$2.50

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/sommedesgrandeur0000unse

SOMME

DES

GRANDEURS DE MARIE

I

SOMME

DES

GRANDEURS DE MARIE

SES MYSTÈRES, SES EXCELLENCES, SON CULTE

PAR

L'ABBÉ Z.-C. JOURDAIN

Chanoine honoraire d'Amiens.

NOUVELLE ÉDITION

CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE POUR LA PRÉDICATION MODERNE

TOME PREMIER

MARIE DANS LA PENSÉE DE DIEU ET DANS L'ANCIEN TESTAMENT

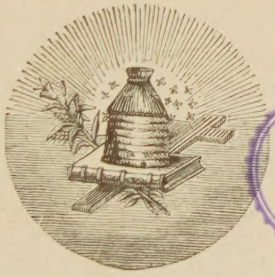

ALMA COLLEGE
252.54
LIBRARY
J825
Alma, California

FATHERS LIBRARY
ST. JOSEPH'S CHU
LIBRARY
SAN JOSE,
ALMA COLLEGE
Alma, California

PARIS

HIPPOLYTE WALZER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

7, RUE DE MÉZIÈRES, 7

1900

Property of
CLgA
Please return to
Graduate Theological
Union Library

35891

AU LECTEUR

En livrant au public, il y a quelques années, le premier volume de l'œuvre considérable dont nous donnons aujourd'hui une nouvelle édition, nous écrivions : « La *Somme des Grandeurs de Marie* est un livre de piété et d'édification, mais elle est en même temps et surtout un traité de théologie », et nous ajoutions, avec S. Thomas et Suarez, qu'après la connaissance de Dieu, il n'en est pas de plus noble, de plus digne d'un théologien, de plus utile au salut que celle de Marie et de ses mystères.

En effet, la très sainte Vierge a pris une grande part à l'Incarnation du Verbe et à toute l'œuvre de la Rédemption. Nul ne connaîtra suffisamment l'économie de ces mystères, s'il ne connaît Marie et les privilèges qu'elle a reçus de Dieu.

Qui donc pourra mesurer la grandeur incomparable de cette auguste Vierge? Elle est la Mère de Dieu, et cette dignité sublime suppose en elle des perfections et lui confère des privilèges auxquels nulle autre créature ne saurait prétendre, si l'on excepte l'Humanité adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Elle est la première après Dieu; elle occupe un rang à part dont les chœurs célestes eux-mêmes n'approchent point; il n'est pas de titres d'honneur, pas de louanges et de glorifications qui ne lui soient dus, à cause de sa Maternité divine, à cause aussi des vertus, des perfections et des prérogatives qu'elle a reçues de Dieu. Peut-être s'étonnera-t-on que nous ayons consacré de si nombreux volumes à célébrer ses grandeurs : il faudrait s'étonner plutôt qu'ayant entrepris d'en traiter avec quelques détails, nous n'ayons pas multiplié ces volumes davantage encore. Il y a près de dix-neuf cents ans que toutes les nations proclament les grandeurs et les prérogatives de Marie : si étendu que soit notre ouvrage, il ne pourra toujours être qu'un résumé succinct.

Nous n'avons pas à craindre de dépasser, dans nos hommages et nos glorifications, ce qui est dû à la Mère de Dieu :

« O bienheureuse Marie ! s'écrie S. Augustin (1), qui pourra jamais vous louer dignement? » — « Est-il un homme qui puisse glorifier selon son mérite l'incomparable Marie? » demande S. Cyrille d'Alexandrie (2). — « Ni la langue des hommes, ni l'intelligence des anges, tout excellente qu'elle soit, ne peut donner à la Vierge des éloges dignes d'Elle », dit S. Jean Damascène (3). S. Épiphane de Chypre au IVe siècle, S. Bernard au XIIe siècle, et d'autres Pères, expriment cette pensée en termes semblables. — Comme le remarque le P. Justin de Miechow, en sa deux cent soixante-treizième conférence (4), Marie ne serait pas une Mère digne de Dieu si elle pouvait être pleinement louée par les hommes et même par les anges. Nous pouvons donc nous conformer à l'avis du pieux et savant Basile, évêque de Séleucie au Ve siècle : « Dites de la Sainte Vierge tout ce que l'on peut dire de grand, de magnifique, d'admirable, enfin donnez à Marie toutes les louanges imaginables, vous ne direz rien que de vrai, vous ne direz même rien de si élevé qui ne soit au-dessous de ce qu'elle mérite (5). » — « N'est-il pas évident que jamais nous ne pourrons assez honorer Marie pour que notre culte réponde, non seulement à ce qu'Elle est en Elle-même par sa dignité incomparable de Mère de Dieu, mais aussi à ce qu'Elle a fait pour nous et à l'excellence du bien qu'Elle nous a procuré (par sa coopération à notre rédemption)? Et, quand même nous pourrions en faire mille fois plus encore, ne serions-nous pas toujours bien au-dessous de ce qu'il nous serait désirable de pouvoir faire? Bien loin donc que nous ayons à restreindre, soit dans nos expressions, soit dans nos pratiques, notre culte envers la Sainte Vierge, nous avons à l'étendre toujours davantage (6). »

Mais ce n'est pas assez pour le prêtre de connaître Marie et d'aimer à méditer ses grandeurs : Dieu lui a donné la mission de les révéler au monde. Marie doit être aimée, servie et glorifiée par tous les chrétiens et c'est au prêtre qu'il appartient de provoquer les hommages, l'obéissance et l'amour qui lui sont dus. C'est dans la chaire chrétienne que doivent retentir les

1. Serm. XVIII, *De Sanctis*. — 2. L. X, *in Joan.* — 3. Serm. III, *De Assumpt.* — 4. *Disc. præd. super Litanias Lauret. B. V. M.* — 5. V. J. CROISET, *Vie de la sainte Vierge*, § XLII.

6. R. P. PIERRE JEANJACQUOT, S. J. *Simples explications sur la coopération de la très sainte Vierge à l'œuvre de la Rédemption et sur sa qualité de Mère des chrétiens.* Paris, 1889. 1re Partie, chap. VII, où il est répondu aux objections des Anglicans.

louanges de Marie; c'est de la chaire chrétienne que doivent tomber, sur le peuple fidèle, des paroles de lumière et de feu en l'honneur de celle que Jésus-Christ lui-même a appelée sa Mère et qui ne dédaigne pas de voir en nous ses enfants bien-aimés.

Cependant il n'est pas aisé de parler de Marie avec la dignité qui convient. S. Bernard lui-même l'avoue dans son IVe sermon de l'Assomption : « Il n'est rien, dit-il, qui me plaise plus, mais, en même temps, il n'est point de sujet non plus qui m'inspire plus de crainte à traiter que la gloire de la Vierge Marie. Car, sans parler de l'ineffable privilège de ses mérites et de sa prérogative unique, tout le monde a pour elle, comme il est juste, les sentiments de dévotion et d'amour les plus grands, l'honore et l'exalte à l'envi ; chacun est heureux de parler d'elle ; mais quoi qu'on dise sur ce sujet ineffable, par le fait même qu'on a pu le dire, semble moins agréable et est moins bien reçu. Et pourquoi ce que l'esprit de l'homme peut comprendre d'une gloire incompréhensible ne semblerait-il pas trop peu de chose? Si j'entreprends de louer en elle la virginité, à l'instant se présentent à moi une multitude de vierges. Si je parle de son humilité, il en est, au moins quelques-uns, qui, à l'école de son Fils, ont appris à être doux et humbles de cœur. Si c'est la grandeur de sa miséricorde que j'entreprends d'exalter, il s'offre à ma pensée aussitôt nombre d'hommes et de femmes qui ont été miséricordieux. Mais il est une chose où elle n'a ni devancier ni imitateur, c'est l'union de la joie de la maternité à l'honneur de la virginité... Cette union est le privilège de Marie, nulle autre femme ne le partage avec elle... Il lui est propre, il est en même temps ineffable; si nul ne peut l'obtenir, nul ne peut non plus en parler comme il faut. Mais que sera-ce de ce privilège, si on songe au Fils qu'elle a eu? Quelle langue, fût-ce la langue même des anges, pourra célébrer dignement les louanges de la Vierge Mère, mère non d'un homme quelconque, mais de Dieu même?

« Mais ce n'est pas tout, si vous considérez attentivement les choses, vous trouverez que les vertus que Marie semblait d'abord partager avec d'autres femmes, sont en elle à un degré de perfection suréminent. En effet, quelle pureté, même angélique, peut être comparée à celle qui l'a rendue digne de devenir le sanctuaire du Saint-Esprit et la demeure du Fils de Dieu? Si on estime les choses à leur rareté, la première femme qui réso-

lut de mener sur la terre la vie des anges, n'est-elle point au-dessus de toutes les autres?... Qui pourrait exprimer combien fut profonde son humilité?... Qu'il ne soit point parlé de votre miséricorde, ô Vierge bienheureuse, s'il se trouve un seul homme qui se rappelle vous avoir invoquée en vain dans ses besoins... »

Il nous a donc semblé nécessaire de ne pas nous en tenir strictement à l'idée exprimée d'abord et d'ajouter au plan primitif une partie complémentaire spécialement destinée à venir en aide aux prêtres chargés du redoutable et difficile ministère de la prédication. Même dans la première édition, nous avons donné plus d'extension à cette partie qu'aux autres qui la précèdent et lui servent en quelque sorte de préparation.

Comme son titre l'indique, la *Somme des Grandeurs de Marie* offre au lecteur, avec un développement suffisant, toutes les notions qu'il est nécessaire, ou seulement utile et édifiant de posséder.

Elle se divise en cinq parties :

I. Marie dans la pensée de Dieu et dans l'Ancien Testament.
II. Marie pendant sa vie mortelle.
III. Marie dans la gloire des cieux.
IV. Marie dans la sainte Église.
V. Marie dans la chaire chrétienne.

Chacune des quatre premières parties comprend plusieurs livres, subdivisés eux-mêmes en chapitres et en paragraphes, pour aider le lecteur à saisir l'ensemble et les détails. Ces quatre parties forment chacune un volume.

Les trois volumes qui composent la cinquième partie dans la première édition ont pour objet principal de faire connaître la manière dont les pieux orateurs sacrés d'autrefois parlaient de la très sainte Vierge. On a voulu y révéler quelques-uns de ces trésors de doctrine et de piété que contiennent tant de vieux ouvrages que leur rareté rend à peu près inabordables pour la plupart des prêtres. On y trouve un très grand nombre d'excellentes instructions traduites du latin, des fragments, des résumés analytiques, des plans de sermons pour toutes sortes de circonstances et de besoins, en un mot tout ce qui a été dit de meilleur sur la très sainte Vierge dans les premiers siècles de l'Église, au moyen âge et jusqu'au milieu du XVIIe siècle.

Les résumés analytiques s'étendaient même jusqu'à nos quatre grands orateurs. Mais ici on nous a fait observer, non sans raison, que pour la belle époque de l'éloquence sacrée en France, il serait mieux de reproduire les sermons intégralement, puisqu'elle inspire encore la prédication de notre temps. Nous avons donc recherché dans les orateurs de la fin du XVIIe siècle et dans ceux du XVIIIe les sermons qui mériteraient d'entrer dans notre *Somme*. La moisson a été abondante ; car, indépendamment des quatre orateurs qu'on est convenu d'appeler de premier ordre, il se rencontre chez les orateurs dits de second ordre de très nombreux sermons qui, sans être peut-être aussi brillants que ceux des premiers, n'en sont que plus pratiques. Ces pieux et éloquents prédicateurs que l'on est convenu de mettre en second rang, s'appliquaient aux exercices des missions. Ils composaient leurs sermons pour leur usage, les retouchaient et les perfectionnaient chaque fois qu'ils avaient à les prononcer. Le résultat de ce travail persévérant fut de nous laisser de véritables modèles.

Il était juste de comprendre aussi dans notre choix les méditations développées des PP. Hayneuve et Nouet, de la Compagnie de Jésus, orateurs distingués qui nous ont laissé sous cette forme leurs sermons appuyés de nombreux textes des SS. Pères et des écrivains ecclésiastiques de tous les temps.

A toutes ces richesses, nous avons ajouté celles que nous fournit le XIXe siècle, et l'on trouvera le tout consigné dans les quatre volumes que nous ajoutons à titre de *Supplément* aux sept volumes de la première édition.

On peut donc dire que la *Somme des Grandeurs de Marie* résume la prédication sur la très sainte Vierge depuis les premiers siècles du christianisme jusqu'à nos jours.

Dans la fin de ce siècle, les orateurs marquants ont peu de sermons sur la très sainte Vierge. Leur talent s'exerce sur des sujets de dogme et de morale réclamés par les nécessités du temps, et par les auditoires devant lesquels ils sont appelés à prononcer leurs éloquents discours.

Mais le peuple chrétien n'a pas seulement besoin de magnifiques conférences destinées à quelques auditoires particuliers. On n'est pas véritablement chrétien sans aimer Marie, et quand vient l'une de ses fêtes, ou le mois qui lui est consacré, c'est d'elle, c'est de son amour, de sa bonté, de sa puissance, de ses exemples, de ses mystères que l'on aime à entendre parler ; le

prédicateur qui s'attache à quelque autre sujet contriste son auditoire en trompant son attente.

Les circonstances où le prêtre doit parler de la Sainte Vierge sont nombreuses. Vingt-trois fêtes principales sont instituées en son honneur ; deux mois lui sont en outre consacrés ; dans toutes les paroisses il y a des congrégations de la Sainte Vierge. Comment le prêtre, surtout le curé de paroisse souvent écrasé sous le poids du matériel du ministère, pourrait-il répondre à la religieuse dévotion de tous les vrais fidèles envers la Mère de Dieu, s'il n'a quelque secours? La *Somme des Grandeurs de Marie*, telle surtout qu'elle se présente dans cette nouvelle édition, est une mine où il pourra puiser largement. Indépendamment des éléments précieux que renferment les quatre premières parties, outre une multitude de résumés analytiques des sermons des Pères et un nombre plus grand encore de plans souvent très détaillés, il y trouvera cinq à six cents instructions et sermons bien choisis qui lui permettront de varier sa prédication, de donner chaque fois des aperçus et des développements nouveaux, et par là d'intéresser toujours son auditoire.

Enfin, la *Somme des Grandeurs de Marie* étant un livre de travail, un ouvrage qu'il importe de pouvoir aisément consulter, nous y avons ajouté une *Table générale des matières*, par ordre alphabétique. Ainsi nous pouvons dire que notre œuvre est complète et définitive.

Il nous reste à protester humblement de notre soumission parfaite à l'autorité et aux enseignements de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine. Nous croyons ce qu'elle croit; nous aimons ce qu'elle aime ; nous repoussons ce qu'elle repousse et nous condamnons ce qu'elle condamne.

Que l'auguste Vierge Marie, notre Souveraine et notre Mère bien-aimée, daigne bénir ce fruit de nos travaux ! Que les âmes qui lui sont dévouées y trouvent un aliment solide pour leur piété, et les prédicateurs de la parole de Dieu, une doctrine abondante et féconde en fruits de salut!

Z.-C. JOURDAIN,

Chanoine honoraire.

APPROBATION DE LA PREMIÈRE ÉDITION

ÉVÊCHÉ D'AMIENS

Amiens, le 8 avril 1894.

Cher Monsieur l'Abbé,

J'ai pris connaissance, avec un vif intérêt, de votre important ouvrage intitulé : *Somme des Grandeurs de Marie.*

C'est une œuvre de valeur et qui restera.

Le titre me paraît parfaitement justifié, car ce qui a été écrit de plus digne de remarque et de plus beau sur la sainte Vierge, par les Pères, les écrivains ecclésiastiques, les théologiens et les orateurs sacrés, vous l'avez réuni dans les sept gros volumes de votre magnifique travail.

Ce travail suppose dans son auteur une science théologique aussi sûre que profonde, une vaste érudition et une patience de recherche peu commune.

Ce ne sont point, du reste, des fragments juxtaposés; tout y est bien lié, suivi et coordonné. La piété de l'auteur s'y fait partout sentir.

Je ne puis que faire des vœux pour la diffusion de cet ouvrage appelé à rendre service aux prédicateurs et à faire mieux connaître et aimer la sainte Mère de Dieu.

Agréez, cher Monsieur l'Abbé, mes félicitations bien sincères et mes meilleures bénédictions.

† René-François, *év. d'Amiens.*

APPROBATION DE LA NOUVELLE ÉDITION

ÉVÊCHÉ D'AMIENS

Amiens, le 2 octobre 1899.

Mon cher Chanoine,

Je ne veux pas que la seconde édition de votre ouvrage : *Somme des Grandeurs de Marie*, paraisse sans les éloges qu'il mérite pour son fond incontestable de doctrine et de piété.

Mon vénéré prédécesseur avait dit : « C'est une œuvre de valeur et qui restera. »

Le temps consacrera cette juste prévision.

Pour moi, je suis heureux d'ajouter ce témoignage : la *Somme des Grandeurs de Marie* a reçu des additions importantes puisées aux meilleures sources, et principalement dans les sermons de notre grand Bossuet. C'est pour votre évêque une joie et un devoir de rendre hommage, mon cher Chanoine, tant à votre ouvrage primitif qu'aux recherches nouvelles qui le rendront plus utile et plus attrayant encore à tous ceux qui aiment la sainte Vierge et ont la charge ou le pieux désir de propager son culte.

Agréez, mon cher Chanoine, l'expression de mon estime pour votre personne et vos travaux, jointe à celle de mes sentiments dévoués en Notre-Seigneur.

† Léon, *év. d'Amiens.*

SOMME

DES

GRANDEURS DE MARIE

PREMIÈRE PARTIE

MARIE DANS LA PENSÉE DE DIEU ET

DANS L'ANCIEN TESTAMENT

LIVRE PREMIER

MARIE DANS LA PENSÉE DE DIEU : SA PRÉDESTINATION, SA RÉDEMPTION ET SA PRÉSERVATION DU PÉCHÉ ORIGINEL

CHAPITRE PREMIER

MARIE PRÉDESTINÉE AVANT TOUTE CRÉATURE

§ I. — *Dieu a prédestiné Marie.*

Le monde est la réalisation de la pensée de Dieu. De toute éternité Dieu a connu, réglé et voulu ce qu'il accomplit dans le temps.

Entre les œuvres de Dieu qui manifestent sa puissance infinie, aussi bien que sa sagesse et sa miséricorde, il en est deux principales. Elles s'élèvent au-dessus des autres comme le ciel au-dessus de la terre. Tout se rapporte à ces deux œuvres par excellence, et il est vrai de dire que tout a été fait pour elles[1].

[1] Inter creationem universi et nativitatem Christi ac B. Virginis, est mutua quædam contra dependentia ; nec enim Deus nasci voluit Christum et B. Virginem, nisi in universo hoc : nec vicissim voluit universum hoc existere sine Christo et B. Virgine, imo propter illos illud creavit. Totum enim universum ad Christum et Beatam Virginem, ordi-

La première est l'Incarnation du Verbe, la création de l'humanité trois fois sainte, hypostatiquement unie en Jésus-Christ à la seconde Personne de la très-adorable Trinité. La seconde est Marie.

Après le Dieu fait homme, infiniment au-dessous de lui, comme il convient à une pure créature, mais aussi près que pouvait la placer la toute-puissance même de Dieu, apparaît Marie.

Elle n'égale pas son divin Fils : lui seul est l'Eternel à qui est due toute adoration, au ciel, sur la terre, et jusque dans les enfers ; mais elle tient de lui tant de grandeur et tant d'éclat que tout ce qui n'est pas Dieu semble petit comparé à son excellence [1].

Aucune intelligence créée ne saurait mesurer les dons que Marie a reçus, ni pénétrer entièrement les mystères de sa grandeur ; mais nous sommes ses enfants ; il nous est donc

nemque gratiarum, velut at sui complementum et finem referri et ordinari voluit. Vide SUAREZ, VASQUEZ, VALENTIAM, III *part.*, *q.* I, *art.* II, CANISIUM, *lib.* V. *Marialis*, *cap.* VI, et *lib.* I, *cap.* XII.

Christus ergo et B. Virgo sunt causa finalis ob quam creatum est universum, ac proinde ejusdem sunt causa formalis, puta exemplaris, scilicet idea. Ordo enim gratiarum in quo primus est Christus, et B. Virgo est idæa et exemplar juxta quod Deus creavit et disposuit ordinem naturæ totiusque universi. Vide DIONYS. CARTH. qui omnia quæ dicuntur in cap. XXIV ECCLI. B. Virgini accommodavit. et CORNEL. A LAPIDE tom. IX p. 618.

[1] Quid illa sanctius ? Non Prophetæ, non Apostoli, non Martyres, non Patriarchæ, non Confessores, non Angeli, non Throni, non Dominationes, non Cherubim, non Seraphim, non aliud deinde quidpiam inter creatas res visibiles aut invisibiles una hac majus, aut excellentius inveniri potest. S. CHRYSOST. *in hypopanti Domini.*

S. Pierre Damien exprimant sa propre pensée en même temps que celle de l'Eglise entière dit à la louange de Marie :

Quid mirum si hæc ineffabilis Virgo in suis laudibus modum humanæ vocis exuperat, quum et ipsam humani generis naturam excellentium meritorum dignitate transcendat ? Non excellentissimus ille Patriarcharum chorus, non providus Prophetarum numerus, non judex Apostolorum senatus, non Martyrum victor exercitus, non aliquis antiquorum, non quisquam sequentium Patrum, huic Beatissimæ Virgini poterit comparari : quid enim sanctitatis, quid religionis, quid perfectionis singulari Virgini deesse potuit, quæ totius divinæ gratiæ charismate plena fuit ?

S. Germain de Constantinople résume en quelques mots cette même pensée ; il dit :

Omnia tua sunt admirabilia, o Deipara, omnia supra naturam, omnia ingentia, et cunctorum vires superantia (*Orat. de Zona Virg.*).

Et S. Bernard :

Profundissimam divinæ Sapientiæ penetravit abyssum, ut quantum sine personali unione creaturæ conditio patitur, huic illi inaccessibili videatur immersa (*Serm. super Signum magnum*).

Citons encore S. Bernardin :

Tanta fuit perfectio Mariæ ut soli Deo cognoscenda reservetur, juxta illud Ecclesiastici : Ipse creavit illam in spiritu sancto, et vidit et dinumeravit, et mensus est (*Serm.* 15, *cap.* I, *Eccli.* 1).

permis, c'est un devoir sacré pour nous de chercher à mieux connaître notre mère ; il nous est permis de cueillir quelques fruits et quelques fleurs dans ce Paradis de délices, de puiser quelques gouttes d'eau vivifiante à ce fleuve immense qui réjouit la cité de Dieu.

Si nous voulons connaître Marie et ses grandeurs, il est nécessaire de considérer, d'abord, ce qu'elle a été de toute éternité dans les desseins de Dieu, et d'étudier le mystère de sa prédestination.

« A voir la manière dont l'Evangile commence par parler de la très sainte Vierge [1], il semblerait qu'il n'y a rien de moins préparé et de plus fortuit que sa destinée. *L'Ange Gabriel fut envoyé de Dieu à une Vierge.*

« Une Vierge : quelle vierge ? Qu'avait-elle été jusque-là ? Pourquoi cette vierge plutôt que tout autre femme ? Comment est-elle l'objet de ce choix insigne ? L'Ange, il est vrai, va la saluer pleine de grâce et bénie entre toutes les femmes ; mais c'est là, peut-on dire, la condition immédiate du ministère qu'elle va remplir. Ce n'est pas la raison antérieure, le dessein primordial de sa destinée ; cette destinée commence-t-elle seulement à ce moment, sans préméditation, sans prédilection de la part de Dieu à l'égard de Marie ? N'est-elle séparée des autres femmes que par l'événement de sa maternité ? En un mot, « devient-elle » mère de Dieu, ou est-elle de « fondation » si je puis ainsi parler, mère de Dieu ?

« La Vierge ne s'est pas rencontrée aventureusement et par « hasard, mais elle a été choisie et connue de tout temps par « le Très-Haut qui se l'est préparée pour être un jour sa mère » : *Virgo non leviter et fortuito inventa, sed a sæculo electa ab Altissimo, prænognita, et sibi præparata* (S. BERNARD).

« Telle est la croyance chrétienne professée sous le nom de Prédestination de la sainte Vierge.

« L'Evangile et la raison s'accordent parfaitement avec cette doctrine.

« L'Evangile lui-même, en effet, qui enveloppe Marie d'une obscurité immédiate, nous ouvre un jour sur les siècles antérieurs, et nous y fait voir cette Vierge appelée dès lors à enfanter le Fils de Dieu. *Tout ceci s'est fait*, dit l'Ange à Joseph, *afin que fût accompli ce que le Seigneur avait annoncé par le Prophète, disant : Voici que la Vierge concevra ; et elle enfantera un Fils à qui on donnera le nom d'Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous.*

« Or cette prophétie n'est qu'un anneau de la chaîne des prophéties qui rattache le berceau du Sauveur au berceau du monde

[1] NICOLAS, *la Vierge d'après l'Evangile*, chap. III.

et qui y fait remonter, par conséquent, la vocation de sa Mère.

« Cette vocation de Marie doit remonter plus haut encore ; elle doit précéder la création du monde.

« Dieu a annoncé, dès l'origine du monde, l'incarnation du Verbe dans le sein de Marie, devant l'opérer au milieu des temps, comme étant l'œuvre de ses œuvres. »

Citons encore ces paroles d'Orsini :

« Dans les temps anciens qui touchent au berceau du monde, lorsque nos premiers pères éperdus et tremblants écoutaient, sous les majestueux ombrages d'Eden, la voix tourmentée de Jéhovah, qui les condamnait à l'exil, au travail, à la mort, en punition de leur folle désobéissance, une prédiction mystérieuse où la bonté du Créateur perçait à travers le courroux du Dieu irrité, vint relever les esprits abattus de ces deux fragiles créatures, qui avaient péché par orgueil, comme Lucifer. Une fille d'Ève, une femme au courage « viril » devait écraser sous ses pieds la tête du serpent, et régénérer à toujours une race coupable ; cette femme, c'était Marie.

« Dès lors ce fut une tradition parmi la génération antédiluvienne, qu'une femme viendrait réparer le mal que la première femme avait fait. Cette tradition consolante, qui releva l'espoir d'une race déchue, ne s'effaça point de la mémoire des hommes, lors de leur grande dispersion dans les plaines de Sennaar ; ils emportèrent avec eux, au-delà des monts et des mers, cette douce et lointaine espérance. Plus tard, lorsque la religion primitive vint à s'affaiblir et que les anciennes traditions s'enveloppèrent de nuages, celle de la Vierge et du Messie résista presque seule à l'action du temps, et s'éleva sur les ruines des antiques croyances perdues dans les fables du polythéisme.

« Qu'on parcoure, en effet, du septentrion au midi, du couchant à l'aurore, les diverses régions du globe, qu'on fouille les annales religieuses des peuples, depuis la terre où naquit l'oranger, jusqu'aux monts brûlés par le soleil où croît l'héliotrope, on trouvera la Vierge promise et son enfantement divin au fond de presque toutes les théogonies. »

« L'Eglise[1] dit que le Seigneur a choisi Marie ; mais elle dit qu'il l'a choisie à l'avance : *Prælegit eam*, et le mérite qu'elle lui attribue, avec raison, n'est pas moindre dans un cas que dans un autre.

« Oui, c'est de toute éternité que Marie a été prédestinée pour être le terme précis des conseils du Très-Haut, dans le temps. Dieu, dans sa prescience éternelle, voyait, à la fois, la création et la chute de l'homme. De même qu'en créant Adam,

[1] Mgr. Pavy, *Mois de Marie.*

il entrevoyait Jésus qui devait le racheter au prix d'un sang divin ; de même en créant Ève, il entrevoyait Marie qui devait réparer la faute de la première femme. »

« O Vierge, s'écrie S. Bernardin de Sienne, vous avez été « prédestinée dans la pensée divine avant toute créature, « pour donner la vie à Dieu lui-même, voulant se revêtir de « notre humanité. » André de Crète, dans son discours sur l'Assomption de Marie, exprime la même pensée. « Cette « Vierge, dit-il, est la manifestation des mystères de l'incom- « préhensibilité divine, le but que Dieu s'est proposé avant « tous les siècles ». Et de même que l'Apôtre dit du Christ, dans son Epître aux Hébreux, x, 7 : *Je viens selon ce qui est écrit de moi au commencement du livre*, de même aussi, au commencement de l'Ecriture, il a été dit de la Vierge (GEN. III, 15 : *Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre sa race et la tienne.* Dieu, par ces paroles, prédisait la naissance de la Vierge Marie, selon le sentiment généralement reçu parmi les SS. Pères.

Il est donc vrai de dire que Marie fut prédestinée ; mais étudions cette question plus profondément et examinons, de près, les fondements sur lesquels repose cette vérité.

La *prédestination*, entendue dans le sens ordinairement attribué à ce mot par les théologiens, est « l'acte de Dieu déterminant, de toute éternité, ce qu'il réalise dans le temps, dans l'ordre de la grâce [1]. » C'est en ce sens que la sainte Église applique à Marie les textes de l'Ecriture se rapportant à la prédestination. Ainsi dans l'Office du commun des Fêtes de la sainte Vierge, on lit ce magnifique passage des Proverbes [2] : « Le Seigneur m'a possédée au commencement de

[1] S. THOMAS, III *p. q.* 24, *art.* 1 *in cor.*, la definit en ces termes : Prædestinatio proprie accepta est quædam divina præordinatio ab æterno de his quæ per gratiam Dei sunt fienda in tempore.

[2] 22. Dominus possedit me in initio viarum suarum, antequam quidquam faceret a principio.

23. Ab æterno ordinata sum et ex antiquis antequam terra fieret.

24. Nondum erant abyssi, et ego jam concepta eram ; necdum fontes aquarum eruperant :

25. Necdum montes gravi mole constiterant : ante colles ego parturiebar ;

26. Adhuc terram non fecerat, et flumina, et cardines orbis terræ.

27. Quando præparabat cœlos, aderam : quando certa lege, et gyro vallabat abyssos :

28. Quando æthera firmabat sursum, et librabat fontes aquarum :

29. Quando circumdabat mari terminum suum et legem ponebat aquis, ne transirent fines suos : quando appendebat fundamenta terræ.

30. Cum eo eram cuncta componens : et delectabar per singulos dies, ludens coram eo omni tempore.

31. Ludens in orbe terrarum : et deliciæ meæ esse cum filiis hominum. PROV. VIII.

« ses voies, avant de commencer à faire autre chose ; j'ai été « formée dès l'éternité, au fond des âges, avant que la terre « fût. Les abîmes n'existaient point, et j'étais déjà conçue. « Les sources n'avaient point encore jailli, les montagnes ne « reposaient pas encore sur leurs bases pesantes : j'étais en- « fantée avant les collines. Dieu n'avait fait ni la terre ni les « fleuves : il n'avait pas affermi le monde sur ses pôles.

« Lorsqu'il préparait les cieux j'étais présente. Quand il en- « tourait les abîmes, et qu'il leur donnait des lois inviolables. « lorsqu'il établissait l'air dans les hauteurs, et qu'il équili- « brait les eaux des fontaines, lorsqu'il entourait la mer de « toute part et qu'il défendait aux eaux de franchir leurs bor- « nes, quand il posait les fondements de la terre, j'étais avec « lui, réglant toute chose, inondée de perpétuelles délices, « jouant dans l'univers ; et mes délices sont d'être avec les « enfants des hommes. » PROV. VIII,22-31.

« Qu'est-ce à dire, ajoute Mgr. Pavy, après avoir cité ce texte, sinon que Dieu voyant de toute éternité le grand mystère de la Rédemption, Marie était de toute éternité, présente à l'esprit du Père, comme devant coopérer à cette œuvre admirable ? En créant le monde, il avait devant les yeux l'aide qu'il s'était choisie pour réparer la première faute, et pour se créer une seconde famille, meilleure que la première [1]. »

[1] Hoc titulo (Adjutorium Altissimi) B. Virginem decorat Hugo Cardinalis in Psal. 90, quia juvat Christum ad salvandum genus humanum. Itelligi autem potest B. Virgo Christum ea in parte juvare multipliciter ; ac nominatim precando et impetrando nobis opportuna ad salutis assecutionem subsidia, tam temporalia quam spiritualia : quod præstare cumulatissime B. Virginem monstrat accurate Amedæus Lausan. *hom.* 8, et subjectis exemplis omnis generis. Joan. Bonifac. in *histor. Virginali*, toto lib. 3, et 4. ac Spinellus *de Throno Dei, c.* 36 *a* n. 24 *ad* 46.

Verum Hugo alia ratione adjutorium illud Christo a B. Virgine exhibitum interpretatur, assumens ex cap. 2 Geneseos, fœminam viro conjunctam, dici ab ipso Deo *adjutorium viri*. Nam fœminæ structuram moliens Deus, dixit : *Non est bonum hominem esse solum ; faciamus ei adjutorium simile sibi*. Unde de latere, non de talo formata est ; ut intelligeretur, ex sua conditione, fœminam servam viri non esse, nec ad servitium datam esse, ut ait Tertullianus, *lib.* 2, *Contra Marc. cap.* 11 ; sed ad adjutorium, tam ad procreationem et educationem liberorum, quæ est S. Ambrosii de eo adjutorio sententia, lib. *de Paradiso*, cap. 10, quam ad rei domesticæ procurationem : in quo Dei insignem providentiam observat S. Chrysostomus, *hom.* 22, *ex Variis in Matth.* Desperavit tamen Anastasius Sinaita definitionem illam fœminæ, *adjutorium simile sibi*, de carnali uxore posse comprobari. Quomodo enim viri adjutorium quæ viro fuit exitio ? Quæ virum bicorporem sua ad eum adjunctione facit, ut disserit Antiphon. apud Stobæum, serm. 68, atque adeo duplici onere et cura necessario gravat ? Ac proinde verba illa Dei, *Genes.* 2, in Ecclesia Christi sponsa, vera reperiri confirmat Anastasius, dicens hanc esse vere Christi viri adjutorium. Astipulaturque S. Chrysostomus, qui illud Psaltis : *Intende in adjutorium meum, Domine Deus salutis meæ*, de Christo accipit, Ecclesiam sponsam

Le Seigneur a possédé Marie au commencement de ses voies, avant la création du monde, mais comment, sinon par la prédestination, ainsi que l'exposent les saints Pères et que l'Eglise l'entend?

Il est vrai que ce passage du livre des Proverbes reçoit, en même temps, une autre explication : les paroles que nous avons rapportées sont mises, par Salomon, dans la bouche de la Sagesse incréée ; mais elles n'en ont pas moins leur réalisation parfaite en Marie, si l'on considère bien tout l'ensemble du texte. C'est bien d'elle qu'il est dit, plus strictement encore que du Verbe divin, qui n'a pas été créé ni ordonné : *J'ai été établie dès l'éternité, et dès les temps anciens, avant que la terre fut créée ; les abîmes n'étaient pas encore lorsque j'ai été conçue. J'étais enfantée avant les collines.*

D'après la doctrine de S. Thomas, c'est une règle générale dans l'interprétation de la Sainte-Ecriture que toute vérité ressortant de la lettre, sans lui faire violence, est réellement exprimée dans le texte sacré, parce que, dit-il, la dignité de la divine Ecriture exige qu'il en soit ainsi, et que plusieurs vérités soient contenues sous l'enveloppe unique de la lettre[1]. D'où il suit que le passage du livre des Proverbes pouvant s'entendre également bien de la Vierge Marie et de la Sagesse incréée, il est juste d'en faire aussi l'application à l'auguste Mère de Dieu.

L'Eglise met encore dans la bouche de Marie d'autres paroles qu'il serait aussi difficile de ne pas rapporter à sa prédestination. C'est bien d'elle qu'il s'agit dans le texte de l'Ecclésiastique qu'on lit en la fête de la Maternité[2] : *Je suis sortie de la bouche du Très-Haut et je suis née avant toute créature ;*

suam Patri commendante, ut ei prospiciat, inque eam intendat, de precante. Verum quia juxta Honorium in *Sigillo* B. Mariæ, ad illud *Cant.* 1 : *Osculetur me, etc.* cuncta quæ de Ecclesia scribuntur de Maria etiam satis congrue leguntur, merito eumdem locum *Genes.* 2, de B. Maria accipiunt, præter Hugonem jam adductum, S. Bernardus *serm.* in *Signum Magnum*, et Rich. a S. Laur. lib. 2. Nec in spiritu deducit eamdem esse matrem et sponsam. Est porro idem hoc sensu vocare B. Virginem *adjutorium Altissimi* ad eam nominare *Matrem Christianorum*, quod faciunt multi et optime Chrysostomus, et qui inde nostram cum Christo fraternitatem colligit, Goffridus Vindoc., *serm.* 7. THEOPHILUS RAYNAUDUS *Glossarium ad Nomenclatorem.*

[1] Hæc regula universalis tenenda quod omnis veritas, quæ, salva littera, potest divinæ Scripturæ aptari, sit ejus sensus ; quia hoc ad dignitatem divinæ Scripturæ pertinet, ut sub una littera, multos sensus contineat. S. THOMÆ *Opusc. de Potentia, q. 4, art. 1.*

[2] 5. Ego ex ore Altissimi prodivi primogenita, ante omnem creaturam.

6. Ego feci in cœlis ut oriretur lumen indeficiens, et sicut nebula texi omnem terram.....

12. Tunc præcepit et dixit mihi Creator omnium : et qui creavit me requievit in tabernaculo meo. ECCLI. XXIV, 5-12.

c'est-à-dire : avant toute pure créature, j'ai été conçue et prédestinée dans la pensée de Dieu. Et pour montrer plus clairement encore que c'est Marie qui parle en ces termes de sa prédestination avant toutes choses, le texte sacré ajoute au verset douzième : *Alors le Créateur de l'univers m'a parlé et m'a fait connaître sa volonté. Celui qui m'a créée a reposé dans mon tabernacle.* C'est bien à Marie que le Créateur de toutes choses a parlé, lui faisant connaître sa volonté, par la bouche de l'Archange Gabriel : *Voici que vous concevrez dans votre sein et que vous enfanterez un Fils.* C'est bien dans le tabernacle de Marie que celui qui l'a créée, le Verbe de Dieu par qui tout a été fait, a daigné habiter ; c'est bien dans le sein de l'auguste Vierge qu'il s'est reposé pendant neuf mois entiers : *Et celui qui m'a créée s'est reposé dans mon tabernacle.*

Remarquons encore qu'il est dit au verset quatorzième : *J'ai été créée dès le commencement et avant tous les siècles.* La divine Sagesse est éternelle ; elle est Dieu lui-même ; on ne saurait dire, à proprement parler, qu'elle a été créée : ce mot ne peut s'entendre ici rigoureusement que de la Mère de Dieu.

Les Pères de l'Eglise, fidèles interprètes de la Sainte-Ecriture, ont reconnu la prédestination de l'auguste Vierge Marie. S. Augustin[1] s'exprime ainsi : « Avant que Jésus-Christ « fût né d'elle, il l'avait connue et prédestinée pour être sa Mère ». Et S. Jean Damascène[2] : « Parce que le décret de « prédestination naît de l'amour comme de sa première racine, « le Dieu, souverain maître de toutes choses, qui vous savait « à l'avance digne de son amour, vous a aimée : et parce qu'il « vous aimait vous a prédestinée. » S. Cyprien[3] nomme Marie « vase de toute élection ; » S. André de Jérusalem « le but que Dieu s'est proposé de toute éternité[4]. »

Les Pères ne pouvaient point parler autrement. Ils savaient qu'au témoignage de l'Apôtre, Dieu nous a choisis, en sa divine sagesse, avant la création du monde pour que nous soyons des saints. Marie fut donc aussi choisie pour être élevée à la dignité la plus sublime et devenir la reine des saints ; ce n'était rien encore : pour devenir la Mère de Dieu lui-même. Il était juste que la Sainte Ecriture et les fidèles interprètes suscités de Dieu lui rendissent ce glorieux témoignage.

Dieu, par la prédestination, ordonne et règle de toute éter-

[1] Antequam de illa natus esset in prædestinatione noverat Matrem. S. Augustin. *tract.* VIII, *in Joan.*

[2] Quia decretum prædestinationis ex amore, tanquam ex prima radice oritur, te ille rerum omnium Deus dignam prænoscens amavit ; amatam prædestinavit. S. Damasc. *Orat.* I, *de Nativ. Mariæ.*

[3] Vas totius electionis. S. Cyprianus, *Orat. de Nativ. B. Virginis.*

[4] Scopum excogitatum ante sæcula. S. Andreas Jerosol.

nité ce qu'il accomplit dans le temps, selon l'ordre de la grâce. Aurait-il pu ne pas prévoir les dons merveilleux que Marie recevrait de lui. N'était ce pas à elle que les plus sublimes prérogatives, dans l'ordre de la grâce aussi bien que dans l'ordre de la nature étaient réservées ? Mère de Dieu selon ces paroles de S. Mathieu I, 16 : *De qua natus est Jesus qui vocatur Christus* ; *Marie de qui est né Jesus qui est appelé le Christ* ; enrichie de la plénitude de la grâce, et souveraine du royaume éternel qui appartient à son Fils, selon les paroles de l'Archange Gabriel (Luc I, 28) : *Ave gratia plena... Et regni ejus non erit finis : Je vous salue pleine de grâce... Voici que vous concevrez dans votre sein et que vous enfanterez un fils à qui vous donnerez le nom de Jésus... Il régnera éternellement sur la maison de Jacob*, et sa mère partagera sa gloire et sa puissance ; pouvait-elle recevoir de Dieu les privilèges qui l'élèvent au-dessus des Anges et des hommes, s'ils ne lui avaient été préparés et réservés de toute éternité, dans la prescience et les décrets divins [1].

S'il était nécessaire de justifier l'interprétation des textes des Proverbes et de l'Ecclésiastique que nous avons appliqués à Marie, après les Pères, et que la sainte Eglise a choisis pour célébrer ses grandeurs, nous pourrions citer d'innombrables passages de la Sainte Ecriture, dans lesquels la lettre exprime évidemment plusieurs vérités, et se rapporte à plusieurs objets différents. Nous montrerions ainsi combien est sage la règle d'interprétation donnée par S. Thomas, et combien sont aveugles les hérétiques qui refusent d'entendre de Marie les textes rapportés, parce que Salomon les a mis dans la bouche de la Sagesse éternelle. C'est ainsi que nous lisons dans l'Evangile selon S. Jean, XI, 50 : *Expedit ut unus moriatur homo pro populo, quam tota gens pereat : Il est de votre intérêt qu'un seul homme meure pour le peuple, et que toute la nation ne périsse pas.* Or l'Evangile ajoute : *Il ne di-*

[1] Beata Virgo ab æterno prædestinata fuit : 1° Ut esset principium, id est prima, princeps et domina omnium operum Dei, puta omnium purarum creaturarum.

2° Ut esset idæa sanctitatis, juxta quam sanctos Angelos, Apostolos, Martyres, Virgines, Confessores, Religiosos efformaret. Cum ergo Deus B. Virginem mente concepit, et prædestinavit, hos omnes adeoque fideles omnes prædestinavit.

3° Principatum gratiæ et gloriæ ei decrevit, principatum sanctitatis æque ac dominii ei addixit, destinavit enim eam ut esset omnium creaturarum princeps, regina et domina.

4° Deus fecit eam primitias operum suorum. Solebant Deo offerri primitiæ frugum, ut per eas cœteræ fruges censerentur Deo oblatæ et sanctificatæ. Ita Mundus obtulit Deo B. Virginem, quasi primitias naturæ humanæ, per quam omnes homines, totaque natura censeretur ei oblata, purificata et sanctificata. Cornelius a Lapide. *tom.* V, *p.* 225.

sait pas cela de lui-même, mais étant grand-prêtre cette année-là, il prophétisa que Jésus devait mourir pour la nation. Les paroles de Caïphe avaient donc deux sens, celui qu'il leur assignait dans sa pensée, et celui que l'Esprit saint leur donnait en les mettant sur les lèvres du grand-prêtre, instrument de Dieu malgré son indignité. Ailleurs, au chapitre troisième du même Evangile, Jésus-Christ lui-même nous déclare que le serpent d'airain élevé dans le désert était la figure du Fils de l'homme qui serait suspendu à l'arbre de la croix. Au chapitre vingtième, il nous dit encore que Jonas enseveli, trois jours et trois nuits, dans le ventre d'un poisson monstrueux, annonçait que lui-même demeurerait, pendant un temps semblable, enseveli dans le tombeau. Appuyé sur ces exemples, S. Augustin n'hésite pas à affirmer que le Saint-Esprit a eu réellement en vue, lorsqu'il a inspiré les Ecrivains sacrés, autant de sens différents que l'on peut en attribuer à la lettre, sans s'écarter des limites de la vérité. Or, on ne franchit pas ces limites lorsqu'on applique à Jésus et à Marie, comme l'ont fait l'Eglise, les Commentateurs et les saints Pères, des textes qui conviennent admirablement à l'un et à l'autre. On peut dire, il est vrai, que Marie n'a pas été faite et n'a pas existé en elle-même de toute éternité; mais elle a existé ainsi dans la pensée de Dieu et c'est justement en quoi consiste son éternelle prédestination. Cependant ne confondons pas ici la prédestination de l'auguste Vierge choisie pour donner la vie au Verbe Rédempteur, avec celle des autres créatures. Les êtres les plus infimes ont aussi leur prédestination. Dieu les a connus et leur a réservé l'existence de toute éternité. Il les a possédés dès l'origine, et l'idée de tout ce qui existe était en Dieu : ils ont eu la vie en lui avant de la posséder en eux-mêmes, ou plutôt ils étaient *vie en Dieu* : *Quod factum est in ipso vita erat*, parce qu'ils étaient simplement alors ses idées, ou plutôt son idée, qu'il contemplait en lui-même et qui se confond avec son essence divine. Plus l'idée d'un être retrace parfaitement quelque chose des perfections divines, plus cet être vit en Dieu, plus il est grand et noble en sa présence. Or, après Jésus-Christ lui-même, rien ne retrace, comme Marie, les grandeurs, les bontés, les splendeurs infinies de la beauté divine. Marie vivait donc en Dieu dès le commencement. Dieu contemplait l'image de cette créature incomparable qu'il se proposait d'élever un jour à la dignité de Mère de son Fils unique. Elle absorbait, s'il est permis de parler ainsi, toute la divine pensée. Elle était son trésor ; il était heureux de la posséder : *Dominus possedit me*[1].

[1] Priusquam nascerer, Deo præsens aderam; antequam fierem, benc illi

§ II. — *Dieu et les mondes possibles.*

Il n'y a pas d'autres distinctions en Dieu que celles résultant des relations des trois adorables Personnes : c'est un article de notre foi, défini par le onzième concile de Tolède, et par celui de Florence tenu sous Eugène IV : Dieu est l'être infiniment simple en lui-même, et il n'y a pas multiplicité réelle d'actes divins, de connaissances ou de volontés divines. Il n'y a que l'essence de Dieu, qui est, tout à la fois, sa science, sa volonté et son action. C'est par un seul acte, d'une puissance infinie et d'une étendue sans bornes, que Dieu opère toutes choses, en lui et hors de lui. Un seul décret suffit à la divine Sagesse pour régler la destinée de tous les êtres existants et futurs [1].

Mais ce seul et unique décret de Dieu embrasse une multitude innombrable d'objets, entre lesquels existent nécessairement des relations d'espace et de temps, d'effet et de cause, que Dieu a voulues ; il y a une liaison logique une priorité de raison, à défaut de la priorité de fait entre tous ces objets ; l'acte divin qui s'applique à eux se multiplie en un certain sens avec eux. Au lieu d'un acte unique infiniment simple en lui-même, il est permis, à notre intelligence bornée, d'en reconnaître autant que la divine puissance embrasse d'objets à la fois. Nous ne pouvons pas fixer nos regards sur l'essence de Dieu, et contempler toutes choses dans son être absolu, mais il nous est possible de rechercher l'ordre logique établi par Dieu dans ses œuvres, ordre qui existe éminemment dans la pensée de Dieu, malgré son infinie simplicité, puisqu'il est la réalisation, dans le monde extérieur, de cette éternelle pensée.

C'est en ce sens que nous étudierons l'ordre des décrets divins dans la Prédestination de Marie.

cognita fueram. Elegit me ante mundi constitutionem ut essem sancta et immaculata in conspectu ejus in charitate. Et si deliciæ ejus esse cum filiis hominum, quanto magis deliciabatur cum ista ancilla Domini, miraculo cuctorum filiorum hominum ! Rupertus, *in cap.* II *Cantic.*

[1] Quoniam judicia Domini, et vias ejus non aliter, quam ingeniolo ac modulo nostro complecti, explicareque possumus, huic nos, nostrasque ratiocinationes accommodemus necesse est, etiam cum de Christi, Adami, ac totius generis prædestinatione loquimur. Mente itaque concipiamus oportet, in divinis decretis instantia plura, non realia quidem, nulla enim in divinis decretis fingi potest, realis destinctio ac successio, sed *rationis* qua scilicet instantia hæc non simul concipiuntur, sed distributa in plura vel ut alii explicant, pluribus realibus æquivalentia, et illa eminenter continentia. Trombelli, *Mariæ S. S. Vita*, par. I, diss. 3, cap. VIII.

Tous les Théologiens s'accordent à regarder Marie comme le chef-d'œuvre de la puissance divine ; tous reconnaissent que, dans les desseins de Dieu, *elle* a reçu la part la plus belle et la plus glorieuse, mais ils se divisent sur cette question : Marie fut-elle prédestinée avant ou après que Dieu eut prévu la chute originelle ? avant ou après Adam et sa prévarication?

Il ne nous appartient pas de juger en un pareil procès, mais nous recueillerons ce qui est commun à l'une et à l'autre partie, pour en tresser une couronne à notre auguste Mère [1].

[1] L'ordre des décrets de Dieu concernant la Prédestination admis par Suarez serait le suivant :

In *primo instanti* suæ ipsius summæ perfectionis, Deus Optimus Maximus via intentionis Christum Deum nostrum, ejusque animæ sanctissimæ substantiam et eas proprietates quæ illam per se comitantur efficaciter prædestinavit.

In *secundo instanti*, Deus Mariam Virginem fore decrevit, ita quidem, ut prius illam in Matrem Christi efficaciter eligeret, deinde ad eum gratiæ et gloriæ cumulum quem demum obtinuit, destinaret. Nam cum Virgo sanctissima ideo ad tantam, tamque insolentem gratiam atque gloriam prædestinata fuerit, ut digna Dei mater existeret, necessum utique fuit, Eam in Dei parentem efficaci electione prius destinari quam ea gratiæ, et gloriæ mensura ei præpararetur.

In *tertio signo* Deus omnes alias creaturas, mundumque universum secundum esse naturale fore similem admodum efficaciter decrevit.

In *quarto signo* prædestinatos omnes tam ex Angelis, quam etiam ex hominibus elegit Deus efficaciter ad beatitudinem, eam cuique gratiæ atque gloriæ mensuram destinans, quam demum consequuturos erat. Circa reprobos autem negative se habuit.

In *quinto instanti*, Adamum atque Evam primos inter reliquos homines condere constituit, ut ab his totum genus humanum atque etiam Virgo Maria suam originem recenseret : et ut quemadmodum natura, sic etiam gratiæ caput existeret Adam, cum illo utique de trasfundenda in posteros suos atque etiam in Virginem gratia fœdus percussum est : ut scilicet gratiam originis suæ si servaret, illam in minores suos, et in Mariam prorsus transfunderet : sin vero illam amitteret, suos quoque labis hujus consortes faceret.

In *sexto signo* permisit Deus lapsum Adami, quid unde ? Deus ob parentis sui primi culpas Virginis sobolem, cum Virgine, per originalis peccati obnoxia fore est, atque debitum illius contrahendi posteros, quod primo loco tutur Suarez.

In *septimo signo*, præviso Adami peccato, ac posteris simul etiam cum Maria peccato originali obnoxiis, ejusque contrahendi debito obstrictis ante prævisis, prædestinavit Filium in carne passibili.

Demum in *octavo signo*, cum reliquos homines in peccatum non permisisset, ex meritis Christi passibilis, Mariam, infusa gratia, a peccato originalis servare decrevit, et via executionis ad illam gratiæ mensuram addacere, ad quam ante ipsius peccati prævisionem in secundo illo signo ipsam præordinaverat.

Unde sequeretur neque merita Christi ex labe eos et doloribus, neque ipsius Mariæ ex gladio dolores matris principium esse nisi quod perditi per peccatum Adami redidissent. Sapientius et misericordius utique Deus

Peut-être ces savants Docteurs ont-ils trop oublié que la science infinie de Dieu comprend absolument toutes choses. Dieu est tout-puissant ; il connaît jusqu'où s'étend sa puissance ; il sait tout ce qu'il peut accomplir ; aucun des êtres, existants ou futurs, n'échappe à la lumière de son regard, il

egisset non permittendo tale paccatum quod mala tam multa et tam horribilia, nullum vero bonum reale quod absque eo non fuisset, procurasset.

Vasquez établit un autre ordre dans les décrets divins, mais qui n'est pas davantage à l'abri de toute critique. Il dit :

In *primo signo*, ut Deus eam quam in semetipso stagnantem quodammodo bonitatem continebat, in creaturas effunderet : homines quidem formare, et mundum universum propter homines condere decrevit. Itaque non unum aliquem hominem, scilicet Adamum, nec plures confuse et indiscrete, sed omnes futuros sigillatim, eorumque numerum certum ac definitum producere apud se constituit.

In *secundo signo*, cum posset Deus eos homines, quos jam jam condere secum deliberaverat, hoc, vel illo modo producere extra causas, scilicet per semetipsum immediate, aut etiam per generationem naturalem, unum Adamum, et ex illo omnes per naturalem generationem condere apud se statuit.

In *tertio signo* cum omnibus hominibus quos condere prius statuerat Deus, gratiam et gloriam cuperet, eamque per diversas ac dissimiles vias, ad ipsos regere ac derivare posset, ita quidem definivit ut is quem naturæ caput esse jusserat, esset etiam fons et caput gratiæ ac justitiæ. Atque cum ipso percussit, ut si gratiam, et justitiam a Deo acceptam servaret, eam quoque ad filios, quasi jure hæreditario transmitteret : quod si illam amitteret, non sibi solum, sed minoribus etiam suis infelici jactura deperderet.

In *quarto signo* prævidens Deus omnes illos quos condere prius decreverat, ex uno Adamo, peccato infectos : nimirum præsciens Adami peccatum, per totam generis humani massam effusum, in remedium communis peccati Christum secundum substantiam, ejusque mortem meritaque decrevit.

In *quinto signo* cum Christum posset per varias causas producere, videlicet per semetipsum illum ex nihilo creando, aut ex limo, vel ex alia materia, aut per naturalem generationem maris et fœminæ, aut etiam ex Virgine tantum sine patre ipsum condendo, desirans simplici voluntate ex Virgine nasci ; ex hac complacentia simplici suæ nativitatis ex Virgine immaculata propter decentiam incarnationis, decrevit primum efficaciter propter ipsius Christi merita Mariæ substantiam, et existentiam producere, atque ea prævisa, affectu etiam simplici dignitatem Matris Dei eidem cupiens, et hoc affectu auxilia efficacia illi præparavit, quibus eamdem maternitatem mereretur : ac demum propter sua, et Christi merita mater Christi efficaciter decreta est.

Voici enfin l'ordre plus simple, et à notre sens de beaucoup préférable adopté par le savant et pieux théologien Sedlmayr, que nous suivons à peu près pas à pas dans ce traité de la Prédestination de Marie.

Vi decreti intentivi, Deus pro *primo signo* dicit : Volo mittere Christum qua Redemptorem, et Beatam Virginem tanquam cooperatricem Redemptoris, utpote duo primaria et præstantissima media ad manifestandam meam gloriam.

Pro *secundo* dicit : Volo Adamum cum suis posteris, et volo permittere eos labi, ut felicius resurgant, per Redemptorem Christum et ejus Matrem.

Pro *tertio* ait : Christo Reparatori addo omnes electos, tum homines, tum Angelos.

Pro *quarto* ait : Universa autem reliqua condam propter electos.

Unde verum habet illud Pauli : Omnia Vestra sunt, vos autem Christi, Christus vero Dei. I Cor. III, v. 13.

voit et connaît tous les possibles [1], c'est-à-dire toutes les créatures auxquelles sa puissance infinie pourrait donner l'existence. Il voit tous les rapports possibles de ces créatures entre elles, ce qu'elles seraient, ce que seraient leurs actes avec ou sans le secours de la grâce.

De toute éternité cette science infinie existe en Dieu, car elle n'est pas autre que lui-même. S'il veut créer, il sait ce qu'il pourra créer. Il a le choix entre une infinité de mondes différents entre eux ; il les connaît tous. Mais voudra-t-il créer? et, s'il le veut, entre tous ces mondes possibles, lequel choisira-t-il?

Infiniment heureux en lui-même, trouvant dans les relations entre les trois adorables Personnes un aliment inépuisable et absolument digne de son activité, de sa sagesse et de son amour, Dieu n'avait aucun besoin des créatures ; il se suffisait pleinement. Mais la bonté aime à communiquer ses biens ; l'être infiniment bon voulut répandre en dehors de lui-même quelque chose de ses perfections et de sa félicité. Il voulut que quelques-uns au moins des êtres possibles qu'il voyait en sa pensée fussent appelés à l'existence, pour partager, avec mesure, sa gloire et son bonheur. Infiniment juste, il désira manifester sa justice. Infiniment miséricordieux, il voulut avoir l'occasion de pratiquer la miséricorde. Il résolut de créer un monde.

Les mondes que la voix du Tout-Puissant pouvait faire

[1] A cette question : *Utrum Deus habeat scientiam non entium?* S. Thomas, 1 *p. q.* 14 *a.* 9 répond en ces termes:

Respondeo dicendum quod Deus scit omnia quæcumque sunt, quocumque modo. Nihil enim prohibet ea quæ non sunt simpliciter, aliquo modo esse. Simpliciter enim sunt, quæ actu sunt. Ea vero quæ non sunt actu, sunt in potentia, vel ipsius Dei, vel creaturæ ; sive in potentia activa, sive in passiva ; sive in potentia opinandi, vel imaginandi, vel quocumque modo significandi.

Quacumque igitur possunt per creaturam fieri, vel cogitari, vel dici, et etiam quæcumque ipse facere potest, omnia cognoscit Deus, etiamsi actu non sint.

Et pro tanto dici potest quod habet, etiam non entium scientiam, etc.

Le S. Docteur dit encore à l'Article XII de la même Question :

Cum Deus sciat non solum ea quæ sunt actu, sed etiam ea quæ sunt in potentia, vel sua, vel creaturæ ut ostensum est ; hæc autem constat esse infinita.

Il dit aussi, *Summa contra Gentes, lib.* I cap. LXIX :

Deus suam virtutem perfecte cognoscit ; virtus autem non potest cognosci perfecte nisi cognoscantur omnia in quæ potest, cum secundum ea quantitas virtutis quodammodo attendatur. Sua autem virtus cum sit infinita, ut supra ostensum est, ad infinita se extendit. Est igitur Deus infinitorum cognitor.

Et parce que cette infinité d'êtres n'existent pas de fait, mais qu'ils demeurent, pour la plupart, dans l'ordre des possibles, il suit que Dieu connaît tous les êtres possibles.

jaillir du néant sont sans nombre. On peut cependant les rapporter à quelques types principaux renfermant tous les autres.

Le monde que Dieu allait réaliser pouvait être entièrement matériel.

Il pouvait être aussi entièrement spirituel.

Il pouvait être encore spirituel et matériel à la fois.

Il pouvait demeurer, en toutes ses parties, dans l'ordre que réclamait simplement sa nature.

Il pouvait, en quelques-unes de ses parties au moins, être élevé au-dessus même de sa nature, et se rapprocher ainsi de Dieu.

Les êtres spirituels et intelligents, habitant ce monde et en faisant partie, pouvaient être libres ou ne l'être pas. Libres, il était possible qu'ils servissent leur Créateur ou se révoltassent contre lui.

Révoltés contre Dieu, ils pouvaient être frappés sans pitié par sa justice souveraine, ou bien obtenir de sa miséricorde, le pardon de leurs fautes et une nouvelle innocence.

Sans doute un monde purement matériel eût honoré le Seigneur : *Cœli enarrant gloriam Dei et opera manuum ejus annuntiat firmamentum : Les cieux racontent la gloire de Dieu, et le firmament publie la grandeur des œuvres de ses mains*, dit le Psalmiste : mais cette louange muette, toute grande qu'elle soit, ne suffirait pas à Dieu. Il pouvait créer un monde plus digne de lui même, et, par conséquent, il le devait, s'il est permis de s'exprimer ainsi.

Purement spirituel, le monde eût été assurément plus digne que le premier. Mais toute sa puissance ne s'y fût pas manifestée ; les esprits capables de le connaître et de le louer dans ses œuvres n'eussent connu qu'une moitié des œuvres qu'il sait accomplir. Ils n'eussent pas vu la main du Seigneur créer l'espace et semer d'innombrables soleils l'immensité des cieux.

Il semblait donc plus conforme à la sagesse de Dieu et au but qu'elle se proposait de manifester sa gloire et faire des heureux, de créer un monde où les êtres intelligents se rencontrassent avec des êtres purement matériels. Ainsi la puissance de Dieu se révélerait toute entière dans ses œuvres. Et, dans ce monde composé d'intelligence et de matière, il était bon de placer l'homme qui en fût comme le centre, et le résumât tout entier.

Dans cette création, les êtres intelligents capables de connaître, d'aimer et de servir le Dieu qui les aura tirés du néant, seront-ils libres ou privés de la liberté ? Quel magnifique spectacle que celui de millions et de milliards de purs

esprits et d'esprits unis à des corps, célébrant ensemble, dans l'accord le plus parfait, la gloire du Très-Haut, et obéissant à sa loi comme le soleil et les étoiles répondant à la voix de Dieu qui les appelle : *Nous voici*, et pendant des siècles innombrables, ne manquant jamais une fois de se trouver au poste qui leur est assigné, au moment précis marqué par la volonté suprême !

Le monde eût été beau ainsi ; cependant il pouvait revêtir une beauté plus grande encore devant Dieu.

L'obéissance d'un être libre est d'un ordre supérieur à la docilité d'un instrument aveugle ou d'un esclave. Dieu voulait que ses créatures capables de le connaître et de l'aimer lui rendissent leurs hommages, mais il voulait aussi que ce culte et cet honneur lui fussent librement rendus. Les créatures intelligentes qu'il tirera du néant seront donc libres. Elles pourront, à leur gré, s'attacher à lui où s'éloigner de lui. C'est seulement ainsi, que leur fidélité aura un prix véritable à ses yeux.

Ce n'est pas tout encore. La créature, quelle qu'elle soit, réduite à ses seules forces, est incapable de rendre au souverain Maître un culte et des louanges en rapport avec sa grandeur ; d'autre part, le bonheur dont la nature angélique et la nature humaine sont susceptibles se renferme aussi dans d'étroites limites. Dieu se contentera-t-il de ce que les anges et les hommes peuvent faire par eux-mêmes, afin de le glorifier ? Bornera-t-il les bienfaits qu'il destine aux uns et aux autres, aux joies naturelles dont ils sont capables ? Non, Dieu fera davantage, puisqu'il le peut. Il élèvera les Anges et les hommes à l'état surnaturel ; il leur communiquera quelque chose de sa propre vie, il les marquera du rayon de sa propre gloire, il les enivrera d'une goutte de son bonheur divin.

Ces purs esprits et ces esprits unis à des corps matériels, ces Anges et ces hommes, créés libres, n'abuseront-ils pas de leur liberté ? Parmi les mondes possibles il en est évidemment plusieurs dans lesquels tous les Anges fussent demeurés fidèles, tous les hommes eussent gardé l'innocence première. Est-ce un tel monde que Dieu choisira ? Non encore ; nous ne le savons que trop. Dans celui auquel Dieu a donné l'existence le péché est entré. Des Anges sont tombés d'abord ; l'homme est tombé ensuite. Puisque Dieu l'a permis ainsi, puisqu'il a choisi ce monde entre tous pour le tirer du néant, c'est que, malgré la chute des Anges et des hommes, il devait être le meilleur : comment ?

Cette chute pouvait être irrémissible, mais elle pouvait aussi être réparée et pardonnée.

Elle fut irrémissible chez les Anges que la perfection

même de leur nature rendait plus coupables ; mais Dieu résolut de pardonner aux hommes, de réparer l'humanité déchue, et par cette réparation, de manifester sa puissance, sa justice, et surtout sa bonté.

Il choisit donc un monde qui devait tomber, une humanité qui serait coupable, mais dont il se ferait le Rédempteur et le Sauveur, se rendant ainsi à lui-même un hommage infini, souverainement digne de sa grandeur, et répandant sur les hommes des torrents de grâce et de bénédiction, les élevant à une sublimité de mérite qu'ils n'eussent pas atteinte si le monde avait conservé l'innocence première. Où seraient en effet les Apôtres, les Martyrs, les Pénitents, les Vierges, dans un monde où tous les hommes suivraient sans lutte ni souffrance la voie de la vertu ? Où serait la sainte folie de l'amour divin, si Dieu lui-même ne nous avait pas aimé d'abord, jusqu'à mourir pour nous sur la Croix ?

Résumons en deux mots cette doctrine.

Entre tous les mondes possibles, Dieu a choisi celui dans lequel l'homme tombé serait racheté par le Verbe fait homme, parce que ce monde devait procurer à Dieu plus de gloire et à l'humanité plus de bonheur.

Par l'Incarnation du Verbe, le monde se trouvait rapproché de Dieu jusqu'à le toucher et s'unir à lui. La distance entre le fini et l'infini s'effaçait. Il est vrai que l'Incarnation aurait pu s'accomplir même si l'homme n'avait pas péché, puisque rien n'est impossible à Dieu. Mais ce mystère n'aurait plus eu sa grande raison d'être, et le Verbe fait chair, n'étant plus pour les hommes un Rédempteur et un Sauveur, eût paru comme étranger à l'humanité, quoique revêtu de la nature humaine.

Ces prémisses posées, et étant donné le choix que Dieu a fait, de toute éternité, entre les mondes possibles, d'un monde qui aurait besoin d'un Rédempteur, il nous sera aisé de suivre les savants Théologiens qui ont parlé de la prédestination de Marie sans prendre part à leurs querelles.

§ III. — *Jésus-Christ le premier des Prédestinés*[1].

Lorsque Dieu, dans son infinie sagesse, eut résolu de donner l'existence à un monde qui tomberait et aurait besoin

[1] Voici le résumé de la doctrine de Suarez, sur la prédestination de Jésus-Christ, *De Incarnat.* p. II *disp.* 50, d'après le Père Noël. SECT. I, II. An simpliciter verum sit, Christum vel Filium Dei, ab æterno esse prædestinatum ; et an Christus prædestinatus sit ut Filius Dei naturalis ?

Nota : Fide certum est substantialem duarum naturarum, nempe divinæ

d'un rédempteur et d'un réparateur, sur quel être le regard divin pouvait-il s'arrêter d'abord, sinon sur l'être destiné à

et humanæ unionem in una persona Filii Dei, fuisse ab æterno prædestinatam ; hoc enim maximum gratiæ opus efficaciter ab æterno voluit Deus ut in tempore fieret.

Dico 1 : Christus quatenus homo, est ab æterno prædestinatus, sive a Deo dilectus et ordinatus ad perfectissimam gratiæ et gloriæ dona, quæ illi ut homini ab æterno præparata sunt.

Imo Christus simpliciter sine ulla posita determinatione in subjecto vel prædicato, vere et proprie dici potest prædestinatus ; Christus enim significat unum quid subsistens in duabus naturis, divina et humana, sed ut Christus subsisteret in istis duabus naturis, ab æterno prædestinatum est. Ergo et Christus simpliciter dici potest ab æterno prædestinatus, quia cum ista Christi constitutio sit supernaturalis proprie cadit sub prædestinationem, tanquam ejus terminus. Sed :

Dico 2 : Verbum seu Filius Dei non potest simpliciter dici prædestinatus, proprie loquendo. Licet enim Verbum Dei habeat in humanitate aliquid ex divina prædestinatione non tamen ex illa habet ea quæ pertinent ad *esse* simpliciter, vel pertinent simpliciter ad ipsius Verbi beatitudinem ; sed cum relatione ad aliquem terminum, v. gr. ut sit homo, ut uniatur humanitati, etc., potest dici ab æterno prædestinatus, non quia ex vi prædestinationis sit conferenda Verbo aliqua gratia, sed isti homini vel humanitati, quatenus est hujus prædestinationis objectum conferenda est.

Dico 3 : Quod attinet ad sensum hujus textus S. Pauli loquentis de Christo homine ad Rom, 1, 4 : *Qui prædestinatus est Filius Dei ;* omissis variis variorum Patrum ac Doctorum expositionibus, hic videtur verus ac proprius esse illius sensus : Christus prout est hic homo, prædestinatus est ut sit Filius Dei naturalis. Istius prædestinationis objectum est hic homo ut sic, sive hic homo qua homo, in cujus proprio conceptu suppositum Filii Dei non includetur, sed solum id quod in hoc humanitate subsistet. Terminus autem, hujus prædestinationis est *esse* Filii Dei, quia suppositum Filii Dei non includitur in prædicto objecto seu conceptu hujus hominis : prius enim ratione concipitur hic homo ut sic, quam concipitur esse Filium Dei ; et hic homo ut sic, per divinam prædestinationem ab æterno ordinatur ut sit ipsemet Filius Dei naturalis. Hinc colligitur Verbum Divinum seu Filium Dei non posse simpliciter dici prædestinatum Filium Dei naturalem, nec posse Christum simpliciter dici prædestinatum ad esse Filii Dei, sed solum cum addito, *quatenus homo*. Sed adverte in textu Græco, loco *prædestinatus est Filius Dei*, haberi *declaratus est Filius Dei ;* et sic juxta Patres Græcos, facilis est explicatio istius textus, cum non de Christi prædestinatione, sed de ejus manifestatione optime intelligatur.

Sect. III, IV. — De aliis modis loquendi circa Christi et ejus humanitatis prædestinationem.

Dico 1 : Christus potest dici prædestinatus ad hæc omnia : Primario ad divinam filiationem per unionem hypostaticam, quæ est ejus suprema dignitas ; deinde ad alia gratiæ et gloriæ dona, tanquam proprietates consequentes, et ad consummatam ejus perfectionem pertinentes : ad exaltationem sui nominis, ad gloriam corporis, et ad alia ejusmodi secundarias dignitates, quæ et primaria consequuntur.

Dico 2 : Christi humanitas potest recte dici prædestinata ad unionem hypostaticam, juxta graves theologos. Unio enim convenit naturæ, non personæ ; et ista unio est prædestinata a Deo ab æterno, istiusque unionis gratia humanitati in tempore confertur. Non potest tamen bene dici humanitas prædestinata ad beatitudinem, quia hæc prædestinatio non tribuitur proprie naturæ, sed supposito ; beatitudo enim in operatione consistit ;

procurer au monde choisi entre tous la perfection et la beauté, raison suprême du choix divin? A la voix du Tout-Puissant, ce monde sortira du néant quand le moment sera venu, mais avant de considérer et de déterminer aucune des créatures qui feront partie de ce monde destiné à déchoir pour remonter plus haut, la pensée de Dieu s'arrêtera et se concentrera toute entière sur le Rédempteur futur. La figure du Verbe incarné, de l'Homme-Dieu qui sauvera les hommes, resplendira la première aux yeux de l'Eternel. A la suite de ce premier prédestiné les autres viendront dans leur ordre, et après eux toutes les créatures faites à leur intention, car selon l'enseignement de l'Apôtre, Jésus-Christ a été fait pour Dieu, les prédestinés pour Jésus-Christ, et les autres créatures pour les prédestinés.

« De toute éternité, dit le Père Moralès[1], la Trinité Sainte décréta que le Verbe divin, la seconde Personne, se revêtirait de notre nature, et subirait la mort pour la rédemption de tous les hommes, selon cette parole expliquée par Rupert et par d'autres auteurs : *L'Agneau qui a été immolé dès le commencement du monde*. Et semblablement, elle décréta qu'il serait le chef de tous les prédestinés, lui, dit saint Paul aux Romains I V. 4), *qui a été prédestiné Fils de Dieu en puissance selon l'Esprit de sanctification par la résurrection d'entre les morts de Jésus Christ Notre-Seigneur* : paroles que saint Thomas et Nicolas de Lyre interprètent ainsi : Dieu a voulu de toute éternité que, par la grâce de l'union qui devait avoir lieu dans le temps, l'homme devînt Dieu et Dieu devînt homme. Et, ainsi le Christ, selon son humanité, fut prédestiné à être Fils de Dieu, qui, en puissance, c'est-à-dire dans sa nature divine, est égal au Père, par la résurrection de Jésus-Christ Notre-Seigneur, résurrection qui n'est que la figure de celle opérée sur l'âme tuée par le péché et que Jésus délivre, comme un Médecin guérit un malade. »

Mais que sera le Rédempteur choisi sur lequel la pensée divine s'est arrêtée avant toute chose?

L'adorable Trinité toute entière le compose avec amour. Elle prévoit et prépare les merveilles de grâce et de beauté qu'il lui faudra répandre dans ce corps et dans cette âme destinés à l'union hypostatique avec le Verbe divin. C'est l'œuvre de Dieu par excellence. On lit dans la Genèse que le Seigneur, lorsqu'il créa Adam, tint conseil en lui-même, et dit: *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance*. Ensuite

et operari proprie loquendo, est suppositi, etiamsi posset dici *compræde-stinata*, nempe prædestinata simul cum supposito.

[1] MORALES trad. par BÉNAC ; *La Sainte Famille*, ch. IV.

il prit du limon de la terre, et sa main toute-puissante pétrit ce limon pour en former le corps du premier homme. Ce conseil des trois adorables Personnes était l'écho de l'éternel conseil dans lequel avait été résolue l'Incarnation du Verbe. Si Dieu daignait s'abaisser jusqu'à pétrir le limon pour former le premier homme, c'est que de la chair d'Adam sortirait un jour la chair du Rédempteur.

C'est en effet, comme Dieu Rédempteur que Jésus-Christ a été prédestiné, puisqu'il est venu en cette qualité sur la terre et que Dieu n'accomplit dans le temps que ce qu'il a éternellement voulu. C'est comme Rédempteur que le Verbe de Dieu a accepté de s'unir à une chair mortelle pour souffrir et glorifier son Père. A cause de lui seul ont été choisis et prédestinés tous ceux qui entreront dans la gloire ; et ils ne l'ont été que parce qu'il était lui-même prédestiné à les racheter. C'est pour lui seul qu'ils sont créés et glorifiés. Ils sont les trophées de sa victoire, les captifs qu'il délivre de la servitude, pour les élever au rang de ses amis et des princes de sa cour céleste.

Nous n'entrerons pas plus avant dans le mystère de la prédestination du Seigneur. Nous n'en avons parlé que pour arriver à celle de son auguste Mère [1].

§ IV. — *Marie la première des prédestinés après Jésus* [2].

Lorsque Dieu eut créé Adam notre premier père, il dit : *Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; faisons-lui une aide qui lui soit semblable.* De même, lorsque la Sagesse éternelle de

[1] Ceux qui voudraient étudier à fond ces questions subtiles et profondes, pourront le faire avec fruit dans le savant ouvrage de Salazar : *Defensio pro Immaculata Deiparæ Virginis conceptione.* 1 vol. in-fol. Parisiis, 1628.

[2] Le Rév. P. Noël résume ainsi la doctrine de Suarez touchant la Prédestination de la Bienheureuse Vierge Marie, *tract. de Incar. p.* II *disp.* I *sect.* I.

Beata Virgo ab æterno ante ipsius prævisa merita, fuit electa et prædestinata, tum ad gratiam et gloriam, tum ad Matris Dei dignitatem, imo juxta nostrum modum intelligendi, fuit prius prædestinata et electa ad esse Matrem Dei, quam ad tantam gratiam et gloriam. Hinc tam ad maternitatem, quam ad gloriam per se et absolute electa est, ante prævisum peccatum originale [1] cum ante illius prævisionem non solum Christus prædestinatus sit ut esset Filius Dei, sed etiam alii homines prædestinati sint ad gratiam et gloriam [2]. Ideo Bernardinus Senensis, *serm.* 51 *de B. Virgine* c. 4 : « Tu, » inquit, « ante omnem creaturam in mente Dei prædesti- « nata fuisti, ut Deum ipsum hominem procreares. » Et Prov. VIII, 22 : *Do-*

[1] Esto : non tamen ante prævisam Redemporis, qua Redemptoris, necessitatem, ut infra dicetur.

[2] In genere utique, non vero individualiter.

Dieu eut prédestiné le Christ Rédempteur du monde; elle choisit une créature qui fût son aide et sa compagne, dans l'œuvre de la rédemption. Il fallait au Verbe une mère qui lui donnât la chair dont il voulait se revêtir; et parce qu'il était juste qu'après le Rédempteur lui-même, celle qui lui donnerait le jour fût la plus belle, la plus parfaite et la plus aimée des créatures, ce fut sur Marie que s'arrêta d'abord le regard bienveillant de Dieu; la création de la mère de Jésus fut décrétée avant celle de tout autre créature.

« La Trinité Sainte, dit le Père Moralès[1], ordonna et prédestina la Bienheureuse Vierge, pour être la Mère du Verbe éternel fait homme, et elle eut le premier rang après la prédestination du Christ, ainsi que le dit en termes élégants le Cardinal Nicolas de Cuse, dans le livre VIIIe de ses Exercices :

« Le premier et le chef des prédestinés est le Christ, et après « le Christ la Vierge Marie occupe la plus noble place; car « lorsque Dieu eut puni le péché de l'homme et eut résolu de « le guérir par l'incarnation du Verbe, il prédestina à la gloire « suprême, d'abord le Christ, et après lui la Vierge sa « mère. »

« La Vierge ne fut donc pas séparée de son Fils, même dans l'élection divine. Ce qui est dit dans les Proverbes (VIII, 22), du Christ Fils unique de Dieu : *Le Seigneur m'a possédé au commencement de ses voies, avant qu'il ne créât aucune chose*, La Sainte Eglise peut aussi l'appliquer à la Vierge Mère disent Galatinus et Canisius, et nous ajouterons même que tout ce qui est contenu dans le Cantique des Cantiques lui est attribué par saint Bernard et par Rupert. »

Un pieux ermite du XIe siècle, Theoctiste, trompé par le sens qu'il attribuait aux paroles de l'Ecclésiastique (XXIV, 14) : *Ab initio et ante sæcula creata sum : J'ai été créée dès le commencement, et avant les siècles* et ne comprenant pas qu'il s'agissait de l'existence de Marie dans la pensée de Dieu, et non pas dans sa propre personne, enseigna que l'auguste Vierge Mère de Dieu avait été, non seulement prédestinée, mais véritablement créée de toute éternité. Cette étrange er-

minus possedit me in initio viarum suarum antequam quidquam faceret a principio. Si enim Angeli ante prævisionem omnis peccati fuerunt prædestinati, multo magis Virgo, cujus singularis dignitas id exigebat. Quidam Patres qui in hoc videntur contrarii, loquuntur de ordine executionis, non de ordine intentionis et primæ electionis. Unde ex vi hujus primæ electionis, etiamsi homo non peccasset, futura fuisset Mater Dei, nec obstitisset si tunc Deus gloriosum Corpus voluisset assumere.

(Operæ pretium duximus hanc Suarezii sententiam referre, propter illustris hujus Theologi auctoritatem, nec tamen qualis exponitur, probamus, ut in nostræ theseos enucleatione apparet).

[1] *La Sainte famille chap.* IV.

reur n'eut pas de suite, et il est de foi que Marie n'a pas été créée avant toutes les autres créatures. L'Evangile nous fait connaître la série de ses aïeux qui l'ont précédée sur la terre, et détruit ainsi complètement ce rêve de Théoctiste[1].

Quelques Théologiens parmi lesquels il faut citer Vincent Contenson dans sa Théologie de l'esprit et du cœur[2], tombant dans l'extrême opposé, ont enseigné que la volonté de créer Marie est postérieure en Dieu par sa nature, à la volonté de créer Adam et les autres patriarches dont Marie fut la fille. Mais l'opinion généralement admise, celle qui découle le plus naturellement du texte sacré et de l'enseignement des Pères est que Marie, créée au temps que Dieu lui avait assigné dans le cours des siècles, fut réellement prédestinée avant tous les autres élus et toute pure créature.

Saint Thomas[3] enseigne expressément que le Christ, qui est la Sagesse incréée, ne peut pas être appelé *créature* purement et simplement. Aussi n'est-ce pas à la louange de Jésus-Christ, mais à celle de Marie, que l'Eglise répète ces paroles de l'Ecclésiastique, dans la sainte Liturgie : *Ego ex ore Altissimi prodivi, primogenita ante omnem creaturam... Ab initio et ante sæcula creata sum : Je suis sorti de la bouche du Très-Haut, première née avant toute créature... J'ai été créée dès le commencement, et avant tous les siècles* ; et ces autres paroles tirées du livres des Proverbes (VIII, 2) : *Ante colles ego parturiebar : J'étais enfantée avant les collines*, c'est-à-dire, selon la pensée de saint Augustin[4], Dieu m'a conçue avant les plus sublimes des créatures, avant les Anges, et les Saints ; il m'a conçue et enfantée en me prédestinant, non seulement pour que je sois sainte, mais la mère de Saints, comme Jésus-Christ en est le Père, le Prince et le Chef suprême[5].

[1] Aussi, quoique les âmes ne soient créées qu'au moment où elles sont unies au corps, et que par conséquent des milliards d'âmes aient été créées avant celle de Marie, Marie est-elle appelée la fille aînée du Très-Haut, comme Jésus-Christ est appelé le premier-né d'entre les morts. Ce n'est pas que l'un ni l'autre aient reçu la vie mortelle avant le jour de leur conception ; c'est que, dans l'ordre des prévisions divines, Jésus occupe la première place parmi les hommes, et, par conséquent, Marie la première place parmi les femmes ; Jésus étant leur rédempteur, et Marie leur corédemptrice. (Monseigneur Pavy, *Mois de Marie*).

[2] Theolog. Montis et Cordis, lib. x, *dissert.* 6, *cap.* 2, *specul.* 2.

[3] 3 *Part. q.* 16, *art.* 8.

[4] Lib. I *de Trinit. cap.* XII.

[5] Ipsa pro omnibus collibus mons fuit in vertice collium, quia, « ut ad conceptionem verbi pertingeret, meritorum verticem super omnes angelorum choros usque ad solium Deitatis erexit. » ait S. Gregorius, in lib. I *Reg. cap.* I. Idcirco ante colles et montes ab æterno concepta fuit in mente et prædestinatione Dei, quæ ex tunc illam parturiit, quasi gestiens illam eniti et parere, idcirco tempore a se decreto illam quasi enixa est et peperit. Beata Virgo enim ab æterno prædestinata fuit a Deo, non tantum ut

Saint Augustin dit encore ailleurs[1] : « Avant que le Fils de « Marie fût né d'elle, il avait connu sa mère et l'avait pré- « destinée,... et de même qu'il l'avait connue et choisie pour « sa mère, il la choisit pour mère du monde entier. » L'illus- tre et saint Docteur dit aussi en un autre endroit[2] : « Si donc « Marie fut destinée, dans la pensée de Dieu, à être la mère « de tous les hommes, parce qu'elle était la mère du Sauveur, « sa prédestination dut nécessairement précéder la leur. »

Les autres Pères parlent dans le même sens : « Marie fut « prédestinée pour être la mère de tous et leur donner la vie, » dit saint André de Crète[3], et saint Pierre Damien[4] ajoute quelque part : « Le salut des hommes, tout entier dans la vie « de la grâce et celle de la gloire éternelle, a son commence- « ment en Marie : elle vient donc la première de toutes les créa- « tures. » D'autres appellent Marie, « la cause de notre Rédem- « ption. » « C'est pour la gloire de Marie, » disent-ils, « après « celle de Dieu, que l'œuvre de la Rédemption des hommes « a été entreprise. » Or la cause précède l'effet qu'elle pro- duit, et l'on veut la fin avant les moyens de l'atteindre. « Ma- rie, » dit saint Irénée, fut une cause de salut pour elle-même « et pour le genre humain tout entier. — Elle procura la ré- « conciliation entre Dieu et le genre humain, » dit saint Jean Chrysostome. « Elle fut, » dit Denis le Chartreux[5], « la cause « efficiente de notre réparation, parce qu'elle conçut et en- « fanta notre souverain réparateur, l'illuminateur de nos té- « nèbres. Elle en fut la cause finale, parce que notre salut a « pour fin principale la gloire de Dieu, après elle, la gloire de « sa mère. » Saint Henri Suso[6], l'appelle : *Finem nostrum post*

esset mater Sanctorum, imo idæa sanctitatis, ut scilicet juxta eam reliquos sanctos apostolos, martyres, virgines, confessores efformaret. Habet enim ipsa priorem virginitatem quam habeant cæteræ virgines, majorem scientiam quam habeant doctores, fortiorem patientiam quam martyres, clarius lumen propheticum quam prophetæ, ardentiorem zelum quam Apostoli, denique sanctitatem quamcumque majorem quam habuerit ullus sanctorum : « Tot tibi sunt dotes, Virgo, quot sidera Cœlo. » Cæteris, inquiunt S. Ildefonsus et S. Bernardus, datur gratia per partes ; Mariæ vero tota gratiarum plenitudo. CORNEL. A LAPID. *tom.* V *p.* 23.

[1] Antequam Filius de ea natus est, in prædestinatione noverat Matrem.... quemadmodum noverat ipsam ut matrem suam, ita elegit ipsam in matrem totius mundi. S. AUGUST. *tract.* VIII *in Joan.*

[2] Si ergo omnium mater esse debuit, in mente Dei prædestinantis, per hoc ipsum quod Salvatoris Mater esset, tunc etiam in prædestinatione omnes præcedere debuit. S. AUGUST. *Serm.* XXX *ad Fratres in Eremo.*

[3] Eam prædestinatam esse in Matrem vitæ omnium. S. ANDREAS CRETENSIS, *Can. Exaltationis S. Crucis.*

[4] In ex exordium totius humanæ salutis, quæ est vita gratiæ et perennis gloriæ, adeoque præcedit omnes. S. PETRUS DAMIAN.

[5] Lib. II *de Laud. Virg. art.* 24.

[6] *Dialog. Sapient. cap.* XX.

Filium suum: « Notre fin après son Fils. » De même donc qu'il est dit de Jesus-Christ : *Propter quem omnia*, « à cause de qui « toutes choses ont été faites ; » de même aussi il est dit de Marie : *Propter quam omnia* : « A cause de qui, après son Fils, toutes choses ont été faites. « C'est bien la pensée de saint Bernard, lorsqu'il dit dans le troisième sermon sur le *Salve* : « C'est à cause d'elle que tout être a été créé : » *Propter quam omnis creatura facta est.*

Il résulte des quelques textes que nous avons cités que, dans la pensée des Pères, la prédestination de Marie a précédé celle des autres créatures[1].

A leur autorité si vénérable il nous sera permis d'ajouter encore quelques considérations.

Dieu aime toutes les créatures, mais il les aime avec ordre, et chacune selon son mérite. Celles qui surpassent les autres en perfection, et qui manifestent avec plus d'éclat sa grandeur et sa gloire, ont droit à plus d'amour. Il a fait toutes choses premièrement pour lui-même : *Omnia propter semetipsum operatus est Dominus* ; les créatures plus parfaites sont celles qui atteignent le mieux le but suprême qu'il se

[1] Nous pourrions multiplier les textes corroborant cette preuve : Contentons-nous des suivants. Marie est :

Causa secunda rerum sacrarum, in novo Testamento. S. Petrus, *et cum eo Apostoli Domini in Revelatione facta*. B. Alanus in Apologia pro Rosario, *cap.* XV.

Causa vitæ per quam genita est nobis vita. D. Epiphan. *lib.* III *advers. hæreses*.

Causa reformationis nostræ, per quam, vitiata in nobis Dei imago ad suum redit decorem. Gregor. Nicomed. *Orat. in Concept. Deiparæ*.

Causa nostræ Salutis. S. Germanus, *in suo Mariali*.

Causa ut omnium causa naturam nostram assumeret. S. Joan. Damasc. *in Nativ. B. V.*

Causa præcipua humanæ salutis, post Deum. S. Odilo, *in serm. de Assumpt. B. V.*

Causa efficiens nostræ regenerationis post Deum, et sub Deo, et cum Deo, quia ipsa illum genuit qui nos omnes regeneravit. B. Albertus, *in super Missus est, cap.* 184.

Causa et principium omnium aliorum Sanctorum. Idem, *super Missus est cap.* 34.

Causa finalis Nostræ regenerationis, quia totum opus Redemptionis post Deum in ipsius gloriam et honorem ordinatum fuit : *Idem, super Missus est, cap.* 184.

Causa veræ omnibus vitæ, et cujusvis alterius boni. Isidorus Thessal. *in Orat. de Assumpt. B. M.*

Causa generationis inferiorum omnium. Idem, *ibidem*.

Causa finis et affinis omnium generationum, ab initio et ante sæculacreata, hoc est prædestinata. Joannes Gerson, *Tract.* V *super Magnif.*

Causa finalis nostræ reparationis, quoniam salus nostra principaliter ordinatur ad gloriam Christi, deinde aliquo modo ad gloriam suæ Matris. Dion Carth. *lib.* II *de Laude Virginis art.* 24.

Causa Adæ. Paulus de Heredia, *in Tract. de Concept. B. Virginis*.

propose : il veut donc tout d'abord leur existence, et il les prédestine avant celles qui lui sont moins chères, parce qu'elles contribuent moins à le glorifier.

Mais, entre toutes les créatures, en est-il une qui puisse être comparée à l'auguste Vierge Marie ? Est-il, au ciel ou sur la terre, une perfection semblable, à la sienne ? Est-il une dignité qui approche de sa dignité ?

Elle est la propre mère du Fils de Dieu fait homme. Elle est unie à Dieu par le lien du sang, lien naturel le plus étroit de tous. Jésus-Christ est son fils, le fruit béni de ses entrailles. Les autres enfants de Dieu, esprits bienheureux ou hommes fidèles ne sont que des enfants adoptifs, des serviteurs à qui Dieu, dans sa miséricorde infinie, daigne donner ce titre.

« Dire de Marie qu'elle est la mère de Dieu, c'est la louer « plus que ne pourraient le faire les Anges et les hommes, » remarque saint Pierre Damien [1]. Qui oserait douter que les perfections de Marie ne soient en rapport avec la sublime dignité dont Dieu prétendait l'investir ? Ce fut donc sur Marie que le regard de Dieu, considérant tous les êtres possibles, se reposa d'abord avec amour : Ce fut elle qu'il résolut de créer avant qu'aucune autre créature fût prédestinée à sortir du néant, et Marie peut dire en toute vérité : « Le Seigneur m'a « possédée au commencement de ses voies. Avant qu'il créât « aucune chose, j'étais. »

L'Apôtre saint Paul [2] nous enseigne que tout ce qui existe a été fait pour les élus, et les élus pour Jésus-Christ. Marie mère de Jésus tient le premier rang parmi les élus : de la doctrine de l'Apôtre il suit donc nécessairement que tout a été fait pour elle comme pour les autres Saints, et les Saints eux-mêmes, qui n'approchent que par elle de son divin Fils. Saint Antonin, un des plus fidèles serviteurs de Marie, s'exprime ainsi dans sa Somme Théologique [3] : « Elle est la première-née « avant toute créature, parce qu'elle surpasse toute pure créa- « ture, en noblesse et en perfection, dans l'ordre de la grâce « et celui de la gloire. Or ce qui tient le premier rang entre « les êtres d'un même genre est, en quelque manière la

[1] Hoc unum de Maria dicere, quod Mater Dei est, superat omnia quæ ab Angelis vel ab homine dici possunt. S. Petrus Damianus *Serm. de Nativ. B. Virginis.*

[2] Scientes quoniam qui suscitavit Jesum, et nos cum Jesu suscitabit, et constituet vobiscum : omnia enim propter vos. II Cor. *c.* IV, *v.* 14.

Decebat enim eum propter quem omnia, et per quem omnia, qui multos filios in gloriam adduxerat, etc. Hebr. II, *v.* 10.

[3] Ipsa primogenita est ante omnem Creaturam, nobilior enim et perfectior gratia et gloria omni pura creatura ; quod autem primum est in aliquo genere, est quasi causa aliorum. S. Antoninus *Summa Theol. p.* IV, *tit.* 15, *cap.* 4.

« cause de tous les autres, » et vient par conséquent avant eux.

Il est vrai que la dignité suprême de Mère de Dieu, à laquelle Marie fut élevée, pour laquelle elle fut choisie et prédestinée, appartient à l'ordre de la grâce, et que la grâce suppose la nature, comme le fondement sur lequel elle repose. Les êtres purements naturels sembleraient donc avoir été les premiers connus et prédestinés de Dieu à l'existence. L'ordre de la grâce ne viendrait qu'après et Marie ne serait pas la première créature que Dieu ait connue, voulue et aimée.

Une simple comparaison montrera qu'il n'en est pas ainsi

Lorsqu'un habile architecte se propose d'élever un palais magnifique, c'est au palais qu'il songe en premier lieu, et lorsqu'il aura réglé dans sa pensée ce qui doit donner au palais projeté le cachet de grandeur et de majesté, la solidité et la splendeur qui feront l'admiration des siècles, il s'occupera des fondations sur lesquelles reposera cet édifice magnifique. L'ordre naturel est le fondement qui soutient l'ordre de la grâce, monument divin que l'Architecte suprême a résolu d'élever à sa propre gloire, pour l'éternité. La grâce et la gloire qui en est le couronnement, voilà la fin ultime que Dieu s'est proposée dans la création ; le Christ et sa mère sont les deux astres merveilleux qui répandront à flots leur lumière dans ce palais divin. C'est en vue de Jésus et de Marie que tout le reste est ordonné ; c'est pour Jésus et pour Marie que tout a été prédestiné et créé.

Nous trouvons une image de cette élection de la glorieuse Vierge Marie avant toute créature dans une autre Marie, la sœur de Moïse, qui marchant à la tête de toutes les femmes échappées avec elle de la terre de servitude, à travers les eaux de la mer Rouge, conduisait le chœur, et chantait au Seigneur le cantique de la délivrance. » *Marie, la Prophétesse, sœur « d'Aaron, prit un tambour, et toutes les femmes marchèrent « après elle, avec des tambours, formant des chœurs de musi- « que Et Marie chantait la première en disant : Chantons des « hymnes au Seigneur, parce qu'il a fait éclater sa grandeur et sa gloire* [1]. Saint Pierre Chrysologue dit à ce propos qu'il appartenait à Marie d'entonner la première le cantique de louange, et de marcher à la tête du peuple régénéré par les eaux du salut [2]. Il fait allusion aux paroles de l'apôtre (I *Cor.*

[1] Sumpsit ergo Maria Prophetissa soror Aaron, tympanum in manu sua : egressæque sunt omnes mulieres post eam cum tympanis et Choris. Quibus præcinebat dicens. Cantemus Domino ; gloriose enim magnificatus est. Exod. xv, 20, 21.

[2] Et ut semper Maria humanæ prævia sit salutis populum quem unda regeneratrix emisit in lucem, ipsa jure præcessit in cantico. S. Chrysol. *serm.* 146.

x, 2) : *Ils ont tous été baptisés sous la conduite de Moïse, dans la nuée et dans la mer* : *Et omnes in Moyse baptisati sunt, in nube et in mari.* » Ce baptême, d'après l'Apôtre, était la figure du baptême institué par Jésus-Christ. Marie est donc, selon la doctrine de saint Chrysologue, la première entre toutes les âmes régénérées. Elle marche devant elles et leur ouvre la voie. Ces âmes ont trouvé dans le baptême la purification de leurs fautes ; mais Marie n'avait pas à se purifier ; elle allait la première, hors des rangs du commun, et nulle souillure ne l'avait atteinte. La Vierge mère de Dieu s'avance, elle chante son divin cantique ; les autres âmes la suivent et chantent, après elle, leur rédemption et leur salut.

Le roi Prophète célébrait en ces termes, au Psaume XLIVe, la gloire de celle qui devait naître un jour de sa race, et enfanter le Messie : *La Reine s'est tenue à votre droite*, » dit-il au Roi divin : *elle est revêtue d'or et les ornements qui l'entourent sont d'une admirable variété.* Puis s'adressant à Marie elle-même : *Écoutez ma fille, et voyez ; ayez l'oreille attentive et oubliez votre peuple et la maison de votre Père. Et le roi désirera ardemment votre beauté, parce qu'il est le Seigneur votre Dieu, que tous les peuples l'adoreront*, et que vous devez être digne en tout du rang sublime auquel il a voulu vous élever. Puis le Prophète ajoute : « *Toute la gloire de la fille du Roi procède de sa beauté intérieure, au milieu même des franges d'or* « *et des ornements variés qui la revêtent. Des Vierges seront amenées au roi après elle, et l'on vous présentera, Seigneur, celles* « *qui sont les plus proches. Elles vous seront présentées avec des* « *transports de joie ; et on les conduira dans le temple du roi.* »

Oui, ô glorieuse Vierge Marie, notre mère et notre espérance, c'est après vous, c'est à cause de vous, que toutes les âmes choisies de Dieu ont été choisies et prédestinées. C'est pour former votre suite et votre couronne que le Père éternel les a données à son Fils, et que le Fils les a rachetées de son sang, qu'il veille sur elles, avec une sollicitude infinie, afin qu'aucune ne se perde. Faites, ô Marie, que grâce à votre protection maternelle, nous soyons, nous aussi, introduits auprès du divin Roi. Présentez-nous à lui au milieu des transports d'une sainte allégresse ; introduisez-nous dans son temple éternel.

CHAPITRE II

ORDRE DES DÉCRETS DIVINS DANS LA PRÉDESTINATION DE MARIE

§ Ier. — *Marie prédestinée de Dieu premièrement pour être mère du Rédempteur.*

Nous avons dit qu'il ne faut pas chercher en Dieu de succession réelle ni de décrets distincts. Tout est un dans l'essence divine : mais les objets de son acte unique sont infiniment multipliés, et nous pouvons rechercher le lien qui les unit, l'ordre que la sagesse de Dieu a établi entre eux.

Dieu en choisissant Marie et en la prédestinant entre toutes les créatures, pour l'élever à la dignité la plus sublime, et la combler des dons les plus précieux, la prédestina toute entière ; il n'y eut ni avant ni après dans la pensée divine : cependant cet avant et cet après existent dans la réalisation du décret divin, et il nous est permis d'en rechercher la racine première en ce décret lui-même.

Auguste Vierge Marie permettez-nous de sonder autant qu'il nous est possible, avec le regard de la foi, les origines de vos grandeurs. Si nous ne vous connaissions pas, comment vous aimer assez, et si nous ne vous aimions pas, comment trouver le bonheur ici-bas et arriver à la félicité céleste ?

« Heureuse une âme qui connaît Dieu son Créateur, écrivait un des plus fidèles serviteurs de Marie[1] ; plus heureuse celle qui connaît aussi Jésus-Christ son Rédempteur ; mais très heureuse celle qui est arrivée jusqu'à la connaissance de la très sainte Vierge, la mère de son Créateur et de son Sauveur.

« Une âme n'est pas heureuse, pour avoir seulement été tirée du néant par la toute-puissance de Dieu, et formée à sa ressemblance ; car si elle ne le connaît pas, il vaudrait mieux qu'elle n'eût jamais reçu l'être. Mais elle commence d'être bienheureuse quand elle commence à le connaître, parce qu'elle a fait le premier pas nécessaire pour s'approcher de lui. *Accedentem ad Deum credere oportet quia est.*

[1] Le P. Louis François d'Argentan, Capucin. *Conférences théologiques et Spirituelles sur les Grandeurs de la T. S. V. Marie.*

« Elle devient beaucoup plus heureuse quand elle connaît Jésus-Christ le Dieu-Homme, et le Sauveur des hommes. Ce ne serait pas assez pour elle de connaître son Créateur, si elle ignorait son Rédempteur, car elle n'aurait point de part aux fruits de la Rédemption. Mais son bonheur devient fort grand quand elle le connaît: c'est une seconde démarche plus grande que la première pour s'approcher de lui.

« Toutefois elle ne sera jamais très heureuse, si elle ne connaît pas aussi la très-sainte Vierge Marie, la mère de son Créateur et de son Sauveur ; tant elle tient un rang élevé entre les plus hauts mystères de notre religion, et tant elle a une liaison inséparable avec les personnes divines ; de sorte qu'il ne suffirait pas à une âme, pour se garantir de la damnation éternelle, de connaître un Dieu en trois Personnes, ni de connaître un Dieu-Homme rédempteur général de de tous les hommes, si elle ne connaissait aussi une Mère-Vierge, la très-auguste Mère de son Créateur et de son Sauveur. Ces trois connaissances ont une liaison nécessaire et inséparable. Pour rendre une âme bienheureuse il faut qu'elle connaisse Dieu, Jésus-Christ et la Sainte Vierge. »

Marie nous pardonnera donc l'audace de notre entreprise, et même il nous est permis d'espérer, qu'elle daignera l'avoir pour agréable, parce que, comme le dit encore le pieux auteur que nous venons de citer: « Quoique les enfants ne fassent que bégayer, quoiqu'ils parlent sans éloquence, et qu'ils ne sachent pas encore former leurs paroles ; néanmoins ils plaisent toujours à leurs mères, parce que leurs bouches parlent de l'abondance du cœur. »

D'après l'opinion commune des Pères, Dieu a choisi entre les mondes possibles, pour le tirer du néant, le meilleur de tous, celui qui atteint le plus parfaitement le but qu'il se propose. Mais la bonté de tous ces êtres, parfaite dans l'ensemble, n'est pas absolue pour chacun d'eux. Dieu aurait pu créer des êtres plus parfaits en eux-mêmes et meilleurs que ceux qui nous entourent, un monde où il y eut moins de mal et plus de bien, un monde même d'où le mal fût absent ; mais c'est pour lui-même que Dieu a créé toute chose (*Prov.* XVI, 4) : *Universa propter semetipsum operatus est Dominus*, et il choisit le monde qui convenait le mieux à ce but suprême. C'est dans ce sens que les Pères du concile de Francfort écrivaient aux évêques d'Espagne: *Credamus Deum omnia velle quæ meliora sunt:* « Croyons que toutes les choses voulues de Dieu sont les meilleures. » Et Saint Augustin dit aussi[1] : « La jus-

[1] Justitia summi Dei factum est ut non modo fiant omnia, sed ita sint ut omnino melius esse non possint. » S. Aug. *lib. de Quantitate Animæ, cap.* 33.

« tice de Dieu a fait non seulement que toutes choses existent, « mais qu'elles soient telles qu'il n'y en ait point de meilleures « possibles. » Telle est encore l'enseignement de Clément d'Alexandrie, *Lib. VI Strom*, de S. Basile, *Hom.* XI *de diversis*, de S. Grégoire de Nysse *Orat. Catechist. cap.* I, de S. Cyrille d'Alexandrie, *Lib. II Thesauri*, et d'une multitude d'autres. Or Dieu se proposa de manifester sa gloire en faisant éclater principalement sa justice et sa miséricorde. Le Psalmiste nous l'enseigne lorsqu'il dit au Psaume LXXXIV : *Justitia ante ipsum ambulabit* : *La justice marchera devant lui*, et au Psaume CXLV : « *Miseratione ejus super omnia opera ejus* : *Ses miséricordes sont au-dessus de toutes ses œuvres.* Les œuvres de Dieu sont donc les meilleures qu'il ait pu accomplir, relativement et parce qu'elles sont les plus propres à manifester sa justice et sa miséricorde.

Ceci posé, il nous sera aisé de reconnaître que Dieu, dans son intention première, lorsqu'il a distingué Marie et l'a prédestinée, a predestiné tout d'abord en elle la mère du Rédempteur. Le Fils de Dieu avait accepté de venir sur la terre, son humanité sainte était prédestinée pour la filiation divine. *Prædestinatus est Filius Dei fieri.* Il fallait au fils de Dieu fait homme une Mère ; Dieu la choisit d'abord, se réservant de lui donner ensuite toutes les perfections, toutes les prérogatives en rapport avec cette dignité incomparable [1].

L'abbé Combalot, 1re *Conférence sur les grandeurs de Marie* s'exprime ainsi :

« L'Incarnation, dans le plan surnaturel, doit s'accomplir par la maternité divine de Marie. Marie doit engendrer dans le temps, ce même Fils que le Père engendre éternellement. Il existe donc une corrélation, une harmonie nécessaire entre la maternité divine et l'Incarnation. En sorte que si une simple mortelle est appelée à devenir mère du Fils de Dieu fait homme, le décret qui la prédestine à cette gloire est, pour ainsi dire, parallèle au décret qui prédestine le fils d'Adam à l'union personnelle avec le Verbe divin. Ainsi dans l'incommensurable sphère des idées divines et des types éternels de toutes choses, Jésus et Marie occupent le premier rang. »

S. Bernardin de Sienne exprime la même idée quand il dit [2] : « Vous avez été prédestinée, ô Marie ! dans la pensée di-

[1] Consultez : Salmaticenses, Tom. IX tract. 21 *de Incarnatione*, disp. 11, n. 30, et tous les autres Théologiens Thomistes auxquels il faut en joindre une multitude d'autres que cite Vega dans sa *Theologia Mariana*, n. 150.

[2] Tu ante omnem creaturam, in mente Dei prærordinata fuisti, ut Deum ipsum hominem procreares, *serm.* 15, c. 4.

« vine, avant et au-dessus de toute créature, pour engendrer « l'Homme-Dieu. »

Les preuves de cette vérité se trouvent d'abord dans la Sainte-Ecriture qui appelle expressément Jésus-Christ Notre Seigneur, le Premier-né de toute créature : *Primogenitum omnis Creaturæ*. Saint Paul le nomme ainsi dans l'Epître aux Colossiens (I, 15) et bientôt après il ajoute : *Et ipse est ante omnes : Et il est avant tous les autres*. Pour qu'il fût évident qu'il parlait bien du Fils de Dieu fait homme et considéré comme notre Rédempteur il avait dit d'abord, au verset quatorzième : *In quo habemus Redemptionem per sanguinem ejus : En qui et par le sang de qui nous sommes rachetés*. Et au verset dix-huitième il ajoute : *Primogenitus et mortuis : Il est le Premier né d'entre les morts*.

D'après la Sainte-Ecriture, Jésus-Christ apparaît donc en qualité de Rédempteur, dès l'origine des choses, il précède toute créature dans l'intention de Dieu. Il doit en être de même pour la Bienheureuse Vierge Marie, considérée comme mère de ce Rédempteur divin, parce que, selon la remarque de Suarez[1] : « La Mère ne fut pas séparée du Fils, « dans l'élection divine » elle est corrélative à son Fils et le Fils ne put être connu et prédestiné comme Fils sans que la Mère fût en même temps connue et prédestinée comme Mère. Or Jésus-Christ ne fut pas prédestiné autrement que comme Fils de l'homme, c'est le titre qu'il aime à se donner dans le saint Evangile, pour glorifier sa Mère qui doit, à juste titre, être appelée, comme l'Esprit-Saint la nomme en effet dans l'Ecclésiastique : *La première-née avant toute créature : Primogenita ante omnem creaturam*. Il est donc vrai de dire, au témoignage même de nos saints Livres, que Dieu qui prédestina Marie avant toute créature, la prédestina, dès le premier moment, à la Maternité divine.

Cette vérité n'a pas été ignorée des saints Pères, et ils se sont fait une joie de la proclamer à l'honneur de Marie. C'est ainsi que nous lisons dans saint Irenée[2] : « Pourquoi « donc le mystère de l'Incarnation ne s'accomplit-il pas sans « le consentement de Marie ? » Et à cette question le saint Docteur répond : « Parce que c'est la volonté de Dieu qu'elle « soit le principe de tous les biens. » Or c'est bien en qualité de Mère du Rédempteur que Marie a donné son consentement à l'œuvre de l'Incarnation. De même donc que Jésus-Christ a été premièrement prédestiné comme Rédempteur,

[1] *Suarez. Tom.* II *in* 3 *p. distinct.* 1, *sect.* 3.

[2] Quid est quod sine consensu Mariæ non perficitur Mysterium Incarnationis ? Quia nempe vult illam Deus omnium bonorum esse principium. S Ireneus. Lib, III *adv. Valentinum*, cap. 32.

dans la pensée de Dieu, de même aussi ce fut comme Mère du Rédempteur que Marie fut premièrement prédestinée, dans le plan divin, puisque, sans elle, l'œuvre de la Rédemption devenait impossible.

S. Isidore de Thessalonique parle dans le même sens[1] : « A cause d'elle, dit-il, l'homme fut créé au commence-« ment, et tout ce qui fut produit en faveur de l'homme. » Ainsi, d'après ce saint Docteur, tout a été créé pour Marie, comme tout, et Marie elle-même, l'avait été pour Jésus-Christ. De même que l'homme a été tiré du néant à cause du Christ considéré comme Rédempteur, de même il a été créé à cause de Marie considérée comme la Mère de ce Rédempteur divin, premier-né de toute créature.

Citons encore ces paroles de saint Bernard sur lesquelles Suarez base sa doctrine[2] : « Vous avez été prédestinée avant « toute créature, dans la pensée de Dieu. Comme le Christ « qui a été prédestiné en qualité de Rédempteur, ainsi vous « l'avez été vous-même en qualité de Mère du Rédempteur. » S'adressant à l'auguste Mère de Dieu, saint Bernardin de Sienne s'exprime ainsi : « Vous avez été prédestinée dans la pen-« sée de Dieu, avant toute créature, pour que vous enfantiez « Dieu lui-même comme homme. »

L'intention première de Dieu ayant été, de l'avis des Pères, de créer le monde qui manifesterait, de la manière la plus éclatante, sa justice et sa miséricorde, rien n'était plus propre à cette fin, qu'un monde racheté par Dieu lui-même, au prix de l'humiliation et de la souffrance ; ce fut donc comme Rédempteur que Jésus-Christ fut prédestiné, et comme Mère du Rédempteur que Marie le fut après lui et à cause de lui. La justice de Dieu ne pouvait recevoir un plus magnifique hommage que celui du Verbe divin se revêtant d'une chair humaine et passible, pour lui payer la dette énorme contractée par le péché.

Dieu exige une réparation complète pour l'outrage qui lui a été fait : Jésus-Christ Dieu et homme à la fois, donne à la justice de Dieu, c'est-à-dire à sa propre justice, cette réparation avec surcroît ; magnifique spectacle qui fait bien comprendre la grandeur de Dieu et sa justice.

En même temps la miséricorde divine resplendit d'un éclat infini. Par la grâce de cette rédemption, à cause de l'humiliation et des souffrances du Verbe incarné, la Vierge

[1] Propter ipsam initio creatus est homo, et quidquid productum est propter hominem. Isid. Thessal. *Serm. de Annunt.*

[2] Tu ante omnem creaturam in mente Dei prædestinata fuisti ; quemadmodum Christus qui prædestinatus est qua scilicet Redemptor, adeoque et ipsa qua Mater Redemptoris. Suarez, *tom.* 2 *in* 3 *part. diss.* 1 *sect.* 3.

Marie sera préservée de toute tache et élevée à un degré de gloire incomparable ; des millions et des millions d'esprits célestes seront préservés de la chute que feront d'autres esprits non moins parfaits sortis de leurs rangs ; Adam tombera il est vrai comme les Anges infidèles, et entraînera dans l'abîme après lui tous ses descendants, Marie seule exceptée ; mais il sera relevé, et une multitude innombrable de bienheureux sortiront de sa race. Œuvre merveilleuse de la miséricorde du Seigneur, et qui justifie bien le choix de Dieu en faveur d'un monde qui aurait besoin d'un Rédempteur. Supposez qu'Adam n'eût pas péché et que le Verbe divin se fût incarné néanmoins, qu'eût-il pu faire pour manifester la justice de Dieu et sa miséricorde, dans un monde où il n'aurait trouvé ni pécheurs à transformer ou à punir, ni justes à récompenser de leurs mérites, ni malheureux à délivrer de leurs maux ? Le Verbe incarné et sa Mère n'eussent plus été les mêmes, leur grandeur n'aurait plus brillé du même éclat, s'ils n'avaient pas été le Rédempteur et la Mère du Rédempteur. Aussi la sainte Eglise se réjouit-elle de la chute première, et toute couverte encore des vêtements de deuil qu'elle a pris pour pleurer la mort sur la croix de son divin Epoux, elle s'écrie : « O bienheureux « péché d'Adam : *O felix Adæ peccatum* ! O bienheureuse « faute qui nous a valu un tel Rédempteur ! » Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même n'a-t-il pas dit[1] : *Je suis venu pour qu'ils aient la vie, et la possèdent avec plus d'abondance.* qu'ils ne l'auraient eue, s'il n'était pas venu, si le Rédempteur n'avait pas été nécessaire ? Et saint Bernard commentant ce texte de l'Apocalypse : *Un grand signe apparut dans le ciel : Apparuit signum magnum in cælo*, dit aussi[2] : « Un « homme et une femme nous ont fait beaucoup de mal : « mais grâces soient rendues au Seigneur ! par un homme et « par une femme toutes choses ont été réparées, et non sans « un immense profit pour nous. »

Ajoutez à ces considérations que dans l'état d'innocence il n'y aurait ni d'aussi nombreux ni d'aussi précieux sacrements. L'Eucharistie n'existerait pas ; pour tout sacrifice nous ne pourrions offrir au Seigneur que les fruits de la terre puisque la croix n'aurait pas été dressée sur le Golgotha.

D'où nous pouvons conclure qu'il était infiniment préférable, pour la gloire de Dieu et pour l'humanité elle-même, que

[1] Veni ut vitam habeant et abundantius habeant. S. JOAN. X, 10.

[2] Vehementer nobis vir unus et mulier una nocuere ; sed Deo gratias ! qui per unum nihilominus virum et mulierem unam omnia restaurantur, nec hoc sine magno fœnore gratiarum. S. BERNARD. *in* APOC.

le monde eût besoin d'un Rédempteur, que le Fils de Dieu fût prédestiné de toute éternité à nous racheter, et par conséquent Marie à être la Mère de celui par qui nous serions réconciliés avec la justice de Dieu.

Voici donc quel serait l'ordre des décrets divins, d'abord dans l'intention de Dieu, et ensuite dans l'exécution de ce qu'il avait résolu de faire. Souvenons-nous toujours que toutes ces distinctions ne sont que pour nous accommoder à la faiblesse de l'intelligence humaine, qu'il n'y a réellement en Dieu qu'une seule et unique pensée, une seule et unique volonté, et que cette pensée, cette volonté unique de Dieu ne diffère pas de sa divine essence.

Dieu dans le mystère insondable de son éternelle sagesse délibère en lui-même, et forme le plan du monde qu'il a choisi de créer pour sa gloire.

Il dit d'abord : Je veux envoyer le Christ avec mission de racheter le monde, et la Bienheureuse Vierge Marie comme coopératrice de l'œuvre de la Rédemption. Ils seront les deux premiers et les deux principaux éléments qui contribueront à manifester ma gloire.

Il dit ensuite : Je veux la création d'Adam et de sa postérité, et je veux permettre qu'ils tombent, afin qu'ils se relèvent et parviennent ainsi à un état plus heureux, par la grâce du Rédempteur et de sa Mère.

En troisième lieu, il dit : Au Christ réparateur, j'ajoute tous les élus aussi bien les Anges que les hommes.

Enfin il dit encore : Je donnerai l'existence à toutes les autres créatures à cause des élus. — C'est la parole de saint Paul aux Corinthiens (III, 23): *Tout est pour vous, vous êtes pour le Christ et le Christ est pour Dieu: Omnia vestra sunt, vos autem Christi, Christus vero Dei.*

Mais dans l'exécution du plan qu'il a formé, l'ordre suivi de Dieu est différent. C'est ainsi que l'architecte creuse d'abord les fondements de l'édifice, quoiqu'il ait pensé premièrement au corps même du monument qu'il se propose d'élever.

Dieu crée l'homme dans l'état d'innocence ; en second lieu il permet la chute d'Adam ; il envoie ensuite le réparateur ; enfin il met quelques-uns de ceux qui ont été rachetés en possession de la gloire.

A la doctrine que nous venons d'exposer, et qui présente Jésus-Christ comme prédestiné, dès le premier moment, à racheter les hommes, et Marie, à donner le jour au divin Rédempteur, on pourrait faire quelques objections, et dire par exemple : saint Pierre, au chapitre second de sa première épître, dit de Jésus-Christ : *Nous avons été guéris par*

ses souffrances : Cujus livore sanati sumus, et compare ainsi les souffrances de Jésus-Christ à un médicament précieux posé sur nos blessures. Le médicament suppose les blessures qu'il doit guérir : il a fallu que nos péchés fussent prévus de Dieu avant qu'il y préparât un remède. Saint Ambroise dit aussi, d'accord avec les autres Pères, que l'unique cause de la venue du Christ sur la terre est le péché[1]. Il était donc nécessaire que les péchés des hommes, et par conséquent l'existence des pécheurs fussent prévus et permis avant la prédestination de Jésus-Christ.

En réalité cette nécessité n'existait pas. L'intention primitive de Dieu fut que le Verbe divin descendît sur la terre comme Rédempteur et qu'il eût une mère pour lui ouvrir la porte du monde créé. Mais de qui serait-il le Rédempteur, quels péchés aurait-il à expier sur la croix? Cette question n'était qu'accessoire et dépendante de la première ; elle ne devait être réglée qu'en second lieu.

On pourrait dire encore que si le Christ et son auguste Mère sont la cause finale de tous les êtres créés après eux, si la chute des hommes a été permise pour que le Fils de Dieu fût leur Rédempteur, il y a là quelque chose qui répugne à la bonté divine : on ne permet pas qu'un malheureux se blesse pour donner à un médecin habile l'honneur de le guérir. Mais il faut considérer que Dieu n'a permis la chute de l'homme que pour lui procurer un plus grand bien, de même qu'un médecin, puisque nous avons pris cette comparaison, fait parfois à un malade une opération douloureuse pour lui rendre une santé parfaite. C'est ainsi que Dieu permit la chute de Pierre pour le rendre inébranlable à l'avenir, l'incrédulité de Thomas pour que sa foi fût plus ardente, les fautes de Madeleine pour l'enflammer de charité. Dieu permit le péché d'Adam, mais en le permettant, il ne diminua pas le nombre des élus ; il en est même beaucoup peut-être qui arriveront au bonheur du ciel grâce à cette heureuse faute et à la Rédemption, qui eussent été perdus éternellement si Adam n'avait pas péché. Notre condition, en effet, n'eût pas été meilleure que celle de nos premiers parents, comme eux nous aurions pu tomber, et les moyens pour nous relever n'eussent été ni si nombreux ni si efficaces.

Rien ne nous empêche donc de saluer Marie notre Mère comme la première des prédestinés ; et c'est en qualité de Mère du Rédempteur que Dieu l'a regardée et élue de toute éternité. Il n'y eut point un instant, fût-il plus rapide que

[1] Quæ enim est causa Incarnationis nisi ut caro quæ perierat redimeretur ? S. Ambr. lib. I *de Incarnatione, cap.* III.

l'éclair, pendant lequel le Verbe divin ne la connût et ne l'aimât comme sa Mère. O Marie de toute éternité aussi Dieu vous a prédestinée pour servir de Mère à ceux que sauverait son Fils. Regardez nous comme vos enfants, protégez-nous toujours.

« Qu'il est doux, ô Marie ! pour un cœur qui vous est dévoué, de sentir par l'amour, et d'apercevoir au rayon de la grâce, que vous seule, avec Jésus-Christ, occupez le point central de toutes les inventions de la Sagesse éternelle ! Qu'il est doux de savoir que le regard de votre céleste Epoux se repose éternellement sur le mystère de vos gloires ! Que j'aime à me perdre dans ce monde sans borne des pensées éternelles pour contempler avec un filial amour, l'idée typique qui est l'image de vos saintes et immortelles destinées. *Ordonnée*, par le Roi Immortel, à l'incompréhensible honneur d'une fécondité divine, vous donnerez, par Jésus-Christ votre Fils, à l'univers créé, un but suprême qui sera infini. Vous verserez sur toutes les existences, par l'humanité déifiée de votre Fils, une gloire au-delà de laquelle Dieu lui-même ne saurait aller. Le mystère de vos grandeurs, ô bienheureuse Vierge ! sera le motif déterminant de l'œuvre immense de la création ; c'est vous qui, dans le plan surnaturel, répandrez sur le monde les richesses de la grâce et les divines splendeurs de la gloire[1].

§ II. — *Marie prédestinée à la maternité divine avant de l'être à la plénitude de la grâce.*

La maternité de l'auguste Vierge Marie ne ressemble pas à celle des autres femmes. Elle est mère sans doute, mais le fruit divin de ses entrailles ne doit pas le jour à l'union de deux créatures humaines. Sa naissance est d'un ordre à part, dans lequel la nature n'a pas à réclamer ses droits. Elle est un miracle de la toute-puissance divine, elle rentre dans l'ordre surnaturel, ou plutôt elle en est la merveille : c'est la naissance d'un Dieu. La femme de l'Evangile qui s'écriait au milieu de la foule, pour glorifier la Mère de Jésus : *Bienheureux le sein qui vous a porté, bienheureuses les mamelles qui vous ont nourri*, comparait Marie aux autres mères ; elle ne comprenait pas, elle ignorait le mystère de sa maternité divine. Pour louer dignement Marie, elle aurait dû dire: *Bienheureux le sein qui vous a porté* par la vertu de l'Esprit-Saint, vous qui êtes à la fois homme et Dieu véritable. — La maternité partage des autres mères n'est rien si on la

[1] Combalot *Conférences sur les Grandeurs* de la Sainte Vierge, 1e Confer.

compare à celle de Marie, dont le fruit fut Dieu lui-même revêtu de la nature humaine. C'est à Dieu que Marie donne ses soins maternels, c'est avec Dieu qu'elle contracte ce lien étroit de parenté qui relie la mère à son fils. Que les mères ordinaires soient prédestinées à l'existence et même à la grâce et au bonheur céleste, avant de l'être à la maternité qui est un accident de leur vie sur la terre, rien de plus juste et de plus naturel : mais Marie, prédestinée tout d'abord à la maternité divine, a le droit de n'être pas rangée au nombre des autres femmes, et nous pouvons nous demander si Dieu a fait pour elle encore une exception nouvelle, et s'il l'a prédestinée à la maternité avant de lui assigner le degré incomparable de grâce et de gloire dont elle a été revêtue.

Si nous en croyons les grands Théologiens[1] qui ont traité cette question, nous devrons reconnaître que Dieu a voulu d'abord que Marie fût élevée à la dignité de Mère de Dieu, et qu'après avoir rendu ce décret souverain, il prépara à celle qu'il avait choisie entre toutes les créatures, pour cet honneur incomparable, la grâce et la gloire en rapport avec lui.

Les saints Pères sont unanimes à proclamer que Dieu a comblé Marie de tant de dons précieux, en vue de sa maternité, cause finale de toutes les grâces qui lui ont été faites, et de la gloire qui lui est échue, lorsque Dieu l'a élevée au-dessus de tous les Chœurs célestes et de tous les Saints.

Ecoutons la voix de S. Augustin[2] le plus illustre d'entre les Pères : « Ce qui nous fait connaître, » dit-il, « l'abondance « des grâces que Marie a reçues, c'est qu'elle a mérité de con- « cevoir et d'enfanter Dieu lui-même. » Un des Pères les plus anciens, S. Sophonias, s'exprime ainsi dans un sermon sur l'Assomption de la Sainte Vierge[3] : « Parce qu'elle a été choi- « sie et prédestinée pour être la Mère de Dieu, elle a été digne « d'être saluée par l'Ange, *pleine de grâce*. « S. Cyprien[4] dit à son tour : « La plénitude de la grâce était due à la « Mère du Christ. » S. Athanase[5], S. Jean Damascène[6], saint Ildéfonse[7], saint Anselme[8], saint Bonaventure[9] pro-

[1] Suarez, Tom. 2 *in* 3 *part. q.* 27, *disp.* 1 *sect.* 3. Christophe de Vega *de Theologia Mariana*, n. 197, et autres.

[2] Inde novimus tantam gratiam illi esse collatam, quia Deum concipere meruit ac parere. S. August. *Lib. de Natura et gratia, cap.* 26.

[3] Ob hoc quod Dei Genitrix electa et prælecta fuit, jure ab Angelo salutatur gratia plena. Sophon. *serm. de Assumpt.* inter opera B. Hieronymi.

[4] Matri plenitudo gratiæ debebatur. Cyprianus, *Serm. de Nativ. Christi.*

[5] S. Athanas. *Serm.* de *Sacratissima Virgine.*

[6] S. Damascen. *Orat.* 1 *de Dormitione B. Virginis.*

[7] S. Ildef. *Lib. de Virginitate B. Virginis cap.* 2.

[8] S. Anselm. *Liber de conceptu Virg.* c. 18.

[9] S. Bonavent. *Speculum B. Virginis caput* 5.

clament la même vérité, et S. Thomas d'Aquin[1] donne en ces termes la dernière note de ce magnifique concert : « La Bienheureuse Vierge Marie fut unie au Christ par les « liens de la parenté la plus étroite, parce qu'il reçut d'elle « la nature humaine, et par conséquent, elle dut recevoir de « lui la plénitude de la grâce. » Ainsi d'après les saints Pères, Marie fut comblée de grâces à cause de sa divine maternité. Ce fut donc la maternité de Marie que Dieu voulut d'abord ; ce fut sa Mère, qu'il vit en elle, avant d'y considérer la créature parfaite, plus belle à elle seule que toutes les autres créatures ensemble.

Ce n'est pas sans appuyer leur enseignement sur de puissants motifs que les Pères ont aussi parlé de la prédestination de Marie. La préservation de la tache originelle, et le magnifique ensemble de dons naturels et surnaturels que Dieu daigna mettre en cette créature privilégiée, ne lui furent pas accordés par hasard, et sans que Dieu se proposât un but digne de son infinie sagesse. Il n'agit pas sans raison qui le détermine, à l'égard des autres créatures ; comment le ferait-il pour Marie ? En tout, Dieu, se propose une fin, et lorsque Dieu prédestinait Marie à recevoir des grâces sans mesure et une gloire suprême, il avait son but, rendre Marie digne de la Maternité qui lui était réservée. Rien n'aurait justifié aussi bien que ce dessein de Dieu sa libéralité infinie à l'égard de l'auguste Vierge. Il avait choisi Marie pour sa Mère, et à cause de ce choix, il épuisait les ressources de sa sagesse et de sa puissance à l'enrichir de ses dons.

D'après la doctrine de S. Thomas[2] acceptée par la plupart des Théologiens, Jésus-Christ Notre-Seigneur fut prédestiné à être le Fils naturel, et non par adoption, de Dieu, avant de l'être au bonheur auquel il avait droit en cette qualité, parce que la filiation divine est quelque chose de plus élevé que la béatitude, à cause de l'union intime qu'elle établit avec Dieu. Il en sera de même pour la bienheureuse Vierge Marie ; elle sera prédestinée à la maternité divine avant de l'être simplement à la béatitude, parce que la gloire même des bienheureux s'efface et disparaît, si on la compare à la dignité dont est revêtue Marie, en dehors même de son bonheur et de sa gloire. Il est plus noble et plus grand sans doute d'être réellement et naturellement la Mère de Dieu, que d'être au nombre de ses Saints et de ses enfants adoptifs.

[1] Beata Virgo propinquissima Christo fuit secundum humanitatem, quia hic ab eo accepit humanam naturam, et ideo præ cæteris majorem debuit a Christo gratiæ plenitudinem obtinere. S. Thom. 3 *p. q.* 27. *a.* 5 *in concl.*

[2] S. Thom. 3 *p. q.* 24, *a.* 1 *et* 2.

Un fils adoptif n'est jamais un fils véritable, et jamais l'union des Saints avec Dieu, quelqu'étroite qu'elle soit, n'égalera celle de Marie avec Jésus formé de son sang, porté dans son sein et nourri de son lait virginal.

« Tandis que Dieu est avec tous les Saints, dit saint Bernard, il est spécialement avec Marie, se lie et s'unit à elle, par une conjonction si intime, qu'il se joint, non seulement à la volonté, mais encore à la chair de Marie, de sorte que sa substance et celle de la Vierge ne font qu'un seul Jesus-Christ, ou que plutôt un seul Jesus-Christ en est fait, qui, sans être fait tout entier de la Vierge, est cependant tout entier de Dieu et tout entier de la Vierge, car il n'y a pas deux fils, mais un seul, fils de l'un et de l'autre[1]. »

§ III. — *Marie prédestinée gratuitement.*

Dieu nous accorde gratuitement tous les biens, que nous tenons de la libéralité infinie, et lorsqu'il couronne au Ciel les mérites des Saints, ce sont ses propres dons qu'il couronne. Il en est ainsi pour toutes les créatures; il en est ainsi pour l'auguste Vierge Marie, elle-même. Sa prédestination à la maternité divine et à la gloire est purement gratuite et indépendante de ses mérites. Tous les Théologiens néanmoins ne croient pas qu'il en soit ainsi. Vasquez[2] et plusieurs autres enseignent que Marie fut choisie de Dieu, aussi bien pour la

[1] Et nunc quomodo dicitur, *Spiritus sanctus superveniet in te et Virtus Altissimi obumbrabit tibi?* Numquid potuit repleri gratia, et necdum habere Spiritum Sanctum, cum ipse sit dator gratiarum? Si autem jam Spiritus Sanctus in ea erat, quomodo adhuc tanquam superventurus repromittitur? An forte ideo non dixit simpliciter, *veniet in te*, sed addidit, *super*, quia et prius quidem in ea fuit per multam gratiam, sed nunc supervenire nuntiatur, propter abundantioris gratiæ plenitudinem, quam effusurus est super illam? At vero cum plena jam sit, illud amplius quomodo capere poterit? Si autem plus aliquid capere potest, quomodo et ante plena fuisse intelligenda est? An prior quidem gratia ejus tanquam repleverat mentem, sequens vero etiam ventrem perfundere debet? *quatenus scilicet plenitudo divinitatis, quæ ante in illa, sicut et in multis Sanctorum spiritualiter habitabat, etiam sicut in nullo Sanctorum corporaliter in ipsa habitare incipiat?*.....

Ideoque quod nascetur ex te Sanctum vocabitur Filius Dei, id est, non solum qui de sinu Patris in uterum tuum veniens obumbrabit tibi, sed etiam, id quod de tua substantia sociabit sibi, ex hoc jam vocabitur Filius Dei, quemadmodum et is qui a Patre est ante sæcula genitus, tuus quoque a modo reputabitur filius. Sic autem et quod natum est ex ipso Patre, erit tuus, et quod nascetur ex te, erit ejus; ut tamen non sint duo filii, sed unus. Et licet aliud quidem ex te, aliud ex illo sit; jam non tamen cujusque suus, sed unus utriusque erit filius. D. Bernard. *hom.* IV *super Missus est*, n. 3, 4.

[2] Vasquez. *in* 3 *part. dip.* 23, *cap.* 4.

maternité divine que pour la gloire, en vue de ses mérites que Dieu prévoyait de toute éternité. Mais Suarez[1] embrasse l'opinion contraire : « Il est certain, dit-il que la bienheu-« reuse Vierge fut choisie de toute éternité et prédestinée, non « seulement à la grâce et à la gloire, mais aussi à la dignité « de Mère de Dieu avant aucune prévision de ses mérites. » Les Théologiens des diverses écoles ont généralement adopté ce sentiment, le plus glorieux pour Marie et le plus en rapport avec la libéralité divine. Il a, du reste, les fondements les plus solides dans la sainte Ecriture, dans les écrits des Pères et dans la raison théologique[2].

Saint Paul nous enseigne que Dieu choisit ses élus librement : leur prédestination n'est pas une dette qu'il acquitte, un mérite qu'il récompense. On lit dans l'Epître aux Ephésiens[3] : *Dieu nous a élus en Jésus-Christ, avant la création du monde, par l'amour qu'il nous a porté, afin que nous fussions saints et irrépréhensibles devant ses yeux, nous ayant prédestinés par un effet de sa bonne volonté, pour nous rendre ses enfants adoptifs par Jésus-Christ, afin que la louange et la gloire en soit toute donnée à sa grâce.* Et plus loin il ajoute : *C'est aussi en lui que l'héritage céleste nous est échu comme par sort ayant été prédestinés,* non par nos mérites, mais *par le décret de celui qui fait toutes choses selon le dessein et le conseil de sa volonté.* Aucune allusion n'est faite dans les paroles du saint Apôtre, aux mérites qui auraient pu déterminer le choix de Dieu en faveur des élus : tout dépend de sa volonté seule. Et s'il en est ainsi pour ceux qu'il a destinés à un ministère inférieur, pour l'ange et pour l'homme à qui il a dit : « Tu seras mon serviteur, tu seras mon ministre, tu seras mon Apôtre, » à plus forte raison doit-il en être de même pour celle qui fut prédestinée à la divine maternité. Les mérites prévus des Anges n'ont pas été considérés, ils n'ont compté pour rien lorsque Dieu les a choisis pour ses serviteurs : et quels mérites en effet pourraient permettre à une simple créature de prétendre à ce sublime ministère? Il en est de même pour

[1] Certum est Beatam Virginem fuisse ab æterno electam et prædestinatam tum ad gratiam et gloriam, tum etiam ad dignitatem Matris Dei, ante omnia illius merita prævisa. SUAREZ, *tom.* 2 *in* 3 *p. disp.* 1 *sect.* 3.

[2] 3. Benedictus Deus et Pater Domini nostri Jesu Christi, qui benedixit nos in omni benedictione spirituali in cœlestibus in Christo.

4. Sicut elegit nos in ipso ante mundi constitutionem, ut essemus sancti et immaculati in conspectu ejus in charitate.

5. Qui prædestinavit nos in adoptionem filiorum per Jesum Christum in ipsum, secundum propositum voluntatis suæ.

6. In laudem gloriæ gratiæ suæ....

11. In quo etiam et nos vocati sumus prædestinati secundum propositum ejus qui operatur omnia secundum consilium voluntatis suæ. EPHES. I.

l'auguste Marie ; ses mérites prévus, quelque grands qu'ils dussent être, auraient toujours été infiniment au-dessous de la dignité suprême à laquelle voulait l'élever la divine bonté. Il était plus digne de Dieu et de Marie que tout lui fût donné gratuitement, et que l'Ange pût lui dire : « *Je vous salue pleine de grâce* : des trésors incomparables de beauté et de grandeur sont en vous ; vous en êtes remplie, et c'est du pur amour de Dieu, de sa pure munificence que vous les avez reçus. Ce sont des grâces. » L'auguste Vierge Marie elle même proclama cette vérité dans son admirable cantique lorsqu'elle s'écria : « Mon âme glorifie le Seigneur, parce qu'il a re-« gardé l'humilité de sa servante », c'est-à-dire son néant et non pas son mérite : *Magnificat anima mea Dominum.... Quia respexit humilitatem ancillæ suæ.* S. Bernard [1] exprime ainsi cette pensée : « Marie ne met pas en avant son mérite ; elle re-« cherche la grâce. »

S. Augustin [2] dit quelque part à ce propos : « Pourquoi arrive-t-il qu'entre deux enfants également coupables du péché originel, l'un soit choisi de Dieu et l'autre délaissé ? Pourquoi, entre deux hommes également impies, l'un « est-il appelé de Dieu et suit-il la voix qui l'appelle, « tandis que l'autre n'est pas appelé ou du moins ne l'est pas de même ? Pourquoi, entre deux justes, l'un persévère-t-il dans le bien jusqu'à la fin, tandis que l'autre n'obtient pas la grâce de la persévérance ? Ce sont là, dit le saint Docteur, des jugements insondables de Dieu, » des difficultés qu'il est impossible de résoudre en s'appuyant sur les mérites prévus de ceux qui sont choisis ou délaissés. Il en est de même pour Marie qui reçut de Dieu des dons excellents entre tous, et fut choisie pour être la Mère de Jésus-Christ et pour s'élever en gloire au-dessus de tous les Saints. On ne peut pas dire qu'elle ait mérité un honneur sublime à ce point, mais seulement qu'il a plu au Très-Haut, dans l'insondable profondeur de ses jugements, de la lui accorder. La vocation des autres élus à la gloire est une grâce toute pure : nul homme ne peut efficacement coopérer à ce choix primitif que Dieu a fait en le prédestinant. Il en est de même de Marie : il était impossible qu'elle méritât en aucune manière d'être choisie

[1] Maria non prætendit meritum sed gratiam quærit. S. Bernard. *serm. de Nativ. B. Virginis.*

[2] In duobus parvulis peccato originali pariter obstrictis, cur iste assumatur, ille relinquatur ; et ex duobus ætate jam grandibus impiis, cur iste vocetur ita ut vocantem sequetur, ille autem non vocetur, aut non ita vocetur ; ex duobus autem piis, cur huic donetur perseverantia usque in finem, illi autem non donetur, inscrutabilia sunt judicia Dei. S. Aug. *lib. de Bono perseverantiæ, cap.* 9.

préférablement à toute autre, pour la dignité de Mère de Dieu, et pour la gloire incomparable, suite nécessaire de cette dignité.

D'après S. Thomas[1], toute volonté, lorsqu'elle est sage, procède ainsi : elle s'attache d'abord à la fin, et ensuite aux moyens nécessaires pour l'atteindre. Peut-on imaginer une volonté plus sage et plus parfaitement ordonnée que la volonté divine? Dieu a voulu, de toute éternité, donner à Marie une telle abondance de grâces spirituelles, et à ces grâces une telle efficacité, que Marie s'élevât au-dessus de tous les Anges et de tous les hommes, en mérite et en gloire : mais pourquoi l'a-t-il voulu sinon pour que Marie fût digne de donner le jour au Verbe incarné? Cette divine Maternité était le but : les grâces et les dons de toutes sortes, les mérites acquis à l'aide de ces dons n'étaient que des moyens : la grâce première, la prédestination à la Maternité ne pouvait avoir pour motif déterminant les moyens eux-mêmes destinés à la préparer. Et parce que la prédestination de Marie à cette auguste dignité était toute gratuite, de la part de Dieu, les grâces qui lui étaient destinées pour l'y préparer l'étaient nécessairement aussi.

C'est donc de la libéralité infinie de votre divin Fils, ô Marie, que vous avez reçu toute chose. Vous n'en revendiquez rien pour vous-même : vous êtes heureuse de devoir tout à celui qui s'est donné tout entier à vous, et vous croiriez faire injure à sa bonté en regardant ses dons, non comme de purs gages de son amour, mais comme une dette payée à vos mérites.

Personne ne peut douter cependant, dit le P. Justin de Mierkow[2] que, la bienheureuse Vierge Marie a été disposée et préparée dignement, et que par conséquent, elle a mérité d'un mérite de convenance, *de congruo*, pour employer l'expression consacrée, d'être la Mère de Dieu. Dieu la choisit pour Mère à cause de ses excellentes qualités d'esprit, de sa belle virginité, de son insigne sainteté de vie, de son humilité et de ses autre vertus. Il n'eût pas choisi, en effet, un vase gâté et sali, rempli de toute espèce de souillures, une femme inconvenante, bavarde, querelleuse, superbe et impudique. Il a dû en choisir une qui fût très honnête, très pudique, très chaste, très sainte et très prompte à son devoir. Voilà les mérites qui valurent *de congruo* à Marie d'être la Mère de Dieu. L'église le chante : « Reine du Ciel, réjouissez-vous, « parce que celui que vous avez mérité de porter dans votre

[1] *S. Thomas, p. q.*, 23, *a*, 4.

[2] *Conf. [illegible] sur les litanies de la T. S. V.* 12e *Conf.* trad. par A. Ricard

« sein est ressuscité : » *Regina Cœli lætare, quia quem meruisti portare resurrexit.*

Les Saints Pères l'enseignent clairement.

Saint Jérôme écrivant à Eustochium lui dit : « Elle a *mérité* d'être l'épouse de cet ouvrier, par qui les clefs mêmes « ont été données. » Dans sa XXIIe *Lettre*, il ajoute : « Propo« sez-vous Marie, Marie dont la pureté fut si grande qu'elle « *mérita* de devenir la Mère du Sauveur. »

S. Augustin, dans son livre *de la sainte Virginité*, dit : « Elle *mérita* de concevoir et d'enfanter Celui de qui il est « certain qu'il n'a point commis de péché. »

Eusèbe Emissène dit dans son Homélie pour le mercredi après le IIIe Dimanche de l'Avent : « Seule, elle a *mérité* de de« venir la Mère du Sauveur. »

Le Vénérable Bède dans son *Commentaire sur saint Luc* : « Elle mérita d'engendrer le Maître du monde, et la lumière « éternelle, des siècles. »

S. Grégoire, dans son *Commentaire sur le* Ier *livre des Rois, ch.* I : « Elle porta le sommet de ses mérites jusqu'au « trône de la divinité. »

Ces textes des Pères, et d'autres que l'on pourrait citer sont précis, et l'on y verrait même plus qu'un simple mérite de convenance, s'il n'était évident et si S. Thomas et les grands Théologiens avec lui n'enseignaient qu'aucune créature, quelque parfaite qu'on la suppose, ne peut mériter, dans le sens rigoureux du mot, la moindre grâce du Seigneur, à plus forte raison la grâce incomparable de la Maternité divine.

Le Dieu très bon et très-grand a daigné venir en ce monde et se faire homme, par un effet de sa grâce, et par l'effet seul de son amour pour nous. Mais il a voulu par certaines dispositions préparer le monde à le recevoir dignement, et à mériter son avènement, non point *de condigno*, mais bien, *de congruo*. Il avait résolu d'accomplir l'œuvre de son Incarnation avec d'autant plus d'empressement que ce mérite aurait lieu plus tôt. Voilà comment les Saints de l'Ancien Testament ont, par leurs mérites et leurs prières assidues, obtenu l'avancement de l'avènement du Messie, non point que la justice l'exigeât, mais parce qu'il était équitable et convenable que Dieu écoutât ses amis lui demandant des choses justes. Il voulait avec raison se faire homme, à la condition que les mérites et les ardentes prières de tant de Saints le précédassent, et demandassent l'accélération de cette venue. C'est pourquoi, satisfaisant en quelque sorte à leurs désirs, Dieu leur promettait de temps en temps de hâter son bienfait. Ainsi on lit dans Isaïe (XLI, 14) : *Celui qui vient ouvrir ar-*

rivera bientôt. Dans Daniel (IX, 23 et 24), il est dit à ce saint Prophète: *Dieu a abrégé le temps de soixante-et-dix semaines... parce que vous êtes un homme de désirs.* Quand les saints Patriarches demandent dans les Psaumes (LXXVIII, 8, et XI, 6): *Que vos miséricordes nous préviennent promptement*, il leur est répondu : *Je me lèverai maintenant à cause de la misère de ceux qui sont sans secours, et du gémissement des pauvres.* Et comme l'explique la Glose : « C'est pour cela que le Fils de « Dieu a hâté son Incarnation. »

Or, ce mérite de convenance n'a pas été comblé jusqu'à ce que la Vierge Marie vînt au monde, et amenât enfin Dieu du Ciel en terre par ses mérites et sa prière. Elle mit la dernière main à cette œuvre, car elle pria Dieu avec plus d'ardeur pour l'Incarnation du Fils de Dieu, que tous les autres Patriarches, Prophètes et Justes de l'Ancien Testament. De là vient qu'elle mérita plus que les autres, non seulement que Dieu se fît homme, mais que le Verbe divin s'incarnât dans elle plutôt que dans toute autre femme.

La bienheureuse Vierge Marie a donc mérité d'être la Mère du Fils de Dieu en ce que, par la grâce intérieure du Saint-Esprit et par ses bonnes œuvres, elle a plu à Dieu au point que celui qui avait résolu de prendre un corps humain ne choisît point d'autre Mère, pour revêtir cette humanité. Comme en récompense de cette sainteté, il lui accorda de devenir sa Mère, par sa divine grâce, lui qui vit et règne dans les siècles des siècles. Mais cette sainteté et ces grâces incomparables qui charmaient le regard de Dieu, Marie les tenait gratuitement de Dieu lui-même, et Dieu ne lui devait, en justice, rien à cause d'elles. Il ne lui devait pas surtout, de la choisir pour sa Mère et loin que ces dons fussent la cause déterminante de son choix, Marie ne les reçut que parce qu'elle avait été premièrement choisie et prédestinée pour la Maternité divine.

§ IV. — *Marie prédestinée après la prévision des mérites de Jésus-Christ.*

Ce fut gratuitement que Dieu choisit Marie entre toutes les créatures pour être, après Jésus, sa bien-aimée en qui il se complaît. Mais ce choix tout gratuit de Dieu, laisserait quelque chose à désirer au cœur de la Mère du Rédempteur, si son divin Fils ne lui avait pas mérité les dons qu'elle ne pouvait mériter elle-même, si elle ne devait pas aux humiliations de Jésus et à ses souffrances, son bonheur et sa gloire. Il semble que Marie, tout élevée qu'elle soit au-dessus des au-

tres bienheureux, aurait quelque chose à leur envier, et qu'il existerait entre eux et son divin Fils un lien étroit par lequel elle-même ne serait pas rattachée au Sauveur. Il n'en est pas ainsi. Dieu prédestina Marie avant tous les autres êtres, avant tous les Saints. Mais il avait résolu de créer un monde qui aurait besoin d'un Rédempteur, et ce Rédempteur avait accepté d'achever l'œuvre de la Rédemption par la souffrance et le sacrifice. Il était prédestiné, dans la pensée de Dieu, à s'immoler pour le salut du monde qu'il rachèterait ; ses mérites étaient donc prévus, avant même qu'il eût choisi la Mère destinée à lui donner le jour : ce fut à cause de ces mérites déjà connus de Dieu, que Marie fut prédestinée à l'auguste dignité de Mère du Sauveur, et à toutes les grandeurs et les perfections que cette dignité réclame. La Sainte Eglise, dans l'office de l'Immaculé Conception, adresse à Dieu cette prière: «O Dieu qui par l'Immaculée « Conception de la Vierge, avez préparé à votre Fils une de- « meure digne de lui, nous vous en supplions, de même « qu'en prévision de la mort de votre même Fils, vous l'avez « préservée de tout péché, conservez-nous aussi purs par son « intercession, afin que nous puissions arriver jusqu'à vous.» L'Eglise proteste que Marie est immaculée dans sa conception et qu'elle doit ce privilège unique aux mérites prévus du Sauveur : *Sicut ex morte ejusdem Filii tui prævisa eam ab omni labe præservasti.*

Quelques Théologiens ont prétendu que l'auguste Vierge Marie avait été choisie de Dieu et prédestinée à la Maternité divine avant la prévision des mérites ou du moins de la passion et de la mort du Rédempteur. L'autorité de la sainte Eglise déclarant que Marie a été préservée de la faute originelle, en vertu des mérites prévus de Jésus-Christ, ne permet plus de s'arrêter à une telle opinion. Ils avaient cru ajouter ainsi quelque chose à la gloire de Marie, mais ils se trompaient. Si la Vierge Mère avait été prédestinée de Dieu, dès le commencement, à la Maternité divine, de telle sorte que la sublime dignité de Mère de Dieu lui fût dévolue, même si le péché n'était pas entré dans le monde, si elle avait été destinée à donner le jour au Verbe incarné mais impassible et immortel, sa condition n'eût plus été la même après la prévision du péché. La vie qui lui était réservée sur la terre, toute de gloire et de joie incomparable, eût été changée en une vie de souffrances et d'humiliations. Il est vrai que ces humiliations et ses souffrances ont tourné en définitive à sa gloire, mais d'abord il y aurait eu une chute, un abaissement profond. Dieu aurait élevé Marie bien haut pour la laisser retomber ensuite, ce qui ne serait digne ni de Dieu ni de

celle qu'il choisissait pour sa mère. Le péché aurait remporté une victoire, sur Dieu lui-même en l'obligeant à changer le plan divin, à se faire Rédempteur lorsqu'il n'aurait voulu être d'abord que Créateur et Sanctificateur, et sur Marie, en faisant d'elle la Mère et la compagne d'un Dieu abaissé, semblable à un ver de terre, lorsqu'elle aurait été destinée, dès le premier moment, à s'asseoir à la droite de son divin Fils, salué par toutes les créatures comme le souverain Seigneur de toutes choses, et à ne connaître que le bonheur et la gloire attachés à sa sublime dignité.

Ajoutons que la grâce ou la justice originelle que Marie reçut de Dieu acquiert un mérite plus grand, par cela même qu'elle est le prix du sang de Jésus-Christ. Tout le monde sait que Dieu a répandu des dons plus excellents et des grâces infiniment plus abondantes sur les hommes, depuis que Jésus-Christ est mort pour nous sur la croix. « Il convenait qu'il en « fût ainsi, » dit saint Augustin, « et que la main de Dieu ré« répandît plus largement ses bienfaits, lorsque le temps fut « accompli et le prix de notre rançon payé. » Si donc le Seigneur a donné aux hommes des grâces plus nombreuses et plus grandes, après que le sang de Jésus-Christ eût payé nos dettes, quoiqu'il sût, d'une manière absolument certaine dès les temps anciens, que ces dettes lui seraient largement payées, il est évident que sa libéralité eût été bien moindre lorsqu'il prédestina Marie, si le sacrifice de la Croix n'avait pas même été prévu.

Au moment donc où Dieu a choisi Marie pour sa Mère, et lui a préparé les dons incomparables qui l'élèveraient à la hauteur d'une telle destinée, la mort de Jésus-Christ était prévue et ses mérites connus de Dieu ; c'était à cause de ces mérites que Dieu choisissait Marie et la voulait immaculée. On peut citer ici ces paroles de saint Ambroise [1] : « Il n'est pas « étonnant que Dieu devant racheter le monde, ait inauguré « par sa Mère son œuvre de rédemption, pour que celle par « qui le salut s'offrait à tous les hommes, fût la première à en « goûter le fruit. »

Du reste, il n'y eut pas d'intervalle dans la pensée de Dieu, entre la prévision de la passion et de la mort de Jésus-Christ et la prédestination de celle qui devait l'aider, dans l'accomplissement de l'œuvre du salut. Au moment de la mort du Sauveur, lorsque les Apôtres se tenaient cachés, qui voyons-nous debout au pied de la croix de Jésus-Christ ? « *Stetit au-*

[1] Nec mirum si Dominus redempturus mundum operationem suam inchoavit a Matre, ut per quam salus omnibus parabatur, eadem prima fructum salutis hauriret. S. Ambr. *in Lucam*, ad illa verba : *Ecce Ancilla Domini.*

« *tem juxta crucem Jesu Mater ejus : La Mère de Jésus se tenait « debout auprès de sa croix.* » Elle est là, à l'heure du sacrifice, comme elle s'y était trouvée dans la pensée divine, dès le commencement des choses, et le spectacle qui frappe nos yeux est la réalisation de ce que Dieu avait décrété de toute éternité : Jésus d'abord, et auprès de lui, Marie. Les autres se tiennent à l'écart, loin de la croix, parce qu'ils n'ont dû leur prédestination et leur salut, au sacrifice de la croix qu'après Marie, et d'une manière moins complète. Ils seront sauvés par la croix, mais ils s'en tiennent loin, parce que la croix n'empêchera pas qu'ils ne naissent souillés du péché originel, et qu'ils ne tombent même honteusement dans une multitude de fautes. La croix les purifiera, mais ils auront été salis ; la croix les relèvera mais ils seront tombés : ils sont loin. Marie se tient debout au pied de la croix, et le sacrifice de son Fils, le sang qu'il répand premièrement pour elle s'opposera à ce que la moindre souillure vienne jamais ternir sa beauté. Elle se tient debout, parce que le sang de son Fils lui donnera la force de ne jamais faiblir. Dieu ne la relèvera pas, parce qu'elle ne connaîtra pas de chute. De toute éternité Dieu la voit toute belle, et il s'écrie : *Quelle est celle qui s'élève semblable aux premiers rayons de l'aurore, belle comme la lune, choisie comme le soleil, terrible comme une armée rangée en bataille ? Vous êtes toute-belle, ô ma bien-aimée.* C'est au pied de la croix de Jésus que Marie reçoit cette splendeur ; c'est sur le Calvaire que Dieu la contemple et s'il la revêt de tant de gloire, s'il la prédestine à de si hautes faveurs, c'est qu'il voit le sang de son Fils couler pour elle d'abord, et ensuite pour les autres hommes.

On lit dans le Cantique des Cantiques, VIII, 5 : *Sub arbore malo suscitavi te ; ibi corrupta est mater tua, ibi violata est genitrix tua : Je vous ai réveillée sous le pommier même où votre mère s'est corrompue ; c'est là que celle qui vous a donné la vie a perdu sa pureté.* Dans la version des Septante on lit : *Ibi cum doloribus peperit te mater tua. C'est là que votre mère vous a enfantée dans les douleurs.*

L'arbre sous lequel l'Épouse bien-aimée de l'Époux mystique est réveillée de son sommeil, est l'arbre de la croix, l'Épouse elle-même n'est autre que Marie. Autrefois la mère du genre humain, celle à qui nous devons, et Marie comme nous, notre vie mortelle, perdit son innocence au pied de l'arbre du Paradis terrestre. Marie trouve la vie au pied de la croix de Jésus. Dans la pensée de Dieu, le fruit divin de cet arbre mystérieux communique d'abord à Marie le don précieux de l'existence, avec toutes les dignités et toutes les grandeurs qui lui sont réservées. Après elle vien-

dront les Anges, les hommes prédestinés au bonheur éternel, et toutes les créatures. Elles seront tirées du néant pour la gloire de Dieu, mais pour vous aussi, ô Marie, et toutes les perfections qui brilleront en elles, ne seront qu'un reflet de votre céleste beauté. C'est envers vous que Dieu se montrera généreux. Il nous comble de ses dons quoique nous soyons ses débiteurs ; que fera-t-il pour vous à qui il doit à son tour, puisque vous êtes sa Mère et la meilleure des Mères. Il est dit du Seigneur : *Nemo tam Pater : Personne ne l'égale comme Père*, et l'on peut dire aussi de vous : Personne ne vous égale comme Mère, puisque vous avez donné seule la vie à votre Fils, et que votre Fils est Dieu lui-même.

§ V. — *Marie prédestinée à la Maternité divine parce qu'Adam a péché.*

Nous avons dit que Dieu, considérant dans sa science infinie tous les mondes possibles, choisit pour lui donner l'existence, un monde qui tomberait par le péché, mais serait relevé par la grâce du Rédempteur. Dieu fit choix de ce monde parce qu'il était le plus parfait non pas en lui-même peut-être, mais en vue du but qu'il se proposait, manifester sa justice et sa miséricorde. Après ce choix de la sagesse divine, il restait à déterminer quelles seraient les créatures qui feraient partie de ce monde, et parce que toute sa perfection, toute la gloire qu'il devait rendre au Seigneur reposait sur la personne du Rédempteur, clef de voûte du magnifique édifice que la divine Sagesse allait élever, Dieu prédestina avant tout le Rédempteur. Et comme il fallait au Rédempteur quelqu'un qui l'introduisît dans ce monde, et, de Créateur qu'il était, lui donnât le moyen de se faire aussi créature, il choisit et prédestina une mère ou pour le Sauveur : cette mère fut Marie.

Ce fut donc comme mère du Rédempteur que Marie fut prédestinée. Aurait-elle été prédestinée de même à la Maternité divine si Adam ou plutôt si l'homme n'avait pas péché, et que notre nature ne fût point déchue ! Aurait-elle même existé ? La réponse à cette question dépend entièrement de celle qu'il convient de faire à une autre : Jésus-Christ lui-même serait-il venu, le Verbe divin se serait-il incarné, si le péché n'était pas entré dans le monde, et n'avait pas souillé l'homme dès l'origine ? Il est clair en effet que si le Verbe de Dieu ne s'était pas incarné, il ne pouvait avoir de mère, et la prédestination de Marie à la Maternité divine était inutile et impossible. Les Théologiens ne répondent pas tous de la

même manière à cette question. Plusieurs, à la suite du Docteur Subtil Duns Scot sont pour l'affirmative. Ils disent que si les hommes avaient persévéré dans l'état d'innocence, le Fils de Dieu n'en serait pas moins venu sur la terre pour se revêtir de la nature humaine et rendre à son Père, par cette Incarnation, un hommage digne de sa grandeur, ce que la nature créée ne pouvait faire par elle-même. Dans cette hypothèse, une mère aurait été nécessaire à l'accomplissement du Mystère de l'Incarnation, et Marie aurait existé ; à moins que le Verbe divin, n'ayant pas à racheter les hommes, n'eût préféré se créer un corps et une âme sans autre lien avec les descendants d'Adam qu'une certaine ressemblance. A la stricte rigueur il aurait pu en être ainsi. Jésus-Christ et Marie auraient pu exister sans le péché de l'homme ; il n'y a rien là de contraire à la sagesse de Dieu, ni d'impossible à sa puissance. Le Fils de Dieu fait homme et sa Mère auraient été prédestinés, mais non plus comme Rédempteur, et Mère du Rédempteur.

La plupart des Théologiens, à la suite de S. Thomas, ont embrassé une opinion contraire. D'après leur enseignement, si le péché n'était pas entré dans le monde, le Fils de Dieu ne se serait pas fait homme, et Marie n'aurait pas été prédestinée à la Maternité divine. Saint Augustin donne à cette opinion l'appui de son autorité[1] : « Et si l'homme n'avait pas péché », dit-il en propres termes, « le Fils de l'homme ne serait pas « venu. » Il dit encore ailleurs[2] : « La cause unique pour laquelle le Christ notre Seigneur est venu sur la terre fut le « salut des pécheurs. Supprimez les maladies, supprimez « les blessures, et les médicaments n'auront plus de raison « d'être. » S. Irénée[3] dit à son tour : « Si la chair n'avait « pas eu besoin d'être sauvée, le Verbe ne se serait jamais fait « chair. » Et S. Athanase[4] : « Jamais le Verbe ne se serait « fait homme si les besoins de l'homme ne l'avaient exigé. » S. Grégoire le Grand[5] exprime la même pensée lorsqu'il dit : « Si Adam n'avait pas péché il n'y aurait pas eu de raison pour que le Christ Rédempteur se revêtît de notre

[1] Et si homo non peccasset, Filius hominis non venisset. S. Augst., *lib.* I *de Verb. Apost. Serm.* 8, *cap.* II.

[2] Nulla causa veniendi fuit Christo Domino, nisi peccatores salvos facere : tolle morbos, tolle vulnera, et nulla est medicinæ causa. S. Augst. *ibid. serm.* 9, *circa princip.*

[3] Si non haberet caro salvari, nequaquam Verbum caro factum esset. S. Irænеus, *lib.* V, *adv. hæres. cap.* XIV.

[4] Ut verbum fieret homo, nunquam destinatum fuisset nisi hominum necessitas id postulasset. S. Athanas. *Serm.* 3 *contra Arium.*

[5] Nisi Adam peccasset redemptorem Christum carnem suscipere non oporteret. S. Gégor. *Mag. in libr.* IV *Reg. cap.* I.

« chair. » Et S. Grégoire de Nazianze [1] demande à son tour : « Quel motif détermina le Seigneur à se faire homme pour « nous, sinon le désir de nous offrir un moyen de salut ? « Pourrait-on imaginer quelque cause différente ? » Citons enfin ce texte de S. Ambroise [2] : « Pourquoi l'Incarnation, si- « non pour que la chair qui avait péri fût rachetée ? » Selon la remarque d'un Théologien [3], tous ces textes sont d'une telle évidence que personne ne pourrait en employer de plus clairs pour affirmer que le Christ ne serait pas venu sur la terre, sans le péché d'Adam. Il aurait pu venir sans doute, mais il ne serait pas venu, parce que la cause suffisante pour le faire n'aurait pas existé.

Ce qui dépend absolument de la volonté de Dieu ne saurait nous être connu que par l'enseignement de la sainte Ecriture, comme le remarque S. Thomas [4]. Or il dépendait absolument de la volonté libre de Dieu que le Verbe s'incarnât ou non, si l'homme n'avait pas péché. Nous trouvons dans les Livres saints des textes donnant clairement à entendre que sans la chute de l'homme le Christ ne serait pas venu. C'est ainsi que nous lisons dans S. Luc (XIX. 10) : *Le fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu : Venit Filius hominis quærere et salvum facere quod perierat.* Dans l'Epître à Timothée (I. 15.) : *Le Christ Jésus est venu dans le monde sauver les pécheurs : Christus Jesus venit in mundum peccatores salvos facere.* Dans S. Jean (III, 8) : *Le Fils de Dieu s'est montré parmi nous pour détruire les œuvres du démon : In hoc apparuit Filius Dei, ut dissolvat opera diaboli.* Dans S. Mathieu (IX. 13) : *Je ne suis pas venu appeler les justes mais les pécheurs : Non veni vocare justos sed peccatores.* Enfin dans l'Epître aux Galates (IV. 4) : *Dieu a envoyé son Fils né de la femme, soumis à la loi pour qu'il rachetât ceux qui étaient sous la loi : Misit Deus Filium suum factum ex muliere, factum sub lege, ut eos qui sub lege erant redimeret.*

Dans ces différents passages de l'Ecriture Sainte, une seule et unique cause est assignée à la venue de Jésus-Christ parmi nous : il est descendu du ciel pour nous racheter du péché, et le Concile de Nicée confirme cette doctrine dans le symbole de la Foi que la sainte Eglise met solennellement sur

[1] Quæ humanitatis a Deo propter nos susceptæ causa exstitit ? Profecto ut nobis salus pararetur. Quid enim aliud causæ afferri potuit ? S. Gregor. Nazianz. *Orat.* xxxvi.

[2] Quæ enim causa Incarnationis, nisi ut caro quæ perierat redimeretur ? S. Ambr., *lib.* I, *de Incarnat. cap.* vi.

[3] Quæ et alia testimonia S.S. Patrum tam aperta sunt, ut nemo volens asserere Christum non venturum Adamo non peccante, id clarius dicere possit. Comptonus, *de Incarnat. disp.* xlvi, *sect.* i, n. 10.

[4] S. Thom. iii *p. q.* i, *art.* 3.

les lèvres des Fidèles pendant le saint sacrifice de la Messe : « A cause de nous, et pour notre salut, il est descendu des « cieux : *Qui propter nos homines et propter nostram salutem, descendit de cœlis*. Dans l'office du Samedi-Saint l'Eglise chante encore : « O péché d'Adam certainement nécessaire, qui a été effacé par la mort du Christ : » *O certe necessarium Adæ peccatum, quod Christi morte deletum est.* Comment donc le Fils de Dieu serait-il venu sur la terre sans le péché d'Adam, si cette chute était la condition nécessaire de son avénement ? Ecrions-nous donc avec notre mère la sainte Eglise : *O felix culpa quæ talem ac tantum meruit Redemptorem!* « O heureuse faute qui a mérité un Rédempteur « si grand et si bon ! » Remercions Dieu dont la miséricorde infinie a tiré d'un grand mal le plus précieux de tous les biens.

C'est au péché d'Adam que nous devons l'Incarnation du Dieu Rédempteur ; c'est donc à ce même péché que Marie doit sa maternité divine. Il n'y aurait pas eu de Mère de Dieu si le Fils de Dieu ne s'était pas fait homme, et Jésus ne serait pas venu sur la terre si l'homme n'avait pas eu besoin d'un Sauveur. Cette vérité concernant Marie se passerait aisément de preuves particulières, mais elles abondent dans la tradition, et nous ne saurons jamais trop bien ce que la sainte Eglise et les Pères ont dit à la louange de la Mère de Dieu.

Les illustres Théologiens Vasquez et Jean de Lugo, de la Société de Jésus, citent dans leurs écrits une hymne très-ancienne, dont voici le sens[1] :

« O Marie vous ne repoussez pas les pécheurs sans qui vous « n'eussiez jamais été trouvée digne d'un tel Fils. » Vega, dans sa Théologie de Marie, enseigne la même doctrine et l'appuie sur un passage de S. Augustin[2] : « O Marie, grande est « ma joie, grande est mon audace, » s'écrie le saint Docteur. « Grande est ma joie grande est mon audace, parce qu'un « lien merveilleux vous unit à nous. C'est à cause de nous « que vous êtes tout ce que vous êtes, et c'est par vous que

Peccatores non abhorres
Sine quibus nunquam fores
Tanto digna Filio.

VASQUEZ, tom. I. *in* 3 *p. disput.* X, *cap.* IV ; LUGO *de Incarnatione, disp.* VII, *sect.* I.

[2] O Maria, multum gaudeo, multum audeo, et multumque gaudium, multaque audacia mihi est : nos enim tibi teque nobis mira necessitudo confœderat, ut scilicet pro nobis habeas id esse quod es, nos vero per te id esse quod sumus. Si enim nulla præcessisset nostra transgressio, non esset secuta nostra redemptio, et si non necessarium non esset parere Redemptorem : ut quid enim fieres Mater Salvatoris, si non esset indigentia salutis. S. AUGUST. *tract.* VIII *in Joannem.*

« nous sommes ce que nous sommes. Si notre transgression « n'avait pas eu lieu d'abord, notre rédemption n'aurait pas « suivi, et s'il n'avait pas été nécessaire qu'un Rédempteur « fût enfanté, comment seriez-vous devenue Mère du Rédemp- « teur, le besoin du salut n'existant pas? » S. Anselme[1] parle dans le même sens : « Je sais, dit-il, que Marie est devenue « Mère de Dieu pour les pécheurs plutôt que pour les justes, « car son Fils, la bonté même, dit qu'il n'est pas venu appe- « ler les justes mais les pécheurs. L'Apôtre nous affirme aussi « que le Christ est venu en ce monde pour sauver les pé- « cheurs. Si donc c'est à cause d'eux, à cause de moi et de « ceux qui me ressemblent, que Marie est devenue Mère de « Dieu, comment la multitude de mes péchés pourrait-elle « me porter à désespérer de mon pardon, puisque de leur « gravité même et du remède que Dieu y a porté, un tel bien « est sorti? »

On lit il est vrai dans les révélations de Marie de Jésus[2] que Jésus-Christ et sa divine Mère seraient venus néanmoins sur la terre si Adam n'avait pas péché, parce que le mystère de l'union hypostatique avait été premièrement voulu de Dieu à cause de son excellence propre. Mais une révélation privée, quelque soit du reste le mérite de la personne qui la reçoit, ne saurait prévaloir contre l'autorité de la Sainte-Ecriture interprétée par la tradition. Or pour ne plus citer que des Docteurs dont l'autorité résume et domine celle de tous les autres, S. Thomas et S. Bonaventure sont également opposés à l'opinion soit-disant révélée. S. Thomas parle ainsi[3] : « Dans le canon des Ecritures et dans les écrits des Saints « qui les ont expliquées, une unique cause est assignée à l'In- « carnation du Fils de Dieu, la Rédemption, c'est-à-dire la « délivrance de l'homme du joug du péché. » On le voit, il n'est aucunement question de l'excellence du mystère. S. Bonaventure dit à son tour[4]. « L'opinion d'après laquelle Jésus- « Christ ne serait pas venu si Adam n'avait pas péché, est

[1] Scio illam magis propter peccatores quam propter justos istos esse factam Dei matrem. Dicit enim bonus Filius ejus, se non venisse vocare justos sed peccatores. Apostolus quoque testatur quod Christus venerit in hunc mundum peccatores salvos facere. Sic igitur ipsa propter peccatores, scilicet propter me meique similes facta est Dei Mater. Quomodo ergo immanitas peccatorum meorum cogere poterit desperare veniam eorum, cum tam ineffabile bonum sit factum ex ea, ob curationem eorum? S. Anselmus, vel Eadmerus familiaris ejus, *lib. de Excellentia Virginis, cap.* I.

[2] Marie d'Agreda, *Cité mystique de Dieu*, p. 1, *liv.* I, *ch.* VI.

[3] In canone Scripturæ ex dictis S.S. Expositorum, hæc sola assignatur causa Incarnationis, redemptio, scilicet hominis a servitute peccati. S. Thomas *in* III, *part.* 1, 9. *a* 3 *in corp.*

[4] Sententia quæ Christum Adamo non peccante venturum fuisse negat, est fidei et pietati, sacræ Scripturæ et S.S. Patrum testimoniis magis con-

« plus conforme à la foi, à la piété, à la Sainte-Ecriture et « aux témoignages des saints Pères ; elle excite plus la dévo- « tion et procure plus d'honneur à Dieu. » C'est donc à elle qu'il convient de s'attacher, et nous pouvons répéter avec l'hymne ancienne que nous avons citée :

Peccatores non abhorres
Sine quibus nunquam fores
Tanto digna Filio !

« O Marie, vous ne repoussez par les pécheurs, car sans eux « Vous n'auriez pas été la digne Mère d'un tel Fils ! »

§ VI. — *Le péché d'Adam nécessaire pour l'existence même de Marie.*

Dieu par sa puissance infinie, par sa sagesse et sa miséricorde tire le bien du mal, et ce qui semblerait le comble de la calamité devient, s'il le veut, le comble du bonheur. C'est ainsi que nous pouvons nous écrier avec l'Eglise : *O felix culpa !* O heureuse faute qui nous a valu un tel Rédemppteur ! Marie peut dire à son tour : *O felix culpa, certe o necessarium Adæ peccatum !* O heureuse faute, ô péché d'Adam certainement nécessaire qui m a procuré du bonheur et la gloire de donner le jour au Rédempteur.

Nous pouvons aller plus loin encore, et poser cette question : Marie aurait-elle existé si Dieu ne l'avait pas prédestinée pour être la Mère de Jésus-Christ ? Si le Fils de Dieu ne s'était pas incarné, cette fleur admirable sortie de la racine d'Adam aurait-elle paru sur la terre?

Beaucoup de Pères et de Théologiens ont traité cette question, et leur pensée commune est que Marie n'aurait pas existé, si le Fils de Dieu ne s'était pas revêtu de la nature humaine [1]. Citons parmi les Pères S. Ephrem [2]. Il parle en ces termes, dans un sermon sur la Transfiguration de Jésus-Christ : « Si Dieu n'était pas chair, que ferait Marie en ce monde? » Le pieux Idiota [3] dit à son tour : « Marie a été uni- « quement créée pour devenir le temple de Dieu. » Le Concile de Bâle [4], encore soumis à l'autorité du souverain Pontife, dé-

sona, magisque devotionem accendit, ac Deum plus honorat. S. Bonaventura, *in* 3 *Distinct.* 1, *a* 2, *q.* 2.

[1] Voir Véga : *Theologia Mariana, Palestra* xxxii, *certamen* 1.

[2] Si non erat Deus caro, quorsum Maria foret in medium producta ? S. Ephrem. *Serm. de Transfigur. Christi.*

[3] Ad hoc solum effecta est ut templum Dei esset Altissimi. Idiota, *Contempl. Deiparæ, cap* II.

[4] Ipsam fabricavit Filius Dei Patris, ut esset Mater ejus in terris. Concil. Basil. *sess.* xxxvi.

clara dans la session XXXVIe que : « Le Fils de Dieu le Père a « créé Marie pour qu'elle fût sa mère sur la terre. » D'où il suit que si Marie n'avait pas été prédestinée à la Maternité divine, elle n'aurait pas été créée ; son existence n'aurait plus eu de but, et Dieu ne fait rien sans cause. Fulbert de Chartres [1] dit aussi dans un sermon de la Nativité de la Sainte Vierge : « Marie ne vint au monde que pour être le temple de la pu- « reté très-parfaite et le lieu de repos du Fils du Très-Haut. » S'adressant à Marie S. Jean Damascène [2] lui parle en ces termes : « Votre vie l'emportera naturellement sur toute autre « parce que ce n'est ni pour vous, ni à cause de vous, que vous « êtes venue au monde. Vous possèderez donc ce Dieu pour « qui vous avez reçu la vie. » Citons enfin ces mots caractéristiques de S. André de Crète [3]. « Si la croix n'existait pas, l'on « n'aurait connu sur la terre ni le Christ, ni Marie, ni la se- « conde génération du Fils de Dieu. » Les saints Docteurs dont nous avons invoqué le témoignage regardaient donc comme une vérité indubitable que Marie n'existerait pas si elle n'était pas Mère de Dieu.

Cette doctrine des Saints reposait sur un fondement solide.

Il est évident en effet que les perfections inconcevables, les vertus et les opérations merveilleuses dont la puissance de Dieu enrichit l'âme de Marie, et par lesquelles elle se trouve élevée, sans comparaison possible, au-dessus de tous les Anges et les hommes, lui constituent une personnalité particulière, en dehors du commun des créatures. Les dons qui n'appartiennent qu'à elle, lui ont été généreusement accordés en vue de la Maternité divine. Si donc elle n'avait pas été destinée à donner le jour au Fils de Dieu fait homme, elle n'aurait pas reçu ces admirable privilèges. Dieu aurait pu créer une autre femme née des mêmes parents que Marie, mais ce ne serait pas la Marie véritable, celle dont la beauté et les grandeurs ravissent le ciel et la terre. La plus parfaite créature de Dieu après Jésus, le chef-d'œuvre de la sagesse, de la puissance et de bonté divines n'existerait pas. Pour rendre possibles tous les miracles de la grâce que le Seigneur voulait accomplir en Marie, il fallait une âme d'une grandeur et d'une puissance incomparables ; il fallait un corps

[1] Cujus partus ad nihil aliud exstitit, nisi ut fieret ejus sanctæ pudicitiæ domus, et susceptio Filii Altissimi. Fulbertus Carnot. *Serm. in ortu Virginis.*

[2] Vitam natura præstantiorem habebis, nam non tibi ipsi, neque tui ipsius causa progenita es : quo circa Deum habebis ob quem in vitam prodiisti. S. Damascenus, *Orat.* I, *de Nativ. Virginis.*

[3] Si Crux non esset Christus in terra non fuisset, non Virgo, non secunda Christi generatio. S. Andreas Cret. *Orat. de Cruce.*

dont la perfection surpassât sans mesure les limites que la nature abandonnée à elle-même peut atteindre. Ni ce corps ni cette âme n'eussent été tirés du néant, si le Père éternel n'avait pas dû préparer une mère à son Fils bien-aimé ; et la Fille d'Anne et de Joachim, en supposant qu'une fille leur eût été donnée, n'aurait rien de commun avec l'auguste Vierge. « Il serait impossible, » dit S. Thomas [1] « qu'un enfant fût la « même personne qu'il est réellement, s'il était né d'un autre « père ou d'une autre mère ; comme un sceau n'est plus substantiellement le même lorsque la cire ou l'empreinte est changée. » Si Adam n'avait pas péché, les alliances entre les différentes générations eussent-elles été les mêmes ? Joachim et Anne, qui ont donné le jour à Marie, eussent-ils été les mêmes qu'ils furent réellement? Et supposé que toutes les impossibilités qui se seraient dressées contre leur indentité eussent été surmontées, par une disposition particulière de la Providence, Marie ne serait pas née de parents stériles, par un miracle de la toute-puissance de Dieu, puisque la stérilité n'aurait pas été connue dans l'état d'innocence. Au lieu d'être un fruit de la grâce elle eût été, comme les autres enfants, un fruit de nature : elle n'aurait plus été Marie. S. Bernard dirait-il d'elle comme de la Mère de Jésus [2] « Le Très-Haut l'a créé « d'abord pour lui-même, comme un monde à part, et il a « fondé son existence sur la justice et la sainteté? » Et ailleurs [3] : « L'Arche du Testament est l'image de la très-sainte « Mère de Dieu. Bézéléel a construit l'Arche ; Emmanuel a « édifié Marie. Bézéléel a pris Oliab pour aide dans l'accom- « plissement de son œuvre, et cette auguste Vierge a été « créée, prédestinée, préservée, préparée par le Saint-Esprit et « par son Fils tout-puissant. » Saint Jean Damascène n'aurait pas pu davantage parler comme il le fait : « Pourquoi « donc, dit-il [4] la Vierge est-elle née d'une mère stérile? C'est

[1] Impossibile est eumdem filium nasci, sive alius sit pater, sive alia mater. Sicut etiam non est idem numero sigillum, sive sit alia cera, sive sit aliud corpus sigilli. S. Thomas, *Quodlib.* V, *art.* VIII.

[2] Prius enim Altissimus eam quasi mundum specialissimum creavit, quam in justitia et sanctitate fundaret. S. Bernar. *Serm. de S. Maria.*

[3] Arca quoque Testamenti typum tenet sanctæ Dei Genitricis. Illam fecit Bezeleel : illam condidit Emmanuel. Bezeleel Oliab in socium operis habuit, et ista Virgo condita praelecta, præservata, præparata per Spiritum Sanctum, et ejus omnipotentem Filium. Idem.

[4] Quid autem cur Virgo matre ex sterili orta est ? Quoniam scilicet oportebat, quod ad id, quod solum sub sole novum erat, ac miraculorum omnium caput, via per miracula sterneretur, et paulatim ab humilioribus ad sublimiora progressus fieret. Quanquam alia quoque altior, ac divinior ratio a me afferri potest : etenim natura gratiæ cedit ac tremula stat, progredi non sustinens. Quoniam itaque futurum erat, ut Dei Genitrix, ac Virgo ex Anna oriretur natura gratiæ ante vertere minime ausa est, verum

« qu'il était à propos de préparer miraculeusement la voie à « la seule chose nouvelle sous le soleil, au miracle des mira- « cles ; il fallait s'élever jusqu'aux plus sublimes hauteurs « par des degrés successifs. Je pourrais donner une raison « plus profonde et plus divine encore : la nature cède le pas « à la grâce ; elle s'arrête tremblante et n'ose avancer. Parce « qu'Anne devait donner la vie à la Mère de Dieu, à la « Vierge, la nature n'osa pas produire son fruit avant la « grâce, mais elle attendit que la grâce eût produit le sien. » Si Adam n'avait pas péché, si le Fils de Dieu n'avait pas eu à venir sur la terre pour nous racheter, s'il n'y avait pas de Vierge-Mère, nulle créature n'aurait existé dont il fût possible de parler ainsi. Non seulement Marie n'eût pas été la Mère du Sauveur, mais il n'y aurait pas de place pour elle en ce monde ; et elle n'aurait jamais reçu l'être. Marie doit la vie au péché d'Adam. C'est ainsi que du mal lui-même, Dieu tire le plus grand des biens.

CHAPITRE III

LA PRÉDESTINATION DE MARIE DANS SES EFFETS

§ I. — *La Prédestination de Marie et les trois Personnes de la Sainte Trinité.*

Le saint Patriarche de Jérusalem Hesychius voulant exprimer en un mot toutes les grandeurs de l'auguste Vierge Marie l'appelait *le complément de la très-sainte Trinité : Totius Trinitatis complementum.* Dieu avait-il donc besoin d'un achèvement ? Manquait-il quelque chose à sa perfection infinie? Ce serait un blasphème de le dire. Cependant nous ne pouvons pas repousser la parole d'un Saint, parole que les siècles ont accueillie avec respect et répétée avec amour, pour glorifier Marie. Cherchons donc quelle en est la véritable signification, et ce qu'il faut entendre par cet achèvement, cette perfection nouvelle que Marie procure à la très-sainte et très-adorable Trinité.

Dieu, l'Etre infini, se suffit à lui-même. Il ne saurait rien recevoir de ses créatures qui ajoute substantiellement à sa

tantis per expectavit, dum gratia fructum suum produxisset. S. Damascenus, *Orat.* I *de Nativ. Virg.*

grandeur, à sa richesse, à sa perfection ou à son bonheur. Avant que sa volonté toute-puissante eût tiré le monde du néant, il n'était pas moins un Dieu infiniment grand, qu'il ne l'est aujourd'hui, tout environné des effets de sa puissance et glorifié par les ouvrages de ses mains. Il n'a pas fait les créatures par intérêt ; il n'avait nul besoin de leurs louanges ou de leurs services, mais sa bonté seule et son infinie libéralité le portèrent à communiquer de son abondance et à former des êtres qui possédassent, avec mesure, le bien qu'il possède sans mesure et qui n'est autre que lui-même. Telle était la pensée du Roi-Prophète lorsqu'il s'écriait (PSALM. XV, 1) : *Deus meus es tu quoniam bonorum meorum non eges : Vous êtes mon Dieu parce que vous n'avez pas besoin de mes biens.*

Qu'elle pouvait donc être la pensée du saint Patriarche Hesychius lorsqu'il disait de Marie qu'elle était l'achèvement, le complément, la perfection de toute la Trinité : *totius Trinitatis complementum ?*

Nous trouvons la réponse à cette question, dans la comparaison qu'il fait de l'auguste Vierge Marie Mère de Dieu, avec l'Arche de Noé. Il y avait, dit-il, dans cette arche trois espaces séparés pour contenir les différentes espèces de créatures que Dieu voulait sauver des eaux. Marie était plus vaste que l'arche, son amplitude est en quelque sorte infinie, parce que les trois adorables Personnes de la Sainte Trinité ont trouvé une demeure en elle.

Le Père habite en Marie qui imite sa fécondité et produit comme lui son Fils unique qui possède, dans le sein virginal de sa Mère, les mêmes grandeurs, la même divinité que dans le sein de son Père.

Le Fils habite en elle : elle est sa Mère ; il n'a pas trouvé cette demeure trop étroite pour s'y tenir personnellement pendant neuf mois entiers.

Le Saint-Esprit fait aussi d'elle sa demeure, pour la combler de l'abondance de toutes ses grâces.

La pensée d'Hesychius n'était donc pas que Marie ajoutait quelque chose aux grandeurs de Dieu, et donnait un nouveau lustre aux Personnes divines : il savait trop bien que l'auguste Vierge recevait tout de la bonté gratuite du Seigneur ; ses paroles, *totius Trinitatis complementum* peuvent donc s'expliquer en ce sens que Marie est l'œuvre par excellence de la Sainte Trinité ; que chacune des trois adorables Personnes a, pour ainsi dire, épuisé en sa faveur ses trésors de sagesse, de bonté et de puissance.

Mais à cette explication littérale, on peut en ajouter une autre plus en rapport avec la pensée que suggère à la première vue le texte du saint Patriarche.

Dieu est éternellement immuable en lui-même : *Je suis le Seigneur et je ne change pas : Ego Dominus et non mutor*, dit-il dans le prophète Malachie, III, 6. Ni la prédestination ni l'existence de Marie ne pouvaient rien changer en Dieu considéré dans sa divine substance. Cependant cette prédestination établissait, entre les adorables Personnes de la Sainte Trinité, des relations qui n'eussent pas existé sans elle, relations accidentelles, ne touchant en rien à l'infinie simplicité de Dieu, mais relations intimes, merveilleuses et infiniment chères à chacune des trois Personnes, relations qui complétaient chacune d'elles, puisqu'à défaut d'autre expression, nous devons nous servir de celle-ci, malgré son inexactitude, lorsqu'il s'agit de Dieu.

« On ne peut pas douter, dit d'Argentan [1], à qui nous empruntons cette doctrine, que le Père ne possède toute la perfection infinie de la divine Paternité, en communiquant tout son être à son Fils unique. C'est pour cela qu'il ne saurait produire qu'une seule fois, parce qu'il épuise toute sa vertu dans cette génération de son Verbe qu'il n'a jamais commencée, qu'il ne peut jamais interrompre, et qu'il ne finira jamais de produire. Aussi Job, ce savant théologien, a dit dans un sublime langage : « Dieu ne parle qu'une fois et « il ne répète pas ce qu'il a dit : *Semel loquitur Deus, et se-* « *cundo id ipsum non repetit* [2] ». Que peut-il donc manquer pour le dernier accomplissement de la perfection du Père ? Rien assurément.

« Néanmoins selon notre façon d'entendre, ce divin Père produisant son Fils unique de toute la plénitude de son essence divine, comme disent communément les Théologiens ; ou, pour parler avec S. Jérôme, des moelles de la divinité, *ex medullis Divinitatis*, ne le fait naître dans son sein que par la voie de son entendement, car sa volonté n'influe point dans ce grand ouvrage, c'est-à-dire qu'elle n'y emploie pas sa vertu, parce que ce n'est pas le propre de la volonté de connaître mais d'aimer ; sa liberté n'y a point non plus de part, parce qu'elle ne le produit pas par une détermination, libre de sa volonté, mais par une fécondité de son essence qui est nécessaire. Ne semble-t-il pas que ce serait quelqu'accomplissement de gloire, s'il le produisait encore par sa volonté, et par un décret de sa liberté ?

« De plus, le Père produisant un Dieu qui lui est égal et sa parfaite image, il est vrai, a un Fils, qui lui appartient, mais c'est un Fils qui ne lui doit rien, qui ne lui peut rendre ni respect, ni aucun service, parce qu'il n'est pas son inférieur.

[1] *Conférences sur les grandeurs de la Sainte Vierge Marie* ; 1re conf. *art.* IV.
[2] JOB. XXXIII, 14.

mais son égal en toutes choses. Ne semble-t-il pas, selon nos faibles idées, que ce serait un notable accomplissement d'honneur et de grandeur pour le Père, si ce même Fils, demeurant toujours dans la possession de sa Majesté infinie, lui obéissait et lui rendait de profonds hommages? Quelle plus grande gloire pourrait-il recevoir, que de se voir adoré par un Dieu aussi grand que lui?

« Or, c'est cet admirable accomplissement qu'il reçoit par la sainte Vierge, lorqu'elle est prédestinée pour accomplir le mystère ineffable de l'Incarnation du Verbe : car le Père, qui ne l'a pu produire en lui-même, que par son entendement, et par une nécessité naturelle, le reproduit de nouveau en Marie par sa volonté, et par un décret de sa liberté. Le Père, qui le voit naître de son sein son égal, sans en pouvoir recevoir aucune soumission, le voit naître, du sein de la sainte Vierge, son inférieur, dans la disposition de lui rendre une si parfaite obéissance, des services si considérables et des hommages si profonds, qu'il donnera sa propre vie sur la Croix, pour lui rendre par ce sacrifice l'honneur infini qui lui est dû. Qui n'avouera que la sainte Vierge peut donc bien être regardée, à l'égard du Père, comme l'accomplissement parfait de la Trinité : *Totius Trinitatis complementum.*

« De la Personne du Fils, il faut dire la même chose : La Sainte Vierge lui donne un surcroît de perfection.

« On ne peut pas douter que le Verbe divin ne naisse dans l'éternité du sein du Père, riche de toute l'infinité des perfections infinies de Dieu, puisqu'il est un Dieu né de Dieu, une lumière émanée de la lumière, un vrai Dieu du vrai Dieu, comme dit le symbole de la foi. C'est une parole éternelle, qui seule fait un grand discours sans syllabes, sans voix qui frappe les sens, sans mots qui se succèdent, expliquant parfaitement, dans un seul instant éternel, toutes les connaissances infinies de son principe. Or, ce Verbe est le propre Fils de Dieu égal à son Père, que pourrait-on désirer pour rendre plus parfaite encore, cette divine Personne? Rien assurément.

« Et néanmoins le texte de S. Athanase nous autorise à faire une comparaison. Notre parole est capable de deux naissances, l'une intérieure, quand nous concevons dans l'esprit la pensée que nous gardons en nous-mêmes, *Verbum mentis*, le Verbe de l'esprit, la parole intérieure ; et l'autre sur nos lèvres, quand nous produisons au dehors, par une parole sensible, ce que nous pensons ; et cette parole extérieure, qui est comme une seconde naissance de la première, lui donne tout l'accomplissement qu'elle peut avoir. De même, le Verbe éternel, conçu et produit dans le

sein de son Père, mais qui demeurait intérieur et caché avant tous les siècles, était capable d'une seconde naissance, l'exposant au dehors et le rendant sensible, afin que nous puissions connaître tout le secret du cœur de Dieu, et que la grande pensée de son esprit, qu'il conçoit dans l'éternité, et qu'il se réserve à lui-même, fût exposée à nos yeux. Qui n'avouera que selon notre façon d'entendre, cette seconde naissance de la parole du Père éternel lui donne l'accomplissement qu'elle peut avoir.

« La sainte Vierge a donc été prédestinée, pour être en quelque sorte, la bouche extérieure du Père, qui nous produit au dehors sa divine parole. C'est elle qui lui a donné un corps, elle qui l'a rendue visible et sensible, elle qui l'a fait naître une seconde fois. Elle a donné ainsi au Verbe de Dieu l'accomplissement qu'il peut avoir : la manifestation extérieure après la conception intérieure.

« Il est donc évident que l'on peut appeler Marie, à l'égard de la seconde Personne, aussi bien que de la première, l'accomplissement de la Sainte Trinité : *Totius Trinitatis complementum.*

« Mais cette vérité est encore plus palpable à l'égard de la sième Personne, qui est le Saint-Esprit. La Sainte Vierge donne un surcroît à la fécondité de cet Esprit divin.

« Le Saint-Esprit est infiniment parfait, puisque nous l'adorons comme un même Dieu avec le Père et le Fils ; ces deux Personnes ne sont qu'un seul principe du Saint-Esprit, parce qu'elles le produisent par la divine volonté, qui est la même dans tous les deux. On ne peut pas douter qu'il ne soit infiniment parfait, puisqu'il a la même essence divine et les mêmes perfections infinies qui sont dans les autres Personnes ; il a donc toute la bonté et toute la fécondité qui est dans le Père et le Fils car il n'est pas leur inférieur, mais il est leur égal en tout.

« Et néanmoins nous ne voyons pas cette fécondité en lui; elle ne se manifestait pas avant que la sainte Vierge lui en fournît l'occasion. Celle du Père paraît dans la génération éternelle de son Fils unique. Le Père et le Fils font éclater la leur dans la production du Saint-Esprit ; mais cette troisième Personne, aussi riche en bonté et en fécondité que les deux autres, paraissait stérile, ne pouvant produire une quatrième Personne dans la Trinité. On attribue communément la puissance au Père, la sagesse au Fils et la bonté au Saint-Esprit. Or, qui dit la bonté, dit la fécondité, puisque c'est le propre de la bonté de donner et de se communiquer; et néanmoins cette bonté que nous concevons dans le Saint-Esprit comme sur son trône et dans toute son excellence, demeurait stérile au-dedans de Dieu.

« Ne jugerions-nous pas, selon nos faibles lumières, que ce serait un surcroît de gloire et un parfait accomplissement pour cette bonté infinie du Saint-Esprit, si elle était aussi le principe d'une Personne divine ? Mais cela est impossible dans le cercle de la très-sainte Trinité ; la foi nous l'enseigne, et c'est assez pour nous tenir ferme dans cette croyance; Mais si, après avoir accepté humblement cette grande vérité, il nous était permis de lever les yeux de notre faible raison pour la considérer, nous verrions que cette bonté infiniment féconde, qui se termine au Saint-Esprit, est toute épuisée par le Père et par le Fils en le produisant, parce qu'ils ne peuvent pas moins que de l'employer toute entière a produire un terme si noble. Il est vrai qu'il a cette même bonté féconde,qui appartient au Père et au Fils, mais il l'a toute épuisée, en étant lui-même, si on peut parler ainsi, tout l'épuisement.

« Cependant l'Esprit-Saint fait entendre une sorte de plainte dans le Prophète Isaie[1] : *Num quid ego qui alios parere facio, ipse non pariam? Est-ce à dire que moi, qui donne aux autres la fécondité pour produire, je ne produirai rien?* » On pourrait répondre ce que Rachel dit à son mari[2] *Ingredere ad ancillam ut pariat*: Oui, bonté infinie du Saint-Esprit, vous serez féconde, et vous verrez une Personne divine naître, sinon de votre propre substance, au moins par votre vertu infinie : mais ce sera par la Servante, cette Vierge-Mère, qui répondit à l'Ange venant lui annoncer qu'elle deviendrait féconde par l'opération du Saint-Esprit : *Ecce Ancilla Domini*: *Voici l'humble Servante du Seigneur.*

« Puis donc que la très sainte Vierge est prédestinée pour produire une Personne divine par l'opération du Saint-Esprit, comme l'Evangile nous l'exprime en termes exprès. *Quod enim in ea natum est de Spiritu Sancto est* ; et qu'elle fait paraître en lui, par la production d'une Personne divine, cette glorieuse fécondité, qu'il n'a pas dans la Divinité, ne semble-t-il pas qu'elle lui donne en cela un admirable accomplissement, et qu'on peut bien la nommer, à l'égard du Saint-Esprit aussi bien qu'à l'égard du Père et du Fils, l'accomplissement universel de la très Sainte Trinité : *Totius Trinitatis complementum.* »

[1] Isa. lxvi, 9.
[2] Habeo famulam Balam : ingredere ad illam ut pariat super genua mea, et habeam ex illa filios. Genes. xxx, 3.

§ II. — *La prédestination de Marie, cause de la prédestination des élus en général.*

Dieu n'a pas besoin de trouver en dehors de lui-même les motifs de ses actes. *Les Jugements de Dieu sont vrais,* dit le Psalmiste ; *ils portent en eux-mêmes leur justification : Judicia Domini vera, justificata in semetipsa.* Mais dans les choses que Dieu veut, sa divine sagesse établit des relations de cause et d'effet. C'est ainsi que la prédestination de Jésus-Christ est la cause de celle des autres prédestinés, quoique l'une et l'autre prédestination n'aient, en dernière analyse, qu'une seule et unique cause, la volonté divine. Après avoir jeté un humble regard sur la prédestination de Marie et les mystérieuses relations, qu'elle établit, entre cette auguste Vierge et les trois Personnes de l'adorable Trinité, considérons ses effets concernant la prédestination des Anges et des hommes à la gloire du Ciel, sans nous arrêter présentement à celle de tel homme ou de tel Ange en particulier. Nous y trouverons un motif nouveau de glorifier Marie et de lui témoigner notre reconnaissance.

Il est admis par les Théologiens, et l'on peut regarder comme indubitable, que les élus, aussi bien parmi les Anges que parmi les hommes, ont été choisis de Dieu à cause de l'auguste Vierge Marie. Si nous avons été prédestinés, si nous allons au ciel, c'est à Marie que nous devons cette prédestination, que nous devrons cet éternel bonheur. La prédestination de Marie a été la première après celle de Jésus. Marie a été choisie et éternellement prédestinée à cause de son divin Fils ; et les Saints l'ont été pour Jésus sans doute, mais en passant par Marie. On peut appliquer à Marie, la seconde après le Sauveur du monde, ces paroles du Canon de la sainte Messe : *Omnia per ipsum, et cum ipso, et in ipso* ; et dire : « Tout « par elle, et avec elle, et en elle. » S. Irénée dit de Marie, qu'elle est une cause de salut pour elle-même et pour tout le genre humain. S. Grégoire de Nicomédie l'appelle la cause de notre joie présente et future ; S. Jean Damascène, la cause de tous les biens ; S. Odilon, la cause principale du salut des hommes, après Dieu ; le B. Albert le Grand, la cause du salut de tous ; et ailleurs, la Mère des Anges dans l'ordre de la gloire. Il serait trop long de rapporter la multitude de textes analogues que nous offre la tradition [1].

[1] Le lecteur nous saura gré cependant d'emprunter les suivants à la *Polyantia Mariana* d'Hipp. Marracci :

Causa salutis sibi, et universo generi humano. D. Irænеus, *lib.* III, *adversus hæreses*, c. xxxiii.

Pourrait-il en être autrement. La bienheureuse Vierge Marie n'est-elle pas la véritable Mère de Jésus-Christ, et par là même, la cause médiate de tout le bien qui nous vient de

Causa vitæ, per quam genita est nobis vita, et Filius Dei accessit in Mundum D. Epiphan. *lib.* III *adv. hæreses, hæres.* lxxviii.

Causa reconciliationis humani generis cum Deo. S. Chrysostomus, *in Can. S. Eliæ Proph.*

Causa resurgendi post Christum Adamo cadenti. Idem in *Menæis Græcorum* die 12 Januarii.

Causa congeminæ vitæ. Andreas Cretensis. Orat. III de *Assumpt.* B. V.

Causa plenitudinis Incarnationis D. Hildefonsus, in lib. de *Virgin. S. Mariæ, cap* xii.

Causa fœcundæ largitatis bonorum. S. Gregor. Nicomed. Orat. i, *in Concept. Deiparæ.*

Causa nostræ lætitiæ præsentis et futuræ. Ibid., Orat. iii.

Causa gaudii cœlestis. S. Germanus, in suo *Mariali,* fragm. 15.

Causa nostræ salutis. Idem. Orat. i, in *Præsentatione B. V.*

Causa libertatis nostræ, una cum Filio, qui dedit semetipsum pretium redemptionis pro nobis. S. Joannes Damasc., in Can. *Dormit. S. Joannis Baptistæ.*

Causa bonorum omnium. Idem. Orat. i de *Assumptione B. Mariæ.*

Causa nostræ salutis divinæque redemptionis, cujus intercessionibus salvamur. Idem in *Parael. B. Virg.*

Causa præcipua humanæ salutis post Deum. S. Odilo in serm. de *Assump. B. M. Virginis*

Causa indulgentiæ humanæ. S. Bonaventura, in *Laude Beatissimæ Vir. Mariæ.*

Causa beatitudinis Beatorum. B. Albertus Magnus, in *Postiliis super cap.* i *Luc.*

Causa nostræ regenerationis post Deum, et sub Deo, et cum Deo. Idem super Missus est, cap. clxxxiv.

Causa et principium omnium aliorum sanctorum. Idem super *Missus est. cap.* cl.

Causa finalis nostræ regenerationis, quia totum opus redemptionis post Deum, in ipsius gloriam et honorem ordinatum fuit. Idem super *Missus est.*

Causa principalis, post Dominum, gloriæ omnium Sanctorum. Matthæus Cantachuzenus in cap. vi, Cant. Canticorum.

Causa totius boni. S. Vincentius Ferrerius, *Serm. de Concept. B. Mariæ.*

Causa reductionis creaturarum in meliorem statum. Isidorus Thessalonicensis, in Orat. *de Præsent. B. V. Mariæ.*

Causa veræ omnibus vitæ, et cujusvis alterius boni. Idem. Orat. de *Assump. B. M. Virginis.*

Causa aliquo modo gloriæ Angelorum. D. Antoninus in *Summa, part.* iv, *tit.* xv, *cap.* xiv, quod est de Nomine Virg. Mariæ.

Causa finalis nostræ recreationis, quia totum opus redemptionis post Deum in ipsius gloriam et honorem ordinatum fuit. Idem in *Summa par.* iv, *tit.* xv, *cap.* xx.

Causa finis et affinis omnium generationum, ab initio et ante sæcula creata, hoc est prædestinata. Gerson, *tract.* v, *sup. Magnificat.*

Causa finalis nostræ reparationis, quoniam salus nostra principaliter ordinatur ad gloriam Christi, deinde aliquo modo ad gloriam suæ Matris quemadmodum profectus et salus subditorum bonorum ad suorum gloriam prælatorum, prout Thessalon. scribit Apostolus : Quæ est spes nostra et corona gloriæ ? Nonne vos in adventu Domini nostri ? Dionisius Carthusianus lib. II, *de Laude Virginis.* Et alia haud pauca.

lui ? Or il est certain que personne ne sera sauvé sinon par Jésus-Christ, selon ces paroles de S. Pierre, au Livre des Actes, chapitre IV : *Il n'y a point de salut par aucun autre : car aucun autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes, par lequel nous devions être sauvés: Et non est in alio aliquo salus. Nec enim aliud nomen est sub cœlo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri.* D'où il suit que personne non plus ne sera sauvé sinon par l'intervention de Marie. Elle est la cause médiate du salut de tous les prédestinés, parce que c'est par elle que Jésus-Christ est venu sur la terre. Elle en est aussi la cause immédiate, parce que Dieu, en prédestinant les autres créatures, a considéré ses mérites. Nous savons que, d'après les Saints Pères, les Théologiens et la liturgie de l'Eglise, il faut appliquer à Marie les paroles des Proverbes,[1] déjà plusieurs fois citées : *Le Seigneur m'a possédée dès le principe de ses voies, avant qu'il eût rien fait, dès le commencement.* Dès le principe Dieu posséda Marie : dès le commencement et avant de rien créer il se réjouit dans la contemplation de sa beauté. *Lorsqu'il préparait les cieux*, ajoute le texte sacré, *j'étais présente. J'étais avec lui et je réglais toutes choses avec lui. J'étais chaque jour dans les délices me jouant sans cesse devant lui, me jouant dans le monde, et trouvant mes délices à être avec les enfants des hommes. Ecoutez-moi donc maintenant, mes enfants. Heureux ceux qui gardent mes voies* Telles sont les paroles que la sainte Eglise met dans la bouche de Marie. Nous savons bien que ce texte regarde aussi et premièrement même la sagesse incréée de Dieu ; mais il ne s'applique pas moins à Marie, si l'on en croit l'autorité de la sainte Eglise et des Pères. Marie était donc avec Dieu ; elle était présente à sa pensée lorsqu'il préparait les cieux, non seulement les cieux matériels, mais ces Cieux intelligents qui sont les Anges. Elle était avec lui, lorsqu'il réglait toutes choses. Elle était chaque jour dans les délices, se jouant sans cesse devant lui ; parce que dans tout ce qu'il ordonnait, Dieu avait en vue le bonheur et la gloire de Marie.

Ses délices étaient de se trouver avec les enfants des hommes, parce que Marie devait jouir du bonheur de tous ces heureux, qui seraient heureux et glorifiés éternellement

[1] 22. Dominus possedit me ab initio viarum suarum, antequam quidquam faceret a principio.
27. Quando præparabat cœlos aderam.
30. Cum eo eram cuncta componens : et delectabar per singulos dies, ludens coram eo omni tempore.
31. Ludens in orbe terrarum : et deliciæ meæ, esse cum filiis hominum.
32. Nunc ergo filii audite me : Beati qui custodiunt vias meas. PROV. VIII

à cause d'elle. *Et maintenant*, ajoute-t-elle : *écoutez-moi, mes enfants : Heureux ceux qui gardent mes voies.* Retenons cette leçon précieuse : suivons les enseignements de Marie si nous voulons être du nombre de ceux que Dieu a prédestinés à cause d'elle.

Au chapitre XXIV de l'Ecclésiastique, la bienheureuse Vierge est appelée la première née des créatures. Elle est telle en effet par sa dignité et par sa grandeur. Il en est d'elle, à un moindre degré, comme de son divin Fils que S. Paul appelle *le premier-né* de *toute créature*. Premier-né par sa dignité suprême ; premier-né aussi parce qu'il est la cause, la raison d'être de tout ce qui existe. Ainsi Marie première-née entre les enfants adoptifs de Dieu est-elle la cause et la raison d'être de leur adoption : « Elle est, » dit S. Antonin, « la cause « finale de notre vie nouvelle, parce que toute l'œuvre de no- « tre rédemption eut pour objet et pour fin la gloire et l'hon- « neur de Marie, après Dieu. »

Le pieux et savant Salazar, dans son magnifique traité, en faveur de l'Immaculée Conception, s'efforce d'établir que Marie n'aurait été prédestinée à l'existence, à la maternité divine, à la grâce et à la gloire qu'après les autres élus, après même que le péché d'Adam aurait été prévu de Dieu, pour cette raison qu'il ne pouvait y avoir de Rédempteur prédestiné ni, par conséquent, de Mère du Rédempteur, avant que le péché d'Adam eût été prévu, et sa chute arrêtée dans les conseils de la divine Sagesse. Par conséquent Marie n'aurait pas été la cause de la prédestination des élus. Elle n'aurait pas été la première née des créatures en date ; mais seulement en dignité.

Nous avons vu qu'il en est autrement. Ce que Dieu voulut avant toutes choses, ce fut le Christ rédempteur, et la Mère de ce Christ. Quel sera le monde racheté ? Quelles seront les créatures qui peupleront ce monde et qui bénéficieront de cette rédemption divine ? Dieu ne le détermine pas dès le premier moment. Sa Sagesse infinie s'occupe avant tout de ce qu'il y aura de plus grand dans ce monde. Le reste n'est qu'accessoire et ne viendra qu'après. Pour le Rédempteur sera créée Marie. Pour Marie, après Jésus, seront créés les Anges fidèles et les prédestinés. Pour les prédestinés, Anges et hommes, toutes les autres créatures quelles qu'elles soient. Il ne faut pas faire à Dieu l'injure de croire qu'il s'y soit repris à deux fois pour réaliser le plan formé par sa suprême sagesse. Si le monde a eu besoin d'un Rédempteur, c'est que Dieu l'avait ainsi voulu tout d'abord, et ce n'est pas, à proprement parler, Adam, mais la volonté toute juste et toute miséricordieuse du Seigneur qui a été la cause première de

la chute originelle. Adam est tombé librement, mais sa chute était prévue de toute éternité, et rentrait dans le plan divin, loin d'y faire obstacle et d'obliger le Seigneur à le transformer. Quelle gloire la chute de l'homme pouvait-elle, par elle-même, procurer à Dieu ? N'y trouverait-on pas au contraire quelque chose d'incompatible avec sa bonté et sa puissance, et qu'il n'aurait pas dû laisser s'accomplir ? Mais il n'en était plus ainsi si la chute d'Adam était prévue d'avance et permise, pour que le genre humain soit racheté par le Sauveur, et élevé par cette rédemption à un état de beaucoup préférable à celui de l'innocence conservée, selon cette parole de Jésus-Christ dans l'Evangile selon Saint Jean (x, 10) : *Ego veni ut vitam habeant et abundantius habeant* : *Je suis venu pour qu'ils aient la vie et qu'ils la possèdent avec plus d'abondance.* S. Bernard expliquant ces paroles de l'Apocalypse : *Un grand signe est apparu*, dit : « Par un homme et par une « femme, » Jésus-Christ et sa Mère, « toutes choses sont res- « taurées, et le profit en est grand. » Ainsi donc c'est la réparation que Dieu s'est proposée d'abord. C'est le Réparateur et sa divine Mère qu'il a prédestinés avant toute chose, et rien ne s'oppose à ce que Marie soit regardée avec Jésus comme la cause de la prédestination des autres élus, quoique dans l'ordre des événements, nos premiers parents aient précédé Jésus-Christ et sa Mère sur la terre. C'est pour Jésus et c'est pour Marie que les Anges et les Saints ont été tirés du néant. A ce Roi suprême il fallait une cour ; à la Mère du Roi des Rois il fallait une suite glorieuse et digne de son rang. Dieu ne pouvait refuser à Jésus et à Marie ce qui devait relever leur gloire ; à cause d'eux, parce qu'ils en étaient dignes, il résolut de tirer du néant, de prédestiner à la grâce et à la gloire, un nombre infini de purs esprits et de créatures humaines, qui leur devront, à des titres divers, leur gloire et leur bonheur, et les serviront en célébrant leurs louanges pendant toute l'éternité.

§ III. — *La prédestination de Marie, cause de celle de chacun des élus en particulier.*

L'auguste Vierge Marie est l'image la plus parfaite de son divin Fils, et nous ne pouvons mieux faire, si nous voulons comprendre la place qu'elle occupe dans la Rédemption des hommes, que de considérer ce que Jésus-Christ lui-même a fait pour nous.

Jésus-Christ a été la cause première que, parmi les anges et parmi les hommes, il y eut des prédestinés ; que ces nobles

créatures, si belles aux yeux de Dieu, mais faibles néanmoins, parce qu'elles sortaient du néant, et exposées à tomber parce qu'elles étaient libres, ne se perdirent pas toutes, mais qu'une multitude infinie d'entre elles sont arrivées déjà, ou arriveront, à leur fin dernière qui est le bonheur céleste.

Après Jésus, Marie fut la seconde cause que tout ne se perdit pas, et qu'il y eut des prédestinés, des élus. Ce fut pour elle que le Père éternel résolut de sauver au moins une partie des créatures formées à son image. Mais l'influence du Rédempteur sur le salut des prédestinés fut-elle seulement générale. Le Verbe de Dieu était-il indifférent à ceux qui profiteraient des mérites de son incarnation, de sa vie et de sa mort, ou bien, dès le principe, fit-il son choix entre tous, et prédestina-t-il particulièrement au salut, telle créature préférablement à telle autre? Et si les heureux prédestinés ont été ainsi choisis à cause de Jésus-Christ, chacun en particulier, ne l'ont-ils pas été de même à cause de Marie?

Pour ce qui regarde notre divin Sauveur, les Théologiens enseignent que la prédestination des bienheureux a été méritée pour chacun d'eux en particulier[1], tandis que ce mérite n'a pas été appliqué à tel ou telautre laissé, de côté pour des motifs que nous ne connaissons pas, mais que nous savons dignes de l'infinie bonté et de l'infinie sagesse de Dieu. Chacun des élus glorifiera Dieu éternellement et rendra grâce au Rédempteur, parce qu'il a été distingué particulièrement, et choisi entre tous les autres, pour le bonheur et la gloire du ciel, tandis qu'il aurait pu demeurer perdu dans la multitude de ceux sur qui le regard de Dieu ne s'est pas arrêté, pour les prédestiner et les faire les héritiers de son royaume.

Nous lisons dans l'Evangile selon S. Jean[2], chapitre XV, cette parole que Notre-Seigneur adressait à ses disciples bien-aimés : *Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis et je vous ai établis* mes apôtres, *afin que vous alliez* prêcher ma doctrine par toute la terre, *que vous rapportiez du fruit* par la conversion de tous les peuples, *et que votre fruit demeure, pour que mon Père vous donne tout ce que vous lui demanderez en mon nom.* S. Augustin le fait remarquer en plusieurs endroits de ses ouvra-

[1] SALMATICENSES, *tract.* 21, de *Incarn. disp.* 28, n. 1. PAULUS DE CONCEPT. *tract.* 19, *disp.* 3, *de Meritis Christi*, n. 71 ; GAVOY, *tract.* 14, *de Incarnatione*, *disp.* 56 *De prædestinatione Christi, paragr.* 5 : VASQUEZ, 1 *part. disp.* 94, *cap.* 3 ; LESSIUS, *Liber de prædestinatione Christi, Sect.* 3 ; CORNELIUS A LAPIDE in *Epist. S. Pauli ad Ephes.* I, v. 4 ; HERICE in 1 *part. disp.* 29, *cap.* III, n. 22, et alii ex Theologis satis communiter.

[2] Non vos me elegistis sed ego elegi vos, et posui vos, ut eatis, et fructum afferatis ; et fructus vester maneat : ut quodcumque petieritis Patrem in nomine meo, det vobis. JOAN. XV, 16.

ges [1], ce n'est pas seulement pour l'apostolat, mais aussi pour la grâce et la gloire que les Apôtres sont choisis, et ils le sont entre tous, à l'exclusion des autres comme l'indiquent bien ces paroles du Sauveur : *Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis.* Je vous ai choisis, et j'ai laissé les autres, ne les appelant pas comme vous à cette fonction sublime de l'Apostolat et aux grâces qui en sont le cortège obligé.

La même vérité ressort avec une évidence semblable des autres paroles de Jésus-Christ rapportées au chapitre XVIIe du même Evangéliste [2] : *Je ne prie pas pour le monde, mais je prie pour ceux que vous m'avez donnés, parce qu'ils sont à vous.* Jésus-Christ ne s'occupe pas de ceux qui sont laissés en dehors de la prédestination, mais il choisit positivement ceux qui sont destinés au salut; il est ainsi réellement le père de tous les élus ; c'est à lui qu'ils doivent le bienheureux choix dont ils sont l'objet. *Il n'y a de salut qu'en lui seul,* dit l'apôtre S. Pierre au livre des Actes. Il est de foi [3] que tout ce qui est utile au salut vient de Jésus-Christ, à plus forte raison le salut lui-même, ce salut qui n'est pas donné au élus parce qu'ils ont choisi Dieu, mais parce que Dieu les a choisis : *Non vos me elegistis sed ego elegi vos.* La grâce est bien plus grande et plus digne de Dieu, lorsqu'il fait ainsi son choix entre tous les hommes, et prédestine ceux qu'il choisit préférablement aux autres, que s'il attendait des hommes qu'ils choisissent entre lui et le démon, entre la vie et la mort, et s'il se contentait de ratifier leur choix. Ce choix est dû tout entier au mérite de Jésus-Christ ; or l'efficacité de ce mérite paraît bien davantage s'il est appliqué à des êtres choisis et déterminés, que s'il demeurait dans le vague, aussi bien à la portée de Judas, de Néron ou de Luther, que de Pierre de Paul ou de Jean. Chacun des élus en particulier peut répéter avec S. Paul aux Galates (II, 20) : *Il m'a aimé et il s'est livré pour moi : Dilexit me et tradidit semetipsum propter me ;* il m'a aimé d'un amour efficace, et il a souffert pour moi m'appliquant particulièrement ses mérites pour que je sois sauvé. Il n'en a pas été de même pour ceux dont il dit : *Je ne prie pas pour le monde* : *Non pro mundo rogo.* Pour qui prie donc le divin Rédempteur : *Mais je prie pour ceux que vous m'avez donnés* : *Sed pro his quos dedisti mihi,* pour ceux que vous avez choisis, que vous avez prédestinés, à cause de moi, au bonheur éternel.

[1] *Lib. de Prædest. Sanctorum, cap.* I ; IDEM *Liber de Corrept.* et *Grat. cap.* VIII.
[2] Non pro mundo rogo sed pro his, quos dedisti mihi, quia tui sunt. JOAN. XVII, 9.
[3] THEOLOGIA SALISBURG., *tract.* 14, *disp.* 14, n. 6.

Tout ce que Jésus-Christ a mérité réellement et en toute justice pour nous, l'auguste Vierge Marie l'a mérité aussi, quoique d'une autre manière. Sans doute, elle ne pouvait pas, comme son divin Fils, payer réellement la dette contractée envers la justice de Dieu, par les péchés des hommes ; elle ne pouvait pas davantage mériter strictement pour eux la vie éternelle, mais sa sublime dignité, mais sa perfection incomparable, mais ses mérites si grands que lui valaient auprès de Dieu sa maternité divine et l'accomplissement des devoirs qu'elle comportait, tout cet ensemble de grandeurs obligeait Dieu, en quelque sorte, à accomplir les désirs de Marie, et à tout faire pour la glorifier. Il était juste qu'elle participât aux privilèges de son divin Fils. Nouvelle Ève, Marie était l'aide choisie pour le nouvel Adam qui venait apporter aux hommes, avec le pardon, une vie surnaturelle et divine. Marie contribuera à la Rédemption des hommes, et parce que les élus n'ont été prédestinés qu'à cause de cette Rédemption, ils devront leur prédestination non seulement à Jésus, mais aussi à Marie ; et de même que chacun d'eux, en particulier, peut dire : *Jésus m'a choisi, il m'a aimé et s'est livré pour moi* ; chacun d'eux peut dire aussi avec non moins de vérité : J'ai été choisi, à cause de Marie, j'ai été aimé et racheté par Jésus à cause d'Elle.

Le bienfait particulier que nous recevons de Dieu et que nous devons également à Marie, cette prédestination accordée à quelques-uns, tandis que les autres n'en sont pas favorisés, doit exciter en nous de vifs sentiments d'amour. Les biens que Dieu répand sur tous les hommes indistinctement, le soleil qu'il fait lever sur les bons et sur les méchants, provoquent rarement, sinon dans quelques âmes privilégiées, une reconnaissance bien profonde ; la plupart même ne songent pas à remercier Dieu de dons qu'ils n'apprécient à leur valeur que du moment où ils en sont privés. Mais il n'en est pas ainsi des faveurs spéciales, des privilèges accordés à quelques-uns. Qu'un roi aimé de son peuple se montre à ses sujets, tous seront heureux de le voir et de l'applaudir ; mais s'il en appelle quelqu'un auprès de lui, s'il l'introduit dans son intimité, s'il écoute avec bonté ses requêtes et lui accorde généreusement plus de grâces qu'il n'eût osé en demander, la joie de ce sujet privilégié, sa reconnaissance et son amour pour le prince devront l'emporter sur la joie, la reconnaissance et l'amour de tous les autres. De même encore, si un pauvre malade abandonné des médecins et n'ayant plus à attendre que la mort, recouvre miraculeusement la santé, son amour, sa reconnaissance, son dévouement pour le service de Dieu, surpasseront de beaucoup ce qu'ils étaient avant

qu'il eût reçu une grâce si particulière. A la vue des malheureux qui n'auront pas été favorisés comme lui, il sentira plus vivement encore, ce qu'il doit à la bonté du divin médecin. Il comprendra combien est grand le don qu'il a reçu, tandis qu'une multitude infinie de créatures humaines jouissent de la santé sans remercier Dieu de ce bienfait; souvent même elles en abusent contre leur Créateur.

Il en est ainsi de la prédestination : la reconnaissance des prédestinés, leur amour pour Dieu et pour Marie seront d'autant plus grands que le bienfait reçu sera plus particulier. Ils sauront qu'ils ont été l'objet du choix de Dieu et de l'amour de Marie entre toutes les créatures, tandis que d'autres, qui peut-être se seraient montrés plus fidèles, ont été délaissés. Ils compteront les grâces reçues, ils en mesureront la grandeur, et plus ils se reconnaîtront indignes par eux-mêmes du choix de Dieu, plus sera grande leur reconnaissance. En serait-il de même si les élus pouvaient se dire : Jésus-Christ et sa divine Mère nous ont regardés du même œil qu'ils regardaient les réprouvés ; ils n'ont pas voulu davantage notre salut que celui des malheureux que la justice divine a laissés tomber dans l'enfer ?

S. Germain de Constantinople [1] dans un sermon sur la Bienheureuse Vierge, parle ainsi à Marie : « Il n'est personne, « ô Vierge très sainte, qui soit sauvé sinon par vous. » S. Anselme cité par S. Antonin [2] dit aussi : « De même qu'il est im- « possible que ceux de qui la Vierge Marie détourne les yeux « de sa miséricorde soient sauvés, de même il est nécessaire « que tous ceux sur qui elle jette les yeux, et pour qui elle « prie soient justifiés et glorifiés. » S. Bernard dit de même [3] : « Ce- « lui que vous méprisez et dont vous détournez vos regards, « doit nécessairement périr, ô Marie, et celui qui a recours « à vous ne pourrait pas n'être pas sauvé. » Citons encore le Docteur Séraphique S. Bonaventure [4] : « Celui que vous vou- « lez sauver sera sauvé, ô Vierge Marie, et celui dont vous « détournez votre face tombera dans la perdition. »

Ces quelques textes résument la Doctrine de tous les Pères qui s'accordent à regarder la miséricordieuse intervention de

[1] Nullus est qui salvus fiat nisi per te, Virgo sanctissima. S. Germanus Constantinop. *Serm. de Zona B. Virginis.*

[2] Sicut impossibile est quod illi a quibus Virgo Maria oculos misericordiæ suæ avertit, salvi fiant, ita necessarium est quod hi, ad quos convertit oculos suos pro eis advocans justificentur et glorificentur. S. Anselmus apud S. Antoninum, *par.* 4, *titul.* 15, *cap.* xiv, § 7.

[3] Sicut a te despectus et aversus, o Virgo, necesse est ut pereat, ita ad te conversus necesse est ut salvetur. S. Bernardus, *Hom. super Missus.*

[4] Quem tu vis, o Virgo, salvus erit, et a quo avertis faciem tuam ibit in interitum. D. Bonaventura, in *Psalterio Virginis.*

Marie et l'application de ses mérites comme la cause du salut des prédestinés, et l'absence de cette intercession comme la cause indirecte de la perte de ceux qui périssent. Prions donc humblement Marie pour qu'elle daigne tourner vers nous ses regards miséricordieux : *Illos tuos misericordes oculos ad nos converte.*

On pourrait demander comment cette doctrine s'accorde avec cette vérité de la foi, que Jésus-Christ est mort pour tous les hommes.

Il est vrai que notre divin Sauveur est mort pour tous les hommes, et que le sang versé sur la croix suffirait à effacer, non seulement tous les péchés commis ou à commettre ici-bas, mais ceux de mille autres mondes s'ils existaient; mais il est vrai aussi que des créatures innombrables, rachetées par ce sang précieux, ne se sauvent pas, et tombent, chaque jour, dans l'abîme de l'enfer. Ces malheureux pécheurs pourraient-ils se sauver? Ils le pourraient absolument, car Dieu leur a préparé à tous les grâces nécessaires pour arriver au salut. Mais il se fait par suite de la méchanceté des hommes, par suite aussi du trouble introduit dans les lois naturelles par le péché, que beaucoup d'hommes ne veulent pas, et le voulussent-ils même, ne peuvent pas profiter des grâces que Dieu a préparées pour tous. C'est ainsi que le soleil luit pour tout le monde, et pourtant les aveugles ne jouissent pas de sa lumière, et il importe peu qu'ils aient perdu la vue par leur propre faute, ou par la faute d'autrui. Cependant Dieu a fait ce qu'il faut pour que tous les hommes voient : il a créé la lumière et il nous a donné des yeux. Les pécheurs endurcis ne seront pas sauvés, parce qu'ils résistent à la grâce; les petits enfants morts sans baptême ne seront pas sauvés, parce que la grâce préparée pour eux n'est pas arrivée jusqu'à eux, souvent à cause des fautes des hommes, toujours à cause du péché d'Adam.

Mais si beaucoup de malheureux se perdent, il est aussi des âmes de choix, qui arrivent au salut éternel. Pour ces âmes, Dieu a préparé, comme pour les autres, les secours intérieurs et extérieurs nécessaires au salut. Mais il a fait plus. Il les a choisies, prédestinées pour recevoir de lui des grâces plus efficaces. Il a voulu que les secours préparés pour tous arrivent jusqu'à eux; il a veillé à ce qu'ils profitent du sang versé pour leur salut sur la croix. Ce sont ces âmes qui peuvent dire avec plus de vérité que les autres, quoique les autres âmes le puissent dire aussi : *Jésus-Christ m'a aimée et il s'est livré pour moi.* Marie connaît ces âmes privilégiées. Elle sait que Dieu les a choisies entre toutes ; elle sait que, pour le faire, il a consulté tout à la fois sa justice et sa miséricorde

infinie. Marie aime particulièrement ces âmes choisies de Dieu, et choisies pour orner sa cour. C'est sur elles que sa sollicitude maternelle veille avec plus de soin ; c'est vers elles qu'elle se plaît à tourner les yeux infiniment miséricordieux de Jésus, en même temps que ses propres yeux.

Ceux que Dieu n'a pas choisis, Marie sait bien qu'il a eu raison de ne pas les choisir ; mais pour eux aussi elle a un cœur compatissant, et ce qu'il est possible de faire pour adoucir leurs maux, pour empêcher qu'ils ne s'enfoncent plus profondément dans l'abîme, elle le fait.

Dieu en choisissant les uns et en laissant les autres ne fait d'injure à personne, car il ne doit rien à aucune créature. La créature qui n'est pas prédestinée au bonheur éternel n'est pas pour cela obligée de tomber dans le péché mortel, et si elle y tombe, c'est librement qu'elle le fait. Les enfants morts sans baptême n'ont pas à se plaindre. Ils ne jouiront pas, il est vrai, du bonheur du ciel, mais ils vivront et cette vie, accompagnée d'un certain bonheur naturel, est incomparablement préférable au néant. Combien ici-bas se contentent de la vie naturelle et ne veulent pas regarder plus haut, quoique leur existence soit sujette à milles misères,et ne puisse être aucunement comparée au sort réservé aux enfants morts sans baptême. Dieu ne leur devait rien ; il leur donne un sort qu'envieraient les plus heureux des mondains: n'est-ce pas assez pour justifier sa bonté ? Ceux qui ont vécu dans le péché sont plus coupables ; révoltés contre Dieu ils recevront un châtiment terrible : mais s'ils se sont révoltés, à qui la faute sinon à eux seuls ? Ils n'étaient pas prédestinés au ciel : soit ; mais ils l'étaient moins encore à l'enfer. Qu'ils aient résisté à leurs passions, comme ils le pouvaient faire ; qu'ils aient écouté la voix de la grâce parlant au plus intime de leur cœur, au moins une fois en leur vie, et ils étaient sauvés ; du moins leurs péchés ne s'accumulaient pas comme des montagnes. Mais ils ne l'ont pas voulu, et ils sont perdus à jamais. Cependant, même pour eux, le souverain juge se montre misericordieux : il leur accorde souvent, comme au mauvais riche, des consolations en cette vie, parce qu'ils n'en auront pas dans l'autre, et toujours il met quelqu'obstacle au débordement de leurs vices, pour qu'ils ne se rendent pas aussi coupables qu'ils le deviendraient sans un tel secours et qu'ils ne s'attirent pas des châtiments encore plus terribles. Pour eux aussi l'auguste Vierge Marie intercède et, à cause d'elle, la multitude de leurs iniquités pèse un peu moins dans la balance de la justice de Dieu.

Nous avons dit aussi que Jésus-Christ et après lui son auguste Mère, sont la cause de la prédestination des Esprits

bienheureux, et de la gloire dont ils jouissent au Ciel. Il est vrai de dire avec S. Augustin que Jésus-Christ n'est pas mort pour les Anges[1], et qu'il ne les a pas rachetés. L'Ange qui vint annoncer aux pasteurs la naissance du Messie a eu soin « de dire : *Il est né pour vous, aujourd'hui un Sauveur* : *Natus « est vobis hodie Salvator.* Ce sont les hommes seuls que le Fils de Dieu fait homme a rachetés aux prix de son sang : mais si les Anges ne lui doivent pas une Rédemption qui, pour eux, n'était pas nécessaire, ils lui doivent au moins leur persévérance dans le bien au moment de l'épreuve, leur sanctification et leur glorification. Ses mérites infinis ont pesé dans la balance de Dieu lorsqu'il a donné la grâce de la persévérance à plusieurs, tandis que d'autres ne l'ont pas reçue. Il est, selon l'expression de S. Paul aux Colossiens, *le chef, la tête de toute Principauté.* Il en est de même de l'auguste Vierge Marie. Sa douce et puissante influence s'est fait sentir aussi bien pour la prédestination des Anges que pour celle des Saints et S. Antonin[2] n'est que l'écho de l'enseignement catholique lorsqu'il écrit : « La Bienheureuse Vierge « étant la mère de Jésus est, en quelque manière, la cause « de la gloire des Anges : on pourrait dire qu'elle est leur « mère. »

§ IV. — *La prédestination de Marie, cause de sa vie humble sur la terre.*

Les faibles lumières de notre raison ne nous permettent pas de juger sainement des choses de Dieu, dit le Père d'Argentan[3]. Nous savons que la prédestination est un décret libre de la divine volonté, qui marque un amour infini aux âmes prédestinées, puisqu'elle les conduit à la possession éternelle du bien infini, et de là nous jugerions volontiers qu'il n'y a rien dans la prédestination des élus, qui ne soit tout plein de bonheur, puisque c'est l'effet d'un amour infini, qui ne peut vouloir que du bien à l'objet aimé ; et ce jugement semble assez juste.

Cependant tout le contraire paraît à nos yeux ; car s'il y a des adversités à souffrir durant cette vie, c'est communément pour les gens de bien, qui sont les élus, tandis que les réprouvés sont dans la prospérité et dans l'abondance des consolations humaines. Mais c'est ici que notre ignorance nous

[1] Non enim pro Angelis mortuus est Christus. S. Augustin. *Enchirid.* cap. LXI.
[2] Beata Virgo, ut Mater Jesu est aliquo modo gloria Angelorum, ut apte dicatur Mater eorum. S. Antoninus in Summa, p. 4, tit. 15, cap. XIV, § 3.
[3] Voir d'Argentan, *Confér. sur les grandeurs de Marie.* Confér. I, art. 5.

égare et nous fait juger les choses à contre-sens. Ce qui nous trompe est que nous prenons pour adversité, ce qui est en effet une très-grande prospérité pour les justes, puisque les croix sont la voie assurée de leur salut: *Tollat crucem suam et sequatur me;* et nous appelons bonheur et prospérité, ce qui, dans le vrai, est une grande misère, pour les ennemis de Dieu, puisque celui qui n'a point de part à la Croix, n'aura point de part au salut.

« Il est vrai que la folle sagesse des mondains tient un autre langage; mais les faut-il croire? Si nous sommes Chrétiens, n'avons-nous pas d'oreilles pour écouter ce que S. Paul nous dit, que ceux que Dieu a prédestinés, doivent être conformes à l'image de son Fils unique. C'est l'oracle de la foi qui nous parle ainsi; il n'est pas permis d'en douter. Il est certain qu'aucun ne peut être prédestiné pour être Fils adoptif de Dieu, s'il n'a de la conformité avec ce divin exemplaire. Il est seul l'original de tous les prédestinés, et tous les autres en sont des copies. Etudions cet original et nous y verrons des vérités éclatantes comme le soleil, qui nous donneront sujet de nous étonner nous-mêmes de nos prodigieuses ignorances.

« Quand l'Ecriture nous dit que Jésus-Christ est prédestiné pour être le Fils de Dieu, est-ce à dire qu'il aura toutes sortes de biens, d'honneurs, et de prospérités temporelles? Non assurément. Cependant Il faut regarder tout ce que Dieu lui a donné comme de très-grands biens et de très-grands avantages. Or, à quoi l'a-t-il prédestiné? Était-ce à jouir des honneurs d'ici-bas? Non, mais il a été prédestiné pour être l'objet des mépris, des humiliations, des hontes, des opprobres et de toutes sortes d'abjections. C'est ce qu'il n'a pas de lui-même, et sa prédestination le lui donne. Ce sont donc des biens dignes de l'amour infini que Dieu lui porte, quand il le prédestine pour être son Fils, qnoique notre ignorance nous les fasse prendre pour des maux, quoique la nature se révolte contre une telle doctrine, et qu'elle la tienne pour folie. Mais qu'elle se plaigne, qu'elle crie, qu'elle se désespère si elle veut, malgré elle la vérité de Dieu demeura éternellement. Les humiliations sont les marques et les effets de la prédestination éternelle des enfants de Dieu, et non pas les honneurs, ni la vaine gloire du monde.

« L'a-t-il donc prédestiné pour avoir des richesses, des dignités, de la puissance? Non, mais pour la pauvreté, la dépendance, et la privation de toutes les commodités de la vie. Il est certain que le même amour infini qui l'a prédestiné pour être le Fils de Dieu lui donne toutes ces choses; par conséquent il faut confesser que ce sont des biens inestima-

bles. Car il est impossible qu'un amour infini veuille autre chose que du bien à celui qu'il aime. Et pourtant, il est vrai que la folle sagesse du monde se trompe, quand elle les appelle des maux. O Dieu, quelle doctrine! le moyen que la prudence de la chair comprenne une philosophie si opposée aux sens et à la nature? C'est pourtant la vérité même qui l'enseigne [1].

« En un mot, Jésus-Christ n'a pas été prédestiné pour avoir des plaisirs mais des souffrances ; ce n'a pas été pour l'immortalité, car il la possède par lui-même, mais pour être capable de mourir ; non pour avoir la toute-puissance, mais pour avoir l'infirmité ; non pour avoir l'immensité, car elle est inséparable de lui, mais pour avoir la petitesse et pour être comme anéanti : et toute âme prédestinée doit s'attendre à être favorisée de Dieu en la manière qu'il l'a été, et s'estimer d autant plus heureuse et plus assurée de sa prédestination qu'elle se verra plus riche de ces sortes de biens que la folie du monde appelle des maux.

« Ceci posé comme un principe indubitable, quels avanta-

[1] A l'exemple de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de l'auguste Vierge Marie sa Mère, on peut ajouter celui de Jean-Baptiste, le plus grand des enfants des hommes. Jean-Baptiste fut jeté dans les fers, il fut mis à mort par le cruel Hérode. Cependant il avait été purifié de la tache originelle dès le sein de sa mère, et jamais il n'avait perdu l'innocence que la présence de Jésus et de Marie lui avait alors conférée. Denis le Chartreux considère de plus que Jean était proche parent de Jésus par Marie, qu'il fut son Précurseur, qu'il le baptisa, que sa sainteté brilla même au point qu'on voulait le reconnaître pour le Messie, et qu'au témoignage de Jésus-Christ lui-même, aucun homme jusque-là n'avait paru sur la terre qui fut plus grand que lui. Cependant Dieu permet qu'à la suggestion d'une misérable femme adultère il soit mis en prison, chargé de fers, et que sa tête devienne le prix d'une danse impudique.

« Qu'aucun serviteur du Christ ne murmure donc », ajoute le pieux auteur : « les tribulations des justes sont nombreuses. *Multæ tribulationes justorum.* »

S. Jean Chrysostome dit que Dieu a permis les souffrances et la mort cruelle de Jean pour notre consolation : « Ut et justus ille fulgentiores coronas consequeretur, et qui postea injuriam passuri essent hoc exemplo corroborati, æquiori animo cuncta perferent.

Les souffrances, les épreuves de cette vie sont des preuves de l'amour divin envers nous. « Præ omnibus est utilis (afflictio) ; et ideo propter utilitatem præ omnibus etiam amabilis. Amplius autem quia tua mala tecum sentiens, ea tibi alleviat in præsenti, dicit enim ipse : *Cum ipso sum in tribulatione ; eripiam eum et glorificabo eum.* S. Thomas, Opusc. LXI, 2.

S. Augustin nous avertit de laisser Dieu agir envers nous selon sa volonté. Il dit : « Melius novit ille quid tibi expediat, quam tu, et ob hoc si vis de eo bene sentire, totum quod ab illo tibi fit bene fieri intellige. Talis est enim amor Dei in nobis, nec quicquam omnino humana infirmitas tolerat quod ipse quantum in sua bonitate est, ad bonum nostrum non disponat.

Le saint patriarche Tobie disait de même : *Quoniam tu flagellas et salvas.* Tob. XIII, 2.

ges a retirés la très-Sainte Vierge, d'avoir été prédestinée pour être la Mère de Dieu? C'est d'avoir plus de conformité qu'aucune autre créature à la prédestination de son Fils unique, par conséquent d'avoir plus de part, aux états de sa vie mortelle ; c'est d'avoir été plus humble, plus méprisée, plus anéantie aux yeux de Dieu son Père, en vertu du décret de sa divine prédestination : voyez son état, regardez cela, sagesse du monde, et vous confondez!

« Marie est une pauvre Fille sortie à la vérité d'une maison fort noble, car elle compte une grande suite de Rois, de Princes, de Patriarches entre ses aïeux. Cependant elle est la femme d'un pauvre charpentier, obligé de gagner sa vie par son travail ; elle est la mère d'un homme attaché en croix, qu'elle a eu la honte de voir exécuter par la main des bourreaux, d'une mort cruelle et infâme, entre deux insignes voleurs, en présence d'une multitude innombrable de gens assemblés de toutes les parties du monde, qui devaient porter partout la nouvelle de cette infamie.

« Est-ce donc là, ô Sainte Vierge, tout l'avantage que vous avez reçu de votre admirable prédestination, durant cette vie? Quoi la qualité de Mère de Dieu ne vous a point donné d'autres privilèges, que d'être la plus affligée et la plus malheureuse, selon le jugement humain, de toutes les mères ? Les conseils de Dieu sont élevés au-dessus de nos intelligences, et le procédé de la grâce est opposé à celui du monde. A son jugement, la Mère de Dieu devait être autant élevée en gloire, en richesses et en toutes sortes de grandeurs, au-dessus de toutes les têtes couronnées, qu'elles sont élevées au-dessus du dernier du peuple ; mais il est aveugle, ce monde insensé ; ce qu'il appelle grandeur, Dieu le regarde comme des bassesses indignes de lui et de sa sainte Mère ; et ce qu'il nomme des bassesses et des misères, Dieu le regarde comme les vraies grandeurs, qui seules sont dignes de sa personne et de celles de ses élus. Mais peu de chrétiens ont des oreilles pour entendre et accepter ces grandes vérités ; le monde est si accoutumé à regarder les biens et les maux de cette vie, selon sa lumière naturelle, qu'il n'aura jamais d'autres sentiments, sinon qu'il faut penser et parler des choses comme tout le monde en parle et en juge.

« Cependant ils sont tous dans l'erreur : leur multitude ne prouve pas qu'ils soient sages, mais plutôt qu'ils sont fous ; car il est écrit que le nombre des fous est infini [1]. La foule innombrable qui marche par ce chemin n'assure pas que c'est

[1] Prospera in plebem ac vilia ingenia veniunt : at calamitates terroresque mortalium subjugare, et illis patientiam nutrire proprium magni viri est. Semper vero felicem esse, et sine morsu animæ velle transire vitam igno-

le chemin du Ciel, au contraire : car il est écrit que la vie du Ciel est étroite, et que peu y marchent, mais que celle où la multitude se presse de marcher est la voie qui conduit à la perdition. C'est là que les aveugles conduisent les aveugles, et que pas un ne s'informe s'ils vont bien, parce qu'ils prennent tous le grand chemin. Mais pour peu qu'une âme ouvre les yeux pour recevoir quelque rayon de la lumière, qui est Jésus-Christ, elle voit aussitôt que quiconque ne la suit pas est dans l'égarement, dans l'erreur et dans les ténèbres. Elle s'aperçoit à l'instant même de l'aveuglement général du monde, qu'elle prenait pour une lumière, et ne sait plus ni penser comme lui, ni parler son langage ordinaire. Voici le bon usage qu'une âme Chrétienne doit faire de ces connaissances.

« Quand elle se voit dans la pauvreté des biens de la terre, dans le mépris et dans les souffrances, elle ne sait plus dire qu'elle est malheureuse, mais elle pense lire, dans ces caractères sensibles, la vérité de sa prédestination, d'autant plus assurée qu'elle se voit plus conforme à Jésus-Christ et à sa sainte Mère, qui sont l'exemple des prédestinés ; et s'estime vraiment heureux parce qu'elle goûte la vérité de ces grandes paroles : *Quos prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui.* Hélas ! cette seule persuasion ferait la paix, la joie et la félicité d'un million d'âmes qui gémissent et qui se croient malheureuses dans les états pénibles où elles se trouvent ; mais dans la vérité elles ne sont pas malheureuses pour souffrir, puisqu'au contraire ce sont les souffrances qui ont fait tous les bienheureux. Elles ne sont donc misérables, que parce qu'elles croient plutôt les fausses opinions du monde que la vérité de Dieu. Bienheureuse l'âme qui pèse à loisir, et qui sait bien comprendre la force de ce beau dilemme de saint Bernard : « Où Jésus-Christ se trompe, » quand il préfère le dépouillement des biens périssables, les humiliations et les souffrances, aux richesses, aux honneurs et aux voluptés : « ou le monde se trompe, » quand il pense ou dit le contraire. Or il est impossible que Jésus-Christ se trompe, parce qu'il est la vérité même ; donc il est certain que le monde se trompe. Que fera une âme qui se trouve arrêtée par ce raisonnement ? Elle ne peut croire à la fois Jésus-Christ et le monde qui disent

rare est rerum naturæ alteram partem. Magnus es vir ? sed unde scio si tibi non datur facultas exhibendæ virtutis et tolerantiæ erudiendæ et demonstrandæ ? Transisti sine adversario vitam ? Nemo sciet quid poteris, nec tu quidem ipse ; opus est enim ad notitiam sui experimento. Quid quisque possit nisi patiendo non didicit. Doceat te patientia quantum possis ; doceat tribulatio patientiam, doceat et reliquas virtutes, quantum tolerare debeant, et qualiter adversa sustinere opus sit. Didacus de Celada, *Comment. in Tobiam.*

tout le contraire l'un de l'autre ; il faut donc qu'elle choisisse l'un des deux. Choisira-t-elle plutôt de suivre le monde trompé pour se perdre, que de s'attacher à la vérité même de Jésus-Christ, pour assurer sa prédestination? Pensons-y bien, et pensons-y souvent. »

§ V. — *Autres effets de la Prédestination de Marie.*

Marie choisie de Dieu, de toute éternité, pour être la Mère du Verbe fait homme, fut prédestinée comme lui à mener sur la terre une vie d'humilité et de sacrifice. Mais elle ne doit pas ressembler à son divin Fils en cela, seulement. Tous les dons les plus précieux de la grâce et de la gloire lui sont réservés.« L'Ange Gabriel.dit encore le P. d'Argentan, la saluera un jour *pleine de grâce*[1] ; et quelle abondance pensez-vous qu'il fût nécessaire pour remplir celle dont la capacité a été assez grande pour renfermer en soi toute l'immensité de Dieu? C'est lui seul qui tient toutes les précieuses richesses de la grâce renfermées dans ses trésors ; il les distribue comme il lui plaît : mais remarquez bien qu'il nous promet quatre sortes de mesure dans l'Evangile : *Mensuram bonam, et confertam, et coagitatem, et supereffluentem dabunt in sinum vestrum :* 1° Une bonne mesure ; 2° une mesure abondante ; 3° une mesure pressée et entassée ; 4° enfin une mesure qui excède toute mesure : Voilà comme il exerce envers nous ses divines libéralités.

« La *bonne* mesure de sa grâce est celle qu'il donne à tous ses élus pour les rendre justes et saints, en les adoptant pour ses enfants. La mesure *abondante* est celle qu'il a donnée aux Apôtres, et aux Docteurs de son Eglise, afin qu'ils fussent des sources fécondes, qui la pussent distribuer largement au monde pour la conversion des pécheurs et des infidèles. La mesure de la grâce *pressée* et *entassée* est celle qu'il a quelque fois accordée à un petit nombre d'âmes privilégiées qu'il a voulu favoriser par-dessus les autres, pour les faire paraître comme des soleils entre les astres de la sainte Eglise : comme un S. Jean-Baptiste, un Jérémie sanctifiés dès le sein de leurs mères, un Prophète Elie, une Madeleine, un S. François d'Assise, dont le premier brûlait du feu des Séraphins, la seconde nageait dans les eaux d'une admirable pénitence, le troisième portant sur son corps les plaies de son Sauveur, ouvertes par un prodige inouï de la grâce, lui rendait amour pour amour et sang pour sang. On peut bien dire que de telles âmes,privilégiées de la sorte,ont une mesure de la grâce

[1] P, 252.

pressée et entassée, puisqu'il semble que Dieu ait pris plaisir à entasser dans une seule autant de grâces qu'il en eût fallu pour faire un grand nombre de saints.

« La mesure *surabondante*, celle qui passe, au-delà de toute mesure, est réservée pour Jésus-Christ seul et pour sa divine Mère, puisque l'un en possédait le trésor inépuisable et infinie en soi-même, comme son bien propre, et que l'autre l'a reçu tout entier, non seulement comme un précieux dépôt qui lui était confié, mais comme un don très-précieux de celui qui, lui donnant son propre Fils, ne pouvait lui refuser les autres biens qui sont moindres que lui, et qu'il était très-juste qu'elle les possédât, comme un digne apanage proportionné à la dignité suprême de Mère de Dieu.

« Autrefois le saint roi David[1] reçut de Dieu le commandement de lui bâtir un temple pour sa demeure (II Reg. VII, 5): *Numquid ædificabis mihi domum ad habitandum?* Il se mit en devoir d'obéir et fit pour cela un si prodigieux amas d'or, d'argent, de cuivre, et de toutes sortes de matériaux les plus précieux, qu'il possait la valeur de deux mille quatre cents millions d'écus. Tout le peuple d'Israël s'en étonnait, et peut-être, en murmurait. Le roi leur dit : *Hélas! je suis pauvre, et je n'ai presque rien à fournir à la dépense du Palais auguste que je voudrais bâtir.* Quand tout le monde entier serait en or, il ne me suffirait pas pour le faire aussi riche qu'il devrait être : ce n'est pas pour un homme mortel, c'est pour la majesté du Dieu tout-puissant que j'adore, que je pense bâtir un temple (I Paralip. XXII, 14 : *Ego in paupertate mea præparavi impensas domus Domini ; auri talenta centum millia et argenti millia millia : æris vero et ferri non est pondus. J'ai,* dit-il, *dans ma pauvreté préparé peu de chose pour bâtir la maison de Dieu.* Hé ! qu'était-ce que ce peu de chose? Ce ne sont que cent mille talents d'argent ; pour du cuivre et du fer, j'en ai sans mesure: tout cela est moins que rien pour l'ouvrage que j'ai à faire: *Grande opus est, neque enim homini præparatur habitatio sed Deo.*

« S'il fallait de si immenses richesses et de si grands préparatifs pour bâtir un Temple matériel, qui ne devait servir que pour présenter au vrai Dieu de l'encens et quelques animaux immolés comme victimes ; si ce prince selon le cœur de Dieu, se plaignait de ce que sa pauvreté ne lui permettait pas de faire davantage, et s'il avoue que tout ce qu'il avait n'était rien en comparaison de ce qu'il fallait pour le palais de la Majesté infinie de Dieu : que faut-il penser des trésors de la grâce que Dieu a voulu employer pour se bâtir à lui-

[1] D'Argentan, p. 257.

même un temple vivant, en la personne de la très-sainte Vierge? Il veut se bâtir un palais qui surpasse autant en dignité et en perfection le temple que David pensait faire, que la vérité est élevée au-dessus de la simple figure; un palais dans lequel Dieu voulait faire sa demeure personnelle pendant neuf mois, et ce qui est plus que tout cela, un palais qu'il voulait honorer autant que le sein de son Père Eternel, puisqu'il est aussi réellement produit de la substance de l'un que de la substance de l'autre, et que si l'un est vraiment son Père, l'autre est aussi vraiment sa Mère. Quel autre que Dieu peut savoir quelle abondance de richesses de la grâce il a fallu employer pour préparer cette auguste Mère de Dieu? *Neque enim homini præparatur habitatio sed Deo.*

« Voici donc comme nous devons raisonner après S. Bernardin de Sienne[1] ce grand serviteur de la sainte Vierge. « Dieu le Père produit son Fils unique dans l'Eternité; la « sainte Vierge produit ce même Fils unique dans le temps; « voilà le Père et la Mère de la même Personne divine.

« A-t-il fallu quelques dispositions à Dieu le Père. Je veux « dire, a-t-il eu besoin de chercher ailleurs quelques perfec- « tions qui lui fussent nécessaires pour les employer à une « production si noble? Non parce qu'il est infiniment riche « par lui même, et qu'il renferme dans son essence toute l'in- « finité des perfections divines. Il avait donc assez. Il n'avait « pas aussi plus qu'il fallait: il les a toutes employées sans « réserve, et si par impossible il avait eu moins qu'il n'a, « jamais il n'eût pu suffire à produire un tel Fils qui fût un « Dieu infiniment parfait comme lui.

« La sainte Vierge produit le même Fils; il est vrai qu'elle « ne produit pas la nature divine; ni le Père aussi ne la pro- « duit pas, elle est par elle-même. Il produit réellement la « Personne divine de ce même Fils: c'est une chose natu- « relle et même nécessaire au Père Eternel, de produire un « Dieu qui lui soit semblable, parce qu'il est Dieu, et c'est « une chose miraculeuse à la sainte Vierge, parce qu'elle « n'est point Dieu.

« Elle n'est pas riche par elle-même, comme le Père Eter- « nel; elle doit néanmoins produire son Fils unique de sa « propre substance, comme il le produit de la sienne: elle « n'a pas des perfections infinies dans la propre nature, parce « que c'est une créature tirée du néant: que faire pour la « rendre capable de produire un Dieu de son propre fond? « Il faut nécessairement suppléer par la grâce ce qui lui « manque par sa propre nature, il n'y a pas d'autre moyen.

[1] S. Bernardin. *tom.* 1, *serm.* 6, *c.* xii.

« Où prendre toutes ces grâces ? Il faut donc épuiser tous les « trésors de Dieu, quoique l'on dise qu'ils sont inépuisables? « Quand on lui aura donné toutes les grâces qui sont renfer- « mées dans les trésors de Dieu, sans aucune réserve, serait- « elle aussi riche et aussi parfaite que Dieu le Père ? Non « elle serait toujours une créature et non pas un Dieu comme « lui. Et si par impossible, on lui avait donné assez pour la « rendre aussi riche, par grâce, et aussi parfaite que Dieu le « Père l'est par nature : aurait-elle plus qu'il ne faudrait pour « produire le même Fils que Dieu le Père produit en épuisant « toute sa substance ? Il est visible que non, puisque pour la même chose, il faut avoir la même vertu. » D'où S. Bernardin de Sienne ne craint pas de conclure : *Unde debuit elevari ad quamdam cum Deo æqualitatem* : « Il fallait que Marie « fût élevée jusqu'à égaler Dieu en quelque manière. » Et personne ne doit craindre de répéter après lui ces paroles comme l'écho d'un si grand saint, qui ne les a dites lui-même que comme l'écho du Saint-Esprit qui les avait dictées à son cœur. »

Ces magnifiques pages de Théologie empruntées au très-pieux et très-savant Père d'Argentan nous mettent à l'aise pour célébrer les grandeurs de notre auguste Mère. Nous savons qu'il est impossible d'en dire trop pour sa gloire, et d'élever trop haut les dons qu'elle a reçus de Dieu.

Déjà nous avons vu plusieurs privilèges conférés à Marie en vertu de sa prédestination à la maternité divine. Les autres viendront à leur tour. Mais il est une question que nous devons étudier d'abord. L'Auguste Vierge Marie qui a tout reçu de Dieu en vue de son divin Fils a-t-elle été rachetée par lui ? Le sang qu'il a répandu sur la croix a-t-il coulé pour sa Mère comme pour les autres descendants d'Adam, et Marie qui aime en Jésus son Créateur et son fils, voit-elle aussi son Rédempteur en lui ?

CHAPITRE IV

RÉDEMPTION DE MARIE

§ I. — *Profondeur et universalité de la déchéance originelle.*

De toutes les catastrophes qui ont bouleversé le monde, dit le savant abbé Jamar, [1] aucune n'a laissé des traces plus

[1] Voir MARIE MÈRE DE JÉSUS, par C. H. T. JAMAR, prêtre. Bruxelles, Victor Devaux, 1872.

profondes, et des souvenirs plus effrayants que le déluge universel.

L'imagination recule épouvantée devant le spectacle d'indescriptible horreur dont Moïse a esquissé à grands traits le tableau.

Au signal donné par le Seigneur, les Océans se précipitent en mugissant, par-dessus leurs rivages, et poussent leurs flots déchaînés sur les plages de la terre ; les nuées du ciel se déchirent avec fracas ; une pluie torrentielle tombe, et mêle ses eaux à celles des abîmes. Du sein des villes et des forêts s'élèvent d'épouvantables cris de détresse: hommes et animaux éperdus fuient devant l'élément destructeur: ils courent de collines en collines, de rochers en rochers, jusqu'aux hauteurs des monts les plus inaccessibles... Et le flot monte toujours, et la nappe liquide élève sans cesse son niveau bouillonnant, et les cataractes du ciel versent toujours en torrents leurs ondes inépuisables. Tour à tour, les toits des édifices, les cimes des arbres, les sommets des collines, ont disparu sous les eaux ; et à chaque progrès de cette mer montante ont succombé de nouvelles victimes, l'époux avec l'épouse, l'enfant dans les bras de sa mère, les vieillards chargés d'ans, et les jeunes hommes que leur vigueur n'a pu sauver du trépas. Le soleil n'éclaire nulle part d'un rayon d'espérance l'horizon couvert d'un voile épais de nuages ; le jour ne diffère de la nuit que par une teinte grisâtre et un sombre crépuscule... Peu à peu le silence s'établit à la surface toujours croissante des flots, qui soulèvent et roulent pêle-mêle les cadavres des animaux et des hommes, les débris épars de l'industrie et le luxe des cités. — Seule apparaît au loin l'Arche protégée par la main du Très-Haut, et promenant, au milieu de ces scènes de mort, l'espoir et la vie de l'avenir.

Et pourtant ce sombre tableau, présenté ici en guise de comparaison, n'est qu'une image frappante, il est vrai, quoique bien imparfaite d'une autre dévastation infiniment plus déplorable dans ses suites si funestes pour l'homme, nous voulons parler du désordre moral dans lequel est tombée et se roule la malheureuse humanité ; désastre qui s'attaque non seulement aux hommes d'une époque, mais à toutes les générations qui ont passé sur la terre, à celles qui l'occupent actuellement, ou qui l'habiteront un jour.

Ah ! nous ne savons que trop le sort misérable auquel se vit réduit le roi détrôné de la création ; lorsqu'il eut orgueilleusement foulé aux pieds la couronne de gloire qu'il devait transmettre à ses descendants, après l'avoir lui-même noblement portée. La nature entière s'insurgea contre lui ; un long cortège d'infirmités apparut à ses yeux, pour le con-

duire triomphalement jusqu'à la mort ; son esprit fut enveloppé du nuage épais de l'ignorance, et sa volonté se sentit violemment inclinée vers les jouissances matérielles. Alors aussi s'alluma entre la chair et l'esprit ce terrible combat où les sens, venant en aide aux passions mauvaises, s'efforcent et ne réussissent que trop souvent à prendre le dessus sur la partie supérieure, à laquelle la souveraineté avait été légitimement dévolue. Et, ce qui est plus triste à dire, l'âme fut privée de tous ses dons surnaturels, et dépouillée de la grâce sanctifiante qui faisait son ornement et sa vie. Dans cet état, elle devint un objet d'aversion aux yeux de Dieu, qui la déshérita de son droit au bonheur éternel, et la livra au joug tyrannique du prince des ténèbres.

Pour comble d'infortune, ce triste lot devait passer en héritage à toute la postérité d'Adam. Oui, tous, nous avons eu part au péché de notre premier père ; tous, dans le sentiment d'une profonde et amère douleur, nous sommes forcés de faire cet aveu avec le Roi-Prophète (Psalm. L, 9) : *J'ai été conçu dans l'iniquité, et ma mère m'a engendrée dans le péché.* C'est contre nous tous qu'a été portée la sentence de mort prononcée à l'origine contre Adam : car, *comme le péché est entré dans le monde par un seul homme, et la mort à la suite du péché, ainsi*, dit S. Paul (Rom. V, 12), *la mort a passé à tous les hommes.* Et cette mort, hélas ! n'était pas seulement celle du corps : notre âme était enveloppée dans le même malheur.

« Quand je considère, dit Bossuet, cette sentence terrible du divin Apôtre, prononcée généralement contre tous les hommes : *Omnes mortui sunt... Omnes peccaverunt... Ex uno in condemnationem : Tous sont morts, tous sont criminels, tous sont condamnés en Adam ;* je ne sais quelle exception on peut apporter à des paroles si peu limitées. Mais ce qui me fait connaître plus évidemment combien cette malédiction est universelle, ce sont trois expressions différentes, par lesquelles le malheur de notre naissance nous est représenté dans les saintes Lettres. Elles nous disent premièrement qu'il y a une loi suprême qu'elles nomment la loi de mort ; qu'il y a un arrêt de condamnation donné indifféremment contre tous, et que pour y être soumis, il suffit de naître. Qui pourra s'en exempter ? Secondement elles nous apprennent qu'il y a un venin caché et imperceptible, qui, prenant sa source en Adam, se communique ensuite à toute sa race, par une contagion également funeste et inévitable qui est appelée par S. Augustin, *Contagium mortis antiquæ : la contagion de la mort.* Et c'est ce qui fait dire à ce même Saint que toute la masse du genre humain est entièrement infectée. Qui pourra

trouver un préservatif contre un poison si subtil et si pénétrant ? Mais disons, en troisième lieu, que tous ceux qui respirent cet air malin contractent nécessairement en eux-mêmes une tache qui les déshonore, qui efface en eux l'image de Dieu et qui les rend, comme dit S. Paul, *naturellement enfants de colère*. — *Naturellement* ; écoutez : Comment peut-on prévenir un mal qui, selon le sentiment de l'Apôtre, nous est depuis si longtemps passé en nature ?... Il est vrai qu'il y a une loi de mort qui condamne tous ceux qui naissent ; mais on dispense des lois les plus générales, en faveur des personnes extraordinaires. Il y a une vapeur maligne et contagieuse qui a infecté tout le genre humain ; mais on trouve quelquefois moyen de s'exempter de la contagion, en se séparant. Il y a une tache héréditaire qui nous rend naturellement ennemis de Dieu ; mais la grâce peut prévenir la nature (Bossuet, Serm. I sur *la Conception de la Vierge*). »

Il y eut une exception à cette condamnation universelle, exception unique et glorieuse. Au milieu de ce déluge de corruption qui inonda le monde, surnagea aussi, à l'abri de tout danger, une Arche privilégiée une Arche sainte, Marie préservée du péché originel, Marie que l'Autorité souveraine a dispensée de la loi commune, que la Sagesse a séparée de la contagion générale, que l'Amour éternel de Dieu a prévenue de ses miséricordes, afin que jamais sa colère ne s'élevât contre elle.

§ II. — *Existence du péché originel.*

Pour bien comprendre en quoi consiste la rédemption de Marie et le privilège de l'Immaculée Conception accordé par le Seigneur à cette auguste Vierge, il est nécessaire de savoir ce qu'il faut entendre par le péché originel, dont seule entre tous les enfants d'Adam, elle fut innocente. Nous emprunterons au Docteur Eberhard [1] quelques notions sur ce péché.

Le péché originel, *peccatum originale*, *peccatum naturæ*, est le péché d'Adam en tant qu'il se trouve, par la propagation sexuelle, dans chaque homme venant en ce monde, comme une faute véritable et inhérente à sa nature.

Le genre humain, dans tous ses membres, tels qu'ils apparaissent en ce monde par la génération, est, par sa vie physique, dans le rapport organique et générique le plus intime avec Adam, père de la race, souche du genre, point de

[1] Voir *Dictionnaire encyclopédique de la Théologie catholique*, traduit de l'Allemand par Goschler.

départ vivant et réel de toute l'humanité. Ce rapport est clairement défini par les paroles de l'Apôtre, s'adressant aux Athéniens, lorsqu'il leur dit : *Il a fait naître d'un seul toute la race des hommes, et il leur a donné pour demeure toute l'étendue de la terre.*

De ce rapport de tous les hommes avec Adam, il est résulté que l'épreuve à laquelle la liberté d'Adam fut soumise dans le Paradis devait être féconde en conséquences, qu'elle devait être la mesure de la destinée future de l'humanité, que la décision libre d'Adam résistant à Dieu devait être décisive pour tout le genre humain, éterniser le péché de toute la race qui allait sortir de lui, et dont il était le représentant. Aussi l'Ecriture sainte déclare, la tradition conforme enseigne, l'Eglise professe solennellement, comme dogme fondamental, que tout homme né d'Adam par la génération naturelle, du moment où l'esprit s'unit au corps (c'est-à-dire du moment de la conception), est devant Dieu, comme un pécheur, souillé par le péché, et digne, par là même, de châtiment. D'après les témoignages de l'Ancien Testament, David a été conçu dans le péché par sa mère, quoiqu'il fût issu, non pas de païens, mais de parents qui appartenaient au peuple élu, non par une union adultère, mais par un mariage légitime[1].

L'Apôtre S. Paul déclare que l'homme commence sa vie en entrant dans ce monde, sous le poids de l'anathème ; que, de par sa nature, il est enfant de colère[2] ; que le péché est entré dans le monde par un seul homme, par Adam ; que *tous* les hommes ont péché dans ce seul homme, que tous sont sujets à la mort, et que la mort n'est que la conséquence de leur péché : et l'Apôtre enseigne cette doctrine du péché originel comme un dogme capital du Christianisme, montrant dans Adam, et dans Jésus-Christ les deux pivots autour desquels tournent la malédiction et la bénédiction, la perte et le salut de l'humanité[3], comme plus tard, S. Augustin exprime l'importance de ce dogme en ces termes : « La foi « chrétienne est toute entière dans le fait de ces deux « hommes : par l'un nous avons été vendus au péché, par « l'autre nous sommes rachetés du péché ; par l'un nous « avons été précipités dans la mort, par l'autre nous sommes « affranchis et ressuscités ; l'un nous a entraînés avec lui « dans sa perte, en faisant sa volonté et non celle de son « Créateur ; l'autre nous a conquis le salut, en accomplissant

[1] *Ps* 50, 7.
[2] *Ephes.* 2, 5.
[3] *Rom.* 5, 12.

« non sa volonté, mais la volonté de celui qui l'a envoyé[1]. »

De même que S. Augustin, les Pères de l'Eglise d'Orient et d'Occident enseignent tous, sans distinction, à travers tous les siècles, le dogme du péché originel, comme un dogme immuable de la foi catholique.

Ce dogme explique l'antique pratique du Baptême des enfants, qui effaçant le péché dans un être sans parole et sans raison suppose, par conséquent, que le péché existe en lui. Ce dogme explique les exorcismes associés dans l'Eglise d'Orient et d'Occident au Baptême des enfants, car ces exorcismes, d'après le sens de la lettre des formules, considèrent l'enfant mineur non comme possédé, mais seulement comme réellement soumis à la puissance de Satan, et le délivrent, non d'une influence de Satan possible dans l'avenir mais de sa puissance actuelle.

Avant que Pélage, au commencement du cinquième siècle, eût nié le péché originel, l'Eglise avait paisiblement professé ce dogme, et nul n'avait songé à l'attaquer. Lorsque Pélage commença à le nier, il était un novateur, et les partisans de l'Eglise n'avaient autre chose à faire qu'à maintenir l'antique doctrine traditionnelle, comme le dit si bien S. Augustin : « Ce n'est pas moi qui ai inventé le péché ori-« ginel, il a de tout temps été l'objet de la foi catholique ; « mais toi qui le nies, tu es évidemment un novateur et un « hérétique[2]. » Cette négation provoqua en Orient et en Occident des synodes particuliers, qui définirent explicitement le dogme catholique en face de l'erreur. Parmi ces synodes, les plus importants furent évidemment celui de Milève tenu en 416 en Afrique, directement contre Pélage et son complice Célestius, et confirmé par le Pape Innocent I, et par le second concile d'Orange tenu dans les Gaules en 529, contre le semi-pelagianisme, synodes dont les décrets ont été reçus dans toute l'Eglise. Le concile de Trente[3] ne fit, en général, que renouveler les décisions de ces conciles, et souvent même leurs expressions.

§ III. — *Nature du péché originel.*

Quant à la nature du péché originel l'Eglise se contente de dire : Le péché originel est le péché d'Adam, tel qu'il se trouve, non comme fait personnel, comme péché actuel, mais comme péché héréditaire, propagé par la génération,

[1] *De peccato Orig.* c. 24.
[2] *De Nupt. et Concupisc.* II, 12.
[3] Sess. V, *de Pec. Orig.*

dans tous les descendants d'Adam. Or le dogme de l'Eglise est que le péché originel est le péché d'Adam. C'est ce que les Pères enseignent très positivement. Ainsi S. Irénée dit[1]. « Nous avons offensé Dieu dans le premier Adam, en « n'observant pas son commandement... nous avons violé « son commandement dès l'origine. » S. Athanase[2] : Le « péché d'Adam lorsqu'il enfreignit le commandement de « Dieu se transmit à tous les hommes. » S. Basile[3] : « Adam, en mangeant, pécha, et transmit ce péché à toute « sa postérité. » S. Augustin[4] : « Ce péché qui déprave « l'homme dans le Paradis, tout homme l'apporte en ce « monde. » Le même Docteur, en envisageant l'humanité comme un arbre dont Adam est la racine dit encore[5] : « La « tache du péché, le mal de cette racine corrompue passe, « par la génération, à travers toutes les branches du genre « humain, et l'enfant d'un jour n'est pas exempt de la faute « commise dès l'origine. » Dans ses Rétractations, S. Augustin maintient que le péché originel, comme chaque péché, ne peut procéder que d'une volonté libre. « Seulement, dit-il, « le péché originel a été librement commis par le père du « genre humain lorsqu'il transgressa dans le Paradis, le com- « mandement de Dieu[6].

Il suffit de citer parmi les Docteurs du moyen-âge, S. Thomas d'Aquin qui dit: « Conformément à la foi catholique, nous devons croire que le péché de notre premier père « a passé héréditairement à tous ses descendants. »

L'Eglise ne dit rien de plus sur la nature du péché originel. Elle ne dit rien sur la manière dont le péché d'Adam est en nous, ses descendants. Ce qui est certain, c'est que le péché originel (le péché actuel), comme dit la théologie morale, par lequel l'esprit de l'homme se détourna de Dieu en transgressant son commandement dans le Paradis, que la rupture de la communauté de vie avec Dieu, n'est pas notre fait, n'est pas un péché qui nous est propre. Ce fait eut lieu et s'accomplit dans un temps où les âmes des descendants d'Adam n'avaient pas encore été appelées à l'existence, et où, par conséquent, elles ne pouvaient prendre part à l'acte accompli; le fait du péché (le péché actuel) n'appartient qu'à nos premiers parents. Admettre que toutes les âmes des hommes accomplirent pour elles-mêmes et par elles-mêmes

[1] *Advers. Hæres.* v, 16.
[2] *C. Arian.* ar. 1, n. 51.
[3] *Hom. de Fam. et sicc.* n. 7.
[4] *De Nuptiis et Concupisc.* II, 34.
[5] *De Prædestinatione et gratia*, c. 3.
[6] *Retract.* I, 15.

le péché d'Adam avec Adam, ce serait méconnaître le caractère du péché originel qui, comme tel, est le contraire du péché actuel ou du péché personnellement commis par l'homme. Mais du fait rapidement accompli par lequel Adam se détourna de Dieu, et brisa la communauté de vie qui le liait à Dieu, résulta, en Adam, un état nouveau, celui de l'âme détournée de Dieu ; l'âme par sa faute, se priva de la communauté de vie avec Dieu dans l'Esprit-Saint, c'est-à-dire de la grâce sanctifiante. Et cet état persévère jusqu'au moment où un nouvel acte de la grâce divine et de la liberté humaine amène un état meilleur. Le rapport de l'homme avec Dieu, c'est-à-dire l'Esprit-Saint, la grâce sanctifiante, avait été établi en Adam, père et représentant de la race humaine et, par lui, dans toute l'humanité.

L'état de l'âme détournée de Dieu, ou, ce qui est la même chose, la privation de la sainteté et de la justice primitive dont l'homme fut la cause responsable, est l'état dans lequel nous naissons tous : c'est cet état qui constitue le péché originel.

Nous disons : le péché originel consiste dans l'état de l'âme séparée de Dieu ; nous ne disons pas : dans l'état de l'âme non revenue à Dieu, parce que nous voulons exprimer par ces mots, que l'homme, dans son état primitif, était uni à Dieu par la grâce de la sainteté et de la justice, et que c'est librement qu'il est sorti de cet état, au lieu de le confirmer par sa liberté. Dieu aurait pu, dès l'origine, laisser l'homme sans le don de la sainteté et de la justice (comme l'a décidé le Saint-Siège par la condamnation de la vingt-et-unième proposition de Baïus). Dans ce cas nous serions nés sans être convertis à Dieu, mais exempts du péché, parce que nous ne nous serions pas trouvés dans un état pire que celui que les décrets de Dieu nous auraient assigné d'avance. Voilà pourquoi aussi nous disons que l'homme est coupable, que l'homme est responsable de la privation de la sainteté primitive, privation qui constitue le péché originel. Mais dans tous les cas cet état de l'âme détournée de Dieu, dans lequel nous sommes enfantés, ne doit pas être compris comme un état de haine que l'âme, en acquérant la conscience d'elle-même, concevrait positivement contre Dieu. Loin de là, cet état se concilie avec les commencements de la connaissance et de l'amour naturel de Dieu. Le Saint-Siège a condamné la quarante-neuvième proposition de Baïus qui soutient qu'un enfant sans baptême qui arrive à l'âge de raison hait Dieu et lui résiste.

Plusieurs Théologiens ont considéré comme l'essence du péché originel la sensualité désordonnée, et particulièrement Luther.

Mais cette opinion est erronée par cela seul que la sensualité et la concupiscence appartiennent à la nature corporelle, et que le péché originel, comme tout péché réel, découle nécessairement de l'âme, ou de la volonté. Elle est contraire aussi au Concile de Trente, qui dit, d'une part que le Baptême enlève tout ce qui porte véritablement et spécialement le caractère du péché, et, d'autre part, que la concupiscence subsiste après le Baptême.

Comme, tout en étant les descendants d'Adam, nous n'avons pas commis le péché originel, par un acte de notre propre liberté, et que nous l'apportons en nous comme un péché héréditaire, par le fait de notre existence, au sein du genre humain, nous pouvons bien concevoir de la tristesse de ce péché et de ses conséquences, mais nous ne pouvons en avoir de repentir, à proprement parler, et l'Eglise ne l'a jamais exigé.

Mais comment le péché d'Adam peut-il devenir le péché de tous les autres hommes. La réponse est abandonnée aux investigations de la science. Les uns admettant le traducianisme, ou le génératianisme, enseignent que nos âmes étaient toutes en germe en Adam lorsqu'il pécha, et furent ainsi souillées et devinrent coupables, parce que dans la génération elles émanent d'une âme souillée. Sans entrer dans diverses considérations qui sont très fortes contre cette opinion, nous tenons en général le tradicianisme et le génératianisme pour des théories qui ne se concilient point avec une connaissance exacte et profonde de la nature de l'âme. D'autres, pour expliquer le fait du péché originel, en ont appelé à la science qu'a Dieu de l'avenir contingent, et pensent que Dieu impute le péché d'Adam à tous les hommes, parce qu'il sait que, dans des circonstances semblables à celles où s'est trouvé Adam, ils auraient agi comme lui. Mais dans cette théorie le péché est relégué dans le domaine de l'idéalité, il n'y a plus de péché réel, unique péché que Dieu puisse punir. D'autres encore en refèrent aux décrets de Dieu, *decretum allegativum*, en vertu desquels tous les hommes sont liés par la décision d'Adam, ou allèguent un contrat entre Dieu et Adam (c'est l'hypothèse du fédéralisme). Mais abstraction faite de ce que la révélation n'offre pas le moindre point d'appui à ces hypothèses, elles ne peuvent pas se concilier avec la justice de Dieu et l'idée de l'humanité. Cependant toutes ont une lueur de vrai. Ce n'est pas un décret extérieur ou un contrat formel qui planerait par hasard sur l'humanité, et déterminerait sa destinée, mais c'est la profondeur de la nature humaine en tant qu'organisme générique, qui explique l'hérédité du péché commis par la race.

« Dieu, dit Bossuet [1], pouvait donner l'être à tous les hommes, comme à tous les Anges, indépendamment les uns des autres : surtout l'âme raisonnable ne pouvant, comme incorporelle, dépendre par elle-même d'aucune génération. Néanmoins il a plu à Dieu que non seulement le corps, mais encore l'âme dépendît, selon son être, de cette voie, et que les âmes se multipliassent autant que les générations humaines ; et il a voulu encore que toutes les races humaines se réduisissent à la seule race d'Adam : en sorte que tous les hommes, et selon le corps, et selon l'âme, dépendissent de la volonté et de la liberté de ce seul homme..... Dieu avait fait l'homme si parfait, et lui avait donné une si grande facilité de conserver, et pour lui, et pour toute sa postérité, le bien immense qu'il avait mis en sa personne, que les hommes n'avaient qu'à remercier cette divine bonté, d'avoir renfermé en lui tout le bonheur de ses enfants, qui devaient composer le genre humain. Regardons-nous tous en cette source. Regardons-y notre être et notre bien-être, notre bonheur et notre malheur. Dieu ne nous voit qu'en Adam, dans lequel il nous a tous faits. Quoi qu'Adam fasse, nous le faisons avec lui, parce qu'il nous tient renfermés, et que nous ne sommes en lui moralement qu'une seule et même personne : s'il obéit, j'obéis en lui ; s'il pèche, je pèche en lui ; Dieu traitera tout le genre humain comme ce seul homme, ou il a voulu le mettre tout entier, l'aura mérité. J'adore, Seigneur votre justice, quoiqu'impénétrable à mes sens et à ma raison : pour peu que j'entrevoie vos règles sacrées, je les adore et je m'y soumets.

« Si Adam, dit encore Bossuet, eût persévéré, il eût été récompensé dans tous ses enfants, et la justice originelle eût été leur héritage commun. Maintenant ils ont perdu en leur père ce que leur père avait reçu pour lui et pour eux ; et privée de ce grand don, la nature humaine devient malheureuse et maudite dans ses branches, parce qu'elle l'est dans sa tige.

« Considérons la justice humaine : nous y verrons une image de cette justice de Dieu. Un père dégradé perd sa noblesse et pour lui et pour ses enfants, surtout pour ceux qui sont à naître ; ils perdent en lui tous leurs biens, lorsqu'il mérite de les perdre. S'il est banni et exclu de la société de ses citoyens, et comme du sein maternel de sa terre natale, ils sont bannis avec lui à jamais. Pleurons malheureux enfants d'un père justement proscrit, race dégradée et deshéritée par la loi suprême de Dieu ; et bannis éternellement autant

[1] *Elévations sur les Mystères*, VIIe semaine, 1re Elév.

que justement de la cité Sainte qui nous était destinée dans notre origine, adorons avec tremblement les règles sévères et impénétrables de la justice de Dieu, dont nous voyons les vestiges dans la justice, quoiqu'inférieure des hommes[1]. »

§. IV. — *Conséquences du péché originel.*

« Il n'y a personne, dit Bourdaloue[2], qui ne soit prêt aujourd'hui à dire à Dieu comme David : *Ecce in iniquitatibus conceptus sum, et in peccatis concepit me mater mea : Vous voyez, Seigneur, que j'ai été formé dans l'iniquité, et que la mère qui m'a conçu m'a conçu dans le péché.* Ainsi parlons-nous, quand, touchés de l'esprit de pénitence, nous entrons dans les sentiments de ce saint roi. Nous n'en demeurons pas là : parce que nous avons été conçus dans le péché, nous nous reconnaissons, de bonne foi, sujets aux désordres qu'il produit, et qui en sont les tristes effets : c'est-à-dire, nous savons que ce premier péché nous a attiré un déluge de maux, et que, par les deux plaies mortelles qu'il nous a faites, l'ignorance et la concupiscence, il a répandu le venin de sa malignité dans toutes les puissances de notre âme ; que c'est pour cela qu'il n'y a plus rien en nous de saint, que notre esprit est susceptible des plus grossières erreurs ; que notre volonté est comme livrée aux plus honteuses passions ; que notre imagination est le siège et la source de l'illusion ; que nos sens sont les portes et les organes de l'incontinence, que nous naissons remplis de faiblesses, assujettis à l'inconstance et à la vanité de nos pensées, esclaves de nos tempéraments et de nos humeurs, dominés par nos propres désirs. Nous n'ignorons pas que de là nous vient cette difficulté de faire le bien, cette pente et cette inclination au mal, cette répugnance à nos devoirs, cette disposition à secouer le joug de nos plus légitimes obligations, cette haine de la vérité qui nous corrige et nous redresse, cet amour de la flatterie qui nous trompe et qui nous corrompt, ce dégoût de la vertu, ce charme empoisonné du vice ; de là cette guerre intestine que nous sentons dans nous-mêmes, ces combats de la chair contre la raison, ces révoltes secrètes de la raison même contre Dieu, cette bizarre obstination à vouloir toujours ce que la loi nous défend, parce qu'elle nous le défend, et à ne vouloir point ce qu'elle nous commande, parce qu'elle nous le commande ; à aimer par entêtement, ce qui souvent, en soi, n'est pas aimable, et

[1] *Elév.* VIIe sem., 2e *Elév.*
[2] *Sermon sur la Conception de la Vierge.*

à rejeter injustement et opiniâtrement ce qu'on nous ordonne d'aimer, et ce qui mériterait de l'être. »

Les conséquences du péché originel[1] sont donc la perte des dons que Dieu, dans son amour, avait attaché à l'état de sainteté et de justice primitives: le retrait de son Esprit-Saint, l'obscurcissement de l'intelligence, la révolte du corps contre l'esprit par la concupiscence ; l'opposition active et passive que la nature dominée, dans l'état primitif, par l'homme comme par son roi, fait aujourd'hui à sa volonté ; les douleurs et la mort du corps ; la perte, au-delà de cette vie de la béatitude éternelle, toutefois sans châtiment positif, de sorte que l'homme peut même conquérir une béatitude naturelle, correspondant à la nature du péché originel, qui n'a pas été contracté librement par les descendants d'Adam, et qui se concilie avec une connaissance et un amour naturel de Dieu. On peut consulter le concile de Florence dans le passage relatif à la différence des peines, astreignant d'une part ceux qui meurent dans le péché originel, et, d'autre part, ceux qui ont personnellement commis des péchés mortels. On peut consulter aussi la constitution de Pie VI, *Auctorem fidei*, où il condamne le synode janséniste de Pistoie pour avoir blâmé l'opinion suivant laquelle un sort plus doux est réservé à ceux qui meurent uniquement coupables du péché originel.

§ V. — *Possibilité de la Rédemption.*

La possibilité de la rédemption des hommes, à laquelle on oppose l'impossibilité où se trouvent les Anges déchus d'être rachetés, s'explique par la nature de la chute de l'homme, comme l'impossibilité de la libération de l'Ange déchu dépend de la nature du péché de l'Ange[2].

L'esprit angélique auquel était inhérent un caractère d'éternité, s'est, dans sa décision en faveur du péché et contre Dieu, décidé pour l'éternité ; sa décision, et avec elle la destination qui en devait être la conséquence, fut arrêtée par lui-même pour l'éternité. Ainsi l'Ange se décidant par lui-même, et fixant à jamais son sort, n'était plus rachetable.

Il en est autrement de l'homme ; sa décision, prise, non pour l'éternité, mais pour le temps, a laissé sa libération possible. De plus l'homme s'est séparé de Dieu non par lui-même, mais par suite d'une séduction, et sa chute a produit immédiatement en lui, avec la connaissance et l'aveu du

[1] Voir *Diction. Encyclop. de la Théologie Catholique, traduit par* GOSCHLER.
[2] Voir *Dictionnaire encyclop. de la Theol Cathol.* etc. Art. Redemption.

péché, le sentiment de la honte et du repentir, indices certains qu'il pouvait être racheté, et qu'il le serait réellement, dès que Dieu l'ordonnerait. La nature humaine n'ayant pas été détournée de Dieu pour l'éternité, ce qu'attesta l'aveu fait par le premier homme, qu'il avait été séduit par le serpent, *pouvait* et *voulait* être sauvée.

Cette disposition de la nature humaine, identique avec la capacité qu'elle a d'être sauvée fut, dès la chute de l'homme l'objet de l'activité divine, s'étendant à travers les siècles, n'ayant pas d'autre but que de faire sentir à l'homme le besoin et le désir du salut, afin qu'il pût être sauvé en réalité, comme il en était capable en virtualité.

Ainsi se comprend la préparation par laquelle la Providence a conduit l'humanité depuis l'origine jusqu'au terme des temps anciens, jusqu'au moment même de la Rédemption, à travers le paganisme par la révélation de la loi morale dans la conscience, à travers le judaïsme par la révélation de la loi positive et de la loi naturelle tout ensemble. La loi développa la conscience du péché : le péché reconnu produisit le sentiment du repentir, le désir de l'affranchissement du péché et celui de la sanctification, autant que le souverain pontificat de l'Ancien Testament pouvait y contribuer, puisqu'un sacerdoce humain était incapable de racheter le genre humain du péché et de ses suites. Le Rédempteur ne pouvait être de la race déchue : il fallait qu'il vînt d'en haut, tout comme la Rédemption elle-même.

La Rédemption est universelle en tant que décret divin : elle embrasse tous les hommes dans cette universalité. Ce qui est né du premier Adam est capable d'être racheté par le second Adam.

§ VI. — *Comment le péché originel est effacé*

Le péché originel n'est régulièrement, en général, effacé par la grâce divine qu'*après la naissance* de l'homme. Cependant Dieu, tout en imposant à ses créatures des conditions déterminées, pour leur communiquer sa grâce, peut la transmettre directement, par des voies extraordinaires, et selon son bon plaisir. C'est ainsi qu'il a sanctifié le Prophète Jérémie et S. Jean-Baptiste dès le sein de leur mère [1], et l'Eglise professe la même croyance à l'égard de la très-sainte Vierge, en célébrant sa nativité comme une naissance pure et sans péché (ce qui est saint pouvant seul être l'objet d'une fête), et,

[1] JEREM. I, 5, LUC. I, 15.

bien plus, en proclamant le dogme de l'Immaculée Conception, suivant lequel Dieu, au moment même de l'union du corps et de l'âme de Marie, lui donna sa grâce sanctifiante et la fit naître immaculée. Mais c'est là une grâce absolument extraordinaire. Marie, quoique de fait exempte du péché originel, est idéalement soumise à la loi de l'hérédité du péché d'Adam, comme tous ceux qui naissent de lui par la voie ordinaire de la génération. Le Christ seul ne fut pas soumis à cette loi, parce que son corps naquit, non par la génération, mais par une nouvelle création de Dieu, entée sur l'ancienne création de l'humanité, parce que le Christ devint ainsi membre du genre humain, fils de l'homme, sans participer au péché de la race. C'est de cette façon que la rédemption de la race fut possible. En vertu du caractère générique de l'humanité qui entraîne l'hérédité du péché, le Christ exempt du péché put, comme père nouveau du genre humain, léguer à toute sa race un mérite qui compensa et dépassa de beaucoup l'anathème originaire.

Ce n'est pas ici le lieu de nous étendre longuement sur le péché originel, et nous devons nous en tenir à ce qu'il est nécessaire de savoir, pour comprendre en quoi consiste la grâce accordée à l'auguste Vierge Marie dans sa conception Immaculée, mais nous ne saurions trop inviter le lecteur à relire et à méditer les magnifiques pages que Bossuet a consacrées, dans ses *Elévations sur les mystères*, à la chute de nos premiers parents et aux conséquences de leur prévarication.

§ VII. — *Marie véritablement rachetée par les mérites de Jésus-Christ.*

Si tous les descendants d'Adam sont, dès leur origine, enfants de colère, s'ils naissent coupables du péché originel, ce n'est pas précisément et uniquement parce qu'ils sont enfants d'Adam, mais parce que Dieu avait fait un pacte avec le premier homme, ou plutôt porté un décret, en vertu duquel toute créature descendant de lui hériterait de sa grâce, s'il demeurait fidèle, ou de sa disgrâce s'il était infidèle.

Lorsque Dieu porta ce décret irrévocable, ou qu'il fit avec Adam ce pacte, la prédestination de Marie était un fait accompli. Elle devait exister, être la Mère du Verbe incarné, être digne par conséquent de cette divine Maternité. Dieu pouvait-il la comprendre dans le décret qu'il portait ? La fidélité ou l'infidélité d'Adam pouvait-elle réagir sur cette créature à part, devant laquelle les autres disparaissaient comme

les étoiles au lever du soleil? Non assurément; et s'il n'était à propos qu'elle naquît de la race d'Adam, pour contribuer au salut de cette descendance déchue, il était nécessaire qu'elle ne fût pas comprise dans la loi générale. *Vous ne mourrez pas, car cette loi n'a pas été faite pour vous mais pour tous les autres*, disait le puissant Roi Assuérus à Esther, figure gracieuse et touchante de l'auguste Marie: *Non morieris: non enim pro te sed pro omnibus hæc lex constituta est*[1]. Le père Eternel en dit autant à la Mère de son Fils, lorsqu'il promulgue la loi de mort contre tous les enfants d'Adam: *Non morieris:* Vous ne mourrez pas comme les autres de la mort de l'âme, vous n'encourrez pas ma disgrâce; vous ne serez pas éloignée de mon cœur paternel. Cette loi est faite pour les autres; elle ne vous atteint pas. *Non enim pro te, sed pro omnibus hæc lex constituta est.*

D'où vient donc à Marie ce privilège extraordinaire? Sans doute il était nécessaire à sa dignité de Mère de Dieu. Mais elle sera fille d'Adam et, comme telle, la justice divine semblerait exiger qu'elle fût enveloppée dans la chute commune. Comment Dieu fera-t-il accorder les droits de sa justice avec sa bonté infinie et les égards dus à la sainteté de son Fils adorable?

La Justice de Dieu ne perdra aucun de ses droits, et la Mère de Jésus sera toujours digne du Fils qu'elle doit mettre au monde, toujours pure et immaculée. La chute d'Adam, la perte de l'humanité, loin de l'entraîner dans l'abîme, ne servira qu'à relever davantage sa grandeur à augmenter son amour et sa reconnaissance pour Dieu, à faire ressortir l'amour infini de Dieu pour elle.

Elle doit tout au Père éternel, qui l'a prédestinée pour être la mère de son Fils sur la terre.

Elle devra tout au Fils qui l'a choisie pour mère et qui, la voyant menacée d'être engloutie dans le naufrage de la race d'Adam, avec tous les hommes, s'empresse d'offrir à la Justice de Dieu, toutes ses souffrances futures et tout son sang pour elle. Il la rachète dès le premier moment, non pas d'une chute accomplie, mais pour que cette chute ne s'accomplisse pas. Il ne la purifie pas du péché, mais il la protège pour que le péché n'approche d'elle en aucune manière, et qu'il puisse toujours dire: *Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée, et il n'y a pas de tache en vous: Tota pulchra es amica mea et macula non est in te.* (CANT. IV, 7.)

C'est en effet une vérité admise par tous les Théologiens que la bienheureuse Vierge Marie doit ses grandeurs et sa sain-

[1] ESTHER, XV, 13.

teté incomparable aux mérites de son divin Fils. Personne autant qu'elle n'a recueilli de fruits de la vie et de la Passion du Sauveur. Ne le proclame-t-elle pas elle-même dans son admirable cantique lorsqu'elle s'écrie : « *Et mon esprit est ravi de joie en : Dieu mon Sauveur Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo.* Nous avons déjà rapporté ce texte de saint Ambroise [1]. « Il n'est pas étonnant que le Seigneur voulant « racheter le monde ait commencé par sa Mère, et que celle « par qui le salut était préparé pour tous, fût la première à « jouir du bienfait procuré par son Fils. » S. Bernard [2] dit aussi : « Il est venu pour racheter Marie, plus que pour toute « autre créature, selon, ces paroles du CANTIQUE : *Vous avez « blessé mon cœur, ô ma sœur, mon épouse ; vous avez blessé « mon cœur.* C'est par amour pour vous que je me suis in- « carné ; les premières blessures de mon cœur sur la croix, « c'est de vous que je les ai reçues. La Bienheureuse Vierge « Marie fut la fille première enfantée de son propre Fils, le « Rédempteur Jésus. » Rappelons, encore ces paroles de Salomon : *Dominus possedit me in initio viarum suarum : Le Seigneur m'a possédée dès le commencement de ses voies...* Dans le texte original, on ne lit pas : *Le Seigneur m'a possédée, — possedit me*, mais bien : *Le Seigneur m'a acquis*, ou *m'a rachetée. — acquisivit, locavit, redemit*, car le mot hébreu *Kanab* a ces différents sens. La Sagesse incréée met donc ces paroles dans la bouche de Marie : Le Seigneur Jésus-Christ m'a rachetée avant d'avoir rien fait pour racheter les autres, au prix de son sang. *Antequam quidquam faceret, a principio : Avant qu'il fit rien, dès le principe.* Il fallait qu'il en fût ainsi, redirons-nous avec S. Ambroise pour que celle par qui le salut devait venir à tous, fût sauvée la première, par les mérites de son Fils.

Marie a donc été rachetée par le Fils de Dieu fait homme, comme l'ont été tous les hommes, mais avant eux, et plus parfaitement qu'eux. Toutes les grâces qu'elle a reçues lui ont été données à cause de lui, et méritées par lui. Prédestinée pour être la Mère du Sauveur des hommes et leur médiatrice auprès de Dieu, ce fut en vue de cette double fin qu'elle reçut l'existence, qu'elle fut préservée de la tache originelle et enrichie des dons les plus précieux. Toutes les grâces que re-

[1] Nec mirum si Dominus redempturus mundum operationem suam inchoavit a Matre, ut per quam salus omnibus parabatur, eadem prima fructum salutis hauriret ex pignore. S. AMBROS.

[2] Plus pro Virgine redimenda is venit quam pro omni alia creatura : juxta illud Canticorum, IV, 9 : *Vulnerasti cor meum soror mea sponsa, vulnerasti cor meum.* Pro amore tuo carnem sumpsi, et vulneribus primis vulnerasti in cruce cor meum. Nam primogenita Redemptoris Filii sui Jesu fuit Virgo Beata. S. BERNARD. *Serm. de Assumptione.*

çut Marie furent des grâces ayant directement pour objet la Rédemption, la réconciliation, l'expiation, le pardon des péchés, non pas des siens puisqu'elle fut toujours absolument pure, mais de ceux du genre humain tout entier. Aussi, lorsque Dieu a résolu, dans sa pensée, de sacrifier son divin Fils pour le salut du monde, c'est Marie qui s'offre tout d'abord à ses yeux, non pas seulement pour profiter du sang qui sera versé sur la croix, mais pour préparer le sacrifice, pour donner au Verbe de Dieu la possibilité d'accomplir l'œuvre du salut, pour mériter avec lui, et augmenter ainsi la somme des secours efficaces que Dieu accordera aux pauvres pécheurs qui voudront sortir de l'abîme. Ses mérites, il est vrai, ne seront point absolus comme ceux de Jésus-Christ ; mais si Dieu n'est pas tenu, en justice, d'avoir compassion des coupables, à cause d'eux, il sera convenable néanmoins qu'il y ait égard, et par conséquent, il le fera.

Prétendre que la grâce de la Rédemption ne saurait être appliquée qu'à des pécheurs qui, devenus captifs du démon par leurs fautes, ont actuellement besoin d'être rachetés, serait restreindre gratuitement l'étendue de la grâce du Seigneur. Il y a en effet deux rédemptions différentes, la première qui relève ceux qui sont tombés, qui délivre les captifs, la seconde qui préserve de toute chute et de toute captivité. S. Denys l'Aréopagite [1] enseigne cette doctrine que l'on retrouve aussi dans ce texte de S. Augustin [2] : « On demande « deux choses à l'art de la médecine : qu'elle guérisse la ma- « ladie, et qu'elle conserve la santé. Il en est de même de la « grâce qui produit deux effets : elle fait disparaître la con- « cupiscence de la chair, et elle fait persévérer l'âme dans la « vertu ; de telle sorte que le malade et celui qui ne l'est pas « ont tous deux besoin du médecin : l'un pour guérir de son « infirmité, l'autre pour conserver la santé qu'il pourrait

[1] Verum enim profecto et hanc salutem non præter intentionem Scripturæ sacræ re limentem prædicare possumus, quantum cujuscumque salvandorum admittit natura. Idcirco illam Redemptionem etiam Theologi appellant ex eo, quod non sinit quæ vera sunt ad id cadere, ut non sint. Ex eo item quod si quid derelinquerint, et ab ordine suo aberraverint, et imminutionem aliquam bonorum suorum passi fuerint, hac etiam in parte a passione, et imbecillitate, et privatione redimit, implens quod deest, et a malo erigens, imo in bono sistens; et quod defluxerat reparans ac disponens. Dionys. *de Divin. Nomin. cap.* VIII.

[2] Sicut duo officia medicinæ : alterum, quo sanatur infirmitas, alterum quo custoditur sanitas ; sic et duo dona gratiæ, unum quod aufert carnis cupiditatem : alterum quod facit animæ perseverantem virtutem : ita ut uterque indigeat medico, et qui infirmus est, ut infirmitas sanetur et qui potest infirmus fieri, ut servetur in sanitate. S. Augustinus, citatus a Catherino.

« perdre. » Ailleurs [1] S. Augustin s'exprime plus clairement encore : « Etes-vous menacé, dit-il, de quelque maladie, soit « par suite d'un excès de travail, soit pour toute autre cause ? « un sage médecin vous dira : Prenez garde, reposez-vous, « suivez tel régime, sinon vous tomberez malade. Si vous sui- « vez son conseil, et que vous conserviez la santé, vous au- « rez raison de dire au médecin : Vous m'avez délivré de cette « maladie qui n'était pas déclarée, mais qui serait venue in- « failliblement. De même encore : Voici un homme qui se « trouve engagé dans une mauvaise affaire. On va le jeter en « prison, lorsque survient quelqu'un qui prend sa défense. « Que lui dira-t-il pour le remercier ? Vous m'avez sauvé la « vie, vous m'avez arraché à la prison. Un autre, un malheu- « reux débiteur est près de périr par la corde : quelqu'un paie « pour lui : ne le délivre-t-il pas du supplice ? » Conserver la santé à quelqu'un menacé de la perdre, c'est lui rendre un service plus précieux que d'attendre qu'il soit malade pour le guérir ensuite. De même la grâce qui prévient le péché l'emporte de beaucoup sur celle qui relève les pécheurs. S. Augustin ne parle, il est vrai, dans ces textes que des péchés actuels, mais les raisons qu'il apporte n'ont pas moins de force si on les entend du péché d'origine. Il faut bien avouer que si le divin Rédempteur applique ses mérites à une âme, de telle sorte qu'elle ne soit pas souillée par le péché originel, cette grâce de Rédemption sera bien supérieure à celle d'un relèvement après une chute, d'une guérison après des blessures. Puisqu'il était bon que l'auguste Vierge Marie dût toute sa sainteté, tous ses dons à son divin Fils, il fallait donc qu'elle fût ainsi rachetée, et que, dès le premier instant de sa prédestination, la vertu du Très-Haut s'étendît sur elle à cause des mérites du Rédempteur, pour la mettre à l'abri de tous les traits de l'ennemi de Dieu.

Les adversaires du dogme de l'Immaculée Conception de Marie se faisaient autrefois une arme, de la Rédemption de l'auguste Vierge, contre le plus beau fleuron de sa couronne : ils disaient : Si Marie avait été conçue sans le péché originel, elle n'aurait pas été rachetée par Jésus-Christ. Le Docteur Subtil, Duns Scot [2], l'une des gloires de l'ordre de S. Fran-

[1] Quemadmodum si medicus videat tibi imminentem ægritudinem, forte ex aliquo labore, et dicat, parce tibi, sic te tracta, requiesce, his cibis utere : nam si non feceris ægrotabis. Tu autem si feceris, et sanus fueris, recte dices medico : liberasti me ab ægritudine, non in qua eram sed in qua futurus eram. Item nescio quis habens causam molestam mittendus erat in carcerem ; venit aliquis, defendit eum, gratias agens quid dicit ? Eruisti animam meam de carcere. Rursus suspendendus erat debitor, solutum est pro eo, liberatus dicitur de suspendio. S. Augustin. *in Psalm.* lxxxv.

[2] Scotus, 3 *dist.* 3 *q.* 1.

çois, leur répondait que préserver quelqu'un d'une chute est un mode de Rédemption supérieur à l'aide qu'on lui porterait, pour le relever, lorsqu'il serait tombé. De même, il vaut mieux défendre quelqu'un et le préserver de toute blessure, que le sauver et le guérir après avoir permis qu'il soit blessé. Ce qui fait dire à S. Augustin [1] : *Majorem gratiam impendi illi cui conservatur innocentia, quam cui remittitur culpa.* La conservation de l'innocence est une grâce plus grande que la rémission de la faute.

Jésus choisit donc pour sa Mère bien-aimée le genre de Rédemption le plus parfait. Jérémie y faisait allusion dans ses Lamentations lorsqu'il disait [2] : *Torcular calcavit Dominus Virgini filiæ Judæ* : *Le Seigneur a foulé le pressoir pour la Vierge fille de Juda.* N'a-t-il donc foulé le pressoir, n'a-t-il répandu son sang sur la croix, que pour la Vierge seule ? Assurément non : il nous a tous rachetés par le sang qu'il a versé. Mais parce que la délivrance de l'auguste Vierge Marie est d'un ordre supérieur, et que nulle autre créature humaine n'a été délivrée comme elle, le prophète a pu dire en toute vérité : *Le Seigneur a foulé le pressoir pour la Vierge fille de Juda.* — Ceux qui ne veulent admettre de Rédemption que pour les captifs déjà chargés de fers, rappellent l'inscription placée sur les colonnes d'Hercule : *Non plus ultra* : Rien au delà. Mais Dieu a effacé cette inscription qui semblerait poser des bornes à sa puissance et à sa bonté. Il y a pour Marie quelque chose au-delà de la Rédemption commune, il y a l'éloignement du malheur par lequel on devient captif. Elle est mise, par sa Rédemption particulière, à l'abri de toute chute. Elle ne sera pas purifiée du péché, par la raison que Jésus-Christ, en vertu des mérites de sa croix, éloignera d'elle jusqu'à l'apparence de la moindre tache.

S. Bernard dit quelque part [3] que les Anges ont été rachetés par le sang de Jésus-Christ, non pas d'un péché commis mais du péché qu'ils auraient pu commettre, selon ces paroles de l'Apocalypse [4] : *Ipsi vicerunt eum propter sanguinem Agni* : *Ils ont vaincu le dragon à cause du sang de l'Agneau*, de cet Agneau divin *qui a été immolé dès l'origine du monde*, comme il est dit au chapitre suivant du même Livre Saint : Voici donc que les Anges, au témoignage de S. Bernard ont été rachetés par le sang de Jésus-Christ, quoiqu'ils n'aient pas été captifs : pourquoi hésiterions-nous à dire que Marie fut aussi rachetée, quoiqu'elle n'ait contracté aucun péché ?

[1] S. August. *Super Gen. ad. lit.*
[2] Threni. I, 15.
[3] Bernardus, *serm*, 21 *sup. Cant.*
[4] Apocalyp. xii, 11.

La Rédemption ne suppose pas nécessairement une captivité antérieure. S. Paul ne recommandait-il pas aux Ephésiens de racheter le temps parce que les jours étaient mauvais[1] ? *Redimentes tempus, quoniam dies mali sunt.* Or, il est certain que le temps passé ne peut se racheter : c'est une perte qu'on ne réparera jamais. Que signifiaient donc les paroles de l'Apôtre, sinon qu'il pressait ses disciples de ne pas perdre le temps à l'avenir ? De même racheter Marie, ce n'était pas la retirer de l'abîme du péché, ou de la servitude, mais seulement prendre garde qu'elle n'y tombât point. Le Prophète-Roi dit aussi (Ps. CXLIII, 10) : *Qui redemisti David servum tuum de gladio maligno.* Il remercie le Seigneur qui l'a délivré du glaive du méchant. Il confesse qu'il a été racheté, délivré du glaive de Goliath ou de celui de Saül. Il n'était pas tombé sous le tranchant de ce glaive, il n'en avait pas même été atteint, mais si Dieu ne l'avait préservé, assurément ces ennemis redoutables l'eussent mis à mort. Il dit de même ailleurs (Ps. LXXXV 13) : *Eruisti animam meam ex inferno inferiori* : *Vous avez arraché mon âme du plus profond de l'enfer.* Il n'était pas descendu dans l'enfer, mais il y serait tombé infailliblement si Dieu n'avait veillé sur lui. On peut faire un raisonnement semblable en parlant de Marie : elle ne subissait point la captivité dont elle fut délivrée, mais il était inévitable qu'elle y tombât, si les mérites de Jésus-Christ n'étaient venus la préserver.

S. Denys l'Aréopagite[2] dit que les Anges sont purifiés de l'ignorance : *Angeli purgantur ab ignorantia ;* ce qu'un auteur explique ainsi : « La Science divine purifie ces substances de « premier ordre ; non pas en leur enlevant quelque souillure, « mais en les gardant à l'abri de toute tache. Cette seconde « purification est en réalité la plus parfaite, quoique nous ré- « servions ordinairement ce nom à la première. »

Le Prophète Malachie (III, 3) dit en parlant de la glorification des Saints : *Purgabit Filios Levi et colabit eos quasi aurum : Il purifiera les fils de Lévi, et il les éprouvera comme l'or ;* et S. Luc (II, 22) : *Impleti sunt dies purgationis Mariæ : Les jours de la purification de Marie furent accomplis* ; cependant ni les Saints dans la gloire, ni la Bienheureuse Vierge qui avait conçu son divin Fils par un miracle de la toute-puissance de Dieu, n'avaient besoin de purification. On lit dans l'Exode (XIII, 13, 14) : *Omne primogenitum hominis de filiis tuis pretio redimes. Cumque interrogaverit te filius tuus cras, dicens : Quid est hoc ? Respondebis ei : In manu forti eduxit nos Dominus de terra Ægypti, de domo servitutis : Vous rachè-*

[1] EPHES. V, 16.
[2] DIONYSIUS AREOP. de *Ecclesiastica Hierar. cap.* 11.

terez avec de l'argent tous les premiers-nés de vos enfants. Quand donc votre fils vous interrogera un jour et vous dira : Que signifie ceci ? Vous lui répondrez : Le Seigneur nous a tirés de l'Egypte, de la maison d'esclavage, par la force de son bras. Mille ans et plus après la sortie d'Egypte, chacun des enfants d'Israël devait reconnaître publiquement sa Rédemption, sa délivrance de la servitude d'Egypte, non pas que lui-même eût subi les rigueurs de cet esclavage, mais parce que tel aurait été son sort, s'il n'avait pas été racheté dans la personne de ses ancêtres. On lit encore au livre des Proverbes (XXIII, 13, 14) : *Noli substrahere a puero disciplinam : Si enim percusseris eum virga, non morietur. Tu virga percuties eum : et animam ejus de inferno liberabis : N'épargnez point la correction à l'enfant : car si vous le frappez avec la verge, il ne mourra point. Vous le frapperez avec la verge, et vous délivrerez son âme de l'enfer* On pourrait citer une multitude de textes semblables de la Sainte-Ecriture, montrant évidemment que la préservation d'un mal inévitable est une véritable rédemption. D'ailleurs ne savons-nous pas que Jésus-Christ notre Seigneur a racheté le monde de la damnation éternelle ? N'est-ce pas une vérité proclamée par tous les Pères et tous les fidèles ? Or, nous savons bien aussi que personne de ceux qui sont tombés dans la mort éternelle ne peut ressusciter à la vie de la grâce : « Dans l'enfer il n'y a pas de Rédemption. » Si donc Jésus-Christ nous rachète de la damnation, c'est en nous préservant d'y tomber. S'il fallait subir une peine pour en être délivré, personne ici-bas ne pourrait dire qu'il a été racheté de la peine éternelle par Notre-Seigneur.

Remarquons encore ce que dit S. Paul écrivant aux Galates (III, 13) : *Christus redemit nos de maledicto legis : Le Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi.* Or il est constant que nous n'avons jamais été soumis à cette malédiction ; nous n'avons jamais gémi sous le poids de ce fardeau dont S. Pierre (XV, 10) disait aux Juifs : *Quod neque patres nostri, neque nos portare potuimus : Ni nos pères ni nous n'avons pu le porter.* S. Paul dit cependant que nous en fûmes délivrés.

Tel est aussi le langage de l'Eglise. Souvent elle demande, au nom de ses enfants, la délivrance de leurs péchés, la délivrance des peines de l'enfer, des puissances de l'enfer : elle ne suppose pas cependant qu'ils soient plongés dans le péché, ou qu'ils soient en proie aux tourments de l'enfer, lorsqu'elle prie ainsi ; mais elle veut obtenir pour eux, de son divin Époux, qu'ils ne tombent pas dans le péché, ou s'ils y sont tombés qu'ils s'en relèvent ; elle le supplie de ne permettre pas qu'ils se précipitent dans les horreurs de la damnation.

Nous pouvons donc conclure avec assurance que Marie a

été rachetée véritablement par son divin Fils, et que sa Rédemption fut d'un ordre supérieur à celui des autres enfants d'Adam. Elle a pu dire comme David, et encore avec plus de vérité que lui ; *Deus susceptor meus es : Deus meus, misericordia ejus præveniet me* : *O Dieu vous êtes mon défenseur. Il est mon Dieu, sa miséricorde me préviendra.* (Ps. LVIII, 10.

Oui, ô divine Vierge Marie, Dieu a été votre défenseur. Il n'a pas permis que le péché, le plus grand des maux, approchât de vous. Dès l'origine des choses, dès l'instant de votre prédestination glorieuse, il a voulu vous appliquer tout entier le prix du sang qu'il devait verser sur la croix, pour la Rédemption du monde. Vous avez été rachetée la première. Vous êtes la perle précieuse pour laquelle le divin marchand à quitté sa demeure, a traversé l'espace infini qui sépare le ciel de la terre. C'est pour vous posséder qu'il a livré tous ses biens, qu'il a donné sa vie. Avec vous, ô divine Reine, beaucoup d'autres Vierges ont été amenées au Roi céleste. Mais vous êtes sa bien-aimée, son premier amour et l'œuvre unique de ses mains ; tant le reste de la création est peu de chose auprès de vous !

§ VIII. — *Marie rachetée de tout péché, soit actuel soit originel.*

Pour que Marie soit rachetée véritablement par son divin Fils, et, mise à l'abri de tout péché, soit actuel, soit originel, il n'était aucunement nécessaire qu'elle fût exposée d'une manière prochaine, à contracter quelque souillure, mais seulement que la souillure fût possible. C'est ainsi que l'on peut dire de quelqu'un : Par la grâce de Jésus-Christ, un tel n'a pas commis le péché de vol ; bien que cet homme, n'ait eu ni l'occasion, ni la pensée de voler : il suffit que la possibilité de le faire ait existé pour lui[1], Marie, en vertu d'une

[1] S. Augustin dit quelque part: Gratias tibi agam et confitear nomini tuo, quoniam tanta dimisisti mihi mala, et nefaria opera. Gratiæ tuæ deputo quod peccata mea tanquam glaciem solvisti : gratiæ tuæ deputo, et quæcumque non feci mala. Quid enim non facere potui ? Omnia dimissa esse fateor et quæ mea sponte feci mala, et quæ te duce non feci. AUG. *Lib.* II *Confes. cap.* VII.

Pesez ces mots : *Quid enim non facere potui?* Que n'ai-je pas pu faire ? et vous comprendrez que S. Augustin ne parlait pas seulement des fautes qu'il lui était aisé de commettre, auxquelles il s'était vu exposé, mais d'une manière absolue, de celles qui lui étaient possibles. Dans le même Chapitre, le S. Docteur enseigne qu'il se plaisait à compter au nombre des bienfaits de Dieu tous les péchés que d'autres avaient commis, comme s'il ne les avait évités lui-même que par un effet de la divine misericorde. SALAZAR. *cap.* XXIV, *n.* 129.

grâce particulière que son divin Fils lui a méritée sur la croix, a été mise à l'abri de toute faute actuelle. Il aurait pu en être autrement, puisqu'elle était pure créature et libre. Mais Dieu, dans sa libéralité infinie, lui a donné le privilège unique de n'être même pas exposée à tomber. Merveilleuse Rédemption digne de toutes nos louanges et de notre reconnaissance, puisque celle qui en fut l'objet est pour nous la meilleure des mères en même temps que la Mère du Rédempteur.

Il en fut de même pour le péché originel. Il aurait pu se faire que Marie ne fût pas mise en dehors de cette loi qui embrassait tous les descendants d'Adam. Dieu pouvait la comprendre dans le pacte, source de vie pour l'humanité, si elle avait été fidèle, et qui ne produisit d'abord que des fruits de mort, à cause de la faiblesse de nos premiers parents. Tant que la sainte Église n'eût pas fait briller à tous les yeux la céleste lumière en proclamant le dogme de l'Immaculée Conception, plusieurs ont cru qu'il en était ainsi, que la Rédemption de Marie ressemblait à la nôtre, et qu'elle avait eu besoin, comme nous, d'être purifiée de la tache originelle. Puisque Marie pouvait, à la rigueur, être souillée de ce péché et qu'elle ne le fut point, nous sommes en droit de dire que sa Rédemption a été véritable et qu'elle a été rachetée très réellement du péché originel aussi bien que de toute autre faute. Comme tous les autres enfants d'Adam, elle doit son salut au sang de Jésus-Christ répandu sur le Calvaire, mais sa Rédemption est incomparablement supérieure à toute autre, en dignité et en efficacité.

De ces principes on pourrait conclure, ce semble, que les Anges eux-mêmes ont été rachetés par Jésus-Christ, puisqu'il leur était possible de tomber et que plusieurs sont tombés en effet, tandis que le plus grand nombre ont persévéré dans la grâce. Plusieurs Pères ont admis cette opinion, et dit que Notre-Seigneur n'est pas seulement le Rédempteur des hommes. C'est ainsi que nous lisons dans S. Bernard[1] : Écou- « tez ces quelques mots : Celui qui a relevé l'homme tombé à « donné à l'Ange demeuré saint la grâce de ne pas tomber ; « il a délivré l'homme de la captivité, et défendu l'Ange con- « tre la captivité, et c'est ainsi qu'il est devenu le Rédemp- « teur de tous les deux, déliant le premier et préservant le se- « cond. »

Peut-on demander des paroles plus claires? Si les Anges

[1] Audi breviter : Qui erexit hominem lapsum dedit sancto Angelo ne laberetur, sic illum de captivitate eruens, sic hunc a captivitate defendens et hac ratione fuit æque utrique Redemptor, solvens illum et servans istum. S. Bernard. *Serm.* 22 *in Cant.*

qui ne descendaient pas d'Adam et ne pouvaient pas avoir été compris dans le pacte que Dieu avait fait avec nos premiers parents, d'autant plus que la chute des esprits infidèles précéda celle d'Adam et même sa création, si les Anges, dis-je ont dû leur persévérance à la grâce de la Rédemption, à plus forte raison Marie fut-elle rachetée, Elle qui devait naître de la race d'Adam.

Au témoignage de S. Bernard, joignons celui de S. Jérôme [1], ou plutôt de Sophrone qui affirme que les Anges ont été rachetés et sauvés par Jésus-Christ, mais qu'un salut d'un ordre plus élevé avait été préparé pour Marie. D'après lui, la grâce qu'elle a reçue est tellement abondante que les Esprits bienheureux eux-mêmes en sont ravis d'admiration. Et c'est bien d'une grâce de Rédemption qu'il parle. L'ensemble du texte, qu'il serait trop long de citer, le montre assez évidemment.

D'autres Pères cependant n'attribuent pas à la grâce de la Rédemption le salut des Anges, mais à la pure libéralité du Dieu Créateur qui les tira du néant pour en faire les fidèles serviteurs de son Fils et de son auguste Mère. Par égard pour le Verbe qui devait s'incarner, mais non précisément à cause des mérites de la vie et de la passion de Jésus-Christ, Dieu aurait préservé de toute chute, ceux des Anges qui sont demeurés fidèles. Leur salut serait une grâce toute pure, pour laquelle la justice divine n'aurait exigé aucun prix.

Quoi qu'il en soit, la divine Vierge Marie a été, à proprement parler, rachetée par son Fils, parce que Jésus-Christ a obtenu de son Père Céleste, au prix de sa passion, qu'elle ne fût aucunement souillée par ce péché qui aurait pu devenir son partage, comme celui de tous les hommes, en vertu de son origine. Les mérites de Jésus-Christ payèrent sa rançon, dès le premier instant de sa prédestination. Ces mérites, il est vrai, ne devaient se réaliser que dans le temps, au moment choisi, par la Sagesse divine ; mais ils étaient présents aux yeux de Dieu, puisque déjà le Christ Rédempteur était prédestiné, qu'il avait accepté de mourir sur la croix et que

[1] Nam omnis splendor et gloria quanto illustratur fulgore suo sublimius, tanto apparet præstantior charitate quorumlibet subjectorum : sic et Beata Dei Genitrix, cujus plantatio quasi rosæ in Jericho speciali refulsit. Submittitur illi Sanctorum claritas, ut ejus amplius splendor, et gloria commendaretur, quæ super Angelorum choros elevata jam beata, et beatissima prædicatur. Nam Angelorum quamvis celsior natura sit, non tamen gratia major, quia ipsi gratuita gratia ne corruerint salvati sunt. Unde David : *Verbo Domini cœli firmati sunt, et spiritus oris ejus omnis virtus eorum.* Quod si spiritu oris ejus omnis virtus eorum subsistit, constat beatam et gloriosam Virginem ampliora promeruisse virtutum privilegia, et gratiam percepisse ab ipsis Angelis collaudatam. S. Hieron. *Epist. de Assumpt. Virginis.*

pour Dieu, l'avenir et le passé se confondent avec le présent.

Ce fut ainsi que les anciens Patriarches profitèrent de la grâce de la Rédemption. Le saint homme Job, le savait bien, lorsqu'il disait (x, 25) : *Scio quod Redemptor meus vivit, et in novissimo die de terra surrecturus sum et in carne mea videbo Deum meum. Je sais que mon Rédempteur est vivant, qu'au dernier jour je me relèverai vivant de la terre, et que je verrai mon Dieu dans ma chair.* Ce Rédempteur en qui Job mettait sa confiance n'était pas encore né ; mais il vivait parce qu'il est Dieu, et déjà il offrait ses mérites à la justice divine pour le salut des hommes. Pourquoi les mérites du Sauveur, qui procurèrent à tant de millions d'âmes la sainteté et le salut, n'eussent-ils pas donné plus encore à Marie, et n'eussent-ils pas été la cause de l'exception faite en sa faveur, dès le premier moment?

Les Patriarches ont été purifiés de leurs fautes par la vertu des souffrances de Jésus-Christ, bien des siècles avant sa naissance. En vertu des mêmes souffrances que son divin Fils devait endurer pour elle, comme pour toutes les autres créatures humaines, mais avec infiniment plus de dévouement et d'amour, Marie fut aussi rachetée, non pas comme les Patriarches, de fautes déjà commises, mais pour être mise à l'abri de tout danger et de toute souillure.

Remerciez donc votre divin Fils, ô Marie. C'est à lui que vous devez toutes vos grandeurs. Le Père éternel vous regarde comme sa Fille bien-aimée. Il est heureux de vous combler des richesses les plus précieuses. Le Saint-Esprit reconnaît en vous son temple le plus sacré et le plus saint. Rien ne lui coûte pour orner ce temple. Il voit en vous son épouse fidèle : à ce titre il vous communique tous ses trésors : ils sont à vous en même temps qu'à lui. Mais les liens qui vous unissent au Verbe divin sont plus étroits encore : il est votre Créateur et votre Fils. Vous lui devez la vie, et il vous doit le sang qui coule dans ses veines. Venant de ses mains, tous les dons que le Père et le Saint-Esprit vous préparent seront plus chers à votre cœur maternel. C'est par lui que tout vous sera donné. Et pour ajouter un prix nouveau à tant de biens, il les méritera pour vous au prix de ses souffrances, au prix du sang qu'il vous a emprunté.

§ IX. — *Tous les dons accordés à Marie se rapportent à la Rédemption et en découlent.*

Dans la pensée de Dieu, toutes les grâces accordées aux hommes, en vertu des souffrances et de la mort de Jésus-

Christ, se rapportent en définitive à la destruction du péché. Jésus-Christ est venu sur la terre, pour l'accomplissement de cette œuvre, à laquelle tout le reste est subordonné. Des Théologiens, mus par cette pensée, ont cru que ceux-là seuls pouvaient avoir part à la grâce de Jésus-Christ, qui avaient besoin d'être purifiés du péché et rétablis dans la grâce de Dieu, puisque cette grâce était toute de Rédemption et de réconciliation. Nous savons qu'il n'en est pas ainsi, et que la Bienheureuse Vierge Marie a été préservée de toute tache, mais il n'en est pas moins vrai que les grâces qui l'élèvent au-dessus de toute créature, au ciel et sur la terre, sont des grâces de Rédemption.

Pourquoi Dieu a-t-il prédestiné Marie, sinon pour qu'elle soit sa mère. Il voulait que Marie l'aidât, dans la réparation des ruines du genre humain ; il voulait l'avoir pour seconde, dans la grande lutte qu'il entreprenait contre le péché. Telle fut la cause de la libéralité de Dieu envers Marie, des grâces incomparables qu'il répandit en elle, et tout particulièrement, de l'exception faite en sa faveur, lorsque tous les autres descendants d'Adam se trouvèrent enveloppés dans sa chute et sa déchéance. Même la grâce de sa création fut pour Marie un fruit de la Rédemption : elle eut pour but l'expiation du péché, non des fautes de cette auguste Vierge qui fut toujours immaculée, mais des péchés du genre humain. Ce fut la Mère du Rédempteur que Dieu créa, lorsqu'il donna l'existence à Marie ; si la Rédemption n'avait pas été nécessaire, ou si Dieu ne l'avait pas voulue, Marie n'aurait pas existé. Mais parce que le Verbe de Dieu voulut descendre sur la terre, et revêtir la nature humaine, afin de sauver les hommes en les réconciliant avec son Père Céleste, une fille fut donnée à saint Joachin et à sainte Anne dans leur vieillesse, alors que depuis de longues années, ils avaient renoncé au doux espoir de se voir revivre dans des enfants bien-aimés. A cette fille de Joachin et d'Anne, tige miraculeuse sortie d'une racine desséchée, Dieu accorda la faveur de n'être pas, comme les autres enfants, un objet de répulsion et de colère ; mais dès le premier instant de son existence, il lui dit : *Vous êtes toute belle, ô mon amie, et il n'y a pas de tache en vous.* Pourquoi, sinon parce qu'elle devait être la Mère du Rédempteur, de celui qui rétablirait la paix entre Dieu et les hommes ? Ce n'était pas encore assez. Une pureté immaculée devait être le partage de la Mère du Sauveur ; il était nécessaire qu'elle écrasât la tête du serpent, et que le démon ne pût jamais se vanter d'avoir, ne fût-ce qu'un instant, possédé celle que Dieu regardait comme sa fille bien-aimée, sa mère et son épouse ; mais il fallait de

plus que tous les dons, les dons les plus parfaits, fussent rassemblés en elle, et que les Anges du ciel s'écriassent à sa vue : *Quæ est ista quæ ascendit ? Quelle est celle qui monte du désert, belle comme la lune, choisie, comme le soleil, terrible comme une armée rangée en bataille ?* Pourquoi tant de beauté ? Pourquoi ce resplendissement tel que Marie paraît seule entre les créatures, comme le soleil, en son midi, efface tous les autres astres, et brille seul à la voûte des cieux ? Pourquoi ? sinon parce que la Mère du Rédempteur devait se montrer digne de son Fils. Tant de grâces préparées pour Marie, dès le premier instant de sa prédestination, tant de richesses qui lui furent accordées, depuis le premier moment de son existence, jusqu'au jour où Dieu la fit asseoir auprès de son trône dans le ciel, et la couronna Reine des Anges et des Saints, tout enfin eut pour objet l'œuvre de la Rédemption : tout fut le fruit béni de la vie, des souffrances et de la mort de son divin Fils.

Qu'on ne dise pas que Marie n'ayant pas péché, la Rédemption n'était pas nécessaire pour elle, et que les grâces qu'elle avait reçues pouvaient avoir aussi bien leur unique source, dans la libéralité de Dieu. Le Rédempteur lui-même, Jésus le Saint des Saints avait-il péché ? avait-il besoin de Rédemption pour lui-même ? Cependant que ne doit-il pas, comme homme, à cette œuvre de salut et de réconciliation, pour laquelle il a sacrifié sa vie ? Les mérites infinis acquis au prix de tant de souffrances, et qui suffiraient pour racheter des milliers de mondes, et leur assurer la gloire et la béatitude éternelles, son humanité sainte n'a-t-elle pas été la première à en goûter le fruit ? N'est-ce pas elle qui recueille la plus grande part ? et ce qui revient aux Anges et aux hommes du prix de la Rédemption, est-il autre chose que la surabondance des biens que Jésus partage avec nous, après les avoir payés de son sang ? Il est vrai que si Adam n'avait pas péché, et que le Verbe de Dieu eût voulu néanmoins prendre un corps et une âme comme les nôtres, ce corps et cette âme eussent été élevés à un degré incommensurable de gloire, en vertu de l'union hypostatique. Mais à cette gloire infinie qui est due à l'humanité du Verbe fait chair, et qu'elle possède, s'ajoute, grâce à la Rédemption, une autre infinité de mérite, de bonheur et de gloire, que la justice de Dieu doit à celui *qui s'est fait obéissant pour nous jusqu'à la mort et à la mort de la croix. C'est pour cela* dit l'Apôtre[1], *que Dieu l'a exalté et qu'il lui a donné un nom*

[1] Humiliavit semetipsum factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. Propter quod et Deus exaltavit illum et donavit illi nomen

qui est au-dessus de tout nom ; afin qu'au nom de Jésus, tout genou fléchisse au ciel, sur la terre et jusque dans les enfers. Si donc l'humanité sainte de Notre-Seigneur doit à la Rédemption les plus beaux fleurons de sa couronne, comment Marie pourrait-elle ne pas lui devoir aussi ses perfections son bonheur et sa gloire ?

Il y a plus, les Anges eux-mêmes qui semblent se trouver en dehors de l'œuvre de la Rédemption accomplie par le Fils de Dieu, lui doivent néanmoins sinon tout leur bonheur, ce que plusieurs affirment, au moins une grande partie de la félicité et de la gloire devenues leur partage.

Sans nous arrêter à l'opinion d'après laquelle les bons Anges n'auraient été préservés d'une chute semblable à celle de Lucifer et des autres démons, qu'en vertu du sacrifice de Jésus-Christ sur la croix, opinion qui paraît peu conforme aux enseignements des Pères et aux principes de S. Thomas, nous pouvons dire avec cet illustre Docteur[1] que Jésus-Christ, c'est-à-dire le Fils de Dieu fait homme pour racheter l'humanité tombée, est le chef des Anges et des hommes, parce qu'il a mérité, aux uns et aux autres, des lumières abondantes, et la connaissance de mystères divins qu'ils auraient ignorés. De plus, Jésus-Christ a procuré aux Anges des joies, et d'autres grâces accidentelles, dont l'œuvre de la Rédemption fut l'occasion et l'origine. Ces grâces particulières sont bien des grâces de Rédemption et de réconciliation, quoique leur effet n'ait pas été de réconcilier avec Dieu les Esprits célestes qui ne s'étaient jamais séparés de lui.

C'est ainsi, dit S. Thomas, que la joie éprouvée par les Anges lorsqu'un pécheur fait pénitence, a sa source dans la Rédemption. Si le Sauveur n'avait pas mérité au pécheur le pardon de ses fautes, les Anges demeureraient éternellement privés de cette joie. De même encore, ce fut pour le saint Archange Gabriel un grand surcroît de gloire, lorsque Dieu le choisit entre tous pour annoncer à Marie l'incarnation du Fils de Dieu. Cette noble ambassade confiée à l'Archange n'avait d'autre fin que l'œuvre de la Rédemption : c'est au Rédempteur que Gabriel doit en rendre grâce.

Si donc les Anges du ciel, si notre divin Sauveur lui-même sont redevables de si nombreux et si grands avantages à la Rédemption, il serait étrange de prétendre que Marie n'a rien puisé, ou plutôt qu'elle n'a pas puisé tout à cette source intarissable de biens. Elle doit au Rédempteur sa divine maternité, son exemption de toute tache, les dons

quod est super omne nomen ; ut in nomine Jesu, omne genu flectatur cœlestium, terrestrium et infernorum. PHILIPP, II, v. 8, 9, 10.

[1] S. THOMAS. *De verit. q.* 29 *art.* 4 *ad* 5 ; et 3 *p. q.* 59, *art.* 6.

incomparables qui lui furent conférés dès sa conception bénie, toutes les grâces, toutes les faveurs qu'elle reçut de Dieu, pendant le cours de sa vie mortelle, toute la gloire dont elle jouit au ciel.

O Marie, si le Fils de Dieu n'était pas descendu pour nous sur la terre, auriez-vous été bénie entre toutes les femmes ? Auriez-vous porté dans votre sein, nourri de votre lait virginal ce fruit sacré, votre Fils et votre Dieu ? Auriez-vous recueilli, avec tant de joie et tant d'amour, les premiers sourires de l'Enfant-Dieu ? Que de joies vous eussiez perdues, ô Marie ? Il est vrai que vous eussiez aussi versé moins de larmes amères ; mais vous connaissiez le prix de vos larmes, unies au sang de Jésus, et vos souffrances elles-mêmes étaient meilleures pour vous que toutes les joies de la terre et du ciel ; c'était avec Jésus et pour Jésus que le glaive de douleurs transperçait votre cœur maternel !

§ X. — *Excellence de la Rédemption de Marie.*

Non seulement l'auguste Vierge Marie, Mère de Dieu, fut réellement, et à proprement parler, rachetée par le sacrifice de son divin Fils, mais nous dirons plus, sa Rédemption l'emporta de beaucoup en dignité et en noblesse sur toutes les autres rédemptions.

S. Ildefonse [1], dans son livre sur la Virginité de Marie, écrit ces mots : « Je me prosterne devant vous, seule œuvre de « l'Incarnation de Dieu. » Quelques manuscrits portent : « Je « me prosterne devant vous qui, seule, êtes l'œuvre de l'Incarnation de mon Dieu. » Un peu après, le saint Docteur ajoute : « Accordez-moi de m'attacher aussi à Dieu et à « vous ; à Dieu comme à mon Rédempteur ; à vous comme à « l'œuvre de ma Rédemption. Car ce qu'il a fait pour me ra« cheter, c'est en votre personne qu'il a voulu l'accomplir. » A ces paroles de S. Ildefonse, on peut ajouter ce que Denys d'Alexandrie écrivait dans son épître contre Samosate : *Una autem et sola Virgo, filia vitæ, genuit Verbum vivens* : « Une « Vierge, mais une Vierge seule, fille de vie, a enfanté le « Verbe vivant. »

Si nous examinons attentivement les paroles que nous venons de rapporter, il nous sera aisé de comprendre l'excellence de la Rédemption de Marie.

[1] Procido ante te solum opus Incarnationis Dei... Concedas etiam mihi adhærere Deo, et tibi : illi sicut Redemptori meo ; tibi sicut operi Redemptionis meæ. Quod enim in mea redemptione est operatus, in tuæ personæ veritate formavit (*alias*, firmavit). S. Ildephonsus, *lib. de Virginitate Mariæ, cap.* 12.

Lorsque S. Ildefonse proclame que Marie est *l'œuvre* de l'Incarnation du Verbe, *opus incarnationis*, sa pensée est celle-ci. La Vierge destinée à devenir la Mère de Dieu était si élevée au-dessus de toutes choses, en vertu de cette prédestination, que le Verbe s'apprêtant à la racheter dut se dire : Voilà une œuvre, un véritable travail pour moi : *Hic opus, hic labor.* En effet toute la vertu de l'Incarnation du Christ devait s'épuiser, en quelque sorte, dans la sanctification de Marie. Sauver les Apôtres, les Martyrs, les Vierges et tous les autres, les élever au degré de grâce, et de gloire qui leur était réservé, n'était qu'un jeu, s'il est permis de parler ainsi, pour le Rédempteur du monde. On pourrait dire même que ses travaux, ses souffrances et sa mort n'eussent pas produit, à beaucoup près, le fruit qu'il en devait attendre, s'il s'était borné au salut des bienheureux et des Anges. Marie seule était digne que le Fils de Dieu épuisât pour elle la coupe des humiliations et des douleurs. Que Marie soit exemptée de la tache originelle ; que sa pureté approche de celle de Dieu lui-même, qu'elle soit comblée de tant de grâces que l'Eternité ne suffira pas aux Anges du ciel pour en connaître le nombre et la grandeur, que ces bienfaits, qui surpassent toute imagination créée lui soient accordés en vertu des mérites de la Rédemption ; voilà le digne fruit de l'Incarnation du Verbe, de ses abaissements. C'est pour l'obtenir qu'il s'est humilié, qu'il s'est fait obéissant jusqu'à la mort sur la croix. Sans doute la Rédemption s'étendra à d'autres créatures et leur procurera des grâces inépuisables et une gloire qui n'aura pas de fin ; mais le fruit principal de la venue du Fils de Dieu sur la terre, c'est Marie ; ce fruit merveilleux, fût-il seul, aurait suffi à justifier et à récompenser pleinement tout ce que le Seigneur a fait pour le salut des hommes.

On applique ordinairement à Marie ce texte du livre de la Sagesse (VII, 26) : *Speculum sine macula Dei majestatis* : *Miroir sans tache de la majesté de Dieu.* Dans le texte grec, le mot majesté est remplacé par celui *d'opération* ou de *puissance active*, parce que Marie est comme un miroir qui reflète parfaitement l'action, l'énergie de la puissance divine. Salomon, en ce passage, entend parler de l'efficacité de la Rédemption, car il dit : *Un miroir sans tache*, c'est-à-dire : Ce qui fait particulièrement ressortir la puissance de l'opération divine, c'est qu'il n'y a aucune tache en ce miroir, et que Dieu en a éloigné jusqu'à la moindre trace de péché. Or l'opération divine qui efface les péchés ou prévient leurs souillures n'est autre que la Rédemption. Marie est donc un miroir, et dans ce miroir se reflète toute la puissance, toute

l'efficacité de la Rédemption. Cette efficacité paraît en ceci que Dieu a conservé Marie à l'abri de toute souillure, à tel point que non seulement elle ignora toute faute actuelle mais la tache originelle elle-même.

Lorsqu'un miroir se trouve terni ou sali en l'une de ses parties, ces taches, quelque légères qu'on les suppose, enlèvent toujours quelque chose à la pureté de l'image que le miroir offre aux regards. Il en est ainsi dans la Rédemption des hommes. Chacun d'eux est un miroir qui montre l'efficacité de la Rédemption du Sauveur ; mais cette efficacité sans borne ne paraît pas dans tout son éclat. Il y a des taches. Ce sont les péchés actuels de chacun, c'est le péché originel dont les suites malheureuses subsistent, même dans ceux qui ont été purifiés par les eaux du baptême. Ils sont rachetés sans doute ; ils ont reçu la grâce ; ils arriveront à la gloire, mais aux premiers jours au moins de leur existence, le miroir a été souillé par le péché originel : l'image de la puissance rédemptrice ne paraissait, ni l'effet des souffrances de Jésus-Christ ne se révélait pas assez dans ce miroir. Le Baptême est venu, mais la tache effacée laissait encore quelque chose après elle. Puis d'autres péchés sont venus, d'autres souillures se sont multipliées. Sans doute elle seront effacées à leur tour ; mais la grâce de la Rédemption, la puissance, l'énergie rédemptrice du Sauveur ne paraît pas dans toute sa splendeur, et, si parfois elle brille d'un vif éclat, il y a eu un temps au moins où elle fut obscurcie. Il n'en est pas de même en Marie : depuis le premier instant de son existence jusqu'à la fin de sa vie mortelle, le miroir est absolument pur. En elle, on voit que Dieu, grâce à la Rédemption, peut non seulement effacer le péché originel et pardonner les fautes commises, mais qu'il peut aussi préserver de toute faute une créature qu'il prétend élever au-dessus de toute créature, au ciel et sur la terre. Seule Marie sera le miroir parfait montrant, à tous les regards, jusqu'où s'étend l'efficacité de la Rédemption.

Mais revenons aux paroles de S. Ildefonse : « Je me prosterne devant vous seule œuvre de l'Incarnation de Dieu : »

Le pieux et saint Docteur dit que Marie est la seule œuvre de l'Incarnation de Dieu ; pourquoi ? Parce que cette œuvre brille, entre toutes les autres comme le soleil au milieu des étoiles. Il semble qu'elle seule existe, et que les autres ne sont pas. C'est la pensée de S. Pierre Damien [1] ; et ce qu'il

[1] Multo altius aliquid habet claritas solis, quam claritas lunæ ; quia licet illa minores stellas obscuret, non tamen penitus occultat : hic tamen lucidus et candescens ita siderum, et lunæ rapit positionem quasi non sint et videri non possint. Similiter et Virga Jesse in illa inaccessibili luce perlucens, sic utrorumque spirituum hebetat dignitatem, ut in comparatione

dit de la gloire de Marie n'est pas moins vrai si on l'entend du degré de grâce que Dieu a mis en elle. De même que la gloire de Marie est si grande au ciel qu'elle efface toutes les splendeurs dont Dieu couronne les autres Saints, de même la grâce qui lui fut donnée, en ce monde, efface celle que tous les autres justes ont reçue, pendant leur vie mortelle. Mais quelle fut pour Marie la cause de cette incomparable splendeur. S. Bernard l'attribue à l'absence de tout contraire. Marie dit-il, [1] brilla de cet éclat merveilleux parce qu'il n'y avait en elle aucune ombre de péché qui pût en affaiblir la lumière.

D'après ce saint Docteur si dévot à Marie, l'auguste Vierge brille parmi les Saints, comme le soleil au milieu des étoiles, parce que son innocence est parfaite, que jamais les ténèbres du péché n'en ont obscurci, ne fût-ce qu'un moment, le radieux éclat. Les autres élus ont été les esclaves du péché ; leur gloire s'en trouve amoindrie, il y a des ombres mêlées à leur lumière.

Marie, seule, possède un éclat sans nuage. La tache originelle elle-même n'a pas eu prise sur sa gloire et n'est pas venue en amoindrir la splendeur. Il est certains privilèges que Marie partage avec les autres élus, mais il en est un qui n'appartient qu'à elle, la pureté immaculée, l'innocence absolue et perpétuelle.

Nous avons dit que l'on trouve citées autrement les paroles de S. Ildefonse. D'après un ancien manuscrit, il faudrait lire : « Vous seule êtes l'œuvre de l'Incarnation de mon Dieu ; » d'où l'on devrait conclure, que si Dieu s'est incarné pour tous les hommes, il n'en aurait pas moins accompli ce mystère, au cas où l'auguste Vierge Marie eût été seule à en profiter. Tous les hommes ont été rachetés en même temps que Marie : Dieu ne nous a pas révélé ce qu'il aurait fait s'il n'en eût pas été ainsi, nous ne pouvons former que des conjectures, mais il semble qu'il n'eût pas été moins digne de la bonté divine, de racheter Marie seule, pour l'exempter de toute tache, et l'élever au degré de gloire et de grâce devenu son partage, qu'il ne l'a été de verser son sang, pour de pauvres et misérables pécheurs, et les mettre à même de mériter le ciel. Marie n'a-t-elle pas reçu à elle seule des fruits plus abondants des mérites de son Fils que tous les Anges et tous

Virginis, nec possint, nec debeant apparere. Petrus Dam. *in Verb. Cant.* 7: Electa ut sol.

[1] Calidissimus et candidissimus hujus mulieris amictus, cujus omnia tam excellenter irradiata noscuntur, ut nihil in ea non dico tenebrosum, sed ne obscurum quidem aut minus lucidum liceat suspicari. S. Bernard. *Serm. de Apocalypsi.*

les Saints ensemble ? Ces mérites n'eussent pas été dilapidés, s'ils avaient servi tous au rachat de l'auguste Vierge et à sa sanctification. Le reste n'est rien auprès d'elle, et l'absence du surcroît des fruits de la Rédemption, que Dieu trouve dans le salut des autres prédestinés, n'aurait pas arrêté sa munificence ; il n'en aurait pas moins racheté le principal objet de son amour. La Vierge Marie seule était un objet suffisant pour déterminer le Père Eternel à sacrifier son Fils, et le Fils à s'immoler à la justice de son Père.

Saint Antonin, dans un sermon sur *les sept flammes de l'amour de Dieu*, dit quelque chose de semblable. Il commente ces paroles de Marie : *Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo* : *Et mon esprit est ravi de joie en Dieu mon Sauveur.* Il s'exprime ainsi [1] :

« La Bienheureuse Vierge est ravie de joie en Dieu son « Sauveur. Ces paroles ne signifient-elles pas que Dieu est « plus particulièrement le Sauveur de Marie que des autres « créatures ? Aussi quelques Docteurs ont enseigné que le « Verbe divin, par son Incarnation, avait voulu surtout pro- « curer le salut de Marie. » C'est-à-dire que Marie fut le fruit le plus précieux de l'Incarnation de Jésus-Christ : de sorte que ce mystère, et après lui, la passion et la mort du Sauveur, procurèrent à Marie seule plus d'avantages qu'à toutes les autres créatures ensemble. La divine Vierge, est-il bon d'ajouter, pesait plus dans la balance, pour déterminer Dieu à se revêtir de notre chair, que le reste du monde.

L'auguste Vierge Marie est encore, à un autre titre, l'œuvre par excellence de l'Incarnation du Verbe et de la Rédemption : Elle est la seule *fille de vie*. Seule, Marie ne fut pas régénérée, réparée, douée d'une vie nouvelle par les mérites de Jésus-Christ. Elle doit à son divin Fils d'avoir été crée toute sainte et toute immaculée. Les descendants d'Adam sont tous des enfants de mort. Ils portent en eux la mort du péché dès le premier moment de leur existence. Seule, Marie a possédé, dès le premier instant, la plénitude de la vie véritable, et ce privilège la distingue de tous les autres hommes : elle est une fille de vie. Grâce aux mérites du Rédempteur, elle a été, du premier coup, le chef-d'œuvre des mains de Dieu, qu'il ne fut pas nécessaire de retoucher. On sait combien les artistes aiment peu à refondre une œuvre manquée ou mutilée par quelque hasard. L'architecte n'aime pas d'avantage à réparer un édifice ruineux, ni le

[1] Beata Virgo exultavit in Deo salutari suo. Quasi dicat, singularis salvator meus ; quia aliqui Doctores speculantes dicunt, quod Deus assumpsit carnem potius propter salvare Virginem singularem, quam omnes alias creaturas. S. Bernard. *tom.* IV, *serm.* 8.

tailleur à rapprocher les morceaux d'un vêtement usé : au contraire tailler une belle statue dans un bloc de marbre précieux, tracer le plan d'un magnifique palais, en ordonner l'ensemble, le faire sortir de terre et en étaler, aux yeux de tous, les majestueuses et riches proportions, mettre la dernière main à un vêtement magnifique, voilà ce qui leur plaît. Il en est de même du Seigneur. Réparer les ruines du genre humain, purifier des haillons souillés et leur rendre une forme convenable, relever les ruines qui devaient être les temples de Dieu, et que le démon avait prises pour son habitation, restituer dans l'homme l'image de Dieu, mutilée, détruite par le péché, telle fut l'œuvre entreprise par notre Rédempteur. L'œuvre était grande, lui seul pouvait l'accomplir ; mais il y avait là, pour lui, quelque chose de pénible, ou au moins de peu attrayant. Heureusement qu'un autre travail plus digne l'attendait et suffisait à le consoler du premier. Il avait à créer Marie. Là, point de ruines attristant le regard, point de déchirures ou de taches, point d'image mutilée, de tableau effacé. Il s'agissait d'une œuvre nouvelle. Le bloc de marbre était demeuré intact, et l'artiste divin allait en faire jaillir une œuvre digne en tout point de lui. Aussi avec quelle sollicitude, avec quel amour travaille-t-il à son œuvre par excellence. Elle est bien le fruit de la Rédemption. Les autres enfants d'Adam ont été réparés, créés de nouveau par la Rédemption : Marie seule lui doit sa création première et les dons merveilleux qui l'ont accompagnée.

Aux paroles que nous venons d'expliquer, S. Ildefonse ajoute : « Car ce qu'il a fait pour ma Rédemption c'est en vo-« tre personne qu'il a voulu l'achever. » Ce texte n'est pas sans présenter quelques difficultés. Notre-Seigneur Jésus-Christ avait-il donc laissé l'œuvre de la Rédemption imparfaite, de telle sorte que Marie dût y mettre la dernière main ? Assurément non : le Fils de Dieu avait payé notre rançon toute entière. Cependant S. Paul [1] écrivait aux fidèles de Colosses : *Je me réjouis dans les maux que je souffre pour vous, et j'accomplis dans ma chair ce qui reste à souffrir à Jésus-Christ.* Voilà donc que S. Paul se glorifie d'ajouter quelque chose à la Rédemption et à la Passion du Sauveur ; il la complète, il lui rapporte sa perfection dernière. Ces paroles de l'Apôtre ont donné lieu à diverses interprétations qui nous feront comprendre en quel sens S. Ildefonse a pu dire que la Rédemption trouvait son achèvement dans la personne de Marie.

[1] **Qui nunc gaudeo in passionibus pro vobis, et adimpleo ea quæ desunt passionum Christi, in carne mea. Coloss. I, 24.**

Saint Thomas enseigne que la Passion de Jésus-Christ suffit pleinement à la Rédemption du monde ; elle est complète et absolument parfaite en elle-même. Cependant, si on la considère dans son efficacité, pour qu'elle produise en chacun de nous des fruits de salut, elle a besoin de notre coopération ; il faut que ses mérites nous soient particulièrement appliqués. C'est la raison qui fait dire à saint Paul : *J'accomplis dans ma chair ce qui reste à souffrir à Jésus-Christ.* Il faisait en sorte que les grâces méritées pour lui, par la Passion du Sauveur, ne demeurassent pas sans effet. Mais il limite à sa propre personne le fruit de ses efforts ; il dit : « J'accomplis dans ma chair. » C'est pour lui seul, et non pour les autres qu'il combat et qu'il souffre.

Mais lorsqu'il s'agit de l'auguste Vierge Mère de Dieu, saint Ildefonse rejette au loin une telle restriction. Ce n'est pas pour elle seule, mais pour tous, que Marie a accompli ce qu'il restait à souffrir à Jésus-Christ : « Ce qu'il a fait pour « ma Rédemption, » dit le saint Docteur, « c'est en votre personne qu'il l'a achevé. » Marie n'a pas seulement travaillé à l'achèvement de sa propre Rédemption, mais à celui de notre Rédemption à tous. Par elle, les grâces méritées par le Sauveur, et pleinement suffisantes au salut de tous les hommes, sont appliquées, et deviennent efficaces pour chacun de nous. Aucune grâce ne nous est accordée, aucun bien ne nous vient de Dieu, sinon par Marie, et nous devons la remercier de tout. Par sa coopération à la Rédemption du genre humain, elle a fait que la grâce achetée pour nous, au prix du sang de son divin Fils, ne demeure pas inutile et nous est appliquée. « Marie, » dit Arnold [1], « coopérait puissamment, à « sa manière, par les sentiments qui l'animaient, à rendre « Dieu propice aux hommes. L'amour de Jésus-Christ présen- « tait à son Père les vœux de sa Mère, en même temps que « les siens ; ce que la Mère demandait, le Fils l'approuvait, « et le Père l'accordait. » Ce fut ainsi que Marie mit la dernière main à l'œuvre de Jésus, et nous pouvons dire, sans rien enlever à cet adorable Sauveur, que sa Mère a accompli et rendu parfaite, l'œuvre de notre Rédemption.

Saint Thomas donne encore une autre explication des paroles de saint Paul que nous retrouvons aussi dans saint Anselme. Le corps de Jésus-Christ, disent ces illustres Docteurs, se compose de plusieurs membres ; ces membres sont les Justes et les Saints. Pour que les membres correspondent par-

[1] Cooperabatur plurimum secundum modum suum ad propitiandum Deum ille matris affectus, cum tam propria quam matris vota Charitas Christi perferret ad Patrem, cum quod Mater peteret, Filius approbaret, Pater donaret. ARNOLD, *tract.* 6 *de verbis Domini in Cruce.*

faitement à leur chef, il est nécessaire qu'ils aient à souffrir comme a souffert Jésus-Christ lui-même. « Ne serait-il pas « monstrueux, « dit S. Bernard, « de joindre un membre « délicat, à une tête couronnée d'épines? » Il faut donc que les membres de Jésus-Christ, qui sont les Saints, soient crucifiés à leur tour, par la souffrance, et parce que l'union la plus intime existe entre eux et leur adorable chef, il est juste de dire qu'il souffre encore en eux, et que sa Passion se continue et trouve son achèvement, dans la passion des Saints. S. Paul avait donc raison de dire: « J'accomplis « dans ma chair ce qui reste à souffrir àJésus-Christ. »

Mais si S. Paul et tous les Saints après lui, peuvent se glorifier d'unir leurs souffrances à celles de leur divin chef, et de compléter ainsi sa Passion, en ce qui les regarde, la part que prit la bienheureuse Vierge Marie à l'œuvre de la Rédemption est bien plus grande et plus admirable. Jésus-Christ souffrit en elle, non seulement comme le chef dans un membre uni à lui de la manière la plus intime, mais comme un fils dans la personne de sa mère. Le fils et la mère, en vertu des lois mêmes de la nature, ne sont qu'une seule chair : Ce que Jésus souffrait en Marie, ce n'était donc pas dans une chair étrangère, mais dans sa propre chair qu'il l'éprouvait. Citons encore ces paroles d'Arnold : « Jésus-Christ[1],» dit-il,« lorsqu'on « eut épuisé sur lui tous les outrages, et que l'heure de sa « mort approcha, semblait souffrir davantage dans la per- « sonne de sa Mère, qu'en lui-même. » Les épines, les clous, la croix, tous les autres tourments étaient peu de chose pour Jésus, comparés aux souffrances que lui causait la douleur de Marie, et c'était par amour pour elle qu'il endurait un si cruel supplice. Combien donc est grande et supérieure à celle de tous les Saints, la part que Marie a prise à l'œuvre de la Rédemption. Personne aussi bien qu'elle, même le grand Apôtre, n'a pu se glorifier d'accomplir ce qui restait à souffrir à Jésus-Christ.

Revenons encore une fois aux paroles de S. Ildefonse : « Ce « qu'il a fait pour ma Rédemption, c'est en votre personne « qu'il l'a achevé. » Achever un ouvrage, n'est-ce pas lui donner son dernier éclat, sa dernière beauté? C'est donc à Marie que l'œuvre de la Rédemption aurait emprunté sa beauté. Nous savons que pour relever les ruines de l'humanité, le Fils de Dieu fait homme se choisit une aide et que cette aide fut Marie. L'homme imprime un cachet de force aux travaux qu'il accomplit, et la femme un cachet de grâce et de beauté. Il en fut ainsi dans le rachat des descendants d'Adam. Notre

[1] Christus expensis jam in eum contumeliis, jam hora propinquante, in Matre amplius quam in se ipso pati videbatur. ARNOLD. *ibid.*

Rédemption, fruit du travail commun de Jésus et de Marie, reçut du premier la grandeur et la force qui suffisent au salut de l'univers entier. A ces trésors infinis de mérites amassés par Jésus, Marie ajouta la beauté. Ni la puissance, ni le charme ne font défaut à ce chef-d'œuvre de la miséricorde et de la justice divines. Il semble que la grâce de la Rédemption manquerait de quelque chose, si l'auguste Vierge n'avait pas contribué à nous la procurer. Il semble aussi qu'elle serait incomplète, si Marie n'avait pas été préservée par elle de toute faute. Il semble que nous n'en connaîtrions pas la valeur toute entière, si les merveilleux dons accordés à Marie ne nous la révélaient. Marie est comme un magnifique tableau qui expose à nos yeux et nous permet d'admirer l'étendue et la puissance, la beauté, le charme et la douceur de la grâce méritée pour nous par l'adorable Victime du Calvaire.

Marie n'a pas seulement donné sa dernière perfection à l'œuvre de la Rédemption des hommes ; mais elle a confirmé cette œuvre, et en a assuré les effets, pour les siècles des siècles. Ecoutons encore Arnold de Chartres, dans son traité des louanges de Marie[1] : « La Mère et le Fils se partagent, en présence « du Père, leurs fonctions miséricordieuses. Ils avisent aux « moyens d'assurer pour toujours les effets de la Rédemption « des hommes, et ils passent entre eux le contrat inviolable « de notre réconciliation. Marie s'immole au Christ, en es- « prit, et le supplie pour le salut du monde ; le Fils adresse au « Père sa requête, et le Père accorde la grâce demandée. » De cet accord entre la Mère et le Fils, entre le Fils et le Père Eternel résulte pour nous un puissant motif d'espérance. Les iniquités du monde ne tariront jamais la source des grâces que Dieu nous donnera, parce que Marie l'implore pour nous. Au milieu des flots courroucés, elle sera notre ancre d'espérance. C'est le nom que S. Ephrem lui donne : *Humanæ spei firmam anchoram.*

De ces diverses considérations nous pouvons conclure que la Vierge Marie a été réellement et véritablement rachetée par Jésus-Christ, et que la Rédemption de Marie fut le premier, le principal, on pourrait presque dire l'unique fruit de l'Incarnation et de la mort du Rédempteur, tant il l'emporte sur tous les autres. C'est la Rédemption de Marie qui donne à l'œuvre du Fils de Dieu fait homme, pour réparer la chute originelle, sa perfection dernière et son efficacité. Admirons tant de grandeurs rassemblées en la Mère de Dieu, et réjouissons-nous d'être aussi ses enfants. Si nous le voulons, sa gloire sera nôtre, sa félicité notre félicité.

[1] Dividunt coram Patre inter sese Mater et Filius pietatis officia, et miris allegationibus muniunt redemptionis humanæ negotium, et condunt inter

CHAPITRE V

IMPECCABILITÉ DE MARIE, PREMIÈRE PREUVE DE SA PRÉSERVATION DU PÉCHÉ ORIGINEL.

§ I. — *Dieu a possédé Marie dès le principe, sans interruption et sans danger de la perdre.*

Entre les privilèges que Dieu réserva à Marie, dès le moment de sa prédestination glorieuse à la Maternité divine, il en est un qu'il faut placer au premier rang ; c'est le privilège de l'Immaculée Conception, la préservation du péché originel, grâce incomparable qui ne fut le partage d'aucun autre parmi les descendants d'Adam.

Nous avons vu, dans le chapitre précédent, ce qu'il faut entendre par le péché originel ; nous verrons dans la seconde partie de cet ouvrage les circonstances qui accompagnèrent la bienheureuse et immaculée conception de Marie et sa naissance sur la terre. Ici nous n'avons à considérer que le dogme en lui-même, et les preuves sur lesquelles il repose. Les écrits des Théologiens et des Docteurs les plus autorisés seront pour nous des trésors où nous puiserons à pleines mains ; mais le pieux et savant Salazar, de la compagnie de Jésus, sera particulièrement notre guide, comme Seldmayr l'a été pour la Prédestination et la Rédemption de Marie, comme le Bienheureux Albert-le-Grand le sera lorsque nous suivrons l'auguste Marie Mère de Dieu dans chacune des pages de nos saints Livres.

Plus heureux que les Pères et que les Docteurs, plus heureux même que les Théologiens qui ont écrit pendant la première moitié du siècle où nous vivons, nous pouvons saluer, comme un dogme de notre foi, l'Immaculée Conception de Marie. Si donc nous nous arrêtons longuement à étudier ce glorieux mystère, si nous développons avec quelqu'étendue les preuves de cette vérité, ce n'est pas qu'il soit nécessaire de l'établir ou de la défendre devant les lecteurs pour qui nous écrivons. Rome a parlé, la cause est entendue, et toute hésitation dans la foi serait un crime. Mais il nous plaît de

se reconciliationis nostræ inviolabile testamentum. Maria Christo se spiritu immolat, et pro mundi salute obsecrat, Filius impetrat, Pater condonat. ARNOLD. *tract. de Laud. Virginis.*

montrer sur quels fondements, solides s'appuie une vérité si chère à tous les serviteurs de Marie ; il nous plaît de faire ressortir ainsi les grandeurs de notre divine Mère, et d'apprendre à l'aimer en la connaissant mieux. Heureux mille fois si nos humbles efforts contribuent, en quelque chose, à sa gloire et au salut de ses enfants.

Il est écrit au livre des Proverbes (VIII, 22) : *Dominus possedit me in initio : Le Seigneur m'a possédée dès le commencement.* Nous savons que la sainte Église applique ces paroles à l'auguste Vierge Marie, en même temps qu'à la Sagesse incréée ; il nous importe donc d'en rechercher le sens.

Pour le bien comprendre, partons de ce principe, que l'on peut avoir des droits de propriété sur un objet, sans néanmoins le posséder réellement en fait. Ce qu'un voleur vous a ravi, l'héritage légitime que vous réclamez en vain devant les tribunaux, la pièce de monnaie que vous avez perdue, vous appartiennent : cependant vous ne les avez pas en votre possession.

Elevons nos pensées plus haut.

Dieu a créé tout ce qui existe, et en particulier il a créé les hommes qui tous lui appartiennent. Ils sont sa propriété, son bien.

Entre ces hommes appartenant à Dieu, il en est, qui se rendront indignes de leur divin Maître, indignes du sort glorieux pour lequel il les a créés : Dieu les délaissera à la fin, et ils deviendront, jusqu'à un certain point, la propriété du démon, empressé à recueillir ce qui tombe de la main du Seigneur. Mais il en est d'autres que le Souverain Maître réservera pour lui-même, qu'il ne permettra pas au démon de lui ravir, au moins pour toujours. Il ne renoncera jamais à son droit de propriété sur eux, et s'il se trouve des circonstances, des moments dans leur existence, où le démon s'empare d'eux et les possède, comme le voleur possède le trésor dont il s'est furtivement saisi, à l'heure choisie par sa miséricorde et sa justice, Dieu reprendra possession de son bien : ses prédestinés sont à lui, nul ne peut les ravir définitivement, et il leur donnera le bonheur du Ciel qu'il leur a destiné.

Lorsque Satan trompa nos premiers parents dans le Paradis terrestre, et les entraîna jusqu'à désobéir à Dieu, il ravit à Dieu le plus précieux de ses biens, après les Anges du ciel. L'humanité entière tomba en sa possession dans la personne d'Adam. Le véritable propriétaire était dépouillé ; le voleur avait acquis une sorte de droit, en vertu du pacte que Dieu avait conclu avec Adam, et toute créature humaine tombait, par le fait même de sa naissance, en la possession du démon.

Il y eut une exception cependant. L'auguste Vierge Marie peut dire en toute vérité : *Le Seigneur m'a possédée dès le commencement.* Les autres enfants d'Adam et d'Eve ont été possédés d'abord par le démon ; même les plus grands d'entre les hommes, même les Apôtres, même les Prophètes ont été les esclaves de Satan, avant d'être admis par le Seigneur au nombre de ses enfants bien-aimés. Jean-Baptiste lui-même, n'a vu rompre sa chaîne qu'au sixième mois de son existence : Marie seule peut dire : *Dieu m'a possédée dès le commencement.*

L'exception glorieuse faite en l'honneur de Marie, n'eût pas été complète cependant, et n'eût pas atteint le but que se proposait la Sagesse divine, si la possession que Dieu daigna prendre d'elle, avait manqué de certains caractères.

Toute possession qui est ancienne, sans interruption même momentanée dans le passé, sans aucune crainte pour l'avenir, porte en elle un cachet de perfection auquel les autres ne sauraient atteindre.

Dieu a possédé Marie *dès le commencement*, dès le premier instant de l'existence de cette Vierge privilégiée et bénie entre toutes les femmes, dès le principe aussi de toutes choses. De toute éternité, le Seigneur a considéré Marie comme son bien ; de toute éternité, il a veillé sur elle pour que jamais l'ennemi ne puisse s'emparer de ce trésor inestimable, son trésor le plus précieux entre les pures créatures. *Le Seigneur m'a possédée, dès le commencement de ses voies, avant qu'il fît rien, dans le principe. Dominus possedit me in initio viarum suarum, antequam quidquam faceret a principio.* Si Dieu n'avait pas été le premier possesseur de Marie, si le démon était venu s'emparer d'elle, ne fut-ce que pendant un instant, l'Esprit-Saint pourrait-il lui mettre sur les lèvres ces paroles : *Le Seigneur m'a possédée dès le commencement ?* Et si, par impossible, Dieu avait permis que cet outrage fût fait à celle qu'il regardait de toute éternité comme la mère du Verbe incarné, si Marie avait été, un seul instant, sous la puissance du péché, pourquoi cet instant ne se serait-il pas prolongé ? L'inconvenance n'eût guère été plus grande à attendre, pour sanctifier Marie, le moment de sa naissance et même un temps plus reculé encore. De toute manière, elle aussi eût été courbée sous le joug de Satan, et le Fils de Dieu aurait pu, à un moment donné, rougir de sa Mère en présence de la cour céleste. Mais il n'en pouvait être ainsi, et Dieu prit possession de Marie dès le premier instant.

Cette possession ne fut jamais interrompue. Le péché seul aurait ravi à Dieu cette âme si pure et si parfaite, cette créature plus chère à son cœur que toutes les autres créatures

ensemble. Mais le péché ne pouvait entrer dans l'âme de Marie : *Dieu*, dit-elle, *m'a possédée dès le commencement*. Les siècles ont passé, affermissant toujours davantage les droits de Dieu et son pouvoir sur elle. La destinée sublime, la maternité divine, qui lui était réservée, rendait impossible toute chute capable de l'éloigner de Dieu. Celle que l'adorable Trinité avait choisie pour devenir la Mère du Fils de Dieu, l'être unique prédestiné à l'union la plus intime que l'on puisse concevoir, après l'union hypostatique, avec les trois Personnes divines, ne pouvait, ni manquer à cette destinée sur laquelle reposait tout le plan divin, ni s'en rendre indigne par le péché mortel. Il était impossible que Marie tombât dans le péché. Et parce que les fautes vénielles sont un acheminement à des chutes plus graves, parce que les imperfections, à leur tour, conduisent facilement au péché véniel, nous sommes heureux de reconnaître, avec la Sainte Eglise, que jamais aucune tache, quelque légère qu'on la suppose, ne ternit l'éclat de l'innocence de Marie : *Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée, et il n'y a pas de tache en vous : Tota pulchra es amica mea et macula non est in te.*

Comment donc le péché originel aurait-il pu pénétrer d'abord en celle que la moindre imperfection eût rendu indigne du choix que Dieu avait fait d'elle? Nous ne pourrions entendre dire, sans frémir d'horreur à un tel blasphème, que Marie a péché. Mais le péché originel, source de tous les maux, de toutes les perversités et de tous les crimes, le péché originel qui a fermé le ciel et ouvert l'enfer, et que le sang d'un Dieu pouvait seul effacer, aurait-il été moins contraire qu'une simple faute vénielle, ou même un péché grave promptement réparé, à l'insigne dignité que Dieu réservait à Marie ? D'ailleurs le péché originel est la source, la racine de tous les autres péchés[1] : Dieu qui voulait que Marie fût, pendant sa vie, à l'abri des moindres fautes, ne devait pas permettre que cette source existât en elle, ni que cette racine y fût jamais plantée.

§ II. — *Le péché originel plus indigne de Marie que le péché véniel.*

Ajoutons une autre considération.

Le péché véniel est une tache, mais une tache très-légère.

[1] S. Grégoire le Grand (*Moral. lib.* 6, *c.* 15), appelle le péché originel la *mère* des autres péchés ; il dit : Peccatum in se inhabitans appellavit Apostolus originalem culpam : quia ergo ex originali culpa fit peccatum actionis matrem ejus esse primam culpam recte nominamus : liberi autem hujus, matris sunt omnes concupiscentiæ, peccata et vitia

Elle n'enlève pas à l'âme la grâce qui fait toute sa beauté aux yeux de Dieu, tout au plus l'affaiblit-elle jusqu'à un certain point, et enlève-t-elle à la charité quelque chose de sa brûlante ardeur ; mais elle n'éteint pas ce feu divin. Elle n'est pas, pour l'âme, un poison mortel, et n'allume pas, contre le pécheur, la colère de Dieu. Il n'en est pas ainsi du péché originel. Il corrompt la beauté de l'âme et la souille toute entière, il éteint la charité, il apporte la mort, et fait de l'homme un objet de répulsion et de haine pour Dieu, malgré son infinie bonté. Comment donc pourrait-on supposer un instant que la très-sainte et très-pure Vierge que l'Esprit-Saint a appelée lui-même au livre de la Sagesse, VII, 26 : *Le miroir sans tache de la Majesté de Dieu* : *Speculum sine macula Majestatis Dei*, pût jamais être souillée de ce péché. Un souffle léger suffit pour ternir un miroir. Dieu aurait-il permis que le *Miroir de sa divine Majesté* fût traîné dans la boue ?

Selon la remarque de Gerson, Dieu ne permit pas qu'il y eût rien en Marie qui rappelât, même de loin, le péché[1]. La concupiscence, que S. Paul appelle de ce nom, n'exista pas en elle. Combien n'était-il pas plus nécessaire, à la dignité de sa mission, que Dieu la préservât de la tache originelle qui n'est pas seulement, comme la concupiscence, un héritage malheureux venu jusqu'à nous, par la faute de nos premiers parents, mais un véritable péché souillant notre âme et la rendant indigne des miséricordes de Dieu ?

Notre-Seigneur Jésus-Christ consentit à s'entendre appeler pécheur, et regarder comme tel. *Nous savons*, disaient les Pharisiens, *que cet homme est un pécheur*[2] ; mais il ne voulut pas permettre que l'on pût concevoir la même opinion de sa Mère. S. Basile, S. Jérôme et les autres Pères font souvent cette remarque : *L'Ange Gabriel fut envoyé à une Vierge épouse de Joseph*, parce que Jésus voulut naître d'une Mère engagée dans les liens du mariage, pour que nul soupçon ne pût atteindre la gloire de son innocence. S. Ambroise, dans le *livre de la Virginité*, dit, en célébrant les louanges de Marie, que la sainteté de sa vie fut parfaite à ce point que personne ne put jamais ni l'accuser, ni la soupçonner même, de la moindre faute. Ne fallait-il pas que le Miroir de la Majesté de Dieu fût sans tache, et que l'apparence même d'un souffle impur, le soupçon de la moindre faute ne le ternît jamais ?

Saint Bernard[3] démontre que l'auguste Vierge Marie de-

[1] Peccati fomes in Maria extinctus fuit, quod Paulus peccatum appellavit : *Nam quod inhabitat in me peccatum* ; ut vel peccati nomen ab ipsa procul esse crederemus, nedum peccatum ipsum. GERSON.

[2] S. JOAN. IX, 24 : Nos scimus, quia hic homo peccator est.

[3] Arbitror non id quidem a proposita similitudine dissidere : virginalem

vait être exempte de toute faute, même vénielle, pour cette raison qu'il eût été indigne de la Mère de Dieu d'avoir besoin de pénitence. Le péché originel ne ressemble pas aux autres péchés, en ce sens qu'il n'est pas le fruit de la volonté de celui qui en est coupable. Mais il ne doit pas moins être pour lui un objet de regret et d'horreur. Nous pouvons le détester ; nous pouvons rétracter, par notre volonté propre, la volonté coupable de nos premiers parents, et avoir ainsi une vraie contrition de ce péché, en faire une réelle et sincère pénitence.

L'obligation de faire pénitence d'une faute, quelque légère qu'on la suppose, n'eût pas été digne de Marie, dit S. Bernard ; a combien plus forte raison ne devait-elle pas se trouver dans la nécessité de pleurer et de gémir sur le péché originel, qui aurait fait d'elle, ne fût-ce qu'un moment, l'ennemie de Dieu et l'esclave du démon ?

C'est de l'auguste Vierge qu'il est dit au Cantique des Cantiques[1] : *Ma colombe est unique ; elle est parfaite.* Dans les manuscrits anciens, au lieu de *parfaite*, on lit, *immaculée*. La colombe n'a pas de fiel, dit-on, et c'est pour cette raison que, d'après S. Augustin, Marie est comparée à la colombe. Le fiel est le symbole de la pénitence : il est amer, il est brûlant, il aide à l'expulsion des humeurs nuisibles. Telles sont également les propriétés de la contrition et les effets qu'elle produit dans l'âme. Marie seule, à cause de son innocence immaculée, n'a pas de fiel ; la contrition n'existe pas et ne peut pas exister en elle, parce qu'il n'y a pas, et qu'il n'y eut jamais la moindre trace du péché. Elle est toute belle et toute immaculée ; elle est la colombe unique et parfaite du Seigneur[2].

enim domum intelligi volens Spiritus, siluit non incongrue pœnitentiam quæ malum utique comitatur. Absit enim, ut proprii quidquam inquinamenti domus hæc aliquando habuisse dicatur, ut in ea proinde scopa Lazari quæreretur. *Et infra :* Proprium Maria delictum non habuit, nihilominus ab innocentissimo corde etiam pœnitentia longe fuit : sit ergo Lazarus apud eos, quorum necesse est ab operibus mortuis conscientias emundari : secedat inter vulneratos, dormientes in sepulchris : at in thalamo virginali inveniatur Martha, et Maria tantum. S. Bernard. *Serm.* 2 *de Assumpt. B. M. V.*

[1] Una est Columba mea, perfecta mea. Cant. vi, 13.

[2] Diligentius procurate, o filiæ, si quomodo simplicitas columbæ, quæ fuit in Maria illæsa, inviolataque custodiatur. De qua Salomon, in Canticis, quasi in ejus laudem : *Veni*, inquit, *Columba mea, immaculata mea.* Ac inde dicit : *Veni de Libano, coronaberis.* Non immerito ergo venire de Libano jubetur, quia Libanus candidatio interpretatur : erat enim candidata Beata Virgo, multis meritorum virtutibus, ac dealbata nive candidior, multis Spiritus sancti muneribus, simplicitatem columbæ in omnibus repræsentans : quia quidquid in ea gestum est, totum puritas, et simplicitas, totum gratia et veritas fuit : et ideo immaculata quia in nullo corrupta. Sophronius, *Hom. in Assumptione.*

Ajoutons une quatrième raison, à celles que nous avons données.

La chute du genre humain tout entier, dans la personne d'Adam, et la volonté toute miséricordieuse que Dieu conçut éternellement de relever l'humanité de cette chute, telle fut la raison première de l'incarnation du Verbe. Sans doute, le Fils de Dieu est bien venu sur la terre, il a souffert et il est mort sur la croix, pour effacer les péchés actuels des hommes; mais ce fut, avant tout, pour effacer la faute originelle, et rendre possible la réconciliation avec le Père céleste.

Marie est l'aide de Jésus dans l'œuvre de la Rédemption. Elle est notre médiatrice auprès de Jésus, comme Jésus est notre médiateur auprès de son Père. Pour intercéder avec plus d'autorité en notre faveur, et nous obtenir le pardon de nos fautes actuelles, il était nécesssaire que Marie fût pure de toute faute, et qu'elle n'eût pas d'abord à implorer de la miséricorde divine son propre pardon. Pour nous obtenir la grâce première, celle qui ouvre la porte à toutes les faveurs de Dieu, celle que Jésus-Christ eut principalement en vue lorsqu'il s'immola sur le Calvaire, pour obtenir notre purification de la faute originelle, il fallait, avant tout, qu'elle-même n'eût jamais été souillée de cette faute. Il fallait que le miroir de la majesté, ou de la puissance et des œuvres de Dieu fût parfaitement exempt de toute tache, pour que les rayons divins de la grâce, reflétés par lui, pussent venir jusqu'à nous. Dieu voulait que Marie aidât son divin Fils dans l'œuvre admirable de la Rédemption des hommes. Il voulait que cette aide, donnée au nouvel Adam, fût semblable à lui, et digne en tout de lui; il ne pouvait donc pas permettre qu'il y eût rien en elle d'imparfait, ou d'incompatible avec la dignité pour laquelle elle était choisie. Aussi nulle faute volontaire, nulle imperfection, n'enleva jamais rien à la sainteté incomparable de cette créature, la plus belle qui soit sortie des mains de Dieu ; à tous les instants de son existence sur la terre, elle fut toute pure et toute immaculée aux yeux de Dieu et de ses Anges : pouvait-elle ne l'être pas au premier instant ou le regard de Dieu s'arrêta sur elle, au moment même de sa Conception bienheureuse?

§ III. — *L'honneur ou le déshonneur des parents rejaillit sur les enfants.*

Le Docteur Angélique S. Thomas ne paraît pas favorable au dogme de l'Immaculée Conception : du moins quelques passages de ses écrits, tels qu'ils sont arrivés jusqu'à nous, y

sont-ils opposés. Cependant nous trouvons, dans sa Somme théologique, quatre raisons puissantes qui nous permettent de conclure à la Conception immaculée de la Très-Sainte Vierge. Il prouve que Marie fut nécessairement pure de toute faute actuelle, même vénielle, et les preuves qu'il apporte en faveur de cette vérité n'ont pas moins de force, pour montrer que Marie ne put pas être davantage souillée par la faute d'origine.

La première raison qu'il donne est celle-ci : « La Vierge « n'aurait pas été propre à être la Mère de Dieu, si elle avait « péché en quelque circonstance, parce que l'honneur des « parents rejaillit sur leurs enfants, selon ce texte des Proverbes : *La gloire des fils ce sont leurs Pères*[1] ; » d'où il suit que l'on peut dire avec la même vérité : L'ignominie de la mère fait le déshonneur de son fils. C'est du reste ce que l'Ecclésiastique exprime en propres termes, au chapitre troisième : *Gloria enim hominis ex honore patris sui, et dedecus filii, pater sine honore* : *La gloire de l'homme procède de l'honneur de son père, et le père sans honneur est la honte de son fils.*

Si le raisonnement du saint Docteur, appuyé sur ces textes, prouve quelque chose, il est plus efficace contre le péché originel qu'il ne l'est contre le péché d'action, auquel S. Thomas l'applique. La raison en est que les péchés actuels, même les péchés mortels, ne se transmettent pas des parents aux enfants. *Le Fils ne portera pas l'iniquité de son père* : *Filius non portabit iniquitatem patris*, dit le prophète Ezéchiel (XVIII, 20). Le péché originel au contraire se transmet. Comme son nom l'indique, les parents le donnent à leurs enfants, en même temps que la vie ; telle est sa nature, et si l'auguste Vierge Marie en avait subi l'atteinte, la gloire de son divin Fils en eût souffert un dommage plus considérable, que de toute autre faute dans laquelle elle aurait pu tomber. Un exemple le fera comprendre. Les enfants d'un traître envers la patrie, d'un scélérat, d'un infâme, porteront nécessairement, aux yeux du monde, le poids de la honte rejaillissant d'une telle origine. Si pour quelque cause particulière cette honte ne les met pas au ban de la société, et qu'ils aient en eux un mérite qui les relève aux yeux du monde, il n'en restera pas moins toujours quelque chose de cette tache originelle. Il en serait de même, si la Mère de notre adorable Sauveur n'avait pas été préservée du péché originel. Jésus-Christ, en vertu de sa divinité, était nécessairement à l'abri de

[1] Virgo non esset idonea Mater Dei, si peccasset aliquando, quia honor parentis redundat inprolem, juxta illud Proverbiorum, 17,6 : *Gloria filiorum, patres eorum.* D. Thomas III *part. q.* 27, *art.* 4.

cette tache ; la faute d'Adam n'avait pas de prise sur lui.

Cependant il serait demeuré en lui quelque chose de la tache de sa Mère. Il y aurait comme un nuage voilant la splendeur de sa sainteté divine, et sa gloire serait moindre aux yeux des Anges et des Saints.

Il ne faut pas oublier que Jésus, quoiqu'il fût la sainteté même, n'était pas à l'abri des jugements des hommes, de leurs outrages, et des opprobres les plus ignominieux. Il acceptait tout pour notre salut. Mais il est une honte qu'ils ne pouvait pas accepter, un déshonneur qu'il devait éviter à tout prix, la honte, le déshonneur qui lui seraient venus par sa Mère.

Un fils, en effet, a deux grands devoir à remplir envers ses parents : il leur doit l'amour et le respect. Or si Dieu n'avait pas mis sa propre Mère à l'abri de tout péché, et particulièrement du péché originel, que fût-il arrivé ? Nous savons que Dieu a horreur du péché, qu'il méprise et qu'il hait le pécheur. Quoi donc, notre divin Jésus, le Fils aimant et respectueux, par excellence, aurait-il été réduit à l'extrémité lamentable de haïr et de mépriser sa Mère, ne fût-ce qu'un seul moment? O Marie, cette pensée seule nous fait frémir ; il est impossible de nous arrêter à une telle supposition. Mais, dira-t-on, Jésus l'eût méprisée comme Dieu, et il l'eût aimée comme homme. Il serait absurde et contraire à la foi de le penser. Le cœur adorable de Jésus n'est pas divisé, sa volonté divine et sa volonté humaine concordent parfaitement entre elles, et l'une ne saurait repousser ce qui est recherché de l'autre.

D'un autre côté, le péché, quelqu'il soit, éteint ou affaiblit au moins, la charité dans la personne qui le commet. Dieu qui était libre de choisir sa Mère et de lui donner toutes les perfections, toutes les grâces, sans mesure, pouvait-il vouloir une Mère qui ne l'aimât pas, ou dont l'amour fût lâche et sujet à se refroidir ? Or Marie ne devait aimer son Fils d'un amour parfait et inaltérable qu'à la condition de conserver dans son cœur un amour ardent et inaltérable pour Dieu, puisque son Fils n'était autre que Dieu lui-même, et qu'elle ne séparait pas, dans l'amour qu'elle lui portait, l'humanité de la divinité.

Ni Jésus ne pouvait accomplir envers Marie tous les devoirs d'un bon Fils, ni Marie ne pouvait remplir parfaitement ses devoirs de Mère, si le péché venait se mettre entre elle et son adorable enfant.

On comprend maintenant pourquoi le Fils de Dieu a pris tant de soin de l'honneur de sa Mère, pourquoi il a voulu qu'elle fût toujours pure et immaculée, pourquoi surtout il

a daigné faire pour elle une exception glorieuse, en la préservant seule, entre tous les enfants d'Adam, de la faute originelle.

§ IV. — *Affinité étroite entre le fils et la mère.*

La seconde raison que donne S. Thomas pour prouver que l'auguste Vierge Marie fut exempte de toute faute, même vénielle, repose sur l'affinité étroite qui existe nécessairement entre un fils et sa mère [1]. Il est à remarquer, en effet, qu'entre la mère et son enfant, ce n'est pas seulement l'union, mais jusqu'à un certain point, l'unité qui existe. Cette vérité n'avait pas échappé aux anciens et Cicéron dans son troisième discours contre Verrès disait : « Pendant la vie, nous partageons nos biens avec nos enfants, parce qu'ils ne sont en « quelque sorte qu'une même personne avec nous. » Le père vit dans son fils, selon ces paroles de l'Ecclésiastique (XXX, 4) : *Il mourut ; mais il n'était pas mort, parce qu'il laissa son semblable après lui* : *Mortuus est ; sed non erat mortuus ; reliquit enim similem sibi post se.*

Cette union si étroite entre les fils et leurs parents, fut plus étroite encore entre l'auguste Vierge Marie et son divin Fils. S. Augustin l'enseigne lorsqu'il dit [2] : « Si la grâce peut établir « sans le concours spécial de la nature une union si étroite, « combien plus parfaite sera cette union lorsqu'à la grâce « viendra se joindre le lien particulier que produit la nais- « sance ? Aucun homme sérieux ne saurait refuser à Marie « cette unité avec Jésus qui s'opère par la grâce, et que par- « tagent tous ceux qui croient en lui. Mais en elle, à l'unité « que produit la grâce s'ajoute celle qui vient de la nature et « qui fait une seule chose de la mère et du fils, du fils et de « la mère. » S. Pierre Damien, après avoir établi que Dieu n'est pas présent de la même manière à toutes les créatures, ajoute [3] : « Il y a pour Dieu une quatrième manière

[1] Tum etiam quia singularem affinitatem habuit ad Christum, qui ab ea carnem accepit. Dicitur autem, II ad Cor. VI : Quæ conventio Christi ad Belial ? S. THOMAS 3 *p. q.* 26, *art.* 4.

[2] Si enim unitatem potest facere gratia, sine proprietate specialis naturæ : quanto magis ubi gratiæ unitas, et corporis est specialis nativitas. *Et infra :* Hæc quippe gratiæ unitas, quæ a Christo in Christum credentibus servatur : si Mariæ, etiam munus Sapientum æstimatione non tollitur, quanto magis cum gratiæ unitate ipsa specialitas naturæ unum efficit matrem ac filium et filium ac Matrem. S. AUGUST. *Hom.* 4 *in Assumptione.*

[3] Quarto modo inest uni creaturæ, videlicet, Mariæ Matri, identitate, quia idem est cum illa. Hic taceat, et contremiscat omnis creatura, et vix audeat aspicere tantæ dignitatis immensitatem : Habitat Deus in Virgine, cum qua naturæ habet identitatem. S. PETRUS DAMIAN. *Serm.* 2 de *Nativitate.*

« d'habiter en une créature : il est en Marie sa mère, par iden-
« tité, parce qu'il ne fait qu'un avec elle. Que tous les êtres
« créés se taisent et demeurent saisis de crainte ; qu'ils
« osent à peine élever leurs regards jusqu'à l'immensité
« d'une dignité si sublime. Dieu habite dans la Vierge ; il
« partage avec elle l'identité d'une même nature. » Arnold de Chartres s'exprime plus clairement encore [1]. « Ma-
« rie et le Christ, dit-il, n'ont qu'une même chair, un même
« esprit, une même charité. L'unité ne souffre pas de divi-
« sion ; on ne peut pas la séparer en parties différentes, quoi-
« que cette unité résulte de l'union de deux êtres, il n'est plus
« possible de les séparer et la gloire du Fils est moins, à mon
« sens, une gloire commune au Fils et à la Mère, qu'une
« même et unique gloire. »

De cette doctrine confirmée par les témoignages des Pères, S. Thomas conclut que Marie dut nécessairement être pure de toute faute actuelle, même légère, et cette conclusion est parfaitement légitime.

L'union corporelle qui existe entre les enfants et leurs parents, amène nécessairement l'union des âmes. L'amour réciproque, devoir sacré imposé par la nature même, aux parents et aux enfants, n'a pas d'autre fondement. Ils doivent s'aimer parce qu'ils n'ont qu'une même chair. Il serait étrange et monstrueux que les corps fussent unis, au point de n'être qu'une même substance, et que les âmes, en même temps, fussent étrangères et même hostiles. Or si Marie fût devenue coupable de quelque faute grave, l'amour de Jésus Christ pour sa Mère se fût transformé en haine ; l'amour de la Mère pour son Fils se fût éteint pour les motifs que nous avons développés plus haut : l'union des âmes eût cessé d'exister entre la plus noble, la plus parfaite des mères et le plus Saint, le plus illustre des fils, tandis que le lien naturel de la chair et du sang eût conservé toute sa force. « Dites-moi, » s'écrie S. Anasthase le Sinaïte [2], « est-il
« un homme ou un démon assez osé pour affirmer que celle
« dont la substance corporelle ne diffère pas de celle de Dieu,
« n'est pas faite à l'image et à la ressemblance de ce Dieu

[1] Una est Mariæ ac Christi caro, unus Spiritus, una charitas : unitas divisionem non recipit, nec secatur in partes, et licet ex duobus factum sit unum, illud tamen ultra scindi non potest, atque adeo filii gloriam cum matre, non tam communem judico, quam eamdem. Arnoldus Carnot. *lib. de Laud. Virg.*

[2] Quis, mihi dic quæso, aut ex hominibus, aut ex Dæmonibus audebit dicere, quod ea quæ est ejusdem simul cum Deo essentiæ, quod ad carnem attinet, non sit ad imaginem, et similitudinem ejus, qui est ex ipsa natus ? Quomodo enim est mater ejusmodi filii, non ferens in se illæsam fœtus sui imaginem ? Athanasius Sinaita, *Anagogicarum quæst. lib.* 6.

« qui lui doit la vie ? Comment la Mère d'un tel Fils ne porte-« rait-elle pas en elle-même l'image parfaite du fruit de ses entrailles, » par la vie de la grâce ?

Saint Augustin enseigne que des deux liens qui unissent le fils à sa mère, celui de la chair et celui des âmes, le second est plus noble et plus étroit que le premier[1]. Si donc il est impossible de détruire l'union naturelle existant entre Marie et son divin Fils, parce qu'il tenait d'elle son corps adorable, à plus forte raison, le lien qui unissait leurs deux âmes si parfaites, ne devait-il jamais se relâcher ni se rompre. Or le péché originel n'aurait pas moins rompu ce lien sacré que le péché actuel le plus grave. L'union n'eût pas existé entre l'âme de Marie et celle de son Fils ; un abîme se serait creusé entre deux cœurs destinés à se fondre ensemble, le Fils n'eût pas ressemblé à sa Mère, ni la Mère à son Fils. On peut dire même que le péché originel eût fait disparaître, plus que tout autre, cette ressemblance, cette parfaite similitude qui devait exister entre Jésus et Marie. Saint Denis dit en effet quele péché originel est un état habituel de dissimilitude avec Dieu, inné à l'homme, *habitus dissimilitudinis Dei, homini ingenitus*. L'habitude des autres péchés ne vient qu'avec le temps, mais lorsqu'il s'agit du péché originel, elle fait, pour ainsi dire, partie de sa nature. L'homme naît avec elle, et cette habitude l'entraîne avec une force presque invincible à toutes sortes d'autres désordres, et à l'éloignement de plus en plus accentué de toute ressemblance avec Dieu. D'où il suit que Marie qui devait ressembler à son divin Fils, avait besoin d'être pure de toute faute, mais principalement de la faute d'origine, la plus opposée, par elle-même, à cette a uguste ressemblance.

Remarquons encore que le péché originel, ne s'attaque pas seulement à l'âme ; il souille et corrompt le corps, en même temps qu'elle, et S. Paul appelle le corps humain, vicié par faute originelle, un corps de péché, *corpus peccati*. Si donc Marie avait été conçue coupable du péché d'origine, il faudrait avouer que son corps virginal était un corps *de péché*, selon l'expression de l'Apôtre, la Chair adorable de Jésus-Christ, unie hypostatiquement à la divinité, serait donc sortie d'une source impure, et il y aurait un point de contact entre le Saint des Saints et le péché, malgré la parole de S. Paul : *Quæ conventio Christi ad Belial ?*

Enfin une dernière considération.

On lit dans l'Evangile selon S. Jean (v, 22) : *Neque enim*

[1] Hæc igitur gratiæ unitas, si Mariæ minus sapientum æstimatione non tollitur, quanto magis, cum unitate gratiæ ipsa specialitas naturæ unum efficiet. S. Augustinus.

Pater judicat quemquam, sed omne judicium dedit Filio, ut omnes honorificent Filium : *Le Père ne juge personne, mais il a mis tout jugement entre les mains du Fils, afin que tous honorent le Fils*. Convient-il qu'un fils soit le juge de sa mère, et qu'il la condamne ? Il y aurait là quelque chose d'outrageant pour les lois les plus sacrées de la nature. Cependant, si Marie avait commis quelque faute, si elle avait été coupable, ne fût-ce qu'un moment, du péché originel, à cet instant malheureux, son divin Fils aurait dû la juger et la condamner, et s'il n'avait pas exécuté la sentence, son infinie miséricorde seule en aurait été la cause : en rigueur de justice il aurait dû condamner et punir sa Mère. O Marie, nous savons bien qu'il ne pouvait en être ainsi. Votre divin Jésus vous aimait d'un amour infini ; il avait, dès l'éternité, préparé toutes choses, pour votre gloire qui est sa gloire, pour votre honneur qui est son propre honneur. Il a voulu que sa Mère bien-aimée fût parfaitement digne de lui ; il a voulu pouvoir vous rendre en tout, les devoirs d'un bon fils ; il vous a préservée des moindres taches, et surtout de celle qui est l'origine des autres. Vous avez été créée toute pure et toute immaculée.

§ V. — *Le corps de Marie, demeure indigne de Jésus, si son âme avait été soumise au péché.*

S. Thomas donne une troisième raison pour démontrer que la Vierge Mère de Dieu devait être à l'abri de toute faute : cette raison est que Fils de Dieu, la sagesse incréée, habita non seulement dans l'âme, mais dans le sein même de Marie. Or il est écrit au livre de la Sagesse : *La sagesse n'entrera pas dans une âme à la volonté perverse, et elle n'habitera pas dans un corps soumis aux péchés* [1]. Toute la force du raisonnement du Docteur Angélique repose sur ce point, qu'il était extrêmement convenable que la sagesse de Dieu choisît pour y habiter une demeure absolument pure. Or ce n'était pas seulement dans les entrailles de l'auguste Vierge, mais dans son âme, en même temps que dans son sein, qu'il lui fallait résider ; il était donc nécessaire que le corps et l'âme fussent tous deux resplendissants d'une pureté incomparable, et que nulle tache, nulle ombre de péché n'en ternissent la beauté.

[1] Tum etiam quia singulari modo Dei Filius, qui est Dei Sapientia, in ipsa habitavit, non solum in animo, sed etiam in utero. Dicitur autem Sap. 1 : In malevolam animam non introibit Sapientia : nec habitabit in corpore subdito peccatis. S. Thomas, ut supra.

Quoique le péché salisse l'âme tout d'abord, il ne s'arrête pas là, mais le corps lui-même souffre de sa souillure. S. Jacques, dans son Épître canonique dit, en parlant de la langue médisante : *Quæ maculat totum corpus : Elle salit le corps tout entier.* Il en est de même pour les autres péchés, au témoignage de S. Paul qui écrivait aux Romains (VIII,10) : *Corpus quidem mortuum est propter peccatum : Le corps est mort, à cause du péché.* D'où il suit que le péché mortel ne cause pas seulement la mort de l'âme, mais qu'il répand, dans la chair elle même, une semence de mort. Le Fils éternel de Dieu, la sagesse du Père, devait donc, selon S. Thomas, repousser avec horreur un corps que les plus légères traces du péché eussent souillé, bien loin de le choisir pour sa demeure.

Le vénérable Bède dit quelque part que la Licorne éloigne de sa tanière tout animal venimeux. L'odeur qu'elle répand suffit à les mettre en fuite, ou les tue. Dieu agit de même, ajoute S. Bonaventure, pour garder et protéger son temple qui est Marie ; il en éloigne, avec un soin extrême, le venin du péché. Avant que le Verbe divin descendît dans le sein de la Vierge, le parfum pénétrant de sa grâce l'avait, comme de loin, protégée contre les atteintes du péché originel et du péché actuel ; et lorsqu'il fut enfin venu, il répandit en elle son souffle divin avec plus d'abondance encore, selon ces paroles de l'Ange : *Spiritus sanctus superveniet in te : L'Esprit-Saint surviendra en vous.*

La première demeure que Dieu se choisit fut le monde ; il voulut que cette demeure fût belle et pure, selon le sens étymologique du nom qui lui est donné en latin et en grec, *mundus* et *cosmos* ; mais cette première demeure n'était pas assez digne encore de l'hôte divin pour lequel elle était faite ; de plus, le péché en avait troublé la merveilleuse ordonnance. Dieu se choisit une seconde demeure, un Temple, un Sanctuaire qui fût tout à fait digne de sa sainteté et de sa grandeur. « Le Très-Haut, dit S. Bernard, créa Marie comme « son monde et il lui donna pour fondements la justice et la « sainteté[1]. »

[1] Citons encore ces paroles de S. Anselme : Nulli denique dubium, castissimum corpus et sanctissimam animam fuisse ab omni macula peccati protectam, ut pote aulam, quam suus, et omnium creator Deus corporaliter inhabitaturus, et ex qua hominem in suæ personæ unitate, ineffabili fuerat operatione suscepturus... Et quid mirum ? nam inter homines usus obtinuit, (si tamen e cœlestibus ad terrena potest esse comparatio ulla) cum præpotens aliquis, et persona dives aliquo vadit hospitaturus, ut clientes percurrant, et locum muniant, mundent, ornent, et custodiant, quo venienti domino suo aptus ad inhabitandum, et congruus fiat. Quod si talis apparatus fit pro adventu terreni hominis, et momentaneæ potestatis, qualis

Ce n'était pas à un homme, mais à Dieu lui-même qu'il fallait préparer une demeure, et il était nécessaire que cette demeure fût digne en tout de l'hôte divin qui y descendait, non pas pour un jour en passant, mais pour y habiter, et y puiser tous les éléments d'une vie nouvelle. Il était donc nécessaire que cette demeure fût, dès le premier instant, appropriée à sa destinée glorieuse, qu'il n'y eût rien qui pût choquer le regard de celui pour qui elle était faite. Il était nécessaire enfin que Marie fût immaculée, dès le premier moment de sa conception.

§ VI. — *L'Ecriture annonçait que Marie serait toute belle et sans tache.*

La quatrième raison que donne S. Thomas pour prouver que Marie ne fut coupable d'aucune faute, même vénielle, est celle-ci[1] : « La Bienheureuse Vierge ne commit aucun « péché actuel, ni mortel, ni véniel, afin que s'accomplît en « elle ce qui est écrit au livre des Cantiques : *Vous êtes toute « belle, ma bien-aimée, et il n'y a pas de tache en vous.* » D'après le Docteur Angélique, ces paroles de la Sainte-Ecriture exigeaient, pour être accomplies en Marie, que jamais la moindre tache du péché actuel ne vînt ternir son innocence. Si elle avait commis un seul péché, quelque léger qu'on le suppose, on ne pourrait plus lui appliquer, avec l'Eglise et toute la tradition ces paroles des Cantiques. Comment concevoir alors que cette beauté parfaite qui ravissait le cœur de l'Epoux divin et que la moindre faute eût fait disparaître, aurait pu demeurer intacte avec la souillure bien autrement grave, du péché d'origine? Comment appeler toute belle et sans tache celle dont le démon aurait été le premier maître, et qu'il aurait marquée de son sceau maudit, dès le commencement de son existence.

La plupart des Pères qui ont commenté le texte cité : *Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée, et il n'y a pas de tache en vous*, l'ont entendu de la sainte Eglise ; mais un grand nombre aussi en ont fait l'application à la glorieuse Vierge Marie. Ils reconnaissent que l'Esprit-Saint la proclame pure de tout péché. Si quelques-uns distinguent entre la tache ori-

apparatus omnis boni, putamus fiebat pro adventu cœlestis Regis, et æterni, in corde Sacratissimæ Virginis, quæ illum non solum erat in semet transitive hospitatura, sed etiam ex substantia sua factum hominem paritura. D. Anselm. *de Excell. Virg.*

[1] Et ideo fatendum est, quod B. Virgo nullum actuale peccatum commisit, nec mortale, nec veniale ; ut sic in ea impleretur quod dicitur, *Cant.* 4 : *Tota pulchra es amica mea, et macula non est in te.* S. Thomas, ut supra.

ginelle et les autres fautes, ce n'est que pour proclamer que Marie fut exempte de l'une aussi bien que des autres. S. Thomas seul, si son texte nous est arrivé pur, semble faire exception. Il ne parle que de la préservation de toute faute actuelle, mais nous avons vu que les raisons qu'il donne ont plus de force encore, lorsqu'il s'agit de montrer que Marie fut immaculée, dès le premier moment de sa conception.

Il est constant que les Docteurs Hébreux, qui ont vécu avant Notre-Seigneur Jésus-Christ, ont entendu de la mère du Messie, le texte des Cantiques que nous avons cité : *Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée, et il n'y a pas de tache en vous ;* et que dans leur pensée, ces paroles de l'Esprit de Dieu annonçaient que cette Mère, bénie entre toutes, serait exempte de la faute originelle.

Plusieurs auteurs croient trouver l'expression de la même doctrine, dans la Liturgie de l'Apôtre S. Jacques. Le Prêtre commence cette invocation : « A la très-sainte, très imma-« culée, bénie et glorieuse sur toutes les créatures, Marie no-« tre Souveraine, Mère de Dieu et toujours Vierge : » *Præcipue sanctissimæ, immaculatæ, et super omnes benedictæ, gloriosæ Dominæ nostræ Deiparæ semperque virgini Mariæ.* Et les chantres continuent : « Il est juste que nous vous appellions la « bienheureuse Mère de Dieu, toujours bienheureuse, en tous « points irrépréhensible : » *Dignum est ut te beatam dicamus Dei param, semper beatam et omnibus modis irreprehensam.* Le pieux Idiota[1] s'exprime ainsi dans une de ses Contemplations : « Vous êtes toute belle, ô Vierge très-glorieuse, et il « n'y a pas de tache en vous. Vous êtes toute belle dans votre « Conception, car vous avez été créée dans cet unique but que « vous soyez le Temple du Dieu très-haut. » Et plus loin il ajoute : « Vous êtes donc toute belle, ô Vierge très-glorieuse, « non pas en partie, mais complétement. Il n'est en vous « aucune tache de péché, soit mortel, soit véniel, soit origi-« nel ; il n'y en eut pas, et il n'y en aura jamais. »

Les textes anciens dans lesquels l'auguste Vierge Marie est appelée immaculée ou sans tache sont innombrables, et font ordinairement allusion aux paroles du Cantique des Cantiques. On ne peut tout citer, mais les anciennes Liturgies ont une autorité particulière, et il est bon d'y revenir encore. Dans la Liturgie de S. Jacques, un peu avant le passage que nous avons donné plus haut, nous lisons ces pa-

[1] Tota pulchra, Virgo gloriosissima, et macula non est in te. Tota pulchra es in Conceptione, ad hoc solum effecta, ut templum esses Dei Altissimi. *Et infra :* Tota igitur pulchra es Virgo gloriosissima, non in parte, sed in toto, et macula peccati sive mortalis, sive venialis, sive originalis, non est in te, neo unquam fuit, nec erit. Idiota, *Contempl. Virg. cap.* 3.

roles : « Faisons mémoire de notre très-sainte, immaculée, « très-glorieuse et bénie Souveraine, Marie mère de Dieu et « toujours vierge:» *Commemorationem agamus sanctissimæ,immaculatæ, gloriosissimæ, benedictæ Dominæ nostræ, matris Dei, et semper Virginis Mariæ.* Saint Marc, dans sa Messe, après la récitation de la Salutation Angélique, ajoute : « Et d'abord, « à notre très-sainte, immaculée et bénie Souveraine, Marie « mère de Dieu et toujours Vierge : » *Imprimis sanctissimæ, immaculatæ, et benedictæ Dominæ nostræ Dei genitricis, et semper Virginis Mariæ.* On lit aussi dans le canon de la Liturgie Ethiopienne. « Réjouissez-vous, ô Dame, parce que « vous avez enfanté, pour nous, la lumière véritable, Jésus-« Christ. Réjouissez-vous, Reine vraiment immaculée. Ré-« jouissez-vous,gloire de nos parents : » *Lætare Domina, quia peperisti nobis lumen verum. Jesum Christum. Lætare immaculata vere Regina. Lætare gloria nostrorum parentum.* Dans la Liturgie des Grecs nous trouvons cette Antienne à Marie : « Nous qui avons obtenu la joie par votre Conception, nous « vous saluons, ô toute immaculée, avec l'Ange qui vous ac-« clame. Salut, ô Mère d'Emmanuel : » *Qui consecuti sumus gaudium in tuo conceptu, o plane immaculata salutamus te cum Angelo clamante* : *Ave Mater Emmanuelis.*

Ce que nous avons dit suffit pour montrer que, dans la pensée de la sainte Eglise, Marie fut bien cette amie du divin Epoux, toute belle et toute immaculée, dont jamais aucune tache ne ternit la beauté, et que, par conséquent, elle ne souffrit pas plus l'atteinte du péché originel que de tout autre péché.

Nous le comprendrons mieux encore si nous étudions une à une les paroles du Cantique des Cantiques, sur lesquelles repose l'argument du Docteur Angélique.

Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée. Sa beauté n'est point partielle, elle est entière ; il n'y a rien en elle qui ne soit parfaitement beau. Or la beauté de l'âme consiste dans la grâce et dans la justice ; aussi le divin Epoux ajoute : *O ma bien-aimée.* Marie est donc toute juste et toute agréable à Dieu. Son être tout entier est pénétré de justice et de grâce, de telle sorte qu'en sa personne, il n'y ait rien qui soit contraire à cette grâce et à cette justice. La personnalité humaine est toujours identique, depuis le premier moment de l'existence jusqu'à la vieillesse extrême et à la mort. Cependant les différents âges amènent de tels changements que l'on a peine à reconnaître l'homme fait, dans le vieillard, et l'enfant à peine né,dans l'adolescent brillant de toute la fleur de sa jeunesse. Ne dirait-on pas qu'ils sont d'autres êtres n'ayant aucun rapport entre eux? Ce sont plusieurs hommes

en un seul. L'un a pu être beau et perdre sa beauté ; l'autre s'enrichir des trésors de perfection qu'il ne possédait pas d'abord. Mais l'Epoux des Cantiques dit à sa Bien-aimée qu'elle est entièrement belle. Elle fut belle dès le premier instant, elle le sera toujours. Belle et immaculée au jour où l'Ange lui annonça qu'elle serait la Mère du Sauveur, elle était belle déjà dès son enfance, elle était belle avant de naître, elle était belle dès le premier instant de sa Conception bénie : *Vous êtes toute belle : Tota pulchra es.* Aucun âge, aucun moment de son existence n'est excepté : *Elle est toute belle.*

Et macula non est in te : Et il n'y a pas de tache en vous. Nous avons montré que le péché originel est une tache plus honteuse que le péché actuel lui-même. L'interprétation que les saints Pères donnent du texte des Cantiques, lorsqu'ils l'appliquent à la sainte Eglise, en serait une nouvelle preuve. Ils disent que l'Eglise est sans tache parce que, pour en être membre, il faut d'abord recevoir le saint Baptême qui efface le péché originel. *Jésus-Christ*, dit S. Paul, *a aimé l'Eglise, et s'est livré lui-même pour elle, afin de la sanctifier, après l'avoir purifiée dans le baptême de l'eau, par la parole de vie ; pour la faire paraître devant lui pleine de gloire, n'ayant ni ride, ni tache, ni rien de semblable, mais, étant sainte et irréprochable*[1]. S. Paul fait ici allusion aux paroles de Salomon, et explique comment elles se réalisent dans la sainte Eglise qui est l'épouse de Jésus-Christ. L'Eglise naît du baptême. Tous ceux qui deviennent ses membres sont purs de toute tache, saints et immaculés, parce qu'ils sortent de ce bain salutaire qui efface en eux la faute originelle. Il peut arriver qu'ils contractent, dans l'avenir, de nouvelles souillures, mais la tache qui les rendait, par nature, un objet de répulsion et de haine pour Dieu, n'existe plus. Il semble qu'auprès d'elle les autres ne comptent pas ; ils sont membres de l'Eglise, et l'Eglise ne sera pas moins pure et sans aucune ride, malgré leurs faiblesses passagères, parce qu'ils sont purifiés de la tache d'origine. Comment donc le contraire pourrait-il arriver en Marie ? Comment cette auguste Vierge, destinée à donner le jour au Fils de Dieu lui-même, pourrait-elle être proclamée toujours pure de toute tache, si la souillure la plus grave de toutes avait pénétré tout son être, si elle avait été atteinte du péché originel ? Que Dieu l'ait mise à l'abri de toute faute actuelle, ce ne serait pas assez

[1] Christus dilexit Ecclesiam, et seipsum tradidit pro ea, ut illam sanctificaret, mundans lavacro aquæ in verbo vitæ ; ut exhiberet ipse sibi gloriosam Ecclesiam, non habentem maculam, aut rugam, aut aliquid hujusmodi, sed ut sit sancta et immaculata. S. Paulus, *Ephes.* v, 25 et seqq.

pour qu'il puisse lui dire : *Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée, et il n'y a pas de tache en vous* ; il faut avant tout, et par dessus tout, qu'il la protège contre la tache d'origine Non, ô Marie, il n'y a pas de tache en vous ; il n'y en eut jamais, et votre très-heureuse Conception ne fut ni moins pure, ni moins immaculée que tout le cours de votre sainte vie.

« Qu'il est doux pour un cœur qui vous aime, ô bienheu-
« reuse Vierge, de se reposer dans la pensée de votre éter-
« nelle innocence, de votre permanente et perpétuelle sain-
« teté ! Vous avez été, dans le temps, ce que vous fûtes dans
« la pensée éternelle de votre Fils et de votre Dieu, c'est-à-
« dire la plus pure, la plus belle, la plus sainte de toutes les
« créatures. Que Satan s'applaudisse de la facile victoire
« qu'il remporta contre nous ! Qu'il entonne l'hymne lugu-
« bre de son triomphe sur notre berceau ! Qu'il chante no-
« tre défaite et notre mort dès le premier instant où nous
« naissions à la vie ! Il s'est brisé contre l'innocence de no-
« tre douce Mère ; la vie, la vie surnaturelle s'est cachée
« dans le cœur immaculé de notre Reine, et le bras d'une
« femme a mis en fuite le superbe ennemi de Dieu et des
« hommes : *Dominus autem omnipotens nocuit eum et tradi-*
« *dit eum in manus fœminæ et confodit eum*[1].

CHAPITRE VI

LA PERPÉTUELLE VIRGINITÉ DE MARIE, SECOND ARGUMENT EN FAVEUR DE SON IMMACULÉE CONCEPTION

I. — *La virginité de l'âme, non moins nécessaire à la Mère de Dieu, que celle du corps.*

Lorsque l'auguste Mère de Dieu dit, au livre des Proverbes : *Le Seigneur m'a possédée*, *Dominus possedit me*, il ne s'agit pas assurément d'une possession incomplète. Marie appartient à Dieu sans restriction, elle est son bien, et il la possède toute entière. Or il faut distingner en Marie, comme en toute créature humaine, le corps et l'âme. Dieu a pris possession de son corps virginal, lorsqu'il l'a choisie pour en faire sa demeure et s'y revêtir de notre nature. Il a pris possession de son âme par la grâce et la justice dont elle fut revêtue.

[1] Combalot, *VIe Conférence sur les grandeurs de la Sainte-Vierge.*

Il n'aurait pas suffi à Dieu de prendre possession du corps de Marie, en venant habiter lui-même corporellement dans son sein ; il fallait nécessairement qu'il possédât en même temps son âme.

La première raison qui obligeait Dieu à posséder l'âme de Marie, aussi bien que son corps, se tire du respect qu'il doit à sa divine Majesté.

Il ne pouvait pas se choisir une demeure qui ne fût point digne de lui. Il fallait que le corps de Marie fût un sanctuaire où pût reposer le Dieu trois fois saint. Or ce qui donne au corps sa dignité, et ce qui fait sa honte, ce n'est pas la chair ou le sang, mais l'âme qui les vivifie. L'âme est la source où le corps puise sa dignité et sa beauté devant Dieu. Il était donc nécessaire que l'âme de Marie fût digne tout d'abord, du sort glorieux réservé à cette auguste Vierge, afin que le corps fût lui-même un temple vraiment digne de la présence du Seigneur. L'âme devait préparer, orner et sanctifier ce temple : comment n'eût-elle pas été préparée, ornée, sanctifiée la première, et possédée, comme lui, par Dieu, dès le commencement ? C'est la signification de ces paroles que l'Eglise a empruntées à S. Ambroise [1] : « O Dieu « qui par la coopération du Saint-Esprit avez préparé le « corps et l'âme de la glorieuse Vierge-Mère Marie, afin « qu'elle méritât de devenir la digne habitation de votre « Fils. » Dieu, dit le saint Docteur, et après lui l'Eglise, a préparé pour lui-même le corps et l'âme de Marie, parce que le corps sans l'âme n'aurait pas été digne d'offrir une demeure à une majesté si grande.

Le pape S. Léon nous donne une seconde raison, non moins évidente que la première [2] : « Une Vierge de la famille « royale de David est choisie, » dit-il, « qui devra porter « dans son sein un fruit sacré. Cet enfant, Dieu et homme, « sera conçu dans son âme avant de l'être dans sa chair. » Jésus-Christ était Dieu et homme tout ensemble, la nature divine et la nature humaine étaient unies dans ce fruit précieux que portait Marie. Il ne suffisait donc pas que cette auguste Mère livrât son corps, comme un temple où devait habiter l'humanité du Verbe incarné, mais il fallait, qu'en même temps, elle conçut et enfantât Dieu lui-même, dans

[1] Qui gloriosæ Virginis Matris Mariæ, corpus et animam, ut dignum Filii tui habitaculum effici mereretur, Spiritu Sancto cooperante præparasti. D. Ambros.

[2] Virgo Regia Davidicæ stirpis eligitur, quæ sacro gravidanda fœtu, divinam, humanamque prolem prius conciperet mente, quam corpore. S. Leo Papa, *Serm. de Immunitate Domini.*

son âme. Le Vénérable Bède [1] dit quelque chose de pareil en commentant ces paroles de l'Évangile de Saint Luc : *Dites plutôt* : *Bienheureux ceux qui entendent la parole de Dieu et qui la gardent.* Il dit : « Elle est heureuse, d'abord « parce qu'elle est la Mère de Dieu, et qu'elle est devenue « l'instrument par lequel le Verbe s'est incarné dans le « temps ; mais elle est beaucoup plus heureuse encore, parce « qu'elle demeurait l'éternelle gardienne de son amour. » Le pieux auteur appelle Marie la gardienne éternelle de l'amour de Jésus-Christ, c'est-à-dire la gardienne perpétuelle, parce que dès le premier instant de son existence elle commença à l'aimer, et que jamais cet amour ne fut interrompu.

Le sens de ces paroles est donc : Marie fut certainement bienheureuse parce qu'elle porta le Christ dans son sein ; mais son bonheur fut plus grand encore, parce qu'elle le porta précieusement renfermé dans son âme, par son amour. Elle fut chargée, pendant neuf mois, du fardeau précieux de l'Humanité sainte de Jésus et, après ce temps, elle lui donna le jour ; mais dès le premier moment de sa création, elle posséda Dieu dans son âme par la charité, elle s'attacha à lui de la manière la plus parfaite ; rien ne put jamais lui ravir ce trésor ; jamais Dieu, ne fût-ce que pour un instant, ne s'éloigna de son cœur. *Custos manebat æterna*, elle en demeurait l'éternelle gardienne. S. Augustin [2] enseigne la même doctrine. D'après cet illustre Docteur, dont le Vénérable Bède aime à redire les enseignements, le corps de la Vierge Marie offrait une demeure à l'Humanité du Verbe incarné ; son âme en offrait une plus ample et plus magnifique encore à sa Divinité. De cette pensée découle le troisième motif pour lequel il était nécessaire que l'âme de Marie ne fût pas moins favorisée en tout que sa chair virginale.

Si le Verbe divin, au moment de l'Incarnation, s'était renfermé uniquement dans le sein de Marie, s'il n'avait pas pris en même temps son âme, pour sa demeure et pour son temple, le sein de l'auguste Vierge, quelqu'immaculé qu'on le suppose, eût été, pour le Fils de Dieu fait homme, une prison bien étroite ; il était nécessaire que les bornes resserrées de ce tabernacle sacré, trouvassent leur compensation, et que l'immensité presque infinie de l'âme de la Vierge of-

[1] *At ille dixit : Quinimo beati qui audiunt Verbum Dei et custodiunt illud.* Quia et eadem Dei Genitrix, et inde quidem beata, quia Verbi incarnandi ministra facta est temporalis : sed inde multo beatior quia ejudem semper amandi custos manebat æterna. VENER. BEDA *in Cap.* II *Lucæ.*

[2] *Tract.* 10 *in Joan.*

frît un dédommagement à celui qui venait habiter en elle. Nous aurons occasion plus tard de citer des passages de S. Bonaventure, de S. Damascène et de S. Epiphane qui confirment cette doctrine. Ils disent que les limites étroites du sein virginal furent dilatées assez, par la grandeur de l'âme, pour que Marie offrit à Jésus une demeure plus vaste que le ciel et l'univers entier.

La majesté de Dieu, son honneur et le soin de sa propre gloire exigeaient donc que, si l'Humanité du Verbe incarné habitait les entrailles de Marie, la Divinité habitât son âme, sinon cette demeure n'eût été ni assez digne, ni assez vaste pour lui. Dieu devait posséder à la fois le corps et l'âme de sa Mère, et la possession de l'âme, par la grâce, avait dû préparer et rendre possible la prise de possession du corps par le mystère de l'Incarnation.

Les principes que nous venons de poser nous conduisent tout naturellement à conclure que l'âme de Marie fut toujours parfaitement pure, et par conséquent exempte du péché originel.

L'honneur de l'Humanité du Sauveur exigeait que l'intégrité corporelle de son auguste Mère demeurât parfaitement intacte. Elle fut vierge avant le divin enfantement ; elle fut vierge au moment même où elle devint Mère ; elle fut vierge après avoir donné le jour à son Fils adorable. Mais il n'y avait pas seulement l'honneur de l'Humanité du Sauveur à protéger contre toute tache et à exalter, l'honneur de sa Divinité réclamait ses droits. L'intégrité corporelle de Marie glorifiait le corps adorable du Sauveur, l'intégrité de son âme devait glorifier l'âme de Jésus et sa divinité.

A la virginité corporelle, une autre virginité plus précieuse encore devait être jointe, celle d'un cœur qui n'a jamais connu le péché et qui n'a jamais eu d'autre maître que Dieu seul. Le péché détruit la fleur de la virginité de l'âme et Marie devait être la Vierge absolue et parfaite : pour offrir à son divin Fils une Mère digne de lui, il fallait donc qu'elle fût vierge de toute faute : « Qu'y a-t-il de plus noble « que la Mère de Dieu, s'écrie S. Ambroise [1] ? Qu'y a-t-il de « plus splendide que la vierge choisie par la Splendeur ? « Qu'y a-t-il de plus chaste que celle qui engendra un corps « sans le contact d'aucun corps ? » Et pour que la pensée ne s'arrête pas à la virginité corporelle seule, le saint Docteur ajoute : « Elle était vierge non seulement de corps, mais aussi

[1] Quid nobilius Dei Matre? Quid splendidius ea, quam splendor eligit? Quid castius ea quæ corpus sine corporis contagione generavit? Virgo erat non solum corpore, sed etiam mente. D. Ambros., *lib.* 2 *de Virginibus*.

« d'esprit. » Le pieux Jean Gerson cite ces paroles de S. Ambroise, dans un sermon sur la Conception de Marie, et il ajoute. « Marie n'aurait pas été vierge d'esprit, si le péché « originel avait corrompu son âme[1]. » Lorsque notre divin Sauveur dit à la femme de l'Evangile : *Dites plutôt : Bienheureux ceux qui entendent la parole de Dieu et qui la gardent*, il proclame le bonheur de Marie parce qu'elle lui a donné le jour, sans que son intégrité virginale en fût atteinte ; mais il est une autre intégrité qu'il préfère, celle de l'âme qui conserve la grâce : *Dites plutôt : Bienheureux ceux qui entendent la parole de Dieu et qui la gardent.* Si Dieu n'avait pu donner à sa divine Mère qu'une seule intégrité, ne semble-t-il pas, d'après ce texte, qu'il aurait choisi pour elle l'intégrité de l'âme, de préférence à celle du corps? Le Fils de Dieu voulait être conçu dans le sein de Marie, mais il voulait surtout être conçu dans son âme, et l'intégrité spirituelle de sa Mère était plus précieuse à ses yeux que sa virginité corporelle.

Jésus-Christ, parlant en général de toute âme qui vit de la grâce, l'appelle son frère, sa sœur et sa mère. Mais Marie était mère de Jésus à un titre particulier ; son âme avait réellement donné la vie au Sauveur, en ce sens que ses mérites obtinrent, pour sa chair virginale, l'honneur infini de servir de tabernacle vivant au Verbe fait homme, et de lui fournir les éléments premiers de ce corps et de ce sang précieux qu'il livra pour notre rançon. L'âme bienheureuse de Marie a donc la première part dans la Maternité divine, et si le corps de l'auguste Vierge fut protégé contre toute atteinte à son intégrité, il était plus nécessaire encore que l'âme de Marie fût toujours, et à tous les instants de son existence, sans en excepter un seul, parfaitement pure et immaculée ; il fallait surtout qu'elle fût à l'abri du péché originel qui, venant le premier de tous, rompt le sceau de la virginité de l'âme, et plus que tout autre, lui ravit son intégrité.

§ II. — *Autres motifs en faveur de la virginité de l'âme de Marie.*

D'après ce que nous avons dit, il est évident qu'il n'importait pas moins à l'honneur de Dieu de conserver précieusement à Marie l'intégrité, l'innocence immaculée de l'âme, que la virginité et l'intégrité de la chair. Mais on peut apporter d'autres raisons encore pour appuyer cette vérité. S.

[1] Alias non virgo mente, si peccato originali corrupta. Joan. Gerson, *Serm. in Concept.*

Ildefonse, répondant à Jovinien qui niait l'intégrité de Marie, après le divin enfantement, lui montre l'absurdité de son opinon, par ce raisonnement : Ou bien Dieu a voulu conserver l'intégrité de Marie et il ne l'a pas pu, ce qu'on ne saurait dire sans blasphémer contre sa puissance ; ou bien, il le pouvait et il ne l'a pas voulu, ce qui serait un outrage à sa sagesse et à sa bonté [1]. Ce raisonnement de S. Ildephonse s'applique aussi parfaitement à l'Immaculée Conception de Marie qu'à sa Virginité ; le Docteur Subtil, Duns Scot [2], n'a pas manqué d'en faire usage, et les Théologiens venus après lui l'ont imité. Si nous prétendions, disent-ils, que l'auguste Vierge Marie n'a pas été préservée du péché originel, par un bienfait singulier de Dieu, il nous faudrait avouer que Dieu n'a pas voulu ou n'a pas pu lui accorder ce glorieux privilège. Pour qu'il ne l'ait pas accordé en effet, supposé qu'il pût le faire, on ne peut trouver d'autre motif que celui-ci : il ne l'a pas voulu. Et comment penser qu'il ne l'a pas voulu, lui le meilleur, le plus tendre et le plus généreux des fils, lorsque l'intérêt de sa Mère, et celui de sa propre gloire le réclamaient impérieusement. Il était Fils de Marie : comme fils, son devoir n'était-il pas d'accorder à sa Mère un don si précieux, indispensable en quelque sorte, pour qu'elle soit à la hauteur de la dignité qui lui était réservée ? Dire que Dieu n'a pas voulu accorder cette faveur à sa Mère, serait outrager son amour. On ne saurait dire davantage qu'il ne l'a pas pu, puisque Dieu est tout-puissant. S. Ildephonse, ce dévot serviteur de Marie, ne parlait donc pas moins en faveur de la Conception immaculée, de l'auguste Mère de Jésus, qu'en faveur de sa Virginité. Ce qui démontre la vérité de la seconde est une preuve non moins éclatante de la première.

Théodote [3] et S. Epiphane comparent le corps virginal

[1] Si Virgini nostræ aut generationem, aut integritatem adimis, grandi dedecore Deo injuriam facis. Negas enim voluisse incorruptam servare, quem fateris absque corruptione adire Virginem potuisse. Negas Deum, quod vellet, facere quivisse, quem concedis genitricem integram invenisse, corruptioni deditam reliquisse, S. Ildeph. *contra Jovinianum.*

[2] Scotus, *in* 3, *dist.* 3.

[3] Nam et tuum quoque Verbum quædam mentis tuæ proles est ; at postquam verbum istud, quod mens tua peperit, elemento ac litteris volueris exprimere, et in charta sermonem efformare, manu litteras describis, et certa quadam ratione verbum tuum per manum denuo eniteris : non quod tunc sui esse exordium sumat, cum per litteras exaratur ; jam enim ex mente enatum erat. Sed agedum similitudinem ipsi prototypo adaptemus. Hic itaque cernis mentem, ibi Patrem. Hic verbum ex mente productum agnoscis, ibi Verbum essentiale subsistensque ex Patre natum vides. Hic manum per litteras, Verbum parientem conspicaris, ibi Verbum per corpus Virgineum generatum. Non quod ex suo partu aliquod divinitati ini-

de Marie, à une feuille de papier d'une blancheur immaculée, sur laquelle Dieu écrivit son Verbe, sa parole éternelle, au moment de l'incarnation. Le corps virginal de Marie n'était pas seul à recevoir la divine empreinte. Marie toute entière devenait la Mère de Dieu. Son âme n'était pas moins que sa chair la page éblouissante de blancheur, sur laquelle le Père Eternel écrivait son Verbe, sa parole unique et trois fois sainte, sa parole qui est son Fils bien-aimé en qui il se complaît. Autant l'âme est au-dessus du corps, autant sa pureté est au-dessus de la pureté corporelle. Dieu ne pouvait pas se contenter du moins parfait et se priver volontairement de ce qui l'était plus. Aucune tache ne devait souiller la feuille blanche, et l'âme de Marie ne pouvait pas être moins bien partagée que ne le fut son corps.

Saint Ildéfonse [1] dit encore que si Jésus-Christ, à sa naissance, avait permis que son auguste Mère eût à souffrir toutes les douleurs et à contracter toutes les souillures qui accompagnent la naissance des enfants, par suite du péché originel, sa conduite, puisqu'il était libre, n'aurait pas permis de reconnaître en lui le Fils de Dieu par nature, mais on aurait dû le prendre pour un fils adoptif de Dieu, semblable aux autres. Que sont cependant les souffrances et les ignominies purement corporelles, suite de la faute de nos premiers parents, si on les compare aux ravages que cause dans l'âme le péché originel lui-même. Il aurait été indigne du Fils de Dieu, au dire du saint Docteur, que sa Mère eût quelque chose à souffrir dans l'intégrité de sa chair, et que les douleurs et les mille inconvénients de la maternité l'atteignissent comme les autres femmes. Combien n'aurait-il pas été plus indigne que le péché originel lui-même violât le sanctuaire de son âme et de sa chair virginale, et remplît l'une et l'autre de ses hideuses souillures.

S. Augustin compare le sein de l'auguste Vierge Marie à une demeure dans laquelle nul homme n'est entré. Le Maître de la maison, celui qui l'a bâtie, vient : il s'y couvre d'un vêtement qu'il n'avait pas, et laisse sa maison fermée comme il l'avait trouvée [2]. La pensée de l'illustre Docteur est facile à

tium subministraverit, sed quod Deum inhumanatum, humanis que aspectibus conspicuum, visibilemque reddiderit. THEODOTUS, *Conc. 2 habita in Concilio, Ephesi.*

[1] Quia solus inter omnes liber fuit a culpa, libere egit in nascendo ex Maria, libere et in omnibus pro quibus venit. Alioquin, si ipse ex matre coinquinatus esset, aut materna viscera, quasi pro peccato corrumperet, et sordibus ex vitio primæ damnationis coinquinaret, non esset Dei Filius naturalis, sed adoptivus, ut cæteri. S. ILDEPHONSUS, *lib. de parturitione et Virginitate Mariæ.*

[2] Unde sordes in domo, ad quam nullus habitator accessit? Solus ad eam

saisir. Marie toute pure et toute immaculée, Vierge avant le divin enfantement, ne cessa pas de l'être pour avoir donné le jour à son Fils. Il aurait été inconvenant et outrageant pour Dieu que le sein qui l'avait porté, conçût un autre fruit que le fruit béni destiné à procurer le salut aux hommes. Eût il été moins indigne de Dieu que l'âme de Marie fût d'abord l'asile des démons[1]? Qui oserait dire que le péché originel avait à l'origine souillé l'âme destinée à contracter avec Dieu une union si étroite? Le Christ seul posséda le sein de Marie ; le Christ seul posséda son âme, afin que l'Humanité et la Divinité du Seigneur trouvassent également une demeure digne d'elles.

Il est encore un autre motif pour lequel la virginité de l'auguste Marie nous oblige à conclure que sa bienheureuse Conception fût immaculée.

D'après saint Isidore, Dieu créa Marie admirable et parfaite, autant que l'exigeait l'honneur de la Divinité, qui devait naître d'elle sans violer sa virginité[2]. Le S. Docteur établit donc une concordance, entre la création de Marie et son enfantement. Il regarde comme nécessaire, que Marie reçût de Dieu l'existence dans des circonstances analogues à celles qui accompagneraient sa propre naissance, lorsqu'elle lui donnerait le jour. Marie devait enfanter Jésus d'une manière unique et admirable, sans rien perdre de l'intégrité qui faisait sa gloire. Le Fils de Dieu, au moment de sa naissance, ne pouvait être exposé à contracter même l'apparence d'une souillure, dont sa Mère fût la cause. Il devait en être de même au moment de la création de Marie. Son Fils, qui lui donnait l'existence et la vie, ne pouvait permettre que l'ombre même d'une tache s'introduisît en elle. Il avait la puissance de conserver sa Mère pure et immaculée : comment ne lui aurait-il pas donné d'avance ce qu'elle était destinée à lui procurer un jour, un commencement d'existence où le regard de Dieu lui-même ne pût trouver aucun défaut[3] ? Les

Dominus, et fabricator ejus venit ; vestem quam non habebat, induit, eamque sicut invenit, clausam reliquit. D. Augusт., *lib. de* 5 *hæresibus*, *cap.* 5.

[1] Et facta est habitatio dæmoniorum, et custodia omnis spiritus immundi, et custodia omnis volucris immundæ et odibilis. Apocalysis *cap.* xviii. 2. Lege *Rupertum ad illa verba.*

[2] Talem, multoque vere creditur mirabilem Matrem creasse, qualem divinitas per eam transiens, decus Virgineum non amisit. D. Isidorus, *in Myxtarabico Missali*, in festo Assumpt. in prima oratione Can onis.

[3] Quid est quod te permovet in mea nativitate ? Non sum libidinis conceptus cupiditate. Ego matrem, de qua nascerer, feci ; ego viam meo itineri præparavi. Hæc quam despicis, Manichæe, mater mea est, sed manu fabricata est mea : si potui inquinari cum facerem, potui et in illa inquinari, cum ex ea nascerer. Sicut transitu meo illius non est corrupta vir-

Manichéens prétendaient que le Fils de Dieu n'avait pas pu devenir enfant de la Vierge, parce qu'ils regardaient comme tout à fait indigne de Dieu de naître d'une femme. S. Augustin met dans la bouche de Jésus-Christ lui-même cette réponse : « Ne pensez, pas, ô Manichéens, qu'il y eût quel-« que confusion pour moi, à naître de ma Mère ; car j'ai « créé ma Mère de mes propres mains, et je l'ai créée telle « que devenir son Fils fût pour moi, non pas une honte, « mais plutôt un nouveau titre de gloire. Pour que ma nais-« sance de Marie me fût une souillure, il aurait fallu que « sa création elle-même eût quelque chose de honteux pour « ma personne ». Le S. Docteur proteste donc que l'enfantement divin fût parfaitement pur et immaculé, parce que la création de Marie l'avait été d'abord, et qu'elle fût digne de donner le jour au Verbe incarné, parce que le premier instant de son existence avait été tel que le réclamait cette sublime destinée. La création de Marie, ou son immaculée Conception, et l'enfantement virginal qui la rendit Mère du Sauveur sont, corrélatifs, et le second ne serait pas sans tache, si la première offrait quelque souillure.

O Jésus, vous avez pétri de vos propres mains le vase où vous vouliez renfermer l'inestimable parfum de votre Humanité unie à votre Divinité, et vous avez écarté avec soin tout ce qui aurait sali un vase si précieux, et contaminé ainsi le parfum lui-même. Vous avez construit votre palais royal, et vous l'avez fait tel que vous puissiez y entrer et en sortir, sans que rien pût jamais offenser la pureté infinie de votre regard divin. Marie est la porte fermée par laquelle le Prince seul a passé. Elle est la Vierge par excellence ; mais son chaste sein n'a pas seul gardé sa pureté immaculée. Pour être digne de vous, la virginité corporelle ne suffisait pas ; il fallait la virginité d'une âme que le péché n'eût jamais déflorée [1].

ginitas, sic et mea non est ibi maculata majestas. D. Augusт., *Tract. de* 5 *hæresibus, cap.* 5.

[1] On peut dire que telle fut la pensée des Pères du Concile d'Ephèse. Voici comment parlait devant eux Proclus, évêque de Cyzique, dans un discours prononcé le jour de la Nativité :

Natus salutis ostium id ostendit (scilicet mulierem) quod peccati quondam introitus, extiterat : nam ubi serpens, per inobedientiam, virus suum infuderat, ibi Verbum per obedientiam ingressum, vivum sibi templum exædificavit. Unde peccator Cain primus emersit, inde generis nostri assertor Christus sine semine prodiit. Clemens Deus ex muliere nasci non erubuit. Quod enim agebatur, vita erat, nullam inde illi contrahit labem, quod intra viscera, quæ citra ullam sui dedecoris notam creaverat, inhabitat : *Et infra, brevi interstitio.* Ne igitur o homo partum hunc erubescendum censeas : quia ut architecto nullam maculam aspergit, si domum, quam forte exstruxerat, incoluerit, neque lutum figulum inficit, dum vas-

CHAPITRE VII

L'EXEMPTION DE LA PLUPART DES SUITES DU PÉCHÉ ORIGINEL, TROISIÈME ARGUMENT EN FAVEUR DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE MARIE

§ I. — *Servitudes découlant du péché d'origine.*

Le Seigneur m'a possédée, dit l'auguste Vierge Marie, *Dominus possedit me.* Nous avons parlé de cette possession qui date du commencement, du premier instant de l'existence de Marie sans doute, mais aussi du commencement de toutes choses dans la pensée de Dieu, et nous en avons conclu que jamais la créature privilégiée choisie, de toute éternité, pour donner la vie, sur la terre, au Fils de Dieu fait homme, n'avait appartenu à un autre Maître ; que jamais le démon ne l'avait courbée sous son joug. Il est temps de voir si la possession de Marie par Dieu était une possession parfaite, ou s'il y manquait quelque chose ; si elle était grevée de quelque servitude. Marie appartenait à Dieu, il la possédait, mais un autre que lui n'avait-il pas sur elle quelque droit, qui diminuait d'autant le droit de Dieu et nuisait à l'intégrité de sa possession ? Parlons plus clairement : Marie appartenait-elle à Dieu si parfaitement, par la sainteté et par la grâce, qu'il n'y eût en elle aucune des servitudes que le péché originel fait peser sur le genre humain ?

Le péché originel entraîne après lui des effets funestes, des servitudes pénibles et humiliantes, qui ne disparaissent pas lorsque la tache elle-même est effacée de l'âme, par le Baptême. Lorsque Dieu prononça la sentence que nos premiers parents s'étaient attirée, par leur désobéissance à ses ordres souverains, il dit d'abord à la femme[1] : *Je vous affligerai de plusieurs maux pendant votre grossesse ; vous enfanterez dans la douleur ; vous serez sous la puissance de votre mari, et il vous dominera. Et il dit ensuite à Adam : Parce que vous avez écouté la voix de votre femme, et que vous avez mangé du fruit de l'arbre que je vous avais défendu de man-*

culum, quod finxerat, ex eo refingit : ita ex utero virgineo prodiisse purissimum illud numen nihil quidquam polluit ; quam enim citra ullam sibi labem formaverat, ex hac quoque nulla macula contracta processit. Proclus *Serm. de Nativ. in Conc. Ephesi habito.*

[1] Gen. III, 16 *et seqq.*

ger, la terre sera maudite à cause de ce que vous avez fait ; vous n'en tirerez de quoi vous nourrir pendant tout votre vie, qu'avec beaucoup de travail... Vous mangerez votre pain à la sueur de votre front, jusqu'à ce que vous retourniez en la terre d'où vous avez été tiré. Vous êtes poudre, et vous retournerez en poudre. Cette sentence s'est accomplie pour les enfants d'Adam, et jusqu'au dernier jour, elle aura son accomplissement. La grâce de Dieu peut bien purifier les âmes que le péché originel a corrompues ; elle peut les rendre saintes, et leur ouvrir le ciel ; mais les douleurs annoncées, le travail et la mort n'en seront pas moins le partage des plus saints eux-mêmes.

Si donc l'auguste Vierge Marie a été exempte de ces servitudes, qui ont leur source dans le péché, nous pourrons en conclure que le péché lui-même n'est pas arrivé jusqu'à elle.

Ici nous devons établir une distinction entre les différents effets qui résultent, pour nous, du péché originel.

Il est plusieurs de ces effets dont l'affinité avec le péché est telle qu'on ne peut pas entièrement les en séparer : il en est aussi qui, sans conduire par eux-mêmes à rien de coupable, comportent néanmoins quelque chose de honteux et d'humiliant ; enfin il en est d'autres qui n'ont rien de coupable ni de honteux, mais qui, tout pénibles qu'ils soient à la nature, peuvent être la cause des plus grands biens, pour ceux qui veulent en user selon la volonté de Dieu. Entre ces différents effets, Marie fut exempte de ceux qui sont en quelque sorte une source de péchés, de ceux aussi qui portent avec eux la honte et l'humiliation, mais Dieu permit qu'elle éprouvât ce qui pouvait servir à grandir encore sa vertu et ses mérites[1] ; il voulut en même temps qu'elle fût notre modèle et nous apprît, par son exemple, à souffrir patiemment et utilement les maux que le péché d'Adam a attirés sur nous.

On ne peut pas donner le nom de servitude aux travaux que le possesseur d'un champ ou d'un jardin y fait exécu-

[1] Videtis certe, quod illud remansit in Virgine, quod erat ad pœnam ; illud recessit, quod erat ad culpam. Vitiositas recessit, pœnalitas remansit. Carnalitas tollitur, sed calamitas non amovetur. Quæ vero est causa, quæve justitia ut remaneat pœna ubi nulla est culpa ?... Quid mirum, quid stupendum quod Matrem suam quæ ab omni vitio ad plenum purgata fuit, fons ipse pietatis Filius ejus, sub jugo captivitatis nostræ laborare permisit ? *Subjicit rationem, cap.* 31 : Corruptibilitatem habuit Virgo, in his, quæ pertinent ad pœnam ; quod sibi quidem ad futuræ gloriæ cumulum, nobis autem ad patientiæ documentum profuit ; quod passibilitatis nostræ jugum cum tanta puritate portavit. Richardus Victor. *lib.* 2 *de Emmanuele, cap.* 28 *et* 31.

ter, dans son propre intérêt, pour donner plus de valeur à ce champ, plus d'agréments et d'utilité à ce jardin. Si donc Dieu a voulu que Marie, sa propriété, son bien par excellence, fût sujette à la douleur et à la mort, comme les autres descendants d'Adam, ce n'était pas une servitude pour elle, ce n'était pas le résultat du péché d'origine, mais un bienfait nouveau de Dieu, une source intarissable de mérites, de bonheur et de gloire, qu'il faisait jaillir pour sa fille bien-aimée. La possession de Marie par Dieu n'en devenait que plus complète et plus fructueuse, en même temps que nous y trouvions un moyen puissant de nous sanctifier à notre tour par l'imitation de sa patience : *Sibi quidem ad futuræ gloriæ cumulum*, dit Richard de S. Victor, *nobis autem ad patientiæ documentum*. Si donc l'auguste Vierge Marie eut à souffrir, sur la terre, des humiliations, des douleurs et la mort même, pas plus que son divin Fils, elle n'y fut soumise comme à une servitude résultant pour elle du péché originel, mais plutôt par une disposition pleine de sagesse de l'amour infini de Dieu, qui voulut embellir ainsi sa couronne et accroître encore sa gloire incomparable. Les véritables servitudes, celles qui dérivent nécessairement du péché ou qui y conduisent, la Vierge destinée à donner la vie au Fils de Dieu fait homme ne pouvait les connaître et ne les connut pas.

D'où proviennent en effet les servitudes qui peuvent grever une propriété, sinon de quelque contrat entre le possesseur et celui au profit de qui la servitude existe, ou bien de quelque possession plus ancienne que les titres de propriété du possesseur actuel ?

Marie est la propriété de Dieu ; il l'a possédée dès le commencement, elle n'a pas connu de maître avant lui : *Dominus possedit me a principio : Le Seigneur m'a possédée dès le principe*. Il serait étrange ou plutôt ce serait un blasphème de penser qu'ayant possédé, dès le commencement, celle qu'il destinait à l'honneur de devenir sa Mère dans le temps, il eût cédé plus tard quelque droit au démon et au péché sur elle. Il n'y avait donc point de servitude possible pour elle. Marie appartenait entièrement à Dieu et n'appartenait qu'à lui seul.

Pour nous, il n'en est pas ainsi. La faute de nos premiers parents nous a mis sous la domination de Satan ; c'est au démon que nous appartenons d'abord, et si, par le saint Baptême, nous rentrons dans le domaine de Dieu, s'il redevient notre possesseur, nous conservons les traces du joug de la servitude que nous avons porté. Notre âme a retrouvé sa pureté devant Dieu, mais notre nature viciée d'abord par le péché et par le souffle du démon ne récupère pas son inté-

grité première. La sentence que Dieu a portée s'accomplit impitoyablement; il ne nous reste qu'à nous y soumettre avec humilité, gardant à Dieu une fidélité constante, pour que sa miséricorde s'étende sur nous, et nous procure le bonheur éternel, après notre vie de pénitence et d'épreuves ici-bas.

Si donc l'auguste Vierge Marie n'a pas été sujette, comme nous, aux suites dangereuses et humiliantes du péché originel, il nous est permis de conclure que Dieu a fait pour elle une excèption, et que le péché originel n'a pas terni ce *Miroir admirable de la majesté de Dieu.*

§ II. — *Première servitude découlant du péché : la concupiscence.*

S. Paul, le grand Apôtre (Rom. VII, 23), disait en parlant de lui-même : *Je sens dans mes membres une autre loi qui combat contre la loi de mon esprit : Video aliam legem in membris corporis mei repugnantem legi mentis meæ.* Et cette loi avait quelque chose de bien dur, car il ajoute : *Et elle me rend captif sous la loi du péché : Et captivantem me in lege peccati.* C'est ce que l'on appelle l'aiguillon du péché, *fomes peccati*, ou la concupiscence. Quelques auteurs ont prétendu que cet aiguillon, ou cette inclination naturelle au péché avait été réduit à l'impuissance en Marie ; mais l'immense majorité des Théologiens, et l'on peut dire tous les auteurs ecclesiastiques approuvés,de ces derniers siècles, ont enseigné que non seulement l'inclination au péché était impuissante, mais qu'elle n'existait aucunement dans la Vierge toute pure et toute immaculée.

Qui oserait dire en effet qu'il y avait dans la Mère de Dieu cette concupiscence, cette propension au mal, sur laquelle il faut veiller sans relâche, si l'on veut éviter toute chute et conserver la pureté de son âme ? Rien n'est moins en rapport avec l'innocence immaculée de Marie que cette disposition malheureuse, notre honte et notre danger de chaque instant. Elle fait de nous, même des plus saints, même des Apôtres, comme un feu mal éteint qu'une étincelle suffit à rallumer. S. Pierre (I, II, 11) la représente comme un chef sous les ordres de qui les affections mauvaises, toujours armées, combattent contre la raison et contre Dieu lui-même : *Abstenez-vous des désirs charnels,* dit-il, *qui font la guerre contre l'âme : Abstinete vos a carnalibus desideriis, quæ militant adversus animam.* S. Paul (Rom. VII, 17) lui donne le nom même de péché : *Quod habitat in me peccatum : Le péché*

qui habite en moi. Et ce péché n'est pas un hôte importun, mais qui passe, il habite dans l'âme, il y fait sa demeure.

S. Augustin[1] dit que la concupiscence est appelée péch parce qu'elle est le produit du péché, comme la parole reçoi le nom de langue, l'écriture celui de main parce que la langue et la main sont les instruments qui les produisent. On lui donne aussi ce nom parce que, lorsqu'elle est victorieuse, elle enfante le péché, comme l'on dit que le froid est paresseux, parce qu'il engourdit et s'oppose au travail. Ce péché qui est la concupiscence habite dans l'homme selon la parole de l'Apôtre, parce que l'homme est sa demeure propre, dont rien ne saurait l'obliger à sortir. Les péchés actuels, le péché originel lui-même ne sont que des hôtes de passage, ils ne demeurent en nous qu'autant que nous voulons bien les garder, mais la concupiscence demeure. « C'est un « tyran, » dit le Maître des Sentences ; c'est « un démon « inné, qui persuade toutes sortes de méfaits, dit S. Basile ; « c'est l'hydre de Lerne aux têtes nombreuses et toujours re- « naissantes, » dit S. Jean Chrysostome. Ses têtes sont les péchés capitaux ; la pénitence les tranche de son glaive acéré, mais on les voit reparaître sans fin.

Il est aisé de comprendre maintenant pourquoi Dieu ne pouvait permettre qu'il y eût en Marie la moindre trace de la concupiscence ; mais pour mieux faire ressortir cette doctrine, revenons sur les différentes vérités que nous avons avancées, d'après les Apôtres et les Pères.

S. Pierre compare la concupiscence à un chef d'armée, qui conduit sa troupe composée des désirs charnels, à l'assaut de l'âme, de la raison, et qui engage le combat contre Dieu lui-même. L'auguste Vierge Marie est la tour de Dieu, la citadelle de Sion, que le Seigneur aime entre toutes choses, qu'il a prémunie, contre toutes les attaques, qu'il a fortifiée et rendue imprenable, quelques fussent les forces et la fureur des ennemis. Elle est la citadelle où Dieu lui-même, s'il est permis d'ainsi parler, revêtit son armure, la nature humaine, et d'où il s'élança pour combattre ses ennemis. Aurait-il pu permettre que le chef des troupes qu'il voulait combattre et vaincre s'installât au cœur de cette citadelle, en fît le centre de ses opérations, et combattît contre lui jusque dans ce lieu même ?

[1] Concupiscentia sic vocatur peccatum, quia a peccato facta est, sicut vocatur lingua locutio, quam facit lingua, et manus scriptura, quam facit manus. Itemque sic vocatur peccatum, quia peccatum, si vincit facit, sicut vocatur frigus pigrum, quod pigros facit. S. Augustin. *lib.* I *de Nupt. et Concep. cap.* 23.

Richard de S. Victor commentant ces paroles de David[1] : *Il fait cesser les guerres jusqu'aux extrémités de la terre ; il brisera l'arc et mettra en pièces les armes ; il brûlera les boucliers dans le feu*, s'exprime ainsi[2] : « Quelle est donc cette « terre dont la main de Dieu éloigne toute guerre avec tant « de sollicitude, sinon celle dont le même Prophète a dit « ailleurs : *La vérité s'est élevée de la terre ?* Il n'y a donc « place pour aucun combat dans cette terre ; là, règne une « paix entière. L'arc et les flèches sont des armes de combat, « mais qui frappent de loin ; il faut pour s'en servir, moins « de courage que d'adresse. Le glaive et la hache au contraire « frappent de près et réclament surtout un cœur intrépide. « L'arc est le symbole des tentations dans lesquelles le dé- « mon déploie surtout sa ruse ; les autres armes représen- « tent les tentations violentes. Considérez donc, ô Marie, « combien est grande la sécurité que Dieu vous a procurée. « Ni les ruses du tentateur ni toute sa violence n'ont jamais « eu d'accès auprès de vous. »

La concupiscence est *une loi*, dit S. Paul, mais non pas une de celles destinées à procurer la sécurité des citoyens et la prospérité de l'état. C'est une loi de captivité, une loi qui réduit en esclavage ceux qui y sont soumis. Qui donc pourrait prétendre que la souveraine Maîtresse, la Reine du ciel et de la terre a été soumise à cette loi humiliante et cruelle ? D'ailleurs cette loi qui, à proprement parler, n'est pas un péché, en porte cependant le nom. Pourrait-on, sans blasphème, dire que le péché a régné dans la Vierge Mère de Dieu. Ce péché, cette concupiscence, ne fait pas que passer, mais demeure et habite en l'homme. N'y a-t-il pas quelque chose qui répugne absolument en cette seule pensée que la Vierge Marie, le palais royal du Très-Haut, sa demeure bâtie de ses propres mains, pour lui-même, avec un amour infini aurait été en même temps l'asile du démon et le réceptacle du péché ? « Aux autres Saints, » dit encore Richard de S. Victor[6], « il est recommandé en général de ne pas laisser

[1] *Psal.* 45, *vers.* 10.

[2] Quæ est ista terra, de qua bella omnia fine tenus auferuntur, nisi illa de qua idem Propheta alibi protestatur : *Veritas de terra orta est.* De hac itaque terra omnis pugna tollitur ; in hac terra, pax plena reparatur. In arcu et sagitta percussio quidem est, non tam virtuosa quam artificiosa. E contra in gladio et hasta percussio quidem est, non tam artificiosa, quam virtuosa. Per arcus ergo intelligamus tentationes fraudulentas, per arma vero tentationes violentas. Attende itaque, in quanta securitatis arcem te erexit, ad quam nec violenta, nec fraudulenta tentatio, nullum de cætero accessum habere potuit. Richar a S. Victore *Lib.* 2 *de Emmanuele*, *cap.* 29.

[3] Cæteris sanctis in commune præcipitur, ut in mortali eorum corpore peccatum non regnet, soli isti singulariter datur, ut in corpore ejus non

« le péché régner dans leurs corps mortels ; à Marie seule il « est accordé, par un privilège singulier, que le péché n'habite pas dans sa chair. *Que le péché*, dit l'Apôtre, *ne règne « pas dans votre corps mortel.* Mais défend-il en même temps « qu'il habite ? Nullement. Rappelez-vous ce qu'il dit ailleurs, « à ce sujet : *Ce n'est pas moi qui fais cela, mais le péché qui « habite en moi.* » Le péché, c'est-à-dire la concupiscence n'a donc pas habité en Marie. On donne, à la concupiscence, le nom de péché, dit le Concile de Trente, parce qu'elle vient du péché et qu'elle y incline, *quia ex peccato est, et ad peccatum inclinat.* Le péché lui procure, en l'homme, un domicile, et elle en témoigne sa reconnaissance, en quelque sorte, au péché, en portant l'homme à se rendre de nouveau coupable. Loin de nous la pensée de transformer jamais la bienheureuse Vierge Marie en un pareil repaire de misères et de hontes.

Le Maître des Sentences dit aussi que la concupiscence est un *tyran*. Qui donc pourrait penser que celle dont le Roi prophète a chanté : *Gloriosa dicta sunt de te, Civitas Dei* : *des choses glorieuses ont été dites de vous, Cité de Dieu*, ait été livrée par Dieu lui-même, ou du moins abandonnée au pouvoir de ce tyran cruel ? S. Basile appelle la concupiscence un *démon inné* qui pousse l'homme à mille péchés : oserait-on prétendre que celle qui a porté Dieu dans son sein et lui a donné le jour, portait aussi en elle un pareil démon ? S. Chrysostome dit que la concupiscence est l'hydre aux nombreuses têtes. Qui donc pourra penser que cette hydre monstrueuse trouvait en Marie un refuge, ou même qu'elle ait pu jamais introduire en elle une seule de ses têtes.

Toutes les raisons que nous venons d'apporter montrent, avec évidence, l'impossibilité où l'on est de reconnaître en Marie la concupiscence ou l'inclination au péché, qui naît avec tous les autres enfants d'Adam. Nous sommes en droit de conclure que l'effet n'existant pas, la cause non plus n'a jamais existé. D'ailleurs, s'il n'est pas admissible que la Vierge Mère de Dieu ait eu à subir la honte de la concupiscence qui, après tout, n'est qu'un effet, combien plus inadmissible encore serait-il que le péché originel lui-même, cause de la concupiscence, ait pu la souiller jamais. La forteresse principale du Dieu vivant, n'aurait pas été livrée seulement à l'armée ennemie et à son chef, mais à celui qui lance cette armée, qui lui fournit des armes et des recrues

inhabitet : *Non regnet*, inquit Apostolus, *peccatum in vestro mortali corpore* ; sed numquid, ut inhabitet, etiam præcipit ? Minime vero. Attende super hoc, quod alibi dicit : *Jam non operor illud, sed quod inhabitat in me peccatum.*

nouvelles. Non seulement la guerre existerait dans cette terre loin de laquelle il est écrit que Dieu la rejette; mais elle aurait été livrée par Dieu lui-même à l'ennemi, pour y laisser commettre des ravages affreux. La Reine du Ciel et de la terre ne pouvait pas, par respect pour sa dignité propre et pour celle de son Fils, être soumise à la loi de la concupiscence : pouvait-elle se courber sous le joug du péché ? Le nom, l'apparence seule du péché n'est pas admissible en Marie, comment le péché lui-même aurait-il pu l'être? Comment Dieu aurait-il permis que sa Mère fût en proie à la tyrannie du démon, auquel l'aurait livrée le péché originel, lorsqu'il ne pouvait même pas permettre que la concupiscence, ce démon inné auquel il est possible de résister, quoiqu'on ne puisse pas le détruire, eût sur elle le moindre pouvoir?

Ajoutons une dernière raison, pour montrer que l'auguste Vierge Marie était absolument pure de toute concupiscence et par conséquent du péché originel, plus honteux que la concupiscence elle-même dont il est la source.

On sait que les enfants ressemblent à leurs parents, et que les fils empruntent particulièrement à leurs mères les penchants qui les distinguent. Il y a des exceptions sans doute, mais telle est la loi ordinaire de la nature. Le Fils de Dieu devait naître de Marie ; il devait donc se trouver entre lui et son auguste Mère une ressemblance d'autant plus parfaite, qu'il n'avait pas de père sur la terre, et Marie seule avait contribué à la formation de son Humanité sacrée. Comment une telle ressemblance, une corrélation parfaite de toutes les facultés, de toutes les inclinations naturelles auraient-elles pu exister entre Jésus et Marie, si le péché originel avait jamais été en elle? Il y aurait nécessairement laissé quelques traces, quelques imperfections absolument incompatibles avec la sainteté infinie du Dieu incarné. Il fallait que Marie fût toute belle, pour que son Fils lui ressemblât, et qu'il n'y eût pas de tache en elle.

Vous êtes donc toute pure, ô Marie. Vous êtes la cité sainte que les Anges ni les hommes n'auraient pu fonder. Le Très-Haut lui-même vous a formée dès le principe ; il vous a conservée pure et belle, ornée de toutes les fleurs des vertus, de toutes les pierres précieuses des grâces et des mérites. Vous êtes la cité du Dieu vivant que jamais le Démon ennemi de Dieu n'a possédée par le péché. Vos fondements ont été creusés sur les montagnes saintes de l'innocence et de la pureté, sur la montagne, inacessible aux autres enfants d'Adam, de la justice originelle, sur la montagne de la divine grâce, qui vous a préservée de toute tache incompatible avec votre divine Maternité.

§ III. — *Seconde servitude : les douleurs de la Maternité.*

Laissant de côté plusieurs effets du péché originel qui sont de moindre importance, ou qui retombent en général, sur tous les hommes, rappelons seulement ici, la condamnation particulière portée contre la femme, après le péché originel. Dieu dit à Eve : *Je vous affligerai de plusieurs maux, et je multiplierai vos grossesses ; vous enfanterez dans la douleur* : *Multiplicabo ærumnas tuas, et conceptus tuos : in dolore paries filios tuos* [1]. Dans ces paroles, S. Ambroise et S. Thomas reconnaissent un triple châtiment imposé à la femme, la multiplicité des enfantements, la fatigue et les souffrances inséparables des grossesses, les cruelles douleurs qui accompagnent la naissance des enfants.

Tous les Pères sont d'accord pour reconnaître que Marie n'eut rien à endurer de ces épreuves communes aux autres mères. Saint Bernard résume leur doctrine dans un sermon sur ce texte : *Un grand signe est apparu dans le Ciel*, lorsqu'il dit [2] :

« Ce qui fait la gloire et l'éclat de cet astre, c'est que Ma-« rie a arboré la première l'étendard de la virginité, que « toujours Vierge elle a été féconde, qu'elle a porté sans fa-« tigue le fruit de ses entrailles, qu'elle a donné le jour, sans « douleur à son Fils : » Le Pape S. Léon, prononce clairement, et sans restriction aucune, que Marie, dans son enfantement, n'a éprouvé aucune des suites du péché originel. « Dans cette naissance unique, dit-il, il ne s'est glissé rien « de la concupiscence de la chair, il n'a rien découlé de la « loi du péché [3]. » Ces paroles du saint Docteur ne doivent pas s'entendre uniquement de Jésus, qui était, par l'effet même de l'union hypostatique, absolument en dehors des lois du péché d'origine, mais elles s'appliquent particulièrement à Marie, dont l'enfantement ne connut rien des inconvénients et des souffrances, résultant de la première faute.

De cet enseignement commun à tous les Pères, il nous est aisé de tirer une conclusion.

Aucune des suites du péché originel n'accompagna la maternité de cette auguste Vierge ; la loi qui pesait sur toutes les mères, par suite du péché d'Eve, ne se fit nullement

[1] *Genes*, III, 16.

[2] Sed in his quoque sydereum plane irradiat decus, quod Virginitatis primiceria, quod sine corruptione fœcunda, quod sine gravamine gravida, quod sine dolore puerpera. D. Bernardus *Serm. super Signum Magnum.*

[3] Nihil in istam singularem nativitatem de carnis concupiscentia transivit, nihil de peccati lege manavit. D. Leo Papa.

sentir en elle ; elle n'était donc pas soumise à cette loi, le péché originel ne l'avait donc pas atteinte. « La justice ne « permettait pas, » dit saint Cyprien [1], « que ce vase d'élection « fût soumis aux ignominies communes : elle était trop dif- « férente des autres, partageant leur nature, mais non pas « leur faute. » Richard de S. Victor parle dans le même sens lorsqu'il dit : « En vertu de quelle cause et de quelle « justice le châtiment atteindrait-il Marie en qui ne se trouve « aucune faute ? »

Ces deux illustres Docteurs, en constatant que Marie n'a été sujette à aucune des souffrances qui sont la peine du péché, protestent que ce ne fut pas un privilège uniquement dû à la miséricordieuse bonté de Dieu. Marie avait droit, en justice, à cette exemption, parce qu'elle n'était pas soumise à la loi qui pesait sur toutes les autres mères, en vertu du péché d'origine. Lorsque Dieu promulgua cette loi et porta cette condamnation, il savait bien qu'un jour Marie n'aurait pas à la subir, il était plus sage et plus digne de Dieu, autant que nous pouvons juger, il était plus glorieux pour Marie et pour son divin Fils, de la tenir, dès lors, parfaitement en dehors de cette loi, plutôt que d'attendre le moment où il faudrait lui accorder sa grâce, comme à un coupable à qui l'on remet un châtiment mérité.

Sans nous étendre sur chacune des trois grandes peines que Dieu a imposées à toute femme qui devient mère, en punition de la faute originelle, disons cependant que l'auguste Vierge Marie n'eut qu'un seul et unique enfant. Le Verbe incarné n'a qu'un Père comme Dieu, et son Père n'a qu'un Fils : il voulut, en venant sur la terre, n'avoir qu'une Mère et point de père ici-bas ; et être le Fils unique de Marie, dans le temps, comme il est le Fils unique de Dieu le Père, dans l'éternité. Il n'y a place que pour lui seul dans le sein de son Père où il est éternellement engendré. Il n'y a place aussi que pour lui dans le sein de Marie. Il est vrai que pendant neuf mois seulement, il habita corporellement le tabernacle sacré qu'il avait construit et orné, avec tant de sollicitude, mais Marie n'était pas seulement la Mère de Jésus parce qu'elle l'avait porté dans son sein ; elle était sa Mère, parce qu'elle l'avait conçu premièrement dans son âme, ce tabernacle plus précieux encore et plus cher au Seigneur que ses chastes entrailles. Dans l'âme de Marie, Jésus habitait toujours comme dans le sein du Père éternel, et il n'y avait place que pour lui seul.

[1] Non sustinebat justitia, ut illud vas electionis, communibus lassaretur injuriis, quod plurimum a cæteris differens, natura communicabat, non culpa. D. Cyprianus.

Les enfants, avant leur naissance, sont un fardeau pénible et douloureux pour leurs mères. Qui pourrait dire qu'il en fut ainsi de Jésus pour Marie? Le précieux fruit de ses entrailles n'était pas pour elle un fardeau. « La lumière « qu'elle portait en elle-même ne pouvait pas lui peser, » dit S. Fulgence : *Lumen enim quod intra se habebat pondus habere non poterat.* Saint Bernard en donne la raison [1] : « Seule elle ne sentit point les inconvénients de la grossesse, « parce que seule elle conçut sans aucune volupté charnelle, « Elle portait un fardeau léger qui lui-même la portait. » S. Paul, dans l'Epître aux Hébreux, dit en parlant de Dieu : *Il porte tout par le Verbe de sa puissance* ; *Portans omnia Verbo virtutis suæ.* Ce Verbe de la puissance de Dieu qui porte toutes choses était le même qui avait choisi sa demeure en Marie : il ne pouvait pas être un fardeau pour elle.

Les douleurs qui accompagnent l'enfantement ne pouvait pas davantage atteindre la glorieuse Vierge Marie. Seule entre toutes les mères, elle donnait le jour à un Fils qui, loin d'être comme les autres enfants des hommes, un fruit de douleur et de malédiction, s'appelait Emmanuel, c'est-à-dire, Dieu avec nous. Le Saint des Saints pouvait-il causer à sa Mère, en naissant, les souffrances que les enfants du péché, à cause du péché lui-même, font endurer au sein où ils ont puisé la vie? Ce n'était pas dans la douleur, mais plongée dans un océan de bonheur inexprimable, qu'il convenait à Marie de donner le jour à son Fils. Les souffrances des autres mères auraient été une atteinte à l'honneur, à la gloire de Marie et de son divin Enfant si elle avait dû les partager [2].

[1] Jure etiam molestissimum tædium, quo reliquæ omnes gravidæ mulieres laborare nascuntur, sola non sensit, quæ sola sine libidinosa voluptate concepit. Portans onus leve, portans a quo portabatur. D. Bernardus, *Serm. de Verbis Apocalyps.*

[2] Fuit enim sine dolore puerpera... Si et in partu quam lucidum est, quod nova exultatione novam edidit prolem, sola inter mulieres a communi maledicto et dolore parturientium aliena. Idem.

Nulla fieri potuit gravedo concipienti, nulla tristitia parturienti. Qui enim venerat triste lætificare sæculum, ventris non contristavit hospitium. S. Fulgentius.

Qua propter cessent isti dicere, sic eum esse natum, ut cæteri nascuntur, quia non genuit eum Virgo Dei Genitrix ex origine primæ prævaricationis, ut reatu nascatur, sed de Spiritu Sancto, ut Deus credatur, sine dolore, sine genitu, sine molestia et ærumna, sine tristitia et afflictione. D. Ildephonsus, *lib. de Virginitate et Parturitione Mariæ.*

Genitus et corruptio in partu fœminarum non nisi ex delicto et maledictione primæ originis veniunt. Unde interrogemus istos sequaces Helvidii inepti, qui etsi Virginem eam non denegant permansisse, tamen pudicitiæ eam commaculant, et gratiam, qua plena esse prædicatur, quando communi lege naturæ vitiatæ dicunt eam peperisse.

Mais il est une autre douleur plus cruelle que celle de la mère au jour de l'enfantement, une douleur qui porte avec elle quelque chose de plus humiliant, de plus honteux. Contre cette douleur, le saint homme Job lui-même se trouvait sans force et sans patience. Non seulement il poussait des gémissements parce qu'il en était atteint, mais se laissant aller à une sorte de désespoir, il maudissait le jour qui la lui avait apportée. Ce mal, plus insupportable que tous les autres maux, est le péché originel : *Périsse le jour où je suis né*, s'écriait le saint Patriarche offert à toutes les générations comme un modèle admirable de résignation à la volonté divine et de patience dans les afflictions[1] : *Périsse la nuit où il a été dit : Un homme est conçu. Que ce jour se change en ténèbres ; que Dieu du haut du ciel ne le regarde non plus que s'il n'avait jamais été ; qu'il ne soit plus éclairé de la lumière. Qu'il soit couvert de ténèbres et de l'ombre même de la mort, qu'une sombre obscurité l'environne, et qu'il soit plongé dans l'amertume. Qu'un tourbillon ténébreux possède cette nuit ; qu'elle ne soit plus comptée parmi les jours, ni mise au nombre des mois ; qu'elle soit maudite.* Le Prophète Jérémie ne parle pas avec moins de force[2] : *Maudit soit le jour auquel je suis né*, dit-il. *Que le jour auquel ma mère m'a enfanté ne soit pas béni. Maudit soit l'homme qui en porta la nouvelle à mon père, en disant : Il vous est né un enfant mâle : il crut lui donner par là un sujet de joie. Que cet homme devienne comme les villes que le Seigneur a détruites par un arrêt irrévocable ; qu'il entende les cris le matin et les hurlements à midi, lui qui ne m'a pas fait mourir avant de naître, afin que ma mère devînt mon sépulcre, et que son sein, ayant conçu, n'enfantât jamais.* Telles étaient les lamentations de ces hommes inspirés de Dieu, de ces grands Saints, de ces illustres Prophètes. Jamais femme en proie aux plus cruelles douleurs se plaignit-elle ainsi ? C'est qu'il y avait autre chose ici que la souffrance corporelle ; c'est le péché inséparable de la naissance des enfants d'Adam que l'Esprit saint déplore, par la bouche

Quia si ita peperit, ergo adhuc ac si in massa esset primæ damnationis, contra Angeli vocem maledictioni subjacuit, et Verbum Patris de carne peccati, quod absit, ut caro fieret, hominem assumpsit. Sed quia contra Fidem Catholicam est sic sapere Beata Virgo plena gratia, nec dolorem sensit, nec corruptionem viscerum pertulit : quia quantum aliena fuit a culpa, Spiritu Sancto in ea cooperante, et virtute Altissimi, qua obumbratur, in totum extranea a maledicto primæ damnationis, et tantum immunis permansit a corruptione carnis, nec non et a gemitu, et doloribus, quibus vexantur omnes Filiæ Evæ cum pariunt.

Hinc est sane quod Ecclesia ex auctoritate Sanctorum canit : Et gaudium Matris habet cum Virginitatis honore. IDEM, *ibidem*.

[1] JOB. III, 3 *et seqq.*

[2] JEREM. XX, 14 *et seqq.*

de ces Prophètes inspirés, le péché auprès duquel tous les autres maux, toutes les hontes et les ignominies ne sont rien. Si donc Dieu a voulu que Marie fût à l'abri des souffrances communes à toutes les Mères, et que la plupart endurent avec une résignation qui se transforme en joie, lorsqu'un fils leur est né, comment aurait-il pu permettre qu'elle eût à subir les douleurs et la honte du péché d'origine, qui arrachaient à Job et à Jérémie, ces plaintes si poignantes, et ces paroles de malédiction ? Non, Dieu ne pouvait pas vouloir que Marie, empruntant les paroles de Job et de Jérémie, s'écriât jamais : *Périsse le jour où je suis née et la nuit où il a été dit : Une femme a été conçue. Maudit soit le jour où je suis née, et où ma mère m'a enfantée.* Marie pleine de grâce, Marie bénie entre touts les femmes, ne pouvait rien avoir à regretter et à maudire ; sa conception, sa naissance, tout était en elle digne de la destinée divine pour laquelle Dieu l'avait faite ; jamais aucune tache n'avait souillé son âme : elle était la Vierge immaculée.

§ IV. — *Troisième servitude : la corruption de la chair.*

Lorsque Dieu eut prononcé contre nos premiers parents la sentence qui pèse encore sur nous, il ajouta : *Vous retournerez dans la terre de laquelle vous êtes sortis, parce que vous êtes poussière et vous redeviendrez poussière : Donec revertaris in terram de qua sumptus es, quia pulvis es, et in pulverem reverteris* (Genes. III, 19.). Après la mort la corruption avec toutes ses horreurs. Notre-Seigneur Jésus-Christ ne voulut pas que son auguste Mère eût à subir cet outrage de la décomposition qui suit le trépas. Son corps virginal, temple sacré de la Divinité, ne devait pas connaître les vers et la pourriture du tombeau. Les Pères donnent les raisons de ce privilège, et ce n'est pas aller contre leur pensée que d'user de ces même raisons pour démontrer que Marie reçut de son divin Fils un autre privilège encore, non moins précieux à ses yeux, non moins nécessaire à son auguste dignité de Mère du Rédempteur. Saint Augustin s'exprime ainsi, dans son quatrième sermon sur l'Assomption : « De même que la « loi ordonne à l'enfant d'honorer sa mère, de même elle dé« fend ce qui porterait atteinte à son honneur. Il est donc « conforme à la piété de croire que celui de tous les fils qui a « le plus parfaitement honoré sa mère, par la grâce de sa « conception, a voulu l'honorer aussi dans la mort, par un « privilège singulier et une grâce toute particulière. Il pou« vait la mettre à l'abri de la corruption et de la poussière

« du tombeau, lui qui conserva, en naissant, sa virginité « intacte. La pourriture et les vers sont, en effet, un des op- « probres de la condition humaine. Jésus était, par sa na- « ture même, incapable de subir cet opprobre : Marie est ex- « ceptée avec lui de la loi générale, montrant ainsi qu'elle « est la source où il a puisé sa nature. La chair de Jésus est « la chair de Marie, bien plus parfaitement que Joseph celle « de Juda et de ses autres frères, à qui Juda disait : *Il est no-* « *tre frère et notre chair.* » D'après ces paroles de S. Augustin, le premier motif pour lequel le corps virginal de l'auguste Mère de Dieu fut exempt de la corruption du tombeau est l'honneur, ce sont les égards qu'un fils doit à sa mère. Il est de son devoir d'écarter d'elle, autant qu'il le faut, toute injure et tout opprobre. La corruption qui suit la mort est un opprobre pour la nature humaine ; Jésus-Christ pouvait en délivrer Marie. Douter qu'il ait accompli ce devoir d'un bon fils serait lui faire outrage. Mais la faute originelle est quelque chose de plus honteux encore, de plus déplorable pour l'homme que la corruption du tombeau ; si l'homme est condamné à retourner dans la poussière, ce n'est même là qu'un des moindres effets de ce malheureux péché, commis par nos premiers parents, et venu jusqu'à nous. Pourquoi le Fils de Dieu, qui ne pouvait laisser le corps virginal de Marie en proie aux vers du sépulcre, aurait-il permis que son corps et son âme devinssent la pâture des démons, par le péché d'origine ? Il ne lui était pas plus difficile d'exempter Marie des effets de la première loi que de ceux de la seconde. Pourquoi, de deux maux, de deux opprobres auxquels sa divine Mère se trouvait exposée, parce qu'elle était fille d'Adam comme nous, ne l'aurait-il préservée que du moindre ?

La seconde raison est celle-ci : La chair de Jésus et celle de Marie ne sont en réalité qu'une même chair. Si la chair de Marie avait été sujette à la corruption, celle de Jésus l'aurait été aussi, et l'on ne pourrait plus lui appliquer cette parole du Prophète : *Vous ne permettrez pas que votre saint subisse la corruption : Non dabis sanctum tuum videre corruptionem*, puisque la chair de sa Mère, qui se confond avec la sienne, y aurait été soumise. On peut dire de même que notre divin Sauveur n'aurait pas été parfaitement hors des atteintes du péché originel, si sa Mère, à laquelle il tenait par les liens les plus étroits, dont il était, pour ainsi parler, la partie principale, n'avait pas été pure de la tache de ce péché [1]. Pierre de Blois ajoute une autre considération que

[1] Nous retrouvons la même doctrine dans le passage suivant :
Magna igitur et omni laude dignissima fuit Mater et Virgo Maria Beatis-

nous ne devons pas passer sans silence[1]. Parlant de l'union si étroite qui fait, de l'époux et de l'épouse, une seule chair en deux corps différents que rien ne doit séparer pendant la vie, de telle sorte qu'un époux ne peut quitter le siècle pour entrer en religion, sans que son épouse agisse de même, il dit que l'union entre Jésus et Marie étant bien plus étroite encore, il serait étrange et inconcevable qu'une partie de cette chair virginale soit vivante et glorieuse au Ciel, tandis que l'autre deviendrait la proie des vers et de la corruption. Marie fut donc exempte, conclut le pieux et savant auteur, de la malédiction commune à l'homme et à la femme. Elle ne retourna pas en poussière. L'Ange l'avait proclamée bénie entre les femmes, parce qu'elle avait été seule délivrée de la malédiction primordiale.

Cette considération est plus probante encore si nous l'appliquons à la nécessité qu'il y avait pour Jésus, de conserver sa Mère pure de la faute originelle. L'union ou plutôt l'unité de la chair, qui existe entre la mère et le fils est un lien moins étroit que celui qui rejoint les volontés et les esprits. Jésus-Christ ne pouvait-il pas dire, en parlant de Marie, mais avec plus de vérité que le poëte : *Animæ dimidium meæ* : Elle est la moitié de mon âme? Si la séparation violente de la chair du Sauveur en deux parties, dont l'une aurait été au Ciel et l'autre dans la tombe, semble impossible à Pierre de Blois, qu'aurait il dit de la division mille fois plus cruelle que le péché eût introduite dans l'âme de Jésus, si Marie, cette portion bien-aimée de son âme et de sa vie, était devenue pour lui, dès le premier instant de son existence, un objet de répulsion et de haine, par le péché originel. L'impos-

sibile, quæ tantum Dei atque hominis mundo edidit mediatorem, et nostrum parere voluit salvatorem : quæ inter omnes, quas mundus habuit mulieres, nec primam, nec similem meruit, nec sequentem habere. Concepit nempe sine pudore, peperit sine dolore, et hinc migravit sine corruptione, juxta Verbum Angeli; imo Dei per Angelum ut plena, et non semiplena gratiæ esse probaretur, et Deus Filius ejus antiquum, quod pridem docuit mandatum fideliter adimpleret videlicet patrem, ac matrem honore prævenire et ne caro Christi virginea, quæ de carne matris sumpta erat, a tota discreparet. Petrus Bless., *in instructione Fidei Catholicæ.*

[1] Vir et uxor duo sunt in carne una ; expressius autem mater et filius sunt una caro. Sane Patres, qui Spiritu Sancto dictante, decreta promulgarunt, jus hoc in conjugibus sanxerunt, ut si alter deserens sæculum adhæret Deo, alter non remaneat in sæculo : unius enim carnis partes tam violenter distrahi, jus non esse visum est eis. Sic et indecens videri debet si altera pars carnis virgineæ sit in Cœlo, et pars altera reddatur solo : si parti alteri datum sit non videre corruptionem, et altera solvatur in cinerem : Maria ergo a communi viri et mulieris maledictione facta est immunis, qua dictum est, in cinerem ibis. Unde ab Angelo benedicta esse dicitur, quasi a primordiali maledictione liberata. Idem. *Serm.* 2 *in Assumpt.*

sibilité d'une semblable division est évidente, et pour cette raison encore, il nous est permis de saluer Marie du titre glorieux d'Immaculée dans sa Conception.

§ V. — *Quatrième servitude : la soumission de la femme à la puissance de l'homme.*

Il est encore une autre servitude que le péché originel fait peser sur la femme. Dieu dit à Eve : *Vous serez sous la puissance de votre mari, et il vous dominera : Sub viri potestate eris et dominabitur tui.* La femme peut être soumise à l'homme de deux manières. Il est un genre de soumission qui ne manque ni de dignité ni de noblesse. Ce n'est pas une servitude ; bien au contraire, la femme ainsi soumise, partage la liberté, les honneurs et les titres de son époux. L'autre genre de soumission est quelque chose de dégradant et de honteux, c'est une sorte d'esclavage, parce que l'homme, abusant de sa force, oblige la femme à se courber sous le joug d'une pénible obéissance ; elle n'est plus, pour lui, une compagne aimée, une autre lui-même, mais une servante, une esclave. Avant le péché originel, la soumission de la femme à l'homme était celle dont nous avons parlé d'abord, et que le Sacrement du mariage rétablit jusqu'à un certain point, chez les chrétiens dignes de ce nom. Après le péché originel, l'union de l'homme et de la femme devient pour elle une servitude. On l'a vu chez tous les peuples de l'antiquité ; on le voit encore chez toutes les nations malheureuses assises à l'ombre de la mort, et vivant en dehors de la foi et de la civilisation chrétiennes. Au moment de la création, Dieu avait fait, de la première femme, la compagne d'Adam, son égale en dignité, sinon en force et en autorité ; mais le péché la transforme en une servante, on pourrait dire une esclave. Si la nature humaine avait conservé le précieux état d'innocence première et d'intégrité, la soumission de l'épouse à son époux aurait eu pour unique source leur amour réciproque ; après le péché, tout est changé ; la condition de la femme s'est abaissée honteusement ; elle est devenue une sorte d'esclavage ; son époux est pour elle un maître qu'il lui faut honorer et servir[1]. Aussi S. Augustin enseigne-t-il que les lois humaines qui confèrent aux hommes le pouvoir sur leurs femmes, qui privent celles-ci de tout droit, et les

[1] Hæc servitus (quæ scilicet a Deo fœminæ imponitur) cujusdam conditionis est potius, quam dilectionis, et maritum habere dominium meruit mulieris, non natura sed culpa. D. Augustin. *De Genesi ad litteram, lib. 11 cap.* 37.

soumettent en tout à l'autorité des premiers, sont autant de châtiments qui leur sont imposés à cause du péché d'origine.

Assurément, dans l'état d'innocence et d'intégrité qui fut le partage d'Adam et d'Eve, avant leur chute, la femme aurait été, en vertu même de sa nature, inférieure et soumise à l'homme, mais cette soumission n'aurait entraîné après elle rien d'humiliant ni de pénible. Alors, en effet, l'homme, parfaitement soumis en tout à la droite raison, aurait toujours payé à son épouse le tribut d'un amour parfait; jamais il n'aurait rien tenté qui pût lui causer quelque peine, ou blesser sa dignité. Mais le péché survint; le feu de la concupiscence s'alluma dans le cœur de l'homme; il écouta ses passions et leur obéit; la voix de la raison s'affaiblit, et il cessa de la suivre fidèlement; il abusa bien vite de sa puissance et de sa force, et celle qui devait être sa compagne, son égale en quelque sorte, toujours aimée et respectée, devint pour lui une servante, l'instrument de ses plaisirs, et le jouet de ses caprices. Ce fut donc moins à l'homme, qu'au péché lui-même, que la femme se vit soumise.

La glorieuse Vierge Marie, tout engagée qu'elle fût dans les liens du mariage, par une disposition particulière de la divine providence, ne fut pas soumise à cette servitude qui découle du péché.

S. Thomas se pose cette question : « Ne semble-t-il pas que « le mystère de l'Incarnation aurait dû être annoncé à Marie « par l'intermédiaire de son époux? Voici comment il répond : « S. Augustin s'exprime ainsi dans un sermon sur « l'Assomption [1] : C'est une opinion conforme à la vérité que « la Vierge Marie ne fut pas soumise à certaines lois générales : c'est ainsi qu'elle ne conçut pas plusieurs fois, qu'elle « ne fut pas sous la puissance de l'homme, c'est-à-dire de « son époux; d'où il suit qu'il n'y avait pas de raison pour « qu'elle fût instruite du Mystère de l'Incarnation par l'intermédiaire de celui-ci, mais plutôt par celui de l'Ange. « Voilà pourquoi Marie fut avertie avant Joseph; car ce « mystère lui fut révélé avant la conception, et ne fut révélé « à Joseph que plus tard. »

Ce nouveau privilège, accordé à Marie, était encore un fruit de sa justice originelle. Pure de tout péché en elle-même, elle n'était pas soumise à un pouvoir que le péché avait dé-

[1] Sicut Augustinus dicit in Sermone de Assumptione : Virgo Maria vera æstimatione, a quibusdam generalibus excipitur, quia nec conceptus multiplicavit, nec sub viri, id est mariti potestate fuit; et ideo non debuit mediante viro instrui de mysterio, sed mediante Angelo. Propter quod ipsa est prius instructa, quam Joseph : nam ipsa instructa est ante conceptum, Joseph autem post conceptum. D. THOMAS, 3 *part. quæst.* 30 *art.* 2 *ad* 2.

naturé, pour le transformer en une sorte de honteuse tyrannie.

Dieu ne pouvait pas permettre que la Vierge destinée à devenir sa Mère fût soumise à l'autorité d'un homme, et qu'elle dût reconnaître ici-bas quelqu'un pour son maître et son seigneur. La Mère du Roi des Rois, la Reine du ciel et de la terre aurait-elle donc été privée de sa liberté? aurait-elle porté un joug qui, tout léger qu'on le suppose, n'en serait pas moins humiliant pour elle, parce qu'il a sa source dans la déchéance et la corruption des hommes? Dieu ne permit pas qu'il en fût ainsi. La noblesse et la liberté de sa Mère ne devaient subir aucune atteinte. Marie pouvait être la compagne de Joseph, comme Eve, avant le péché, fut la compagne d'Adam: Joseph n'était pas un maître pour Marie. L'honneur de Jésus-Christ notre Seigneur s'y opposait.

Mais n'aurait-il pas été incomparablement plus indigne encore de la Mère de Dieu que le péché pénétrât dans son âme, et qu'elle fût courbée sous le joug le plus honteux de tous! N'aurait-il pas été préférable mille fois, pour Marie, d'être l'humble servante d'un homme, plutôt que l'esclave et le jouet du démon, par le péché originel? Joseph était le plus noble, le plus parfait, le plus saint des époux; cependant il ne pouvait avoir, sur Marie, les droits et l'autorité que les autres époux ont sur leurs femmes, sans que Dieu lui-même en fût outragé: comment le démon aurait-il pu imposer à Marie la servitude et la honte du péché? S. Paul rend grâces à Dieu, parce que les fidèles ont été délivrés de la servitude du péché, et sont devenus les serviteurs de la Justice (Rom. VI, 18): *Gratias Deo, quod fuistis servi peccati, liberati autem a peccato servi facti estis justitiæ.* Les lois du péché originel seraient-elles moins pénibles et moins dures à subir que celles que les époux imposent à leurs épouses? Ecoutez encore S. Paul (Rom. VII, 23): *Je sens une autre loi dans mes membres, dit-il, qui combat contre la loi de mon esprit, et qui me rend captif sous la loi du péché: Sentio aliam legem in membris meis, repugnantem legi mentis meæ, et captivantem me sub lege peccati.* Ne serait-il donc pas plus aisé de porter le joug du mariage que le joug du péché originel dont le Sage a dit (Eccl. XL, 1): *Un joug pesant accable les enfants d'Adam, depuis le jour qu'ils sortent du sein de leur mère: Jugum grave super filios Adam, a die exitus de ventre matris eorum.* Non, la glorieuse Vierge Marie, la Reine du Ciel et de la terre, la Mère de Jésus, ne courba la tête sous aucun joug ici-bas. Non, jamais elle n'eut à reconnaître une autorité dont le péché avait dénaturé la sainteté et l'honneur primitif. Jamais homme ne posséda sur elle le

pouvoir que le péché a donné à l'homme sur la femme. Jamais, à plus forte raison, elle n'eut à subir la loi du démon, et la honte de la souillure originelle. Aucune des servitudes ignominieuses pour l'humanité, que ce péché engendre, n'a passé jusqu'à Marie ; nous sommes donc libres de conclure qu'elle fut toujours exempte du péché lui-même, et nous pouvons saluer la Mère de Jésus et notre Mère du titre glorieux d'Immaculée.

CHAPITRE VIII

RELATIONS DE MARIE AVEC LES TROIS PERSONNES DIVINES, QUATRIÈME ARGUMENT EN FAVEUR DE SON IMMACULÉE CONCEPTION

§ I. — *Marie Fille du Père éternel.*

Nous avons parlé déjà, au Chapitre troisième de ce livre, des relations de l'auguste Vierge Marie avec les trois Personnes de l'adorable Trinité, mais nous devons y revenir ici, pour envisager ces relations glorieuses à un autre point de vue, et en tirer de nouvelles conséquences.

Le Seigneur m'a possédée, dès le principe de ses voies, dit Marie, *Dominus possedit me in initio viarum suarum*.. Il est à remarquer que ce mot *possedit* qui signifie la *possession*, se présente dans la sainte Ecriture avec une nuance particulière. Il suggère, en même temps que l'idée de possession, celle du pouvoir dont les parents jouissent à l'égard de leurs enfants. C'est ainsi que dans la Genèse, lorsqu'elle eut donné le jour à Caïn son premier enfant, Eve s'écria : *Possedi hominem per Deum : J'ai possédé un homme par la volonté de Dieu :* un homme est en ma possession, sous ma dépendance, j'ai sur lui le droit que confère la puissance paternelle. On peut donner ce sens à la même expression que l'Esprit-Saint a mise dans la bouche de Marie, et il est tout naturel de le faire, tant les circonstances semblent le demander. *Le Seigneur m'a possédée*, dit-elle ; il m'a choisie tout particulièrement pour sa fille ; il a assumé tous les devoirs et tous les droits d'un père envers moi.

Les Ecrivains sacrés ne se lassent pas de donner à Marie le titre de Fille bien-aimée du Père éternel [1]. Mais pourquoi

[1] *Filia* Dei singularis. S. Sabbas, S. Germanus, S. Joseph. Hymnogr. S. Bernardus, et alii innumeri passim.

l'appellent-ils particulièrement la Fille du Père, et non pas la Fille de la très-sainte Trinité ? Nous savons que toutes les œuvres que Dieu fait en dehors de lui-même, sont l'œuvre de la Trinité toute entière ; il en est donc ainsi pour l'adoption de Marie comme fille du Très-Haut. Cependant c'est surtout au Père, que les Saints et les Docteurs la donnent comme Fille. Quelle raison peut-on assigner à leur conduite?

On sait que, dans la très-sainte et très-adorable Trinité, la seconde Personne, le Verbe de Dieu, engendré éternellement par le Père, est l'image absolue et infiniment parfaite de ce Père qui l'engendre et lui communique sa nature entière. La ressemblance entre le Père et le Fils son image est la raison formelle de la filiation et de la paternité.

Le Verbe est le Fils unique du Père, mais Dieu adopte d'autres enfants, qui sont d'autant plus ses enfants que leur ressemblance avec lui est moins imparfaite. Entre tous les enfants que Dieu a adoptés, Marie brille évidemment comme le soleil au milieu des étoiles. Nul ne ressemble à Dieu comme elle, et lorsque Lucifer dans son orgueil s'écriait : *Je monterai et je serai semblable au Très-Haut.* il ne concevait pas sans doute en lui-même, pour but de son ambition, une ressemblance aussi achevée que celle réalisée en Marie, par la toute-puissance et l'infinie miséricorde du Seigneur. A ce titre, Marie est bien la Fille de Dieu. Elle lui ressemble. Mais il se trouve entre elle et le Père éternel un point de contact, une similitude qui ne saurait exister avec les deux autres Personnes divines. Le Père est père du Verbe éternel, Marie est mère du Verbe incarné. Le Père dit à la se-

Filia Dei, de quæ scriptum est : *Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam, et obliviscere populum tuum, et domum Patris tui, et concupiscet Rex decorem tuum ; et de qua legitur, Prov.* 31 . *Multæ filiæ congregaverunt divitias, præcellis et supergressa es universas.* S. Germanus Constantinop. *Serm. in Nativ. B. V. M.*

Filia Regis, Regali majestate præcellentissima. D. Bonaventura *in Speculo B. V. M. cap.* 8, *et alii passim.*

Filia Dei quæ Creatorem suum in utero tulit. S. Joannes Damascenus *in Cant. Græc.*

Filia Dei secundum spiritum adoptionis et sanctificationis. Nicetas David, *Hom. de Nativ. B. M. Virginis.*

Filia Altissimi Regis Patris Cœlestis. D. Franciscus, *Orat.* 2 *ad S.S. Virginem Mariam.*

Filia Patris abscondita. Richardus a S. Laur. *de Laud. S.S. Virginis lib.* 6.

Filia Adonai. S. Bonaventura, *in Exposit. super Salve Regina.*

Filia summa Dei, in esse gloriæ, gratiæ et naturæ, et perfectissima imitatione, habens plenitudinem sapientiæ, gratiæ, famæ, exempli patientiæ, immunitatis culpæ. Albertus Magnus, *super Missus est, cap.* 211.

Filia prædilectissima Dei omnipotentis, quam ipse Deus misericordissime, paternaliter et incessanter custodivit, direxit, et protexit in omnibus. Dionysius Carthus. *lib.* 2 *de Precatione B. V. M. art.* 18.

conde Personne de l'adorable Trinité : *Filius meus es tu* ; *Ego hodie genui te* : *Vous êtes mon Fils* ; *je vous ai engendré aujourd'hui*, et Marie dit à cette même Personne divine : *Vous êtes mon Fils*. Je vous ai conçu dans l'humble maison de Nazareth, je vous ai donné le jour dans la pauvre étable de Bethléem. Le Père éternel et Marie ont chacun un Fils, et ce Fils est le même. Voilà le trait de ressemblance qui rapproche Marie du Père, plus particulièrement que des autres Personnes divines ; voilà pourquoi elle est sa fille à lui, sa fille bien-aimée et choisie entre toutes. Le Père éternel aima tant sa fille, qu'il ne voulut pas conserver pour lui seul son bien le plus précieux. Il le partagea avec elle : il voulut que son propre Fils fût en même temps le Fils de Marie, et qu'en devenant la Mère du Fils, elle ressemblât au Père, jusqu'à jouir d'une sorte d'égalité avec lui dans l'accomplissement du plus saint de tous les mystères[1].

Marie est donc bien la Fille par excellence du Père éternel. Mais pourrons-nous conclure de cette vérité que jamais le péché originel n'a pénétré jusqu'à elle?

Nous pouvons le faire, à la suite de S. Anselme, dans son traité sur la Conception de la Vierge et sur le péché originel. D'après ce saint Docteur, la Vierge destinée à concevoir Jésus-Christ dans son sein devait être très-pure. Il fallait qu'après la sainteté de Dieu lui-même, il fut impossible de supposer une pureté plus éclatante que la sienne. Pourquoi? Parce que le Père éternel se préparait à lui donner son Fils bien-aimé, son Fils éternellement engendré dans son sein, égal à lui en toutes choses, pour que ce Fils divin fût à la fois, le Fils de Dieu et le Fils de Marie[2]. N'eût-il pas été étrange en effet, et profondément indigne de la gloire de Dieu que celle qui était destinée à partager avec le Père éternel tant de titres glorieux et sacrés, celle qu'il avait choisie pour lui ressembler en devenant la Mère du Verbe divin, comme il en est éternellement le Père, celle qui était

[1] Hunc igitur tibi tam unicum quam dilectissimum, et in omnibus omnino æqualem, non passus est remanere solummodo suum, sed eumdem ipsum voluit in rei veritate esse Beatæ Mariæ unicum, et dilectissimum, et naturalem filium : nec ita ut duo essent, unus videlicet Dei filius, et alius filius S. Mariæ : sed unus et idem ipse, qui Filius Dei est in una persona, esset Filius Sanctæ Mariæ ; et qui Filius Sanctæ Mariæ unus et idem ipse esset in una persona Filius Dei. Quis hæc audiens non obstupescat ? S. Anselmus, *lib. de Excellentia Virg. Mariæ.*

[2] Decebat ut illius hominis conceptio de Matre purissima fieret : nempe decens erat, ut ea puritate, qua major sub Deo nequit intelligi, Virgo illa niteret, cui Deus Pater unicum Filium suum, quem de corde suo æqualem sibi genitum tanquam seipsum diligebat, ita dare disponebat, ut naturaliter esset unus, idemque communis Dei Patris, ac Virginis Filius. Idem, *tract. de Concep. et Originali peccato*

sa Fille par excellence, parce que, plus qu'aucune autre créature, elle partageait, avec son Fils unique la gloire de lui ressembler, fût souillée d'abord par le péché, et commençât par mériter l'aversion, la haine et le mépris de Celui qui l'avait préparée pour de si hautes destinées?

Ajoutons une autre considération. Si la Vierge Mère de Dieu mérite, plus que toute autre créature, le nom glorieux de Fille du Père éternel, elle ne doit pas ressembler seulement au Père, mais aussi au Fils, car il est dans l'ordre que les enfants d'un même père se ressemblent. Jésus-Christ Notre-Seigneur, même considéré dans son humanité sainte, était Fils de Dieu par nature et non pas seulement par adoption. Il était donc saint par nature, et non pas sanctifié. L'auguste Vierge Marie ne pouvait s'élever si haut. Quelques faveurs qu'elle ait reçues de la munificence infinie de Dieu, la sainteté qui était en elle était un don gratuit; elle ne la possédait pas en vertu de sa nature même: aucune pure créature ne saurait arriver jusque-là, c'est le privilège de Dieu seul. Comment donc établir une ressemblance entre elle et son divin Fils? Comment faire que les traits de cette ressemblance fussent parfaits, autant qu'ils pouvaient l'être? Il fallait que Dieu concédât à Marie une justice particulière, qui fût au-dessus de sa nature, sans lui être contraire, et qui l'approchât de Dieu sans outrepasser les limites infranchissables qui séparent nécessairement le fini de l'infini, la créature de son Créateur.

Quelle sera donc cette grâce extraordinaire que Marie recevra de Dieu, sinon la grâce originelle et inamissible, cette grâce que Marie possédera dès le premier instant de son existence, et que rien ne pourra lui ravir ou amoindrir en elle, et qui sera, pour elle, comme une seconde nature? Saint Jean Damascène dit que sainte Anne demeura stérile par la volonté de Dieu, et ne trouva la fécondité que pour donner la vie à l'auguste Vierge Marie, parce qu'il fallait que Marie fût la fille unique de ses parents, afin d'être plus digne de devenir la Mère du Fils unique de Dieu[1]. Il était nécessaire que le Fils et la Mère se ressemblassent en ce point, et que ni l'un ni l'autre ne fût privé du droit d'aînesse, et de l'amour surabondant, partage ordinaire d'un enfant unique. Dieu voulut ce trait de ressemblance entre Jésus et Marie: ne devait-il pas vouloir aussi une autre ressemblance incomparablement plus désirable? Ne fallait-il pas que Marie fût la fille première-née du Père éternel, par la grâce,

[1] Si quidem oportebat eam primogenitam in lucem edi, quæ rerum omnium conditarum Primogenitum, in quo omnia coagmentata sunt, paritura erat. S. Joannes Damascenus, *Orat, 1 de Nativ. Virginis.*

comme Jésus était son Fils premier-né, par nature? Et comment Marie serait-elle la première-née des enfants de Dieu, par la grâce, elle que tant de saints Patriarches, de saints Prophètes, de saintes femmes avaient précédée dans la vie, sinon parce que la grâce a régné en elle dès le commencement de sa vie, tandis que tous les autres Saints ont été d'abord des enfants de colère, avant que Dieu les adoptât pour ses fils.

On peut dire, il est vrai, que le Père éternel adopte tous les autres Saints comme ses enfants, et que Marie n'est pas sa fille unique. Notre-Seigneur Jésus-Christ ne dit-il pas lui-même dans l'Evangile selon S. Jean (XIV, 21) : *Qui diligit me, diligetur a Patre meo: Celui qui m'aime sera aimé de mon Père?* Le Père éternel aimera ceux qui aiment son divin Fils ; il les adoptera pour ses enfants, mais cette adoption ne viendra qu'avec le temps ; ils auront commencé par être des étrangers, des ennemis pour lui. Marie, au contraire, a toujours été sa fille. Il l'a adoptée et l'a possédée comme son enfant, de toute éternité : *Dominus possedit me ab initio.* Elle est vraiment sa fille unique, parce qu'aucun autre de ses enfants n'a reçu, comme elle, la grâce d'adoption dans toute sa plénitude. Elle est, selon l'expression de S. Jérôme[1], la *Vierge éternelle.* Dieu l'a regardée comme sa fille de toute éternité, et, son regard divin n'a jamais rien découvert en elle qui ne fût parfaitement digne de son adoption. Elle est la fille éternelle du Père, qui n'a pas manqué de lui constituer une dot digne de sa munificence infinie. S. Bernard[2] dit que le joyaux le plus précieux de cette dot fut la gloire et la puissance contre le péché. Le Fils y ajouta l'humilité, le Saint-Esprit la charité envers le prochain. En vertu du droit qu'un père a sur sa fille, le Père éternel a conféré à Marie l'autorité sur le péché : loin de nous la pensée que celle à qui Dieu lui-même avait conféré une telle puissance sur le péché en fût jamais l'esclave. Le propre du péché originel est de régner : *La mort a régné depuis Adam: Regnavit mors ab Adam*, dit l'Apôtre, il dit encore ailleurs : *Le péché a régné dans la mort: Regnavit peccatum in morte.* Qui pourrait dire que Marie avait reçu puissance et autorité sur le péché, si elle avait été sous sa dépendance? Non : devant Marie le péché a abaissé son sceptre ; il s'est déclaré vaincu et esclave à son tour.

[1] D. Hieronymus *in Ezech. cap.* IV.

[2] Pater in consecratione Virginis exhibuit claritatem, Filius humilitatem, Spiritus Sanctus charitatem : Pater auctoritatem contra peccatum ; Filius humilitatem contra mundum, Spiritus Sanctus charitatem erga Deum et proximum. D. Bernardus, *Serm. de Deipara Maria.*

§ II. — *Marie Mère du Fils.*

Revenons encore aux paroles du livre des *Proverbes*, que la sainte Eglise instruite par l'Esprit de Dieu, met sur les lèvres de Marie : *Dominus possedit me in initio viarum suarum : Le Seigneur m'a possédée, dès le commencement de ses voies.* S. Athanase écrit plusieurs fois *Dominus præfecit me : Le Seigneur m'a préposée.* Et à qui donc le Seigneur a-t-il préposé Marie ? A toutes les créatures sans doute, dont il l'a établie la Maîtresse et la Reine, mais aussi à lui-même, lorsqu'il est devenu son Fils, et qu'il lui a conféré, sur sa propre personne, tous les droits maternels. De même que Marie est la fille du Père éternel, qui possède et exerce sur elle tous les droits d'un Père, de même Marie est la Mère du Fils éternel de Dieu ; elle possède, elle exerce sur lui tous les droits que la nature donne à la mère sur ses enfants.

Nous n'avons pas à parler ici de la dignité de Mère de Dieu. Tous les privilèges de Marie se rapportent à cette dignité et nous ne pouvons rien dire en son honneur qui n'ait sa maternité divine pour premier fondement. Nous n'avons à nous occuper que de l'autorité possédée par Marie sur son divin Fils, en qualité de mère.

Il nous faut d'abord poser ce principe, que Notre-Seigneur, en vertu de l'union hypostatique de son humanité et de sa divinité, fut, dès le premier instant de sa vie mortelle, le Souverain Maître de toutes choses, le Roi des Rois et le Seigneur des Seigneurs. Cependant il y eut une autorité à laquelle il demeura soumis : l'autorité maternelle[1]. L'auguste Vierge Marie a bien raison de s'écrier dans l'extase de son humilité : *Fecit mihi magna qui potens est : Le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses.* Dans son sein virginal, Dieu s'est fait homme ; le Verbe s'est fait chair ; le Fils de Dieu créateur de toutes choses est devenu le Fils d'une mère qu'il avait créée lui-même ; le souverain Dominateur de tout ce qui existe s'est soumis, par sa naissance, à celle qui ne rougit pas de se proclamer sa servante ; elle a en main l'autorité, et le Seigneur lui doit le respect et l'obéissance.

[1] Ut per hanc virginem Deus fieret homo, Verbum fieret caro, et Filius Dei factor omnium fieret Filius Matris quam ipse formaverat, esset que dominator nascendo subditus ancillæ quam ipse condiderat : sicque haberet ancilla in subdito Dominum, ancillam Dominus in prælato ; ut haberet nascendi auctricem, cui nascendi auctor extitit idem : semperque diversa essent concordantia, dum pro humanis humiliantur divina, et in divinis sublevantur humana ; dumque quod sublime est cedit humili, et humile dirigitur in sublime ; dum forte infirmatur in humili, et humile roboratur in forti. D. Ildephonsus, *de Virginitate S. Mariæ cap.* 8.

Dieu pouvait-il conférer une dignité si sublime, une autorité si grande sur lui-même à une créature dont l'existence aurait misérablement commencé sous l'empire du démon, et dans la fange du péché? Si la Mère du Fils de Dieu avait été souillée du péché originel, si elle avait gémi d'abord, comme les autres enfants d'Adam, sous le joug du démon, on ne pourrait pas, en vérité, admettre en elle cette autorité maternelle, qu'elle exerça sur le divin Enfant Jésus, et dont elle jouit encore au Ciel, sur ce même Jésus régnant dans la gloire, assis à la droite de son Père.

D'après la doctrine de S. Ambroise[1], la divinité, unie à l'humanité en Jésus-Christ Notre-Seigneur, élevait son adorable personne à une dignité telle, qu'aucune puissance, ici-bas, ne pouvait revendiquer sur lui la moindre autorité, excepté la puissance maternelle. Il devait obéissance à sa Mère, parce qu'une semblable obéissance découle de la piété, et ne suppose aucune faute, aucune faiblesse, rien qui ne puisse s'allier avec la vertu et la perfection divine elle-même. Mais si l'auguste Vierge Marie avait subi l'outrage du péché originel, il y aurait quelque chose d'odieux et d'incompatible avec la majesté divine, dans cette soumission du Saint des Saints à une créature qui eût porté elle-même le joug du péché. Nous pourrions faire honte à Jésus de sa Mère ; nous pourrions lui dire qu'il est né d'une pécheresse, parce qu'il n'avait pas pu la préserver du péché, ou qu'il n'avait pas pu créer, pour être sa mère, une Vierge pure et immaculée. Nous pourrions penser qu'il en a été de Jésus comme de nous. Nous ne choisissons pas nos parents ; il faut les prendre tels qu'ils sont : fussent-ils les derniers des hommes, nous n'y pouvons rien. Si la Mère de Jésus n'était pas immaculée, il serait aisé de penser qu'il a, comme nous, subi un sort auquel il ne pouvait échapper et accepté une mère qu'il ne pouvait choisir. Ce serait un blasphème ; nous savons que le Fils de Dieu voulant s'incarner a choisi lui-même, qu'il a créé la Mère destinée à lui donner le jour ; qu'il l'a préparée à cette mission sublime, en l'ornant de tous les dons qu'elle réclame : il était libre absolument de choisir sa Mère, de l'enrichir de toutes les grâces, de lui donner une sainteté en rapport avec la dignité de Mère de Dieu. Il ne pouvait donc pas s'exposer à la confusion que lui procurerait l'indignité de celle qui lui donna le jour.

S. Jean Chrysostome remarque, entre Jésus-Christ et les autres enfants, cette différence que les autres enfants subis-

[1] Quid enim Magister virtutis, nisi officium pietatis impleret? Non utique infirmitatis sed pietatis ista subjectio est. D. Ambrosius *lib.* 3 *Officiorum, cav.* 47

sent leurs parents, et que Jésus-Christ, au contraire, a adopté les siens. Non seulement il les a adoptés, mais il fut leur créateur, et particulièrement le créateur de Marie qu'il prédestina et choisit pour sa Mère avant toute créature.

Les enfants qui naissent, en vertu des lois de la nature, sont acceptés par leurs parents, tels qu'ils sont : ils n'y peuvent rien et doivent s'en contenter. Mais il n'en est pas ainsi de ceux que l'on adopte : on les choisit avec soin ; et si le choix est mauvais, ils procurent plus de déshonneur, à leurs parents adoptifs, que ne feraient des enfants véritablement nés de leur sang. Pour ces derniers en effet, on ne pourrait les accuser de s'être trompés dans leur choix[1]. Nous savons que Jésus-Christ a adopté sa Mère. Si donc il n'avait pas évité parfaitement, dans cette adoption, tout ce qui pouvait être contraire à sa propre dignité, nous pourrions dire qu'il s'est trompé, qu'il a manqué de prudence et de sagesse. Mais Dieu ne peut pas se tromper, il n'a donc pas choisi, pour être sa Mère, une femme pécheresse, mais une Vierge digne en tout de lui donner le jour. Une Vierge immaculée dont le moindre souffle du péché n'avait jamais terni la glorieuse innocence, telle devait être celle à qui le Seigneur s'était réservé de donner la dignité incomparable de Mère de Dieu, et l'autorité qui en découle.

L'autorité maternelle, la puissance de Marie sur Jésus et le droit qu'elle avait de lui commander supposent nécessairement, en cet adorable Sauveur, le devoir d'honorer sa Mère et de lui obéir. Dans un sermon sur la Conception de Marie, le pieux chancelier Gerson commentant ces paroles du Cantique : *Tota pulchra es amica mea, et macula non est in te : Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée, et il n'y a pas de tache en vous*, suppose que la vertu d'obéissance parle en ces termes au Fils de Dieu[2] : « O Souverain Seigneur, puisque « vous voulez avoir une mère selon la chair, sur la terre, « vous lui devrez honneur, obéissance, assistance et respect. « Or, il ne semblerait pas que ces devoirs fussent bien rem- « plis, si vous laissiez tomber dans l'abomination, la-

[1] Aut natura filios suscipimus, aut electione : in natura casus est : in electione judicium. Magisque sine consensu patris in adoptandis offendimus, quam in genitalibus filiis ; quia genitales filios esse ad naturam refertur, in adoptione dedecoris esse non nisi errori adscribimus. D. Ambrosius, *Epist. ad Sysinium.*

[2] Cum tu summus Princeps, velis habere matrem carnaliter in terra, illi certe debebis honorem, reverentiam, servitium. Nunc autem appareret illam legem non bene adimpleri, si in hujusmodi abominatione, immunditia, et subjectione peccati originalis, aliquo tempore permitteres illam quæ esse debet habitaculum, templum, et palatium totius puritatis. Joannes Gerson. *Serm. de Concept. Virg.*

« souillure et la servitude du péché originel, ne fût-ce que « pour un moment, celle qui doit être la demeure, le temple « et le palais de toute pureté. »

Les Pères ont remarqué que Jésus-Christ, même au moment d'expirer sur la croix, n'a pas manqué d'accomplir les devoirs que la piété filiale lui dictait à l'égard de sa Mère. S. Ambroise, pour ne citer que lui, montre Marie au pied de la croix de Jésus, désirant avec ardeur succomber elle-même sous les coups des bourreaux, pour arracher son Fils à la mort : Il parle ensuite de la sollicitude de Jésus pour sa Mère[1] : « Que cette leçon nous apprenne, » ajoute-t-il, « ce « que doivent être l'amour des mères pour leurs enfants, et « le respectueux attachement des enfants pour leurs mères. « Imitons cet exemple. Que les mères se sacrifient pour sau- « ver leurs enfants du danger, et que les enfants soient plus « peinés de l'affliction de leurs mères que de leur propre « mort. » Jésus-Christ, au moment même où il mourait sur la croix pour le salut des hommes, adressant à son Père cette prière, qui ne pouvait pas ne pas être exaucée, parce qu'il était Dieu : *Exauditus est pro sua reverentia*, pense à sa Mère, à la solitude désolée qui sera son partage, s'il ne lui donne un autre fils, un autre protecteur sur la terre, pour les quelques années qu'elle y demeurera encore. Il y avait un autre objet plus digne, s'il est permis de s'exprimer ainsi, de la sollicitude de Jésus. Consoler sa Mère, de la douleur que lui causerait nécessairement son absence corporelle, était bien et Jésus ne manqua pas de le faire ; mais il avait été plus important d'abord de protéger Marie contre le péché, qui n'eût pas éloigné seulement d'elle l'Humanité sacrée de son divin Fils, mais sa Divinité elle-même. Comment le Fils de Dieu, si plein de sollicitude pour Marie, lorsqu'il n'était question de lui épargner que des souffrances temporelles, qui n'eussent nui en rien à la pureté immaculée de son âme, à sa grâce incomparable devant Dieu, se serait-il montré indifférent pour elle, au point de la laisser tomber entre les mains d'ennemis plus cruels que ses propres bourreaux, au point de permettre qu'elle fût séparée de lui et devînt même son ennemie par le péché originel ?

La loi divine et la loi naturelle sont d'accord pour exiger que les fils honorent leurs parents, et qu'ils leur fassent partager avec eux les dignités qui leur sont dévolues. Lorsque Bethsabée alla trouver son fils, le Roi Salomon, pour in-

[1] Doceat lectio quid maternus debeat affectus imitari, quid sequi reverentia filiorum, ut illæ se offerant in filiorum periculis, illis amplius sollicitudo materna, quam suæ mortis mæstitia sit dolori. D. Ambrosius, in *Lucam, lib.* 10, *cap.* 23.

tercéder en faveur d'Adonias[1] : *Le Roi se leva et marcha à sa rencontre ; il la salua profondément, et s'assit sur son trône : et l'on mit un trône pour la mère du roi qui s'assit à sa droite : Surrexit Rex in occursum ejus, adoravitque eam, et sedit super thronum suum positusque est thronus matri regis, quæ sedit ad dexteram ejus.* Marie était plus digne d'égards que Bethsabée, et nous ne pouvons douter que la conduite de Jésus envers sa Mère ne fût plus parfaite encore que celle de Salomon. Aussi voyons-nous que ce divin Sauveur a voulu partager avec Marie tous ses titres et toute sa puissance. Il est le Roi suprême, le Maître et le Seigneur absolu de tout ce qui existe ; Marie, à son tour, est la Reine du ciel et de la terre. Il est le Rédempteur, le Médiateur l'auteur de notre salut. Elle participe à l'œuvre de la Rédemption, lorsqu'au pied de la croix, elle s'offre elle-même en victime, et consent en même temps au sacrifice de son Fils ; elle est notre Médiatrice auprès de lui ; elle est le canal par lequel nous arrivent toutes les grâces du salut. Pourquoi donc refuserions-nous à cette Mère, à qui son Fils communique ses titres les plus glorieux, le privilège de partager aussi sa justice originelle. Jésus-Christ refuserait-il donc à sa Mère cet unique don ; le plus précieux de tous à ses yeux. Refuserait-il de lui accorder, par grâce, la sainteté originelle qu'il possède lui-même, en vertu de sa nature, cette sainteté qui semble indispensable à Marie pour être digne en tout de sa maternité divine ? Qui oserait le dire ? Qui pourrait le penser ? Dans la parabole des dix Vierges, il est dit que ces Vierges allèrent au-devant de l'Époux et de l'Épouse ; mais Bethsabée voit son fils Salomon se lever et venir à sa rencontre pour lui rendre ses hommages. C'est ainsi que les âmes des Justes doivent aller au-devant du Seigneur. Mais il se hâte lui-même à la rencontre de Marie, il la prévient de ses faveurs, la comble d'honneurs et la fait asseoir près de lui sur un trône : Elle est sa Mère.

§ III. — *Marie véritable épouse de Dieu.*

Dieu a possédé Marie dès le commencement. Il l'a possédée comme sa fille unique, bien-aimée entre toutes ; il l'a possédée comme la créature privilégiée qu'il destinait à devenir sa mère dans le temps, lorsqu'il s'incarnerait pour sauver les hommes ; il l'a possédée enfin comme son épouse choisie. Il a possédé Marie comme un bien acheté au prix de tout son sang, comme le premier de tous ses biens, pour le-

[1] III Reg. *cap.* 2 **v. 19.**

quel les autres semblent être faits, et qu'il préfère à tout le reste. Nous avons rappelé la parabole des dix Vierges : Marie est séparée de ces dix Vierges qui représentent les âmes fidèles. Elle est l'Epouse qui accompagne le divin Epoux. Les autres Vierges s'avanceront au-devant de Marie ; elles lui feront leur cour, et contribueront à embellir la fête de ses noces, mais elle est l'Epouse par excellence, l'unique Epouse du divin Epoux.

Les Pères prodiguent à Marie ce beau nom d'Epouse. Pour eux, elle est l'Epouse du Père, l'épouse de la Trinité, l'Epouse du Christ, l'Epouse du Saint-Esprit [1]. Nous aurons l'occasion, plusieurs fois, dans le livre suivant, de citer ces titres de gloire décernés à Marie.

Dans la parabole des dix Vierges Marie est séparée des autres. Elle est l'Épouse qui accompagne l'Epoux, parce qu'il n'y a rien en elle de vulgaire et de commun, rien qui l'oblige à demeurer au rang des autres âmes que Dieu invite à ses noces, et qui auront la joie d'être admises dans la salle du festin. Les lois faites pour la foule des âmes prédestinées, ou délaissés de Dieu, n'existent pas pour Marie. Les dix Vierges, au dire de tous les Pères et de tous les Interprètes, représentent tous les enfants d'Adam. Marie seule est en dehors de cette universalité des hommes. *Tous ont péché en Adam*, dit l'Apôtre ; *la mort a pénétré chez tous les hommes*, ajoute-t-il ; *Omnes in Adam peccaverunt* ; *in omnes homines mors penetravit*. Marie ne fait pas partie de cette descendance malheureuse, quoique fille d'Adam comme nous. Elle est à part ; elle est l'Epouse qui accompagne l'Epoux, et au-devant de laquelle s'empressent les dix Vierges : *Exierunt obviam sponso et sponsæ*. Pourquoi Marie est-elle appelée l'Epouse du Christ par excellence [2], la première Epouse de Dieu ? Comparons cette au-

[1] Nous nous contenterons ici des quelques citations suivantes :

Sponsa Dei, cui Angelus non Conceptionem in iniquitatibus, aut partum in peccatis annuntiavit sed gaudium exposuit, quod Evæ tristitiam abstulit. Theodat. Ancyr. *Serm. Orat. in B. Mariam Virg.*

Sponsa Christi Filii sui. D. August., *Serm.* 6 *de Nativ. Domini.*

Sponsa Christi, in carne, sua virginitate servata. Idem *Serm.* 14 *de Nativ. Dom.*

Sponsa Dei æterna juxta illud Oseæ : Et desponsabo te mihi in æternum : Idem *Serm.* 18 *in Nativ. Domini.*

Sponsa Patris. D. Thomas Aquin. *Serm. de B. M. et Evang. Domin.* iv *in Quadrag.*

Sponsa Patris, eo quod Christum illi genuerit Honorius Augustod. *in Sigillo B. Mariæ.*

Sponsa summa Spiritus Sancti. Dionysius Carthus., *de Laudibus Sanctissimæ Virginis.*

[2] *Sponsa Christi* electa in prædestinatione, ornata in sanctificatione, copulata Christo in ejus Conceptione, assumpta ad thalamum in Assumptione. Richardus a S. Laur. *de Laudibus Sanctiss. Virg. lib.* 6.

guste Vierge à la sainte Eglise, qui est aussi l'Epouse de Dieu, mais qui ne vient qu'après elle. Le consentement de l'Epoux et de l'Epouse est la première condition requise, pour qu'ils soient unis entre eux, par les liens d'un mariage légitime. Lorsque Dieu voulut s'unir à l'Eglise, et la prendre pour son Epouse, le consentement de l'Eglise était donc nécessaire. Ce fut Marie qui le donna en son nom. Ecoutez le Docteur Angélique[1] : « Il était à propos, dit-il, que Dieu fît annoncer à « la Vierge qu'elle concevrait le Christ, pour montrer qu'il « existe un mariage spirituel, entre le Fils de Dieu et la na- « ture humaine. Par l'annonciation était réclamé le consente- « ment de la Vierge représentant toute la nature humaine. » La bienheureuse Vierge Marie donna donc son consentement en son propre nom d'abord, et au nom de l'Eglise, ou plutôt de tout le genre humain, et consomma ainsi l'union du Verbe de Dieu avec la nature humaine, en répondant à l'envoyé céles[2] : *Fiat mihi secundum Verbum tuum* : *Qu'il me soit fait selon votre parole.* « Répondez donc, ô Vierge Sacrée, » s'écrie saint Augustin ; « l'Ange attend votre consentement, « Dieu est à la porte : il attend l'Ange à qui vous tardez de répon- « dre. » Ailleurs il dit encore[3] ; « O Bienheureuse Marie, tout « le siècle captif implore votre consentement. Le monde vous « offre à Dieu comme le gage de sa foi ; il demande que, par « vous, soit effacée la faute de ses premiers parents. » Ces paroles se rapprochent de celle du Docteur Angélique, et nous montrent Marie s'engageant au nom de la nature humaine. S. Augustin dit encore[4] « Répondez, dites un mot,

Sponsa præcipua Dei Patris, quam mystico spiramine fœcundavit, induens Unigenitum suum substantia carnis ejus. Dionysius Carthus. *lib.* 3 *de Laudibus Sanctissimæ Virginis, art.* 20.

Sponsa præelectissima Dei omnipotentis, quam ipse Deus misericordissime, paternaliter, et incessanter custodivit, dilexit, et protexit in omnibus. Idem *ibidem, lib.* 2, *art.* 18.

Sponsa singularis et singulariter unica, atque ineffabiliter prædilecta Sponsi Cœlestis, ab ipso Sponso Unigenito Filio suo, fide illuminatissima desponsata, spe certissima subarrata, charitate ferventissima amplexata, copiosissime fœcundata per exuberantissima gratiarum Charismata. Idem *in Cant. art.* 5.

[1] Congruum fuit Beatæ Virgini annuntiari, quod esset Christum conceptura, ut ostenderetur esse quoddam spirituale matrimonium inter Filium Dei, et humanam naturam ; et ideo per annuntiationem expectabatur consensus Virginis, loco totius humanæ naturæ. D. Thomas, 3 *part. q.* 30 *art.* 1.

[2] Responde jam Virgo sacra ; assensum tuum Angelus præstolatur ; Deus in porta est ; Angelum quem moraris, expectat. D. Augustinus, *Serm.* 17 *de Nativ.*

[3] O Beata Maria, sæculum omne captivum tuum deprecatur assensum. Te Deo mundus suæ fidei obsidem facit ; per te parentum suorum injurias abstergi deprecatur. Idem, *in Genes. cap.* 18.

[4] Responde Verbum et suscipe Filium ; da fidem et senti virtutem : fides tua mundo aut aperit cœlum aut claudit. Idem, *ibidem.*

« et recevez un Fils. Donnez votre foi et ressentez la vertu « de Dieu : votre foi ouvre le ciel au monde ou le ferme. » Citons aussi quelques paroles de S. Bernard[1]. « L'Ange at- « tend la réponse, » dit-il, « et nous attendons avec lui une pa- « role de miséricorde, ô notre Souveraine, car la sentence qui « pèse sur nous est horrible. Nous avons tous été créés par la « parole éternelle de Dieu, et nous périssons : la parole que « vous prononcerez nous donnera une existence nouvelle ; « nous serons rappelés à la vie. » S. Bernard compare le *fiat* de Marie à celui que Dieu a prononcé pour créer le monde. La parole de Dieu a fait sortir toutes les créatures et l'homme lui-même, du néant ; la parole de Marie répare la nature humaine, et rend la vie à l'homme mort par le péché.

Ceci posé il nous reste à savoir pourquoi toute la nature humaine se trouve ainsi représentée en Marie, au point que sa parole l'engage toute entière, et que son seul consentement suffise à ratifier l'union du Verbe de Dieu avec l'humanité. On ne peut assigner qu'une seule raison à cette autorité concédée à l'humble Vierge de Nazareth : En elle se retrouvait la nature humaine dans toute son intégrité, sans aucune trace de corruption, tandis que partout ailleurs, le regard de Dieu voyait cette même nature viciée et corrompue. Les hommes avaient manqué aux premiers engagements contractés avec le Seigneur : il ne pouvait pas de nouveau accepter la parole de ceux que leur inconstance avait entraînés dans la révolte contre son autorité sainte. Il fallait, pour un nouveau contrat avec la nature humaine, quelqu'un qui n'eût jamais trempé dans la révolte et le péché, dont la justice n'eût jamais subi la moindre atteinte, et dont la constance ne souffrît aucun doute ; quelqu'un sur la fidélité de qui Dieu pût compter, et dont la parole donnée fût inviolable.

L'auguste Vierge Marie offrait seule à Dieu ces garanties. Son innocence était parfaite ; le péché, même le péché originel n'avait jamais souillé son âme ; elle était confirmée dans la grâce et rien ne devait jamais ternir la pureté incomparable de sa justice. Dieu pouvait traiter avec elle de la grande affaire de la Rédemption, il pouvait la prendre pour son Épouse, et accepter ses engagements pris au nom de l'humanité toute entière : il était sûr de l'ôtage que lui offrait le monde, du gage qu'il lui donnait de sa foi : *Te Deo mundus fidei suæ obsidem facit*, dit S. Augustin.

[1] Expectat Angelus responsum, expectamus et nos, ô Domina, verbum miserationis, quos miserabiliter premit sententia damnationis. In sempiterno Dei verbo facti sumus omnes, et ecce morimur, in tuo verbi responso sumus reficiendi, et ad vitam revocandi. D. Bernardus, *Hom. 4 super Missus est.*

Nous avons comparé, avec S. Augustin, le *fiat* par lequel Marie consentit à devenir l'Épouse de Dieu lui-même, au *fiat* créateur qui fut prononcé à l'origine des choses. Pourrions-nous admettre que celle dont la bouche a prononcé une telle parole, dont la vertu effaça les péchés de ses pères, fût elle-même souillée par l'héritage de leurs iniquités ? Celle qui a réparé toutes choses, qui a rappelé les morts à la vie de la grâce, aurait-elle eu, la première, besoin de réparation et de résurrection ? Le ciel aurait-il été absolument fermé et inabordable pour celle qui l'ouvrit par un mot de sa bouche ? Celle enfin qui donna son consentement, au nom du monde entier, aux noces célestes de Dieu avec l'humanité, aurait-elle pu jamais être en dissentiment avec le divin Epoux et se trouver séparée de lui par le péché ? Non sans doute, et le titre d'Epouse principale de Dieu, qui appartient à Marie, ne nous permet pas de penser que jamais le péché originel ait habité dans son âme.

Nous trouvons encore un autre motif de l'immaculée Conception de Marie, considérée comme l'Epouse très-parfaite de Dieu, dans ces paroles du Psalmiste (*Psal.* 44, v. 11) : *Audi filia et vide, et inclina aurem tuam et obliviscere populum tuum et domum patris tui : Ecoutez ma fille et voyez ; prêtez l'oreille et oubliez votre peuple et la maison de votre père.*

La famille de l'époux devient celle de l'épouse ; elle fait partie de son peuple et doit accepter les lois auxquelles il est soumis. Ce changement de famille avait une telle importance chez le peuple Hébreu que, dans la Généalogie de Marie donnée par l'Evangéliste S. Matthieu, ce ne sont pas le père et l'aïeul de la bienheureuse Vierge qui sont nommés, mais le père et l'aïeul de Joseph dont Marie était l'épouse, et dont les parents étaient devenus ses parents. La famille propre de Marie n'était plus celle dont elle était sortie, mais celle de son époux.

L'auguste Vierge est l'épouse du Christ Fils de Dieu : elle n'appartient donc plus à sa propre famille, mais bien à celle de son Epoux divin. « Lorsque vous n'existiez encore que dans vos aïeux, » dit le très-sage Empereur Léon de Constantinople, « votre Père céleste, ô Marie, vous criait déjà [1] : *Ecoutez ma fille et voyez : prêtez l'oreille et oubliez votre peuple et la maison de votre père.* Vous avez vraiment entendu

[1] Cum adhuc in lumbis paternis esses, progenitor tuus clamat : *Audi filia, et vide*, etc. Audisti vere, filia, commonitionem, et oblita es populi tui, et sortis domusque paternæ. Sortis videlicet illius, quam Eva progenitrix tua toti generi distribuit, infinito illo affectuum, passionum, et animi perturbationum cumulo quasi hæreditario relicto : at nihil horum tu in domum tuam intulisti. Leo Imperator, *Orat. in Incarnatione.*

« cet avertissement, ô fille du Seigneur, vous avez oublié vo-
« tre peuple, votre héritage et la maison de votre père ; cet
« héritage que votre mère Ève a laissé à toute sa race, héri-
« tage de souffrances, de passions, de troubles infinis de
« l'âme, vous l'avez laissé tout entier ; vous n'en avez rien
« emporté dans votre demeure. » Chrysippe de Jérusalem exprime en d'autres termes une pensée identique[1]. De ces textes nous pouvons conclure que Marie, cessant, en quelque sorte, de faire partie de la famille humaine, est entrée dans celle de Dieu son Époux, et qu'elle n'a rien conservé de l'héritage qui lui revenait par droit de naissance, d'autant plus que cet héritage consistait en un amas de misères et de hontes laissé, par Ève, à ses malheureux descendants. Mais à quel moment Marie a-t-elle écouté la voix de Dieu l'invitant à oublier son peuple, son héritage, et la maison de son Père ? Fût-ce au jour seulement où l'Ange vint lui annoncer qu'elle serait la Mère du Sauveur? Non. Bien des siècles avant sa naissance, alors qu'elle n'existait encore que dans la pensée de Dieu, et que de nombreuses générations devaient se succéder avant que ce fruit sacré vît le jour : *Cum adhuc in lumbis paternis esses*, le divin Époux fit entendre sa voix, et il fut obéi. Avant même d'exister, Marie était regardée par Dieu comme son Épouse, elle était de sa famille. Sa parenté selon la chair n'était rien pour elle, et ne pouvait lui communiquer un héritage indigne de la sainteté de Dieu dont elle était la Fille, l'Épouse et la Mère.

Marie est encore appelée, par les Pères, l'Épouse du Saint-Esprit. Les autres âmes fidèles reçoivent ce nom ; mais il appartient à Marie tout particulièrement. Ce divin Esprit a daigné prendre Marie pour son épouse, lorsqu'au jour de l'Incarnation, il est descendu en elle, et l'a protégée de son ombre [2]; il est venu verser dans son sein des trésors de grâces infinis, et l'élever ainsi au-dessus de tous les êtres crées. Désormais tout ce qui vit au Ciel et sur la terre devait saluer en Marie sa Maîtresse et sa Reine, l'Épouse de l'Esprit-Saint, et la Mère du Roi des Rois, que la grâce de ce divin Esprit

[1] Populus enim a quo cognitionem contraxisti, populus nequam est, ignominiam tibi affert : populus imprudens tibi irreprehensæ natura, propaginis familiaritate junctus est, et cultura spinarum ferax rosam tuam producit. Obliviscere autem una cum populo tuo ipsam domum paternam. CHRYSIPPUS HIEROSOLYM. *Serm. de S. Maria.*

[2] Ipse Spiritus Dei, ipse amor omnipotentis Patris et Filii, ipse quem et in quo amatur omne quod bene amatur ; ipse inquam corporaliter, si bene dicam, venit in eam, singularique gratiæ præ omnibus, quæ creatæ sunt, sive in Cœlo, sive in terra, in ipsa requievit, et Reginam, et Imperatricem Cœli et terræ fecit Sponsam suam. S. ANSELMUS, *lib. de Excellentia Virg. cap.* 4.

avait revêtu, dans son sein, d'une chair semblable à la nôtre et empruntée à sa chair virginale.

Cette grâce unique à Marie, ce mariage mystique contracté avec elle par le Saint-Esprit l'élève, dit S. Anselme, au-dessus de toute créature, au Ciel et sur la terre.. *Singulari gratia præ omnibus quæ creata sunt sive in Cœlo sive in terra, in ipsa requievit.* Qui donc pourrait penser qu'Adam et que les Anges ont été plus favorisés que Marie. Ils ont été créés dans l'innocence: l'Epouse du Saint-Esprit pouvait-elle être créée dans l'état de péché? Non : Marie fut toujours toute pure et toute immaculée. Son corps et son âme furent toujours dignes de servir de temple à l'Esprit-Saint, de sanctuaire à l'adorable Trinité qui accomplit en elle le plus sacré de ses mystères. L'Esprit de Dieu ne pouvait pas refuser à son Epouse un don, quelque précieux qu'il fût, accordé à d'autres créatures. Il était nécessaire que la Reine du ciel et de la terre n'eût rien à envier aux Anges et aux hommes. Le péché originel aurait abaissé Marie au-dessous des esprits célestes, elle serait devenue notre égale. Il n'en pouvait être ainsi de l'Epouse d'un Dieu, et jamais le péché ne fut son partage.

CHAPITRE IX

ROYAUTÉ DE MARIE, CINQUIÈME ARGUMENT EN FAVEUR DE SON IMMACULÉE CONCEPTION

§ I. — *Cause et étendue de la royauté de Marie.*

Nous avons remarqué déjà que, d'après S. Athanase, le texte du livre des Proverbes : *Le Seigneur m'a possédée dès le commencement de ses voies : Dominus possedit me in initio viarum suarum*, peut se lire aussi : *Le Seigneur m'a placée la première en tête de ses œuvres : Dominus præfecit me initium operum suorum*, c'est-à-dire il m'a donné sur elles la prééminence et la puissance. Marie est la première entre toutes les créatures ; elle est la reine, parce qu'elle a donné le jour à Jésus-Christ, le Roi des Rois : *Regina propriè, quando quidem ipse Rex est qui natus est ex ea*, dit S. Athanase. « Elle est « très-réellement la Reine de toutes choses » dit S. Grégoire de Nazianze[1]. « Elle est la Reine des cieux, » ajoute S. Au-

[1] *Regina* omnium vere. S. GREGORIUS NAZIANZ. *in Tragedia de Christo patiente.*

gustin[1], « parce qu'elle a enfanté le roi des Anges. » S. Joseph l'Hymnographe[2] l'appelle « la Reine immaculée enfantant la lumière, et repoussant loin de nous les ténèbres des « tentations et des concupiscences. » « Elle est, » dit S. Anselme[3], « la Reine de tous les Saints au ciel et sur la terre » la Reine des Anges aussi bien que des hommes. S. Ephrem salue en Marie la Reine qui se tient à la droite de son Fils, dont la royauté embrasse tout ce qui existe. Elle est revêtue de l'or pur de l'incorruptibilité et de l'immortalité. Les louanges sacrées qui retentissent en son honneur au ciel et sur la terre sont les ornements infiniment variés de sa robe splendide[4]. Le pieux Idiota[5] voit en elle la Reine du Ciel que les habitants de la céleste patrie honorent, louent et glorifient après la sainte Trinité.

Il serait infini de rapporter tous les textes glorifiant la royauté de Marie, et la rattachant à sa Maternité divine. Mère du Roi des Rois, elle est nécessairement Reine, et son royaume n'a d'autres limites que celles du royaume de son Fils. « De même, » dit encore S. Athanase[6], « que celui qui est « né de la Vierge est Roi, de même, et parce qu'il est né « d'elle, la mère qui lui a donné le jour est Reine et Maî- « tresse : elle est, à proprement parler, la Mère de Dieu, et « on a raison de lui donner ce titre. » Le Fils de la Vierge est le Roi de toutes les créatures, des Anges et des hommes ; la Vierge sa mère est donc avec lui la Reine de tout ce qui existe. Telle est la pensée du saint et illustre Docteur dont nous avons rapporté les paroles.

« Marie, élevée à la dignité de Reine, possède le Royaume

[1] *Regina* Cœlorum pro eo, quod Regem peperit Angelorum. D. Augustinus, *Serm. de Assumptione B. V. M.*

[2] *Regina* immaculata pariens lucem, et procul a nobis tenebras tentationum et concupiscentiarum depellens. S. Joseph Hymnographus *in Matriali.*

[3] *Regina* omnium Sanctorum in Cœlo, et in terra. S. Anselmus *in libro de Concept. B. V. M.*

Regina omnium tam Angelorum quam hominum. Idem *in libro de Excellentia. B. V. M. cap. 1.*

[4] *Regina* quæ assistens a dextris Filii ubique regnantis, quasi in vestitu deaurato incorruptionis et immortalitatis circum amicta, et variegata, sacris et solemnibus verbis celebratur, non quidem secundum spiritualem simplicitatem, aut quasi sine corpore et carne assistat, sed quod induta sit, quantum spectat ad sanctissimum ejus carnem, incorruptibilitate et immortalitate. D. Ephrem *Serm. de Laud. B. M. Virg.*

[5] *Regina* Cœli, quam cives Cælici post Trinitatem, honorant, laudant, glorificant. Idiota *de B. M. Virg. part.* 9, *Contemp.* 21.

Voir le Livre II.

[6] Quemadmodum ipse Rex, qui natus est ex Virgine, ea propter Mater, quæ illum genuit, et Regina, et Domina, et Deipara proprie, et vere dicitur. D. Athanasius.

« tout entier de son Fils, » dit Rupert[1]. S. Bernardin enseigne la même doctrine, mais avec plus de développements[2].

« Autant de créatures, dit-il, sont soumises à la glorieuse « Vierge qu'à l'adorable Trinité elle-même, car tous les êtres « créés, quelque rang qu'ils tiennent parmi les œuvres de « Dieu, qu'ils soient de purs esprits, comme les Anges, des « êtres doués de raison, comme les hommes, des corps pure- « ment matériels, comme les corps célestes et les éléments ; « tout ce qui existe au ciel et sur la terre, les damnés eux- « mêmes, comme les bienheureux, tout ce qui est soumis à « la puissance divine est soumis de même à Marie, et recon- « naît son autorité ; car le Fils de Dieu, qui est en même « temps celui de la Vierge bénie, voulant égaler l'empire de « sa Mère à celui de son Père céleste, se fit le serviteur de sa « divine Mère sur la terre, et lui fut soumis. D'où il suit que « l'on peut dire en toute vérité : Tout obéit au pouvoir divin, « même la Vierge : tout obéit au pouvoir de la Vierge, même « Dieu. »

Pour que rien n'échappât à la souveraineté de la glorieuse Vierge Marie, Dieu voulut que, seule entre tous les descendants d'Adam, elle possédât sur elle-même un empire complet. Point de luttes intestines en Marie, point de ces combats dont se plaignait douloureusement l'Apôtre ; jamais rien qui rappelle, même de loin, les luttes de la chair et des passions contre l'esprit. La raison dominait sans conteste, et tout obéissait parfaitement, en elle, au moindre signe de sa volonté toujours sainte.

La royauté de Marie s'étend donc à la fois, sur son divin Fils, sur elle-même, sur les Anges, sur les hommes, sur toutes les autres créatures, et chacune des parties de son immense royaume exige en elle la sainteté originelle, pour la reconnaître comme sa Souveraine.

L'autorité que les parents possèdent sur leurs enfants est une sorte de royauté, selon l'enseignement d'Aristote[3]. Nous

[1] Ac proinde, Regina constituta, totum possedit Filii Regnum. RUPERTUS.

[2] Tot enim creaturæ serviunt gloriosæ Virgini, quot serviunt Trinitati : omnes enim Creaturæ, quemcumque gradum teneant in creatis, sive spirituales, ut Angeli, sive rationales ut homines, sive corporales ut corpora cœlestia, vel elementa; et omnia quæ sunt in cœlo, et in terra, sive damnati, sive beati, quæ omnia sunt divino imperio subjugata : eadem gloriosæ Virgini sunt subjecta. Ille enim, qui Filius Dei est, et Virginis benedictæ, volens paterno principatui principatum æquiparare maternum, ipse, qui Deus erat, matri famulabatur in terra, et erat subditus illis. Propterea hæc est vera propositio : Divino imperio omnia famulantur, etiam Virgo : et iterum hæc est vera : Imperio Virginis omnia famulantur, etiam Deus. S. BERNARDIN. *Serm.* 61, *art.* 3, *cap.* 6.

[3] Societas Patris ad filios, Regni præ se fert effigiem ; nati namque Patri sunt curæ. ARISTOTELES, *lib.* 8 *Ethi. cap.* 11.

avons vu plus haut que la puissance maternelle de Marie, sur Jésus-Christ son Fils, demandait qu'elle fut immaculée dans sa Conception : nous n'y reviendrons pas. Pour que le Fils de Dieu lui-même daignât prendre place parmi les sujets de Marie, il était évidemment nécessaire que cette auguste Vierge n'eût jamais été elle-même soumise à la puissance du péché, et de Satan, l'ennemi de Dieu.

Nous avons parlé aussi de l'empire que la Mère de Dieu posséda sur elle-même, et nous l'avons montrée libre de toute concupiscence, de toute inclination au péché, en même temps que des autres servitudes que la faute originelle a fait passer jusqu'à nous. Nous en avons conclu encore que cette auguste Vierge, Mère du Sauveur, était immaculée dès le premier instant de son existence. Pour régner aussi parfaitement sur elle-même, il ne fallait pas qu'elle eût été courbée sous le joug de la servitude commune à tous les enfants d'Adam.

Il nous reste donc à établir la Royauté de Marie sur les Anges, les hommes et les autres créatures, pour en tirer une conséquence semblable.

§ II. — *Royauté de Marie sur les êtres sans raison.*

Nous lisons au Chapitre premier de la Genèse : *Dieu dit aussi : Que la terre produise des animaux vivants, chacun selon son espèce, les animaux domestiques, les reptiles et les bêtes sauvages de la terre, selon leurs différentes espèces, et cela se fit ainsi. Et Dieu vit que cela était bon et conforme à ses desseins. Il dit ensuite : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance ; et qu'il commande aux poissons de la mer, aux oiseaux du ciel, aux bêtes de la terre, et à tous les reptiles qui se meuvent sur la terre. Et Dieu créa l'homme à son image et à sa ressemblance. Il créa l'homme et la femme, les bénit et leur dit : Croissez et multipliez-vous : remplissez la terre et vous l'assujettissez, et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tous les animaux qui se meuvent sur la terre.* Telle fût, à l'origine, la puissance donnée à l'homme par le souverain Maître de toutes choses. Adam et Eve étaient instituées le Roi et la Reine de la création ; tout relevait de leur domaine. Mais lorsque Dieu leur conféra cette royauté, ils sortaient de ses mains divines ; ils étaient purs et innocents. Le péché vint briser le sceptre que le créateur leur avait confié, et déchirer leur manteau royal ; la couronne tomba de leur front en même temps qu'ils perdirent l'innocence. Ils ne pouvaient plus laisser en héritage

à leurs enfants une royauté détruite par leur faute, et l'homme ne trouva plus que l'indocilité et la guerre où Dieu avait voulu d'abord qu'il régnât dans la paix.

Il s'est trouvé, parmi les descendants d'Adam et d'Eve, une Vierge qui possède, dans une mesure incomparablement plus grande et plus complète que nos premiers parents, la royauté sur les êtres inanimés ou privés de raison. Rien n'échappe au pouvoir de Marie ; son autorité souveraine s'étend sur tout ce qui reconnaît l'autorité de Dieu lui-même. D'où lui vient cette puissance ? comment a-t-elle recouvré un héritage à jamais perdu, sinon parce que, seule entre tous les enfants d'Adam, elle a possédé la justice originelle, avec laquelle ils avaient été créés, et qui les rendait propres à exercer cette royale domination sur tout ce qui existe ici-bas ?

Mais pourquoi l'innocence originelle est-elle nécessaire à Marie, pour posséder cette royauté ?

Il faut diviser les êtres privés de raison en trois classes. Les uns sont purement matériels et sans vie ; comme les pierres, le fer, les éléments ; les autres vivent, comme les plantes ; d'autres enfin sentent, comme les animaux. Exister, vivre et sentir, tels sont les trois degrés d'être que nous trouvons dans la nature inférieure. Dans nos premiers parents, ces trois degrés d'être se trouvaient réunis ; ils étaient comme le fondement sur lequel Dieu avait élevé l'excellence de la nature humaine, en y ajoutant la raison et la grâce. Lorsqu'Adam pécha, la matière qui était en lui, sa vie végétative, et sa vie des sens furent souillées et dégradées par le péché, en même temps que son âme raisonnable ; sa vie sensible fut condamnée à s'éteindre, sa vie végétative à disparaître aussi, et les éléments purement matériels de son corps, à se corrompre et à se disperser. Il perdait tout empire sur cette triple existence, même en lui ; comment l'aurait-il conservé sur les autres êtres ? Aussi ne devait-il plus trouver désormais, sur son chemin, que des ronces et des épines. Tout devenait obstacle pour lui. Au lieu de commander en maître à la nature entière, il lui fallait combattre pour défendre sa misérable existence, et arracher à grande peine, des entrailles de la terre, le morceau de pain qui retardait sa mort.

Si donc Marie avait été coupable du péché originel, toutes les créatures auraient été en droit de méconnaître son empire. Les créatures purement matérielles lui auraient reproché de vouloir asservir leur être, elle pour qui, selon la parole du Patriarche Job, il aurait mieux valu n'être pas, au moment où elle a commencé d'exister : *Périsse le jour, où je suis né, et la nuit, où il a été dit, un homme est conçu* :

Pereat dies in qua natus sum, et nox in qua dictum est, conceptus est homo (JOB. III, V. 3).

Les plantes et tous les êtres vivants se seraient révoltés contre son autorité : convient-il à un être sur lequel la mort a tout droit, en vertu du péché, de régner sur les êtres vivants ?

Les créatures douées de la vie des sens auraient dit, à leur tour, qu'ils ne pouvaient soumettre une vie si précieuse, et déjà si noble, à celle dont les sens avaient été violés par le péché, condamnés, à cause de lui, aux souffrances, aux défaillances, aux révoltes de toutes sortes. Ainsi toutes les créatures qui avaient accepté la royauté de l'homme innocent, mais l'avaient rejetée avec horreur après son péché, auraient de même protesté contre la royauté de Marie, si le péché avait existé en elle. Adam ne recouvra pas sa royauté perdue, lorsque Dieu touché de sa repentance lui pardonna sa faute : Marie ne l'aurait pas possédée, si cette faute d'Adam avait pénétré dans son être, ne fût-ce qu'un instant.

Marie n'aurait donc pas été la Reine de tout ce qui existe ici-bas, en dehors de l'homme, si elle n'avait pas été immaculée dans sa Conception. Mais possède-t-elle véritablement cette dignité ? Ce nom de Reine n'est il pas seulement un vain titre, glorieux en lui-même sans doute, mais ne reposant sur aucune réalité ?

Ce n'est pas un vain titre. Les droits de Marie à cette dignité reposent sur les bases les plus solides. Écoutez S. Anselme[1] : « Toutes les créatures de Dieu, bonnes et utiles en « sortant de ses mains, cessèrent bientôt de l'être, et ce fut « Marie qui leur rendit leur bonté et leur utilité premières. « De même donc que Dieu, en donnant l'être à toutes choses « par sa puissance, est le Père et le Seigneur de tout ce qui « existe, de même, la bienheureuse Mère de Dieu, en répa- « rant toutes choses par ses mérites, est aussi la Mère et la « Souveraine de tout ce qui existe. Dieu est le Seigneur de « tous les êtres, parce qu'il donne à chacun d'eux, par sa vo- « lonté, l'existence et la nature qui lui est propre. Marie est « aussi leur Souveraine, parce qu'elle restitue à chacun » d'eux, en vertu de la grâce qu'elle a méritée, la dignité « perdue, qui convenait à sa nature. » Le péché du premier

[1] Utique cuncta, quæ Deus bona et utiliter fecit, in eo statu in quo condita fuerant, sicut diximus, esse destiterunt, et per hanc Virginem in pristinum statum revocata sunt ac restituta : Sicut ergo Deus sua potentia parando cuncta Pater est, ac Dominus omnium : ita beata Dei Genitrix suis meritis cuncta reparando Mater est, ac Domina rerum. Deus enim est Dominus omnium singula in sua natura propria jussione constituendo : et Maria est Domina rerum omnium, singula congenitæ dignitati per eam, quam meruit gratiam, restituendo. D. ANSELMUS, *de Excellentia Virg. cap.* 11.

homme avait avili le monde tout entier, tous ces êtres inférieurs qui avaient été créés pour l'honneur de le servir. Il était honteux pour la nature d'avoir reconnu comme Maître un ennemi de Dieu, un être jeté au rebut, et destiné à la perdition éternelle. Il était déshonorant pour elle de le servir encore jusqu'à un certain point, et jusque dans ses crimes. Marie est venue; elle a enfanté le Réparateur de toutes choses, le vainqueur du péché, le libérateur des captifs. Grâce à Marie qui a donné Jésus au monde, la création s'est sentie soulagée; tout a repris sa dignité ici-bas, et Marie coopératrice de son Fils, dans cette œuvre de salut, est vraiment la Reine du monde, comme il en est le roi. Or, celle dont l'intervention puissante et efficace auprès de Dieu, devait amener cet heureux changement, celle qui devait contribuer ainsi à réparer les ravages du péché, était nécessairement à l'abri du péché lui-même; elle n'avait rien de commun avec lui : elle était la Vierge immaculée.

§ III. — *Royauté de Marie sur les hommes.*

Les motifs qui nous ont permis de saluer en Marie la Reine et la maîtresse de tout ce qui existe ici-bas, au-dessous de l'homme, et dont il serait le roi puissant et respecté, si le péché originel n'était venu renverser son trône, et briser sa puissance, s'applique, avec non moins d'évidence, à la royauté de Marie sur les hommes et sur les esprits angéliques. Nous n'y reviendrons pas : aussi bien devrons-nous encore dans le cours de cet ouvrage glorifier la royauté de notre auguste Mère.

Marie est la Reine des Anges et des hommes, parce qu'elle a réparé les ruines que le péché avait faites chez l'homme et dans les rangs des Anges. Pour relever de telles ruines, pour combler de tels vides, pour mériter ainsi la souveraineté, la royauté qui est son partage, il fallait qu'elle fût immaculée. On ne saurait concevoir que la créature prédestinée de Dieu à une mission si sublime, eût été d'abord un être misérable, dont Dieu lui-même se fût détourné avec une sorte d'horreur, à cause du péché originel qui l'aurait souillé. Comment les Chérubins et les Séraphins, comment ces esprits si purs qui soutiennent le trône de Dieu, l'eussent-ils acclamée pour leur Reine, et se fussent-ils humblement empressés de la servir, s'ils l'avaient jamais vue dans cet état de péché? Inutile de développer ces pensées; mais il en est plusieurs auxquelles nous devons nous arrêter un moment.

Pour ce qui regarde la royauté de Marie sur les hommes,

et la nécessité qui en découle, pour cette auguste Vierge, d'avoir toujours été parfaitement pure et immaculée, rappelons-nous d'abord la mission que Dieu avait confiée à Adam, lorsqu'il fit de lui le chef de l'humanité, et le père des vivants. Adam avait reçu de Dieu la grâce originelle, pour la transmettre à ses descendants. Cette grâce et cette mission faisaient de lui le véritable chef de l'humanité. Mais il perdit le trésor qu'il devait conserver pour lui-même afin de le transmettre aux autres, et sa royauté disparut, en même temps que la grâce de Dieu cessa de régner dans son cœur.

Marie prédestinée de Dieu à une mission analogue à celle du premier homme, mais incomparablement plus sainte et plus sublime, ne devait pas être moins favorisée qu'il ne le fut d'abord. Si la grâce originelle avait été nécessaire à Adam, pour procurer à ses enfants les bénédictions et les faveurs de Dieu, cette même grâce était-elle moins nécessaire à Marie, pour être la mère spirituelle de tous les vivants de la véritable vie, pour rappeler à la vie ceux que la mort tenait dans ses liens, pour leur conserver cette vie après avoir contribué à la restituer? Ce n'est pas une seule grâce, ce sont toutes les grâces qui nous viennent par Marie; grâces plus abondantes et plus précieuses mille fois que celles destinées au premier homme, s'il n'eût pas péché, et à ses descendants, parce qu'elles ont pour source première, comme celles-ci, la libéralité infinie de Dieu ; mais que, de plus, elles sont le prix des humiliations, des souffrances et de la mort de Dieu lui-même. Or toutes les grâces que Jésus-Christ nous a méritées sur la croix, tous les bienfaits que Dieu nous accorde, tout nous vient par Marie, tout nous vient à cause d'elle, après Jésus. « La volonté de Dieu, » dit S. Bernard [1], « est que nous « recevions tout par Marie. Si donc nous avons quelqu'espé« rance, s'il y a en nous quelque grâce, sachons bien que « tout découle d'elle. Elle est appelée pleine de grâce pour « que tous puissent recevoir de sa plénitude. » Une telle autorité, une puissance si grande n'auraient pas pu devenir le partage de Marie, si Dieu ne lui avait accordé la grâce originelle, en même temps qu'il la prédestinait à cette dignité presque divine. Pour que le premier homme fût réellement le chef de l'humanité, il fallait que quelque chose le distinguât des autres hommes, ses semblables et ses égaux par la nature. Ce qui le distingua, ce fut la grâce originelle qui lui fut conférée, et qu'il devait leur communiquer, s'il ne l'avait

[1] Hæc est voluntas Dei, quæ totum nos habere voluit per Mariam, ut proinde si quid spei, si quid gratiæ in nobis est, ab ea noverimus redundare. Ideo enim gratia plena dicitur, ut ex plenitudine illius accipiant universi. D. Bernard. *Serm. de Nativ. Virginis.*

perdue. Cette grâce première l'établissait le prince et le Roi de l'humanité. Marie partagea aussi la nature humaine. Elle fut, sous ce rapport, semblable aux autres descendants d'Adam. Pour qu'elle soit notre Reine, il lui faut un titre particulier ; il faut qu'elle se distingue entre tous, et soit digne de la puissance royale. La grâce originelle qui fut le partage d'Adam sera aussi son partage. Sa Conception immaculée sera le titre sur lequel reposera sa royauté.

Remarquons encore que l'homme est composé de deux parties, le corps et l'âme, la chair et la raison. La chair de l'homme aurait-elle pu accepter la royauté de Marie, si cette auguste Vierge avait connu le péché originel ?

Le premier effet de ce péché fut d'amener la révolte de la chair contre l'esprit. La chair qui n'accepte plus et ne porte que par force le joug de sa propre raison, se serait-elle soumise à une raison étrangère, souillée du même péché cause de sa révolte ? L'esprit, de son côté, cet esprit superbe et impatient de tout joug, reconnaîtrait-il volontiers l'autorité supérieure d'un autre esprit, qui aurait été lui-même, soumis à la chair, par le péché originel. On ne peut le penser, et pour que l'empire de l'auguste Vierge Marie sur tous les hommes soit réel, pour qu'il puisse être accepté de tous, et acclamé avec une joie entière et une soumission parfaite, il faut que tout en elle, la chair et l'esprit, soit parfaitement pur, que jamais elle n'ait été soumise à la moindre influence de la faute originelle. « Les Rois, » dit S. Jean Chrysostome, « qui ne sont pas supérieurs aux autres hommes par leur sa- « gesse, ne méritent pas le titre de Rois : ce sont des Rois de « théâtre. » Il ne pouvait en être ainsi de Marie. Le péché originel l'aurait abaissée à notre niveau et sa couronne royale n'aurait plus été dignement portée.

§ IV. — *Royauté de Marie sur les Anges.*

Marie est la reine des Anges. Est-ce à la perfection de sa nature, à sa Maternité divine, où à la grâce incomparable qu'elle a reçue de Dieu, en vue de cette auguste Maternité, que l'on doit attribuer la royauté de Marie sur les Esprits bienheureux.

Saint Epiphane [1] dit que, « Dieu seul excepté, Marie est, « par sa nature même, supérieure à tout ce qui existe. Elle « est plus belle que les Chérubins eux-mêmes, les Séraphins

[1] Solo Deo excepto, cunctis superior existit, natura formosior es ipsis Cherubim et Seraphim, et omni exercitu Angelorum. D. Epiphan. *Orat. de Laudibus B. V. M.*

« et, toute l'armée des Anges. » Mais il est évident qu'il ne faut pas entendre ici la nature, dans le sens ordinaire, que l'on donne à ce mot. Marie, à quelque sublime hauteur que sa dignité de Mère de Dieu l'ait élevée, est, comme nous, une simple créature humaine, composée d'un corps et d'une âme, et la nature humaine, quelque parfaite qu'on la suppose, sera toujours au-dessous, comme nature, de la nature angélique, purement spirituelle. Saint Epiphane, en proclamant Marie plus belle, par sa nature, que les Chérubins et les Séraphins, considère cette auguste Vierge telle qu'elle est en réalité, sans faire abstraction des grâces qu'elle a reçues de Dieu. Ce n'est pas la nature humaine de Marie, c'est Marie elle-même, pleine de grâce et Mère du Sauveur, qui est plus parfaite et plus belle que les Chérubins et les Séraphins, les Trônes et les Dominations. En Jésus-Christ lui-même la nature humaine, considérée comme telle, n'est au-dessus de la nature angélique, qu'en vertu de l'unité de personne avec le Verbe de Dieu.

On pourrait dire encore que la Maternité étant de l'ordre naturel, la Maternité de Marie, a cause de la divinité de son Fils, élève sa nature elle-même, et la met au-dessus de tout être créé. Mais la Maternité de Marie suffirait-elle seule pour lui donner la royauté sur tous les esprits bienheureux?

Un jour on vint dire à Jésus que sa Mère et ses frères étaient présents. Il répondit: *Quiconque fait la volonté de mon Père, est mon frère, ma sœur et ma mère: Quicumque fecerit voluntatem Patris mei, ipse meus frater, et soror et mater est.* Selon l'interprétation commune des Pères, Jésus établissait une comparaison entre la grâce, ou la justice, et la dignité de Mère de Dieu, et se prononçait en faveur de la justice. Il proclamait sa Mère bienheureuse, en un autre passage de l'Evangile, parce qu'elle était sa Mère, mais plus encore parce qu'elle entendait et gardait sa parole : *Quinimo beati qui audiunt Verbum Dei et custodiunt illud.* Si donc, par impossible, la grâce et la Maternité divine se trouvaient séparées en Marie, la grâce tiendrait le premier rang et la Maternité ne viendrait qu'après. Que serait-elle même sans la grâce?

Ce n'est donc pas précisément parce qu'elle est la Mère de Dieu, mais parceque Dieu lui a donné toutes les perfections, toutes les saintetés et les grandeurs, toute la grâce enfin en rapport avec cette sublime dignité, que Marie peut être proclamée la Reine des Anges et de tous les bienheureux. Mais les Anges pourraient-ils la reconnaître pour leur Reine, si le privilège de la pureté originelle qui leur fut accordé à tous, lui avait manqué? Il serait humiliant pour eux, il serait incon-

venant qu'ils se prosternassent devant une créature que le péché aurait souillée, et qu'ils acceptassent, pour leur Souveraine, celle que le démon aurait tenue sous sa honteuse domination, dès le premier moment de son existence.

Pour que l'auguste Vierge Marie soit réellement digne du titre de Reine des Anges et de toutes les créatures, il est convenable, sinon absolument indispensable, que nul parmi ses sujets, ne l'emporte sur elle en grâce et en justice. Or il est indubitable que la grâce et la justice gagnent beaucoup à n'avoir jamais été souillées par le péché. S. Cyprien[1] disait : « Le premier degré du bonheur est de ne pas pécher ; le second est de connaître, et de rétracter ses fautes. » S. Thomas[2] enseigne que celui qui a conservé son innocence est tenu à une reconnaissance plus grande envers Dieu, parce qu'il a reçu de Dieu un don plus précieux et moins interrompu que les autres, toutes choses égales d'ailleurs. L'innocence est en effet la fleur de la justice, comme la virginité, la fleur de la chasteté ; cette fleur une fois fanée ne retrouve jamais sa fraîcheur primitive. L'homme qui a péché peut s'élever à un degré sublime de grâce et de sainteté, s'il obtient le pardon de sa faute : S. Pierre et S. Paul avaient péché ; cependant quelque saint qu'il soit devenu, toujours il devra s'accuser lui-même, se reprocher sa faute et faire pénitence.

La sainteté des Anges n'a pas perdu cette fleur d'innocence. Ces esprits bienheureux n'ont à se reprocher aucune faiblesse, à s'accuser d'aucun péché ; aucune tache, même légère, n'a jamais voilé l'éclat de leur innocence. Il était donc nécessaire que leur Reine ne le leur cédât pas, en ce point d'une importance si haute. Il fallait qu'elle aussi possédât la justice originelle, et que la fleur de son innocence conservât son parfum et sa fraîcheur intacts. Dieu qui a conservé l'innocence aux Anges fidèles, lorsque Satan et ceux qui le suivirent tombèrent dans le péché, ne pouvait pas moins faire pour la Reine des Anges, pour la femme destinée à devenir sa mère sur la terre[3]. Pouvait-il permettre qu'elle

[1] Primum felicitatis genus est, non delinquere : secundum delicta cognoscere et retractare. Cyprianus *Epist.* 3.

[2] Innocens tenetur ad majores gratiarum actiones, quia majus donum ei datur a Deo, et magis continuum, cæteris paribus absolute loquendo. D. Thomas 2. 2. *quæst.* 106, *art.* 2.

[3] Angelos aliis peccantibus a peccato servavit, et fœminam matrem suam futuram ab aliorum peccatis exortem servare non potuit ? In æternitate concilii sui eam dominatricem, et Reginam fore Angelorum, et nunc inferiorem gratiam Angeli, illi datam, et in consortium conceptam esse credemus hominum peccatorum ? Existimet hoc qui vult. Ego, donec ostendat mihi Deus aliquid dignius excellentiæ Dominæ meæ posse dici, quæ dixi,

fût inférieure aux Anges, et qu'elle partageât la souillure originelle du reste des hommes? S. Ignace, dans son Epître à S. Jean l'Evangéliste, écrivait ces paroles souvent citées depuis: *In Maria, humanæ naturæ, natura sanctitatis Angelicæ sociatur* : « En Marie, à la nature humaine se « trouve associée la nature de la sainteté Angélique : » Le vénérable et saint Martyr, disciple des Apôtres, ne voulait pas dire que la sainteté de Marie était égale à celle des Anges ; il savait bien que Marie était incomparablement élevée au-dessus d'eux, en grâce et en gloire, mais il constatait qu'il y avait entre ces deux saintetés, celle de Marie et celle des Anges, quelque supérieure que fût la première, ce point de contact, cette ressemblance que l'une et l'autre étaient originelles, que ni l'une ni l'autre n'avaient été flétries par le péché.

Lorsque les Pères de l'Eglise comparent Marie aux Anges, et proclament son élévation au-dessus de ces Esprits bienheureux, ils notent soigneusement qu'il n'y eut jamais de péché en elle. Dans la Liturgie de S. Jean Chrysostome, on lit ces paroles[1] : « Il est véritablement digne de vous glorifier, ô « Mère de Dieu, toujours bienheureuse, et toute immaculée, « mère de notre Dieu plus digne d'honneurs que les Chéru- « bins, plus glorieuse que les Séraphins. » On retrouve à peu près les mêmes paroles dans la Liturgie de l'Apôtre S. Jacques[2], où S. Jean Chrysostome semble les avoir puisées. Rappelons encore ce texte de S. Ephrem[3] : « La Vierge Marie de « Dieu est toute immaculée et sans aucune tache ; elle est éle- « vée au-dessus des habitants des Cieux, plus pure que les « rayons du soleil et ses splendeurs, elle est plus digne d'être ho- « norée que les Chérubins, plus sainte que les Séraphins, plus « glorieuse, sans comparaison, que toutes les armées céles- « tes. » La sainteté de Marie, sa pureté sans tache, telle est donc d'après les Pères, la cause de son élévation au-dessus de tous les Esprits célestes.

L'auguste Vierge Marie n'est pas seulement la Reine des

dico, quæ scripsi non muto. S. Anselmus, citatus in quodam antiquiori Romano Breviario.

[1] Vere dignum est glorificare te Deiparam, et semper Beatissimam, et penitus immaculatam, matrem Dei nostri, honorabiliorem Cherubim, gloriosiorem incomparabiliter Seraphim, etc.

[2] Dignum est et te vere beatam, Dominam Deiparam, semper beatam, et omnibus modis irreprehensam, et matrem Dei nostri, honorabiliorem quam Cherubim et gloriosiorem quam Seraphim, etc.

[3] Intemerata, prorsusque pura Virgo, Deipara, sublimior cœlicolis, purior solis radiis et splendoribus, honoratior Cherubim, sanctior Seraphim, et nulla comparatione cæteris omnibus superis exercitibus gloriosior. S. Ephrem.

Esprits bienheureux, les démons eux-mêmes reconnaissent sa puissance, et obéissent à sa volonté. « Il est nécessaire », dit S. Bonaventure, [1] « qu'une si noble souveraine, domine « au Ciel sur la terre et dans les enfers. Elle est la maîtresse « des Anges, la maîtresse des hommes, et la maîtresse des « démons. » Elle a reçu de son divin Fils tout pouvoir au Ciel, sur la terre et dans les enfers, afin que tout genou fléchisse au nom de Marie, comme au nom de Jésus lui-même. Au Ciel elle règne sur les Anges, par la suprême dignité, qui l'élève au-dessus de toute autre créature ; sur la terre, par le salut qu'elle procure aux hommes, en les délivrant de la puissance des démons ; dans les enfers sur les démons, parce qu'elle les a vaincus, et condamnés à une captivité perpétuelle [2]. Elle est terrible pour eux, comme une armée rangée en bataille, elle les épouvante par l'éclat de sa Majesté, dit Jacques de Voragine. Elle fait trembler les princes des ténèbres et Satan leur chef, ajoute Alain des Iles. Pour l'avancement et le bien spirituel de ses serviteurs, elle réprime la fureur des esprits malins, rend leurs attaques inutiles, et étouffe leurs suggestions dangereuses. Elle est notre rempart et notre défense assurée contre nos ennemis. Guillaume de Paris expliquant ces paroles du Cantique des Cantiques : *Terribilis ut acies ordinata* représente l'auguste Vierge Marie aussi puissante, à elle seule, que toutes les cohortes des Anges fidèles, sous la conduite de S. Michel Archange, parce que les démons voient en elle, la mère de leur vainqueur [3]. Mais d'où vient donc aux Anges la puissance redoutable qu'ils ont acquise sur les démons, si non de la justice originelle précieu-

[1] Hoc etiam competit tantæ imperatrici, quæ revera Domina est Cœlestium, terrestrium et infernorum, Domina inquam Angelorum, Domina hominum, et Domina dæmonum. D. Bonaventura, *in Speculo, lect.* 8.

[2] Domina quia domat dæmonum manus, et potestates, et inimico humani generis dominatur et quasi minas infert. Joannes Gerson. *Tom.* 3 *serm.* 3.

Domina, cui a Filio, tanquam Matri, data est omnis potestas in Cœlo, et in terra, et subtus terram, ut ei sicut et Filio triplex mundi machina, cœlestium, terrestrium et infernorum condita flectant genu jam subdita. Ernestus Pragensis *in Mariali, cap.* 141.

Domina, cui data est in Cœlo potestas super Angelos, quia eos superat dignitate ; in terra super homines, quia eos liberavit a Diaboli potestate ; subtus terram super dæmones, quia eos superavit, et damnavit perpetua captivitate. Idem, *ibid. cap.* 127.

[3] Dilectus Filius, ut piam Matrem cunctis spiritibus malignis terribilem vehementer demonstraret, dixit de ea : *Terribilis ut castrorum acies ordinata.* Quasi dicat : Quia te sciunt æreæ potestates esse matrem meam, matrem triumphatoris sui, verentur te matrem terribilis et ejus qui aufert spiritum principum, id est, destruit superbiam malignorum spirituum. Tu quoque terribilis illis facta es, et non mediocriter, sed sicut est illis terribilis Angelicus exercitus ad cœrcendos eos divinitus ordinatus. Guillelmus Paris *in Cant.*

sement conservée? Ils n'ont pas consenti au péché; ils sont demeurés purs sous le regard de Dieu, et l'indomptable orgueil de Lucifer a dû se courber honteusement; l'antique serpent et ses Anges ont été subjugués et précipités au fond des abîmes, parce qu'ils ont perdu l'innocence que Dieu leur avait donnée. Si donc l'auguste Vierge Marie, n'est pas moins redoutable, aux démons que l'armée toute entière des esprits bienheureux; si Lucifer tremble et s'enfuit au seul nom de Marie, la pureté sans tache de cette Vierge sainte ne doit-elle pas causer sa terreur, comme la fidélité des Anges, au moment du grand combat livré dans le ciel? Si Marie avait été souillée, comme les autres enfants d'Adam, du péché originel, si elle avait perdu la justice première, les démons pourraient contester son autorité, refuser de s'humilier sous sa domination toute-puissante. Ils diraient qu'elle a tort de prétendre à un empire universel après avoir été soumise elle-même à leur empire, et s'être trouvée dans un état de révolte contre Dieu lui-même: ils pourraient dire encore que, s'ils ont perdu la grâce et la justice originelles, avec tous les dons spirituels qui en étaient l'accompagnement, au moins leur nature n'a pas perdu son caractère de supériorité sur les autres êtres créés, et que Marie, blessée par le péché originel, leur était inférieure, loin de pouvoir prétendre à dominer sur eux. Mais ils ne le disent pas; ils se soumettent, en frémissant de rage, parce que par vous, ô Vierge bénie entre toutes les femmes, l'innocence est réparée, le démon est vaincu, sa puissance est détruite: c'est de vous qu'il est écrit: *Elle t'écrasera la tête* [1]. Le démon vaincu par vous est soumis au joug de votre empire, parce que vous avez récupéré l'innocence perdue par nos premiers parents. Vous avez écrasé la tête du serpent, parce que vous avez évité le péché originel, et porté ainsi un coup mortel à son empire.

[1] Per te, o superbenedicta Virgo Maria, innocentia reparatur, diabolus vincitur, et conteritur, quia de te scribitur: Ipsa conteret caput tuum. IDIOTA, *Contempl. de Virg. Maria*, *cap.* 4.

CHAPITRE X

L'IMMACULÉE CONCEPTION FIGURÉE DANS L'ANCIEN TESTAMENT SIXIÈME ARGUMENT EN FAVEUR DE CE MYSTÈRE

§ 1er. — *La connaissance des mystères de Marie développée progressivement.*

Entre les vérités que Dieu a révélées aux hommes, il en est que les Apôtres, et leurs premiers disciples ont enseignées tout d'abord et proclamées clairement, à la face de l'univers entier ; d'autres n'étaient connues que des seuls fidèles; d'autres enfin, quoique contenues dans le trésor des saintes Ecritures et de la tradition, ne devaient trouver leur développement, et s'imposer à la foi de tous les Chrétiens, qu'avec le cours des siècles. Les Apôtres annonçaient à tous, ce qu'il était indispensable de connaître, à tous ceux que la grâce de Dieu attirait vers la doctrine du salut, et qui ne repoussaient point la grâce avec obstination. Ils confiaient aux seuls Chrétiens les mystères adorables dont la fureur sacrilège des païens aurait abusé, sans aucun profit pour l'agrandissement du royaume de Dieu. Ils laissaient relégué dans l'ombre ce qu'il aurait été plus dangereux qu'utile de connaître, pour beaucoup de Chrétiens eux-mêmes, nouvellement sortis des ténèbres du paganisme, et exposés à mal interpréter les enseignements les plus saints. L'Esprit de Dieu, qui dirige la sainte Eglise, devait, dans le cours des siècles, faire briller chacune de ces vérités, d'une splendeur incomparable, au moment précis, où les inconvénients ayant disparu, tout serait avantage et profit à leur proclamation.

L'autorité des dogmes clairement annoncés par les Apôtres, les premiers Pères et les premiers Conciles, soit en face des païens eux-mêmes, soit dans les assemblées des fidèles, est irréfragable, comme l'autorité de Jésus-Christ lui-même. L'autorité des dogmes qui ne se sont développés, pour des raisons dignes de la sagesse de Dieu, que dans le cours des siècles, n'est pas moins grande et moins divine. D'un côté comme de l'autre, c'est Dieu qui parle par la voix de son Eglise : *Allez, enseignez toutes les nations. Et voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* Il semblerait même, au point de vue purement humain, que les vérités que

l'Eglise ne proclame ainsi, qu'après les avoir vues se développer lentement dans son sein, et sortir des ombres qui les recouvraient, jusqu'à un certain point, soit dans l'Ecriture, soit dans la Tradition, acquièrent par ces témoignages des Saints, des Docteurs, des Conciles, une autorité particulière et un éclat qui leur est propre.

C'est ainsi que plusieurs des gloires de l'auguste Vierge Marie sont restées à demi-voilées dans les temps anciens : peu à peu la lumière s'est faite. Chaque siècle, chaque génération est venue ajouter un nouveau fleuron à sa couronne, et c'est une des manières dont s'est réalisée la parole prophétique de Marie elle-même : *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes : Et voici qu'à partir de ce moment, toutes les générations me proclameront bienheureuse.* Non seulement elles se succèdent pour redire les louanges de Marie, mais chacune ajoute quelque strophe nouvelle au merveilleux cantique, chanté par la sainte Eglise, en l'honneur de sa Reine.

Les filles de Sion l'ont vue et l'ont proclamée bienheureuse, les Reines et les autres épouses du Roi l'ont louée : Viaerunt eam filiæ Sion et beatissimam prædicaverunt : Reginæ et concubinæ, et laudaverunt eam[1]. Mais en quoi consistait cette louange adressée à Marie par les Reines et les femmes représentant toutes les âmes fidèles ? Salomon éclairé par l'Esprit de Dieu ajoute aussitôt : *Quelle est celle qui s'avance comme l'aurore à son lever, belle comme la lune, brillante comme le soleil ? Quæ est ista, quæ progreditur sicut aurora consurgens, pulchra ut luna, electa ut sol.* Pourquoi cette comparaison de l'épouse mystique avec l'aurore naissante, la lune et le soleil ? Les interprètes ont trouvé là deux allégories qui s'appliquent, parfaitement au développement séculaire, de la connaissance de Marie, et de la dévotion des fidèles envers cette divine Mère.

Les femmes de Jérusalem rencontrèrent l'Epouse au moment où, blessée, elle venait d'échapper aux mains des soldats. Quelques instants auparavant, le divin Epoux s'était arrêté à la porte de son Epouse ; il avait frappé et il avait dit que *la rosée de la nuit*, qui se manifeste surtout aux approches du point du jour, *mouillait ses cheveux*. Les premiers rayons de l'aurore commençaient donc à paraître lorsque l'Epouse se montra aux femmes de Jérusalem, dans cette demi-obscurité qui laissait plutôt deviner sa beauté incomparable, qu'elle ne la manifestait. Ce qu'elles en voient leur suffit pour la comparer à l'aurore. Mais les ténèbres se dissipent peu à peu ; la beauté de l'Epouse paraît davantage : la com-

[1] *Cant. Canticorum.* VII, vers. 9

paraison de ses charmes avec ceux de l'aurore ou de l'étoile du matin, ne suffit plus, et les femmes de Jérusalem s'écrient avec admiration : *Elle est belle comme la lune*. Bientôt le soleil se lève, les ténèbres sont entièrement dissipées, l'Epouse mystique paraît dans toute la splendeur de sa beauté sans rivale, parmi les créatures de Dieu. A qui la comparer sinon au soleil lui-même, dont l'éclat illumine toute chose, donne sa beauté à tout ce qui existe et efface toute autre lumière que la sienne, même celle des astres les plus brillants.

Telle fut Marie. Dès le principe, Dieu la fit toute belle, et digne de l'admiration et du culte du ciel et de la terre. Mais dans les premiers temps de l'Eglise, lorsque la connaissance de Dieu et des choses divines était moins parfaite et moins répandue, Marie demeura dans une demi-obscurité, les premiers rayons de l'aurore l'éclairaient à peine ; elle possédait toute sa beauté, mais ceux qui la voyaient ainsi, aux premiers rayons de la lumière de la foi, ne pouvaient pas distinguer encore tout ce que Dieu avait mis en elle de trésors et de grâce. Les filles de Jérusalem se demandaient avec admiration : *Quelle est celle qui s'avance semblable au lever de l'aurore?* Ce n'était pas encore pour elles cette femme de l'Apocalypse, revêtue de soleil, ayant pour couronne douze étoiles, et la lune pour marche-pied. Quelques siècles qui, dans la vie de l'Eglise, ne sont que des moments, se sont écoulés : les ténèbres ont disparu complètement, la beauté de Marie resplendit, comme la lune, dans son plein, brille au milieu d'un ciel sans nuage ; d'autres siècles s'écoulent, ce n'est plus la lune, c'est le soleil lui-même, la beauté sans rivale la splendeur incomparable. Marie est pleinement connue, Marie est admirée, servie, aimée comme sa perfection souveraine le demande. Il est vrai que seulement au Ciel, ses enfants pourront la connaître et l'aimer pleinement. Là elle nous apparaîtra comme à Jean, revêtue du Soleil de Justice. Mais déjà sur la terre nous la voyons si belle, à la lumière de la foi, que rien après Dieu, ne peut lui être comparé.

La seconde interprétation mystique qui a été donnée de ce passage de l'Ecriture : *Quelle est celle-ci qui s'avance*, etc , ne s'applique pas moins heureusement au développement du culte et de la connaissance de Marie. On trouve dans le Cantique des cantiques que la céleste Epouse est sortie trois fois de sa demeure, pour paraître en public. Les femmes de Jérusalem ont donc pu la rencontrer trois fois. Elle sortit une première fois la nuit, lorsqu'elle fût conduite sur le char nuptial, et la tête voilée, à la demeure de son Epoux. Le second jour des noces, elle sortit encore en grand appareil, avec une nombreuse et brillante escorte, portée dans une élégante li-

tière, mais encore couverte de son voile ; telle était la coutume chez les Hébreux. Le troisième jour enfin elle sortit sans voile, et la foule entière put admirer son incomparable beauté. Ce fut alors que les femmes de Jérusalem s'écrièrent : *Quelle est celle-ci qui s'avance comme l'aurore à son lever, belle comme la lune, brillante comme le soleil ?* Quelle est cette femme si belle ? De même que les premiers rayons de l'aurore percent les ténèbres, et annoncent le jour, les ombres de la nuit et le voile nuptial n'avaient pu nous dérober entièrement l'éclat de sa beauté. Le second jour, nous l'avons vue couverte encore de son voile, mais en pleine lumière : il nous a semblé contempler la lune dans toute sa splendeur. Le troisième jour enfin, elle nous est apparue sans voile, et la beauté du soleil nous semble seule comparable à sa beauté.

Ce fut ainsi que la gloire et la beauté de Marie se manifestèrent progressivement, dans la sainte Église. Les ténèbres des premiers jours se dissipèrent bientôt ; la lumière du soleil permit de mieux voir et de mieux connaître celle dont les premiers fidèles avaient plutôt deviné que contemplé la sublime grandeur. Mais il y avait encore un voile qui disparaît, à mesure que les siècles s'écoulent, et que nous avançons vers la fin des temps. Les mystères, concernant l'auguste Vierge Marie sont plus connus qu'il ne l'étaient autrefois. La vérité n'a pas changé, mais les ombres qui la dérobaient jusqu'à un certain point, aux regards de la masse des fidèles, se sont dissipées ; le voile est tombé et Marie se montre à nous comme la femme de l'Apocalypse. Le soleil la revêt d'une splendeur inouïe. La gloire de son divin Fils rejaillit sur elle toute entière.

Le mystère de l'Immaculée Conception de Marie fut un de ceux que la sainte Église connaissait, qu'elle conservait avec amour, dans son trésor ; mais le Saint-Esprit qui la conduit ne lui inspira que de le proclamer hautement, comme un dogme de sa foi, dès les premiers siècles de son existence. La Sainte Écriture était remplie de témoignages en faveur de cette vérité si glorieuse pour Marie ; les différentes Liturgies, les Pères, les Écrivains ecclésiastiques lui rendaient hommage, les fidèles l'acceptaient avec joie, mais il était réservé à nos temps troublés d'entendre proclamer, comme un article de foi, ce qui jusqu'à ce jour, était une vérité acceptée par tous les fidèles serviteurs de Jésus et de Marie, mais que l'on aurait pu rejeter néanmoins sans être séparé du corps de l'Église[1]. Dieu le voulut ainsi pour ne pas donner occasion

[1] Sane si qui sollicita mente, et studiosa investigatione perquirant : Cur Sanctorum [illegible] memoria, hujus præfatæ Virginis temporanea initia suis fidelibus sequacibus encheiridion non exornaverunt, ut ad om-

aux hérétiques de multiplier leurs blasphèmes, et d'appuyer leurs erreurs sur ce privilège incomparable de l'auguste Mère de Dieu. Il le voulut encore, pour préparer à l'Église des secours nouveaux, à mesure qu'elle doit combattre de nouveaux ennemis. Nous avons besoin de grâces plus abondantes que nos pères, parce que les temps sont mauvais et la lutte de Satan contre les enfants de Dieu plus acharnée qu'elle ne le fut jamais. La connaissance plus parfaite de Marie qui a écrasé la tête du serpent, nous donne de la force, nous anime et nous console. Nous savons mieux combien est puissante auprès de Dieu, combien est bonne et compatissante à nos malheurs, cette auguste Vierge Mère de Dieu et des hommes. Nous recourons à elle et nous trouvons le salut auprès d'elle.

Si l'Immaculée Conception de Marie a été moins connue dans les premiers siècles de l'Église que de nos jours, si l'on peut nommer plusieurs d'entre les Pères et les plus illustres Docteurs, qui semblent l'avoir ignorée ou même méconnue, la vérité du mystère n'en est pas moins ancienne. Dieu a prédestiné Marie, et il l'a prédestinée immaculée. Dans la Sainte-Écriture, lorsque Dieu prépare la venue de Marie, par les prophéties, les figures, les symboles destinés à faire connaître celle qui doit enfanter le Sauveur, nous retrouvons partout quelque chose destiné à révéler son innocence immaculée. De même, dans les écrits des Pères de tous les siècles, les témoignages se pressent en faveur de l'Immaculée Conception de Marie. Quelquefois ils sont explicites ; souvent ils ne font qu'insinuer ou supposer cette précieuse vérité ; mais partout on la retrouve, et comme nous l'avons vu déjà, même ceux qui lui paraissent hostiles fournissent les preuves les plus solides pour en établir l'irréfragable vérité.

Nous avons maintenant à exposer ces témoignages de la Sainte-Écriture et de la Tradition en faveur de Conception immaculée de Marie.

nium notitiam evulgarent : noverint non ignaros eos extitisse hæreseos, quæ pro insigni et admirando hujus puellæ præconio exortura erat : et ob id, si quid ejus ortu protulerunt, sagaci industria celandum æmulis, et infidelibus decreverunt, ne inveniret cæca garrulitas perfidorum, unde maternum sinum Ecclesiæ verberaret sua multiplici fallacia. HUBERTUS CARNOTENSIS, *serm.* 2 *de Nativ. Virg.*

Ce pieux auteur semble faire allusion à l'hérésie des premiers siècles qui voulait voir en Marie non une femme, mais un Ange revêtu d'une apparence humaine.

§ II. — *Quelques figures de l'Immaculée Conception de Marie. Le Monde et le Paradis de délices.*

Lorsque Dieu eut achevé l'œuvre des six jours, il considéra avec complaisance, ce monde que sa volonté toute puissante avait fait jaillir du néant ; il le trouva pur et beau à ses yeux : tout était bien, tout était parfait[1] : *Dieu vit toutes les choses qu'il avait faites, et elles étaient très-bonnes : Viditque Deus cuncta quæ fecerat : et erant valde bona.* Il n'y avait en cette création première, sortant pure et immaculée de ses mains, aucun défaut, aucune tache qui l'obligeât a détourner les yeux ; et ce nom même de *monde*, donné à l'œuvre du Tout-Puissant, ne signifie rien autre chose que pureté sans tache. Pouvait-il en être autrement, tant que le péché n'était pas venu souiller ce que Dieu avait fait, et apporter le désordre, là ou régnait l'ordre parfait institué par la divine Sagesse ?

Aussi les Saints Pères, à qui Dieu donnait des grâces particulières pour comprendre les enseignements de l'Ecriture, n'ont-ils pas manqué de reconnaître la figure de Marie, dans ce monde sortant du néant à la voix de Dieu, revêtu d'une splendeur immaculée. Marie, dit S. Jean Chrysostome, est un monde plus beau et plus digne que le monde entier ; car celui que le monde, malgré son immensité, ne saurait contenir, et ne méritait pas de recevoir, elle le reçut et le contint dans l'étroit tabernacle de son sein. Elle est, dit André de Crète, au milieu d'un petit monde, le grand monde de celui qui créa le monde de rien, pour manifester sa magnificence. S. Grégoire de Nicomédie l'appelle un monde précieux, et S. Jean Damascène, un monde magnifique. Ce Saint ajoute, dans un sermon sur la Nativité de Marie[2] : « Elle est

[1] *Genèse* I, v. 33.

[2] Mundus mundo admirabilior ; quamvis enim prior mundus admirandus sit : quippe cum dicat, quando facta fuerunt astra : Laudaverunt me voce magna Angeli mei, hymnisque celebrarunt, Job, 36 ; nequaquam tamen quidquam in eo est, quod sic Deum oblectet, quemadmodum Beata et super omnia admiranda Virgo. Quodque verum sit Job ipse audiatur, qui innumera perpessus est, dicens : Cœlum quidem non est mundum, astra vero irreprehensibilia non sunt in conspectu ejus : at hac ipsa quid purius ? quid irreprehensibilius ? Cujus summæ, ac purissimæ lucis, cujus amore adeo captus fuit Deus, ut per supervenientem Spiritum substantialiter, cum ipsa commixtus sit, et ex ipsa egredi voluerit perfectus homo sine mutatione, et confusione immutabilis divinitatis suæ. S. Joannes Damascenus, *Orat. 4 de Nativ. B. V. M.*

Mundus minor, a quo major gloria Deo, et Angelis major lætitio, atque homini, ejus bonitate frui volenti, major utilitas provenit, quam de hoc mundo majori proveniat. D. Brigitta, *in Serm. Angelico de excellentia Virginis, cap.* 5.

« un monde, mais un monde plus admirable que le monde « au milieu duquel nous vivons. Et cependant combien ne « mérite pas d'admiration ce monde lui-même ? Dieu ne « m'a-t-il pas dit par la voix de Job : *Lorsque les astres furent « créés les Anges me louèrent et me célébrèrent dans leurs « chants ?* Cependant il n'est rien dans ce monde qui soit « agréable à Dieu comme la bienheureuse Marie, la Vierge di- « gne de toute admiration. Ecoutons encore Job, ce patriar- « che tant éprouvé : *Le ciel dit-il, n'est pas même pur et les « astres ne sont pas irrépréhensibles en sa présence.* Mais qu'y « a-t-il de plus pur, de plus irrépréhensible que Celle dont la « suprême et très-pure lumière, captiva Dieu lui-même. Il « aima Marie à ce point qu'il daigna descendre substantiel- « lement dans son sein, et naître d'elle, homme parfait, sans « changement de sa divinité immuable et sans confusion des « deux natures. »

S. Bernardin dit que Marie est le monde du Créateur, le monde très-particulier du Dieu Très-Haut.

Sainte Brigitte l'appelle « un monde plus petit mais qui « procure à Dieu plus de gloire, aux Anges plus de joie, à « l'homme qui veut profiter de sa bonté plus d'utilité, que « l'univers lui-même ne saurait le faire. » Sainte Brigitte dit encore [1] : « Elle est un monde plus petit, mais Dieu trouvait « en elle plus de charmes, avant même sa création, que dans « tout l'univers, quelque vaste qu'il soit. C'est que le monde, « bien qu'il fût créé avant Marie, était cependant destiné à « périr, avec tout ce qu'il renfermait : Marie au contraire, en « vertu de l'éternelle prédestination de Dieu, devait conser- « ver éternellement tout l'éclat de sa beauté, et demeurer in- « séparablement unie à Dieu par les liens du plus ardent « amour. » Ecoutons aussi S. Bernard établir, plus complètement encore, la comparaison entre Marie et le monde sortant des mains du Créateur [2]. « Le Très-Haut, » dit-il, « créa d'abord Marie comme un monde tout particulièrement « fait pour lui-même. Il lui donna pour fondements la justice « et la sainteté devant sa face ; il l'arrosa du fleuve de la sa-

[1] Mundus minor in quo Deus etiam ante illius creationem, magis delectabatur, quam de hoc majori mundo. Nam licet ante Virginem, mundus creatus extiterit, periturus tamen erat cum omnibus, quæ in eo essent : ipsa tamen in sua immarcessibili pulchritudine, juxta æternum Dei præordinationem, in ipsius amantissima dilectione, inseparabiliter permanere debebat. D. Brigitta, *ibidem ac supra.*

[2] Prius Altissimus sibi eam quasi mundum specialissimum creavit, quam in justitia et sanctitate coram ipso fundaret, et fluentis sapientiæ irrigaret, et cœlestibus desideriis instar scilicet aeris sublimaret, et igne dilectionis accendendo illustraret. Hinc in ejus mente tanquam in quodam firmamento Solem posuit rationis, et Lunam scientiæ, et virtutes tanquam Stellas speciei omnimodæ, etc. D. Bernardus *serm. de B. Maria.*

« gesse ; les célestes désirs furent l'atmosphère de ce monde « supérieur ; le feu de la dilection l'embrasa et l'illumina. « La raison brilla dans l'âme de Marie comme le soleil dans « le firmament, la science y jeta comme la lune, son doux « éclat, et toutes les vertus y resplendirent semblables à des « étoiles. » Au dire de saint Bernard, la glorieuse Vierge Marie est donc un monde parfait, et par conséquent, elle fut toute pure et toute immaculée en sa création. Remarquons ces mots du S. Docteur : « *Altissimus sibi creavit* : Le Très-« Haut créa Marie tout particulièrement pour lui-même ; » il la créa pour être sa Mère, et si Jésus-Christ n'avait pas dû exister, Marie non plus n'aurait pas existé. C'est pour lui-même que Dieu l'a créée ; s'il l'a comblée de tant de grâces, enrichie de dons si précieux, la raison en est qu'il préparait, en Marie, la demeure du souverain Roi. Les fondements de ce noble édifice seront *la sainteté* et *la justice*. Sur ce double fondement, reposeront toutes les autres vertus de la Vierge, tous les privilèges, toutes les grâces que Dieu lui donnera. De même que, dans le monde matériel, la terre est le centre sur lequel les autres éléments reposent, de même tout ce que les Anges et les hommes admireront en Marie, tout ce que Dieu même y contemplera avec amour, s'appuiera sur la sainteté et la justice première, ce roc inébranlable créé tout d'abord en elle, comme le premier élément de son être.

Lorsque Dieu eut créé la terre, et l'eut ornée de sa parure, il planta, dit la Sainte-Ecriture, un Paradis de délices dans lequel il introduisit l'homme resplendissant encore de l'innocence originelle. Saint Bernard reconnaît, dans ce Paradis de délices, le sein de l'auguste Vierge Marie [1]. « Là, en « effet, Dieu accumula ses trésors les plus précieux, tout ce « qui peut charmer ses regards et réjouir son cœur. N'est-ce « pas de Marie que l'Esprit-Saint dit avec admiration dans le « Cantique de l'amour : *Quelle est celle-ci qui monte du dé-« sert toute remplie de délices ?* Dieu pouvait-il trouver ses déli-

[1] Hic locum voluptatis uterum Mariæ intelligo, in quo cumulavit omnes delicias deliciarum Dominus, de cujus deliciis Spiritus Sanctus admiratorio sermone in amoris cantico eructat : Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens? Numquid in Angelis voluptatem habet Deus, in quibus ipse reperit pravitatem ? Numquid in Constellatione, et scintillatione stellarum, quarum aliæ convertuntur in sanguinem, aliæ cadunt de Cœlo, aliæ in tenebras obscurantur ? Numquid in aere, vel igne, vel vento ? Nequaquam in igne Dominus, non in commotione Dominus, non in spiritu Dominus,si verus est ille qui in curru igneo, et equis igneis est assumptus in cœlum. Numquid in aquis, ubi furens, et tortuosus Leviathan immoratur? Aut in terra quæ sub maledicto Adæ spinas emittit, ac tribulos ? Non est locus voluptatis nisi uterus virginis. D. Bernardus. *Serm. 2 de Nativ. B. V. M.*

« ces dans les Anges où son regard découvrit la malice ? Dans « l'armée des étoiles et leur éclat scintillent? Plusieurs d'en- « tre-elles se changeront en sang, d'autres tomberont du ciel, « d'autres seront couvertes de ténèbres. Dans l'air, ou le feu, « ou le vent? Dieu n'habite pas dans le feu,il ne demeure pas « au milieu du trouble, ni dans le souffle du vent, s'il faut en « croire celui qu'un char de feu traîné par des chevaux de « feu emporta au ciel. Dans les eaux, séjour de Leviathan et « de ses fureurs? ou dans la terre maudite qui ne produit « pour les enfants d'Adam que des épines et des chardons? « Non,il n'y a pour Dieu qu'un seul Paradis de délices, le sein « de la Vierge Marie. » Ainsi, d'après S. Bernard, Marie est pour le Seigneur, un Paradis de délices, parce qu'il ne rencontre rien en elle de ce qui blesse son divin regard, chez les autres créatures. Elle l'emporte, à ses yeux, sur les Anges, parce qu'il ne voit aucune tache en elle ; sur les étoiles, parce qu'elle est sans défaut et sans défaillance, qu'aucune ombre ne diminua jamais l'éclat de sa lumière; sur l'air, le feu, la tempête, parce que Dieu se trouve en elle ; sur l'eau et sur la terre, parce que l'antique serpent ne l'a pas approchée, que la malédiction n'a pas pesé sur elle, et qu'elle produit des fruits de vie, non pas des ronces et des chardons. Enfin jamais il n'y eut rien en elle qui pût déplaire à Dieu ; au contraire tout était fait pour le charmer, le réjouir et gagner son amour. « Elle fut pour Dieu, » dit S. Jean Damascène [1] « un « Paradis de perpétuelles délices, un Paradis où le serpent ne « put jamais entrer : » *Paradisus deliciarum perpetuarum ; Paradisus ad quem serpens aditum non habuit.* « Elle est, » dit S. Proclus de Constantinople, « un jardin orné de fleurs qui ne « passent pas. Au milieu de ce jardin est planté l'arbre de vie, « qui offre généreusement à tous son fruit donnant l'immor- « talité [2]. » Pierre Diacre [3] l'appelle le Paradis de Dieu, d'où « est sorti la source éternelle le Christ Notre-Seigneur, qui « donne à boire à tous ceux qui ont soif. » Saint Jean Damascène [4] dit encore que, « Marie est le Paradis spirituel du « nouvel Adam. Dans ce Paradis la condamnation est abro- « gée, l'arbre de vie est planté, notre nudité est couverte. »

[1] S. Joannes Damasc. *Orat.* 2 *de Assump. B. V. M.*

[2] *Paradisus* floridus, et immarcescibilis, in quo, plantatum est lignum vitæ, quod omnibus ultro fructum præbet immortalitatis. S. Proclus *Orat.* 6 *quæ est de Laud. B. Virginis.*

[3] *Paradisus* Dei, e quo fons vitæ æternæ, Jesus-Christus Dominus Noster egressus est, qui potat omnes ad se venientes. Petrus Diaconus *Serm. in Assumpt. B. M.* V.

[4] *Paradisus* Spiritualis novi Adami, in quo condemnatio abrogata, in quo vitæ lignum consitum, in quo nuditas nostra contecta est. S. Joannes Damasc. *Orat.* 2 *de Assump.* B. M. V.

« Ce Paradis l'emporte sur le Paradis terrestre, » dit Pierre de la Celle [1], « parce que dans ce dernier, le serpent se rencon-« tre avec l'homme ; dans la Vierge au contraire la grâce du « Saint-Esprit entre seule avec Jésus. » « Les arbres de Para-« dis » ajoute Richard de S. Laurent [2], « produisirent du fruit « chacun selon son espèce. Marie produit aussi son fruit, mais « supérieur à sa nature, lorsque conservant intacte la gloire « de sa virginité, elle conçoit et enfante le Fils unique de « Dieu. »

D'après ces textes, et cent autres que l'on pourrait citer, l'auguste Vierge Marie était sur la terre le véritable Paradis de Dieu, et le premier Paradis n'était que son image. La terre qui servit à Dieu pour en former le corps du premier homme était pure, et la malédiction ne l'avait pas encore touchée. De même, et à plus forte raison, la terre qui servit à la formation du nouvel Adam devait-elle être pure, et ne connaître aucunement la souillure du péché. Le Fils unique de Dieu descendant sur la terre pour revêtir notre humanité, ne devait pas être moins privilégié qu'Adam, et sa sainteté infinie demandait que le Paradis, où serait formé son corps adorable, soit parfaitement saint, que le démon n'y trouve aucun accès, que jamais le péché n'y pénètre, que rien n'en trouble l'ordre admirable et la beauté sans rivale.

§ III. — *Autres figures de l'Immaculée Conception. Ève, l'Arche de Noé.*

Dieu avait résolu, de toute éternité, de donner un Sauveur au monde tombé dans l'abîme du péché, et au Sauveur une mère. Il voulut que le premier homme et la première femme, sortis de ses mains divines fussent des figures, aussi parfaites que possible, en dehors de leur faiblesse et de leur faute, de ce Rédempteur divin et de l'auguste Vierge sa Mère. Eve est donc la figure de Marie. La seconde Ève ne peut être inférieure à la première en rien, ou plutôt ce que nous trouvons d'admirable en la première ne peut être qu'une pâle image, une ombre de ce qu'il nous est donné de voir et d'admirer dans la seconde.

Eve fut créée dans l'innocence ; son âme était parfaitement pure ; l'ordre le plus parfait régnait dans tout son être

[1] *Paradisus* Paradiso terrestri præstantior, quia si in Paradiso illo serpens cum homine reperitur, in Virgine solius Spiritus Sancti obumbratio cum Jesu suscipitur.

[2] Cujus ligna non fructificarunt juxta genus suum, sed supra genus suum, dum Unigenitum Dei concepit, et peperit, virginitatis gloria permanente.

lorsqu'elle sortit radieuse des mains de Dieu, et que le Créateur la présenta au premier homme comme la chair de sa chair et l'os de ses os. Le Père éternel ne pouvait pas moins faire en faveur de son Fils unique qu'il ne fit pour Adam, et celle aussi qui devait être ici-bas la compagne fidèle de Jésus et son aide dans l'œuvre de la rédemption, celle que Dieu prédestinait comme la Mère véritable des vivants, et la Mère du premier de tous les vivants, Jésus-Christ, ne pouvait pas être créée moins pure et moins innocente que la compagne d'Adam, que la mère, selon la nature, de tous les enfants des hommes.

Cette nécessité de l'innocence originelle de Marie ressortira mieux encore, si nous considérons les circonstances de la création d'Eve.

La compagne d'Adam fut créée à cause de lui. Si le premier homme n'avait pas existé, Eve non plus ne serait pas sortie du néant. De même pour Jésus et Marie. C'est Jésus-Christ que Dieu prédestine d'abord à l'existence, et après lui Marie, qui n'aurait pas de raison d'être, et n'existerait pas, sans le divin Rédempteur.

Mais comment Eve est-elle créée? Dieu prend de la substance d'Adam lui-même, pour former la première femme. Elle est vraiment la chair de sa chair ; Adam est le fondement de son être. Le nouvel Adam, Jésus-Christ, est, à son tour, le fondement sur lequel repose l'existence de Marie. Ce n'est pas de lui qu'elle a été formée, mais c'est lui-même qui l'a formée, qui lui a donné sa substance et sa vie. Elle est le tabernacle, le palais royal qu'il a élevé pour son propre usage, et qu'il a bâti et orné avec un soin jaloux et des attentions infinies. Il a pétri de ses mains chaque brique, et taillé chaque pierre de cet édifice merveilleux, ou plutôt il a choisi dans ses trésors, les marbres les plus purs, les pierres précieuses les plus éclatantes. Il faut que tout soit digne de lui. Pouvait-il bâtir sa demeure sur un terrain qui ne lui aurait pas appartenu ! Le terrain est à lui, comme les matériaux avec lesquels il construit. Le démon ne peut avoir rien à réclamer car c'est directement à cause de Jésus-Christ que Marie est créée, comme Eve le fut pour Adam ; c'est de l'existence de Jésus-Christ qu'elle tire son existence comme Eve tira la sienne de l'existence d'Adam, et de plus, c'est par Jésus-Christ qu'elle est créée, par le même Dieu qui créa Eve innocente et pure.

Ève fut créée pour être la compagne et l'aide du premier homme. Marie eut la même destinée à l'égard de Jésus : elle fut créée pour être son aide et sa compagne. *Il n'est pas bon*, dit Dieu, *que l'homme soit seul*. Jésus aurait été seul sur la

terre, si Marie n'avait pas existé, seul pur, innocent et sans tache, si Marie n'avait pas été toute pure et toute immaculée.

Faisons-lui une compagne semblable à lui. Cette compagne est Marie. Elle n'est pas l'égale du nouvel Adam : comment le serait-elle ? Il est Dieu. Mais il est nécessaire qu'elle approche de lui autant que le fini peut approcher de l'infini ; Jésus-Christ serait trop seul, trop isolé sur la terre, si l'abîme du péché le séparait de sa Mère elle-même. Marie sera non pas l'égale de Jésus, mais semblable à Jésus, comme Ève était pour Adam une aide semblable à lui. Elle lui ressemblera par la pureté et l'innocence originelle, par la plénitude de la vertu et de la grâce, plénitude qui n'admet aucun vide, innocence qui ne souffre aucune tache, à quelque moment que ce soit de son existence. S. Paul[1] dit quelque part : *L'homme ne vient pas de la femme, mais la femme de l'homme ; l'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme à cause de l'homme.* Jésus vient de Marie parce qu'elle est sa mère, mais Marie vient plus encore de Jésus parce qu'il est son créateur et son Dieu. Jésus n'existe pas à cause de Marie, mais Marie existe à cause de Jésus. Elle est donc pour lui et de lui ; il l'a faite telle qu'il la voulait pour lui-même, de même qu'il avait fait la première femme telle qu'il la voulait pour Adam : qui pourrait penser qu'après avoir donné Ève brillante d'innocence au premier homme, il aurait voulu, pour lui-même, une compagne, une mère que le péché eût souillée d'abord ? Une telle pensée révolte la piété ! Il était nécessaire que la nouvelle Ève fût plus pure encore et plus parfaite que la première.

Lorsque Dieu prononça contre le serpent la sentence de condamnation, il dit[2] : *J'établirai des inimitiés entre toi et la femme, entre ta descendance et la sienne : elle t'écrasera la tête et tu chercheras à lui mordre le talon.* Dans la femme dont parle ici la Genèse, tous les Pères s'accordent à reconnaître Marie. Ève est là présente ; mais elle n'est qu'une figure, l'image d'une autre femme qui, de son pied victorieux, foulera et écrasera la tête du serpent que son succès auprès de la première femme a gonflé d'orgueil, il s'efforcera de mordre le talon de cette seconde Ève : il dressera ses batteries contre elle, et fera appel à toutes ses ruses, mais tout ne lui servira de rien, et sa tête sera broyée sous le talon de Marie. Remarquez avec saint Cyprien que Dieu ne parle pas au

[1] Non enim vir ex muliere est, sed mulier ex viro : et enim non creatur vir propter mulierem, sed mulier propter virum. I *Cor.* 11.

[2] Inimicitias ponam inter te et mulierem, inter semen tuum et semen illius ; ipsa conteret caput tuum, et tu insidiaberis calcaneo ejus. *Genes.* III, 15.

présent mais au futur. Il ne dit pas : *J'établis*, mais : *J'établirai des haines entre toi et le serpent.* Il marque ainsi que la femme dont il parle n'est pas l'épouse d'Adam, celle qui vient de tomber misérablement, et d'entraîner Adam et toute l'humanité dans sa chute, mais d'une autre femme. Celle qui écrasera la tête du serpent, ne sera pas crédule comme la première : elle ne croira pas au mensonge du démon ; et lorsqu'un Archange viendra, de la part de Dieu, lui communiquer le plus grand des mystères, elle voudra connaître comment s'accompliront les merveilles annoncées, avant d'y donner son consentement[1].

Dieu suscite contre le serpent deux ennemis implacables, le fils et la mère. Jésus-Christ viendra sur la terre pour vaincre la descendance du démon, les pécheurs et détruire en eux le péché, pour les transformer en enfants de Dieu. Marie viendra prêter main forte à son divin Fils. Elle sera, pour lui, comme Ève pour Adam, une aide semblable à lui. Elle combattra le démon qui entraîne l'homme au péché, elle réduira sa puissance, et lui écrasera la tête.

Entre tous les hommes il n'en est pas qui, à quelque moment de son existence, n'ait été soumis au démon. Tous ont commencé par être les ennemis de Dieu, et les serviteurs de Satan, à cause du péché originel. Voici cependant que Dieu fait une exception : *J'établirai des inimitiés entre toi et la femme, entre ta descendance et la sienne.* Il y aura une femme, il y aura un homme, qui seront, en tout temps et toujours, les ennemis du démon. Dieu lui-même sera l'auteur de cette inimitié. Il ne l'introduira pas là où la paix aurait régné d'abord : il l'établira dès le commencement. Il en sera de même pour la femme que pour l'homme, et parce que jamais il n'y eut d'alliance entre Jésus-Christ, qui est Dieu, et Belial, qui est le serpent, Marie n'aura jamais rien de commun avec Satan.

On pourrait demander ici, pourquoi Dieu s'exprime comme il le fait, dans la Genèse, et assigne comme ennemis, la femme au démon, et le descendant de la femme aux descendants du démon, c'est-à-dire aux pécheurs. Le démon n'est-il pas un adversaire plus redoutable que les pécheurs, et Jésus-Christ, qui est la force même de Dieu, devait-il laisser à Marie le soin de livrer le plus terrible combat ? C'est Jésus qui combat en Marie, et c'est lui qui, en elle, écrase la tête du

[1] *Inimicitias ponam inter te et mulierem.* Non dicit, *pono*, ne ad Evam pertinere videretur : sed, *ponam ;* id est suscitabo mulierem, quæ repudiata facilitate credendi, non solum te non audiat, sed ab ipso etiam Gabriele deferente verbum, rationem de promissorum exigat novitate. **D. Cyprianus.**

serpent. Mais l'on peut dire que Dieu n'a pas voulu qu'il parût même une ombre de lutte entre Marie et les pécheurs, parce qu'elle est leur mère, et qu'après tout, elle doit aux pécheurs sa maternité divine et toutes les gloires qui l'accompagnent :

Peccatores non abhorres
Sine quibus nunquam fores
Tanto digna Filio :

« Vous n'avez pas de répulsion pour les pécheurs, ô Marie, « car sans eux vous n'eussiez jamais mérité d'être la Mère « d'un tel Fils ». De plus la sagesse infinie de Dieu se plaît à humilier les superbes, en les abattant sous les coups d'ennemis faibles et méprisables à leurs yeux ; il choisit David pour terrasser Goliath, et Judith, pour mettre à mort Holopherne, et répandre la confusion et l'épouvante dans toute son armée.

Mais la victoire que la femme remportera sur le serpent sera grande et décisive ; elle lui écrasera la tête. Eve avait aidé le serpent à blesser à la tête l'humanité, en entraînant Adam jusqu'à se révolter contre Dieu. Marie vengera l'humanité ; elle ne blessera pas seulement la tête du serpent ; elle l'écrasera. Mais comment ? La tête du serpent, la dent venimeuse, avec laquelle il blesse à mort tout homme venant en ce monde est le péché ; non pas tout péché cependant, mais le péché originel. Là où la tête du serpent a passé, le reste du corps s'insinue aisément. Le péché originel sera vaincu en Marie ; la tête du serpent ne pénètrera pas en elle, elle ne sera pas infectée du venin mortel, mais son pied vainqueur écrasera la tête de son ennemi. En serait-il ainsi et pourrait-on appliquer à Marie ce texte comme le fait la sainte Eglise dans sa Liturgie, comme l'ont fait tous les saints Pères, si le démon lui-même avait mordu Marie dès le premier instant de son existence, et répandu en elle son venin mortel. Il s'efforcera de l'atteindre sinon à la tête, au moins au talon ; mais ses efforts seront vains : ce talon vainqueur l'écrasera, et Marie sera toute pure et toute immaculée [1]. Le savant Eckius attribue à S. Augustin les paroles suivantes ; *Subjectum*

[1] *Ipsa conteret caput tuum*. Serpenti utique cum fœmina mirabilis discordia est ; nam si nuda mulieris planta dentem serpentis prævenerit, et vivacissimum caput ejus, vel leviter presserit, statim totum cum capite corpus repente interit, ita ut nullus omnino motus, nullus sensus in aliqua parte residuus sit : quod nec malleis, nec vectibus certe, nec gladiis concidentibus cito, aut leviter effici potest : si quidem excisum caput cum duobus, aut tribus trunci digitulis abire perhibetur. E contra ille, quamlibet exiguus sit, si vel extremæ plantæ dentulum infixerit, fœminam occidit : morsu namque infusa pestis, per venas vegetatione corporis aucta discurrit, animamque eximit. RUPERTUS.

esse peccato originali est caput diaboli : « Être soumis au pé-
« ché originel, voilà la tête du diable. » C'est, en effet, au moyen du péché originel, que le démon établit son empire sur l'homme. Un autre pieux écrivain Bernardin de Busto [1], attribue de même au saint Docteur cette autre déclaration que l'on ne retrouve pas dans ses œuvres : « L'asservissement
« au péché originel étant la tête du diable, Marie a écrasé
« cette tête, parce que jamais pareil asservissement n'exista
« pour elle : son âme est toujours demeurée pure et à l'abri
« de toute tache du péché. »

L'auguste Vierge Marie Mère de Dieu a partagé, avec son divin Fils, les travaux de la rédemption et de la réparation du genre humain. A ce titre, il nous est permis de la comparer à l'Arche de Noé, qui sauva des eaux du déluge ceux que Dieu, dans sa miséricorde infinie, avait résolu d'épargner. Le monde tout entier fut submergé sous les eaux vengeresses. L'Arche seule surnagea et les eaux du déluge ne purent ni la pénétrer ni l'ensevelir dans leurs profonds abîmes. Ce fut ainsi que Marie échappa aux eaux du péché qui inondent le monde. Tout est enseveli, tout périt dans ces eaux : elle seule les domine, et n'a rien à craindre de leurs fureurs [2]. Hélas notre barque fragile, à tous tant que nous sommes, malheureux descendants d'un père coupable, fait naufrage en sortant du port ; nous n'avons pas encore vécu, et nous sommes déjà pécheurs. Pour l'Arche qui porte le salut du monde, il n'en est pas ainsi, elle vogue sans crainte, au-dessus des abîmes, et jamais aucun écueil ne la met en danger de se perdre. On lit dans l'Office particulier que les frères Mineurs récitaient autrefois en l'honneur de la Conception de la Très-Sainte Vierge [3] : « Le déluge du péché s'est ré-
« pandu sur toute la terre, et les montagnes les plus élevées

[1] Cum subjectio peccati originalis est caput diaboli, tale caput Maria contrivit, quia nulla peccati subjectio ingressum habuit in animam Virginis, et ideo ab omni macula immunis fuit. D. Augustinus citatus a Bernardino de Bustis.

[2] Arca etiam Noe significavit arcam gratiæ, excellentiam scilicet Mariæ : sicut enim per illam omnes evaserunt diluvium, sic per istam peccati naufragium. Illam Noe, ut diluvium evaderet fabricavit : istam Christus (qui est pax nostra, et requies) ut humanum genus redimeret, sic præparavit. Per illam octo animæ tantum salvantur ; per istam omnes ad æternam vitam quæ per octonarium numerum significata est, vocantur. Per illam paucorem facta est liberatio ; per istam humani generis salvatio. Illa centum annorum fabricata est spatio ; in ista omnium virtutum fuit perfectio. Illa facta est de lignis lævigatis ; ista de virtutibus consummatis ædificata est. Illa superferebatur aquis diluvii ; ista non sensit naufragia ullius vitii. D. Bernardus, *sermo* cujus initium est *Ave Maria*.

[3] Factum est diluvium peccati super universam terram, opertique sunt omnes montes excelsi Sanctorum. Arca vero Deifera elevata est in sublime, et ferebatur super aquas.

« des Saints en ont été couvertes. Mais l'Arche qui porte « Dieu s'est élevée dans les hauteurs, et elle était portée sur « les eaux. » Aucun des Saints, même de ceux qui s'élèvent comme des montagnes au-dessus des autres hommes, n'a échappé aux eaux du péché : Marie seule a vogué sur les eaux et n'a pas été engloutie dans l'abîme. Elle seule a échappé à la contagion du péché d'origine.

§ IV. — *Le Buisson ardent, l'Arche d'alliance, la Verge d'Aaron.*

Si nous passons de la Genèse à l'Exode, la première figure de Marie qui nous rappelle sa Conception immaculée est le buisson ardent, cette grande merveille que Moïse, étonné et tremblant, fut admis à contempler dans le désert. Théodore d'Ancyre fit ressortir, au Concile d'Éphèse, devant tous les Pères assemblés, la gloire que procure à Marie sa Maternité divine, et la pureté immaculée qu'elle suppose, en la comparant à ce buisson mystérieux. Nous savons, disait-il, que les évènements de l'ancien Testament étaient la figure des merveilles que le Seigneur a faites en notre faveur. Que représente donc ce buisson, que le feu illumine et embrase sans le consumer, comme il devrait naturellement le faire, sinon la glorieuse Vierge Marie? Dieu veut reposer un instant sur cet humble buisson, et sa présence le fait resplendir d'un merveilleux éclat, en même temps qu'elle le conserve intact. Que ne produira pas la présence de ce même Dieu en l'auguste Vierge Marie, dans le sein de laquelle il ne viendra pas seulement s'arrêter un instant, mais demeurer? Quelle ineffable pureté, quelle innocence immaculée, quel éloignement de tout péché? C'est bien Marie que le feu divin illumine, embrase et purifie, sans la consumer, sans qu'elle ait rien à souffrir de ses ardeurs[1]. Pline le naturaliste dit que

[1] Dic obsecro utrum est verius ? Rubusne, an uterus Virginis ab omni peccati affectione immunis ? Ignoras prisca illa recentiorum, eorumque quæ nunc continuant, exitibus figuras ? Ea enim, quæ antiquitus fiebant mysteria, quæ in novo Testamento adimplenda erant, significabant. Quare rubus accenditur, ignis conspicitur, et tamen quæ ignis natura fert, non operatur : illuminat, non consumit ; abstergit non incendit ; beneficium præstat, pœnam non adfert. Nonne Virginem in rubo animadvertis ? Rubus itaque Mariæ expressa fuit similitudo. Si ergo vilem illam arbusculam ita Deus ipse olim insedit, ut eam illi splendorem, eam gloriam, eam mirandam integritatem induxerit : qua quæso ratione Virginem nostram obsederit, aut potius possederit ? Quem illi nitorem, quam puritatem, quam lucem intulerit, quando eam ita ab omni peccati affectione immunem præstiterit ? Illuminat non consumit ; abstergit, non incendit ; beneficium præstat, pœnam non adfert. Theodor. Ancyr. Episc. *Hom. ad Ephesinum Synodum.*

les fleurs et les fruits du buisson d'épines sont un remède efficace contre la morsure des serpents les plus venimeux. Il en est ainsi de Marie, dont Jésus est la fleur et le fruit béni à jamais. Comment les ténèbres du péché auraient-elles assombri ce buisson sacré, possédé de Dieu et éclairé par sa lumière, dès le commencement? Comment le serpent infernal aurait-il pu blesser de sa morsure et souiller de son venin, celle que Dieu avait prédestinée, de toute éternité, à porter le fruit sacré destiné à la guérison de tous les enfants d'Adam ?

« L'Arche d'alliance, » dit S. Bernard[1] « est une image frap-« pante de la Mère de Dieu. » Et s'il faut en croire ce saint Docteur[2] la pureté immaculée de Marie est tout particulièrement représentée par cette arche mystérieuse. « L'Arche, » dit-il, « fut faite par Bézéléel, Marie fut créé par Emmanuel. « Bézéléel, dont le nom signifie *ombre de Dieu*, fut aidé dans « son œuvre, par Oliab, *ma protection*. La Vierge des Vierges « fut créée, choisie tout d'abord, prédestinée, préparée et « ornée par le Saint-Esprit et par son Fils tout-puissant. » Si donc l'auguste Vierge Marie a été ainsi créée, choisie, prédestinée et ornée par le Seigneur, à quel moment de son existence le péché aurait-il pu se trouver en elle ? Est-ce que Dieu, qui est la vertu toute-puissante, aurait formé vicieuse et souillée par le péché, cette créature privilégiée entre toutes, et destinée à une mission si sublime et si sainte ? Sa sagesse aurait-elle choisi un être indigne de ses faveurs? Sa providence n'aurait-elle su préparer qu'une âme et un corps souillés, pour servir de tabernacle au Verbe fait chair? Non : Marie fut toute sainte, et hésiter à le croire serait faire injure à son Créateur.

Ecoutons encore S. Bernard[3] : « La sainte Trinité, » dit-il, « a sanctifié la Vierge pour elle-même ; elle l'a consacrée « comme un temple très-saint, elle se l'est préparée comme « une hôtellerie très-pure ; elle l'a parée des plus riches or-« nements, comme la chambre nuptiale d'où sortirait, pour « paraître en public, l'Epoux le plus beau entre tous les en-« fants des hommes. »

[1] Arca quoque Testamenti typum tenet Dei Genitricis. D. Bernardus, *Serm.* cujus initium, *Ave Maria.*

[2] Illam fecit Bezeleel, istam condidit Emmanuel. Bezeleel (qui interpretatur umbra Dei) Oliab (qui protectio mea dicitur) in opere socium habuit ; et Virgo quoque Virginum condita, præ electa, præservata præparata et ornata per Spiritum Sanctum et ejus omnipotentem Filium fuit. Idem, *ibidem.*

[3] Sancta quoque Trinitas Virginem sibi sanctificavit, ac templum sanctissimum consecravit, hospitiumque mundissimum sibi præparavit : thalamum quoque de quo Sponsus præ filiis hominum speciosus, ad publicum procederet, decenter præordinavit. Idem *ibidem.*

La pureté immaculée de Marie, que le péché n'avait jamais souillée, et qui demeurait inaccessible à ses atteintes, est particulièrement représentée par le bois choisi de Dieu pour servir de matière à l'Arche d'alliance. Dieu voulut que Bézéléel la construisît en bois de Setim, c'est-à-dire, selon la traduction des Septante, en bois incorruptible. La table de propitiation était faite du même bois. Assurément la véritable Arche d'alliance, celle dont la première n'était qu'une simple figure, ne pouvait pas être de moindre condition. Ne fallait-il pas, au contraire, que sa sainteté, sa beauté, son prix, son incorruptibilité brillassent d'un éclat infiniment supérieur? Pouvait-elle avoir à souffrir la corruption et les vers du tombeau, tandis que son image demeurerait intacte? Pouvait-elle surtout être soumise à la corruption mille fois plus honteuse du péché?

S. Bernard dit encore[1] : « L'Arche dans laquelle furent dé-
« posés l'encensoir, la manne et la verge, fut construite en
« bois de Sétim, parce que Marie, qui tirait son origine d'une
« source souillée par le péché, fut choisie à l'avance, par le
« Saint-Esprit, parfaitement préservée de toute tache, et
« nous donna l'Homme-Dieu. »

La Verge d'Aaron nous offre encore un bel emblème de la pureté immaculée de Marie. On lit au chapitre dix-septième du livre des Nombres : « Moïse parla donc aux enfants d'Is-
« raël[2] : et tous les princes de chaque tribu, ayant donné cha-
« cun leur verge, il s'en trouva douze, sans la verge d'Aaron.

[1] De lignis setim condita est Arca, in qua thuribulum, manna, et virga sunt recondita : quia licet Maria, de patrum natura, per peccatum vitiata, duceret originem, præ electa tamen per Spiritum Sanctum et præservata ad purum, Deum nobis obtulit et hominem. D. Bernardus, *ibidem ac supra.*

Ajoutons aux textes de S. Bernard que nous venons de citer, ces quelques lignes de S. Ildefonse.

Propter quod, uterus ejusdem Virginis per Arcam significatur, quæ cuncta Sacramentorum arcana in se habuit : habuit enim panem illum, qui de Cœlo descendit : habuit legem Testamenti novi, quia Legislatorem genuit, in quo sunt omnes thesauri sapientiæ atque scientiæ. Et ideo recte arca Sacramentorum Dei Virgo Maria fuit, supra quam sane Propitiatorium, et Cherubim huic et inde obumbrantia figurantur. Quia Mariæ nullum extrinsecus obrepsit peccati contagium, sed intus omnis custodia legis, ac manna fuit, quod est mirabile Sacramentum, ac propitio humanæ salutis. D. Hildephonsus, *lib de Parturitione Virginis.*

[2] 6. Locutusque est Moyses ad filios Israel : et dederunt ei omnes principes virgas per singulas tribus : fuerunt que virgæ duodecim absque virga Aaron.

7. Quas cum posuisset Moyses coram Domino, in tabernaculo testimonii :

8. Sequenti die regressus invenit germinasse virgam Aaron in domo Levi: et turgentibus gemmis erum perant flores, qui foliis dilatatis, in amygdalas deformati sunt. Genes. xvii.

« Moïse les ayant mises devant le Seigneur, dans le taber-« nacle du témoignage, trouva le jour suivant, lorsqu'il re-« vint, que la verge d'Aaron, qui était pour la famille de « Lévi, avait fleuri et qu'ayant poussé des boutons, il en était « sorti des fleurs, d'où après que les feuilles s'étaient ouver-« tes, il s'était formé des amandes. » Magnifique image de l'élection et de la prédestination de Marie ! Car c'est bien Marie que représente la verge d'Aaron. S. Ephrem, dans un discours par lequel il célèbre les louanges de la Mère de Dieu s'écrie : *O viridans Aaronis virga ! Virga enim vere extitisti, et flos Filius tuus.* « O Verge verdoyante d'Aaron ! car vous êtes « bien cette verge, et la fleur est votre Fils[1]. » S. Jérôme reconnaît aussi Marie dans la verge d'Aaron, en plusieurs endroits de ses écrits, mais particulièrement dans son commentaire du chapitre treizième d'Osée. Il dit : « La verge « simple et très-pure, féconde par son union (avec Dieu), a « produit cette fleur dont il est dit au Cantique des Canti-« ques : *Je suis la fleur des champs, et le lis des vallées.* » S. Grégoire Thaumaturge, S. Athanase, S. Ambroise, S. Fulbert de Chartres, S. Jean Chrysostome, S. Augustin, S. Vigile, S. Eleuthère et cent autres dont il serait trop long de rapporter même les noms ici (nous citerons au livre suivant les paroles de plusieurs), s'accordent à trouver, en Marie, la réalisation parfaite du gracieux symbole que Dieu offrit au peuple d'Israël, dans la verge fleurie d'Aaron.

Toutes les autres verges étaient desséchées et demeurèrent telles. Une seule reverdit, une seule fleurit, une seule produisit des branches et un fruit délicieux. Les verges desséchées étaient l'image de tous les hommes mortellement frappés et rendus arides par le péché originel. Marie seule est toujours pleine de sève et de vie, la grâce, dans toute sa fraîcheur et son éclat, habite en elle. D'après l'opinion commune des interprètes, la verge d'Aaron était droite, parfaitement unie, sans tache, et dépouillée de son écorce. S. Ambroise[2] reconnaît dans ces différentes circonstances, la gloire incomparable et la pureté absolue de la glorieuse Vierge Marie, dans sa conception et dans tout le cours de sa vie. « Elle est, » dit-il, « la verge sans nœud ni écorce : elle n'a « ni le nœud de la faute originelle, ni l'écorce du péché vé-« niel. » Tous les autres descendants d'Adam ressemblent à des tiges noueuses et tortueuses ; ils naissent disgracieux et

[1] Virga simplex atque purissima, et unione fœcunda edidit eum florem, qui dicit in Cantico Canticorum : Ego flos Campi et lilium convallium. D. Hieronymus, *in Oseæ cap.* XIII.

[2] Hæc est virga, in qua nec nodus originalis, nec cortex venialis culpæ fuit. D. Ambrosius, in *Breviario Romano* Card. Quignonii citatus.

contrefaits, au regard de Dieu, en vertu de leur origine ; à ces premières difformités que la faute du père du genre humain leur a communiquées, s'ajoutent bientôt leurs propres fautes. Une écorce rugueuse et grossière recouvre cette pauvre tige. Mais il n'en est pas ainsi de Marie[1], de cette verge mystérieuse d'Aaron qui fleurit en enfantant le Christ, et qui produisit des amandes délicieuses, en procurant la vie de la grâce par son intercession et par ses exemples, à une multitude infinie d'enfants d'Adam. Elle est la verge gracieuse et délicate par la pureté de son innocence, flexible par la vertu de l'obéissance, droite par sa fidélité à pratiquer la justice, élevée par sa persévérance, lisse et sans nœud par la perfection de ses mœurs.

S. Ambroise compare, avec raison, le péché originel au nœud qui se trouve sur une jeune tige. C'est de ce nœud que partent, en effet, les rameaux et les branches. Si on les coupe, une sorte de cicatrice marque l'endroit de cette amputation, et bientôt on y voit pulluler de nouvelles pousses, plus nombreuses que les premières. Le péché originel porte ainsi, en lui-même, le germe de tous les péchés actuels. Le baptême vient-il enlever ce péché, et la contrition détruire les rameaux, les péchés actuels qui en sont sortis? il reste néanmoins une force cachée, la concupiscence qui incline l'âme vers le péché, des avortons de branches se multiplient, l'âme produit, comme de son propre fond, des fautes innombrables. Mais la tige de Jessé sort de la racine tortueuse qui est le genre humain, et de l'arbre des Patriarches : elle s'élève toute droite ; on n'y trouve aucun nœud ; elle ignore les ténèbres dans lesquelles sont plongés les enfants d'Adam[2].

S. Jérôme parle dans le même sens, et ce qu'il dit est un précieux témoignage en faveur de la pureté toujours immaculée de Marie. « Bienheureuse terre de l'Eglise, » s'écrie l'illustre et saint Docteur[3], « dont le Roi est Jésus-Christ,

[1] Virga Aaron, quæ in tabernaculo posita, inter cæteras tribuum Israel virgas floruit, et germinavit amygdala. Floruit plane, pariendo Christum, germinavit amygdala, quando multa justorum millia suo exemplo ad vitæ novitatem convertit. ABSALON *Abbas*, *serm. 1 in Annunt. B. Maria.*

Virga gracilis per innocentiæ puritatem, et flexibilis per obedientiæ virtutem, recta per operationem justitiæ, eminens per perseverantiam virtutis ; uniformis per morum concordiam. IDEM, *ibidem.*

[2] Germinat ergo virga Jesse de tortuosa radice generis humani, et de Patriarcharum arbore, in altitudinem, et rectitudinem erumpens, omnem ignorat [illegible], filiorum tenebras nescit. PETRUS DAMIANUS, *in serm. de Annuntiat.*

[3] Beata terra Ecclesiæ, cujus Rex est Christus, filius ingenuorum, de Abraham, Isaac et Jacob, Prophetarum quoque et Sanctorum omnium stirpe descendens, quibus peccatum non fuit dominatum, et ob id vere fuerunt liberi. Ex quibus nata est Virgo liberior Sancta Maria, nullum

« fils de noble lignée. Il descend d'Abraham, d'Isaac, de Ja-
« cob, des Prophètes, de tous ces glorieux Saints qui ne fu-
« rent pas dominés par le péché, et jouirent de la véritable
« liberté. De ces Saints est sortie la Vierge Marie, plus
« sainte et plus libre qu'ils n'ont été, semblable à une tige
« que ne surcharge aucun rameau, qui ne produit aucun
« bourgeon, mais un seul et unique fruit. Ce fruit est la
« fleur mystérieuse qui parle dans le Cantique et dit : *Je*
« *suis la fleur des champs, et le lis des vallées.* »

Il n'y a donc, en Marie, au témoignage de S. Jérôme, aucun rameau, rien qui suppose le nœud qui donne naissance aux bourgeons. Ce nœud lui-même n'existe donc pas. Aucune faute vénielle, aucune imperfection, ne ternit la pureté immaculée de la Mère de Dieu : la source d'où jaillissent les eaux du péché, la déchéance originelle lui est donc parfaitement inconnue. Si le nœud du péché originel avait existé d'abord en cette tige bénie, en vain Dieu l'aurait-il enlevé soigneusement et à la hâte, même avant sa naissance, comme il le fit pour Jean-Baptiste, quelque chose en serait resté, et Dieu n'aurait pas pu dire : *Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée, et il n'y a pas de tache en vous.*

Vous êtes donc, ô Marie, la verge d'Aaron. Verge droite et flexible, verge polie et sans défaut, tige sur laquelle s'épanouit la fleur unique qui réjouit le Ciel et donne le salut à la terre. Seule vous fleurissez, seule vous portez un fruit mystérieux. Toutes les autres tiges sont desséchées, tous les autres enfants d'Adam sont corrompus par le péché dès l'instant de leur création : Vous seule êtes toute sainte et toute immaculée ; vous seule avez été conçue sans péché.

La verge d'Aaron était une tige d'amandier. C'est l'amandier qui, au retour du printemps, produit le premier ses fleurs, son feuillage et ses fruits. *Que voyez-vous ?* dit le Seigneur à Jérémie : *Je vois une verge qui veille*, répond le Prophète. Plusieurs interprètes traduisent, d'après l'hébreu, *une verge d'amandier*, et d'autres encore. *une verge qui se hâte*. Quel que soit le sens qu'on adopte, Dieu montrait au Prophète, sous ce symbole, la punition prochaine qui menaçait le peuple.

La bienheureuse Vierge Marie fut une verge d'amandier, une verge vigilante et hâtive, parce qu'elle produisit sa fleur et son fruit béni, longtemps avant les autres, parce qu'elle veilla, se hâta, s'empressa, pour profiter de la grâce de Dieu, et qu'elle obtint seule, entre tous les enfants des

habens fruticem, nullum germen ex latere, sed totus fructus ejus erupit in florem loquentem in Cantico Canticorum : *Ego flos campi, et lilium Convallium.* HIERONYM, *in cap.* 9 *Eccl.*

hommes, cette grâce précieuse, dès l'instant même de sa conception. Si quelques Saints privilégiés ont eu le bonheur d'être sanctifiés avant leur naissance, ils ont ressemblé aux arbres qui fleurissent les premiers après l'amandier, mais non pas en même temps que lui. Marie l'emporte incomparablement sur eux. Ils ont été pécheurs ; Jean-Baptiste lui-même n'échappa point à la tache originelle, et il en fut souillé pendant six mois entiers. Marie seule fut toujours pure. Il n'y a pas de nœud à cette tige unique ; rien qui ressente le péché n'a jamais approché de la Mère de Dieu.

Il est vrai que la racine de cette tige à jamais bénie fut amère ; mais qui ne sait qu'un jardinier peut, à force de soins, transformer l'amertume d'un fruit en suave douceur ? Dieu ne pourrait-il pas opérer ce que font les hommes[1] ? La passion, la vertu, le mérite de Jésus-Christ suffit pour opérer cette merveille en Marie, et le résultat a été digne de cet effort divin. La racine était amère[2] ; la tige et la fleur ont été la douceur même ; les pères de Marie avaient été souillés du péché originel : Marie, dès le premier moment de son existence, a été parfaitement pure et immaculée ; l'amertume du péché n'a jamais, ne fût-ce qu'un moment, pénétré dans son âme[3].

§ V. — *Le Trône de Salomon, la Nuée d'Elie, la Colonne de feu.*

Si, du Pentateuque, nous passons aux Livres des Rois, entre les nombreuses figures de Marie qu'il est aisé d'y rencontrer, le Trône de Salomon est la première qui nous oblige à reconnaître la pureté toujours immaculée de l'Auguste Vierge qu'elle représente. *Le Roi Salomon*, dit le texte sacré, *fit de plus un grand trône d'ivoire qu'il revêtit d'un or très-pur.... Il ne s'est jamais fait un si bel ouvrage dans tous les royaumes du monde : Fecit etiam Rex Salomon thronum de*

[1] Si agricola qualitates plantarum mutat, multo magis studium animi erga virtutem poterit omnis generis vitia superare, ac eis prævalere, per Christum Jesum Dominum nostrum. D. Basilius, *Orat. 7 de Virtute et Vitio.*

[2] Virga quæ operante divina Providentia, ex radice vitiata prodiit sine vitio, attestante Propheta, qui dixit: *Exiet Virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet.* Hujus enim gloriosæ Virginis figuram tenuit virga illa, quæ fuit in Mysterio Aaron Sacerdotis, jubente Domino, a S. Moyse in tabernaculo posita, quæ altera die sola fronduit, nucesque protulit, quia procul, dubio sola Virgo Maria fuit quæ Dominum peperit, et post partum Virgo permansit. D. Ildephonsus, *in Serm. de B. Maria*, apud Nierembergium, in except. cap. 11.

[3] Virga Aaron pullulans, a veneno Serpentis Pharaonis illæsa. Bernardinus de Bustis, *Serm. 4 de Virtutibus Mariæ.*

ebore grandem : et vestivit eum auro fulvo nimis... Non est factum tale opus in universis regnis. Marie est le trône du véritable Salomon, du Roi pacifique par excellence. Il reposa, pendant neuf mois entiers, sur ce trône, chef-d'œuvre de la puissance de Dieu lui-même, et que les œuvres des hommes ne sauraient égaler. Que de fois le divin Enfant Jésus, après sa naissance, ne daigna-t-il pas reposer encore entre les bras et sur le sein de son auguste Mère ? Marie était le trône de ce Roi nouveau-né, de ce roi dont les Anges avaient célébré la naissance en chantant : *Gloire à Dieu dans le ciel et paix sur la terre, aux hommes de bonne volonté.* Il reposait entre ses bras, lorsque les Rois de l'Orient vinrent se prosterner à ses pieds, et adorer en lui le Maître et le Sauveur du monde [1]. Le pieux Idiota, l'abbé Guerric, Césaire de Citeaux, Richard de S. Laurent, S. Antoine de Padoue, S. Bonaventure, le bienheureux Albert le Grand, pour ne citer que quelques auteurs, aiment à comparer la très-sainte Vierge au trône glorieux du Fils de David. Ils trouvent dans la matière, la forme des ornements et la destination de ce siège mystérieux, mille applications aux vertus de Marie et aux privilèges dont Dieu l'a comblée. Sa chasteté, son humilité, sa mansuétude, la sainteté de sa conduite, sa gloire incomparable, l'éternité de ses grandeurs, sa primauté entre toutes les œuvres de Dieu, son élévation sublime au-dessus des esprits célestes eux-mêmes, ils voient tout dans cette figure mystique de la Mère de Jésus. « Elle est, » dit S. Pierre Damien, « ce trône admirable dont il est ainsi parlé dans « l'histoire des Rois : *Le Roi Salomon se fit un trône.* » Et pour que nous n'ignorions pas la magnificence et la sainteté de ce trône que Dieu lui-même construisit de ses propres mains,

[1] *Thronus*, qui Regem Regum in carne per incarnationem humiliatum suscepit... Thronus Salomonis, qui interpretatur pacificus, quia, ille Rex pacificus, novem mensibus in ea requievit, et qui incircumscriptibilis erat, secundum divinitatem, in ea sedit, et circumscriptus evasit. Idiota *de B. V. part.* 14 *contemp.* 30. *Thronus* Salomonis eburneus, propter castitatem, cujus scabellum humilitas, cujus sedile mansuetudo ; cujus duæ manus hinc et inde operatio sancta, et oratio devota ; cujus summitas rotunda, sublimitas æterna ; unde non tale fuit opus in universis Regnis, quia inter omnia opera Dei, et universas creaturas Maria primum locum tenet et summum. Ernestus Prag. *in Mariali Cap.* 98.

Thronus Salomonis cui nulla anima par in Thronis ; non enim omnes sedes in quibus Rex sedet dicuntur Throni, sed in quibus sedet cum ornatu Regali. Similiter licet omnis anima viri sancti sit spiritualiter sedes Dei, tamen non omnes Throni Dei, sed spiritualiter, et singulariter in qua sedet Rex noster, indutus stola purpurea, et in diademate, quo coronavit eum mater sua in die desponsationis suæ, id est incarnationis, *Cant.* 3. Unde nec ipsi Throni, Cœlestes in comparatione hujus Throni, possunt propriissime dici Throni, sed magis tribunalia, quia in eis, et per eos Dominus suam ordinat et exercet justitiam. Idem *Ibid.*

il ajoute [1]. « Notre Salomon, non seulement le plus sage des « Rois, mais la sagesse même du Père, non seulement le Roi « Pacifique, mais notre paix, qui de deux peuples en fit un « seul, se prépara un trône, le sein de la Vierge toute pure : « sur ce trône reposa la majesté qui d'un signe ébranle la « terre. » Le saint Docteur développe sa pensée et montre combien la matière et la forme du trône de Salomon représentent parfaitement tout ce que nous admirons en Marie, de grandeur et de sainteté. Il dit en particulier de l'ivoire dont ce trône était fait : « La substance de l'ivoire méritait « seule d'être employée à cette œuvre merveilleuse que nulle « autre n'égale. L'ivoire, en effet, resplendit d'une admira- « ble blancheur ; il est solide et résistant ; il est froid, de sa « nature. Est-il une blancheur plus éclatante que la Virginité « de Marie qui attire tous les regards et l'admiration de la « cour céleste. Est-il une force plus grande que celle dont la « force même de Dieu se servit, pour ravir au démon ses ar- « mes ? Est-il une substance plus étrangère à tout feu impur, « que la substance ombragée par la vertu du Très-Haut et « défendue contre tout péché par la plénitude de l'Esprit « saint descendu en elle ? »

On pourrait dire peut-être que S. Pierre Damien, en proclamant ainsi la pureté incomparable de Marie, et l'abondance de la grâce qu'elle a reçue de Dieu, prétend seulement enseigner que la Mère très-digne et très-aimée de Dieu, fut exempte des péchés actuels ; qu'il n'a nullement en vue sa Conception, mais l'état de son âme au moment de l'Incarnation du Verbe. Mais il n'en est pas ainsi. Le saint Docteur n'a pas voulu restreindre, à une seule époque de la vie de Marie, le témoignage qu'il rend à la pureté immaculée de cette auguste Vierge. Aurait-il osé dire, sans craindre de blasphémer, qu'après l'Incarnation, Marie avait perdu l'éclat immaculé de son innocence, ou que sa pureté avait été ternie avant que l'Ange descendit vers elle, et la saluât pleine de grâce ? Non, sans doute, et de même qu'il n'a reconnu, dans la vie de Marie, aucun jour, aucun moment où l'on ne

[1] Salomon noster, non solum sapiens, sed et sapientia Patris ; non solum pacificus, sed et pax nostra, qui fecit utraque unum, fecit thronum, uterum videlicet intemeratæ Virginis, in quo sedit illa majestas, quæ nutu concutit orbem.... Soia eboris substantia capax est tantæ compositionis, et fabricatur in ea, quod omnibus operibus præferatur. Ebur enim et mirabili candore relucet, et multa præeminet fortitudine, frigidiorisque naturæ sortitur auspicium. Et quid candidius illa Virginitate, quæ singularis aspectus sui gratia super cœlestem curiam allicit ad videndum ? Quid fortius illa fortitudine, per quam Domini fortitudo vasa diripuit fortioris ? Quid frigidius illa substantia, quam obumbravit virtus Altissimi, et ab æstu peccati defendit supervenientis Spiritus plenitudo ? D. Petrus Damianus, *Serm.* 1 *de Nativ. Virg.*

pût la proclamer avec bonheur, toute pure et toute innocente, de même il a voulu éloigner d'elle tout soupçon de péché quel qu'il soit, actuel ou originel. Ce trône mystique de Salomon a toujours été de l'ivoire le plus pur et le plus choisi, par conséquent d'une blancheur immaculée ; toujours il a été le trône de Dieu : la divinité s'est reposée d'abord sur ce trône, avant que l'humanité du Verbe incarné y prît place à son tour. Ce trône fut toujours celui du souverain Roi, et toujours digne de sa destinée. L'ivoire qui le compose ne perdit jamais ni sa solidité ni sa blancheur. Jamais, au témoignage de l'Esprit-Saint lui-même, aucun ouvrage n'égala ce trône merveilleux, dans tous les royaumes de la terre. Qui donc pourrait croire que le prince des ténèbres s'y assit le premier ? Qui pourrait penser qu'il fut souillé d'abord par la fange impure du péché ?

Le Ciel et la terre chantent, à l'envi, la grandeur de Marie, sa gloire et sa pureté. La terre nous les redit par mille symboles ; le soleil, la lune, les étoiles, les nuages eux-mêmes, proclament son innocence et sa majesté. Un jour le Prophète Elie humblement prosterné la face contre terre, sur la montagne du Carmel, priait le Seigneur d'envoyer sur la terre une pluie bienfaisante. Plein de confiance en la bonté divine : *Il dit à son serviteur : Allez et regardez du côté de la mer. Ce serviteur étant allé regarder, lui vint dire : Il n'y a rien. Elie lui dit encore : Retournez-y par sept fois. Et la septième fois, il parut un petit nuage, qui s'élevait de la mer, grand comme le pied d'un homme. Elie dit à son serviteur : Allez dire à Achab : Faites mettre les chevaux à votre char, et allez vite, de peur que la pluie ne vous surprenne. Et lorsqu'il se tournait de côté et d'autre, le ciel tout d'un coup fut couvert de ténèbres ; on vit paraître des nuées ; le vent s'éleva, et il tomba une grande pluie*[1].

Ce léger nuage que la fervente prière du Prophète fit s'élever au-dessus de la mer, annonçait la pluie tant désirée par tout le peuple, mais il était aussi le symbole et le présage de la venue de Marie, la nuée bienfaisante qui nous apporterait la véritable rosée du ciel, la pluie bienfaisante de la grâce

[1] 42. Ascendit Achab ut comederet et biberet : Elias autem ascendit in verticem Carneli, et pronus in terram posuit faciem suam inter genua sua.

43. Et dixit ad puerum suum : Ascende, et prospice contra mare. Qui cum ascendisset, et contemplatus esset, ait : Non est quidquam. Et rursus ait illi : revertere septem vicibus.

44. In septima autem vice, ecce nubecula parva, quasi vestigium hominis, ascendebat de mari. Qui ait : Ascende et dic Achab : Junge currum tuum, et descende ne occupet te pluvia.

45. Cumque se verteret huc atque illuc, ecce cæli contenebrati sunt, et nubes, et ventus, et facta est pluvia grandis. *Lib.* III Reg. *cap.* XVIII.

divine. Les vapeurs légères, formant ce petit nuage, étaient douces et n'avaient rien emprunté de l'amertume des eaux de la mer. Un rayon de soleil les en avait fait sortir et les avait attirées vers le ciel. Elles ne devaient redescendre sur la terre que pour y apporter la fertilité et la vie.

Telle fut Marie. Le divin Soleil de Justice, Dieu, la fit sortir de la masse corrompue de la nature humaine, toute pure, toute immaculée, douce et étrangère à l'amertume du péché. Il la détacha et la mit à part de tout le reste des enfants d'Adam. Sans doute l'eau des nuages est de l'eau véritable, aussi bien que l'eau de la mer, mais elle est pure et douce, tandis que l'autre ne l'est pas. De même Marie est fille d'Adam, mais l'amertume du péché d'Adam n'a pas pénétré jusqu'à elle. Le divin rayon qui l'a fait sortir de la masse commune lui a communiqué sa pureté et sa lumière. Le poids du péché ne l'enchaîna pas à la terre et, tout en elle s'éleva vers les cieux. Jean, évêque de Jérusalem, expose au long cette doctrine. « D'abord, dit-il, Dieu manifesta à Elie qu'il naîtrait une enfant « qui sortirait du sein de sa mère, pure de tout péché. » *Primo scilicet patefactum est Heliæ, quod quædam infantula nasceretur quæ ex utero matris suæ, ab omni peccato munda egrederetur.* Le pieux écrivain dit ensuite que l'enfant, ainsi annoncée, fut la bienheureuse Vierge Marie, petite par son humilité, et sortie du sein de l'amertume, parce qu'elle est née de la nature humaine déchue, que la mer représente. Mais ce petit nuage ne ressemblait pas à la mer ; il n'était ni pesant ni amer comme elle, mais léger et doux. Marie, sortie de la nature humaine comme de sa source, n'eut rien non plus de la pesanteur et de l'amertume de cette nature, et les iniquités de ses pères ne pesèrent pas sur elle[1]. La nature humaine, telle est, d'après Jean de Jérusalem, la mer du sein de la-

[1] Per hoc namque quod ille puer Heliæ vidit de mari nubeculam parvam oriri, revelavit Deus Heliæ, quod quædam infantula, scilicet Beata Maria, per illam nubeculam, significata, et instar illius nubeculæ per humilitatem parva, nasceretur de humana natura peccatrice designata per mare. Quæ infantula jam in suo ortu esset munda ab omni peccatorum sordo, quemadmodum nubecula illa fuit de mari amaro, tamen sine aliqua amaritudine. Licet namque nubecula illa esset originaliter ejusdem naturæ cum mari, alterius tamen fuit qualitatis, alteriusque proprietatis ; mare quippe ponderosum est, et amarum, sed nubecula illa levis fuit et dulcis. Sic quamvis in quolibet alio homine, natura humana instar maris sit in sua origine, ita amaritudine peccatorum, et vitiorum pondere pressa, ut fateri cogatur : *Iniquitates meæ supergressæ sunt caput meum, et sicut onus grave gravatæ sunt super me* : Beata tamen Maria de mari, id est, natura humana aliter fuit orta ; quia in suo ortu, non fuit onerata amaritudine delictorum : sed instar illius nubeculæ fuit levis per immunitatem peccatorum, et dulcis per plenitudinem charismatum : ipsa enim in suo ortu fuit nubes illa, de qua per Moysen figurate est scriptum. *Ecce gloria Domini apparuit in nube.* JOANNES HIEROSOLYMITANUS, *lib. de institut. Monac.*

quelle Marie est sortie pure de toute faute. Il n'est donc pas question, dans la pensée du vénérable et savant Evêque, de la naissance de Marie, au moment où sainte Anne lui donna le jour, mais de sa conception, du commencement de son existence, du moment précis où la nature humaine s'individualisa en elle. Dès ce moment même elle fut toute pure et et toute sainte : *Quia in suo ortu non fuit onerata amaritudine delictorum ; sed instar illius nubeculæ fuit levis per immunditatem peccatorum, et dulcis per plenitudinem charismatum.* Elle fut cette nuée dont Moïse a écrit : *Ecce gloria Domini apparuit in nube : La gloire de Dieu est apparue dans la nuée.* Que pourrions-nous ajouter aux paroles du saint Evêque ? Elles sont claires par elles-mêmes et ne réclament aucun commentaire. Nous dirons seulement après lui, que le Prophète Elie a communiqué, à Elisée et à ses autres disciples, la signification mystérieuse de la vision qu'il lui avait été donné de contempler. Le souvenir s'en conserva pieusement parmi eux, à travers les siècles, et lorsque la figure se fut réalisée enfin, lorsque la Vierge si longtemps désirée fut née, un sanctuaire fut élevé sur le Carmel, pour glorifier sa pureté sans tache.

Voulez-vous un autre emblème de la sainteté de Marie, plus éclatant que l'humble nuée que le Prophète Elie vit du haut du Carmel ? Lisez le quatorzième verset du Psaume LXXVII : *Et deduxit eos in nube diei : et tota nocte in illuminatione ignis : Il les conduisit durant le jour avec la nuée, et durant toute la nuit, avec le feu qui les éclairait.* David parle en cet endroit de la colonne de nuages qui protégeait pendant le jour, contre les ardeurs du soleil, le peuple Israélite fuyant la servitude d'Egypte, et qui, pendant la nuit, les éclairait, brillante comme le feu et les mettait à l'abri de tout danger. S. Epiphane enseigne ouvertement que cette colonne de nuages était la figure de Marie[1] : « Vous êtes, » dit-il à Marie, « cette nuée, semblable « à une colonne, qui conduisit le peuple dans le désert. » S. Jean Chrysostome[2] dit aussi que cette auguste Vierge est semblable à la colonne de nuées que Dieu habitait pour servir de guide à son peuple, dans le désert. Elle est, ajoute Richard de S. Laurent[3], la nuée que Dieu a étendue sur nous,

[1] *Nubes* columnæ similis, quæ Deum habes, quæ populum deduxit per desertum. D. EPIPHANIUS *Serm. de Laud. B. V. M.*

[2] *Nubes*, columnæ similis, Deum habens, qui in deserto Israelis ductor fuit. D. JOANNES CHYSOST. *Hom. in Christi Nativ.*

[3] *Nubes* expansa a Deo, in protectionem nostram, *Psal.* CIV, id est nobis data, ut nos protegat a fervore Solis Justitiæ tanquam nubes. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 7.

pour nous protéger contre les ardeurs du Soleil de Justice. Semblable à celle qui conduisait les Israélites dans le désert, elle nous défend contre les embûches des tentations, éclaire les ténèbres de notre ignorance, et nous montre la voie qui mène à la céleste Patrie [1]. Le grand S. Jérôme [2], pour montrer que Marie est réellement figurée par la nuée mystérieuse, qui guida les descendants de Jacob, à travers le désert, rappelle le souvenir d'une autre nuée dont parle le prophète Isaïe, au chapitre dix-neuvième. Il commente ainsi ce verset du Psaume : *Il les conduisit durant le jour avec la nuée : « Voici que le Seigneur vient en Egypte sur une nuée légère.* « La nuée, nous devons le reconnaître, est la bienheureuse « Vierge Marie. Elle est légère : sa maternité à laquelle l'homme « n'a pas de part, ne l'appesantit point. *Il les conduisit durant « le jour avec la nuée.* Le Psalmiste dit bien : *Durant le jour*, « parce que cette nuée ne fut jamais ténébreuse, mais tou- « jours brillante de lumière. »

Marie est donc une nuée, mais une nuée légère et lumineuse. Elle appartient par sa nature, à l'humanité, mais il n'y a rien en elle de cette pesanteur qui enchaîne l'homme à la terre, rien de ce péché d'origine dont le poids nous écrase, rien de ce brouillard épais, de ces ténèbres profondes, où nous vivons ensevelis. Vous avez vu parfois, au milieu d'un ciel serein, un léger nuage que les rayons du soleil illuminent de toutes parts, lui communiquant en quelque manière, leur propre nature? Il en est ainsi de Marie. Pure de la tache originelle et des ténèbres qui l'accompagnent, nous pouvons la proclamer, en toute vérité, la nuée légère et lumineuse dont parlent les Prophètes. Vous avez vu encore d'affreux nuages voiler le ciel et plonger la terre dans une nuit anticipée ; les éclairs déchirent l'horizon, le tonnerre éclate, la tempête rugit, les vents font fureur, ils vont tout emporter : mais le soleil luit à la fin, et le calme se rétablit dans la nature. Telle serait Marie, si le péché originel avait pénétré en elle. Loin de nous une semblable pensée. Comme dit S. Jérôme : « Cette nuée légère ne fut jamais ténébreuse, « mais toujours brillante de lumière. »

Ecoutez encore ces paroles que plusieurs auteurs attribuent à S. Jérôme, mais que l'on retrouve dans les œuvres

[1] *Nubes* figurata per illam quæ ducebat filios Israel per desertum, *Exod.* XIV, quæ nos protegit ab insidiis tentationum, et illuminat in nocte tenebrosa ignorantiæ, et ostendit nobis viam Cœlestis patriæ. MAURITIUS DE VILLAPROBATA, *Serm.* 8 *Coron. Novæ B. M.*

[2] *Ecce Dominus venit in Ægyptum, in nube levi.* Nubem levem debemus Sanctam Mariam accipere, nullo semine humano prægravatam. *Et deduxit eos in nube diei.* Pulchre dixit *diei ;* nubes enim illa, non fuit in tenebris, sed semper in luce. D. HIERONYMUS, *in Psal.* LXXVII.

d'Origène[1] : « *Voici que le Seigneur est assis sur une petite « nuée, et il viendra en Egypte.* Cette petite nuée n'a pas une « âme charnelle, elle n'est pas alourdie par la pesanteur du « péché. »

Ne cherchons donc pas à comparer cette nuée mystérieuse, qui est Marie, avec les autres nuées, et ne prétendons pas qu'elle soit soumise aux mêmes lois. Les lois qui la régissent ne regardent qu'elle seule. Elle plane ou repose en paix au-dessus du Tabernacle de Dieu ; elle ne grandit ni ne décroît ; elle avance ou s'arrête sans que le souffle du vent matériel ait sur elle aucune influence ; elle brille toujours d'une douce lumière, toujours elle a cette légèreté, cette beauté, ces propriétés merveilleuses qui ne changent pas sa nature, mais l'élèvent à une perfection dont rien ne saurait approcher. Si donc toutes les autres nuées sont appesanties par l'eau qu'elles recèlent, si les ténèbres les assombrissent, Marie seule sera cette nuée du jour qui n'a jamais connu l'obscurité, mais fut toujours en pleine lumière : *Nubes diei, quæ nunquam fuit in tenebris, sed semper in luce.* Si le péché originel a souillé toutes les autres créatures humaines, et les a ensevelies dans les ombres de la mort, Marie seule fut toujours toute pure, et sa conception fut immaculée.

Il nous serait aisé d'ajouter encore ici d'autres figures de la très-sainte Vierge, tirées de l'ancien Testament. Nous verrons au livre suivant qu'elles sont innombrables ; mais nous nous contenterons d'avoir rappelé ici, avec quelques développements, celles qui ont un rapport plus particulier à l'objet qui nous occupe, l'Immaculée Conception de l'auguste Vierge Marie. Sans doute l'Echelle de Jacob, la Terre promise, le Suaire de Jésus-Christ, Rébecca, la mère de Moïse, Judith Esther, nous fourniraient des preuves nouvelles en faveur de ce mystère aimé ; mais nous n'avons voulu donner qu'une doctrine reposant sur le fondement inébranlable de l'autorité des Pères et des Docteurs.

[1] Dominus in nube sedet pusilla, et veniet in Ægyptum. Ecce Dominus sedet in nube pusilla, carnalem animam non habente nec aliquam peccati gravitatem. Origenes, *Hom.* 3 *in cap.* 2 *Matth.*

CHAPITRE XI

L'IMMACULÉE CONCEPTION ANNONCÉE PAR LES PROPHÈTES SIXIÈME ARGUMENT EN FAVEUR DE CE MYSTÈRE

§ 1. — *Observation générale sur les preuves tirées de la sainte Ecriture.*

Nous avons vu, dans les pages qui précèdent, le fondement solide sur lequel le dogme de l'Immaculée Conception de Marie repose dans l'ancien Testament. Les figures contemplées à loisir, les textes déjà cités en plusieurs occasions, suffisent amplement à montrer que cette vérité, glorieuse entre toutes, pour la Mère de Dieu, était contenue, au moins en germe, dans la révélation faite aux anciens. Il reste encore à examiner quelques passages, peu nombreux, des Prophètes, se rapportant au même mystère. Les Théologiens et les Commentateurs nous en indiqueraient une multitude, mais pour les Prophéties, comme pour les symboles figuratifs, nous croyons plus sage et plus prudent de ne rien avancer que les Pères et la Liturgie de la sainte Eglise n'aient enseigné d'abord.

Il est ici une remarque à faire dont l'importance n'échappera pas au lecteur. Les figures et les textes prophétiques de l'ancien Testament, entendus dans leur sens purement littéral et grammatical, ne parlent pas de Marie, ni par conséquent, de son Immaculée Conception Mais la Sainte-Ecriture possède autant de sens différents entre eux, qu'il a plu à l'Esprit-Saint de lui en donner, lorsqu'il a dicté aux Ecrivains sacrés ce qu'ils nous ont transmis ; chacun de ces sens, procédant de la même source d'éternelle vérité qui est Dieu lui-même, possède une autorité irréfragable : il suffit de le connaître d'une manière certaine, pour être obligé d'y croire. Et qui donc peut nous révéler ces sens différents, recouverts sous l'écorce extérieure d'une même lettre, sinon les interprètes autorisés de la parole divine, les Pères, les saints Docteurs, et au-dessus d'eux, la sainte Eglise qui ne peut se tromper, soit qu'elle parle par la bouche de ses premiers Pasteurs réunis en concile, soit que le Pontife suprême seul fasse entendre les enseignements que Pierre a reçu la Mission de donner au monde. Nous ne trouverons pas, dans la Bible toute entière, la vérité de l'Immaculée Conception de Marie, exprimée littéralement,

mais nous y rencontrons cent passages que les Pères et que la sainte Église appliquent à Marie, et dont il est impossible de lui faire l'application parfaite, si l'on ne reconnaît pas, en même temps, sa Conception Immaculée. Cette vérité qui ne frappe pas l'esprit tout d'abord, que la lettre ne présente pas à nos yeux, que l'esprit ne perçoit que par la réflexion et grâce aux lumières de la tradition n'est pas moins la vérité. Le sens spirituel n'est pas moins réel que le sens matériellement littéral ; et les preuves que l'on en tire légitimement ont une valeur que nul homme de bonne foi ne saurait récuser.

Plusieurs textes de l'ancien Testament que la Tradition commune entend de Marie, ne sauraient lui être appliqués, avons-nous dit, si cette auguste Vierge n'était pas immaculée dans sa Conception. Pour ne citer qu'un exemple, comment pourait-on entendre de Marie souillée du péché originel, les paroles suivantes de la Sagesse dont l'application lui est faite mille fois [1] : *Elle est la vapeur de la vertu de Dieu et l'effusion toute pure de la clarté du Tout-Puissant. C'est pourquoi elle ne peut être susceptible de la moindre impureté ; parce qu'elle est l'éclat de la lumière éternelle, le miroir sans tache de la majesté de Dieu, et l'image de sa bonté.* Qui oserait prétendre qu'il faut mêler les miasmes impurs de la faute originelle à la vapeur de la vertu de Dieu, les ténèbres du péché, à la pure clarté du Tout-Puissant, à la lumière éternelle ? Aussi ceux des anciens Docteurs que des idées préconcues, ou quelqu'autre raison empêchaient autrefois de reconnaître ce dogme béni, proclamé enfin solennellement, pour la joie et la consolation de l'Église, se trouvaient-ils mal à l'aise, lorsqu'il leur fallait expliquer ces passages, et leur parole ordinairement si claire et si remplie de l'Esprit de Dieu, devenait elle hésitante, obscure et pleine de contradictions [2]. Dieu l'a voulu ainsi pour

[1] Vapor est enim virtutis Dei, et emanatio quædam est claritatis Omnipotentis sincera, et ideo nihil inquinatum in eam incurrit. Candor est enim lucis æternæ, et speculum sine macula Dei majestatis, et imago bonitatis illius. Sap. VII, 25, 26.

[2] Salazar que nous suivons le plus souvent dans ce traité dit à ce propos :

Possem quidem innumera hujus rei exempla proferre, apud auctores oppositæ sententiæ valde obvia ; sed reliquis suppressis accipe unum, vel alterum ex D. Antonino. Hic enim tomo 4, titulo 15, capite 4, § 2, ad hunc modum scribit : « *Fiat lux et facta est lux.* Successive narrantur opera sex « dierum in principio facta, designantia sex opera mirabilia Dei facta suc- « cessive in Virgine Maria : et primum opus est Conceptio : ibi dicetur fi- « gurate : *Fiat lux*, in hoc præfigurans et præordinans conceptum Virginis, « cujus vita gloriosa lucem dedit sæculo. » Hactenus quidem apposite : sed brevi interstitio similitudinem rei adaptans sic adjexit : « Et sic [illegible]ta, « et animata B. Maria inventa est, cum aliqua tenebra, scilicet peccati « originalis contracti, post infusionem animæ in corpus. » An non hæc violenta sunt. Cur non potius diceret Conceptioni respondere illud : *In*

que l'autorité de leur science et de leur sainteté ne devînt pas un obstacle à l'épanouissement de la vérité, qu'il se réservait de faire resplendir du plus brillant éclat, lorsque serait enfin venu le temps fixé par sa sagesse et sa miséricorde.

Nous ne reviendrons pas sur la condition et la formation de la première femme, ni sur la sentence de condamnation prononcée contre le serpent. Nous laisserons de côté ces paroles du Cantique : *Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée, et il n'y a pas de tache en vous ;* et ces autres du Psaume XLIV : *Ecoutez ma fille et voyez ;* de même encore, ce texte de la Sagesse : *Elle est le miroir sans tache de la majesté de Dieu* ; et cet autre du Cantique : *Ma colombe est unique, elle est parfaite*, et dans le texte Hébreu, *immaculée*. Nous nous arrêterons seulement à trois ou quatre passages que nous n'avons pas eu l'occasion d'étudier jusqu'ici.

principio creavit Deus Cœlum, et terram ; terra autem erat inanis et vacua? Vel ut alia lectio habet : *Erat turpis et incomposita :* ita ut in illæ terræ confusa, et obscura male, terra et impura Mariæ Conceptio præformata fuisset ? Noverat sane Antoninus Virginem Deiparam cum ea luce candidissima, quam in prima rerum conditione ante solis formationem Deus produxit, a quibusdam Patribus comparatam fuisse ; quæ nimirum lux tenebras terræ offusas dispulit, et ante solem prævia veluti solem ipsum peperit. Quæ omnia, si immaculatam, nitidam, et puram Conceptionem concedamus, aptissime in Virginem quadrant : secus dissimilia valde, ac dissentanea sunt.

Idem etiam exponens illa verba Psal. 45 : *Adjuvabit eam Deus mane diluculo*, parum aptam accommodationem commentus est : « *Mane*, inquit, « intelligitur nativitas ejus in utero, cujus diluculum habens aliquid de « tenebris fuit, quo ipsius organizatum corpus suscepit animam, aliquali- « ter tenebrosam factam per originale. » Quæ quam violenta sint facile agnosces. Nam ut comparatio apte caderet, deberet sic gratia cum peccato simul in eodem tempore coire, sicut tenebræ et lux congrediuntur ut diluculo faciant : quod plane est impossibile. Eamdem vim infert illis verbis Psalmi 70 : *Et ipse fundavit eam Altissimus*. Et rursus sic ait : « Beata « Maria liber fuit, quia continuit in se divinam Sapientiam, id est Filium « Dei. In libris enim continetur Sapientia descripta ; et ex hoc innuitur « totalis ejus puritas, scilicet in anima, et in corpore. Quia ut *Sap.* I, di- « citur : In malevolam animam non introibit sapientia, neque habitabit in « corpore subdito peccatis. » Quomodo enim hæc cum superioribus cohærent ? Quænam est ista hæc *totalis puritas*, quam peccati originalis impuritas tam sordide inficit, ac contaminat ? Alia subinde loca his similia subnectit, quæ [illegible] lapsu ad omnem peccati immunitatem comprobandam profluebant, [illegible] violenter admodum Virgini accommodat, quia [illegible]. Adi, si vacat, hæc loca a me observata, et omnia dissidiis plena videbis.

Nec propterea sanctissimo, ac doctissimo illi viro injurius esse volo, nam ut infra dicam cap. 41 can. 6, singulari Dei consilio factum est, ut omnes illi, qui oppositam sententiam, sua auctoritate roborare possent, super hac thesi pugnantia dixerint ac plane dissidentia. Atque adeo hujus dessidii [illegible], et antiquissimos Patres. SALAZAR, *defensio pro Immacul. Concept. cap.* 38, *n.* 15.

§ II. — *Paroles du Psalmiste.*

Saint Irénée, au chapitre trente-troisième du troisième livre contre les Hérésies, applique à Marie ces paroles du Psaume quarante-quatrième : *Pro patribus tuis nati sunt tibi filii ; constitues eos principes super omnem terram* : *Au lieu de vos pères, il vous est né des fils ; vous les établirez princes sur toute la terre.* Le Roi-Prophète s'adresse à la sainte Eglise, ou, si l'on veut, à l'humanité toute entière. Il lui dit : Adam et Eve, vos pères et vos premiers ancêtres, vous avaient été donnés d'abord pour Princes et pour chefs. Ils ont abusé de cette puissance ; ils se sont précipités dans la ruine, entraînant après eux toute leur postérité. Mais pour remplacer ces chefs qui vous ont perdus, Jésus-Christ et Marie vous ont été donnés. Par eux sont réparés les maux que les premiers représentants de l'humanité vous avaient causés ; ils sont vos véritables chefs, et le pouvoir tombé misérablement des mains d'Adam et d'Eve, se retrouve tout entier en leur possession. Telle est l'interprétation que S. Irénée donne des paroles du Psalmiste que nous avons citées. Appuyés sur une autorité si vénérable, nous pouvons raisonner ainsi : Marie a été donnée au genre humain et à l'Eglise, pour remplacer Eve ; la dignité que la première femme avait perdue, en même temps qu'elle perdait la grâce originelle, fut conférée à la très-sainte Vierge : il fallut donc que la grâce originelle lui fût conférée de même. Comment, en effet, pourrait-elle succéder à Eve, dans la dignité que celle-ci a perdue par la faute originelle, si elle était elle-même souillée de cette faute, transmise par Eve à tous ses autres descendants ?

Examinons de plus près ces paroles de David : *Pro patribus tuis nati sunt tibi filii : Au lieu de vos Pères, il vous est né des fils.* Le texte sacré ne dit pas : Des fils sont nés de vous, *ex te*, mais bien *des fils vous sont nés : nati sunt tibi filii.* Si nous consultons S. Jérôme, il nous dira que la traduction parfaitement exacte des textes originaux serait : *Au lieu de vos pères, des fils seront à vous.* La version de Symmaque porte : *Fient tibi filii : Il vous surviendra des fils.* D'après S. Jérôme et Symmaque, le Prophète n'aurait pas employé de mot exprimant, en propres termes, la naissance : pourquoi, sinon parce que la naissance de Jésus-Christ et de Marie n'est pas complètement semblable à celle des autres hommes ? Ils descendent d'Adam, il est vrai ; mais comme s'ils n'en descendaient pas, parce que les conséquences fâcheuses de cette origine, la dégradation coupable qu'elle emporte avec elle, n'est pas venue jusqu'à eux. La loi posée

pour tous les descendants d'Adam s'arrête devant eux, et ne les atteint pas. Ce n'est pas tout : par ces expressions, *tibi erunt*, *fient*, ou *tibi nati sunt*, le Prophète indique en faveur de qui naîtront ces enfants dont il parle : ce n'est pas pour eux-mêmes, à proprement parler, mais pour les autres hommes, mais pour la sainte Église : *Au lieu de vos pères, il vous est né des fils.*

La création, la formation, la naissance de l'auguste Vierge Marie, eut donc pour fin le salut des hommes, aussi bien que l'incarnation et la naissance de son divin Fils. Elle a été prédestinée avec Jésus-Christ ; elle a été conçue, elle est née pour la même fin que lui : pourrions-nous croire que sa conception et sa naissance, opérées en vue du même mystère que la conception et la naissance de Jésus-Christ, ont été souillées et déshonorées, rendues odieuses à Dieu lui-même par le péché originel ? Loin de nous une telle pensée. Ce que Dieu opérait en vue d'un si grand bien ne pouvait être vicié par un mal si profond.

Saint Ildefonse, que l'on peut regarder comme le premier des Pères qui ait enseigné en termes formels et indiscutables la doctrine de l'Immaculée Conception de Marie, s'exprime ainsi dans son ouvrage sur l'Enfantement de la Vierge [1] : « Si la Bienheureuse Vierge Marie n'avait pas été « sanctifiée dès le sein de sa Mère, on ne pourrait en aucune « manière célébrer sa nativité ; mais la nativité, de Marie est « l'objet d'un culte autorisé dans l'Eglise toute entière : il « est donc évident qu'elle fut entièrement exempte du pé- « ché d'origine [2]. » Ce raisonnement du saint Docteur est bien plus concluant encore, maintenant que, depuis des siècles, ce n'est plus seulement la fête de la Nativité, mais celle de la conception elle-même de Marie que l'Eglise célèbre solennellement.

L'illustre Saint, serviteur zélé de la Mère de Dieu, ajoute : « Il est constant que Marie fut exempte de tout péché d'ori- « gine, puisque, par elle, la malédiction d'Eve fut détruite, « et que la bénédiction fut accordée à tous. Elle n'était donc « coupable d'aucun péché, au moment de sa naisssance, « mais sanctifiée dès le sein de sa mère, elle fut exempte du « péché originel. »

[1] Beata Virgo Maria nisi in utero matris sanctificata fuisset, minime ejus nativitas colenda esset : nunc autem, quia auctoritate totius Ecclesiæ digne veneratur, constat eam ab omni peccato originali fuisse immunem. D. Ildeph. *lib. de Parturitione Virg.*

[2] Constat ergo eam ab omni peccato originali fuisse immunem, per quam non solum maledictio Evæ soluta est, verum etiam benedictio omnibus condonata : nullis ergo, quando nata est delictis subjacuit, non originale peccatum in utero sanctificata contraxit. Idem, *ibidem.*

L'Auguste Vierge Marie, la nouvelle Eve, qui fut donnée à l'Eglise pour remplacer l'ancienne devenue indigne de sa mission, par sa prévarication dans le Paradis terrestre, fut donc exempte du péché d'origine. Les nouveaux chefs de l'humanité, Jésus et Marie, ne pouvaient pas être au-dessous des premiers, puisqu'ils étaient appelés à réparer les ruines causées par leur faiblesse. Jésus était la sainteté même. Marie ne s'élevait pas à la hauteur son divin Fils, car la divinité est incommunicable, mais tout ce que Dieu pouvait faire pour une simple créature, il était juste qu'il le fît pour elle. Lui aurait-il refusé une grâce que réclamait sa mission et qu'une autre créature, moins digne, puisqu'elle ne persévéra pas, avait déjà reçue : il ne pouvait pas ne pas lui accorder la grâce d'être parfaitement pure et sainte, à ses yeux, dès le premier moment de son existence.

§ III. — *Paroles d'Isaïe.*

S. Anselme écrit quelque part[1] : « C'est à bon droit que le « jour de la Conception de Marie est solennellement célébré « par tous les fidèles. Bien des siècles, en effet, avant sa « naissance, le Prophète Isaïe, inspiré par l'Esprit de Dieu, « disait : *Il sortira une tige de la racine de Jessé, et une fleur « montera de sa racine.* La tige qui produisit cette fleur est la « Vierge Marie ; tout le monde le reconnaît, et la fleur qui est « montée de sa racine est son Fils béni. »

Si l'on excepte S. Cyrille d'Alexandrie et quelques autres écrivains qui ont vu, dans la tige de Jessé, Jésus-Christ lui-même, tous les Pères et tous les interprètes se sont accordés à reconnaître en elle la figure de Marie[2], et S. Anselme, en

[1] Et ideo ejusdem Conceptionis dies festivus laudibus a cunctis fidelibus merito celebratur ; de ipsa quippe multis sæculis ante ortum ejus, Isaiam Spiritu Sancto afflatum dixisse constat : *Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet.* Hæc itaque virga quæ talem protulit florem, nullo dissentiente, Virgo Maria fuit, et flos qui de radice ejus ascendit, benedictus Filius ejus D. Anselmus, a Bachone citatus, *in* 4, *distin.* 2, *quæst.* 4, *art.* 1.

On lit aussi dans un ancien bréviaire :

Isaias ille divus
Profluendo quasi rivus
Virgæ faciens mentionem
Pandit hanc Conceptionem.

Ex Breviario Carthag. in Officio Conceptionis.

[2] Virga de radice Jesse, cujus flos, et fructus Jesus-Christus. Tertull. *in lib. de Carne Christi.*

Virga ex Jesse ordinabiliter atque ineffabiliter germinans : D. Gregorius Thaumat. *Orat.* 1 *in annunt. B. M. Virg.*

particulier, y trouve le symbole de la pureté immaculée de Marie dans sa conception. Il est donc à propos d'examiner ce texte avec attention.

Une tige sortira de la racine de Jessé. Egredietur Virga. Ce n'est pas un rameau, un rejeton quelconque, mais une *tige*, une *verge*, dit le texte sacré. Le propre d'une tige est de s'élever droite et directement vers le ciel. S'il s'en rencontre qui

Virga de radice Jesse exorta. D. Hieronymus, *in Epist. Assumpt. B. V.*

Virga quæ de Jesse orta radice, novo miraculi genere, Christum Dominum germinavit. B. Vigilius, *lib.* 3 *advers. Eutych.*

Virga Jesse semper virens, quæ cuncto generi humano vitam pro fructu attulit. Ischyus, *serm.* 2 *de laude Sanctiss. Virg.*

Virga de Radice Jesse, de cujus radice flos Christus ascendit. D. Gregorius Magnus *in lib.* 1 *Reg. cap.* 1.

Virga de radice Jesse quæ per recti operis intentionem ad superna enituit, et virtutis ramis nodis funditus carens, flexibilis per humilitatem effulsit. Paulus Diaconus, *serm.* 2 *de Assumpt. B. Mariæ.*

Virga egressa de radice Jesse, id est de suprema humilitate, quia non dicitur egredi de stirpe, sed de radice Jesse, quæ latet in humo, quia humilitas dicitur, quasi humi latens. Nam sicut totum quod habet arbor de radice procedit, sic tota virtus, et excellentia B. Virginis ab ejus humilitate processit quam Deus respexit : respexit namque humilitatem ancillæ suæ, quasi radium, et ex hoc beatam eam dicent omnes generationes. Idiota *de B. Virg. part. Contempl.* 3.

Virga egressa de radice Jesse quia sicut virga de radice egrediens, altior, rectior, subtilior, humidior, flexibilior, viridior, et pulchrior est, quam egredi de stirpe, sic B. Virgo altior fuit vitæ sanctitate, subtilior humilitate, humidior pietate, flexibilior obedientia et compassione, viridior fidelitate, pulchrior castitate et planior simplicitate omnibus aliis sanctis Idem.

Virgo de radice Jesse, quod interpretatur incendium, quia Beata Virgo ex incudi ferventissimæ charitatis, quam Deus Pater habuit ad genus humanum, data est nobis ad salvationem, et ad exemplum. Idem, *ibid.*

Virga de Radice Jesse ab omni nodo vitiorum plana, vicens omni virore virtutum, recta rectitudine intentionis, rotunda rotonditate perfectionis. Radulphus, *hom.* 1 *in Annunt. B. Maria.*

Virga de Radice Jesse germinans, de tortuosa radice generis humani, et de Patriarcharum arbore in altitudinem, et rectitudinem erumpens, omnem ignorans nodositatem, foliorum tenebras nesciens, infructuosa quæque non habens. D. Petrus Damianus, *serm. de Annunt. B. Mariæ.*

Virga de radice Jesse, gracilis, et pulchra, humilis quidem, sed rectas, cujus flos fructus ventris ejus Christus, Dei Filius. Rupertus *Abbas*, *lib.* 11 *de Victor. Verbi Dei, cap.* 18.

Virga Jesse de qua germen Domini virore virgines pullulavit : D. Bernardus, *Serm.* 2 *in die Pentec.*

Virga Jesse, quæ de tortuosa radice generis humani et Patriarcharum arbore, in altitudinem, rectitudinem erupit. Idem, *Serm. in Concept. B. Maria.*

Virga de radice Jesse, quam in spiritu prævidit Isaias, de qua signanter ait florem non de summitate ejus procedere sed de radice ipsius ascendere, ut in B. Virginis conceptione, nullius intelligatur origo culpæ, sed sicut singulariter Deum concepit, sic singulariter concipi a Deo sibi datum fuit. Petrus Comestor, *Serm. de Concept. B. V. Mariæ.*

ne sont pas droites et qui se divisent, ce ne sont plus à proprement parler des tiges ou des verges, mais des rameaux comme ceux dont il est dit au quatrième chapitre du livre de la Sagesse[1] : *Les rejetons batards ne jetteront point de profondes racines, et leur tige ne s'affermira point. Que si avec le temps ils poussent quelques branches en haut, comme ils ne sont point fermes ils seront ébranlés par les vents, et la violence de la tempête les arrachera jusqu'à la racine. Leurs branches seront brisées avant que d'avoir pris leur accroissement, leurs fruits seront inutiles et âpres au goût, et on n'en pourra faire aucun usage.* Telle n'est pas la tige bénie dont parle le Prophète. Elle sort toute droite de sa racine, où elle puise sa tendance à s'élever vers le ciel, sans s'incliner ni de côté ni d'autre. Rappelons-nous ce que dit Salomon de la condition du premier homme, orné de la grâce et de la justice, au moment de sa création : *Fecit Deus hominem rectum : Dieu fit l'homme droit.* Isaïe appelle Marie une *verge* une *tige* parfaitement droite. Il ne dit pas seulement qu'elle est telle, mais qu'elle est sortie telle de sa racine. *Egredietur Virga : Une verge sortira.* La grâce et la justice ne l'ont pas redressée ; elle a été droite dès le premier moment ; elle est sortie droite de sa racine. La grâce et la justice ne sont pas survenues en elle : elles y étaient dès le premier instant. Pour Marie, sortir de sa racine, commencer d'exister, c'était commencer d'être sainte et de posséder tous les trésors de la divine grâce.

Le mot hébreu que la Vulgate a rendu par celui de *virga*, verge ou tige, ne signifie pas seulement la tige qui sort de la racine, et qui doit, avec le temps, se couvrir de fleurs et de fruits : il veut dire encore le sceptre royal, le bâton du commandement. On le retrouve avec ce sens dans le Psaume vingt-deuxième : *Virga tua et baculus tuus ipsa me consolata sunt : Votre verge et votre bâton m'ont consolée.* La verge dont parle ici le roi David est bien le symbole de la puissance royale, de l'autorité du juge et du magistrat, chargé de sévir contre le crime, et d'en réprimer les excès.

O Vierge Sainte vous êtes le sceptre du Roi des Rois ; vous êtes la verge du souverain juge. Il vous lève sur les coupables non pour les frapper, mais pour détruire et effacer à jamais leurs iniquités. Qui donc pourrait penser que vous avez jamais été coupable vous-même, et que Dieu qui peut tout,

[1] 3. Multigena autem impiorum multitudo non erit utilis, et spuria vitulamina non dabunt radices altas, nec stabile firmamentum collocabunt.
4. Et si in ramis in tempore germinaverint, infirmiter posita, a vento commovebuntur, et a nimietate ventorum eradicabuntur.
5. Consummabuntur enim rami inconsummati, et fructus illorum inutiles, et acerbi ad manducandum, et ad nihilum apti. SAP. IV.

ait laissé tomber dans la fange du péché, celle qu'il destinait à devenir la verge bénie de sa miséricorde pour les pécheurs et de sa haine contre le péché?

Le Prophète Isaïe nous fait remarquer que la verge mystérieuse sortira de la racine de Jessé, et non pas du tronc ou de quelque branche, comme font les autres rameaux. Un arbre pousse des branches qui font corps avec lui, et ne deviendront jamais un autre arbre distinct; mais il arrive que, de la racine même de l'arbre, et séparé du tronc, s'élève quelquefois un rejeton qui n'a d'autre rapport avec l'arbre que celui de sortir d'une racine commune. Ce rejeton, si les circonstances le favorisent, deviendra un arbre nouveau, et quand la main des hommes, ou quelqu'autre cause, amènera la ruine du premier arbre, il sera là pour le remplacer. Il en est ainsi de Marie : elle ne sort pas du tronc de l'arbre comme un rameau vulgaire, comme une branche qui se dessèche nécessairement, avec la souche d'où elle tire sa vie: elle sort directement de la racine, et si l'arbre périt, elle du moins ne périra pas, les coups qui frappent le tronc ne l'atteignent pas. L'arbre de l'humanité a été empoisonné par la morsure du serpent infernal, dès que la première tige, Adam et Eve, en fut sortie de terre. Mais une nouvelle tige, provenant de la même racine s'élève auprès de la première, et la rage du serpent infernal ne peut rien contre elle. Dieu l'a destinée à produire un fruit qui guérira les hommes : le poison du péché ne saurait lui nuire.

C'est de la racine de Jessé que sortira la tige mystérieuse qui doit produire la fleur et le fruit destiné à rendre la vie de la grâce à l'humanité déchue et condamnée: *De radice Jessé*. Pourquoi le saint Prophète ne dit-il pas: *De radice David*, de la racine de David ? N'est-ce pas à David que Dieu avait promis, qu'après des siècles, le Christ naîtrait de sa race ? Jessé de qui descendait David avait reçu un nom plein de mystère. Son nom signifie, *présent* de Dieu, et *incendie*. La Vierge Marie est la tige sortie de la racine de Jessé, parce qu'elle est le don le plus précieux que Dieu ait pu faire à l'humanité, après celui de son Fils adorable; parce que Dieu, en la faisant naître, la comble elle-même des plus riches trésors qu'il puisse accorder à une simple créature. C'est par un don tout gratuit de sa munificence infinie, que Marie reçoit l'existence, qu'elle est créée dans un état de grâce et de perfection incomparable, qu'elle devient le canal par lequel l'auteur de notre salut descend jusqu'à nous, et avec lui les eaux vivifiantes de sa grâce; par elle que nous viennent tous les dons, toutes les miséricordes de Dieu.

Le nom de Jessé signifie encore *incendie*. Marie nous a été

donnée par l'amour infini que Dieu nous porte. Le feu, l'incendie éternel de la divine charité, telle est la cause première de l'existence de Marie, la racine de laquelle est sortie, ravissante de beauté, sous le regard de Dieu et des Anges, cette tige gracieuse, destinée à porter le fruit de vie.

Le saint Prophète ajoute : *Et une fleur montera de sa racine : Et flos de radice ejus ascendet.* Pourquoi la fleur mystique montera-t-elle de la racine ? N'est-ce pas la coutume au contraire que le sommet de la tige se couronne de fleurs, tandis que la racine demeure ignorée dans le sol ? L'Esprit-Saint, qui inspirait la parole des Prophètes et dirigeait la plume des Ecrivains sacrés, ne s'est pas exprimé, sans raison, de cette manière inaccoutumée. La divine Vierge Marie avait été prédestinée de toute éternité à la maternité divine. Lorsqu'elle fut conçue, ce ne fut pas une créature humaine quelconque, mais la mère même du Fils de Dieu qui commença d'exister. Sortant de sa racine, cette tige à jamais bénie était déjà couronnée de sa fleur, qui sortait avec elle de la racine. Elle était Mère de Dieu, dès ce premier instant, comme le fils aîné d'un roi est héritier du trône, dès avant sa naissance. Elle portait sa fleur qui, plus tard, est devenue son fruit, lorsque le Verbe de Dieu se fut incarné dans son sein : *Et benedictus fructus ventris tui. Et le fruit de vos entrailles est béni,* lui dit Elisabeth. Le fruit aurait-il jamais poussé sur cette tige sacrée, si la fleur ne l'eût précédé ? Non, sans aucun doute, et nous pouvons affirmer que Marie n'aurait ni conçu, ni enfanté son Fils adorable, notre Sauveur, si, par une grâce unique de ce divin Sauveur, elle n'avait été créée dans la justice et la grâce originelles. Cette fleur du ciel, ce fruit, qui est Dieu lui-même, n'aurait pu naître, s'épanouir et mûrir sur une tige corrompue par le péché originel.

On peut interpréter dans le même sens un autre texte emprunté au dernier chapitre d'Isaïe, que S. Ildephonse, dans son livre de la Virginité et de l'Enfantement de la Vierge, et plusieurs autres Pères, entendent de la très-sainte Vierge : *Antequam parturiret peperit ; antequam veniret partus ejus peperit masculum : Elle a enfanté avant d'être en travail; elle a mis au monde un enfant mâle avant le temps de l'enfantement* : C'est-à-dire longtemps avant le moment de devenir mère, dès l'instant de sa propre Conception, elle a commencé d'être considérée comme la mère de son divin Fils : elle a reçu dès lors tous les privilèges, toutes les immunités, tous les droits, toute la sainteté immaculée que réclamait sa dignité suprême.

§ IV. — *Autres paroles du Psalmiste.*

On lit encore dans un discours de S. Anselme déjà cité[1] : « La consommation des biens si grands dont la création toute « entière fut gratifiée par l'entremise de la Mère du Seigneur, « nous invite à considérer combien le commencement de « son existence fut divin, sublime, et ineffable. Rien d'éton- « nant à cela, puisqu'en elle, Dieu posait, en quelque sorte, « le fondement sacré de la cité et de la demeure du souverain « bien. » Ces paroles du saint Docteur font évidemment allusion au texte du Psaume quatre-vingt-sixième que les Pères ont ordinairement rapporté à l'auguste Vierge Marie : *Gloriosa dicta de te, Civitas Dei* : *Des choses glorieuses ont été dites de vous, Cité de Dieu.* Et plus bas : *Numquid Sion dicet : Homo, et homo natus est in ea : et ipse fundavit eam Altissimus ? Ne dira-t-on pas à Sion, un homme et un homme sont nés en elle, et le Très-Haut lui-même l'a fondée ?* Appuyés sur l'autorité de S. Anselme, nous reconnaîtrons donc la conception de Marie dans ce fondement de la cité céleste que Dieu a posé, et c'est à ce point de vue que nous examinerons les paroles du Psalmiste. L'autorité de S. Ildefonse[2] et de Pierre Comestor[3] se joint du reste à celle de S. Anselme, pour nous autoriser à le faire.

Tout est grand, tout est sublime, tout est digne de glorification et de louange en Marie, la cité du Dieu vivant, le tabernacle choisi par lui entre tous pour en faire sa demeure : *Gloriosa dicta sunt de te, Civitas Dei : Des choses glorieuses ont été dites de vous, ô Cité de Dieu.* En elle, rien de bas ni de méprisable : tout est digne de la destinée, que Dieu lui a préparée. Les Anciens reprochaient à la ville de Rome, élevée

[1] Tantorum namque bonorum consummatio, quæ per ipsam Domini Matrem toti creaturæ provenerunt videtur admonere omnem creaturam exordium ejus considerare quam divinum, quam sublime, quam ineffabile fuerit. Nec mirum, fundamentum siquidem, quasi quoddam sacrarium civitatis, et habitaculi summi boni in ea ponebatur. D. Anselmus, in Breviario Eborenc. citatus.

[2] A Domino quidem erat fundata, sed adventu Domini nundum plena ; nuntiante vero Angelo fundatoris sui cognovit adventum. D. Ildephonsus *lib. de Virg. cap.* 2.

[3] Certe si recens hoc esset, si non esset novum, et insolitum, certe Propheta tantæ novitatis miraculum obstupescens non exclamaret dicens : *Numquid Sion dicet*, etc. Intellige quod ait : *Ipse fundavit eam.* « Ipse, » non alius, non vetus Adam, sed novus, novum jecit fundamentum super quod tam præclarum, tam insigne surgeret ædificium : alioquin si veteris ruinæ mansere vestigia, si veteri super ædificatum est, vetus Adam, non ipse, ædificavit eam Altissimus... Oportuit eam ab ipso fundamenti primordio, præ cæteris aliquod dignitatis fortiori privilegium, quæ secretorum Dei, mysteriorumque Cœlestium in se susceptura erat arcanum. Petrus Comest.

plus tard au sommet de la gloire terrestre et de la puissance, que ses premiers habitants avaient été une troupe de brigands rassemblés par Romulus, qui avait lui-même déshonoré et souillé les remparts de sa ville naissante, en répandant le sang de son frère. Saint Léon le Grand rappelle ce fait dans un sermon pour la solennité de Saint Pierre et de Saint Paul [1]. Il s'adresse à la ville de Rome, et lui dit : « Voici tes nou-« veaux fondateurs, meilleurs pour toi que ceux qui ont posé « les premières pierres de tes murailles ; car celui qui t'a donné « son nom t'a souillée du sang de son frère. » Tite-Live [2] fait ressortir aussi la note d'infamie que le meurtre de Rémus imprime à la ville de Romulus : « La gloire acquise par les descen-« dants des premiers Romains, » dit-il, « n'a pas pu, jusqu'ici, la-ver ce déshonneur. » Serait-il donc possible de dire quelque chose de semblable en parlant de Marie ? Cette Cité sainte dont Dieu lui-même a posé les fondements, aurait-elle été tout d'abord un refuge de voleurs. Le crime du parricide l'aurait-il souillée à son origine ? Il en serait ainsi, avec le péché originel. Marie, coupable du péché originel, aurait été l'asile du démon, et de tous les péchés contenus en germe dans la concupiscence. Le parricide lui-même se serait trouvé là, car le péché d'Adam fut un parricide, puisqu'il causa la mort de la postérité toute entière du coupable. Marie, si on la supposait coupable du péché originel, n'aurait donc pas été la cité sainte par excellence ; sa gloire et ses grandeurs n'auraient jamais effacé entièrement la honte de sa déchéance, et de son humiliation première ; on ne pourrait pas répéter avec le Prophète : *Des choses glorieuses ont été dites de vous, ô Cité de Dieu.* Mais son fondateur n'a pas voulu qu'elle eût à subir une telle ignominie : il n'y a rien en elle que l'on ne puisse glorifier.

Les villes sont fières de porter le nom de l'homme illustre qui les a fondées. Alexandrie rappelle avec orgueil qu'elle doit son origine à Alexandre, Constantinople à Constantin. Ce n'est pas un homme, quelque grand qu'on le suppose, c'est Dieu lui-même qui a fondé la cité sainte dont parle le Roi-Prophète : *Et ipse fundavit eam Altissimus.* Les fondements de cette cité reposent sur les montagnes saintes : *Fundamenta ejus in montibus sanctis ;* et si l'on veut rendre plus exactement le sens du texte primitif : *In montibus sanctitatis* : *sur les sommets de la sainteté.* Telle est la Cité glorieuse par excellence ; telle est Marie.

[1] Hi sunt, qui te felicius condiderunt, quam illi, quorum studio tuorum mœnium fundamenta locata sunt : ex quibus is, qui tibi nomen dedit, fraterna te cæde fœdavit. Leo Magnus, *Serm.* 1 *in Natali S. S. Apost. Petri et Pauli.*

[2] Hoc dedecus nunquam hactenus consequens posteritatis gloria delevit. Titus-Livius.

Laissons de côté, pour le moment, les conclusions que l'on tire ordinairement de ce texte, l'élévation suprême de l'auguste Vierge Mère de Dieu, au-dessus de toutes les créatures, aussi bien les Anges que les hommes, et ne nous arrêtons qu'à ce qui regarde sa Conception.

Remarquons d'abord le mot *fondement*, *fundamenta*, *fundavit*, dont l'Ecrivain sacré inspiré de Dieu se sert, pour exprimer la création de Marie, le premier moment de son existence. Les Anges et nos premiers parents reçurent de Dieu le don précieux de la grâce ; mais ce fut, pour eux, un ornement, un don qu'ils pouvaient perdre, que beaucoup d'Anges en effet perdirent, et nous ne savons que trop combien misérablement nos premiers parents tombèrent, de la haute dignité, à laquelle la munificence divine les avait élevés d'abord. Cette grâce première n'était pas un fondement. Il fallait qu'elle fût affermie par l'épreuve pour devenir permanente. Pour plusieurs l'épreuve fut fatale, et aucun édifice ne s'éleva sur une pierre qui roula dans l'abîme. *Ante firmitatem nutavit*, dit S. Ildefonse. Mais il n'en est pas ainsi de Marie. La justice et la sainteté, que Dieu met en elle, dès son origine, sont d'une fermeté inébranlable. Ce sont des fondements, creusés dans le roc, par la main du Très-Haut lui-même. *Et ipse fundavit eam Altissimus... Fundamenta ejus in montibus sacris.* Marie est confirmée en grâce, dès l'instant de sa conception. Ce n'était pas trop de ce glorieux privilège, il fallait un tel fondement, absolument inattaquable, pour porter le poids de l'édifice que Dieu se proposait de construire. Le texte Chaldéen porte : *Et ipse fundavit eam in altitudinem : Dieu a creusé ses fondements pour qu'elle s'élevât bien haut ;* leur solidité est telle, la grâce originelle que Marie a reçue est si grande et si forte, que l'édifice d'une sainteté presque divine, que Dieu se propose d'élever, reposera, sans danger, sur cette base incomparable. Considérez la hauteur de l'édifice, si vous voulez comprendre combien inébranlables doivent être les fondements posés par l'architecte divin. C'était la Reine des Anges et des hommes, la Mère du Fils de Dieu lui-même qu'il s'agissait de créer. Quelle folie ne serait-ce pas de croire que Dieu aurait bâti cet édifice, plus élevé que le ciel même, sur le sable mouvant de la faiblesse humaine, et qu'il aurait laissé, tout d'abord, les eaux du péché s'infiltrer dans ces fondements, pour leur enlever toute solidité?

Le Prophète royal a marqué quelques circonstances qui ont accompagné la fondation de la Cité de Dieu, et nous ne devons pas les négliger. On lit au Psaume quarante-septième : *Fundatur exultatione universæ terræ mons Sion : La montagne*

de Sion est fondée à la grande joie de toute la terre. Ces paroles, comme celles qui précèdent, se rapportent, si l'on ne consulte que le sens purement littéral, à la ville de Jérusalem. Cette ville a été fondée pour la joie et le bonheur de l'univers, parce qu'elle était la métropole de cet empire d'où la consolation, la sécurité, le salut devaient se répandre parmi les peuples du monde. Il en est de même, dans un sens plus élevé encore et plus vrai, de Marie. Elle est la métropole de l'empire de Dieu. Il l'a fondée pour que tous les biens fussent communiqués par elle à toutes les créatures, aux Anges du Ciel, aux habitants de la terre, aux âmes du Purgatoire, aux Bienheureux qui jouissent de la gloire céleste, en compagnie des Anges. Elle est la consolation de tous des affligés, la force des faibles, la protection des persécutés, la joie des heureux. *Fundatur exultatione universæ terræ mons Sion : La montagne de Sion est fondée à la grande joie de la terre toute entière.*

Quelques interprètes pensent qu'il faut rapporter, tout particulièrement, les paroles du Psalmiste, à la fondation par David de la cité de Sion. Lorsqu'on pose la première pierre d'un noble édifice, à plus forte raison d'une ville, il y a grande réjouissance pour tous ceux que cette cérémonie intéresse. Au jour où fut posée la première pierre de la cité de David, sur le mont Sion, la joie fut grande parmi le peuple d'Israël. Mais lorsque furent posés les fondements de la cité de Dieu, dont celle de David n'était qu'une humble image, lorsque la Vierge Marie fut conçue, quelle ne dût pas être la joie des Anges du Ciel, à qui le Seigneur révéla ce mystère ?

Le Prophète Zacharie annonce au peuple d'Israël que Zorobabel posera la pierre fondamentale du nouveau temple de Jérusalem, et qu'il le conduira à sa perfection : *Et educet lapidem primarium et exæquabit gratiam gratiæ ejus.* Les anciens textes portent : *Et educet lapidem primarium, cum clamoribus, gratia, gratia* : *Il en posera la première pierre, avec ces cris, grâce, grâce !* Tout le peuple s'exclamera, tout le peuple glorifiera Dieu, et manifestera sa joie et sa reconnaissance. Tels sont les cris, ô Vierge très-sainte, avec lesquels nous saluons votre condition première, lorsque Dieu, au moment même de votre Conception immaculée, a posé la première pierre de l'édifice de vos grandeurs incomparables. Grâce, grâce ! Elle est en vous, la grâce ; elle y est, dès le premier moment de votre existence ; elle y est plus abondante qu'en aucune autre créature sortie des mains de Dieu ; elle est inébranlable ; elle ne cessera jamais de croître jusqu'au jour où vous entrerez en possession du trône royal qui vous est destiné, à la droite de votre Fils, dans votre royaume du ciel ; elle est en vous, pour vous ; elle est en vous, pour nous aussi, et

nous recevons de votre plénitude, comme vous avez reçu de la plénitude de votre Fils Jésus. Au moment de votre Conception immaculée, les Anges seuls purent célébrer votre grandeur et glorifier Dieu de ce qu'il avait fait pour vous; aujourd'hui, nous connaissons ce mystère et nous pouvons unir, avec bonheur, nos acclamations à celles de ces esprits bienheureux.

Remarquons encore que la principale pierre d'un édifice n'est pas taillée et placée en vue des autres pierres, mais les autres, au contraire, sont taillés et rangées de telle sorte que leur symétrie, avec cette pierre fondamentale, soit irréprochable. L'immaculée Conception de Marie est la première pierre du magnifique édifice que construit la Sagesse de Dieu. Cette pierre ne restera pas isolée: d'autres viendront s'y joindre, s'accordant parfaitement avec elle, digne de la première, comme la première sera digne des suivantes. La Maternité divine, cette pierre précieuse entre toutes, n'aura rien à redouter du contact de la Conception de Marie. Les deux pierres seront dignes l'une de l'autre.et l'éclat de la seconde ne fera point rentrer dans l'ombre la beauté de la première. Qui pourrait supposer que cette première pierre choisie de Dieu, pour fondement de son édifice bien-aimé, fût sans consistance ni solidité, sans beauté aucune, et toute souillée de boue ? Ne faut-il pas que tout se tienne, que la base, le corps et le sommet d'un palais ou d'un temple soient dignes les uns des autres ? Tout devait être pur et saint dans la sainte Sion dont il est écrit: *Numquid Sion dicet: Homo et homo natus est in ea? Un homme est né en elle et encore un homme.* Cet homme né de Marie c'est le Verbe fait chair, la double nature du Dieu incarné. Cet autre homme né aussi de la même Mère, sorti de la même ville de Sion, c'est l'humanité toute entière qui reçoit, par l'entremise de Marie, une vie nouvelle au lieu de la vie perdue par le péché d'Adam. C'est Dieu même qui a posé les fondements de Sion; Dieu qui réclame, comme son œuvre par excellence, la Conception, la création de Marie: *Et ipse fundavit eam Altissimus;* et cette œuvre fut, dès l'origine, digne de l'ouvrier et digne de la fin à laquelle il la destinait.

Nous ne nous étendrons pas plus longuement sur les preuves de l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge, qu'il est possible de tirer de l'Ancien Testament. Ce que nous avons dit peut suffire à notre édification, et nous devons remercier le Seigneur d'avoir ainsi, dès les premiers temps, jeté quelque lumière sur ce mystère si glorieux à la Bienheureuse Vierge Marie, mère de Jésus et aussi notre mère.

CHAPITRE XII

L'IMMACULÉE CONCEPTION DANS LE NOUVEAU TESTAMENT, SEPTIÈME ARGUMENT EN FAVEUR DE CE MYSTÈRE.

§ I. — *La salutation de l'Ange. « Ave, »*

De tous les passages de la sainte Ecriture, que l'on aime à citer en faveur du dogme de l'Immaculée Conception de la Très-Sainte Vierge, la salutation de l'Ange, au moment de l'Annonciation, est assurément le plus frappant. Les Pères n'ont manqué, en aucune occasion, de faire ressortir la pureté, la sainteté parfaite de cette auguste Vierge à qui l'Ambassadeur du Très-Haut disait de la part de celui qui l'avait envoyé : *Je vous salue, pleine de grâce ; le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre les femmes.* Notre intention n'est pas de donner ici un commentaire complet de ces paroles, si glorieuses pour Marie (nous aurons occasion d'y revenir plus tard), mais seulement de montrer comment elles nous obligent à conclure que Marie fut toujours parfaitement pure aux yeux de Dieu, et, par conséquent, immaculée dans sa Conception.

Le premier mot de la salutation de l'Ange est celui-ci : *Ave, je vous salue.* Un grand nombre d'Ecrivains ecclésiastiques, même de ceux dont l'autorité a la plus haute valeur, ont trouvé dans ce mot, *Ave*, une allusion à *Eva*, Eve, le nom de la première mère du genre humain. La sainte Eglise elle-même n'a pas repoussé cette allusion ; elle chante en l'honneur de Marie :

Sumens illud Ave
Gabrielis ore
Funda nos in pace
Mutans Evæ nomen.

« Vous avez accepté le salut de Gabriel. Changez le nom « d'Eve, et établissez-nous dans la paix. » C'est-à-dire transformez ce nom, et avec le nom, ce qu'il représente : apportez-nous la bénédiction et le salut, au lieu de la malédiction et de la mort qui nous sont venues par Eve. Marie a transformé le nom d'Eve, parce qu'elle a transformé Eve elle-même en sa propre personne. Rupert et plusieurs anciens auteurs, s'étonnent que la première femme ait reçu le nom d'Eve, de la bouche d'Adam, après son péché : Eve signifie *la vie*, et

c'était la mort que la compagne d'Adam avait introduite dans le monde. Mais ce n'était, pour elle, qu'un nom vide de sens ; il ne devait trouver sa réalisation qu'en Marie ; à Marie seule il était réservé de donner la vie, d'être la mère des vivants. Marie fut la véritable Eve.

Mais comment le nom d'Eve a-t-il été changé en Marie, comme la personne elle-même ?

S. Epiphane, qui connaissait la langue Hébraïque, dit que le nom d'Eve pouvait s'écrire et se prononcer de deux manières, avec ou sans aspiration. Sans aspiration, il signifie *la vie*, la mère des vivants : avec aspiration, il signifie *le serpent*. Eve a changé son nom. D'abord, sortant des mains de Dieu, elle était la vie, la mère de la vie ; mais lorsqu'elle eut écouté la voix insidieuse du serpent infernal, elle devint semblable à lui par sa désobéissance ; elle ne fut plus Eve, mais Hève, elle ne fut plus la vie, mais le serpent. Ce ne fut pas Adam qui composa ce nouveau nom pour elle ; il ne fit que reconnaître qu'elle se l'était donné.

Marie, humble et obéissante, remet en place ce que l'orgueil et la désobéissance de la première femme avait troublé. Le nom que la première femme avait porté après son péché disparaît, et celui qui lui avait été donné, au jour de son innocence, est retrouvé ; Marie est l'Eve nouvelle, l'Eve innocente et pure, sortie sans tache des mains de Dieu [1]. « Elle n'a été, » dit Origène, « ni trompé par les discours in« sidieux du serpent, ni empoisonnée par le venin de son « souffle ». — *Quæ neque serpentis persuasione decepta, nec ejus venenosis afflatibus injecta est.*

De ce que nous venons de dire, en nous appuyant sur l'autorité de la sainte Eglise et des Pères, il ne faudrait pas conclure que l'Archange Gabriel ait établi une corrélation quelconque, lorsqu'il salua Marie, entre ces mots : *Ave*, et *Eva* : Ces mots sont latins, et le messager céleste ne s'est pas servi de cette langue ; mais la sainte Eglise et les Pères ont profité de la ressemblance et de la différence accidentelles de ces

[1] Eva opposita in omnibus Evæ : Eva namque quasi inimica ; Eva quasi vipera ; Eva quasi deformis et ignominiosa, Deo inimica, viro suo vipera, sibimet confusa ignominia, inimica per superbiam, quia intus tumuit ; vipera per malitiam, quam ex serpente concipiens foris tentata facile cessit ; ignominiosa per pruritum libidinis, quia statim scaturire cœpit, unde et nudam se cognoscens folio pudenda contexit. Maria autem amica Dei per humilitatem, columba Dei per charitatem, formosa Dei per castitatem ; contra Deum enim non timuit, imo mente humili Altissimo complacuit ; serpenti autem non præbuit, imo inimicitias inter illam et serpentem Deus posuit ; nuditatem libidinis non incurrit, imo Spiritus Sanctus obumbravit ei. Rupertus *Abbas*, lib. 2 comment. in *Cant Canticorum*.

Eva nostra, Mater omnium viventium per gratiam. Albertus Magnus, in Postillis super cap. 1 *Luc.*

deux mots, dans la langue latine, pour faire ressortir ce ce qu'il y a de commun entre la première et la seconde Eve, et les différences profondes qui existent entre elles. *Eva* se transforme en *Ave* ; celle que l'Archange salue pleine de grâce devient la mère de la vie ; pour tenir lieu de la première femme, qui était d'abord *la vie*, et qui, par sa faute, devint semblable au serpent. *Heva.*

Il faut envisager au même point de vue ce que disent d'autres auteurs qui décomposent le mot *Ave*, en deux éléments, *a* et *væ*, dont la signification serait, *sans malédiction*. Il n'y a là qu'une occasion prise de la composition accidentelle d'un mot, pour exposer une doctrine qui repose, d'autre part, sur les bases les plus solides, et fait partie intégrante de la tradition et de l'enseignement de l'Eglise. S. Thomas dans *l'exposition de la Salutation Angélique*, S. Bonaventure dans le *miroir*, Albert le Grand dans le livre des *Louanges de Marie*, n'ont pas hésité à donner cette explication du mot *Ave*, et nous ne pouvons hésiter après eux. Le Bienheureux Albert le Grand [1] dit en particulier. « Une triple malédiction, un « triple *væ* est résulté du péché : la malédiction de la peine, « la malédiction de l'ignorance, la malédiction de la culpa- « bilité. La malédiction de la culpabilité est triple, à son « tour ; elle est originelle, actuelle, et vénielle. La Bienheu- « reuse Vierge Marie fut complètement à l'abri de cette « triple malédiction. On ne retrouve en elle, ni la malédic- « tion de la faute actuellement existante ni celle de la faute « dans sa cause, ni celle de l'ignorance habituelle. »

Et pour ne laisser aucun doute planer sur sa pensée, il conclut en ces termes : « *Et sic concedimus universaliter*, « *quod Beatissima Virgo fuit sine omni væ* : Et ainsi nous « reconnaissons, sans restriction aucune, que la Bienheu- « reuse Vierge fut exempte de toute malédiction, » qu'il n'y eut jamais en elle, comme il l'avait dit plus haut, ni faute originelle, ni faute actuelle, ni faute vénielle. Nous le répétons, du reste, encore une fois, ces sortes de commentaires n'ont aucun fondement dans la lettre même de la sainte Ecriture, et la doctrine énoncée à leur occasion, par ces illustres et saints Docteurs, tire d'ailleurs son autorité.

Venons-en maintenant au sens litteral véritable de la parole de l'Ange, *Ave.*

[1] Ex peccato secutum est triplex væ : væ pœnæ, væ ignorantiæ, et væ culpæ. Væ culpæ triplex, originalis, actualis, et venialis. Sine omni isto triplici væ fuit Beatissima Virgo Maria. Sine væ culpæ actualiter, sine væ culpæ causaliter, sine væ ignorantiæ habitualiter. ALBERTUS MAGNUS *lib. de Laud. Virginis.*

Le mot Grec dont se servit saint Luc, en écrivant l'Evangile, et que le texte de la Vulgate traduit par celui-ci, *Ave je vous salue*, signifie proprement : *Livrez-vous à la joie*. Le saint Archange dit à Marie de se réjouir, d'ouvrir son cœur à l'allégresse ; S. Grégoire de Nysse, S. Basile, Euthyme, Tite de Bostra, André de Jérusalem, S. Basile de Séleucie et plusieurs autres expliquent, en ce sens, la salutation Angélique, et plusieurs d'entre eux ont soin de remarquer que cette joie doit remplacer la tristesse apportée par Eve. S. Grégoire de Nysse s'exprime ainsi [1] : « *Ave*, Je vous salue. Com-« bien ce mot diffère des paroles que la première femme en-« tendit ! En ce temps-là, Eve fut condamnée à toutes sortes « de douleurs, à cause de son péché : aujourd'hui, la douleur « est chassée par la joie en Marie. Pour Eve la souffrance a « précédé l'enfantement : pour Marie, c'est la joie qui l'an-« nonce. »

Tite de Bostra dit à son tour [2] : « Parce que Dieu avait dit « à Eve : *Vous enfanterez des fils dans la douleur*, l'Ange an-« nonce à la Vierge Marie la joie qui fera disparaître la dou-« leur imposée autrefois. » La parole de salutation que l'Ange adresse à Marie a la même signification, d'après André de Jérusalem, que s'il lui disait [3] : « Je vous salue, ins-« trument de notre joie, vous par qui la condamnation en-« courue par notre péché a été déchirée, et notre châtiment « compensé par une joie parfaite. » Euthyme ajoute [4]. « Cette « joie fait disparaître la malédiction d'Eve. Eve, en effet, fut « condamnée à avoir du chagrin, car telle est la signification « précise du mot de la Genèse, que la Vulgate a rendu par « tristesse et douleurs, Marie est avertie de se livrer à la joie : « c'est le contraire du chagrin. » Hesechyus de Jérusalem dit que Marie n'a pas seulement fait disparaître la tristesse, elle en a obstrué la source. D'après les Pères dont nous venons de rapporter les paroles, le messager divin n'invite donc pas simplement Marie à la joie. Il veut qu'elle se ré-

[1] Ave : contraria hæc est oratio illis vocibus, quas prima mulier audivit : tunc enim illa dolorosus propter peccatum damnata est : nunc autem in hac per gaudium dolor expellitur : in illa molestia partum præcessunt, huic lætitia prænuntiat. Gregorius Nyssenus, Orat. de Nativ. Domini.

[2] Quando quidem Deus ad Evam dixerat : *In dolore paries filios*, propterea Angelus gaudium, per quod dolor olim decretus solvatur, Virgini denuntiat. Titus Bostrensis, in hunc locum.

[3] Salve Lætitiæ organum, per quod delicti nostri condemnatio expiata, ac veri gaudii plena, facta compensatio est. Andreas Hierosolymitanus Serm. de Annuntiatione.

[4] Gaudium hoc Evæ solvit maledictionem, illa siquidem jussa est habere mœrorem (nam id proprie significat vocabulum quod, Geneseos, 3, in *ærumnos*, et *dolorem*, vertitur) hoc autem gaudium, mœrori, contrarium est. Euthymius, Serm. in Annuntiatione.

jouisse, mais d'une joie qui soit la contre-partie de la tristesse d'Eve, qui tienne la place de cette tristesse, et l'anéantisse complètement, C'est pour cela disent-ils, que l'Ange annonce à Marie qu'elle portera un Fils dans son sein, et qu'elle enfantera sans douleur, sans ressentir en rien les suites de la condamnation portée contre la première femme. Si donc le châtiment n'arrive pas jusqu'à elle, si elle est à l'abri de la condamnation, c'est qu'elle n'avait aucune part à la faute.

L'Ange dit à Marie : *Réjouissez-vous.* C'est un terme de gratulation, dit Euthyme à la suite de plusieurs autres Pères. Mais on ne félicite quelqu'un que des biens qu'il possède déjà, et non pas de ceux que l'on peut espérer et souhaiter pour lui. L'Ange invite donc Marie à livrer son cœur à la joie, parce que Dieu lui a déjà donné les causes d'allégresse les plus insignes et les plus légitimes. Gabriel se souvient qu'il parle à sa Reine : sa parole ne peut être un souhait, une bénédiction qu'il n'appartient pas à l'inférieur de prononcer, mais au supérieur. Il constate les grâces merveilleuses que Marie a déjà reçues de Dieu, et il dit : Réjouissez-vous ; il ne vient pas délivrer Marie, par son autorité, de la tristesse et des douleurs laissées en héritage, par Eve, à ses filles, mais proclamer que ce malheureux héritage n'existe pas pour elle, et la féliciter du privilège que Dieu lui a concédé entre toutes les créatures. S. Grégoire de Nysse [1] nous donne la raison de ce privilège : « Celle qui avait introduit la mort dans la « nature par le péché, dit-il, fut destinée à enfanter dans les « peines et les douleurs. Il fallait donc que la mère de la vie « conçût dans la joie, et achevât son enfantement dans la « joie. Aussi le Prince de la cour céleste, l'Archange lui dit-il : « *Réjouissez-vous, vous que la grâce rend chère à Dieu.* Et par « ces mots, il éloigne la tristesse qui avait été unie, dès le « commencement du monde, à tout enfantement. » Le saint Docteur déclare, par ces paroles, en vertu de quel droit la très-sainte Vierge fut exempte des douleurs, partage obligé de toutes les mères : Elle était la Mère de la vie ; elle était pleine de grâce ; elle était pure de tout péché.

D'autres Pères comprennent autrement le salut de l'Archange, mais pour arriver à la même conclusion. D'après eux, Gabriel invita Marie à la joie, parce qu'il convenait de saluer ainsi celle que Dieu avait faite la fontaine, ou plutôt,

[1] Cum enim illa quæ mortem in naturam per peccatum introduxit, eadem nata sit, ut in laboribus, doloribusque pariat, oportebat omnino matrem vitæ tam conceptionem a lætitia inchoare, quam partum in lætitia perficere : nimirum ait ad eam princeps ille Angelus : Gaude per gratiam dilecta ; qua voce mœstitiam illam abigit, quæ rerum initio propter peccatum partui imposita est. Gregorius Nyssenus, *hom.* 13 *in Cant.*

l'océan de toute allégresse. « Réjouissez-vous, dit Chrysippe [1], « parce que c'est bien à vous qu'il appartient de se livrer à « la joie et à l'allégresse. » C'est-à-dire : Vous avez seule, ô Marie, un motif entier et parfait de vous réjouir. Nous autres, qui nous laissons aller quelquefois à la joie, nous ne pouvons éprouver qu'une joie incomplète et illégitime : vous seule possédez une cause de joie parfaite et sans alliage.

S. Grégoire Thaumaturge [2] parle dans le même sens : il dit : « Réjouissez-vous, *Ave*, parce que vous seule accom- « plissez des œuvres que l'allégresse accompagne dignement : « parce que vous avez revêtu un vêtement immaculé. » Vous seule devez vous réjouir parce que vous êtes seule exempte de toute faute, et que le péché est la seule cause légitime de tristesse. Le saint Docteur continue [3] : « Réjouissez- « vous, *pleine de grâce*, vous qui êtes le vase et le réceptacle « de la grâce céleste. Réjouissez-vous, pleine de grâce, car « la joie est dispensée par vous à toute créature. » Il convenait que celle, par qui les autres devaient trouver la joie, fût exempte de toute tristesse et possédât, en elle-même, un trésor inépuisable de joie sans mélange. Elle est, dit André de Jérusalem, un instrument de joie, *organum lætitiæ*, une harpe divine qui ne rend aucun son respirant la tristesse. Les chants de l'homme ressemblaient aux sanglots de la douleur depuis que la première femme avait introduit, parmi ses enfants, les larmes et la mort : seule Marie a le droit de se livrer à une allégresse sans mélange, parce que jamais il n'y eut en elle matière à la tristesse, puisque jamais elle ne fut coupable d'aucun péché, jamais elle ne commit une faute, et que le péché seule mérite d'être pleuré.

Rupert [4] se pose cette question : Pourquoi le Cantique des Cantiques, dont l'objet est de célébrer les louanges de la sainte Eglise, est-il généralement appliqué à Marie, par les Pères et par l'Eglise elle-même, dans sa Liturgie ? « C'est, « dit-il, parce que l'application de ce Cantique n'est parfaite

[1] Ave : tuum enim est re vera avere et gaudere. CHRYSIPPUS *in hunc locum.*

[2] Ave : tu enim quæ re vera sunt gaudio digna, agis, quoniam immaculatam induta es vestem. D. GREGOR. THAUMAT. *Serm. de Annunt.*

[3] Ave gratia plena, quæ supercœlestis lætitiæ vas es, ac receptaculum. Ave gratia plena nam per te gaudium omni dispensatur creaturæ. IDEM, *Ibidem.*

[4] De ista dumtaxat scriptura hoc dicimus, quod tota sit cantabilis : nam in cæteris Scripturis multa sonant lamentabilia pœnitentis Ecclesiæ, quæ in plerisque peccavit, pro quorum parte, pro fructibus pœnitentiæ lamentatur et genuit. Et hæc infra dignitatem sunt hujus Beatæ Virginis, cujus vita integerrima non habuit cur gemeret, nisi vulnus Charitatis propter dilatationem plenæ, atque perfectæ beatitudinis. RUPERTUS, *lib.* 3 *et* 6 *in Cant. et lib.* 7 *de gloria Trinitatis. cap.* 13.

« que si on la fait à l'Auguste Mère de Dieu. Le Cantique des « Cantiques est un chant de joie, tandis que dans les autres « parties de l'Ecriture on entend les gémissements de l'Eglise « pénitente, dont les membres ont tant de fautes à expier, « et qui, par conséquent, doit pleurer et faire pénitence. Mais « de telles larmes sont incompatibles avec la dignité de Marie « dont la vie, toute sainte, n'offrit d'autre sujet de larmes, « que la blessure de l'amour destinée à augmenter encore la « plénitude de son parfait bonheur. » Le Cantique des Cantiques est un chant d'allégresse, que l'on ne saurait transformer en douloureuse lamentation. Il convient donc parfaitement à l'auguste Vierge Marie, parce qu'il n'y a rien à déplorer en elle, pas même le péché d'origine commun aux descendants d'Adam.

Réjouissez-vous donc, ô Marie, Réjouissez-vous, et permettez à vos enfants de vous saluer avec l'Ange, et de proclamer qu'à vous seule appartient l'allégresse parfaite et sans mélange, parce que vous seule êtes sans péché et sans tache : *Ave Maria !*

§ II. — *Gratia plena.*

Lorsque l'Archange Gabriel eut adressé à Marie la parole de salut et de félicitation, *Ave*, il ajouta aussitôt : *Gratia « plena*, *Pleine de grâce* : rendant ainsi un témoignage plus clair encore et plus authentique à la sainteté parfaite de celle que le Verbe divin avait choisie pour sa mère sur la terre. Les auteurs les plus graves n'ont pas manqué de s'appuyer sur ces paroles de l'Ange, pour conclure à la Conception immaculée de Marie. Une inscription très ancienne retrouvée à Grenade, au seizième siècle, et attribuée à S. Thésiphon, disciple de S. Jacques le Majeur, dit en propres termes[1] : « Cette Vierge, cette Marie, cette Sainte a été « préservée du péché originel, au premier instant de sa « Conception, et conservée pure de toute faute. »

On y lit encore : « L'Ange n'aurait pas dit à la Vierge : *Je « vous salue pleine de grâce*, si elle avait été conçue dans le « péché originel. » Si l'on hésitait à reconnaître l'autorité d'un témoignage si clair, d'autres Pères ne manquent pas pour conclure à l'immaculée Conception de la Mère de Dieu, en s'appuyant sur les mêmes paroles de l'Ange. C'est ainsi

[1] Illa Virgo, illa Maria, illa sancta præservata fuit a peccato originali, in primo instanti suæ Conceptionis, et libera ab omni culpa. Nunquam Angelus Virgini diceret : Ave gratia plena, si in originali peccato fuisset concepta.

que S. Fulgence a dit[1] : « L'Evangile rapporte que l'Ange a « salué Marie par ces mots : *Je vous salue pleine de grâce.* « En disant : *Je vous salue*, il lui rendit l'hommage qu'il lui « apportait du Ciel ; en ajoutant : *Pleine de grâce*, il déclara « que la rigueur de la première sentence n'existait aucune- « ment pour elle, et que la grâce de la bénédiction lui était « concédée dans toute sa plénitude. »

S. Ildefonse dit à son tour[2] : « La bienheureuse Vierge « *pleine de grâce*, ne ressentit ni souffrance, ni déchirement, « parce que complètement étrangère à toute faute, par l'opé- « ration du Saint-Esprit en elle, elle fut également exempte « de la malédiction première et de ses suites. » S. Ildefonse[3] avait dit déjà, comme S. Fulgence dont nous avons cité, quelques lignes plus haut, les paroles : « Lorsque l'ange lui « dit : *Je vous salue*, il lui rend, au nom du Ciel même, « l'hommage de sa vénération. Lorsqu'il la proclame « *pleine de grâce*, il montre que la colère céleste n'existe « pas pour elle et que la grâce a repris ses droits. » Le pieux et sage Idiota est peut-être, de tous les auteurs anciens, celui qui a fait ressortir, avec plus de clarté, des paroles de l'Ange, la vérité de l'Immaculée Conception « O très-douce « Vierge, » s'écrie-t-il[4], « vous avez trouvé grâce devant Dieu, « mais une grâce céleste, parce que vous avez réuni en vous « la préservation de la tache originelle, la salutation de « l'Ange, et la venue du Saint-Esprit. » Ces trois dons se tiennent, et ne sont pour ainsi dire qu'une seule et même grâce ; l'un résulte de l'autre.

S. Bonaventure dit à son tour[5] : « Notre Dame fut, *pleine de* « *grâce* ; pleine de grâce prévenante dans sa sanctification, « grâce de préservation contre la souillure de la faute origi-

[1] Sic enim eam legitur Angelus salutasse : *Ave gratia plena.* Cum dixit, *Ave*, salutationem illam cœlestem exhibuit. Cum dixit, *gratia plena*, ostendit ex integro iram exclusam primæ sententiæ, et plenam benedictionis gratiam restitutam. S. Fulgentius *Serm. de Laud. B. V. Mariæ.*

[2] Beata Virgo *plena gratia*, nec dolorem sensit, nec corruptionem, quia quantum aliena fuit a culpa, Spiritu Sancto in ea cooperante, in totum extranea a maledicto primæ damnationis. S. Ildephonsus, *lib. de Paturitione et Virginitate Mariæ.*

[3] Nam cum dicit ei, *Ave*, cæleste venerationis obsequium exhibet. Cum autem dicit, *gratia plena*, ex integro iram exclusam ostendit, et restitutam gratiam declarat, S. Ildephonsus, *ibidem.*

[4] Invenisti gratiam apud Deum, ô dulcissima Virgo, gratiam cœlestem, quia fuerunt in te ab originalis peccati labe præservatio, Angelica salutatio, et Spiritus Sancti superventio. Idiota.

[5] Dico primo quod Domina nostra fuit plena gratia præveniente, in sua sanctificatione, gratia scilicet præservativa contra fœditatem originalis culpæ, quam contraxisset ex corruptione naturæ, nisi speciali gratia præventa, præservataque fuisset. D. Bonaventura, *serm.* 2 *de B. Virgine Maria.*

« nelle qu'elle eut contractée en vertu de la corruption de la « nature, si elle n'avait été prévenue d'une grâce spéciale, « et préservée de toute tache. » Par ces paroles le Docteur Séraphique enseigne formellement que la plénitude de la grâce a consisté pour Marie dans la préservation de la faute originelle.

Il faut remarquer ici que, d'après la Sainte-Ecriture, Marie n'a pas seule reçu la plénitude de l'Esprit de Dieu. Il est dit que Jean-Baptiste, Elisabeth, Zacharie, Etienne et les Apôtres furent remplis de l'Esprit-Saint ; mais leur plénitude ne ressemble pas à celle que l'Archange Gabriel reconnaît en Marie. « Les paroles du messager divin sont, » dit le grand S. Athanase, « un hymne splendide et immense,» *splendidissimum, ac capacissimum hymnum*, chanté en l'honneur de Marie. C'est le résumé de toutes ses grandeurs et la source intarissable de toutes ses louanges. Les autres Bienheureux dont il est dit qu'ils sont remplis de l'Esprit-Saint, ont reçu ce privilège si glorieux, pour un temps, pour une circonstance, pour une mission particulière. Ils n'ont pas toujours joui d'un si grand bienfait. Jean Baptiste lui-même ne l'a reçu qu'au jour où Marie, déjà mère de Jésus, visita Elisabeth, et il la reçut dans la mesure que réclamaient ses fonctions de précurseur du Christ. Elisabeth ne la reçut que pour célébrer les grandeurs de Marie qui portait dans son sein le Sauveur du monde : ainsi des autres. Marie ne reçoit pas ainsi la plénitude de la grâce avec mesure, et pour un temps donné. Elle la possède. Dès le premier instant de sa vie la plénitude de la grâce a résidé en elle : elle est toute gracieuse, si l'on peut ainsi parler, toute identifiée à la grâce qui fait, en quelque sorte, partie de son être. Il est dit de S. Pierre, au quatrième chapitre du livre des Actes : *Tunc Petrus repletus est Spiritu Sancto* : *Alors Pierre fut rempli de l'Esprit-Saint* : *Alors*, pour cette circonstance solennelle, mais il ne l'était pas avant, et rien ne dit qu'il jouit toujours après, en toute circonstance, de cette plénitude. S. Etienne et ses compagnons étaient remplis de l'Esprit-Saint, mais au temps et en vue de la mission pour laquelle ils étaient choisis. Marie, au contraire, est pleine de grâce et rien ne restreint cette plénitude, ni pour le temps ni pour l'immensité.

D'autres auteurs expliquent différemment la plénitude de grâce que l'Ange admirait en Marie. Cette grâce, disent-ils, dont l'auguste Vierge est remplie, n'est pas seulement la grâce sanctifiante ; elle est en même temps un privilège particulier à elle. Dieu fait une grâce à Marie, et la lui accorde aussi complète qu'elle est susceptible de la recevoir. Et quel est ce privilège, quelle est cette grâce? Il la dispense de la loi

universelle du péché qui pèse sur tous les descendants d'Adam; il la crée toute pure et toute pleine de la grâce sanctifiante, il ne laisse en elle aucun vide que le péché remplisse, aucun côté faible par où le démon puisse insinuer son venin. Le souverain Législateur pouvait prévoir une exception à sa loi ; il a prévu et décrété cette exception dès l'origine. Marie n'a pas été enveloppée dans la condamnation commune. L'amour que les trois Personnes adorables de la très-sainte Trinité portait à Marie, l'honneur dû à son Fils, exigeaient que rien en elle ne blessât jamais le regard du Très-Haut ; de plus indépendamment même de ce motif indiscutable, la mission de réparatrice, de médiatrice et de reine de l'humanité justifiait ce privilège : il était nécessaire, sinon pour elle, au moins pour le bien commun, et toute exception à une loi universelle, est légitime et nécessaire, dès que l'intérêt général l'exige.

Mais laissons cette explication un peu subtile peut-être, pour demander aux Pères quel sens ils ont donné aux paroles de l'Archange proclamant Marie pleine de grâce.

S. Athanase [1] commente ainsi les paroles de Gabriel: « Il « est juste que nous vous proclamions notre mère, notre ré- « génératrice, notre dame et notre maîtresse, puisque le Roi « et le Seigneur notre Dieu est sorti de vous. Vous êtes as- « sise près de son trône. Il est redoutable pour nous, mais, « pour vous, il est la douceur même, et vous accorde toute « grâce ; c'est pourquoi vous avez été nommée pleine de « grâce : vous possédez toute grâce avec abondance. » D'après le saint Docteur, Marie est appelée *pleine de grâce*, parce que toutes les grâces qu'il lui était possible de recevoir ont été versées en elle. Or il n'est pas une seule grâce accordée à quelque créature qui n'ait pu devenir aussi le partage de Marie. La plénitude de grâce, que l'Ange reconnaît en elle, comprend donc toute grâce sans exception aucune.

Réfléchissons aussi sur ces paroles de S. Athanase : « Il « est redoutable pour nous, mais il est, pour vous, la dou- « ceur même. » Pourquoi Jésus-Christ nous est-il redoutable, et doux à Marie ? C'est que nos péchés l'irritent contre nous ; au contraire, il n'y a pas de péché en Marie. Il a répandu en elle l'abondance de sa grâce, parce que rien ne mettait obstacle à son effusion, rien ne l'empêchait de remplir ce vase précieux. Et la capacité de ce vase ne se mesu-

[1] Decet te Matrem, regeneratricem, dominam atque heram cognominari, eo quod ex te prodiit Rex, Dominus, et Deus noster ; assistentem illi, nobis quidem terribili, tibi autem dulci, omnemque gratiam largienti, qua de causa factum est ut gratia plena appellata sis, utpote quæ omni gratia abundares. D. Athanasius, *Serm. de Deipara.*

rait pas d'après les lois ordinaires de la nature : Dieu l'avait réglée sur la dignité et les fonctions sublimes réservées à Marie, et que le S. Docteur nous rappelle, lorsqu'il dit : « Il « est juste que nous vous proclamions notre Mère, notre ré- « génératrice, notre dame et notre maîtresse, puisque le Roi « et le Seigneur notre Dieu est sorti de vous. » Est-il quelque grâce, quelque privilège qui ne convienne pas à la dignité de Mère de Dieu et des hommes, de régénératrice, de souveraine, que Marie reçut du Seigneur? Peut-on imaginer quelque don précieux, qui ne lui soit dû, et qu'elle ne puisse recevoir? Tout ce qui lui était dû, tout ce qu'elle pouvait recevoir lui a été donné : elle est pleine de grâce ; la capacité toute entière est remplie. Dira-t-on que parmi ces dons si précieux, accordés à Marie par le Seigneur, il ne faut pas compter la grâce originelle? Mais alors, Marie ne serait pas pleine de grâce : il y aurait un vide ! La grâce la plus désirable pour elle ; celle qui l'aurait rendue apte à remplir les hautes fonctions que Dieu lui préparait serait justement celle qui lui aurait été refusée. On ne reconnaîtrait plus là la générosité du Seigneur ni son infinie sagesse.

S. Athanase [1] dit encore, dans le même discours, que le Saint-Esprit descendit en Marie avec toutes ses vertus essentielles, qu'il la remplit de sa grâce, afin que tout en elle fût agréable au Seigneur, de sorte que l'Ange envoyé de Dieu pût la saluer *pleine de grâce*. Elle posséda cette plénitude de grâce pendant tout le temps qu'elle porta le divin Enfant dans son sein, et elle ne cessa pas d'en jouir, après l'enfantement ajoute le saint Docteur. S. Athanase ne parle expressément, que du temps de l'Incarnation du Verbe et de celui qui l'a suivie. Le respect dû à ce glorieux mystère exigeait qu'il en fût ainsi. Mais ce motif ne milite pas moins en faveur du temps qui l'a précédée. L'honneur ou le déshonneur des parents rejaillit sur les enfants, qu'il ait précédé ou qu'il ait suivi leur naissance. On peut même dire que l'infamie d'un père ou d'une mère pèserait plus lourdement sur leurs enfants, si elle avait précédé leur naissance, que si elle l'avait suivie. Si donc il fut un temps où l'honneur de Jésus exigea la plénitude de la grâce en Marie, que Marie fût pleine de grâce, ce fut celui qui précéda son incarnation dans le sein de cette auguste Vierge. Aussi S. Anathase ne veut-il pas

[1] Ita quoque Spiritus Sanctus in Virginem descendit cum omnibus suis essentialibus virtutibus, imbuendam gratia, ut in omnibus gratiosa esset, atque idcirco gratia plena cognominata est, eo quod adimpletione Spiritus Sancti omnibus gratiis abundaret, et virtute Altissimi obumbraretur : quam virtutem per omnia tempora conceptus eam habuisse confido et post conceptum eam retinuisse D. Athanasius, *ibid.*

donner à penser que la plénitude de la grâce manqua, ne fût-ce qu'un seul moment, à celle que Dieu avait choisie pour sa Mère, et il ajoute [1] : « Selon moi, la plénitude de la grâce « ne fut pas une faveur simplement temporaire que reçut la « très-sainte Vierge. Elle la posséda de tout temps, comme « la vertu du Très-Haut qui la couvrit de son ombre, au mo- « ment où l'Ange lui parlait, la protégeait pendant toute l'éter- « nité. »

S. Fulgence et S. Ildefonse arrivent par une autre voie, à la même conclusion, en s'appuyant sur le même texte : *Gratia plena*, *pleine de grâce*. S. Fulgence s'exprime ainsi [2] : « Lorsque l'Ange salue Marie pleine de grâce, il l'exclut de « la première sentence et déclare que la grâce de la bénédic- « tion lui est restituée, dans toute son intégrité. » S. Ilde- fonse exprime la même pensée, en termes identiques. Les deux illustres Docteurs cherchaient à établir que la très-sainte Vierge, en devenant la Mère du Fils de Dieu, n'avait eu à su- bir aucune des peines attachées par la sentence portée con- tre Ève, à toute maternité. Ils prouvaient que cette exemp- tion n'était pas, à proprement parler, une grâce que Dieu lui faisait, mais qu'elle était pour elle, un droit rigoureux, parce que la racine même de cette condamnation n'existait pas en elle. La grâce dont Marie était remplie ne laissait au- cune place au péché originel, cause unique de cette sen- tence [3]. La parole de l'Ange *je vous salue pleine de grâce*, té- moigne que le péché originel n'existe en aucune manière, en la très-sainte Vierge, et exclut absolument toutes ses suites.

Nous ne pouvons pas citer ici tous les textes des Pères de l'Église, qui se rapportent à cette interprétation, et s'inspi- rent de la même pensée. Voici cependant un passage de l'ins- truction rédigée par Pierre de Blois et envoyée par le Pape Alexandre au Sultan d'Icone [4]. « Marie est donc bien grande

[1] Neque enim id temporarium in Virgine accidisse opinor, sed per omnia tempora hoc illi datum fuisse, quemadmodum et nunc in præsentia, et in æternum usque habet hæc Virgo sibi obumbrantem Virtutem Altissimi. D. ATHANASIUS, *ibidem*.

[2] Cum dixit, *gratia plena*, ostendit ex integro iram exclusam primæ sen- tentiæ et plenam benedictionis gratiam restitutam. S. FULGENTIUS, a Sala- zario citatus.

[3] Pudicitiam commaculant et gratiam, qua plena prædicatur, quando communi lege naturæ vitiatæ dicunt eam peperisse. Quia si ita peperit, ergo adhuc ac si in massa primæ damnationis, contra Angeli vocem, Ver- bum Patris de carne peccati, quod absit, ut caro fieret, carnem assumpsit. Sed quia contra fidem Catholicum est, sic sapere, B. Maria, plena gratia, nec dolorem sensit, nec corruptelam ; quia quantum aliena fuit a culpa in totum extranea a maledicto primæ damnationis. D. ILDEPHONSUS, *lib. de Parturit. et Virginit.* B. V. M.

[4] Magna igitur omni laude dignissima Maria, quæ inter omnes, quas mundus habuit, mulieres, nec primam, nec similem meruit, nec sequen-

« et très-digne de louange. Entre toutes les femmes qui vé-
« curent dans le monde, aucune ne la surpassa, aucune ne
« l'égala, aucune même ne la suivit de près. Elle conçut
« sans confusion, elle enfanta sans douleur, elle sortit de
« cette vie sans corruption, prouvant ainsi que, selon la pa-
« role de l'Ange, ou plutôt de Dieu usant du ministère de
« l'Ange, elle était, non pas à demi, mais complètement
« pleine de grâce. » Le saint Pontife dit que la très-sainte Vierge Marie a conçu sans concupiscence, qu'elle a enfanté sans douleur, qu'elle est sortie de cette vie sans corruption, et il attribue ce privilège, cette exemption des suites du péché originel, à la plénitude de grâce que l'Ange reconnaît en elle. Cette grâce avait donc la vertu d'éloigner toutes les misères, tous les effets malheureux que le péché originel avait produits en l'homme. Quelle pouvait-elle être, alors, sinon l'exemption de ce même péché. Le moyen de retrancher un effet n'est-il pas d'en supprimer la cause? Les effets du péché d'origine n'existaient pas en Marie, la plénitude de grâce qu'elle possédait y mettait obstacle ; le péché lui-même n'avait donc pas pu trouver place en elle, non plus que les hontes, les faiblesses et les souffrances qui découlent nécessairement de lui.

Marie était *pleine de grâce*, et non pas à demi remplie, dit le texte que nous avons cité : *Ut plena, non semiplena gratiæ esse probaretur.* Toute autre grâce peut bien remettre, la culpabilité effacer la souillure que le péché a imprimée dans l'âme, mais les suites du péché, le feu de la concupiscence, la douleur, la corruption demeurent. L'âme n'est donc pas complètement remplie de grâce : elle ne l'est qu'à demi. Une grâce véritablement complète est celle à laquelle rien ne manque, de ce qui peut contribuer à sa perfection et à sa plénitude. La grâce, qui efface et remet le péché originel déjà contracté, n'est pas une grâce pleine et absolument parfaite comme grâce ; il lui manque ce qu'une grâce supérieure à elle peut accomplir, prévenir ce péché, en occuper la place de telle sorte qu'il ne puisse imprimer sa souillure sur la créature objet de cette faveur ; il lui manque encore de mettre obstacle aux effets produits par le péché, et aux conséquences désastreuses qu'il entraîne après lui, même pour ceux à qui Dieu a daigné le remettre. On ne peut donc pas regarder comme pleine et parfaite cette grâce de rémission. Ce n'est pas d'elle que parle le S. Archange lorsqu'il dit : *Je vous salue pleine de grâce.*

tem habere : Concepit nempe sine pudore, peperit sine dolore, et hinc migravit sine corruptione juxta verbum Angeli, imo Dei per Angelum, ut plena, non semi plena gratiæ esse probaretur. Petrus Blessensis.

Nous retrouvons la même pensée dans S. Jérôme[1], dont S. Pierre Chrysologue, S. Bernard, S. Ildefonse et plusieurs autres ont cité les paroles : *Cæteris datur gratia per partes : in Maria autem tota se infudit plenitudo :* « La grâce est me-« surée aux autres ; Marie en reçoit toute la plénitude. » S. Cyprien parle ainsi de l'auguste Mère de Dieu, dans un sermon sur la Nativité[2] : « La vengeance n'avait rien à re-« chercher en elle ; rien de coupable n'avait précédé, qu'il fal-« lût expier. L'Esprit-Saint la protégea de son ombre, et étei-« gnit le feu originel. Son innocence ne permettait donc pas « qu'elle eût rien à souffrir ; la justice défendait que ce vase « d'élection fût sujet aux misères communes, parce que la « différence, entre elle et les autres, était grande. Elle parta-« geait leur nature mais non par leur faute. Un privilège « spécial était son partage, que nulle autre femme, avant ou « après elle ne mérita d'obtenir : elle fut mère sans perdre « aucun de ses titres à l'honneur de la virginité. Comme « Mère elle avait droit à la plénitude de la grâce ; comme « Vierge, une gloire plus abondante devait lui être conférée. « Il fallait que l'intégrité incomparable de sa chair et de son « âme, la rendît digne de jouir intérieurement et extérieure-« ment de la présence spirituelle et corporelle de Jésus-Christ. »

Ainsi donc, d'après S. Cyprien, la très-sainte Vierge fut pure de toute faute, par conséquent, à l'abri de toutes les conséquences du péché, et cette grâce insigne lui fut accordée parce qu'elle était destinée à devenir la Mère du Fils de Dieu. La plénitude de la grâce était due à la Mère de Dieu : cette plénitude ne pouvait exister sans l'exclusion absolue du péché et de ses suites. On doit en conclure que Marie a été préservée de toute faute puisqu'elle fut pleine de grâce, mais particulièrement de la faute originelle, dont les conséquences sont si lamentables. Il fallait que l'intégrité de Marie fût complète afin qu'elle fût digne de posséder Dieu dans son âme, et de devenir corporellement, le tabernacle du Verbe incarné.

[1] A. D. Hieronymus, *Epist. de Assumpt.*

[2] Nihil in hac repetiit ultio, nec præcedens delectatio aliquam expetiit pœnarum usuram, Spiritu Sancto obumbrante, incendium originale (id est libidinis et concupiscentiæ æstus, ut ex contextu intelligitur) extinctum est. Ideoque innoxiam affligi non decuit, nec sustinebat justitia ut illud vas electionis communibus lacesseretur injuriis, quod plurimum a cæteris differens natura communicabat, non culpa. Eratque ei privilegium speciale, quod nulla mulierum, nec ante nec deinceps meruit obtinere, quod erat simul mater, et virgo singulis titulis insignita : unde et matri plenitudo gratiæ debebatur et Virgini abundantior gloria, quæ carnis et mentis integritate insignis, spirituali et corporali, intus et extra Christi præsentia frueretur. S. Cyprianus, *serm. de Nativitate.*

Lorsque l'Ange salue Marie pleine de grâce, la plénitude qu'il reconnaît en elle ne s'arrête pas à sa seule personne. Elle est pleine de grâce ; la grâce déborde en quelque sorte, de ce vase précieux et coule jusqu'à nous. On peut dire d'elle, après son divin Fils, que nous recevons tous de sa plénitude. Tel est le sentiment commun des Pères, et l'interprétation qu'ils donnent de ces paroles de l'Ange, pleine de grâce. « Pourquoi,» dit S. Jérôme [1], « la Mère choisie et prédestinée de Dieu, est-« elle saluée et proclamée par l'Ange, pleine de grâce ? Elle « est véritablement pleine de grâce, celle par qui la rosée de « l'Esprit-Saint s'est répandue avec tant d'abondance, sur « sur toute créature. » S. Anselme, S. Bernard, S. Bonaventure répètent les paroles de S. Jérôme et enseignent la même doctrine. « Elle est pleine pour elle-même, elle déborde pour « nous, » dit S. Bernard [2] dans son *sermon de l'Aqueduc*. « Nous recevons tous de sa plénitude, » dit-il encore [3]. S. Bonaventure, considérant les grandeurs de Marie, ne peut retenir un cri d'admiration, puis il ajoute [4]. « Mais pourquoi « nous étonner si elle possède une joie pleine et plus que « pleine, dans la gloire, celle qui jouit, dans la terre d'exil « de la plénitude de la grâce et de plus que la plénitude. « Pourquoi s'étonner si sa plénitude surpasse celle de toute « créature au ciel et sur la terre, puisque sa plénitude rend « la vigueur à toute créature? » S. Bonaventure cite ces paroles de S. Ambroise [5] : « O femme pleine et plus que pleine « de grâce ! arrosée de votre surabondance, toute créature « revient à la vie ; » puis il ajoute : « Marie possède une plé-« nitude de grâce qui demande à être répandue. »

L'enseignement des Pères est donc que la plénitude de grâce, que l'Ange a saluée en Marie, rejaillit sur nous ; que toute grâce de Dieu nous vient par elle, même la grâce qui nous purifie du péché originel. « Arrosée de votre surabon-« dance toute créature revient à la vie, » disent S. Anselme et S. Bonaventure. Il s'agit bien ici de la grâce qui rend aux hommes la vie surnaturelle perdue par le péché d'Adam, de

[1] Ob quod Dei Genitrix electa et prælecta jure ab Angelo gratia salutatur et prædicatur plena? Vere plena, per quam Spiritus Sancti imbre superfusa est omnis creatura. D. HIERONYMUS, *Epist. de Assumpt.*

[2] Plena sibi, superplena nobis. D. BERNARDUS *Serm. de Aquæductu.*

[3] De plenitudine ejus omnes accipimus. IDEM, *ibid.*

[4] Quid mirum si lætitiam plenam et superplenam habeat in gloria, quæ gratiam plenam et superplenam habuit in exilio ? Quid mirum si tam in cœlo quam in mundo ejus plenitudo super omnem creaturam sit, de cujus plenitudine, omnis creatura virescit ? D. BONAVENTURA, *in Speculo, lect.* 7.

[5] O fœmina plena et superplena gratia, de cujus exundantia respersa reviviscit omnis Creatura. D. ANSELMUS a D. BONAVENTURA citatus, ibidem.

Habet Maria plenitudinem gratiæ innundativam. D. BONAVENTURA, *ibidem.*

cette grâce dont S. Augustin dit quelque part[1] : « Marie fut « remplie de grâce, Eve a été privée de tout par le péché. » Aussi S. Bonaventure[2] a-t-il pu dire encore : « La grâce de « la restauration qui s'est opérée dans le ciel, la gloire de la « rédemption accomplie dans le monde, la gloire de la déli- « vrance opérée dans les enfers, Dieu la possède par Marie, « c'est de la plénitude de grâce qui est en elle que tout re- « monte vers Dieu. » Et il ajoute ces paroles empruntées à S. Anselme[3]. « C'est à vous seule que je parle, ô ma souve- « raine : Le monde est plein de vos bienfaits. Ils ont pénétré « jusque dans les enfers ; ils se sont élevés au-dessus des « cieux. Les âmes qui gémissaient dans les enfers se sont « réjouies de leur délivrance, et les esprits qui habitent au- « delà du monde célèbrent, avec allégresse, leur restaura- « tion. » Citons enfin ces paroles de S. Bernard[4] attribuant notre salut, sans restriction aucune, à la plénitude de grâce que Marie avait reçue de Dieu : « Considérez plus attentive- « ment encore, avec quelle dévotion profonde le Seigneur a « voulu que nous honorions Marie. Il a déposé en elle la plé- « nitude de tout bien, de sorte que, s'il se trouve en nous « quelqu'espérance, quelque grâce, si nous sommes sauvés, « nous devons reconnaître que c'est d'elle que ces biens ont « rejailli sur nous. »

Qui donc pourrait prétendre que celle, par qui la vie a été rendue à toute créature, fût elle-même, à quelque moment de son existence, la victime de la mort ? que celle qui contribua si puissamment à la destruction de tout péché, fût elle-même souillée par le péché ?

Telles sont les principales raisons que l'on peut tirer, en s'appuyant sur la doctrine des Pères, de ces paroles de l'Ange : *Pleine de grâce*, pour prouver l'Immaculée Conception de Marie. Elles sont solides ; unies à celles que nous avons données déja, et que nous donnerons encore, elles fournissent une base inébranlable à ce dogme, une des plus

[1] Impleta est gratia Maria, et Eva vacuata est culpa. D. Augustinus, *Ser. 1 de Annunt.*

[2] Gratiam enim de restauratione facta in cœlo ; gloriam de redemptione facta in mundo, gloriam de liberatione facta in inferno, habet Dominus per Mariam, habet per plenitudinem Mariæ. D. Bonaventura, *in Speculo, lect. 7.*

[3] Tibi solum loquor Domina, beneficiis tuis plenum esse mundum ; inferna penetravit, cœlos superavit. Per plenitudinem enim gratiæ tuæ, quæ in inferno erant, se lætantur liberata, et quæ supra mundum sunt se gaudent restaurata. D. Anselnus a D. Bonaventura citatus.

[4] Altius intuemini quanto devotionis affectu a nobis voluit honorari Mariam, qui totius boni plenitudinem posuit in Maria, ut proinde si quid spei in nobis est, si quid gratiæ, si quid salutis, ab ea noverimus redundare. D. Bernardus, *serm. de Aquæd.*

belles perles de la couronne de Marie, et la joie de ses enfants.

§ III. — *Dominus técum.*

Lorsque le céleste ambassadeur envoyé de Dieu vers Marie pour lui annoncer sa divine maternité, eut salué l'auguste Vierge, par ces mots : *Ave, gratia plena* : *Je vous salue, livrez-vous à la joie, vous qui êtes pleine de grâce*, il ajouta : *Le Seigneur est avec vous* : *Dominus tecum*. Paroles glorieuses pour Marie et justifiant pleinement l'invitation que l'Ange lui adresse d'ouvrir son cœur à une joie sans bornes. Le Seigneur était avec elle. Mais le faut-il entendre de l'unique moment où l'Ange lui rendit ce précieux témoignage, ou bien convient-il de dire que le Seigneur fut avec elle à tous les moments de sa vie? Si l'enseignement des Pères nous autorise à donner cette extension au texte de l'Evangile, nous devrons en conclure encore que Marie fut immaculée, dans sa Conception. Dieu n'aurait pas été avec elle, en ce moment, si la tache du péché originel avait souillé les premiers instants de son existence.

S. Augustin, S. Cyprien et plusieurs autres nous permettent d'affirmer après eux, que le Seigneur fut avec Marie, non pas seulement au temps de l'Incarnation du Verbe, mais toujours. Nous lisons dans S.Augustin[1] : « *Je vous salue pleine* « *de grâce, le Seigneur est avec vous*. Le Seigneur est avec « vous ; avec vous dans votre cœur, avec vous dans vos en- « trailles ; avec vous pour vous soutenir. » Nous lisons encore dans un sermon du même saint Docteur : « Le Seigneur est « avec vous plus qu'avec moi : il est dans votre cœur, il est « dans vos entrailles ; il remplit votre âme, il remplit votre « sein. » L'Ange a dit à Marie que le Seigneur est avec elle : S. Augustin l'affirme à son tour et dit qu'il ne s'agit pas seulement de la présence corporelle du Verbe incarné, dans le sein de Marie, mais de la présence, très-réelle aussi, de la divinité dans son âme. S. Cyprien[2] dit dans le même sens : « Distinguée entre tous, par l'intégrité parfaite de sa chair

[1] Ave gratia plena, Dominus tecum. Dominus tecum : tecum Dominus in corde, tecum in utero, tecum in auxilio. D. Augustinus, *Serm. 1 de Annunt.*

Dominus tecum magis quam mecum : ipse enim in tuo est corde, in tuo est utero ; adumplet mentem, adimplet ventrem. *Idem., serm. deNativ.*

[2] Quæ carnis, et mentis integritate insignis spirituali, et corporali intus, et extra Christi præsentia frueretur. D. Cyprianus.

« et de son âme, elle mérita de posséder le Christ intérieure-« ment, dans sa chair et dans son âme, et de jouir de sa pré-« sence extérieure. » Pesons la gravité de ces paroles. S. Cyprien affirme que Dieu n'a pas seulement, honoré la chair de Marie de sa divine présence, mais aussi son âme, et il conclut de là, que l'intégrité de son âme à dû égaler en perfection l'intégrité de sa chair virginale. La chair de la très-sainte Vierge était toute pure ; il n'y avait rien en elle qui rappelât la corruption dont le corps humain est devenu le réceptacle honteux, par le péché originel ; de même il ne devait rien se trouver dans son âme, qui rappelât le péché. Il était nécessaire qu'elle fût pleine de grâce, et exempte de toute faute et de toute imperfection.

Mais, dira-t-on peut-être, était-il nécessaire que cette présence de Dieu en Marie fût continuelle et ne souffrît aucun moment d'interruption ? S. Bonaventure répond : « Le Sei-« gneur, est donc avec vous, ô Marie ! Oui, certes, il est avec « vous : il fut avec vous, il y est encore, et il y sera toujours. » D'après le Docteur Séraphique les paroles de l'Ange ne s'arrêtent pas au temps présent, mais s'étendent tout aussi réellement au passé et au futur. Le Seigneur est avec Marie au temps de l'Incarnation ; il y était avant ; il y sera de même après. Aussi l'évangéliste S. Luc se garde-t-il d'ajouter le mot qui restreindrait la présence du Seigneur au moment de la présence de l'Ange. Il ne dit pas : *Dominus* est *tecum,* le Seigneur *est* avec vous, mais seulement : *Dominus tecum*, le Seigneur *avec vous*. Quelques anciens auteurs ajoutent le mot *toujours*, *semper*, aux paroles de la Salutation Angélique. Ce mot n'est pas ordinairement inscrit dans le texte, mais il est nécessairemet dans la pensée. Le Seigneur était avec Marie, au témoignage de l'envoyé céleste, comme Marie était pleine de grâce ; et la présence du Seigneur, qui fut sans interruption, à partir du premier instant de son existence, ne permet pas de penser que jamais le péché pût habiter en elle ; comme la plénitude de sa grâce, elle est une preuve évidente de sa Conception immaculée.

§ IV. — *Benedicta tu in mulieribus.*

Vous êtes bénie entre les femmes, telles sont les dernières paroles de la salutation que le S. Archange Gabriel adressa à Marie, lorsqu'il vient lui annoncer qu'elle avait été choisie pour être la Mère du Fils de Dieu. Il est aisé d'y trouver une nouvelle preuve de sa sainteté parfaite et toujours immaculée.

D'après l'enseignement des Pères, la bénédiction qui fut le partage de Marie eut pour effet de détruire, pour elle-même d'abord, et ensuite pour les autres descendants d'Adam, la malédiction que le péché de la première femme avait attirée sur eux.

S. Augustin enseigne, dans le premier sermon sur l'Annonciation, que la bénédiction de Marie a fait disparaître la malédiction d'Eve : « La malédiction d'Eve est changée en la bé- « nédiction de Marie, » dit-il, *maledictio Evæ in benedictionem mutatur Mariæ*. S. Jérôme[1], S. Pierre Damien[2], S. Fulgence[3], S. Ildefonse[4], l'Abbé Guerric[5], et d'autres qu'il serait trop long d'énumérer parlent dans le même sens. D'après eux, c'est par l'intermédiaire de Marie que les hommes ont retrouvé les bonnes grâces du Seigneur, et qu'ils ont été délivrés enfin de la malédiction qui pesait sur eux. Marie fut bénie de Dieu, et cette bénédiction coula sur elle, avec tant d'abondance, qu'elle suffit, non-seulement à la rendre elle-même le digne objet de l'amour infini de Dieu, mais en même temps, à détourner les regards du Seigneur de l'iniquité des autres hommes, et à faire tout oublier. Il n'y a pas place en Marie pour la malédiction, car la bénédiction qu'elle reçoit est complète[6].

Marie est donc *bénie*, et elle est bénie *entre toutes les femmes*. Que signifient ces paroles de l'Ange, sinon que l'auguste Vierge Mère du Sauveur est élevée au-dessus de toutes les femmes, devant Dieu, qu'il n'en est aucune qu'on puisse lui égaler, ni même approcher d'elle. Eve fut belle aux yeux des Anges et du Seigneur lui-même, lorsqu'elle fut créée et donnée pour épouse au premier homme, revêtue de toutes les perfections que comportait la nature humaine, et du don plus précieux encore de la justice originelle. Cependant

[1] At per hoc, quidquid maledictionis infusum est per Evam, totum abstulit benedictio Mariæ. D. Hieronymus, *serm. de Assumpt.*

[2] Mariæ benedictionis novæ fluentum totum detersit maledictionis antiquæ contagium. B. Petrus Damianus, *serm. de Nativ. Virg.*

[3] Maledicta enim Eva fuerat, quam nunc credimus per Mariam ad benedictionis gloriam remeasse. B. Fulgentius.

[4] Hæc est illa per quam omnis maledictio soluta est primum parentum, et cœlestis benedictio in totos venit mundo. S. Ildephonsus, serm. de Assumptione.

[5] Quæ primæ matris maledictionem dissolvit, ut per istam benedictionem hæreditatem possideant, qui per illam sub præjudicio maledicti æterni fuerant nati. Guerricus *Abbas.*

[6] Quid est quod legem naturæ requirunt in Maria, ubi totum quidquid, in ea fuit, possedit Spiritus Sanctus ?... Sicut ab æstu libidinis libera fuit ita et ab omni pressura maledictionis non ex sese, sed ex virtute Altissimi immunis, et aliena fuit. S. Ildephonsus, *lib. de Parturit. et Virgin.* B. Mariæ.

Marie fut plus belle qu'elle, Marie ne fut ni moins parfaite ni moins pure que la première femme. Elle est *bénie entre toutes les femmes*, dit le messager divin. Toutes les autres femmes, Eve la première, au jour même de son innocence, ne sont rien devant Marie : sa pureté immaculée efface l'éclat de l'innocence dont Eve était revêtue, en sortant des mains du Créateur.

S. Pierre Chrysologue donne aux paroles de l'Ange : *Benedicta tu in mulieribus*, un autre sens que le sens généralement admis. Au lieu de dire : Vous êtes bénie *entre* toutes les femmes, il dit : Vous êtes bénie *dans* toutes les femmes. Eve était punie, Eve était maudite dans toutes les femmes, sur qui pesaient les suites de sa malédiction. Marie, au contraire, trouve un sujet de joie et de glorification en ces mêmes femmes, qui deviennent, par Marie, les mères d'enfants doués de la véritable vie, tandis que, par Eve, elles ne peuvent enfanter que la mort[1]. Eve elle-même, la première mère de tout le genre humain, redevient ainsi non plus la mère des morts mais la mère des vivants, grâce à Marie sa fille.

Mais nous pouvons trouver un sens plus profond encore aux paroles de l'Ange. S. Bernard, S. Pierre Chrysologue et plusieurs autres, les comparant avec des passages analogues que l'on rencontre dans la Sainte-Ecriture, font remarquer que ces paroles de bénédiction ont particulièrement trait à la fécondité, non pas cependant que les enfants, dont la bénédiction donnée aux Patriarches, par exemple, fut le gage, dussent être bien nombreux : Abraham n'eut qu'un fils, enfant de la promesse ; Isaac, à son tour, n'eut aussi qu'un seul fils, héritier, en vertu de la bénédiction divine, puisqu'Esaü ne fut pas agréable à Dieu. La bénédiction du Seigneur regardait surtout le caractère particulier que revêtirait la naissance de l'enfant promis, et les grâces extraordinaires qui seraient son partage. Ce fut ainsi qu'Isaac naquit de Sara, trop avancée en âge, depuis bien des années, pour espérer les joies de la maternité. Il en fut de même pour Jacob : Isaac pria pendant plus de vingt ans, avant d'obtenir de la grâce, ce que la nature refusait à Rébecca stérile, il est donc permis de reconnaître, dans les paroles de l'Ange : *Vous êtes bénie entre les femmes*, une allusion à la maternité que l'Ange annonçait à Marie. C'est ainsi que l'entend S. Bernard[2] : « Vous êtes bénie entre les

[1] *Benedicta tu in mulieribus*, quia in quibus Eva maledicta puniebat viscera tunc, in illis gaudet, honoratur, suspicitur que Maria, et facta est vere nunc mater viventium, quæ mater extitit morientium per naturam. D. Petrus Chrysologus.

[2] Benedicta tu in mulieribus, quæ illam generalem maledictionem evasisti, qua dictum est : In tristitia paries filios tuos. Et nihilominus illam :

« femmes, » dit-il ; « vous avez échappé à cette malédiction « générale que Dieu a prononcée. *Vous enfanterez vos fils « dans la tristesse.* Vous avez cependant évité aussi l'autre « malédiction contraire. *Maudite est la femme stérile en Israël.* « C'est ainsi qu'une bénédiction toute singulière est devenue « votre partage. Vous n'êtes pas demeurée stérile, et vous « n'avez pas enfanté dans la douleur. » S. Pierre Chrysologue fait consister la supériorité de Marie, sur toutes les autres femmes, que constatent les paroles de l'Ange, en ces trois points : Elle a enfanté un Dieu ; ce Dieu était aussi véritablement homme ; elle n'a pas cessé d'être vierge en devenant mère. A ce triple titre, il est évident qu'aucune mère ne peut être comparée à Marie, et que sa bénédiction l'emporte sur celle des Patriarches, autant que le ciel est élevé au-dessus de la terre. Toutes les lois de la nature sont laissées de côté. Une vierge devient mère et ne cesse pas d'être vierge. Le fils qu'elle enfante est Dieu lui-même ; cependant il est homme ; et parce que cet homme, son véritable Fils, est aussi véritablement Dieu, il l'élève au-dessus des règles assignées aux descendants d'Adam, et la rend digne ainsi d'être sa mère. « Pourquoi, » dit S. Ildefonse, « vouloir assujétir Marie aux lois « naturelles, puisque l'Esprit-Saint la possède entièrement ? » Le saint Docteur ne parle pas seulement des lois qui régissaient la nature humaine avant le péché, mais aussi de celles auxquelles elle a été soumise depuis la chute originelle, et la corruption qui en fut la suite. Mais pourquoi Dieu voulant naître d'une femme, transgressa-t-il en sa Mère les lois qu'il avait faites ? Ce fut pour montrer qu'il était le créateur, l'auteur et le législateur de la nature elle-même, dit S. Pierre Chrysologue[1]. Si donc, le Seigneur n'hésita pas à laisser de côté toutes les lois naturelles, en faveur de sa mère, pour montrer qu'il était véritablement l'auteur et le créateur de la nature, pouvait-il ne pas la mettre également en-dehors et au-dessus de toutes les lois du péché, pour manifester qu'il était aussi l'auteur de la grâce. Lui refuser ce privilège était impossible, d'autant plus qu'il était plus glorieux, pour Dieu lui-même, et plus en rapport avec la dignité de Mère de Dieu réservée à Marie.

Rappelons ici ce que nous avons dit ailleurs. La très-sainte Vierge n'a pas conçu son divin Fils seulement dans sa chair, mais aussi dans son âme, selon la parole de S. Léon le

Maledicta sterilis in Israel : ac singularem consequuta es benedictionem, ut nec sterilis maneas, nec cum dolore parturias. D. Bernardus, *Serm.* 3 *de Annunt.*

[1] Ut nimirum naturæ ipsius conditorem et auctorem se esse monstraret. S. Chrysologus, *serm.* 2 *de Annunt.*

Grand[1] : « Elle a conçu dans son âme, avant de le concevoir « dans sa chair, son Fils Dieu et homme à la fois. » Si donc le Seigneur a su rendre fécond le corps virginal de Marie, et lui faire concevoir et enfanter un fruit divin, sans nuire aucunement à sa virginité, pourquoi n'aurait-il pas accordé à son âme un privilège semblable, et plus précieux ? Pourquoi n'aurait-il pas préservé de toute corruption l'intégrité et la virginité de son âme, qui conçut et enfanta le même fruit divin, avant sa chair elle-même ? Les souillures du péché sont plus honteuses pour l'âme, que ne sont pour la chair celles de l'enfantement. Dieu pouvait-il protéger Marie, la délivrer entièrement des secondes, et la laisser devenir la proie des premières? Personne n'oserait le penser. Marie Mère de Dieu fut donc, à cause de cette dignité incomparable, toujours immaculée et toujours vierge, non seulement de corps, mais aussi d'âme. Le fruit divin qu'elle a porté en est le gage, et si des femmes, des mères ont été particulièrement bénies, à cause de leurs enfants, Marie le fut plus que toutes les femmes ensemble : *Benedicta tu in mulieribus.*

§ V. — *Invenisti gratiam apud Deum.*

L'Ange étant entré dans le lieu où était Marie, lui dit : Je vous salue pleine de grâce ; le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre toutes les femmes. Et Marie l'ayant entendu fut troublée de ses paroles, et elle pensait en elle-même quelle pouvait être cette salutation. Et l'Ange lui dit : Ne craignez point, Marie, car vous avez trouvé grâce devant Dieu. Nous avons vu comment les paroles que l'Ange adressait à Marie supposent et prouvent l'Immaculée Conception de cette auguste Vierge. Les dernières paroles que nous venons de rapporter : *Vous avez trouvé grâce devant Dieu*, ne sont pas moins favorables à ce mystère. Le pieux et savant auteur qui s'est dérobé à l'admiration des siècles, et à leur reconnaissance, sous l'humble nom d'Idiota, l'*insensé*, commente ainsi les paroles de l'Ange[2] : « Vous avez trouvé la grâce céleste, ô Marie, parce « que la préservation de la tache originelle, la salutation de

[1] Divinam humanamque prolem prius conciperet mente, quam corpore. S. Leo. Magnus, serm. de Nativitate.

[2] Invenisti, Maria, gratiam cœlestem : quia fuerunt in te ab originali labe præservatio, Angelica salutatio, Spiritus Sancti superventio, et Filii Dei conceptio. Sed qualiter, ô felicissima Virgo has gratias invenisti ? Certe, o superbenedicta Virgo, sicut Eva gratiam amisit per superbiam, et inobedientiam, et curiositatem vanam : sic tu e diverso gratiam invenisti, quam nunquam amisisti, quæ futura eras omnium humillima, obedientissima et in Dei scientia solidissima.

« l'Ange, la venue de l'Esprit-Saint et la Conception du Fils « de Dieu ont été votre partage. Mais comment, ô Vierge, « très-heureuse, avez-vous reçu de telles grâces ? O Vierge « mille fois bénie ! Ève avait perdu la grâce par son orgueil, « par sa désobéissance et sa curiosité : Vous, au contraire, « vous avez trouvé la grâce, et vous ne l'avez jamais perdue, « parce que vous deviez être la plus humble, la plus obéis- « sante, de toutes les créatures, la plus avancée dans la vé- « ritable science de Dieu. »

Il est évident que le pieux Idiota parle ici de la grâce originelle. Il la désigne expressément, lorsqu'il nomme, entre les dons que Marie a reçus, la préservation de la tache d'origine, *ab originali labe præservatio*. De plus, il achève, en disant que cette grâce ne devint pas le partage de Marie parce qu'elle était humble et obéissante, mais parce qu'elle le serait : *Quæ futura eras omnium humillima*.

S. Pierre Chrysologue rapporte les premiers mots de l'Ange : *Ne timeas Maria : Ne craignez pas Marie*, à l'inamissibilité de la grâce que Marie avait reçue : « Que peut « craindre celle qui a conçu la sécurité elle-même ? *Quid ti- « met quæ securitatem concepit ?* » Quoi qu'il ensoit,ce que nous devons constater d'abord, c'est que la grâce dont parle l'ambassadeur céleste n'est autre que la sainteté, la même grâce dont l'Ange vient de saluer la plénitude dans la très-pure et très-humble Marie : *Gratia plena*. Ecoutez encore S. Pierre Chrysologue[1] : « Vous êtes bien heureuse, ô vous qui, seule « entre tous les hommes, avez mérité d'entendre : *Vous avez « trouvé grâce* de préférence à tous. Et quelle grâce ? Cette « grâce si grande, dont l'Ange avait dit d'abord que Marie en « était remplie, parfaitement remplie, pour pouvoir la répan- « dre à flots, et en rafraîchir toute créature. *Vous avez trouvé « grâce auprès du Seigneur*. Lorsque l'Ange parle ainsi, ou « bien il admire cette femme, ou bien il admire que tous les « hommes aient mérité la vie par elle. »

Le saint Docteur entend donc que la grâce dont parle l'Ange, et que Marie a trouvée, est une grâce singulière, propre à elle seule, et que nul autre ne partage. Mais, dira-t-on, sur quoi s'appuie S. Chrysologue pour affirmer que la grâce de Marie n'est pas celle que reçoivent les autres hommes ? Sur ce mot *: Invenisti, vous avez trouvé*. Cette grâce a été trouvée

[1] Beata, quæ inter homines audire sola meruit : Præ omnibus invenisti gratiam. Quantam ? Quantam prius dixerat, plenam, et vere plenam, quæ largo imbre totam funderet, ac infunderet creaturam. Invenisti gratiam apud Dominum. Hæc cum dicit ipse Angelus miratur aut fœminam tantum, aut omnes homines vitam meruisse per fœminam. D. Petrus Chrysologus, *Serm.* 2. *de Annunt.*

par Marie, elle en est l'inventeur. On n'invente pas, on ne trouve pas ce qui a été trouvé ou inventé déjà par quelqu'autre surtout, ce que tous connaissent plus ou moins, ou possèdent.

André, évêque de Jérusalem, dit à son tour : « *Ne craignez « pas, Marie : car vous avez trouvé auprès de Dieu la grâce* « qu'Ève avait perdue. » Et plus loin, revenant sur la même pensée il ajoute [1] : « Ainsi donc n'ayez pas de crainte ; car « vous avez trouvé auprès de Dieu une grâce telle que per- « sonne, de toute éternité, n'en a trouvé de semblable. Quelle « doit être, en effet, cette grâce qui vous a rendue digne de « la faveur la plus haute de toutes. » Cette faveur suprême est la maternité divine et la grâce, que Marie a trouvée devant Dieu, l'a rendue digne, d'après le saint évêque, d'être la mère du Sauveur. Marie a trouvé cette grâce. On ne trouve que ce qui est nouveau, ou ce qui a été perdu. La grâce devenue le partage de Marie avait été perdue par Ève : *Nacta est gratiam quam Eva perdiderat*. C'était en même temps une grâce nouvelle, que personne avant elle n'avait possédée, que personne ne possèdera jamais : *Invenisti gratiam apud Deum, qualem non est quisquam nactus ab æterno.*

S. Bernard confirme l'enseignement d'André de Jérusalem. Il diffère cependant en un point avec lui. D'après S. Bernard, la grâce nouvelle que Marie trouva auprès de Dieu, cette grâce qu'elle cherchait, et que personne ne put trouver avant elle, ce ne fut pas la grâce que la première femme avait perdue, mais la paix rétablie entre Dieu et les hommes, la destruction de la mort, la réparation de la vie [2].

Voyons maintenant les conséquences qu'il est permis de tirer de la double interprétation que nous avons empruntée à André de Jérusalem et à S. Bernard, sans nous arrêter à plusieurs autres dont l'autorité est moindre.

Marie a trouvé grâce auprès du Seigneur. Elle a trouvé une grâce qui avait été perdue : *Nacta es gratiam quam Eva perdiderat :* « Vous avez trouvé la grâce qu'Ève avait perdue. » Et quelle était cette grâce ? La grâce originelle, cette justice première qui, depuis la faute de la première femme, n'exis-

[1] Ne timeas Maria : nacta es enim gratiam apud Deum, quam Eva perdiderat... Quapropter ne metuas : invenisti enim gratiam apud Deum, gratiam qualem non nactus est quisquam ab æterno, sicut tu. Quæ enim talis sit gratia Dei, quæ summum favorem mereatur ? D. Andreas Hierosolymitanus.

[2] Ut quid enim indebitam tibi putes gratiam Angelorum, quæ invenisti gratiam apud Deum ? Invenisti quod quærebas, quod nemo ante te potuit invenire ; invenisti gratiam apud Deum. Quam gratiam ? Dei et hominum pacem, mortis destructionem, vitæ reparationem. Hæc est ergo gratia, quam invenisti apud Deum. D. Bernardus, *Serm.* 2 *de Annunt.*

tait plus pour ses malheureux descendants. Marie a retrouvé cette grâce ; elle est rentrée en possession de cet inestimable bien. De plus, la Vierge sainte, destinée à être Mère de Dieu, a trouvé une grâce nouvelle que personne n'avait possédée avant elle : *Invenisti gratiam apud Deum, qualem non est quisquam nactus ab æterno*, une grâce qui l'a rendue digne d'une faveur qui surpasse toutes les autres, digne de la maternité divine. Quelle est encore cette grâce nouvelle, sinon la grâce originelle ; non pas cette grâce commune dont Dieu a enrichi les Anges et nos premiers parents, au moment de leur création, et dont nous avons dit ailleurs, avec S. Ildefonse : « *Ante firmitatem nutavit, ante soliditatem impulsa est :* Elle « a branlé avant d'être affermie, elle a subi des secousses « avant d'être solide.» La grâce originelle de Marie fut solide et inébranlable dès le premier moment. Aucune autre créature ne reçut une telle faveur.

Si nous disons, avec S. Bernard, que la grâce nouvelle que Marie a trouvée auprès de Dieu, d'après les paroles de l'Ange, est la réconciliation entre Dieu et les hommes, la restauration de l'univers ruiné par le péché, il nous sera facile, par la considération des biens infinis que Marie nous a procurés, de reconnaître combien devait être plus grande encore, la grâce qui lui fut accordée à elle-même. Comme nous l'avons répété déjà, il aurait été impossible à Marie de nous procurer, de trouver pour nous auprès du Seigneur la grâce de la réparation, si elle-même avait eu besoin d'abord de cette grâce, et si, dès le premier moment de son existence, elle n'avait pas été toute pure et toute immaculée.

Vous êtes donc toute pure, ô Marie, vous êtes la Vierge immaculée ; vous êtes pleine de grâce ; le Seigneur est avec vous, et vous avez trouvé grâce devant lui, pour vous d'abord, ô très-douce et très-sainte Mère, mais aussi pour nous, pauvres pécheurs, qui sommes vos enfants.

§ VI. — *Autres textes du Nouveau Testament : — Beatus venter qui te portavit.*

Outre les paroles de l'Archange Gabriel à la bienheureuse Vierge Marie, nous trouvons encore dans le nouveau Testament deux autres témoignages en faveur de l'Immaculée Conception. Le premier se lit, comme la Salutation Angélique, dans l'Evangile selon S. Luc, chapitre onzième ; le second au chapitre douzième de l'Apocalypse de S. Jean.

Un jour que Jésus parlait à la foule, *une femme élevant la*

voix du milieu du peuple lui dit : Heureuses les entrailles qui vous ont porté, et les mamelles qui vous ont nourri. Jésus lui dit : Mais plutôt, heureux sont ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent. La sainte Eglise nous invite elle-même à chercher dans ce texte une preuve de l'Immaculée Conception de Marie. Au temps de Sixte IV, elle ordonna que cet Evangile fût lu à la sainte Messe, en la fête instituée pour honorer ce mystère. Un autre l'a remplacé depuis ; mais ce changement laisse intacte l'autorité que le premier choix donnait à la preuve tirée de ce texte. Les passages des saints Pères ne manquent pas, pour corroborer cette preuve. Plusieurs s'appuient particulièrement sur ces paroles : *Bienheureuses les entrailles qui vous ont porté, et les mamelles qui vous ont nourri,* pour démontrer que l'innocence de Marie fut toute pure et toute immaculée. Ils disent simplement que la dignité de Mère de Jésus-Christ, proclamée par ce texte, réclame, d'une manière absolue, une sainteté parfaite. Suivons-les un moment dans cette voie, et nous trouverons, dans leurs pieux et savants commentaires, de nouvelles preuves en faveur de l'Immaculée Conception.

Bienheureuses les entrailles qui vous ont porté, et bienheureuses les mamelles qui vous ont nourri, s'écrie la femme de l'Évangile, éclairée par l'Esprit de Dieu, pour rendre témoignage au Seigneur. Par ces paroles, elle proclame Marie bienheureuse, parce qu'elle a porté le Fils de Dieu dans son sein, et qu'elle lui a donné le jour. Elle la proclame bienheureuse en second lieu, parce qu'elle l'a nourri de son lait, et qu'elle a eu, pour lui, tous les soins qu'une mère doit apporter à l'éducation de son enfant. Combien de Docteurs sacrés, instruits par cette humble femme, ont proclamé, après elle, bienheureux le sein très-pur de Marie? Combien ont célébré ses louanges et exalté sa grandeur? S. Épiphane s'écrie [1] : « O sein immaculé, aussi vaste que les Cieux ! Vous avez porté, « renfermé en vous, le Dieu que rien ne saurait circonscrire. « O sein plus vaste que le Ciel ! Vous avez renfermé en vous « Dieu lui-même, sans qu'il fût à l'étroit. O sein qui êtes le « Ciel lui-même, avec les sept divisions dont il se compose, « et qui êtes plus vaste que lui ! O sein plus sublime et plus « large que les sept Cieux ! O sein qui êtes le huitième Ciel, « plus élevé que les sept firmaments ! » Chrysippe de Jérusa-

[1] O uterum impollutum habentem circulum Cœlorum, qui Deum incomprehensum, in te vero comprehensum portasti ! O uterum Cœlo ampliorem, qui Deum in te non coarctasti ! O uterum qui cœlum est septem circulis constans, et capacior illis existis ! O uterum septem cœlis sublimiorem, atque latiorem ! O uterum qui est octavum cœlum, septem firmamentis celsiorem ! D. Epiphanius, *serm. de Laud. Deiparæ.*

lem dit à son tour : [1] « Salut donc éternellement, salut ! Salut « pleine de grâce. Salut, ô vous dont le sein, malgré les lois de « la nature, est plus vaste que le Ciel lui-même, puisque vous « avez renfermé dans votre sein celui que les Cieux ne sau- raient contenir. » Ecoutons encore André de Jérusalem [2] : « Salut, vaste champ du Seigneur que nul autre lieu sinon « vous seule ne peut contenir. » L'hymne des Matines de l'office commun de la très-sainte Vierge : *Quem terra pontus sidera* etc. est consacré tout entier à célébrer cette merveille du Dieu tout-puissant, du Dieu Créateur, réduisant son im- mensité à demeurer dans le sein d'une femme.

S. Augustin dit que cette demeure que Dieu avait choisie était bien étroite : *Ventris angustias*. Comment donc le sein de l'humble Vierge de Nazareth pût-il être assez vaste pour contenir celui que l'immensité des Cieux ne saurait renfermer? Faut-il attribuer cette merveille à la pureté sans tache de Marie? Faut-il l'attribuer, en même temps, à la plénitude de la grâce qui était son partage. Oui sans doute et c'est pour- quoi S. Epiphane s'écrie : « O sein immaculé, aussi vaste « que les Cieux? » C'est-à-dire, le sein de Marie s'est dilaté au point de contenir celui que les Cieux eux-mêmes ne sauraient renfermer, parce qu'il est sans tache, parce qu'aucune faute ne le souilla jamais, parce que, surtout, Marie fut exempte du péché originel, cause de toutes les angoisses et de toutes les douleurs qu'apporte la maternité aux malheureuses filles d'Ève [3].

Non seulement le sein de Marie ignora les limites étroites qu'apporte le péché, mais la plénitude de la grâce le dilata merveilleusement, et Chrysippe put dire à son tour : « Je « vous salue pleine de grâce, vous dont le sein, malgré les « lois de la nature, est plus vaste que le Ciel lui-même : » C'est par la grâce que vous avez acquis cette incommensu- rable grandeur. S. Bonaventure exprime cette pensée plus

[1] Ave igitur semper. Ave gratia plena. Ave quæ vulvam adepta es præter naturam, vel ipsis cœlis latiorem : quando quidem per hanc comprehen- disti eum, quem ne cœli quidem capiunt. Chrysippus Hierosol. *serm. de Sancta Deipara*

[2] Salve Dei Ager amplissime, quem nullus alius locus, nisi tu sola, com- prehendere potest. Andræas Hierosol. *serm. de Annunt.*

[3] Nonne peccatum originale mulierum visceribus augustias attulit ? Ita quidem ; *Genes.* III, sic Deus ad mulierem : *Multiplicabo ærumnas tuas, et conceptus tuos ; in dolore paries filios tuos.* Pro ærumnis autem, et dolore, subest vox *Ghasab*, quam alii *angustiam* restituent. Septuaginta vero ha- bent *lupas* quam vocem Chrysostomus augustias reddendam esse dixit. Ergo ut Mariæ viscera, sublatis augustiis, in eam amplitudinem sese extende- rent, quæ Deum capere posset, prima angustiarum radix, scilicet pecca- tum originale, ab ipsa arceri debuit. Salazar, *de Conceptione, cap.* 40, *n.* 2.

clairement encore[1] : « Considérons » dit-il, « mes bien-aimés, « l'immensité de la grâce de Marie, qui lui valut d'être sa- « luée pleine de grâce. Certes, cette grâce fut immense, « parce qu'elle fut pleine. Un vase immense ne saurait être rempli, si ce qui le remplit n'est immense à son tour. Il « était donc immense, le vase de Marie, puisqu'il put conte- « nir celui qui est plus grand que le ciel. » De l'immensité du vase, le saint Docteur déduit l'immensité de la grâce qui le remplit. Voulant montrer, plus loin, d'où put venir à ce vase, si étroit par sa nature même, une pareille immensité, il affirme que la grâce a pu la lui donner : « Qui donc a pu mesu- « rer, » dit-il, « l'immensité de Marie, sinon celui qui l'a faite « si haute, si large et si profonde, non seulement en grâce, « mais en miséricorde? » Ainsi donc, S. Bonaventure[2] attribue l'immensité de Marie, qui lui permit de porter dans son sein le Verbe de Dieu fait homme, à la grâce sans mesure qu'elle a trouvée auprès de Dieu, et à la miséricorde, à l'amour qu'elle a pour nous. Car, en vertu de cette miséricorde et de cette charité incomparable, elle nous a aussi portés dans son sein, en même temps que son adorable Fils.

S. Jean Damascène, parlant de la mort de la très-sainte Vierge, demande[3] : « Comment le Ciel put il recevoir celle qui, « surpassa le Ciel en grandeur? Comment un tombeau ren- « ferma-t-il celle qui fut le tabernacle de Dieu? Cependant il « en est ainsi : le tombeau la reçut et la renferma ; car ce « n'est point par ses dimensions corporelles que Marie fut « plus grande que les Cieux. Comment un corps long de trois « coudées, et qui s'use chaque jour, pourrait-il égaler en « longueur et en largeur l'immensité du Ciel? Mais c'est par « la grâce plutôt, qu'elle surpassa toute grandeur et toute « immensité. »

Que pourrait-on désirer de plus clair que les paroles de ces deux grands serviteurs de Marie? S. Jean Damascène

[1] Consideremus, charissimi, gratiæ Mariæ immensitatem, propter quam dicta est gratia plena. Immensa certe fuit gratia, qua ipsa fuit plena : immensum enim vas non potest esse plenum, nisi immensum sit istud quo est plenum : Mariæ autem vas immensissimum fuit, ex quo illum, qui cœlo major est, continere potuit. D. Bonaventura, *Specul. lect.* 5.

[2] Quis Mariæ immensitatem dimensus est, nisi is, qui illam non solum in gratia, sed etiam in misericordia, tam altissimam, tam latissimam, tam profundissimam operatus est? Idem, *ibidem.*

[3] O quonam pacto, quæ cœlos amplitudine superavit, cœlum suscepit? Quonam rursus tumulus eam, quæ Dei conceptaculum fuit, cepit? Certe ita est : et cepit, et tenuit. Non enim corporeæ molis ratione cœlum amplitudine superavit. Quonam enim modo corpus quod tribus cubitis constat, subtiliusque in dies fit, cœli longitudini, ac latitudini comparare queat? Verum per gratiam potius magnitudinis omnis, ac latitudinis modum superavit. D. Joannes Damascenus, *Orat.* 1 *de Virg. Dormitatione.*

et le Docteur Séraphique ont reconnu cette vérité, que l'amour et la grâce transforment les plus étroits cachots en espaces immenses. Qui donc se plaint de l'étroitesse du lieu où il trouve son bonheur ? Au contraire la haine, l'aversion, le dégoût resserrent, dans des limites insupportables, les plus vastes espaces. Celui qui est où il ne voudrait pas être, s'y trouve nécessairement à l'étroit. Aussi S. Epiphane avait-il raison de s'écrier : « O sein plus vaste que le Ciel ! Vous « avez renfermé en vous Dieu lui-même, sans qu'il fût à « l'étroit ! » C'est que tout était agréable au Seigneur en Marie, tout méritait son amour, et l'amour infini qu'il lui portait dilatait sans mesure le sein où sa divine Majesté daignait descendre et habiter. Si le péché avait souillé Marie, ne fût-ce qu'un moment, le regard de Dieu n'aurait pas pu se reposer sur elle avec la même complaisance ; l'amour n'aurait plus dilaté la demeure que le sein de la Vierge pouvait offrir au Fils de Dieu ; celui qui tint l'univers dans sa main aurait trouvé trop étroite pour lui, et sans attrait aucun, cette maison habitée d'abord par son ennemi, le démon, et conservant toujours quelques traces de son passage.

Le sein de Marie, dilaté par la charité, fut assez vaste pour contenir le souverain Maître de toutes choses ; il fut assez pur aussi pour n'être pas indigne de cet hôte divin. S. Epiphane met ces paroles dans la bouche de Marie[1] : « Je suis la Vierge « qui ai porté un fruit dans mes entrailles sans blesser « mon intégrité : je suis devenue le temple très-pur du Verbe « de Dieu habitant en moi. J'ai porté Emmanuel dans mon « sein que rien n'a souillé. Mon corps immaculé est de- « venu semblable aux Chérubins qui sont le trône du Très- « Haut. » La chair toute pure de l'auguste Vierge Marie est, selon le témoignage des Pères, un temple, un tabernacle, une couche nuptiale, un trône digne en tout du Dieu qui vient s'y reposer[2]. S. Grégoire de Nysse, dans un discours

[1] Ego Virgo incorrupta, quæ in utero gestavi, effecta sum templum impollutum habitantis in me Verbi Dei, Emmanuelem gestavi in utero incorrupto, in ventre impolluto, similis effecta throno Cherubico. D. Ephiphanius, *Serm. de Laudibus Deiparæ.*

[2] Templum Virginale in cujus Sacrario Deus Cœlo egressus, hospes pudicus illabitur, ibidemque, qualis velit esse, disponit, immo quod jam olim disposuerat, complendum latenter assumit. D. Zeno, *Serm.* 3 *in Nativ. Christi.*

Templum impollatum, habitantis in se Verbi Dei. D. Epiphanius, *in Serm. de Laud. B. V.*

Templum Dei sanctum. D. Chrysostomus, *Serm.* 6 *de Assumpt.*

Templum sanctum spei nostræ, in quo sanctitas omnis, et magnificientia residet. S. Amphilochus *Orat. in S. Deiparam.*

Templum purissimum, domus Domini, de qua ait David : Sanctum est templum tuum, mirabile in justitia, ex qua sibi Christus corporis templum

sur la Nativité du Seigneur, demande[1] : « Quelle couche « nuptiale Gabriel a-t-il préparée, pour cette union toute « pure et toute immaculée? » Il répond que le sein de Marie est la couche nuptiale où se sont accomplies et consommées les noces de la divinité et de l'humanité, puis il ajoute[2] : « O

extruens, templa Dei vivi mortales effecit. S. Joannes Damascenus, *Orat.* 4 *de Nativ. B. V.*

Templum purum, atque intactum, a mundi Factore inventum, in quo ipse habitans, hominum naturam reformavit. Idem, *in Ecclesiasticis Græcor. canticis.*

Tabernaculum Dei laudatissimum, non ab hominibus fabricatum, sed Spiritu Sancto firmatum, et virtute Altissimi protectum. D. Dionysius Alexandrinus, *in Epist. contra Samosaten.*

Tabernaculum ab Altissimo sanctificatum. D. Athanasius, *Serm. in Evang. de S.S. Deipara.*

Tabernaculum Deo gratissimum. Andreas Cretensis, *in Cant. de Nativ. B. V.*

Tabernaculum impollutum, mundissimis suarum miserationum stillis emundans peccatis pollutos. Idem, *Cant. in Concept.*

Tabernaculum ab omni sorde liberum. Isychius, *Serm.* 2 *de Laud. Virg.*

Tabernaculum sacrum et sacerrimum, Deoque dignum. S. Joannes Damascenus, *Orat.* 2 *de Assumpt.*

Thalamus Dei immaculatus. Melito Sardensis, *in libello de transitu Virginis.*

Thalamus sanctimoniæ quem Spiritus Sanctus honoravit. D. Gregorius Thaumaturgus, *serm.* 3 *in Annunt. B. Mariæ Virginis.*

Thalamus Sponso purissimo dignus. Idem, *ibidem.*

Thalamus sanctissimus, de quo Christus Sponsus processit in orbem. Philo *Episcopus*, *in Comment super Cant. Canticorum.*

Thalamus purus, et quo purissimus puritatis Doctor processit : S. Cyrillus Hierosolymitanus. *Catech.* 12.

Thalamus admirabilis ratione eorum quæ facta sunt in eo ; ibi enim facta est illa beatissima copula divinæ naturæ, et humanæ, factus est leo agnus, Deus homo, æternus temporalis, Antiquus dierum puer, verbum infans, immortalis mortalis, immensus parvulus. Idiota *de B. V. part.* 14, *Contempl.* 31.

Thalamus a Sancta Trinitate decenter præordinatus, ut de eo Sponsus præ filiis hominum speciosus, ad publicum procederet. D. Bernardus, *in serm. de B. M. cujus initium est Ave.*

Thalamus puritate nitidus, moribus ornatus, et omni præditus sanctitate, floribus aspersus, virtutibus decoratus, fragrans castitatis odore, charitate fervens, virginitate redolens, pollens humilitate. D. Laurentius Justinianus, *in libro de Casto Connubio Verbi et animæ, cap.* 9.

Thronus excelsus et elevatus, in quo sedens Dominus Sabaoth, visus est Prophetarum perspicacissimo Isaiæ. Andreas Cret. *Orat.* 1 *de Dormit. B. Virg.*

Thonus Dei, in cujus utero veniens Sapientia Dei Patris, Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. D. Ildephonsus, *Serm.* 2 *de Assumpt. B. V. M.*

Thonus sanctus, in Sancta Sanctorum collocatus, et omnium Regi præparatus. S. Josephus Hymnogr. *in Mariali.*

[1] Quem thalamum statuit Gabriel puro impolluto, sanctoque connubio D. Gregorius Nyssenus *Orat. de Natali Dom.*

[2] O beatum uterum illum, qui bonitatis suæ præstantia ad se traxit animi bona ! In reliquis omnibus, vix animus purus Spiritus Sancti Præsen-

« bienheureux le sein qui, par l'excellence de sa bonté, a mé-
« rité de recevoir des biens qui sont faits pour l'âme. Dans les
« autres créatures, l'âme parfaitement pure, est à peine di-
« gne de la présence du Saint-Esprit. Ici au contraire la chair
« elle-même devient le réceptacle de l'Esprit-Saint. » S. Gré-
goire admire la sainteté et la pureté du corps virginal de Marie. Elle fut telle, dit-il, que l'Esprit de Dieu, qui choisit les âmes comme la demeure seule appropriée à sa nature, fut attirée par elle. Il vint habiter le sein de Marie, ce fut là qu'il accomplit l'ineffable mystère de l'incarnation du Verbe. Ce qui cause l'admiration du S. Docteur, c'est que chez les autres créatures humaines, l'âme ne devient qu'à grande peine digne d'être visitée par l'Esprit de Dieu : chez Marie, au contraire, le corps lui-même, est élevé à un degré de sainteté si éminent, qu'il surpasse les âmes les plus pures, et qu'il mérite d'être la demeure permanente du Saint-Esprit.

Si donc, au dire de S. Grégoire de Nysse, la chair même de Marie l'emporte, à ce point, sur nos âmes, que penserons-nous de son âme, dont la sainteté doit être nécessairement proportionnée à celle de son corps. Si telle fut la pureté du corps, quelle ne sera pas celle de l'âme. Si le regard même de Dieu n'a reconnu aucune souillure dans cette chair virginale, comment l'âme pourrait-elle avoir été déshonorée par la tache du péché. N'oublions pas que c'est de l'âme que la chair reçoit sa pureté : la sainteté de l'esprit rejaillit sur le corps. Il fallait donc que la pureté de l'âme de Marie fût bien grande, pour donner à son corps une sainteté si parfaite, qu'elle attirât Dieu lui-même, du haut du Ciel, et qu'il voulût faire sa demeure dans ce tabernacle à jamais béni.

S. Bernard compare les entrailles de Marie au centre de la terre, parce que de même que tous les corps sont entraînés vers le centre de la terre, par leur pesanteur, toutes les créatures humaines, au Ciel, sur la terre et dans le purgatoire, s'élancent vers Marie. Son sein béni est le centre où nous tendons tous [1]. Le Fils de Dieu nous invite, par la bouche de

tiam capit ; hic autem caro fit Spiritus Sancti receptaculum. IDEM, *ibidem*.

[1] Operatus est Christus salutem nostram in medio terræ, in utero scilicet Virginis Mariæ, qui, mirabili proprietate, terræ medium appellatur : ad illam enim sicut in arcam Dei, sicut ad rerum causam, sicut ad negotium sæculorum respiciunt, et qui in Cœlo habitant, et qui in inferno, et qui nos præcesserunt, et nos qui sumus, et qui sequentur, et nati natorum, et qui nascentur ab eis. Illi qui sunt in Cœlo, ut resarciantur ; qui in inferno, id est in purgatorio, ut eripiantur ; qui præcesserunt, ut prophetæ fideles inveniantur ; qui sequentur ut glorificentur. D. BERNARDUS, *Serm.* 2 *de Pentecost.*

David, à comparer le sein de Marie au centre de la terre vers lequel toutes choses tendent naturellement. Nous lisons dans le Psaume CXXXVIII, verset quinzième : *Non est occultatum os meum a te, quod fecisti in occulto, et substantia mea in inferioribus terræ* : *Aucun de mes os que vous avez faits dans les ténèbres ne vous est caché, non plus que ma substance, dans les parties les plus basses de la terre.* Des commentateurs ont interprété ces mots : *In inferioribus terræ*, comme si l'auteur sacré avait écrit : *In visceribus matris meæ*, « lorsque ma « substance était encore dans le sein de ma mère. » Le Verbe de Dieu est donc venu dans le sein de sa Mère, comme tout ce qui pèse tend vers le centre de la terre. Mais pourquoi ce Verbe adorable se sentait-il attiré comme invinciblement vers Marie ? Les corps, dit le philosophe, tendent vers leur centre parce qu'ils ne trouveront là rien qui leur soit contraire, et que c'est, pour eux, le lieu de la conservation, du repos et de la paix. Le Fils de Dieu tendait de même vers le sein de Marie, parce qu'il n'y avait rien en toute la personne de cette auguste Vierge, qui lui fût contraire, rien qui pût troubler la paix de l'union entre la divinité et l'humanité. Il n'y avait là ni péché, ni trace du péché, rien de ce qui est contraire à Dieu et provoque sa colère.

Terminons ce qui regarde ces paroles de la femme de l'Evangile : *Bienheureux le sein qui vous a porté*, par une dernière considération.

Ce ne fut point par hasard, ou sous l'empire de sa propre pensée uniquement, que cette femme rendit témoignage, en ces termes, à la Mère de Jésus. L'Esprit-Saint l'inspira et lui dicta ses paroles. Toutes ses expressions doivent donc être pesées attentivement, car ce sont des paroles de Dieu. Cette femme proclame bienheureuses les entrailles de Marie, parce qu'elles ont porté le Christ. C'est le contraire pour les autres mères, qui, par suite du péché originel, ne trouvent que douleurs et dangers dans leur maternité. Ce n'est pas le bonheur mais une sorte de malédiction qui devient leur partage, à cause du fruit qu'elles portent dans leur sein. Le sort commun, résultat du péché, n'était pas celui de Marie, parce que seule, entre toutes les femmes, elle était toute pure, et exempte de tout péché.

§. VII. — *Et ubera quæ suxisti.*

Les autres paroles de la femme de l'Évangile : *Bienheureuses les mamelles qui vous ont nourri : Et ubera quæ suxisti*, ajoutent une force nouvelle aux premières, en faisant ressor-

tir davantage encore l'amour de Marie pour son divin Fils, les services qu'elle lui a rendus, les mérites qu'elle a acquis et, par conséquent, la sainteté première qui fut nécessairement la base de tant de grandeurs.

Un pieux et savant commentateur du Cantique des Cantiques, Hailgrinus, expliquant ce passage du chapitre septième: *Et erunt ubera tua sicut botrus vineæ : Et vos mamelles seront comme des grappes de raisin*, s'exprime ainsi [1] :

« Par cette comparaison des mamelles avec des grappes de « raisin, l'Esprit-Saint nous révèle combien fut grande en « Marie la faculté d'acquérir des mérites devant Dieu. Elle « ne méritait pas moins, en donnant son lait pour nourrrir « le divin Enfant, que les martyrs figurés par les grappes de « raisin, en versant leur sang au milieu des tourments. Car « la récompense des œuvres se mesure d'après la charité qui « en est la racine. »

De tous les moyens par lesquels l'auguste Vierge Marie contribua au salut des hommes, et attira sur nous sa miséricorde, l'allaitement de son divin Fils ne fut donc pas le moins efficace : « Combien fut sublime votre dignité, ô Marie, » s'écrie S. Ildefonse[2]. « Celui qui vous a créée reçoit de vous son « existence ; il est porté par des mains qu'il a formées lui-« mêmes ; il suce vos mamelles que lui-même a remplies ! » Il cite ensuite ces paroles de S. Augustin empruntées au deuxième sermon sur l'Assomption[3] : « Allaitez donc, ô Mère, « allaitez notre nourriture. Allaitez le pain céleste ; allaitez la « nourriture des Anges ; allaitez celui qui vous a faite telle « qu'il pût naître de vous. » Mais ces paroles du plus illustre des Docteurs ne suffisent pas encore à S. Ildefonse, pour exprimer toute l'admiration qu'il ressent à la vue d'un si touchant mystère ; Il ajoute[4] :

« O Marie, allaitez votre Créateur ; nourrissez le pain du « Ciel, nourrissez la rançon du monde, offrez votre mamelle

[1] Ubera botris assimilata sunt, in quo mirabilis prærogativa merendi monstratur in Virgine, quæ non minus meruit fundendo lac de uberibus suis ad filii nutrimentum, quam Martyres qui per botros figurantur, meruerunt fundendo sanguinem suum in martyrio. Omnium eum operum merces secundum radicem charitatis pensatur.

[2] Quanta fuit hæc dignatio, ut crearetur ex te, quam creavit ; portaretur manibus quas formavit ; sugeret tua ubera, quæ ipse implevit. D. Ildephonsus, *Serm. de Nativit. B.V. M.*

[3] Lacta ergo Mater cibum nostrum ; lacta panem cœlestem ; lacta cibum Angelorum ; lacta eum qui talem te fecit, ut ipse fieret ex te. D. Augustinus, *Serm.* 2 *de Assumpt.*

[4] Lacta Maria Creatorem tuum : lacta panem Cœli, lacta pretium mundi, præbe lambenti mamillam, ut ipse pro te præbeat percutienti maxillam. Tu illi ut mater temporalem ministra substantiam : lacta eum qui fecit te, qui talem fecit te, ut ipse fieret ex te. S. Ildephonsus, *ibid.*

« à ses lèvres pour qu'il présente sa joue aux soufflets des « bourreaux afin de vous sauver. Vous êtes sa mère : donnez- « lui la nourriture temporelle ; allaitez celui qui vous a créée « et qui vous a faite telle qu'il pût à son tour recevoir de « vous l'existence. »

La grandeur du mérite que procurait à la bienheureuse Vierge Marie l'allaitement de son divin Fils, découlait de plusieurs sources.

Ce mérite était grand, parce que l'amour de Marie pour Jésus ne connaissait pas de bornes ; et que l'amour est la racine du mérite. Cet amour grandissait encore, par suite de cet allaitement, parce que, dit Clément d'Alexandrie [1], « élever et nourrir un enfant de son lait, sont de puissants « motifs pour l'aimer davantage. »

En second lieu l'enfant que Marie nourrissait de son lait était Dieu lui-même, celui qui l'avait créée. Enfin et surtout, Marie nourrissait Jésus et l'entourait des soins les plus tendres, de la sollicitude la plus vigilante, parce qu'elle voyait en lui notre Rédempteur, celui qui devait s'offrir un jour en sacrifice sur la croix, pour le salut du monde. Elle voulait contribuer à rendre l'adorable victime, digne en tout du Père céleste. Marie participait aussi aux mérites de Jésus-Christ s'immolant pour nous, comme ceux qui nourrissent l'Apôtre participent, dit S. Paul, aux mérites de l'Apôtre.

L'auguste Vierge Marie, en donnant son lait au divin Enfant Jésus, s'acquittait donc, une fois encore, de ses fonctions de médiatrice auprès de Dieu, pour le salut des hommes ; elle acquérait le droit de montrer ses mamelles à son divin Fils, et de lui demander grâce pour nous, en vertu de ce qu'elle avait fait pour lui, comme Jésus-Christ lui-même montre à son Père ses plaies sacrées, pour apaiser sa juste colère, et nous obtenir miséricorde [2]. Mais comme nous l'avons déjà dit plus d'une fois, Marie n'aurait pas pu dignement accepter et remplir ce rôle de médiatrice, si elle-même avait eu besoin d'abord de miséricorde et de pardon, si le péché, et particulièrement le péché d'origine, avait pénétré jusqu'à elle.

[1] Aluisse et lactasse amoris incitamenta plura habet. CLEMENS ALEXANDRINUS, *in Pedagog., lib. 1 cap. 3.*

[2] Securum accessum jam habet homo ad Deum, ubi mediatorem causæ suæ Filium habet ante Patrem, et ante Filium Matrem. Christus nudato latere Patri ostendit latus et vulnera ; Maria Christo pectus et ubera. Nec potest ullo modo esse repulsa, ubi concurrunt, et orant, omni lingua disertius hæc clementiæ monimenta et pietatis insignia. ARNOLDUS CARNOTENSIS, *de Laudibus Virg. Mariæ.*

§ VIII. — *Quinimo beati qui audiunt Verbum Dei et custodiunt illud.*

Lorsque la femme de l'Evangile eût proclamé bienheureuses les entrailles qui avaient porté Jésus, et les mamelles qui l'avaient nourri, ce divin Sauveur prit la parole à son tour et dit : *Quinimo beati qui audiunt Verbum Dei et custodiunt illud : Mais plutôt, bienheureux ceux qui entendent la parole de Dieu et qui la gardent.* Ces paroles du Sauveur ne sont pas moins propres que celles de la femme, à montrer la sainteté et la pureté immaculée de l'auguste Vierge Marie. On peut même dire qu'elles le sont plus.

Il faut remarquer d'abord que, d'après les Pères, les paroles de Jésus-Christ ne sont aucunement contraires à celles prononcées par la femme du peuple. Elle a proclamé le bonheur de celle qui a nourri Jésus de son lait, après l'avoir porté dans son sein : le divin Maître n'enlève rien à ce bonheur ; il ne nie pas que sa Mère soit heureuse de lui avoir donné le jour ; ce n'était pas à lui, dans les circonstances où il se trouvait, de proclamer le bonheur de Marie ; mais ce qu'il ne faisait pas par sa propre bouche, il le faisait par l'organe de cette femme. Il y avait un éloge qu'il pouvait décerner à Marie, sans scandaliser l'orgueilleuse susceptibilité des Pharisiens et des autres Juifs : il se hâte de le faire. Loin de contredire le premier témoignage rendu à sa Mère, il le complète et le confirme. C'est un grand bonheur, dit-il, pour une mère d'enfanter un Dieu, de le nourrir de son lait, mais il en est un plus grand encore, écouter la parole de Dieu, acquiescer à ses enseignements, obéir en tout à son adorable volonté. Dans une autre circonstance, Jésus-Christ avait déjà parlé dans le même sens. *Sa mère et ses frères étant venus le trouver,* rapporte le même Evangéliste[1] *et ne pouvant l'aborder à cause de la foule, il en fut averti par quelques-uns, qui lui dirent : Votre mère et vos frères sont là dehors, qui désirent vous voir. Mais il leur répondit : Ma mère et mes frères sont ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la pratiquent.* Il ne reniait pas sa Mère en parlant ainsi, il ne lui préférait pas ses Disciples qui l'écoutaient docilement, mais il faisait connaître la principale cause de sa grandeur, ce qu'il y avait en elle de plus saint et de plus parfait. Loin de rien enlever à l'honneur de celle qui fut sa Mère selon la chair, il double cet honneur en montrant qu'elle fut aussi sa Mère selon l'esprit et qu'elle l'engendra dans son

[1] S. Luc, VIII, 19, 20, 21.

âme, avant de le porter dans son sein virginal[1]. Qui donc, après Jésus, pratiqua mieux la volonté du Père céleste, que Marie dont le Prophète Isaïe LXII, 4, disait : *Vocaberis voluntas mea* : *Votre nom sera ma volonté*. S'il suffit d'entendre et de garder la parole de Dieu, pour être proclamé bienheureux par Jésus-Christ lui-même ; qui donc entendit, reçut et pratiqua aussi parfaitement que Marie cette divine parole ? Ne fût-ce pas cette fidélité à garder la parole de Dieu, qui mérita à l'humble Vierge de Nazareth de porter, dans ses chastes entrailles, le Verbe incarné ? Loin de rien enlever à la gloire de Marie, Jésus fait connaître d'où lui vient l'honneur incomparable qui lui fut accordé[2]. Il y eut en Marie deux maternités, l'une spirituelle et l'autre corporelle. S. Justin Martyr compare entre elles ces deux maternités et enseigne que la seconde lui fut conférée à cause de la première. S. Léon le Grand résume, en quelques mots, la même doctrine[3]. : « Elle « a conçu son enfant Dieu et homme, dans son âme, avant de « le concevoir dans sa chair. » S. Ildefonse dit de même[4] : « Marie fécondée par la foi a conçu le Christ dans son âme « et ensuite dans son sein. » Mais pourquoi dans son âme d'abord et ensuite dans son sein ? S. Justin en explique la raison. Elle obtint l'un par l'autre ; elle fut choisie pour donner le jour au Fils de Dieu, à cause de la pureté de son âme, où Dieu était venu habiter tout d'abord.

D'après S. Augustin, la maternité spirituelle de Marie ne fut pas seulement antérieure, mais supérieure en dignité à sa maternité corporelle. Cet illustre Docteur ne craint pas d'affirmer qu'il y eut plus de bonheur et de gloire pour Marie, à

[1] Mariam quæ secundum carnem mater erat, alia quoque ratione matrem sibi Jesus probat ; quando quidem et ipsa voluntatem Patris in tantum faciebat, ut de ipsa prædiceret Pater : Vocaberis voluntas mea. Igitur ubi eam Filius negligere videtur, ibi amplius honorasse invenitur, dum ei scilicet materni nominis honor duplicatur, quod pro eo quod eumdem, Filium quem in alvo gestaverat incarnatum, etiam animo gestabat inspiratum. GERRICUS *Abbas, in tunc locum.*

[2] Non Matrem debito honore fraudat Dominus, sed docet qua, ut ita dicam, maternitate Virgo sit beatissima. Si enim is, qui verbum Dei audit et servat, Dei est et frater, et soror, et mater : quorum utrumque in ejus matre inerat, perspicuum est matrem ipsius ex hac maternitatis ratione beatam dici oportuisse. Nam Dei sermonem audire, et exæqui virtutis est, animæ quæ puræ, quæ tota ad Deum spectet. Et quia non quamlibet fœminam elegit Deus, quæ Christi mater fieret, sed omnium fœminarum virtutibus excellentissimam : propterea Christus volebat, ob hanc virtutem prædicari matrem suam, per quam virtutem illa id assecuta fuisset, ut Virgo mater fieret. S. JUSTINUS MARTYR.

[3] Divinam humanamque prolem prius conciperet mente quam corpore. D. LEO MAGNUS, *Serm. 1 de Nativitate.*

[4] Maria fidei semine gravida prius et Christum mente quam ventre concipiens. S. ILDEPHONSUS, *Serm. 1 de Nativit.*

recevoir la foi, c'est-à-dire la grâce de Jésus-Christ, dans son âme qu'à le concevoir dans son sein [1]. Il ajoute en un autre endroit que la maternité spirituelle de Marie, celle qui provient de sa fidélité à pratiquer la volonté du Père céleste est celle aussi qui lui mérite le plus de joie et de louanges [2]. Si donc il était nécessaire que Marie fût toute pure et toute immaculée, pour donner le jour au Verbe incarné dans son sein, combien ne l'était-il pas, à plus forte raison, pour concevoir d'abord, dans son âme, ce Fils divin qu'elle devait donner au au monde, et mériter ainsi, par la perfection incomparable de cette maternité spirituelle, de l'enfanter selon la chair?

Remarquons ici que le saint Evangile accorde ce titre glorieux de mère, de frères, de sœurs de Jésus-Christ, à tous ceux qui font la volonté du Père céleste. Cependant ceux à qui Notre Seigneur lui-même daigne donner ce nom, n'ont pas toujours accompli cette très-sainte et très-adorable volonté. Ils ne l'accomplissent pas même d'une manière parfaite au moment où Dieu les juge dignes de cet honneur; ils y manqueront encore, car le juste même tombe sept fois par jour. Dieu les honore néanmoins et les comble de ses dons. Cependant quelle distance presque infinie n'établit-il pas entre eux et celle qui a pu s'écrier : *Le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses, et toutes les nations me proclameront bienheureuse*? celle que l'Ange a saluée pleine de grâce et bénie entre toutes les femmes? Pourquoi cette différence, sinon parce que Marie a toujours, et en toutes choses été parfaitement soumise à la volonté de Dieu; parce qu'il n'y a jamais rien eu en elle qui pût blesser le regard divin, et que la sainteté plus que céleste de son âme a rejailli sur sa chair virginale, au point de la rendre digne d'être la source précieuse, où Jésus puiserait le sang qui servirait à racheter le monde?

§ IX. — *Signum magnum apparuit in cœlo.*

Avant de clore la série des preuves de l'Immaculée Conception de Marie, tirées de la Sainte-Ecriture expliquée par les Pères et les Docteurs de l'Eglise, nous citerons encore ce verset du douzième chapitre de l'Apocalypse : *Signum magnum apparuit in cœlo: Mulier amicta sole, et luna sub pedibus ejus, et in capite ejus corona stellarum duodecim:*

[1] Beatior Maria fuit percipiendo fidem Christi, quam concipiendo carnem Christi. D. Augustinus, *lib. de sancta Virginitate, cap.* 3.

[2] Hinc et Maria et laudabilius, atque beatius mater est Christi, quia fecit voluntatem Patris ejus, qui in Cœlis est. Idem, *ibid. cap.* 5.

Un grand prodige apparut dans le Ciel : une femme revêtue du soleil, qui avait la lune sous ses pieds, et une couronne de douze étoiles sur la tête. Entendu dans le sens littéral, ce texte de l'Apocalypse nous parle de la sainte Eglise. Mais comme nous l'avons dit, la parole de Dieu peut avoir divers sens, participant également à l'infaillibilité du Saint-Esprit qui a conduit la plume des Ecrivains sacrés. En même temps que la sainte Eglise, ce grand prodige qui paraît dans le Ciel, cette femme mystérieuse revêtue du soleil et reposant ses pieds sur le globe de la lune, est aussi Marie, telle que la tradition aime à nous la dépeindre dans le mystère de sa Conception.

S. Epiphane [1] commente les paroles de l'Apocalypse : *Un grand prodige apparut dans le Ciel*, et les applique à la glorieuse Vierge dont la beauté, dit-il, ravit d'étonnement et de surprise toute l'armée des Anges. Ils n'avaient jamais vu dans le Ciel une telle merveille, une femme portant la lumière éternelle entre ses bras, une femme mère de son propre créateur, du Père éternel des siècles, une Vierge dont le Fils est Dieu, dont Jésus-Christ lui-même est l'Epoux, enfin le Seigneur des Anges devenu enfant de Marie. S. Epiphane entend donc, par ces mots du texte sacré, *signum magnum*, un grand miracle, un grand prodige. Il est inutile de rappeler ici, même les noms de la multitude des écrivains ecclésiastiques qui disent de Marie qu'elle est un miracle, un prodige ; mais demandons à S. Thomas ce qu'il faut entendre par miracle [2]. D'après ce saint Docteur, le prince des Théologiens, « on donne le nom de miracle à ce qui arrive en de-« hors de l'ordre et des lois de toute la nature créée. » Le saint Docteur ajoute qu'il faut distinguer entre les miracles, ceux qui le sont réellement et simplement, et ceux qui ne le sont que relativement à certaines personnes ; car, dit-il, bien des choses peuvent passer pour miracles, qui ne le sont pas aux yeux des Anges. Nous ne connaissons pas toujours suffisamment les lois de la nature, les choses capables de produire certains effets, et nous croyons que les forces de la nature n'ont pu produire un résultat qui, néanmoins, procède

[1] O Virgo sanctissima, quæ exercitus Angelorum in stuporem deduxisti ; stupendum enim est miraculum in cœlis mulier gestans lucem in ulnis : stupendum miraculum in cœlis, alter thronus Cherubinus : stupendum miraculum in cœlis mulieris Filius, qui et ipsius, et sæculorum est Pater ; stupendum miraculum in cœlis thalamus Virginis habens Filium Dei, Deum Sponsum Christum ; stupendum miraculum in cœlis Dominus Angelorum infans Virginis effectus. D. Epiphanius, *serm. de Laudibus Virginis Mariæ.*

[2] Quod fit præter ordinem, ac legem totius naturæ creatæ. D. Thomas 1 *part. quæst.* 110 *art.* 4.

d'elles. Mais les Anges ne tombent pas dans une telle erreur, et ils se gardent d'admirer ce qui parfois nous remplit de surprise et d'étonnement.

Marie est un véritable prodige, un miracle surpassant toutes les lois de la nature créée. Pour qu'il soit impossible d'en douter, ce n'est pas sur la terre, ce n'est pas sous le regard des hommes, mais au Ciel même, au milieu des neuf chœurs des Anges, en présence du trône de Dieu lui-même, que ce miracle éclate. Et ce miracle paraît grand à ceux mêmes dont les yeux contemplent sans cesse les merveilles du royaume céleste, les grandeurs les plus sublimes des œuvres du Créateur. « O Vierge très-sainte, » s'écrie S. Epiphane, « vous ravis- « sez d'admiration les armées des Anges ! »

D'où vient donc l'étonnement des Esprits célestes, à la vue de Marie?

Il faut en chercher la cause dans sa Conception immaculée. La bienheureuse Vierge que Dieu destinait à devenir la mère de son Fils unique, reçut l'existence en dehors de l'ordre et de la loi qui régissent la nature humaine. Il est dans l'ordre de la nature que tous les enfants des hommes apportent avec eux, en ce monde, la tache originelle. Personne n'échappe à cette loi portée par la justice de Dieu, en punition du péché de nos premiers parents. Marie seule ne tombe pas sous le coup de cette condamnation. Les Anges la contemplent toute belle, toute immaculée, digne de l'amour infini de Dieu, dès l'instant même de sa Conception. Voilà le grand prodige qui excite l'admiration des Anges.

Telle fut, à notre avis, la pensée du glorieux martyr S. Ignace écrivant à S. Jean l'Evangéliste[1]. Parlant de la mère de Jésus, il dit : « Des témoins dignes de foi nous ont rapporté « que la nature humaine est unie en elle, à la sainteté des « Anges. De tels récits ont excité en nous, un désir ardent « de contempler de nos yeux, s'il est permis de l'avouer, ce « céleste prodige, ce spectacle très-sacré. » S. Ignace admire en Marie un prodige, la sainteté Angélique, c'est-à-dire la sainteté originelle que n'ont pas perdue les Anges, unie à la nature humaine, qui avait été dépouillée de cette sainteté par la chute d'Adam. Ce que l'humanité toute entière avait perdu se retrouve en Marie. Voilà le grand prodige que les Esprits célestes admiraient dans le ciel, et que le disciple de l'Apôtre bien-aimé désirait ardemment contempler sur la terre.

[1] Sicut nobis a fide dignis narratur, humana natura, naturæ sanctitati Angelicæ copulatur ; et hæc talia excitavere viscera nostra, et cogunt desiderare aspectum hujus, si fas est fari, cœlestis prodigii, et sacratissimi spectaculi. D. Ignatius *Epist. ad S. Joannem Evang.*

S. Jean Damascène[1] dit à son tour, en parlant de l'auguste Vierge : « Elle est toute entière la couche nuptiale de l'Esprit-« Saint, l'océan de la grâce : elle est toute belle, toute rappro-« chée de Dieu. » Puis il ajoute : » O miracle des miracles, ô « prodige nouveau et le plus grand de tous. » Et cette mer-veille en quoi consiste-t-elle ? En ce seul point, que Marie fut toute belle et qu'elle fut, en tout, très-rapprochée de Dieu, *tota Deo propinqua.*

Mais suffisait-il que Marie fût revêtue de la grâce originelle, pour exciter l'admiration des Anges, et pour qu'ils vissent en elle ce prodige incomparable, ce miracle capable de surprendre le Ciel même? Peut-être ; cependant la sainteté originelle, nouvelle dans une enfant d'Adam, n'était pas en elle-même une nouveauté. Le premier homme et la première femme avaient possédé cette grâce, et avant eux, les Anges eux-mêmes l'avaient reçue, de la munificence infinie de leur Créa-teur. Il y avait donc quelque chose de plus en Marie. La grâce originelle des Anges et des chefs de l'humanité n'était pas inamissible. Elle fut soumise à une épreuve, qui devint fatale à un grand nombre d'Anges, et à nos premiers parents. Mais la grâce que reçut Marie, en même temps que l'existence, fut d'un ordre incomparablement plus parfait. Rien ne pou-vait l'ébranler, ni lui faire courir le moindre danger de se perdre. Elle participa, jusqu'à un certain point, à l'impeccabilité même de Dieu ; elle fut confirmée dans la grâce, aussi iné-branlablement que les Anges et les Saints qui contemplent Dieu face à face, dans le Ciel. Tel fut le grand prodige que les Esprit célestes ne purent contempler dans le Ciel, sans une sorte de stupeur : *O Virgo sanctissima, quæ exercitus Angelo-rum in stuporem deduristi !* s'écrie S. Epiphane. On lit dans un sermon attribué à S. Augustin[2] : « Parcourez en esprit « toute la création, et voyez s'il est une créature semblable à « Marie Mère de Dieu. Visitez la terre entière, examinez la « mer, interrogez les airs, scrutez le Ciel par la pensée, réflé-« chissez aux vertus cachées, et voyez s'il est un prodige sem-« blable dans l'univers entier. » Saint Augustin, établit ensuite combien est grande la différence entre Marie et toute autre créature ; il la fait consister principalement en ce point que tout ce qui existe, et les Anges eux-mêmes, tremble et se

[1] Tota Spiritus Sancti Thalamus, et gratiarum pelagus, tota pulchra, tota Deo propinqua. O miraculum miraculorum omnium, maxime novum ! Joannes Damascenus, *Orat.* 1 *de Nativitate Mariæ.*

[2] Circumda omnem creaturam in cogitatione, et vide si est similis Dei Genitrici Mariæ. Circui terram, aspice mare, sciscitare aerem, cœlum mente scrutare, invisibiles virtutes cogita, et vide si est tale miraculum in omni creatura. Pseudo-Augustinus *serm.* 5 *de Assumpt.*

prosterne en la présence de Dieu. Marie seule est sans crainte [1]. C'est qu'il fut un temps où les Anges eurent sujet de trembler, puisque leur salut était en danger. Mais ce danger n'exista jamais pour Marie, et l'Archange Gabriel put lui dire : *Ne timeas Maria : Marie, ne craignez pas.*

Le grand prodige qui parut dans le Ciel fut une femme revêtue du soleil ; et la lune était sous ses pieds. La lune est le symbole de l'inconstance et du changement. La Vierge Marie foule la lune aux pieds ; elle est au-dessus de toute inconstance, de toute mutabilité, parce qu'elle posséda, dès l'origine, une grâce constante, confirmée par Dieu lui-même et rendue immuable. S. Bernard donne une autre explication de ce symbole. Pour lui, la lune représente le démon, et il dit [2] : « Cet unique « insensé, ce prince de toute folie, dont on peut dire avec « vérité, qu'il a changé comme la lune, et qu'il a perdu tout « son éclat, se voit maintenant foulé, écrasé par Marie, sous « les pieds de qui il endure une affreuse servitude. Car c'est « elle qui fut jadis promise de Dieu, comme devant écraser « un jour, du pied de sa vertu, la tête de l'antique serpent, « qui tentera, mais en vain, dans ses nombreux et dange- « reux replis, de la mordre au talon. » S. Augustin et d'autres Pères nous enseignent que, par la tête du serpent, il faut entendre le péché originel [3]. Cette tête du serpent ne domina donc pas Marie ; elle ne put lui nuire, et jamais l'auguste Vierge ne lui fut redevable d'aucune chose ; mais au contraire, elle la foule aux pieds, avec tous ses changements, toutes ses inconstances figurés par la mutabilité de la lune, c'est-à-dire, tous ses effets malheureux, tout ce qu'elle a amassé de ruines dans la nature humaine.

S. Bernard enseigne encore que, par la lune, sur laquelle reposent les pieds de la femme mystérieuse, on peut aussi

[1] Et tamen inter innumerabilia magisque mira Virginis victoria attollenda est ; quoniam quem tota creatura timore, ac tremore laudavit, ista sola ineffabiliter thalamizavit. IDEM *ibidem.*

[2] Imo vero et unicus ille stultus, et totius stultitiæ princeps, qui vere mutatus, ut Luna, sapientiam perdidit, in decore suo sub Mariæ pedibus conculcatus, et contritus, miseram patitur servitutem. Nimirum ipsa est, quondam a Deo promissa mulier serpentis antiqui caput pede virtutis contritura, cujus plane calcaneo multis versutiis insidiatus est, sed sine causa. D. BERNARDUS, *Serm.* 2 *in Dom. in Octav. Assumpt.*

[3] Subjectum esse peccato originali, est caput diaboli, eo quod principium illud est, quo diabolus, hominem in suam adducit potestatem. D. AUGUSTINUS *in Genes.* a JOANNE ECKIO *citatus.*

Cujus subjectio peccati originalis caput cum sit diaboli, tale caput Maria contrivit, quia nulla peccati subjectio ingressum habuit in animam Virginis, et ideo ab omni macula immunis fuit. D. BERNARDUS a BERNARD, DE BUSTIS *citatus, in Qffi. de pura Concep.*

entendre la sainte Eglise. Il dit[1] : « S'il faut plutôt entendre « l'Eglise par la lune, parce qu'elle ne brille pas par elle-« même, mais par celui-là seul qui dit : *Sans moi vous ne « pouvez rien*, vous avez la médiatrice dont je vous ai parlé « plus haut, bien clairement indiquée. En effet, il est dit : « *Une femme apparut, vêtue du soleil ; elle avait la lune sous « les pieds*. Attachons-nous donc, mes frères, aux pas de Marie « et dans la plus dévote des supplications, prosternons-nous « à ses pieds sacrés, tenons-les bien et ne la laissons pas par-« tir qu'elle ne nous ait bénis, car elle est puissante. » Le pieux S. Bernard se représentait donc la femme de l'Apocalypse comme servant d'intermédiaire entre le soleil et la lune, recevant d'abord les rayons de la céleste splendeur qui rejaillissaient d'elle et se reflétaient sur la lune. C'est bien l'office de médiatrice que la Mère de Jésus a accepté de remplir entre Dieu et l'Eglise. Nous avons répété plusieurs fois déjà que ce rôle de médiatrice exige, de celle qui le remplit, une sainteté absolument sans tache, et que le souffle d'aucun péché n'a jamais ternie.

Cette femme dont les pieds écrasaient la tête du serpent infernal, ou dont la bienfaisante lumière rejaillissait sur la sainte Eglise, représentée par la lune, était revêtue du soleil. S. Bernard[2] parle ainsi à Marie : « Comme vous êtes devenue « familière au Seigneur, ô Notre-Dame ! Combien vous avez mé-« rité de vous approcher de lui, disons mieux, de lui devenir « intime ! Quelle grâce vous avez trouvée à ses yeux ! Il « demeure en vous, et vous, vous demeurez en lui. Vous le « revêtez, et vous vous revêtez de lui. » Le saint Docteur avait dit plus haut[3] : « Le vêtement de cette femme est on ne « peut pas plus brillant ; il est aussi on ne peut point plus « chaud. Tout est inondé de ses incomparables rayons, et on « ne doit soupçonner en cette femme rien, je ne dis pas de « ténébreux, mais même de tant soit peu sombre et obscur,

[1] Jam si Ecclesia Lunæ magis intelligenda videtur vocabulo, quod videlicet non ex se splendeat, sed ab eo qui dicit : *Sine nihil potestis facere ;* habes mediatricem, quam tibi paulo ante commendavimus : *Mulier amicta sole, et luna sub pedibus ejus*. Amplectamur Mariæ vestigia, fratres mei, et devotissima supplicatione beatis illius pedibus provolvamur. Nempe mulier est inter Solem et Lunam, inter Christum et Ecclesiam. D. BERNARDUS, *ibidem ac supra*.

[2] Quam familiaris ei facta es Domina, quam proxima, imo et quam intima fieri meruisti ; quantam invenisti gratiam apud Deum ! In te manet, et tu in eo, et vestis eum et vestiris ab eo. D. BERNARDUS, *ibidem*.

[3] Candidissimus sane, seu calidissimus hujus mulieris amictus, cujus omnia tam excellenter viradiata noscuntur, ut nihil in ea, non dico tenebrosum, sed ne obscurum saltem, vel minus lucidum : sed ne tepidum quidem aliquid, aut non terventissimum liceat suspicari. D. BERNARDUS. *Ibidem*.

« ni même rien de tiède, rien dis-je qui ne soit extrêmement « chaud. »

Que pouvait dire de plus beau S. Bernard, pour glorifier l'innocence immaculée de Marie ? Quelle figure plus frappante pouvait-il trouver ? Aucun vêtement n'était plus digne par sa pureté, sa blancheur, son éclat, de l'auguste Vierge qu'aucun souffle du péché n'avait jamais touchée. Les rayons du soleil, dit Rufin [1], ne sauraient être souillés par rien, même s'ils pénètrent jusqu'au fond d'un affreux cloaque. Est-ce qu'il y aurait quelque honte pour le soleil à répandre sa lumière, même sur la boue et les immondices ? Non, rien n'enlève aux rayons du soleil leur pureté et leur éclat. C'est le soleil qui revêt Marie ; il est donc impossible de soupçonner la moindre souillure en celle que la pureté la plus incorruptible entoure et pénètre de toutes parts.

Disons aussi un mot des douze étoiles qui forment la couronne de la femme, qu'il fut donné à S. Jean et aux Anges d'admirer dans le Ciel.

S. Bernard voit, dans ces douze étoiles, autant de privilèges et de grâces que la Mère de Dieu a reçus de son divin Fils. « Assurément, » dit-il [2], « ce front plus éclatant que les étoiles « mêmes, qu'il orne plus qu'il n'en est orné, était bien digne « de recevoir une semblable couronne. Après tout, pourquoi « les astres ne seraient-ils point la couronne de celle dont le « soleil même est le manteau ? » Mais remarquons ce nombre de douze étoiles ? S. Jean, dans la même vision prophétique, avait vu sept étoiles que le Fils de l'Homme avait en sa main droite. Ces sept étoiles étaient les sept planètes connues de l'antiquité, ces sept étoiles errantes et variables, figure des Anges qui ne furent pas établis inébranlablement dans la grâce, dès l'origine, et qui sont toujours dans la main de Dieu, prêts à se rendre où il leur dit d'aller. Les sept étoiles, les Anges, sont les serviteurs de Marie. Les douze étoiles qui la couronnent, étoiles fixes, posées dès l'origine par le Seigneur, sur des bases qu'aucune puissance créée ne saurait ébranler, sont les vertus de Marie. « Et remarquez » dit le Docteur Séraphique [3], » que le ciel visible qu'on nomme le firmament,

[1] Intuere radios solis, si in cœni alicujus voraginem demergantur. Numquid inde aliquid pollutionis acquirunt ? Aut ex obscœnorum illustratione quid soli convertitur in injuriam ? Rufinus *in Expositione Symboli.*

[2] Dignum plane stellis coronari caput, quod et ipsis clarius micans ornet eas potius quam ornetur ab eis. Quidni coronent sidera, quam sol vestit ? D. Bernardus, *ibidem.*

[3] Sed nota quod hoc cœlum, quod dicitur firmamentum, stellis est innumeris adornatum, quia Domina nostra omnibus divinis gratiis fuit plena, in nullo dono alicui Sancto concesso penitus diminuta : unde bene dictum in themate : *Numera stellas si potes* : quasi dicat : Dominæ nostræ gratiæ

« est orné d'étoiles innombrables, parce que notre Souveraine « fut comblée de toutes les grâces divines, et qu'aucun privilège « accordé à un autre Saint ne lui manqua. Le texte sacré a « donc bien dit : *Comptez les Etoiles si vous le pouvez.* Les grâ- « ces de Notre-Dame sont innombrables, et Dieu seul les con- « naît. » Que si vous demandez d'où vient à Marie l'inébranlable solidité de toutes les grâces et les vertus que le Ciel et la terre admirent en sa personne, nous répondrons : Marie est immaculée dans sa Conception. C'est pour elle la première des grâces, celle qui sert de base à toutes les autres et qui les rend inébranlables.

CHAPITRE XIII.

L'ENSEIGNEMENT DES PÈRES. NEUVIÈME ARGUMENT EN FAVEUR DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.

§ I. — *Observations sur l'interprétation des Pères. Première observation.*

Nous avons demandé à la Sainte-Écriture quelques témoignages en faveur du dogme de l'Immaculée Conception, et la Sainte-Écriture expliquée par ses interprètes autorisés, les Pères et les docteurs, ne nous a pas refusé sa lumière infaillible. Interrogeons maintenant la tradition de la sainte Église, et demandons aux Pères et aux Docteurs, non plus précisément comment ils ont compris tel ou tel passage de nos Livres Saints, mais quel enseignement ils ont donné aux Fidèles, touchant le privilège unique de Marie, qui nous occupe en ce moment. Nous interrogerons aussi les Conciles et la Liturgie, et nous posséderons ainsi, réunis en un faisceau, les témoignages les plus précieux et les plus irréfragables de la vérité de ce dogme, l'un des plus beaux fleurons de la couronne de Marie.

Mais avant de donner quelques témoignages des Pères de chaque siècle (il faudra, à notre grand regret, nous borner à des citations peu nombreuses et peu étendues), nous établirons plusieurs règles générales, pour leur interprétation. Salazar, que nous avons suivi presque pas à pas jusqu'ici, pour ce qui concerne l'Immaculée Conception, nous servira encore

sunt innumeræ, et soli Deo cognitæ. D. Bonaventura, *Serm. 1 de B. semper Virgine Maria.*

de lumière et de guide, dans le chemin qui nous reste à parcourir.

On trouve chez les Pères, aussi bien que dans la Sainte-Écriture elle-même, des propositions générales affirmant que tous les hommes, sans excepter personne, ont été enveloppés dans la chute et la disgrâce d'Adam, que tous naissent coupables de la faute originelle. S. Ambroise [1], dans son commentaire sur le Prophète Isaïe, et S. Augustin [2], pour ne nommer que ces deux illustres Docteurs, semblent ne laisser place à aucune exception. Il ne font en cela que suivre l'exemple de S. Paul qui, au chapitre cinquième de l'Épître aux Romains, avait dit : *Per unum hominem peccatum in mundum intravit et per peccatum mors et ita in omnes homines mors pertransiit, in quo omnes peccaverunt* : *Le péché est entré dans le monde par un seul homme et la mort par le péché, et ainsi la mort est passée dans tous les hommes, par ce seul homme en qui tous ont péché.* Le saint Concile de Trente cite le texte de l'Apôtre, pour prouver la réalité du péché originel considéré comme véritable péché, et sa transfusion réelle, et non pas seulement par imitation, dans tous les enfants d'Adam. Cependant le même Concile déclare que, dans le décret concernant le péché originel, il ne prétend aucunement envelopper la très-glorieuse Mère de Dieu.

Il est donc évident que la proposition de l'Apôtre S. Paul : *In quo omnes peccaverunt : En qui tous ont péché*, et celles des saint Docteurs exprimant la même pensée, peuvent admettre une exception, quelque générales et universelles qu'elle soient. Les règles posées pour les autres enfants d'Adam n'étaient pas faites pour Marie : « Il n'aurait pas été juste, » dit S. Cyprien [3], « que ce vase d'élection eût à subir les injures com-« munes, parce que profondément différent des autres, il par-« tageait bien leur nature, non leur culpabilité. » S. Augus-

[1] Servatum est igitur ut ex viro, et muliere, per illam corporum mistionem, nemo conceptus expers sit delicti ; qui autem expers est delicti, expers est et ejusdem modi conceptionis. D. Ambrosius, *in Isaiam.*

[2] Una est omnium Catholicorum firma fides, qui per unum hominem peccatum intrasse in mundum, in quo omnes peccaverunt, uno corde credunt, uno ore fatentur, et vestras novitias præsumptiones Catholica antiquitate subvertunt. Propter quam Catholicam veritatem, sancti et beatissimi, et divinorum eloquiorum pertractatione clarissimi Sacerdotes, Iræneus, Cyprianus, Rhetitius, Olympius, Hilarius, quibus, velis nolis, addo Hieronymum Presbyterum, ut eos omittam, qui nondum dormierunt, adversus vos proferunt de omnium hominum peccato originali obnoxia successione sententiam. D. Augustinus, *lib.* I *contra Julianum.*

[3] Non sustinebat justitia, ut illud vas electionis communibus lacessaretur injuriis, quoniam plurimum a cæteris differens, natura communicabat, non culpa. D. Cyprianus, *Orat. de Nativ.*

tin dit à son tour[1] : « Il convenait que la Mère de Dieu, ne « fût pas soumise à la loi du péché qui pèse sur nous, et qui « atteint tout enfant né de l'union de deux créatures humai- « nes. » Saint Ildefonse parle avec plus d'énergie encore[2] : « Et pourquoi donc vouloir que Marie soit soumise à cette loi « de notre nature, puisque le Saint-Esprit l'a possédée toute « entière ? » Enfin citons encore quelques lignes de S. Anselme[3] : « Saint Paul, ce vase d'élection avoue que tous les « hommes ont péché en Adam. Cette parole est véritable « et l'on ne peut y contredire sans crime. Mais lorsque je con- « sidère l'éminence de la grâce de Dieu en vous, ô Vierge Marie, « de même que je vous vois, non pas parmi toutes les choses « créées, mais élevée au-dessus d'elles, d'une manière ineffa- « ble, de même aussi je crois que, dans votre Conception, « vous n'avez pas été soumise à la loi naturelle qui pèse sur « tous les autres. »

Si donc, en parcourant les écrits des Pères, et tout ce qui fait autorité dans la sainte Église, nous rencontrons parfois de ces passages dont il faudrait conclure, en s'attachant aux règles d'une logique inflexible, que l'auguste Vierge Marie fut, comme les autres descendants d'Adam, souillée de la faute originelle, nous nous souviendrons que ces propositions universelles admettent une exception et que, d'après les Pères et les Conciles, cette exception est la bienheureuse Vierge Mère de Dieu.

§ II. — *Deuxième observation.*

Nous trouvons dans la Sainte-Ecriture et dans les Pères, des propositions qui enveloppent tous les descendants d'Adam et d'Eve, dans la chute originelle ; nous en trouvons d'autres aussi qui exceptent Jésus-Christ de la condamnation universelle, mais n'exceptent que lui seul. Nous avons vu que les premières doivent être entendues de telle manière qu'elles

[1] Conveniens erat, ut lege peccati nostri, quæ per duorum concubitum veriticatur in prole, Dei Mater non teneretur obnoxia. D. Augustinus, *in Milleloquio.*

[2] Alioquin, quid est quod legem naturæ requiris in Maria, ubi totum quidquid in ea fuit, possedit Spiritus Sanctus ? D. Ildephonsus *in libro de Parturitione et Virginitate Deiparæ.*

[3] Vas electionis S. Paulus omnes homines in Adam peccasse fatetur : vera utique sententia, et cui contradici nefas esse pronuntio. Sed cum eminentiam gratiæ Dei in te Maria Virgo, considero, sicut te non intra omnia, sed super omnia, quæ facta sunt, ineffabili modo contueor, ita et te, non lege naturæ aliarum in tua Conceptione devinctam fuisse opinor. D. Anselmus, *in Officio. Negor. lect.* 4.

ne s'opposent aucunement au dogme de l'Immaculée-Conception de Marie. Il en est de même des secondes. Ces propositions ne sont pas rares dans les écrits des Pères [1] : Origène, les SS. Docteurs Hilaire, Augustin, Ambroise, Jérôme et Grégoire s'accordent pour dire que toute chair est née sous la loi du péché, excepté celle qui, exempte de tout péché, est venue avec l'apparence de la chair de péché, *quæ sine peccato venit in similitudinem carnis peccati.*

Pour expliquer le véritable sens de ces textes, et la pensée de leurs vénérables auteurs, il faut remarquer d'abord que plusieurs différences existent entre la sainteté de Jésus-Christ, et celle des autres Saints ; et ces différences sont profondes.

La première est que Jésus-Christ est le premier de tous les justes et de tous les Saints. Il a été élu et prédestiné avant tous les autres, qui n'ont été élus et prédestinés qu'après lui, et par lui.

La seconde est que nous ne possédons la justice et la sainteté que par adoption, tandis qu'elles appartiennent à Jésus-Christ en vertu même de sa nature. En effet, l'union de la divinité et de l'humanité en lui n'est pas seulement le résultat de l'affection, de l'amour réciproque, mais une union réelle, naturelle de laquelle résulte cette merveille inconcevable, un Dieu qui est homme, sans cesser d'être Dieu, un homme qui est Dieu et Fils de Dieu, en vertu même de sa nature ; d'où il suit nécessairement que la sainteté et la justice lui appartiennent en propre.

La troisième différence est que Jésus-Christ seul possède la sainteté et la justice, en vertu même de sa conception et de sa naissance. En effet, il est saint, parce qu'il est Dieu, et son humanité ne saurait exister sans sa divinité, sur laquelle elle repose, et qui, en vertu de l'union hypostatique, lui communique nécessairement la sainteté dont elle est la source infinie. Dans les simples créatures, la sainteté est quelque chose qui s'ajoute à la nature : en Jésus-Christ elle fait partie essentielle de la nature elle-même.

La quatrième différence enfin est que la conception de Jé-

[1] Omnis caro (excepta illa, quæ sine peccato venit in similitudinem carnis peccati) sub peccati origine et sub peccati lege nata est. D. Hilarius ab Augustino *citatus in lib.* I *contra Julianum.*

Omnis ergo homo, in patre et matre, pollutus est ; solus autem Dominus noster Jesus Christus in hanc generationem mundus ingressus est. Origenes, *Hom.* 7 *in Levit.*

Cum regnaret mors ab Adam usque in finem, et super omnes homines condemnatio insolubilis permaneret, cum de sola conditione nascendi una esset cunctis causa pereundi, solus itaque inter filios hominum Dominus Jesus innocens natus est, quia solus sine carnalis concupiscentiæ pollutione conceptus. D. Leo Papa, *serm.* 5 *de Nativitate Salvatoris.*

sus-Christ ne fut point semblable à celle des autres hommes. Par un privilège que Marie elle-même ne partagea pas, l'homme n'eut aucune part à l'Incarnation du Verbe, et le Fils de Dieu fut conçu par l'opération du Saint-Esprit. Il n'était pas nécessaire que Dieu fît une exception en sa faveur, comme en faveur de Marie, pour l'exempter du péché originel, car la loi qui pesait sur tous les descendants d'Adam, ne pouvait l'atteindre en aucune manière.

Ceci posé, il serait aisé de montrer que toutes les propositions des Pères, affirmant que Jésus-Christ seul a été juste et exempt de tout péché, se rapportent à quelqu'un de ces quatre caractères, que la sainteté du Fils de Dieu fait homme possède seul. Par exemple, nous lisons dans S. Cyrille d'Alexandrie[1] : « Lorsque vint le Sauveur, il n'y avait aucun juste « sur la terre, selon l'enseignement de l'Apôtre, disant: *Il n'y « a pas de distinction, car tous ont péché, tous ont besoin de la « gloire de Dieu*, c'est-à-dire, du Christ, qui seul fut sans pé- « ché. » Ces paroles ne peuvent s'entendre dans un sens parfaitement conforme à la vérité, que si on les rapporte, selon l'intention de l'auteur, à la prédestination de Dieu. Dans l'ordre de la prédestination, en effet, il n'y eut point de Juste avant Jésus-Christ, et tous, à commencer par l'auguste Vierge Marie, n'ont été prédestinés à la justice et à la sainteté qu'après lui et par lui. Lui seul est sans péché, en ce sens que lui seul possède la sainteté, comme un bien qui lui est propre, et auquel les autres ne sont parvenus que grâce à lui.

Il n'est pas plus difficile de résoudre les autres difficultés de ce genre, que l'on pourrait rencontrer chez les Pères, et l'on voit qu'elles ne s'opposent aucunement au dogme de l'Immaculée Conception de Marie. Il est bien vrai que la sainteté de notre adorable Sauveur est d'un ordre incomparablement plus élevé que celle de tous les justes, même que celle de Marie : mais ce n'est pas une raison pour que la sainteté de la Mère d'un Dieu si grand ne l'emporte, à son tour, incomparablement, sur celle des Saints qui viennent après elle.

D'autres passages des Pères présentent une difficulté d'un genre différent. Ce sont ceux où il est dit que si Jésus-Christ n'était pas né d'une Vierge, il n'aurait pas échappé lui-même entièrement à la contagion du péché originel. Si l'on peut parler ainsi de Jésus, comment admettre que Marie, née de S. Joachim et de sainte Anne, son père et sa mère, comme il arrive aux autres enfants, ne fut aucunement atteinte de ce péché ?

[1] Quando venit Salvator, nullus erat justus super terram, sicut docet Apostolus dicens : *Non enim est distinctio : omnes enim peccaverunt, et egent*

La réponse est aisée. Jésus-Christ fut exempt de la tache originelle, et sa divine Mère le fut comme lui, et à cause de lui. Mais cette exemption ne fut pas semblable en tous points. En Jésus-Christ, il n'y avait rien, absolument rien qui pût servir de base à la tache originelle, à cause de l'union, en une seule personne, de la nature divine et de la nature humaine, et parce qu'il ne naissait pas de l'homme et de la femme, selon la loi universelle qui régit l'humanité. En Marie au contraire, la nature humaine existait seule ; la naissance était celle de tous les enfants d'Adam, et si Dieu ne l'avait pas, dès l'origine, mise en dehors de la masse commune, afin qu'elle ne fût pas entraînée dans la déchéance, avec le reste de l'humanité, elle aurait pu, comme les autres enfants d'Adam, être souillée de la tache originelle.

Cette observation peut aider à comprendre d'autres textes des Pères, où il est dit que si Marie n'avait pas été pure de la faute originelle, Jésus-Christ n'aurait pas été non plus exempt de tout péché. C'est ainsi que nous lisons dans S. Ildefonse[1] : « Si Marie n'avait pas été sanctifiée et purifiée par « le Saint-Esprit, comment sa chair n'aurait-elle pas été une « chair de péché ? Si sa chair a été tirée de la masse com- « mune souillée par la première prévarication, comment le « Christ, le Verbe fait chair serait-il sans péché, lui qui au- « rait revêtu une chair de péché ? » Plus loin le saint Docteur dit encore : « Si Marie a enfanté comme les autres femmes, « comme si, malgré la parole de l'Ange, elle avait été sou- « mise à l'antique malédiction, le Verbe du Père, loin de « nous une telle pensée, aurait pris la nature humaine d'une « chair de péché pour devenir chair. »

Le péché originel est communiqué aux enfants par leurs parents, de telle sorte que quiconque naît de parents pécheurs est regardé lui-même comme pécheur. Quoique Jésus-Christ fût nécessairement à l'abri du péché originel, parce qu'il est Dieu : si sa mère avait été une pécheresse, quelque chose de la tache originelle aurait rejailli sur lui, non pas la tache elle-même, mais une apparence, indigne assurément de sa sainteté infinie. Il y aurait eu comme un trait

gloria Dei, id est Christi, qui solus fuit sine peccato. S. Cyrillus Alexandrinus *in Joannem*.

[1] Alioquin si non eadem Spiritu Sancto santificata est, et emundata, quomodo ejus caro, non caro peccati fuit ? Et si caro ejus de massa primæ prævaricationis venit, quomodo Christus Verbum caro sine peccato fuit, qui de carne peccati carnem assumpsit ?... Quia si ita peperit, ergo adhuc, ac si in massa primæ damnationis contra Angeli vocem maledictioni subjacuit, et Verbum Patris de carne peccati, quod absit, ut caro fieret, hominem assumpsit. D. Ildephonsus *in libro de Virginitate et Partu-ritione*.

d'union entre le Fils de Dieu et le péché. Il ne le fallait pas, et pour rompre tout lien, l'Immaculée Conception de Marie était nécessaire. Marie immaculée était le mur de séparation entre la malédiction, qui pèse sur la postérité d'Adam, et la pureté infinie de son divin Fils. C'est en ce sens que les Pères disent quelquefois que lui seul fut parfaitement saint et à l'abri de tout péché.

§ III. — *Troisième observation.*

On trouve aussi, dans les écrits des Pères, certains passages qui semblent dire clairement que la très-sainte Vierge fut coupable du péché originel. Ce sont ceux dans lesquels la chair de Marie est appelée une chair de péché[1]. S. Augustin, S. Fulgence, S. Ildefonse parlent en ce sens, avec une grande énergie d'expression. Il est donc nécessaire de savoir comment leurs paroles peuvent être entendues.

D'après quelques savants Théologiens, les saints Pères, en s'exprimant comme ils l'ont fait, auraient simplement enseigné que la chair de Marie était, par sa nature, apte à recevoir l'empreinte du péché originel, que son origine l'y condamnait même, puisqu'elle descendait d'Adam, et qu'elle n'en fut exemptée que par un privilège tout particulier de Dieu. D'autres trouvent cette explication insuffisante, parce que, disent-ils, elle ne sauvegarde pas parfaitement toute la dignité de

[1] Quod si dementis est dicere, et sine dubio caro Christi non est caro peccati : quid restat, ut intelligamus, nisi ea excepta omnem reliquam humanam carnem esse peccati : et hinc apparet illam concupiscentiam, per quam Christus concipi noluit, fecisse in genere humano propagationem mali, quia Mariæ corpus, quamvis inde venerit, tamen eam non trajecit in corpus, quod non inde concepit. D. Augustinus *lib.* 5 *contra Julianum cap.* 15.

In peccato damnavit peccatum in carne, quia de humana carne peccatrice carnem absque culpa suscipiens, et hanc innoxiam crucifigens, peccatum quod nos damnaverat per inobedientiam Adæ, pro nobis patiendo, damnavit. Idem *in libr. Hypognost. Contra Pelagium.*

Solus ille etiam homo factus manens Deus peccatum nullum unquam habuit, nec sumpsit carnem peccati, quamvis ex materna carne peccati. Idem, *lib. Cur Deus homo, cap.* 10.

Et quid incoinquinatius illo utero Virginis, cujus caro etiamsi de peccati propagatione venit, non tamen de peccati propagatione concepit? Idem, *lib.* 10 *de Genes. ad Litteram.*

Proin le corpus Christi quamvis ex carne feminæ assumptum est, quæ de illa carnis propagatione concepta fuerat : tamen quoniam non sic in ea conceptum est, quomodo fuerat illa concepta, nec ipsa erat caro peccati, sed similitudo carnis peccati. Idem, *ibidem.*

Caro quippe Mariæ quæ in iniquitatibus fuerat humana solemnitate concepta, caro fuit utique peccati, quæ Filium Dei genuit in similitudinem carnis peccati. S. Fulgentius, *de Incarnatione et gratia Christi, cap.* 7.

l'Immaculée Conception de Marie, qu'elle paraît envelopper d'abord dans la déchéance générale, pour ne l'en retirer que par une faveur subséquente, tandis que, dans la pensée de Dieu, Marie ne fut jamais comprise parmi les créatures que la chute d'Adam pouvait entraîner dans l'abîme. Elle fut, dès l'origine et avant tout, prédestinée pour être sainte, indépendamment de ce qui pourrait survenir aux autres créatures. Il faut donc chercher une autre explication.

On peut considérer la chair, soit en général, soit comme réalisée en une personne particulière. Ainsi dans cette proposition : « La Vierge Marie est revêtue de la chair hu« maine, » le mot chair signifie, selon le sens général du discours, et la pensée de celui qui l'emploie, ou bien la chair propre de Marie, qui n'appartient qu'à elle seule, ou bien la chair humaine en général, qui, considérée comme telle, se rencontre en Marie comme chez tous les hommes.

Si l'on parle de la chair propre de la divine Vierge Marie, telle qu'elle existe particulièrement en sa personne, on ne peut rien en dire qui ne convienne à sa sainteté éminente, à sa pureté immaculée, mais si l'on parle de la chair en général, telle qu'elle se trouve dans l'universalité des êtres humains dont Marie fait partie, on peut l'appeler une chair de péché ; de sorte que cette proposition : Marie a une chair de péché, est une vérité ou un blasphème, selon le sens qu'on lui donne : une vérité, si l'on entend que la chair de Marie est une chair humaine comme la nôtre, et qu'elle eut sa source en Adam, mais sans prétendre aucunement que Dieu n'ait pu faire jaillir un filet d'eau limpide de cette source troublée : un blasphème si l'on prétendait que le péché, qui souille l'humanité, ne s'est pas arrêté devant Marie, et qu'elle a subi son contact honteux. C'est ainsi qu'en disant d'un aveugle : Cet homme à un corps capable de voir, on commettrait une erreur, si l'on prétendait que l'aveugle voit ; mais on parlerait selon la vérité, si l'on voulait dire seulement que l'aveugle a un corps humain, et que le corps humain possède naturellement le sens de la vue.

Les textes des Pères où il est dit que la chair de Marie est une chair de péché, signifient donc simplement qu'elle est véritablement une chair humaine, et que la chair humaine est souillée du péché, partout ailleurs qu'en sa personne

C'est en ce sens que quelques auteurs n'ont pas hésité à dire, de Jésus-Christ lui-même, qu'il a été revêtu du péché, parce que sa chair sortait de celle d'Adam, qui avait été contaminée à l'origine[1]. Qui donc oserait dire que Tertullien,

[1] Quod ipsa non peccatrix caro Christi ejus fuit par, cujus erat peccatum

par exemple, ou S. Augustin, ont voulu enseigner que le péché originel a existé en Jésus-Christ ? Evidemment leur intention était de dire que le Verbe de Dieu, qui est la sainteté même, et qui ne peut avoir rien de commun avec le péché, n'avait pas hésité à prendre la nature humaine, quoique cette nature, en tout autre que lui et sa très-sainte Mère, soit déshonorée par le péché d'origine, suite de la désobéissance de nos premiers parents.

On peut donc, sans blesser la vérité, ni le respect dû à la très-sainte Vierge Marie, dire que sa chair fut une chair de péché. Ce sont néanmoins des expressions qu'il faut éviter, parce que l'on ne saisit bien qu'à la réflexion, en quel sens elles sont vraies. Aimons, au contraire, à proclamer hautement que Marie est toute pure et toute immaculée, aussi bien dans son âme que dans sa chair virginale. Cette vérité n'aura pas besoin de longues explications pour être comprise et répétée, avec bonheur, par tous les fidèles serviteurs de Marie. S. Ildefonse, qui avait dit une fois que la chair de Marie était une chair de péché [1], ne se lasse pas de répéter que cette chair est sainte [2] et qu'il faut en éloigner avec soin, jusqu'au moindre soupçon de péché.

§ IV. — *Quatrième observation.*

On trouve, dans les écrits des Pères, certains passages où il est dit que Marie fut purifiée, particulièrement au temps de l'Incarnation [3], d'où l'on pourrait conclure, et les enne-

genere, non vitio, Adæ, quando hinc etiam confirmanus eam fuisse carnem in Christo, cujus natura est in homine peccatrix. TERTULLIANUS, *de Carne Christi, cap.* 16.

Suscipe me in carne, quæ in Adam lapsa est : suscipe me non ex Sara, sed ex Maria. D. AMBROSIUS, *in Psal.* 118.

Nemo hominum sine peccato, nisi solus Dominus Jesus : venit enim, et in carne quæ peccato fuerat obnoxia. IDEM *ibidem.*

[1] At vero B. Virgo licet ipsa de carne peccati sit nata, et procreata, ipsaque quamvis caro peccati fieret, etc. D. ILDEPHONSUS, *lib. de Virg. et Part. B. M. V.*

[2] Quod si ita peperit, ergo adhuc ac si in massa primæ damnationis esset, contra Angeli vocem maledictioni subjacuit, et Verbum Patris de carne peccati, quod absit, ut caro fieret, hominem assumpsit. IDEM, *ibidem.*

[3] Atque humana omnia, excepto peccato suscepit : Conceptus quidem ex Virgine, corpore et animo præpurgata. D. GREGORIUS NAZIANZENUS, *Orat.* 38, *de Christi Nativ.*

Quando Spiritus Sanctus in eam advenit, totam defæcavit a sordibus Virginem, et decoxit, ut esset sanctior, quam astra cœli. D. ILDEPHONSUS, *lib. de Virginitate et Parturitione.*

Spiritus Sancti vis sanctificans supervenit ac purgavit, velutque præri-

mis du dogme de l'Immaculée Conception, n'ont pas manqué de le faire, que la bienheureuse Vierge était coupable, au moins du péché originel, puisqu'elle avait été purifiée.

Mais si nous examinons de plus près ces témoignages, nous reconnaîtrons aisément que, loin d'être contraires au dogme de l'Immaculée Conception de Marie, ils lui sont plutôt favorables.

D'après l'enseignement de tous les Pères, sans exception, trois conditions devaient être remplies pour que Marie fût digne de la maternité divine. Il fallait la pureté de la chair : sa virginité parfaite remplit cette condition ; la pureté de l'âme, c'est-à-dire l'absence de tout péché soit actuel, soit originel ; l'extinction complète du foyer de la concupiscence.

Ceci posé, les preuves ne manquent pas pour montrer que les Pères, dans les textes que nous avons cités, et dans ceux qui leur ressemblent n'ont pas voulu parler d'une purification proprement dite ; ils n'ont nullement prétendu qu'il y eût quelque tache, en Marie, que la venue du Saint-Esprit ait fait disparaître.

Ce qui le prouve d'abord, c'est que, d'après ces Pères, ce ne fut pas seulement l'âme, mais aussi le corps de Marie qui furent purifiés, par la venue du Saint-Esprit. Or nul n'oserait dire que ce corps virginal, destiné à devenir le tabernacle du Verbe incarné, ait jamais été atteint de la moindre souillure.

En second lieu, plusieurs des passages dont il est question, disent que Marie a été purifiée des péchés actuels et même des vices [1]. Si l'on prenait ces mots dans le sens qu'ils offrent à la première vue, quelle idée se ferait-on de celle dont l'Esprit de Dieu disait : *Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée et il n'y a pas de tache en vous ?*

D'autres textes disent que Marie a été délivrée du foyer de la concupiscence. Or la croyance universelle, même de ceux qui parlent ainsi, est que la concupiscence n'a jamais existé en Marie.

Enfin ce serait au moment de la descente du Saint-Esprit, et de l'incarnation du Verbe, qu'il faudrait rapporter cette purification. Mais avant l'accomplissement de ce mystère, l'Ambassadeur du Très-Haut, le saint Ar nge Gabriel avait déjà

gavit. D. Ambrosius, *in Lucam, citatus a* S. Thoma. *in* 3. *dist.* 3 *quæst. penult. art.* 2, 9. 2.

Descendet sicut pluvia in vellus. Quid operatur aqua in lanas, unda in terra ? Profecto absque ambiguo lanam lavat, terram rigat. Sic profecto una, eademque gratia Salvatoris Virginem Matrem fœcundat et rigat ; mundat mentem, fœcundat ventrem... extersit ignorantiam mentis, et extinxit omnem concupiscentiam carnis. Richardus de Sancto Victore, *in Psal.* 71.

[1] Mentem ipsius ab omni vitiorum sorde castificavit. D. Ambrosius *in Lucam.*

salué Marie pleine de grâce. Il n'y avait donc rien à purifier en elle, lorsque le divin Esprit est venu accomplir, dans son sein virginal, le mystère des mystères.

Que signifient donc ces paroles des Pères, capables d'offenser les oreilles pieuses, et de blesser le respect dû à la Mère de Jésus, à notre Mère très-sainte et très-aimée? Les Pères ne parlent pas d'une manière absolue. Ils disent simplement, que si, par impossible, Marie avait eu besoin de quelque purification, soit dans sa chair, soit dans son âme, pour être digne de concevoir dans son sein, le Fils de Dieu, qui devenait son propre Fils, la venue de l'Esprit-Saint aurait accompli cette purification, et mis ce dernier sceau à sa sainteté. « Nous croyons, avec la foi la plus entière, dit S. Anselme[1], « que s'il s'était trouvé encore quelque chose du péché, soit « actuel, soit originel en Marie, son cœur aurait été parfai- « tement purifié. »

Quelques textes cependant ne sont nullement conditionnels, et ce que nous venons de dire ne suffit pas à résoudre la difficulté qu'ils présentent. Il faut recourir à une autre explication. Elle est heureusement facile.

Nous avons dit ailleurs qu'il y a deux sortes de rédemptions : la rédemption après la chute, et la rédemption préventive qui l'empêche, et nous avons regardé cette seconde rédemption comme étant d'un ordre supérieur à la première. Ce fut la rédemption de Marie : elle fut rachetée par son divin Fils, non pas de la servitude du péché dans lequel elle serait tombée, mais pour qu'elle n'y tombât point.

Il en est de même de la purification, dont parlent les Pères. Marie fut purifiée du péché, purifiée de la concupiscence et de toutes les faiblesses de la nature déchue, c'est-à-dire que Dieu ne permit pas que rien ternît sa pureté immaculée : *Non accedet ad te malum et flagellum non appropinquabit tabernaculo tuo : Le mal n'approchera pas de vous, ni aucun fléau de votre tabernacle.* Le tabernacle du Seigneur c'est Marie. Lors donc qu'il est dit, dans les écrits des Pères, que Marie fut purifiée par le Saint-Esprit, il faut entendre que ce divin Esprit la préserva de toute souillure, et qu'il lui donna cette grâce, non seulement au temps de l'Incarnation, mais dès le premier moment de son existence, afin que tout fût digne en elle de la sublime destinée qui lui était réservée.

Lorsque les Pères appuyaient ainsi sur la purification de l'auguste Mère de Dieu, leur but était de montrer que la sainteté de Jésus-Christ était absolue, et qu'il n'y avait en lui aucune trace de la faute originelle. Ils disaient : L'Esprit-Saint

[1] Ita enim tenemus fide ab omni, si quid adhuc in illa originalis, sive actualis peccati supererat, mundatum cor illius. D. ANSELMUS.

avait parfaitement purifié la Mère ; elle n'avait donc pas pu communiquer le péché à son Fils. Ce raisonnement aurait été sans valeur, s'il se fût agi d'une purification ordinaire. Les mères chrétiennes ont été délivrées du péché originel par le saint Baptême ; cependant elles communiquent ce péché à leurs enfants. Les Pères entendaient donc parler d'une purification d'un ordre supérieur qui ne laissât place en Marie, ni au péché originel ni à ses suites. Pour que le péché n'approchât en aucune manière de Jésus, il fallait qu'il n'eût jamais pénétré dans son tabernacle, et que Marie fût immaculée. Tel est le sens que recouvrent, au fond, ces textes dont les ennemis de Marie voudraient user, pour jeter une ombre sur sa sainteté incomparable.

§ V. — *Cinquième observation.*

On trouve çà et là, dans les écrits des Pères et dans les actes des Conciles, certains passages où Marie est appelée toute sainte, toute pure, immaculée. Il est donc utile de savoir si de tels témoignages peuvent servir de preuve en faveur de l'Immaculée Conception, ou s'il faut les entendre dans un sens plus étroit[1], comme s'ils affirmaient seulement, pour Marie, l'exemption de toute faute volontaire.

Lorsque les Conciles ou les Pères usent de ces expressions, ou bien ils entendent ne les appliquer qu'à la virginité de l'auguste Mère de Dieu, et proclamer bien haut que jamais ce glorieux privilège de la virginité de Marie, même lorsqu'elle fut unie à la maternité divine, ne reçut la moindre atteinte, et alors on ne saurait en tirer une preuve directe en faveur de l'Immaculée Conception : ou bien ils les appliquent simplement à Marie considérée en toute sa personne, sans restriction aucune. Ils disent que Marie est parfaitement pure, qu'elle est exempte de toute tache, de toute imperfection, qu'elle est toute immaculée, toute sainte : rien n'empêche

[1] Solam Filii personam pro liberatione humani generis hominem verum sine peccato, de sancta et immaculata Maria Virgine credimus assumpsisse. Concilium Toletanum II, *in Professione Fidei.*

Confitemur Jesum Christum incarnatum esse de Spiritu Sancto, et sancta, immaculataque Domina nostra Dei Genitrice, semperque Virgine Maria. Synodus Constantinop. VI, *Act.* 8.

Confitemur Jesum Christum in vulva illibatæ, Deique Genitricis Virginis Mariæ habitasse, et animam et corpus, per Spiritum Sanctum, ex Sancta, et immaculata carne ejus in propria substantia carnem sumpsisse nobis consubstantialem. Idem. *Actione* 18.

Igitur cum timore Dei omnia agamus, postulantes intercessione incontaminatæ Deiparæ et semper Virginis Mariæ. Synodus Nicæn. 2, *act.* 6.

alors de considérer ces expressions comme autant de témoignages précis de la croyance des vénérables écrivains à l'Immaculée Conception de Marie. Ils ne parlent pas, dira-t-on, de l'exemption du péché originel. Qu'importe, s'ils disent qu'il n'y a pas, qu'il n'y eut jamais la moindre tache en elle? De tous les péchés, le péché originel n'est-il pas celui qui atteint le plus profondément notre nature déchue, et qui cause en nous les effets les plus lamentables. Si l'auguste Vierge Marie avait commis quelque faute vénielle, les Pères et les Conciles pourraient-ils dire qu'elle est toute sainte, toute immaculée, et répéter, après l'Esprit-Saint : *Tota pulchra es amica mea, et macula non est in te* : *Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée ; il n'y a pas de tache en vous*. Si une faute vénielle eût suffi pour que Marie ne méritât pas ce titre d'immaculée, comment le péché originel, tache incomparablement plus infamante, blessure profonde et mortelle, n'y mettrait-il aucun obstacle?

On objectera peut-être que la Sainte-Ecriture appelle quelquefois immaculés des hommes qui ont commis des fautes, et même des fautes graves ; ainsi, au psaume CXVIII^e^, il est dit : *Beati immaculati in via : Bienheureux les immaculés dans la voie*. Mais ce titre d'immaculés ne leur est pas donné comme à Marie, d'une manière absolue et sans restriction ; le lecteur voit immédiatement quelle étendue il faut lui accorder, en quel sens il le faut entendre : il comprend qu'il s'agit d'hommes qui, après avoir été pécheurs, ont obtenu leur pardon, et, rentrés en grâce avec Dieu, s'efforcent de conserver cette grâce, et de ne rien faire qui puisse les en priver. Le même mot peut avoir des sens bien différents, selon les circonstances dans lesquelles il est employé, et personne ne dira que le mot immaculé doit s'entendre de même, lorsqu'on l'applique à Marie Mère de Dieu, et lorsqu'on le dit de pécheurs convertis.

§ VI. — *Sixième observation.*

Il est une dernière remarque à faire. Ceux d'entre les Pères et les Docteurs qui ont écrit contre l'Immaculée Conception de Marie, ont changé d'avis dans la suite, ou du moins, on trouve dans leurs ouvrages des propositions qui combattent et détruisent ce qu'ils ont avancé contre cette vérité.

Parmi les Pères des premiers siècles, il serait difficile, sinon impossible, de rencontrer un seul passage qui contredise ouvertement le dogme de l'Immaculée Conception, et qu'il ne soit aisé d'expliquer d'une manière satisfaisante, à l'aide

des quelques observations que nous avons faites. Mais il n'en est pas de même pour plusieurs moins anciens. On en trouve, parmi les plus illustres, qui n'ont pas craint d'avancer que Marie fut réellement conçue avec la faute originelle. S. Thomas est de ce nombre. Avec lui on peut compter Rupert, S. Bernard, S. Bonaventure, Alexandre de Halès, le Bienheureux Albert le Grand : mais ce n'était pas chez eux une opinion bien arrêtée, et ce qu'ils ont affirmé en certaines circonstances, ils l'ont nié en d'autres, comme nous pourrons le voir plus tard, détruisant ainsi eux-mêmes l'autorité que leur science et leur vertu auraient apportée à l'erreur. Dieu, en permettant chez eux cette inconstance, que l'on ne trouve pas lorsqu'il s'agit des autres points de la doctrine catholique, pourvoyait au triomphe futur de la vérité.

Eclairés et guidés par les règles que nous venons de poser, il ne nous reste plus qu'à invoquer le témoignage des Pères et des Conciles, ces glorieuses lumières que Dieu a données à son église, pour éclairer la voie par laquelle elle conduit ses enfants à la céleste Patrie.

CHAPITRE XIV

TÉMOIGNAGES DES PÈRES ET DES CONCILES. SUITE DU NEUVIÈME ARGUMENT

§ I. — *Témoignages du premier siècle.*

La glorieuse Vierge Marie notre Mère a dit elle-même, dans son admirable Cantique, le *Magnificat*, que toutes les générations la proclameront bienheureuse. Les siècles écoulés, depuis l'origine du monde jusqu'au jour béni où elle fit son apparition dans le monde, furent remplis de ses louanges, et l'attente de cette femme, qui écraserait la tête du serpent, était la grande consolation des malheureux enfants d'Adam. Nous avons arrêté un moment nos regards, sur les figures qui faisaient connaître à l'avance quelques traits de Marie, nous avons écouté les paroles des Prophètes annonçant sa venue, publiant ses grandeurs et particulièrement le don précieux de sa Conception Immaculée, qui lui procure un rang à part entre toutes les créatures de Dieu, et la fait digne de la divine Maternité à laquelle elle fut prédestinée de Dieu, avant l'origine des choses. Depuis que la Vierge bénie a été

conçue et qu'elle est née, dix-neuf siècles se sont écoulés, et ces dix-neuf siècles n'ont aussi qu'une voix pour célébrer ses grandeurs et sa félicité, ses vertus et sa gloire : *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.* Nous allons recueillir quelques échos de ce Cantique de la terre, qui répond à celui du ciel ; et comme le demande le sujet que nous traitons, nous emprunterons à la tradition de chacun des siècles écoulés, ce que les Pères et les Conciles nous ont laissé de plus frappant, sur le mystère de l'Immaculée Conception de Marie.

Les monuments du premier siècle, depuis la naissance de notre divin Sauveur jusqu'à la centième année qui la suivit, sont peu nombreux ; les écrivains vénérables dont quelques pages nous sont parvenues, imitant la réserve des saints Evangiles, et obéissant aux règles de prudence qu'imposait le paganisme, au milieu duquel le grain de senevé, l'Eglise, commençait à germer, ont peu parlé de la très-sainte et très-auguste Mère de Dieu. Ils se contentaient de savoir, d'admirer, de contempler de leurs yeux cette merveille du Ciel, lorsqu'il leur était donné d'approcher d'elle, mais ils écrivaient peu. L'Esprit-Saint ne le voulait pas : il réservait aux siècles futurs l'épanouissement glorieux, dans l'univers entier, du culte de Marie.

Cependant quelques traces de l'admiration et du culte des Apôtres et de leurs premiers Disciples, sont arrivées jusqu'à nous : nous devons recueillir, comme de précieuses reliques, ce qui nous est resté de ces premiers temps, particulièrement ce qui concerne l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge [1].

Nous ne nous arrêterons pas aux paroles de S. Jacques le Majeur citées par S. Thésiphon ni aux discours sur la Mort de la très-sainte Vierge, attribués aux Apôtres par le pieux franciscain Amédée. Ces témoignages seraient d'un prix infini s'ils étaient authentiques ; malheureusement tout concourt à démontrer qu'ils ne le sont pas [2]. Mais il n'en est

[1] Salazar cite, au premier rang, des livres trouvés, de son temps, à Grenade, et attribués à S. Thésiphon disciple de S. Jacques le Majeur. Ces livres ont été regardés depuis comme apocryphes, et n'ont conservé aucune autorité. On y lit les textes suivants :

Illa Virgo, illa Maria, illa Sancta præservata fuit a peccato originali, in primo instanti suæ Conceptionis, et libera ab omni culpa : et qui ita non senserit, non consequetur salutem æternam. Decretum Apostolicum.

Nequaquam Angelus Virgini diceret : *Ave gratia plena*, si in originali peccato fuisset concepta.

Mariam non tetigit primum peccatum. S. Jacobi Majoris *verba a S. Thesiphone relata.*

[2] Voici quelques-unes des paroles que le pieux Franciscain dit avoir été

plus de même des antiques Liturgies qui portent les noms de plusieurs d'entre eux. Si l'on se refusait à y trouver les propres paroles des Apôtres, il faudrait bien, au moins, y reconnaître les traces des enseignements que les plus anciennes chrétientés ont reçues d'eux et de leurs disciples.

S. Jacques le Mineur rend plusieurs fois témoignage à l'admirable pureté de la très-sainte Vierge, C'est ainsi qu'après la lecture de quelques passages de l'Ancien et du Nouveau Testament et quelques oraisons, il ajoute : « Nous faisons « mémoire de notre très-sainte, immaculée et très-glorieuse « Dame, Marie Mère de Dieu, et toujours Vierge[1]. » Et un peu plus loin : « Faisons mémoire de Notre-Dame la très-sainte, « immaculée, très-glorieuse et bénie Mère de Dieu, et tou- « jours Vierge, Marie. » Ces témoignages, en faveur de la pureté immaculée de Marie, sont d'une clarté qui ne permet aucun doute. Cependant le saint Apôtre ne s'en tient point là, et rend, par ce qui suit, sa pensée plus évidente encore. Après la Consécration et quelques prières, le Prêtre prononce ces paroles[2] : « Rendons hommage, principalement à No- « tre-Dame la très-sainte, immaculée, bénie plus que toute « créature et glorieuse Mère de Dieu, toujours Vierge, Ma- « rie. » Et les chantres répondent : « Il est véritablement « digne que nous vous proclamions bienheureuse, vous qui

prononcées par les Apôtres dans le témoignage que chacun d'eux rendit à Marie, au jour de ses funérailles :

Filia primorum Parentum, sancta, immaculata, et perfecta, atque omni bonitate, veritate, sanctitate et sinceritate plena ; in qua sunt reconditi thesauri sapientiæ, et scientiæ Dei. S. Jacobus Minor.

Virga de Radice Jesse, tota gracilis, tota recta, non curva, sine nodo, et sine cortice. S. Andreas Apostolus.

Virgo immaculata, ex qua formatus est secundus Adam. S. Andreas Apostolus.

Virgo immaculata quæ concepit et peperit peccatorum omnium redemptorem, et inviolata semper fuit. Idem.

Virgo omni laude dignissima, in qua omnia splendida, omnia pulchra, decora. S. Joannes Apostolus.

Amica Dei semper charissima, et nunquam inimica. S. Thomas Apostolus.

Columba unica et sine felle. S. Andreas Apostolus.

[1] Commemorantes sanctissimam, immaculatam, gloriosissimam Dominam nostram Matrem Dei et semper Virginem Mariam.

Commemorationem agamus sanctissimæ, immaculatæ, gloriosissimæ, benedictæ Dominæ nostræ, Matris Dei, et semper Virginis Mariæ. S. Jacobus Apostolus *in sua Liturgia.*

[2] Præcipue sanctissimæ, immaculatæ, super omnes benedictæ, gloriosæ Dominæ nostræ Deiparæ, semperque Virginis Mariæ.

Dignum est, ut te vere beatam dicamus Deiparam, semper beatam, et omnibus modis irreprehensam, et Matrem Dei nostri honorabiliorem quam Cherubim, et gloriosiorem quam Seraphim, quæ sine corruptione Deum Verbum peperisti, te revera Deiparam magnificamus. Idem, *ibidem.*

« avez enfanté un Dieu, toujours bienheureuse, irrépréhen-
« sible de toutes les manières. Mère de notre Dieu, plus digne
« d'honneur que les Chérubins, plus digne de gloire que les
« Séraphins ; vous qui avez donné le jour au Verbe divin, sans
« perdre votre intégrité parfaite, nous vous glorifions comme
« la Mère de Dieu. »

Quel magnifique cantique de louange, en l'honneur de Marie ! Elle est proclamée toujours bienheureuse, *semper beata*. Ces paroles seraient-elles conformes à la vérité si Marie avait été, ne fût-ce qu'un moment, la victime du plus grand de tous les maux, le péché ? S. Jacques aurait-il pu dire de même qu'elle fut toujours, et sous tous les rapports, irrépréhensible. *Semper, et omnibus modis irreprehensa,* si les premiers temps de son existence s'étaient écoulés dans la honte de la déchéance originelle ? Non, aucun reproche ne put jamais être adressé à l'auguste Mère de Dieu, pas même celui que la première femme a mérité pour tous ses descendants. Et pourquoi Marie est-elle ainsi, seule entre tous les enfants d'Adam, mise à l'abri de tout reproche, sinon parce qu'elle devait être la Mère de notre Dieu, et donner le jour au Verbe divin, sans que son intégrité parfaite reçût la moindre atteinte, *Mater Dei Nostri et, sine corruptione, Deum Verbum paritura ?*

L'Evangéliste S. Marc, disciple du Prince des Apôtres, qui fonda les Eglises d'Egypte, se servit d'expressions à peu près identiques dans la Liturgie qu'il leur laissa[1]. Qui donc refuserait le privilège d'une pureté immaculée à celle que S. Pierre lui-même, par la bouche du Disciple qu'il avait choisi pour rédiger le saint Evangile, a proclamée très-sainte et sans aucune tache, *Sanctissimam, intemeratam.*

Arrêtons-nous aussi un moment, à l'antique Liturgie des Ethiopiens. Elle ne porte pas le nom d'un Apôtre ; elle remonte cependant aux premiers temps du Christianisme, et si les Apôtres S. Jacques ou S. Marc n'en sont pas les auteurs, celui de leurs disciples qui la donna au peuple Ethiopien s'inspira au moins de leur pensée, et suivit leurs enseignements. Aussi les témoignages d'amour et de dévotion, envers l'auguste Vierge Marie, s'y rencontrent-ils en grand nombre et sa pureté immaculée y est-elle proclamée plus d'une fois. C'est ainsi que nous lisons, dans une Oraison à la Mère de Dieu[2] : « Réjouissez-vous, Reine véritablement
« immaculée ; réjouissez-vous, gloire de nos pères. » Plus

[1] Imprimis sanctissimæ, intemeratæ, et benedictæ Dominæ nostræ Dei Genitricis, et semper Virginis Mariæ. S. Marcus Evangelista, *in sua Liturgia.*

[2] Lætare immaculata vere Regina ; lætare gloria nostrorum Parentum. Liturgia Æthiopum.

loin, c'est par l'intercession de l'Immaculée Vierge Marie que Dieu est invoqué en faveur des Fidèles[1]; et ce même titre d'Immaculée, donné à Marie, se retrouve encore dans la prière qui suit immédiatement l'élévation des saintes Espèces[2].

Il nous semble difficile, sinon impossible, de méconnaître dans ces expressions si souvent et si solennellement répétées, l'intention de rendre à la sainteté de Marie, un hommage tout particulier, et qui la distingue essentiellement de toute autre sainteté créée. Ce n'est pas d'une pureté ordinaire que parlent ces vénérables monuments du culte et de la foi des premiers Chrétiens, mais d'une pureté qu'aucune tache n'a jamais ternie, qui ne fut jamais exposée au danger de perdre sa beauté. Quelques mots empruntés aux prières qui accompagnent les cérémonies du Baptême, selon le rite Ethiopien, et que l'on croit aussi remonter à S. Marc, confirment les témoignages extraits des prières de la Messe. On y lit en effet[3] : « Par l'intercession de la Vierge pleine de grâce, Marie « Mère de Dieu, qui est sainte en tout. » Marie est pleine de grâce, il n'y a donc pas de place en elle pour le péché, ni pour ce qu'il laisse après lui. Elle est sainte en tout, sainte en sa vie, sainte en sa mort, sainte en sa nativité, sainte en sa Conception bénie. Qui pourrait dire que Marie, parfaitement sainte en tout, ne le fût pas en tout temps?

Dans la lettre célèbre des Prêtres de l'Achaïe, lettre où est rapporté le martyr de S. André, il est dit que l'Apôtre, en exposant sa doctrine devant le proconsul Egée, s'exprime ainsi à l'égard de la Vierge[4] : « Et parce que le premier

[1] Domine omnes eos, quorum recordamur, custodi in recta fide, et in gloria omni tempore, et fac ut ferveant ineffabili et inexcogitabili charita te, per preces, ac intercessionem, quam pro nobis facit Domina nostra sancta et immaculata Virgo Maria. IBIDEM.

[2] Hoc est Corpus et hic est Sanguis Domini et Servatoris nostri, Jesu Christi, quod, et quem assumpsit ex Domina nostra sancta et immaculata Virgine Maria. IBIDEM.

[3] Intercessione plenæ gratiæ Virginis Genitricis Dei Mariæ, quæ in omnibus est sancta. IDEM.

[4] Et propterea quod ex immaculata terra creatus fuerat primus homo, necesse erat ut ex immaculata Virgine nasceretur perfectus homo, quo Filius Dei, qui antea condiderat hominem, vitam æternam quam perdiderant homines, per Adamum repararet.

Une autre traduction plus ancienne de la même lettre dit avec plus d'énergie encore :

Sicut primus Adamus formatus fuit ex terra antequam esset maledicta, ita secundus formatus est ex terra virginea, nunquam maledicta.

Cet inestimable trésor de l'antiquité, subissant le sort commun à la plupart des monuments des origines du Christianisme, fut regardé comme apocryphe par les critiques des derniers siècles. Mais Dieu a permis que le texte grec original fût retrouvé dans la Bibliothèque de Bologne, et il ne reste plus aucun doute sur son authenticité.

« homme fut formé d'une terre immaculée, il était néces-
« saire que, d'une Vierge également immaculée, naquît
« l'homme parfait, afin que le Fils de Dieu, qui auparavant
« avait formé l'homme, réparât la vie éternelle que les
« hommes avaient perdue. » Oui, vous fûtes immaculée, ô Marie ! Jamais, en aucun temps la malédiction du Dieu, qui vous avait choisie pour sa Mère bien-aimée, ne s'étendit sur vous ; toujours vous fûtes bénie entre les créatures, toujours vous fûtes pleine de grâce, toujours aux yeux de Dieu lui-même, comme aux yeux de ses Anges, vous fûtes toute pure et toute immaculée.

Le premier siècle ne nous offre plus d'autre témoignage certain, concernant la grande vérité qui nous occupe, le mystère admirable de l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge. Les Apôtres et leurs premiers disciples écrivaient peu. Jésus-Christ ne leur avait pas dit : Composez des livres, mais : *Prêchez l'Évangile*. Et du peu qu'ils ont écrit, une faible partie seulement est sans doute arrivée jusqu'à nous. Dieu l'a permis ainsi, et quelque regret que nous cause la perte de monuments si précieux, nous devons nous soumettre humblement aux décrets de sa divine sagesse.

Il y a bien quelques autres écrits, dans lesquels il est parlé de l'auguste Vierge Marie, de sa sainteté incomparable, de sa pureté qu'aucun souffle du péché n'atteignit jamais. Mais ces écrits dont le prix serait si grand pour nous, n'ont pas d'autorité, ou s'ils en ont quelqu'une, elle est bien faible. Ils ne sont pas des auteurs auxquels on a voulu les attribuer plus tard, ou s'ils s'ont d'eux, ils ont subi de tels changements que l'on n'est plus certain d'y retrouver leur pensée.

C'est ainsi que des lettres nous sont restées de l'illustre martyr S. Ignace[1] Evêque d'Antioche qui fut, dit-on l'enfant, que le Seigneur plaça devant les Apôtres, en leur disant : *Celui qui s'humilie comme cet enfant, celui-là est le plus grand dans le royaume des Cieux.* Ces lettres sont au nombre de quinze, mais il en est sept dont la critique n'admet pas l'authenticité, et parmi elles se trouve la seconde lettre à S. Jean l'Évangéliste, qui contient deux passages favorables à l'Immaculée Conception de Marie.

Nous ferons remarquer ici, avec l'abbé Jamar, que les saints Pères n'exposent pas toujours expressément la doctrine de l'Immaculée Conception de Marie ; cependant, 1° ils expliquent le troisième chapitre de la Genèse, et la Salutation

[1] Et quidam notificavere eamdem Matrem Dei omnium gratiarum esse abundantem, etc. S. Ignatius Martyr *Epist. 1 ad Joannem.*

Sicut nobis a fide dignis narratur, in Maria Matre Jesu, humanæ naturæ natura sanctitatis angelicæ sociatur. Idem, *ibidem.*

Angélique, de manière à exclure de la sainte Vierge la tache du péché originel ; 2° ils récusent, au sujet de Marie, toutes les expressions qui feraient soupçonner en elle l'existence de de la souillure originelle ; 3° ils emploient des locutions, des comparaisons, des antithèses, qui attestent évidemment, dans la sainte Vierge, une plénitude surabondante de grâce, et ne peuvent être comprises que dans le sens d'une préservation entière du péché. — Il est vrai que, dans les siècles antérieurs, et avant que l'Immaculée Conception de Marie fût célébrée par une fête universelle, quelques écrivains de mérite ont contesté ce glorieux privilège à la Mère de Dieu. Mais c'est là une difficulté dont la solution nous a été donnée, il y a plus de cinq siècles, dans les révélations de sainte Brigitte : « Il a plu à Dieu, » disait Marie à cette sainte, « que « quelques-uns de mes serviteurs doutassent de l'innocence « de ma conception, pour que chacun montrât son zèle à la « défendre, jusqu'à ce que la vérité éclate dans tout son jour, « au temps préordonné pour sa manifestation. » — Quant à l'objection tirée de quelques passages de S. Bernard et de S. Thomas, par les adversaires de l'Immaculée Conception, nous osons renvoyer le lecteur à la savante dissertation de Mgr Malou sur ce mystère ; nous ajouterons, et aux observations qui font l'objet du chapitre précédent.

Un autre disciples des Apôtres, non moins illustre, S. Denys l'Aréopagite, nous fournira un témoignage plus complet et plus généralement accepté. Les œuvres de S. Denys ont été l'objet d'attaques violentes, presque jusqu'à nos jours ; mais peu à peu la lumière s'est faite ; les préjugés rationalistes qui ont eu trop souvent force de loi, même auprès des auteurs les mieux intentionnés et les plus catholiques, se sont à peu près dissipés, et l'on ne repousse plus, de parti pris, tout ce qui vient de l'antiquité chrétienne. Il n'est plus absolument nécessaire que l'authenticité d'un monument des temps Apostoliques soit prouvée cent fois, pour que l'on consente à lui accorder l'autorité qu'on ne refuse pas au premier passage venu de quelqu'auteur payen. Nous pouvons donc, avec confiance, citer aujourd'hui les écrits de S. Denys l'Aréopagite, qui, institué par S. Paul, évêque d'Athènes, vint plus tard prêcher l'Évangile dans les Gaules, fonda l'église de Paris, et termina glorieusement sa vie par le martyr.

Voici donc ce que nous lisons dans une lettre adressée au grand Apôtre son maître, par cet illustre et saint Pontife. Il avait visité les lieux sanctifiés par la présence du Fils de Dieu fait homme. L'auguste Vierge Marie vivait encore, et il dit ce qu'il éprouva à la vue de cette très-sainte Vierge [1] : « J'ai

[1] Perspexi, atque propriis oculis intuitus sum Deiformem, atque super

« vu, » dit-il, « j'ai contemplé de mes propres yeux la Mère du « Christ Jésus, notre Seigneur, semblable à Dieu lui-même, « et élevée en sainteté au-dessus de tous les Esprits célestes... « Lorsque je fus conduit en présence de cette très-noble « Vierge, une splendeur infinie et divine m'enveloppa exté- « rieurement avec tant d'éclat, et, pénétrant jusqu'à mon « âme en jets plus lumineux encore, y répandit une telle « clarté ; je me sentis en même temps comme imprégné des « effluves de tous les parfums les plus délicats, en si grande « abondance, que, ni mon pauvre corps, ni mon esprit, « n'étaient de force à supporter ce rayonnement d'une féli- « cité aussi complète et éternelle. Mon cœur défaillit ; mon « esprit défaillit aussi. Je prends Dieu à témoin que si, vos en- « seignements n'avaient pas gravé si profondément, dans mon « âme, les enseignements divins, je l'aurais prise elle-même « pour le vrai Dieu. »

Inutile de faire ressortir la valeur d'un pareil témoignage rendu par un des plus illustres disciples de S. Paul, à la très-sainte et très-auguste Mère de Dieu. Remarquons seulement les paroles qui proclament la sainteté de Marie supérieure à celle de tous les Esprits Célestes: *Sanctissimam super omnes cœlicos spiritus*. Et cette sainteté, avec la béatitude qui en est le fruit, n'est pas pour un temps : elle est perpétuelle, elle est éternelle ; les forces de son corps et de son âme défaillaient, dit-il, dans la contemplation de cette félicité éternelle, *tam æternæ felicitatis*.

La sainteté de la divine Vierge Marie ne l'aurait pas emporté complétement sur celle de tous les Esprits célestes, si son âme n'avait pas toujours été parfaitement pure et, par conséquent, exempte de la tache originelle. De même, sa félicité n'aurait pas été perpétuelle et éternelle, si, ne fût-ce qu'un moment, elle avait été troublée par le péché.

S. Denys dit encore ailleurs [1] que le corps de Marie fut le receptacle de Dieu, et qu'il lui fournit le principe de sa vie corporelle : *Corpus quod fuit receptaculum Dei, et dedit principium vitæ*, expressions que S. Jean Damascène employa plus tard à son tour. Il fallait que le corps virginal de Marie fût d'une sainteté parfaite, pour que Dieu daignât y faire sa de-

omnes Cœlicos Spiritus, sanctissimam Matrem Christi Jesu Domini nostri... Ductus fui ad Deiformem præsentiam Altissimæ Virginis, et tantus me, tamque immensus divinus splendor circumfulsit exterius, et plenius irradiavit interius : tanta etiam in me omnium odoramentorum super abundavit fragrantia, ut nec corpus infelix, nec spiritus posset totius ac tam æternæ felicitatis insignia sustinere... Testor, qui aderat in Virgine, Deum, si tua divina concepta mente non me docuissent, hanc ego verum Deum esse credidisse... DIONYSIUS AREOPAGITA *Epist. ad S. Paulum.*

[1] DIONYSIUS, *de Divinis Nominibus, cap.* 3.

meure ; mais il était plus nécessaire encore, s'il est possible, qu'il en fût ainsi, parce que ce corps béni devait être la source où le Fils éternel de Dieu puiserait les éléments de cette chair et de ce sang adorables, avec lesquels il rachèterait et vivifierait les hommes[1]. Ève avait reçu d'Adam le nom de mère des vivants, quoiqu'elle ait donné la mort à ses enfants, avant de leur donner la vie : Marie est la véritable Mère des vivants, parce qu'elle a donné la vie à celui qui est la vie de tous. Quelle ne devait pas être la sainteté de celle à qui Dieu lui-même emprunta ce dont il avait besoin, pour rendre la vie et la grâce au monde? Quelle folie de penser que cette source de vie, où Dieu a puisé lui-même, fût tout d'abord empoisonnée ?

§ II. — *Témoignages du second siècle.*

Si la prudence avait permis aux disciples immédiats des Apôtres et à leurs successeurs de répandre librement, dans leurs écrits, les enseignements de notre sainte Religion, nous ne serions pas réduits à glaner quelques textes épars, ayant trait à l'auguste Vierge Marie et à ses glorieux privilèges. Ils ne pouvaient oublier celle qui avait tenu une si large place dans la vie du Maître divin, pour qui leur sang coulait à flots. Mais les écrits de cette époque, parvenus jusqu'à nous, sont peu nombreux. Il faut donc nous contenter de quelques rares témoignages.

Vers le milieu du second siècle, vivait S. Justin philosophe et martyr, qui ouvrit la glorieuse série des Apologistes Chrétiens.

Dans l'un de ses ouvrages, il explique ce passage de l'Évangile, où Jésus-Christ dit à ceux qui lui annonçaient la présence de sa Mère et de ses frères : *Quelle est ma mère et qui sont mes frères, sinon ceux qui accomplissent la volonté de mon Père céleste?* Il s'exprime en ces termes[2] : « Jésus-Christ,

[1] Quando ergo decebat ut illud corpus Virginis postquam habuit animam, fuisset unquam mortuum peccato, si dedit principium vitæ illius, qui cum essemus mortui peccatis, convivificavit nos? Ut sicut Eva secundum nomen, quo eam vocavit Adam fuit mater cunctorum viventium, sic esset Virgo mater omnium vere viventium : dum mater est ejus, qui est omnis vitæ auctor, et vita ipsa ac supra vitam. Turrianus Franciscus.

[2] In aliis, non ita locutus est, quasi matrem privaret honore debito, sed ostendit quonam maternitate beatior dici debeat Virgo. Si enim qui Dei sermonem audit, is Christi frater, soror et mater est, et ejus mater habebat utrumque, perspicuum est ejus matrem debuisse hac maternitate beatam prædicari : nam Dei sermonem audire et exequi, virtutis est, animæque puræ quæ tota ad Deum spectet : et quia non quamlibet fœminam elegit Deus, sed omnium fœminarum virtutibus excellentissimam, propterea

« en parlant ainsi des autres, n'a pas voulu priver sa Mère « de l'honneur qui lui était dû, mais il a montré pour quelle « Maternité la Vierge Marie doit être surtout proclamée bien- « heureuse. En effet, si quiconque entend la parole de Dieu, « et la garde, devient ainsi le frère, la sœur, la mère de Jé- « sus-Christ, il est évident qu'à ce double titre Marie doit « être appelée sa Mère et proclamée bienheureuse. Entendre « la parole de Dieu et la garder est un acte de vertu ; c'est « l'œuvre propre d'une âme pure qui ne recherche que Dieu « seul. Or Dieu n'a pas choisi la première venue d'entre les « femmes, mais celle qui surpassait incomparablement tou- « tes les autres, par l'excellence de sa vertu. Jésus-Christ « voulait donc que Marie fût appelée sa Mère, à cause de « cette excellence, qui l'avait fait choisir pour lui donner le « jour et devenir sa Mère, sans cesser d'être vierge. »

D'après saint Justin, entendre la parole de Dieu et la garder est le propre d'une âme pure, et qui ne recherche que Dieu seul. Il est évident qu'il parle de l'accomplissement très-parfait de ce double devoir, n'admettant aucune transgression, quelque légère qu'on la suppose, tel enfin qu'on pouvait l'attendre de Marie, mais d'elle seule, parce que seule, elle avait été conçue sans la faute originelle. Tout homme est sujet à tomber et tombe réellement : *Omnis homo mendax... Septies enim cadet justus, et resurget.* Pour ne pas tomber, il faut n'être pas atteint de la faiblesse originelle et de l'inclination au péché, qui est le partage de tout homme venant en ce monde. A cette condition seulement, on entendra parfaitement, et on gardera la parole de Dieu toute entière, que les plus justes transgressent jusqu'à sept fois le jour.

Citons encore un autre passage de S. Justin. Dans l'exposition de la foi chrétienne concernant le mystère de la sainte Trinité, il s'exprime ainsi [1] : « Le Verbe de Dieu vit que son « œuvre avait besoin d'être réparée, et les châtiments mérités « par la transgression d'Adam, subis. Alors il descendit du ciel « vers nous, non pas comme descendent les corps, mais par « l'efficacité de sa volonté ; et pour accomplir cette œuvre de « réparation, il usa de l'intermédiaire de Marie issue de la « famille de David, selon la promesse faite à ce Roi. » S. Jus-

Christus volebat ob hanc virtutem prædicari matrem suam, per quam virtutem illa id assecuta fuisset, ut Virgo Mater fieret. S. Justinus, *Quest.* 136 *ad Orthodoxos.*

[1] Verbum illud animadvertit creaturam suam opus habere instauratione, et luendas esse pœnas, quas Adam, per transgressionem, incurrerat. Tunc de Cœlo ad nos descendit, non corporali descensu, sed divinæ voluntatis efficacia et ad eam dispensationem usum est sequestra Virgine stirpis Davidicæ, sicut illi Regi promissum fuerat. S. Justinus, *Expositio fidei de Trinitate.*

tin appelle la très-sainte Vierge, la *dépositaire légale*, *l'intermédiaire*, *le sequestre* de notre rédemption, *usum est sequestra Virgine*. L'expression dont il se sert signifie celui ou celle entre les mains de qui plusieurs personnes s'accordent à remettre en dépôt ce qui fait l'objet de quelque litige. La question à régler entre Dieu et les hommes était grave : il s'agissait du salut de l'humanité toute entière. Dieu rendrait-il à l'homme la grâce qu'il avait perdue? L'homme paierait-il à Dieu la dette infinie contractée envers sa justice? Marie fut choisie comme dépositaire de ce double trésor, la grâce de Dieu, et prix de la rançon des hommes. Elle fut la médiatrice entre Dieu et l'humanité. Elle n'était donc l'adversaire ni de Dieu ni des hommes ; elle ne devait rien à la justice divine, car le dépositaire d'un bien en litige ne saurait être l'une des deux parties, et l'on ne choisit pas pour médiateur un ennemi de ceux qu'il faudrait réconcilier. Nous étions ennemis de Dieu : Marie est choisie pour rétablir l'entente entre Dieu et nous, elle n'était donc pas, comme nous, son ennemie et sa partie. Tertullien dit de même, en parlant de Notre-Seigneur Jésus-Christ[1] : « Il est appelé gardien de séquestre de Dieu « et des hommes, à cause du dépôt à lui confié, par l'une et « l'autre partie. »

S. Irénée[2], en plusieurs endroits de ses écrits, établit entre Eve et Marie une comparaison, d'où ressort, nécessairement, la Conception de Marie dans l'état d'innocence. Sans ce privilège en effet, loin d'être en tout supérieure à Eve, elle lui serait profondément inférieure, justement en un point où sa destinée réclame une supériorité, ou du moins une égalité indiscutable. Telle est, au fond, la doctrine que S. Irénée avait apprise à l'école des premiers disciples des Apôtres ; telle

[1] Hic sequester Dei, atque hominum appellatur, ex utriusque partis deposito commisso sibi. TERTULLIANUS, *lib. de Resurrect. Carnis.*

[2] Sicut Eva inobediens facta est, et sibi et universo generi humano causa facta est mortis : Sic et Maria habens prædestinatum virum, tamen Virgo obaudiens, et sibi, et universo generi humano, causa facta est salutis. Et propter hoc, eam quæ desponsata est viro, licet virgo sit, adhuc uxorem ejus, qui eam sibi desponsaverat, vocat. Quæ est a Maria in Evam recirculationem significans. Quia non aliter, quod colligatum est, solveretur, nisi ipsæ compagines alligationis reflectantur retrorsum, ut primæ conjugationes solvantur per secundas, et secundæ etiam liberent primas. Et ita evenit primam quidem compaginem a secunda conjugatione solvi : secundam vero conjugationem primæ solutionis habere locum. Et propter hoc Dominus dicebat : Primos quidem novissimos futuros, et novissimos primos. Propheta autem hoc idem significat : Pro patribus tuis nati sunt tibi filii. Propterea etiam et D. Lucas initium generationis a Domino inchoans, in Adam retulit, significans, quia non illi hunc, sed hic illos in Evangelium vitæ regeneravit : sic etiam, et Evæ inobedientiæ nodus solutionem accepit per obedientiam Mariæ. Quod enim alligavit Virgo Eva per inobedientiam, hoc Virgo Maria solvit per fidem. IRENÆUS, *lib.* 3 *cap.* 33.

était la croyance des chrétiens du second siècle, concernant la pureté immaculée de Marie.

§ III. — *Témoignages du troisième siècle.*

Les Pères du troisième siècle, dont les écrits sont parvenus jusqu'à nous, sont plus nombreux que ceux du siècle précédent, quoique la tempête de la persécution n'eût pas cessé d'agiter la barque de la sainte Église. Aussi les témoignages que nous trouvons en faveur de la sainteté toujours immaculée de Marie, deviennent-ils moins rares, et sont-ils moins obscurs. Les chrétiens se multipliaient, à mesure que coulait le sang des martyrs, et que retentissait la voix des prédicateurs de l'Evangile ; aussi la loi du secret perdait-elle un peu de sa rigueur ; la prudence permettait ce qu'elle interdisait d'abord, et la doctrine concernant l'auguste Vierge Marie Mère de Dieu prenait, peu à peu, le développement public qu'elle ne pouvait, sans quelque danger, obtenir dès les premières années qui suivirent la mort de son divin Fils, et sa propre Assomption au Ciel.

Le premier des Pères du troisième siècle qui se présente à nous, comme témoin et dévot serviteur de Marie, est S. Hippolyte[1] évêque de Porto, et martyr. Il écrivait vers l'an 220. Voici ce que nous lisons, au commencement de son discours sur la fin du monde : « Le Christ a été conçu, et a pris son accroissement de Marie la Mère de Dieu toute pure. » Il dit ensuite : « Lorsque le Seigneur Jésus-Christ aura fait son avénement « selon la chair, par sa naissance, de la sainte et immaculée « Vierge. » Vers la fin du même discours, nous lisons encore : « Lorsque le Sauveur du monde eût résolu de racheter le « genre humain, il naquit de l'immaculée Vierge Marie, et « revêtu de notre chair, il foula aux pieds l'ennemi de sa di« vinité, par sa propre puissance. » Il est bon de rappeler ici que ces expressions, *immaculée* et *toute pure*, ne doivent pas s'entendre seulement de l'absence de toute faute actuelle, mais aussi de l'innocence originelle, lorsqu'elles se rapportent à la personne même de l'auguste Vierge Marie.

Origène, qui vivait en l'an 226, a souvent proclamé, dans

[1] (Christus) qui ex impolluta, ac Deipara Maria ortum sumpsit, atque incrementum. S. Hippolytus, *Orat. in Consummatione mundi.*

Cum Dominus Jesus Christus secundum carnem advenerit ex sancta, et immaculata Virgine. Idem, *ibid.*

Cum Salvator mundi genus humanum salvare decrevisset, ex immaculata Maria Virgine natus est, et in figura carnis hostem calcavit suæ divinitatis, propria potentia. Idem, *ibidem.*

ses nombreux écrits, la pureté sans tache de la Mère de Dieu. C'est ainsi que nous trouvons ce passage dans l'exorde même de sa première Homélie, sur le premier chapitre de saint Mathieu [1]. « Marie, la Vierge Mère du Fils unique de « Dieu, est proclamée la digne Mère de ce digne Fils, la « Mère immaculée du saint et de l'immaculé, unique comme « son Fils lui-même. » Ce texte d'Origène reconnaît en Marie une sainteté et une pureté correspondant, autant qu'il est possible, à la pureté et à la sainteté de son Fils unique. Il en résulte que Marie fut toujours pure et sainte, parce que son adorable Fils fut toujours la pureté et la sainteté mêmes. Ce qu'il était par sa propre nature, Marie l'était aussi par une grâce particulière de Dieu, et la sainteté qui rendait la Mère digne du Fils, approchait de celle de Jésus, autant que le fini peut approcher de l'infini.

L'illustre Docteur en parlant de la pureté de Marie, entend cette pureté complète, qui n'admet même pas la faute originelle. Voici quelques autres mots qui ne laissent aucun doute à cet égard. Dans la même Homélie [2], il prête ces paroles à l'Ange s'adressant à Joseph : « Recevez donc Marie, « comme le trésor du Ciel confié à votre garde, comme les « richesses de la divinité, comme la plénitude de la sainteté, « comme la justice parfaite. »

Si donc Marie est le trésor du Ciel, la scorie du péché déshonorera-t-elle ce trésor ? La noirceur de l'iniquité comptera-t-elle parmi les richesses de Dieu ? Si la plénitude de la sainteté réside en Marie, comment pourrions-nous supposer qu'il fut un temps où la grâce lui manqua ? Si sa justice est parfaite, peut-on penser qu'elle ait jamais été souillée par le péché ? Origène ne dit pas seulement que Marie est remplie de justice et de sainteté, mais qu'elle est la sainteté elle-même, et la sainteté très-complète, ne laissant ainsi aucune place possible pour la moindre imperfection et la moindre faute.

Origène, ou plutôt l'Ange, continue en ces termes [3] : « Re- « cevez-la comme la demeure du Fils unique de Dieu, comme « un temple digne de tout honneur, comme la maison de « Dieu, le bien propre du Créateur de toutes choses, le palais

[1] Hujus itaque unigeniti Dei dicitur hæc mater Virgo Maria, digna digni, immaculata Sancti, et immaculati, una unius, unica unici. ORIGENES, *Hom. 1 in Matth.*

[2] Accipe ergo eam (Mariam) sicut commendatum cœlestem thesaurum, Deitatis divitias, sicut plenissimam sanctitatem, sicut perfectam justitiam. IDEM, *ibidem.*

[3] Accipe eam sicut Unigeniti mansionem, sicut honorabile templum, sicut domum Dei, sicut Creatoris omnium propria, sicut Regis Cœlestis Sponsi domum immaculatam. IDEM, *ibidem.*

« immaculé du Roi et de l'Époux Céleste. » N'oublions donc pas le respect exigé par la Majesté divine ; ne souillons pas, par le péché, la demeure du Fils unique de Dieu, ne livrons pas au démon ce que le Seigneur s'est réservé en propre ; ne violons pas le palais du Roi des Rois, ne salissons pas le lit nuptial de l'Epoux céleste. Il ne faut pas oublier Osa qui fut frappé de mort pour avoir levé sur l'Arche d'alliance une main téméraire. Marie est la véritable Arche d'alliance, dont la première n'était que la figure.

Dans la troisième homélie sur le second chapitre de S. Mathieu, Origène introduit encore l'Ange parlant à Joseph, pour lui ordonner d'aller en Egypte [1]. « Cet enfant, » dit le messager céleste, « n'a pas besoin de père sur la terre, parce « qu'il a un Père incorruptible au Ciel. Il n'a pas besoin de « Mère dans les Cieux, parce qu'il a une Mère immaculée et « chaste sur la terre, cette Vierge très-heureuse, Marie. »

Un autre passage du même auteur, cité dans un ancien Bréviaire Romain, nous fera comprendre de quelle pureté et de quelle béatitude, il est question, dans les quelques lignes que nous venons de citer. « La bienheureuse Vierge Marie, » dit Origène, « ne fut pas trompée par les paroles persuasives « du serpent, ni empoisonnée par son souffle venimeux. » Si donc Marie ne fut pas trompée par la ruse du serpent qui a trompé tous les autres, si elle n'a pas été touchée de son souffle venimeux qui a empoisonné l'humanité toute entière, pourquoi voudrait-on l'entraîner dans la chute commune et lui faire partager le sort de tous les malheureux enfants d'Adam ? Pourquoi, plutôt, ne pas la proclamer exempte de ce mal le plus grand de tous, et, par conséquent, heureuse par-dessus tous?

On pourrait, il est vrai, trouver dans Origène, certains passages qui tendraient à reconnaître, en Marie, la tache originelle : mais il est aisé d'expliquer ces passages à l'aide des six observations que nous avons faites plus haut, et de montrer que l'illustre Docteur n'est pas en contradiction avec lui même, et n'est aucunement opposé à la doctrine qui ressort des textes que nous venons d'apporter.

Interrogeons un autre vénérable témoin de la foi chrétienne, dans la première partie du troisième siècle.

Entre tous les Pères, S. Grégoire le Thaumaturge est un de ceux qui ont le plus souvent et le plus clairement, témoigné de leur dévotion envers l'auguste Mère de Dieu, et de

[1] Hic puer non indiget patre super terram : incorruptibilem enim habet Patrem in excelsis. Non indiget Matre in Cœlis : immaculatam, et castam habet matrem in terra, hanc multum Beatam Virginem Mariam. ORIGENES, *Hom.* 3 *in Matth. cap.* 2.

leur foi en ses glorieux privilèges. Nous avons de lui trois sermons sur l'Annonciation de la très-sainte Vierge. Nous lisons dans le premier [1] : « Il convenait que la grâce choisît « Marie seule de toutes les générations, car elle était prudente et sage en tout, et parmi tous les descendants d'Adam, « on n'en trouva jamais qui lui fût semblable. » Pesez ces expressions : « La grâce choisit Marie seule, *solam gratia elegit.* » Tous les élus sont choisis par la grâce, et gratuitement, mais ils le sont tous de la même manière. Dieu les prend, souillés qu'ils sont par le péché originel, et par leurs propres fautes ; il les purifie et les sanctifie. Mais, pour Marie, il existe un choix à part, un mode de sanctification unique que nulle autre créature ne partage avec elle. Ce choix cette sanctification ont quelque chose de tellement supérieur à la conduite ordinaire de Dieu envers les autres élus, que leur élection comparée à celle de Marie, n'est pour ainsi dire plus rien : *Sanctam Mariam, ex omnibus generationibus, solam gratia elegit* : « La grâce choisit Marie seule « de toutes les générations. » Le saint Orateur représente ensuite Ève séduite par le serpent, et cause de la mort et de la souillure, par le péché, de ceux que Dieu même a choisis pour le bonheur éternel, puis il ajoute [2] : *In sola sancta Virgine ejus lapsus reparatus est :* « La chute d'Ève ne fut réparée « qu'en la très-sainte Vierge seule. » Comment cette chute aurait-elle été réparée en Marie, si Marie était tombée avec tous les autres descendants d'Ève ? Et si l'on veut dire qu'elle fut réparée, parce que Dieu l'a relevée après la chute, quelle différence alors pourrait-on établir entre cette réparation que S. Grégoire distingue absolument de toute autre, au point qu'il ne voit qu'elle, et ne juge pas qu'une autre mérite le nom de réparation, si on l'y compare ? quelle différence essentielle, dis-je, établir entre elle et celle qui s'opère en la faveur des autres saints ?

Un peu plus loin, S. Grégoire développe ainsi sa pensée [3] :

[1] Convenienter igitur Sanctam Mariam, ex omnibus generationibus solam gratia elegit : nam prudens revera, ac sapiens in cunctis erat, nec similis ei ex omnibus generationibus ulla unquam est reperta. D. Gregorius Neocesariensis, *Serm. 1 in Annuntiatione.*

[2] Non sicut antea Virgo Eva sola in Paradiso chorum agens, atque tripudians, relaxata mente, per incuriam ab autore omnis mali serpente verbum suscepit, et sic sensu mentis corrupta est, ac per ipsam fraudulentus venenum effundens, mortemque admiscens in omnem mundum introduxit, ac propterea omnis Sanctorum ærumna nata est. Verum in sola sancta Virgine ejus lapsus reparatus est. Idem, *ibidem.*

[3] Angelus Sanctæ primo omnium illud : *Ave gratia plena* ; præsignificavit quoniam cum ipsa totius gratiæ thesaurus reconditus erat : ex omnibus enim generationibus, hæc sola Virgo sancta corpore et spiritu extitit, solaque fert eum qui verbo omnia portat. Idem, *ibidem.*

« Avant tout, l'Ange adresse officiellement ces paroles à la « Sainte Vierge : *Je vous salue pleine de grâce*, parce que le « trésor tout entier de la grâce était caché en elle ; parce que « cette vierge était seule parfaitement sainte de corps et « d'esprit, seule elle porta celui qui soutient toutes choses, « par son Verbe. » Comment le trésor de toute la grâce serait-il en elle, si la justice originelle, la première et la plus précieuse sans comparaison, de toutes les grâces, lui manquait ? Comment serait-elle la seule sainte de corps et d'âme, si la sainteté dont parle le Thaumaturge n'était pas d'un ordre particulier, et avait, comme celle des autres bienheureux, subi les atteintes du péché ? La virginité de l'âme de Marie, c'est-à-dire sa sainteté immaculée, ne devait pas être inférieure à la virginité de sa chair, et S. Grégoire ne sépare pas l'une de l'autre : *Virgo sancta corpore et spiritu extitit.* Il revient encore sur le même sujet, et il dit[1] : « L'Archange « Gabriel, vint trouver la Vierge, la seule sainte, et la salua « pleine de grâce. » Pourquoi l'auguste Vierge Marie est-elle appelée *seule sainte*. L'Eglise dit de Jésus-Christ Notre-Seigneur : Parce que vous êtes le seul saint, *quoniam tu solus sanctus*. D'après l'interprétation du Docteur Angélique, ces paroles signifient que Jésus-Christ est saint par sa nature même, que sa sainteté est nécessaire et indéfectible. Pour user des mêmes expressions en parlant de Marie, il est nécessaire de trouver, en elle, quelque chose au moins d'approchant, et que sa sainteté, qui ne peut pas être naturelle comme celle de Jésus, soit au moins indéfectible et perpétuelle. Alors, on pourra dire que Marie est la seule sainte, comme Jésus-Christ est le seul saint.

Dans le même sermon, S. Grégoire compare la bienheureuse Vierge Marie à Eve, qui fut formée d'une côte d'Adam, tiré lui-même de la terre vierge par la main de Dieu, et il donne à entendre que l'innocence originelle de Marie ne devait pas être inférieure de celle de la première femme[2]. Il faudrait citer ce discours presque entier, s'il l'on voulait recueillir tous les passages où la croyance du saint auteur à

[1] Ad Mariam autem Virginem, solam Sanctam, Gabriel Archangelus venit, Ave gratia plena illi denuntians. IDEM, *ibidem*.

[2] Sed ipse sanctificationis Dominus, Pater castitatis, incorruptionis auctor, et libertatis dator, salutis procurator, qui ex terra virgine creavit hominem, et ex illius latere et costa, Evam assumpsit, hic Dominus tecum et rursum ex te. IDEM, *ibidem*.

Vossius dit à propos de ce passage de saint Grégoire : Satis aperte magnus hic autor significat et ostendit, quod ut fuerunt, Adam et Eva, omnis maculæ experies creati, ita Sancta hæc Virgo ab omni peccato libera concepta, et nata fuit.

l'Immaculée Conception de Marie se révèle [1]. On pourrait en dire autant du second et du troisième sermon sur le même mystère, que nous a laissés ce saint pontife, non moins illustre par ses écrits, que par les miracles qui lui ont mérité le surnom de Thaumaturge [2].

Vers l'an 250 du même siècle S. Cyprien, Evêque de Carthage, illuminait non-seulement l'Afrique, mais l'Eglise toute entière, par l'éclat de ses vertus et de sa doctrine. Les témoignages rendus dans ses écrits à la grâce, à la sainteté perpétuelle et sans tache de Marie sont nombreux, et déjà plus d'une fois, nous en avons appelé à son autorité. C'est ainsi que, dans un sermon sur la Nativité de Jésus-Christ, il multiplie les louanges en l'honneur de Marie. La justice de Dieu n'eut rien à reprendre en elle, dit-il : *Nihil in hac repetiit ultio.* Elle était un vase d'élection. Elle différait de tous les autres enfants d'Adam ; sa nature, il est vrai, était la même, mais elle ne partageait pas leur culpabilité : *Plurimum a cæteris, differens ; natura communicabat, non culpa.* « Elle « posséda, » dit-il encore [3], « un privilège que nulle autre « femme, ni avant ni après elle, ne mérita d'obtenir : les hon- « neurs de la maternité unis à ceux de la virginité. » A une telle mère, Dieu ne pouvait refuser la plénitude de la grâce :

[1] Ave gratia plena, intelligibilis solis oriens, flos vitæ immaculatus.

Ave gratia plena, vitis semper vigens, quæ animas glorificantium te lætificas.

Cum Ancilla Rex gloriæ, cum speciosa speciosus forma præ filiis hominum, cum impolluta, qui sanctificat universa.

Dominus noster Jesus-Christus inconfuse et immutabiliter ex pura, et casta, et impolluta, ac sancta Maria Virgine progreditur, in deitate perfectus, et in humanitate perfectus, Patri per omnia similis, et nobis per omnia consubstantialis, omnis peccati expers.

Surge Domine in requiem tuam, tu et arca sanctificationis tuæ. Vere enim arca est Sanctissima Virgo, intrinsecus, et extrinsecus deaurata, quæ universum sanctificationis thesaurum suscepit. IDEM, *ibidem, passim.*

[2] *Ave gratia plena*, tu enim, quæ revera gaudio sunt digna, agis, quoniam immaculatam induta es vestem.

Cumque puritatis atque integritatis simulacrum esset, aspectum ipsa, Angelicum sicut plures ex Prophetis, non reformidavit.

Quoniam et tu sancta et omni humana creatura gloriosior, ac purior, sanctior effecta, ac nive quidem candidiorem habes mentem, quovis autem auro quantumvis probato purificatum magis corpus.

Hæc semper vigens immortalitatis Paradisus. IDEM, *Serm.* 2, *passim.*

Missus est servus incorporeus ad Virginem inviolatam, atque immaculatam ; missus est a peccato liber, ad corruptionis, seu labis expertem. IDEM, *Serm.* 3.

[3] Erat ei proprium privilegium, quod nulla mulierum, nec ante, nec deinceps meruit obtinere, quod erat simul Mater et Virgo singulis titulis insignita. Unde et Matri plenitudo gratiæ debebatur, et Virgini abundantior gloria, quæ carnis et mentis integritate insignis spirituali, et corporali intus, et extra, Christi præsentia fruebatur. D. CYPRIANUS, *serm. in Nativ. Christi.*

Matri plenitudo gratiæ debebatur, dit le saint Docteur. Pourquoi Dieu l'aurait-il privée de la première grâce, et ne lui aurait-il accordé qu'une grâce mutilée et imparfaite ? Pourquoi celle qui fut glorieuse entre tous, par l'intégrité de sa chair, ne l'aurait-elle pas été également par l'intégrité de son âme ? La pureté virginale de son corps fut au-dessus de la pureté des Anges eux-mêmes : il ne serait pas juste de refuser à son âme un privilège semblable ?

Nous pourrions citer encore plusieurs autres passages, non moins expressifs, de l'illustre Evêque de Carthage, de S. Denys d'Alexandrie, de Chrysippe et de plusieurs autres, mais il faut nous borner, heureux d'avoir au moins recueilli quelques échos de la voix des Pères du troisième siècle, célébrant les grandeurs et la sainteté immaculée de la Mère de Jésus[1].

§ IV. — *Témoignages du quatrième siècle.*

A mesure que les siècles s'écoulent, les témoignages en faveur de la sainteté immaculée de Marie, et par conséquent de son exemption de la faute originelle, se multiplient. S. Athanase, cet invincible rempart de l'Eglise d'Orient, contre la fureur des hérétiques, ne se lasse pas de proclamer la gloire de la Mère de Dieu. « Il est juste, » s'écrie-t-il [2], « que

[1] Nec in tabernaculum ejus verum, alius introivit, neque exivit, nisi solus Dominus, et signata porta tabernaculi, et digito ejus signata est ; neque manu hominis Sacerdos noster electus est, neque tabernaculum ejus ab hominibus fabricatum, sed Spiritu Sancto firmatum est, et Virtute Altissimi protegitur illud semper laudatissimum Dei tabernaculum Maria Deipara, et Virgo. Dionysius Alexandrinus, *quæst.* 5, *in solutione.*

Non in servo inhabitavit, sed in sancto tabernaculo, non manu facto, quod est Deipara Maria. Illic enim in ipsa Rex gloriæ factus est Pontifex, et manet in æternum simul ingressus in Sancta, æterna redemptione inventa. Ex ipsa exivit Verbum factum Pontifex, non secundum legem carnalis mandati, sed secundum virtutem vitæ indissolubilis. Idem, *quæst.* 7.

Qui nunc novissimis diebus propter nos venit, non in figura ignis, sed conceptus in ventre Virginis Mariæ, superveniente Spiritu Sancto in eam, et matrem incorruptam, a pedibus usque ad caput benedictam servavit, sicut ipse solus novit modum Conceptus, et ortus sui. Hæc enim est, de qua Isaac prævidens dicebat Jacob : *Det tibi Deus benedictionem terræ habentis omnia.* Qui enim de cœlo descendit Unigenitus Deus Verbum gestatum est in utero, et genitum ex paradiso Virginali habente omnia. Idem *quæst.* 10, *in solutione.*

Obliviscere populum tuum o Virgo. Populus enim a quo cognationem contraxisti, nequam est ; ignominiam tibi affert populus imprudens tibi irreprehensæ natura, propaginis familiaritate junctus est, et cultura spinarum ferax rosam tuam producit. Chrysippus Hierosolymitanus, *serm. de Laud. Mariæ.*

[2] Decet te matrem, regeneratricem, Dominam atque heram cognominari,

« nous vous proclamions notre Mère, notre Régénératrice, « notre Souveraine, notre Maîtresse, parce que le Roi su- « prême, le Seigneur notre Dieu est sorti de vous. Vous êtes « assise près de lui. Pour nous, il est redoutable, mais, pour « vous, il n'a que de la douceur, et il vous accorde toute « grâce. Aussi l'Ange vous a-t-il proclamée pleine de grâce, « vous qui possédez toute grâce, avec tant d'abondance : » *Qua de causa factum est, ut gratia plena appellata sis, utpote quæ omni gratia abundares.* Le saint Docteur aurait-il dit que Marie avait reçu toute grâce de la main de son Fils, qu'elle abondait en toute sorte de grâce si elle avait manqué de celle qui l'aurait préservée de la tache originelle ? L'illustre et saint Docteur avait dit déjà, dans le même discours, que le Saint-Esprit était descendu en Marie avec tous ses dons, la pénétrant entièrement de sa divine grâce, pour qu'elle fût, en tout, agréable à Dieu et qu'elle méritât d'être proclamée pleine de grâce. Déjà, dit S. Athanase, elle possédait cette plénitude, au temps de l'incarnation, et elle la conserva après. Nous avons cité ce texte en une autre occasion, et nous avons dit que la possession de cette grâce entière était plus nécessaire encore à Marie, pour l'honneur de son divin Fils, avant l'incarnation, c'est-à-dire, dès le premier moment de sa propre conception, qu'elle ne le fut après.

Vers la même époque, c'est-à-dire vers l'an 360 vivait Tite de Bostra, qui nomme Marie, *Virginem inculpatissimam*[1], c'est-à-dire Vierge absolument exempte de toute faute.

Alors vivait aussi, S. Ephrem le Syrien[2], Diacre d'Edesse, qui aime à proclamer Marie toute pure et très-sincère, *intemeratam et sincerissimam.* Dans son second discours à la louange de Marie, il s'écrie : « Vous êtes immaculée, vous « êtes sans tache et sans défaut, vous êtes la pudicité même; « aucune souillure, aucune tache du péché ne peut approcher « de vous, ô Vierge, épouse de Dieu et notre souveraine. » Pourrait-on dire que nulle faute ne saurait approcher de Marie, qu'elle est extrêmement éloignée de toute souillure, si

eo quod ex te prodiit Rex, Dominus, ac Deus noster, assistentem illi, nobis quidem terribili, tibi autem dulci, omnemque gratiam largienti : qua de causa factum est ut gratia plena appellata sis, utpote, quæ omni gratia abundares. D. Athanasius, *Serm. de Sanctissima Deipara.*

[1] Sacratissimam Deiparamque Dominam nostram viro de familia Davidis desponsatam asserit Evangelista, qui per hoc utique indicare volens ex eodem illo Davidis genere, unde Joseph, qui illam duxerat ortum trahebat, ipsam quoque inculpatissimam Virginem fluxisse. Titus Bostrenus *in Luc. cap.* 1.

[2] Immaculata, intemerata, incorrupta et prorsus pudica, atque ab omni sorde, et labe peccati alienissima, Virgo Dei sponsa, ac Domina nostra D. Ephrem Syrus, *Serm.* 2 *de Laudibus Beatæ Mariæ.*

cette auguste Vierge avait contracté le péché originel qui est la source de tous les autres péchés, de toutes les souillures et de tous les maux? Non, et S. Ephrem, représentant autorisé de la foi de son Eglise, et de celle des innombrables saints qui peuplaient les solitudes de la Palestine et de la Thébaïde, savait et croyait fermement que la tache originelle n'avait jamais existé dans l'âme de Marie. Quelques années plus tard S. Basile le Grand [1] introduisait, dans la Liturgie qui porte son nom, les paroles suivantes que le Diacre doit chanter : « Fai-« sant mémoire de notre Dame très-sainte et sans tache, de « la Mère de Dieu, avec tous les Saints : *Sanctissimæ, inte-« merataæ, Dominatricis nostræ, Deique Genitricis Mariæ, cum « omnibus Sanctis commemorantes.* » Le Diacre reprend de nouveau : « Gardez-nous, ô Dieu, par votre grâce, nous qui « faisons mémoire de notre Dame très-sainte et sans tache, « la Mère de Dieu avec tous les Saints : *Custodi nos Deus gra-« tia tua, sanctissimæ,* etc. » Par trois fois le Diacre et le peuple reprennent alternativement cette pieuse invocation. On lit encore dans le canon : « Parce que le péché est entré, « par un homme, dans le monde, et que la mort a suivi de « près à cause du péché, il a plu à votre Fils qui est dans vo-« tre sein, ô Dieu son Père, après être né d'une femme, et « s'être soumis à la loi, de condamner le péché. » Ainsi pour condamner le péché, le Fils de Dieu voulut naître d'une Mère sainte et exempte de tout péché, pour montrer, par cette attention même à éloigner toute tache de sa Mère, qu'il était venu, pour combattre le péché et le détruire. S. Basile dit encore ailleurs, que Marie vivait dans ce monde, mais que le monde ne posséda jamais rien dont la pureté pût être comparée à celle de cette auguste Vierge, que Dieu avait choisie, pour que le Saint-Esprit opérât en elle le mystère de l'Incarnation, et dont la chair pétrie de sainteté était digne de s'unir à la divinité de son Fils [2]. La sainteté était la matière première, si l'on peut ainsi parler, de la chair de Marie. Cette chair virginale fut donc parfaitement sainte, dès le temps de sa formation. La nôtre, au contraire, est une chair de péché, dès le premier instant de son existence. Elle

[1] Quoniam per hominem peccatum introivit in mundum, et per peccatum mors properavit, bene placuit Unigenito Filio tuo, qui est in sinibus tuis Dei Patris, factus ex muliere Sancta Deigenitrice, et semper Virgine Maria, factus sub lege, condemnare peccatum. S. Basilius Magnus, *Liturgia, in actione Secreta.*

[2] Id sæculum in quo Maria vivebat, nihil cum Mariæ puritate comparandum habuit, quæ ut Spiritus Sancti operationem susciperet electa est... Ex sanctitate igitur compacta caro digna erat ut Deitati Unigeniti uniretur D. Basilius Magnus, a Valentia *citatus.*

apporte le péché avec elle, elle est une source de péchés, qui ne tarit pas.

Quelques années plus tard, S. Epiphane célébrant, à son tour, les grandeurs de Marie, lui adressait ces paroles[1] : « Vous êtes pleine de grâce, ô bienheureuse Vierge ! Dieu « seul excepté, vous êtes supérieure à tout ce qui existe : vous « êtes plus belle, par votre nature, que les Chérubins eux- « mêmes, que les Séraphins, et que toute l'armée des Anges. » Lorsque S. Epiphane dit à Marie qu'elle est plus belle, par sa nature, que les Chérubins et les Séraphins, il n'ignore pas que la nature purement spirituelle des Anges est toujours supérieure à la nature humaine, considérée en elle-même[2]. Ce n'est donc pas la nature proprement dite qu'il considère en Marie, mais selon qu'il l'explique ailleurs, sa conception bénie et sa naissance, son origine enfin, que Dieu entoura de tant de sollicitude, et combla de privilèges si merveilleux, que toutes les perfections de la nature angélique disparurent auprès de la beauté, dont cette créature humaine fut revêtue, dès le premier moment de son existence.

S. Epiphane dit encore dans le même sermon, que la Bienheureuse Vierge Marie est un lis immaculé, *lilium immaculatum*, la brebis immaculée qui a mis au monde l'Agneau de Dieu, qui est le Christ, *ovem immaculatam, quæ peperit Agnum Christum*, la génisse qui n'a jamais porté le joug, *et juvencam nunquam jugum expertam.* Non, Marie n'a jamais porté le joug cruel qui pèse sur les enfants d'Adam, le joug du péché originel, et de tous les maux qui le suivent.

S. Ambroise, évêque de Milan, reconnaissait de même l'immaculée Conception de Marie. « Il déclare et enseigne, » dit monseigneur Plantier, évêque de Nîmes, « que le Verbe, « incarné pour racheter le monde, a commencé son œuvre « par sa Mère, de manière que celle qui devait apporter le « salut à la terre, puisât, la première, le germe du salut, « dans celui qui devait en être la source et le gage. Et qui « osera dire que le grand évêque de Milan ne faisait partir « le bienfait de la Rédemption, pour Marie, que du se-

[1] Gratia plena es Beata Virgo, solo Deo excepto, cunctis superior es ; natura formosior es ipsis Cherubim, Seraphim, et omni exercitu Angelico. D. Epiphanius, *Serm. de Laudibus B. Maria.*

[2] Nam commune Philosophorum placitum est, individuum alicujus speciei imperfectæ, quantumvis perfectius accrescat, geometrice quidem crescere, hoc est, intra limites propriæ speciei, ita ut perfectionem superioris attingere nequeat. Ergo cum Angelica natura, et species longe sit altioris ordinis, quam humana natura, non potest Beata Virgo, imo nec Christus Dominus, quatenus humanæ naturæ individuum erat, in naturali, et essentiali perfectione naturæ, minimis Angelis comparari. Salazar *de Immaculata Concept. B. V. M. cap.* 42.

« cond instant de son existence. Pourquoi pas du premier?

Nous avons cité déjà le passage où le saint Docteur représente Marie, comme la verge sur laquelle on ne trouve, ni le nœud du péché originel, ni l'écorce du péché véniel : *Virgam in qua nec nodus originalis, nec cortex venialis culpæ fuit.* Ce texte paraît emprunté aux commentaires perdus, du Prophète Isaïe ; on le retrouve cité dans des bréviaires très-anciens. Enfin nous rapporterons encore ces quelques mots de l'homélie sur Caïn et Abel : « De ce troupeau est sortie Marie, « la brebis sainte, immaculée et sans tache : *De hoc grege « sancta et immaculata, et intacta illa ovis processit, Sancta Maria.* »

On peut trouver, il est vrai, dans S. Ambroise, plusieurs passages qui semblent opposés à la croyance à l'Immaculée Conception, mais il est aisé de les expliquer à l'aide des observations que nous avons faites d'abord.

Après S. Ambroise vient S. Grégoire de Nysse qui vivait vers l'an du Seigneur 380. Nous voyons dans sa dix-huitième homélie sur le Cantique des Cantiques, une gracieuse comparaison entre l'Incarnation du Verbe et les noces des enfants des hommes. La divinité veut s'unir à l'humanité : le sein de la Vierge Marie est choisi, à cause de sa pureté incomparable, comme la chambre nuptiale où doit s'accomplir un si grand mystère. Il fallait, dit le saint auteur, qu'il n'y eût aucune tache dans ce tabernacle illuminé par la splendeur de l'Esprit-Saint ; il fallait que la pureté de Marie fût incorruptible [1].

Parmi les Docteurs de l'Eglise, il n'en est pas dont l'autorité soit plus grande que celle de S. Jérôme : il marche de pair avec S. Augustin lui-même. Or nous trouvons, dans ses écrits, des marques évidentes de sa croyance à l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie. Dans sa lettre à Paule et à Eustochium, sur l'Assomption de la sainte Vierge, il dit qu'elle fut sans souillure, et étrangère à la contagion du péché, *impollutam, et alienam a contagione peccati.* Plus loin, expliquant ces paroles du Cantique : « Venez ma « colombe, mon immaculée : *Veni columba mea, immaculata « mea,* » il s'exprime ainsi [2] : « Marie présente, en tout, la

[1] Solus ex universis hominum myriadibus de puritate virginea electus est, cujus Conceptio sine duorum conjunctione perfecta, partus minime inquinatus, parturigo doloris expers, Cujus thalamus Altissimi potestas, quasi quædam nubes virginitatem ipsam inumbrans, fax nuptialis Spiritus Sancti splendor, cubile vitiorum expers, conditio nuptiæ puritas incorrupta. GREGORIUS NYSSENUS, *hom.* 18 *in Cant.*

[2] Simplicitatem columbæ in omnibus repræsentans, quoniam quidquid in ea gestum est, totum puritas et simplicitas, totum veritas et gratia fuit : et ideo immaculata, quia in nullo corrupta. D. HIERONYMUS, *Epist de Assumptione.*

« simplicité de la colombe, parce qu'il n'y eut rien d'accom-
« pli en elle, qui ne fut toute pureté, toute simplicité, toute
« vérité et toute grâce. Elle est donc immaculée, puisqu'elle
« ne porte aucune trace de corruption. » Serait-il vrai que Marie ne porte aucune trace de corruption, que la corruption n'existe pas ni jamais n'a existé en elle, si elle avait été souillée par le péché originel? Dans la même Epître, il compare le sein de la Bienheureuse Vierge Marie à la laine qui, par elle-même, est d'une blancheur immaculée, mais si on la plonge dans la teinture de pourpre, elle en revêt la couleur précieuse. Il en fut ainsi de Marie. Elle était la Vierge toute pure et toute immaculée ; la grâce de l'Esprit-Saint survint en elle, et sans cesser d'être Vierge, elle devint la mère de Dieu [1]. Plus loin il compare Marie aux Esprits célestes [2]. La nature des Anges est supérieure à celle de Marie, dit-il, mais Marie les surpasse dans l'ordre de la grâce. C'est en vertu d'un secours purement gratuit, reçu de Dieu, que les Anges ont été préservés de la chute. La parole de Dieu les a affermis, son souffle soutient leur vertu. Mais la Bienheureuse et très glorieuse Vierge Marie, en qui le Saint-Esprit est descendu, reçut Dieu tout entier dans son sein, elle le porta pendant neuf mois, jusqu'au moment de lui donner le jour. Aussi mérita-t-elle des privilèges si grands, et reçut-elle une telle abondance de grâce, que les Anges eux-mêmes en furent remplis d'étonnement.
« Sans doute leur persévérance, leur fermeté inébranlable
« dans le bien est admirable : plus admirable cependant est
« celle de Marie, que la vertu du Très-Haut a couverte de son
« ombre, pour que le mystère sacré qui s'accomplit en elle,
« fût au-dessus de toute vertu Angélique, et un objet d'admi-
« ration pour tous les siècles. »

S. Jérôme dit encore, en citant les paroles du Psaume

[1] Ante hoc ipsum sane uterus Virginis quamvis mundus, quamvis impollutus, et alienus a contagione peccati, quamvis sanctus : tamen adhuc utilitate carnis induitur, ut ita dicam, ac si lana candidissima suoque colore dealbata : ad quam sane cum accessisset Spiritus Sanctus, quasi ipsa eademque lana, cum inficitur sanguine Conchilii, vertitur in purpuram, versa est et ipsa sine coitu in matrem. IDEM *ibidem.*

[2] Nam Angelorum quamvis celsior natura sit, non tamen gratia major (quam gratia Virginis). Quia et ipsi gratuita gratia, ne carruerent, sunt salvati. Inde David : *Verbo* inquit, *Domini Cœli firmati sunt, et spiritus oris ejus omnis virtus eorum subsistit.* Constat Beatam, et Gloriosam Virginem Mariam, in quam supervenit Spiritus Sanctus, et a qua Deus totus illapsus portatur novem mensibus in utero, ut credendum est, ampliora promeruisse virtutum privilegia, et percepisse gratiam ab Angelis ipsis collaudatem. Unde etsi mirabilis est eorum firmitas, mirabilior tamen in Maria, quam obumbravit virtus Altissimi, ut ultra omnem virtutem sit Angelicam, quod factum est in ea, et admirabile cunctis sæculis sacramentum. IDEM, *ibidem.*

LXXVII : *Deduxit in nube diei*[1] : « La nuée (que Dieu donna « pour guide pendant le jour, au peuple d'Israël) est la bien- « heureuse Vierge Marie. Cette appellation, *nubes diei*, nuée « du jour lui convient parfaitement, parce qu'elle ne fut ja- « mais dans les ténèbres, mais toujours en pleine lumière. » On cite encore d'autres passages plus expressifs de l'illustre Docteur, celui-ci par exemple[2] : « On ne peut pas douter que « la Mère du Seigneur n'ait dû être telle que l'on ne pût lui « reprocher aucun péché, car tout reproche de ce genre eût « été déshonorant pour son Fils : » mais il faut nous borner.

Timothée, prêtre de Constantinople, fut aussi une des illustrations de la fin du quatrième siècle. Dans un discours qui nous reste de lui, sur le vieillard Siméon recevant Jésus dans ses bras, il rend clairement témoignage à la grâce, que Dieu fit à Marie, d'être toujours parfaitement pure de tout péché. Le saint orateur représente Siméon voyant Marie s'avancer au milieu des autres mères qui s'approchent, pour la cérémonie de la purification, et lui prête ces paroles[3] : « Vous, qui, par votre condition, n'êtes que des servan- « tes, pourquoi vous avancez-vous en même temps que « celle-ci qui est libre, et, par conséquent votre Dame? » D'où vient que les autres femmes sont des servantes, sinon de ce que la servitude du péché pesait sur elles toutes, sans exception aucune? Et cette servitude ne leur venait pas de leur propre volonté, c'était leur condition, leur état naturel : elles étaient esclaves du péché par le fait même de leur naissance, *conditione ancillæ*. Marie seule n'était pas soumise à cette servitude : seule elle était libre, seule elle n'avait pas apporté avec elle la tache originelle et cette liberté glorieuse faisait d'elle la maîtresse et la souveraine de toutes les au-

[1] Nubes est Beata Virgo, quæ pulchre dicitur nubes diei, quia non fuit in tenebris, sed semper in luce. D. Hieronymus, *in Psal.* 77.

[2] Nullum dubium est de Matre Domini, quin talis debuerit esse, quæ de peccato redargui non posset, cum hoc ad impropertium Filii sui fuisset. D. Hieronymus a Guillelmo Pipino *citatus.*

In aula virginali, et nulla sorde maculata de Spiritu Sancto Dei Sermo processit. Idem *super Isaiam, cap.* 9.

Virga simplex, atque purissima, et unione fecunda edidit eum florem, qui dicetur in Cantico Canticorum : *Ego flos Campi et lilium convallium.* Idem *in Oseæ Cap.* 13.

Beata terra Ecclesiæ, cujus Rex est Christus Filius ingenuorum, de Abraham, Isaac et Jacob, Prophetarum quoque, et sanctorum omnium stirpe descendens, quibus peccatum non fuit dominatum, et ob id vere fuerunt liberi. Ex quibus nata est Virgo liberior, Sancta Maria, nullum habens fruticem, nullum germen ex latere, sed totus fructus ejus erupit in florem loquentem in Cantico Canticorum. Ego flos Campi, et lilium Convallium. D. Hieronymus *in Ecclesi. cap.* 9.

[3] Quid vos conditione ancillæ cum libera, atque adeo Domina, incertatis? Timotheus, *in Orat. de Simeone.*

tres femmes : *libera, atque adeo Domina.* Elle ne le serait pas, si la servitude du péché avait pesé sur elle, ne fût-ce qu'un instant. Plus loin il dit encore [1] : « La Vierge Marie plus im-« maculée que toute créature, et sainte de toute manière, par « la grâce de celui qui daigna habiter en elle, jouit de l'im-« mortalité. » Enfin, au moment de terminer son discours il revient encore sur la même pensée et la répète, à peu près dans les mêmes termes [2] : « La Vierge est plus immaculée « qu'on ne saurait le dire, et sainte de toute manière. » Ainsi donc Marie est plus pure, plus immaculée, plus exempte de toute faute que tous les autres descendants d'Adam ; elle n'était donc pas coupable de la faute qui leur est commune. Bien plus, elle était plus pure qu'on ne saurait l'exprimer, *supra quam dici potest, inculpatam.* Il n'est pas impossible, il n'est pas difficile de dire que Marie n'a jamais péché. Ce fut, de tout temps, la croyance commune, et les Pères et les docteurs n'ont jamais enseigné d'autre doctrine. Il ne faut donc pas resserrer dans ces limites, trop étroites pour elle, l'innocence de Marie ; il ne faut pas craindre de lui donner une extension trop grande. On ne dépassera jamais, en cette matière, les bornes de la vérité. Le langage humain ne suffit même pas pour les atteindre : *Et supra quam dici potest inculpatam.* Enfin Marie est sainte de toutes les manières. Comment en serait-il ainsi, si elle ne l'était pas par sa conception ? *Virginem modis omnibus sanctam.*

S. Sophrone, Patriarche de Jérusalem, paya aussi un magnifique tribut de louanges à la divine Mère du Sauveur, et l'on trouve, dans ses écrits, des preuves nombreuses de sa foi en l'innocence originelle de cette auguste Vierge. Plus d'une fois, par exemple, il glorifie son innocence dont rien n'a terni l'éclat, *impollutam innocentiam.* C'est ainsi que s'adressant au bienheureux Archange qui a salué Marie pleine de grâce, il s'écrie [3] : « O Gabriel, qui, par votre parole annon-« çant le salut, avez rempli de joie l'âme très-heureuse et « très-innocente de la très-sainte et très-pure Mère de Dieu,

[1] Unde etiam supra omnes inculpata, et omnibus modis Sancta Virgo, per illum, qui domicilium habuit in ea, usque adhuc immortalis est. IDEM, *ibidem.*

[2] Virginem supra quam dici potest inculpatam, omnibusque modis Sanctam. IDEM, *ibidem.*

[3] O Gabriel qui beatissimam inculpatissimamque sacratissimæ, purissimæque Dominæ nostræ Genitricis Dei Mariæ animam, læta salutarique annuntiatione, ingenti gaudio imbuisti, Evæque tristitiam, ejusdemque luctum certæ salutis sponsione in lætitiam transformasti. S. SOPHRONIUS HIEROSOL. *in Orat. de Angelorum Excellentia.*

O benefice (Christe,) justorum numero me accense, tuique gaudii, inculpatæ Matris tuæ Angelorumque Sanctorum precibus intercedentibus, consortes nos effice. IDEM, *ibidem.*

« notre souveraine, et par la promesse certaine du salut, « avez transformé en allégresse la tristesse et le deuil qu'elle « avait apportés. » Plus loin, s'adressant à Jésus-Christ, il dit encore [1]. « O vous qui aimez à nous faire du bien, rangez- « moi au nombre de vos justes, et faites-nous partager votre « joie, je vous en prie par l'intercession de votre Mère tou- « jours innocente, de vos Anges et de vos Saints. »

Dans une lettre adressée à Sergius, Patriarche de Constantinople, qui fut lue et approuvée au sixième Concile général, il parle en ces termes de la sainteté de Marie. « Marie fut « sainte et admirable ; elle goûta les choses de Dieu ; son « corps, son âme et son intelligence furent exempts de toute « tache. » Et pour motif de la sainteté qu'il reconnaissait avec bonheur en Marie, le saint Patriarche donnait sa maternité divine, il fallait qu'elle fût parfaitement pure et sainte, qu'elle n'eût rien de commun avec le péché, pour que le Fils de Dieu pût devenir son Fils.

A la même époque appartiennent S. Jean de Jérusalem qui, pour établir la pureté toujours immaculée de Marie, compare cette auguste Vierge, à la petite nuée vue par le prophète Elie, et saint Césaire qui, dans le même but, la compare à Eve notre première mère [2]. « Au lieu d'Ève, » dit-il, « vierge au « commencement, Dieu suscita sa sainte Mère toujours « Vierge ; au lieu du châtiment encouru par Ève, Dieu en- « voya le salut à Marie, par Gabriel, son propre serviteur. Il « a guéri en celle-ci les maux causés par celle-là. »

Pour terminer dignement la revue des auteurs du quatrième siècle, qui ont revendiqué, pour la Bienheureuse Vierge Marie, le privilège admirable d'avoir été conçue sans péché, nous citerons encore S. Jean Chrysostôme, le grand Patriarche et l'illustre Docteur. Dans la Liturgie qui porte son nom, le titre d'Immaculée est donné plusieurs fois à Marie [3].

[1] Mariæ sanctæ, præclaræque, et quæ Dei sunt sapientis, ab omni contagione liberæ, et corporis et animæ, et intellectus... Ideo Virgo sancta accipitur et corpus animaque sanctificatur, quæ ita ministravit incarnationi, ut munda, et casta et incontaminata...

Ex inviolabili et Virginali sanguine Sanctæ atque immaculatæ Virginis Mariæ, Verbum vere factum est incarnatum, et in utero virgineo deportatum, et tempus implevit legitimi puerperii, et per singula naturalia, et peccatum non trahentia nobis hominibus simile factum est. SOPHRONIUS HIEROSOL. *Epist. ad Sergium.*

[2] Pro loco virginis nimirum Evæ, perpetuam Virginem sanctam Matrem suam suscitavit, pro illius pœna, huic salutem, per proprium servum Gabrielem misit, in hac sanans, quæ illa deliquerat. S. CÆSARIUS. *Dialog.* 3.

[3] Memoriam agentes Sanctissimæ, incontaminatæ, super omnes benedictæ, gloriosæ Dominæ nostræ Deiparæ, et semper Virginis Mariæ.

Præcipue pro Sanctissima, immaculata, super omnes benedicta Domina nostra Deipara: *et statim :*

Elle est déclarée sans tache, très-sainte, très-heureuse, plus pure et plus digne d'honneurs que les Chérubins et les Séraphins. Dans un sermon sur l'Annonciation, il dit que Marie est immaculée, que la Vierge donnée à Joseph comme Épouse est un livre fermé, une Vierge sans tache[1]. Qui pourrait hésiter à reconnaître, qu'en parlant comme il le fait, S. Jean Chrysostôme entend que Marie fut pure de toute tache, aussi bien de la tache originelle, que de celles qui naissent de la volonté propre. Si le péché originel avait souillé son âme, aurait-il pu affirmer solennellement, dans l'oblation même du divin sacrifice, qu'elle avait toujours été parfaitement pure, parfaitement heureuse, plus glorieuse et plus sainte que les Chérubins et les Séraphins?

§ V. — *Témoignages du cinquième siècle.*

S. Augustin, ce noble fils spirituel de S. Ambroise, ce Docteur des Docteurs, ouvre la série des glorieux témoins que le cinquième siècle de notre ère vit surgir, pour proclamer la Conception immaculée de la Mère de Dieu. On trouve çà et là, dans les écrits de cet illustre Père, certains passages d'où l'on pourrait conclure que Marie ne fut pas exempte du péché originel dans sa conception, parce que Jésus-Christ seul n'en fut pas atteint; mais nous avons vu, plus haut, quel sens il faut donner à ces passages. Nous n'avons donc à nous occuper que de ceux d'où ressort la croyance de S. Augustin à ce dogme, qui fait la consolation et la joie de tous les fidèles serviteurs de Marie.

D'anciens auteurs rapportent plusieurs textes attribués au grand Docteur, où l'Immaculée Conception de Marie est enseignée, aussi clairement que possible, mais ces textes ne se retrouvent pas dans les œuvres de S. Augustin telles que nous les possédons, ou bien ils sont regardés comme apocryphes[2]. Nous les laisserons de côté, ne nous occupant que

Vere dignum, et justum est, glorificare te Deiparam, semper beatissimam, penitus incontaminatam Matrem Dei nostri, honoratiorem Cherubim et gloriosiorem incomparabiliter Seraphim. D. Chrysostomus, *in Liturgia.*

[1] Maria desponsata Joseph : dabitur hic liber obsignatus viro scienti litteras id est Virgo plane immaculata fabro Joseph. D. J. Chrysostomus, *Serm. de Annunt.*

[2] Voici quelques-uns de ces textes :

Cum subjectio peccati originalis caput sit diaboli, tale caput Maria contrivit, quia nulla peccati subjectio ingressum habuit in animam Virginis. D. Augustinus ab Eckio et Bernardino de Bustis *citatus.*

Quia vero genus humanum a corruptione liberandum erat : idcirco pretium redemptionis incorruptum esse debuerat. Propterea Maria Mater electa est, et super omnes creaturas præelecta, omnibus gratiis fœcundata,

des témoignages authentiques généralement acceptés comme tels.

S. Augustin, écrivant contre les Pélagiens, établit que les hommes sont tous pécheurs, qu'ils ont tous besoin de dire la prière enseignée par Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons, à ceux qui nous ont offensés*, s'ils veulent être sauvés. Enumérant, à la suite d'un auteur dont il examine l'ouvrage, les principaux Saints de l'ancien Testament, il constate, avec cet auteur, que tous ont été coupables, à l'exception de la Mère de notre divin Sauveur, que la piété oblige à regarder comme pure de tout péché, et il ajoute[1] : « J'excepte donc la bienheureuse Vierge « Marie, dont je ne veux pas, pour l'honneur de son Fils No- « tre-Seigneur, qu'il soit question, quand il s'agit du péché : « car comment pourrions-nous connaître la mesure de la « grâce incomparable qui fut donnée pour vaincre, absolu- « ment et en tout, le péché, à celle qui mérita de concevoir « et d'enfanter celui qui, de l'aveu de tous, ne pouvait rien « avoir de commun avec le péché? Marie donc exceptée, si « nous pouvions rassembler tous ces Saints et toutes ces « Saintes, et leur demander s'ils étaient sans péché, tandis « qu'ils vivaient sur la terre : quelle réponse, à votre avis, « nous feraient-ils? Quelque grande qu'eût été l'excellence de « leur sainteté pendant leur vie mortelle, ne s'écriaient-ils pas « tous d'une seule voix, avec l'Apôtre : *Si nous disons que « nous n'avions pas de péché, nous nous trompons nous-mêmes « et la vérité n'habite pas en nous.* » Au jugement de S. Augustin, l'honneur de Jésus-Christ n'eût donc pas été suffisamment sauvegardé, si sa Mère avait été réduite à dire, comme

omni virtute, et sanctitate in utero repleta, ut de mundissima Matre, mundissimus Filius nasceretur. Et sicut in Cœlo Filius habuit Patrem immortalem, et æternum, sic et in terra haberet Matrem omni corruptione carentem. Igitur in Cœlo qualis est Pater, talis est Filius : et in terra, qualis est Mater, talis est et secundum carnem Filius. D. Augustinus, *ad Fatres in Eremo Serm.* 20.

Claritas fuisti, ut Maria non solum non peccaret, sed nec peccatum cogitare posset, et super cunctos reservasti ab omni labe peccati. D. Augustinus a Philippo Diaz *citatus.*

[1] Excepta itaque Sancta Virgine Maria, de qua propter honorem Domini nullam prorsus cum de peccatis agitur, haberi volo quæstionem : unde enim scimus, quid ei plus gratiæ collatum fuerit ad vincendum omni ex parte peccatum, quæ concipere ac parere meruit, quem constat nullum habuisse peccatum? Hac ergo Virgine excepta, si omnes illos Sanctos et Sanctas, cum hic viverent, congregare possemus, et interrogare utrum essent sine peccato, quid fuisse responsuros putamus? Rogo vos quanta libet fuerint in hoc corpore excellentia sanctitatis, si hoc interrogari potuissent, nonne una voce clamassent : *Si dixerimus quia peccatum non habemus nos ipsos decipimus et verita in nobis non est* ? D. Augustinus, *lib. de Natura et Gratia.* xlii.

les autres Saints, même ceux dont l'Écriture proclame la perfection sublime : *Pardonnez-nous nos péchés*. Elle seule devait pouvoir prononcer ces paroles interdites à tout autre qu'elle : *Il n'y a pas de péché en moi*. Le S. Docteur ne met aucune restriction à son affirmation. Il croirait faire injure à Jésus-Christ, s'il laissait soupçonner quelque tache en sa Mère. Il n'accepte aucunement le péché originel, il ne fait enfin que répéter en d'autres termes ce que dit l'Époux des Cantiques : *Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée, et il n'y a pas de tache en vous*. Telle est l'interprétation que Vasquez, Suarez, Canisius et la plupart des Théologiens nous donnent de ce passage de S. Augustin. Monseigneur Plantier, évêque de Nîmes, le cite, dans une instruction pastorale, et il ajoute : « Ce n'est pas encore ici l'énoncé positif de l'auguste privilège « de la Conception, mais c'en est au moins l'expression né- « gative. L'illustre évêque d'Hippone ne veut pas qu'il soit « question de Marie, en rien, dès qu'on parle du péché! Donc « il entend qu'il ne soit pas question d'elle, quand on parle « de la faute d'origine. Donc, il suppose et croit que l'auguste « Vierge a été complètement préservée de cette contagion par « une barrière de grâces, élevée au seuil de son existence. »

S. Augustin dit ailleurs, en parlant de Marie[1]. « D'où vien- « draient les souillures dans une maison que nul n'a jamais « habitée? Le Seigneur y est seul venu, et c'est lui qui l'a « construite. Il y est venu ; il s'est couvert du vêtement qu'il » n'avait pas, et il l'a laissée close comme il l'avait trouvée. » Puis le S. Docteur met les paroles suivantes dans la bouche de Jésus-Christ lui-même : « J'ai créé moi-même la Mère « dont je devais naître ; j'ai préparé le chemin que je devais « suivre dans mon voyage. Celle que tu méprises, ô Mani- « chéen, elle est ma Mère et ma main l'a formée. Si elle a pu « être souillée lorsque je l'ai créée, j'ai pu contracter moi- « même en elle quelque tache, lorsque je suis né d'elle. De « même que sa virginité n'a rien eu à souffrir de mon pas- « sage, de même ma majesté n'a nullement été offensée en « elle. » Dieu seul, qui a créé Marie, a fait en elle sa demeure. Le démon n'a donc jamais pénétré dans ce sanctuaire, il n'a pu y laisser aucune trace de péché ; et lorsque le Verbe divin est entré dans le sein de Marie, pour s'y revêtir de la nature hu-

[1] Unde sordes in domo, quam nullus habitator accessit ? Solus ad eam Dominus, et fabricator ejus venit. Vestem quam non habebat induit, eamque sicut invenit, clausam reliquit... Ego Matrem, de qua nascerer, feci ; ego viam meo itineri præparavi. Hanc quam despicis, o Manichæe, Mater mea est, et manus fabricata est mea. Si potuit inquinari, cum facerem, potui in illa inquinari, cum ex ea nascerer. Sicut transitu meo illius non est corrupta Virginitas, sic mea non est ibi maculata Majestas. D. Augustinus, *tract. de quinque hæresibus, cap.* 5.

maine, il a trouvé cette auguste Vierge aussi parfaitement pure qu'elle le fut au moment de sa création. Si elle avait pu contracter quelque souillure lorsque Dieu lui a donné la vie, son divin Fils, à son tour, n'aurait pas paru à l'abri de toute tache, lorsqu'il est né d'elle. Mais l'honneur de sa divine majesté n'eut pas plus à souffrir de sa naissance d'une Mère si parfaitement pure, que la Virginité de Marie ne souffrit de la naissance d'un tel Fils. Tel est l'enseignement de S. Augustin combattant les hérétiques, et pesant, par conséquent, avec un soin extrême, toutes ses expressions. Il serait difficile, d'attendre du grand Docteur des paroles plus expresses, pour éloigner de Marie le soupçon de toute faute, aussi bien de la faute originelle, que des moindres péchés volontaires.

S. Augustin écrit encore ailleurs: [1] « Qui donc pourra dire : « je suis né sans péché? Qui pourra se vanter d'être pur de « toute inquité, sinon cette Vierge très-prudente, ce temple « vivant de Dieu, que Dieu lui-même a choisie et prédestinée, « avant la création du monde, pour qu'elle soit la sainte et « immaculée Mère de Dieu, pour qu'elle soit sa fille préser- « vée de toute corruption et de toute tache du péché? » On pourrait citer encore d'autres passages empruntés aux écrits de S. Augustin, concourant à prouver l'immaculée Conception de Marie ; mais ceux que nous avons apportés suffisent à démontrer sa croyance et son zèle à revendiquer les glorieux privilèges de notre auguste Mère[2].

[1] Quis dicere poterit : Sine peccato sum natus? Aut : Mundus sum ab omni iniquitate, dicere audebit, nisi illa Virgo prudentissima, animatum Dei templum, quam Deus sic elegit et prælegit, ante mundi constitutionem, ut sancta, et immaculata Mater Dei, et Filia esset reservata incorrupta ab omni labe peccati, Augustinus. *in Breviario Romano a* Card. Quignonio *edito, citatus.*

[2] Vers la même époque florissaient S. Maxime de Turin, et le Poète Sedulius. S. Maxime, dans une homélie pour le Dimanche des Rameaux parle en ces termes de l'innocence de Marie :

Illum inspiciamus versiculum, in quo ait : *Ego autem sum vermis, et non homo.* Cur Deus vermiculo se voluerit comparare ? Possumus hoc quidem humilitati primum assignare : sed magis illud accipiendum puto, quoniam vermis nullas extrinsecus admixione alicujus corporis de sola, et pura terra procreatur. Sic et ipse Salvator, de *sola* et *pura* Maria procreatur. Legimus etiam in libris Moysi de Manna vermiculos procreatos : Digna sane et justa comparatio, siquidem de Manna vermiculus gignitur, et Dominus Jesus de Virgine procreatur. Quin potius ipsam Mariam Manna dixerim, quæ est subtilis, splendida, et suavis origo, quæ cœlitus veniens, cunctis Ecclesiarum populis cibum dulciorem melle defluxit.

Pierre Morales cite encore ces paroles qu'il attribue au même Saint :

Hæc porta clausa, quæ fuit admirabilis Dei thalami Cœleste templum, tabernaculum gloriæ, de quo speciosus prodiit Sponsus, lux gentium, spes fidelium, condecenter et congrue *nulla macula originali* contaminata est.

Le Poète Sedulius écrivait en 413 ces vers gracieux :

Il est permis de nommer, parmi les témoins de la foi de l'Eglise en l'Immaculée Conception, au cinquième siècle. S. Cyrille d'Alexandrie, ce généreux défenseur de la gloire de Marie contre les attaques de Nestorius. On cite de lui ces paroles : « Il est téméraire de dire que Marie ait jamais été » coupable de quelque faute, ou de quelque péché : *Temera-* « *rium est in Maria Virgine ponere culpam aliquam, vel pec-* « *catum.* »

En même temps que S. Cyrille, vivait Proclus évêque de Cyzique qui, dans un discours prononcé au Concile d'Ephèse, explique qu'il n'y avait rien d'inconvenant pour la sainteté divine, à faire sa demeure des entrailles de Marie, parce que lui-même l'avait créée pure et sans tache [1]. Ailleurs, dans une homélie sur la sainte Vierge, Proclus dit que la chair de Marie est parfaitement pure, *carnem impollutam*, par la raison qu'elle ne fut pas atteinte de la souillure originelle.

S. Basile, évêque de Séleucie, parlant de l'Incarnation du Verbe, compare ce Verbe adorable aux rayons du soleil dont la pureté n'a pas à souffrir, même lorsqu'ils pénètrent dans les endroits les plus fangeux. S'il en est ainsi des rayons du soleil matériel, conclut-il, à plus forte raison, la gloire de Dieu n'aura-t-elle rien perdu de sa splendeur, lorsqu'il descendit dans le sein d'une Vierge parfaitement pure et sans tache, d'une Vierge temple digne de Dieu, embaumée de tous les parfums de la sainteté et de la pureté [2]. A la fin du même discours le saint orateur s'écrie [3] : « O Vierge trois fois sainte, celui qui

Ut veluti spinis rosa surgit acutis,
Nil quod lædat habens, matrem obscurat honore:
Sic Evæ de stirpe, sacra veniente Maria
Virginis antiquæ facinus nova Virgo piaret.
Lib. 2 Operis Paschalis de Virginitate.

[1] Clemens Deus ex muliere nasci non erubuit : quod enim agebatur, vita erat. Nullam illi inde contrahit labem, quod intra viscera, quæ citra omnem dedecoris notam condiderat inhabitat. Porro autem, ut Architecto nullam maculam aspergit, si domum, quam forte extruxerat, incoluerit, neque luteum figulum inficit, dum vasculum, quod finxerat, ex eo refingit: ita ex utero Virgineo prodiisse purissimum illud numen, nihil quidquam polluit : quam enim citra ullam sui labem formaverat, ex hac quoque nulla macula contracta, processit. Proclus Episc. *Hom. habita in Conc. Eph.*

[2] Si enim sol per hæc sordida et graveolenta loca transiens nullas puritati suæ sordes adsciscit : quanto magis Justitiæ Sol impollutam Virginem sua luce illustrans, sacrosanctum corpus ex ea sumens, secundum divina, in se ipso impatibilis manet... Quando quidem templum es Deo vere dignum, utpote suavissimum omnis sanctitatis et puritatis odorem spirans. D. Basilicus Seleuc. *Orat. de Verbi Incarnatione.*

[3] O ter sacrosancta Virgo, de qua qui omnia illustria, et gloriosa dixerit, nunquam quidem a veritatis scopo aberrabit, ac tamen dignitatis magnitudinem nulla unquam oratione exæquabit. Idem, *ibidem.*

« dira de vous les plus grandes merveilles et qui exaltera le « plus haut votre gloire, n'a pas à craindre de franchir les « limites de la vérité, car jamais ses paroles ne pourront « égaler la sublimité de votre grandeur. » Marie est appelée trois fois sainte, pour marquer combien sa sainteté l'emporte sur celle des autres créatures, mais on peut dire aussi que cette triple sainteté indique qu'elle est pure du péché originel, pure du péché mortel, pure enfin du péché véniel.

Après S. Basile, citons Théodoret [1], une autre gloire du commencement du cinquième siècle. Commentant les paroles du Cantique : *Ma colombe est unique*, il représente Salomon contemplant, à la lumière de l'Esprit de Dieu, le mystère de l'Incarnation du Verbe. Il voit la Vierge très immaculée qui doit lui donner le jour. Il entend toutes les générations qui la proclament bienheureuse. Un peu plus loin le pieux auteur ajoute [2] : « Entre tant d'âmes humaines, qui « sont sauvées, paraît seule et unique comme une colombe « choisie, la Vierge qui a enfanté le Christ, Marie Vierge et « Mère, Marie dont la pureté l'emporte sur celle des Chéru- « bins et des Séraphins. »

On pourrait rapporter aussi certains passages d'Eusèbe [3] Emissène dans lesquels ce saint Évêque, à l'exemple du roi Salomon, compare Marie à la fumée odoriférente, qui s'élève des parfums les plus précieux que le feu consume. Il n'y a en elle, dit-il, aucune place pour l'odeur repoussante du péché. Ailleurs il dit encore [4] que la Mère du Rédempteur ne serait pas elle-même, par sa propre vertu, exempte de la faute originelle, ce qui insinue clairement qu'il la croit exempte de ce péché, d'une autre manière, c'est-à-dire par la vertu et la grâce de Dieu. Le poète Prudence, une des gloires de ce siècle, a laissé aussi quelques vers dans lesquels

[1] *Una est columba*... Has classes atque hos ordines Salomon ille prospiciens, et divino afflatus Spiritu Sancto ante cernens Verbi purissimi incarnationem, et quæ ipsam sine semine genuit sanctissimam Dei Genitricem Mariam, illam immaculatissimam, quam omnibus omnes omnium hominum generationes vocibus nunquam cessantibus beatissimam prædicant. Theodoretus *in cap.* 6 *Cant.*

[2] Inter tot animas omnium hominum qui salvantur, ut electa columba est una illa sola, quæ Christum genuit Virgo, Mater, puella Maria, quæ puritate profecto Cherubim et Seraphim antecellit. Idem. *ibidem.*

[3] Sed quid de Matre Domini dicam? Cujus odoris fragrantiam Rex sapientissimus Salomon admirans ait : *Quæ est ista quæ ascendit per desertum, quasi virgula fumi, ex aromatibus myrrhæ, et thuris, et universi generis pigmentarii.* Ubi enim omnium aromatum (idest gratiarum) fumus redolet ibi fœtoris indicium esse non potest. Eusebius Emissenus, *Serm. de Nativ. ad Auroram.*

[4] A peccati enim veteris nexu per se non est immunis, nec ipsa Genitrix Redemptoris. Idem, *Hom. in Nativ.*

on retrouve sa croyance à l'innocence toujours parfaite de l'auguste Vierge Marie [1].

Vers l'an 440 vivait le grand S. Léon. Nous trouvons aussi, dans ses écrits, de nombreux indices de sa foi à l'Immaculée Conception. Nous avons eu déjà l'occasion de citer ce texte « *Virgo Regia Davidicæ stupis eligitur*, etc. : Une Vierge royale « est choisie, de la race de David qui, destinée à porter dans « son sein un fruit sacré, conçoit son fils dans son âme avant « de le concevoir dans sa chair. » L'âme de Marie ne devait donc pas être moins virginale, moins à l'abri de toute tache que sa chair, puisqu'il lui appartenait de concevoir le Seigneur avec la chair elle-même.

On pourrait citer de même plusieurs textes de S. Pierre Chrysologue, qui vivait à la même époque. Contentons-nous de celui-ci [2] : « *Merito ergo Virgini salva sunt omnia quæ omnium genuit Salvatorem.* Il était juste que tout fût conservé intact en Marie, qui donna la vie au Sauveur de tous. » Le saint Docteur avait particulièrement en vue, dans ce passage, la Virginité de Marie ; mais ce qu'il dit ne s'applique pas moins exactement à sa Conception très-sainte et très-immaculée.

§ VI. — *Témoignages du sixième siècle.*

Au milieu des guerres et des révolutions qui bouleversaient le monde, la sainte Eglise continuait de faire briller aux yeux de tous la céleste lumière. Le sixième siècle, et ceux qui le suivirent eurent leurs illustrations. Le premier Père de cette époque à qui nous demanderons ce qu'il croyait touchant l'Immaculée Conception de Marie, est S. Fulgence. Dans un sermon sur les deux natures de Jésus-Christ, ce saint Pontife compare Marie à Eve la première femme, et dit [3] : « La malice du diable corrompit l'âme séduite de « l'épouse du premier homme : mais la grâce de Dieu con-

[1]
. . . . . Innuba Virgo
Nubit Spiritui, vitium nec sentit amoris
Pubertas signata manet.
Gravis intus et extra
Incolumis florens de fertilitate pudica
Virginitas, et prompta fides, Christum bibit alvo
Cordis, et intactis condit paritura latebris.
PRUDENTIUS AURELIUS, *in Apotheosi.*

[2] D. PETRUS CHRYSOLOGUS, *Serm.* 144.

[3] In primi hominis conjuge nequitia diaboli seductam depravavit mentem. In secundi autem hominis matre, gratia Dei, et mentem integram servavit et carnem. S. FULGENTIUS EPISC. RUSPENSIS, *Serm. de duplici Natura Christi*

« serva, dans toute son intégrité, la chair et l'âme de la mère « du second Adam. » S. Fulgence proclame que l'intégrité de l'âme de Marie ne fut pas moindre que celle de sa chair, par conséquent rien ne blessa jamais l'intégrité de cette âme privilégiée, et le péché originel n'exista pas plus en Marie, que les fautes actuelles. Il revient encore, dans un autre sermon, prononcé pour célébrer les louanges de Marie, sur cette même comparaison et s'y étend davantage [1] : « Sachez, » dit-il, « quels sont les trois dons admirables qui élèvent Marie « incomparablement plus haut que la première femme : Ce « sont la salutation de l'Ange, la bénédiction divine et la « plénitude de la grâce. On lit en effet dans l'Ecriture, que « l'Ange la salua par ces paroles : *Ave, gratia plena* ; *bene-* « *dicta tu inter mulieres. Je vous salue pleine de grâce : Vous* « *êtes bénie entre les femmes.* Lorsqu'il lui dit : *Ave,* il lui « adresse la salutation, l'hommage du Ciel lui-même. Lors- « qu'il ajoute : *Gratia plena*, il fait connaître que la rigueur « de la première sentence a disparu complètement pour elle, « et qu'elle a reçu la plénitude de la bénédiction et de la « grâce. » La première sentence, celle en vertu de laquelle nous sommes tous condamnés, dès notre entrée dans l'exis- tence, et souillés du péché, n'a pas existé pour Marie ; sa ri- gueur ne l'a pas atteinte. Au lieu de la malédiction attirée par Eve sur elle-même, et sur sa postérité, Marie a reçu la plénitude de la bénédiction et de la grâce. Plus privilégiée que la première femme, elle n'a pu être privée du plus pré- cieux des biens qu'Eve avait reçus de Dieu, la grâce origi- nelle. Eve fut crée sans péché, Marie plus aimée de Dieu, Marie qui a reçu tous les dons les plus précieux accordés à chacun des Saints et des Anges, ne pouvait pas être conçue dans le péché. S. Fulgence, s'il n'avait pas été persuadé de l'Imma- culée Conception de Marie, n'aurait pas écrit comme il l'a fait.

Anastase le Sinaïte, Patriarche d'Antioche, écrivait vers l'an 544. Au livre sixième de ses Contemplations sur l'œuvre des six jours, nous lisons ces paroles [2] : « Dites-moi, qui donc

[1] Maria, e contrario, quam præclarissimis tribus bonis sublimetur, aus- culta : Salutationis Angelicæ, benedictionis divinæ, et plenitudinis gratiæ. Sic enim eam legitur salutasse : *Ave Maria gratia plena, benedicta tu inter mulieres.* Cum dixit, *Ave*, salutationem illi cœlestem exhibuit. Cum dixit *Plena*, ostendit ex integro iram exclusam primæ sententiæ, et plenam be- nedictionis gratiam restitutam, etc. IDEM *Serm. de Laud. Mariæ.*

[2] Quis mihi, dic quæso, aut ex hominibus, aut ex dæmonibus audebit di- cere, quod ea, quæ est ejusdem simul cum Deo essentiæ (quod ad carnem attinet) non sit ad imaginem et similitudinem ejus, qui est ex ipsa natus. Quomodo est enim mater ejusmodi Filii, non ferens in se integram, et illæsam fœtus sui imaginem? ANASTASIUS SINAITA, *lib.* 6 *Anagogicarum Contemplationum in Hexam.*

« entre les hommes, ou les démons, osera prétendre que celle « dont la chair est de la même essence que la chair de Dieu, « n'est pas faite à l'image et à la ressemblance de celui qui est « né d'elle? Comment serait-elle mère d'un tel Fils, si elle ne « portait pas en elle-même dans toute son intégrité, l'image « de son enfant? Remarquons ces dernières paroles. Marie, d'après le saint auteur portait en elle-même la parfaite image de son divin Fils. Rien ne déparait cette image, rien n'avait blessé son intégrité, sa beauté. Pourrait-on dire qu'il en est ainsi, si l'on ne reconnaissait pas à Marie le privilège de son Immaculée Conception ? Le péché originel porte l'atteinte la plus grave à l'image de Dieu dans nos âmes. La grâce, il est vrai, peut réparer cette image, mais elle n'en a pas moins reçu d'abord une déplorable atteinte. Ce n'est plus l'image, dans toute son intégrité, l'image que rien n'a blessée d'abord. *integram et illæsam imaginem*, dont parle Anastase le Sinaïte[1].

Le saint Patriarche compare encore la première femme à la lune qui subit une éclipse. La clarté de Marie, au contraire, n'en subit jamais, jamais elle ne fut privée de sa lumière essentielle, et lorsque l'Ange Gabriel fut député vers elle, il put la saluer pleine de grâce.

André de Jérusalem, évêque de Crête, dans les dernières années du sixième siècle, ne fut pas un des serviteurs de Marie les moins empressés à rendre hommage à sa pureté sans tache. Nous lisons dans sa première homélie sur la mort de la très-sainte Vierge[2] : « Marie était immaculée sans « souillure; la plénitude de sa chasteté l'emportait sur tout « ce qui existe. » Plus loin on lit encore[3] : « Elle était le ta- « bernacle le plus magnifique et le plus grand des grâces de « Dieu. » Enfin après plusieurs autres passages que nous pourrions également citer, en faveur de l'Immaculée Conception de Marie, il ajoute[4] : « Seule, oui seule, en dehors des

[1] Adam non fuit deceptus, sicut dicit Apostolus ; Eva autem decepta cum a tenebrosi, et obscuri serpentis dominatu oppressum esset et defecisset ejus lumen. Ejus tamen luminis defectum, restituit lux vera, quæ ex ipsa processit, ex secunda, inquam, Eva Christus, tanquam ex quapiam plena Luna Maria, quæ nunquam minuta aut defecit, aut privata fuit essentiali lumine, nempe sua Virginitate : siquidem acclamavit Angelus : Ave gratia repleta : scilicet propter Evam, quæ est Luna, quæ fuit male habita, et vexata ; et quæ ex suo defecta per inobedientiæ, fugerat, et se absconderat, et timuerat a ligno inobedientiæ, et transgressionis, gratia repleta a Sole Justitiæ, nempe a Deo. IDEM *ibidem.*

[2] Quæ cum esset immaculata, impolluta, et supra mundum plena purissimæ castitatis. ANDREAS HIEROSOLYM. *Hom. de Virginis Dormitione.*

[3] Magnificum et longe maximum gratiarum Dei tabernaculum. IDEM, *ibidem.*

[4] Sola enim, sola præter naturam fuit electa, ad naturam renovandam. Sola servit opifici universæ naturæ. IDEM *ibidem.*

« lois de la nature, elle fut choisie pour renouveler la nature. « Seule, elle concourut à l'œuvre du Créateur de toutes cho- « ses. »

« O nuée toute lumineuse, dit-il encore [1], oui c'est vous qui « êtes toute belle, c'est en vous qu'il n'y a pas de tache. O « Sainte plus sainte que les plus saints ! ô trésor très-saint de « toute sainteté. » Pour tout dire en un mot, les deux homélies d'André de Jérusalem, sur la mort de Marie, ne sont qu'un hymne consacré à célébrer sa sainteté, son innocence, sa pureté immaculée, qui n'admet le soupçon d'aucune faute et repousse particulièrement le péché originel.

§ VII. — *Témoignages du septième siècle.*

Hésychius de Jérusalem vivait au commencement du septième siècle. Il a laissé plusieurs discours sur la très-sainte Vierge Marie Mère de Dieu [2]. Dans ces discours, il nomme Marie la tourterelle immaculée, la colombe toute pure, la Vierge choisie entre toutes les Vierges, la gloire de notre limon, l'ornement de notre nature. Il dit qu'elle a délivré Adam de la honte qui pesait sur lui, et la première femme de la sentence redoutable qui pesait sur elle. Il dit encore qu'elle a brisé l'audace du serpent, que la fumée de la concupiscence n'a pas monté jusqu'à elle et que le venin de la volupté ne l'a pas touchée. Comment serait-elle la gloire du limon dont nous avons été formés, et que le péché d'Adam a changé en une fange impure, si cette fange lui avait communiqué sa souillure et sa honte, par le péché originel? Comment aurait-elle brisé l'audace du serpent infernal, si le démon avait été son premier possesseur et son premier maître? Comment pourrait-on dire qu'elle n'a subi aucune influence de la fumée de la concupiscence, aucune morsure du ver de la volupté, si ces deux cruels ennemis de l'humanité avaient pénétré en elle, avec le péché originel, dont ils sont les compagnons inséparables et nécessaires? « Mais, » dit Hésychius à

[1] O nubes tota lucida... Tu enim vere es revera pulchra, et macula non est in te... O sancta, et sanctis sanctior, et omnis sanctitatis sanctissime thesaure ! IDEM, *ibidem*.

[2] Turturem mundum, columbam impollutam, HESYCHIUS HIEROSOLYMITANUS. *Serm.* 2 *de S. Maria.*

Ecce Virgo quædam mulierum egregia, e Virginibus electa, præclarum naturæ nostræ ornamentum, gloria luti nostri : quæ Adamum pudore, et Evam comminatione liberavit, quæ audaciam serpentis abscidit, quam concupiscentiæ fumus non attigit, neque vermis voluptatis eam læsit. IDEM, *ibidem*.

Marie [1], « parce que vous êtes pure des souillures du lit nup-« tial, parce que vous vous êtes conservée semblable à un « temple incorruptible, à un tabernacle sans tache, le Père « éternel vient habiter en vous, le Saint-Esprit vous couvre « de son ombre, et le Fils unique de Dieu se revêt de notre « chair et naît de vous. »

A cette époque fut célébré le second Concile de Nicée. Les saints et vénérables Pères de ce Concile, ayant à sauvegarder contre les hérétiques, la gloire de Marie et la confiance qu'il faut avoir en son intercession, prononcèrent l'anathème suivant [2] : « Si quelqu'un ne confesse pas que la sainte et tou-« jours Vierge Marie, véritablement Mère de Dieu, est supé-« rieure à toute créature visible et invisible, si quelqu'un ne « réclame pas son intercession avec une foi sincère, parce « qu'elle possède toute liberté auprès de celui qui est né d'elle, « et qui est Dieu : qu'il soit anathème. » D'après ce canon, il est de foi que Marie est supérieure à toute créature visible et invisible. Elle ne peut donc pas être inférieure à Adam et à Ève, dans sa Conception, et elle le serait, si elle avait contracté le péché originel, car Adam et Eve ont été créés sans ce péché. Elle ne peut pas être inférieure aux Anges qui n'ont jamais contracté la moindre souillure d'aucune sorte. De plus il faut croire que la bienheureuse Vierge Marie jouit de toute liberté auprès de Dieu. Cela veut dire qu'elle peut intercéder en toute circonstance, et autant qu'il lui plaît, auprès de son adorable Fils. Mais si l'on s'en tenait à ce sens, on n'entrerait pas jusqu'au fond, dans la pensée des Pères du Concile. Le mot grec que nous rendons ici par *liberté* a plutôt la signification d'immunité, et de quelle immunité peut-il être question, sinon de l'immunité de tout péché, et des lois auxquelles notre nature viciée se trouve soumise? Libre ainsi de toute faute et de tout lien provenant du péché, elle est digne de nous servir de médiatrice auprès de Dieu son Fils, et nous devons avoir confiance en son intercession toute-puissante.

Les Pères d'un autre Concile du même temps, le second de Tolède, s'expriment ainsi dans leur Profession de foi : [3] « Nous

[1] Verum quia munda es a concubitu nuptiali, quia templum incorruptum, et tabernaculum ab omni sorde liberum conservasti, et Pater hospitatur apud te, et Spiritus Sanctus obumbrat, et assumpta carne Unigenitus ex te nascitur. IDEM, *ibidem*.

[2] Si quis non confiteatur sanctam semper Virginem Mariam vere Deiparam quovis visibili et invisibili creatura superiorem, et cum sincera fide ejus intercessiones, tanquam quæ libertatem apud eum qui ex se genitus est, Deum habeat, non postulaverit : anathema sit. SYNODUS *secunda* NICENA. *Act.* 6.

[3] Solam Filii personam, pro liberatione humani generis hominem verum

« croyons que la personne du Fils a seule pris, pour la déli-« vrance de l'homme, la nature humaine réellement et sans « le péché, de la sainte et immaculée Vierge Marie. » Ce titre d'Immaculée que le vénérable Concile décerne à l'auguste Vierge Marie, n'est pas écrit à la légère. Dans cette profession de foi solennelle, il faut le prendre tel qu'il est donné, et rien n'autorise à resserrer, dans d'étroites limites, le sens qu'il présente, puisque les Pères du Concile n'ont pas même indiqué ces limites. *Immaculée* signifie *qui n'a aucune tache*. Il n'y a donc aucune tache en Marie, ni dans le présent, ni dans le passé ; surtout il n'y eut pas la tache originelle qui est la plus lamentable de toutes, parce qu'elle est la source de toutes les autres.

Vers l'an 640, vivait S. Éloi évêque de Noyon. Il s'exprime ainsi dans sa seconde homélie pour le jour de la Purification[1] : « On doit regarder comme n'ayant jamais contracté de « souillure, celle que le Saint-Esprit couvrit de son ombre, « et qui donna le jour à l'auteur de toute pureté et de toute « sainteté. » Le saint évêque ne parle pas seulement de l'absence de toute impureté légale, lorsqu'il dit qu'il n'y eut jamais de souillure en Marie. La pureté qu'il reconnaît en elle, ressemble, selon lui, à celle de son divin Fils, qu'il appelle l'auteur de toute pureté et de toute sainteté. Marie fut toujours parfaitement pure, c'est-à-dire, parfaitement sainte, comme le fut Jésus-Christ lui-même. La suite de l'homélie ne permet pas de croire que le pieux Orateur eût une autre pensée.

L'occasion s'est présentée plusieurs fois déja d'en appeler à l'autorité de S. Ildephonse, une des gloires les plus pures de l'Espagne. Nous nous contenterons ici de citer deux ou trois passages empruntés à son livre sur la Virginité et l'enfantement de Marie. C'est ainsi que nous y lisons : [2] « Il est cons-« tant qu'elle fut exempte de toute faute originelle, celle par « qui non-seulement la malédiction de notre mère Eve fut « rétractée, mais la bénédiction fut accordée à tous. » Le témoignage est précis. Le S. Docteur affirme que Marie ne fut pas coupable du péché originel. Il ne le donne pas comme une opinion qui lui soit personnelle, mais comme une vérité à l'abri de toute contestation : *Constat illam ab omni pec-*

sine peccato, de sancta et immaculata Maria Virgine, credimus assumpsisse. CONCILIUM TOLETANUM, II.

[1] Nunquam immunda judicatur, quæ Sancto Spiritu obumbrata, totius munditiæ et sanctitatis autorem genuisse comprobatur. S. ELIGIUS NOVIOMENSIS, *Hom.* 2 *de Purific.*

[2] Constat illam ab omni peccato originali fuisse immunem, per quam non solum maledictio Matris Evæ soluta est, verum etiam, et benedictio omnibus condonatur. D. HILDEPHONSUS, *lib. de Parturitione et Virginitate B. V. M.*

cato originali fuisse immunem : « Il est constant qu'elle fut exempte de toute faute originelle. » Telle était la croyance de S. Ildefonse ; telle était la croyance plus ou moins explicite, mais réelle, de l'église d'Espagne, ou plutôt de la sainte Église Catholique toute entière. La même croyance se revèle dans d'autres passages, qu'il serait trop long de citer, où l'illustre serviteur de Marie explique que cette auguste Vierge n'eut point à supporter les souffrances, et les mille peines, auxquelles les mères ont été condamnées, à cause de la désobéissance de la première femme. Marie n'avait aucune part à la faute, elle n'en avait pas plus au châtiment[1].

Si nous voulons savoir combien était universelle, et profondément enracinée, dans les cœurs chrétiens du septième siècle, la croyance à l'Immaculée Conception de Marie, nul témoignage, peut-être, ne nous le montrera mieux que celui du plus redoutable ennemi du Christianisme, qui ait paru sur la terre. Mahomet lui-même a écrit dans le Coran ces

[1] Cum vero dicit, *gratia plena*, ex integro iram exclusam ostendit, et restitutam gratiam declarat.... Ergo, inquies, per quam tanta benedictio effloruit, et gratia manavit, non est credendum, quod ejus puerperium doloribus, et gemitibus more feminarum subjacuit : et quia tristitiis non subjacuit, et ærumnis, libera ab omni maledictionis nodo fuit, quam Spiritus Sanctus adimplevit et totam Domino dicavit. IDEM, *ibidem.*

Nullas ascribant Sacratissimæ Matri contumelias, non gemitus, non dolores, non ærumnas, non ullas viscerum vexationes, non ullas diræ tristitiæ corruptiones ; quia hæc omnia sicut sæpe dictum est, in prima origine illatæ sunt vindictæ, et retributiones justissimæ primæ prævaricationis. A quibus omnibus Beata Virgo Maria, quantum est aliena a culpa, tantum procul dubio, libera fuit a doloribus et pœna. IDEM, *ibidem.*

Quæ nec Adam ad se admisit, nec ex Evæ colluvione filium suscepit, nec sub maledicto in doloribus et augustiis Dominum peperit. IDEM, *ibidem.*

Unde interrogemus istos sequaces Helvidii, qui etsi Virginem eam non denegant permansisse, pudicitiam tamen commaculant et gratiam qua plena prædicatur, quando communi lege naturæ vitiatæ dicunt eam peperisse. Quia si ita peperit, ergo adhuc, ac si cum massa primæ damnationis, contra Angeli vocem, maledictioni subjacuit, ac Verbum Patris de carne peccati, quod absit, ut caro fieret hominem assumpsit. Sed quia contra fidem Catholicam est sic sapere, Beata Virgo plena gratia, nec dolorem sensit, nec corruptionem viscerum pertulit : quia quantum aliena fuit a culpa, Spiritu Sancto in ea cooperante, et virtute Altissimi, qua obumbratur, in totum extranea a maledicto primæ damnationis. IDEM, *ibidem.*

Uterus ejusdem Virginis per Arcam figuratur, quæ cuncta sacramentorum arcana in se habuit : habuit enim panem illum, qui de Cœlo descendit ; habuit legem Testamenti novi, quia Legislatorem genuit, in quo sunt omnes thesauri Sapientiæ atque Scientiæ. Et ideo recte arca Sacramentorum Dei Virgo Maria fuit, supra quam sane propitiatorium, et cherubim hinc et inde abumbrantia figurantur. Quia Mariæ nullum extrinsecus obrepsit peccati contagium, sed intus omnis custodia legis, ac manna fuit, quod est mirabile Sacramentum, ac propitiatio humanæ salutis. IDEM, *Serm. 1 de Assumptione.*

paroles : « Personne, parmi les enfants d'Adam, ne naît sans « être touché par Satan, et cet attouchement de Satan cause « ses pleurs et ses cris. Marie et son Fils furent seuls excep « tés. » Ailleurs on lit encore : « O Marie vous êtes plus illus « tre que tous les hommes et toutes les femmes. O Marie, « Dieu vous a choisie, Dieu vous a purifiée ; Dieu vous a « choisie, plus glorieuse que les femmes de tous les siècles. » Satan a dû frémir, lorsque l'un de ses principaux instruments sur la terre a prononcé et écrit ces paroles, en l'honneur de la femme qui a brisé sa puissance, et foulé aux pieds sa tête orgueilleuse.

§ VIII. — *Témoignages du huitième siècle.*

La sainte Église a emprunté aux homélies de S. Germain de Constantinople, les leçons du troisième Nocturne pour l'office de l'Immaculée Conception. Les paroles enflammées de ce saint Patriarche ne laissent aucun doute sur sa croyance à l'Immaculée Conception de Marie. Il suffit de lire ces trois leçons pour en être convaincu. Cependant cette vérité ne s'y trouvant pas déclarée en termes exprès, nous citerons deux autres passages de ses œuvres, d'où elle découle évidemment. Dans son livre intitulé, *Théorie des choses Ecclésiastiques*, il dit[1] : « Le Pontife, par l'ornement sacré dont il est revêtu, « représente la chair de Jésus-Christ, ce vêtement rouge et « sanglant, que porte le Dieu immatériel, comme une robe « teinte de pourpre, par le sang immaculé de sa mère. » La chair et le sang de Jésus-Christ pouvaient-ils sortir d'une source qui n'aurait pas toujours été pure ? Le sang de Marie était pur au jour de l'Incarnation du Verbe, mais ce n'était pas assez, il était nécessaire qu'il l'eût été toujours ; il fallait un sang absolument immaculé. Plus loin, il dit encore[2] : « La « sagesse et la vertu de Dieu a formé sa propre chair de « celle d'une Mère chaste, dont aucun homme n'avait appro « ché, d'une Vierge, dont l'âme et le corps avaient été ren « dus parfaitement purs à l'avance. » Ces dernières paroles ne signifient pas qu'il se soit trouvé quelque chose à purifier en Marie ; puisque nous savons qu'aucun souffle de la concupiscence ne ternit jamais l'éclat de sa pureté virginale, mais elles signifient que son âme, aussi bien que sa chair, fut

[1] Deinde etiam ostendente Pontifice, per stolam suam Carnis Christi Stolam rubram, et sanguineam, quam gestavit immaterialis ille, et Deus, ut purpuram tinctam ex immaculat sanguine Deiparæ. S. Germanus, *in Theoria Rerum Ecclesiasticarum.*

[2] Dei Sapientia et virtus suam carnem ædificavit ex virum non experta casta Matre, et Virgine præpurgata anima, et corpore. Idem. *ibidem.*

créée parfaitement pure, préservée de toute souillure, avant que la souillure pût l'atteindre : *Præpurgata*.

On trouve aussi dans les actes du second Concile de Nicée, deux lettres du même saint Patriarche, dans lesquelles il répète plusieurs fois que Marie fut sans aucune tache, sans rien qu'on pût reprendre en elle, *intemerata*, *irreprehensa*, et l'ensemble du texte indique clairement qu'il ne s'agit pas seulement de la virginité de la Mère de Dieu, mais de sa sainteté et de son innocence, de sa pureté qui fut telle que jamais il n'y eut rien en elle que la justice même de Dieu pût lui reprocher. Le sixième Concile général, tenu sous le pape Agathon, rend aussi témoignage à la sainteté originelle de la très-sainte Vierge. Au chapitre huitième des actes, les Pères font cette déclaration [1] : « Nous confessons que Notre-Seigneur « Jésus-Christ s'est incarné par l'opération du Saint-Esprit, « de la sainte et *immaculée* Marie, notre Dame, Mère de Dieu « et toujours Vierge. » Au chapitre dix-huitième nous lisons encore [2] : « Nous confessons que le Christ a habité dans le « sein de la Vierge Mère de Dieu, et que de sa chair *sainte et* « *immaculée*, il a pris de la chair, pour en faire sa propre « substance : » Il était difficile d'indiquer plus clairement la croyance à l'Immaculée Conception de Marie, à moins de le faire en termes exprès, et de la définir, comme l'a fait enfin le saint et immortel Pontife Pie IX.

Les œuvres de S. Jean Damascène sont remplies des témoignages de sa dévotion envers la Mère du Sauveur, dévotion qui lui mérita les faveurs les plus extraordinaires. Nous ne pourrions rapporter tous les passages qui font ressortir sa croyance, et celle de la sainte Église, dans le temps où il écrivait, au dogme de l'Immaculée Conception de Marie. Déjà nous avons eu l'occasion d'en rapporter plusieurs. En voici quelques-uns encore.

Dans son premier sermon sur la Nativité de la très-sainte Vierge, nous lisons [3] : « O très-sainte fille de Joachim et « d'Anne, vous avez été conservée immaculée, pour être « l'Épouse de Dieu. » Voilà bien la préservation de toute faute et de toute souillure, l'exemption du péché d'origine. On

[1] Confitemur Dominum nostrum Jesum Christum incarnatum esse de Spiritu Sancto, et sancta, immaculataque Domina nostra, Dei Genitrice, semperque Virgine Maria. VI Synodus Generalis *act.* 8.

[2] Confitemur Christum in vulva illibatæ Virginis Deigenitricis habitasse, et corpus per Spiritum Sanctum et ex sancta, et immaculata carne ejus, in propria substantia carnem assumpsisse. Idem. *Act.* 18.

[3] O sanctissima Joachimi, et Annæ filia, quæ principatus ac potestates fefellisti, quæ in Spiritus thalamo versata es, atque immaculata conservata in Dei Sponsam. S. Joannes Damascenus, *Serm.* 1 *in Nativ. Deiparæ.*

trouve encore ces paroles dans le même sermon[1] : « O fille « digne de Dieu, beauté de la nature humaine, réparation du « malheur d'Eve la première mère. » Si l'auguste Vierge Marie avait souffert des ignominies que le péché introduisit dans la nature humaine, comment la beauté de cette nature aurait-elle resplendi en sa personne? Si elle avait contracté le péché qui a sa source dans la prévarication de la première femme, comment serait-elle la réparatrice des maux causés par elle?

Dans un autre discours sur le même sujet S. Damascène[2] dit que Marie est la Reine de la nature, et nous avons vu que ce titre de Reine de la nature ne lui conviendrait pas, si le péché avait habité dans son âme. Il dit encore qu'elle est les prémices du genre humain. On ne peut offrir en prémices au Seigneur que des fruits intacts, lui présenter quelque chose de gâté serait lui faire injure. Le saint Docteur dit ailleurs que le Fils de Dieu puisa les prémices de notre nature dans le sang très-pur et très-immaculé de la sainte Vierge. L'humanité de Jésus et celle de Marie sont, au dire du saint Docteur, les prémices de la nature humaine. Il établit entre elles une sorte de parité, qui exclut nécessairement tout péché, de Marie. Il a soin d'ajouter que le sang de Marie, qui fut la matière première du sang et de la chair du Sauveur, fut un sang absolument pur et immaculé : *Ex purissimis, et illibatis, ac prorsus immaculatis Sanctæ Virginis sanguinibus.* La nature, en Jésus et en Marie, avait retrouvé la pureté originaire, et c'est pour cela qu'elle pouvait être offerte à Dieu comme prémices de l'humanité[3].

Dans le cours de la même instruction S. Jean Damascène répète plusieurs fois que Marie est sacrée, qu'elle est toute immaculée, *sacra*, *prorsus immaculata* ; mais sa parole devient surtout expressive, lorsqu'il commente ces mots de la salutation angélique : *Invenisti gratiam apud Dominum*[4]. « La « grâce obtenue par Marie, est profonde comme un abîme,» dit-il. « Elle a conservé intact le double vaisseau de sa virgi- « nité, elle n'a pas gardé son âme moins pure que son corps. »

[1] O Deo digna filia, humanæ naturæ venustas, primigenæ Matris Evæ correctio. IDEM, *ibidem.*

[2] Regina humanæ naturæ. IDEM. *Orat.* 3 *de Assumpt.* Regina Omnium creaturarum, ut Mater Creatoris. IDEM *in Cant. Græcor. sono I.*

[3] Cujus naturæ primitias, ex purissimis et illibatis, ac prorsus immaculatis Sanctæ Virginis sanguinibus suscipiens, etc. IDEM, *Orat.* 3 *de Nativitate Mariæ.*

[4] Gratiæ abyssum invenit quæ duplicis Virginitatis navem incolumen servaverat animamque non minus quam corpus incolumen custodierat. IDEM, *ibidem.*

Nous savons que la virginité de l'âme est l'innocence parfaite, l'innocence d'une âme qui n'a pas été prostituée au démon par le péché.

Dans le second discours sur la mort ou plutôt le sommeil de la bienheureuse Vierge Marie, le saint Docteur parle ainsi [1] : « Aujourd'hui la colombe très-sacrée, l'âme pure et innocente, « consacrée à l'Esprit divin s'est envolée de l'arche, c'est-à-« dire de son corps, et a commencé de vivre. Elle a trouvé un « lieu où reposer ses pieds. » Quelques lignes plus bas, il dit que Marie est le pàlais spirituel, le Paradis du nouvel Adam. Dans ce Paradis, le décret de condamnation a été abrogé, parce que le serpent n'y put jamais entrer. Tout ce discours est plein de semblables passages, qui supposent, ou qui prouvent l'Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie.

Un concile tenu en 760, dans une lettre adressée aux Evêques d'Espagne, et à tous les fidèles, disait que Jésus-Christ était exempt de toute servitude, et il en donnait la raison [2]. « Il a été fait homme par l'opération du Saint-Esprit, et tiré « d'une terre meilleure (que celle dont fut formé Adam); « d'une terre animée et immaculée ; selon la parole de l'Apô-« tre qui dit : *Le premier homme sorti de la terre est terrestre, le « second homme venu du ciel est céleste.* » Cette terre meilleure que Dieu avait bénie, après l'avoir proclamée bonne, au commencement, cette terre vivante et immaculée, c'est votre sein, c'est vous, ô divine Vierge. Qui donc oserait dire que vous avez été repoussée et maudite, un objet de répulsion et d'horreur pour Dieu votre Père, votre époux, votre fils, et que le péché a demeuré en vous?

Vers la fin de ce siècle, en l'an 787, sous le Pape Adrien, fut célébré le septième concile universel dont les Actes, lorsqu'ils ont à parler de la très-sainte Vierge, disent qu'elle fut sans tache, immaculée, sans souillure, sans reproche, *intemerata*, *immaculata*, *incontaminata*, *inculpata* toutes expressions dont, au fond, le sens est le même et qui éloignent la pensée que Marie ait jamais été coupable de quelque manière que ce soit.

[1] Hodierno die sacratissima columba, et simplex atque innocens anima, Spirituique divino consecrata, ex Arca, hoc est ex corpore, quod vitæ initium dedit, evolans pedibus suis requiem invenit. IDEM, *Orat.* 2 *de Dormitione B. V. M.*

Hodierno die ædem spiritualem, novi Adami Paradisum suscepit, in quo condemnatio abrogata. Etenim ad hunc Paradisum serpens aditum non habuit.

[2] Meliore quidem terra (quam ea ex qua conditus fuerat Adam) animata, et immaculata, Spiritu Sancto operante factus est homo, dicente Apostolo: Primus homo de terra terrenus, secundus homo de cœlo cœlestis. CONCILIUM FRANCOFORDENSE, *Epist. ad Episc.*

Dans le même temps florissait Paulin, évêque d'Aquilée, qui, dans son trentième livre contre Félix, écrivait ces paroles : « *Maria est ejusdem nobiscum naturæ sed non ejusdem* « *gratiæ* : La nature de Marie est la même que notre nature : « il n'en est pas ainsi pour la grâce. » Si la très-sainte Vierge n'avait pas reçu de Dieu la justice originelle, mais seulement cette justice qui provient du pardon du péché, il n'y aurait pas de différence essentielle entre sa grâce et celle des autres Saints, et Paulin d'Aquilée n'aurait pas parlé comme il l'a fait. Il dit encore, dans le livre sixième [1] : « La première mère « du genre humain a été condamnée à la douleur, à la tris- « tesse, à la servitude. Marie, au contraire, a été honorée de « trois dons extrêmement précieux, la salutation de l'Ange, « la bénédiction divine, la plénitude de la grâce. Car le pre- « mier homme a été formé d'une terre vierge, après que la « sainte Trinité eût tenu conseil, selon la parole du Seigneur : « *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance.* Le « second Adam a été formé de la terre qui est le sein virgi- « nal de Marie, par l'opération de la même adorable Trinité. » Nous avons eu déjà l'occasion de citer un texte à peu près semblable, et sans nous étendre davantage sur l'argument qui ressort, en faveur de l'Immaculée Conception, de la comparaison entre la terre vierge jusqu'alors, et que le péché n'avait pas déshonorée, avec le sein de l'auguste Vierge Marie, nous ferons remarquer seulement que le pieux et savant auteur oppose la liberté, fruit de la grâce originelle en Marie, à la servitude en laquelle Eve tomba par le péché.

Dans le même siècle, en 754, il fut tenu à Constantinople un pseudo-concile général, sur l'ordre de Constantin Copronyme. Ce concile schismatique et hérétique ne possède aucune autorité ; cependant, au milieu de ses aberrations impies, il a bien rendu témoignage à quelques vérités. C'est ainsi, en particulier, qu'il proclame Marie, très-sainte et trois fois pure : *Iterum atque iterum sanctissima et ter inculpata.* Ces mots, *ter inculpata*, trois fois pure de toute faute, signifient assurément que la justice de Marie fut parfaite, mais ils indiquent en même temps, trois degrés de pureté : Marie fut pure de tout péché véniel, pure du péché mortel, pure du péché originel.

[1] Mulctata est inquit prima mater humani generis dolore, tristitia, servitute. Tribus e contrario clarissimis bonis Maria Virgo honorata est, salvationis angelicæ, benedictionis divinæ, et plenitudinis gratiæ. Nam primus homo de terra Virgine consilio Sanctæ Trinitatis formatus est, dicente Domino : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram.* Secundus vero Adam, id est Christus de terra Virginalis uteri operatione ejusdem Trinitatis, creatus est. PAULINUS AQUILEIENSIS, *lib.* 6 *contra Felicem.*

Dans les dernières années du huitième siècle brilla l'illustre Alcuin, la gloire des écoles fondées par Charlemagne. Ses écrits témoignent de son amour pour Marie, et de son zèle ardent pour sa gloire. Il serait aisé d'y relever de nombreux passages, qui dénoncent sa croyance à la grâce originelle de l'auguste Mère de Dieu. C'est ainsi qu'il la compare à une laine parfaitement blanche et pure, seule digne de servir à préparer un vêtement au Verbe de Dieu dans son incarnation. La pureté immaculée de cette laine la rendait capable de s'imprégner de la pourpre divine, lorsque l'Esprit de Dieu descendrait sur elle, et que la vertu du Très-Haut la couvrirait de son ombre [1]. Ailleurs il dit encore que le sein de Marie était parfaitement pur de tout péché, et brillant de justice, avant que le Saint-Esprit descendît en elle, et que la vertu du Très-Haut la couvrît de son ombre, pour qu'elle devînt la Mère du Fils de Dieu, et que le Verbe divin fût réellement son Fils [2]. Nous n'ajouterons rien aux paroles de cet illustre et savant écrivain. Il nous suffit d'avoir montré que celui qui fut la lumière de la cour de Charlemagne, et qui contribua si puissamment à la formation des Pasteurs, que le grand Empereur choisissait pour les Eglises de son vaste royaume, honorait Marie comme la plus pure et la plus sainte des créatures, seule digne d'être la Mère du Fils de Dieu, parce que seule, elle avait toujours été pure de toute tache. On peut dire que la foi d'Alcuin était celle de tout l'empire de Charlemagne, ou plutôt de l'Eglise tout entière.

§ IX. — *Témoignages du neuvième siècle.*

Les écrivains du neuvième siècle furent rares, et il en est peu dont les œuvres aient acquis ou conservé une autorité véritable. Nous pourrons en citer plus d'un cependant, qui manifestèrent, dans leurs écrits, leur croyance à la sainteté originelle de la bienheureuse Vierge Marie notre Mère.

En l'an 811 S. Nicéphore, Patriarche de Constantinople

[1] Maria fuit lana mundissima, scilicet innocentia et virginitate clarissima, et incomparabilis universis quæ erant sub cœlo, virginibus. Eratque talis ac tanta, ut sola digna fuerit, quæ nullus alius indueretur, nisi augusta præditus dignitate. Ita Spiritus Sanctus superveniens in Beatam Virginem, et Virtus Altissimi obumbravit eam, ut lana fieret divinitate purpurata solummodo æterno Imperatori indui dignissima. ALBINUS ALCUINUS, *lib.* 3 *de S.S. Trinitate, cap.* 14.

[2] Antequam Spiritus Sanctus veniret in Mariam, et Virtus Altissimi obumbraret, et hoc conciperet quod sanctum vocaretur Filius Dei, uterus Mariæ quamvis mundus esset a peccato, et sanctus tamen utilitate humanitatis erat, ut lana optima, et incomparabilis universis quæ erant sub cœlo Virginibus. IDEM, *contra Felicem Urgelitanum, liber* 6.

adressa au Pape Léon III une lettre contenant sa profession de foi. Il parle de Marie en ces termes[1] : « Le Fils de Dieu « habita dans le sein de la très-sainte et très-pure Vierge Ma- « rie, Mère de Dieu, dans son âme et dans sa chair, que « l'Esprit avait purifiée d'avance. »

Il termine ainsi sa lettre : « Par l'intercession de sa Mère « toute immaculée et toute pure, et par celle de tous les « Saints. » Nous savons ce que les Pères entendent, lorsqu'ils disent que Marie fut *purifiée d'avance*, *præmundata*. Ces mots n'indiquent aucunement que Marie ait été jamais atteinte de quelque souillure, mais bien qu'elle fut préservée et conservée pure de toute tache, ce qui est le mode de purification le plus parfait, celui que Dieu n'employa qu'en faveur de la Vierge destinée à devenir la Mère de son adorable Fils. Il est évident d'ailleurs, comme nous l'avons déjà remarqué, que la chair de Marie n'avait jamais rien perdu de la fleur de la pureté. Or le saint auteur dit de cette chair virginale, comme de l'âme elle-même, qu'elle a été purifiée à l'avance, par le Saint-Esprit. On ne peut donc entendre ce mot que dans le sens que nous avons donné, c'est-à-dire dans le sens de la Conception immaculée de Marie.

Le Grec Theophane nous a laissé une Hymne sur l'Annonciation de la très-sainte Vierge. Nous y relevons particulièrement ces passages[2] : « Vous avez trouvé grâce devant le « Seigneur, une grâce que personne autre que vous n'a ja- « mais trouvée, ô très-immaculée ! » Plus loin nous lisons[3] : « La grâce vous a été donnée, ô divine Mère de Dieu. Toute « créature crie vers vous, ô nymphe de Dieu, car vous seule « êtes la Mère prédestinée et immaculée du Fils ! Salut à « vous, Vierge notre souveraine, salut à vous, ô très-imma- « culée, salut à vous, réceptacle de Dieu. »

A la même époque vivait Strabon, auteur de la Glose ordinaire. Il dit au sujet de l'Arche d'alliance[4] : « Cette Arche

[1] Inhabitans enim in utero sanctissimæ, incontaminatæ Dei Genitricis Virginis Mariæ, et in animo, et in carne præmundata spiritu. S. Nicephorus Constantinop. *Epist. ad Leonem* III *Papam.*

Intercessionibus immaculatæ et incontaminatæ ejus Matris, et omnium Sanctorum. Idem, *ibidem.*

[2] Invenisti gratiam apud Dominum, quam invenit nunquam alia quæpiam, o Immaculatissima : Theophanes, *Hymnus de Annunt. S.S. Dei Genitricis.*

[3] Tibi gratia data est, o Dei Genitrix divina. Tibi omnis creatura clamat, o Dei nympha. Tu enim sola mater Filii prælecta es immaculata.... Ave Domina Virgo ; Ave immaculatissima ; ave receptaculum Dei. Theophanes, *Hymnus de Annunt. S.S. Deiparæ.*

[4] Facta vero fuit hæc arca de lignis Sethim, quæ sunt imputribilia, ad significandam puritatem Beatæ Virginis Mariæ, quæ fuit purissima mente

« fut construite en bois de Séthim qui est incorruptible, pour « signifier la pureté de Marie, qui fut parfaitement pure « d'esprit et de corps, et, même après sa mort, préservée de « la corruption du tombeau. » Nous savons que cette pureté absolue de l'âme et du corps, ne peut s'entendre que d'une pureté qui n'eut jamais à rougir de la moindre souillure, par conséquent, de la pureté originelle.

Dans un sermon du même temps, que l'on trouve parmi les Homélies d'Alcuin, et qui semble venir d'Ambroise Ansbert, il est dit d'abord, que toute créature glorifie la Mère du Créateur, et plus loin on lit ces paroles[1] : « Vous êtes belle « comme la lune, je me trompe, plus belle que la lune, « parce que vous êtes toute belle, qu'il n'y a pas de tache en « vous, ni l'ombre d'un changement. » Le pieux auteur dit ensuite que Marie est terrible aux puissances des enfers, et il ajoute : « La crainte les saisit et ils dirent, en tremblant : « Voici une femme supérieure à Eve. » Enfin il représente les Anges veillant sur Marie, pour que nul hôte étranger ne vienne habiter dans son cœur que le Roi éternel s'est préparé, comme sa demeure choisie.

Dans ces passages, ou plutôt dans tout l'ensemble du discours, on sent que l'auteur regardait Marie comme ayant toujours été à l'abri de tout péché, toujours pure et immaculée, dès le premier instant de son existence. Telle était sa foi, écho de celle de son siècle ou plutôt de tous les siècles [2].

§ X. — *Témoignages du dixième siècle.*

L'institution définitive d'une fête en l'honneur de la Conception de Marie fait la gloire de ce siècle. On a bien cru trouver quelques traces de cette fête dans les anciennes liturgies, et dans quelques auteurs, avant l'époque à laquelle

et corpore, et etiam post mortem conservata a corruptionis putrefactione. Strabo Fuldensis *Monachus, in cap.* 25 *Exodi.*

[1] Tu ergo pulchra es ut Luna ; imo pulchrior Luna, quia tota pulchra es et macula non est in te, neque vicissitudinis obumbratio... Timor et tremor venerunt super eos, ita ut dicerent : Ecce plus quam Eva hic. Ambrosius Ansbertus, *nisi* V. Beda *sit auctor.*

[2] Citons encore ce passage du même discours.

Ipse enim Sol Justitiæ de te processurus ortum suum quadam matutina irradiatione præveniens, in te lucis suæ radios copiosissime tansfudit quibus potestates tenebrarum, quas Eva induxerat in fugam convertisti.

Il avait dit auparavant :

Sicut aurora valde rutilans in mundum progressa es, o Maria, quando veri Solis splendorem tantæ sanctitatis jubare præcurristi, ut vere diem salutis, diem propitiationis, diem quam fecit Dominus a tua claritate initiari dignum fuerit. Idem, *ibidem.*

nous sommes parvenus, mais ce ne sont que des indices incertains et dépourvus d'une autorité sérieuse. Au commencement du dixième siècle au contraire, et même à la fin du neuvième, nous possédons des preuves indubitables de son établissement, dans l'Église d'Aquilée, dans la Hongrie, dans l'Église grecque. Léon le Philosophe, ce très-sage et très-chrétien empereur de Constantinople, favorisa sans doute, de toute sa puissance, l'institution d'une fête qui allait si bien à sa dévotion envers Marie et à celle de tout son peuple. On possède encore plusieurs discours de ce prince vraiment sage, dans lesquels il exalte les louanges de Marie, et particulièrement sa Conception très-sainte et très-immaculée.

Ce fut aussi pendant le dixième siècle que vécut ce pieux et admirable auteur Raymond Jourdain chanoine régulier de l'ordre de S. Augustin, qui, par humilité, se cacha sous le nom d'Idiota. Il mérite un rang tout particulier entre ceux qui rendirent témoignage au dogme de l'Immaculée Conception. C'est ainsi qu'il s'écrie[1] : « *Vous êtes toute belle*, ô « Marie, *et il n'y a pas de tache en vous*. Vous êtes toute belle « dans votre conception, car vous avez été formée uniquement pour être le temple du Dieu Très-Haut. » Un peu plus loin il dit encore : « Jamais aucune souillure, aucun souffle du « vice ou du péché ne toucha votre âme glorieuse ; jamais il « ne manqua rien à la beauté, à la grâce, à la vertu de votre « âme..... Vous êtes donc toute belle, ô Vierge très-glorieuse, « non pas sous quelque rapport particulier, mais entièrement. Il n'y a en vous aucune tache de péché soit mortel, « soit véniel, soit originel : il n'y en eut pas et il n'y en aura « jamais. » Vers la fin du même chapitre, le pieux auteur ajoute : « *O præbenedicta, cumbenedicta, et post benedicta* : O « Vierge bénie avant, pendant et après, » votre conception bien heureuse ! Il condense ainsi en trois mots le présent, le passé et l'avenir de Marie, et par la triple bénédiction qu'il reconnaît et admire en elle, il montre que jamais elle ne put être soumise, ne fût-ce que l'espace d'un instant, à la malédiction de la faute originelle.

Citons encore deux passages du même auteur[2] : « Parce

[1] Tota pulchra es Maria, et macula non est in te. Tota pulchra es in tua Conceptione, ad hoc solum effecta ut templum esses Dei Altissimi.... Tuæ gloriosæ animæ nihil unquam affuit turpitudinis, vitii, aut peccati, et nihil defuit spiritualis pulchritudinis, gratiæ et virtutis... Tota igitur pulchra es, Virgo gloriosissima, non in parte sed in toto, et macula peccati, sive mortalis, sive venialis, sive originalis, non est in te, nec unquam fuit, nec erit. IDIOTA. *Contempl. de Virgine Deipara, cap.* 3.

[2] Sed quia corruptæ erant omnes animæ, et peccato vacillaverant, ideo te gloriosam Virginem Mariam ædificavit in domum solidam, et fortem, quæ nullo modo vacillare posset. IDEM, *ibidem, cap.* 4.

« que, toutes les âmes étaient corrompues et ébranlées par le « péché, Dieu vous a élevée, ô glorieuse Vierge, comme une « demeure solide et forte, que rien ne puisse ébranler. » Et ailleurs : « Vous avez trouvé grâce devant Dieu, ô très-douce « Vierge Marie. Vous avez trouvé la grâce céleste, parce que « vous avez été préservée de la tache originelle. » Nous ne nous attarderons pas à l'explication de ces textes, où la plus tendre dévotion s'unit d'une manière si parfaite à la clarté de la doctrine.

S. Fulbert Evêque de Chartres est le dernier auteur de ce siècle dont nous invoquerons le témoignage. Voici ce qu'il dit dans un sermon sur la Nativité de la très-sainte Vierge [1] : « L'âme et la chair de celle en qui la sagesse de Dieu le « Père choisit d'habiter, furent absolument pures de toute « malice et de toute tache. L'Ecriture sainte affirme, en effet, « que la sagesse n'entrera pas dans une âme mal intention- « née, et n'habitera pas dans un corps soumis au péché. » S. Thomas se servit des paroles de S. Fulbert, pour prouver que jamais Marie n'avait commis le péché actuel ; mais leur force n'est pas moindre, s'il s'agit de montrer que jamais le péché originel lui-même ne pénétra en elle.

S. Fulbert dit ensuite que l'esprit de Dieu remplit de sa grâce vivifiante S. Joachim et sainte Anne, au moment de la Conception de Marie, et que les Anges l'entourèrent comme une garde vigilante, jusqu'au moment de sa naissance [2]. Dans un autre de ses ouvrages, nous trouvons encore les paroles suivantes [3] : « Vous avez été immaculée dès le premier « instant de votre création, parce que vous deviez enfanter « le créateur de toute sainteté. » Ces quelques textes nous suffisent pour montrer quelle était la croyance de l'illustre

Invenisti gratiam apud. Deum, o dulcissima Virgo Maria. Invenisti gratiam cœlestem, quia fuerat in te ab originis labe præservatio. IDEM, *ibidem*, *cap.* 6.

[1] Hoc igitur cum primis fas est, quod anima ipsius, et caro, in qua elegit habitaculum sibi Sapientia Patris, ab omni malitia, et immunditia purissima fuerunt, affirmante Scriptura, quod in malevolam animam non introibit sapientia, neque habitabit in corpore subdito peccatis. FULBERTUS CARNOTENSIS, *serm. de Nativitate S.S. Virginis.*

[2] In hujus conceptione necessaria haud dubium est, quia utrumque parentem vivificus, et ardens Spiritus Sanctus singulari munere repleverit, quodque ab Sanctorum Angelorum custodia, seu visitatio nunquam ab fuerat. IDEM, *ibidem.*

Quanta putamus provisio fuerit Sanctorum Angelorum, circa tam Deo gratissimos parentes ab initio procreationis, et excubatio super tam ingentem sobolem : numquid abfuisse credendus est Spiritus Sanctus, ab ista eximia puella, quam sua obumbrare disponebat virtute ? IDEM, *ibidem.*

[3] Electa insignis inter filias, quæ immaculata semper extitisti, ab exordio tuæ creationis, quia paritura eras Creatorem totius sanctitatis.

Evêque de Chartres et la foi du siècle dont il fut l'une des gloires.

§ XI. — *Témoignages du onzième siècle.*

A mesure que nous avançons, la lumière se fait peu à peu, et la vérité de l'Immaculée Conception de Marie se dégage de l'ombre, dans laquelle elle avait été reléguée d'abord. La célébration d'une fête particulière, en l'honneur de cette Conception bienheureuse, s'étend de royaume en royaume. Vers l'an 1066, l'abbé Hélsimus, averti par une révélation céleste, travaille avec zèle, à l'institution de cette solennité, dans la Normandie et en Angleterre. En 1081, S. Anselme écrit aux Evêques Anglais, une lettre, pour les presser vivement de l'instituer dans leurs diocèses. Depuis la fin du siècle précédent, elle se répandait peu à peu dans les diocèses de l'Italie et de la France, et bientôt, dans tous les lieux que le flambeau de l'Évangile éclaire, on allait glorifier par des chants liturgiques, et par l'oblation du divin Sacrifice, cette Conception de Marie, qui ne ressemble pas à celle des autres enfants d'Adam, parce qu'elle est toute pure et toute immaculée.

S. Pierre Damien est le premier auteur du onzième siècle dont nous ayons à citer l'autorité, en faveur de l'Immaculée Conception de Marie.

Il parle ainsi, dans un sermon sur le mystère de l'Annonciation [1] : « Lorsque Dieu eut créé toutes ses œuvres, et les eut « faites très-bonnes, il fit quelque chose de meilleur encore : « il se consacra un lit de repos, formé de l'or le plus pur, en « la personne de Marie. Après la révolte des Anges et des « hommes, il voulut trouver en elle seule le repos et la tran« quillité. »

Les cohortes des Anges avaient été troublées, et un grand combat s'était livré dans le ciel. L'homme et la femme, dans le Paradis terrestre, s'étaient laissés tromper par la ruse de Satan. Dieu n'avait pas trouvé dans ses créatures, malgré leur bonté native, le repos qu'il y pouvait attendre. Il en forma donc une autre, incomparablement plus parfaite, une que le tumulte des passions ne pourrait troubler, une dont le péché n'approcherait jamais : il créa Marie, et la consacra comme le lieu de son repos. C'est en elle que se plaît Celui

[1] Cum enim fecerit Deus omnia opera sua valde bona, hoc melius fecit consecrans sibi in ea reclinatorium aureum, in qua sola se post tumultum Angelorum et hominum reclinaret et requiem inveniret. Petrus Damianus, *Serm. de Annunt.*

qui a dit : *Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes.* Il ne pouvait donc rien se trouver en Marie qui rappelât le péché, et qui pût déplaire au Seigneur.

Ensuite le saint Docteur exprime plus clairement encore l'innocence de Marie[1]. « Elle est, dit-il, la tige de Jessé sortie « de la tortueuse racine du genre humain et de l'arbre des « Patriarches : Elle s'élève toute droite : on ne trouve point « de nœuds en elle, ni les ténèbres dans lesquelles sont plon- « gés les enfants des hommes, ni la rugueuse écorce de leurs « péchés. » Enfin il compare Marie avec le Paradis terrestre : « *Hic, locum voluptatis uterum Mariæ intelligo.* Par ce lieu de « délices, j'entends le sein de Marie. » Ces passages suffiraient pour faire connaître la pensée de S. Pierre Damien, sur le mystère de la sainteté originelle de Marie, mais plusieurs auteurs attribuant à S. Bernard le sermon d'où ils sont tirés, nous en emprunterons deux ou trois autres à des œuvres dont l'authenticité n'est mise en doute par personne.

Dans un sermon sur l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie, nous lisons[2] : « *Vous êtes toute belle, ô ma « bien-aimée, et il n'y a pas de tâche en vous.* Vous êtes toute « belle parce que vous êtes toute déliée : il n'y a pas de tâche « en vous, parce que le Saint-Esprit est venu en vous, pour vous « rendre parfaitement pure. » Nous avons dit, plusieurs fois déjà, que ces derniers mots, loin d'indiquer qu'il y eût quelque chose à purifier en Marie, signifient que le Saint-Esprit l'a préservée tout d'abord de toute souillure. Dans la suite du même discours, il dit[3] : « Seule, Marie, Mère et Fille du Créa- « teur, ne descendit pas, ne tomba jamais : s'élevant de vertu « en vertu, elle reçut pour vêtement la consommation des « vertus. » Quelques lignes plus bas, on lit enfin : « La chair « de la Vierge, qui vient d'Adam, n'a pas été souillée par les « fautes d'Adam. » Il ne faut donc pas chercher en Marie ce qui ne peut s'y rencontrer, le péché originel, cette grande faute d'Adam qui a passé jusqu'à nous.

Dans un autre sermon, le saint Docteur dit encore[4] : « Que

[1] Germinat ergo virga Jesse de tortuosa radice generis humani, et de Patriarcharum arbore ; in altitudinem et rectitudinem erumpens, omnem ignorat nodositatem, filiorum tenebras nescit, fructicosa quæque non habet. IDEM, *ibidem.*

[2] Tota pulchra es amica mea, et macula non est in te : tota pulchra quia tota deificata ; et macula non est in te, quia Spiritus Sanctus supervenit in te qui te mundavit. IDEM. *serm. de Assumptione.*

[3] Sola illa Mater et Filia Creatoris nec descendit, nec cecidit, sed de virtute in virtutem ascendens, consummatione virtutum vestita est... Caro enim Virginis, ex Adam sumpta, maculas Adæ non admisit. IDEM, *ibidem.*

[4] Quid enim sanctitatis, quid justitiæ, quid religionis et perfectionis sin-

« pouvait-il manquer à la sainteté, à la justice, à la perfec-
« tion de cette Vierge excellente qui fut remplie des dons de
« toute la gloire divine ? Quel vice, quel défaut pourrait ré-
« clamer une place, soit en son âme soit en son corps ? »
Ainsi donc rien ne manque à la justice de Marie, par conséquent elle posséda la sainteté originelle. Il n'y eut en elle aucun défaut, pas même le plus léger, à plus forte raison ne fut-elle pas atteinte du plus grave de tous, parce qu'il est la source de tous les autres, le péché originel.

Venons maintenant à l'illustre Docteur qui rendit, dans le onzième siècle, les hommages les plus éclatants et les plus nombreux à l'Immaculée Conception de Marie. Nous avons dit tout-à-l'heure que S. Anselme de Cantorbéry s'employa avec zèle, auprès des Évêques de la Grande-Bretagne, pour propager la Fête de la Conception de Marie. Ses écrits, en rapport avec ses actes, montrent combien il avait à cœur le glorieux privilège de sa Mère immaculée.

Disons d'abord que, dans les œuvres de S. Anselme, on trouve quelques passages qui semblent contraires à la doctrine ordinairement enseignée par lui. Mais il est aisé de montrer que chacun d'eux en particulier, peut être expliqué d'une manière satisfaisante. D'ailleurs si l'on prouvait que S. Anselme avait d'abord embrassé une opinion erronée, et que plus tard, la lumière avait brillé plus entière à ses yeux, il n'y aurait rien là qui fût propre à diminuer son autorité.

Quoi qu'il en soit, les anciens Scholastiques l'ont toujours cité au nombre des principaux défenseurs de l'Immaculée Conception de Marie. Ce ne sont pas quelques lignes choisies dans ses ouvrages, mais des traités entiers, qui nous révèlent sa pensée. Il écrivit un livre sur la Conception de la sainte Vierge et le péché originel, dans lequel nous lisons, par exemple, ces paroles[1] : « Il convenait que cet homme (Jésus-
« Christ) fût conçu d'une Mère très-pure ; il fallait que la
« Vierge fût revêtue d'une sainteté telle qu'on ne puisse en
« concevoir une plus grande après celle de Dieu. » Le Fils de Dieu, avait dit le saint Docteur, aurait pu, à la rigueur, naître d'une mère que le péché originel aurait souillée d'abord, mais une telle origine aurait laissé à désirer. Il convenait que la Mère d'un tel Fils fût absolument pure et sainte.

gulari huic Virgini deesse potuit, quæ totius divinæ gloriæ charismate plena fuit ? Quid, rogo, vitii in ejus mente vel corpore vendicare sibi potuit locum ? IDEM, *serm.* 3 *de Nativ. Virginis Mariæ.*

[1] Sed quia decebat, ut illius hominis conceptio, de Matre purissima fieret : nempe decens erat, ut ex puritate, qua major sub Deo nequit intelligi, Virgo illa niteret. D. ANSELMUS, *lib. de Concept. Virg. et de peccato Originali, can.* 18.

Il dit encore en un autre endroit du même livre[1] : « Parce « que Jésus-Christ est né, selon sa divinité, du Père, qui est « juste, il fallait, s'il est permis de parler ainsi, qu'il naquît « aussi d'une Mère juste, selon sa nature humaine. On peut « donc dire avec vérité qu'il possède la justice originelle, au « lieu de l'injustice que tous les descendants d'Adam tirent de « leur origine. » La Mère du Fils de Dieu était donc sainte, et la justice dont elle était revêtue ne permettait pas qu'elle communiquât à son Fils l'injustice originelle des enfants d'Adam. Sans doute Jésus-Christ étant Dieu ne pouvait, en aucune manière, être atteint de ce péché, mais si, par impossible, son humanité avait pu l'être, elle ne l'aurait pas été néanmoins : pourquoi, sinon parce que sa Mère ne pouvait pas lui communiquer une tache qui ne l'avait pas souillée elle-même ?

S. Anselme a laissé un autre livre sur la Conception de la très-sainte Vierge. On y lit ces paroles[2] : « Si dans la Concep- « tion de la Mère de Dieu, il se trouva quelque chose du péché « originel, ce n'est pas en celle qui fut conçue, mais la dans « personne de ses parents qu'il faut le rechercher, Dieu qui fait « que les châtaignes se nourrissent et mûrissent au milieu des « épines, et soient néanmoins parfaitement séparées d'elles, « ne pouvait-il pas en faire autant pour sa Mère ? Assurément « il le put et il le voulut, et s'il le voulut, il le fit. » Bacon résume toutes les preuves de l'Immaculée Conception que S. Anselme a rassemblées dans ce traité, et la plupart se rapportent à la condition de Marie choisie et prédestinée pour être la Mère du Fils de Dieu, et concourir ainsi à la Rédemption de l'humanité. Ce précieux traité de S. Anselme ne se retrouve plus, et l'on n'en possède guère que quelques fragments, qui font regretter le reste. Mais les anciens auteurs en ont parlé avec honneur, et son authenticité est hors de doute[3]. Nous ne pouvons résister au désir de citer au moins

[1] Qua propter, quoniam de justo Patre, secundum divinam, et de justa Matre secundum humanam naturam, justus ab ipsa origine, ut ita dictum sit, natus est : non incongrue pro originali injustitia quam omnes Filii Adæ habent a sua origine, justitiam originalem habuisse dicendus est. IDEM, *ibidem*, *cap.* 27.

[2] Si quid originalis peccati in propagatione Matris Dei extitit, illud certe propagantium, non propagatæ fuit. Deus enim qui castaneæ confert, ut inter spinas, et ab spinis remota concipiatur, alatur, formetur, non potuit hoc facere Matri suæ ? Plane potuit et voluit, quod si voluit, et fecit. IDEM, *lib. de Conceptione*, *cap.* 5.

[3] Voici le résumé que Bacon donne des preuves de l'Immaculée Conception rassemblées dans l'ouvrage de S. Anselme.

Probat Anselmus contrariæ opinionis falsitatem, cap. 4, illius libri de Conceptione : quia potuit Virgo fieri sancta, ordinabiliter et acceptabiliter. Aut ergo ex speciali privilegio voluit eam tunc Sanctam esse, et factum

quelques lignes de ce traité précieux[1]. On lisait au septième chapitre : « Il n'y a rien tel que vous, ô notre Dame, rien « qui vous soit comparable. Tout ce qui existe vous est su- « périeur ou inférieur. Au-dessus de vous, il n'y a que Dieu « seul. Au-dessous, est rangé tout ce qui n'est pas Dieu. Qui « donc pourra lever les yeux jusqu'à votre sublime excel- « lence ? Qui pourra l'atteindre ? Et certes, pour que vous ar- « riviez à un si haut degré d'excellence, il fallait qu'au com- « mencement de votre existence, dans ce lieu très-humble « qui était le sein de votre mère, vous fussiez parfaitement

est, aut noluit. Sed hoc esset irrationabile, quia ordinare ad concipiendum Sanctum Sanctorum, et non esse sanctam ordinabiliter, et acceptabiliter, includeret contradictionem.

Item, cap. 6, idem Anselmus probat hoc per comparationem ad totam mundi machinam. Deus prædestinavit Matrem suam concipiendam, ut esset universorum, scilicet cœli, et terræ, et omnium, quæ in eis sunt, Domina, et Imperatrix, et hoc totum opus ex privilegio singularis gratiæ. Sed ordinare Conceptionem Mariæ per gratiam, ad hanc singularem præcellentiam, ut esset futura Mater Sancti Sanctorum, et Regina omnium Sanctorum in cœlo et in terra, et negare conceptionem ejus, quæ Christum erat conceptura corporaliter, mox sanctam, et Deo acceptam, est contradicere loco arguendi *a majori*, quo utitur omnis ars.

Item cap. 6, idem Anselmus probat, per comparationem ad naturam divinam sic : Deus est artifex sapiens et præpotens, et Sanctus Sanctorum : ergo primordialia fundamenta Incarnationis suæ voluit habere sancta ordinabiliter. Sed Conceptio Mariæ carnalis, ut prædestinata ad conceptionem Filii Dei fuit unum fundamentum, et Spiritus Sanctus aliud : de quibus Psalmus 86 : Et fondamenta ejus in Montibus Sanctis : et hoc totum fuit privilegium ; ex privilegio enim carnalis ejus conceptionis fuit sancta ordinabiliter. Ad hoc ponit exempla : Nam quidam Angeli præsciti reprobati ceciderant, quidam prædestinati perstiterunt : ergo si unus ex prædestinatis fuisset in natura sua ex Dei privilegio prævisus, ut a Deo esset assumptus pro salute populi ejus, creatio ex eodem privilegio fuisset dicenda sancta, ex eo quod ordinata ad salutem omnium. Sicut in opposito, tota conceptio filiorum Adæ dicitur esse in peccato, ex hac lege privata statuta, quod deordinata est, ut in omnibus generationibus caro concupiscat adversus spiritum. Igitur Conceptio Mariæ, ex privilegio Dei dicenda est sancta, quiæ ordinata ad singularem præcellentiam concipiendi Filium Dei, in Spiritu Sancto, in quo Christi caro obedivit Spiritui.

Confirmat Anselmus omnia, quia secundum Philosophum, 5 *Physicorum*, motus specificatur ex termino ad quem, id est a fine, ad quem ordinatur : ut motus ad albedinem dicitur dealbatio. Sed finis Conceptionis Mariæ fuit ex privilegio ordinatus ad concipere Filium Dei, super quem requievit Spiritus Sanctus : nam de ejus Conceptione dicit Propheta : *Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet. Ergo, etc.* Joannes Bachon, *in 4 dist.* 2 *q.* 3 *art.* 3.

[1] Nihil tibi Domina æquale, nihil comparabile est : omne enim, quod est, aut supra te est, aut subtus te est. Quod supra te est, solus Deus est ; quod infra te est, omne quod Deus non est. Ad tuam tantam excellentiam quis aspiciet ? Quis attinget ? Et certe, ut ad hanc excellentiam pervenires, in humillimo loco, id est in utero Matris tuæ, purissima oriebaris ; quia si tali modo concepta, et ordinata non fuisses, in tantam celsitudinem non succrevisses. D. Anselmus a Bernard. de Bustis *citatus in Mariali*.

« pure, car si vous n'aviez pas été conçue et préparée ainsi, « vous ne vous seriez jamais élevée à une semblable hau- « teur. »

Au chapitre neuvième, on lisait ce passage non moins frappant[1]. « Celle que Dieu a prédestinée pour une dignité si su- « blime, celle que la divine majesté a exaltée, celle que la « Sagesse de Dieu, qui dispose toutes choses, a enrichie de « tant de prérogatives, celle que la miséricorde ineffable de « Dieu, qui sauve tout, a choisie pour sa mère afin de sauver « le monde, non jamais je ne dirai qu'elle a connu la mort « du péché, qui, par l'envie du démon s'est répandue sur la « terre entière, et que ce joug cruel a pesé sur elle au jour « de sa Conception. Je laisse de côté, pour un moment, tou- « tes les raisons que j'ai rappelées : la seule pensée que le « péché ait existé en Marie répugne à mon intelligence, fait « horreur à mon cœur ; ma langue n'oserait pas prononcer « de telles paroles. Que ceux pensent autrement, et se « croient plus sages, aient une autre opinion : pour moi, ô « très-pieuse Souveraine, je ne suis qu'un bien petit entre « vos serviteurs, mais je crois, je confesse que vous êtes sor- « tie toute belle de la racine de Jessé, que vous avez été pro- « tégée absolument contre tout ce qui pourrait nuire à vo- « tre beauté, que jamais vous n'avez reçu la blessure du pé- « ché, que vous avez conservé toute votre intégrité virginale « en produisant la plus pure de toutes les fleurs. »

Nous ne pouvons multiplier davantage les citations de cet illustre et saint Docteur. Il ne fut pas seul du reste, au onzième siècle, à rendre un glorieux témoignage à l'Immaculée Conception de Marie. Pierre, abbé de Chelles, dans son livre intitulé *de Panibus*, *sur les Pains*, compare le sein de Marie au four où se prépare le pain de vie qui est le Fils de Dieu lui-même. Ce four ne fut pas, comme les autres, construit d'une vile matière. Il fallait qu'il fût digne du pain sacré que Dieu devait y préparer, lorsque le temps serait venu[2].

[1] Quam in tantum culmen prædestinavit, atque extulit divina Majestas, quam tot prærogativis dotavit cuncta disponens Dei Sapientia, quam sibi Matrem delegit ad mundo subveniendum, ipsa omnia salvans ineffabilis Dei misericordia, dicere morte peccati, qua per invidiam diaboli præoccupavit orbem terrarum, in suo conceptu prægravari, ut taceam interea eas quas commemoravi rationes, animus evitat, intentio ab horret, lingua fateri non audet. Qui aliter sapiunt et melius approbant, credant. Ego, piissima Domina, qualiscumque servulus credo, et fateor, quod tu ex radice Jesse pulcherrima, ac per hoc ab omni quod te decoloret, peccati vulnere aliena integerrima, permanens florem purissimum protulisti. IDEM, *ibidem.*

[2] Clibanus uterus est Virginis, ignis gratia Spiritus Sancti, panis incarnatio Filii Dei. Oportuit nempe hunc prius clibanum non vili stemmate, neque more consuetudinario fabricari, quatenus in plenitudine temporis

La Vierge des Vierges était donc ce four qui devait recevoir le pain de vie, non pas pour que ce pain adorable fût brûlé et consumée en elle, mais pour qu'il y reçût sa dernière préparation. La grâce de l'Esprit-Saint était le seul feu qui brûlait en Marie. Ce feu ne consume pas, ne réduit pas en cendre ; ce n'est pas le feu de la concupiscence, ce n'est pas un feu que la fumée du péché déshonore.

Le même auteur compare encore l'auguste Vierge Marie à l'Arche d'alliance ou plutôt de sanctification[1]. Elle contient toute sainteté créée et incréée, parce qu'elle porte Dieu lui-même en son sein, et qu'elle possède, en même temps, la plénitude de la grâce.

Enfin, il dit encore que Jésus-Christ est le Saint des Saints, et sa Mère la Sainte des Saintes ; que le Fils de Dieu est l'autel formé d'une terre sainte parce qu'il a emprunté son corps à une Mère sans tache.

On comprend assez que le vénérable abbé Pierre de Chelles n'aurait pas ainsi parlé, s'il n'avait reconnu en Marie le premier privilège de sa Conception immaculée.

Vers le même temps, en 1088, vivait S. Yves de Chartres qui, dans un sermon sur la Nativité du Seigneur, proclama hautement que Marie avait été pure de toute faute, et que la double malédiction d'Eve n'avait pas passé jusqu'à elle. « Apprenons, dit-il[2], comment le Fils de Dieu a sanctifié la

panis qui dat vitam mundo, de cœlo descendens pro dignitate sua, congruum inveniret locum, ubi posset opportune carnem assumendo decoqui. Petrus *Abbas Cellensis, lib. de Panibus.*

Virgo igitur virginum, clibanus est ad panem suscipiendum, vel concipiendum, non consumendum, aut urendum. Ignem enim urentem nunquam admisit, quæ carnis concupiscentiam non sensit : ignem fumantem non suscepit, quæ non concepit iniquitatem : ignem consumentem non novit quæ rorem de cœlis in corde, et in ventre plenissime accepit. Idem, *ibidem.*

[1] Præterea de fœderis, vel potius sanctificationis Arca, quid aliud dicam nisi quod et Mater Arca est fœderis, continens in se quidquid est sanctificationis, vel creaturæ vel creantis. Idem, *ibidem.*

Filius est Sanctus Sanctorum ; Mater est Sancta Sanctarum. Filius est altare de terra sancta, quia corpus habet de Matre sine macula, in quo cremantur holocaustomata, dum condemnantur peccato. Idem, *ibidem.*

[2] Quomodo matrem carnis suæ sanctificaverit, deinceps audiamus, ut inde lætetur Catholicus, immundus confundatur hæreticus. Omnem quippe nævum, tam originalis, quam actualis culpæ in ea, delevit, sicque carnem de carne ejus sumens, eamdem in divinis munditiam transformavit. Prima enim humani generis parens, quia serpentinæ persuasionis virus excepit, duplici maledicto succubuit, ut et cum viro mortem incurreret, et ut filios, quos cum carnis delectatione conciperet, cum dolore parturiret. Hujus maledictionis filiæ Evæ hæredes successerunt, et omnes filios suos sub necessariæ mortis condemnatione genuerunt : sola hæc Mater quæ non sibi lo serpentis credidit, benedictionem quæ utramque maledictionem excluderet audire promeruit. Ivo Carnotensis, *serm. de Nativ. Domini.*

« chair de sa Mère, afin que le catholique se réjouisse, et que « l'hérétique impur soit confondu. Il a effacé en elle toute « tache de péché originel et de péché actuel, et il a pris de la « chair de Marie, pour en faire sa propre chair, à laquelle il « a communiqué la pureté de Dieu lui-même. »

Nous savons en quel sens il fait entendre que Dieu a effacé, en Marie, toute tache du péché originel et actuel ; mais pour que nous ne nous y trompions pas, et qu'il soit bien évident que, par ces expressions, le saint auteur comprend que Marie fut absolument et toujours préservé de toute tache, il rappelle que la première femme écouta la parole trompeuse du serpent, et qu'elle attira ainsi sur Adam, sur elle-même, et sur leurs enfants, une double malédiction, d'abord la mort de l'âme par le péché, et ensuite toutes les douleurs de cette vie, auxquelles la mort corporelle vient donner leur couronnement ; puis il ajoute : « Cette mère « seule, qui n'a pas cru au sifflement du serpent, a mérité « de recevoir la bénédiction qui exclut la double malédic- « tion. » La faute héréditaire n'a donc pas atteint la glorieuse Vierge Marie, non plus que les autres châtiments que Dieu avait prononcés contre la première femme.

Nous pourrions citer encore d'autres témoins de la foi du onzième siècle en l'Immaculée Conception de Marie, mais il faut nous borner.

§ XII. — *Témoignage du douzième siècle.*

Il semble que, jusqu'au douzième siècle, il ne s'éleva pas de discussion entre les Docteurs, au sujet de l'Immaculée Conception de Marie. Chacun d'eux suivait simplement les lumières de sa foi et l'attrait de sa piété, envers la très sainte Vierge, et ne cherchait pas davantage à approfondir une question qui ne touchait pas aux bases essentielles de la foi, et que nul hérétique n'attaquait particulièrement. Mais au douzième siècle, et peut-être un peu au siècle précédent, il n'en fut plus ainsi. On commença d'étudier plus à fond ce mystère. Les uns se prononcèrent pour l'Immaculée Conception de Marie, les autres se prononcèrent contre elle ; mais Dieu permit toujours que ceux qui prirent ce dernier parti, lorsqu'ils jouissaient de quelqu'autorité, ou bien rétractassent ce qu'ils avaient dit d'abord, ou bien fournissent eux-mêmes des armes, pour combattre leur opinion et confondre leurs arguments.

L'abbé Rupert, le premier écrivain ecclesiastique de grande autorité, que nous trouvons à l'entrée du douzième siècle,

fut du nombre de ceux qui, repoussant d'abord la croyance à l'Immaculée Conception de Marie, s'y rallièrent plus tard, et s'en firent les généreux défenseurs. C'est ainsi que dans son commentaire sur le Cantique des Cantiques, livre I, il dit que Marie pouvait s'appliquer ces paroles du Psaume : *Ecce in iniquitatibus conceptus sum : Voici que j'ai été conçu dans l'iniquité*, et que faisant partie des descendants d'Adam, elle héritait comme des autres, du péché originel. Mais au livre sixième du même ouvrage il parle ainsi [1] : « Le serpent « a mordu le talon de la servante. Mais vous, ô fille du « Prince, vous êtes bien chaussée, et vous avez écrasé la tête « du serpent. Vous êtes la Princesse, la souveraine singuliè- « rement aimée, la colombe unique. Vous seule êtes libre « entre toutes les filles de votre Mère. » Plus loin il revient encore sur cette idée de la liberté de Marie. Il s'écrie [2] : « Vous êtes donc libre, ô Sunamite, vous dont les deux ma- « melles sont votre Virginité, merveille dont les siècles « n'avaient pas eu d'exemple, unie à votre fécondité. Oui, ô « bien-aimée, vous êtes singulièrement libre du joug de « tout péché, comme ces chevreaux et cette tour d'ivoire aux- « quels l'Ecriture vous compare. » Que peut être cette liberté particulière à Marie, et qui, entre toutes les filles d'Adam, n'appartient qu'à elle seule? Que peut-être ce joug de tout péché que Marie seule n'est pas condamnée à porter? Il est évident que ce joug, qui pèse sur tous les hommes, est d'abord le joug du péché originel, à qui nul n'échappe, pas même celui qui meurt dans le sein de sa mère. Il est évident que cette liberté, réservée à Marie toute seule, est l'exemption de la servitude que Satan fait peser sur tous les enfants des hommes, dès le premier moment de leur existence.

Mais laissons les autres trésors de doctrine, que Rupert pourrait nous fournir encore, pour arriver à S. Bernard qui brille comme un radieux soleil, au firmament de la sainte Eglise, pendant le douzième siècle.

Lorsque nous aurons à nous occuper des autres mystères de la bienheureuse Vierge Marie, nous admirerons, et nous citerons avec délices, les pages admirables, dans lesquelles S. Bernard a versé tous les trésors de son amour, de son admiration, de sa confiance filiale envers la Mère de Jésus ; mais

[1] Idcirco ancillæ calcaneum serpens momordit. Tu autem, o Filia Principis, tu maxime o Princeps, o Domina singulariter delecta, et sicut jam dixi, una columba mea, una genitrici suæ, videlicet generationi liberæ, Rupertus Tuniciensis *Abbas, lib. 6 in Cant.*

[2] Ergo tu, ô libera Sunamitis, tu maxime, cujus duo ubera sunt gemella, sæculis omnibus inaudita, virginitas, atque fecunditas : tu inquam, o dilecta, singularis libera es ab omni jugo peccati, secundum istas similitudines hinnulorum, capreæ, atque eburneæ turris. Idem, *ibidem.*

pour le mystère de son Immaculée Conception, ses œuvres nous offrent peu de chose. Bien plus, il se montre hostile, en plusieurs endroits, à cette vérité si glorieuse pour Marie, et les passages qui la favorisent ne sont ni assez clairs, ni assez nombreux pour détruire entièrement l'impression pénible que les premiers ont laissée. La lettre qu'il écrivit aux chanoines de l'Eglise de Lyon, pour les détourner de célébrer la fête de la Conception, aurait eu besoin d'une rétractation plus authentique que quelques passages, semés çà et là, dans les traités ou les sermons de l'illustre Docteur. Cependant quiconque lira attentivement cette lettre, dit Gentilucci, se convaincra que S. Bernard ne s'oppose si vivement à la célébration de la fête, que parce que l'illustre métropole des Gaules la célébrait sans avoir consulté auparavant le Saint-Siège, et obtenu l'approbation du Souverain Pontife. En effet S. Bernard termine ainsi sa lettre[1]. « Or ces choses, je les « dis sans préjudice de qui sait mieux que moi, et particu- « lièrement de l'Eglise Romaine, à l'autorité et à l'examen « de laquelle je soumets tout ceci, et les autres choses de ce « genre, promettant de corriger ce qu'elle jugera erroné. » Donc le saint Docteur n'avait pas une opinion contraire à la Conception immaculée de notre céleste Dame, mais il s'opposait uniquement à la célébration de la fête, parce que les chanoines l'avaient instituée de leur propre autorité, sans avoir au préalable consulté le Saint-Siège.

Quoi qu'il en soit, lisez les sermons de S. Bernard sur le *Salve Regina*. Embaumés de la suavité de sa doctrine, ravis des grandes choses qu'il dit de l'auguste Marie, vous emporterez la persuasion, qu'en son cœur il croyait, aussi fermement que nous-mêmes à l'Immaculée Conception de notre Mère. Vous y trouverez même des passages tels que celui-ci[2]: « L'Arche a été construite en bois de Sethim, parce que Ma- « rie fut choisie à l'avance par l'Esprit-Saint, et entièrement « préservée de toute tache, quoique la nature de ses Pères « eût été viciée par le péché. »

Dans le quatrième sermon sur le *Salve*, nous lisons ces paroles dont la clarté ne laisse rien à désirer[3]. « La monta-

[1] Quæ autem dixi, absque præjudicio sane dicta sint sanius sapientis. Romanæ præsertim Ecclesiæ auctoritati atque examini totum hoc, sicut et cætera quæ ejusmodi sunt, universa reservo : ipsius si quid aliter sapio, paratus judicio emendare.

[2] De lignis Sethim condita est Arca, quia licet Maria, de Patrum natura, per peccatum vitiata, duceret originem, præelecta tamen est per Spiritum Sanctum, et præservata ad purum. D. Bernardus, *Serm. de Beata Maria.*

[3] Libanus mons, qui dicitur dealbatio, signat altam præ omnibus innocentiam tuam. Innocens fuisti ab originalibus, et actualibus peccatis : ne-

« gne du Liban, dont le nom signifie blancheur, représente « votre innocence qui s'élève au-dessus de tout. Vous avez « été innocente de la faute originelle et des péchés actuels. « Personne n'a partagé ce privilège avec vous. Aussi nous « appuyant sur l'autorité de S. Augustin, lorsque nous par- « lons du péché nous ne voulons pas qu'il soit fait mention « de la bienheureuse Marie. Nous croyons en effet qu'elle a « reçu une grâce supérieure à tout autre, pour vaincre, en « tout point, le péché, par cela même qu'elle mérita de conce- « voir et d'enfanter celui qui ne connut aucun péché. » Dans le treizième sermon sur la Cène du Seigneur, nous recueillons ces passage[1] : « Parmi les enfants des hommes il « n'en est aucun, ni grand ni petit, qui n'ait été conçu dans « le péché, excepté la Mère de l'Immaculé, qui ne fait pas « le péché, mais qui efface les péchés du monde. Lorsqu'il est « question des péchés, je ne veux absolument pas qu'il soit « fait mention d'elle. »

Voici encore quelques mots d'un sermon sur la Nativité[2] : « La chair de Marie vient d'Adam, mais la faute d'Adam ne « s'y est pas attachée. »

Si ces passages ne suffisaient pas, ou si l'on mettait en doute leur authenticité, il serait aisé d'en donner d'autres, dont nul ne contesterait l'authenticité, par exemple celui-ci, emprunté à un sermon sur les paroles de l'Apocalypse[3] : » « Le vêtement de cette femme est assurément très-blanc, il « est de cette femme est assurément très blanc, il est aussi « très-chaud. Tout ce qui est en elle reçoit de ce vêtement un « éclat si pénétrant, qu'on n'y saurait rien soupçonner, je ne dis « pas de ténébreux ni d'obscur, mais même de moins lumi- « neux ; rien non plus qui sente la tiédeur, rien qui ne soit brû- « lant de l'ardeur la plus vive. » Selon S. Bernard, les ténèbres

mo ita præter te. Unde auctoritas Augustini : Cum de peccatis agimus, nullam de Maria volumus fieri commemorationem. Ex eo enim majorem credimus ei collatam virtutem ad vincendum ex omni parte peccatum, quæ concipere, ac parere meruit eum qui nullum habuit peccatum. IDEM, *Serm. 4 in Salve.*

[1] Non est in filiis hominum magnus vel parvus qui non in peccatis fuerit conceptus, præter Matrem immaculati peccatum non facientis, sed peccata mundi tollentis de qua cum de peccatis agitur, nullam prorsus volo habere quæstionem. IDEM, *Serm. 13 de Cœna Dominica.*

[2] Caro Mariæ ex Adam assumpta maculas Adæ non admisit. IDEM, *Serm. de Nativ. qui incipit : de gaudiis ad gaudia.* Nonnunquam ascribitur *P. Damiano.*

[3] Candidissimus sane, et calidissimus hujus mulieris amictus : cujus omnia tam excellenter irradiata nascuntur, ut nihil in ea, non dico tenebrosum, sed obscurum saltem, aut minus lucidum : sed ne tepidum quidem aliquid, aut minus ferventissimum liceat suspicari. IDEM, *Serm. de verbis Apocalyp.*

du péché originel n'ont donc pas approché de Marie ; elle a toujours brillé de l'éclatante lumière d'une grâce incomparable ; elle a toujours brûlé des feux de la plus ardente charité ; en un mot elle a été immaculée.

Hugues et Richard de S. Victor comptent, avec raison, parmi les illustrations du douzième siècle. Nous pouvons les ranger aussi au nombre des écrivains, qui ont rendu témoignage à l'Immaculée Conception de Marie. Le premier[1] donne comme un des privilèges les plus précieux accordés à Marie, que ces paroles du Prophète ne se réalisèrent pas en elle : *Voici que j'ai été conçu dans l'iniquité et que ma Mère m'a conçu dans le péché.*

Le second dit que Marie fut toute belle, parce que la grâce la posséda toute entière, qu'il n'y eut pas de place en elle pour le péché[2] : « Les étoiles, » ajoute-t-il, sont couvertes de « ténèbres, les Saints sont obscurcis par la faute commune « à tous les hommes. Mais la bienheureuse Vierge fut toute « belle : le soleil de justice l'illumina toute entière, et la péné- « tra de ses rayons. Il n'y a aucune tache, aucune ombre de « péché. »

C'est ainsi que la doctrine de l'Immaculée Conception, chère à tous les cœurs dévoués à Marie s'imposait aux plus illustres Théologiens : ceux mêmes qui la combattaient quelquefois ne pouvaient s'empêcher de lui rendre hommage. Les ténèbres disparaissaient peu à peu, et le jour, encore lointain, s'annonçait déjà, où cette vérité pourrait être proclamée comme un des dogmes de la foi catholique[3].

[1] Tota pulchra es amica mea, et macula non est in te. Hodie Domina nostra insigni circumdata corona ostendit Angelicæ dignitati suæ celsitudinis privilegia. Primum privilegium est quod sine sorde, et sine viro concepit : in hoc enim immunem se in conceptu ostendit ab illo præscripto prophetico : Ecce enim in iniquitatibus conceptus sum, et in peccatis concepit me mater mea. Hugo Victorinus, *Eruditionis Theologicæ, ex Miscellaneorum*, 2 *lib.* 3, *tit.* 125.

[2] Tota ergo fuit pulchra, quam totam possedit gratia, quia nullum in ea locum habuit peccatum. Obtenebrantur enim stellæ, id est, Sancti, caligine humanæ culpæ. Sed Beata Virgo tota pulchra fuit, quam totam illustravit et perfudit Sol Justitiæ, ut nec maculam habuerit, nec tenebras culpæ. Richardus de S. Victore, *a Bernard. de Bustis citatus.*

[3] On pourrait citer encore ces vers de Pierre de Riga sur la saint Vierge :

Unam nec maculam natura reliquit in ista :
Ad caput a planta transvolat iste decor.

Adam de S. Victor écrivit les deux strophes suivantes dans une Prose pour la Fête de l'Assomption :

Salve Verbi sacra Parens,
Flos de spinis spina carens,

§ XIII. — *Témoignages du treizième siècle.*

Le treizième siècle est, par excellence, le siècle des grands Docteurs. S. Thomas, S. Bonaventure, le bienheureux Albert le Grand, Alexandre de Halès, et bien d'autres, nous ont laissé les monuments les plus magnifiques, de leur science immense et de leur piété. Ils nous ont laissé aussi des témoignages nombreux de la foi de l'Eglise à l'Immaculée Conception de Marie.

Au commencement du treizième siècle, les Evêques d'Angleterre, réunis en concile, faisaient mention de la Fête de la Conception de Marie, la plaçant aux rang des Fêtes qui ne sont pas d'obligation [1]. On se rappelle que S. Anselme avait demandé à ses confrères dans l'Episcopat, l'institution de cette fête. Elle existait, mais il n'était pas défendu aux fideles de se livrer à leurs travaux ordinaires.

S. Dominique, l'illustre fondateur de l'ordre des Frères Prêcheurs écrivit, contre les Albigeois, un traité du sacrement de l'Eucharistie dans lequel il cite ces paroles de l'Apôtre S. André : « De même que le premier Adam fut formé « de la terre vierge, et qui n'avait jamais été maudite, de « même était-il convenable qu'il en fût, pour le second Adam, « dont la terre, c'est-à-dire la Mère, fut la Vierge, que la ma- « lédiction n'atteignit jamais. » Si l'on mettait en doute l'authenticité des paroles de l'Apôtre S. André, au moins ne pourrait-on pas repousser l'autorité de S. Dominique, dont ce livre est cité par une multitude d'auteurs, et qui fut, selon plusieurs, l'objet d'un éclatant miracle. Jeté par trois fois au milieu des flammes, en présence des hérétiques, afin de les convaincre de leur erreur, il en fut, par trois fois, retiré intact.

Flos spineti gloria!
Nos spinetum, nos peccati,
Spina sumus cruentati,
Sed tu spinæ nescia.

Pierre Lombard, le Maître des Sentences, rappelle le texte de S. Augustin d'après lequel il ne peut pas être question de Marie, lorsqu'il s'agit du péché, et il en tire la conséquence naturelle qui est l'immaculée Conception de Marie.

Arnold de Chartres, disciple de S. Bernard, et Pierre de Blois enseignèrent la même doctrine, en plusieurs endroits de leurs écrits qu'il serait trop long de rapporter.

[1] Statuimus, quod festa subscripta, sub omni veneratione serventur, videlicet omnes dies Dominici, quinque dies Natalitii, Circumcisio, Epiphania Domini, et omnia festa B. Mariæ, præter festum Conceptionis, cujus celebrationis non imponitur necessitas. Concilium Oxoniense, *can.* 1.

Interrogeons maintenant un des plus saints disciples du Séraphique François d'Assise.

S. Antoine de Padoue, que plusieurs écrivains auraient volontiers représenté comme hostile à l'Immaculée Conception de Marie, n'a rien écrit contre elle. Au contraire de nombreux passages de ses sermons révèlent sa croyance au glorieux privilège de la Mère de Jésus. C'est ainsi que dans le sermon pour le premier Dimanche après l'Epiphanie, il affirme qu'il n'y eut, dans l'âme de Marie, aucun sentiment de pénitence, d'amertume, de douleur causé par le péché : or le péché originel mérite d'être pleuré amèrement, par tous ceux qui en ont été coupables, puisqu'il a fait d'eux, au moins pour un temps, des objets de répugnance et d'aversion pour Dieu lui-même.

Alexandre de Halès avait enseigné d'abord que l'auguste Vierge Marie n'avait pas été exempte du péché originel. Mais bientôt, atteint d'une maladie grave, dans laquelle il crut voir un châtiment mérité par cet enseignement public, il se rétracta et écrivit un livre en faveur de l'immaculée Conception, sur ces paroles du Cantique : *Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée, et il n'y a pas de tache en vous.* On dit que dans la suite il aimait à redire ces paroles, les dernières qu'il prononça avant de quitter la terre : « O Marie, ô ma « souveraine, vous êtes toute belle, toute ravissante, et il « n'y eut jamais en vous de tache originelle ou actuelle : « *Maria Domina mea, tota pulchra es, et formosa, et macula « originalis, aut actualis in te nunquam fuit.* »

Hugue, Cardinal de Sainte-Sabine, de l'ordre des Prédicateurs, enseigne que Marie fut exempte de la malédiction que la première femme attira sur toutes les mères [1]. Ailleurs, revenant sur la même pensée, il enseigne que Marie n'eut part, ni à la faute, ni à la peine, ni à la concupicence. Expliquant ces paroles : *Vous avez trouvé grâce devant le Seigneur*, il dit [2] : « Vous avez trouvé tout ce qu'Eve a perdu. » Eve avait perdu la grâce originelle, et Marie l'a récupérée. Aussi le même auteur parlant en un autre endroit des privilèges de Marie, dit-il [3] : « Le premier privilège de Marie est « l'immunité du péché. »

Le bienheureux Albert le Grand s'était prononcé d'abord contre l'Immaculée Conception de Marie, dans ses commentai-

[1] Ave, sine væ triplici, corruptionis, graviditatis, et doloris, quod incurrit Eva per peccatum, quod ab ea omnes mulieres præter Mariam quasi jure hæreditario contraxerunt. Hugo de S. Caro. *in Cap.* 1 *Luc.*

[2] Invenisti quidquid Eva amiserat. Idem, *ibidem.*

[3] Primum Mariæ privilegium est immunitas a peccato. Idem, *in Cap.* 10 *Luc.*

res sur les sentences, mais il ne persévéra pas dans cette opinion, et comme les autres grands Docteurs qui méconnurent un instant la vérité, il ne tarda pas à rendre témoignage à la pureté toujours sans tache de la très-sainte Vierge. C'est ainsi qu'on lit dans son livre des *Louanges de Marie :* « La Vierge seule est exceptée de cette loi générale : *Tous ont « péché dans Adam : Hæc enim Virgo sola a communi illa regula « excipitur : Omnes peccaverunt in Adam.* »

L'Ange de l'école, S. Thomas d'Aquin, disciple du bienheureux Albert le Grand, et plus grand que son maître, se prononça dans sa Somme de Théologie [1], contre l'Immaculée Conception de Marie. On a essayé, il est vrai, plusieurs explications de ce fait ; on a dit que le texte du saint Docteur avait été altéré, ou que S. Thomas parlait non pas de ce qui avait eu lieu réellement, mais de ce qui aurait eu lieu, en vertu de l'ordre établi de Dieu, supposé qu'une exception unique n'ait pas été faite en faveur de Marie. Quoi qu'il en soit de ces explications peu acceptables, si S. Thomas, dans un passage de ses œuvres immenses, a dit que la bienheureuse Vierge Marie fut enveloppée, comme les autres créatures humaines, dans la déchéance originelle, dans plusieurs autres passages clairs et authentiques, il enseigne et démontre que cette auguste Vierge fut toujours parfaitement sainte aux yeux de Dieu, et que le péché n'a jamais habité en elle. C'est même à lui et à sa Somme Théologique, que nous avons emprunté plusieurs des arguments sur lesquels nous nous sommes appuyés, dans les premiers chapitres de ce traité, pour prouver l'Immaculée Conception de Marie.

Voici du reste quelques textes qui ne laissent aucun doute sur sa pensée.

Dans l'Exposition de la Salutation Angélique on lit [2] : « Ma- « rie fut parfaitement pure de toute faute ; elle n'encourut ni « le péché originel, ni aucun péché mortel ou véniel. » Mais ce passage qui proclame hautement l'Immaculée Conception de Marie, et que citent ses plus anciens et ses plus autorisés commentateurs, Canisius, Salmeron, Bernardin de Buste, le Cardinal Jean de Turrecremata, a disparu depuis du traité où on le lisait, effacé sans doute par les ennemis de la vérité, qui voulaient trouver un appui et non pas un adversaire dans le Docteur Angélique.

Le même sort était réservé à un autre passage que le savant Henriquez a lu dans plusieurs manuscrits très anciens, et

[1] D. Thomas III *p. q.* 27, *art.* 2.

[2] Maria purissima fuit quantum ad omnem culpam, quia nec originale, nec mortale, nec veniale peccatum incurrit. D. Thomas, *ex Opusc.* 8, a Bernardino de Bustis *citato.*

que voici : « Excepté la Bienheureuse Vierge qui fut entière-« ment exempte du péché, soit originel soit véniel : *Excepta « B. Virgine, quæ omnino a peccato immunis fuit originali, « ac veniali.* » Ces altérations du texte de S. Thomas ne laissent pas de donner quelque valeur à l'opinion d'après laquelle, l'article opposé au dogme de l'Immaculée Conception aurait été frauduleusement introduit dans la Somme Théologique.

Quoi qu'il en soit, voici un texte du grand Docteur que personne ne conteste. Il explique en quoi consiste la pureté, et dit qu'il peut exister un être créé tellement pur, qu'aucun autre plus pur que lui ne soit possible, parmi les êtres créés, un être absolument étranger à la contagion du péché, et il ajoute [1] : « Telle fut la pureté de la bienheureuse Vierge qui « fut exempte du péché originel et du péché actuel. Cepen-« dans sa pureté fut au-dessous de celle de Dieu, parce qu'ab-« solument parlant, le péché lui était possible. » Le saint Docteur pour établir une distinction entre la pureté de Marie et la pureté infinie de Dieu, dit que le péché ne saurait, en aucune manière, approcher de Dieu, tandis que, à la rigueur, Marie étant une créature, aurait pu en être atteinte, quoiqu'elle ne l'eût pas été. Il est bien évident, d'après ce raisonnement, que S. Thomas regardait la très-sainte Vierge comme n'ayant jamais contracté la moindre souillure, et, par conséquent, comme immaculée dans sa bienheureuse Conception. S'il n'avait pas cru à cette vérité, pourquoi dire que Marie était exempte du péché originel, aussi bien que de tout autre péché ?

S. Bonaventure, le Docteur Séraphique, digne émule de S. Thomas, et vivant à la même époque, eut le même sort que lui. Les Théologiens favorables au dogme de l'Immaculée Conception, et ceux qui lui furent contraires cherchèrent également à s'appuyer sur son autorité. Nous ne citerons de lui qu'un passage emprunté au deuxième sermon

[1] Puritas intenditur per recessum a contrario, et ideo potest aliquid creatum inveniri, quo nihil purius esse potest in rebus creatis, et nulla contagione peccati inquinatum sit. Et talis fuit puritas B. Virginis, quæ a peccato originali, et actuali immunis fuit : fuit autem sub Deo, in quantum erat in ea potentia ad peccandum. D. Thomas *in* 1. *d.* 45 *q.* 1 *art.* 3 *ad* 3.

Dans le même ouvrage le S. Docteur rappelle les paroles de S. Anselme : « Decuit B. Virgo, ea puritate nitere, qua major sub Deo nequit intelligi. » Il dit ensuite : Ad illud quod objicitur de B. Virgine, dicendum est, quod differt puritatis augmentum, et charitatis : Augmentum enim puritatis est secundum recessum a contrario : et quia in B. Virgine fuit depuratio ab omni peccato, ideo pervenit ad summum puritatis : sub Deo tamen, in quo non est aliqua potentia deficiendi, quæ est in qualibet creatura, quantum in se, est. Idem, 1, *d.* 17, *q.* 2 *art.* 4 *ad* 3.

sur la B. Vierge Marie. Il s'exprime ainsi [1] : « Je dis premiè-
« rement, que Notre-Dame fut pleine de grâce prévenante
« dans sa sanctification, grâce destinée à la préserver con-
« tre la souillure de la faute originelle, qu'elle aurait con-
« tractée, en vertu de la corruption de la nature, si elle n'avait
« été préservé et prévenue par un secours spécial. Car le
« Fils de la Vierge fut seul exempt de la faute originelle, et
« avec lui la Vierge sa Mère. Nous devons croire, en effet,
« qu'au premier moment de sa Conception, le Saint-Esprit,
« par un nouveau mode de sanctification, l'a préservée du
« péché originel, non pas en détruisant ce qui aurait existé
« déjà, mais en la préservant par une grâce spéciale, pour
« que ce péché n'existât pas en elle. » Telle est la véritable doctrine de l'illustre Docteur. Il reconnaît que Dieu a préservé Marie du péché originel, et que si Dieu ne lui avait pas accordé cette grâce, par un privilège tout particulier, elle aurait été, comme les autres enfants d'Adam, coupable de ce péché. Sans doute cette distinction entre ce qui fut réellement, en vertu d'une grâce unique accordée à cette auguste Vierge, et ce qui aurait été nécessairement, en dehors de cette grâce, est pour beaucoup dans les variations de doctrine qu'on croit reconnaître chez saint Thomas, saint Bonaventure et les autres grands Docteurs de ce siècle. La contradiction qu'on relève dans leurs textes n'existait pas dans leurs esprits, et ne provenait que des points de vue divers auxquels ils se plaçaient, pour considérer leur sujet. Ils aimaient trop Marie, ils étaient éclairés de trop vives lumières, ils savaient trop combien l'adorable Trinité toute entière tenait à l'honneur de cette bienheureuse Vierge, pour croire que Dieu lui avait refusé un don qu'il pouvait lui accorder, et que la dignité à laquelle elle avait été prédestinée réclamait impérieusement.

[1] Dico primo quod Domina nostra fuit plena gratia præveniente in sua sanctificatione ; gratia scilicet præservativa, contra fœditatem originalis culpæ quam contraxisset ex corruptione naturæ, nisi speciali gratia præservata, prævenlaque fuisset. Solus enim Filius Virginis fuit ab originali culpa immunis, et ipsa Mater ejus Virgo. Credendum est enim, quod novo sanctificationis genere, in ejus Conceptionis primordio Spiritus Sanctus eam a peccato originali, non quod infuit, sed quod infuisset redemit, atque singulari gratia præservavit. D. Bonaventura, *serm. 2 de B. V. Maria.*

§ XIV. — *Témoignages du quatorzième siècle et des siècles suivants.*

Jean Duns Scot, surnommé le Docteur Subtil, brilla au commencement de ce siècle. Il fut le principal et le plus illustre champion de la doctrine favorable à l'Immaculée Conception de la Très-Sainte Vierge. Il la défendit avec tant d'éclat et de succès, à l'Université de Paris, qu'il obtint la rescision de la censure qui avait été portée contre elle, par les Docteurs de cette Université illustre dans le monde entier, au temps du bienheureux Albert le Grand. Bientôt même la pieuse croyance que l'on avait voulu bannir, y acquit une si grande autorité, qu'en l'an 1346, les facultés de Théologie défendirent expressément que personne enseignât le contraire. Peu d'années après, on fit plus, et vers 1383, personne ne pût obtenir le titre de Bachelier et de Docteur, sans prendre, par serment, l'engagement solennel de soutenir la doctrine de l'Immaculée Conception. L'Université fit vœu, en même temps, de célébrer la fête de l'Immaculée Conception chaque année, à l'avenir. On dit que Duns Scot avait été invité par la faculté de Théologie de Paris, à venir exposer et défendre sa doctrine, en présence des plus célèbres Docteurs. Il le fit avec tant de succès, qu'il ravit tous ses auditeurs d'admiration, et qu'il reçut, à cette occasion le surnom de *Victorieux*.

Désormais nous pouvons nous hâter. L'ère de l'incubation, s'il est permis de parler ainsi, est passée ; la grande vérité paraît à tous les yeux. Elle est encore combattue de temps en temps, il est vrai, dans les écoles, mais partout les grands Théologiens et les grands Saints l'embrassent avec enthousiasme. Les Conciles ne la proclament pas encore comme un dogme de foi, mais ils disent assez que c'est une de ces vérités qu'un fils soumis de l'Eglise ne peut pas se dispenser de croire. Nicolas de Lyre, Barthélemi Pisanus, Jean Taulère, Henri de Hassia, Jean de Pineida, sainte Brigitte, sainte Elisabeth de Hongrie s'unirent à Duns Scot ou marchèrent sur ses traces, au quatorzième siècle, pour célébrer et faire aimer la Conception Immaculée de la Mère du Sauveur.

On commencement du XVe siècle Pierre de Candie, de l'ordre des Frères Mineurs, devenu Pape sous le nom d'Alexandre V, approuva, sans la définir comme vérité de foi, la doctrine chère à son ordre.

Dans le même siècle, fut célébré le Concile de Bâle, qui dans sa trente-sixième session, tenue entre les mois de juillet et d'octobre 1439, déclara que l'opinion de l'Imma-

culée Conception était une opinion pieuse, conforme au culte de l'Église, à la foi Catholique, à la droite raison ; il ordonna que la fête de la Conception fût célébrée le 8 decembre. Le Cardinal Torrecremata, dominicain, eut une grande part à cette décision. Le Concile de Bâle avait, il est vrai, perdu son caractère d'œcuménicité, il était même devenu schismatique, mais son décret n'en démontre pas moins quelle était alors la pensée des Évêques et de l'Eglise toute entière. Dans un autre Concile, tenu à Avignon, par le Cardinal Pierre de Foix, de l'ordre des Mineurs, l'an 1457, l'opinion fut conforme au décret du Concile de Bâle. D'ailleurs, lorsque la paix fut rétablie dans la sainte Église, les Papes Eugène I et Nicolas V approuvèrent ce Concile, à l'exception des décrets concernant le schisme. Or, le décret en faveur de l'Immaculée Conception de Marie n'avait, avec le schisme, aucun rapport, même éloigné : il se trouvait donc revêtu ainsi d'une très-haute autorité, sans qu'on pût toutefois le regarder comme une définition authentique.

Nommons encore quelques-uns des personnages les plus illustres par leur science et leur sainteté, qui enseignèrent au quinzième siècle, la doctrine de l'Immaculée Conception.

Vers 1410 S. Vincent Ferrier, que Dieu avait suscité pour appeler les peuples à la pénitence, déclarait hautement que Marie n'avait pas été semblable à nous, dans sa Conception mais créée pure et sainte, dès le premier moment[1]. « Aussi-« tôt, » dit-il, « les Anges célébrèrent la fête de la Conception. » S. Bernardin de Sienne, S. Jean Capistran, le poète Pierre Apollinaire[2], Alphonse Tostat évêque d'Avila, enseignèrent la même doctrine. « Bien loin de nier l'Immaculée Conception « de Marie, » dit ce pieux et savant évêque d'Avila, « je la con-« fesse de toute mon âme, quoique professer l'opinion con-« traire ne soit pas une erreur gravement coupable, à moins « qu'on ne le fasse avec entêtement, et dans le dessein d'en-« lever quelque chose à la perfection de la Vierge Marie. »

Nommons encore S. Antonin, de l'ordre des frères Prêcheurs, S. Laurent Justinien qui, dans ses différents ouvra-

[1] Non credatur quia fuerit sicut in nobis, qui in peccatis concipimur, sed statim atque anima fuit creata, fuit sanctificata, et statim Angeli in Cœlo fecerunt festum Conceptionis. S. Vincentius Ferrerius, *serm. de Nativitate.*

[2] Salve Virgo parens, labes quam nulla vetusti,
Per tot ducta gradus criminis implicuit.
Te dum conciperis, culpa quicumque negarit
Immunem, brutis nil sapit ille magis.
Huic aut vipereo mens est infecta veneno,
Aut illum teter spiritus exagitat.

Petrus Apollinaris.

ges, a toujours soin d'excepter Marie avec son divin Fils, lorsqu'il parle du péché originel, Pierre Thomas, la gloire du Carmel, par sa sainteté autant que par sa science, et qui vivait vers l'an 1463.

En 1476, le saint Pape Sixte IV de l'ordre des Frères Mineurs exhorta tous les fidèles à célébrer dignement la Fête de la Conception, et ouvrit le trésor des Indulgences en faveur de ceux qui le feraient. En 1483, il voulut mettre fin aux discussions soulevées par quelques Théologiens qui prétendaient que ce n'était pas positivement la Conception de Marie, mais sa sanctification après qu'elle avait été conçue, que l'Eglise honorait par une fête particulière. Il déclara donc que c'était bien réellement la Conception de Marie qui en était l'objet.

Sous le Pontificat de Sixte IV, les Théologiens ne manquèrent pas pour affirmer, en l'honneur de Marie, la véritable doctrine. Citons encore Léonard de Noguerole, qui composa un Office de la Conception, approuvé par Sixte IV et recommandé à l'Eglise toute entière; Bernardin de Buste, qui écrivit beaucoup en faveur de l'Immaculée Conception, et composa un autre office approuvé aussi par le même Pape ; Pierre d'Aquila, frère mineur ; Michel de Pologne de l'ordre des Carmes ; Alexandre Nequam, frère Mineur ; Baptiste de Ferrare, Frédéric Nausea Chartreux, Evêque de Vienne, François Martin de l'ordre des Carmes.

En 1451 la faculté de Théologie de l'Université de Cologne, suivant les traces de celle de Paris, défendit que personne pût désormais être promu au grades universitaires, s'il ne faisait profession de foi à l'Immaculée Conception, et s'il ne s'engageait à conserver cette croyance, et à combattre, au besoin, l'opinion contraire. Citons encore les noms de Jean de Torrecremata, Nicolas de Cuse, Denys le Chartreux, Henri Harpinus, Ambroise le Camaldule, Gabriel Biel, Jacque de Valence, Baptiste de Mantou, le Cardinal Cajetan, Josse Clichtovée, Jean Ekius, François Titelman, Pierre Doré, et enfin Jean de Vère, qui ayant osé prêcher publiquement contre l'Immaculée Conception, dut se soumettre à une rétraction solennelle qui montra combien l'Université de Paris tenait à cette pieuse doctrine, et repoussait avec soin de son sein, tout ce qui lui était hostile.

Au commencement du XVIe siècle nous voyons l'Université de Mayence imiter à son tour celle de Paris, et ordonner que tous ses Maîtres et Docteurs en Théologie jureraient de consacrer leurs efforts à défendre la doctrine de l'Immaculée Conception.

Le Pape Alexandre VI renouvela le décret de Sixte IV con-

cernant la fête de la Conception, et ordonna que les transgressions fussent sévèrement réprimées.

Nous ne donnerons même pas les noms de la multitude d'écrivains qui signalèrent alors leur zèle en l'honneur de l'Immaculée Conception de la Très-Sainte Vierge[1]. L'autorité du Concile de Trente les relègue dans l'ombre, comme la lumière du soleil fait disparaître les étoiles[2].

[1] En voici néanmoins quelques-uns :

Sanctius Porta, Dominicanus ; Franciscus Petrix ad Bobes, Minorita ; Nicolaus de Nissa, Minorita ; Oliverius Maillard, Minorita. Hugo de Pratoflorido, Dominicanus ; Judocus Clihtobæus ; Thomas Illiricus, Minorita ; Franciscus de Osuna, Minorita ; Sylvester Carmelita ; Michael de Palatio, Dominicus Ficus, S. Thomas de Villanova, etc. etc.

[2] On ne lira pas sans intérêt ce que Luther lui-même enseignait touchant l'Immaculée Conception. Nous empruntons cette citation à Canisius.

Lutherus quidem festum diem Conceptionis Mariæ celebravit ac frequenter in illo ad populum verba fecit, hisque verbis est publice conionatus :

In virginis Mariæ Conceptione, cujus corpus progressu temporis juxta aliorum infantulorum ritum factum est; usque ad animi infusionem, non opus fuit tali conceptione, quemadmodum Christi videlicet, quem solum Deum et hominem citra viri operam omnibus membris absolutum concipi oportebat. Potuit enim Maria ab omni originali peccato præservari, donec anima infundenda esset. Mariæ conceptio pie creditur sine originali peccato facta esse, ut scilicet in ipsa animæ infusione una etiam ab originali peccato purificata fuerit, divinis dotibus redimita, ad accipiendam sanctam animam a Deo ipso infusam. Atque ita in primo momento, cum vivere inciperet, omnis peccati expers erat.

Sic Virgo Maria quodammodo inter Christum et alios homines medium tenet. Siquidem Christus cum conciperetur et viveret, eo ipso articulo temporis gratiæ plenus fuit. Cæteri homines sine gratia sunt, tam in priori, quam posteriori conceptione. Atqui Virgo Maria, quamvis juxta priorem conceptionem non plena gratiæ erat, tamen juxta alteram conceptionem (infusionem scilicet animæ in corpusculo jam præparato), plena gratiæ erat, atque hoc non immerito. Nam medium fuit inter omnes nativitates. Ex patre enim et matre nata est ; ipsa vero sine patre peperit, et mater facta est partim carnalis, partim vero spiritualis filii. Equidem Christus partim de ipsius carne, partim de Spiritu Sancto conceptus fuit. Porro autem Christus pater multorum filiorum est sine carnali patre et sine matre carnali. Jam vero sicut virgo Maria rite inter carnalem et spiritualem nativitatem tenet, finis carnalis, initium autem spiritualis, ita etiam juste medium tenet inter conceptionem.

Nam ut cæteri homines tam anima quam corpore in peccato concipiuntur, Christus autem sine peccato tam corpore quam anima, ita Maria virgo juxta corpus quidem sine gratia, juxta animam autem plena gratia concepta est. Hoc sibi volunt verba illa quæ Angelus Gabriel ad eam dicebat : *Benedicta tu inter mulieres.* Non enim ad eam dici posset : *Benedicta tu,* si aliquando maledictioni obnoxia fuisset. Dignum etiam et justum erat personam hanc ab originali peccato præservari, de qua Christus sumpturus erat carnem, quæ omnia peccata superaret. Illud enim proprie benedictum vocatur quod divina gratia donatum est, hoc est, quod peccato caret. De hoc alii longe plura scripserunt et pulchras rationes ostenderunt, quas hic percensere nimis longum fuerit. »

Ces paroles de Luther n'ont pas besoin d'explication. Elles montrent clairement qu'à ses yeux la conception de Marie ne ressemblait point à

Le pape Léon X avait eu le désir de définir la question de la Conception de Marie, au Concile de Latran, et le cardinal Cajetan avait été chargé d'en saisir le Concile ; mais les circonstances n'ayant pas permis la réalisation de ce projet, l'attention des Pères du Concile de Trente se trouva nécessairement tournée de ce côté. « Les Pères du Concile de « Trente, dit Gentilucci, étaient bien déterminés à la résou« dre dans ces termes proposés par le Cardinal Pacecco : A « l'égard de la Conception immaculée de la Très-Sainte « Vierge, le sacré Concile n'a rien à définir, puisque c'est là « une pieuse croyance établie. Toutefois quelques Evêques, « et des religieux de l'ordre des Frères Prêcheurs, s'opposè« rent à cette résolution. D'autres les appuyèrent en disant « que déclarer pieuse une opinion, c'était déclarer impie « l'opinion contraire, et ainsi décider implicitement la ques« tion. Alors, pour prévenir tout sentiment d'aigreur, et con« server la paix, le Concile résolut de ne pas employer d'ex« pression contraire à l'une ou à l'autre des deux opinions. « C'est pourquoi, après beaucoup de discussions, fut porté le « décret par lequel le Concile ordonne d'observer les consti« tutions de Sixte IV. Il suit de là deux choses: 1° que la « plus grande et la plus notable partie des Pères réunis en « concile se montra persuadée de l'immaculée Conception « de la sainte Vierge, et assez disposée à en formuler une « définition dogmatique ; 2° que le Concile ne comprit pas « la Vierge auguste dans le décret relatif à l'universelle trans« mission du péché originel. » Voici les paroles du saint « Concile de Trente, qui terminent le décret sur le péché « originel [1] : « Cependant ce saint Concile déclare qu'il n'est « pas dans son intention de comprendre dans ce décret, où « il est traité du péché originel, la bienheureuse et immacu« lée Vierge Marie Mère de Dieu: mais qu'il faut observer « les Constitutions du Pape Sixte IV d'heureuse mémoire, « sous les peines contenues dans ces Constitutions, qu'il re« nouvelle. »

Arrêtons-nous ici. Désormais la foi des Catholiques est fixée sur ce point. Quoique la définition expresse du dogme n'ait pas été faite, il n'est plus possible à la bonne foi de s'y tromper ; la croyance à l'Immaculée Conception est la

celle des autres hommes ; que jamais le péché n'avait souillé ne fut ce qu'un instant cette créature privilegiée, et qu'au dessus de sa pureté on ne pouvait placer que celle de son divin Fils.

[1] Declarat tamen hæc ipsa sancta Synodus, non esse suæ intentionis comprehendere in hoc decreto, ubi de peccato originali agitur, Beatam et Immaculatam Virginem Mariam Dei genitricem, sed observandas esse Constitutiones felicis Recordationis Sixti Papæ IV, sub pœnis in eis Constitutionibus contentis, quas innovat. Concilium Tridentinum, *Sess.* 5.

croyance de l'Eglise catholique. La magnifique fleur qui doit un jour orner le diadème de Marie, par la proclamation solennelle de cette vérité, n'est pas encore épanouie. Il faudra trois siècles encore, pour la porter à sa dernière perfection, mais le bouton est formé, on entrevoit déjà les riches couleurs et l'on sent le parfum de cette rose incomparable[1].

CHAPITRE XV

RÉSUMÉ DE LA DOCTRINE PRÉCÉDENTE ET DÉFINITION DU DOGME

§ I. — *Résumé de la doctrine de l'Immaculée Conception. Enseignements de la raison.*

Arrivés au terme de notre étude sur l'admirable mystère de l'Immaculée Conception de Marie, il nous sera utile de faire un retour sur le chemin parcouru, et de rassembler en un faisceau, en les résumant, la multitude de preuves que nous avons données, de la convenance suprême et de la vérité de cette faveur incomparable qui élève l'auguste Vierge, Mère de Dieu, au-dessus de toutes les créatures. Nous emprunterons ce résumé à peu près littéralement à l'Histoire de la Très-Sainte Vierge de l'abbé Jamar, que nous avons eu l'occasion de citer déjà.

Ecoutons d'abord les enseignements de la raison.

« En vérité, il était tout à fait convenable que Marie, la fu-
« ture Mère du Christ, brillât des splendeurs de la sainteté
« la plus parfaite, et qu'entièrement exempte de la tache
« même de la faute originelle, elle remportât le plus complet
« triomphe sur l'antique serpent. — Après que le Père lui a
« donné son Fils engendré de son sein, égal à lui, qu'il aime
« comme lui-même; qu'il a voulu que le Verbe incarné fût
« un seul et même Fils de Dieu le Père et de la Vierge ; —
« après que Dieu le Fils l'a également choisie pour être subs-

[1] Nous pourrions ajouter plusieurs autres arguments propres à faire ressortir combien l'Immaculée Conception de Marie était une vérité profondément enracinée dans la sainte Eglise, même aux siècles où l'on en parlait peu, et où quelques-uns même s'y montraient opposés. Mais nous nous arrêterons ici, nous contentant de signaler l'établissement de la Fête de la Conception en Orient et en Occident dès le moyen-âge, et avant peut-être, preuve évidente de la croyance de l'Eglise qui n'honore point l'erreur et le mensonge par des solennités.

« tantiellement sa Mère, et que, l'Esprit Saint, par son opéra-« tion mystérieuse, fécondant ses chastes entrailles, a fait « naître d'elle celui dont il procède lui-même, ce glorieux « privilège peut-il être étonnant[1] ! »

Les remarquables paroles que nous venons de citer ont été empruntées à un traité de saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, sur la Conception de la sainte Vierge, et le même Saint y ajoute les réflexions suivantes :

« Représentez-vous, » dit-il, « un prince qui fait éle-« ver un palais pour son usage, qui veut en faire un lieu « de ses délices et de ses fêtes. Ne s'attache-il pas à le rendre « aussi beau, aussi agréable, aussi utile que possible ? Souffri-« ra-t-il que les fondements en soient défectueux, indignes des « constructions qu'ils doivent porter, et incapables de les « soutenir ? Non sans doute, à moins que ce ne soit un igno-« rant, et qu'il ne se soucie pas d'achever son entreprise « dans de bonnes conditions. Est-ce donc que la sagesse et la « puissance de Dieu ont manqué de lumière et de force, pour « se former une demeure convenable, et pour écarter toute « souillure ? »

« L'honneur du Fils, » dit Bossuet, « me pousse à affirmer « de toutes mes forces l'Immaculée Conception de la Mère : « il faut que Marie profite d'avoir été seule à posséder dans « un Dieu, un Fils qui fût avant elle. »

Il était donc juste que Marie, réservée à l'auguste dignité de *Mère de Dieu*, restât exempte de toute tache du péché.

Cette convenance, suivant S. Bernardin de Sienne, résultait aussi de la fonction de *Corédemptrice*, qu'elle était appelée à remplir en notre faveur. « Il ne pouvait se faire, dit-il, « que celle qui devait nous délivrer du joug ignominieux de « Satan, en remportant sur lui le plus complet triomphe, « fût un seul instant soumise à sa puissance[2]. » Et voilà

[1] Pius IX, *Bulla ineffabilis.*

[2] Voici comment S. Bernardin fait ressortir les rapports, de convenance qu'il établit entre l'immaculée Conception de Marie et sa triple prédestination :

Quod autem sic immaculata esset, propter tria congruum erat. Primo, propter diaboli confusionem : congruum quidem erat ut Virgo Maria, cum auferebat a nobis opprobrium, superaret et vinceret diabolum, ita quod nec ei succumberet etiam ad momentum... Secundo autem propter nostram intercessionem. Congruebat enim advocatam generis humani tanta puritate fulgere, ut nullum peccatum haberet quod conscientiam remorderet.... Tertio propter divinam dispensationem. Utique congruebat ut illa quæ placuit altissimo Deo, ita ut fieret illius Sponsa et Mater Unigeniti Filii sui, sic immaculata esset mente, sicut fuit intemerata carne. De ea debebat sumere quod in æternum sibi erat uniendum unitate personæ, de qua exierat pretium totius liberationis, justificationis, et beatificationis humanæ.

Bernardinus Sen. *de Concept. B. V. M. art.* 1 *et* 2.

pourquoi Dieu nous la montre, dès le commencement, en hostilité ouverte avec l'homicide des âmes, et destinée à ruiner l'Empire que cet ennemi de tout bien venait d'usurper sur le genre humain tout entier. Et puis, le Sauveur du monde aurait-il emprunté sa chair à une chair souillée? le sang qui devait racheter l'univers en coulant sur la croix, l'aurait-il puisé à une source empoisonnée?

Reconnaissons en outre, avec le même Docteur, qu'un troisième titre, celui de *Reine de la céleste miséricorde*, demandait que Marie fût soustraite à la contagion de la faute originelle. « Il fallait », dit ce grand Saint « que la Médiatrice des « hommes brillât par une pureté telle, que jamais la moindre « tache de péché ne pût en ternir l'éclat. » Et en effet, « la « raison nous dit assez que le ministère de Médiatrice, entre « Dieu et les hommes, exigeait la plus parfaite innocence. »

A ces raisons basées sur l'excellence de la vocation de la très-sainte Vierge, les saints Pères ont uni des preuves extrinsèques non moins concluantes, fondées sur l'analogie.

« Si Jérémie, comme on le voit dans la Sainte-Ecriture, a « été sanctifié avant sa naissance, par une faveur particu- « lière, et en vue de sa vocation à l'office de Prophète; si « Jean-Baptiste a été rempli de l'Esprit-Saint dès le sein de « sa mère, parce qu'il était destiné à devenir le précurseur « du Messie, quel chrétien hésiterait à croire que cette grâce « ait été concedée à Marie, la Mère du Très-Haut, et la mé- « diatrice de l'univers, dans un degré beaucoup plus émi- « nent, et au premier instant de sa conception[1]. »

Remarquons aussi que nos premiers parents et les Anges ont été plus privilégiés encore que Jérémie et que Jean-Baptiste, puisqu'ils ont été créés dans la grâce sanctifiante, et invoquons ensuite hardiment cette belle règle de S. Bernard : « Il n'est pas permis de douter que Dieu ait accordé à « la Vierge incomparable dont il s'est servi pour donner la « vie au monde, les privilèges dont il est bien certain qu'il a « favorisé quelques autres mortels. » En un mot, est-il possible d'admettre que, sous ce rapport, Marie soit restée au-dessous d'Eve? que « la Vierge prédestinée de toute éternité « à être la Reine des Anges, ait été créée dans un état infé- « rieur à celui de ces Esprits célestes? »

Loin de là, ô Vierge bénie; nous reconnaissons avec bonheur et nous confessons hautement que vous avez été conçue immaculée, par la vertu de l'Esprit-Saint. Ce privilège vous est tout à fait propre, et c'est pour nous un grand sujet de joie. Non, il ne pouvait se faire que vous fussiez un seul mo-

[1] S. Anselme, ibidem. Voir aussi S. François de Sales, *de Præsent. B. V.*

ment souillée de la tache du péché, vous qui aviez été prédestinée à une grandeur si sublime, à la dignité unique de Mère du Très-Haut, vous qui deviez porter, avec votre divin Fils, le sceptre de la domination sur toutes les créatures[1]. Ah ! quand mon esprit s'arrête à ces considérations ; quand je réfléchis aux grâces suréminentes que Dieu a répandues en vous, avec tant de profusion ; quand je vous contemple si glorieusement élevée au-dessus de tous les êtres créés, alors je suis forcé de m'écrier que vous avez été préservée de toute atteinte du péché, d'une manière exceptionnelle, incompréhensible, et par la vertu de l'action puissante de la divinité[2].

Marie, il est vrai, a cela de commun avec les autres hommes, qu'elle a été rachetée du sang de son divin Fils ; mais elle a ceci de particulier, que ce sang qui l'a rachetée a été tiré de son chaste corps. Jésus versa son sang pour elle ; mais ce sang, il l'avait primitivement reçu d'elle. Aussi, nous pouvons dire avec Bossuet : « De même que « les fontaines, se souvenant toujours de leurs sources, portent leurs eaux en rejaillissant jusqu'à leur hauteur, « qu'elles vont chercher au milieu de l'air : ainsi nous ne « craignons pas d'assurer que le sang de notre Sauveur fera « remonter sa vertu jusqu'à la Conception de Marie, pour « honorer le lieu d'où il est sorti[3]. »

Et qu'on ne croie pas que ce soit là une vérité ou une croyance nouvelle, enseignée seulement de nos jours. Non, l'Eglise l'a toujours reconnue ; et si, dès le principe, elle ne l'a pas exposée dans son jour, elle n'a pas laissé pour cela de l'inculper aux fidèles, à partir même des premiers siècles du Christianisme. Donc, suivant la règle célèbre de S. Augustin, elle doit avoir été révélée et confiée à l'Eglise par Dieu lui-même.

En effet, cette vérité ressort de plus d'un endroit des saintes Ecritures et de la tradition.

[1] S. Anselme, *ibidem*.

[2] Idem, *ibidem*.

[3] Bossuet, *Serm. 2 sur la Conception de la Vierge*.

[4] Primogenita Redemptionis Filii sui fuit B. Virgo ; et plus pro illa redimenda venit, quam pro omni alia. S. Bernardinus Senensis, *tom. 4 serm. 4*.

Nec mirum si Dominus redempturus mundum operationem suam inchoavit a Matre, ut per quam salus omnium parabatur, eadem prima fructum salutis hauriret ex pignore. S. Ambrosius, *in Luc.*

§ II. — *Enseignements de la foi.*

Déjà dans le jardin d'Eden, elle brilla, telle qu'une réjouissante aurore, devant les yeux mouillés de larmes, de nos premiers parents, lorsqu'à peine le décret de condamnation avait été lancé contre eux. Le Très-Haut leur révéla lui-même l'apparition future de la Femme par excellence qui, garantie de toute morsure, écraserait la tête du serpent infernal [1].

Le Cantique des Cantiques chante les gloires de la sainte Vierge en l'appelant « toute belle et absolument sans ta-« che [2] ». Elle est même représentée comme « appartenant « à Dieu dès le commencement de ses œuvres, avant qu'il « eût fait quelqu'autre chose [3]. »

Voilà pourquoi aussi l'envoyé de Dieu salue la bien-aimée du Seigneur *pleine de grâce, bénie entre les femmes* [4].

La tradition des premiers siècles chrétiens est encore plus précise à cet égard.

Du vivant même des Apôtres, l'Eglise retentissait des louanges de la Vierge Immaculée. Les anciens livres liturgiques de l'Orient et de l'Occident en ont apporté l'écho jusqu'à nous.

La Liturgie latine attribuée à S. Pierre par le Pape Léon III [5], par l'Ange de l'école [6], et par d'autres savants auteurs, décerne à Marie le nom de « Souveraine immaculée. » Le Cérémonial de l'Eglise d'Orient que l'on fait remonter à S. Jacques, l'appelle, « en toute manière immaculée. » Ainsi s'expriment également la Liturgie de S. Marc et plusieurs autres encore, auxquelles il faut joindre le témoignage de S. André mentionné dans les anciens actes écrits par les témoins oculaires de son martyre [7].

On voit aussi, à tous les âges chrétiens, se lever tour à tour les hommes les plus respectables, désireux de proclamer ce privilège de la sainte Vierge, et rivalisant d'expressions chaleureuses et énergiques pour déclarer à ce sujet le fond de leur pensée. Ici, ils la nomment « immaculée, in-« tacte, sans tache, intègre, » là, « tout à fait étrangère à « toute tache du péché, entièrement immaculée ; » ou en-

[1] Genèse, III 3, 4.
[2] Cantique 4, 7.
[3] Proverbes, 8, 22.
[4] Luc, 1, 28.
[5] Léon III, *Epist. ad Mich. Imp.*
[6] S. Thomas *Summa, part.* 3 *q.* 78, *art.* 2 *ad* 5.
[7] Surius, *tom.* 7 *ad* 30 *Nov.* Bellarminus, *de script. Ecclesiast.* Darras, *Hist. génér. de l'Eglise, tom.* 6, p. 459.

core, « affranchie de toutes les souillures originelles, conçue « sans le péché d'origine. »

Ailleurs, ils en voient l'image, tantôt dans cette arche de Noé qui, construite selon les desseins de Dieu, sortit saine et sauve du commun naufrage de l'univers ; tantôt dans cette échelle mystérieuse de Jacob, qui s'élevait de la terre jusqu'au ciel, et dont les Anges montaient et descendaient les degrés, tandis que le Seigneur s'appuyait au sommet ; tantôt dans ce buisson que Moïse vit tout en feu, dans un lieu saint, et qui, loin de se consumer ou de souffrir la plus légère atteinte, restait merveilleusement couvert de feuillage et de fleurs [1].

A ces voix autorisées et harmonieusement d'accord, vient se mêler le panégyrique séculaire de l'Eglise.

Le Concile œcuménique d'Ephèse tenu l'an 431 a signalé le fondement de cette doctrine, en proclamant solennellement la maternité de Marie. En effet, en raison de cette dignité, la sainte Vierge a été favorisée de grâces exceptionnelles. Tel est le raisonnement de S. Augustin (*de la nature et de grâce*). Voici les paroles même de ce grand Docteur : « Quand « il s'agit du péché, j'excepte la sainte Vierge Marie, dont je « ne veux pas, pour l'honneur de son Fils, Notre-Seigneur, « qu'il soit jamais question à l'égard d'elle ; car on ne peut « douter que celle qui eut la gloire de mettre au monde un « Fils dont la sainteté fut toujours inaccessible à la moindre « tache, n'ait reçu en partage des grâces extraordinaires, « propres à lui faire surmonter en tout point le péché. »

Confirmée ensuite par six autres Conciles, cette croyance se dessina surtout d'une manière tranchée dans celui de Latran, réuni en 649, et qui déclara Marie « toujours Vierge et immaculée. »

Depuis lors, cette sainte Mère fut saluée du nom de « Vierge immaculée, » par un grand nombre d'autres Conciles, parmi lesquels nous citerons ceux de Tolède en 675, de Londres en 1328, de Bâle en 1438, et par-dessus tous celui de Trente en 1545, qui prononce qu'il n'a pas l'intention de comprendre dans ce décret où il est question du péché originel, la Bienheureuse et Immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu.

A côté de ces imposants témoignages, nous devons placer celui de Souverains Pontifes, gardiens de la vérité. Un grand nombre de Papes, en effet, ont soutenu et favorisé spécialement la doctrine et le culte de l'Immaculée Conception de Marie. Ils se sont efforcés à l'envi de satisfaire et d'aug-

[1] Pius IX, *Bulla Ineffabilis.*

menter tout à la fois la piété profondément enracinée des fidèles touchant cette glorieuse prérogative de la Mère de Dieu : ainsi, ils ont rendu obligatoire la célébration de la fête de sa Conception immaculée, et prescrit la récitation d'un office spécial pour ce jour-là ; ils ont approuvé les statuts des confréries érigés en l'honneur de l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge, etc.

Dans la série des Papes nous signalerons seulement, selon l'ordre des temps, Sixte IV, Léon X, Pie V, Grégoire XIII, Grégoire XIV, Urbain VIII, Alexandre VII, Innocent XI, Innocent XII, Clément XIV, Grégoire XVI, et Pie IX.

En l'honneur de la Conception furent institués des ordres religieux, tels que celui des religieuses fondées à Tolède en 1484 par la très-noble Beatrix de Sylva, vierge Portugaise ; celui des Théatins dits de la Conception ; les ordres de chevalerie, ainsi appelés en Portugal, en Espagne, et en Bavière, sous l'invocation de la Conception et de S. George. Des royaumes entiers se sont mis sous la protection de la Vierge immaculée tels que le Portugal et le Brésil ; enfin différentes villes ne se sont pas contentées de se mettre sous la protection de la Vierge immaculée, mais elles ont voulu lui emprunter leur nom : ainsi la Conception très-sainte du Chili, fondée en 1550 par Pierre Valdivia, conquérant de cette région, et érigée en évêché par Pie IV en l'année 1564 ; la Conception de la Vega, dans l'île d'Haïti, sur la côte septentrionale de l'Amérique, fondée par ordre de Christophe Colomb, dans une très belle plaine, sur le Camus, et érigée en siège episcopal, suffragant de Saint-Dominique.

Il n'est donc pas étonnant que la définition dogmatique à jamais décisive de Pie IX, ait été accueillie dans tout le monde catholique avec de si grandes démonstrations de joie. L'enthousiasme qui, à cette occasion, éclata sur tous les points du globe, est une preuve évidente que le sentiment des fidèles était en harmonie avec celui de leurs chefs spirituels ; il nous fait voir en outre que les uns et les autres étaient également animés, envers la Vierge conçue sans péché, de cette ardeur qui les porte toujours à lui vouer leur culte et leur vénération.

§ III. — *Définition du dogme de l'Immaculée Conception.*

Ce fut en 1854 que le glorieux et saint Pontife Pie IX cédant enfin aux vœux souvent renouvelés, et devenus plus pressants, de l'univers catholique tout entier, cédant aussi avec une consolation indicible aux désirs de son propre cœur

si dévoué, à Marie, après avoir consulté tous les Evêques de la sainte Eglise, après avoir longtemps et ardemment prié, proclama solennellement le dogme de l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge.

Donnons ici la parole à l'abbé Maynard. « Le deux février 1849, dit-il [1], de son rocher de Gaëte, le souverain Pontife Pie IX déclarait se rendre à l'ardent désir de tout l'univers catholique, de voir enfin décréter, par un jugement solennel du Saint-Siège, que la Très-Sainte Mère de Dieu a été conçue sans la tache originelle.

« Il ajoutait: « Après qu'un grand nombre d'hommes émi-« nents par le génie, la piété et la doctrine, dans leurs sa-« vants et laborieux écrits, ont jeté une lumière si éclatante « sur ce sujet, et sur ce très-pieux sentiment, on s'étonne « que l'Eglise et le Saint-Siège Apostolique n'aient pas en-« core décerné à la très-sainte Vierge cet honneur que la « commune piété désire si ardemment lui voir attribuer, par « un jugement solennel. »

« Toutefois voulant s'assurer davantage de l'unanimité de ce sentiment et de ce vœu, il s'adressait à tous les Evêques du monde, pour qu'ils lui fissent connaître, chacun pour sa province, de quelle dévotion le clergé et le peuple fidèle étaient animés envers la Conception de la Vierge Immaculée, et quel était leur désir de voir le Siège Apostolique porter un décret sur cette matière. »

« De tous les points de l'Europe Catholique et de l'Orient chrétien, de toutes les Amériques et îles de l'Océanie, de toutes les contrées civilisées ou barbares, lui arrivèrent des réponses unanimes, portant que le sentiment favorable à l'Immaculée Conception était dans le présent, ce qu'il avait été dans les temps plus anciens, à savoir cher et sacré aux Pasteurs et aux peuples; qu'une persuasion si universelle, qu'une tradition si constante, supposaient une révélation du fait, soit explicite, soit implicitement contenue dans d'autres vérités de la foi, surtout dans celles qui touchent au mystère de l'Incarnation et de la Maternité divines ; que cette croyance, par conséquent, était un joyau du trésor dont l'Eglise est dépositaire, et que le temps était venu de décider si elle en ferait l'ostension et la communication au monde.

« Les rares Evêques même défavorables à une définition, ne dissimulaient pas que la croyance était admise, sans contestation aucune, par tous les Catholiques. Etait-il donc opportun, disaient-ils, de l'ériger en article de foi, et d'imposer à ce titre redoutable, ce qui était reçu si aisément par l'amour?

[1] MAYNARD, *la Vierge Marie, IIe partie.*

« Dès 1854, Pie IX, et les Evêques après lui, crurent à cette opportunité, qui devait être proclamée quelques années plus tard sur une question tenant davantage au fondement et à la constitution de l'Eglise. Le 8 décembre 1854, Pie IX, au milieu de cinquante-trois Cardinaux, de quarante-trois Archevêques et de cent Evêques venus de tous les points du monde, se leva dans la plénitude de son autorité infaillible, et prononça et définit, « que la doctrine qui tient que la Bienheureuse Vierge Marie, dans le premier instant de sa Conception a été par une grâce et un privilège spécial du Dieu tout-puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, préservée et exempte de toute tache du péché originel, est révélée de Dieu, et, par conséquent, qu'elle doit être crue fermement par tous les fidèles. »

« Il est à remarquer que si Pie IX, en cette circonstance, consentit à prendre l'avis consultatif des Evêques, il voulut se passer de leurs voix délibératives, et qu'il décida seul, de son autorité personnelle, soit de l'opportunité, soit des termes de la définition.

« Ainsi, il préparait la définition de l'infaillibilité pontificale, que devait proclamer en juillet 1870 le concile du Vatican : ainsi il s'essayait et préludait, par un acte d'une solennité unique, à l'exercice d'une autorité qui allait être bientôt proclamée et reconnue. » Voici le texte de la définition.

PIE, EVÊQUE

SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU, POUR EN PERPÉTUER LA MÉMOIRE

Le Dieu ineffable, dont les voies sont miséricorde et vérité, dont la volonté est toute-puissante et dont la sagesse atteint d'une extrémité à l'autre avec force et dispose tout avec douceur, avait prévu de toute éternité la ruine déplorable du genre humain tout entier, par suite de la transgression d'Adam et, par un mystère caché dès l'origine des siècles, il avait décrété d'accomplir dans l'Incarnation du Verbe l'œu-

Litteræ apostolicæ sanctissimi Domini Nostri Pii, divina Providentia Papæ IX. de dogmatica definitione IMMACULATÆ CONCEPTIONIS *Virginis Dei paræ.*

PIUS EPISCOPUS, *servus servorum Dei, ad perpetuam rei memoriam*

Ineffabilis Deus, cujus viæ misericordia et veritas, cujus voluntas omnipotentia, et cujus sapientia attingit a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter, cum ab omni æternitate præviderit luctuosissimam totius humani generis ruinam ex Adami transgressione derivandam, atque in mysterio a sæculis abscondito primum suae bonitatis opus decreverit per Verbi incarnationem sacramento occultiore complere, ut contra mise-

vre première de sa bonté, d'une manière plus mystérieuse, afin que l'homme, entraîné dans le mal par les pièges de la malice de Satan, ne périt pas, contrairement au dessein de sa miséricorde, et afin que ce qui devait tomber dans le premier Adam se relevât plus heureusement dans le second ; c'est pourquoi il a choisi et préparé, dès le commencement et avant les siècles, à son Fils unique une Mère de laquelle, par son Incarnation, il naîtrait dans l'heureuse plénitude des temps, et il l'a aimée par-dessus toutes les créatures, à ce point que, par une prédilection tout extraordinaire, il mît en elle seule ses plus grandes complaisances. Aussi, bien au-dessus de tous les esprits angéliques et de tous les saints, il la combla si admirablement de l'abondance de tous les dons célestes puisés au trésor de la divinité, que toujours exempte de toute espèce de tache du péché, toute belle et toute parfaite, elle réunit en elle une plénitude de sainteté et d'innocence, telle qu'au-dessous de Dieu on ne peut en imaginer une plus grande, et qu'excepté Dieu, personne ne peut en comprendre la grandeur. Et, certes, il était de toute convenance qu'elle brillât de l'éclat de la plus parfaite sainteté et que, tout à fait exempte de la tache même du péché originel, elle remportât sur l'antique serpent le plus complet triomphe, cette Mère vénérable à laquelle Dieu le Père a résolu de donner son Fils unique engendré de son sein, égal à lui et qu'il aime comme lui-même, de telle sorte qu'il fût naturellement tout ensemble le Fils commun de Dieu le Père et de la Vierge ; cette Mère que le Fils a choisie pour être substantiellement sa Mère et dont le Saint-Esprit a voulu et effectué que celui dont il procède lui-même fût conçu et né.

ricors suum propositum homo diabolicae iniquitatis versutia actus in culpam non periret, et quod in primo Adamo casurum erat, in secundo felicius erigeretur, ab initio et ante saecula Unigenito Filio suo Matrem, ex qua caro factus in beata temporum plenitudine nasceretur, elegit atque ordinavit, tantoque prae creaturis universis est prosequutus amore, ut in illa una sibi propensissima voluntate complacuerit. Quapropter illam longe ante omnes angelicos spiritus, cunctosque sanctos coelestium omnium charismatum copia de thesauro divinitatis deprompta ita mirifice cumulavit, ut Ipsa ab omni prorsus peccati labe semper libera, ac tota pulchra et perfecta eam innocentiae et sanctitatis plenitudinem praeseferret, qua maior sub Deo nullatenus intelligitur, et quam praeter Deum nemo assequi cogitando potest. Et quidem decebat omnino, ut perfectissimae sanctitatis splendoribus semper ornata fulgeret, ac vel ab ipsa originalis culpae labe plane immunis amplissimum de antiquo serpente triumphum referret tam venerabilis Mater, cui Deus Pater unicum Filium suum, quem de corde suo aequalem sibi genitum tamquam seipsum diligit, ita dare disposuit, ut naturaliter esset unus idemque communis Dei Patris, et Virginis Filius, et quam ipse Filius substantialiter facere sibi Matrem elegit, et de qua Spiritus sanctus voluit, et operatus est, ut conciperetur, et nasceretur ille, de quo ipse procedit.

Cette innocence originelle de l'auguste Vierge intimement unie à son admirable sainteté et à sa dignité éminente de Mère de Dieu, l'Église catholique qui, toujours inspirée par le Saint-Esprit, est la colonne et le fondement de la vérité, n'a jamais cessé de l'expliquer, de la développer, de la féconder toujours davantage par des raisons sans nombre et par des faits éclatants, comme une doctrine qu'elle a reçue d'en haut, et qui est contenue dans le dépôt de la révélation céleste. Que cette doctrine fût en vigueur dès les temps les plus anciens, qu'elle fût entrée profondément dans le cœur des fidèles, merveilleusement propagée dans le monde catholique par le soin et le zèle des pontifes, c'est ce que l'Église elle-même mit dans un grand jour lorsqu'elle n'hésita pas à proposer la Conception de la sainte Vierge au culte public et à la vénération des fidèles. Par ce fait éclatant, elle présenta la Conception de la sainte Vierge comme une conception spéciale, merveilleuse, bien différente de l'origine des autres hommes et tout à fait sainte et vénérable ; car l'Église ne célèbre de fêtes que pour les saints. Aussi a-t-elle coutume de se servir des paroles mêmes que les divines Écritures emploient pour parler de la Sagesse incréée, et pour représenter son origine éternelle, en les appliquant, dans les offices ecclésiastiques et la sacrée liturgie, à l'origine de cette même Vierge, qui avait été, dans les conseils de Dieu, l'objet du même décret que l'Incarnation de la Sagesse divine.

Toutes ces croyances, toutes ces pratiques reçues presque partout parmi les fidèles, prouvent déjà quelle sollicitude l'Église romaine, mère et maîtresse de toutes les Églises, a

Quam originalem augustæ Virginis innocentiam cum admirabili ejusdem sanctitate, praecelsaque Dei Matris dignitate omnino cohaerentem catholica Ecclesia, quae e sancto semper edocta Spiritu columna est ac firmamentum veritatis, tamquam doctrinam possidens divinitus acceptam, et coelestis revelationis deposito comprehensam multiplici continenter ratione, splendidisque factis magis in dies explicare, proponere, ac fovere nunquam destitit. Hanc enim doctrinam ab antiquissimis temporibus vigentem, ac fidelium animis penitus insitam, et sacrorum Antistitum curis studiisque per catholicum orbem mirifice propagatam ipsa Ecclesia luculentissime significavit, cum ejusdem Virginis conceptionem publico fidelium cultui ac venerationi proponere non dubitavit. Quo illustri quidem facto ipsius Virginis Conceptionem veluti singularem, miram, et a reliquorum hominum primordiis longissime secretam, et omnino sanctam colendam exhibuit, cum Ecclesia nonnisi de sanctis dies festos concelebret. Atque idcirco vel ipsissima verba, quibus divinae Scripturae increata Sapientia loquuntur, eiusque sempiternas origines repraesentant, consuevit cum in ecclesiasticis officiis, tum in sacrosancta liturgia adhibere, et ad illius Virginis primordia transferre, quae uno eodemque decreto cum divinae Sapientiae incarnatione fuerant praestituta.

Quamvis autem haec omnia penes fideles ubique prope recepta ostendant, quo studio ejusmodi de immaculata Virginis conceptione doctrinam ipsa

montrée pour la doctrine de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge ; toutefois, les actes éclatants de cette Église méritent assurément d'être mentionnés en détail, à raison de la haute dignité et de la grande autorité qui doivent lui être incontestablement reconnues, puisqu'elle est le centre de la vérité et de l'unité catholique ; que chez elle seule la religion a été inviolablement gardée, et que c'est d'elle que toutes les autres doivent recevoir la tradition de la foi. Or, cette même Eglise romaine n'eut rien de plus à cœur que d'employer les moyens les plus persuasifs pour établir, pour prouver, pour propager, pour défendre le culte et la doctrine de l'Immaculée Conception. Nous en voyons un témoignage évident et manifeste dans les actes si nombreux et si remarquables des Pontifes romains, nos prédécesseurs, auxquels, dans la personne du Prince des Apôtres, fut confié par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même le soin et le pouvoir souverain de paître les agneaux et les brebis, de confirmer leur frères dans la foi et de régir et gouverner l'Eglise universelle.

En effet, nos prédécesseurs se sont fait gloire d'instituer dans l'Eglise romaine, en vertu de leur autorité apostolique, la fête de la Conception, et d'augmenter le culte déjà établi par un office spécial et une messe propre, où la prérogative de l'exemption de la souillure originelle était affirmée de la manière la plus manifeste ; de le rendre plus éclatant, de le développer, de l'enrichir, soit en accordant des indulgences ; soit en permettant aux villes, aux provinces et aux royaumes, de choisir pour patronne la Mère de Dieu, invoquée sous le titre de sa Conception immaculée ; soit en approu-

quoque Romana Ecclesia omnium Ecclesiarum mater et magistra fuerit prosequuta, tamen illustria hujus ecclesiae facta digna plane sunt, quae nominatim recenseantur, cum tanta sit eiusdem Ecclesiae dignitas, atque auctoritas, quanta illi omnino debetur, quae est catholicae veritatis et unitatis centrum, in qua solum inviolabiliter fuit custodita religio, et ex qua traducem fidei reliquae omnes ecclesiae mutuentur oportet. Itaque eadem Romana Ecclesia nihil potius habuit, quam eloquentissimis quibusque modis immaculatam Virginis Conceptionem, eiusque cultum et doctrinam asserere, tueri, promovere et vindicare. Quod apertissime planissimeque testantur et declarant tot insignia sane acta romanorum Pontificum decessorum nostrorum, quibus in persona Apostolorum principis ab ipso Christo Domino divinitus fuit commissa suprema cura atque potestas pascendi agnos et oves, confirmandi fratres, et universam regendi et gubernandi Ecclesiam.

Enimvero praedecessores nostri vehementer gloriati sunt apostolica sua auctoritate festum Conceptionis in Romana Ecclesia instituere, ac proprio officio, propriaque missa, quibus praerogativa immunitatis ab haereditaria labe manifestissime asserebatur, augere, honestare, et cultum iam institutum omni ope promovere, amplificare sive erogatis indulgentiis, sive facultate tributa civitatibus, provinciis, regnisque, ut Deiparam sub

vant les confréries, les congrégations, les maisons religieuses érigées en l'honneur de l'Immaculée Conception, soit en louant la piété de ceux qui élèveraient des monastères, des hôpitaux, des autels, des temples, sous le titre de cette même Immaculée Conception, ou qui s'engageraient sous la foi du serment à défendre énergiquement la Conception Immaculée de la bienheureuse Mère de Dieu. De plus, il se sont grandement réjouis de décréter qu'une fête de la Conception serait établie dans toute l'Eglise, du même rite et du même degré que la fête de la Nativité ; que la même fête de la Conception serait célébrée par l'Eglise universelle avec octave, puis qu'elle serait mise au rang des fêtes de précepte et saintement observée partout : et que, chaque année, dans notre basilique patriarcale Libérienne, il y aurait chapelle pontificale le jour consacré à la Conception de la Vierge ; et désirant faire pénétrer de plus en plus dans le cœur des fidèles cette doctrine de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu, et stimuler leur piété à honorer et vénérer la Vierge elle-même, conçue sans la tache originelle, ils se sont empressés d'accorder la faculté de proclamer dans les litanies de Lorette et à la préface de la messe, la Conception Immaculée de cette même Vierge, en sorte que la loi de la croyance fût établie par la loi même de la prière. Nous attachant donc à suivre les traces de nos illustres prédécesseurs, non seulement nous avons approuvé et reçu ce qu'ils ont si pieusement et si sagement établi, mais encore, nous souvenant de l'institution faite par Sixte IV, nous avons revêtu de notre autorité Pontificale propre de l'Immaculée Conception, et nous en avons, avec une très grande joie, accordé l'usage à toute l'Eglise.

titulo Immaculatae Conceptionis patronam sibi deligerent, sive comprobatis sodalitatibus, congregationibus, religiosisque familiis ad Immaculatae Conceptionis honorem institutis, sive laudibus eorum pietati delatis qui monasteria, xenodochia, altaria, templa sub immaculati conceptus titulo erexerint, aut sacramenti religione interposita, Immaculatam Deiparae Conceptionem strenue propugnare sponderint. Insuper summo opere laetati, sanxerunt decernere Conceptionis festum ab omni Ecclesia esse habendum eodem censu ac numero, quo festum nativitatis, idemque Conceptionis festum cum octava ab universa Ecclesia celebrandum, et ab omnibus interea, quae praecepta sunt, sancte colendum, ac pontificiam cappellam in patriarchali nostra Liberiana basilica die Virginis Conceptioni sacro quotannis esse peragendam. Atque exoptantes in fidelium animis quotidie magis fovere hanc de Immaculata Deiparae Conceptione doctrinam, eorumque pietatem excitare ad ipsam Virginem sine labe originali conceptam colendam, et venerandam, gavisi sunt quam libentissime facultatem tribuere, ut in Lauretanis litaniis, et in ipsa missae praefatione immaculatus eiusdem Virginis proclamaretur conceptus, atque adeo lex credendi ipsa supplicandi lege statueretur. Nos porro tantorum praedecessorum vestigiis inhaerentes, non solum quae ab ipsis pientissime sapientissimeque fue-

Mais, comme toutes les choses qui appartiennent au culte sont unies par un lien intime avec leur objet, et comme elles ne peuvent demeurer fixes et stables si cet objet est lui-même incertain et douteux, pour cette raison, nos prédécesseurs, les Pontifes romains, appliqués à développer le culte de la Conception, ont employé tous leurs efforts à expliquer et à inculquer son objet et sa doctrine. En effet, ils ont clairement et manifestement enseigné que c'est de la Conception de la Vierge qu'on célèbre la fête, et ils ont proscrit comme fausse et absolument contraire à l'esprit de l'Église, l'opinion de ceux qui soutenaient et affirmaient que ce n'était pas la Conception même, mais la sanctification de la Vierge que l'Eglise honorait. Ils ont jugé ne pas devoir être moins sévères envers ceux qui, pour ébranler la doctrine de l'Immaculée Conception de la Vierge, imaginant un intervalle entre un premier et un second instant de la Conception, prétendaient qu'en effet on célébrait la Conception, mais non pas dans son premier instant et son premier moment. En effet, nos prédécesseurs ont cru devoir soutenir et défendre avec tout le zèle possible et la fête de la Conception de la bienheureuse Vierge, et la Conception dans son premier instant, comme étant le véritable objet du culte. De là ces paroles décisives de notre prédécesseur Alexandre VII, par lesquelles il a fait connaître le véritable sentiment de l'Eglise, quand il a dit : « Elle est certainement ancienne, la piété des fidèles de Jésus-Christ envers sa bienheureuse Mère la Vierge Marie, qui croient que son âme, dès le premier ins-

rant constituta probavimus, et recepimus, verum etiam memores institutionis Sixti IV, proprium de Immaculata Conceptione officium auctoritate nostra munivimus, illiusque usum universae Ecclesiae laetissimo prorsus animo concessimus.

Quoniam vero quae ad cultum pertinent, intimo plane vinculo cum eiusdem obiecto conserta sunt, neque rata et fixa manere possunt, si illud anceps sit, et in ambiguo versetur, idcirco Decessores nostri Romani Pontifices omni cura Conceptionis cultum amplificantes, illius etiam objectum ac doctrinam declarare, et inculcare impensissime studuerunt. Etenim clare aperteque docuere, festum agi de Virginis Conceptione, atque uti falsam, et ab Ecclesiae mente alienissimam proscripserunt illorum opinionem, qui non Conceptionem ipsam, sed sanctificationem ab Ecclesia coli arbitrarentur et affirmarent. Neque mitius cum iis agendum esse existimarunt, qui ad labefactandam de Immaculata Virginis Conceptione doctrinam, excogitato inter primum atque alterum conceptionis instans et momentum discrimine, asserebant, celebrari quidem conceptionem, sed non pro primo instanti atque momentum. Ipsi namque praedecessores nostri suarum partium esse duxerunt, et beatissimae Virginis Conceptionis festum, et conceptionem pro primo instanti tamquam verum cultus obiectum omni studio tueri ac propugnare. Hinc decretoria plane verba, quibus Alexander VII decessor noster sinceram Ecclesiae mentem declaravit inquiens : « Sane vetus est Christifidelium erga ejus beatissimam Matrem Virginem « Mariam pietas sentientium, ejus animam in primo instanti creationis,

tant de sa création et de son infusion dans le corps, fut, par un privilège et une grâce spéciale de Dieu, en vue des mérites de Jésus-Christ, son Fils, Rédempteur du genre humain, conservée pure de la tache du péché originel, et qui célèbrent en ce sens, d'une manière solennelle, la fête de sa Conception. »

Nos prédécesseurs eurent surtout à cœur d'employer tous leurs soins, toute leur attention et tous leurs efforts pour conserver dans toute son intégrité la doctrine de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu. Car, non-seulement ils n'ont jamais souffert que cette doctrine fût censurée et méprisée par qui que ce fût et d'aucune manière, mais ils ont été bien plus loin, en déclarant, très-nettement et à plusieurs reprises, que la doctrine que nous professons relativement à l'Immaculée Conception était entièrement d'accord avec le culte de l'Église, qu'elle devait être considérée avec raison comme telle, et comme l'ancienne et presque universelle doctrine que l'Église romaine s'est chargée de maintenir et défendre, et qui est tout à fait digne d'être employée dans la sacrée liturgie elle-même et dans les prières solennelles. Ce n'est pas tout ; pour que la doctrine de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge demeurât intacte et inviolable, ils défendirent très-sévèrement de soutenir, soit en public, soit en particulier, l'opinion contraire, et en lui faisant, pour ainsi dire, des blessures multipliées, ils voulurent la détruire entièrement. Pour que ces déclarations réitérées et si claires eussent leur plein effet, ils ajouterent une sanction que nous retrouvons avec tout ce qui précède, dans ces paroles de notre glorieux prédécesseur, Alexandre VII :

« atque infusionis in corpus, fuisse speciali Dei gratia et privilegio, intuitu « meritorum Jesu Christi eius Filii humani generis Redemptoris, a macula « peccati originalis praeservatam immunem, atque in hoc sensu ejus con- « ceptionis festivitatem solemni ritu colentium, et celebrantium [1]. »

Atque illud in primis solemne quoque fuit iisdem Decessoribus Nostris doctrinam de immaculata Dei Matris Conceptione sartam tectamque omni cura, studio et contentione tueri. Etenim non solum nullatenus passi sunt, psam doctrinam quovis modo a quopiam notari, atque traduci, verum etiam longe ulterius progressi, perspicuis declarationibus, iteratisque vicibus edixerunt, doctrinam, qua Immaculatam Virginis Conceptionem profitemur, esse, suoque merito haberi cum ecclesiastico cultu plane consonam, eam que vetustam, ac prope universalem, et ejusmodi, quam Romana Ecclesia sibi fovendam, tuendamque susceperit, atque omnino dignam, quae in sacra ipsa liturgia, solemnibusque precibus usurparetur. Neque his contenti, ut ipsa de immaculato Virginis conceptu doctrina inviolata persisteret, opinionem huic doctrinae adversam sive publice, sive privatim defendi posse severissime prohibuere, eamque multiplici veluti vulnere confectam esse voluerunt. Quibus repetitis luculentissimisque declarationibus, ne inanes viderentur, adjecere sanctionem : quae omnia laudatus praedecessor noster Alexander VII his verbis est complexus.

[1] Alexander VII. Const. *Sollicitudo omnium Ecclesiam* VIII decembris 1661.

« Considérant que la sainte Eglise romaine célèbre solennellement la fête de la Conception Immaculée de Marie toujours Vierge, et qu'elle a composé autrefois en son honneur un office propre et spécial dû à la pieuse et louable institution de notre prédécesseur Sixte IV ; et voulant, à l'exemple de nos prédécesseurs, les Pontifes romains, favoriser cette pieuse dévotion, cette fête et ce culte ainsi réglés et auxquels depuis leur institution aucun changement n'a été apporté dans l'Eglise romaine ; voulant, en outre, protéger cette piété et cette manière spéciale d'honorer et de glorifier la très-sainte Vierge Marie, préservée du péché originel par la grâce prévenante du Saint-Esprit, et désirant conserver dans le troupeau de Jésus-Christ l'unité de l'esprit dans le lien de la paix, en apaisant les disputes et les querelles et en éloignant les scandales ; à l'instance et aux prières des évêques susnommés et de leurs chapitres, du roi Philippe et de ses royaumes, instances et prières qui nous ont été présentées, nous renouvelons les constitutions et les décrets portés par les papes nos prédécesseurs, et particulièrement par Sixte IV, Paul V et Grégoire XV, en faveur de la doctrine qui soutient que l'âme de la bienheureuse Vierge Marie, dans sa création et dans son infusion dans le corps de cette Vierge, a reçu la grâce du Saint-Esprit et a été préservée du péché originel, et en faveur de la fête et du culte de la Conception de la Vierge, Mère de Dieu, tels qu'ils ont été établis, conformément à cette pieuse doctrine, comme nous l'avons déjà dit plus haut, et nous ordonnons que l'on garde les dites constitutions et décrets sous les peines et censures qui y sont spécifiés.

« Nos considerantes, quod sancta Romana Ecclesia de intemeratae semper Virginis Mariae Conceptione festum solemniter celebrat, et speciale ac proprium super hoc officium olim ordinavit iuxta piam, devotam, et laudabilem institutionem, quae a Sixto IV praedecessore nostro tunc emanavit ; volentesque laudabili huic pietati et devotioni, et festo, ac cultui secundum illam exhibito, in Ecclesia Romana post ipsius cultus institutionem nunquam immutato, romanorum Pontificum praedecessorum nostrorum exemplo, favere, nec non tueri pietatem, et devotionem hanc colendi, et celebrandi beatissimam Virginem, praeveniente scilicet Spiritus Sancti gratia, a peccato originali praeservatam, cupientesque in Christi grege unitatem spiritus in vinculo pacis, sedatis offensionibus, et jurgiis, amotisque scandalis conservare : ad praefatorum Episcoporum cum Ecclesiarum suarum capitulis, ac Philippi regis, eiusque regnorum oblatam nobis instantiam, ac preces ; constitutiones, et decreta a Romanis Pontificibus praedecessoribus nostris, et praecipue a Sixto IV, Paulo V, et Gregorio XV edita in favorem sententiae asserentis, animam beatae Mariae Virginis in sui creatione, et in corpus infusione Spiritus sancti gratia donatam, et a peccato originali praeservatam fuisse ; nec non et in favorem festi, et cultus Conceptionis eiusdem Virginis Deiparæ secundum piam istam sententiam, ut praefertur, exhibiti, innovamus, et sub censuris, et poenis in eisdem constitutionibus contentis, observari mandamus.

« Et, en outre, s'il s'en trouve qui continuent d'interpréter les constitutions et les décrets ci-dessus, de manière qu'ils ne soient pas favorables au sentiment en question et à la fête et au culte dont il est le fondement, ou qui oseraient soulever des disputes sur ce même sentiment, cette fête ou ce culte, soit en les combattant d'une manière directe ou indirecte, ou sous un prétexte quelconque, même sous celui d'examiner la définibilité, de commenter ou d'interpréter l'Ecriture sainte, ou les saints pères, ou les docteurs : enfin, tous ceux qui, n'importe sous quel autre prétexte et à quelle autre occasion, par écrit ou de vive voix, oseraient parler, prêcher, exposer, discuter, en précisant ou en affirmant quelque chose de contraire, soit en opposant des arguments qui seraient laissés sans solution, ou en traitant d'une manière quelconque, que nous ne pouvons imaginer en ce moment ; pour tous ceux-là, outre les peines et censures contenues dans les constitutions de Sixte IV, auxquelles nous voulons qu'ils soient soumis et nous les soumettons par les présentes, nous voulons encore que, par le même fait et sans autre déclaration, ils soient privés de la faculté de prêcher, de faire des leçons publiques ou d'enseigner et d'interpréter, ainsi que de toute voix active et passive dans les élections quelconques, et, en outre, que sans autre déclaration, ils encourent par le fait même les peines perpétuelles d'inhabileté à prêcher, à faire des leçons publiques, à enseigner et interpréter, desquelles peines ils ne pourront être absous ou dispensés que par nous-mêmes ou nos successeurs, les Pontifes romains, et nous voulons aussi qu'ils soient pareillement soumis aux autres peines qui doivent être infligées par nous et les mêmes Pontifes romains, nos successeurs, comme nous les soumettons par

« Et insuper omnes et singulos, qui praefatas constitutiones, seu decreta « ita perverse interpretari, ut favorem per illas dictae sententiae, et festo, « seu cultui secundum illam exhibito, frustrentur, vel qui hanc eamdem « sententiam, festum, seu cultum in disputationem revocare, aut contra ea « quoquo modo directe, vel indirecte, aut quovis praetextu, etiam definibilitatis eus examinandae, sive Sacram Scripturam, aut sanctos patres, « sive doctores glossandi vel interpretandi, denique alio quovis praetextu seu occasione, scripto seu voce loqui, concionari, tractare, disputare, « contra ea quidquam determinando, aut asserendo, vel argumenta contra « ea asserendo, et insoluta relinquendo, aut alio quovis inexcogitabili modo « disserendo ausi fuerint ; praeter poenas et censuras in constitutionibus « Sixti IV contentas, quibus illos subjacere volumus, et per praesentes « subjicimus, etiam concionandi, publice legendi, seu docendi, et interpretandi facultate, ac voce activa, et passiva in quibuscumque electionibus, « eo ipso absque alia declaratione privatos esse volumus ; nec non ad concionandum, publice legendum, docendum, et interpretandum perpetuae « inhabilitatis poenas ipso facto incurrere absque alia declaratione ; a « quibus poenis nonnisi a nobis ipsis, vel a successoribus nostris Roma- « nis Pontificibus absolvi, aut super iis dispensari possint ; nec non eos

les présentes, renouvelant les constitutions et les décrets susmentionnés de Paul V et de Grégoire XV.

« Et quant aux livres dans lesquels le sentiment en question, ainsi que la fête ou le culte qui l'ont pour fondement, est révoqué en doute, ou dans lesquels on aurait écrit ou on lirait quoi que ce fût, ainsi qu'il est dit plus haut, contre lui, ou qui renferment des propositions, des discours, des traités et des discussions qui le combattent ; s'ils ont été publiés après le décret de Paul V ou s'ils venaient à être publiés à l'avenir d'une manière quelconque, nous les défendons sous les peines et les censures contenues dans l'Index des livres prohibés, et nous voulons et ordonnons que, par le fait même et sans nouvelle déclaration, ils soient considérés comme expressément défendus. »

De plus, tout le monde sait avec quel zèle cette doctrine de la Conception Immaculée de la Vierge, Mère de Dieu, a été enseignée, affirmée et défendue par les Ordres religieux les plus illustres, par les académies théologiques les plus célèbres et par les docteurs les plus versés dans la science des choses divines. Tout le monde sait également jusqu'à quel point les évêques ont montré de sollicitude à professer ouvertement et en public même, dans les assemblées ecclésiastiques, que la très-sainte Vierge, Mère de Dieu, en vue des mérites du Rédempteur, Jésus-Christ Notre-Seigneur, n'a jamais été soumise au péché originel, mais qu'elle en a été entièrement préservée et ainsi rachetée d'une manière plus spéciale. A ceci vient s'ajouter cette considération très-grave

« dem aliis poenis, nostro et eorumdem Romanorum Pontificum successo-
« rum nostrorum arbitrio infligendis, pariter subjacere volumus, prout
« subjicimus per praesentes, innovantes Pauli V, et Gregorii XV superius
« memoratas constitutiones sive decreta.

« Ac libros, in quibus praefata sententia, festum, seu cultus secundum
« illam in dubium revocatur, aut contra ea quomodocumque, ut supra,
« aliquid scribitur aut legitur, seu locutiones, conciones, tractatus, et dis-
« putationes contra eadem continentur ; post Pauli V supra laudatum de-
« cretum edita, aut in posterum quomodolibet edenda, prohibemus sub
« poenis et censuris in indice librorum prohibitorum contentis, et ipso
« facto absque alia declaratione pro expresse prohibitis haberi volumus et
« mandamus. »

Omnes autem norunt quanto studio haec de immaculata Deiparae Virginis conceptione doctrina a spectatissimis religiosis familiis, et celebrioribus theologicis academiis, ac praestantissimis rerum divinarum scientia doctoribus fuerit tradita, asserta ac propugnata. Omnes pariter norunt quantopere solliciti fuerint sacrorum antistites vel in ipsis ecclesiasticis conventibus palam publiceque profiteri, sanctissimam Dei Genitricem Virginem Mariam ob praevisa Christi Domini Redemptoris merita nunquam originali subjacuisse peccato, sed praeservatam omnino fuisse ab originis labe, et idcirco sublimiori modo redemptam. Quibus illud profecto gravissimum, et omnino maximum accedit, ipsam quoque Tridentinam synodum, cum dogmaticum de peccato originali ederet decretum, quo juxta sacrarum

et qui l'emporte sur toutes les autres, que le Concile de Trente lui-même, lorsqu'il a rendu sur le péché originel son décret dogmatique par lequel, d'après le témoignage des Ecritures sacrées, des saints Pères et des Conciles les plus accrédités, il établit et définit que tous les hommes naissent infectés de la faute originelle, a toujours déclaré solennellement qu'il n'était pas dans son intention de comprendre dans son décret et dans la si grande étendue de sa définition la bienheureuse Immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu. En effet, par cette déclaration, les pères du Concile de Trente ont insinué suffisamment, eu égard aux circonstances des temps et des lieux, que la très-sainte Vierge est affranchie de la tache originelle, et ils ont fait comprendre clairement qu'on ne saurait rien tirer légitimement, soit de l'Ecriture sainte, soit de la tradition et de l'autorité des saints pères, qui s'oppose, en quelque façon que ce soit, à cette éminente prérogative de la Vierge.

Et, en réalité, que cette doctrine de l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge, développée chaque jour avec plus de puissance et d'éclat par le sentiment le plus profond de l'Eglise, par l'enseignement, par l'étude, par la science et par la sagesse, déclarée, confirmée et merveilleusement propagée chez tous les peuples et toutes les nations de l'univers catholique, ait toujours subsisté dans cette même Eglise, comme reçue des ancêtres et revêtue du caractère de doctrine révélée, c'est ce qu'attestent avec la plus grande force les plus illustres monuments de l'antiquité de l'Eglise orientale et occidentale. En effet, l'Eglise de Jésus-Christ, vigilante gardienne et vengeresse des dogmes déposés dans son sein, n'y change jamais rien, n'en diminue rien, n'y ajoute rien ; mais, traitant les anciens dogmes avec attention, fidé-

Scripturarum, sanctorumque Patrum, ac probatissimorum Conciliorum testimonia statuit, ac definivit omnes homines nasci originali culpa infectos, tamen solemniter declarasse, non esse suae intentionis in decreto ipso, tantaque definitionis amplitudine comprehendere beatam, et immaculatam Virginem Dei Genitricem Mariam. Hac enim declaratione Tridentini patres ipsam beatissimam Virginem ab originali labe solutam pro rerum temporumque adjunctis satis innuerunt, atque adeo perspicue significarunt, nihil ex divinis litteris, nihil ex traditione, Patrumque auctoritate rite afferri posse, quod tantae Virginis praerogativae quovis modo refragetur.

Et re quidem vera hanc de immaculata beatissimae Virginis conceptione doctrinam quotidie magis gravissimo Ecclesiae sensu, magisterio, studio, scientia, ac sapientia tam splendide explicatam, declaratam, confirmatam, et apud omnes catholici orbis populos, ac nationes mirandum in modum propagatam, in ipsa Ecclesia semper extitisse, veluti a maioribus acceptam, ac revelatae doctrinae charactere insignitam, illustria venerandae antiquitatis ecclesiae orientalis et occidentalis monumenta validissime testantur. Christi enim Ecclesia sedula depositorum apud se dogmatum custos, et vindex, nihil in his unquam permutat, nihil minuit, nihil addit,

lité et sagesse, elle s'applique à limer et à polir ce qui a été indiqué anciennement et ce que la foi des pères a semé, de manière que les anciens dogmes acquièrent de l'évidence, de la clarté, de la précision, mais qu'en même temps, ils retiennent leur plénitude, leur intégrité, leur propriété et qu'ils croissent seulement dans leur genre, c'est-à-dire dans le même dogme, dans le même sens, dans le même sentiment.

En effet, les pères et les écrivains ecclésiastiques, instruits par les enseignements célestes, n'ont rien eu de plus cher dans les livres élaborées par eux pour expliquer les Ecritures, pour venger les dogmes et instruire les fidèles que de proclamer à l'envi et de prêcher de la manière la plus variée et la plus admirable la souveraine sainteté de la Vierge, sa dignité, son entière exemption de toute souillure du péché et sa victoire éclatante sur le détestable ennemi du genre humain. C'est pourquoi, lorsqu'ils rapportent les paroles par lesquelles Dieu annonçant, dès le commencement du monde, les remèdes préparés dans sa miséricorde pour régénérer les mortels, confondit l'audace du serpent séducteur et releva ainsi merveilleusement l'espérance de notre race, en disant: « J'établirai des inimitiés entre toi et la femme, entre sa race et la tienne; » ces pères enseignent que ce divin oracle a désigné ouvertement et clairement ce miséricordieux Rédempteur du genre humain, savoir: le Fils unique de Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ, et qu'il a désigné également sa bienheureuse Mère, la Vierge Marie, et qu'il a indiqué en même temps les inimitiés elles-mêmes de l'un et de l'autre contre le démon. C'est pourquoi, de même que le Christ, médiateur entre Dieu et les hommes, en prenant la nature

sed omni industria vetera fideliter sapienterque tranctando, si qua antiquitus informata sunt, et Patrum fides sevit, ita limare, et expolire studet, ut prisca illa coelestis doctrinae dogmata accipiant evidentiam, lucem, distinctionem, sed retineant plenitudinem, integritatem, proprietatem, ac in suo tantum genere crescant, in eodem scilicet dogmate, eodem sensu, eademque sententia.

Equidem Patres, Ecclesiaeque scriptores coelestibus edocti eloquiis nihil antiquius habuere, quam in libris ad explicandas Scripturas, vindicanda dogmata, erudiendosque fideles elucubratis, summam Virginis sanctitatem, dignitatem, atque ab omni peccati labe integritatem, ejusque praeclaram de teterrimo humani generis hoste victoriam multis mirisque modis certatim praedicare atque efferre. Quapropter enarrantes verba, quibus Deus praeparata renovandis mortalibus suae pietatis remedia inter ipsa mundi primordia praenuntians, et deceptoris serpentis retudit audaciam, et nostri generis spem mirifice erexit, inquiens : *Inimicitias ponam inter te et mulierem, semen tuum et semen illius*, docuere, divino hoc oraculo clare aperteque praemonstratum fuisse misericordem humani generis Redemptorem, scilicet Unigenitum Dei Filium Christum Jesum, ad designatam beatissimam eius matrem Virginem Mariam, ac simul ipsissimas utriusque contra

humaine, a effacé l'arrêt de condamnation porté contre nous, en l'attachant en vainqueur à la croix, ainsi la très-sainte Vierge, unie à lui par le lien le plus étroit et le plus indissoluble, perpétuant avec lui et par lui ses inimitiés éternelles contre l'antique serpent, a, dans son complet triomphe, écrasé de son pied immaculé la tête de ce dragon venimeux.

C'est cette magnifique, cette singulière victoire de la Vierge, c'est son éminente innocence, sa pureté, sa sainteté très-excellente, c'est son exemption de toute tache du péché, c'est l'abondance et la grandeur ineffable de grâces, de vertus et de privilèges qu'elle possède, que les mêmes pères ont vues, tantôt dans cette arche de Noé qui, par le dessein de Dieu, est sortie saine et sauve du commun naufrage de l'univers entier : tantôt dans cette échelle que Jacob vit s'étendre de la terre au ciel, dont les anges de Dieu montaient et descendaient les degrés et dont le Seigneur lui-même occupait le sommet ; tantôt dans ce buisson que Moïse vit tout brûlant dans le lieu saint et qui, au milieu des flammes pétillantes, ne se consumait pas et ne souffrait ni dommages, ni diminution, mais verdoyait et fleurissait admirablement : tantôt dans cette tour inexpugnable placée en face de l'ennemi, de laquelle pendent mille boucliers et toutes les armures des forts ; tantôt dans ce jardin fermé dont l'accès ne peut être violé et que nulle fraude et nulle embûche ne peuvent forcer ; tantôt dans cette splendide cité de Dieu, dont les fondements sont sur les montagnes saintes ; tantôt dans ce très auguste temple de Dieu, qui, brillant des splen-

diabolum inimicitias insigniter expressas. Quocirca sicut Christus Dei, hominumque mediator, humana assumpta natura, delens quod adversus nos erat chirographum decreti, illud cruci triumphator affixit, sic sanctissima Virgo arctissimo, et indissolubili vinculo cum Eo coniuncta, una cum Illo, et per Illum sempiternas contra venenosum serpentem inimicitias exercens, ac de ipso plenissime triumphans, illius caput immaculato pede contrivit.

Hunc eximium, singularemque Virginis triumphum, excellentissimamque innocentiam, puritatem, sanctitatem, eiusque ab omni peccati labe integritatem, atque ineffabilem coelestium omnium gratiarum, virtutum, ac privilegiorum copiam, et magnitudinem iidem Patres viderunt tum in arca illa Noe, quae divinitus constituta, a communi totius mundi naufragio plane et incolumis evasit ; tum in scala illa, quam de terra ad coelum usque pertingere vidit Jacob, cuius gradibus angeli Dei ascendebant, et descendebant, cuiusque vertici ipse innitebatur Dominus ; tum in rubo illo, quem in loco sancto Moyses undique ardere, ac inter crepitantes ignis flammas non iam comburi, aut iacturam vel minimam pati, sed pulchre virescere ac florescere conspexit ; tum in illa inexpugnabili turri a facie inimici, ex qua mille clypei pendent, omnisque armatura fortium ; tum in horto illo concluso, qui nescit violari, neque corrumpi ullis insidiarum fraudibus ; tum in corusca illa Dei civitate, cuius fundamenta in montibus

deurs divines, est plein de la gloire du Seigneur, tantôt dans les nombreuses figures du même genre, par lesquelles la haute dignité de la Mère de Dieu, son innocence immaculée et sa sainteté exempte de toute tache, ont été, selon la tradition des pères, annoncées d'une manière éclatante.

Pour décrire cette réunion ou, pour ainsi dire, cette totalité des dons divins et cette intégrité originelle de la Vierge, de qui Jésus est né, les mêmes pères, employant les paroles des prophètes, n'ont pas autrement célébré cette auguste Vierge que comme la pure colombe, la sainte Jérusalem, le trône élevé de Dieu, la maison et l'arche de sanctification que l'éternelle Sagesse s'est construite ; que comme cette Reine qui, environnée de délices et appuyée sur son bien-aimé, est sortie toute parfaite de la bouche du Très-Haut, toute belle et toute chère à Dieu et jamais souillée de la moindre tache. Or, ces mêmes pères et les écrivains ecclésiastiques, réfléchissant dans leur esprit et dans leur cœur que la bienheureuse Vierge, en recevant de l'ange Gabriel l'annonce de la sublime dignité de Mère de Dieu, a été par l'ordre et au nom de Dieu lui-même, appelée pleine de grâce, ont enseigné que cette singulière et solennelle salutation, jusque-là inouïe, signifiait que la Mère de Dieu était le siège de toutes les grâces divines, qu'elle était ornée de tous les dons du divin Esprit ; bien plus, qu'elle était comme un trésor inépuisable et comme un abîme infini de ces mêmes grâces, tellement que, soustraite à la malédiction et participant avec son Fils à la bénédiction perpétuelle, elle a mérité d'entendre Elisabeth, inspirée par l'Esprit-Saint, lui adresser ces paroles :

sanctis ; tum in augustissimo illo Dei templo, quod divinis refulgens splendoribus, plenum est gloria Domini ; tum in aliis ejusdem generis omnino plurimis, quibus excelsam Deiparae dignitatem, ejusque illibatam innocentiam, et nulli unquam naevo obnoxiam sanctitatem insigniter praenunciatam fuisse Patres tradiderunt.

Ad hanc eamdem divinorum munerum veluti summam, originalemque Virginis, de qua natus est Jesus, integritatem describendam, iidem Prophetarum adhibentes eloquia, non aliter ipsam augustam Virginem concelebrarunt, ac uti columbam mundam, et sanctam Jerusalem, et excelsum Dei thronum, et arcam sanctificationis, et domum, quam sibi aeterna aedificavit Sapientia, et reginam illam, quae deliciis affluens, et innixa super dilectum suum, ex ore Altissimi prodivit omnino perfecta, speciosa ac penitus chara Deo, et nullo unquam labis naevo maculata. Cum vero ipsi Patres, Ecclesiaeque scriptores animo menteque reputarent, beatissimam Virginem ab angelo Gabriele sublimissimam Dei Matris dignitatem ei nuntiante, ipsius Dei nomine et iussu gratia plenam fuisse nuncupatam, docuerunt, hac singulari solemnique salutatione nunquam alias audita ostendi, Deiparam fuisse omnium divinarum gratiarum sedem, omnibusque divini Spiritus charismatibus exornatam ; immo eorumdem charismatum infinitum prope thesaurum, abyssumque inexhaustam, adeo ut nunquam maledicto obnoxia, et una cum Filio perpetuae benedictionis parti-

« Vous êtes bénie entre toutes les femmes et béni est le fruit de vos entrailles. »

De là est venu ce sentiment, non moins clair qu'unanime des mêmes Pères, que cette Vierge très-glorieuse, pour laquelle Celui qui est puissant a fait de grandes choses, a brillé d'une abondance de dons célestes, d'une plénitude de grâces et d'une innocence telle qu'elle a été comme un miracle ineffable de Dieu, ou plutôt comme l'apogée de tous les miracles; qu'elle a été la digne Mère de Dieu, et que, rapprochée de Dieu autant que le comporte une nature créée, elle s'est élevée au-dessus de tous les éloges, tant des hommes que des Anges. C'est pourquoi, pour défendre l'innocence et la justice originelle de la Mère de Dieu, non-seulement ils l'ont comparée très souvent à Ève encore vierge, encore innocente, encore pure et non encore trompée par les embûches du frauduleux serpent: mais ils l'ont aussi mise au-dessus d'elle, avec une admirable variété de paroles et de sentiments. En effet, Ève ayant misérablement écouté le serpent, perdit son innocence et devint son esclave, tandis que la très-sainte Vierge, augmentant sans cesse le don virginal, loin d'ouvrir jamais ses oreilles au serpent, a ébranlé jusqu'aux fondements sa force et son empire par la puissance qu'elle avait reçue de Dieu.

Aussi, n'ont-ils cessé d'appeler la Mère de Dieu soit un lis parmi les épines, soit une terre intacte, vierge, sans tache, sans souillure, toujours bénie et affranchie de toute contagion du péché, terre dont a été formé le nouvel Adam ; ou bien un paradis irréprochable, rempli de lumière et de tous

ceps, ab Elisabeth divino acta Spiritu audire meruerit : *Benedicta Tu inter mulieres, et benedictus fructus ventris tui.*

Hinc non luculenta minus, quam concors eorumdem sententia, gloriosissimam Virginem, cui fecit magna, qui potens est, ea coelestium omnium donorum vi, ea gratiae plenitudine, eaque innocentia emicuisse, qua veluti ineffabile Dei miraculum, immo omnium miraculorum apex, ac digna Dei mater extiterit, et ad Deum ipsum pro ratione creatae naturae, qua proxime accedens omnibus, qua humanis, qua angelicis praeconiis celsior evaserit. Atque idcirco ad originalem Dei Genitricis innocentiam, justitiamque vindicandam, non Eam modo cum Heva adhuc virgine, adhuc innocente, adhuc incorrupta, et nondum mortiferis fraudulentissimi serpentis insidiis decepta saepissime contulerunt, verum etiam mira quadam verborum, sententiarumque varietate praetulerunt. Heva enim serpenti misere obsequuta, et ab originali excidit innocentia, et illius mancipium evasit ; sed beatissima Virgo originale donum jugiter augens, quin serpenti aures unquam praebuerit, illius vim potestatemque virtute divinitus accepta funditus labefactavit.

Quapropter nunquam cessarunt Deiparam appellare vel lilium inter spinas, vel terram omnino intactam, virginem, illibatam, immaculatam, semper benedictam, et ab omni peccati contagione liberam, ex qua novus formatus est Adam, vel irreprehensibilem, lucidissimum, amoenissimumque

les agréments de l'innocence et de l'immortalité, paradis de délices établi par Dieu lui-même, à l'abri de toutes les embûches du serpent venimeux ; ou bien un bois incorruptible que le péché n'a pu altérer, ou une fontaine toujours limpide et scellée par la vertu de l'Esprit-Saint ; ou un temple divin, un trésor d'immortalité ; ou l'unique et seule fille non de la mort, mais de la vie ; un rejeton non de la colère, mais de la grâce, lequel, par une providence spéciale de Dieu, est sorti d'une racine corrompue et infectée, sans jamais perdre sa verdure, et en dehors des lois établies et communes. Mais, comme si ces images, bien que de la plus grande magnificence, ne disaient point encore assez, ils ont prononcé, par des propositions expresses et non équivoques, que, lorsqu'il s'agit de péché, il ne pouvait être question de la sainte Vierge Marie, à qui une grâce plus grande a été donnée pour triompher plus complétement du péché ; ils ont ensuite déclaré que la très-glorieuse Vierge avait été la réparatrice de la faute des premiers parents, une source de vie pour leurs descendants, choisie de toute éternité et préparée par le Très-Haut ; que Dieu l'avait prédite lorsqu'il dit au serpent : « Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme, » et que, sans nul doute, elle écrasa la tête venimeuse du même serpent. C'est pourquoi ils ont affirmé que la même bienheureuse Vierge avait été, par une grâce spéciale, exempte de toute tache de péché, à l'abri de toute souillure du corps, de l'âme et de l'esprit, et que, toujours vivant avec Dieu, unie à lui par une éternelle alliance, jamais elle ne s'est trouvée dans les ténèbres, mais constamment dans la lumière, et qu'en conséquence elle a été pour le Christ un taberna-

innocentiae, immortalitatis, ac deliciarum paradisum a Deo ipso consitum et ab omnibus venenosi serpentis insidiis defensum ; vel lignum immarcescibile, quod peccati vermis nunquam corruperit ; vel fontem semper illimem, et Spiritus sancti virtute signatum ; vel divinissimum templum, vel immortalitatis thesaurum, vel unam et solam non mortis sed vitae filiam, non irae sed gratiae germen, quod semper virens, ex corrupta, infectaque radice singulari Dei providentia praeter statas communesque leges efloruerit. Sed quasi haec, licet splendidissima, satis non forent, propriis definitisque sententiis edixerunt, nullam prorsus, cum de peccatis agitur, habendam esse quaestionem de sancta Virgine Maria, cui plus gratiae collatum fuit ad vincendum omni ex parte peccatum ; tum professi sunt, gloriosissimam Virginem fuisse parentum reparatricem, posterorum vivificatricem, a saeculo electam, ab Altissimo sibi praeparatam, a Deo, quando ad serpentem ait, *inimicitias ponam inter te et mulierem*, praedictam ; quae procul dubio venenatum ejusdem serpentis caput contrivit ; ac propterea affirmarunt, eamdem beatissimam Virginem fuisse per gratiam ab omni peccati labe integram, ac liberam ab omni contagione et corporis, et animae, et intellectus, ac semper cum Deo conversatam, et sempiterno foedere cum Illo conjunctam, nunquam fuisse in tenebris, sed semper in luce, et

cle digne de lui, non pas à cause de la condition de son corps, mais en raison de la grâce originelle.

Joignons-y les expressions si belles dont ils se sont servis en parlant de la Conception de la sainte Vierge, lorsqu'ils ont dit que « la nature s'était arrêtée toute tremblante devant la grâce et n'avait pas osé poursuivre sa marche, car il devait arriver que la Vierge, Mère de Dieu, ne fût pas conçue par Anne avant que la grâce eût produit son fruit. » En effet, elle devait être la première-née par la Conception, elle qui devait concevoir le premier-né d'entre toutes les créatures. Ils ont attesté que la chair de Marie, provenant d'Adam, n'a pas contracté les taches d'Adam, et que c'est pour cela que la bienheureuse Vierge Marie est le tabernacle créé par Dieu lui-même, formé par le Saint-Esprit, tabernacle de pourpre que ce nouveau Béséléel a orné et enrichi d'or et que cette même Vierge est et doit être considérée comme Celle qui fut le premier ouvrage propre de Dieu, qui échappa aux traits enflammés de l'Esprit malin, et que toute belle par sa nature absolument exempte de souillure, elle brilla aux regards du monde, dans sa Conception Immaculée, comme une aurore d'une étincelante pureté. Car il ne convenait pas que ce vase d'élection fût soumis à la corruption commune, parce que, bien différente des autres créatures, Marie n'eut de commun avec Adam que la nature et non la faute. Bien plus, il convenait que le Fils unique, qui a au Ciel un Père que les Séraphins proclament trois fois saint, eût sur la terre une Mère qui n'eût jamais été privée de l'éclat de la sainteté. Et cette doctrine fut si fort à cœur aux anciens que par une merveilleuse

idcirco idoneum plane extitisse Christo habitaculum, non pro habitu corporis, sed pro gratia originali,

Accedunt nobilissima effata, quibus de Virginis Conceptione loquentes testati sunt, naturam gratiae cessisse, ac stetisse tremulam pergere non sustinentem ; nam futurum erat, ut Dei Genitrix Virgo non antea ex Anna conciperetur, quam gratia fructum ederet : concipi siquidem primogenitam oportebat, ex qua concipiendus esset omnis creaturae primogenitus. Testati sunt carnem Virginis ex Adam sumptam maculas Adae non admisisse, ac propterea beatissimam Virginem tabernaculum esse ab ipso Deo creatum, Spiritu sancto formatum, et purpureae revera operae, quod novus ille Beseleel auro intextum variumque effinxit, eamdemque esse meritoque celebrari, ut illam, quae proprium Dei opus primum extiterit, ignitis maligni telis latuerit, et pulchra natura, ac labis prorsus omnis nescia, tamquam aurora undequaque rutilans in mundum prodiverit in sua Conceptione Immaculata. Non enim decebat, ut illud vas electionis communibus lacesseretur injuriis, quoniam plurimum a ceteris differens, natura communicavit, non culpa : immo prorsus decebat, ut sicut Unigenitus in coelis Patrem habuit, quem Seraphim ter sanctum extollunt, ita Matrem haberet in terris, quae nitore sanctitatis nunquam caruerit. Atque haec quidem doctrina adeo majorum mentes, animosque occupavit, ut singularis et omnino mirus penes illos invaluerit loquendi usus, quo Deiparam saepis-

et singulière forme de langage qui eut chez eux comme une force de loi, ils appelèrent souvent la Mère de Dieu immaculée et absolument immaculée, innocente et très-innocente, exempte de tache et de toute tache, sainte et sans souillure du péché, toute pure, complétement intacte, le type et le modèle même de la pureté et de l'innocence, plus belle que la beauté, plus gracieuse que la grâce, plus sainte que la sainteté, seule sainte, très-pure d'âme et de corps, surpassant de beaucoup toute intégrité, et toute virginité, seule devenue tout entière le domicile de toutes les grâces du Saint-Esprit et qui, à l'exception de Dieu seul, est supérieure à toute créature, l'emporte en beauté, en grâce et en sainteté sur les Chérubins et les Séraphins eux-mêmes et sur toute l'armée des anges. Celle enfin dont toutes les voix du Ciel et de la terre ne sauraient proclamer dignement les louanges. Personne n'ignore que ce langage a passé comme de lui-même dans les monuments de la sainte Liturgie et dans les offices de l'Église, qu'il s'y rencontre très-fréquemment et qu'il y figure avec éclat, puisque la Mère de Dieu y est appelée et invoquée comme une colombe toute belle et sans tache, comme une rose toujours fleurie, absolument pure, toujours immaculée et toujours sainte, et qu'elle y est célébrée comme l'innocence qui n'a jamais été blessée, comme une autre Ève qui a donné le jour à l'Emmanuel.

Il n'est donc pas étonnant que les pasteurs de l'Église et les peuples fidèles se soient fait une gloire de professer de plus en plus cette doctrine sur la Conception Immaculée de la Vierge, Mère de Dieu, enseignée, au jugement des Pères,

sime compellarunt immaculatam, innocentem et innocentissimam, illibatam et undequaque illibatam, sanctam et ab omni peccati sorde alienissimam, totam puram, totam intemeratam, ac ipsam prope puritatis et innocentiae formam, pulchritudine pulchriorem, venustate venustiorem, sanctiorem sanctitate, solamque sanctam, purissimamque anima et corpore, quae supergressa est omnem integritatem et virginitatem, ac sola tota facta domicilium universarum gratiarum sanctissimi Spiritus, et quae, solo Deo excepto, extitit cunctis superior, et ipsis Cherubim et Seraphim, et omni exercitu angelorum *natura pulchrior, formosior,* et *sanctior*, cui praedicandae coelestes et terrenae linguae minime sufficiunt. Quem usum ad sanctissimae quoque liturgiae monumenta atque ecclesiastica officia, sua veluti sponte fuisse traductum, et in illis passim recurrere, ampliterque dominari nemo ignorat, cum in illis Deipara invocetur et praedicetur veluti una incorrupta pulchritudinis columba, veluti rosa semper virens, et undequaque purissima, et semper immaculata, semperque beata, ac celebretur uti innocentia, quae numquam fuit laesa, et altera Eva, quae Emmanuelem peperit.

Nil igitur mirum si de Immaculata Deiparae Virginis Conceptione doctrinam judicio Patrum divinis litteris consignatam, et signatam, tot gravissimis eorumdem testimoniis traditam, tot illustribus venerandae antiquitatis monumentis expressam et celebratam, ac maximo gravissimoque

dans les saintes Écritnres, confirmée par l'autorité si importante de leurs témoignages, contenue et louée dans un si grand nombre d'illustres monuments de la vénérable antiquité, proposée et confirmée par le jugement si considérable et si imposant de l'Église, et qu'ils n'aient rien de plus doux, rien de plus cher que de montrer une grande ardeur pour honorer, vénérer, invoquer la Vierge Marie, Mère de Dieu, conçue sans la tache d'origine, et pour la proclamer partout comme telle. C'est pourquoi, depuis des siècles, les évêques, les membres du clergé, les ordres réguliers, les empereurs eux-mêmes et les rois ont pressé avec instance le Siége Apostolique de définir comme dogme de foi catholique la Conception Immaculée de la très-sainte Mère de Dieu. Ces demandes ont été souvent renouvelées, de notre temps aussi, surtout auprès de Grégoire XVI, notre prédécesseur, d'heureuse mémoire : elles nous ont été présentées à nous-même par les évêques, le clergé séculier, les Ordres religieux, de grands princes et les peuples fidèles.

C'est pourquoi, nous qui, avec une joie extraordinaire de notre âme, connaissions tous ces témoignages et qui les méditions avec soin, nous fûmes à peine, par un dessein caché de la divine Providence, bien qu'indigne, élevé sur le Siége insigne de Pierre, nous eûmes à peine pris en main les rênes de toute l'Église, qu'obéissant à la vénération, à la piété, à l'amour que nous avons toujours eus pour la Vierge Marie, Mère de Dieu, nous n'avons rien eu plus à cœur que tout ce qui pouvait augmenter l'honneur de la très-heureuse Vierge Marie, et faire briller ses prérogatives d'un plus vif éclat. Mais voulant apporter en cela une pleine maturité,

Ecclesiae judicio propositam et confirmatam, tanta pietate, religione et amore ipsius Eccles ac pastores, populique fideles quotidie magis profiteri sint gloriati, ut nihil iisdem dulcius, nihil charius, quam ferventissimo affectu Deiparam Virginem absque labe originali conceptam ubique colere, venerari, invocare et praedicare. Quamobrem ab antiquis temporibus sacrorum antistites, ecclesiastici viri, regulares ordines, ac vel ipsi imperatores et reges ab hac Apostolica sede enixe efflagitarunt, ut Immaculata sanctissimae Dei Genitricis Conceptio veluti catholicae fidei dogma definiretur. Quae postulationes hac nostra quoque aetate iteratae fuerunt, ac potissimum felicis recordationis Gregorio XVI praedecessori nostro, ac Nobis ipsis oblatae sunt tum ab episcopis, tum a clero saeculari, tum a religiosis familiis, ac summis principibus et fidelibus populis.

Nos itaque singulari animi nostri gaudio haec omnia probe noscentes, ac serio considerantes, vix dum, licet immeriti, arcano divinae providentiae consilio ad hanc sublimem Petri cathedram evecti, totius Ecclesiae gubernacula tractanda suscepimus, nihil certe antiquius habuimus, quam pro summa nostra vel a teneris annis erga sanctissimam Dei Genitricem Virginem Mariam veneratione, pietate et affectu ea omnia peragere, quae adhuc in Ecclesiae votis esse poterant, ut beatissimae Virginis honor augeretur, eiusque praerogativae uberiori luce niterent. Omnem autem ma-

nous avons établi une congrégation spéciale de nos vénérables frères Cardinaux de la sainte Église Romaine, illustres par leur piété, leur sagesse et leur science dans les choses sacrées, et nous avons en même temps choisi, tant dans le clergé séculier que régulier, les hommes les plus versés dans la science de la théologie, afin qu'ils approfondissent avec grand soin tout ce qui regarde l'Immaculée Conception de la Vierge Marie et qu'ils nous fissent part de leurs sentiments. Bien que déjà les demandes que nous avions reçues pour hâter la définition de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie nous eussent fait connaître le sentiment de la plupart des évêques, cependant, le 2 février 1849, des lettres de Gaëte furent envoyées par nous à nos vénérables frères les évêques de tout l'univers catholique, afin qu'après des prières adressées à Dieu, ils nous fissent savoir par écrit quelle était la piété et la dévotion de leurs ouailles envers la Conception Immaculée de Marie et surtout ce qu'eux-mêmes ils pensaient et désiraient touchant la définition projetée, afin que nous puissions proférer notre jugement suprême avec toute la solennité possible.

Nous éprouvâmes une bien grande consolation en recevant les réponses de nos vénérables frères. Car ce fut avec un bonheur, une joie, un empressement inexprimable qu'en nous répondant, ils confirmèrent non seulement de nouveau leur propre piété et celle de leur troupeau pour la Conception Immaculée de la bienheureuse Vierge Marie, mais ils nous demandèrent encore, comme de commun accord, de définir, par notre autorité et un jugement suprême, l'Immaculée

turitatem adhibere volentes, constituimus peculiarem VV. FF. NN. S. R. E. Cardinalium religione, consilio, ac divinarum rerum scientia illustrium congregationem, et viros ex clero tum saeculari, tum regulari, theologicis disciplinis apprime excultos selegimus, ut ea omnia, quae Immaculatam Virginis Conceptionem respiciunt, accuratissime perpenderent propriamque sententiam ad nos deferrent. Quamvis autem nobis ex receptis postulationibus de definienda tandem aliquando Immaculata Virginis Conceptione perspectus esset plurimorum sacrorum antistitum sensus, tamen encyclicas litteras die 2 februarii anno 1849 Cajetae datas ad omnes venerabiles fratres totius catholici orbis sacrorum antistites misimus, ut, a Habitis ad Deum precibus, Nobis scripto etiam significarent, quae esset suorum fidelium erga Immaculatam Deiparae Conceptionem pietas, ac devotio, et quid ipsi praesertim antistites de hac ipsa definitione ferenda sentirent, quidve exoptarent, ut, quo fieri solemnius posset, supremum nostrum judicium proferremus.

Non mediocri certe solatio affecti fuimus ubi eorumdem venerabilium fratrum ad nos responsa venerunt : nam iidem incredibili quadam jucunditate, laetitia ac studio nobis rescribentes, non solum singularem suam, et proprii cuiusque cleri, populique fidelis erga immaculatum beatissimae Virginis conceptum pietatem, mentemque denuo confirmarunt, verum etiam communi veluti voto a nobis expostularunt, ut Immaculata

Conception de cette bienheureuse Vierge. Notre joie ne fut pas moins grande lorsque nos vénérables frères les Cardinaux de la sainte Église Romaine faisant partie de ladite congrégation, et les théologiens consulteurs choisis, après un mûr examen, nous demandèrent avec le même zèle et le même empressement, cette définition de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu.

Ensuite, marchant sur les traces de nos illustres prédécesseurs et désirant agir selon les règles et les formes voulues, nous avons convoqué et tenu un consistoire, dans lequel nous avons parlé à nos vénérables frères les Cardinaux de la sainte Église Romaine, et nous les avons entendus, avec une grande consolation, nous exprimer le vœu de nous voir émettre une définition dogmatique touchant la Conception Immaculée de la Mère de Dieu.

C'est pourquoi nous confiant dans le Seigneur et croyant que le moment opportun est venu pour définir l'Immaculée Conception de la sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, qui est rendue admirablement claire et manifeste par la parole divine, par une vénérable tradition, par le sentiment constant de l'Église, par l'accord unanime des évêques et des fidèles du monde catholique, ainsi que par les actes insignes et les constitutions de nos prédécesseurs ; après avoir soigneusement examiné toutes choses, après avoir répandu devant Dieu des prières ferventes et assidues, nous avons jugé que nous ne devons plus hésiter à sanctionner et à définir par notre suprême jugement l'Immaculée Conception de la Vierge, et en même temps pour honorer en elle de plus en

ipsius Virginis Conceptio supremo nostro judicio et auctoritate definiretur. Nec minori certe interim gaudio perfusi sumus, cum VV. FF. NN. S. R. E. Cardinales commemoratae peculiaris congregationis, et praedicti theologi consultores a nobis electi pari alacritate et studio, post examen diligenter adhibitum, hanc de Immaculata Deiparae Conceptione definitionem a nobis efflagitaverint.

Post haec illustribus praedecessorum nostrorum vestigiis inhaerentes, ac rite recteque procedere optantes, indiximus et habuimus consistorium, in quo venerabiles fratres nostros sanctae Romanae Ecclesiae Cardinales alloquuti sumus, eosque summa animi nostri consolatione audivimus a nobis exposcere, ut dogmaticam de Immaculata Deiparae Virginis Conceptione definitionem emittere vellemus.

Itaque plurimum in Domino confisi advenisse temporum opportunitatem, pro Immaculata sanctissimae Dei Genitricis Mariae Conceptione definienda quam divina eloquia, veneranda traditio, perpetuus Ecclesiae sensus, singularis catholicorum antistitum, ac fidelium conspiratio, et insignia praedecessorum nostrorum acta, et constitutiones mirifice illustrant atque declarant; rebus omnibus diligentissime perpensis, et assiduis, fervidisque ad Deum precibus effusis, minime cunctandum nobis esse censuimus supremo nostro judicio Immaculatam ipsius Virginis Conceptionem sancire, definire, atque ita pientissimis catholici orbis desideriis, nostraeque in

plus son Fils unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ, puisque c'est au Fils que retournent l'honneur et la gloire qu'on rend à la Mère.

Ainsi, après n'avoir pas cessé d'offrir dans l'humilité et le jeûne nos prières particulières et les prières publiques de l'Église à Dieu le Père par l'intermédiaire de son Fils, pour qu'il daignât diriger et confirmer notre esprit par la vertu de l'Esprit-Saint, après avoir imploré la protection de toute la cour céleste, invoqué avec gémissement l'assistance de l'Esprit consolateur, et persuadé qu'il nous inspirait dans ce sens pour l'honneur de la sainte et indivisible Trinité, pour la gloire et l'ornement de la Vierge, Mère de Dieu, pour l'exaltation de la foi catholique et l'accroissement de la religion chrétienne, par l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des saints Apôtres Pierre et Paul et la nôtre, nous déclarons, prononçons et définissons que la doctrine qui enseigne que la bienheureuse Vierge Marie fut, dans le premier moment de sa Conception, par une grâce et un privilège singulier de Dieu tout-puissant, et en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, préservée et exempte de toute tache du péché originel, est révélée de Dieu, et qu'en conséquence, elle doit être crue fermement et constamment par tous les fidèles. C'est pourquoi, si quelques-uns, ce qu'à Dieu ne plaise, avaient la présomption de penser dans leur cœur autrement que nous avons défini, que ceux-là apprennent et sachent bien qu'ils sont condamnés par leur propre jugement, qu'ils ont fait naufrage dans la foi et qu'ils n'appartiennent plus à l'unité de l'Église, et de plus, qu'ils attirent, par le fait, sur eux les

ipsam sanctissimam Virginem pietati satisfacere, ac simul in ipsa Unigenitum Filium suum Dominum nostrum Jesum Christum magis atque magis honorificare, cum in Filium redundet quidquid honoris et laudis in Matrem impenditur.

Quare postquam nunquam intermisimus in humilitate et jejunio privatas nostras et publicas Ecclesiae preces Deo Patri per Filium eius offerre, ut per Spiritus Sancti virtutem mentem nostram dirigere, et confirmare dignaretur, implorato universae coelestis curiae praesidio, et advocato cum gemitibus Paraclito Spiritu, eoque sic adspirante, ad honorem Sanctae, et individuae Trinitatis, ad decus et ornamentum Virginis Deiparae, ad exaltationem fidei catholicae, et christianae religionis augmentum, auctoritate Domini nostri Iesu Christi, beatorum Apostolorum Petri et Pauli, ac nostra, declaramus, pronunciamus et definimus, doctrinam, quae tenet, beatissimam Virginem Mariam in primo instanti suae Conceptionis fuisse singulari omnipotentis Dei gratia et privilegio, intuitu meritorum Christi Jesu Salvatoris humani generis, ab omni originalis culpae labe praeservatam immunem, esse a Deo revelatam, atque idcirco ad omnibus fidelibus firmiter constanterque credendam. Quapropter si qui, secus ac a nobis definitum est, quod Deus avertat, praesumpserint corde sentire, ii noverint, ac porro sciant, se proprio Judicio condemnatos, naufragium circa fidem passos esse, et ab unitate Ecclesiae defecisse, ac praeterea facto ipso suo

peines portées par le droit, s'ils osent manifester leur sentiment intérieur, par parole, écrit, ou tel autre signe extérieur que ce soit.

Notre bouche est remplie de joie, et notre langue d'allégresse ; nous rendons et nous rendrons toujours de très-humbles et de très-grandes actions de grâce à Jésus-Christ, Notre-Seigneur, de ce que, par un bienfait insigne, sans mérite de notre part, il nous a accordé d'offrir et de décerner cet honneur, cette gloire et cette louange à sa très-sainte Mère. Nous avons la plus ferme espérance, la confiance la plus entière, que la bienheureuse Vierge, elle qui, toute belle et immaculée, a écrasé la tête venimeuse du cruel serpent, et apporté le salut au monde, elle qui est la louange des prophètes et des apôtres, l'honneur des martyrs, la joie et la couronne de tous les saints, le refuge le plus assuré, et le secours le plus fidèle de tous ceux qui sont dans le danger, la médiatrice et l'avocate la plus puissante de l'univers entier auprès de son Fils unique, elle qui, ornement et honneur le plus éclatant et rempart le plus solide de l'Église, a toujours anéanti toutes les hérésies, a arraché les nations aux calamités les plus grandes et les plus diverses, et nous a délivrés nous-mêmes de tant de périls menaçants, voudra bien procurer, par son très-puissant patronage, que toutes les difficultés étant aplanies, toutes les erreurs vaincues, notre sainte mère l'Église catholique prospère et fleurisse de plus en plus chaque jour, chez tous les peuples et dans tous les lieux ; qu'elle règne d'un océan à l'autre jusqu'aux dernières limites du monde, et jouisse d'une paix entière, d'une tranquillité et d'une liberté parfaites ; que les coupables obtien-

semet poenis a jure statutis subjicere, si quod corde sentiunt, verbo aut scripto, vel alio quovis externo modo significare ausi fuerint.

Repletum quidem est gaudio os nostrum et lingua nostra exultatione, atque humillimas maximasque Christo Jesu Domino nostro agimus et semper agemus gratias, quod singulari suo beneficio nobis licet immerentibus concesserit, hunc honorem atque hanc gloriam et laudem sanctissimae suae Matri offerre et decernere. Certissima vero spe et omni prorsus fiducia nitimur fore, ut ipsa beatissima Virgo, quae tota pulchra et immaculata venenosum crudelissimi serpentis caput contrivit, et salutem attulit mundo, quaeque prophetarum, apostolorumque praeconium, et honor martyrum, omniumque sanctorum laetitia et corona, quaeque tutissimum cunctorum periclitantium perfugium et fidissima auxiliatrix, ac totius terrarum orbis potentissima apud unigenitum Filium suum mediatrix, et conciliatrix, ac praeclarissimum Ecclesiae sanctae decus et ornamentum, firmissimumque praesidium, cunctas semper interemit haereses, et fideles populos, gentesque a maximis omnis generis calamitatibus eripuit, ac nos ipsos a tot ingruentibus periculis liberavit ; velit validissimo suo patrocinio efficere, ut sancta Mater catholica Ecclesia, cunctis amotis difficultatibus, cunctisque profligatis erroribus, ubicumque locorum quotidie magis vigeat, floreat, ac regnet a mari usque ad mare, et a flumine usque ad ter-

nent pardon; les malades, guérison; les faibles, courage; les affligés, consolation; ceux qui sont en danger, secours; et que tous ceux qui sont dans l'erreur, après avoir dissipé les ténèbres de leur esprit, reprennent le sentier de la vérité et de la justice, et qu'il n'y ait plus qu'un troupeau et qu'un pasteur.

Que les paroles que nous prononçons soient entendues de tous nos très-chers fils de l'Eglise catholique, et qu'avec un zèle de piété, de religion et d'amour toujours plus ardent, ils continuent à honorer, à invoquer, à supplier la bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu, conçue sans la tache originelle, et que dans tous leurs périls, angoisses et nécessités, dans toutes leurs incertitudes et leurs craintes, ils aient recours avec une entière confiance à cette très-douce Mère de miséricorde et de grâce. Car il n'y a rien à craindre, il n'y a pas à désespérer sous la conduite, sous les auspices, sous la protection, sous le patronage de Celle qui, ayant pour nous un cœur de mère, et prenant en main l'affaire de notre salut, étend sa sollicitude sur tout le genre humain, et qui établie par le Seigneur Reine du Ciel et de la terre, élevée au-dessus de tous les chœurs des Anges, de tous les rangs des saints, assise à la droite de Notre-Seigneur Jésus-Christ, obtient infailliblement ce qu'elle demande par ses prières maternelles, trouve ce qu'elle cherche, et dont l'attente ne peut être frustrée.

Enfin, pour porter notre définition de l'Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie à la connaissance de l'Église universelle, nous avons voulu donner ces lettres

mino- orbis terrarum, omnique pace, tranquillitate, ac libertate fruatur, ut rei veniam, aegri medelam, pusilli corde robur, afflicti consolationem, periclitantes adjutorium obtineant, et omnes errantes, discussa mentis caligine, ad veritatis ac justitiae semitam redeant, ac fiat unum ovile, et unus pastor.

Audiant haec nostra verba omnes nobis charissimi catholicae Ecclesiae filii, et ardentiori usque pietatis, religionis, et amoris studio pergant colere, invocare, exorare beatissimam Dei Genitricem Virginem Mariam sine labe originali conceptam, atque ad hanc dulcissimam misericordiae et gratiae Matrem in omnibus periculis, angustiis, necessitatibus, rebusque dubiis ac trepidis cum omni fiducia confugiant. Nihil enim timendum, nihilque desperandum Ipsa duce, Ipsa auspice, Ipsa propitia, Ipsa protegente, quae maternum sane in nos gerens animum, nostraeque salutis negotia tractans de universo humano genere est sollicita, et coeli terraeque Regina a Domino constituta, ac super omnes angelorum choros sanctorumque ordines exaltata, adstans a dextris unigeniti Filii sui Domini nostri Iesu Christi, maternis suis precibus validissime impetrat, et quod quaerit invenit, ac frustrari non potest.

Denique ut ad universalis Ecclesiae notitiam haec nostra de Immaculata Conceptione beatissimae Virginis Mariae definitio deducatur, has Apostolicas Nostras Litteras, ad perpetuam rei memoriam extare voluimus; man-

apostoliques pour en perpétuer la mémoire. Nous ordonnons donc que les copies manuscrites ou même les exemplaires imprimés qui en seront faits et qui seront revêtus de la signature de quelque notaire public et munis du sceau de quelque personne constituée en dignité ecclésiastique, fassent foi pour tous, comme si les présentes lettres elles-mêmes leur étaient exhibées ou produites.

Que personne n'ait la présomption de porter atteinte à ce texte de notre déclaration, décision et définition, que personne n'ait la témérité de s'y opposer et de le contredire. Si quelqu'un se rendait coupable d'un tel attentat, qu'il sache qu'il encourra le courroux du Dieu tout-puissant et des bienheureux Apôtres, Pierre et Paul.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, l'an de l'Incarnation du Seigneur MDCCCLIV, le 6 des ides de décembre, de notre pontificat l'an neuvième.

PIE IX, *Pape*.

dantes ut harum transumptis, seu exemplis etiam impressis, manu alicujus notarii public subscriptis, et sigillo personae in ecclesiastica dignitate constitutae munitis, eadem prorsus fides ab omnibus adhibeatur, quae ipsis praesentibus adhiberetur, si forent exhibitae, vel ostensae.

Nulli ergo hominum liceat paginam hanc nostrae declarationis, pronunciationis, ac definitionis infringere, vel ei ausu temerario adversari et contraire. Si quis autem hoc attentare praesumpserit, indignationem Omnipotentis Dei ac beatorum Petri et Pauli Apostolorum eius, se noverit incursurum.

Datum Romae apud Sanctum Petrum anno Incarnationis Dominicae millesimo octingentesimo quinquagesimo quarto, VI Idus Decembris, Pontificatus nostri anno nono

Pius PP. IX.

LIVRE II

MARIE DANS L'ANCIEN TESTAMENT

CHAPITRE I

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL

§ I. — *Marie, partout dans l'Ecriture, avec Jésus.*

La Sainte-Ecriture est le Verbe de Dieu se communiquant aux hommes sous la forme sensible de la lettre.

Elle est toute pleine de Jésus-Christ, Mais, de même que l'humanité destinée à s'unir hypostatiquement au Fils de Dieu, n'était pas seule présente à son éternelle pensée : elle était jointe indissolublement à la Femme bénie qui devait l'enfanter ; de même aussi dans les Livres saints, la Mère du Fils de Dieu accompagne son Jésus. Il n'est pas une page où le regard des Pères et des Docteurs, éclairé par une foi vive et un ardent amour, n'ait reconnu et salué avec joie cette auguste Mère. « C'est à une Vierge choisie entre les en-« fants d'Abraham et sortie de la racine de Jessé, à une « Vierge annoncée par la voix des Prophètes, et par des si-« gnes mystérieux, que l'Archange vient annoncer la fécon-« dité bienheureuse qui ne nuira en rien à sa virginité, » dit le pape S. Léon le Grand[1]. S. Bernard[2] dit de même : « L'Ange

[1] Electæ namque Virgini de semine Abrahæ, ac de radice Jesse per propheticas voces, ac mystico signo promissæ denunciatur ab Archangelo sine damno pudoris beata fœcunditas. Leo Magnus, *Serm.* x *de Nativ. cap.* 4.

[2] Missus est Angelus ad Virginem, Virginem carne, Virginem mente, Virginem professione, Virginem denique qualem describit Apostolus, mente et corpore Sanctam : nec noviter nec fortuito inventam, sed a sæculo electam, ab Altissimo præcognitam, et sibi præparatum, ab Angelis servatam, a Patribus præsignatam, a Prophetis promissam. S. Bernardus *Hom.* II *super Missus est.*

« est envoyé à la Vierge : Vierge par la chair, Vierge par « l'esprit, Vierge par la vie qu'elle a embrassée, Vierge enfin « parfaitement pure, et d'esprit et de corps selon la parole « de l'Apôtre. Ce n'est pas au dernier moment, ni par ha- « sard, que Dieu jette les yeux sur elle : Marie a été choisie « de toute éternité, et connue par le Très-Haut, préparée « pour lui, préservée par les Anges, figurée par les Patriar- « ches et promise par les Prophètes. » Eadmer[1] enseigne la même doctrine : il écrit : « Depuis le jour de la Création « jusqu'à l'avénement sacré de son Fils, cette auguste Vierge « a été promise aussi bien par les Prophètes qui ont précédé « la Loi, que par ceux qui ont vécu sous la Loi. »

Nous pourrions citer plusieurs autres Pères qui ont parlé dans le même sens ; mais personne mieux que le bienheureux Albert le Grand n'a sondé ces consolants mystères, dans leur ensemble. Nous nous attacherons donc à sa doctrine, et nous prendrons pour guide son précieux ouvrage, la *Bible de Marie*[2], complétant et développant, lorsqu'il y aura lieu, à l'aide de passages empruntés à d'autres auteurs, et de nos propres réflexions, les quelques pensées qu'il se contente ordinairement d'indiquer, à l'occasion des textes qu'il cite. Nous multiplierons de plus les notes empruntées aux Pères et anciens auteurs ecclésiastiques, estimant que jamais nous ne pourrons rassembler trop de fleurs, ou de perles précieuses, pour orner la couronne de notre auguste Mère.

Avant de suivre pas à pas la Sainte-Ecriture, relevant avec soin les passages que la tradition applique particulièrement à Marie, et justifiant ces applications par des citations innombrables, il nous paraît à propos de jeter un coup-d'œil rapide sur l'ensemble des figures, des emblèmes et des prophéties concernant la très-sainte Vierge. Nous y ajouterons quelques mots pour montrer que les nations idolâtres, elles-mêmes, n'avaient pas entièrement oublié la promesse consolante, faite à nos premiers parents, d'une femme, mère du Rédempteur, qui écraserait la tête serpent, et rétablierait la paix entre le Ciel et la terre.

Encore une réflexion. Nous n'avons à nous occuper dans ce livre que des temps qui ont précédé la naissance de Marie. Nous ne rapporterons donc pas les textes du nouveau

[1] Ab initio omnis creaturæ usque ad sanctum Filii sui adventum, de hac Virgine prophetata sunt tam per eos, qui ante legem, quam per eos qui sub lege justi fueruut. Eadmerus, *de excellentia Virg. cap.* 2.

[2] Voir *La Bible de Marie* dans le VIe vol. des Conférences sur les litanies de la Très-Sainte Vierge par Mieckow, traduites par l'abbé A. Richard., *Hippolyte Walzer, Paris.*

Testament qui la concernent. On remarquera que les livres des Paralipomènes, des Psaumes et plusieurs autres sont passés sous silence. Le bienheureux Albert le Grand n'ayant rien trouvé dans ces Livres qu'il lui parût aisé de rapporter à Marie, ne les a pas cités, et nous ne voulons pas nous écarter du plan qu'il a tracé, ni pousser plus loin que lui les applications.

§ II. — *Révélations.*

« Dès l'origine des siècles, dit l'abbé Jamar [1], Dieu a fait rayonner sa lumière révélatrice et jaillir comme un reflet de ses desseins éternels sur les créatures que sa toute-puissance venait de tirer du néant.

« A peine les Anges ont-ils été appelés à l'existence, que le *Negotium sæculorum*, la grande affaire des siècles, comme s'exprime S. Bernard, en parlant de la sainte Vierge, est proposée à leur vénération. Le grand mystère fut dévoilé aux esprits Angéliques, longtemps avant que d'être manifesté aux siècles futurs, dit S. Augustin. Au début des temps, dit aussi S. Thomas, Dieu découvrit aux regards des Anges, mais avec des clartés bien plus vives, tout ce que l'inspiration d'enhaut fit connaître plus tard aux Prophètes, touchant les vues miséricordieuses de la bonté infinie envers les hommes. »

Cette révélation première faite aux Anges dans le Ciel, nous semble rappelée par la Femme de l'Apocalypse, que S. Jean voit revêtue du soleil couronnée d'étoiles, ayant la lune pour escabeau de ses pieds, et poursuivie par le dragon infernal, qui entraîne après lui la troisième partie des étoiles. Mais les esprits bienheureux qui demeurèrent fidèles, avec quelle ardeur ne durent-ils pas désirer la venue de cette Reine incomparable dont la beauté et la grandeur avait excité la jalousie de Lucifer, au point de le jeter dans la révolte la plus folle et la plus lamentable?

A peine nos premiers parents furent-ils tombés à leur tour, que Dieu, dans sa miséricorde infinie, leur fit connaître le Mystère de la femme victorieuse de Satan, prédestinée à réparer les ruines de l'humanité, en donnant le jour au Rédempteur. Toutes les promesses ultérieures relatives à la venue du Messie, plus accentuées en devenant plus nombreuses, fixeront celle de sa divine Mère, avec la même précision. On attendra Marie comme on attendra Jésus ; elle sera,

[1] *Marie Mère de Jésus*, par l'abbé JAMAR.

selon l'expresion des saints Pères, le résumé des oracles divins [1].

De génération en génération, le souvenir de la promesse se transmet. Mais le moment vient enfin où Dieu se choisit un peuple destiné à conserver intacte la doctrine révélée, et à préparer la venue du Messie. Abraham est élu comme père de ce peuple nouveau ; Dieu lui promet que de sa race naîtra le Sauveur attendu de toutes les nations. Il sera de la race et du sang d'Abraham ; Fils éternel de Dieu, il n'aura pas de père selon la chair ; mais pour descendre du saint Patriarche, une mère lui sera nécessaire. La promesse faite à Abraham, renouvelée à Isaac, à Jacob, à Juda, à David, ne s'accomplirait pas, si Marie n'existait pas d'abord pour être la mère du Rédempteur attendu.

Si l'on en croit S. Cyprien, c'était une tradition admise par la Synagogue, et reçue aussi chez les Chrétiens que toutes les Prophéties devaient avoir leur accomplissement au temps du Messie. Le rapport intime et nécessaire, entre un fils et sa mère, ne permettait pas que les Prophètes s'occupant sans cesse du Rédempteur, fussent indifférents à l'égard de Marie, et la laissassent complétement dans l'ombre.

Balaam annonce l'Etoile qui sortira de la tribu de Jacob, le rejeton qui surgira de la terre d'Israël.

David salue de loin son illustre descendante ; il lui dit : *Ecoutez ma Fille, et prêtez une oreille attentive au son de ma voix. Le Seigneur votre Dieu à qui revient toute adoration se complaît dans votre beauté* (Psalm. xlix, 11-12). Ailleurs, la Vierge Mère se découvre à lui sous la figure d'un soleil éblouissant de beauté, dans lequel l'Eternel a fixé sa demeure (Psalm. xviii, 6-7. — xlv, 5). Puis il voit la fille des Rois assise à la droite du Souverain des Cieux ; les longs plis de sa robe rehaussés de franges d'or, brillent des reflets les plus variés (Psalm. xliv, 10-15). Ailleurs encore, il s'écrie : *Notre terre a donné son fruit* (lxvi, 5). Ce fruit est Jésus, et la terre est Marie, *notre terre*, parce qu'elle est de la même nature que nous, descendant comme nous d'Adam. *Elevez-vous, Seigneur, vers votre repos, et que l'Arche que vous avez sanctifiée s'élève avec vous*, dit-il encore. Le repos du Seigneur est la gloire du Ciel ; il s'y élève, au jour de son Ascension glorieuse. L'Arche qu'il a sanctifiée est Marie. Elle s'élève avec lui dans le Ciel, au jour de son Assomption bénie à jamais. Elle a été l'Arche, sanctifiée par la descente de l'Esprit-Saint en elle, par la vertu du Très-Haut qui l'a couverte de son ombre,

[1] Compendium eorum, quæ clamarunt Prophetarum Chori. Andreas Cret. *orat. 2 de Dormitione B. Virginis.*
Summa divinorum oraculorum. Idem, *ibidem.*

par l'Incarnation du Verbe de Dieu, qui a choisi son sein Virginal pour y demeurer et s'y faire semblable à nous. S. Bernard [1] voit encore Marie dans ce passage du Psaume LXXIII : *Dieu qui est notre Roi éternel a opéré le salut au centre de la terre.* Toutes choses tendent et convergent vers le centre de la terre. Toutes choses convergent de même vers celle en qui le Roi éternel a opéré notre salut, vers Marie, en qui s'est accompli le premier des mystères de notre Rédemption. Tout ce qui est au Ciel sur la terre et jusque, dans les enfers, se rapporte à ce centre béni.

Après David, et plus que lui encore, Salomon éclairé par l'Esprit de Dieu, célèbre les louanges de l'auguste Vierge.

Le Cantique des Cantiques tout entier est consacré à l'Epouse du divin Esprit : dans le livre des Proverbes, sans cesse il est question de la Vierge sans tache, le livre de la Sagesse fait d'elle un magnifique éloge, et nous invite à écouter ses leçons ; enfin l'Ecclésiastique forme, selon l'expression gracieuse de l'abbé Jamar, un écrin de perles fines, composant le trousseau de Marie. C'est de là que l'Eglise a tiré ces joyaux magnifiques qui ornent le diadème dont elle a paré le front de la Reine des Cieux.

A son tour Isaïe (XI, 1), fait entendre sa voix puissante. Il annonce qu'il naîtra un rejeton de la racine de Jessé, et qu'une fleur s'épanouira sur sa tige. Ce rejeton est Marie, la fleur est Jésus. « C'est une chose évidente, » dit S. Bernard, « que la sainte Vierge, Mère de Dieu, est le rejeton, et « que son divin Fils est la fleur ; fleur pure et vermeille, choisie « entre mille ; fleur sur laquelle les Anges mêmes désirent « ardemment fixer leurs regards ; fleur dont le parfum rap- « pelle les morts à la vie, et fleur des champs aussi, et non « fleur des jardins... Mais, ô Vierge, ce sublime rejeton c'est

[1] Et tunc jam operabatur salutem nostram in medio terræ, in utero videlicet Virginis Mariæ, quæ mirabili proprietate terræ medium appellatur, Ad illam enim sicut ad medium, sicut ad arcam Dei, sicut ad rerum causam, sicut ad negotium sæculorum respiciunt et qui in cœlo habitant, et qui in inferno, et qui nos præcesserunt, et nos qui sumus, et qui sequentur, et nati natorum, et qui nascentur ab illis Illi qui sunt in cœlo, ut resarciantur ; et qui in inferno, ut eripiantur ; qui præcesserunt, ut prophetæ fideles inveniantur ; qui sequuntur, ut glorificentur. Eo beatam te dicent omnes generationes, Genitrix Dei, Domina mundi, Regina Cœli. Omnes inquam generationes. Sunt enim generationes Cœli et terræ : *Pater Spirituum*, ait Apostolus, *ex quo omnis paternitas in cœlo et in terra nominatur*. Ex hoc ergo beatam te dicent omnes generationes, quæ omnibus generationibus vitam et gloriam genuisti. In te enim Angeli lætitiam, justi gratiam, peccatores veniam inveniunt in æternum, Merito in te respiciunt oculi totius Creaturæ, quia in te, et per te, et de te benigna manus Omnipotentis quicquid creaverat recreavit. D. Bernardus *Serm.* 2 *in Fest. Pentecost.*

« vous ! à quelle hauteur s'élève donc le faîte de votre sain-
« teté ? Vous montez jusqu'à celui qui est assis sur le trône,
« jusqu'au Dieu de Majesté ! O plante vraiment céleste, la
« plus précieuse et la plus sainte ! O vrai arbre de vie, qui
« fûtes digne de produire le fruit du salut [1].

Citons un texte plus clair encore du même Prophète : *Voici* dit-il, *qu'une Vierge concevra et enfantera un Fils qui sera appelé Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous* [2]. Le Prophète veut-il parler d'une Vierge ayant conservé sa virginité jusqu'à son mariage ? Non, répond S, Jérôme ; Isaïe annonce la Vierge par excellence, celle qui demeura telle, même après son enfantement ; c'est-à-dire Marie qui seule a conçu sans rien perdre de sa pureté, et a enfanté un Fils, qui, étant le Verbe fait chair, habitant parmi les hommes, fut le vrai Emmanuel.

Dans le désir ardent qui le consumait de voir enfin venir le désiré des Nations, le saint Prophète s'écrie, ailleurs : *Cieux, répandez votre rosée, et que les nuées fassent pleuvoir le Juste* : *que la terre s'ouvre et qu'elle enfante le Sauveur !* La terre d'Adam n'avait produit que des épines. Marie est la terre bénie qui produit pour nous tous les biens, en nous donnant le Sauveur.

Le Prophète Jérémie (XXXI, 32) annonce au monde que Dieu lui ménage un évènement inouï : *Une Femme*, dit-il, *enfantera un homme ;* non pas un enfant, mais *l'homme parfait* [3].

[1] Ex his manifestum jam arbitror, quænam sit virga de radice Jesse procedens, quis vero flos super quem requiescit Spiritus Sanctus. Quoniam Virgo Dei Genitrix virga est, flos Filius ejus. Flos utique Filius Virginis, flos candidus et rubicundus, electus ex millibus ; flos in quem prospicere desiderant Angeli, flos ad cujus odorem reviviscunt mortui, et sicut ipse testatur, flos campi est et non horti. Campus enim sine omni humano floret adminiculo, nos seminatus ab aliquo, non defossus sarculo, non impinguatus fimo. Sic omnino Virginis alvus floruit, sic inviolata, integra et casta Mariæ viscera, tanquam pascua æterni viroris florem protulere ; cujus pulchritudo non videat corruptionem, cujus gloria in perpetuum non marcescat. O Virgo, Virga sublimis, in quam sublime verticem sanctam erigis ! usque ad sedentem in throno, usque ad Dominum Majestatis. O vere cœlestis planta, pretiosior cunctis, sanctior universis ! O vere lignum vitæ quod solum fuit dignum portare fructum salutis. Deprehensa est maligne serpens, versutia tua ; nudata est plane falsitas tua. Duo imposueras Creatori : mendacii et invidiæ infamaveras eum : sed in utroque convictus es esse mentitus. Siquidem et ab initio moritur cui dixeras : *Nequaquam morieris ;* et veritas Domini manet in æternum. Sed et nunc responde, si potes : quam ei arborem, cujus arboris fructum invidere potuit, qui ne hanc quidem Virgam electam, et fructum sublimem negavit. *Etenim qui proprio Filio non pepercit, quomodo non omnia simul cum illo donavit ? Rom.* VIII, 32.

[2] *Isaïe*, VII, 14. D'après le texte Hebreu et la traduction des Septante il faudrait dire : *La Vierge*, et non, *Une Vierge*.

[3] Quæ est hæc fœmina ? Quis vero iste vir ? Aut si vir quomodo a fœmi-

Enfin Michée (v, 2, 3), s'écrie : *Et vous Bethléem-Ephrata, vous êtes petite entre les villes de Juda, et cependant, c'est de vous que sortira Celui qui doit régner dans Israël, et dont la génération se perd dans l'éternité. Toutefois Dieu vous livrera pour un temps à vos ennemis, jusqu'à ce qu'enfante celle qui doit enfanter.*

On le voit assez par ces quelques citations, les Prophètes, qui annonçaient la venue du Rédempteur, n'oubliaient pas Celle que Dieu avait prédestinée pour être sa Mère. Le peuple à qui s'adressait la voix inspirée des Prophètes, comprenait leurs oracles ; toute son espérance se tournait vers le Messie, et vers la Vierge qui devait lui donner le jour. Le Christ Fils de David et, par conséquent, la Mère par laquelle il descendrait de cet illustre aïeul, tel était le pivot sur lequel tournait toute l'histoire du peuple Juif et jusqu'à nos jours, son unique raison d'être est encore son attente du Messie autrefois méconnu et de celle qui l'a enfanté.

Ajoutons quelques mots encore.

Si Dieu, par la voix des Prophètes, dit Emidio Gentilucci [1], se plut à faire connaître au peuple Hébreu, sa fille aimée, il ne voulut pas abandonner les peuples qui vivaient dans le malheureux aveuglement de la gentilité. Prévoyant bien que presque personne n'écouterait les prophéties inspirées des Hébreux, il suscita, dans diverses parties du monde, quelques jeunes filles, qui, au témoignage de S. Jérôme écrivant contre Jovinien, eurent pour prix de leur chasteté, le privilège signalé d'annoncer l'avenir, d'où elles furent appelées Sybilles. Et ici nous remarquons, avec S. Jean Damascène, que celles qui se distinguèrent des autres par la clarté avec laquelle elles parlèrent de Marie, furent les Sibylles d'Erythrée, de Tibur, et de Cumes.

La première révéla le beau nom de Marie en parlant ainsi : « Une Mère appelée Marie sortira de la race des Juifs, et, par « elle, sera enfanté par la seule vertu de l'Esprit-Saint le Fils « de Dieu appelé Jésus : elle sera Vierge, avant et après l'en« fantement, et son Fils sera tout à la fois vrai Dieu et vrai « homme. » La seconde révèle l'heureuse contrée qui sera

na circumdatus? Aut si a fœmina circumdari potest quomodo potest simul et vir esse, et in utero Matris?....

Sed vide si non etiam hanc Jeremiæ novitatem Isaias luculentissime aperit, qui et novos superius Aaronicos flores exposuit. *Ecce*, inquit, *Virgo concipiet et pariet Filium.* En habes fœminam, scilicet Virginem. Vis et de viro audire quis sit : *Et vocabitur nomen ejus Emmanuel*, id est *Nobiscum Deus.* Fœmina itaque circumdans Virum, Virgo est concipiens Deum. Vides quam pulchre et concorditer Sanctorum mira facta et mystica dicta sibi invicem concinant. D. Bernardus *Serm.* 2 *super Missus est* n. 8, 9.

[1] *Vie de la T. S. Vierge.* Traduction de M. l'abbé Alix.

la patrie de l'Homme-Dieu : « Le Christ naîtra dans Bethléem, « il sera annoncé dans Nazareth ; heureuse la mère qui le nour- « rira de son lait. » Enfin la troisième, comme le dit S. Jean Damascène, prédit non seulement que les Mages, guidés par une étoile, viendront adorer, dans les bras d'une Vierge Mère, le Roi de la milice immortelle enfanté par elle, mais encore, pénétrant plus loin par sa pensée elle prédit que, dans le dernier âge, le Fils de Dieu sera humilié [1]. D'où venait aux Sibylles, cette connaissance de l'avenir ? Recevaient-elles directement l'inspiration de Dieu pour annoncer ces grands mystères qui ne regardaient pas seulement le peuple Juif, mais l'humanité toute entière ? Etaient-elles, au contraire, poussées par le démon, que Dieu oblige parfois à dire la vérité, et qui n'ignorait pas ce que les Prophètes véritables avaient annoncé ? Ou bien encore avaient-elles seulement recueilli ces promesses magnifiques de la bouche des Juifs que la main de Dieu avait poussés, dès les temps les plus anciens, sur toute les parties du globe, afin que son nom pût être connu et glorifié, sa sainte loi observée au moins en quelque manière, par tous les hommes de bonne volonté ? Ce sont là des questions que de plus habiles résoudront peut-être. Qu'il nous soit permis au moins de constater que, même de notre temps, il n'est pas sans exemple que les Missionnaires rencontrent au sein des populations profondément plongées dans l'idolâtrie et le fétichisme le plus grossier, des faits étranges, non moins extraordinaires peut-être que les oracles des Sibylles, et la quatrième Eglogue de Virgile. Ici c'est un chef qui présente à ses sujets les

[1] Dans Carthagène, *lib* III *Hom.* VIII de *duplici Christi Nativ.*, les Sibylles s'expriment ainsi :

1° Celle d'Erythrée : « Exurget Maria de stirpe Judæorum, nomine Maria, et procreabitur ab ea sine commixione viri, de Spiritu Sancto Filius Dei, nomine Jesu, et ipsa virgo ante partum et post partum ; qui vero ab ea nascetur erit verus Deus, verusque homo. »

2° Celle de Tibur : « Nascetur Christus in Bethleem, annuntiabitur in Nazareth, felix Mater cujus ubera lactabit. »

3° Celle de Cumes : « In ultima ætate humiliabitur Deus, humiliabitur proles divina. »

Ce n'est pas ici le lieu de discuter sur l'authenticité des oracles sibyllins. Mais nous ferons remarquer que les Pères grecs et les Pères latins les plus autorisés n'ont pas craint de recourir à leur autorité, pour prouver aux payens la divinité de notre sainte Religion. Clément d'Alexandrie, *liv.* VI des Stromates, conseille à ceux qui ne savent pas appliquer leur intelligence à l'étude des dogmes Catholiques, d'ouvrir les livres des Grecs, pour y trouver les oracles Sibyllins touchant le Fils de Dieu qui naîtrait d'une Vierge. S. Cyrille et S. Augustin faisaient grand cas de ces oracles, et le martyr S. Procope, se servit de ces prédictions devant le juge Flavien persécuteur des chrétiens, pour prouver la dignité, le nom, la gloire de Marie, et la divinité de son Fils.

missionnaires appelés par lui, et qui fait, avec une éloquence inspirée, un résumé magnifique de la religion nouvelle dont ni son peuple ni lui n'avaient entendu parler jusqu'à ce jour. Ailleurs ce sont des féticheurs qui portent le nom de Prêtres de Dieu. Tous les féticheurs des démons reconnaissent leur supériorité. Ils consultent leur oracle, et une voix mystérieuse se fait entendre, ordonnant de recevoir les missionnaires, et de profiter de leurs enseignements, en même temps que les mènaces les plus terribles sont adressées à ceux qui leur seraient contraires [1].

Ne savons-nous pas d'ailleurs qu'au témoignage de S. Thomas, Dieu enverrait un Ange du Ciel plutôt que de laisser se perdre, faute de lumière, une âme droite et désireuse du salut?

§ III. — *Symboles et Figures.*

Les figures et les symboles, par lesquels il plut à Dieu de donner à l'avance, quelques-uns des traits de l'Auguste Vierge Marie, sont innombrables. Nous avons signalé en développant les preuves de l'Immaculée Conception de Marie, plusieurs de ces figures, ayant un rapport particulier avec ce grand mystère [2]. En parcourant chacun des livres de l'ancien Testament, nous aurons l'occasion et le loisir de nous arrêter à celles que nous avons déjà citées, et à mille autres qui réclameront notre attention. Nous verrons avec quelle richesse de traits et de couleurs Dieu a voulu peindre à l'avance sa Fille bien-aimée. Nous apprendrons ainsi à mieux connaître Marie, à mieux apprécier les trésors infinis que le Seigneur a mis en elle.

[1] Voir, *Les Missions Catholiques*, année 1888, et *les Annales* de la propagation de la foi, n° 363.

On peut trouver de nombreux détails sur la préparation mythique de Marie dans le magnifique ouvrage, *La Sainte Vierge*, de l'abbé Maynard.

[2] Voir livre I. ch. X.

CHAPITRE II

MARIE DANS LA GENÈSE

§ I. — *Le Ciel*[1].

Au commencement, Dieu créa le Ciel et la terre. GENÈSE, I, 1.

Le ciel empyrée que Dieu créa dès le commencement, est aussi la première des figures de la divine Vierge destinée à donner le jour au Fils de Dieu fait homme.

Marie est semblable au Ciel pour plusieurs raisons. La première qui s'offre à nous est celle-ci : Le Ciel empyrée, aussitôt après sa formation, fut revêtu de toute la beauté que Dieu lui destinait, ce qui n'arriva pas pour les autres cieux : Marie fut de même enrichie et ornée des grâces les plus précieuses dès le premier moment de son existence.

Marie, selon l'expression des saints Pères, est le second Ciel ; le seul capable de contenir un Dieu que rien ne saurait limiter ; le Ciel de Dieu lui-même, brillant d'un éclat incomparable. Le Christ lui-même est le soleil qui l'illumine.

[1] Voir, ALBERT LE GRAND, *Biblia Mariæ*, dont nous suivons les précieuses indications dans ce livre tout entier, sans toutefois nous astreindre, dans nos citations, à rendre rigoureusement le texte qui a souvent besoin d'être commenté plutôt que traduit.

CŒLUM secundum. S. MATHÆUS *in Liturgia Æthiopum.*

CŒLUM capax ad Deum qui nunquam alioqui capi potest, recipiendum, S. METHODIUS, *Hom. Festi Purificationis B. Virg.*

CŒLUM alterum in terra. S. GREGORIUS THAUMATURGUS, *Serm.* 3 *in Annunt. B. M. V.*

CŒLUM divinitatis coruscantem in Cœlo, et in terra solem habens Christum. D. EPIPHANIUS, *serm. de Laudibus Virg.*

CŒLUM splendidum in cœlis, incomprehensum continens Deum, Cherubicum thronum divinitatis, fulgore superans. IBIDEM, *ibid.*

CŒLUM splendidum, radium habens lucidis facibus coruscantem, utpote solem Christum. IDEM, *ibid.*

CŒLUM terrestre, illo majus, quod in mundi Creatione factum est : illud enim verbo sine contentione portatur ; hoc partu Domini, inexplicabili modo illustratur : illud profert solem sensibilem hoc solem intelligibilem, cum splendore emisit. IDEM, *Orat.* 7 *in S.S. Deiparam.*

CŒLUM, in quo Pater Æternus misit Unigenitum. S. PROCLUS, *Orat.* 8 *de Transfig. Domini.*

CŒLUM Cœlo altius. S. AUGUSTINUS, *serm. de Assumptione B. V.*

CŒLUM Sapiens, quod cœlestem sapientiam comprehendit. S. SABBAS, *in Menæis Græcor. die* 23 *Aprilis.*

Elle est aussi un Ciel terrestre plus vaste et plus magnifique que celui qui fut créé au commencement du monde. Ce nouveau Ciel porte le Verbe de Dieu, sans effort ; il offre aux yeux de tous, non pas le soleil matériel qui tombe sous nos sens, mais le soleil intelligible qui n'est autre que Dieu lui-même. C'est dans ce Ciel que le Père éternel a envoyé son Fils unique. Il est le siège de la souveraine Sagesse ; il resplendit de la gloire de la Divinité qui l'habite. Il ne connaît pas de déclin.

Marie est encore un Ciel vivant, que Dieu a créé pour en sortir lui-même en faveur de ceux qui gémissaient, plongés dans les ténèbres, afin de les éclairer et de les réchauffer par l'éclat et l'ardeur bienfaisante des rayons de sa divinité. Elle est le trône de Dieu. Elle est ce Ciel infiniment élevé au-dessus de la terre par son mépris pour les choses d'ici-bas, et son ardeur de posséder les biens célestes.

§ II. — *La Lumière.*

La terre, en sortant du néant, était informe et toute nue. Les ténèbres couvraient la face de l'abîme, et l'Esprit de Dieu était porté sur les eaux. Or Dieu, voulant tirer cette matière informe des ténèbres où elle était ensevelie, dit : Que la lumière soit faite, et la lumière fut faite. GEN. I, 2, 3.

COELUM in quo sol gloriæ splendet. S. ANDREAS CRETENSIS, *Can. in sancta Lumina.*

COELUM in terra ab Anna genitum. ANONYMUS *in Menæis Græc. die* 25 *Julii.*

COELUM Cœlo excellentius, re vera luminosissimum, et spatiosissimum, quod solem fert non occidentem, sed mundo sine occasu orientem, quod non stellis ornatum videtur, sed facibus spiritualibus decoratur. GREGORIUS NICOMED. *Orat. in Concept. Deiparæ.*

COELUM animatum, ab eo qui Cœlum extendit, elaboratum, ex quo Deus Cœlo, inter medias tenebras degentibus, tanquam Sol oriens prodiit, et in quo divinitatis ignis habitavit. S. JOANNES DAMASC. *in Menæis Græc. die* 22 *Januarii.*

COELUM quod ex terrena natura in terra ille condidit qui olim firmamentum ex aquis fixerat, atque in altum extulerat. IDEM, *Orat.* I *de Nativ. B. M. V.*

COELUM utpote Christi Thronus, et ejusdem magnum Palatium. S. JOSEPH HYM. *in suo Mariali.*

COELUM altissimum, et per mundi contemptum longe a terra elevatum ; ipsa enim quidquid terrenum est, longe sub se deseruit et bonis super cœlestibus sublimiter adhæsit. RICHARDUS a S. LAUR. *de Laudibus Virg. liber.* 7.

LUX splendidissima. S. EPHREM, *Serm. de Laudibus B. M. Virg.*

LUX gentium. S. HILDEPHONSUS, *Serm.* 7 *de Assumptione.*

LUX cordis nostri ; lux nostra. S. JOANNES DAMASC. *in Paracl. B. V.*

LUX figurata per illam lucem primariam quæ creata creditur ibi, ubi Sol

Marie est la lumière que Dieu a faite au commencement. Les ténèbres couvraient la surface de l'abîme. L'humanité toute entière était plongée dans la nuit de l'ignorance et de l'aveuglement. Dieu voulut éclairer cet abîme. Il dit : « Que « la lumière soit. » Que Marie soit engendrée pure, sainte, immaculée comme un rayon de soleil, et qu'elle naisse. Que la Lumière divine, la Lumière éternelle, le Verbe de Dieu, produise une lumière créée, destinée à illuminer toutes les autres œuvres de la main de Dieu.

Le mot *lumière* a quelqu'analogie avec *luendo*, et exprime une idée de purification. Que purifiera, Marie notre lumière ? Elle purifiera la sainte Eglise en la délivrant des hérétiques et des pécheurs. Elle éclairera ces malheureux pour les rappeler à Dieu et les sauver, et s'ils ne veulent pas du salut elle protègera ses fidèles enfants contre leurs embûches et leurs persécutions : elle refoulera dans l'abîme les ténèbres pestilentielles qu'ils répandent.

« La lumière était bonne. » Les biens que procure la lumière naturelle, celle qui brille aux yeux de notre corps, sont innombrables. Sans elle la terre ne serait qu'un désert affreux, la vie de l'homme y deviendrait impossible. Mais les biens que nous apporte Marie, la lumière de nos âmes après Dieu, sont incomparablement plus précieux et plus grands. Sans Marie, ce n'est pas la lumière corporelle, mais la lumière de nos âmes qui manquerait. Sans elle, la mort éternelle règnerait sans conteste, et tous les hommes seraient infailliblement ses victimes, car c'est par elle que nous est venu le divin soleil Jésus-Christ, en dehors de qui nous ne saurions trouver ni la lumière ni salut.

oritur, de qua factum est corpus Solis ; de ejus namque substantia formatum est corpus Filii sui benedicti, qui est lux vera illuminans omnem hominem venientem in hunc mundum. IDIOTA, *de B. Virgine, p.* 14 *Contempl.* 21.

Lux propter speciositatem suam quia nulla creatura post Filium ejus unquam fuit, nec erit, vel clarior ea, quia speciosior est sole et super omnem dispositionem stellarum luci comparata invenitur purior. IDEM, *ibid.*

Lux propter suam in corruptibilem puritatem, quia inquinari non potest : nihil enim inquinatum, incurrit in ea. IDEM, *ibid.*

Lux quia visibilia facit ea, quæ prius non apparebant ante faciem Filii sui misericorditer statuens illos, qui prius longe stabant ab eo, et sicut lux angustissima foramina illustratione sua manifestat in domo existentibus ; sic Beata Virgo minima peccata suæ gratiæ infusione facit perceptibilia iis qui convertuntur ad ejus Filium benedictum : et sicut lux illuminat oculos ; sic Beata Virgo oculos, id est intellectum et affectum, qui sunt oculi animæ ; videlicet intellectum cognatione Dei et sui, et affectum dilectione Dei et proximi. IDEM, *ibid.*

Lux prævia nobis in magno et periculoso hujus mundi pelago navigantibus, suo exemplo nos ducens, suis virtutibus nos illuminans, suis intercessionibus nobis auxilians. RADULPHUS ARDENS, *hom.* 2 *in Annuntiat. B. M*

Dieu donna à la lumière le nom de jour. Ce nom convient à Marie : il lui appartient de toute éternité. Marie est à bon droit appelée *jour*, et Ève *nuit*. Dieu a commencé ses œuvres par la lumière.

Aussi les Pères ne se lassent-ils pas de donner à Marie, comme à son divin Fils le nom de *lumière*. Elle est pour eux la lumière très-splendide ; la lumière des nations ; la lumière de notre cœur ; notre lumière ; la lumière figurée par celle qui fut créée au commencement, et dont on croit que fut fait le soleil, comme le divin Soleil de Justice tira sa substance corporelle de la substance de Marie elle-même, lorsqu'il vint ici-bas, pour dissiper nos ténèbres.

Marie est encore la lumière à cause de sa beauté. Après son divin Fils il n'y eut pas et il n'y aura jamais rien qui lui soit comparable. Le soleil qui éclaire nos yeux, et les étoiles dont la merveilleuse harmonie réjouit nos yeux ne sont rien auprès d'elle.

La lumière est incorruptible, la pureté de Marie est plus incorruptible encore. Jamais rien de souillé n'approchera d'elle.

La lumière rend visibles les plus humbles objets : qu'un rayon de soleil pénètre dans un appartement, aussitôt on apercevra jusqu'aux moindres atomes de poussière voltigeant dans les airs. Marie prend nos âmes ; elle les met en face de son adorable Fils : elle fait pénétrer en nous un rayon de sa divine lumière, et nos yeux s'ouvrent, nous reconnaissons nos misères, nous pleurons nos péchés, nous embrassons la vertu. Nos pensées et nos affections, éclairées grâce à Marie, se tournent entièrement vers le souverain bien.

Marie est encore la lumière qui nous précède et nous montre le chemin qu'il faut suivre dans notre périlleux voyage à

Lux propter claritatis diffusionem absque sui diminutione, quia peperit Christum sine sui corruptione. Richardus a S. Laur. *SS. Virgo, lib.* 1.

Lux propter speciositatem, quia nulla pulchra creatura, Maria pulchrior unde de ea dicitur, *Sap.* 7 : « Est enim speciosior sole, et super omnem dispositionem stellarum luce comparata invenitur prior. » Idem, *Ibid.*

Lux propter suam incoruptibilitatem, quia inquinari non potest. *Sap.* 7 : « Nihil inquinatum incurrit in illa ; » sicut apparet in radio solis, quem nec ignis comburit, nec aqua emollit, nec fœtor corrumpit, ned vitrum obstitit, et ita incorruptibilis, Idem, *ibid.*

Lux nova, quæ Judæis oriri visa est : *Esther*, 8, et de qua dicitur, *Esther*, 19 : « Fons gratiæ parvus per humilitatem, in lucem, solemque conversus est ; » id est in lucem universalem, et stabilem. Idem, *ibid.*

Lux carens fuligine culpæ. D. Bonaventura, *de Laud. B. Virg. Mariæ.*

Lux quæ incipientes disponit, et adjuvat, et facit florere in bonis moribus, et fructificare in bonis operibus : proficientes facit crescere et multiplicat eos in gratiis, et virtutibus : perfectos vero replet deliciis spiritualibus, et charismatibus. Ernestus Pragensis *in Mariali. cap.* 3.

travers le monde. Elle est notre étoile dans notre navigation sur l'océan fertile en naufrages, qui porte notre barque fragile. Elle nous éclaire par ses exemples, nous aide par sa puissante intercession.

Sa lumière ne saurait s'affaiblir, parce qu'elle a donné le jour à Jésus-Christ, la lumière incréée, sans rien perdre de sa propre intégrité. Cette lumière n'a pas de fumée parce qu'il n'y a pas de péché en Marie.

Pour ceux qui entrent dans la voie de la perfection, Marie est la lumière qui montre le chemin, aplanit les obstacles, aide les fleurs et les fruits des bonnes mœurs, à se développer et à mûrir. Lorsqu'ils ont avancé, elle est encore pour eux la lumière qui les fait croître en grâce et en vertu. Sont-il arrivés au rang des parfaits, ce merveilleux flambeau leur fait goûter les délices spirituelles, et les comble des faveurs célestes. Ceux que Marie éclaire n'ont pas à redouter de tomber dans les embûches du démon.

« Dieu vit donc que cette lumière » qu'il avait créée, « était bonne » et conforme à ses desseins ; « et il sépara « la lumière d'avec les ténèbres. » Ce fut ainsi que dès le commencement, Dieu sépara, par une prédestination particulière, la bienheureuse Vierge Marie, de la race d'Adam, pour qu'elle ne tombât pas, avec toutes les autres créatures humaines, dans les ténèbres du péché.

§ III. — *Le Firmament.*

Dieu dit aussi : que le firmament soit fait au milieu des eaux, et qu'il sépare les eaux de la terre d'avec les eaux du ciel. Et Dieu fit le firmament ; et il sépara les eaux qui étaient sous le firmament de celles qui étaient au-dessus du firmament. GEN. I, 6, 7.

Lux insidias Diaboli, devotis ejus patefaciens, ne decipiantur. BERNARDUS DE BUSTIS. *Serm. 4. de Assimil. B. V. M.*

Lux figurata per lucem illam quæ subtracta est Ægyptiis tenebrosis, scilicet Judæis, et data est Filiis, id est veris Christianis. RICHARDUS, A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib. 7.*

Lux multiplicis virtutis, in visceribus terræ argentum vivum convertens in aurum, id est homines instabiles et fluxibiles sæpe faciens perfectos et perseverantes, eorum viscera penetrando, et illustrando, fructus acerbos fovens et nutriens, et ad maturitatem, atque dulcedinem perducens, id est affectiones immaturas, seu indevotas perducens ad maturitatem, hoc est ad internam devotionis suavitatem fructus etiam acerbos, id est, tribulationes amaras convertens in dulcedinem. JACOBUS DE VORAGINE, *in Mariali, serm. 12, L.*

FIRMAMENTUM credentium. D. GRÉGORIUS THAUMATURGUS, *orat. 2, in annunt. B. M. V.* FIRMAMENTUM Ecclesiæ nostræ. S. JOANNES CHRYSOSTOMUS. *Orat. in Hipp.*

Marie est le *Firmament*, la force inébranlable des croyants, elle est le soutien de la sainte Église, la force des martyrs que les supplices les plus affreux ne sauraient ébranler.

Elle est le Firmament du Ciel, où Dieu, que tout bénit éternellement, est cependant béni d'une manière plus particulière et plus digne de lui, selon la parole de Daniel : *Benedictus es Domine, in firmamento Cœli.* Toutes les créatures bénissent le Seigneur, il est vrai, et l'on ne saurait en trouver une si méprisable, qui ne redise à sa manière la souveraine sagesse, et la puissance infinie du Créateur, en même temps que sa bonté. Cependant combien la gloire de Dieu n'éclate-t-elle pas davantage dans ce firmament de sa toute-puissance, qui est Marie? De quels ornements merveilleux n'est-il pas embelli? Quelle lumière ne répandent pas, au milieu de nos ténèbres, les astres innombrables, les vertus et les dons incomparables qui brillent à ce Firmament?

Marie est le Firmament, le soutien assuré de ceux que l'ennemi de notre salut cherche à précipiter dans l'abîme du péché. Elle protège contre les tentations, les fidèles qui implorent son secours, et leur assure la victoire. Quelque faibles que soient, par eux-mêmes, ses humbles serviteurs, elle les soutient avec bonté dans le chemin de la vertu ; elle les relève miséricordieusement s'ils sont venus à tomber, pour s'être éloignés un moment de celle qui est, après Jésus, leur plus solide appui. Elle est le Firmament qui divise les eaux des eaux ; les délices célestes des délices terrestres. Elle se tient entre les Saints de la céleste patrie, et ceux qui voyagent encore sur la terre d'exil entre les Anges et les hommes.

Firmamentum gloriæ inæstimabilis, a Deo consolidatum, ac divinarum Virtutum Splendoribus, velut astris perornatum, quibus lucem suam propagat usque ad fines universi. S. Sabbas *in Menæis Græcorum, die* 2 *Julii.*

Firmamentum sanctorum Martyrum nullo impetu convellendum. Idem *ibidem, die* 11 *Julii.*

Firmamentum eorum qui in præceps deturbati sunt, dolosa fraude bellatoris hostis, per cibum, quem comedit primus Parens. S. Joannes Damascenus *in Parac. B. M. V.*

Firmamentum in quo posuit Deus solem et lunam Christum et Ecclesiam et stellas, prærogativas gratiarum multas. D. Bernardus, *Serm.* 3. *super Salva Regina.*

Firmamentum omnibus firmius firmamentis, dividens aquas ab aquis, affectus vero æternorum affectibus temporalium. Idem *ibidem.*

Firmamentum active, quia familiares suos, quamcumque fragiles, misericorditer confirmat in bono, nam ipsa est, quæ dat laxo virtutem, et his qui non sunt, fortitudinem, et robur multiplicat. Ideo *Eccli.* 3 dicitur de servo Mariæ : *In tempore casus sui, inveniet Firmamentum.* Richardus a S. Laurentio, *de Laudibus SS. Virg. lib.* 7.

Firmamentum aliis Dei operibus tripliciter præeminens, nempe conditionis specie, quia tota pulchra et sine macula : secundo magnitudine quia Virgo et Mater, nec cujuslibet sed Dei ; tertio, et sublimitate, quia bene-

les Vierges et ceux qui vivent de la vie commune et terrestre. Elle est le soutien de notre foi, notre appui et notre refuge.

§ VI. — *La terre.*

Dieu donna à l'élément aride le nom de terre, et il appela mers toutes ces eaux rassemblées, et il vit que tout cela était bon. Dieu dit encore : que la terre produise de l'herbe verte qui porte de la graine, et les arbres fruitiers qui portent des fruits. GEN. I, 10, 11.

La terre qui porte des fruits, c'est Marie qui engendre le Christ. Les œuvres de miséricorde sont les fruits de l'arbre qui est le Christ. Jésus a été une herbe verdoyante à sa naissance et un arbre qui porte son fruit à sa passion.

Marie est la terre virginale qui n'a jamais été maudite, et dont le second Adam fut formé. De cette terre est sortie, selon la parole du Prophète David, la vérité qui est le Christ. Elle a produit le bois par lequel le salut est venu jusqu'à nous. Le soc de la charrue n'a pas déchiré cette terre ; le semeur n'y a pas jeté sa semence : cependant elle a produit le froment des élus, le pain qui donne la vie au monde.

dicta est inter mulieres, et super omnes angelos, et animas sanctas, ad dexteram Filii in throno gloriæ collocata. IDEM *ibidem.*

FIRMAMENTUM in suis amatoribus, dividens aquas ab aquis, id est eos qui prius erant flexibiles per peccata et vitia, elevans a fluxu vitiorum et desiderium externorum. IDEM *ibidem.*

TERRA virginea, nunquam maledicta, ex qua formatus est secundus Adam. S. ANDREAS APOST.

TERRA, de qua Christus, qui vera est veritas ortus est : David enim eam, quæ est ex Virgine Christi generationem prophetans, dixit: « Veritas de terra orta est. » D. IRENÆUS, *lib. 3 adv. hæreses.*

TERRA rudis, et illaborata, ex qua Verbum carnem, ut Aaron vestem talarem assumpsit ut jam habens, quo offerret, ipse Pontifex se ipsum in victimam daret, et omnes suo sanguine a peccatis ablueret, et a mortuis excitaret D. ATHANASIUS, *lib. 3 contra Arianum.*

TERRA sanctissima, ex qua Deus sanctissimam carnem sine pollutione induit. IDEM, *in quæst. variis*, 9. 20.

TERRA quæ nobis produxit lignum per quod nobis salus venit, nempe Christum. S. AMBROSIUS, *in Psalm.* 1.

TERRA intacta et tamen pane cœli plena. GREGORIUS NYSSENUS *in vita Moysis.*

TERRA inviolata quæ cœlestem fructem suscepit. D. J. CHRYSOSTOMUS, *Orat 7 in Sanctiss. Deiparam.*

TERRA, repromissionis, quia per Prophetam multo ante promissa est ; nam per Isaiam Dominus eam, ante malorum annorum spatia repromisit ; sic enim ait ; « Ecce Virgo in utero concipiet, et pariet Filium. » D. AUGUSTINUS. *erm.* 100 *de temp.*

TERRA virginalis ex qua secundus, et vetere antiquior processit Adam. ANDREAS CRET. *Orat.* 3 *de Dormitione Virginis.*

Elle est la terre promise, la terre désirable. Le Roi céleste a désiré la gloire de sa beauté, il a aimé les richesses de sa virginité, il a habité en elle, et il a fixé parmi nous sa demeure, en se choisissant ce précieux tabernacle. Par elle, le Fils de Dieu nous a réconciliés avec son Père.

La première terre avait été maudite, elle ne produisait plus que des épines et des chardons, mais cette terre nouvelle est bénie de Dieu, elle produit un fruit divin pour le salut du monde.

Celui qui sème dans cette terre recueillera du fruit au centuple ; celui qui prie Marie, qui médite et s'efforce d'imiter ses exemples, sera largement récompensé, dès cette vie, du culte qu'il lui aura rendu.

C'est elle qui convertit les pécheurs, qui procure la grâce, qui insinue la paix dans les âmes, qui revêt ses fidèles serviteurs d'une robe précieuse formée de toutes les vertus.

Terra vere desiderabilis : Rex enim desideravit gloriam ejus pulchritudinis, et amavit divitias ejus virginitatis, et in ea habitavit, et inter nos fixit Tabernacula, et per eam Deo et Patri nos reconciliavit. Idem *ibid.*

Terra de qua veritas oritur; quæ veritas Christus eadem est, et quæ de cœlo prospexit justitia ejus. D. Hildephonsus, *lib. de Virginitate S. Mariæ.* c. 3.

Terra Dei receptrix ex qua sempiternæ vitæ lignum emergens, Evæ inobedientiam, Adamique interitum dissolvit.

Terra benedicta, quæ dedit fructum suum (*Psal.* 60), sed non vendidit, quia non haberemus pretium. Dedit namque fructum in tempore suo, id est in tempore gratiæ, nec solum semel dedit fructum, sed jugiter dat ipsum, peccatoribus remedium. Idiota, *de B. Virg. Par.* 14 *contempl.* 22.

Terra de qua dicitur (*Psal.*23): « Domini est terra, » scilicet illius propria « et plenitudo ejus, » id est virtutes, et dona gratiarum, quia dicere potest : « Gratia Dei sum id, quod sum. » Idem, *ibid.*

Terra in qua omne ædificium fundatur quia quidquid boni facere volumus, in ea fundare debemus per fidem incarnationis, cujus ministra fuit. Idem *ibid.*

Terra quia sicut fere quidquid vivit, vivit de terra, sic quidquid vivit per gratiam, vivit per Virginem Mariam quæ genuit vitam. Idem *ibid.*

Terra benedicta ex qua fons ille ascendit, qui apud Deum erat : et vera lux est, sicut scriptum est « quoniam apud te est fons vitæ, et in lumine tuo videbimus lumen, » ad irrigandam superficiem terræ, ad instruendam sive excolendam Ecclesiam, per universum orbem terræ. Rupertus Abbas, *de Vict. Verbi Dei, cap.* 26.

Terra nostra quæ dedit fructum suum (*Psal.*84). Fuit enim Maria terra nostra, quia ex dono Dei facta est nostra; deditque fructum suum id est sibi congruum, quia soli Virgini congruebat parere Filium Dei, et soli Deo Matrem habere Virginem ; vel dedit fructum suum, quia scilicet totum suum, non communem sibi et viro, quia formatum de sola carne Virginis, opere Spiritus Sancti. Richardus a S. Laurento, *de Laudib. B. Virg. lib.* 8.

Terra quia diversis floribus, id est virtutibus picturata, et ornata, quia diversis herbarum medicinalium generibus vestitur ; nam ipsius humilitas, exemplo medicinat superbiam, paupertas, et largitas cupiditatem, et avaritiam, virginitas luxuriam, benignitas odium et iram ; et sic de aliis. Idem, *ibid.*

Tout ce qui vit vit de la terre, tout ce qui vit de la grâce, vit de Marie.

§ V. — *Le jour.*

Et Dieu accomplit avant le septième jour, tout l'ouvrage qu'il avait fait résolution de créer, *et il se reposa le septième jour après avoir achevé tous ses ouvrages. Il bénit le septième jour et le sanctifia.* GEN. II, 2, 3.

« Marie est le jour de l'accomplissement des œuvres du Seigneur. » Le Seigneur accomplit le septième jour tout l'ouvrage qu'il avait fait ; parce qu'il la bénit et la sanctifia : la bénédiction et la sanctification sont ses œuvres. « Et il se reposa, après avoir achevé tous ses ouvrages, « parce qu'il donna en Marie le repos aux créatures raisonnables. » BIBL. MAR.

Marie, disent les saints Pères, est le jour d'un incomparable éclat qui se lève sur le monde, et fait luire à ses yeux le soleil de Justice. Par elle, l'horreur des ténèbres est dissipée, et l'univers entier illuminé de la plus douce et de la plus pure lumière. Elle est le jour mystique faisant paraître enfin le soleil qui ne connaît pas de coucher.

Ce jour fut à son midi lorsque l'auguste Vierge de Nazareth fut proclamée pleine de grâce. C'est à l'heure de midi que la lumière et la chaleur du jour sont à leur apogée : ce fut au moment de l'Annonciation que Marie reçut la plénitude des grâces de l'Esprit-Saint qu'elles possédait déjà, selon la parole de l'Ange, mais à un degré moins incommensurable.

Marie est ce jour privilégié, ce jour unique dans lequel le Créateur des hommes s'est fait Fils de l'homme, afin de

TERRA, quia sicut de terra flores oriuntur, et herbæ aromaticæ, species et radices, ex quibus conficiuntur medicinæ, *Eccli* 38 : « Altissimus creavit de terra Medicinam ; » ita de Maria nata sunt membra Salvatoris, quibus contritis in cruce sanatum est genus humanum. IDEM, *ibid.*

DIES septima cui benedixit Dominus. D. *Antoninus, summa, part.* 4 *tit.* 15, *cap.* 24.

DIES plena, in qua fuit lux septem dierum ut dicitur in Isaia, cap. 30 ERNESTUS PRAGENSIS *in Mariali cap.* 11.

DIES mystica quæ in mundum adduxit Solem prælustrem, inacessum et nullo unquam occasu finiendum. S. SABBA *in Menæis Græc. die* 8 *julii.*

DIES de quo Psalmus 18 : « Dies Diei eructat verbum. » S. GERMANUS CONSTANT. *serm. in Nativ. B. V.*

DIES unus, id est singularis et solus, in quo Creator hominis factus est Filius hominis assumendo nubilum nostræ carnis. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 7.

DIES cui dies videlicet Angelus, verbum eructavit. D. BERNARDUS, *serm.* 5 *ex parvis.*

nous sauver, en prenant notre chair qui voilait, comme un nuage, l'éclat de sa Divinité. Elle est ce jour bienheureux que le Seigneur a fait, et dans lequel la sainte Eglise ordonne de nous réjouir et de nous livrer aux transports de l'allégresse. Ce jour, grâce au Soleil divin qu'il a fait se lever, éclaire le Ciel, la terre et les enfers eux-mêmes. C'est un jour qui ne connaît pas de nuit : Il ne ressemble pas à nos jours de la terre ; il est le jour du Ciel. C'est un jour parfait qui n'a jamais connu d'ombres ni de ténèbres ; jamais sa lumière n'a défailli.

C'est le jour de notre sortie d'Egypte. Par lui nous avons échappé à l'esclavage du péché, nous avons été délivrés de la servitude du démon.

Toujours la lumière divine éclairera et vivifiera nos âmes, tant que nous marcherons à la clarté de ce jour, dont il a été dit, par le Prophète : *Fecit solem in potestatem diei* : Dieu a mis le soleil au pouvoir du jour. Le soleil est Jésus, le jour est Marie. Marie Mère de Jésus a toute puissance auprès de son divin Fils.

§ VI. — *La source.*

Il s'élevait de la terre une fontaine d'eau qui en arrosait toute la surface. GEN. II, 6.

« Marie est la source d'arrosement pour les enfants d'Adam que le péché à desséchés. — Une fontaine, » Marie, « s'éle-

. DIES cœlesti claritate perfusa, in qua semper lux divina effulsit et numquam in ea, aliqua tenebra locum habuit. JACOBUS DE VORAGINE, *in Mariali Serm.* 2, *D.*

DIES clarissima mundo effulgens, justitiæque solem producens, per quam odiosus tenebrarum horror depulsus est, universusque terrarum orbis veritatis purissima luce perfusus. S. METHODIUS, *Hom. in festo Purific. B. V.*

DIES cujus mane, quando celebrior inter homines fieri solet salutatio, disignatum est, quando dictum est ei : Ave ; et ab ista salutatione quasi inchoavit aurora hujus diei coruscare, et incœpit B. Virgo mundo diescere. IDIOTA, *de B. Virgine par.* 14 *contempl.* 10.

DIES cujus meridies fuit quando dicta est gratia plena, quia sicut plenitudinem coloris habet meridies, et lucis : sic B. Virgo tunc se ostendit recepisse omnem plenitudinem charismatum, quæ animam ejus illuminavit, per cognitionem, et calefecit per amorem. IDEM *ibid.*

DIES cujus vespere fuit quando dictum est ei : Dominus tecum ; qui a primis parentibus recesserat per peccatum, et ipsa dixit : Ecce ancilla Domini fiat mihi secundum verbum, et sic per fidem concepit. Unde sicut ad vesperam sol terris propinquior efficitur, sic in verbis prædictis, ventris ejus virginei hospitio miraculose illabitur. IDEM *ibid.*

FONS, qui ascendebat de terra irrigans superficiem terræ. Sicut enim fons ille est abyssus aquarum multarum, ex qua fontes et flumina oriuntur, sic benignissima Virgo est abyssus multarum gratiarum, ex qua peccatores hauriunt gratiam incessanter. IDIOTA *de B. Virgine, part.* 4. *Contempl.* 24.

vait, » à sa naissance ou à son Assomption, « de la terre, » de misère et de ténèbres, « en arrosant, » de grâce, de pardon, de gloire, « toute la surface. » BIBL. MAR.

Marie est la fontaine de vie, la fontaine qui coule sans cesse pour que nous y puisions l'immortalité. Elle est ouverte à tous, et l'on peut y recourir à chaque instant, sans crainte de l'épuiser jamais. Elle est la fontaine d'où la vie a jailli pour nous. Elle est la source d'où coulent l'intégrité, la justice, la vraie joie. Nous y pouvons trouver tous les remèdes nécessaires aux maux innombrables qui pèsent sur nous, pendant la vie.

Elle est la fontaine de la piété et de la miséricorde; elle étend sur nous ses mains sacrées qui ont porté le Sauveur des hommes: sa bonté pour nous ressemble à celle de son divin Fils. Elle n'abandonne jamais ceux qui espèrent en elle; elle a compassion de nous et procure la paix à nos âmes.

Sans la fontaine qui jaillissait de la terre, aux premiers jours, la terre aurait été aride et desséchée. Sans Marie, la fontaine mystique, il en serait ainsi de l'humanité; mais les eaux de cette fontaine coulent avec abondance, et fertilisent les vallées. Les collines elles-mêmes et les montagnes ne sont pas privées de sa bienfaisante influence.

L'eau de la fontaine éteint les incendies; la grâce, que Ma-

FONS qui genus humanum aridum humore gratiæ irrigavit plenitudine gratiarum. IDEM *part.* 3 *Contempl.* 5.

FONS, quia sicut fons aquam prius latentem in terra manifestat, sic per beatam Virginem apparuit nobis benignitas et humanitas Salvatoris nostri, qui est terra Viventium et nobis erat Deus absconditus. IDEM *ibid. par.* 14 *Contempl.* 24.

FONS, quia sicut fons habet temperatam aquam quolibet tempore, sic piissima Virgo temperatam gratiam habet, qua fervorem refrigerat vitiorum et calefacit corda peccatorum congelata et spem veniæ tribuit desperatis IDEM, *ibid.*

FONS ascendens de terra irrigans universam superficiem terræ. De terra enim ascendit, quia tota ejus vita fuit quidam ascensus, et quædam quasi elongatio a terrenis. Irrigat etiam superficiem terræ, in est Ecclesiam, et viros justos, qui de abundantia Mariæ hauserunt omnes, et hauriunt incessanter. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laudibus Sanctissimæ Virginis Mariæ, lib.* 9.

FONS aquas suas liberaliter largiens: clamat enim cum Filio, (*Isa.* 33): « Omnes sitientes » per desiderium, « venite ad aquas » gratiarum mearum. IDEM *ibid.*

FONS quia si fons quantum descendit tantum ascendere potest, Maria inferius omni creatura descendens per humilitatem, exaltata est in conspectu Dei, et in sua Assumptione super omnem puram creaturam. IDEM *ibid.*

FONS quia si fons scaturiens ab imo sursum lapillulos elevat, sed non lapides grandes, Maria elevat de profundo peccatorum ad statum gratiæ humiles peccatores, sed non sic obstinatos, et grandes in oculis suis IDEM *ibid.*

rie nous obtient de son divin Fils, éteint le feu mille fois plus cruel des tentations de la luxure, de l'avarice, de la colère ; elle éteint le feu de l'enfer.

L'eau de la fontaine mystique arrose le jardin de la sainte Eglise et y fait croître les fleurs les plus belles, mûrir les fruits les plus délicieux : elle purifie les pécheurs, réjouit les justes, et donne aux plus parfaits la volonté et la force de se perfectionner encore.

§ VII. — *Le paradis terrestre.*

Or, le Seigneur avait planté dès le commencement un jardin délicieux, dans lequel il mit l'homme qu'il avait formé. Le Seigneur avait aussi produit de la terre de ce jardin toutes sortes d'arbres beaux à la vue, et dont le fruit était agréable au goût, et au milieu de ce jardin, l'arbre de vie et l'arbre de la science du bien et du mal. GEN. II, 8, 9.

« Le Seigneur Dieu avait planté dès le commencement un « jardin délicieux, » Marie ; « dans lequel il mit l'homme, » le Christ, « qu'il avait formé, » en tant qu'homme, dans l'Incarnation.

Le Paradis est un jardin de délices, fait par l'éloignement des eaux de la surface de la terre ; c'est un lieu élevé parce que les eaux du déluge n'y sont point arrivées. Tout cela s'applique à la sanctification de Marie. BIBL. MAR.

Marie, dit S. Grégoire Thaumaturge, est un Paradis doué de raison ; c'est le Paradis de Dieu, son jardin de délices. Il a été planté par une main divine, dit S. Athanase. C'est le véritable Paradis de délices. Là se trouvent tous les charmes, là règne l'immortalité.

FONS irrigans Paradisum, id est Angelicam naturam et universam super cælestem curiam. Angelica quippe natura, quæ est Paradisus deliciarum, per Virginem irrigatur, mirabiliter enim diligunt et amplectuntur, quantum per ipsam ipsorum ruina reparatur. Ecce quidam eminentiores Angeli qui erant conscii secretissimorum consiliorum Domini ab ipsa mundi constitutione, per ipsam irrigabantur, quia de futura ejus nativitate inenarrabiliter gratulabantur : nihil minus etiam universa beatorum curia per gloriosam Dei Matrem irrigatur, quia speciali exaltatione et lætitia, ex ipsius amabili præsentia continue jucundantur. ALBERTUS MAGNUS *Serm.* 2 *in Nativ. B. V. Mariæ.*

FONS Paradisi Ecclesiæ. D. ANTONINUS *in Summa.* 3 *part. tit.* 15 *cap.* 15

PARADISUS spiritualis vitalis ligni salutis qua ipsum ejusdem satorem Christum, in ea velut figuratum, expressumque intus habuit ; Christum inquam qui ineffabili virtute instar fluminis, ex fœcunda ejus vulva egressus, quatuor velut initiis orbis terræ faciem fluentis Evangelii irrigavit. ANDREAS CRETENSIS, *Orat.* 1 *in Annunt. B. V.*

PARADISUS in quo floret vitale lignum ad sciendam veritatem quod qui degustant immortalitatem consequuntur. S. GERMANUS *Constantinop. Orat.* 1, *in Præsent. B. V.*

Marie est un Paradis tout embaumé des fleurs de la virginité. En ce jardin de délices, le bois de vie produit ses fruits qui procurent le salut à tous ceux qui les goûtent. De ce Paradis est sorti le fleuve de la céleste doctrine qui, dans les quatre Evangiles, se divise en quatre branches portant, dans l'univers entier, la même eau du salut.

Elle est ce Paradis terrestre que les Chérubins ont reçu l'ordre de garder, pour le mettre à l'abri de toutes les tentatives de l'ennemi malin.

Elle est le Paradis nouveau, le Paradis céleste, dans lequel Dieu ne plaça pas un homme qu'il avait formé d'abord, comme il fit pour Adam,et pour l'antique Paradis terrestre ; mais, dans ce Paradis nouveau, il donna l'humanité à celui qui était en lui dès le principe, Ce Paradis n'a pas était ouvert au serpent qui séduisit Eve ; il demeura fermé à tout ce qui pouvait lui nuire. En lui fut placé le nouvel Adam, et il n'était pas indigne d'être sa demeure. En lui l'arbre de vie a produit son fruit, et quiconque mangera de ce fruit vivra éternellement.

§ VIII. — *L'arbre de vie*

Le Seigneur avait produit de la terre du Paradis toutes sortes d'arbres beaux à la vue et dont le fruit était agréable au goût. Il avait fait naître au milieu de ce Paradis deux arbres, l'arbre de vie et l'arbre de la sience du bien et du mal. GEN. II, 9.

Marie est l'arbre de vie, dit S. Ephrem ; elle est l'arbre de

PARADISUS Mysticus, illaborate germinans Christum. COSMAS HIEROSOLY. *Hymn.* 12.

PARADISUS ad quem serpens aditum non habuit. S. JOANNES DAMASCEN. *Orat.* 2 *de Assumpt.*

PARADISUS a Deo plantatus, ut illum ingredientes, lignum vitæ æternæ come damus et non moriamur. RUPERTUS ABBAS *lib*, 4 *Commentar. in Cant. Canticor.*

PARADISUS Dei, quia lignum vitæ mundo protulit, de quo qui manducaverit, vivet in æternum : D. BERNARDUS, *in deprecatione ad Mariam Virginem*,

PARADISUS deliciarum, in quo fuit Cedrus contemplationis excelsæ. Cypressus odoriferæ famæ, Palma gloriosæ victoriæ, Rosa patientiæ, Oliva misericordiæ, et platanus fidei perfectæ. JACOBUS DE VORAGINE *in Mariali, serm.* 2 *p.*

LIGNUM vitæ, quia si lignum vitæ viridius erat cæteris lignis Beata Virgo sanctior est cœteris Sanctis, quia viror designat Sanctitatem ; non enim data est ad mensuram ei gratia sed superexcellenter datum est ei a filio suo quiquid dari potuit puræ creaturæ. IDIOTA *de B. Virg. part.* 14 *Contempl.* 50.

LIGNUM vitæ, ex quo non exculentus fructus, hominibusque letifer suppullulavit, sed potius æternæ vitæ fruitio. IDEM *in Canticis Græcorum.*

vie planté sur la rive de l'eau courante, près de la source de l'Esprit de vie, ajoute S. Jean Chrysostôme. Le feuillage de cet arbre sacré répand une ombre salutaire. Elle est le bois planté dans le Paradis terrestre par la main de Dieu lui-même. C'est un bois qui ne saurait se corrompre, que le ver du péché ne saurait atteindre. C'est de ce bois qu'a été fait l'autel vivant du Dieu vivant ; c'est dans le sein de Marie que le Verbe de Dieu a pris son repos. Ce bois sacré n'est pas stérile. Cet arbre a produit un fruit salutaire qui est le Christ. Ce fruit guérit les maux causés à l'humanité par un autre fruit, celui de l'arbre de la science du bien et du mal, mangé par nos premiers parents. C'est le fruit de l'obéissance opposé au fruit de la désobéissance. Quiconque mangera ce fruit béni, beau à la vue, délectable au goût, agréable au toucher, suave par son parfum, sera guéri de ses maux et vivra éternellement.

Marie est cet arbre planté sur la rive d'une eau courante, qui donne son fruit au temps marqué. Elle est un arbre, par sa constance et sa solidité ; elle est plantée, par sa stabilité qui ne se dément pas. Elle est cet arbre dont le Seigneur a dit, par la bouche d'Ezéchiel. *J'ai exalté l'arbre qui était humble,* parce qu'elle a mérité, par son humilité, de devenir la Mère du Fils de Dieu.

Elle est le bois de vie. L'arbre de vie était plus verdoyant que tous les autres arbres ; de même Marie est plus sainte que tous les autres saints, car la grâce ne lui a pas été donnée avec mesure, mais sans mesure. Dieu a donné à Marie tout ce que pouvait recevoir une pure créature. Elle est le bois qui adoucit les eaux amères de la tribulation.

§ IX. — *Le fleuve de joie.*

De ce lieu de délices il sortait un fleuve pour arroser le Paradis, et ce fleuve se divise en quatre canaux. L'un s'appelle Phi-

Lignum ex S. Anna. germinans, quod medio velut in Paradiso produxit fructum vere divinum. S. Joseph. Hynm. *inMariali.*

Lignum vitæ quod solum fuit dignum portare fructum salutis. D. Bernardus, *Serm.* 2 *de Adv. Domini.*

Lignum vitæ in Paradiso Ecclesiæ, reficiens prælatos cibo Sapientiæ, et subditos cibo salutaris obedientiæ. Bernard. de Bustis *in Mariali, serm.* 2 *de Cor. B. M.*

Lignum vitæ dulcissimum, cujus sancti Nominis invocatio procul fugat omne malignum. Joannes Trithem. *lib.* 2 *de Miraculis B. V.*

Flumen Phison, quia sicut flumen Phison habet ortum a Paradiso, et in arenis ejus gemmæ pretiosæ inveniuntur, sic sacratissima Virgo ortum habuit ab eo, qui est Paradisus deliciarum, et in ea gemmæ pretiosæ inve-

son, et c'est lui qui coule autour du pays d'Hevilath qui produit de l'or; et l'or de cette terre, est très-bon. GEN. II, 10, 11.

D'après le bienheureux Albert le Grand, Marie est le fleuve d'allégresse, sortant, par sa naissance de la source intarissable de toutes les délices qui est le Père éternel. Elle sort de cette source, large et abondante comme un fleuve immense, pour arroser le Paradis qui est l'Église.

Ce fleuve mystérieux se divise en quatre branches. L'une s'appelle le Phison. Ce nom qui signifie *changement de visage* convient à Marie, parce que sa vue a calmé la colère de Dieu contre l'humanité déchue, et a ramené, si l'on peut ainsi parler, un sourire bienveillant sur sa face irritée.

Le second fleuve s'appelle Géhon, nom qui signifie *ouverture béante de la terre.* Il nous rappelle comment Marie dilatait son âme par le désir des choses saintes. Ce fut ainsi qu'elle put recevoir cette abondance presque infinie de grâces, qui l'ont rendue digne de la maternité divine. Elle nous invite et nous aide à dilater nos cœurs à notre tour pour que Dieu répande ses trésors à pleines mains en chacun de nous. Elle supplie son Fils de dilater lui-même, en notre faveur, les entrailles de sa miséricorde.

Le troisième fleuve s'appelle le Tigre, nom qui signifie *secours rapide.* Ce nom convient encore à Marie, parce qu'elle se hâte de venir à notre aide, de nous consoler, d'intercéder auprès de Dieu en faveur des pécheurs.

Le quatrième de ces fleuves est l'Euphrate, c'est-à-dire *fertilité.* Marie fut la terre fertile par excellence. Elle a produit, pour elle-même et pour nous, les fruit les plus précieux et les plus abondants.

S. Jean Damascène dit que Marie sort du Paradis, mettant, à la disposition de ses fidèle serviteurs, les eaux intarissables de ses grâces et de ses faveurs. Elle est ce fleuve qui réjouit la cité de Dieu. On peut la comparer au fleuve du Jourdain dont les eaux salutaires guérirent Naaman de la lèpre, lorsqu'il s'y fut plongé sept fois. De même le pêcheur doit se plonger sept fois dans les eaux de la grâce, que Marie lui procure. Il doit se dévouer à son service, glorifier son saint nom, mettre en elle toute son espérance après Dieu, suppléer aux défections qui se produisent dans les rangs de ceux qui l'aiment, se présenter devant elle humblement pour lui adresser sa prière, lui recommander ses intérêts, désirer d'obtenir toutes les vertus, grâce à son intercession.

Le fleuve Phison sortait du Paradis et l'on trouvait dans le

niuntur, et dona gratiarum, per quarum opera præmia æterna donantur. IDIOTA, *de B. Virg. part.* 14 *Contempl.* 26.

FLUMEN, quia sicut flumen existentes in navi vehit, sic Virgo peritissima

sable qu'il roulait, des pierres précieuses et de l'or très pur. C'est ainsi qu'en Marie, dont l'origine remonte à Dieu, le Paradis des délices incréées, sont rassemblés tous les trésors de la nature et de la grâce.

Dans ce fleuve mystique est né le poisson unique et éternel, Jésus-Christ notre Seigneur, qui s'est laissé prendre dans le filet de notre mortalité pour nous donner la véritable vie. Dans la bouche de ce poisson s'est trouvée la pièce de monnaie qui suffisait à notre rédemption.

Un fleuve transporte ceux qui nagent ou qui sont montés sur une barque. Marie transporte aussi, pour les faire arriver au Ciel, ceux qui ont dépouillé le vieil homme, comme les nageurs dépouillent leurs vêtements, afin de se confier au cours impétueux et puissant de ses miséricordes. Elle transporte ceux qui sont embarqués, par la vraie foi, dans le vaisseau de l'Eglise Catholique.

Un fleuve apporte dans la cité les provisions nécessaires à ceux qui l'habitent: Marie nous apporte le Verbe fait chair, notre viatique, pour le temps que nous devons habiter la cité d'ici-bas. Elle veut que tous nous achetions, et que nous possédions ce bien inestimable.

Un fleuve entraîne dans ses eaux mille objets divers. Marie nous entraîne après elle, quelque chargés que nous soyons de péchés, si nous nous confions aux eaux de sa miséricorde.

Un fleuve féconde les terres qui bordent ses rivages: Marie féconde les consciences attachées à elle par l'amour. Elle y fait croître les herbes précieuses des saintes pensées, des méditations pieuses, les fleurs des bons désirs, les feuilles des saintes paroles, les fruits des bonnes œuvres, le verdoyant gazon des bons exemples.

Un fleuve est un puissant rempart pour les lieux qu'il entoure. Marie est le rempart des Chrétiens. Elle rend inaccessible à l'ennemi l'âme qui se confie en elle.

Le fleuve reçoit ses eaux de sa source. Marie reçoit les eaux de la grâce, pour elle-même et pour nous, de son divin Fils, qui est la source infinie de tout bien.

Elle éteint en nous la soif des choses temporelles par l'exemple de sa pauvreté. Elle nous purifie de toutes nos souillures, en nous donnant Jésus qui enlève tous les péchés du monde.

S'il est quelque lieu bas, près des rives d'un fleuve, le

existentes in navi Ecclesiæ sanctæ Catholicæ per fidem veram vehit ad portum salutis æternæ. IDEM, *idid.*

FLUMEN, quia sicut flumen in ortu suo parvum est sed postea multum augmentatur, sic Virgo inviolata, parva fuit in principio, per humilitatem, sed tandem supergressa est Angelorum dignitatem. IDEM *ibid*

fleuve le remplit de ses eaux : Marie comble de ses grâces les âmes véritablement humbles, qui s'approchent d'elle, avec amour et confiance.

Marie est un fleuve de bonté, la Mère de la grâce, la Reine de la miséricorde. Si les malheureux esclaves de Satan, couverts de crimes et d'abominations, lèvent les yeux vers elle, elle ne les repousse pas, mais les reçoit avec bonté, les presse sur son cœur et les réconcilie avec son divin Fils.

§ X. — *La compagne qui aide.*

Le Seigneur Dieu dit aussi : Il n'est pas bon l'homme soit seul : faisons-lui une aide semblable à lui. GEN. II, 18.

« Marie est l'aide de notre rédemption. Il ne se trouva pas « pour Adam d'aide semblable à lui, » parce que, pour emprunter l'expression du Psalmiste, *tous ont décliné, ils sont devenus tous inutiles.* « Le Seigneur Dieu dit aussi : Il n'est pas « bon que l'homme soit seul : Faisons lui, » en la créant et la mettant au monde, « une aide semblable à lui. » Cet homme qui ne doit pas être seul, est Jésus-Christ. *L'aide* que Dieu lui prépare, qu'il crée et met au monde pour lui est Marie. » BIBL. MAR.

La bonté de Dieu s'est montrée pleine de sollicitude pour l'homme. Il ne fallait pas qu'il manquât d'une aide dont le besoin se serait fait sentir. Il donna Eve au premier homme ; il donna Marie à la sainte Eglise, à tous les hommes de tous les siècles. Grâce au secours de Marie, la sainte Eglise sera victorieuse de tous ses ennemis, et chacun de nous échappera, sans peine, aux innombrables pièges tendus sous ses pas.

FLUMEN, quia sicut flumen loca vicina fœcundat, sic largissima Virgo fœcundat conscientias sibi per amorem adhærentes. Fœcundat namque eas verbis sanctarum Scripturarum, cogitationum et meditationum, floribus honestorum desideriorum, foliis sanctorum verborum, fructibus bonorum operum, virore vernantium exemplorum, et sine isto flumine, omnia arescunt. IDEM *ibid.*

FLUMEN sapientiæ. S. BONAVENTURA *in Psalterio B. V. Mariæ.*

ADJUTORIUM, quod Dei bonitas homini prospexit, ne quid non boni. Non est enim, inquit, bonum solum esse hominem, sciens illum sexum Mariæ, et deinceps Ecclesiæ profuturum. TERTULLIANUS *in lib. 2 adv. Marcionem.*

ADJUTORIUM nostrum, quo universas inimicorum insidias, sine læsione pertransimus. S. JOAN. DAMACENUS *in Paracl. B. Virg.*

ADJUTORIUM omnium, qui ejus implorant auxilium. IDEM *ibid.*

ADJUTORIUM nostrum in omni opere virtutis, et ideo dicit ipsa (*Eccli.* 24) : In me omnis spes vitæ et virtutis. S. THOMAS AQUIN. *in expositione Salutationis Angel.*

Marie vient en aide à tous ceux qui l'implorent. Sommes-nous menacés de quelque danger ? Recourons à elle. Les plus misérables pécheurs eux-mêmes peuvent tout attendre de sa bonté et de sa puissance. Voulons-nous pratiquer un acte de vertu qui paraît être au-dessus de nos forces ? En Marie, dit la sainte Église, repose tout espoir de vie et de vertu.

Marie fut l'aide du Père des miséricordes, lorsqu'il accomplit l'œuvre par excellence, de sa miséricorde, envers le genre humain. Elle a travaillé avec son divin Fils, avec la Trinité toute entière, à notre rédemption.

Créée pour être la compagne et l'aide du second Adam, elle fut telle que pouvait la désirer le cœur de Jésus. Elle était semblable à son divin Fils, non par la majesté, mais par l'immunité de toute faute ; avec cette différence seulement, que Jésus-Christ était libre parmi les morts, en vertu de sa nature même ; Marie ne l'était que par grâce et parce que Dieu l'avait délivrée.

§ XI. — *La femme et le serpent.*

Alors le Seigneur Dieu dit au serpent. Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme, entre sa race et la tienne : Elle te brisera la tête, et tu tâcheras de la mordre au talon. GEN. III, 15.

Marie est le talon qui écrase le démon : « Je mettrai des inimitiés, » une inimitié grande et implacable, « entre toi et la femme : Elle te brisera la tête. » Ce qui est la mort. » BIBL. MAR.

ADJUTORIUM simile Christo in nostra reparatione, non quidem majestatis similitudine, sed immunitatis a crimine, et pœnalitatis assumptione ; quanquam, et in hoc quoque non nihil sit differentiæ, quia Christus natura fuit inter mortuos liber, Maria ex gratia. ANTONIUS *Pocq. Serm.* 8 *de concept B. V.*

ADJUTORIUM CHRISTI. D. Antoninus *in Summa, part.* 4, *tit.* 15, *C.* 44.

ADJUTORIUM quod Pater Misericordiarum in summo opere misericordiæ adinvenit. ALBERTUS MAG. *super Missus est.*

ADJUTORIUM omnimodum matri suæ, id est totius Ecclesiæ. ERNESTUS PRAGENSIS *in Mariali.*

MULIER de qua dictum est serpenti : *Ponam inimicitias inter te et mulierem* quia contrivit caput serpentis quod superbe erigebat, exultans de homine dejecto contrivit enim caput ipsius, id est vitium capitale quod est superbia, initium omnis peccati, pede suæ humilitatis, et concupiscentiam carnalem pede virginitatis. IDIOTA. *de B. Virgin. part.* 14. *Contempl.* 7.

MULIER quondam a Deo promissa, serpentis antiqui caput, virtutis pede contritura. D. BERNARDUS, *Serm. super illud : Signum magnum.*

MULIER fidelis in cujus fidem salvatus est Adam vir infidelis, quem fefellerat infidelitas primæ mulieris, nec ipsum solum, sed totam posteritatem

La femme qui devait écraser la tête du serpent n'était pas la compagne d'Adam, que le serpent avait si misérablement trompée, mais la très-sainte Vierge Marie dont Eve n'était que la figure. De Marie devait naître le Christ, le Verbe fait chair et revêtu de la nature humaine parfaite. Elle a écrasé la tête du serpent, par son humilité. Satan s'enorgueillissait d'avoir courbé le genre humain sous le joug du péché, d'avoir ravi à Dieu la créature qui faisait le plus bel ornement du monde visible. Marie, par son humilité, attira sur la terre le Fils de Dieu lui-même. Elle brisait ainsi l'orgueil de Satan, tandis que, par sa Virginité, elle foulait aux pieds la concupiscence charnelle.

§ XII. — *Eve mère de la vie.*

Adam donna à sa femme le nom d'Eve, parce qu'elle était destinée à être la mère des vivants. GEN. III, 20.

Eve est la figure de Marie qui fut comme elle, et plus parfaitement qu'elle, créée directement de Dieu, innocente et pure, ornée de tous les dons, appelée Mère des vivants et destinée à combattre, et à vaincre le serpent, dont elle a écrasé la tête.

On peut dire cependant, avec saint Chrysostôme que la nouvelle Eve, Marie, est contraire en tout à l'ancienne.

suam : unde Apostolus dicit I Cor. 7 : *Sanctificatus est vir infidelis per mulierem fidelem.* RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 6.

MULIER. quæ in Eva perdidit drachmam decimam ad imaginem summi regis insculptam, et accendit lucernam, flammam Deitatis, operiens in testa assumptæ humanitatis, infundens, liquorem pinguissimum devotionis, et evertens domum creaturarum Dei, donec inventam demonstraret, et in ipsa invenisse se gaudens eum quam diligit anima sua. ALBERTUS MAG. *in postillis super cap.* 1 *Lucæ.*

EVA Evæ contraria : Eva enim creata, sub maledictione facta est. Eva creata est et Paradisi porta clausa est : Sancta Virgo nata est, et universis Paradisus deliciarum apertus est. Eva erecta est, et Adam de Paradiso ejectus est. S. Virgo nata est, et Latro ingressus est in illum.

EVA edocta est ad corruptionem, auribus excepit hostis dolosam cædem : S. Virgo nata est, et cum audit vocem Angeli, turbata est in, sermone ejus. S. JOANNES CHRYSOST. *Orat. in Nativ B. Virg.*

EVA contraria Evæ : Eva enim fecit filios suos inimicos Dei ; Maria nos pacificavit Deo. Illa superbivit contra Dominum similis volens esse Deo : ista se profundissime humiliavit vocans se non Matrem Domini sicut erat, sed Ancillam Domini. Illa Mater cunctorum viventium, spiritualis interfectrix : hæc cunctorum Mater, spiritualis vivificatrix. Illa maledicta multipliciter a Deo : hæc benedicta in Matris utero. D. ANTONINUS *in Summa, part.* 4 *tit.* 15, *cap.* 13.

EVA nova quæ novo Adæ in adjutorium data fidelis adstitit, fidelis cooperata est, et usque ad mortem fidelissime perseveravit. JOANNES PICUS, *lib.* 2 *in Cantic. cap.* 13.

De celle-ci nous est venue la mort, celle-là nous procure l'immortalité. Eve la femme d'Adam ne produit que des fruits mortels, Marie produit le fruit divin qui donne la vie à tous. Eve est une cause de déception cruelle: Marie nous apporte l'amour. Eve sépare Dieu de l'homme: Marie établit entre Dieu lui-même et la chair de l'humanité une mystérieuse et inexplicable union. Eve fait monter jusque sur la terre la fumée ténébreuse de l'enfer, Marie allume pour nous le flambeau des divines splendeurs. Eve attire sur nous la malédiction. Grâce à Marie, nous sommes bénis de Dieu. La première est une cause de damnation, la seconde fait que Dieu est indulgent pour nous. L'affliction vient par Eve, la foi par Marie. L'une fait couler nos larmes ; l'autre puise pour nous, à la source de l'eau vivifiante. Par Eve nous sommes surchargés de travaux et de fatigues ; par Marie nous goûtons le repos. La vieille blessure que nous portons en nous-mêmes nous a été faite par Eve ; Marie nous procure la vie qui vient de Dieu. La haine entre les frères est encore un produit de la faute de la première femme : Marie rétablit la charité entre les hommes. D'un côté, le déluge ; de l'autre le baptême qui donne l'immortalité. D'un côté la mort et les massacres sans fin ; de l'autre la régénération, la résurrection des morts. Par Eve enfin nous sommes misérablement tombés ; par Marie nous nous sommes relevés plus haut que nous n'eussions jamais pu atteindre.

Mater nostra Sancta. S. Antonius de Padua *serm.* 2 *in Sabb. Dom.* 2 *Quadrag.*

Mater membrorum Christi quod nos sumus, quia cooperata est charitate, ut fideles in Ecclesia nascerentur, qui Christi capitis sunt membra. S. Augustinus *in libro de sancta Virginitate.*

Mater Electorum quia Christum genuit Electorum fratrem.

Mater nostra melior. S. Anselmus *in Orat. ad B. Virginem.*

Mater nostra nobis in nostra necessitate ferens auxilium. Goffridus *Abbas, Serm. in Purific. B. M.*

Mater nostra vere, per quam nati sumus, per quam nutrimur, per quam crescimus ; per illam enim natis sumus non mundo, sed Deo ; per illam nutrimur non lacte carnis, sed illo de quo dicit Apostolus, I. *Cor.* 3 : Lac vobis potum dedi non escam ; per illam crescimus, non magnitudine corporis sed in virtute animæ. B. Ælredus Abaas *Serm.* 1. *de Nativ. B. Virg.*

Mater Spiritualis nostra cujus auxilio et mysterio vivimus vita gratiæ. Ernestus Pragens. *in Marıali, cap.* 122.

Mater nostra cara, quia in uno nobis genuit quicquid ad hanc vitam, et futuram nobis necessarium fuit. D. Antoninus, *in Summa, part.* 4, *tit.* 15, *cap.* 14.

Mater nostra dignitate et honore ; sicut enim qui sunt in dignitate constituti, dicuntur Patres, ita et mulieres in dignitate prælationis possunt dici Matres. Unde Abbatissæ dicuntur Prælatæ, quasi Matres ; sed quæ dignior, quæ honorabilior, et cunctis præsidentior B. V. Mariæ. Idem *ibidem, cap.* 2.

Marie est notre Eve, la mère de tous ceux qui vivent par la grâce.

Ève innocente fut le symbole de Marie, dit Gentilucci. Formée des mains de Dieu même, elle fut embellie de ses dons et de ses grâces. Marie fut l'œuvre du Créateur, qui se prépara en elle une demeure digne de lui, et l'orna des grâces et des dons les plus signalés. Ève a été appelée la mère des vivants : mais, comme le remarque S. Epiphane, elle ne reçut ce nom que depuis qu'elle eut entendu cette parole : *Tu n'es que poussière, et tu retourneras en poussière*, c'est-à-dire, depuis le péché, et seulement parce que le genre humain devait naître d'elle.

A bien plus juste titre, Marie doit être appelée la mère des vivants, puis qu'en mettant au monde Jésus, elle introduisit sur la terre la vie véritable. Le Rédempteur la proclama, au pied de la croix, mère de tous les hommes, en la personne de Jean, et elle aide tous ses fils à obtenir la vie de la grâce. En outre, bien que Jésus-Christ seul suffît au salut des hommes, il avait plu à Dieu que les deux sexes concourussent au rachat du genre humain, puisqu'ils avaient eu part l'un et l'autre à sa ruine. Marie fut la nouvelle Eve du nouvel Adam.

Mater nostra ex maxima affectione, ad omne bonum Populi Christiani. Idem, *ibidem*.

Mater nostra ob antiquitatem; sicut enim homines antiqui dicuntur Patres, sic etiam mulieres antiquæ Matres. Sed qui antiquior Beata Virgine Maria? *Ab initio*, inquit, *et ante sæcula creata sum.* Idem *ibidem*.

Mater nostra ob curam quam habet de nobis. Idem *ibidem*.

Mater nostra spiritualis quæ vivificat nos, quos prima Mater occiderat : Idem *ibidem, cap.* 44.

Mater nostræ spiritualis generationis. Idem *ibidem cap.* 14.

Hæc est Maria, quam adumbravit Eva, quæ viventium quodam ænigmatis involucro, nuncupatur, siquidem Eva tum viventium est appellata mater, cum jam audisset : *Terra es et in terram reverteris*; post admissum videlicet peccatum. Quod quidem admiratione dignum est, post illam offensionem, tam præclarum ei cognomen attributum. Ac si exteriora dumtaxat et sensibus obvia consideres ; ab eadem hac Eva totius est in terris humani generis origo deducta. Revera tamen a Maria Virgine vita ipsa est in mundum introducta, ut viventem pariat, et viventium Maria, sit mater. Quocirca *Viventium mater* adumbrata similitudine Maria dicitur. Epiphan. *Hæres.* 78, 18.

Ut pauca loquar de pluribus, quam tibi aliam prædixisse Deus videtur, quando ad serpentem ait : *Inimicitias ponam inter te et mulierem?* Et si adhuc dubitas quod de Maria non dixerit, audi quod sequitur : *Ipsa conteret caput tuum.* Cui hæc servata victoria est nisi Mariæ? Ipsa procul dubio caput contrivit venenatum, quæ omnimodam maligni suggestionem, tam de carnis illecebra, quam de mentis superbia deduxit ad nihilum. D. Bernardus, *Serm.* 1 *de Nativ. B. M. V.*

§ XIII. — *L'arche de Noé.*

Le Seigneur dit à Noé : J'ai résolu de faire périr tous les hommes. Ils ont rempli toute la terre d'iniquité, et je les exterminerai avec tout ce qui vit sur la terre. Faites-vous donc une arche de pièces de bois aplanies de tous côtés. Vous y ferez de petites chambres : et vous l'enduirez de bitume dedans et dehors. GEN. VI, 13, 14.

« Marie, dit le B. Albert le Grand, est l'arche de salut. « Le « Seigneur dit à Noé j'ai résolu de faire périr toute chair, » tous les hommes, sauf ceux qui devaient être sauvés dans l'arche. « Faites-vous une arche, » Marie, en ce qui concerne sa naissance, « de pièces de bois aplanies, » équarries, bituminées et polies, de peur qu'il ne s'y attache quelque chose de fort et d'insoluble, et pour que ni la violence des vents, ni l'inondation des eaux ne la brise. C'est l'image de Notre-Dame. « Vous ferez de petites chambres dans l'arche. » Ces chambres sont les divers ordres de la vie. Marie réunit en elle les ordres de Mariage, de Viduité et de Virginité. « Avec du bitume, » avec l'ardeur de la dilection, « vous « l'enduirez dedans et dehors, » de peur qu'elle ne se dissolve à l'intérieur ou à l'extérieur. « Vous ferez à l'arche une fenê- « tre, » afin de lâcher le corbeau ou la colombe. Cette fenêtre s'appelle le jour du midi, on l'appelle aussi le crystallin. « Et « vous lui donnerez une coudée de hauteur. » Une coudée, c'est la charité. « Vous ferez aussi entrer dans l'arche deux « de chaque espèce de tous les animaux, afin qu'ils vivent, « et que le déluge ne les fasse pas périr. » BIBL. MAR.

L'arche de Noé, qui préserva de la mort, en les sauvant des eaux, ceux qui s'y réfugièrent, et dans laquelle fut conservée l'espèce humaine, pour repeupler la terre, après le cataclysme universel, a été le signe précurseur de Marie, qui, par son consentement à l'Incarnation du Verbe dans son sein, a rendu aux enfants d'Adam, au moyen de la ré-

ARCA arca Noe latior, longior, illustrior : illa enim erat animalium arca, hæc autem Arca vitæ ; illa corruptibilium animalium, ista vero vitæ incorruptibilis ; illa ipsum Noe, hæc vero ipsius Noe factorem portavit : illa duas et tres contignationes et mansiones habebat, hæc autem universum Trinitatis complementum, quando quidem, et Spiritus sanctus adveniebat, atque hospitabatur, et Pater obumbrabat, et Filius utero gestatus inhabitabat. Spiritus enim Sanctus ait Gabriel, superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi. Ideoque et quod nascetur ex te sanctum vocabitur Filius Dei. ISYCHIUS, *serm.* 2 *de Laud. Virg.*

ARCA Noe, quam Deus fecit non solum sibi, sed etiam hominibus, et Angelis et toti Trinitati, quia Beata Virgo omnia omnibus facta est, in qua fuerunt reconditi thesauri desiderabiles et virtutum charismata, et fuit omnium virtutum decore ornata. IDIOTA, *de B. Virg. part.* 3 *Contempl.* 4.

demption du Christ, la vie qu'ils avaient perdue, et les a remis en possession de leurs droits à l'héritage céleste. C'est pour cette raison que saint Jean Damascène a dit: « L'arche « où s'est conservée la semence du second monde est votre « symbole. »

Marie fut l'arche préparée de Dieu pour conserver la semence d'un monde nouveau. Cette Arche que le Créateur lui-même avait daigné construire, fut plus précieuse et plus parfaite mille fois que l'arche de Noé, et même que celle de Moïse. Cette dernière ne reçut que les tables de la loi. Marie reçut Dieu lui-même dans son sein. La racine de Jessé fournit le bois dont elle fut construite. L'arche de Noé fut faite de pièces de bois préparées avec soin, et enduites de bitume: les parents de Marie furent aussi préparés avec soin par la divine Providence. Leur vie fut parfaitement sainte, quoiqu'ils vécussent au milieu d'un peuple perverti, il n'y eut jamais rien en eux qui pût offenser le regard; ils étaient enduits de bitume; protégés contre la corruption qui les entourait, par la sainteté de leurs œuvres, et la ferveur de leur charité.

Marie est l'arche de notre salut; par elle seule, il nous est donné d'échapper au naufrage du péché.

Cette Arche sacrée s'est reposée sur les montagnes de l'Arménie, lorsqu'elle monta au ciel, en son Assomption glorieuse, s'élevant au dessus des montagnes de Dieu, des Anges, des Chérubins et des Séraphins, et prenant place sur un trône, auprès du trône de Dieu lui-même.

La fenêtre que Noé fit à l'arche, par ordre de Dieu, pour que la lumière y pût pénétrer, fut l'intention du Cœur de Marie, toujours parfaitement pure et chaste, inébranlable dans le bien, toujours dirigée vers le soleil du Midi, vers le Seigneur.

La porte de l'arche, fermée par Dieu lui-même, lorsque Noé fut entré, fut le libre arbitre de Marie, que Dieu confirma dans le bien, en en prenant possession dès le commen-

ARCA per quam ad melioris mundi reparationem, humano generi undis obruto, semen salutis conservatum est. LEO IMPERATOR, *serm. in Annuntiatione B. Virginis.*

ARCA quam dum fabricavit Dei Filius, dictus est Noe, id est requies vel requiescens, quia ipse sibi ipsi requiem sive locum quietis faciebat. ERNESTUS PRAGENS. *in Mariali.*

ARCA Noe in uno cubito, qui est Christus, perfectissime consummata; ideo data mundo ut omne animal, in quo est spiraculum vitæ, id est fides Christi, ab ira Dei conservetur per ipsam: nam ira Dei cataclysmo comparatur, *Eccli.* 39. Per ipsam enim homines et jumenta salvavit Dominus, et salvat, et salvabit; per quam multiplicavit misericordiam suam nobis. IDEM, *ibid.*

cement, de sorte que la possibilité de pécher n'exista même pas pour elle. C'est ainsi que cette Arche de Dieu fut préservée du déluge de la faute originelle, et de toutes les autres fautes.

L'arche de Noé est l'arche du repos. Marie est l'Arche sainte dans laquelle se reposa le Fils de Dieu.

§ XIV. — *Abîme des eaux de la grâce.*

Noé entra dans l'Arche : et les sources du grand abîme des eaux furent rompues, et les cataractes du ciel furent ouvertes. GEN. VII, 11.

Après Dieu, Marie est la source de toutes les grâces qui descendent jusqu'à nous. « Noé, étant entré dans l'Arche » c'est-à-dire, le Christ s'étant incarné dans le sein de Marie, « toutes les sources furent rompues. » Le déluge des grâces venues par Marie inonda le monde, le démon fut submergé et les péchés effacés, BIBL. MAR.

Marie est un abîme insondable de grâce et de miséricorde. C'est par elle que nous obtenons tout de la bonté divine. Dieu seul peut mesurer la profondeur et l'étendue des bontés de Marie.

§ XV. — *La colombe et le rameau d'olivier.*

Noé envoya aussi la colombe, après le corbeau, pour voir si les eaux avaient cessé de couvrir la terre. Mais la colombe n'ayant pu trouver où mettre le pied parce que la terre était

ARCA quæ requievit super montes Armeniæ, id est elevata est super Choros Angelorum. Armenia enim, quæ mons celsus interpretatur, naturam Angelicam recte significat. IDEM, *ibid.*

ARCA Deifera a diluvio peccati originalis immunis. BERNARD. DE BUSTIS, *Serm.* 3 *de nominatione Mariæ.*

ABYSSUS miraculorum ad se cum fide recurrentibus, a peccatorum abysso liberans eos : S. SABBA, et S. JOANNES DAMASCENUS, *Orat.* 1 *in Nat. B. M.*

ABYSSUS ex qua Angeli verum solem exortum viderunt. ANASTASUS *lib.* 4 *Anag. Contempl.*

ABYSSUS misericordiæ ab omni dæmonum et tribulationum violentia liberans nos. S. JOANNES DAMASC. *in Paracl. B. V.*

ABYSSUS in bonitate et misericordia profundissima. D. BONAVENTURA, *in Speculo B. V. cap.* 5.

COLUMBA de Arca Noe egressa, id est de Ecclesia orta, quæ ramum olivæ tempore diluvii in illam retulit, quia aquis vitiorum mundum involventibus, Christum de se incarnatum in Ecclesia effudit, qui ramus bene virentis olivæ, quæ signum pacis et concordiæ est esse dicitur, quia Christus pacificavit ea quæ in Cœlo sunt, et in terra, solvens medium parietem

encore couverte d'eau, elle revint à lui: et Noé étendant la main la prit et la remit dans l'Arche. Il attendit encore sept autres jours, et il envoya de nouveau la colombe hors de l'Arche. Elle revint à lui sur le soir, portant dans son bec un rameau d'olivier dont les feuilles étaient toutes vertes. GEN. VIII, 8, 9, 10, 11.

Marie en naissant devait apporter aux hommes le rameau d'olivier, emblème de la paix que le Seigneur voulait contracter avec eux. La colombe, figure de Marie, vint sur le soir, dit le texte sacré, portant un rameau d'olivier. Marie vint aussi vers le soir, à la fin des temps. Elle apportait à Noé, aux hommes que Dieu voulait sauver de la perdition éternelle, la paix, la lumière, la nourriture céleste que l'olivier symbolise. Les feuilles du rameau étaient toutes vertes: elles étaient l'image des vertus de Marie dont la perfection n'admet aucun défaut. La fraîcheur des vertus de Marie fut dans tout son éclat, lorsqu'elle dit: *Voici la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole.*

Noé reconnut à ce signe que les eaux de l'indignation et de la colère de Dieu s'étaient retirées de dessus la terre. L'apparition de Marie sur la terre, par son heureuse nativité, aurait été pour les hommes, s'ils l'avaient connue, un signe encore plus certain de la miséricorde de Dieu, et du salut qu'il leur offrait. Marie est la colombe qui nous apporte la paix. Elle est la colombe de Dieu, la colombe très simple et sans fiel, la colombe sans tache et d'une beauté incorruptible, qui habite le temple de Dieu. Au jour de son assomption, Marie, la divine colombe, est rentrée dans l'Arche de la céleste Patrie. Le rameau d'olivier qu'elle y apportait était son corps glorifié, signe de paix et d'alliance entre nous et notre Dieu.

Le rameau d'olivier qu'elle apporte est encore son divin Fils, le Verbe de Dieu incarné, qu'elle introduit dans la sainte Eglise, en lui donnant le jour. Le monde était submergé par le déluge des iniquités des hommes: Marie la colombe envoyée par le Roi suprême nous apporta le gage de notre Rédemption et de notre salut. Elle était bien la colombe de Dieu par sa simplicité, sa douceur, son humilité, la plénitude des dons de l'Esprit-Saint qui résidait en elle, l'abondance de toutes les grâces, abondance si grande qu'au-

inimicitiarum in carne sua. ABSALON ABBAS. *Serm.* I *de Assumpt. B. Virg.*

COLUMBA fidelissima Noe, quæ inter summum Noe, et mundum, diluvio spirituali submersum, mediatrix extitit fidelissima. D. BONAVENTURA *in speculo B. V. cap.* 8.

COLUMBA innocentissima quæ portavit ad Arcam ramum virentis olivæ in

cune parole créée ne pourrait l'exprimer, que personne, après Dieu ne saurait la mesurer.

§ XVI. — *L'autel de Propitiation*

Noé dressa un autel au Seigneur : et prenant de tous les animaux et de tous les oiseaux purs, il les offrit en holocauste sur cet autel. Le Seigneur reçut cet holocauste en agréable odeur, et il dit : Je ne répandrai plus ma malédiction sur la terre à cause des péchés des hommes. GEN. VIII, 20, 21.

Marie est *l'autel de propitiation* et d'apaisement de Dieu : « Noé dressa un autel au Seigneur et il offrit des holocaustes « sur cet autel », figure de Marie. « Le Seigneur les reçut « comme une odeur très agréable, et il dit : Je ne répandrai « plus ma malédiction sur la terre à cause des hommes, je ne « frapperai plus comme j'ai fait, » d'une punition temporelle, « tout ce qui est vivant et animé » mais sur les prières de Marie, j'épargnerai tous ceux qui imploreront leur pardon. BIBL. MAR.

Marie est l'autel vivant sur lequel le Pain de vie s'est d'abord offert à son Père. Elle est l'autel des holocaustes, l'autel de l'or le plus pur. Sur cet autel l'Agneau de Dieu a été immolé. L'amour divin fut le feu sacré qui consuma la victime.

ore suo, quo indicabat hominem Deo reconciliatum. JACOBUS de VORAGINE *in Mariali Serm.* 2 *c.*

COLUMBA divina, candidissima, quæ a superno Rege missa veniens ad nos, portavit nobis privilegium nostræ reparationis et salutis. MAURITIUS DE VILLAPROBATA, *Serm.* 17 *coron. novæ B. M.*

ALTARE placationis Domini, qui placatur erga peccatores, cum super hoc altare offerunt dona et sacrificia sua ; de quo altari ipse dixit. *Isa.* 60 : Offeruntur super placabili altari meo. RICHARDUS DE S. LAURENT. *de Laude Virg. lib.* 2.

ALTARE animatum panis vitæ. S. METHODIUS, *hom. in festo Purific.*

ALTARE aureum. ANDREAS CRETENSIS *Can. in Conceptione B. Virg.*

ALTARE sacræ Hostiæ rationabilissimum, sanctificatum, Deoque dicatum. S. GERMANUS CONSTANT. *Serm. in Præsent.*

ALTARE quia alta per sublimitatem Contemplationis, et per profunditatem humilitatis, et quia ardens igne divini amoris se obtulit Deo in odorem suavitatis. Altare enim dicitur quasi alta Ara, et quod victimæ ibi ardeant. D. ANTONINUS DE PADUA *Serm. in Dom.* 12 *post Trinitatem.*

ALTARE constructum in Conceptione, Deificatum in Incarnatione, translatum in Assumptione. ALBERTUS MAG. *in Biblia Mariana sup. lib. Josue.*

ALTARE Summi Sacerdotis Filii Dei. BERNARDINUS DE BUSTIS S. 6 *de Annunt. B. M.*

§ XVII. — *Le signe de l'alliance ; l'Arc-en Ciel.*

Dieu dit ensuite : Voici le signe de l'alliance que j'établis pour jamais entre moi et vous, et tous les animaux vivants qui sont avec vous : Je mettrai mon arc dans les nuées, comme le signe de l'alliance que j'ai faite avec la terre. Lors donc que j'aurai couvert le ciel de nuages, mon arc paraîtra dans les nuées, et je me souviendrai de l'alliance que j'ai faite avec vous, et avec toute âme qui vit et qui anime la chair, et il n'y aura plus à l'avenir de déluge qui fasse périr, dans ses eaux, toute chair. Mon arc sera dans les nuées, et en le voyant, je me souviendrai de l'alliance éternelle qui a été faite entre Dieu et toutes les âmes vivantes. GEN. IX, 13 à 17.

Marie est un signe de sécurité pour le pécheur tremblant : « Voici le signe de l'alliance que j'établis pour jamais entre « moi et vous... mon arc. » Cet arc avait deux couleurs : il était bleu au dehors, et couleur de feu au-dedans. Voilà le signe de sécurité que je place dans les nuées du ciel, pour que les hommes effrayés ne craignent plus d'être ensevelis dans un nouveau déluge. L'arc est le résultat des rayons du soleil et de l'humidité de la nue. « Lors donc que j'aurai couvert le « ciel de nuages, mon arc. » Marie, « paraîtra dans les nuées, « et je me souviendrai de l'alliance que j'ai faite avec vous..., « et il n'y aura plus, à l'avenir de déluge qui fasse périr « dans ses eaux toute chair, » c'est-à-dire tous les pécheurs. BIBL. MARIÆ

Marie est cet arc dont il est dit dans l'Ecclésiastique : *Regardez l'arc, et bénissez celui qui l'a fait, parce qu'il est beau dans sa splendeur.* Il brille principalement de deux couleurs dont chacune fait resplendir davantage la beauté de l'autre. Il a la teinte verte de l'eau, l'eau est la mère nourricière d'une multitude infinie d'êtres vivants. Il a la teinte du feu. Le feu est vierge il n'engendre aucun être. Marie est Mère aussi. Elle est la Mère par excellence, la Mère du Fils de Dieu lui-même, et la mère adoptive de tous les enfants de Dieu. Elle est aussi la Vierge par excellence, unissant à la gloire de la maternité, celle de la Virginité. Elle brille et

ARCUS in nubibus in signum justificationis, quia justificati ascendunt per B. Virginem ad æternam gloriam. IDIOTA *de B. Virgin. Part.* 14 *Contempl.* 54.

ARCUS cœlestis, quantum ad incarnationem Verbi. Arcus enim est ex radiis solis, et humida nube, sicut dicit Glosa *super Genes.* quod factum est in Incarnatione, quando Sol Justitiæ, qui est splendor Patris ingressurus Ægyptum, id est venturus in mundum, ascendit super nubem levem, *Isa.* 19, 1 est sibi univit mundissimam carnem, sine pondere peccati,

resplendit de ces deux couleurs qui font la beauté de l'Arc du Seigneur. Dieu la contemple, étendant sa protection au-dessus de la terre ; et malgré les péchés des hommes, malgré les nuages amoncelés par sa juste colère, il se souvient de sa miséricorde. C'est bien de Marie que Dieu dit à Noé : *Je mettrai mon arc dans les nuées du ciel, et je me ressouviendrai de mon alliance que j'ai faite avec toi.* Dieu a transporté dans sa céleste demeure, il a placé près de son trône, cet arc, notre protection, afin de n'oublier jamais la promesse faite au genre humain.

L'arc-en-ciel ne paraît jamais à nos yeux que comme la moitié d'un cercle ; c'est que tandis que nous sommes sur la terre, nous ne pouvons voir qu'une faible partie de la plénitude de grâce et de gloire que Dieu a daigné concéder à Marie. Cet arc se tient toujours en face du soleil, parce que Marie est debout devant le trône du Seigneur, afin d'intercéder pour nous. Si la justice de Dieu réclame notre châtiment, son arc apparaît à ses yeux, et lui rappelle sa miséricorde. L'arc-en-ciel offre à nos yeux le rouge symbole de la charité, le bleu de la compassion, l'hyacinthe de la contemplation, le vert de la virginité.

§ XVIII. — *Sara notre sœur.*

Abraham descendit en Egypte pour y passer quelque temps, parce que la famine était grande dans le pays qu'il quittait. Lorsqu'il était près d'entrer en Egypte, il dit à Sara sa femme : Je sais que vous êtes belle, et quand les Egyptiens vous auront vue, ils diront : C'est la femme de cet homme-là. Et ils me tueront, et ils vous réserveront pour eux. Dites donc je vous supplie que vous êtes ma sœur, comme vous pouvez le faire sans

quod factum est in utero Virginali, et sic factus est quasi Arcus qui fit in die pluviæ. Ricardus a S. Laur. *de Laud. Virg. lib.* 5.

Arcus cœlestis habens colorem rubeum charitatis, hyacinthinum puritatis, cœrueum compassionis, viridem virtutis, et gratiæ. Jacob de Voragine *in Mariali Serm.* 12, *A.*

Arcus intra quem alius arcus apparuit, nempe Dei Filius, dum hic in ejus utero incarnatus est. Ernestus Prag. *in Mariali, cap.* 14.

Arcus apparens in conspectu Dei, cum Deus peccatis hominum diluvio minatur flagellorum terram subvertere, ut recordatus fœderis sui repropitietur iisdem, ne dissipet mundum. D. Antoninus, *in Summa, part.* 4 *tit.* 15, *cap.* 44.

Soror populi Christiani, per naturam, quæ summa gloria est populo Christiano, si esset qui adverteret, habere scilicet sororem Reginam Angelorum, et hominum, imo quod plus est sororem Sponsam Patris, Matrem Filii, Amicam Spiritus Sancti, et Reginam cœlestis regni, ubi plenariam habet potestatem, quosque voluerit introducendi, et quidquid voluerit impetrandi. Idiota. *de B. V. parte* 14, *Contempl.* 3.

mentir, étant du même sang que moi. GEN. XII, 10, etc.

Marie exalte notre bassesse, parce qu'elle est notre Sœur et notre Nièce : « Dites donc, je vous supplie, que *vous êtes ma « sœur*, afin que ces gens-ci me traitent favorablement à « cause de vous, et qu'ils me conservent la vie en votre con- « sidération. » Ailleurs Abraham dit encore à Sara : *Vous me ferez la grâce, dans tous les pays où nous irons, de dire que je suis votre frère.* BIBL. MAR.

Vous êtes notre sœur, ô Marie parce que comme vous, nous descendons d'Adam et d'Eve ; Mais vous êtes aussi la sœur et l'épouse de Dieu, comme Sara fut la sœur et l'épouse d'Abraham. Vous êtes la sœur du Christ, parce qu'il a dit : Celle qui fait la volonté de mon Père céleste est ma mère et ma sœur. Vous êtes la sœur des Patriarches et des Prophètes qui disent en parlant de vous : *Notre sœur est petite, et elle n'a pas de mamelles* parce que vous avez été petite à vos propres yeux, par l'humilité de votre âme, parce que vous avez conservé l'innocence, la pureté immaculée de l'enfant qui vient de naître. Vous êtes la sœur du peuple Chrétien, par votre nature, et c'est pour nous une suprême gloire, si nous savions y mieux penser. Notre sœur est la Reine des Anges et des hommes, notre sœur est la sœur et l'épouse du Père Eternel, la Mère du Fils de Dieu, la bien-aimée de l'Esprit-Saint, la Reine de la céleste Patrie. Elle y possède une puissance que rien ne borne, elle peut y introduire qui il lui plaît. Elle obtient de Dieu même tout ce qu'elle désire.

Vous êtes, ô Marie, notre sœur que nous devons aimer, parce qu'elle nous aime, notre sœur dont la sainteté, la bénignité, la pureté ne servent point seulement à elle-même, mais à nous tous, tant que nous sommes.

Vous êtes, ô Marie, la sœur des Anges, par vos mérites incomparables, par votre virginité, votre charité, votre humilité, votre intégrité. Les Anges disaient de vous, comme les Patriarches et les Prophètes : *Que ferons-nous à notre sœur, parce qu'elle est petite ?*

Vous êtes la sœur de Dieu lui-même parce que votre vie ressemble à sa vie divine ; mais, en même temps, la sœur de notre pauvreté, de notre humilité. L'héritage de Dieu e

SOROR nostra quam debemus amare, quia amat nos, cujus sanctitas, cujus benignitas, cujus puritas non solum sibi, sed nobis omnibus profuit. B. ÆLREDUS ABBAS, *serm. 2 de Nativ. B. V.*

SOROR nostra vera, germanaque. JOANNES THAULERUS, *in tract. de 10 Cæcitatibus, cap. 11.*

SOROR nostra per propagationem, Angelorum soror per regulæ Angelicæ professionem : Christi autem soror propter perfectam et maximam assimilationem, secundum hominem interiorem, id est secundum voluntatem, et

à vous, et cependant vous êtes petite par votre humilité, par votre condition selon le monde, par l'opinion que les hommes ont de vous.

Vous êtes notre sœur, vous appartenez comme nous à la nature humaine, mais vous êtes la sœur de Dieu, la sœur du Père Eternel, la sœur du Fils, la sœur de l'Esprit-Saint.

Vous êtes notre sœur, et vous avez pour époux le Roi du Ciel et de la terre. C'est donc à bon droit que Sara est rangée parmi les types prophétiques de Marie, et que nous pouvons adresser à la sainte Vierge ces paroles de S. Bonaventure empruntées aux livres sacrés : « Vous aussi, ô Marie, « vous notre Sara, dites que vous êtes notre sœur, afin que « par votre intercession, la vie nous soit conservée. » (L'abbé *Jamar*, *Marie Mère de Jésus.*)

§ XIX. — *Sara, mère de la joie.*

Or le Seigneur visita Sara, ainsi qu'il l'avait promis, et il accomplit en elle sa parole. Elle conçut et enfanta un fils en sa vieillesse, dans le temps que Dieu lui avait prédit. Abraham donna le nom d'Isaac à son fils, qui lui était né de Sara..... Et Sara dit alors : Dieu m'a donné un sujet de joie : quiconque l'apprendra s'en réjouira avec moi. GEN. XXI, 1 etc.

Marie est la mère de la joie et de l'allégresse. — « Le Sei- « gneur visita Sara, » dont le nom signifie *princesse* « et il ac- « complit sa parole. » Il visita aussi Marie, et accomplit la parole qu'il avait donnée par ses Prophètes. « Et elle enfanta un « fils dans sa vieillesse. » Le Christ a été engendré dans les derniers temps. « Abraham donna à son fils le nom d'Isaac, » qui signifie joie, parce qu'à la naissance du Christ, les Anges et les bergers se réjouirent. Et Sara, figure de Marie, dit, « Dieu m'a donné un sujet de ris, » tandis qu'Eve donna un sujet de gémissements. « Quiconque l'apprendra, » pécheur, juste, ou esprit céleste, « s'en réjouira avec moi, » parce que j'ai enfanté la joie de l'Ange, la grâce du juste, le pardon du pécheur. Et

forsitan etiam secundum hominem exteriorem, quia secundum naturales et medicos, prima et maxima causa assimilationis natorum, est virtus generantis. ERNESTUS FRAG. *in Mariali, cap.* 129.

SOROR humilibus. BARTHOLOMÆUS *de Pisis, lib.* 1 *de Laud. S. Virginis.*

MATER omnium, quia omnes concepit per affectum dilectionis, et peperit per labores et dolores in passione Filii. S. ANTONINUS *in Summa part.* 4, *titul.* 15 *cap.* 26.

MATER perfectorum procurando eis consecutionem æternæ beatitudinis. IDEM *ibid. p.* 4 *tit.* 15, *cap.* 2.

MATER peccatoris in Ecclesia. IDEM. *ibid. tit.* 55, *cap.* 2

elle ajouta : *Qui croirait qu'on aurait pu dire à Abraham que Sara*, je veux dire la pauvre et humble Marie, *nourrirait de son lait un fils qu'elle aurait enfanté?* Qui croirait que j'allaite celui qui allaite toutes choses, que je porte celui qui porte tout ? BIBL. MAR.

Après Eve, se présentent, comme figures de Marie, les illustres épouses des trois grands Patriarches, Abraham, Isaac et Jacob.

De même qu'Eve apparût au berceau de l'humanité, Sara se montre à la naissance du peuple choisi.

« Sara est une figure de la sainte Vierge qui a mis au « monde le vrai Isaac, dans lequel toutes les générations ont « été bénies, » dit S. Bernardin de Sienne. En effet, Isaac était une image typique du Christ : comme lui, Jésus fut le bien-aimé de son Père ; malgré son innocence, il fut condamné à la mort : il porta lui-même le bois de son sacrifice sur la montagne de Jérusalem ; il en descendit ensuite, plein de vie, et riche de bénédictions : une innombrable postérité lui fut assurée.

Marie est encore comparée à Sara, à cause de sa beauté merveilleuse : à cause de la joie que lui occasionna la naissance de Jésus : — parce qu'elle est appelée notre Mère, comme Sara était la mère des Israélites, suivant ces paroles d'Isaïe : *Souvenez-vous d'Abraham, votre père, et de Sara, à qui vous êtes redevables de la vie.*

Autre trait de ressemblance non moins frappant : Sara, comme plus tard Marie, devient mère, sur la promesse d'un Ange, et en vertu d'un miracle. A ce propos S. Jean Chrysostôme fait remarquer que l'épouse d'Abraham, avec plusieurs autres femmes de l'ancien Testament, n'ont été favorisées des douceurs de la maternité, que pour servir de figures à la Vierge Mère, annoncée comme le plus grand des prodiges.

Marie est la mère des ris et de la joie, parce qu'elle a enfanté le véritable Isaac, celui qui apporte le bonheur au monde. La plénitude de la grâce accompagne sa maternité.

MATER pia generans bonos et [illegible]riens eos meritis, et exemplis. IDEM, *ibid. tit.* 15, *c.* 5.

MATER pia peccatorum. IDEM, *ibid. tit.* 7 *cap.* 2.

MATER proficientium, precibus, et exemplis, dando eis subsidium. IDEM, *ibid. tit.* 15 *cap.* 2.

MATER pulchræ dilectionis, timoris, agnitionis et sanctæ spei, quia non solum ista in se habuit in mente, et actu produxit, sed etiam in aliis procurat. IDEM, *ibid. cap.* 17.

MATER omnis consolationis, quam beatissima Trinitas divinitus adamavit, instanter gubernavit, et potenter fœcundans sublimiter exaltavit. GULIELMUS VINC. *Serm. de Concep. Beatæ Virginis.*

Elle est mère et elle est vierge. Son intégrité est parfaite et il n'y a pas de tache en elle. Elle est la mère de la lumière éternelle, de la lumière qui éclaire dans le Ciel les innombrables armées des Anges ; la mère de la lumière incompréhensible que contemplent les Chérubins et les Séraphins sans se lasser jamais ; la mère de la lumière qui s'est levée sur le monde pour qu'il connaisse l'adorable Trinité et que, par la foi, il arrive au salut. Marie est la Mère de notre Sauveur, la Mère de notre Dieu très doux et très clément. Elle est la mère de la belle dilection, dont tous les peuples célèbrent les louanges ; elle est la mère de notre foi, de notre espérance, de la joie éternelle qui nous est réservée.

Elle est notre mère, la Sara qui nous a engendrés, parce qu'elle a donné le jour à celui qui ne rougit pas de nous appeler ses frères, selon la parole du Psalmiste : *Je ferai connaître votre nom à mes frères.*

§ XX. — *Sara la Princesse*

Dieu dit encore à Abraham : Vous n'appellerez plus votre femme Saraï, mais Sara. Je la bénirai, et je vous donnerai un fils né d'elle, que je bénirai aussi. Il sera le père de plusieurs nations ; et des rois de divers peuples sortiront de lui. GEN. XVII, 15, 16.

Marie est la Princesse, la souveraine de toutes les créatures, pour les défendre, les exciter au bien et veiller sur elles. — « Dieu dit encore à Abraham : Vous n'appellerez « plus votre femme Saraï, » ma princesse comme si elle n'était la princesse que d'une seule famille, « mais Sara »

MATER Dei indulgentissima, tenerrima, generosa, optima, piissima, suavissima, benignissima, sacratissima, gloriosissima. JOANNES PISCUS, *lib.* 3 *in Cant.*

MATER nostra quia si Abraham pater gentium, et Sara mater gentium recte dicitur et est, videlicet propter fidem, quanto magis tu, o fidelissima fidelium, mater es omnium nostrum ? RAYNAUDUS *Nomenclator.*

SARA quæ nos peperit, *Isa.* 51, nam in illo nobis mater facta est, qui nos fratres vocare non confunditur, ut ibi : *Narrabo nomen tuum fratribus tuis.* GARNERIUS LINGON. *serm.* 2 *in Purificatione B. M. V.*

SARA quæ Princeps interpretatur, obtinuit enim principatum sui, principatum mundi, et principatum Cœli : principatum quidem sui, quia voluptatibus non consensit ; principatum mundi, quia eam mundi vanitas non seduxit ; principatum Cœli quia ad Filii dexteram super Choros Angelorum jam ascendit. IDEM, *ibid.*

SARA Princeps, lactans Filium magno Patriarchæ Patri multarum gentium, quem peperit ei, ad virtutem ejus demonstrandam jam seni in fine mundi. ALBERTUS MAGNUS. *in Postillis sup. cap.* 2 *Lucæ.*

SARA quæ tria sata farinæ miscuit, quando Christum existentem in tribus substantiis de suis visceribus generavit. JACOBUS DE VORAGINE *in Mariali, serm. 4, F.*

la princesse d'une manière générale, et absolument universelle. Elle dira à celui-ci : *Va, et il va : Viens, et il vient.* Elle ressemblera à Joseph, à qui Pharaon disait : « Je « n'aurai au dessus de vous que le trône, et la qualité de « Roi. Nul ne remuera ni le pied ni la main dans toute « l'Egypte, que par votre ordre et par votre commandement. » BIBL. MAR.

Marie est notre Princesse, notre chef qui nous précède dans le chemin de la virginité, dans la voie de la réforme intérieure et de la sanctification. Elle est digne de nous servir de chef, parce que sa sainteté, sa pureté sont incomparables, et surpassent tout ce que la nature peut produire de plus parfait.

Elle est la Princesse de l'Eglise. C'est par elle que le démon, qui se fait appeler le prince de ce monde, parce qu'il est la première cause de son asservissement, est rejeté dehors, expulsé du cœur des élus. Ce prince du monde rendit captive la première femme, mais il fut, à son tour, jeté dans les fers, par la main de Marie. Il est écrit, dans la Genèse, que Marie écrasera la tête du serpent : elle le fait chaque jour, autant de fois que, par son aide, le démon est chassé d'un cœur qu'il possédait.

Le Prophète Isaïe parlait de Marie, lorsqu'il disait : *Un prince s'occupe de pensées qui sont dignes d'un prince : Il forme des projets de paix, et non d'affliction.*

Marie est la Princesse, la Souveraine des fidèles, que leur vie et leurs mœurs séparent du peuple soumis au démon, Les sujets du démon sont superbes, irascibles, envieux, jaloux, avares, portés à la luxure, à la gourmandise, indifférents et lâches pour le service de Dieu. Le peuple dont la Bienheureuse Vierge est le chef, pratique, au contraire, l'humilité : il est doux, miséricordieux, religieux, content de ce que Dieu lui donne : il est chaste et sobre. Marie est la Princesse, le chef de l'Eglise du Christ, la Princesse des Martyrs, la Reine du Ciel et de la terre.

SARA Princeps, quæ verum genuit Isaac, id est Filium Dei, in cujus semine benedicentur omnes gentes, per quem omnis creaturæ principatum obtinuit. D. BERNARDINUS SENENSIS, *serm. 3 de glorioso Nomine Mariæ.*

SARA Princeps nostra, ratione suæ Sanctitatis, ac puritatis eminentissimæ, modumque omnem superantis naturæ. S. GERMANUS, *Orat. in Annunt. B. V.*

PRINCEPS Ecclesiæ per quam princeps hujus mundi, id est, diabolus, qui dicitur princeps, id est principium captivitatis, ejicitur foras, scilicet a cordibus electorum : iste enim princeps primam mulierem captivavit, sed a Maria Principe captivatus est, quia scriptum est de ea, quod conteret caput ejus, non solum semel, sed quotidie etiam facit, quando ejus adjutorio diabolus expugnatur. IDIOTA. *de B. Virg. part.* 14, *Contempl.* 9.

PRINCEPS a tota Trinitate Ecclesiæ data, ut per eam princeps mundi, id

Le nom de Sara signifie *Princesse*. Marie est la Princesse par excellence. Elle règne sur le monde ; elle règne dans le Ciel : elle règne sur elle-même. Tout est soumis à sa puissance parce qu'elle n'a pas écouté la voix de la volupté, ni de la vanité mondaine. Au Ciel elle est assise sur un trône, à la droite de son Fils, au-dessus de tous les chœurs des Esprits bienheureux.

Sara pétrit trois mesures de farine, pour préparer le pain destiné aux Anges : Marie unit ensemble dans son sein béni, la divinité, l'âme et la chair de son divin Fils, le véritable pain des Anges devenu le pain des hommes.

Ce n'est pas Sara, c'est Marie qui a donné le jour au véritable Isaac en qui toutes les nations ont été bénies

§ XXI. — *Rébecca.*

A peine Eliézer avait-il achevé de parler à Dieu en lui-même, qu'il vit paraître Rébecca, fille de Bathuel, fils de Melcha femme de Nachor, frère d'Abraham, qui portait sur son épaule un vaisseau plein d'eau. C'était une fille très-agréable, et une vierge inconnue à tout homme. Elle était déjà venue à la fontaine, et ayant rempli son vaisseau, elle s'en retournait. GEN. XXIV, 13, 14.

Entre Rébecca et la très-sainte Vierge, il est aisé d'établir également certains rapports, dignes de nos méditations. Saint Antonin en énumère quelques-uns. Ecoutons-le : Abraham, le père des Israélites, envoya son serviteur, Eliézer, de la Terre-Promise, dans une région éloignée, où demeuraient les parents du Patriarche, avec ordre de leur demander une épouse pour son fils Isaac. L'envoyé rencontra

est Diabolus ejiceretur foras, scilicet a corporibus electorum. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 1 2.

PRINCEPS recta quia et filia Principis, id est Dei Patris, et Mater Principis id est Christi, qui dicitur Princeps Regum terræ. *Apoc.* I. IDEM, *ibid.*

PRINCEPS omnium creaturarum quantum ad defensionem, cohortationem, et commissionem. ALBERTUS MAGNUS *in Mariali, ibid.*

PRINCEPS non unius gentis tantum, sed totius mundi, ideo non *Sarai*, sed *Sara*, id est Princeps simpliciter est nomen ejus. ERENESTUS PRAG. *in Mariali cap* 146.

REBECCA, nam si Rebecca erat virgo pulcherrima, quæ non noverat virum, servus autem Abrahæ juxta aquam eam invenit, ibique eam allocutus est ; Beata Maria, virgo quoque formosissima fuit, libenter manebat juxta spirituales aquas, id est Sanctas Scripturas, ad has aquas sæpius recurrebat, ut posset dicere cum Propheta, Psalm. 22 : Super aquas refectionis educavit me : Denique ibi eam invenit Angelus, servus videlicet Abrahæ, non illius terreni, et mortalis, sed illius cœlestis, et æterni. Sic enim dicit Evangelista, *Luc* 2 : *Ingressus Angelus ad eam dixit* : *Ave gratia*

Rébecca l'épouse future, vierge d'une beauté incomparable, au bord d'une fontaine. Elle consentit sur le champ à l'alliance qu'on lui offrait, et devint ensuite la mère d'Israël. — Notre Père à tous députa aussi l'Archange Gabriel, du céleste séjour sur cette terre, pour y négocier, au milieu de son peuple, les fiançailles d'une épouse choisie. Gabriel se présenta devant la Vierge des vierges, l'Immaculée, tandis qu'elle se désaltérait à la source sanctifiante de la prière et des saintes lettres. L'humble servante du Seigneur acquiesça sans délai à la proposition de l'Ange, et elle unit, dès lors, le titre d'Épouse du Saint-Esprit à celui de Mère du véritable Israël.

Le serviteur d'Abraham offrit à Rébecca des boucles d'oreilles d'or, et des bracelets du même métal. Le serviteur du grand Abraham, l'Archange Gabriel, offrit de même des présents à Marie. Il orna les oreilles de la bienheureuse Vierge des joyaux les plus précieux, lorsqu'il la salua pleine de grâce. Il mit à ses bras des bracelets de l'or le plus pur, lorsqu'il lui dit : *Le Seigneur est avec vous.* Celui dont l'Ange annonçait la venue ne devait-il pas être, en effet, un ornement incomparable, pour les bras de Marie, lorsque cette auguste Mère porterait entre ses bras son Dieu devenu son enfant ?

Rébecca la belle et douce Vierge déposa à la hâte le vase qu'elle portait. Elle inclina le vase pour que le vieillard se rafraîchît plus aisément. Elle donna même à boire aux chameaux d'Eliézer, quoi qu'il ne l'en eût pas priée. Elle était bien l'image de Celle dont parlait Isaïe, lorsqu'il disait : *Vous tous qui avez soif, venez puiser de l'eau, à la fontaine et au puits du Sauveur :* de Celle qui fut la parfaite image de

plena, Dominus tecum. Quo ingressus ad eam ? sine dubio ubi ipsa se absconderat a vanitatibus sæculi, et de curis mundi, ingressa erat in privatum thalamum suum et clauserat ostium suum, et hauriebat sibi aquas in gaudio de fontibus Salvatoris, id est de Scripturis sanctis, ubi legerat, et Virginis partum, et Salvatoris adventum.

Forte eo tempore quo Angelus venit, habebat Isaiam in manibus, forte tunc studebat in illa Prophetia : *Ecce Virgo concipiet, et pariet Filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel.* B. Ælredus, *Serm. in Annunt. B. V.*

Rebecca puella nimis pulchra quæ deposita hydria de scapulis, adaquavit non solum servum Abrahæ sed etiam camelos. *Omnes sitientes venite ad aquas. Isa.* 55. de fonte et puteo Salvatoris, de quibus ipse bibit, et omnis familia ejus. Petrus Cell. *Serm.* 2 *in Annunt.*

Rebecca quæ multum accepit a Domino, in cujus aures servus Summi Patriarchæ, sermo scilicet propheticus, suspendit inaures aureas, ut nullum audire delectaret præter solum Dilectum. B. Albertus Magnus, *in Postillis super cap.* 10 *Luc.*

Rebecca cujus hydria plena est aqua, id est anima plena est Dei gratia. Jacobus de Voragine *in Mariali, serm.* 1. *R.*

Rebecca spiritualis quæ non solum curam habebat de electis, ratione

son Fils et qui dit comme lui : *Vous tous qui êtes fatigués et chargés, venez à moi.*

Plus tard Rébecca eut sous sa garde, et en sa possession les vêtements d'Esaü. Ces vêtements figuraient la chair de péché sous laquelle Jésus, Fils de Marie, voulut paraître parmi nous, afin de nous sauver. Marie garda précieusement ce vêtement sacré de l'humanité de son Fils, dont elle avait fourni la substance première. Rébecca disait à Jacob : *Mon Fils, acquiescez à mes conseils* : Marie prie aussi Jésus d'acquiescer à ses demandes miséricordieuses, en faveur des pauvres pécheurs. Elle nous demande aussi, à nous, qu'elle a adoptés pour enfants, de suivre le conseil qu'elle nous donne, et de faire tout ce que Jésus ordonne.

§ XXII. — *Le vaisseau de Rebecca.*

Le serviteur d'Abraham, allant donc au-devant d'elle, lui dit : Donnez-moi un peu de l'eau que vous portez dans votre vaisseau, afin que je boive. Elle répondit : Buvez, mon seigneur : et ôtant aussitôt son vaisseau de dessus son épaule, et le penchant sur son bras, elle lui donna à boire. GEN. XXIV, 17, 18.

Marie est le vaisseau avec lequel on puise à la fontaine de vie, et elle étanche la soif des âmes altérées. Rébecca dont le nom signifie patience, sortait portant sur son épaule un vaisseau. Marie, dont elle est la figure, sortit aussi, portant le Verbe de Dieu, qui, dès l'instant de sa naissance, habitait en elle. Elle devait recevoir humblement ce Verbe de Dieu, « cette Fille très-agréable, cette Vierge parfaitement « belle, et inconnue à tout homme. Elle était déja venue à la « fontaine » de vie, vers laquelle elle s'était inclinée pour y puiser de l'eau. Elle avait rempli le vaisseau de son cœur, par la grâce, le pardon, la gloire. Le serviteur lui dit : Donnez-moi un peu d'eau, afin que je boive, pour le salut de mon âme, « donnez-moi de l'eau de votre vaisseau, » parce

utentibus, ut sitientibus procuret aquam gratiarum, sed etiam de peccatoribus curam habet, ut animalibus irrationalibus, non petentibus, nec desiderantibus, aquam gratiarum procurat. D. ANTONINUS *in Summa, part.* 4 *tit.* 15 *cap.* 2.

HYDRIA Rebeccæ, id est Ecclesiæ, qua potatus est Christus verus Eliezer, et ex qua potantur cameli, id est universi fideles. Ecclesiæ. Jugiter fundens aquam in canalibus, id est, infundens gratiam humilibus. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 9.

VAS virtutis Dei. MAURITIUS DE VILLAPROBATA, *Serm.* 31.

VAS electionis quod non sustinuit justitia communibus laxari injuriis, quoniam plurimum a cæteris differens, natura communicabat, non culpa. D. CYPRIANUS, *in sermone de Nativ. Christi.*

qu'au vaisseau du monde j'ai puisé la vanité, et l'impiété au vaisseau du démon. Elle répondit. Buvez mon seigneur : et « aussitôt elle lui donna à boire... » Puis elle ajouta : « Je m'en « vais aussi tirer de l'eau, » de la grâce, du pardon, de la joie, « pour vos chameaux, » jusqu'à ce qu'ils aient tous bu. *Buvez et enivrez-vous, mes bien-aimés*, est-il dit au livre des Cantiques. Elle la puisa donc et la donna à tous les chameaux, ce qui montre son extrême générosité. BIBL. MAR.

Vous êtes, ô Marie, la véritable Rébecca, l'épouse d'Isaac, la mère de Jacob ; mais vous êtes aussi ce vase tout rempli des eaux de la grâce de Dieu, ce vase qui nous offre le rafraîchissement dont nous avons besoin dans le voyage à travers le désert de cette vie.

Vous êtes un vase d'élection que Dieu a protégé pour que jamais aucune des souillures auxquelles tout est exposé ici-bas, ne puisse en approcher. Vous êtes un vase petit, par votre humilité, mais que la grâce de Dieu a dilaté, au point que Dieu lui-même en a fait sa demeure. Vous êtes le vase mystérieux où sont renfermés tous les secrets de la divinité. Celui qui vous a fait est le créateur de l'aurore et de l'astre du jour. Vous êtes plus brillante que les rayons du soleil ; vous êtes un vase de lumière, dont le doux éclat dissipe les ténèbres qui recouvraient l'univers entier.

Vous êtes un vase très-profond, par votre humilité, très-solide, par votre patience, absolument intact, par votre virginité, très-vaste par votre charité, très-pur, par votre pureté qui ne connaît pas même l'ombre de la moindre souillure, très-vaste encore par vos désirs. Ainsi êtes-vous digne de la divine grâce, et propre à la contenir, dans toute sa plénitude. Enfin, vous êtes, ô Marie, le vase précieux dans lequel le Fils de Dieu a mangé son rayon de miel et bu son vin avec son lait, comme il est dit au livre des Cantiques.

VAS exiguum cui ubique divinitas dilatata plenitudinem sui infudit. IDEM *ibidem*.

VAS Dei capax, nunquam commaculatum. S. ATHANASIUS, *Serm. in descript. Deiparæ*.

VAS impollutum. S. JOANNES CHRYSOSTOMUS, *Orat.* 3 *de Annunt.*

VAS immaculatum Virginitatis. S. PROCLUS, *Orat.* 3 *de Dormitione B. Virginis*.

VAS pretiosum totius divini cultus et divina mysteria continentis, in quo Deus, carne obsignatur, et sanctificat omnia, et occulte veniens ad homines, fit habitator, et ori luteo admoveri, et nostræ carnis pulveri immisceri, imperans se non evanescens. S. GERMANUS, *Serm. in Nativ. B. Maria Virginis*.

§ XXIII. — *La maison hospitalière de Rébecca.*

Eliézer dit à Rébecca : De qui êtes-vous fille ? Dites-le moi. Y a-t-il dans la maison de votre père du lieu pour nous loger ? Elle répondit : Je suis fille de Bathuel, fils de Nachor, et de Melcha sa femme. Il y a chez nous, ajouta-t elle, beaucoup de paille et de foin et bien du lieu pour y demeurer. GEN. XXIV, 13.

Marie ressemble à Rébecca. Elle donne aussi bien l'hospitalité aux âmes errantes. Rébecca répondit à Eliézer : « Je « suis la fille de Bathuel ; il y a chez nous beaucoup de « paille et de foin et bien du lieu pour y loger. » ce qui indique la largesse de la charité de Marie. Et Laban frère de Rébecca, dit à Eliézer : « Entrez, vous qui êtes béni du Seigneur. « Pourquoi demeurez-vous dehors ? J'ai préparé la maison, et « un lieu pour vos chameaux. Et il le fit aussitôt entrer dans « le logis. » Rebecca figure Marie ; le frère de Rébecca figure Jésus-Christ qui nous a introduits dans son royaume. BIBL. MAR.

Rébecca donna l'hospitalité, dans la maison de son père, au serviteur d'Abraham : Marie l'a donnée, dans son sein, au Fils de Dieu lui-même. L'adorable Trinité toute entière aimait à demeurer en Marie comme en son tabernacle. Elle offre aussi l'hospitalité aux âmes errantes, aux âmes qui se sont égarées loin du sentier qui conduit au salut afin de leur rendre des forces, de relever leur courage, et de les remettre dans le véritable chemin.

Marie est l'hôtellerie virginale où le Verbe a voulu descendre, lorsqu'il a fait son grand voyage du Ciel sur la terre. Elle est l'hôtellerie qu'habite la sainteté, l'hôtellerie où l'on trouve la vie. Tout y est parfaitement pur, tout est nouveau et préparé avec soin, en vue de l'hôte qui doit y séjourner. Dieu n'habite pas seulement dans l'âme, mais dans la chair même de Marie ; sa présence est corporelle, en même temps que spirituelle. Il met en elle la plénitude de toutes les vertus. Tout ce qu'il y a de bon et de beau dans toutes les créa-

HOSPITIUM proprium Dei, cujus ædificium ipse Deus intendit, Sapientia ædificavit sibi domum ut in ea habitaret, per humanæ naturæ assumptionem. IDIOTA, *de B. V. Part.* 3, *Cant.* 1.

HOSPITIUM Filii Dei quo nihil sordidum, quia nulla erat libido, sed purissima castitas ; nihil ruinosum, quia nulla erat superbia, sed fundatissima humilitas ; nihil obscurum quia exclusa erat infidelitas ; nihil angustum, quia diffusa est charitas. GUARRICUS ABBAS, *Serm.* 1 *de Assumpt. B. Mariæ.*

HOSPITIUM sanctissimum totius Divinitatis, ita a Deo fabricatum, et ab initio esse conservatum, atque cœlesti gratia præmunitum, ut nulla pror-

tures, Marie le possède à un degré incomparablement supérieur, pour être digne de Celui qui demeure en elle..

§ XXIV. — *L'Epouse et la mère de la miséricorde.*

Eliézer dit: Je suis arrivé aujourd'hui près de la fontaine, et j'ai dit à Dieu: Seigneur Dieu d'Abraham mon maître, si c'est vous qui m'avez conduit dans le chemin où j'ai marché jusqu'à présent, me voici près de cette fontaine: que la fille dont qui sera sortie pour puiser de l'eau, et à qui je dirai: Donnez-moi un peu à boire de l'eau que vous portez dans votre vaisseau, et qui me répondra: Buvez, et je vais en puiser aussi pour vos chameaux, soit celle que le Seigneur a destinée pour être la femme du fils de mon maître. GEN. XXIV, 42.

Marie est l'Epouse et la Mère de la miséricorde, étant une mère pour le Fils, une réconciliation pour le coupable, une récompense pour le juste. C'est elle qui peut dire: *J'ai été préparée de toute éternité.* BIBL. MAR.

A cause de sa miséricorde de son empressement à faire du bien, Rébecca fut choisie pour être l'épouse d'Isaac. Marie est la Mère de miséricorde, et, selon la parole du Prophète Osée, elle est l'Epouse éternelle de Dieu: *Et je vous prendrai pour être mon Epouse éternellement.* Elle est, dit S. Augustin, l'Epouse de Jésus-Christ son Fils, la belle Epouse du Roi des rois, l'Epouse de l'Esprit-Saint. Elle est l'Epouse de Dieu, la toute-immaculée qui à donné le jour a Celui dont la miséricorde infinie s'est chargée de toutes nos infirmités.

sus eam tetigerit labes, etiam venialis delicti, nec læsa fuerint primordia ejus purissimi Conceptus, nec ulla unquam eam tetigerit rubigo peccati. DIONYSIUS FABER, *tract. 1 de Concept. Virginis.*

SPONSA singularis Spiritus Sancti, a quo ab origine mundi electa et millibus præelecta, dote bona dotata, singulari amore ei copulata, aquo obumbrata, et quodammodo, si dici liceat impræguata. JOANNES MAUBURNUS *in Rosario.*

SPONSA innocens, immaculata, atque omni puritate repletissima, quam imperator Cœli et terræ, Rex Regum et Dominus dominantium, qui est innocens, et impollutus, sibi assumpsit. BERNARD. DE BUSTIS, *serm.* 5 *de Nativ. B. M. V.*

SPONSA nobilis, quæ Sponso suo Cœlesti, maximam dotem dedit, cum omnium virtutum, et optimorum morum ornamentum ei donavit. IDEM ibidem.

SPONSA quam omnipotens Deus sibi ab æterno elegit, ut ejus Unigenitus Filius, tanquam Sponsus, procederet de thalamo suo. IDEM, *serm.* 5 *de Nativ. B. M. V.*

SPONSA Dei excellentissima, tota corpore et mente speciosa, tota meritis fœcunda, tota amore pudica, sola sine peccato concepta, cujus gratiarum copiam plenissimam, ineffabilem virtutum decorem, meritorumque celsitudinem, ac denique corporis et animæ puritatem supra angelicam cœlum miratur et stupet natura, et Beatorum spirituum venerantur agmina, laudant, reverentur. DIONYSIUS FABER, *tract,* 1 *de Concept. B. M.*

Elle est la mère des miséricordes, qui vint en aide au Père infiniment miséricordieux, dans l'œuvre de notre Rédemption, et endura, avec lui, les souffrances de la Passion ; la mère spirituelle de tous les hommes, la mère de toutes les vierges qu'elle engagea, par son exemple, à suivre la voie sainte de la virginité ; la mère de tous les hommes, parce qu'elle enfanta celui qui nous a tous fait naître à une vie nouvelle ; la mère de tous ceux qui vivent de la vie de la grâce, de tous ceux qui déjà sont en possession de l'éternelle gloire, Elle est aussi la mère des pauvres pécheurs qu'elle éclaire et conduit à Dieu, la mère de la délivrance de la jubilation et du bonheur ; la mère de la consolation ; pour tout en un mot, la véritable Mère du véritable Sauveur.

§ XXV. — *Notre sœur bénie.*

Souhaitant toutes sortes de prospérités à Rébecca, ils lui dirent : Vous êtes notre sœur : croissez en mille et mille générations ; et que votre race se mette en possession de ses villes de ses ennemis. GEN. XXIV, 60.

Marie est notre sœur ; elle partage notre état, elle nous défend, elle nous est fidèle, elle nous exalte. Les parents de Rébecca la laissèrent aller. Marie s'en est allée, lorsqu'elle nous quitta pour être élevée au Ciel. « Ils souhaitaient toutes

MATER Altissimi, auro divinitatis vestita, imo supervestita. D. PETRUS DAMIANUS, *Serm. 1 de Nativ. V. M.*

MATER clementissima ipsius pietatis, et misericordiæ. IDEM, *in hom. Nativ. B. V.*

MATER Creatoris et Salvatoris nostri, per cujus sanctitatem peccata nostra purgantur, per cujus integritatem nobis incorruptibilitas donatur, per cujus virginitatem anima nostra adamatur a Domino suo. S. ANSELMUS, *in Orat. ad Beatam Virginem.*

MATER misericordiæ, omnibus amabilis omnibus concupiscibilis, quia tota pulchra ; omnibus venerabilis, quia plena gratia. BALDUINUS, *serm. de Assumpt. B. Virginis.*

RECONCILIATIO divina cum hominibus. ANDREAS CRETENSIS, *Orat. 1 in Annunt. B. Virginis.*

RECONCILIATIO cum Deo omnium illorum, qui eam assidue beatificant. S. JOSEPH, HYMNOGRAPHUS *in Mariali.*

RECONCILIATIO opportuna in tempore iracundiæ, ANTONINUS POCQ. *Serm. 8 de Concept. B. V.*

PRÆMIUM salutis ac vitæ æternæ, simul et gloriæ, et grandi opulentia magnum. S. ILDEPHONSUS, *lib. de Virginitate S. Mariæ, cap. 12.*

PRÆMIUM coronæ universis certantibus repositum. HELINANDUS, *Serm. 1 de Assumpt. B. M. V.*

SOROR nostra ex eo quod omnes liberi sumus ex Adamo procreati. D. ATHANASIUS *in Epist. ad Epict.*

SOROR nostra, quatenus omnes ex Adamo sumus. D. EPIPHANIUS, *lib. 3 contra hæres.*

« sortes de prospérités à leur sœur, lui disant : Vous êtes notre « sœur, » par l'humanité, la fidélité, et la dignité. « Croissez « en mille et mille générations. » Ainsi Marie s'est élevée en montant au-dessus des chœurs des Anges. « Que votre race, ô Marie, que nous, humbles vermisseaux, « que votre race « se mette en possession des villes, » de l'empyrée, « de ses « ennemis, » des démons qui en ont été chassés. Biblia Mariæ.

Marie est la sœur de Jésus-Christ, et, par la grâce de sa bénédiction, elle est devenue la mère de tous les Chrétiens. C'est elle qui chaque jour nous enfante à la vie divine, nous fortifie, nous réchauffe, nous rend parfaits et de la terre nous élève jusqu'au Ciel. Elle est la sœur des Anges parce que, sur la terre, elle mena une vie angélique. Elle avait un corps comme nous, mais elle vivait comme si elle avait été un pur esprit. Aussi les Anges la proclament-ils pleine de grâce, et bénie entre toutes les femmes. Celui qui naîtra de vous, dit l'Archange Gabriel, sera saint, et son nom sera *le Fils de Dieu*. Il possèdera le trône de David son Père, et son règne n'aura pas de fin. Marie elle-même sera proclamée bienheureuse par toutes les générations. La bénédiction de Laban s'est accomplie pour Rébecca. Marie reçoit la bénédiction des générations humaines, qui lui doivent tout, la bénédiction des Esprits bienheureux, la bénédiction de la très-adorable Trinité elle-même. Elle la sœur du Père, la sœur du Christ la sœur du Saint-Esprit. Elle est aussi la sœur des Anges, la sœur des bienheureux. Elle ne dédaigne pas de se montrer la sœur des pauvres pécheurs eux-mêmes, et leur fidèle avocate, pour attirer sur eux les miséricordes de Dieu.

Soror Patriarcharum et Prophetarum, qui dicunt de ea : *Soror nostra parvula est, et ubera non habet. Cant.* 8. Parvula enim fuit per humilitatem mentis, mundaque, et pura, tanquam juvencula, quæ ubera non habet. Idiota, *de B. V. parte* 14, *Contempl.* 3.

Soror Angelorum, in carne enim præter carnem vixit, quia ejus vita fuit Angelica, non humana : unde Angeli dicunt de ea, *Cant.* 8 : *Quid faciemus sorori nostræ in die quando alloquenda est?* in die scilicet illa quando eam alloquetur Angelus Gabriel. Idem, *ibid.*

Soror Christi per castissimam, sinceram, et ferventissimam dilectionem, quæ solet esse inter fratrem et sororem. Idem, *ibid.*

Soror Christi, unde dicit Christus, *Cant,* 4 : *Vulnerasti cor meum soror mea sponsa;* et *Cant.* 8. dicit Maria cum magno desiderio postulans incarnationem Filii : *Quis mihi de te fratrem meum* ? in humana natura fratrem Richardus a S. Laurent. *de Laud. Virg. lib.* 6.

§ XXVI. — *Notre conseillère.*

Rébecca dit à son fils Jacob : Suivez-donc maintenant, mon fils, le conseil que je vais vous donner : Allez-vous en au troupeau et apportez-moi deux des meilleurs chevreaux que vous trouverez, afin que j'en prépare à votre père une sorte de mets que je sais qu'il aime, et qu'après que vous le lui aurez présenté, et qu'il en aura mangé, il vous bénisse avant qu'il ne meure. GEN. XXVII, 8, 9, 10.

Marie nous procure la bénédiction éternelle. Rébecca dit à Jacob qui craignait la malédiction de son père. *Mon fils, je me charge moi-même de cette malédiction : écoutez seulement ma voix*, d'avertissement, de conseil et d'appel, « et allez me « quérir ce que je vous dis : » et de cette manière Jacob mérite de recevoir cette bénédiction. BIBL. MAR.

Marie est notre inspiratrice; elle illumine nos âmes, et nous enseigne ce que nous devons faire, ce que nous devons fuir, ce que nous devons désirer. Sommes-nous dans le doute, dans les ténèbres, dans la nuit même du péché ? sa douce lumière brillera pour nous, ses inspirations maternelles, pleines de sollicitude et d'amour, chercheront à pénétrer jusqu'au fond de nos cœurs.

§ XXVII. — *La bonne odeur.*

Isaac dit à Jacob : Approchez-vous de moi, mon fils, et venez me baiser. Il s'approcha donc de lui, et le baisa ; et Isaac, aussitôt qu'il eut senti la bonne odeur qui sortait de ses habits, lui dit en le bénissant : L'odeur qui sort de mon fils est semblable à

CONSILIATRIX insipientium. D. BONAVENTURA. *in Speculo B. Virginis, cap.* 8.

CONSILIATRIX universalis. ALBERTUS MAGNUS, *super Missus est.*

CONSILIUM ineffabile, et quod plane cognosci non potest, ejus qui est ante principium curationis hominum. ANDREAS CRETENSIS, *Orat.* 2 *de Dormitione B. Virginis.*

CONSILIUM Verbi. D. ILDEPHONSUS, *Serm.* 3 *de Assumpt. V. Mariæ*

CONSILIUM occultum Sophiæ Genitoris. JOANNES GEOMETRA, *in B. Virgine, Hymn.* 2.

CONSILIUM nostrum in necessitatibus nostris. S. ANSELMUS, *in Medit. B. Virginis.*

CONSILIUM præcipuum peccatoribus ut pœniteant. GOFFRIDUS ABBAS, *serm. in omni festivitate B. Mariæ.*

CONSILIUM sanum Apostolorum. D. BRIGITTA, *in Orat.* 1 *Revelationum.*

ODOR benevolentiæ Christi. ANDREAS CRET. *Orat.* 2 *in Annunt.*

ODOR Dei jucundus ad olfaciendum. S. JOANNES DUMASC. *in Cant. Deiparæ.*

celle d'un champ plein de fleurs que le Seigneur a comblé de ses bénédictions. GEN. XXVII, 27.

Jacob, parce qu'il a suivi les conseils de Rébecca, mérite de recevoir cette bénédiction : « Voici que l'odeur qui sort de « mon fils est semblable à l'odeur d'un champ plein des fleurs » de toutes les vertus, « que le Seigneur a comblé de ses béné- « dictions. Que Dieu vous donne une abondance de blé, » symbole de la charité « de vin » qui représente la faveur de l'Esprit Saint et d'huile » qui est la miséricorde, « de la rosée du « Ciel, » la contemplation, « et de la graisse de la terre, » les bonnes œuvres. La très-sainte Vierge Marie a possédé, plus qu'aucune créature ces dons précieux figurés dans la bénédiction d'Isaac, et sa bonté nous les procure. BIBL. MARIE.

La bonne odeur de ses perfections ravit le Seigneur et les bénédictions qu'il répand sur elle descendent jusqu'à nous.

§ XXVIII. — *L'Echelle de Jacob.*

Jacob vit en songe une échelle, dont le pied était appuyé sur la terre, et le haut touchait au ciel ; et des Anges de Dieu montaient et descendaient le long de l'échelle. Et il vit aussi le Seigneur appuyé sur le haut de l'échelle, qui lui dit : Je suis le Seigneur, le Dieu d'Abraham votre père, et le Dieu d'Isaac. Je vous donnerai, et à votre race, la terre où vous dormez. GEN. XXVIII, 12, 13.

ODOR mortis in mortem non credentibus. D. AMEDÆUS, *hom.* 7 *de Laud. Virg.*

ODOR vitæ in vitam credentibus in Filium suum. IDEM, *ibid.*

ODOR balsami præservans a corruptione culpæ : balsamum a corruptione præservat. JACOBUS DE VORAG, *in Mariali, serm.* 3 *L.*

ODOR cinnamomi confortans homines, ut perseverent in dono gratiæ. IDEM, *ibid.*

ODOR myrrhæ fugans vermes tentationis diabolicæ. IDEM, *ibid.*

OLEUM misericordiæ, quod verus Samaritanus, id est Christus infudit vulneribus sanciati, id est generis humani. IDIOTA *de B. V. part.* 4 *Cont.* 2.

VINUM super omnia lætificans cor hominis. IDIOTA, *de B. V. par.* 8, *Contempl.* 14.

VINUM cuncta replens cœli cellaria quod Cœlicolæ universi, quanto bibunt copiosius, tanto sitiunt amplius, unde ipsa dicit, *Eccli.* 24 : *Qui bibunt nec adhuc sitient.* RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 10.

VINUM, quod est potus divitum, de se ipsa dicens, *Eccli.* 24 : *Qui bibunt me adhuc sitient.* IDEM, *ibid. lib.* 5.

SCALA quam Jacob vidit ad Cœlos pertingintem. D. ATHANASIUS, *Orat. in Purific. B. Virginis.*

SCALA cœlestis per quam Deus descendit ad terras ut per ipsam homines ascendere mereantur ad Cœlos. S. AUGUSTINUS, *Serm.* 14 *de Nativ. Domini.*

Marie est l'échelle d'ascension de la faute à la grâce, de la terre au Ciel. C'est par elle que le Fils de Dieu est descendu jusqu'à nous, et par elle que nous sommes montés vers lui. « Le pied de l'échelle reposait sur la terre. » Quoiqu'assise sur un trône, Marie est proche des pécheurs, pour leur être utile. « Et le haut touchait au ciel, » parce que, quoique très-humble, Marie est très élevée, et atteint jusqu'à la Trinité. « Et des Anges de Dieu montaient et descendaient le long de l'échelle, et le Seigneur était appuyé sur l'échelle, » ce qu'il fit en prenant de Marie la chair dont il se revêtit, et en nous attirant, par elle jusqu'à lui. BIBL. MAR.

Marie est l'échelle vivante que le Verbe de Dieu, suprême artisan de toutes choses, a faite pour son propre usage. La base de cette échelle repose sur la terre, mais le sommet s'en élève jusqu'au Ciel. Jacob vit le Seigneur se reposer sur cette échelle mystique, par laquelle il est descendu jusqu'à nous, sans quitter son céleste royaume. C'est par Marie que, dans son infinie miséricorde, il s'est abaissé jusqu'à nous, et n'a pas craint d'habiter parmi les hommes. S. JEAN DAMASCÈNE.

Les Anges montaient et descendaient par l'échelle de Jacob, et Dieu s'appuyait au sommet. Le pied de cette échelle fut la pauvreté, parce que la bienheureuse Vierge Marie méprisa tout ce que la chair et le monde regardent comme des biens. Le sommet fut la contemplation qui s'élève, non seulement jusqu'au ciel empyrée, mais jusqu'au trône de Dieu lui-même. Les montants furent la virginité et la maternité, qui, par elles-mêmes, ne formeraient pas une échelle si elles n'étaient jointes ensemble par des échelons ou des degrés, tels que la foi, l'espérance, la charité, la pureté, la fidélité aux vœux prononcés, l'humilité, l'obéissance, la prudence, la modestie, la miséricorde, la compassion, la piété, la bénignité et les autres vertus. C'est par cette échelle mystérieuse, par Marie que le Fils de Dieu est descendu jusqu'à nous ; c'est par elle que, du fond de l'enfer ou le péché d'Eve nous avait précipités, nous remontons jusqu'au Ciel. IDIOTA.

SCALA Jacob quæ nos in profundum malorum delapsos, ac perditos ad cœlestem altitudinem sublevavit. S. JOSEPHUS HYMN. *in Mariali.*

SCALA in cœlum subvehens. PHOTIUS CONSTANTINOPOL. *Orat. in S. M. Nativ.*

SCALA cœlum tangens, et per suas sanctissimas orationes, hauriens aquam vivam superius de fonte vitæ, qui apud Deum est, et inde refundens inferius misericorditer nobis miseris. IDIOTA, *de B. V. M. part.* 14 *Contempl.* 35.

SCALA Jacob per cujus preces et intercessiones piissimas, merita et exempla Angeli ascendunt contemplando et descendunt strenue operando. IDEM, *ibid.*

Les Anges qui montent et qui descendent par l'échelle de Jacob sont les hommes qui s'efforcent d'imiter les vertus particulièrement attribuées aux Anges. Ils gravissent cette échelle, grâce aux prières de Marie et à ses mérites, en contemplant ses vertus et les exemples qu'elle nous a donnés. Ils la descendent lorsqu'il s'efforcent généreusement de faire le bien, comme elle. Après l'avoir imitée dans le temps présent, ils jouissent, au jour de la mort, des embrassements du Seigneur, qui, se tenant au haut de l'échelle, la maintenait par sa grâce, de peur qu'entraînés par quelque tentation, ils ne se laissassent tomber, et ne quittassent le service et l'amour de Marie.

Ceux qui gravissent les degrés d'une échelle s'y retiennent par les mains et les pieds. C'est ainsi que nous devons nous tenir attachés à Marie. Nos pieds sont nos affections : il faut l'aimer. Nos mains sont nos œuvres : il faut travailler, pendant tout le cours de notre vie de manière à lui plaire. C'est ainsi que Marie sera notre échelle mystique et que, par elle, nous monterons au ciel, pour y demeurer éternellement.

Marie, dit S. Bonaventure, est l'échelle de l'âme pour monter jusqu'au royaume des cieux ; elle est l'échelle des Saints et des Justes ; elle est l'échelle dressée et maintenue par Dieu lui-même. Tous peuvent y monter, même les pauvres pécheurs. Par elle, on s'élève du péché jusqu'à la grâce, de la grâce jusqu'à la gloire du Ciel.

Scala per quam Deus quidem descendit, et ascendit homo incipiens a terrenis, et Cœlestia attingens. Joannes Geometra, *Serm. in Annuntiatione B. M.*

Scala animæ ad regnum Cœlorum. D. Bonaventura, *in Psalterio B. M. Virg.*

Hodie rerum omnium Opifex... vivam sibi ipsi scalam condidit, cujus ima pars in terra firmata est, summa autem ad cœlum usque porrigitur, in qua Deus requievit, cujus locum Jacob conspexit, per quam Deus sine ulla migratione descendens, vel ut rectius loquar, indulgenter se demittens, in terra visus est. Hæc et enim designat ipsius descensus, ac terrena vitæ ratio, dataque in terris ipsius cognitio. Spiritualis scala, hoc est Virgo in terra firmata est (ex terra enim ortum habet), caput autem ipsius ad cœlum pertinet. S. Joannes Damascenus, *Orat. 1 in Nativ. B. M.*

Parum ab fuit, quin me Jacobi scala præteriret. Quid enim ? An non cuivis perspicuum est, eam te præsignasse, ac figurasse? Ut enim ille per extremas scalæ partis cœlum cum terra copulatum, et Angelos per eam descendentes, eumque qui vere fortis, et insuperabili robore præditus est, typice secum decertantem vidit, eodem modo tu quoque mediatricis munere perfuncta, descensusque Dei scala effecta (per quam infirmam nostram massam assumpsit, sibique ipsi conjunxit, ac copulavit, fecitque ut homo Deum nunc cernat) ea quæ inter se dirempta erant in unum coegisti. Hinc Angeli quidem ad eam descenderunt, ut videlicet Domino, ac Deo in inserviret ; homines autem, angelica vitæ ratione usi, in cœlum sublimes rapiuntur. Idem, *ibidem.*

§ XXIX. — *La Porte du Ciel*

Jacob s'étant éveillé après son sommeil, dit ces paroles : Le Seigneur est vraiment en ce lieu-ci, et je ne le savais pas. Et dans la frayeur dont il se trouva saisi, il ajouta : Que ce lieu, est terrible. C'est vraiment la maison de Dieu et la porte du Ciel. GEN. XXVIII, 16, 17.

Marie est la porte du Ciel; c'est par elle que nous entrons dans le céleste royaume. — *Le Seigneur est vraiment dans ce lieu-ci* dit Jacob. Ce *lieu* est terrible aux démons, aimable aux hommes, agréable à Dieu. « C'est véritablement la maison de Dieu et la porte du ciel, » parce qu'elle nous ouvre l'entrée au royaume des cieux. BIBL. MAR.

Partout ou Marie demeure, le démon ne saurait habiter, elle est terrible pour lui, c'est elle qui écrase la tête de l'Antique serpent. Marie est le lieu saint par excellence. C'est en elle que se plaît à demeurer la très-sainte Trinité. Elle est le lieu de volupté, le Paradis de Dieu lui-même. Il l'a sanctifiée, et il a voulu qu'elle soit le canal qui fait descendre jusqu'à nous la sanctification. Tous les biens, le pardon, la grâce et la gloire sont rassemblés en Marie pour nous. C'est à elle qu'il nous faut demander, c'est dans ses trésors qu'il nous faut puiser.

Porte du Ciel, elle a livré passage au Fils de Dieu, lorsqu'il est venu sur la terre pour la Rédemption des hommes. Il s'est assis sous cette porte, comme dit le Prophète, pour y manger son pain. Il s'y est reposé, pendant neuf mois entiers, avant de faire son entrée dans le monde. Elle est la porte fermée qui ne s'est ouverte que pour le Seigneur.

Elle est notre porte aussi, la porte par laquelle nous pouvons pénétrer dans le Royaume de Dieu. Pauvres pécheurs que nous sommes, nous frappons à cette porte sacrée par nos prières. Elle offre nos supplications au Dieu qui est né d'elle, et obtient pour nous la rémission de nos péchés. Elle est la porte par laquelle la lumière véritable arrive jusqu'à nous, et vient illuminer nos cœurs, que le péché a ensevelis

PORTA Cœli qua Cœli Rex venit in mundum, de qua dicitur : Terribilis est locus iste, etc. RICHARDUS A S. LAUR, *de Laud. Virg. lib.* 10.

PORTA pervia Paradisi. D. BONAVENTURA, *in Litan. Psalt. B. V.*

PORTA Cœli, per quam exivit quidquid unquam gratiæ creatum, vel increatum in hunc mundum venit. Omnium enim bonorum mater est, et mater gratiæ, et mater misericordiæ, et etiam ipsa Sapientia increata, tanquam aquæductus exivit ab ipsa, et venit in mundum. ALBERTUS MAGNUS, *super Missus est, cap.* 189.

PORTA Cœli per quam omne genus hominum ad summam familiaritatem Dei Patris introductum est. IDEM, *super Missus est, cap.* 9.

dans les ténèbres. Les rayons de sa douce lumière mettent en fuite les bêtes sauvages, et nous aident à surmonter les assauts de nos ennemis. Cette porte sacrée fut toujours fermée au démon, jamais le péché n'en franchit le seuil. C'est d'elle qu'il est écrit : Rien de souillé n'y entrera.

§ XXX. — *Rachel.*

Rachel arriva avec les brebis de son père : car elle menait paître elle même le troupeau. Jacob l'ayant vue, et sachant qu'elle était sa cousine germaine et que ces troupeaux étaient à Laban, son oncle, il ôta la pierre qui fermait le puits... Rachel était belle de figure et très-agréable. Jacob ayant conçu de l'affection pour elle dit à Laban : Je vous servirai sept ans pour votre seconde fille. GEN., XXIX, 9, 10, 17, 18.

℣ Le texte sacré nous montre dans Rachel une femme d'une rare beauté, ainsi que d'une grande aménité de caractère. Sous ce double aspect, elle est devenue à son tour une image saisissante de la toute belle et aimable Vierge. *Valde decora. Super omnes speciosa, Dulcis Virgo Maria*, dont les irrésistibles attraits provoquèrent cet éloge du divin Epoux : *Vous êtes toute belle et sans tache, ô ma bien-aimée.* Jacob conserva pour Rachel un amour dont la tendresse ne s'affaiblit jamais. Marie, de son côté, fut l'objet de complaisances éternelles et d'une prédilection sans exemple de la part de son Dieu. Et ce qu'il y a de plus particulier ici, c'est que Rachel fut la mère de Joseph, ce type si remarquable du Rédempteur. O Marie, plus heureuse que Rachel, vous avez été la mère du vrai Joseph, lequel vendu par ses frères, leur a

PORTA cœli quæ egredientem exportavit et ingressuros importat. IDEM, *super Missus est, cap.* 185.

PORTA quæ nunquam clauditur usque ad vesperam, *Ezech.* 46, qua usque ad finem viæ nostræ semper possumus invenire misericordiam apud Matrem misericordiæ, et usque ad finem mundi. Unde dicitur *Eccli.* 24 *Usque ad futurum sæculum non desinam*, scilicet misereri miseris, et pro peccatoribus advocare. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 10.

RACHEL de qua dicit Scriptura, *Gen.* 29 : Erat autem pulchra, et venusta nimis ; nam secundum corpus fuit venustissima, et formosissima, et nemo [illegible] digne loqui de interiori ejus pulchritudine, quam ipse, qui speciosus forma præ filiis hominum super omnes creaturas in tantum amavit, ut non solum ejus mentem inhabitaret, sed in ejus corpore sibi habitaculum præpararet. B. ÆLREDUS, *Abbas, serm. in Annunt. B. M. V.*

RACHEL mater nostri veri Joseph, il est Christi. Si enim Rachel mater Joseph interpretatur *ovis*, multo melius potest Maria appellari Ovis, in cujus vellus illa cœlestis pluvia descendit, sicut dicit S. David : Descendet sicut pluvia in vellus. *Psal.* 71. Et de qua ortus est Agnus ille cœlestis,

pardonné, les a nourris, enrichis, et sauvés de la captivité et de la mort. (*L'abbé* JAMAR.)

§ XXXI. — *L'Aurore*

Jacob demeura seul. Et il parut en meme temps un ange sous la figure d'un homme, qui lutta contre lui jusqu'au matin. Cet homme voyant qu'il ne pouvait le surmonter, lui toucha le nerf de la cuisse, qui se sécha aussitôt; et il lui dit: Laissez-moi aller, car l'aurore commence déjà à paraître. GEN. XXXII, 24.

Marie est l'aurore illuminatrice. L'aurore est une lumière répandue dans la vapeur terrestre. L'Ange dit à Jacob : Laissez-moi; déjà en effet l'aurore monte. L'aurore, Marie, monte d'abord par sa naissance, quand elle paraît au monde : dans son assomption, quand elle va au Ciel. Et elle dit: Je ne vous laisserai point aller que vous ne m'ayez bénie. » Elle dit encore : « Israël, sera votre nom. » BIBL. MAR.

Marie, dit saint Jean Damascène, est la splendide aurore qui donne fin à la nuit du péché, et commence le jour. En elle, se termine la loi de crainte et commence la loi de grâce. Avec elle, disparaissent les ténèbres de l'infidélité et s'allume le resplendissant flambeau de la foi.

Lorsque l'aurore paraît, elle rend à tous les objets la couleur qui leur est propre. Pendant la nuit ils se ressemblent tous, car la nuit, dit S. Augustin, enlève en quelque sorte les yeux du monde, mais l'aurore les lui rend. Ce fut ainsi que Marie rendit toutes choses meilleures, par sa nativité, et qu'elle est devenue comme la forme et la cause de toute bonté.

L'aurore semble sortir des ténèbres et enfanter le soleil.

qui tollit peccata mundi, qui tanquam ovis ad occisionem ductus est, et quasi agnus coram tondente se obmutuit,et non aperuit os suum. IDEM, *ibid.*

AURORA in vitæ hujus nocte, virginitatis radius circumfulgens, cum ortum Solis justitiæ prænuntiaret, qui mentibus lumen apportat . S. JOANNES DAMASC. *in Manæis Græc. die* 11 *Januar.*

AURORA solem in ulnis ferens, nobis in nocte sedentibus exorta. S. JOSEPHUS HYMNOGRAPHUS, *in Menæis Græc.*

AURORA quia sicut impossibile est de tenebris noctis venire ad lumen diei, nisi mediante aurora, sic impossibile est de tenebris vitiorum venire ad lucem gratiæ, nisi mediante Maria. IDIOTA, *de B. Virg. part.* 14 *Contempl.* 18.

AURORA quia præcedentis temporis, quod quasi nox fuerat, finis extitit, et vera lucis gratiæ, Solisque justitiæ, qui ex ipsa progenitus est præventrix, et antelucanum sydus fuit. HUGO DE S. VICT. *Serm.* 34 *in Nativit. B. M. V.*

AURORA consurgens, sicut enim auroræ claritas nunquam minuitur a primo ortu suo, sed semper crescit, ita B. Virgo sicut sancta, et sine pec-

Ainsi en fut-il de Marie. La race humaine, dont elle sortait, n'était que ténèbres, quoique plusieurs des ancêtres de l'auguste Vierge eussent brillé comme des étoiles, au sein de la nuit profonde qui couvrait le monde, nuit du péché, nuit de l'ignorance. Marie parut, et bientôt naquit d'elle le divin Soleil de Justice, qui illumine tout homme venant en ce monde.

Encore une autre ressemblance entre Marie et l'aurore. L'aurore se lève plus tôt pour les habitants des bords de la mer, que pour ceux qui demeurent au milieu des montagnes. Il en est ainsi de Marie, elle apparaît bientôt à ceux qui vivent dans les larmes amères de la pénitence ; sa bienfaisante lumière les console d'abord et les fortifie : sa miséricorde les soulage au milieu de leurs tribulations, que les eaux de la mer représentent par leur agitation et leur amertume. Ceux qui paraissent à l'abri des maux de ce monde ont moins à espérer de sa maternelle sollicitude.

C'était au moment de l'aurore, que les enfants d'Israël recueillaient la manne dans le désert. Marie est notre aurore dans le désert de cette vie. Elle intercède pour nous, elle nous obtient de Dieu la grâce qui nourrit notre âme. Elle nous purifie, en nous conduisant dans le désert de la pénitence, pour que nous soyons dignes de manger le véritable pain de vie, qui est son divin Fils.

Quand vient l'aurore, le pauvre malade, étendu sur son lit de douleur, éprouve quelque soulagement. Marie est notre aurore ; elle nous aide à supporter les douleurs corporelles ; quelquefois elle les guérit ; mais surtout, elle soulage nos âmes écrasées sous le poids de leurs infirmités (*Voir* S. JEAN DAMASCÈNE, RICHARD DE S. LAURENT et autres).

cato nata est, ita semper sancta et sine peccato permansit, et semper in sanctitate profecit et claritate. HELINANDUS CISTERCIENSIS, *Serm. 1 de Assumpt. B. M. V.*

AURORA de qua Angelus ad Jacob : *Dimitte me : jam enim aurora ascendit;* siquidem per Jacob luctantem cum Angelo sancti Patres designantur, qui luctantes cum Deo precibus, et lacrymis extorquere et obtinere a Domino Incarnationem Filii sui, tali instantia, velut quadam victoria nitebantur : sed eorum cætui respondetur a Domino : *Dimitte me,* jam enim ascendit Aurora, ac si diceretur : Cesset autem jam instantia vestri luctaminis, quia jam ascendit Aurora, jam lux nascitur, videlicet B. Virgo, quæ nobis pariet verum Solem. JOANNES HAILGRINUS, *in cap. 6 Cant. Canticorum.*

AURORA in cujus ortu vincitur Angelus a Jacob, id est Adventus Filii Dei in carnem ab Angelo magni Consilii Deo Patre Sanctorem Patrem precibus impetratur. HUGO CARENSIS, *in cap. VI Cantic. Canticorum.*

AURORA in qua Angelicam benedictionem consecutus est homo. D. BONAVENTURA. *in Speculo B. Virg. Mariæ.*

AURORA benedicta, qua radiante fugit Diabolus ad latibulum suum. MAURITIUS DE VILLA PROBATA, *Serm. 32 Coron. nov. B. Mariæ.*

§ XXXII. — *Les septs épis pleins.*

Pharaon eut un second songe, il vit sept épis pleins de grains et très beaux qui sortaient d'une même tige. GEN., XLI, 5

Marie est la plénitude la plus parfaite de toutes les grâces après le Seigneur. — Sept épis, les sept dons de l'Esprit Saint sortaient d'une même tige, de Marie. Ils étaient pleins de grains et très-beaux, parce que tous les dons spirituels surabondaient en elle. BIBL. MAR.

Marie était la tige qui portait ces sept épis mystérieux, tige mince et gracieuse par la pureté de l'innocence, tige flexible par la vertu d'obéissance, tige bien droite par la justice parfaite qui brillait dans toutes ses œuvres, tige élevée par sa persévérance de sa vertu, tige polie et sans nœud, par la régularité de ses mœurs.

§ XXXIII. — *Les greniers d'abondance.*

La famine croissait tous les jours dans toute la terre : et Joseph, ouvrant tous les greniers, vendait du blé aux Egyptiens, parce qu'ils étaient tourmentés eux-mêmes de la famine. GENÈSE, XLI, 56.

Marie est le grenier de sainteté contre la famine et la mort. Joseph disait à Pharaon : *Il est de la prudence du roi de choisir un homme sage et habile à qui il donne le commandement sur toute la terre d'Egypte, lequel, pendant les sept années de fertilité, amasse tout le froment, afin qu'il soit préparé pour les sept années de famine.* C'est la Sagesse éternelle, qui dit au Père de choisir un homme sage pour l'établir sur l'univers entier, et cet homme sage n'est autre que le Fils de Dieu lui-même revêtu de la nature humaine. Il amassera tout le froment, toutes les grâces divines, pendant le temps favorable, dans le grenier préparé de toute éternité, et ce

SPICA novella spem ferens et Cœli panem. Venantius FORTUNATUS, *Elegia in laud. S. M. V.*

SPICA immortalitatis. ANDREAS CRETENSIS, *Orat. de Nativ. B. M. Virginis.*

HORREUM repositorium frumenti ; Maria enim continuit in se frumentum, quo in Sacramento Altaris reficiuntur homines et Angeli, unde et ipsa designatur per Horrea Joseph quæ fecit in Ægypto, in quibus servatum est frumentum præparatum per septem annos fami, quod nisi subvenisset, totus mundus fame periisset. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laudibus SS. Virginis.*

HORREUM quod continuit in se frumentum illud, id est Verbum Dei, quo pascuntur columbæ, id est animæ fideles, unde dicitur *Luc.* 2, *Maria autem conservabat omnia verba.* IDEM, *ibid.*

grenier est Marie. Lorsqu'arriveront les jours de famine et de mort, tout sera prêt pour venir en aide aux malheureux. Joseph ouvrant tous les greniers vendait du blé aux Egyptiens. Jésus-Christ ouvrira les trésors infinis de grâce qu'il a déposés en Marie. L'Ange Gabriel la saluera en lui disant: *Je vous salue pleine de grâces.* Nul n'ignorera qu'en Marie est renfermée la plénitude des grâces, et que c'est par elle que nous viennent les dons de son divin Fils. Jacob lui-même l'apprendra et dira à ses fils: Pourquoi négligez-vous de vous procurer ce qui est nécessaire à votre existence. BIBL. MAR.

Marie est le grenier qui a contenu le froment par excellence, le Verbe de Dieu. De ce froment précieux se nourrissent les colombes qui sont les âmes fidèles. Marie conservait avec soin ce froment des élus, et en savourait elle-même la douceur avec délices. Ce froment est devenu le Sacrement adorable de l'Eucharistie, le pain qui nourrit les Anges et les hommes. *Celui qui mange de ce pain vivra éternellement.* Celui qui ne le mange pas n'aura pas la vie en lui. Que serait devenue l'Égypte sans Joseph? Que deviendrions-nous si Marie ne nous avait pas conservé ce froment et ce pain?

§ XXXIV. — *La terre sacerdotale.*

Jacob dit à Joseph son fils : Je vous donne de plus qu'à vos frères cette part de mon bien que j'ai gagnée sur les Amorrhéens avec mon épée et mon arc. GEN. XLVIII, 22.

Marie est la terre sacerdotale du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Cette terre a toujours été et est toujours libre de tout péché. Dieu le Père dit à son Fils, comme Jacob à Joseph : « Je vous donne cette part de mon bien, que j'ai gagnée sur les « Amorrhéens avec mon épée et mon arc, » ce qu'il faut entendre de la sanctification de Marie. BIBL. MAR.

HORREUM nostræ sufficientiæ, omnem nostrum supplens defectum. ALBERTUS MAGNUS, *in Postillis sup. Cap.* 11 *Luc.*

HORREUM Sanctitatis, contra famem mortis. IDEM, *in Biblia Mariana, ibidem.*

HORREUM totius Æternitatis. IDEM, *ibid.*

HORREUM Ecclesiæ indeficiens. ERNESTUS PRAG, *in Mariali, cap.* 101.

HORREUM Ecclesiæ publicum, unde reficiuntur Ægyptii. IDEM, *ibid.*

HORREUM Contemplativorum. BARTHOLOMÆUS. *de Pisis, lib.* I *de Laud. B. Virg.*

TERRA sacerdotalis Patris, et Filii, et Spiritus Sancti, quæ semper libera fuit, et est a conditione actualis peccati, tam venialis quam mortalis. B. ALBERTUS MAGNUS. *in Biblia Mariana, ibidem.*

TERRA in qua tota Trinitas scripsit; Pater in ea scripsit suam potentiam,

Lorsque les descendants de Joseph seront entrés dans la terre promise, Joseph, dans la personne des enfants de ses deux fils, aura sa part comme les autres enfants de Jacob. Mais il est une part des biens du Patriarche qui lui est précieuse entre toutes. Cette part, il la donne à Joseph, longtemps avant que le moment soit venu de s'emparer du reste. Joseph est ici Jésus-Christ Notre-Seigneur, et la portion précieuse par excellence de l'héritage de Jacob, qui lui est assignée tant de siècles à l'avance, est Marie. Elle lui appartient et nul autre que lui ne peut prétendre à aucun droit sur cette auguste Créature. Pour la posséder, le Père éternel a déployé la puissance de son bras : *Tuli de manu Amorrhæi in gladio et arcu meo.*

Cette terre précieuse n'a pas été maudite comme la première, elle ne produit pas comme elle des ronces et des épines; sur elle repose la bénédiction du Seigneur, et le fruit qu'elle porte est béni. C'est une terre pure et vierge à laquelle le Fils unique de Dieu, Dieu lui-même et consubstantiel au Père, a emprunté la substance dont il s'est fait un corps semblable aux nôtres. C'est la terre d'où la vérité s'est levée ; la terre très-féconde qui a produit l'épi mystique, le froment qui nourrit l'univers, Jésus Notre-Seigneur, la vie et le salut de nos âmes ; la terre où coule le miel de la virginité, et le lait de la fécondité.

§ XXXV. — *La Mère de la bénédiction.*

Le Dieu de votre Père sera votre protecteur, et le Tout-Puissant vous comblera des bénédictions du haut du ciel, des bénédictions de l'abîme d'en-bas, des bénédictions du lait et des mamelles, et du fruit des entrailles. Les bénédictions que vous

Filius suam sapientiam, Spiritus Sanctus suam bonitatem, et misericordiam. Jacobus de Voragine, *Serm. de Virginis excellentia.*

Terra in qua agricola Spiritus Sanctus expectat fructum pretiosum patienter ferens, donec accipiat temporaneum et serotinum *Isai* 5 ; temporaneum in conceptu ; serotinum in crucis redemptione. Albertus Magnus, *in Postillis super cap.* 11 *Lucæ.*

Terra tripliciter clausa et tripliciter aperta. Clausa sigillo castitatis, circumspectione mentis, castigatione carnis. Tripliciter autem aperta, charitatis dilectione, carnis separatione, quæ facta sola est Spiritus sancti operatione, et quasi fide, quando iis credidit quæ Angelus ei prædixit ; sic aperta separatione carnis, ut non amiserit sigillum virginitatis ; sic aperta dilatatione charitatis, ut non perdiderit circumspectionem mentis ; sic aperta fide, ut non amiserit castigationem carnis, atque sic generavit Salvatorum. Alanus de Insulis, *Serm. de Advent. Domini.*

Benedictio humani generis. D. Georgius Nicomed. *Orat.* 1 *in Concep. B. V.*

donne votre père surpassent celles qu'il a reçues de ses peres. GEN., XLIX, 25, 26.

O Marie « le Dieu de votre Père sera votre protecteur, » au-dessus et au-dessous, au dedans et au dehors, à droite et et à gauche ; et le Tout-Puissant vous comblera des *benédictions du haut du Ciel* en vous soumettant toutes les choses du Ciel et de la terre, afin que vous commandiez aux Anges et aux hommes ; *des bénédictions de l'abime* d'en-bas pour que vous commandiez également au Purgatoire ; *des bénédictions du lait et des mamelles*, qui allaitaient le Seigneur. Les bénédictions, que vous donne votre père, dépassent celles qu'il a reçues de ses pères, les mérites de tous les Patriarches et de tous les Prophètes « afin que nul ne vous soit comparé » BIBL. MAR.

Marie est la Mère des bénédictions. Nul n'a reçu avec autant d'abondance les grâces du Seigneur. L'Ange Gabriel lui a dit : *Vous êtes bénie entre toutes les femmes.* Bénie du Père éternel dont elle est la fille bien aimée ; bénie du Fils dont elle est la Mère ; bénie du Saint-Esprit dont elle est l'Epouse et le tabernacle. Elle est bénie des Anges qui la révèrent comme leur souveraine ; bénie des hommes qui voient en elle la mère de leur rédemption, et leur propre mère ; bénie par toutes les générations qui la proclament bienheureuse ; bénie par toutes les créatures qui gémissent sous le joug du péché et qui obtiendront par elle d'en être délivrées.

Elle est pour nous la source des bénédictions. C'est par elle que nous sont venus tous les biens ; par elle que nous avons obtenu la grâce d'être admis au nombre des enfants de Dieu; par elle que nous avons conservé notre innocence ou que nous nous sommes relevés de nos chutes ; par elle que nous serons introduits un jour dans la demeure de notre Père céleste.

BENEDICTIO naturæ. IDEM, *Orat.* 2 *in Concept. Deiparæ*
BENEDICTIO maledictorum. S GERMANUS, *Orat.* 2 *in Dormit. B. Virg.*
BENEDICTIO mundi. S. JOANNES DAMASCENUS, *Orat.* 1 *de Assumpt. B. Mariæ.*
BENEDICTIO prima mulierum. D. BONAVENTURA, *in Litaniis B. Virg. Psalterii.*
BENEDICTIO humani generis. JACOBUS MONACHUS *in Mariali* : *Orat.* 6.

CHAPITRE III

MARIE DANS L'EXODE

§ I. — *La corbeille de jonc.*

Un homme de la maison de Lévi ayant épouse une fille de sa tribu, sa femme conçut et enfanta un fils, et voyant qu'il était beau, elle le cacha pendant trois mois. Mais comme elle vit qu'elle ne pouvait plus tenir la chose secrète, elle prit un panier de jonc, et l'ayant enduit de bitume et de poix elle mit le petit enfant dedans et l'exposa parmi les roseaux sur le bord du fleuve. EXODE, II, **1, 2, 3.**

Notre bienheureuse souveraine, la Reine du Ciel, la Mère de Dieu est figurée dans l'Exode, par la corbeille où l'on cacha Moïse. — Dieu le Père, au temps de la grâce, devant manifester au monde son Fils, caché depuis des siècles, *prit un panier de jonc*, figure de Marie, *et il mit dedans le petit enfant*, Jésus-Christ dans l'Incarnation ; *puis il l'exposa sur le bord du fleuve*, le rendant accessible à tous. On expose un objet pour le montrer, pour le vendre, ou pour le donner. Ainsi fut exposé Jésus-Christ. BIBL. MAR.

Marie est la corbeille de jonc dans laquelle le nouveau Moïse le libérateur et le sauveur du peuple de Dieu voulut reposer, lorsque son Père le manifesta au monde, et qu'il descendit sur notre terre de servitude.

La corbeille à laquelle la mère de Moïse confia son bel enfant, était de jonc, parce que Marie à qui Dieu confia son divin Fils fut le modèle de l'humilité parfaite. Elle était solide néanmoins cette humble corbeille, et protégeait l'enfant

FISCELLA bitumine illita intrinsecus et extrinsecus, prudentia nimirum, ac pietate exornata, in qua spiritualis Moyses mystico servatur Pharaoni, cujus filia gentilis, nempe Ecclesia, in virgineis eum ulnis enutriens promissionem accipit, recipiendi æternæ vitæ mercedem. *Exod.* 2. S. PROCLUS, *Orat.* 6 *de Laud. B. M. V.*

FISCELLA in qua venit in Ægyptum hujus mundi Dominus. HUGO A S. VICTORE, *lib.* 4 *Erudit. Theologicarum ex Miscell.* 2, *tit.* 1.

FISCELLA scirpea, qua Moyses, id est Salvator circumscriptus est. IDEM, *ibid.*

ISCELLA bitumine linita, ac pice, id est ornata munditia, ac humilitate ; virum enim se non cognoscere asseruit, quod perfectæ castitatis nemo ambigit, et Ancillam Domini se vocavit, quod magnæ ac profundæ humilitatis est. ADAM PRÆMONSTRATUS, *lib.* 1 *serm.* 16.

parce que Marie avait reçu de Dieu ce qu'il fallait de force, pour porter dans son sein Dieu lui-même, et tous les trésors de sa grâce. Elle était enduite de bitume, à l'intérieur et à l'extérieur, parce que Dieu avait mis la Mère de son Fils à l'abri des eaux du péché. Les flots de l'iniquité qui engloutissent l'humanité toute entière, pouvaient bien envelopper Marie, mais non pas pénétrer en elle. Cette corbeille sacrée était humble, mais intérieurement nulle souillure n'y avait accès, et le Fils de Dieu, la sainteté même, n'y trouvait rien qui pût offenser son regard.

§ II. — *Marie sœur de Moïse.*

La Mère de Moïse *fit tenir sa sœur loin de là, pour voir ce qui en arriverait.* Exode. II, 4.

Marie, sœur de Moïse et d'Aaron, a fourni aussi quelques linéaments au portrait prophétique de la sainte Vierge. Elle veilla sur le sauveur d'Israël, tandis qu'il reposait dans un panier de jonc flottant sur les bords du Nil, au passage de la mer Rouge, elle célébra par ses chants la défaite de Pharaon et la délivrance du peuple de Dieu. Une plus illustre Marie veilla, de même, sur le berceau du Sauveur du monde, et fit entendre le *Magnificat*, ce sublime cantique de la Rédemption.

Saint Grégoire de Nysse nous présente encore la sœur de Moïse et d'Aaron, sous un autre aspect. Suivant ce qu'il en-

Fiscella absconsionis in qua Deus posuit Infantulum id est Christum in Incarnatione. Albertus Magnus, *in Biblia Mariana.*

Fiscella scripea, in qua vagit noster Moyses verus. Legislator et Dux, et Liberator populi, quæ bitumine illita fuit intus præsentia Deitatis, extra, continentia perpetuæ Castitatis, ne alicubi subintraret aqua, et rumperet, et submergeretur flumine noxiæ, et illecebrosæ carnalitatis. Idem, *in Postillis super cap.* 1 *Lucæ.*

Maria Soror Moysis, quæ tympanum sumens choros Virginales excitavit cantantes Domino, quod per mare sæculi sine sæcularibus fluctibus, transierunt. S. Ambrosius, *lib.* 2 *de Virg.*

Maria vera figurata in Maria sorore Aaron, quæ præcedebat filios Israel, quando transierunt mare Rubrum, et præcedebat cum tympano ; præcessit enim omnes, qui transierunt hunc mare, id est præsens sæculum ; præcessit dignitate ; præcessit sanctitate ; præcessit puritate ; præcessit etiam carnis mortificatione, id est, cum tympano ; sed etiam in hoc præcessit, quia prima omnium transivit, illa enim prima fuit de omni humano genere, quæ male lictionem primorum parentum evasit, ideo audire meruit ab Angelo : Benedicta tu in mulieribus. B. Ælredus, *Serm.* 1 *de Nativ. B. Virg.*

Maria Prophetissa Soror Moysis, quæ sumpto tympano jubilavit pro submersione Pharaonis et Ægyptiorum, cum ipsa psallens mente et Spiritu, Deo jubilet pro submersione spiritualis Pharaonis. Richardus a S. Laur. *de Laud. Virg. lib.* 2.

seigne, les femmes sont toujours désignées dans la Bible par le nom de leurs époux, Or, nulle part la sœur d'Aaron et de Moïse n'est qualifiée de cette façon. Elle porte constamment la dénomination de « sœur d'Aaron. » On peut donc inférer qu'elle demeura vierge, et qu'elle nous offre, dans l'ancien Testament, une image exceptionnelle de la Vierge sans tache, la bienheureuse Marie du nouveau Testament.

§ III. — *Le buisson ardent.*

Moïse conduisait les brebis de Jethro son beau-père, prêtre dans le pays de Madian. Ayant un jour mené son troupeau bien avant dans le désert, il vint à la montagne de Dieu, nommée Horeb. Et le Seigneur lui apparut dans une flamme qui sortait du milieu d'un buisson, sans qu'il se consumât. EXODE., III, 1, 2.

Le buisson que Moïse vit sur le mont Horeb, ardent et incombustible, contre les lois de la nature, désigne évidemment l'éminente prérogative de Marie, devenue Mère de Jésus-Christ et conservant toute sa pureté virginale. « N'était-« ce pas un grand miracle,» s'écrie S. Grégoire de Nysse, «de « voir qu'une vierge devient mère, sans cesser d'être vierge ; « que la virginité n'est pas un obstacle à l'enfantement, et « que l'enfantement n'altère en rien la virginité ? » Si le passage que le législateur des Hébreux désigne par ces pa-

MARIA quæ tympano assumpto, mortificationem carnis per votum castitatis præcinuit, et infinitæ mulieres in choris. Domino psallentium egressæ sunt post eam, quibus ipsa præcinuit, ut cantent Deo, qui in Cœlis honorificatus equum effrenem impetum concupiscentiæ et ascensorem ejus sensum libidinis, projecit in Mare amaræ pœnitentiæ et religionis. ALBERTUS MAGNUS, *in Postillis super cap.* 10 *Lucæ.*

MARIA Soror Moysis quæ prima inter mulieres mare rubrum sæculi hujus siccis pedibus ab humore carnalium voluptatum pertransire potuit, et ideo choros Virginum ducens prima cantare meruit : *Cantemus Domino.* ROBERTUS BELLARMINUS, *Conc.* 2 *super Missus est.*

Oh miraculum ingens ! Virgo et Mater fit, et Virgo permanet, et nec Virginitas partum, prohibuit, neque partus virginitatem solvit... Hoc mihi longe ante, per eam, quæ ei per lumen facta est, Dei apparitionem, magnus ille Moyses, animadvertisse videtur, cum ignis accenderetur ex rubo, et rubus non conflagraret, nec consumeretur. *Transiens*, inquit, *videbo visionem hanc magnam. Transiens* non loco ad locum, opinor, sed ad aliud tempus transitum referens. Cum enim quod intercessit temporis intervallum transiisset, id quod tunc in flamma, ac rubo significabatur per figuram, aperte in eo, quod in Virgine contigit, mysterio revelatum est, ut enim illic frutex et incendit ignem, et non crematur, ita etiam hic Virgo et umen parit, et pariendo non corrumpitur. D. GREGORIUS NYSSENUS, *Orat. de Nativ. Domini.*

roies : *je passerai et je verrai cette grande vision*, doit s'entendre du passage d'un temps à un autre, et non d'un lieu à un autre, toute cette prophétie, remarque le même Père, se trouve complétement vérifiée en la sainte Vierge, qui pareille au buisson brûlant sans se consumer, a donné à la terre Jésus-Christ, la lumière du monde, touten gardant intacte cette pureté, pour la conservation de laquelle elle aurait renoncé même à l'honneur d'être la Mère du Fils de Dieu. Saint Bernard dit, au sujet du même symbole. Et que « pouvait désigner le buisson ardent et incombustible, si ce « n'est Marie qui a enfanté sans ressentir les douleurs de « l'enfantement ? C'est pourquoi l'Eglise adresse à la sainte Vierge ces paroles : « Dans le buisson que Moïse vit brûler « sans se consumer, nous reconnaissons, ô glorieuse Mère « de Dieu, votre Virginité miraculeusement conservée, et « qui vous rend digne de toutes les louanges (Gentilucci). « Prodige admirable,» s'écrie encore S. Bernard : « un buisson « qui brûle sans se consumer ! Mais admirez cette merveille « bien autrement grande : une femme revêtue du soleil, « sans être dévorée par ses ardeurs ! O Reine ! quel privilège

Rubus intellectualis absque combustione divinitatis ignem tenens. D. Epiphanius, *Serm. de Laud. SS. V. M.*

Rubus incombustus, habens intus ignem divinitatis, et combustionem nullatenus passa. S. Joannes Chrysost. *Orat. in Nativ. B. V.*

Rubus ardens sed non consumptus. D. Augustinus, *Serm.* 19 *ad Fratres in eremo.*

Rubus de quo Moyses : Vadam et videbo visionem hanc magnam, quare non comburatur Rubus. S. Germanus Constantinop. *Serm. in Nativ. B. V.*

Rubus ardens a Moyse prævisus in monte Sinai ; sine combustione enim intolerabilem ineffabilis essentiæ fulgorem portavit, cum unita est una divinarum Personarum illius carnis nostræ crassitiei. S. Joannes Damasc. *in Can. S. Basilii Magni.*

Rubus ardens qui non comburebatur, quia B. V. concipiebat Filium, nec violabatur ; gravidabatur, sed non gravabatur ; alleviabatur in partu, nec dolebat. Richardus a S. Laur. *de Laud. SS. V. Mariæ.*

Rubus parvula per summam humilitatem, et contemptum sui ; aspera per exercitium virtutum, contra mollitiem et dissolutionem ; viridis per fidem, vel perpetuam sanctitatem ; florida per virginitatem ; odorifera per sanctam opinionem ; aculeata per multiplicis tribulationis punctionem, et hoc maxime in Filii Passione. Idem, *ibid.*

Rubus ardens inexustus : peperit siquidem et uterum non aperuit ; concepit et vulvam non corrupit ; eduxit infantem et uterum signatum reliquit, lac suppeditavit, ubera tamen intacta conservavit. Isychius, *serm.* 2 *de Laud. SS. V. Mariæ.*

Rubus ardens igne spirituali, sine adustione. Chrysippus, *serm. de SS. Deipara.*

Rubus igni complexum miraculum, ipsa peccato inaccessa (nam et planta intacta erat, ignique illibata) a cujus divino partu, ad cœlum terrigenis accessum redditum est. S. Joannes Damasc. *Orat. 4 de Nativ. B. M. V.*

« est le vôtre ? Combien étroit est le lien qui vous unit au « Seigneur ! Il est en vous, et vous en lui ? Vous le couvrez « de la substance de votre corps, et il vous inonde des plen- « deurs de sa gloire

§ IV. — *La verge de Moïse*

Dieu dit à Moïse : Que tenez-vous en votre main ? Une verge lui répondit-il. Exode, iv, 2.

La verge de Moïse est une image frappante de Marie. Dieu se servit autrefois de la verge de Moïse, pour délivrer les enfants d'Israël de la servitude d'Egypte, pour ouvrir devant eux les eaux de la mer Rouge ; pour faire jaillir l'eau du rocher, au milieu du désert. Ainsi se sert-il de Marie, pour notre délivrance de l'esclavage du péché, pour nous faire traverser la mer dangereuse de cette vie : pour nous rafraîchir des eaux de la grâce, au milieu de notre désert. La verge de Moïse dévora les verges des magiciens qui les avaient transformées en serpents. Marie a écrasé la tête du serpent infernal, et elle continue de donner le coup de la mort aux autres serpents qui sont les hérésies. Lorsque Moïse levait sa verge vers le ciel, les fléaux qui désolaient l'Egypte cessaient leurs ravages. Lorsque Marie se lève et intercède de-

Rubus per quem cœleste mysterium est manifestatum, quia cum divinitatis ille ignis, qui sustineri, et comprimi nequit, humanam materiam comprehendisset ; luminis quidem communionem immittit, at neque comburit, neque absumit naturam. Divinitatis flamma circumdatam. Leo, Imperator, *Orat. de Annunt. B. Virginis Mariæ.*

Virga Moysis et Aaron, sicut enim virga illa virgas maleficorum et incantatorum devoravit, et omnem superbiam ægyptiacam obtinuit, ac deinde germinavit, fronduit, floruit, ac fructum protulit, non plantata, non succo terræ animata, sed virtute cœlesti, supra usum naturæ provecta ; sic pulcherrima mulierum amica Dei Mariæ, cunctam pravitatem hæreticam interemit, superbiam Diaboli dejecit, conceptu florida, partu fructifera ; virgo in conceptu, incorrupta in partu, Virgo ante partum. Rupertus Abbas, *lib.* I *commentar. in Cant. Cantic.*

Virga Moysis, per quam aquæ maris divisæ, aquæ Mara dulcoratæ, aquæ de silice reperiuntur excussæ ; ad tactum siquidem hujus virgæ tentationum impetus dividuntur ; cum parvuli tenentur cogitatus, et ad petram Christum alliduntur. Aquæ etiam sacri eloquii dulcorantur, cum in manu hominis involutus liber in ore comedentis, efficitur mel dulce. Aquæ quoque de scilice producuntur cum Christo respiciente, induratum quemlibet in peccato, compunctionis lachrymæ proferuntur. Henricus Clarevallensis, *de Peregrin. Civit. Dei tract.* 1.

Virga Moysis, fide recta, flexibilis humilitate, integra Virginitate, de qua egressus est ille serpens, qui exaltatus in Cruce, læsis a serpente Antiquo suæ visionis medicinam paravit, qui tandem morte superata, velut cauda mortalitatis constricta per resurrectionem suam, naturam humanam multis miseriis corruptionibus distortam, in virgæ rectitudinem reparavit. Idem, *Ibid.*

vant le Seigneur, pour le monde coupable, elle arrête les coups de la justice divine. La verge de Moïse s'étendit sur la mer Rouge, et ouvrit aux Israélites, un passage, contre toute espérance, lorsque leurs ennemis triomphants les croyaient irrémissiblement perdus. Marie est la verge miraculeuse qui arrache aux fureurs de l'enfer et du monde, la sainte Eglise, entourée de tous côtés par ses ennemis. Au moment où ils se croient enfin victorieux, l'Eglise échappe à leurs coups, et ce qu'ils regardaient comme leur triomphe se change en honteuse défaite. C'est par Marie que nous viennent toutes les eaux salutaires de la grâce. C'est par elle que nous recevons de Dieu le pardon de nos fautes, la lumière et la force pour marcher dans la voie qui conduit au ciel, la consolation dans nos peines, les secours même qui nous sont nécessaires pour entretenir notre vie terrestre.

Marie est aussi la verge qui frappe le rocher, la justice de Dieu, qui serait inexorable pour nous, sans sa toute-puissante et miséricordieuse intercession.

§ V. — *Le bois dans l'eau amère*

Les Israélites arrivèrent à Mara, et ils ne pouvaient boire des eaux de Mara parce qu'elles étaient amères. C'est pourquoi on lui avait un nom qui lui était propre en l'appelant Mara, c'est-à-dire amertume. Alors le peuple murmura contre Moïse, en disant que boirons-nous ? Mais Moïse cria au Seigneur, lequel lui montra un certain bois qu'il jeta dans les eaux, et les eaux devinrent douces. Exode, xv, 23, 24.

Marie adoucit toutes les amertumes. Les eaux que les Israélites ne pouvaient boire parce qu'elles étaient amères sont les tribulations de la vie. Mais le Seigneur montra à

Virga Moysis per quam interrupit Dominus petram, id est humani cordis duritiam in eremo, id est in peccatore infructuoso, pleno feris, id est immundis peccatorum, qua duritia interrupta adaquat peccatores, id est refecit a quis lacrymarum, quæ provocant aquas gratiarum. Richardus a S. Laur. *de Laudibus SS. Virginis. lib.* 12.

Virga Moysis quæ ore aperto ad Filium exorandum, devorat et annihilat serpentes, id est astutias dæmonum, et tentationum animas venantes: unde dictum est Serpenti : Ipsa conteret caput tuum. Idem, *ibid.*

Virga percussionis, de qua dicitur *Isa.* 11 : *Percutiet terram,* id est qui nimio affectu uniti sunt terræ, et quasi terra effecti. Idem, *ibid.*

Virga qua si peccator percutitur, sua virtute ejus anima ab inferno per emendationem vitæ, gratiæ, et gloriæ collatione liberatur. Batholomæus de Pisis, *lib.* 2 *de Laud. B. V. M.*

Lignum quo dulcorata est aqua amara, id est multiplex miseria vel tribulatio, qua totum mundum respersit prima mater. Etenim Beata Virgo amaritudinem nostræ perditionis convertit in dulcedinem salutis æternæ Filio suo benedicto mediante. Idiota, *de B. Virg. part.* 14. *Contempl.* 50.

Moïse un bois qui adoucit cette amertume; ce bois est Marie. BIBL. MAR.

Toute la vie humaine est remplie d'amertume. La faute de notre première mère a précipité toute sa race dans un abîme de misères et de tribulations. Mais l'auguste Vierge Marie est venue, elle a donné la vie à notre Rédempteur et toute l'amertume de nos maux s'est changée en douceur.

§ VI. — *Le vase pour la manne*

Moïse dit à Aaron : Prenez un vase et mettez-y de la manne, autant qu'un gomor peut en tenir, et le placez devant le Seigneur, afin qu'elle se garde pour les races à venir, selon que le Seigneur me l'a ordonné. EXODE, XVI, 33.

Marie est le vase préparé pour contenir la nourriture des Anges et des hommes. *Prenez un vase, et mettez y la manne.* Le vase est Marie ; la manne est Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, l'Homme-Dieu. Ce fut au moment de l'Incarnation que se réalisa le mystère dont le vase et la manne de Moïse étaient la figure. Le souvenir et le culte de Marie aident à conserver éternellement le souvenir de ce mystère. BIBL. MAR.

Le vase dans lequel Aaron, sur l'ordre de Moïse, conserva la manne du désert, était d'or. Marie est le vase incomparablement plus précieux, qui contient Dieu lui-même devenu la nourriture des hommes. Ce vase semble petit, mais Dieu le dilate à ce point que l'infini lui-même ne s'y trouve pas à

LIGNUM vitæ in medio Paradisi. Mariæ enim fructus, id est Christus, vita est ; vita gratiæ in præsenti, vita gloriæ in futuro ; fuit autem B. Virgo in medio Paradisi terrestris, scilicet Ecclesiæ militantis, vel in medio Paradisi cœlestis, id est Ecclesiæ triumphantis, ob communitatem, quia B. Virgo communiter omnibus fructificavit Christum, scilicet Angelis, hominibus in limbo, præteritis, futuris. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. SS. Virginis lib.* 12.

LIGNUM aquas amaras dulcorans. D. ANTONINUS, *in Summa*, 3 *part. tit.* 31, *cap.* 3.

LIGNUM vitæ proferens benedictum fructum, de quo gustans mortem non gustabit in æternem, quinimo in æternum vivet. D. BERNARDINUS SENENSIS, *serm.* 5 *de Glorioso nomine Mariæ.*

LIGNUM quod Spiritus Sanctus invisibiliter arsit in sacrificio Filii sui. S. ANTONINUS, *in Summa, part. 4 tit.* 15, *cap.* 35.

VAS non aureæ instar Arcæ, quæ manna cepit, sed cœlestem panem alvo comprehendens panem alimenti, roborisque causa credentibus datum. D. BASILIUS SELEUC. *Orat. in Annunt. Deiparæ.*

VAS exiguum, cui ubique divinitas dilatata plenitudinem sui infudit. D. CYPRIANUS, *serm. de Nat. Christi.*

VAS Dei capax, nunquam commaculatum. S. ATHANASIUS, *Serm. in descrip. SS. Deiparæ*

l'étroit. Son humilité, sa pureté, toutes ses vertus lui donnent un prix inestimable. Ce vase est admirable et nouveau: jamais il n'en exista qui renfermassent autant de merveilles. Pourrait-il en être autrement ? Celui qui l'a fait est le même Dieu qui a créé l'aurore et le soleil. C'est son œuvre de prédilection, à laquelle il s'est appliqué de toute éternité. C'est un vase de miséricorde, auquel doivent avoir recours tous les vases d'ignominie, remplis de la fange immonde des vices. Il est très-profond par l'humilité, très-solide par la charité, très-pur par la sainteté sans tache, très-ample par le désir. C'est pourquoi Dieu l'a reconnu digne de contenir le baume de sa divine grâce.

Le Fils de Dieu a voulu se cacher dans ce vase très-saint, non seulement en y habitant par sa grâce, mais en y prenant l'humanité. Non pas que le Verbe divin prît la personnalité humaine, dans le sein de Marie, mais il adjoignit l'humanité à sa personnalité divine. Marie fut un vase contenant corporellement la plénitude de la divinité.

§ VII. — *Le Sinaï.*

Tout le mont Sinaï était couvert de fumée, parce que le Sei-

Vas omnium mysteriorum divinorum. S. Gregorius Thaumat. *Orat.* 2 *de Annunt. B. V.*

Vas supercœlestis lætitiæ. Idem, *ibid.*

Vas admirabile. D. Epiphanius, *lib.* 3 *adv. hæreses.*

Vas honorandum et colendum. Idem, *ibid.*

Vas impollutum. S. Joannes Chrysost. *Orat.* 3 *de Annunt. B. M. V.*

Vas admirabile et novum, quia nunquam inventum est, in quo fuerunt multa mirabilia, et multæ novitates. Idiota, *in Contempl. de SS. V. M.*

Vas virgineum, divinis charismatibus, ut margaritis ineffabiliter ornatum, in quo qualitas Dei mixta homini compaginaretur corporaliter, non secundum propagationem, sed secundum Spiritus Sancti operationem. D. Fulbertus Carnot. *serm.* 3 *de Nat. SS. Virg.*

Vas profundissimum, per humilitatem, solidissimum per patientiam, integerrimum per virginitatem, amplissimum per charitatem, mundissimum per omnimodam puritatem, et capacissimum per desiderium, et ideo balsamum divinæ gratiæ dignum et congruum continere. Richardus a S. Laur, *de Laud. SS. Virg. lib.* 10.

Vas auri solidum, ornatum omni genere pretioso, ornatum quidem omni lapide pretioso virtutum; solidum, quia humana virtute moveri non posset, in divini conceptus præjudicium. Albertus Magnus, *in Postillis super cap.* 11 *Lucæ.*

Vas quod vinum divinitatis, et aquam humanitatis, simul continuit sine confusione mixionis naturarum, vel proprietatum. Idem, *super Missus est, cap.* 197.

Vas sanctissimum, quod monens clausum Deum in se recepit, et clausum effudit, id est Virgo Deum concepit et post partum virgo permansit, unde fuit hortus conclusus. Idem, *super Missus est, ibid.*

Vas continens unguenta contra omnes infirmitates. Jacobus de Voragine, *in Mariali, serm.* 1, *V.*

gneur y était descendu, au milieu des feux. Exode, xix, 18.

Marie est la montagne sur laquelle le Seigneur est descendu, lorsqu'il est venu donner la loi à son peuple. Tout le Sinaï était couvert de fumée et de feu ; il répandait au loin la terreur. Marie, au moment de l'Incarnation du Verbe dans son sein, fut couverte et protégée par l'ombre de la vertu de Dieu. Le Saint-Esprit reposa en elle, et les feux, dont elle fut embrasée, furent les feux de l'amour divin. Le Sinaï répandait la terreur : Marie, au contraire, nous invite à la confiance la plus parfaite. Elle ne nous tient pas à distance, mais plutôt nous invite à nous approcher d'elle, à écouter la voix de ce Dieu qui s'est fait son Fils, et qui repose entre ses bras maternels. Quiconque approchait du Sinaï devait périr. Quiconque approche de Marie trouvera le salut en elle.

VIII. — *Le Propitiatoire*

Vous ferez aussi le Propitiatoire d'un or très pur... C'est de là que je vous donnerai mes ordres. Je vous parlerai de dessus le propitiatoire, du milieu des deux Chérubins qui seront au-dessus de l'Arche du témoignage, pour vous faire savoir tout ce que je voudrai commander aux enfants d'Israël. Exode, xxv, 17, 22.

Marie est le Propitiatoire du pardon. Le propitiatoire qui recouvrait l'arche d'alliance était fait selon l'ordre de Dieu,

Mons Sinai. Bernardinus de Bustis, *in Mariali. serm.* 3 *de Assimilat. B. Virg.*

Mons quem si tetigerit bestia lapidabitur, id est, si eam bestialis homo intueri, laudare et tangere insipienter præsumpserit, despici, ac repelli, magis quam acceptari et exaudiri meretur, præsertim cum non sit speciosa laus in ore peccatoris. Dionysius Carthus. *de Laudibus Virg. lib.* 1 *art.* 2.

Mons fortitudinis Christianis, contra insidias diabolicæ pravitatis. Joannes Trithem. *de Mirac. B. Virg. lib.* 1 *cap.* 10.

Mons excelsus per altitudinem virtutum, per patientiam tribulationum, per fortitudinem mentis, per perseverantiam Religionis, de quo lapis abscissus est sine manibus. Granerius Ling. *serm.* 2 *de Purific.*

Mons Dei clarissimus, collem omnem, ac montem, id est, Angelorum et hominum sublimitatem exsuperans, ex quo citra ullam manuum operam, corporeo modo excidi voluit lapis Angularis Christus, una persona distinctas naturas copulans, divinitatem nimirum et humanitatem. S. Joannes Damasc. *Orat.* 1 *de Assumpt. B. M. Virginis.*

Propitiatorium ex quo Deus hominibus in forma humana innotuit. S. Methodius. *Hom. festi Purif. B. M. V.*

Propitiatorium ad Sancta Sanctorum, et in penetralibus divinæ mysticæque arcæ dispositum, quod Seraphinorum pennis obumbratum est, et mystico Jesu adventu peccata nostra expiavit. Andreas Cret, *Orat.* 3 *de Dormit. B. V.*

Propitiatorium revera sacrum in quo deiferi S. Ecclesiæ Doctores, di-

de l'or le plus pur. Rien n'a égalé la pureté de Marie, dont la sainteté était incomparable, même avant sa naissance. Dieu parlait à son peuple du haut du propitiatoire. Marie a été le propitiatoire sacré sur lequel Dieu daigne se reposer, lorsqu'il est venu parler aux hommes, non plus par le ministère des Prophètes et des Anges, mais par son propre Fils.

§ IX. — *La table pour les pains de Proposition.*

Vous ferez aussi une table de bois de Sétim, qui aura deux coudées de long, et une coudée de large, et une coudée et demie de haut. Vous la couvrirez d'un or très-pur, et vous y ferez tout autour une bordure d'or. Vous appliquerez sur cette bordure une couronne de sculpture à jour, haute de quatre doigts, et vous mettrez encore au-dessus une autre petite couronne d'or.... Et vous mettrez sur cette table les pains de proposition, qui seront toujours exposés devant moi. EXODE, XXX, 1-7.

Marie est la table mystique ornée magnifiquement et faite d'un bois incorruptible, que Dieu a préparée pour ceux qui se délectent dans la méditation des choses divines. Elle est la table sainte et sacrée, portant le pain de vie Jésus-Christ notre Seigneur et notre Dieu, la vie éternelle et le soutien du monde. Par l'Incarnation, elle a porté ce pain qui n'est autre que Dieu lui-même, unissant à sa divinité la nature que nous

vinarum Revelationum habentes oraculum, responsa de futuris accipiebant. S. GERMANUS, *Orat.* 1 *in Præsent. B. V. M.*

PROPITIATORIUM nostrum apud Deum, eripiens nos a futuris terribilibus supplicium, et liberans nos ab omnibus minis, et insidiis hostium visibilium et invisibilium. S. JOANNES DAMASC. *in Paracl. B. M. V.*

PROPITIATORIUM nostrum apud Filium suum gravium delictorum absolutionem impetrans nobis. IDEM, *ibid.*

PROPITIATORIUM spirituale, a quo omnium preces suscipiuntur, quas Filio suo offert in pretium redemptionis eorum, qui suaviter canunt : Benedicite opera Domini Dominum : S. JOSEPH HYMNOGRAPHUS, *in Mariali.*

MENSA a Moyse magni Dei inspectore visa. D. ATHANASIUS, *Orat. de Purific. B. V.*

MENSA fidei intellectualis, quæ panem vitæ mundo suppeditavit. D. EPIPHANIUS, *in serm. de Laud. Virginis.*

MENSA virginea, locuples, virtutibus plena optimis quibus cumque cibis abundans, quibus terra fruatur. IDEM, *ibidem.*

MENSA ferens abundantiam propitiationum. ANDREAS CRETENSIS, *Orat.* 2 *in Annuntiatione.*

MENSA sanctissima quæ ipsum totum vivificum panem Dominum nostrum Jesum Christum, qui est vita æterna, qui creatam continet naturam ex fermento Adamicæ conspersionis panem factum in utero. IDEM, *Orat.* 2 *de Dormitione Beatæ Virginis.*

MENSA divina et mystica hostiæ quæ immolatur supra hominis captum : super quam ille qui cœlum habitat, et præ omnibus sacrificatus est, ut hostia, et victima vivens imponitur et se sumentes vivificat. S. GERMANUS CONSTANTINOP. *Serm. in Nativ. V. Maria.*

tenons d'Adam, et communiquant, à ceux qui le mangent, une vie nouvelle et la grâce d'être semblables à Dieu.

§ X. — *Le chandelier d'or.*

Vous ferez aussi un chandelier de l'or le plus pur, battu au marteau, avec sa tige, ses branches et ses ornements. EXODE, XXV, 31.

Le chandelier d'or était la figure de Marie. Elle est pour nous un chandelier, un candélabre infiniment précieux, parce qu'elle nous a procuré la véritable lumière en donnant Jésus-Christ au monde, et qu'elle nous la conserve, en protégeant la sainte Eglise contre les attaques des esprits de ténèbres, et en procurant à chacun de nous les grâces nécessaires pour garder la foi, et l'augmenter chaque jour.

Ce chandelier est de l'or le plus pur. L'or est le plus précieux des métaux et la rouille ne saurait avoir de prise sur lui. Marie est la plus pure des créatures et la rouille du péché ne l'a jamais touchée. L'or est ductile et se laisse aisément travailler par la main de l'artisan. Marie fut le modèle le plus parfait de l'obéissance et de la docilité à la volonté de Dieu. L'or, tout pur qu'il soit, gagne encore à passer par le creuset. Le creuset des tribulations ne pouvait rien ajouter à la pureté de Marie, mais en souffrant, elle nous a donné l'exemple, et elle a augmenté les trésor de ses mérites pour elle-même et pour nous.

La hampe du candélabre était droite et représentait la droiture d'intention de Marie. De cette hampe s'échappaient des branches qui étaient les sept dons de l'Esprit de Dieu. Chaque branche portait une coupe destinée à contenir l'huile très-pure symbole de sa miséricorde, une pomme qui rappelait le fruit de ses œuvres, et un lis, sa pureté immaculée. Ce chandelier mystique ne brille pas seulement dans le Tabernacle, comme celui de Moïse, il resplendit au Ciel, devant le

MENSA vitam ferens quæ non panem propositionis, sed Cœlestem excepit. S. JOANNES DAMASCENUS, *Orat.* 3 *de Nativ. B. Mariæ.*

CANDELABRUM a Moyse Dei inspectore visum. D. ATHANASIUS, *Orat. de Purif.* B. V. M.

CANDELABRUM refulgens, quod spiritualem lucernam Christum tulit, per quem nos, qui in malorum tenebris jacebamus, illuminati sumus. S. JOSEPH HYMNOGR, *in suo Mariali.*

CANDELABRUM septem luminibus ornatum, habens ignem divinæ scientiæ, qui lucem præbet iis, qui in ignorantiæ tenebris periclitantur. IDEM, *ibid.*

CANDELABRUM aureum quia sicut aurum in igne purgatur, in fornace probatur, malleis extenditur, et in formam Candelabri producitur, et sic instrumentum ignis et luminis efficitur : ita beata Virgo per ignem Spiritus

trône de Dieu, et sa lumière bienfaisante répand la joie et la vie dans la sainte Eglise ici-bas. Le Purgatoire lui-même reçoit quelques rayons de sa douce lumière, et les souffrances des âmes qui expient leurs fautes, en ce lieu de pénitence, en sont adoucies

§ XI. — *Le voile d'hyacinthe.*

Vous ferez aussi un voile de couleur d'hyacinthe, de pourpre d'écarlate teinte deux fois, et de fin lin retors, où vous tracerez un ouvrage de broderie avec une agréable variété. EXODE, XXVI, 31.

Marie est le voile d'hyacinthe. Le Fils de Dieu en a été voilé, et nous le sommes, contre le démon, le péché et la colère divine.

La couleur d'hyacinthe de ce voile figurait la perfection de la contemplation à laquelle se livrait l'auguste Vierge Marie. Cette couleur, en effet, est celle de la voûte céleste, et toutes les pensées de Marie s'élevaient vers le Ciel, pour y contempler Dieu, l'unique objet de son amour. Une partie du voile était aussi couleur de pourpre, symbole de la charité parfaite qui va jusqu'à donner son sang pour l'objet aimé. L'écarlate teinte deux fois rappelait les sentiments d'affection qu'il faut avoir pour Dieu et pour le prochain, et le lin d'Egypte, dont le tissus du voile était fait, marquait,

sancti purgabatur in sanctificatione, probabatur in Filii Passione, unde dicit Patri, vel Filio: *Igne me examinasti.* Psal. 16 ; sed nihil de scoria inventum est in ea, quia nec passionem Filii impedivit, nec crucifixoribus maledixit, sed exemplo filii, ut vere creditur, pro eis intercessit. Item quasi quibusdam malleis extendebatur multiplici tribulatione, et in Candelabrum sic figurabatur, nam ardebat igne Charitatis, et lucebat operibus eximiæ charitatis. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laudibus Virg. lib.* 4.

VELUM hyacinthinum, quo velatus fuit Filius Dei, et nos velamur a Diabolo et peccato, et ira Dei. ALBERTUS MAGNUS, *ibidem.*

VELUM animatum Verbi, quod in se cœlavit divinitatem, et ejus igne non fuit combusta essentia materialis. GREGORIUS NICOMED. *in Orat. de exitu Deiparentis.*

VELUM cœlestis Sponsi. D. CYRILLUS HIEROSOL. *Orat. de occursu Domini.*

VELUM nos in hujus mundi mari deducens, et obumbrans. S. ANSELMUS, *Luc. super Salve Regina.*

VELUM templi, quia si velum illud includebat Sancta Sanctorum : Maria gremio uteri sui circumdedit illum, qui est Sanctus Sanctorum. RICHARDUS A S. LAURENT. *de Laud. Sanctis. Virg. lib.* 10.

VELUM animatum templi, quia in se divinitatem occultavit, cujus ignis materialem substantiam illius combussit. JACOBUS MONACHUS, *in Mariali.*

VELUM quia sicut velo involvebatur Arca, de Maria dicitur *Jerem.* 30 : Mulier circumdabit virum gremio uteris sui ; et sicut velum dividebat in-

par l'éclatante blancheur qui lui est naturelle, la pureté immaculée de Marie.

§ XII. — *L'autel des Holocaustes.*

Vous ferez aussi un autel de bois de Sétim qui aura cinq coudées de long et autant de large, c'est-à-dire qu'il sera carré, et aura trois coudées de haut. Exode, xxvii, 1. — *Vous ferez aussi un autel de bois de Sétim pour y brûler des parfums. Vous couvrirez d'un or très-pur la table de cet autel tant en dedans qu'en dehors, et les quatre côtés avec ses cornes. Et vous ferez une couronne d'or qui régnera tout autour.* Exode, xxxi, 1.

Marie est l'autel de l'holocauste par les souffrances qu'elle a endurées au temps de la Passion. Elle est l'autel des parfums, par sa dévotion et sa vie d'union avec Dieu.

L'un et l'autre autel est en bois de Sétim, en bois incorruptible, pour marquer l'impeccabilité de cette auguste Vierge. Sur cet autel sacré, le divin Agneau s'est d'abord offert tout entier à son Père. Sur cet autel ont brûlé les parfums de la plus agréable odeur. Les prières ardentes de Marie, l'encens de son amour et de ses vertus ont charmé Dieu lui-même, et fait descendre le Verbe de Dieu du Ciel sur la terre

§ XIII. — *Moïse Réconciliateur.*

Moïse conjurait le Seigneur son Dieu, en disant : Seigneur, pourquoi votre fureur s'allume-t-elle contre votre peuple, que vous avez fait sortir de l'Egypte, avec une grande force et une

ter Sanctum et Sanctum Sanctorum, ita Maria abscondit nos a vultu iræ ipsius, qui dicitur Sanctus Sanctorum. Ernestus Pragensis, *in Mariali, cap.* 117.

Altare aureum Holocaustomatum. S. Proclus, *Orat.* 6.

Altare aureum. Andreas Cretensis, *Can. in Concept. B. Virginis.*

Altare in quo mystice Agnus holocaustum vivens, Christus offertur. S. Germanus Constantinop. *serm. in Nativ. B. V.*

Altare nostrarum oblationum, *Matth.* 5: *Si offers munus tuum ad Altare*, id est ad Mariam, vade prius reconciliari fratri tuo, id est Jesu Christo. Albertus Magnus, *in Biblia Mariana super Evang. Matth.*

Altare exemplarium, in quo si quis attendat, reperiet plene, qualiter, actus brutales, et bestiales, debeat occidere, et de occisis facere sacrificium Deo corde contrito, et humiliato. Nam in hoc Altari inveniet malleum humilitatis ad conterendum leonem superbiæ, aculeum charitatis ad feriendum serpentem invidiæ, stimulum paupertatis ad percutiendum lupum avaritiæ, jaculum virginitatis ad interficiendum porcum immunditiæ, ibique omnia arma parata inveniuntur ad effuganda omnia peccata. Bernardinus de Bustis, *serm.* 6 *de Annunt. B. M.*

Reconciliatrix nostra. D. Ephrem, *serm. de Laud. B. Mariæ.*

Reconciliatrix pro eo, qui ad precationum ejus auxilium confugerit. D. Severus Alexandrinus, *in libro de Ritibus Baptismi.*

main puissante ? Ne permettez pas, je vous prie, que les Egyptiens disent de vous : Il les a tirés de l'Egypte avec adresse pour les tuer sur les montagnes et pour les exterminer de la terre. Que votre colère s'apaise, et laissez-vous fléchir pour pardonner à l'iniquité de votre peuple. EXODE, XXXII, 11, 12.

Moïse dit au peuple : Vous avez commis un très-grand péché, je monterai vers le Seigneur pour voir si je pourrai en quelque sorte le fléchir. Et étant retourné vers le Seigneur, il lui dit : Ce peuple a commis un très grand péché, et ils se sont fait des dieux d'or : Mais je vous conjure de leur pardonner cette faute. EXODE, XXXII, 30, 31.

Marie est notre réconciliatrice. Elle a pris ce rôle surtout en montant au Ciel. De là vient que Moïse la représente, lorsqu'il dit au peuple qui avait adoré le veau d'or : *Vous avez commis un très-grand péché*. Marie nous aide à connaître la folie, la honte, la multitude, la gravité de tant de fautes dans lesquelle nous sommes tombés, avec la facilité la plus déplorable. Elle veut que nous sachions combien nous sommes coupables ; mais ce n'est pas pour nous pousser au désespoir. Au contraire elle nous dit : *Je monterai vers le Seigneur, et j'essayerai de le fléchir et d'obtenir le pardon de votre crime*, qui est si grand. O miséricordieuse bonté de Marie ! O sublime dignité de l'Ambassadrice qui prend auprès de Dieu les intérêts de misérables pécheurs comme nous ! Moïse en s'adressant à Dieu parlait comme un humble pécheur et comme un serviteur. Il ajoutait à sa prière : Souvenez-vous d'Abraham, d'Isaac et d'Israël. Mais Marie est la fille bien-aimée de Dieu ; elle est la sœur, elle est la Mère du souverain Juge, et son Fils lui a dit : Ma Mère, demandez, car je ne puis détourner mon visage de vous. Voilà pourquoi, à la Vigile de l'Assomption, l'Eglise prie ainsi à la secrète de la Messe : « Que la prière de la mère de Dieu recommande auprès de votre clémence nos offrandes, puisque vous l'avez transférée du siècle

RECONCILIATRIX potentissima servorum et amatorum suorum, cum superbenedicto Filio suo irato. IDIOTA, *in Contempl. de Sancta Maria.*

RECONCILIATRIX mundi. S. JOANNES DAMAS. in occursum Dom. S. ANSELMUS, *in hym. a Sanctissimam Mariam.*

RECONCILIATRIX Filii sui. S. ANSELMUS, *lib. de excellentia Virg. cap.* 12.

RECONCILIATRIX secunda, post secundas offensas, apud Deum. JOANNES GEOMETRA, *Serm. in Annunt. V. M.*

RECONCILIATRIX piissima. FRANCUS, *Abbas lib. de Gratia Dei.*

RECONCILIATRIX humanæ naturæ. RICHARDUS A S. VICTORE, *exposit. in Cant. Cantic. c.* 23.

RECONCILIATRIX erronearum ovium. HAILGRINUS, *in cap.* 1 *Cant. Cantic.*

RECONCILIATRIX ad reos. PETRUS CELLENSIS, *serm.* 2 *de Adventu.*

RECONCILIATRIX per quam omnes fuerunt reconciliati. ALBERTUS MAGNUS, *Super Missus est. can.* 114.

présent pour qu'elle intercède avec confiance auprès de vous pour nos péchés. » BIBL. MAR.

§ XIV. — *Le Tabernacle.*

Une nuée couvrit le tabernacle du témoignage, et il fut rempli de la gloire du Seigneur. EXODE, XL, 32.

Marie est le Tabernacle rempli de la gloire de Dieu. Lorsque Dieu se fut fait homme, et que l'homme fut devenu Dieu, le Saint-Esprit, nuée mystérieuse, couvrit Marie, le véritable tabernacle du témoignage. *L'Esprit-Saint descendra sur vous et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre,* dit l'Archange à la très-sainte Vierge. La gloire du Seigneur remplit le tabernacle. Le Christ par son Incarnation remplit Marie de grâce pour confirmer les justes dans le bien, de pardon pour la réconciliation des pécheurs avec Dieu, de joie, pour la consolation des affligés, afin, comme dit le Prophète, *qu'il n'y ait personne qui se dérobe à sa chaleur*, personne qui ne profite de ses bienfaits. BIBLIA MARIÆ.

Moïse avait employé, à la construction du Tabernacle, les matières les plus précieuses, mises en œuvre par les artistes les plus habiles, que l'Esprit de Dieu animait pour reproduire fidèlement le modèle, que le Législateur des Hébreux avait vu, de ses yeux, sur la montagne du Sinaï. Marie est aussi le Tabernacle de Dieu ; mais c'est Dieu lui-même qui l'a construit, employant à cette œuvre de sa toute-puissance et de sa sagesse infinie, ses trésors les plus précieux. Le Roi de gloire, notre Roi, est le Pontife qui offre à Dieu le culte qui lui est dû, dans ce Tabernacle. Prêtre éternel, il est entré dans ce tabernacle, pour y négocier, avec le Seigneur, la grande affaire de la Rédemption des hommes.

Dans ce Tabernacle de Dieu, il y a le Saint des Saints, la Verge miraculeuse, les Tables de la loi, l'Autel des parfums, les deux Chérubins se regardant en face, la Manne, et le

TABERNACULUM Dei laudatissimum, non ab hominibus fabricatum, sed Spiritu Sancto firmatum, et virtute Altissimi protectum. D. DIONYSIUS ALEXANDR. *in Epist. contra Paulum Samosaten.*

TABERNACULUM Dei Sanctum, non manufactum, in quo Rex noster, Rex gloriæ factus est Pontifex, et manet in perpetuum, semel ingressus in sancta et æterna redemptione inventa, et ex quo exivit Verbum factum Pontifex, non secundum legem carnalis mandati, sed secundum virtutem vitæ indissolubilis. IDEM, *ibidem.*

TABERNACULUM Altissimi in quo fœdera ac Dei juramenta ad Patres nostros finem gloriosissimum acceperunt. S. METHODIUS, *in Hom. in Festo Purificationis B. V.*

Propitiatoire. Mais ce ne sont plus de simples figures. La vérité a succédé aux ombres : la fidélité parfaite à la loi, l'ardeur du zèle unie à la sagesse, le parfum de la chasteté, la concorde entre les deux Testaments, le Pain de vie, la nourriture qu'on ne peut épuiser, la sainteté, l'humilité, l'holocauste de l'obéissance, le port de la pénitence où tous les naufragés peuvent trouver le salut, tout ce que présageaient enfin les objets mystérieux renfermés dans le Tabernacle, nous est donné en Marie.

C'est d'elle que parlait le Prophète Isaïe lorsqu'il disait : *Ce tabernacle vous protégera de son ombre contre la chaleur du jour ; vous y trouverez la sécurité ; il vous garantira contre la tempête et la pluie.* Quand viendra le jour redoutable du jugement de Dieu, la glorieuse Vierge Marie sera le refuge assuré de ceux qui l'auront aimée et servie. Elle les protégera contre la colère du Seigneur dont il est écrit : *Les éléments seront dissous par ce feu ;* et encore : *Voici que la colère de Dieu paraît semblable à un tourbillon.* Elle sera avec eux lorsque tombera cette pluie dont il est dit au livre de Job, parlant du Christ et des impies : *Il fera pleuvoir sur eux les horreurs de sa guerre.*

Marie est encore ce Tabernacle placé dans le Ciel, d'où le Fils de Dieu est sorti, comme un époux de son lit nuptial.

CHAPITRE IV

MARIE DANS LE LÉVITIQUE

§ I. — *La porte de Présentation.*

Vous parlerez aux enfants d'Israël, et vous leur direz : Lorsque quelqu'un d'entre vous offrira au Seigneur une hostie il l'offrira à la porte du tabernacle du témoignage, pour se rendre le Seigneur favorable. LEVIT. I, 2, 3.

TABERNACULUM quod sanctificavit Altissimus, in cujus medio Deus non commovebitur. S. AMPHILOCUS SYDÆ, *Episc. Orat. in Deiparam.*

TABERNACULUM a Deo benedictum, quoniam paternæ gloriæ plenum Christum Jesum hominem, eumdem ac Deum, in iis ex quibus et in quibus naturis consistit, admirabili ratione in utero suo gessit. ANDREAS CRETENSIS, *Orat. 1 de Annunt. B. V.*

TABERNACULUM magnificum et vastum donorum Dei. IDEM *Orat. 2 de Dormitione B. V.*

PORTA vera qua peccatores pulsamus et sæpe aperitur, et sert peccat

La Reine du monde est la Porte de Présentation à laquelle tout pécheur doit venir se présenter d'abord. C'est par son entremise qu'il faut offrir à Dieu ses sacrifices, si l'on veut qu'ils soient agréables à Dieu. « Quelle que soit l'offrande « que vous préparez au Seigneur, souvenez-vous de la recom- « mander à Marie, » dit S. Bernard (*Serm. sur la Nativité de la Vierge*).

Marie est aussi la Porte de la Purification : « Lorsque le « Prêtre qui purifie un lépreux guéri, l'aura présenté devant « le Seigneur, à l'entrée du tabernacle du témoignage, il « prendra un des agneaux, et l'offrira pour l'offense, avec le « vaisseau d'huile. » LEVITIQUE, XIV, 11, 12.

Le lépreux représente le pécheur ; il est purifié à l'autel du Tabernacle par le sang de l'Agneau, par l'abondance de la miséricorde et de la grâce divine que Marie lui procure.

nostras Deo, qui ex ipsa natus est, et accipit peccatorum nostrorum remissionem. EUTYCHIANUS, *in vita S. Theophili, apud Surium.*

PORTA ad cœlos humano generi sub tartaro lapsos. VENANTIUS FORTUNATUS, *Eleg. in Laud. SS. Virginis.*

PORTA quæ ad Orientem respicit, propter ingressum, et egressum Domini, in æternum clausa, *Exech.* 44. S. PROCLUS, *Orat.* 6 *de Laud. B. V.*

PORTA gratiæ quæ hominibus Cœli portam aperuit, aperiens nobis patenter portas pœnitentiæ et a portis mortis liberans nos. S. JOSEPH HYMNOGR. *in Mariali.*

PORTA Ezechielis, quæ bene monstratur clausa, quia Virgo semper mansit intacta per quam vir non transiit sed Dominus. RATRAMNUS CORBEIENSIS, *in opusc. de Part. B. V.*

PORTA salutaris eorum qui per fidem salvantur. S. JOANNES DAMASC. *in Paracl. B. Virg. M.*

PORTA piissima omnibus patens, et aperta, per quam omnes habemus accessum ad Salvatorem Judicem nostrum. DIONYSIUS CARTHUS. *in Cant. art.* 27.

PORTA salutis, et Cœli scala : sane non est, nec fuit aliquando sub cœli gyro tam immundus, tam scelestus, tam desperatus, si cor suum ad Mariam mellitissimam mulierem converterit, quia de illa dulcedinem et virtutem exire qua perfectam salutem consequatur, sentiat. Nemo caret venia, cui dulcis in ore Maria. ARNOLDUS BOSTIUS, *cap.* 4 *lib. de Patrocinio Deiparæ Virg. etc.*

PORTA lucis benedicta atque omnimodo puritate exornata, dissolvens cordi nostro circumfusam nubem, atque evibrans in nos radium veræ pœnitentiæ, ut sicut in die honeste ambulemus in præceptis Domini. S. JOSEPH HYMNOGR. *in Mariali.*

PORTA lucis illuminans animam nostram ab affectibus excæcatam, pravisque cogitationibus obtenebratam, ac periclitantem. IDEM, *ibidem.*

PORTA lucis illuminans animam nostram, quam inimicus peccatorum tenebris obscuravit. IDEM, *ibid.*

PORTA salutaris pœnitentiæ, portas aperiens nobis, et a peccati portis liberans nos, custodiens nos divina potestate sua. IDEM, *ibid.*

§ II. — *L'arbre qui nourrit et ombrage.*

Vous prendrez des branches du plus bel arbre avec ses fruits, les branches de palmier, des rameaux de l'arbre le plus touffu, et des saules qui croissent le long des torrents, et vous vous réjouirez devant le Seigneur votre Dieu. LEVITIQUE, XXIII, 40.

Marie est l'arbre qui nourrit et ombrage. Le fruit de cet arbre est Jésus-Christ lui-même ; les branches de ce palmier sacré sont la continence et la chasteté conjugales. Cet arbre est touffu, ses feuilles et ses fruits sont les vertus innombrables que l'on admire en elle et principalement sa miséricorde. On peut demeurer à l'ombre des vertus de Marie, ce sont des rameaux toujours verts et qui ne se dessèchent pas : *Vous demeurerez sous l'ombre des branches d'arbre, pendant sept jours*, dit le Seigneur. La vie entière, est désigné par ces jours passés sous l'ombre protectrice des vertus de Marie. BIBL. MAR.

La Vierge Marie est un arbre céleste, qui produisit des feuilles, des fleurs et des fruits, dit Jacques de Voragine.

Les feuilles de cet arbre béni furent ses paroles dont il est dit dans l'Apocalypse, au chapitre vingt-deuxième, verset 2 : *Et les feuilles de cet arbre sont destinées à donner la santé aux nations*. Une de ces feuilles peut servir de remède à la concupiscence de la chair : *Comment s'opérera ce mystère, car je ne connais point d'homme* ? Une autre sert à guérir l'or-

ARBOR ex qua pascebatur omnis caro, *Dan.* 4, quia scilicet sanctissimis uberibus ejus nutritus est ille qui dat escam omni carni, imo ille qui dedit se escam timentibus se. IDIOTA, *De B. Virg. part.* 14, *Contempl.* 49.

ARBOR in cujus ramis conversantur volucres Cœli, *Dan.* 4, id est spirituales viri quorum conversatio in cœlis est. Rami enim sunt virtutes et exempla *B. V.* IDEM, *ibid.*

ARBOR pulcherrima, cujus fructum, id est Christum suscipere debemus in festivitatibus nostris, eo refici, eo satiari, illius carne et sanguine impinguari, et inebriari. D. BRUNO CARTHUS. *Serm. de Assumptione.*

ARBOR pulcherrima, cujus nunquam debemus oblivisci, sed ad ipsam semper respicere, fructumque vitæ et salutis ab ea quærere. IDEM, *ibid.*

ARBOR ad cujus umbram si quis confugiat, per diem sol non uret eum neque luna per noctem. ADAM DE PERS. *Serm. in Annunt. B. Virg.*

ARBOR ramosa, et frondosa, cujus pulchritudo delectabilis ad intuendum, umbra desiderabilis ad quiescendum, fructus appetibilis ad edendum. IDEM, *ibid.*

ARBOR pulcherrima, cujus fructus paupertatem scilicet et humilitatem nobis sumere debemus, juxta illud *Levitici* 23 : Sumetis vobis fructus arboris pulcherrimæ. D. ANTONIUS DE PADUA, *serm. in Dom. in Ram. Palmarum.*

ARBOR nostra fructifera in cujus ramis fructum dulcem copiosissime omnes invenire possunt, nisi forte languenti appetitu, tanquam ægroti, quæ suavia sunt, et dulcia fastidiant, sic enim plerumque solet accidere,

gueil : *Le Seigneur a regardé l'humilité de sa servante.* Une autre encore réprime l'avarice : *Dieu a rempli de biens ceux qui avaient faim.*

Les fleurs de l'arbre furent les vertus de Marie. Ces fleurs furent hâtives ; fleurs magnifiques, fleurs répandant les parfums les plus suaves, fleurs véritable défense, qui protégeaient Marie comme un rempart, contre tout ce qui aurait pu porter atteinte à l'éclat de sa sainteté.

Les fruits de l'arbre furent les œuvres de cette auguste Vierge, mais son fruit par excellence est celui dont il est dit : *Le fruit de vos entrailles est béni.* Fruit béni à cause de son parfum de sa couleur et de sa saveur, fruit divin qui n'est autre que le Fils de Dieu fait homme pour nous sauver.

§ III. — *Le temps de propitiation.*

Vous compterez sept semaines d'années, et au dixième jour du septième mois, qui est le temps de la fête des expiations, vous ferez sonner du cor dans toute votre terre. Vous sanctifierez la cinquantième année et vous publierez la liberté générale à tous les habitants du pays, parce que c'est l'année du jubilé. Tout homme rentrera dans le bien qu'il possédait et chacun retournera à sa première famille. LEVIT. XXV. 8, etc.

Marie est l'année et le temps de la propitiation. Sa venue sur la terre nous annonce notre délivrance. Nos dettes vont disparaître, notre servitude va cesser ; la miséricorde infinie de Dieu retire la sentence prononcée autrefois contre les hommes dans la personne d'Adam : *Vous êtes poussière et*

quod palato non sano pœna sit panis, et ægris oculis odiosa sit lux quæ puris est amabilis. ABSALON, *Abbas, serm.* 3 *de Assumpt.*

ARBOR quæ fructum fecit amarum, dum amaritudinem illas amarissimas sustinuit dum astitit Crucifixo, dum vidit mortuum, dum secuta est fugientem in Ægyptum, dum persecutiones sustinuit in cæteris, qui fuerunt imitatores viarum ejus. IDEM, *ibid.*

ARBOR cujus fructu indeficiente, cujus pastu immortali, cœligenis, atque terrigenis, est jugis epulatio, continua exultatio, felix et sempiterna laudatio. D. AMEDEUS. *Hom.* 8 *de Laud. B. Virg.*

ARBOR salutis quæ mundo fructum salutis portavit. D. BONAVENTURA, *in Speculo B. Virginis.*

PROPITIATIO communis mundi universi. ANDREAS CRETENSIS, *Orat.* 3 *de Dorm. B. M. Virginis.*

PROPITIATIO nostra. S. JOANNES DAMASCENUS, *in Paracl. B. M.*

PROPITIAT O peccatorum nostrorum. IDEM, *ibid.*

PROPITIATIO beniguissima Christianorum apud Deum. IDEM. *Can. in Decol. S. Joannus Baptistæ.*

PROPITIATIO peccantium. S. JOSEPH HYMNOGRAPHUS, *in Mariali.*

PROPITIATIO nostra apud Filium, quia rogat pro culpis nostris. PETRUS CELLENSIS, *in libro de panibus, cap.* 11.

vous retournerez en poussière. Désormais nous pourrons aspirer à vivre éternellement ; à rentrer dans le bien que notre famille possédait d'abord. Le Ciel, cet héritage que Dieu nous avait préparé nous sera rendu, et chacun de nous retournera dans sa famille au milieu des Anges et des Saints, sous le regard de Dieu et de Marie

§ IV. — *Le Tabernacle de l'alliance.*

J'établirai ma demeure au milieu de vous et je ne vous rejeterai point. Je marcherai parmi vous, je serai votre Dieu et vous serez mon peuple. LEVIT. XXVI, 11.

Vous êtes, ô Marie, le Tabernacle et la demeure de Dieu parmi les hommes. Lorsqu'il est venu fixer sa tente au milieu de nous, dans ce lieu de passage, vous fûtes la tente bénie qui fournit un abri au Dieu du ciel et de la terre. Tente solide, Tabernacle que ne peuvent ébranler ni les puissances de la terre ni celles de l'enfer ; tente dont l'ampleur magnifique suffit à contenir la grandeur infinie de Dieu, et fournit de plus un asile à tous ceux qui désirent y trouver un refuge ; tente pure et sainte, à ce point, que le regard même de Dieu n'y découvre pas un atome de poussière, la trace d'une tache : tente sacrée, Tabernacle trois fois saint du fond duquel Dieu nous invite à nous approcher de lui avec confiance. Lorsque nous le voyons entre vos bras, ô Marie, nous comprenons mieux son amour et sa miséricorde pour nous, nous comprenons les paroles qu'il nous adresse : « *Je suis votre Dieu, et vous serez mon peuple.* Je vous protégerai, je vous délivrerai, je vous sauverai et je vous don-

PROPITIATIO nostra apud Filium, utpote genitrix. EMMANUEL PALEOLOG. *Imp. in Orat. de Dormit. Sanctissimæ Virginis.*

PROPITIATIO peccatoribus. BARTHOLOMÆUS DE PISIS, *lib.* 1 *de Laud. Virg. fruct.* 10.

PROPITIATIO desperatis. BERNARDINUS DE BUSTIS. *Serm.* 3 *de Nativ. B. M. V.*

TABERNACULUM cœleste, in quo Verbum habitavit. ANDREAS CRET. *in Cant. de Nativ. B. Virginis Mariæ.*

TABERNACULUM impollutum, mundissimis suarum miserationum stillis emundans peccatis pollutos. IDEM. *Cant. in Conceptione. B. Virgini.*

TABERNACULUM Dei magnificum et vastum donorum Dei. IDEM. *Orat.* 2 *de Dormitione B. Virginis.*

TABERNACULUM sanctissimum Verbi omnium Creatoris. IDEM. *Orat.* 3 *de Dormitione B. Virginis.*

TABERNACULUM gloriæ. D. ILDEPHONSUS, *Serm.* 2 *de Laud. Virginis.*

TABERNACULUM Cœlis ipsis augustius, Cœlestium Tabernaculorum nos efficiens participes, ferventibus precibus suis apud Christum, quem genuit omnium Dominum ac Dominatorem. S. JOSEPHUS HYMNOGRAPHUS, *in Mariali.*

nerai la couronne des vainqueurs. O Marie, vous attirez sur nous les bontés infinies de votre divin Enfant : Obtenez-nous de lui la grâce de le craindre comme notre Seigneur, de l'aimer comme notre Dieu, de le louer comme notre Créateur.

CHAPITRE V

MARIE DANS LES NOMBRES

§ I. — *L'enveloppe du Tabernacle*

Lorsqu'il faudra décamper, Aaron et ses fils entreront dans le tabernacle de l'alliance et dans le Saint des saints. Ils détendront le voile qui est tendu devant l'entrée du Sanctuaire et en couvriront l'Arche du témoignage. NOMBRES, IV, 5.

La reine du monde, la souveraine du Ciel et de la terre, la Mère de Dieu est appelée la Mère *qui cache et qui enveloppe*, car elle enveloppa le Fils de Dieu dans notre humanité, les pécheurs dans sa miséricorde, les justes et les serviteurs de Dieu dans sa protection. *Ils prendront un manteau d'hyacinthe,* dit encore le Seigneur, dont ils couvriront le tabernacle. Ce manteau est Marie, et le Tabernacle, le Fils de Dieu dans son Incarnation. Aaron et ses fils devaient envelopper aussi tous les vases dont on se servait dans le sanctuaire, d'une couverture d'hyacinthe, symbole de la protection dont Marie couvre tous les fidèles serviteurs de son Fils. IBLIA MARIÆ.

TABERNACULUM Verbi purissimum, purificans a pravis affectionibus cor nostrum . divinique Spiritus vas mundum illud efficiens . IDEM, *ibidem.*

VELUM quia sicut velo involvebatur Arca, de Maria dicitur, Jerem. 30 : *Mulier circumdabit* virum gremio uterus sui ; et sicut velum dividebat inter Sanctum, et Sanctum sanctorum, ita Maria abscondit nos a vultu iræ ipsius qui dicitur Sanctus sanctorum. ERNESTUS PRAGENSIS, *in Mariali cap.* 117.

VELUM templi quod scissum fuit in Passione Domini, a summo usque deorsum, quando gladius pertransivit animam ejus, pertingens usque ad divisionem animæ et spiritus, compagum quoque, ac medullarum, cogitationum cordis, et intentionum. IDEM, *ibid.*

VELUM templi, quia sicut hoc velum, ut dicit Josephus, erat contextum ex universis floribus, quos gignit humus, et Maria dicit : In me omnis gratia, viæ, etc. *Eccli,* 24 ; id est omnis creaturæ quæ est via ad cognoscendum Deum. IDEM, *ibid.*

VELUM per protectionem. BARTHOL. DE PISIS, *lib.* 1 *de Laud. SS. Virg. fruct.* 2.

§ II. — *Le Tabernacle.*

Lorsque Moïse eut achevé le Tabernacle, et qu'il l'eut dressé, oint et sanctifié avec tous ses vases ainsi que l'autel avec tous ses vases, les princes d'Israël offrirent leurs présents devant le Seigneur. NOMBRES, VII, 1.

Marie est le Tabernacle sanctifié, pour la purification des autres, complété pour l'enrichissement des pauvres, dressé pour l'exaltation des abjects : elle fut sanctifiée à sa conception et à sa naissance, complétée à l'incarnation du Fils de Dieu, dressée à sa glorieuse assomption. BIBL. MAR.

Marie est le Tabernacle de la sainteté de Dieu, préparé avec sollicitude par l'opération du Saint-Esprit. Dans ce Tabernacle les mystères de la nature divine s'unissant à la nature humaine se consomment, les oracles des Prophètes s'accomplissent, les figures font place à la vérité, et toutes les énigmes de l'ancien Testament trouvent leur explication. Recourons à ce Tabernacle, nous y trouverons un refuge assuré contre nos ennemis, le monde, la chair et le démon.

TABERNACULUM Dei, habens intra se Sanctum sanctorum, Virgam signorum, Tabulas Testamenti, Altare incensi, ambo Cherubim respicientia in alterutrum, Manna, et sine umbra Propitiatorium expositum. Et hæc omnia non in figuris, sed in ipsa veritate in se continens reposita, exhibens mundo legem, et disciplinam incensionem zeli, castitatis odorem, concordiam Testamentorum, panem Vitæ, inconsumptibilem cibum, sanctitatem, humilitatem, obedientiæ holocaustum, pœnitentiæ omnibus tutum naufragis portum. ARNOLDUS CARNOT. *in tract. de Laudib. V. M.*

TABERNACULUM fœderis, de quo *Num.* 10, quia in ea dictatum est fœdus inter Deum et hominem, per matrimonium assumptæ carnis, vel humanæ naturæ ; ibi enim in sua incarnatione fœderavit Christus humanam naturam divinæ. RICHARDUS A S. LAUR, *de Laud. Virg. lib.* 10.

TABERNACULUM de quo dicitur, *Lev.* 26 : *Ponam tabernaculum meum*, id est Mariam *in medio vestri, et non abjiciet vos ultra anima mea*, quia per eam conservamur a peccato, propter quod solum Deus abjicit peccatores. IDEM, *ibidem.*

TABERNACULUM a Deo formatum, in quo universa lex, et Prophetæ reipsa sunt adimpleti, et in eo adumbratæ typicorum characterum formæ fuere delatæ, spiritus veritatis disseminatis. ANDREAS CRETENSIS, *Orat.* 1 *de Annunt. Beatæ Virginis.*

TABERNACULUM Sanctissimum, in quo incorporeus Deus, secundum beneplacitum Patris inhabitavit, utero gestatus, et formatus homo, sine corruptione, absque mutatione ex ea stupenda ratione processit. IDEM. *Cant. in S. Georg. Martyr.*

TABERNACULUM in quo Altissimus armavit se armis nostræ mortalitatis, quibus contra diabolum dimicavit, sicut postulaverat *Psal.* 34 : *Apprehende arma et scutum.* RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Virginis.*

TABERNACULUM vel Moysis, quod ornabatur, construebatur, et tegebatur de pellibus rubricatis, et hyacinthinis, et sagis cilicinis, et cortinis pulchritudinabatur textis opere plumario, *Exod.* 26 et 36, id est actuali, qui gloriosa Virgo fuit ornata, distincta omnimoda pulchritudine virtutum, unde dicitur *Psal.* 44 : circumdata varietatibus. IDEM. *ibid.*

§ III. — *La nuée*

Le jour donc que le Tabernacle fut dressé, il fut couvert d'une nuée. Mais depuis le soir jusqu'au matin on vit paraître comme un feu sur la tente du Seigneur. Et ceci continua toujours. Une nuée couvrait le Tabernacle pendant le jour, et pendant la nuit, c'était comme une espèce de feu qui le couvrait. Lorsque la nuée qui couvrait le Tabernacle se retirait de dessus et s'avançait, les enfants d'Israël partaient, et lorsque la nuée s'arrêtait, ils campaient en ce même lieu. NOMBRES, IX. 15, 16, 17.

Marie est la nuée qui ombrage et conduit. La nuée s'éleva, lors de l'Assomption de Marie qui est l'Arche d'alliance de l'Eglise militante. Elle se reposa dans le désert de Pharan. BIBL. MAR.

Suivons la nuée mystérieuse, suivons notre Arche d'Alliance. Avec elle, tendons vers le Ciel. Tous les Israélites marchèrent à la suite de l'Arche ; ne nous séparons point de Marie ; suivons-la pas à pas en imitant ses exemples. Nuée lumineuse, elle nous protégera contre les rayons brûlants de la justice de Dieu, et néanmoins éclairera nos ténèbres. Colonne de feu, elle brillera devant nous dans la solitude de ce monde ; elle ne permettra pas que nous nous égarions dans des sentiers dangereux ; elle nous défendra contre les attaques de nos ennemis, contre la dent des bêtes féroces qui rôdent au milieu des ténèbres.

La nuée lumineuse dont parle l'Ecriture, et la colonne de feu, ne s'éloignaient pas du peuple d'Israël, même, lorsque ce peuple, à la tête dure, offensait le Seigneur. Marie ne s'éloigne pas de nous, même s'il nous arrive d'être infidèles aux grâces qu'elle nous obtient de Dieu, et d'offenser notre souverain juge ; elle demeure auprès de nous, intercédant encore, et apaisant la colère divine allumée par nos péchés.

NUBES columnæ similis, Deum habens, qui populum deduxit per desertum. D. EPIPHANIUS, *in Serm. de Laud. Virginis.*

NUBES lucida habens intus Verbum, ad quam vocalissimus Isaias : *Ecce nubes levis, et venit in Ægyptum.* IDEM, *ibidem.*

NUBES levis per quam Dominus venit in Ægyptum, id est in afflictionem mundi hujus, D. AMBROSIUS, *in lib. de Viduis, part* 2.

NUBES per quam genus humanum accepit a Filio Dei desideratum pluviæ, id est gratiæ divinæ beneficium. S. JOANNES. *Episc. Hierosolymitanus,* in libro de instituto primorum Monachorum in lege veteri exortorum et in nova perseverantium, *Cap.* 32.

NUBES quæ misericorditer abscondit peccatores ab ardore solis, id est ab ira Filii sui, et quia obumbrat eis, et ipsos refrigerat ab æstu concupiscentiæ, et velut pluvia quadam, gratia sua fœcundat eos ad bene operandum. IDIOTA, *de B. V. p. 14 Cont.* 21.

C'est elle, notre guide et notre protectrice qui nous introduira dans la terre promise.

§ IV. — *L'arche d'alliance.*

Ils partirent donc de la montagne du Seigneur, et marchèrent pendant trois jours : l'arche de l'alliance du Seigneur allait devant eux marquant le lieu où ils devaient camper pendant ces trois jours. Et lorsqu'on élevait l'arche Moïse disait : Levez-vous Seigneur, que vos ennemis soient dissipés, et que ceux qui vous haïssent fuient devant votre face. NOMBR. X,33-35.

Marie est l'Arche d'alliance ; elle nous a précédés dans le Ciel pour nous y préparer une place. C'est là où nous pourrons établir non pas notre tente pour quelques courts instants, mais notre demeure pour l'éternité. BIBLIA MARIÆ.

Marie est notre Arche d'alliance. Lorsque nous l'élevons, lorsque nous la portons devant nous, en suivant le sentier de la vie, Dieu est avec nous, et nous pouvons lui dire comme Moïse : *Levez-vous, Seigneur que vos ennemis soient dissipés, et que ceux qui vous haïssent fuient devant votre face.* Elevons donc Marie, en la glorifiant, portons-la devant nous, en la priant sans cesse, en imitant ses vertus, et marchons, avec confiance, sous sa puissante protection. Dieu lui-même construisit la nouvelle Arche d'alliance et daigna y habiter. Il exalta son œuvre de prédilection au-dessus de toute créature, dès sa Conception immaculée. Il l'éleva plus haut encore, lorsqu'il s'incarna dans son sein, et devint son Fils, sans rien enlever à l'éclat de sa virginité. Il mit le dernier

NUBES quia sicut nubes protegit nos calore solis, sic B. Virgo protegit nos a fervore iræ et vindictæ solis Justitiæ. IDEM. *Contempl.* 21.

ARCA Dei ratione prædita. D. GREGORIM THAUMATURGUS. *Serm.* 3 *in Annuntiat. B. V. M.*

ARCA sanctificationis. D. ATHANASIUS, *Orat. in Purificatione B. Virginis.*

ARCA quæ non portavit intrinsecus Testamenti tabulas, sed ipsius Testamenti hæredem. S. AMBROSIUS, *Orat. de Communi Confessorum.*

ARCA quia si Arca intus forisque auri nitore radiabat, Maria intus, forisque virginitatis splendore fulgebat ; et si Arca terreno ornabatur auro, Maria cœlesti. IDEM, *ibidem.*

ARCA quia si Arca intra semet legem, Maria Evangelium retinebat, et si illa Dei vocem habebat, Maria Verbum. IDEM, *ibidem.*

ARCA legis secundæ, ex qua vera vitis germinavit. S. JOANNES CHRYSOSTOMUS, *Orat. in Nativit. B. Virginis.*

ARCA Dei quæ non legem portavit sed Legislatorem ipsum in utero gestavit. S. PROCLUS, *Orat.* 5 *de Laud. B. Virginis.*

ARCA fœderis Domini, quia fœderavit nos Trinitati. Nam Patri attribuitur potestas, Filio Sapientia, Spiritui Sancto benignitas sive bonitas. Pa-

comble à sa grandeur, lorsqu'au jour de son assomption glorieuse, il la fit asseoir sur un trône, au-dessus des Chérubins et des Séraphins, et la couronna Reine de la terre et du Ciel.

Cette Arche divine fut construite en bois de Sétim. C'est un bois léger, beau, solide et incorruptible, qui rappelle ainsi les qualités dont le corps glorieux de Marie est enrichi dans le royaume du Ciel.

L'Arche construite par Moïse contenait la verge d'Aaron, les tables de la loi, l'urne d'or où était la manne. L'Arche spirituelle, Marie, contenait en son sein l'âme, la chair et la divinité du Fils de Dieu. Le Seigneur y avait mis encore la douce manne de la contemplation, la rectitude parfaite dans la conduite, les tables de la sagesse et de la discrétion.

Cette Arche sainte est pour nous la source d'innombrables bienfaits. Au milieu des dangers elle est notre secours. Elle est notre lumière, notre conseil. C'était auprès de l'Arche que le Grand-Prêtre allait recueillir les avertissements et les oracles du Seigneur. Elle est notre consolation. Elle nous sépare du monde pour nous unir à Dieu, comme l'Arche sépara les eaux du Jourdain : les eaux inférieures, l'amour du monde, s'écoulèrent ; les eaux supérieures, l'amour de Dieu, s'élevèrent. Elle nous procure la grâce de la sanctification et la

trem offenderamus per superbiam, Filium per insipientiam, Spiritum Sanctum per malitiam ; quæ omnia in peccato concurrerunt : scilicet superbia, qua Adam voluit esse sicut Deus ; malitia, qua contradixit ei quod præceperat Deus, vel consensit, ei quod prohibuerat Deus. Sed Beatissima Virgo Arca fœderis fuit, nam per humilitatem reconciliavit nos Patri, quoniam ipse respexit humilitatem Ancillæ suæ. Filio nos univit et junxit, quoniam credendo ipsum concepit. Et per eam Spiritus Sanctus nos replevit qui eam implevit, ut de plenitudine ipsius omnes acciperemus gratiam pro gratia. Idiota, *de B. Virginis part.* 14 *Contempl.* 29.

Arca fœderis quia per eam Dei fœdus ad nos firmatum est ; nam antequam fieret hæc Arca, id est Virgo Maria, eramus inimici, et firmatum est cahos magnum inter nos et Deum, ut qui vellent hinc transire ad eum non possent, et ideo per Beatam Virginem venit Dei Filius ad nos. Factus est Emmanuel, id est, nobiscum Deus, ut tam Filius, quam Mater reduceret nos ad Patrem, et reduxit et sic fœdus sempiternum conclamatum est, scilicet : Pax hominibus bonæ voluntatis. Idem, *ibidem.*

Arca non ea in qua erant omnium animalium genera, quemadmodum in Arca Noe, quæ fluctuantis universi mundi effugiebat naufragium ; Arca, non ea in qua erant tabulæ lapideæ, quemadmodum in Arca, quæ per totum desertum una cum Israele perambulabat, sed Arca, cujus Architectus, et Incola, Gubernator et mercator, Comes vitæ, et dux, erat Opifex omnium Creaturarum, quas in se ipse universa, portat, sed a cunctis ipse non comprehenditur. Chrysippus, *Serm. de S. Maria Deipara.*

Arca non in Jerusalem, quam decoxit vel evastavit Chaldæorum exercitus, sed in illam veram et Cœlestem quam fundavit Deus, et non homo, collocata. D. Ildephonsus, *serm.* 1 *de Assumpt. B. M.*

Arca Domini qua præcedente, filii Israel sicco vestigio transierunt Jor-

gloire de la bénédiction comme l'Arche de Moïse apporta la bénédiction dans la maison d'Obédédom. (Voir VORAGINE, *sermones aurei.*)

§ V. — *La trompette sacrée.*

Le Seigneur parle encore à Moïse et lui dit : Faites-vous deux trompettes d'argent battu, afin que vous puissiez vous en servir pour assembler tout le peuple. NOMBRES, x, 1, 2.

Marie est la trompette qui appelle et convoque, qui excite à combattre, qui réjouit dans les festins. *Si vous ne sonnez qu'une fois de la trompette, dit le Seigneur, les princes vous viendront trouver. Si vous sonnez plus longtemps on décampera. Si vous sortez pour aller à la guerre, vous ferez un bruit éclatant.* Lorsque vous ferez un festin et une fête vous sonnerez de ces trompettes. BIBL. MAR.

Sonnons de la trompette. Célébrons les louanges de Marie, adressons-lui nos prières ferventes. En toutes circonstances ayons recours à elle, et sa protection ne nous manquera jamais.

§ VI. — *L'asile protecteur.*

Toute la multitude des enfants d'Israël murmura contre Moïse et Aaron en disant : Vous avez tué, vous autres, le peuple du Seigneur. Et comme la sédition se formait, et que le tumulte augmentait, Moïse et Aaron s'enfuirent au Tabernacle de l'alliance. Lorsqu'ils y furent entrés la nuée les couvrit, et la gloire du Seigneur parut devant tous. NOMBRES, XVII, 41, 42, 43

danem, quia Virgo fidelis in transitu mortis præcipue solet suis subvenire. ERNESTUS PRAG, *in Mariali, cap.* 114.

ARCA fœderis in qua responsa accipimus quæ manna continet, et reservat, quo pascamur in deserto hujus sæculi vagantes, usque dum veniamus ad terram promissionis. HUGO CARENSIS, *in cap.* 6 *Cant. Cantic.*

TUBA. D. BERNARDUS. *Serm.* 3 *super Salvi Reginus.*

TUBA clarissima Arcanæ prægognitionis humanæ. ANDREAS CRETENSIS, *Orat.* 1 *in Annuntiatione B. V.*

TUBA convocationis ad veniendum ; tuba hortationis ad bellandum ; tuba jubilationis ad epulandum. ALBERTUS MAGNUS, *ibidem.*

TUBA instructionis Apostolorum. BARTHOLOMÆUS DE PISIS, *lib.* 1 *de Laud. Virg. fruct.* 6.

TUBA qua Deus se mundo reseravit. IDEM, *lib.* 1 *de Laud. Virg. fructu.* 6.

TABERNACULUM ad quod nobis in hoc mundo, contra mundum, carnem, et diabolum est confugiendum. Primo quia est a Deo sanctificatum per plenitudinem mentis ; secundo quia est a Deo inhabitatum per plenitudinem

Marie est le Tabernacle qui protège, dans toutes les tribulations. Apprenons, par l'exemple de Moïse et d'Aaron, quel avantage c'est pour les chrétiens que Dieu les protège au milieu des dangers. La grâce de Dieu, en effet, est présente lorsque la méchancet é des hommes est excitée ; quelle que soit la grandeur du mérite des Saints, la gloire du Seigneur ne leur apparaît que dans le danger et sur le point de périr. BIBL. MAR.

Marie est notre asile : c'est auprès d'elle, c'est entre ses bras maternels que nous devons nous réfugier dans nos tribulations. Elle ne manque ni de puissance ni de bonté pour venir à notre aide.

§ VII. — *La verge qui fleurit.*

Moïse parla aux enfants d'Israel ; et tous les princes de chaque tribu ayant donné chacun leur verge, il s'en trouva douze sans la verge d'Aaron. Moise les ayant mises devant le Seigneur dans le tabernacle du témoignage, trouva le jour suivant, lorsqu'il revint, que la verge d'Aaron qui était pour la famille de Lévi avait fleuri, et qu'ayant poussé des boutons il en était sorti des fleurs, d'où, après que les feuilles s'étaient ouvertes, il s'en était formé des amandes. NOMBRES, XVII, 6, 7.

ventris ; tertio quia est a Deo elevatum per plenitudinem beatitudinis. PETRUS BARDUS, *serm.* 3 *de Concept. B. M.*

TABERNACULUM testimonii, quod Dominus replevit seipso ad generis humani Redemptionem ; gratia, ad justorum confirmationem ; venia ad reorum reconciliationem, gaudio ad tristium consolationem. ALBERTUS MAGNUS, *in Biblia Mariana super tib. Exodi.*

TABERNACULUM vitale et salutiferum. NICEPHORUS CALLISTUS, *lib.* 2 *hist. Eccl. c.* 23.

TABERNACULUM incoinquinatum, ab omnibus sordibus peccatorum nos abluens intercessione sua. JOANNES DAMASCENUS *in Paracl. B. M. V.*

TABERNACULUM impollutum suarum miserationum purissimis stillicidiis mundans nos peccatis pollutos. IDEM, *ibid.*

TABERNACULUM luciferum Christi Regis irradians mentem nostram, inimici fraudibus obtenebratam, criminumque caligine obcæcatam. IDEM, *ibidem.*

TABERNACULUM de quo dicitur *Isa.* 4 : *Erit Tabernaculum in umbraculum diei ab æstu et in securitatem, et in absconsionem a turbine et pluvia.* Erit enim gloriosa Virgo servientibus et amatoribus suis, in die judicii, in umbraculum ab æstu, et contra æstum illum de quo dicitur II *Petr.* ult. : *Elementa calore solventur.* Erit in securitatem a turbine, id est contra illum turbinem de quo Jeremias, 30 : *Ecce turbo Domini furor egredinis.* Erit etiam in absconsionem a pluvia id est contra pluviam illam, de qua Job dicit de Christo et impio : *Pluet super eum bellum suum.* RICHARDUS A S. LAUR. *de Laudibus Virg. lib.* 10.

VIRGA Aaron, nullo humore germinans, D. ATHANASIUS. *Orat. in Domini Ocursum.*

VIRGA cujus flos Christus, qui bonum odorem fidei, toto sparsurus orbe, virginali ex utero germinavit. S. AMBROSIUS, *lib.* 2 *de Spiritu S.*

La verge d'Aaron couverte de feuilles de fleurs et de fruits, fut aussi la figure de Marie. Dieu, pour faire connaître au peuple d'Israël celui qu'il avait choisi pour exercer les fonctions sacerdotales, ordonna qu'on plaçât devant l'Arche d'alliance et dans le Tabernacle, autant de verges qu'il y avait de tribus. Chacune de ces verges devait porter le nom du chef de la tribu à laquelle elle appartenait, à l'exception de celle de Lévi, sur laquelle était inscrit le nom d'Aaron. Quand le jour parut, la verge d'Aaron se trouva toute fleurie, et chargée, en même temps, des fruits mûrs de l'amandier, au milieu de ses feuilles verdoyantes. Dieu l'avait voulu ainsi, afin de manifester le choix qu'il avait fait d'Aaron, pour l'office de grand-prêtre. Or cette verge qui fleurit par un prodige, et donna son fruit sans être plantée, et sans avoir ni racines, ni sève fécondante, symbolise admirablement Marie, qui, placée dans le Tabernacle, et étant elle-même le Temple vivant du Saint-Esprit, conçut sans intervention humaine et sans aucun secours terrestre, et enfanta ce fruit béni qui donne et qui conserve à tous les hommes la vie surnaturelle de l'âme. « La Vierge, dit S. Bernard, a « été figurée par cette verge qui fleurit sans racine et sans

Virga in qua nec nodus originalis, nec cortex actualis culpæ fuit. Idem, *in Cap.* 11 *Isaiæ.*

Virga Aaron arida, quæ folia, fructusque momento germinavit; non enim illam Moyses mandarat terræ, non imbribus rigarat, non tempus radices aluerat, æstatem non viderat, aut ver, non hyemem autumnumve habuerat, nec aerum temporumve mutationibus servierat; sed divino obsequens sermoni, naturam calcaverat, et contra naturam fructum dedit, ut pro naturæ ratione, et contra, Opificis optimi voluntati serviremus. Quemadmodum ergo Virga Aaron contra naturam edidit fructum, ut Judæa crederet ; sic et viva illa virga Regia, nimirum Virgo, absque connubii legibus peperit, ut orbis terrarum salutem consequeretur. S. Joannes Chrysostomus. *Orat. in Theophania.*

Virga Aaron frondens et fructum faciens. D. Augustinus, *serm.* 19 *ad fratres in Eremo.*

Virga Aaron quæ absque opere et subsidio terreni cultus, absque consuetis, et legitimis ruralis ministerii alimentis, in Tabernaculo fœderis posito germinavit, nam absque terreni, id est humani seminis officio Christum Dominum peperit. B. Vigilius, *lib.* 3 *adv. Euthyc.*

Virga Aaron quæ præ cæteris floruit, id est præ cæteris virginitate digna resplenduit. D. Eleutherius, *serm. in fest. Annunt. B. M. V.*

Virga florida, quia sicut virga florida, si deorsum flectatur, inclinat florem suum ; ita Beata Maria inclinat se ad orationes nostras, et secum flectit florem suum, scilicet Unigenitum suum orando ut nobis miseris indulgeat, et misereatur. Idiota, *de B. V. part.* 3 *Contempl.* 3.

Virga quia si virga levi flatu auræ movetur et giratur, Beata Virgo levi aura devotæ orationis flectitur, et levi tactu bonæ operationis, ad nos miseros peccatores. Idem, *ibid.*

Virga quæ cum flore Filii sui ascendit contra altitûdinem Assur id est diaboli. Rupertus. *Abbas. lib.* I *Commentar. in Cant. Cantic.*

Virga decora de qua dicitur, *Zach.* xi : *Assumpsi mihi duas virgas, unam*

« sève : car elle est devenue féconde et a enfanté Jésus, sans la « moindre altération de sa pureté virginale, comme la verge « d'Aaron n'avait rien perdu de sa verdure en produisant « des fleurs et des fruits. » GENTILUCCI. *Vie de la très-sainte Vierge.*

§ VIII. — *La pierre d'où l'eau jaillit.*

Le Seigneur parla à Moïse, et lui dit : Prenez votre verge, et assemblez le peuple, vous et votre frère Aaron, et parlez à la pierre devant eux, et elle vous donnera des eaux. Et lorsque vous aurez fait sortir de l'eau de la pierre, tout le peuple boira et toutes ses bêtes. Moïse prit donc la verge qui était dans le Tabernacle devant le Seigneur, selon qu'il le lui avait ordonné. Et ayant assemblé le peuple devant la pierre... il leva la main, et ayant frappé deux fois la pierre avec sa verge, il en sortit une grande abondance d'eau. NOMBRES, XX, 7 *et suiv.*

Le Seigneur dit à Moïse : *Parlez à la pierre.* La pierre à laquelle nous devons parler est Marie. Exposés à périr misérablement dans le désert de ce monde, rassemblons-nous devant la pierre que Dieu y a dressée comme un point de ralliement. Parlons à la pierre, supplions Marie de venir à notre aide. Elle nous procurera les eaux de la grâce, avec abondance. Non seulement les enfants d'Israël purent se désaltérer, mais leurs animaux avec eux. Marie n'écoute pas

vocavi decorem, aliam vocavi funiculum. Virga quæ vocatur *funiculus* fuit Eva, quæ nos constrinxit vinculis peccatorum. Virga vero, quæ vocatur *decora*, fuit Virgo Maria. Tunc autem virga est decora quando est floribus, fructibus et foliis adornata. Beata igitur Virgo habuit flores, id est redolentes cogitationes, quoad Deum. *Eccli :* XXIV : *Flores mei fructus honoris et honestatis.* Habuit folia, id est, verba sanativa quoad proximum : *Ezech.* XLVII : *Folia ejus ad medicinam. Apoc.* XXII : *Folia ligni ad medicinam gentium.* Habuit fructus, id est, opera pura et munda quoad se : *Prov.* III : *Primi et purissimi fructus ejus.* JACOBUS DE VORAGINE, *sermones Aurei. Serm.* 2 *in Virga.*

PETRA deserti, cui Deus præcepit, ut aquam scaturiret non quam sinui haberet, sed quam præceptum reposuisset. Sicut enim Petra illa Dei nutu fons effecta est, aquarumque impetu fluentium partu torrentes edidit, nulla subjecta vena, nihil quæ a fluvio mutuata, sed cum arida, venarumque, ac humoris expers esset, repente facta est fluviorum parens uberrime profluens aquam, qua prius destituta erat : sic et innupta Virgo obumbrante sancto Spiritu, Dominum nostrum peperit carne, non naturæ excitata lege, sed Altissimi virtute ad partum provocante. Non enim cum a natura mutuo accepisset ex naturæ peperit lege, sed cum Spiritus Sanctus roborasset, ita demum peperit, ut visum est Dei gratiæ. S. JOANNES CHRYSOSTOMUS. *Orat. in Theophania.*

PETRA durissima, ex qua torrens vitæ exortus, eos qui jam siti rerum, ad salutem pertinentium morituri erant, non solum vitali potu, in vitam

seulement les prières des justes, mais aussi celle des pécheurs.

§ IX. — *Le puits de la consolation.*

Le Seigneur parla à Moïse en lui disant : Assemblez le peuple et je lui donnerai de l'eau. Alors Israël chanta ce Cantique : Que le puits monte. Et ils chantaient tous ensemble : C'est le puits que les princes ont creusé, que les chefs du peuple ont préparé par l'ordre de celui qui a donné sa loi. NOMBRES, XXI, 16, 17, 18.

Marie est la fontaine et le puits de toute consolation. Les enfants d'Israël campèrent vis-à-vis le torrent d'Annon, et comme au sortir de ce lieu, l'eau vint à leur manquer, un puits parut que le Seigneur avait annoncé à Moïse en disant : *Assemblez le peuple et je lui donnerai de l'eau.* Le peuple chantait : *Que le puits monte.* Qu'elle monte aussi Marie, la source abondante par laquelle les eaux de la grâce arrivent jusqu'à nous. Qu'elle monte par sa nativité bienheureuse ; qu'elle monte par l'Incarnation de son Fils ; qu'elle monte par sa glorieuse Assomption. Les Israélites

restituit, sed et omnes sordes, quas ex via inter passiones contraxerant abluit. LEO IMPERATOR. *Orat. in Annunt. B. V.*

PUTEUS aquarum viventium. D. HIERONYMUS, *serm. de Assumptione B. Mariæ ad Paulam.*

PUTEUS ex quo hauritur peccatis nostris indulgentia, tentationibus medela, flagellis temperamentum, insidianti adversario repugnaculum. PETRUS CELL. *serm. 1 in Annunt.*

PUTEUS effundens Angelis torrentem voluptatis, hominibus vero in hac peregrinatione, rivulos sanctitatis et sanitatis. GUILELMUS PARVUS, *in cap. 4 Cant.*.

PUTEUS inexhaustus aquæ vitæ. S. JOSEPH HYMNOGRAPH. *in Mariali.*

PUTEUS altus super quem requievit, et quasi humiliatus resedit Jesus. Christus, Filius ejus benedictus, fatigatus ex itinere nostræ redemptionis. IDIOTA, *de B. Virg. M. part.* 14, *Contempl.* 25.

PUTEUS aquarum viventium ad quem vertere debet, qui habet aridum cor, nec timere debet laborem extrahendi, nam fluunt semper aquæ propter vivacitatem et fœcunditatem. IDEM, *de B. M. Virg. part.* 5, *Contempl.* 5.

PUTEUS aquarum viventium in quantum peccatores mortuos vivificat a peccato. IDEM, *de B. M. Virg. part.* 5, *Contempl.* 3.

PUTEUS beatissimus, cujus aquam, id est gratiam, haurire potest peccator hydria, seu fistula concava humilitatis, quæ capax est gratiæ, et sola meretur impleri. IDEM, *ibid. part.* 14, *Contempl.* 25.

PUTEUS quem foderunt multipliciter Patres antiqui ejus historiam sub figuris et ænigmatibus revelando, inter quæ omnia maxime profundum est mysterium Incarnationis. IDEM, *ibidem.*

PUTEUS obscurus, quia nec oculus vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, nec lingua hominis effari potuit quantum gratiæ, quantum charitatis, quantum pietatis largitus est Deus gloriosæ Virgini Mariæ. IDIOTA, *de B. M. Virgine, part.* 14, *Contempl.* 25.

chantaient joyeusement et répétaient sans se lasser : *C'est le puits qu'ont creusé les princes*, les Prophètes qui ont annoncé Marie, les Patriarches qui l'ont figurée, les Apôtres qui ont proclamé sa gloire et ses grandeurs dans l'univers entier. BIBL. MAR.

§ X. — *L'étoile*

Voici ce que dit Balaam fils de Beor : Une étoile sortira de Jacob ; un rejeton s'élèvera d'Israël, et il frappera les chefs de Moab. NOMBRES, XXIV, 17.

Marie est l'Etoile qui éclaire. Elle sortira de Jacob, par sa naissance, comme les étoiles semblent sortir de la mer. Son Fils, son rejeton s'élèvera d'Israël, de la tige de Jessé, et il frappera les chefs de Moab, les démons, en nous délivrant de tout péché et en nous sauvant.

PUTEUS profundus per sapientiam inattingibilem, et per gratiarum miram profunditatem, quam fragilitas humanæ conditionis non attingit. IDEM, *ibidem.*

PUTEUS quia sicut puteus in viscera terræ descendit, sic gloriosa Virgo profundius omni creatura descendit per humilitatem, et ideo copiosius plena fuit a Spiritu Sancto plenitudine gratiarum. IDEM, *ibidem.*

PUTEUS altus, propter profunditatem intelligentiæ, cujus scilicet profunditatem humanæ cognitionis, fragilitas non attingit ; super quam requievit, et quasi humiliatus resedit Jesus, fatigatus ex itinere nostræ redemptionis. RICHARDUS A S. LAUR, *de Laud. Virginis, lib.* 9.

PUTEUS quia corda nostra sua gratia irrigat. BARTHOLOMÆUS, *de Pisis, lib.* 1 *de Laud. SS. Virginis.*

STELLA ex qua prodiit Sol Christus Dominus noster. S. PHILIPPUS APOSTOLUS, *serm. in transitu B. V. apud Amadeum.*

STELLA fulgidissima ex qua Christus processit. D. EPHREM, *Serm. de Laud. V. Mariæ.*

STELLA ex qua ortus est ille per quem illuminatur omnis mundus, per quem vera lux in mari hujus sæculi refulsit. S. ILDEPHONSUS, *Serm.* 1 *de Assumpt. B. Mariæ.*

STELLA refulgens splendoribus Deitatis ex Jacob, iis qui tenebris opprimebantur orta ; per eam enim Christus Deus incarnatus est quo illuminamur. S. JOANNES DAMASCENUS, *in Octoec. Græcorum.*

STELLA maris inter fluctivagas undas pelagi, fide ac moribus sequenda, ne mergamur undis diluvii, sed per eam illuminemur, ut Christum natum ex ea pro salute totius mundi credamus. PASCHASIUS RATHBERT. *lib.* 1 *in S. Matthæi Evangelium.*

STELLA matutina splendidissima lucers antequam diescat, quia ortus ejus præcessit ortum Jesu Christi benedicti Filii ejus qui est lux et dies. IDIOTA, *de B. M. V. part.* 14 *Contempl.* 16.

STELLA quæ stellam protulit, nempe Christum, et præsepe partum extulit. S. JOANNES CHRYSOSTOMUS, *Orat.* 7 *in Sanctiss. Virg. Mariam.*

STELLA proferens Solem. S. AUGUSTINUS, *Serm.* 10 *ad Fratres in Eremo.*

STELLA matutina, quia sicut stella matutina licet luna, et omnes stellæ superveniente solis lumine non appareant sed absorbeantur a splendore solis, lucet cum sole, nec ad lumen solis propriam claritatem amittit : sic

Marie est l'Etoile ; Jésus-Christ est le soleil. L'étoile brille pendant la nuit ; Marie fait arriver jusqu'aux pauvres pécheurs égarés dans les ténèbres de leur iniquité, les rayons de sa miséricorde. Le soleil brille pendant le jour : Jésus-Christ se manifeste aux justes ; et ils peuvent s'adresser à lui avec confiance, éclairés qu'ils sont par la lumière de sa grâce. Si donc vous avez lieu de craindre que votre justice ne soit pas assez grande pour approcher de Jésus, bien qu'il ait dit : *Je suis venu appeler les pécheurs*, tournez vos regards vers Marie. Elle est de votre famille et il n'y a rien en elle qui puisse vous effrayer. Elle est l'étoile mystérieuse que Ba-

Beata Virgo, quæ peperit Solem, lucet cum Sole, id est benedicto Filio suo, et quanto majori dignitate rutilat Filius ejus benedictus, tanto majori dignitate splendet ipsa Mater ; et licet longe sit minor Filio, sicut stella minor sole, hoc tamen gaudet privilegio, quod omnis anima Deo comparata suam reprimit claritatem, sed quia honor Filii, honor est Matris, in excellentia Filii ejus benedicti lucet excellentia ipsius, quia mater est, quæ tantum Filium meruit generare. Idiota, *de B. Virg. part.* 14 *Contempl.* 16.

Stella quia sicut stella se parvam ostendit, sic Beata Virgo parva apparuit per humilitatem, cum se obtulit in Ancillam, quæ postulata erat in Matrem, et quia sicut stella, tempore gelicidii, id est Passionis benedicti Filii sui, quando cæterorum charitas refriguit, ipsa sola, quasi de nocte totam Ecclesiam illustravit, et per excellentissimam conversationem semper coruscavit, et rutilavit, et quia sicut stella aspectum, et effectum habet ad terram, sic beata Virgo, ad terram, id est ad terrenos, quorum procurat negotia maxime servorum et amatorum suorum. Idem, *Contempl.* 15.

Stella a vero Sole illuminata, de qua exortum est in tenebris lumen rectis corde, miserator, et misericors, et justus. Guibertus *Abbas, in tract. contra Judæos, lib.* 3, *cap.* 3.

Stella Regia dirigens fideles, per peregrinationem hujus mundi, ne errent a tramite virtutis. Bernardinus de Bustis, *serm.* 6. *de Nominat. Mariæ.*

Stella Regia, nos per viam hujus sæculi rectam deducens, et finaliter reducens, ad Patriam cœlestem, ad Deum qui creavit nos. Idem, *ibidem.*

Stella Regia, orta in oriente justitiæ originalis, et non in occidente originalis culpæ. Idem, *ibidem.*

Stella Regia quæ licet aliquando se abscondat ad modicum tempus devotis suis, subtrahendo illis solitas consolationes, quas de illa habent, ut magis eos incitet ad quærendam eam, tamen postea se eis demonstrat, consolationibus replet, ac finaliter ad videndum, et perpetuo contemplandum Filium suum, in cœlesti palatio perducit. Idem, *ibidem.*

Stella Regia dirigens fideles ne errent a tramite virtutis. Mauritius de Villa Prob. *Serm.* 6 *Coron. novæ. B. M.*

Stella Regia, quæ piis, et justis, et devote quærentibus eam, sicut faciebant Magi, libenter se ostendit. Idem, *ibidem.*

Stella Regia, quia sicut illa Stella orta est in oriente, ita Beata Maria orta est in Oriente justitiæ originalis et innocentiæ. Idem, *ibidem.*

Stella quia si stella adornat firmamentum, Maria Ecclesiam tanquam pulcherrima mulierum. Richardus a S. Laur, *de Laud. SS. Virg. lib.* 1.

Stella maris, id est miserorum, quia ad hoc ordinata est ab æterno, ut per eam Dominus, in quantum in ipso est, omnium miseretur, et omnes miseri fluctuantes in amaritudine criminum in ea refugium invenirent,

laam annonçait; elle est aussi le rejeton, la tige, qu'il voyait surgir en même temps. Etoile, elle avait toujours sa pensée dans le Ciel ; tige, elle tenait par son corps à la terre. Etoile, elle projeta un rayon qui est la lumière de la Divinité ; tige, elle produisit un fruit qui est la chair terrestre du Fils de Dieu. S. Bernard dit de cette Etoile : L'Etoile est bien l'image de la vierge Mère. Elle émet son rayon, sans rien perdre de sa substance : l'auguste Vierge Marie a donné le jour à son Fils sans perdre sa virginité. Les rayons ne nuisent en rien à l'éclat de l'Etoile, au contraire : le Fils de Marie n'a rien enlevé à la gloire de sa Mère, mais il a été, plutôt, tout son honneur et toute sa gloire.

L'Etoile est immense et paraît petite ; elle est parfaitement

quæ lucem genuit fluctuantibus in hoc mari. IDIOTA, *de B. M. V. part.* 14 *Contempl.* 17.

STELLA maris quia dirigit in hac misera peregrinatione peccatores, errantes per devia reducit ad vitam, et viarum discrimina ostendit, et defendit viatores. IDEM, *ibidem, Contempl.* 7.

STELLA maris stellis ætereis præeminens altitudine, quia universis cœlis et creaturis altior est ; nam cæteri Sancti migrantes a corpore, recipiuntur inter choros Angelorum sed ipsa quadam excellenti majestate gloriæ exaltata est super omnes ordines beatorum. IDEM, *ibidem, Contempl.* 17.

STELLA maris, supremo rerum cardini Deo, proxima, ad quam universos Christicolas, inter fluctus hujus sæculi migrantes oportet attendere, et respectu exempli ejus cursum vitæ dirigere ; quod qui fecerit, non jactabitur vanæ gloriæ vento, nec frangetur scopulis adversorum, nec absorbebitur Scyllea voragine voluptatum, sed prospere veniet ad portum quietis æternæ. D. FULBERTUS CARNOT. *Serm.* 1 *de Nativ. SS. Virg. Mariæ.*

STELLA maris quæ quanto vicinius circa polum, id est, Christum movetur, tanto limpidius ejus gloriam contemplatur, tantoque plenius illius majestate illustratur. CÆSAREUS CISTERC. *Hom. de Sanctiss. Nomine Mariæ.*

STELLA maris quia sicut per stellam maris navigantes diriguntur ad portum, ita Christiani diriguntur per Mariam ad gloriam. D. THOMAS AQUINAS, *in Exposit. Salut. Angelicæ.*

STELLA maris, circa quam Cœlum se vertit, dum tota cœlestis curia ad eam attendit. JACOBUS DE VORAGINE, *in Mariali, serm.* 4, *M.*

STELLA fixa in firmamento Cœli, id est Sacræ Scripturæ, per jugem meditationem legis divinæ, et in bonis cœlestibus per desiderium, et amorem æternorum, tanquam filia Abrahæ, cui promissum erat : *Multiplicabo semen tuum sicut stellas Cœli. Genes.* 22. IDIOTA, *de B. Maria, V. par.* 14, *Contempl.* 15.

STELLA spiritualis, ad quam oculis mentis suspicere debet, qui in hoc mari magno et spatioso, in quo piscis minor a majori devoratur, amaricatus fuerit damno rei familiaris vel turbatus injuria potentiæ sæcularis, vel fluctuaverit impulsione diabolicæ malignitatis, vel forte instabilis effectus mobilitate propriæ infirmitatis. CÆSAREUS CISTERCIENS. *Hom. de Sanctiss. Nomine Mariæ.*

STELLA maris, quia navigantes mare mundi spatiosum, ubi sunt reptilia absque numero, et animalia pusilla cum magnis, *Psalm.* 107, ipsam inter omnes stellas, id est Sanctos præcipue cognoscunt, ad eam frequentius spiritualibus oculis respiciunt, secundum eam iter suum dirigunt ; ipsa enim recte vivere cupientes exemplis suis dirigit, errantes ad viam reducit,

pure ; elle se meut avec une rapidité extrême, enfin elle est au rang des créatures les plus belles. Que sont, ô Marie ! ces perfections des astres matériels comparées à vos perfections presque divines ?

CHAPITRE VI

MARIE DANS LE DEUTERONOME

§ I. — *Le soutien des âmes faibles.*

Dans ce désert, le Seigneur votre Dieu vous a portés, dans tout le chemin par où vous avez passé, comme un homme a accoutumé de porter son tout-petit enfant entre ses bras. DEUTERONOME, I, 31.

Notre bienheureuse Reine, la Vierge Marie, est appelée la *Porteuse des âmes faibles*. Elle a porté, en effet, le Fils de Dieu, pour nous, dans son sein virginal, et elle nous porte dans le sein de sa miséricorde. Moïse disait aux Hébreux : *Le Seigneur vous a portés :* il nous a portés aussi avec plus de sollicitude encore que ce peuple à la tête dure : mais avec lui la Mère de Dieu, miséricordieuse Vierge, nous a pris entre ses bras, comme une mère porte son petit enfant, parce qu'elle l'aime tendrement et ne veut pas le laisser tomber. Marie nous a portés dans toutes nos voies, et elle ne déposera pas

periclitantes ad portum salutis deducit. RICHARDUS A S. LAUR, *de laud. Sanctiss. Virg. lib.* 1.

STELLA clara et lucida, sanctitatis exemplo illuminans mundum, multiplici Virtutum radio ; clara etiam per vitæ puritatem, non habens in se maculam. IDEM, *ibidem.*

STELLA coruscans, et rutilans per excellentissmam conversationem, de qua dicere videtur Psalmista. *Psal.* 76 : *Illuxerunt coruscationes tuæ orbi terræ.* IDEM, *ibidem.*

STELLA quia fixa stetit in Cœlo suo, id est in Filio suo, in vita ejus per omnium virtutum irradiationem, in morte ejus, per mortis compassionem. S. BERNARDINUS SENENS. *Tom.* 3, *serm.* 1.

PORTATRIX sui et omnium Creatoris. AMBROSIUS AUSBERTUS, *hom. in festo Purificat. B. Virginis.*

PORTATRIX infirmarum animarum, portavit enim Filium Dei pro nobis in utero sanctitatis, ut nos portet in utero miserationis. ALBERTUS MAGNUS, *ibid.*

PORTATRIX ignis. D. CATHARINA SENENSIS, *in* 11 *suarum orationum.*

PORTATRIX Christi. D. ANTONINUS, *in Summa. part.* 4, *tit.* 15, *cap.* 35.

SUSTENTATRIX claudorum. ALBERTUS MAGNUS, *in Biblia Mariana super lib. Job.*

SUSTENTATRIX totius orbis : orbis enim nullo pacto consistere posset, ob

ce fardeau qu'elle ne nous ait introduits dans la véritable terre promise.

§ II. — *La bonne terre.*

Les douze envoyés s'étant mis en chemin, et ayant passé les montagnes, vinrent jusqu'à la vallée de la Grappe de raisin : et après avoir considéré le pays, ils prirent des fruits qu'il produit pour nous faire voir combien il est fertile, et nous les ayant apportés, ils nous dirent : La terre que le Seigneur notre Dieu veut nous donner est très bonne. DEUTERONOME, I, 24, 25.

Marie est la terre excellente qui ne produit ni ronces ni épines, qui est très-facile à cultiver, très-fertile, puisqu'elle produit un Dieu-Homme. Bénissez le Seigneur et lui rendez des actions de grâces, pour la terre excellente, pour Marie qu'il vous a donnée afin de vous nourrir et vous enrichir. BIB. MAR.

Marie est la terre féconde qui produit pour nous le fruit par excellence. Jésus-Christ Fils de Dieu devenu semblable à nous pour nous sauver. Il est le pain qui entretient notre vie et nous donne des forces ; il est le vin qui nous excite et nous pousse en avant, il est l'huile qui éclaire notre intelligence ; il est le miel qui adoucit nos sentiments et rend moins amères les tribulations de cette vie.

Marie est encore la terre bénie qui produit la plante efficace propre à guérir tous les maux de l'humanité. Le Père éternel a fait sortir de cette terre précieuse Jésus-Christ son Fils unique, en qui seul nous pouvons trouver le salut. Elle a donné son fruit une fois ; mais ce fruit est inépuisable, et

nostras pravas operationes, nisi ipsa plena pietate, et clementia, pro nobis orans, illum sustentaret. PAULUS DE HEREDIA, *in tract. de Concept. B. M. V.*

SUSTENTATRIX pauperum. JOANNES TRITHEM. *lib.* 3 *de Miraculis B. M. Virginis.*

TERRA de qua Deus panem eduxit, cum Filium suum de sacra Virgine natum prædicari fecit, ut sic vinum lætificet cor hominis, id est, Evangelica prædicatio de mœrore peccati ad spem veniæ nos reformet, et exhilaret faciem in oleo, id est, quem promisit ab antiquis per Spiritum sanctum impleat, et confirmet, et panis cor hominis confirmet, id est corpus Christi digne sumptum, ad tolerantiam passionum corda nostra corroboret. SERLO. *Abbas, serm.* 1 *de Assumpt. B. Virg.*

TERRA promissionis lacte et melle manans, id est promissum nobis Salvatorem generans humanitate lacteum, et vita cœlestem, innocentia candidum, indulgentia dulcem, misericordia copiosum, justitia insignem, humilitate parvulum, potestate sublimem, parvum in præsepio infantulum, et amabilem nimis. HELINANDUS CISTERCIENSIS, *serm.* 1 *de Nativ. Dom.*

chaque jour elle nous le communique, l'offrant aux pauvres pécheurs comme le remède propre à rendre à leur âme la vie et la santé devant Dieu, pour l'éternité. O terre sainte et bénie, puissions-nous nous rassasier éternellement du fruit sacré que vous avez porté.

§ III. — *La sœur de notre pauvreté.*

Il y aura toujours des pauvres dans le pays que vous habiterez. C'est pourquoi je vous ordonne d'ouvrir votre main aux besoins de votre frère qui est pauvre et sans secours, et qui demeure avec vous dans votre pays. DEUTERONOME, XV, II.

Marie est la sœur de notre pauvreté : voilà pourquoi elle est tenue de venir à notre secours, d'après la loi. O Marie, ne détournez pas les yeux de votre miséricorde, de votre frère qui est pauvre, du pécheur qui, tout pauvre qu'il soit, est votre frère par nature.

Il y aura toujours des pauvres dans le pays que vous habiterez, disait le Seigneur aux enfants d'Israël : il y aura toujours des pécheurs sur la terre, et Marie aura toujours sujet de se montrer compatissante et généreuse. O Vierge sainte ! ils ne peuvent pas être riches comme vous, à qui l'envoyé de Dieu a dit : *Je vous salue pleine de grâce.* Venez donc à leur aide ; ouvrez votre main avec empressement et avec joie

TERRA bona, in quam cecidit semen non carnale, sed spirituale, non culpæ sed gratiæ, non viri, sed Verbi Dei, non corruptionis, sed credulitatis. ABSALON. *Abbas, serm.* 3 *in Purific. B. V.*

TERRA desiderabilis, unde de servis Mariæ dicitur *Psal.* 105 : *Pro nihilo*, id est pro brevi et minimo servitio, *habuerunt terram desiderabilem*, id est, Mariam. S. DOMINICUS, *in tract. de Corpore Christi.*

SOROR nostra. D. BERNARDUS, *in oratione rythmica ad D. Jesum ejusque SS. Matrem.*

SOROR Angelorum quia vitam Angelicam duxit in terris, in carne vivendo præter carnem. IDIOTA, *de B. V. part.* 13 *Contempl.* 3.

SOROR benedicti Filii sui cujus cor vulneravit, *Cant.* 2 ; non vulnere doloris, sed vulnere Charitatis, ipsum ad amorem suum delectabilem attrahendo, ut eam profunde deligeret toto corde. IDEM, *ibid. part.* 14 *Contempl.* 3.

SOROR Christi quia Christus Filius est Dei Patris per naturam, et ipsa specialis, imo specialissima filia est ejusdem Patris, per gratiam, ut tanto sit speciosior soror Christi, quoniam ambo, unus sanguis, et una caro effecti sunt, unde dicitur *Genes.* 2 : *Erunt duo*, scilicet Christus et Maria, *in carne una* virginali. IDEM, *ibid.*

SOROR Sodalium Christi, id est Angelorum, vel Patriarcharum, et Prophetarum, qui dicunt de ea *Cant. Canticor.* 8 : *Soror nostra parvula est, et ubera non habet.* RICHARDUS A S. LAURENT, *de Laud. Virg. lib.* 6.

SOROR Dei parvula humilitate, parvula ætate, secundum aliquos, qui dicunt, eam fuisse tredecim annorum, quando Filius Dei ad eam misit

pour les défendre. Votre frère est pauvre ; faites lui une aumône qui soit digne de vous. BIB. MAR.

§ IV. — *L'autel de la Sainteté.*

Quand vous aurez passé le Jourdain, afin d'entrer dans la terre que le Seigneur votre Dieu doit vous donner, vous dresserez là aussi au Seigneur un autel de pierres, où le fer n'aura point touché. DEUTER. XXVII, 4, 5.

Marie est l'autel de la Sainteté, renfermant la dilection de Dieu et du prochain. *Vous élèverez un autel au Seigneur sur le mont Hébal*, nom qui signifie abîme, *avec des pierres, que le fer n'a pas touchées.* Ces pierres que le fer du péché n'a pas touchées sont les âmes dont la justice est parfaite, celles qui sont demeurées exemptes de toute corruption de chair ni d'esprit, qui n'ont point subi les traits du démon. Or parmi les simples créatures humaines, quelle est celle qui est demeurée tel? Faites-nous la connaître *et nous la louerons*, dit l'Ecclésiastique. Marie seule a conservé cette justice parfaite, cette innocence immaculée. Sa pureté est la plus excellente après celle de Dieu. Elle seule est cet autel que le fer n'a pas touché. BIB. MAR.

Dieu voulut que sur cet autel on inscrivit les paroles de la Loi, surtout celles qui concernent l'amour de Dieu et du prochain, d'une manière claire et distincte. Marie portait la Loi gravée dans son cœur. L'Esprit-Saint lui-même en avait été l'Ecrivain. *Elle conservait toutes ces paroles dans son cœur*, dit l'Evangile, or le résumé des paroles de son divin Fils n'était-il pas : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de*

Angelum, parvula etiam terrenæ possessionis modicitate, parvula opinione. ALANUS DE INSULIS, *in Cap.* 8 *Cantic.*

ALTARE incensi. ARNOLDUS CARNOT. *tract. de Verbis Domini* : *Mulier ecce Filius tuus.*

ALTARE terrenum. PETRUS *Abbas Cellensis, lib. de Panibus, cap.* 21.

ALTARE aureum decenter apparatum, in quo carbo peccati absumptivus secundum carnem succensus, suavissimum nobis resurrectionis odorem emisit. JACOBUS MONACHUS, *in Mariali, orat.* 2.

ALTARE semper igne sancto fervens, jugisque sacrificii odorem suavissimum jugiter emittens. ERNESTUS PRAG., *in Mariali, cap.* 56.

ALTARE aureum per incendium et cordis Deo inhæsionem. BARTHOLOMÆUS DE PISIS, *lib.* 1 *de Laud. Virginis, fructu.* 2.

ALTARE devote supplicantibus. IDEM, *lib.* 1 *de Laud. Virg. fructu.* 8.

ALTARE in quo Deus reconciliatus est peccatori. IDEM, *lib.* 2 *de Laud. Virg. fructu.* 6.

ALTARE in quo est Candelabrum, respiciens ad Aquilonem, id est, adjutorium et subsidium contra Diabolum. BERNARD. DE BUSTIS. *Serm.* 6 *de Annuntiatione. B. M. V.*

tout votre cœur de tout votre esprit, de toute votre âme et de toutes vos forces, et votre prochain comme vous-mêmes?

§ V. — *La montagne de la bénédiction.*

Moïse fit ce commandement au peuple, et lui dit : Après que vous aurez passé le Jourdain, Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Joseph et Benjamin se tiendront sur la montagne de Garizim pour bénir le peuple. DEUTER. XVII, 11, 12.

Marie est la montagne de la bénédiction. *Vous placerez ma bénédiction sur le mont Garizim*, dit le Seigneur. Le nom de cette montagne signifie division, et ce n'est pas la bénédiction du monde mais celle de Dieu qui doit y reposer. Marie, la Vierge très-prudente a divisé et séparé le bien d'avec le mal, le meilleur du bien, l'excellent du meilleur, en le choisissant. Elle nous a divisés nous aussi et séparés du monde, du péché et de la mort. BIBL. MAR.

La bénédiction de Dieu a reposé sur la montagne, sur cette auguste Vierge qui s'élève, par sa perfection, au-dessus de toutes les créatures, plus que la montagne du Liban au-dessus des plaines et des vallées profondes. L'Ange Gabriel a proclamé qu'elle était bénie entre les femmes, et l'Esprit de Dieu lui-même, source de toute bénédiction, est venu reposer en elle. Le Verbe divin a fait d'elle sa demeure : comment ne serait-elle pas bénie ?

Elle est la montagne qui reçoit la première la pluie et la rosée du ciel, et d'où s'échappent des sources abondantes répandant au loin la fertilité et l'abondance. Tout don parfait est d'abord le partage de Marie ; nous recevons ensuite, par elle quelque petite part des biens inestimables dont elle est comblée, et le surcroît de son abondance suffit à enrichir

ALTARE in cujus corde occisus est Vitulus Sacrificii. MAURITIUS DE VILLA PROBATA, *serm.* 10 *Coronæ Novæ B. M.*

MONS opacus et densus, ex quo venit Sanctus. D. ATHANASIUS, *de dictis et interpret. Parabolarum. quæst.* 82.

MONS qui Deo placuit ad habitandum in eo ; nam Dominus in æternum habitabit. IDEM, *ibid.*

MONS quia quemadmodum ii qui campo aberrantes, et calore æstuant, si montem subeant, velut rore conspersi, in umbra subter arbores montis, vel aquæ sedant æstum flammæ : ad eumdem modum, hominibus quoque facta est sancta Virgo, quæ rore quodam sui partus animas hominum æstu peccati confectas in vitam revocavit, et in umbra alarum sui Filii fovit. IDEM, *ibid.*

MONS cujus præcellentissimam dignitatem Isaias vaticinans ait : *Erit in novissimis præparatus mons, Domus Domini, in vertice montium.* D. GREGORIUS MAGNUS, *in lib. 1 Reg. c. 1.*

MONS Dei pinguis umbrosus, non cæsus, et in oculis omnium positus. S. GERMANUS, *in suo Mariali.*

les élus, pour l'éternité toute entière. O montagne sublime ! Dieu lui-même nous invite à chercher notre refuge auprès de vous ; il n'y a de salut pour nous qu'à ce prix.

§ VI. — *Le Ciel qui enrichit.*

Le Seigneur ouvrira le ciel qui est son riche trésor, pour répandre, sur votre terre, la pluie en son temps et il bénira tous les travaux de vos mains. DEUTER. XXVIII, 13.

Marie est le ciel qui nous enrichit. C'est d'elle que parle Moïse lorsqu'il dit aux Israélites : *Le Seigneur ouvrira le ciel qui est son riche trésor*, depuis longtemps fermé ; il vous donnera Marie et, par elle, la pluie abondante et précieuse de ses bénédictions.

C'est par elle, en effet, que le Seigneur a fait pleuvoir sur nous sa grâce, c'est par elle qu'il fait disparaître l'aridité de nos âmes, et leur confère la fécondité qui produit les vertus. Le ciel répand aussi la lumière sur la terre. Marie a répandu ici-bas la céleste lumière en donnant le jour au Fils de Dieu,

MONS domus Domini elevatus super omnes colles, id est sanctos, quos omnes dignitate transcendit, et qui omnes inferiores ea sunt. IDIOTA, *de B. V. part.* 14 *Contempl.* 23.

COELUM secundum. S. MATHÆUS *in Liturgia Æthiopum.*

COELUM capax ad Deum qui nunquam alioqui capi potest, recipiendum. S. METHODIUS, *hom. fest. Purificationis B. M.*

COELUM secundum, nunquam coinquinatum. D. ATHANASIUS. *Serm. in D. script. Sanctissimæ Deiparæ.*

COELUM divinitatis coruscantem in Cœlo, et in terra solem habens Christum. D. EPIPHANIUS, *serm. de Laud. Virg.*

COELUM splendidum in cœlis, incomprehensum continens Deum, Cherubicum Thronum Divinitatis, fulgore superans. IDEM, *ibid.*

COELUM terrestre, illo majus, quod in mundi creatione factum est : illud enim verbo sine contentione portatur ; hoc partu Domini, inexplicabili modo illustratur ; illud profert solem sensibilem, hoc Solem intelligibilem, cum splendore emisit ; pro lucifero ostendit eum, qui est ante luciferum ; pro luna uterum virgineum, pro stellis ventris puritatem ; pro nubibus corporeum amictum. IDEM, *orat.* 7 *in SS. Deiparam.*

COELUM virtutibus coruscans, magis eo quod est in rerum natura. IDEM, *ibid.*

COELUM altissimum, per mundi contemptum, longe a terra elevatum ; ipsa enim quidquid terrenum est, longe sub se deseruit, et bonis super cœlestibus sublimiter adhæsit. RICHARDUS a S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 7.

COELUM per sublimitatem vitæ, per munditiam et puritatem corporis, et animæ, per serenitatem conscientiæ, per duo magna luminaria, id est, magna exempla utriusque vitæ activæ scilicet et contemplativæ. HELINANDUS CISTERCIENSIS. *Serm.* 1 *de Nativ. Dom.*

COELUM stellatum tot syderibus, quot illustratum virtutibus, quot gratiarum dotibus picturatum. IDEM, *ibid.*

COELUM dilatatum per Charitatem, et dilectionem amicorum, et inimi-

à la lumière éternelle incarnée dans son sein, pour le salut des hommes. C'est elle encore qui, chaque jour, fait lever pour nous cette lumière divine, par la grâce qu'elle nous procure, afin d'éclairer nos intelligences, et d'échauffer nos cœurs.

§ VII. — *La chambre nuptiale.*

Moïse dit aussi à Benjamin : Le bien-aimé du Seigneur demeurera en lui avec confiance ; il habitera tout le jour comme dans sa chambre nuptiale, et il reposera entre ses bras. DEUTERONOME, XXXIII, 12.

Marie est le lit des délices de Dieu. Benjamin, le bien-aimé du Seigneur demeurera tout le jour dans le sein du Seigneur lui-même. Le Verbe de Dieu, le Benjamin de l'Eternel demeurera éternellement dans le sein de son Père, mais il demeurera aussi dans le sein de Marie ; il s'y reposera comme dans un lieu de délices. Jamais il n'y aura rien qui puisse l'éloigner de celle qu'il a choisie pour mère : jamais la moindre faute, jamais la moindre imperfection ne ternira l'éclat de sa beauté. Il reposera toujours entre ses bras, et ne se séparera jamais d'elle. Ceux qui le chercheront entre les bras de Marie le trouveront. Ceux qui s'efforceront d'imiter ses œuvres s'approcheront de lui. O Jésus, reposez en ce lit de

corum ; dilatatum etiam per misericordiæ immensitatem, cum non sit qui se abscondat a calore ejus ; et per beneficiorum multitudinem, quia omnibus omnia facta est, ut quantum in se est, lucrifaciat universos. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 1.

COELUM quod a Deo motum, movetur ad Deum per ferventem amorem, movetur ad nos per compassionem, movetur ad Filium ipsum pro nobis exorando, movetur ad Angelos ipsos, ad nostrum ministerium dirigendo, movetur ad Beatos illos, ut pro nobis orent exhortando. BERNARDINUS DE BUSTIS, *serm.* 3 *de Nativ. B. V.*

LECTULUS unice charus Regis Christi. S. SABBAS *in Mæneis Græcorum, die* 8 *Maii.*

LECTULUS Salomonis quem sexaginta fortes ambiunt, ex fortissimis Israel. S. GERMANUS CONSTANTIN. *Serm. in Nativ. B. Virg.*

LECTULUS per honorificus, quem Salomon ita præfiguravit, ut eum sexaginta fortibus circumdari diceret. S. JOANNES DAMASCENUS, *in Menæis Græc. die* 27 *Januarii.*

LECTULUS divinus Salomonis, quem sexaginta potentes ambiunt, id est divinarum scripturarum verba, in quo Verbum per divinam incarnationem requievit. S. JOSEPHUS HYMNOGR. *in Mariali.*

LECTULUS in quo Dominus omnium reclinatus est, ut primum parentem excitaret ac relevaret. IDEM, *ibid.*

LECTULUS non lectus, propter humilitatem. IDIOTA, *de B. V. part.* 14 *Contempl.* 53.

LECTULUS sacratissimum quoad nos, quia sicut in lecto quiescimus, dum per eam ad virtutes attingimus, in quibus anima requiescit, quæ prius in via laborabat. IDEM, *ibid.*

délices et permettez-nous d'y reposer aussi, pour être près de vous.

§ VIII. — *La bénédiction de Moïse.*

Voici la bénédiction que Moïse homme de Dieu, donna aux enfants d'Israël avant sa mort. Il dit : Le Seigneur est venu de Sinaï : il s'est levé sur nous de Seïr, il a paru sur le mont Pharan, et des millions de saints étaient avec lui. Il portait en sa main droite la loi de feu. Il a aimé les peuples : tous les saints sont dans sa main, et tous ceux qui se tiennent à ses pieds recevront sa doctrine. DEUTERONOME, XXXIII, 1 3.

Ce que Moïse disait du Seigneur s'applique bien à l'auguste Vierge Marie. Mais ce n'était pas une loi de crainte, une loi, donnée au milieu des foudres et des éclairs qu'elle nous apportait. Son Sinaï est l'humble étable de Bethléem, et les milliers de Saints sont l'armée céleste qui fit entendre ses cantiques de joie à la naissance du Sauveur.

Dieu portait dans sa main droite la Loi écrite en caractères de feu. Marie est la main droite de Dieu. La Loi de feu qu'elle porte est la loi de la charité. C'est avec ce feu divin qu'elle embrase les cœurs des Saints. Elle aime tous les peuples, et non pas seulement le peuple d'Israël ; elle tient tous les Saints

LECTULUS Salomonis, id est veri et pacifici Jesu Christi ; quia in ea Deitatis inclinato capite Dei Filius requievit, velut in lectulo. IDEM, *ibid.*

IGNIS illuminans cæcos, calefaciens frigidos, incurvans duros, et desiccans humidos in terrenis, et restringens fluvidos ad peccandum. IDIOTA, *de B. Virg. part.* 14, *Contempl.* 38.

IGNIS nos illuminans suis beatissimis orationibus et exemplis. IDEM, *de B. Virg. part.* 14 *Contempl.* 21.

IGNIS illuminans cæcos, calefaciens frigidos decoquens carnaos, purgans fæculentos, incinerans duros, quia cinis mollis resolvitur de dura materia, denigrans candidos, desiccans humidos, restringens fluvidos, dissolvens solidos ; qui pascitur pinguedine, id est devotione, et conservatur in cinere, id est sub humilitate. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 11.

IGNIS ratione protectionis, de quo *Num.* 9 : *In nocte operiebatur Tabernaculum, quasi species ignis*, quia Charitas Mariæ protegit Ecclesiam in tribulatione. IDEM, *de Laud. Virg. lib.* 5.

IGNIS inflammans frigidos, et tepidos ad Dei amorem, et dilectionem, purgans immundos a peccatis, illuminans tenebrosos, per ignorantiam, ad Dei cognitionem, uniens et copulans Deo homines ab eo elongatos et divisos ; in quo Deus descendit. *Exod.* 19. BERNARD. DE BUSTIS, *in suo Mariali, serm.* 6 *de Concept. B. Mariæ.*

CUSTOS morum suorum. S. AMBROSIUS, *lib.* 2 *de Virgin.*

CUSTOS sui ipsius. IDEM, *ibid.*

CUSTOS eorum qui gravibus passionum procellis in pelago vitæ assidue immaniter jactantur. S. JOANNES DAMASCENUS, *in Paracl. B. V.*

dans sa main, afin de les garder. Sa protection, sa sollicitude materaelle ne néglige personne ; elle ne laissera périr aucun de ceux que son divin Fils lui a confiés. Elle aime tous ceux qui approchent de ses pieds, tous ceux qui viennent lui offrir leurs hommages, et recevoir humblement la doctrine qu'elle enseigne, par ses exemples plus encore que par ses paroles. O Marie, enflammez nos cœurs du feu de l'amour divin, puisque ce feu sacré vous a été confié par le Seigneur. Portez-nous entre vos mains ; gardez-nous précieusement ; ne permettez pas que jamais nous puissions nous perdre. Faites que nous profitions de vos leçons et qu'illuminés par vous, ici-bas, des lumières de la foi, nous arrivions un jour à contempler, au Ciel, l'éclat de votre gloire incomparable, et à jouir auprès de vous du bonheur de posséder Jésus-Christ votre Fils et notre Seigneur.

Custos totius vitæ nostræ, dæmonibus nos liberans in hora mortis. Idem, *ibid.*

Custos nostra in tentationibus. S. Joseph Hymn. *in suo Mariali.*

Custos hominum quia custodit omnes fideles Christianos. D. Bonaventura, *in Laud.* 3 *B. Virg. Mariæ.*

Custos Altaris et Templi Dei. D. Anselmus, *in opusc. de forma et Moribus B. M.*

Custos vinearum, id est animarum nostrarum, nostras ponens vites in ordine, sepiens maceria, putans, fodiens et omni diligentia nos custodiens. Philippus *Abbas, lib.* 1 *in Cant. Canticor.*

Custos singularis et universalis hominum : Angeli enim custodiunt singulos homines, ipsa vero custodit universaliter singulos et singulariter universos. Albertus Magnus, *super Missus est, cap.* 191.

Custos efficacissima totius Ecclesiæ. Dionisyus Carthus. *lib.* 2 *de Laud. Virginis, art.* 26.

Doctrix Sapientiæ Dei, docens veram Sapientiam, verbis suis, et exemplis. Idiota, *in Contempl. de B. M.*

Doctrix Doctorum, id est Apostolorum. Richardus a S. Laur. *de Laud. Virg. lib.* 5.

Doctrix disciplinæ Dei, cui debetur prædicatorum aureola, facto enim, non verbo prædicavit, imo verbo, non solum creato, sed increato. Albertus Magnus, *super Missus est, Cap.* 117.

Doctrix summa disciplinæ Dei, quæ doctrinæ præeminentiam in summo habuit, et nobis omnia per Verbum increatum prædicavit. Idem, *super Missus est, cap.* 218.

Doctrix Confessorum. D. Brigitta, *in Serm. Angelico de Excellentia Virg.*

Doctrix præcipua virtutum omnium. D. Joannes Rusbroch, *in speculo æternæ salutis.*

Doctrix fidelissima. D. Antoninus, *in Summa, part.* 4, *tit.* 15, *cap.* 15.

Doctrix Joannis Evangelistæ. Idem, *ibid. tit.* 14, *cap.* 22.

Doctrix summorum Doctorum, atque primorum nostrorum. Dionysius Carthus. *lib.* 4 *de precat. B. V. art.* 11.

Doctrix et Prophetæ illuminatissima Maria. Arnoldus Bostius, *lib. de Patro. Deiparæ Virg.*

CHAPITRE VII

MARIE DANS LE LIVRE DE JOSUÉ

§ I. — *Le désert, la montagne et le fleuve qui bornent l'héritage.*

Le Seigneur parla à Josué fils de Nun, ministre de Moïse, et il lui dit : Moïse, mon serviteur est mort, allez et passez le Jourdain, vous et tout le peuple qui est avec vous, pour entrer dans la terre que je donnerai aux enfants d'Israël. Partout où vous aurez mis le pied, je vous livrerai ce lieu, selon que je l'ai dit à Moïse. Vos limites seront depuis le désert de Sin et le Liban jusqu'au fleuve de l'Euphrate, toute la terre des Héthéens jusqu'à la grande mer qui regarde le soleil couchant. JOSUÉ, I, 1 et suiv.

La Souveraine des Anges, la Mère de Dieu, est le terme de notre héritage. Le Seigneur dit à Josué : *Partout où vous aurez mis le pied, je vous livrerai ce lieu, selon que je l'ai dit à Moïse.* Le pays que Dieu prépare à Josué, figure de Jésus-Christ, et à son peuple, n'est pas une terre vile et commune, c'est *le pays d'en haut*, c'est la terre promise où coulent le lait et le miel : c'est la terre où il fait bon de demeurer. Il nous donne cette terre, il nous assigne cette bienheureuse patrie parce qu'il nous aime. « Partout où vous aurez mis le pied, « je vous livrerai ce lieu, » nous dit-il. Efforçons-nous d'entrer au ciel, et nous en serons éternellement possesseurs. BIB. MAR.

Ce pays bienheureux s'étend depuis le désert de Sin jusqu'à la montagne du Liban, depuis le fleuve de l'Euphrate

DESERTUM quia cor ejus longe fuit a strepitu et tumultu mundi, nec conculcatum fuit frequentia terrenorum cogitationum, et curarum, sed virens permansit, ac fioridum et omnia germina produxit virtutum, nec ibi audiebatur vox hominis, id est, ad hominem pertinentis, sed ibi canebant turtur, id est Spiritus Sanctus, et alauda laudis divinæ. RICHARDUS A S. LAUR, *de Laudibus Virg. l.* 8.

DESERTUM felix. D. BONAVENTURA, *in Speculo B. Virginis, cap.* 16.

DESERTUM speciosum. IDEM, *ibidem.*

DESERTUM in quo inventa est gratia singularis maternitatis producentis eum, qui nobis attulit gratiam et veritatem juxta illud Jeremiæ : Inveniet populus gratiam in deserto. D. ANTONINUS, *in Summa, part.* 14, *tit.* 15, *cap.* 20.

DESERTUM quia derelicta a peccato, derelicta in templo a parentibus, derelicta a quolibet viro, et incognita, per quam non pertransivit homo, ut mater esset, et Virgo. IDEM, *ibidem.*

jusqu'à la grande mer. Le désert, le Liban, l'Euphrate, la grande mer, autant de figures de Marie.

Elle veille autour de notre héritage céleste, elle en garde soigneusement les bornes : elle arrête les efforts du démon qui voudrait en franchir les limites, et dévaster cet héritage, tandis que nous ne le possédons encore que par la grâce de Dieu répandue dans nos âmes, ici-bas. Marie est le désert dont il est écrit au chapitre XXIV d'Isaïe : *J'ai établi une voie dans le désert.* Jésus-Christ est la voie comme il est la vérité et la vie. C'est en Marie que cette voie qui nous ouvre le Ciel a été tracé. Elle est le désert d'où le Père éternel a envoyé l'Agneau dominateur de la terre. Elle est le désert, parce qu'elle a méprisé et rejeté loin d'elle les richesses, les délices, les pompes, la gloire du monde, qu'elle s'est tenue à l'écart de ses bruits et qu'elle a suivi parfaitement celui qui a dit : *Je la conduirai dans le désert, et je parlerai à son cœur.*

Marie est la montagne du Liban, qui s'élève majestueusement au-dessus des collines et des autres montagnes ; qui produit des arbres dont la hauteur, la beauté et la force surpassant tout ce qu'on peut trouver ailleurs, comme ses vertus ; dont le sommet resplendit toujours de l'éclatante blancheur de la neige, comme la pureté immaculée de Marie, qui ne connut jamais la moindre tache ; qui produit des parfums précieux rappelant les pensées célestes, les saints désirs de l'auguste Vierge.

Marie est aussi le grand fleuve qui nous sert de défense contre les attaques de nos ennemis : qui féconde ses rives, c'est-à-dire les âmes qui lui sont attachées par un amour sincère. Il leur fait produire les herbes des saintes pensées, les fleurs des bons désirs, les feuilles des pieuses paroles, les

Libanus quia si Libanus est mons quidam qui est terminus Judeæ contra septentrionem ; Maria, mons propter virtutum eminentiam, terminat Judeam, quæ interpretatur Confessio, contra Septentrionem, quo signatur Diabolus, quia ipsum misericordia arcet a mentibus vere confitentium. Richardus a S. Laur. *de Laudibus sanctissimæ Virg. Mariæ, lib.* 12.

Libanus quod interpretatur candidatio, per candorem virginitatis. Idem, *lib. V.*

Libanus candida, munda et casta, et vitæ altitudine eminens, ac meritorum prærogativa super choros Angelorum exaltata, de qua aquæ gratiarum cum impetu fluunt. Hugo Carensis, *in cap.* IV *Cant. Cantic.*

Libanus candida, tota pulchra intus et extra. Albertus Magnus, *super Missus est. Cap.* 137.

Euphrates id est frugifera in omni gratiarum repletione, et quantum ad nos largissima communicatione. Albertus Magnus, *in Biblia Mariæ super lib. Genesis.*

Euphrates quia si Euphrates interpretatur Crescens, Christus, tempore gratiæ multiplicavit aquas gratiarum in Virgine, et in illis, qui eam colunt, et diligunt, muliplicat quotidie. Richardus a S. Laur. *de Laudibus Virginis, lib.* 9.

fruits des bonnes œuvres, l'agréable verdure des bons exemples.

Ce fleuve béni éteint la soif des mauvais désirs ; il purifie de toute souillure. C'est le fleuve où coulent tous les biens, car Marie est la Mère de la grâce, la Reine des miséricordes. Les esclaves des démons eux-mêmes, s'ils lèvent les yeux vers elle, ne seront pas repoussés. Elle les recevra avec une ineffable bonté, et les réconciliera avec son Fils leur créateur.

Ce fleuve sacré coule avec impétuosité, et réjouit la cité de Dieu. Il était humble et petit au sortir de sa source, mais il a grandi et sa gloire s'élève au-dessus de celle des Chérubins.

§ II. — *Rahab et la fenêtre de l'évasion.*

Rahab prenant ces hommes les cacha... Elle les fit monter sur la terrasse de sa maison, et les cacha sous des bottes de lin qui y étaient... Elle les fit descendre par une corde qu'elle attacha à sa fenêtre, car sa maison tenait aux murs de la ville. JOSUÉ, II, 4, 6, 15.

Rahab reçut autrefois dans sa maison les explorateurs que Josué avait envoyés pour reconnaître le chemin qu'il

FLUMEN accendens sitim, hoc est desiderium æternorum, cum ipsa sit mare ; vel sitim gratiæ, unde ipsa dicit, *Eccli.* 24 : *Qui bibunt me adhuc sitiunt.* RICHARDUS A S. LAUREN. *de Laud. Virginis, lib.* 9.

FLUMEN cujus impetus lætificat civitatem Dei, id est utramque Ecclesiam. IDEM, *ibid.*

FLUMEN innundatione sua prata fœcundans, et sic generans pascua uberrima, et implens omne animal benedictione, id est, bona datione. IDEM, *ibid.*

FLUMEN quia si flumen pisces nutrit, et maxime squamosos, et mundos, Maria nutrit justos habentes squamas, et pinnulas virtutum, quibus dant saltus super aquas. IDEM, *ibid.*

FLUMEN quia si flumen ripis suis terram adjacentem consumit, Maria orationibus suis et exemplis consumit terrenitatem in cordibus amatorum suorum. IDEM, *ibid.*

RAHAB Jerechontina ; nam sicut Rahab Judæos exploratores recepit et abscondit, sic et Maria Judæos, id est vere confitentes se, et Filium suum, et exploratores veræ terræ promissionis ad possidendam eam. Sicut enim pia mater abscondit Filium suum sub pallio quando pater vult verberare, sic Maria refugientes ad se, Christi justitiam formidantes. RICHARDUS A S. LAUR, *de Laudibus SS. Virginis, lib.* 12.

FENESTRA Dei, per quam Deus verum fudit sæculis lumen. D. AUGUSTINUS, *serm.* 11 *de Nativ. Domini.*

FENESTRA ferens lucem, suis enim precibus, meritis et exemplis educit ab augustia et tenebris peccatorum, in latitudinem et lucem virtutum servientes sibi, et suos amatores. IDIOTA, *de B. V. part.* 14 *Contempl.* 34.

FENESTRA per quam lux venit in hunc mundum, et lux quæ de terra

était à propos de suivre, afin de pénétrer dans la terre promise. Elle les cacha, elle les fit descendre par la fenêtre de sa maison, à l'aide d'une corde, et les sauva ainsi. Marie reçoit de même, ceux qui cherchent l'entrée de la véritable Terre promise, et qui s'efforcent d'arriver au Ciel ; elle les cache et les dérobe aux coups de leurs ennemis, le monde, l'enfer et les passions, en les couvrant de sa puissante protection ; elle leur ouvre la fenêtre par laquelle pénètre la lumière et s'offre la délivrance. Un lien couleur de pourpre marque cette fenêtre ; c'est le sang de Jésus-Christ notre rançon et notre salut.

§ III. — *L'Arche qui montre le chemin.*

Le peuple sortit donc de ses tentes pour passer le Jourdain, et les Prêtres qui portaient l'Arche d'alliance marchaient devant lui. JOSUÉ, III, 14.

Marie est l'Arche qui montre la route qui conduit directement au ciel. Suivons donc en toute hâte cette Arche très-sainte. Elle applanira les voies devant nous, elle sèchera, s'il, le faut les fleuves les plus large, les torrents les plus impétueux. Josué disait aux Prêtres : *Prenez l'Arche d'alliance, et marchez devant le peuple. Ils firent ce qu'il leur avait commandé et ayant pris l'Arche, ils marchèrent devant eux.* Notre

orta est, ab ipsa procedens, penetravit Cœlum. ALBERTUS MAGNUS, *super Missus est, Cap.* 186.

FENESTRA Christi per quam Cœlum intramus. JACOBUS DE VORAGINE, *in Mariali, serm.* 6 *P.*

FENESTRA per quam Deus ad nos oculo misericordiæ suæ respicit. IDEM, *serm.* 5 *de Assumpt. B. V.*

FENESTRA clarior crystallo, per quam transivit radius solaris, seu Solis æterni, Filius Dei, intrans ad illuminandum domum hujus mundi. S. VINCENTIUS FERRERIUS, *serm. de Annunt. B. V.*

FENESTRA Paradisi. DIONYSIUS CARTHUSIANUS, *serm.* 5 *de Nominatione Mariæ.*

ARCA de qua cum filii Israel essent transituri Jordanem, præcones per castrorum medium transeuntes clamare cœperunt : Quando videritis Arcam Fœderis Domini Dei vestri, et Sacerdotes stirpitis Levicæ portantes eam, vos quoque consurgite et sequemini præcedentes : sitque inter vos et Arcam spatium cubitorum duorum millium, ut procul videre possitis et nosse per quam viam ingrediamini. Hæc enim Arca est illa de qua scribitur : Beata mater munere, Cujus supernus Artifex, Mundum pugillo continens, Ventris sub Arca clausus est. Arca ista populum præcessit, quia sicut donis virtutum, sic excellentia præmiorum excelsior fuit. Inter Arcam et populum spatium relinquitur, quia sanctitati ejus nullus adjungitur. In intervallo vero illo duo computantur millia passuum, quia intus et exterius perfecta ejus sanctificatio aliorum gratiam antecellit. Unde et omnibus præcipitur : Cavete ne appropinquetis ad Arcam. GARNERIUS LINGON. *Serm.* 3 *de Nativ. B. Virginis.*

Josué, Jésus-Christ, dit aussi à ses prêtres, aux pontifes de la sainte Eglise de prendre la véritable Arche d'alliance, de montrer Marie au peuple Chrétien, de la faire connaître, aimer et imiter chaque jour davantage.

L'Eglise porte Marie devant nous et nous engage à la suivre. Déjà elle est au Ciel, et nous y arriverons, après elle et par elle, si nous marchons fidèlement sur ses traces. *Le peuple d'Israël se hâta et passa* : hâtons-nous aussi. Point de paresse ni de lenteur. Suivons généreusement la voie dans laquelle Marie nous précède.

§ IV. — *Le bouclier.*

Le Seigneur dit à Josué : Levez contre la ville de Haï le bouclier que vous tenez à la main, parce que je vous la livrerai. JOSUÉ, VIII.

Marie est le bouclier qui nous sert de défense. Elle est le bouclier qui annonce au démon, lorsqu'il le voit paraître, sa défaite irrémédiable. Le Seigneur dit à Josué : *Elevez le bouclier.* Le Père éternel dit à Jésus-Christ son Fils : Elevez le bouclier ; élevez Marie au-dessus de toute créature. Qu'elle soit la plus sainte, la plus puissante, la plus secourable. Elevez Marie comme un bouclier qui défende les pécheurs et terrasse les démons. Ce bouclier est dans votre main : qu'il vous serve contre les habitants de Haï, contre le cahos, contre la demeure de ceux qui règnent dans l'abîme, les démons.

DUX universorum. D. EPHREM, *in serm. de Laud. B. M. Virginis.*

DUX discipulorum Christi. GEORGIUS NICOMED. *Orat. in S. Mariam assistentem Cruci.*

DUX errantium. S. JOANNES DAMASC. *in Paracl. B. Virg.*

DUX infallibilis eorum qui seducti sunt. IDEM, *ibidem.*

DUX animæ nostræ. S. JOSEPH. HYMNOGR. *in suo Mariali.*

DUX infallibilis, atque omni errore carens, eorum qui confidunt in ea. IDEM, *ibidem.*

DUX infallibilis eorum qui in tribulatione versantur. IDEM, *ibidem.*

DUX omnium ostendens semitam salutis. IDEM, *ibidem.*

DUX securitatis peregrinantibus, et pervenientibus ad viam portus salutis. ABSALON ABBAS, *in Serm. de Nativ. B. Virg.*

DUX Chori Virginei, non cessans Domino canticum illud novum decantare, de quo dicitur. *Apoc.* 14 : *Nemo poterat dicere canticum.* RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. B. Virg. lib.* 10.

DUX belli nostri, nos præcedens ex officio sibi a tota Trinitate injuncto, sine qua non debemus inire bellum. ALBERTUS MAGNUS, *in Biblia Mariæ, super lib. Judicum.*

CLYPEUS noster. S. JOANNES DAMASCENUS, *in Paracl. B. V.*

CLYPEUS defensionis. HUGO DE S. VICTORE, *Serm. in Nativ. B. M. V.*

CLYPEUS aureus protegens fideles Ecclesiæ in quem refulsit Sol divinitatis,

Et quand le Fils de Dieu eut élevé Marie, en la prenant pour Mère dans l'Annonciation, en la plaçant sur le trône à côté de lui dans l'Assomption, il ne replia point la main qu'il avait étendue en haut en soutenant le bouclier. Marie est toujours là présente, pour nous consoler, vaincre nos ennemis, effacer nos péchés. Elle nous défendra et combattra pour nous, jusqu'à ce que tous les habitants de Haï soient tués, tous nos péchés pardonnés, tous nos défauts détruits.

§ V. — *Le soleil qui s'arrête.*

Alors Josué parla au Seigneur, en ce jour auquel il avait livré les Amorrhéens entre les mains des enfants d'Iraël, et il dit en leur présence : Soleil arrête-toi sur Gabaon; lune ne t'avance point sur la vallée d'Ajalon. Et le soleil et la lune s'arrêtèrent jusqu'à ce que le peuple se fût vengé de ses ennemis... JOSUÉ, X, 12, 13.

Marie est le soleil qui aide tous les fidèles. Le soleil et la lune s'arrêtèrent jusqu'à ce que le peuple se fut vengé de ses ennemis. Marie semblable au soleil, parce qu'elle ressem-

et montes, id est Angeli et Justi resplenduerunt ab eo. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 10.

CLYPEUS defensionis quantum ad nos, et interfectionis quantum ad Dæmones. ALBERTUS MAGNUS, *ibid.*

CLYPEUS aureus. MAURITIUS DE VILLA PROBATA, *serm.* 9 *Coronæ Novæ B. M.*

SCUTUM eorum qui summa rerum potiuntur. GEORGIUS NICOM. *Orat.* 3 *de Præsent. B. M.*

SCUTUM insuperabile, spiritualium hostium phalangas repellens ab iis, qui cum fide et affectu eam canunt. THEODORUS LASCHARIS, *in Can. ad SS. Deiparam.*

SOL in quo posuit Rex tabernaculum suum, et processit Sponsus ad nos de thalamo suo Rex virtutum, Rex gloriæ, ut omnes regnent per eum. D. ILDEPHONSUS, *serm.* 1 *de Assumpt. B. M. V.*

SOL non cessans moveri, sed semper proficiens nunquam deficiens nec sibi nec aliis ; amorem in altari cordis sui, tanquam ignem indeficientem jugiter portans. S. PHILIPPUS APOSTOLUS, *in transitu B. M. V. apud. Amedeum.*

SOL clarus per sapientiam, purus per continentiam, fulgidus per famam, calidus per charitatem, et exaltatus per Christi conceptionem. IDIOTA, *de B. V. part.* 14 *Contempl.* 13.

SOL radians, effundens splendores salutares in omnes fines terræ. S. JOSEPH HYMNOGR. *in Mariali.*

SOL sanctitate rutilans, qui mundum pressum tenebris gaudet cura pervigili circuire, frigescentes affectu ferventissimo resarcire, nostras culparum nebulas interventu lucido proturbare, nostrarum terram mentium respectu benignissimo fœcundare. PHILLIPPUS *Abbas. lib.* 6 *in Cant. Cantic. cap.* 10.

SOL spiritualiter, quia sicut sol claritate luminis et majcritate cæteris sideribus antefertur, sic in cœlestis vitæ gaudio, illa sanctis omnibus ju-

ble parfaitement à Jésus-Christ son Fils, s'est levée sur le monde. Elle illumine la sainte Eglise, et tant que les combattants qui luttent ici-bas, contre les ennemis de Dieu, et leurs propres ennemis, auront besoin de son assistance, tant que les démons ne seront pas tous précipités dans les enfers, Marie brillera au firmament de la sainte Eglise ; elle aidera à leur victoire. Jamais son assistance ne manquera à quiconque mettra son espérance en elle.

§ VI. — *La ville de refuge.*

Après cela le Seigneur parla à Josué en ces termes : Marquez les villes dont je vous ai parlé par Moïse, pour ceux qui cherchent un lieu de refuge, afin que quiconque aura tué un homme, sans y penser, s'y retire pour y être en sûreté, et pour éviter la

cunditate et gloria supraponitur. Absalon. *Abbas, serm.* 1 *de Assumpt. B. M. V.*

Sol a cujus respectu solvitur glacies, id est glacidum cor peccatoris. Richardus a S. Laur. *de Laud. SS. Virg. lib.* 2.

Sol qui nullam habuit obscuritatem peccati, in quo Deus posuit tabernaculum suum, id est corpus suum. D. Thomas Aquin. *in Psal.* 18.

Sol quia sicut sol radiis suæ claritatis illuminat mundum, sic Beata Virgo suis virtutibus et exemplis populum irradiat Christianum. Ideo dicit de ipsa Ecclesiasticus, 24 : *Illuminabo omnes sperantes in Domino*, alios nequaquam. Idiota, *de B. V. M. part.* 4, *Contempl.* 6.

Sol quia sicut sol super bonos, et malos oritur indifferenter, sic Beata Virgo præterita merita non discutiens, clementissimam, et exorabilem se exhibet, ac omnibus necessitatibus liberaliter subvenit, quia habuit gratiam super plenam, cum larga, et plena diffusione ; ejus namque gratiam sensit infernus, quia mediante ea, expoliatus fuit ; sensit terra, quia mortuos reddidit ; sensit Cœlum, quia se aperuit ; senserunt Angeli quia fuerunt reparati, senserunt peccatores, quia fuerunt justificati. Idem, *ibidem, part.* 5. *Contempl.* 4.

Sol qui dicitur, quasi sua omnibus largiens, quia ipse quicquid habet, quantum in se est, communicat, et bonis, et malis. Malis enim veniam impetrat, et gratiam justis multiplicat, et conservat ; et sicut sol fulgore suo totum illustrat orbem terrarum, sic, ipsa fulgore miraculorum totum illustrat orbem terrarum, et illustrabit usque ad diem judicii. Et sicut sol est rex siderum, sic ipsa Regina Virginum. Idem, *ibidem, part.* 14, *Contempl.* 13.

Sol in quo Filius Dei, veniens ad nos, posuit tabernaculum suum, et de utero ejus, velut de thalamo suo, tanquam Sponsus procedens, exultavit ut, in via hujus sæculi, pro salute nostra, Patri obediens usque ad mortem perseveraret, et sic Ecclesiam a damnatione antiqui hostis liberatam, et sanguine suo dotatam Sponsam sibi associaret. Serlo. *Abbas, serm.* 1 *de Assumpt. B. M. V.*

Civitas refugii, ad quam confugere debet peccator. Sicut enim quondam Deus, ut dicitur, *Num.* 35, separavit civitates, seu urbes refugii, ad quas confugerent qui nolentes homicidium perpetrarent, sic nunc misericordia Domini refugium misericordiæ providit, etiam voluntariis homicidiis. D. Antonius de Padua. *Serm. in Dom.* 3 *Quadrag.*

colère du plus proche-parent qui veut venger son sang. JOSUÉ, XX, 1, 2, 3.

Marie est la cité de refuge vers laquelle doit fuir quiconque désire éviter la mort. Les refuges préparés autrefois pour les enfants d'Israël, ne pouvaient sauver la vie aux meurtriers, qu'à la condition qu'ils ne fussent pas réellement coupables, et que l'homicide commis par eux fût involontaire. Dieu, dans sa miséricorde infinie, nous a préparé en Marie un refuge assuré. Quelque coupable que soit un pécheur, s'il recourt à la protection de Marie, la justice de Dieu retiendra le châtiment déjà prêt, et celui qui n'avait rien à attendre que les rigueurs de la colère divine, obtiendra sa grâce, redeviendra l'enfant de Dieu et retrouvera ses droits au céleste héritage. Le coupable n'aura pas à faire un long et dangereux voyage pour trouver ce refuge bienheureux. Marie attend toujours les pauvres pécheurs, et son cœur est tout grand ouvert pour les recevoir.

§ VII. — *L'autel du témoignage.*

Et nous avons dit ensuite à nous-mêmes : Faisons un autel, non pour y offrir des holocaustes, et des victimes, mais afin que ce soit un témoignage entre nous et vous, et entre nos enfants et vos enfants, que nous voulons servir le Seigneur, et que nous avons le droit de lui offrir des holocaustes, des victimes et des hosties pacifiques, et qu'à l'avenir, vos enfants ne disent pas à nos enfants : Vous n'avez point de part avec le Seigneur. JOSUÉ, XXII, 26, 26.

Les enfants de Ruben et de Gad diront : *Bâtissons-nous un autel d'une grandeur infinie*, en témoignage du droit que

CIVITAS in qua Deus habitavit, et quam fluminis impetus, id est Spiritus S. lætificavit. S. THOMAS AQUIN. *in Psal.* 49.

CIVITAS fundata super humilitatem, murata per castitatem, turrita per charitatem, ditata per paupertatem, custodita per discretionem, libera peccatorum immunitate, pacificata tentationum victoria, ornata divino officio per elegantiam morum, ædificata in refugium peccatorum, populosa virtute, omnium donorum gratuitorum irrigua, miserationc abundans, in altissimo sita per excellentiam privilegiorum. ALBERTUS MAGNUS, *in Biblia Mariana, super Proph. Isaiam.*

CIVITAS in excelsum, et in refugium nobis posita. *Matth.* 5 : *Non potest civitas abscondi*, id est, Maria cœlari, *supra montem posita*, id est virtutum, et gratiarum. IDEM, *ibid. super Evang. Matth.*

ALTARE placationis, super quo offeruntur, omnes fideles, qui per manum Christi sacerdotis volunt recipi, et Patri præsentari. ALBERTUS MAGNUS, *in Biblia Mariana super Isaiam Prophet.*

ALTARE de quo Seraphim, id est Dei Filius, tulit calculum, sive carbonem ignitum humanitatis, ad vitia nostra purganda. D. ANTONIUS DE PADUA, *Serm. in Dom. 22 post Trinit.*

nous avons d'offrir des sacrifices au Seigneur, et d'approcher de son tabernacle. Nous aussi nous avons un autel qui témoigne de notre droit ; et cet autel est Marie. Elle est la Mère de notre Sauveur et de notre Dieu : elle est notre Mère, témoignage vivant et irrécusable que nous ne sommes pas des étrangers pour le Seigneur. Elle est l'autel sur lequel le divin Agneau s'est tout d'abord offert en sacrifice ; et cet autel est d'une grandeur infinie ; car la miséricorde, la bonté, la sagesse, l'humilité, la générosité, toutes les perfections enfin de Marie, ne le cèdent qu'à celles de Dieu lui-même.

CHAPITRE VIII

MARIE DANS LE LIVRE DES JUGES ET DE RUTH.

§ 1. — *Le chef du combat.*

Les enfants d'Israël consultèrent le Seigneur, et lui dirent : Qui marchera à notre tête pour combattre les Chananéens ? et qui sera notre chef pour la guerre. Le Seigneur répondit : Juda marchera devant vous : Je lui ai livré le pays. Et Juda ayant marché contre les ennemis, le Seigneur livra entre les mains des Hébreux les Chananéens et les Phérézéens. JUGES, I, 1, 2, 4.

La Souveraine du monde, Marie, Mère de Dieu et Reine du

ALTARE sanctificationis, continens dilectionem Dei et proximi. *Deut.* 27. ALBERTUS MAGNUS, *in Biblia Mariana sup. lib. Deuteron.*

ALTARE constructum in Conceptione, deificatum in Incarnatione, translatum in Assumptione. ALBERTUS MAGNUS, *in Biblia Mariæ, super lib. Josue.*

ALTARE testimonii nostri infinitæ magnitudinis, in misericordia, in honestate, in humilitate, in largitate, in Filii Dei Conceptione. IDEM, *ibidem.*

ALTARE de quo Seraphim, id est Dei Filius, tulit calculum, sive carbonem ignitum humanitatis ad vitia nostra purganda. D. ANTONIUS DE PADUA. *Serm. in Dom.* 12 *post Trinitat.*

ALTARE seu Ara, quia ardens igne divini amoris se obtulit Deo in odorem suavitatis. D. ANTON. DE PADUA *serm. in Dom.* 12 *post. Trinitatem.*

ALTARE devote supplicantibus. BARTHOLOMÆUS DE PISIS, *lib.* 1 *de Laude Virg. fructu* 8.

ALTARE in quo Deus reconciliatus est peccatori. IDEM, *ibidem, fructu* 6.

DUX belli nostri, nos præcedens ex officio sibi a tota Trinitate injuncto, sine qua non debemus inire bellum. ALBERTUS MAGNUS, *ibid.*

DUX in undis tentationum fluctuantium per hoc, quod est stella maris. IDEM *in Postillis super cap.* 2 *Luc.*

Ciel combat pour les siens contre le monde, le démon, le péché. Elle est figurée par Juda de qui il est écrit : *Juda marchera devant vous*. Les enfants d'Israël avaient raison de consulter le Seigneur puisqu'il a dit lui-même : *Sans moi, vous ne pouvez rien faire*. Heureux ceux qui imitent cet exemple, et qui, en toute occasion, consultent le Seigneur et suivent docilement sa voix. Ils n'auront pas à craindre de succomber dans les combats de chaque jour qu'il faut livrer à l'ennemi ; ils arriveront à posséder, en paix et pour toujours, la véritable Terre promise, dans laquelle les Chananéens et les autres ennemis de Dieu n'auront pas accès.

Jésus-Christ lui-même est notre chef suprême dans cette guerre, comme Dieu était le chef suprême d'Israël, qui le consultait, et obéissait à ses ordres. Mais, après Jésus-Christ, il nous faut encore un autre chef, comme il en fallait un aux Israélites, pour marcher à l'ennemi. Notre chef est Marie. C'est elle qui nous guidera, nous soutiendra, nous relèvera si nous venons à faiblir, pansera nos blessures, avec une tendresse infinie. Elle sera notre chef dans cette guerre terrible par la multitude, la rage, et la puissance des ennemis que nous avons à combattre ; dans cette guerre sans relâche, dont le résultat sera, pour nous, l'éternelle royauté, ou la captivité et les tourments sans mesure et sans fin, de l'enfer.

Marie a marché au combat devant nous dès sa Conception immaculée, remportant à ce premier instant la victoire la plus glorieuse, et écrasant la tête du serpent infernal. Elle a marché contre l'ennemi à sa naissance, paraissant en ce monde dès le premier moment, plus belle aux yeux de Dieu que tous les saints et tous les Anges, plus terrible pour l'ennemi que les armées célestes rangées en bataille. Elle a marché devant nous, pendant son enfance, sa jeunesse, son âge mûr, et sa vieillesse, avançant chaque jour, à pas de géant, dans la voie de la perfection et des mérites devant le Seigneur, et nous donnant l'exemple pour que nous soyons, après elle, victorieux de tous les obstacles capables de nous arrêter dans la voie du Ciel. Elle a marché surtout, au jour où elle est devenue Mère sans cesser d'être Vierge, au jour encore où, debout au pied de la croix, elle a, comme le Père éternel lui-même et avec lui, offert son Fils unique en sacrifice. Elle a marché enfin, lorsqu'au moment béni de

Dux perfectionis. Idem *super missus est.*
Dux veritatis. Isidorus Thessal. *in orat. de Assump. B. M.*
Dux viduarum. D. Bernadinus Senensis, *serm.* 36.
Dux prima virginum. S. Thomas de Villa nova, *Serm.* 2 *de Annuntiati. B. M.*

sa glorieuse Assomption elle est monté au Ciel, où elle nous attire après elle. Elle est notre chef, et sous un tel chef nous n'avons rien à craindre car elle peut dire avec son divin Fils : *Toute puissance m'a été donnée au Ciel et sur la terre.*

§ II. — *Débora.*

Il y avait en ce temps là une prophétesse nommée Débora, femme de Lapidoth, laquelle jugeait le peuple d'Israël. Elle s'asseyait sous un palmier, qu'on avait appelé de son nom, entre Rama et Bethel, sur la montagne d'Ephraïm, et les enfants d'Israël venaient à elle, pour faire juger tous leurs différents. JUGES, IV, 4, 5.

Les enfants d'Israël gémissaient sous le poids de l'esclavage. Dieu leur envoya une femme pour les en délivrer, la prophétesse Débora. Elle jugeait Israël ; elle rétablissait la paix et la concorde, et lorsque le moment de la délivrance fut venu, elle conduisit le peuple au combat, et lui procura un triomphe éclatant. *Les sentiers se reposèrent*, dit-elle dans son cantique, *les forts cessèrent en Israël, jusqu'à ce que se levât Débora cette mère en Israël.*

Notre Débora est Marie. C'est auprès d'elle que nous devons aller chercher, et que nous trouverons la paix du cœur, la paix et la concorde avec nos frères, surtout avec notre grand frère qui est Jésus-Christ son Fils : elle nous réconciliera avec lui, et nous aidera, par ses sages conseils, à ne plus jamais l'offenser.

Si l'ennemi nous tient écrasés sous son joug, si nous subissons la servitude du péché, Marie nous excitera à nous lever, comme autrefois Barac, elle nous accompagnera dans nos combats ; elle nous assurera la victoire, et nous enseignera à bénir le Seigneur et à reconnaître ses bienfaits.

Débora chantait : *Ecoutez, rois ; princes prêtez, l'oreille : C'est moi qui chanterai un cantique au Seigneur, qui consacrerai des hymnes au Seigneur le Dieu d'Israël.* Marie chante aussi son cantique, pour rendre grâce à Dieu et nous apprendre à le bénir. Elle dit : *c'est moi,* la pauvre, l'humble Marie, en même temps Mère de Dieu, Reine du ciel, et souveraine du monde, *qui chanterai devant le Seigneur.*

Elle a la voix du juste : voix harmonieuse, partie d'un cœur sincère, et dont le chant réjouit l'oreille de Dieu : *Je chanterai le Seigneur Dieu d'Israël,* disant : *Mon âme glorifie le Seigneur. Le Seigneur a choisi de nouveaux combats, parce*

Dux in periculis in molestiis, et in omni vitæ cursu. JUSTUS LIPSIUS, *in D. Virg. Hellensi. cap.* 1.

qu'il a rendu les faibles forts et triomphants, et il a renversé les portes des ennemis.

§ III. — *Jahel.*

Sisara dit à Jahel : Donnez-moi, je vous prie, un peu d'eau parce que j'ai une soif extrême. Elle lui apporta un vase plein de lait ; et l'ayant découvert, elle lui en donna à boire, et remit le manteau sur lui... Jahel, femme d'Haber, prit un des grands clous de sa tente, avec un marteau, entra tout doucement, sans faire aucun bruit, et ayant mis le clou sur la tempe de Sisara, elle le frappa avec son marteau et lui en transperça le cerveau l'enfonçant jusque dans la terre. JUGES, IV, 19, 21.

Jahel courut au devant de Sisara, mourant de fatigue et de soif, exposé à tomber entre les mains des ennemis, et le fit reposer sous sa tente. Marie se hâte au devant des pauvres pécheurs que le démon poursuit, et veut plonger dans la mort éternelle. Elle les invite au repos ; elle leur offre le lait de sa doctrine et de sa miséricorde. Mais c'est afin de les sauver, et non pas pour les perdre, ainsi que Jahel le fit pour Sisara.

Sisara était l'ennemi du peuple de Dieu, il voulait le maintenir dans l'esclavage dont le Seigneur avait résolu de le délivrer, par la main de la Prophétesse Débora, et par celle de Barac. Jahel crut bien faire de donner la mort à l'ennemi cruel qui avait répandu tant de sang, et qui, vaincu une fois, aurait employé tous les moyens pour se venger de sa défaite : Sisara, le terrible guerrier, qui avait fait trembler Israël tant de fois, périt sous la main d'une humble et pauvre femme.

Marie fait aussi la guerre au Serpent infernal, au grand Dragon chef de nos ennemis. Mais elle ne le prend pas en traître. Il a été prévenu dès le commencement, que la femme lui écraserait la tête. Il se débat en vain, il cherche à lui mordre le talon, mais il est écrasé ; il a perdu toute sa gloire primitive et sa puissance ; il est plongé dans la mort éternelle de l'enfer.

O Marie, soyez notre Jahel ! Mettez votre pied vainqueur

JAHEL quæ Sisaram contrivit. RICHARDUS A S. VICT. *Exposit. in Cant. cap.* 42.

JAHEL benedicta, quæ caput Sisaræ clavo interficiente confixit quando virtutem Satanæ rigore disciplinæ extinxit. D. BONAVENTURA, *in Speculo B. Virginis, cap.* 13.

JAHEL benedicta inter mulieres, quæ aquam petenti, lac tribuit. Semper enim est solita plus tribuere, quam petatur : unde si petis ab ea aquam efrrigerii[4] contra æstum tentationis, ipsa dabit tibi lac maternæ consola

sur la tête de l'ennemi qui nous poursuit; délivrez-nous et donnez-nous la vie.

§ IV. — *La toison de Gédéon.*

Gédeon dit à Dieu : Si vous voulez vous servir de ma main pour sauver Israël, comme vous me l'avez dit, je mettrai dans l'aire cette toison, et si toute la terre demeurant sèche, la rosée ne tombe que sur la toison, je reconnaîtrai par là que vous vous servirez de ma main, selon que vous l'avez promis, pour délivrer Israël. Ce que Gédéon avait proposé arriva : car s'étant levé de grand matin, il pressa la toison, et remplit une coupe de la rosée qui en sortit. JUGES, VI, 36, 37.

Marie est la toison toute pénétrée de la rosée divine.

L'Eglise le dit dans ses chants, le jour de l'Octave de Noël « Lorsque par une opération ineffable, ô Dieu, vous vous « êtes incarné dans le sein d'une Vierge, alors fut accom- « plie une figure des saintes Ecritures : vous êtes descendu « du ciel, comme autrefois la rosée sur la toison de Gédéon. » Aussi ce dernier prodige mentionné au livre de Juges, et que le Roi-Prophète applique à l'Incarnation du Verbe devait-il être classé parmi les symboles prophétiques de la maternité virginale de Marie. Les Pères ne l'ont pas passé sous silence. Ils ont dit de Marie qu'elle était la Toison immaculée sous laquelle s'abrita l'Agneau de Dieu ; la toison demeurée intacte au sein de la corruption universelle du genre hu-

tionis, quod erit tibi non modo in refrigerium sed et in cibum, et in potum, et in medicinam. ERNESTUS PRAG. *in Mariali, cap.* 18.

VELLUS imperceptibilis roris. S. METHODIUS, *Hom. in festo Purific. B. V. M.*

VELLUS de cujus fructu salutaria populis vestimenta texuntur. S. AMBROSIUS, *Serm.* 2 *in Natal. Dom.*

VELLUS de cujus molli sinu Agnus egressus est, qui ipse matris lacinium, hoc est carnem gestans, molli vellere cunctorum operit vulnera populorum. IDEM, *ibid.*

VELLUS virgineum in quod cœlestis imber placido se infundit illapsu. D. HIERONYMUS, *in Epist. de Assumpt. ad Paulam.*

VELLUS mundissimum, cœlesti pluvia madens, ex quo pastor induit ovem. S. PROCLUS, *in Orat.* 1 *ad S. S. V. Mariam.*

VELLUS incontaminatum, in mundi aera positum, super quem ubi salutis pluvia e cœlo descendit, immensa malorum illuvies ab universa terra exaruit : rursusque vellus exsiccatum a subsidente affectum humore, terram incorruptibili replevit munere bonorum. IDEM *in Orat.* 6. *de Laud. B. V.*

VELLUS virgineum, in quod cœlestis imber placido se fudit illapsu, et tota divinitatis unda, bibula se nostræ carnis cœlavit in vellere, donec per patibulum crucis expressa, terrenis omnibus in pluviam salutis effunderet. S. PETRUS CHRYSOL. *Serm.* 143.

VELLUS exorta et detonsa ex ovibus Israel, id est ex justissimis parenti-

main : la toison étendue dans le désert de ce monde, et sur laquelle tomba la rosée céleste du salut, tandis que le silence régnait dans la nature, et que les étoiles achevaient la dernière moitié de leur cours : toison imbibée des grâces divines, et qui laisse couler sur la terre l'abondance de ses bénédictions. O homme, admire les desseins de Dieu, s'écrie S. Bernard ; reconnais les vues de sa sagesse et de sa miséricorde. Voulant répandre la rosée céleste sur la terre, il en couvre d'abord la Toison ; voulant racheter le genre humain, il en dépose le prix en Marie. Elevons donc nos regards, et considérons avec quels sentiments de dévotion il veut que nous honorions Marie, puisqu'il l'enrichit de la plénitude de ses biens. C'est nous dire que toute notre espérance doit être en elle, et que c'est d'elle, comme d'une source abondante, que doivent découler sur nous les grâces du salut.

§ V. — *Noémi.*

Sitôt que Noémi fut entrée à Bethléem, le bruit en courut de toutes parts ; et les femmes disaient : Voilà cette Noémi. Noémi leur dit : Ne m'appelez plus Noémi (c'est-à-dire belle) ; mais appelez-moi Mara, (c'est-à dire amère), parce que le Tout-Puissant m'a remplie d'amertume. Je suis sortie d'ici pleine de joie et de consolation, et le Seigneur m'y ramène privée de tout. Pourquoi donc m'appelez-vous Noémi, puisque le Seigneur m'a humiliée et que le Tout-Puissant m'a comblée d'affliction. RUTH ? I, 19, 20, 21.

Marie est la véritable Noémi. C'est à elle que l'Epoux des Cantiques dit avec admiration : *Que vous êtes belle, ô ma sœur, mon épouse ! que vous êtes belle !* C'est à elle qu'il

bus, qui quasi oves erant, id est innocui, et simplices, mansueti et mites, in se benigni, et aliis proficui. CASSIODORUS *apud Richardum de S. Laur. de S. S. Virg. lib.* 12.

VELLUS Gedeonis, quod ille madefactum symbolice guttis cœlestibus, sine ullo strepitu videns, et rem miraculo tribuens, humorem illum futuræ pluviæ signum animadvertit. S. GERMANUS CONSTANT. *Serm. in Nativ. B. Virginis.*

VELLUS plenum aqua lachrymarum in passione Filii cum siccitas esset in universa terra : sustinuit enim, qui simul contristaretur, ac conlachrymaretur et non fuit.) *Psal.* 68. IDEM *in suo Mariali, frag.* 16.

VELLUS Gedeonis victoriæ symbolum, ex qua figurate ros immortalis defluxit, qu[illegible]icet conceptis verbis ait : *Confidite, ego vici mundum. Joan.* 16. S. JOANNES DAMASC. *Orat.* 4 *de Nat. B. M.*

VELLUS Gedeonis madefactum rore gratiarum, quod compressione levissima devotæ salutationis, et orationis, larga distillabit stillicidia super terram cordis humani. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. V. M. lib.* 12.

dit encore : *Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée, et il n'y a pas de tache en vous.*

Dès les premiers instants de son existence, toutes les perfections que peut posséder une simple créature furent son partage. Elle est donc bien la Mère de beauté, la Noémi par excellence. Elle a, de plus, donné le jour à la beauté incréée, au Fils, *splendeur de la gloire du Père, et figure de sa substance.*

Marie fut toute belle à son entrée dans la vie ; elle fut toute belle, plus belle encore, s'il est possible lorsque nouvelle Noémi, elle revint dans la patrie de ses pères, à Bethléem pour y donner le jour à son divin Enfant.

Mais bientôt elle put dire à son tour, comme l'ancienne Noémi : *Ne m'appelez plus Noémi, c'est-à-dire belle, mais appelez-moi maintenant, Mara, c'est-à-dire amère, parce que le Tout-Puissant m'a toute remplie d'amertume.* Dès le jour de la présentation de son Fils au temple de Jérusalem, elle eut le cœur transpercé d'un glaive de douleur, qui ne cessa de la martyriser, jusqu'au jour où, pour mettre le comble à ses souffrances, elle se tint au pied de la croix sur laquelle son Fils expirait, dans l'humiliation du dernier des supplices. C'était bien le nom de Mara qui lui convenait alors. Elle aussi pouvait dire : *Le Tout-Puissant m'a remplie d'amertume.* Ce même Tout-Puissant qui, à l'Annonciation, m'a remplie de joie et d'allégresse, à la Passion, m'a remplie de chagrin et de tristesse. Je fus comblée de biens, à l'Annonciation, lorsqu'il me fut dit : *Je vous salue pleine de grâce,* et le Seigneur m'a ramenée dépouillée de tout, lorsque revenant seule, je laissai mon Fils dans le sépulcre. Ne m'appelez donc plus Noémi, puisque le Seigneur m'a humiliée, et que le Tout-Puissant m'a comblée d'affliction. Les douleurs

Vellus Magni Gedeonis Bernardinus de Bustis. *in Officio. Concept. B. M.*
Noemi in qua macula etiam venialis peccati non est, in utero portans candidum, et rubicundum. Albertus Magn. *in Biblia Mariæ, ibidem.*

Noemi in afflictione. Bartholomæus de Pisis. *de laud. Virg.*

Mater pulchræ dilectionis, et tam corpore quam animo speciosissima mulierum ; quis. eam plenam omnium gratiarum flagrantissimi amoris igne non concupisceret, non redamaret ? Certe nemo, nisi qui ejus dulcedinem, amabilitatem, gratiositatem, fidelitatem, charitatemque non novit. Certe, credo et firmiter teneo, multo possibilius, organum oculi optime dispositi, summe visibilia, quantumlibet oculus apertus sit, videre non posse, quam hanc non concupiscere, lumine cognitionis apprehensam : quæ nec nominari quidem potest, quin accendat, nec cogitari, quin recreet affectum se diligentium, quæ nunquam sine dulcedine divinitus sibi insita, piæ memoriæ portas ingreditur. Arnoldus. Bost. *lib. de Patron. B. M. V. cap.* 2.

Mater divini Splendoris. Joannes Trithem. *lib.* 3 *de Mirac. B. V.*

qui m'avaient été épargnées à la naissance, je les paie toutes, à la passion de mon Fils.

§ VI. — *Ruth.*

Ruth la Moabite dit à sa belle-mère : Si vous l'agréez, j'irai dans quelque champ, et je ramasserai les épis qui seront échappés aux moissonneurs, partout où je trouverai quelque père de famille qui me témoigne de la bonté. RUTH, II, 2.

Ruth a quitté son peuple et la maison de son père pour s'attacher aux pas de Noémi. Le nom de Ruth signfie *celle qui voit* ou *qui s'empresse*. Elle voit Noémi dont le nom rappelle la beauté, et elle suit cette beauté qu'elle aime ; elle refuse de s'en séparer quoi qu'il en coûte. Elle se fait l'humble servante de Noémi : pour Noémi, elle ira glaner quelques épis sous les ardeurs d'un soleil implacable ; elle n'attend pas qu'on lui demande un service si pénible et si humble, mais se montrant digne du nom qu'elle porte, elle s'empresse et ne perd pas un seul moment. Aussi Ruth trouve grâce auprès de Booz et devient son épouse.

Entre les descendants de Booz et de Ruth se lèvera un jour la Vierge incomparable, dont l'humble Moabite n'était qu'une lointaine image. Marie, dès sa plus tendre enfance, quittera son pays et la maison de son père, afin de s'enfermer dans le temple de Dieu, et de ne vivre que pour lui seul. Elle aussi s'attache à la beauté et ne s'en séparera jamais. Ce n'est pas une beauté créée, comme la beauté de Noémi, qui fascine son cœur et l'entraîne après elle, c'est la beauté souveraine, la beauté essentielle, c'est Dieu lui-même dont elle a reconnu les charmes, et qu'elle prétend suivre. Elle s'empresse. La troisième année de son âge est à peine achevée, que les portes du temple de Dieu se sont refermées sur Marie. Ce n'est pas pour se livrer à l'oisiveté : servante du Seigneur, Marie connaît la grandeur du Maître que son cœur a choisi ; elle n'ignore pas la fidélité, l'empressement, l'ardeur qu'il

MATER Domini speciosa. IDEM, *in oratione coram Imagine B. V. recitanda.*

RUTH quæ reliquit populum suum, et domum Patris sui, propter Noemi, *quæ interpretatur pulchra*, id est propter amorem spiritualis pulchritudinis, et ideo Booz, id est, Christus concupivit eam. RICHARDUS A S. LAUR. *de laud. Virg. lib.* 6.

RUTH videns, vel festinans : vere videns in contemplatione ; bene festinans in actione. Videns nostram miseriam ; festinans ad impendendam suam misericordiam. D. BONAVENTURA, *in Speculo B. M. V. cap.* 5.

RUTH in paupertate. BARTHOLOMÆUS DE PISIS, *lib.* 1 *de Laud. S. S. V. fructu* 2.

RUTH Mohabites, quæ oblita populum suum et domum Patris sui, a sene

faut apporter à l'accomplissement de sa volonté sainte. Elle va donc dans le champ qui est la vie ; elle ramasse les épis qui sont les bonnes œuvres ; ou plutôt, c'était assez peut-être pour la première Ruth de ramasser quelques épis tombés des mains des moissonneurs : le champ dans lequel travaille Marie est un champ fertile, semé par la main de Dieu ; la moisson qu'il produit est extrêmement abondante, et l'auguste Vierge ne glane pas, elle moissonne. Quand le moment sera venu, lorsque son divin Fils aura rempli sa mission sur la terre, Marie aura un autre champ, la sainte Eglise. Elle moissonnera encore dans ce champ immense, et elle recueillera, avec sollicitude, tous les épis tombés, méprisés et foulés aux pieds, les pauvres, les aveugles, les boiteux, tous les malheureux enfin, si chers à son divin Fils. Le démon avait ravi presque toute la moisson qui couvrait la terre. Promenant sa faux dans le champ de Dieu, il disait orgueilleusement : *J'ai moissonné toute la terre.* Marie est venue : elle moissonne à son tour, avec persévérance. Jusqu'à la fin du monde, les épis les plus précieux, ceux que le monde dédaigne et méprise, parce qu'il n'en connaît point la valeur, s'amasseront grâce à son diligent labeur : du matin jusqu'au soir elle travaillera. Et Booz dira : *Que personne n'empêche Ruth de recueillir* ce qu'elle veut. Marie aura toute puissance pour sauver les pécheurs, et Dieu ne lui refusera aucun de ceux dont elle implorera le salut.

§ VII. — *Le manteau de Booz.*

Booz fut effrayé et se troubla, voyant une femme couchée à ses pieds ; et il lui dit : Qui êtes-vous ? Elle lui répondit : Je suis Ruth votre servante. Etendez votre manteau sur votre servante, parce que vous êtes le proche parent de mon mari, qui est mort sans enfants. RUTH, III, 8, 9.

Marie nous a vêtus, couverts et cachés sous le manteau de la divinité, en s'y cachant elle-même. Ce n'est pas elle seule-

Booz audire meruit : Benedicta es Filia, tu a Domino, quia non es secuta juvenes pauperes, sed divites. Plenam mercedem recipies a Domino Deo Israel, ad quem venisti, et sub cujus confugisti alas. Vere enim Maria non solum populum suum, et domum Patris, sed etiam totum mundum oblita, ad Deum Israel, et alas ejus confugit, neque juvenes pauperes secuta est, sed ditissimum Antiquum dierum Sponsum habere meruit. ROBERTUS BELLARMINUS. *Conc.* 2 *super missus.*

RUTH quia instar Ruth animarum spicas, fallente Diabolo, manibus messorum Apostolorum subductas, stans in agro actionis et miserationis colligit, et in horreum Domini, hoc est Ecclesiam, humeris sui adjutorii reportans, reducit. B. ALBERTUS M. *in Postillis super cap. X Lucæ.*

ment, mais tous les chrétiens qui s'abritent sous ce manteau trois fois saint, et y trouvent un refuge assuré. Aussi la sainte Église dit-elle dans la préface de Noël, que le Fils de Dieu s'est incarné pour nous rendre participants de sa divinité. Ruth dit à Booz : *Je suis Ruth votre servante: Etendez votre couverture sur votre servante parce que vous êtes mon proche parent.* Marie dit à Dieu : *Je suis la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole* : que votre manteau s'étende ; que le Saint-Esprit descende sur moi, et que la vertu du Très-Haut me couvre de son ombre, *parce que vous êtes mon proche parent.* Marie n'est-elle pas la fille bien-aimée du Père éternel, la mère du Fils, l'épouse et le temple du Saint-Esprit ? Booz dit à Ruth : *Ma fille, que le Seigneur vous bénisse. Ne craignez pas ; je ferai tout ce que vous m'avez dit. Car tout le peuple de cette ville sait que vous êtes une femme de vertu. Pour moi, je ne désavoue pas que je suis votre parent.* C'est ainsi que Dieu parle à Marie. L'Ange du Seigneur lui déclare qu'elle est bénie entre toutes les femmes. Salomon disait à Bethsabée: *Parlez, ma mère, car il n'est pas juste que votre Fils vous refuse quelque chose.* Jésus Fils de Marie lui dit aussi : *Demandez et vous obtiendrez, parce qu'il est nécessaire que votre joie soit parfaite.* Il ne désavoue pas sa parenté étroite avec l'auguste Vierge Marie, et du haut de sa croix, il proclame qu'elle est sa Mère. O Marie, étendez sur nous votre sainte protection, le manteau de Booz, le manteau de la divine miséricorde. et nous serons sauvés.

CHAPITRE IX

MARIE DANS LES LIVRES DES ROIS

§ I. — *Anne Mère de Samuel.*

Anne dit au Grand-Prêtre : Il est vrai, Seigneur, comme il est vrai que vous vivez, que je suis cette femme que vous avez vue ici prier le Seigneur. Je le supplinis de me donner cet enfant ; et le Seigneur m'a accordé ma demande. C'est pourquoi je le lui remets entre les mains afin qu'il soit à lui tant qu'il vivra. 1 Rois, I, 26, 27, 28.

Anna id est, gratia, cujus vultus non sunt in diversa mutati. Nec enim Maria gratia fœcundata, a contemplatione cœlestium unquam potuit avelli, vel retardari. Richardus a S. Laur. *de Laudibus Virginis, lib.* 5.

Anne était profondément humiliée de sa stérilité ; elle passait sa vie dans la pénitence, la prière et les larmes. Dieu eut égard à ses supplications et lui donna un fils qui fut, dans son temps, le sauveur et la gloire d'Israël.

Marie était profondément humble. Elevée à une dignité que l'intelligence des Chérubins eux-mêmes n'aurait pu regarder comme possible, elle ne se proclamait pas moins la servante de Dieu : *Le Seigneur a regardé la bassesse de sa servante.* Elle priait avec ardeur : sa vie n'était qu'une prière : et que demandait-elle, sinon que Dieu envoyât celui qu'il avait promis, le Fils de David, le Rédempteur du monde. Elle pleurait, non pas sur elle-même en qui le péché n'était jamais entré, mais sur tant de malheureux qui ne connaissent pas Dieu, ou qui, le connaissant, négligent de le servir, et refusent de l'aimer. Elle ne faisait pas pénitence de fautes qu'elle n'avait pas commises, mais elle vivait dans la chair comme n'ayant pas de chair, et, par les mérites de sa vie austère, amassait des trésors d'indulgence pour les pauvres pécheurs comme nous.

Dieu donna un fils à l'épouse d'Elcana, et ce fils, consacré au Seigneur, devint la lumière et le sauveur d'Israël. Dieu donna un Fils à Marie ; ce Fils fut Jésus-Christ, Dieu lui-même, en tout égal à son Père, la lumière, le rédempteur et le sauveur du monde. Anne chanta un cantique d'action de grâce ; mais le cantique de Marie est plus beau : chaque jour l'Eglise le répète en tous les lieux du monde ; chaque jour pendant les siècles des siècles, Marie sera proclamée bienheureuse.

§ II. — *L'Arche d'allégresse.*

Le peuple ayant donc envoyé à Silo on en fit venir l'Arche du Seigneur des armées, assis sur des Chérubins ; et les deux fils d'Héli, Ophni et Phinées, accompagnaient l'Arche de l'alliance

Anna mystice, quæ omnia in Filio possidens, verissime potuit cum Joseph, illud *Tob.* 10 : *Omnia simul in te uno habentes, non debuimus dimittere a nobis*, quando scilicet reversi a Jerusalem, per iter, diu, et dolentes quærebant eum. D. Bernardinus Senens. *tom.* 3, *serm.* 3 *de glorioso nomine Mariæ.*

Anna Samuelis in oratione. Bartholomæus de Pisis, *lib.* 1 *de Laud. Virg. fructu* 2.

Anna felicissima, quæ post multas lacrymas, multaque jejunia, tandem a Deo Filium multo Samuele majorem, et meliorem obtinuit, eumque statim ab infantia in templo allatum Domino consecravit. Robertus Bellarminus, *Conc.* 2 *super missus est.*

Arca Dei, quæ ascendens de terra Philistiim, stetit in agro Josue Bethsamitis ; libera enim de hoc mundo rediens, in agro, hoc est in beatitudinis

de Dieu. Lorsque l'Arche du Seigneur fut venue dans le camp, tout le peuple d'Israël jeta un grand cri, dont la terre retentit. I Rois, IV, 4, 5.

La Reine des Cieux est l'Arche de l'allégresse, dans les tabernacles des justes, et l'Arche de la crainte, dans ceux des démons et des méchants.

Les enfants d'Israël, dont les crimes avaient irrité le Seigneur, ne pouvaient pas résister à la force de leurs ennemis. Vaincus par les Philistins, ils firent apporter au milieu de leur camp l'Arche du Seigneur, dont la venue les remplit de joie, et répandit l'épouvante dans l'armée ennemie.

Lorsque Marie fut venue en ce monde, les démons, ces Philistins cruels et innombrables, qui nous font la guerre, furent frappés de terreur. Malheur à nous, s'écriaient-ils. Elle est venue celle à qui Dieu a dit : *Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta race et la sienne, et elle t'écrasera la tête.* Qui donc, jusqu'au jour de la venue de Marie parmi nous, pouvait intercéder pour les pauvres pécheurs? Chacun avait assez de porter le poids de ses propres iniquités. Elle seule, pure de tout péché, elle seule véritable Arche du salut, pouvait s'interposer entre nous et la colère de Dieu. *Et les Philistins dirent : Que signifie ce grand bruit dans le camp des Hébreux? Ils n'étaient pas dans une si grande joie ni hier ni avant-hier.* Ils avaient eu raison de se livrer à la tristesse, mais avec l'Arche d'alliance, que pouvaient-ils craindre ? Ils avaient tort cependant de ne songer qu'à se réjouir ; ils auraient dû, en même temps, se purifier, et se rendre dignes du secours qu'ils attendaient, et qui leur manqua, parce qu'ils négligèrent de se préparer à le recevoir. *Et ils apprirent que l'Arche du Seigneur était venue dans le camp et ils dirent : Malheur à nous! Qui nous sauvera de la main de ces Dieux puissants?* Le démon, ô Marie, ne peut vous résister parce que là où vous êtes, pour venir en aide à ceux qui vous implorent, se trouve aussi la Trinité divine.

mansione, Josue hoc est Salvatoris, stetit in Bethsames, quæ interpretatur domus Solis, vel domus illuminationis, quia exaltata super omnes Choros Angelorum, ad cœlestia Regna, ad thronum et illuminationem Filii sui, proxima ascendit. ALBERTUS MAGNUS, *in Postillis ad cap.* 10 *Lucæ.*

ARCA sanctificationis, cujus officium est terrere hostes, conterere dæmones, punire superbos, confundere incredulos, mulcere pios, benefacere suis, custodire depositata, subvenire in morte. ERNESTUS PRAGENSIS *in Mariali cap.* 114.

Arca mystica, quæ quando elevata fuit ad cœlestia Regna, Dæmonis potentia terminata est et dissipata ; cum elevaretur Arca, dicebat Moyses : Exurge Domine, et dissipentur inimici tui, et fugiant qui oderunt te a facie tua. *Num.* 10 D. BERNARDINUS SENENS. *Serm. de Assumpt. B. Virginis.*

§ III. — *Le soleil ardent.*

Les Israélites firent cette réponse aux courriers qui étaient venus de Jabès : Vous direz ceci aux habitants de Jabès en Galaad : Vous serez secourus demain, lorsque le soleil sera dans sa force. 1 Rois, XI, 9.

Marie est pour nous comme un soleil ardent. Enfants d'Adam nous sommes plongés dans les ténèbres de l'ignorance, et notre âme est paralysée par un froid glacial pour tout ce qui devrait légitimement nous embraser d'amour et de zèle. Mais nous avons un soleil pour nous éclairer et nous échauffer. Il s'est levé et il est monté jusqu'à son midi. On ne le verra pas descendre, ni perdre l'intensité de sa lumière et de sa chaleur, comme fait chaque jour le soleil matériel qui nous éclaire. Les habitants de Jabès devaient attendre que le soleil se levât de nouveau, qu'il s'élevât dans le ciel, et dardât ses rayons à l'heure de midi, pour être secourus. Notre soleil, à nous, est Marie. Elle s'est levée il y a dix-neuf siècles par sa Conception immaculée et par sa Nativité sainte. Elle est arrivée à son midi, au jour de son Assomption glorieuse. Du haut du Ciel où elle règne dans la gloire, sa douce lumière nous éclaire, sa charité tendre et miséricordieuse réchauffe nos cœurs, et nous donne la vie.

Marie tient de Dieu la lumière qu'elle nous communique, la chaleur bienfaisante qu'elle répand dans tout notre être. Elle a tout reçu de Dieu : que pouvait-elle ne pas recevoir lorsque la divinité est substantiellement descendue en elle,

Sol mysticus, quemadmodum enim splendidissimus hic, perpetuaque luce præditus sol, tametsi cum a lunari corpore aliquantisper obducitur, quodammodo deficere, caligineque obrui, ac fulgorem cum tenebris commutare videatur, non tamen a luce sua excedit, verum perennis in se vitæ fontem scaturientem habet : imo, ut rectius loquar, ipse indeficiens luminis fons est ; quemadmodum scilicet, Deus constituit a quo ille creatus est ; ad eumdem quoque modum, Beata Virgo, fons perennis veri luminis, atque inexhaustus, ipsius per se, ac subsistentis vitæ thesaurus, et uberrima benedictionis scaturigo, quæ nobis bonorum omnium parens, et causa extitit, etiamsi ad breve aliquod temporis spatium, corporeo modo, morte obtecta fuerit, tamen immensi luminis vitæ immortalis, ac veræ beatitudinis puros, et inexhaustos latices, sanationum fontes, ad perennem benedictionem nobis fudit. S. Joannes Damasc. *Orat. de Assumpt. B. V. M.*

Sol, quia sicut sol ad hoc factus est, ut illuminet totum mundum, sicut dicitur *Genes* I ; sic Maria ad hoc facta est a Deo Trinitate ut misericordiam, veniam, gratiam et gloriam quasi lumen a Deo impetret toti mundo. Richardus a S. Laur. *de Laud. S. S. Virginis, lib.* 7.

Sol, quia sicut sol fugat tenebras et mundum illuminat tenebrosum, ita Maria pulsat cunctas hæreses, et mediante partu suo, mundum illuminavit, et totam illustrat Ecclesiam suorum radiis exemplorum. Idem, *ibid.*

lorsque le Verbe divin a opéré en elle le mystère de son incarnation, empruntant à la chair et au sang de cette auguste Vierge la chair et le sang qui lui furent nécessaires pour être notre frère et notre Rédempteur?

Voilà le soleil qui brille dans le Ciel des cieux, illuminant et embrasant d'ardeur les Anges et les Saints; le soleil qui brille au ciel de la sainte Église, depuis tant de siècles; le soleil qui brille pour chacune des âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ et désireuses d'arriver au salut.

§ IV. — *La corne de l'onction.*

Alors le Seigneur dit à Samuel : Jusqu'à quand, pleurerez vous Saul, puisque je l'ai rejeté et que je ne veux plus qu'il règne sur Israël? Emplissez d'huile la corne que vous avez, et venez afin que je vous envoie à Isaï de Bethléem, car je me suis choisi un roi entre ses enfants... Samuel prit donc la corne pleine d'huile, et il sacra David au milieu de ses frères. I Rois, xvi, 1, 13.

Marie est la corne de l'onction, ce vase mystérieux rempli d'une huile précieuse et sacrée. Quiconque est appelé à prendre rang parmi les enfants de Dieu, à briller par la sainteté, et par la beauté que la grâce communique à l'âme, doit recevoir cette grâce par l'entremise de Marie qui en a reçu la plénitude, et dont la surabondance devient notre richesse. Le Père Eternel dit à son Fils, au temps de l'incarnation : *Emplissez votre corne d'huile*; comblez Marie de toutes vos grâ-

Sol quia sicut sol radiis suæ claritatis illuminat et ornat mundum, sic species B. Virginis et vita ipsius totam illustrat Ecclesiam. Idem *ibid.*

Sol quosdam illuminans ad Dei cognitionem, alios inflammans ad Dei amorem, alios fructus producere faciens per bonam operationem. Jacobus de Voragine, *in Mariali serm.* 36.

Sol in Dominica Annuntiatione, et Nativitate, et quotidie veritate, sanctitate, virginitate, obedientia et humilitate, quæ implet omnem justitiam, et similibus virtutum ardoribus orbem universum illuminans, mirabiliterque inflammans, et incendens. Joannes Picus, *lib.* 3 *in Cant. cap.* 5.

Sol noster fructuosissimus, quo mediante omnes fructus nostri efficiuntur maturi, id est omnia opera nostra, ut jejunia, orationes, et eleemosynæ, et similia sunt Deo grata, et nobis utilia. Bernardinus de Bustis, *Serm.* 2 *de Assimil. B. M. V.*

Cornu Samuelis, id est Christi, quod ipse Christus implevit ex seipso, et omni gratia, in incarnatione; et unxit inde reges, et sacerdotes, et Filios Dei. Albertus Magnus *in Biblia Mariæ*, *ibid.*

Cornu unctionis, ex quo unguntur homines ad dignitatem, ad sanctitatem, ad venustatem. Idem, *ibidem.*

Cornu in quo unctionis oleum. S. Germanus Constantinop. *Serm. in Nativ. B. V. M.*

Cornu salutis, quod Dominus misertus populi sui, erexit nobis, in domo David pueri sui. Andreas Cretensis *Orat. de Nativ. B. V. Mariæ.*

ces, en descendant vous-même dans son sein. Par elle, vous sacrerez rois, prêtres et enfants de Dieu, ceux que je vous aurai montrés.

§ V. — *Bethléem, maison de pain.*

David dit à Jonathas : Si votre père me demande, vous lui répondrez : David m'a prié que j'agréasse qu'il fît promptement un voyage à Bethléem, d'où il est, parce qu'il y a là un sacrifice solennel, pour tous ceux de sa tribu. I, Rois, xx, 6.

La véritable Bethléem, la maison de pain, la cité du rassasiement est Marie. David, ou plutôt celui dont David ne fut que la figure, y est venu au jour de son incarnation. Il s'est hâté d'accomplir ce voyage, car il s'agissait d'offrir à Dieu le plus grand, le plus parfait des sacrifices, celui sans lequel tous les autres sont inutiles et ne peuvent aucunement apai-

Cornu virtutis, de domo David nobis erectum, per quod contritum est Dynastarum nequitiæ cornu. Leo Imperator, *in Orat. de Nativ. B. V. Mariæ.*

Bethleem spiritalis, quæ panis vitæ summæ spiritalis domus, et oppositione, et natura dicta simul, et facta est ; nam in ea habitans, eo, quo ipse novit, modo, et cum nostra massa inconfuse commixtus, totum sibi fermentavit Adam, ut vitalis, cœlestisque fieret panis. S. Germanus Const. *Serm. in Nativ. B. V.*

Bethleem quod interpretatur domus panis, vel domus refectionis, ubi ipsa peperit panem vivum, qui de cœlo descendit, quo reficimur in Altari, et qui nostra erit refectio in æternitate ; in hac enim civitate inventus est panis vitæ, quem nobis attulit de cœlo, quem quæsierunt, et invenerunt pastores, dicentes, *Luc.* II : *Transeamus usque Bethleem*, id est B. Virginem. Richardus a S. Laur. *de Laud. Virg. lib.* 10.

Bethleem civitas Dei Summi, ex qua egressus est Dux qui regit populum Israel. Ernestus Prag. *in Mariali, cap.* 104.

Civitas Dei quæ sola digna tanto rege, tanto pontifice, tanto fundatore, tanto inhabitatore, et hujusmodi ; ideo dicitur in Psalmo 74 : Magnus Dominus, et laudabilis nimis, in civitate Dei nostri. S. Proclus. *in Orat.* 6 *de Laud. B. V.*

Civitas in qua conclusus est Salvator per Incarnationis mysterium, et ipse eam conclusit ut murus, per defensionis ministerium. Idem, *de Laud. Virginis lib.* 11.

Civitas in qua fuit omnium virtutum unitas, non indigens sole, id est Angelica illuminatione ; neque luna, id est instructione humana, cum eam illuminet claritas Dei. Jacobus de Voragine, *in Mariali, serm.* 6 *P.*

Civitas in qua omnes electi mystice continentur, in qua duodecim Apostolorum nomina ponuntur duodecim pretiosorum lapidum fundamenta ; et duodecim margaritæ, ex quibus fiunt duodecim portæ, quæ designant Patriarchas, qui omni lapide pretioso ornati sunt, et per quos fides venturi Filii Dei, meritis B. Virginis ad posteros pertransivit. D. Bernardinus Senensis, *Serm. de Assumpt. B. Virginis.*

Domus Dei Creatoris omnium propria. Origenes, *Hom.* 1, *in divers.*

Domus immaculata Regis cœlestis sponsi. Idem, *ibid.*

Domus Dei magna. Dionysius Alexandrinus, *contra Paulum Samosat.*

ser la colère du Seigneur, et attirer sa bénédiction. Ce sacrifice solennel est offert au Seigneur pour toute la tribu de Juda. Tout le peuple choisi y a part, les Anges, les saints, les pécheurs eux-mêmes en recueillent les fruits abondants.

O Marie, ô cité de Dieu, ô maison de rassasiement, où le pain des Anges est devenu le pain des hommes, on a dit de grandes choses à votre gloire, et l'on n'épuisera jamais vos louanges.

§ VI. — *Abigaïl.*

Abigaïl ayant aperçu David, descendit de dessus son âne, et lui fit une profonde révérence, en se prosternant, le visage contre terre. Elle se jeta à ses pieds et lui dit: Que l'iniquité de Nabal, mon Seigneur, tombe sur moi. Permettez seulement, je vous prie, à votre servante de vous parler et ne refusez pas de l'entendre. Que le cœur de mon Seigneur et de mon Roi ne soit point sensible à l'injustice de Nabal, parce qu'il est insensé, et son nom même marque sa folie. 1 Rois, xxv, 23, 24, 25.

Nabal avait refusé avec dureté, aux envoyés de David, les provisions nécessaires à l'élu du Seigneur. Il avait mérité un châtiment qui n'allait pas se faire attendre ; mais Abigaïl, son épouse, répara la faute commise, et obtint la grâce du coupable.

Domus quam possedit Spiritus Sanctus. D. Cyprianus, *serm. de Nativ. Christi.*

Domus continens medicinam, id est Christum, contra morbos peccatorum, et arma virtutum contra carnem, mundum, et diabolum ; arma scilicet humilitatis, contra superbum diabolum, arma paupertatis contra cupidum mundum, arma virginitatis contra lubricam carnem. Idiota *in Contempl. de V. Maria.*

Domus de qua scribit Salomon, *Sap.* 8 : *Intrans in domum meam, conquiescam ibi,* ac si diceret : Hanc elegi in habitationem quoniam elegi eam. Petrus Bles. *serm.* 38.

Domus Dei cujus tota est abundantia, quod nostram sufficiénter potest replere inopiam : ideo dicit Psalmista in persona Christi : Replebimur in bonis domus tuæ. *Psal.* 64. Imo tanta est ejus totius veri boni abundantia, quod excedit inopiam totius creaturæ. Richardus a S. Laur. *de Laud. Virg. lib.* 10.

Abigail mulier prudentissima, et speciosa, 1 *Reg.* 15. Si enim hujus sapientiæ et subtilitate verborum Nabal stultus ad tempus a morte liberatus est, Mariæ sapientia, et subtilitate orationum liberatus est mundus fatuatus. Richardus a S. Laur. *de Laud. Virg. lib.* 4.

Abigail mansueta. D. Bonaventura *in speculo B. Virg. cap.* 3.

Abigail sapiens. Idem *in Laude Virginis Mariæ.*

Abigail quæ David, id est, Christum ab interfectione æterna Nabal stulti, id est, peccatoris refrenavit. Albertus Magnus, *in Biblia Mariæ, ibidem.*

Abigail quæ Deum contra genus humanum iratum, sua humilitate placavit. Jacobus de Voragine, *in Mariali, Serm.* 6.

Marie est notre Abigaïl. Semblables à l'insensé Nabal, et plus indignes de pardon que lui, parce que nous connaissons mieux celui que nous offensons, et nous n'ignorons, ni sa puissance, ni les bienfaits dont il nous a comblés, ni le danger épouvantable auquel nous nous exposons follement, nous avons irrité contre nous Jésus-Christ, le véritable David. Marie, saisie de compassion, est accourue pour nous sauver : elle a empêché David de précipiter dans la mort éternelle Nabal, le misérable insensé. Prosternée aux pieds du Seigneur, s'humiliant en toutes choses, elle a dit : *Que cette iniquité, mon Seigneur, tombe sur moi. Que Nabal ne reçoive de vous aucun mal.* Ne vous vengez pas, mais plutôt laissez agir votre bonté, répandez vos bienfaits, pardonnez aux coupables, manifestez votre miséricorde.

David, apaisé par l'intercession d'Abigaïl, lui dit : *Que le Seigneur*, le Père des miséricordes, *soit béni de vous avoir envoyée aujourd'hui au-devant de moi, et que votre parole soit bénie.* Jésus-Christ, notre Seigneur et notre Dieu, ne demande qu'à laisser agir sa miséricorde en notre faveur. Mais le moins que puisse exiger sa justice, n'est-ce pas que le pardon du coupable soit demandé ?

Lorsque Marie elle-même s'humilie devant son divin Fils, lorsqu'elle le prie pour nous, il est heureux de combler ses désirs, il est reconnaissant, envers sa divine Mère, de l'occasion qu'elle lui offre de signaler sa bonté, d'exercer son infinie miséricorde.

La colère de Dieu contre les pécheurs est terrible. Il se compare à la lionne et il dit, dans Osée, v : *Je suis comme la lionne et le petit lionceau : je prendrai et j'irai.* Et ailleurs, XII : *J'accourrai au devant d'eux comme une ourse à qui on a ravi ses petits : je déchirerai leurs entrailles et leur foie, et je me vengerai de ma propre main.*

Si Marie ne fût pas venue au-devant de Jésus, intercédant

Abigail nostra, pia stomachantis David, qui typum Christi prætulit, mitigatione. Tunc enim David in Nabal stultum fremiscit, quando Christus in peccatorem, cibos pœnitentiales sibi denegantem vindicare disponit, sed per Abigail placatur, quando peccator ei per Mariam reconciliatur. Id autem obtinuit Abigail verbis, et manibus ; Maria meritis et precibus. Antonius Pocq. *Serm. de Concept. B. Virginis.*

Abigail lavans pedes, id est nos, in quos fines sæculorum devenerunt, ab immunditiis peccatorum nostrorum, et maculis, quia continue orat pro nobis, quia alias jam fuissemus destructi. S. Vincentius Ferrer. *Serm. de Annunt. B. V. M.*

Abigail quæ lætificavit patrem suum Adam, tristem, et flentem, ex suo peccato, eo quod occasione sui tot damnarentur. Abigail enim, interpretatur Patris exultatio. Idem *ibid.*

Abigail quam Christus Rex voluit in Reginam cœli. Idem *ibid.*

Abigail humilis. D. Antoninus *in Summa*, 3 *part. tit.* 31, *c.* 3.

pour nous, tout le poids de cette colère redoutable serait tombé sur nous et nous aurait écrasés. Mais elle est venue, et elle vient chaque jour encore, ne se lassant pas de sauver ceux qui l'appellent à leur secours. David pardonna à Nabal, en considération de la très-belle et très-prudente Abigaïl : ainsi Dieu nous pardonne à cause de Marie, la plus belle la plus parfaite et la plus aimée de toutes ses créatures.

§ VII. — *L'Arche.*

On vint dire ensuite au roi David que le Seigneur avait béni Obédédom et tout ce qui lui appartenait, à cause de l'Arche de Dieu. David s'en alla donc en la maison d'Obédédom, et il en amena l'Arche de Dieu en la ville de David, avec une grande joie. Il y avait toujours auprès de David sept chœurs de musique, et un veau pour servir de victime. Et lorsque ceux qui portaient l'Arche avaient fait six pas, il immolait un bœuf et un bélier. David revêtu d'un éphod de lin dansait devant l'Arche, de toute sa force. Et étant accompagné de toute la maison d'Israël, il conduisait l'Arche de l'alliance du Seigneur ; avec des cris de joie, et au son des trompettes. II Rois, VI, 12, etc.

L'entrée triomphale de l'Arche d'alliance dans la cité de David est la figure de l'entrée de Marie dans le royaume de son divin Fils, au jour de son Assomption glorieuse. Marie était demeurée sur la terre, après l'Ascension du Sauveur, comme l'Arche dans la demeure d'Obédédom, loin de la cité

Abigail quæ cognoscens Deum esse iratum contra genus humanum, obviavit ei multis virtutibus ornata, et humilitate sua ipsum placavit. Bernard. de Bustis. *Serm.* 1 *de Nominat. Mariæ.*

Abigail prudentissima quæ Davidis, id est Dei iram justissima indignatione succensam, contra stultum Nabal, id est hominem peccatorem suis precibus et intercessione mitigavit. Robertus Bellarminus, *Conc.* 2 *super Missus est.*

Arca Testamenti ante quam in figura Christi Regem devotissime nudum saltasse legimus, et post sex passus hostias immolasse. D. Ildephonsus, *Serm.* 1 *de Assumpt. B. M.*

Arca Testamenti Dei, ad superos translata, exterius inaurata virtutibus, et fabricata interius auro purissimo majestatis, in qua lex Testamenti Dei, et manna fuit, quæ de cœlo fluxerant, virga quoque Aaron, quæ floruerat. Idem *ibid.*

Arca Testamenti introducta in Jerusalem Cœlestem cum gaudio exultationis. Idem *ibid.*

Arca Testamenti Dei, quam B. Joannes Evangelista, testis veritatis, vidit in templo Dei, id est in Ecclesia Dei. Idem *ibid.*

Arca Testamenti de qua scribitur, *Apocal.* 11 : Apertum est templum Domini in cœlo, et visa est Arca Testamenti ejus in templo ejus. Idiota, *de B. V. part.* 4 *Contempl.*

royale. Lorsque le moment choisi par la sagesse et la bonté de Dieu fut venu, le Roi du Ciel et de la terre, le David qui règne éternellement, s'en alla dans la maison d'Obédédom ; il descendit sur la terre, pour conduire, dans sa cité céleste, notre Arche d'alliance, Marie la vierge sainte, reine des anges et notre mère. Qui pourrait redire la joie et l'éclat magnifique du triomphe préparé par Jésus à sa mère? Comme auprès de David, il y avait auprès du Seigneur sept chœurs faisant entendre des chants harmonieux. Ils ne ressemblaient point aux musiciens rassemblés par le Roi-Prophète ; ils étaient au-dessus d'eux, autant que le ciel est au-dessus de la terre. Le premier chœur était celui des Anges. Après les Anges venaient les Patriarches, les Prophètes, les Apôtres, les Martyrs, les Confesseurs, les Vierges. Tous célébraient la gloire de la Reine du Ciel, et le véritable David bénissait le peuple, pardonnait leurs péchés aux coupables, donnait la grâce aux nécessiteux, promettait la gloire aux justes, en l'honneur de sa Mère.

§ VIII. — *La femme de Thécua.*

Joab, fils de Sarvia, ayant reconnu que le cœur du roi se rapprochait d'Absalon, fit venir de Thécua une femme sage, et lui dit : Faites semblant d'être dans l'affliction... Vous vous présenterez au roi et vous lui tiendrez tels et tels discours. II, Rois, XIV, 1, 2, 3.

Marie est la mère qui ramène les pécheurs d'une région éloignée, David avait dû exiler Absalon son fils, qui s'était rendu gravement coupable. La sage Thécuite obtint par ses prières

Arca fœderis allata David humeris, magno translata Jubilo. Richardus a S. Victore, *Expos. in Cant. Canticor. Cap.* 42.

Arca fœderis, quæ post longam in Azoto moram reducente David, solemni exultatione suscepta est in Jerusalem, quia de valle miseriæ et plorationis assumptæ, Cœlestem ingressa est civitatem. Petrus Blos. *Serm.* 34.

Arca sanctissima, præstans nobis in periculis magnum auxilium, in dubiis bonum consilium, in adversitatibus magnum solatium, et nobis impetrans divinam benedictionem. Bernardinus de Bustis. *Serm.* 5 *de Concep. B. M.*

Arca Ecclesiæ in tabernaculo cordis nostri venerabiliter, et cum devotione maxima recolenda, et conservanda. Manrituis de Villa Probata. *Serm.* 145 *Coron. novæ B. M.*

Arca in templum cœleste cum indicibilibus tripudiis et jubilationibus deducta. Idem, *ibid. Serm.* 5.

Arca fœderis quam elegit Deus in habitationem sibi. Robertus Bellarminus. *Conc. de Assumpt. B. Virginis.*

Mulier per quam revocati sumus ad filiorum adoptionem, quam initio habebamus. Chrysippus, *in Serm. de S. Maria.*

le rappel, et le pardon de ce fils ingrat et révolté. Telle est la conduite de Marie envers nous. Nos péchés ont obligé le Seigneur à nous repousser loin de lui, malgré sa miséricorde. Marie vient à notre secours et nous sommes pardonnés.

§ IX. — *La conservatrice des pécheurs* : *Respha*

Le roi prit les deux fils de Respha, fille d'Aïa, Armoni et Miphiboseth qu'elle avait eus de Saül et cinq fils que Michol fille de Saul avait eus d'Hadriel fils de Berzellaï, qui était de Molathi, et il les mit entre les mains des Gabaonites qui les crucifièrent sur une montagne, devant le Seigneur... Respha fille d'Aïa prenant un cilice, l'étendit sur une pierre, et demeura là, depuis le commencement de la moisson jusqu'à ce que l'eau du ciel tombât sur eux : et elle empêcha les oiseaux de déchirer leurs corps pendant le jour, et les bêtes de les manger pendant la nuit. II Rois, XXI, 8, 9, 10.

Respha veillant sur les cadavres des malheureux crucifiés, et les défendant jour et nuit contre les atteintes des oiseaux de proie ou des bêtes féroces, est l'image de Marie qui veille avec une tendresse maternelle, avec une sollicitude qui ne se lasse pas, sur les pauvres pécheurs en proie à la mort spirituelle et entourés d'ennemis acharnés, qui cherchent à les déchirer encore, et veulent, pour assouvir leur rage, les entraîner plus avant dans l'abîme du péché. Les sept descendants de Saül, crucifiés par les Gabaonites, en expiation des crimes commis par leur père, contre ce peuple, représentent les sept péchés mortels nés du démon, persécuteur du peuple fidèle. Ces malheureux crucifiés restent attachés au gibet jusqu'au jour où la pluie, tombant sur eux, témoigne que la colère de Dieu est enfin apaisée ; les pécheurs demeurent suspendus au gibet de leur infamie tant que la pluie bienfaisante de la grâce n'est pas tombée sur eux, tant que

Mulier Thecuites quæ vertit figuram Verbi, quando Verbum caro factum est, et impetravit a David Rege, id est a Deo, Absaloni, id est peccatori, veniam. Philippus de Gren. *Serm.* 275, *in Psal.* 120.

Refugium peccatorum. Ephrem *serm. de Laud. B. M. V.*

Refugium eorum qui affliguntur. D. Eutychianus, *in vita Theophili.*

Refugium paratissimum peccatorum. S. Germanus, *in Zonam Deiparæ.*

Refugium eorum qui lapsi sunt. S. Joannes Damascenus. *in Can. de S. S. Trinitate.*

Refugium tutissimum peccatorum, a qua nullus, quantumcumque magnus peccator despicitur, nullus repulsam patitur, nisi ex voluntaria malitia eam deserat, et fugiat, omnes peccatores ad se redeuntes, manu pia recipit, nec moram in hoc facit, nec dilatationem concedit, sed sinum mi-

les larmes de la pénitence unies à l'aveu sincère de leurs fautes ne les ont pas rendus à la vie véritable. Jusqu'à ce moment, Marie n'a pas de repos; nuit et jour elle veille et les défend ; elle empêche les méchants et les démons de corrompre davantage leur vie et, par ses instances, elle obtient pour eux du Seigneur miséricorde et pardon.

§ X. — *La citerne de Bethléem.*

David était dans la caverne d'Adollam : les Philistins avaient mis des gens dans Bethléem. Pressé par la soif, il dit : O si quelqu'un me donnait à boire de l'eau de la citerne qui est à Bethléem auprès de la porte ! II, Rois, XXIII, 14, 15.

Marie est le réservoir immense où Dieu a rassemblé les eaux précieuses de sa grâce. Loin d'elle tout est aride, et quiconque ne se désaltère pas avec les eaux vivifiantes, que procure cette citerne de Bethléem, est tourmenté d'une soif que rien n'éteindra ni en ce monde, ni en l'autre. David désirait ardemment les eaux de la grâce, et lorsque les trois plus vaillants soldats de son armée lui apportèrent un peu de l'eau naturelle puisée à la citerne de Bethléem, au péril de leur vie, il n'en voulut pas boire. Il désirait les eaux de la citerne mystique, et ne désirait qu'elles.

Ces eaux salutaires sont à la portée de tous : heureux ceux qui s'y désaltèrent.

§ XI. — *Abisag de Sunan.*

Le roi David était fort vieux et dans un âge très-avancé; et quoiqu'on le couvrît beaucoup, il ne pouvait plus échauffer. Ses

sericordiæ suæ aperit, omnibus exaudibilem aurem præbet. Idiota *de B. V. part.* 9 *Contemp.* 14.

Refugium præcipuum peccatoribus, post Filium suum, quo post lapsum fugiant. Goffridus *Abbas, serm. in omni festiv. B. M.*

Cisterna Bethleemitica vitæ refocillatrix, a Davide desiderata, ex qua immortalitatis poculum cunctis emanavit. S. Methodius. *Orat. in Hypa.*

Cisterna quæ aquam vivam, quæ vitam dat mundo effudit. Idem, *Ibidem.*

Cisterna quam cum aqua sua bifariam Rex David videre desiderabat, intenseque gestiebat spiritualibus nimirum, et corporeis oculis; illis quidem, ut illustrissimus Propheta, his vero, ut consummatissimus justus. Unde hoc desiderio intus ardebat : O si quis mihi daret potum aquæ de Cisterna quæ est in Bethleem juxta portam ! Idem *Ibidem.*

Cisterna Bethleem juxta portam, quia omnes transeuntes vult quantum in se est satiare. Unde clamat, *Eccli.* 24 : Transite ad me omnes. Hujus autem Cisternæ aqua, est Christus Dominus, qui est fons aquæ salientis in vitam æternam. Richard. a S. Laur. *de Laude Virg. lib.* 1.

Cisterna mystica et spiritualis, quæ aquam illam quæ nunquam deficit, utero comprehendi in lucem dedit. S. Sphronius. *Orat. in Christi Nativ.*

Abisag Sunamitis, de qua scriptura ait, III Reg. I: Rex vero non cogno-

serviteurs lui dirent donc : Nous chercherons une jeune fille vierge pour le roi notre Seigneur, afin qu'étant devenue son épouse, elle se tienne devant le Roi, qu'elle l'échauffe et que dormant auprès de lui, elle remédie à ce grand froid du roi notre Seigneur. Ils cherchèrent donc dans toutes les terres d'Israël une fille qui fût jeune et belle ; et ayant trouvé Abisag de Sunan, ils l'amenèrent au Roi. C'était une fille d'une grande beauté. Elle dormait auprès du Roi, et elle le servait. Et le roi la laissa toujours vierge. III Rois, I, 1, etc.

L'auguste Vierge Marie fut toujours désirée et cherchée par les vœux ardents des saints patriarches. Ils voulaient qu'elle réchauffât le Roi des rois incarné dans son sein, qu'elle le reçût et le servît pendant toute la vie du Christ en ce monde, et qu'elle demeurât dans le Ciel, engagée à prier pour les pécheurs. Elle est figurée en ce sens par Abisag de Sunan, dont le nom signifie : *Mon père dans l'abondance*, ou *rugissement de mon père*. « Cherchons, disaient les saints Patriarches, cherchons parmi les créatures raisonnables qui vivent sur la terre et sous le ciel, une fille jeune et belle, pour le Roi notre Seigneur ; digne de se tenir devant le Roi, afin qu'elle l'échauffe, et qu'elle dorme auprès de lui. » Marie devait réchauffer le Roi des rois incarné dans son sein, dormir auprès de lui, le très-pur auprès de la très-pure, le Créateur dans la créature, le Père dans la fille, le Seigneur dans sa servante.

vit eam : nusquam enim legimus Abisag, nisi virginem. Nam et Adonias frater Salomonis, qui eam incestare temerario ausu voluit, mortis sententiam excepit. Virgo itaque Abisag, ante Regis amplexum ; virgo in Regis amplexu ; virgo post Regis amplexum. Videtisne quod lucide in hac sanctissimæ Virginis Beatissimæ Mariæ virginitas commendatur, quæ et ante Regis conceptum, in quo Dei Filius carnem de carne, Virginis mirabilis, unitatis univit amplexu, virgo existens ipsius virginitatis signaculum nec in conceptu perdidit, nec in partu resignavit, post partum quoque integerrimum custodivit? B. Ælredus *Abbas serm.* 2 *in Assumpt. B. M. V*,

Abisag Sunamitis puella virgo in cujus amplexu verus ille David requievit, quæ eum jam frigescentem, et senescentem, in lectulo suo calefecit. Petrus Cellens. *serm.* 6 *in Synodo.*

Abisag Sunamitis sedula in obsequio Regis David, speciosa sed cum castitate, adolescentula salva castitate, calida sed ex charitate, accumbens, et dormiens, sed cum omni sobrietate. Idem, *ibid.*

Abisag Sunamitis, quam virginem omnibus virginibus puriorem, omnibus fœminis sanctiorem, omnibus viris fortiorem, sole formosiorem, igne ferventiorem, David noster sibi ipsi providit cognovit, imo ipse eam sibi talem paravit, sed tamen per servos suos eam quærero voluit. Quæsivit enim eam Salomon, qui ait : Mulierem fortem quis inveniet ? *Prov.* 31. Quæsivit enim Isaias, et invenit, et ideo ait : Ecce virgo concipiet et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel. *Isai.* 7. Quæsivit eam Jeremias, et invenit, et miratus est dicens : Creavit Dominus novum super terram : Mulier circumdabit virum. Denique quæsivit eam S. Gabriel, quæsivit, invenit, cognovit, salutavit, et ad veri David amplexum invitavit, ipsa sola inventa est in cujus sinu verus David familiarius requiesceret, cujus

« Cherchons, disaient encore les saints Patriarches, une Vierge très-sage qui sache, veuille et puisse se tenir comme intercesseur, devant le Roi, pour arrêter sa colère, excuser les pécheurs, juger avec lui, et adoucir la rigueur de sa justice. » Les serviteurs de David trouvèrent Abisag de Sunan, après avoir cherché dans toute la terre d'Israël. Elle était belle ; Marie est plus belle encore et ce ne sont pas les serviteurs de David qui l'ont trouvée, c'est l'Ange Gabriel venu du Ciel pour lui dire de la part de Dieu : *Je vous salue pleine de grâce.* BIBL. MAR.

§ XII. — *Bethsabée*

Bethsabée dit à Adonias : ***Je parlerai pour vous au Roi. Elle vint donc trouver le Roi Salomon afin de lui parler pour Adonias. Le roi se leva, vint au-devant d'elle, la salua profondément et il s'assit sur son trône : et l'on mit un trône pour la Mère du Roi, laquelle s'assit à sa main droite.*** III ROIS, II, 18, 19.

Marie est l'avocate des pécheurs, et elle possède les trois qualités nécessaires pour cet emploi : elle est sage, éloquente et fidèle. C'est à ce point de vue, que nous pouvons considérer Bethsabée comme une des figures de l'auguste Mère de Dieu. Bethsabée dit à Adonias : *Je le veux bien, je parlerai pour vous.* Marie dit au pécheur qui implore son assistance : Je le veux bien, je parlerai pour vous au souverain Roi. Et elle le fait avec prudence, avec humilité, avec persévérance. Elle implore le Roi du Ciel et de la terre pour ce misérable pécheur, irrémissiblement perdu, si Dieu ne se laisse pas toucher de compassion pour son malheureux sort.

Comme Bethsabée se rendit auprès de Salomon son fils, Marie alla trouver le Roi du Ciel et de la terre, Jésus, son

amplexu suavius calefieret, cum qua in lectulo quietius dormiret, in cujus sacratissimo pectore flamma charitatis non tepuerat ; quæ sicut plus omnibus desiderabat, ideo sollicitius quærebat. IDEM *ibid.*

ABISAG Sunamitis quæ fuit virgo speciosa valde, quæ fovebat pedes David frigescentes. Calefacit enim affectus Filii sui ad amorem nostrum orationibus suis, quando sentit eos frigescere, quoad nos, propter peccata nostra. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 5.

ABISAG, in Christi educatione. BARTHOLOMÆUS DE PISIS, *lib.* 1 *de Laud. Virg. fruct.* 2.

ABISAG Antiquum dierum suo fovens in sinu, et solo lactans ubere, de Cœlo pleno. S. ANTONINUS *in Summa, 3 part. tit.* 31. *cap. 8.*

ABISAG Sunamitis, quæ electa fuit super omnes mulieres ad ministrandum Regi cœlesti. BERNARD. DE BUSTIS, *serm. de Nominatione Mariæ.*

BETHSABEE, quæ impetravit suis precibus a Davide Regnum Israel, pro Filio suo. Impetrat enim suis sanctissimis precibus a vero David, id est a Deo, pro filiis suis, id est, imitatoribus suis regnum Israel, scilicet visionis divinæ. IDIOTA, *de B. V. part.* 16, *Contemplat.* 7.

Fils unique et bien-aimé, au jour de son Assomption glorieuse. Elle monta au Ciel, pour jouir de la gloire qui lui était due, comme à la Mère de Dieu, mais en même temps pour intercéder, en faveur des pauvres pécheurs. Bethsabée avait promis de parler pour Adonias : Marie parle pour nous.

Le roi Salomon vint avec empressement et joie au-devant de sa mère. Marie était plus digne d'un tel empressement, et Jésus l'aimait davantage que Salomon ne pouvait aimer Bethsabée. Ce ne fut pas dans un palais terrestre, mais au Ciel même, à la droite du trône éternel de Dieu, qu'un trône fut placé pour l'auguste Vierge.

A l'Annonciation, la Reine du monde fut placée sur un trône de miséricorde : à son Assomption dans les cieux, sur un trône de gloire. Elle est pour jamais en possession de ce trône ; elle règne souverainement, et Dieu l'a instituée la grande distributrice de ses grâces et de ses bienfaits. Le Roi céleste lui dit : Ma mère, dites avec confiance ce que vous demandez, pour tous, car il ne serait pas juste de vous renvoyer mécontente, en n'exaucant point vos demandes, pour qui que ce soit que vous les fassiez.

Ni les Saints, ni les Anges, ni Marie elle-même, ne pourraient concevoir que Jésus refusât quelque chose à sa Mère, la plus pure, la plus soumise, la plus élevée en perfection, en dignité et en gloire, de toutes les créatures.

Cependant Bethsabée n'obtint pas pour Adonias ce qu'elle demandait à Salomon, parce que la mère de Salomon ignorait la noirceur des intentions de son protégé. Marie n'a pas à craindre un semblable refus. Jamais elle ne demandera à son Fils, pour le pécheur, ce qui nuirait à la gloire de Dieu ou bien au salut du pécheur lui-même. Elle sait ce

Bethsabee, id est, Puteus salutaris, quæ peperit Christum, id est sufficientiam omnium, quæ precibus impetrat a vero David, id est a Deo Patre, filiis suis, id est imitatoribus, Regnum Israel, id est, visionis æternæ, sicut legitur quod illa Bethsabee impetravit Salomoni filio suo regnum. Richardus a S. Laur. *de Laud. Virg. lib.* 2.

Bethsabee spiritualis, quam Christus de solario paternæ majestatis adamavit, et ejus decorem concupiscens, sibi ineffabili matrimonio copulavit. Idem, *lib. de Laud. V. lib.* 9.

Bethsabee figurative, quæ interpretatur Putens septimus, propter plenitudinem omnium, gratiarum ; quæ suis precibus petiit, et obtinuit a David regnum suum dari filio suo Salomoni. D. Antoninus *in Summa, part.* 4, *tit.* 15, *cap.* 2.

Bethsabee mente et corpore pulcherrima, quam David, qui interpretatur manu fortis, id est Deus fortissimus, et omnipotens, lavantem se, non a maculis, quæ nullæ erant, sed scripturis insistentem, ac magis ac magis se purificantem, per opera, scilicet virtutum, quotidie magis Deo se appropinquantem, videns oculo approbationis, et miserationis, tactus pulchritudine tantarum virtutum, misso Angelo nuntio, ut assisteret in Conceptu filii,

qu'il faut demander pour nous, et lors même que nos prières ne sont pas droites et bonnes, elle nous écoute encore, et ne laisse pas d'implorer de son divin Fils ce dont elle voit que nous avons un besoin véritable.

§ XIII. — *L'Arche du salut*

Le roi dit aussi à Abiathar, grand-prêtre : Allez à Anathot, dans la terre qui vous appartient. Vous méritez la mort : mais je ne vous ferai pas mourir parce que vous avez porté l'Arche du Seigneur notre Dieu, devant David mon père dans tous les travaux qu'il a endurés. III Rois, II, 26.

Marie est l'Arche du salut. Abiathar avait porté l'Arche du Seigneur et cette circonstance lui sauva la vie. Salomon pardonna la rébellion dont il s'était rendu coupable, en considération de l'Arche sainte dont il s'était approché. De même, les pécheurs sont des rebelles qui ont mérité la mort ; mais s'ils ont porté Marie dans leurs cœurs ; s'ils ont prié, servi, honoré, aimé cette Arche infiniment précieuse aux yeux de Dieu, ils obtiendront grâce de la vie. Dieu fera plus en leur faveur, que Salomon pour Abiathar : il leur pardonnera entièrement leurs infidélités, et les réintégrera dans tous leurs droits et tous leurs privilèges d'enfants de Dieu et de frères de Jésus-Christ.

§ XIV. — *Le temple de Salomon.*

Salomon bâtit et acheva la maison du Seigneur : et il la revêtit de bois de cèdre... Il fit l'oracle au milieu du temple, en la partie

ipsa assentiente concepit Salvatorem mundi. Idem, *ibid. cap.* 20, *quod est de Gratia privilegiorum singul. B. V. M.*

Arca Dei, sine comparatione nobilior Arca veteris Testamenti, quam si quis tetigerit corde, ac salutaverit ore, non percutietur sed ejus amore potius inflammabitur, et ab ejus pietate largissima in omnibus exaudietur. S. Anselmus Lucensis *super Salve Regina.*

Arca propitiationis, quia Mater est, et Regina misericordiæ : Mater illius, et Filia, qui Pater est misericordiarum et Deus totius consolationis, qui est propitiatio pro peccatis nostris, cujus meritis et intercessione propitiatur Dominus omnibus iniquitatibus nostris. Richardus a S. Laur. *de Laud. Virg. lib.* 11.

Arca fœderis, quia per eam Dei fœdus ad nos firmatum est, nam antequam fieret hæc Arca, id est Virgo Maria, eramus inimici, et firmatum chaos magnum inter nos et Deum, ut qui vellent hinc transire ad eum, non possent, et ideo per Beatam Virginem venit Dei Filius ad nos : factus est Emmanuel, id est, nobiscum Deus, ut tam Filius, quam Mater reduceret nos ad Patrem, et reduxit et sic fœdus sempiternum conclamatum est, scilicet : « Pax hominibus bonæ voluntatis ; » quia Christus est pax nostra qui fecit utraque unum, id est quæ in Cœlis, et quæ in terris, in se reconciliansima summis. Idiota, *de B. Virg. part.* 14 *Contempl.* 29.

la plus intérieure, pour y mettre l'Arche de l'Alliance du Seigneur... et il le couvrit et revêtit d'un or très-pur. Il couvrit encore d'un or très-pur la partie du temple qui était devant l'oracle, et il y attacha des lampes d'or avec des clous d'or. Il n'y avait rien dans le temple qui ne fut couvert d'or. III Rois, VI, 9, etc.

Marie est le temple du véritable Salomon, du Roi pacifique qui réconcilie le ciel avec la terre. Le bruit du marteau ne s'est pas fait entendre pendant la construction de ce temple ; le bruit du péché originel, au moment de la Conception immaculée de Marie. Ce temple sacré est orné de magnifiques colonnes : *La sagesse s'est bâti une maison, elle a préparé sept colonnes*, dit l'auteur du livre des Proverbes. Ces colonnes du temple mystique sont les vertus admirables de Marie. Il est beau ce temple de Dieu. Tout y resplendit de l'or le plus pur. L'or de la charité, l'amour de Dieu et du prochain est le plus riche ornement de Marie. Elle est plus merveilleusement belle que le temple de Salomon ; c'est d'elle que le Seigneur a dit : *Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée, et il n'y a pas de tache en vous.*

Jésus-Christ lui-même est le Prêtre qui sert Dieu dans ce templevivant, selon la parole du Psalmiste : *Le Seigneur est dans son temple* : *Dominus in templo sancto suo.* Nous y avons reçu la miséricorde de Dieu, c'est à-dire le Fils unique du Père, qui nous a été donné par pure miséricorde : *Suscepimus Deus misericordiam tuam in medio templi tui*, comme dit encore le Roi-Prophète au Psaume XLVII.

Qui dira combien furent agréables et précieux aux yeux du Seigneur, les sacrifices offerts dans ce temple mystique, lorsque le Verbe éternel incarné dans le sein de Marie, s'y offrait en victime à son Père, et lorsque Marie, la Reine des martyrs, la mère des douleurs, joignait ses immolations de tous les instants, au sacrifice de son Fils? O temple saint, ô

Templum vere Deo dignum, castitatis aromatibus bene adornatum a magno Pontifice, qui secundum ordinem Melchisedech, sine matre est, ac sine patre, inhabitatum, D. Basilius Seleucus, *in Annunt. Deiparæ.*

Templum in quo summus Sacerdos qui est in excelsis habitavit. S. Joannes Chrysostomus, *Orat.* 7 *in Sanctiss. Deiparem.*

Templum novum, quod sibi Deus admirabili plane modo compegit. Andreas Cret. *Orat. de Nativ. B. Virg.*

Templum Dei, in quo Deus verus versatur, non in figura, et in ænigmate, sed in veritate, pro salute omnium Deus homo immolatur, in cujus profecto sanguine testamentum confirmatum est novum, quod testatus est cum Patribus nostris, et reconditum in utero Virginis, inde ad nos usque translatum. S. Ildephonsus, *Serm.* 1 *de Assumpt. B. M.*

Templum Dei sanctum, quod ille pacis princeps, Salomon, spiritualiter construxit et habitavit ; non auro et inanimis lapidibus, ornatum, verum auri loco spiritu fulgens, pro lapidibus autem pretiosis, margaritam u-

temple bien-aimé de Dieu, temple où la Trinité adorable a reçu les plus précieux hommages qui lui furent rendus sur la terre, vous êtes notre refuge et notre espoir, pour le temps et pour l'éternité.

« Le temple de Salomon était la maison de l'Eternel, dit Gentilucci ; c'est pourquoi Salomon l'avait fait construire avec une magnificence extraordinaire, et y avait répandu à profusion l'or, l'argent et les pierres précieuses. Le jour de sa consécration, il fut rempli de la majesté de Dieu, qui donna, par plusieurs miracles, des signes manifestes de sa divine présence. D'après les saints Pères et les interprètes, ce temple fut le symbole de Marie : les grandes pierres placées dans ses fondements dénotaient la puissance de la sainte Vierge, et les ornements de ce magnifique édifice désignaient les vertus de celle dont le sein allait devenir, par l'intervention du Saint-Esprit, la digne habitation du Verbe. Et de plus, le Très-Haut l'ayant couverte de l'ombre de sa puissance, elle fut remplie de la majesté de Dieu, avec bien plus d'éclat que ne l'avait été le temple de Salomon. A ce sujet, Arnold de Chartres dit en parlant de Marie : « Voici ce taber-« nacle de Dieu, qui renferme le Saint des Saints, la verge « miraculeuse, les tables du Testament, l'autel de l'encens, « les deux chérubins qui se regardent l'un l'autre, la manne « et le propitiatoire découvert et exposé sans aucun voile. »

§ XV. — *La reine de Saba.*

La Reine de Saba, sur la réputation de tout ce que Salomon avait fait au nom du Seigneur, vint pour faire l'expérience de

genti pretii Christum habens. S. Joannes Damascenus. *Orat.* 1 *de Nativ. B. M.*

Templum Salomonis, de quo loquitur Deus : *Oculi mei erunt aperti, et aures meæ erectæ ad orationem ejus qui in loco isto oraverit*; *elegi eum et sanctificavi locum istum.* Beata Virgo facile impetrat, quidquid petit a benedicto Filio suo. Idiota, *de Virg. Maria, p.* 16 *Contempl.* 7.

Templum Dei quod miranda illa obumbratio Spiritus Sancti uno momento irradiavit, et decorem ejus auxit, sicut sol in semper ornatum thalamum incidens, gloriam ejus occultatam, repente nobis ostendit, et illustriorem facit. Idem, *in Contempl. B. Virginis.*

Templum Salomonis, cujus parietes fuerunt deaurati, cujus tectum præfulgens, cujus pavimentum pretiosissimis stratum lapidibus, cujus compositio tota effulgens, cujus interiora omnia redolentia, et delectabilia ad intuendum, in quo verus Salomon spatiabatur, et sedit, in quo induxit arcam gloriæ, et candelabrum ad lucendum. D. Brigitta *lib.* 3 *revelat. cap.* 29.

Templum in quo Dei Filius induit se vestibus sacerdotalibus spiritualiter, in quibus obtulit sacrificium pro mundo. Eadem, *ibidem.*

Saba Regina, quæ ingressa est Jerusalem supernam cum comitatu

sa sagesse par des énigmes, qu'elle lui proposa. Et étant entrée dans Jérusalem avec une grande suite et un riche équipage, avec des chameaux qui portaient des aromates et une quantité infinie d'or et de pierres précieuses, elle se présenta devant le Roi Salomon et lui découvrit tout ce qu'elle avait dans le cœur. III Rois, x, 1, 2.

Marie entra dans la Jérusalem céleste au jour de son Assomption. Sa suite était plus magnifique que celle de la Reine de Saba. Tous les Patriarches, tous les Prophètes, tous les Saints du Ciel et tous les Esprits bienheureux s'empressaient de lui faire cortège, ou d'accourir au-devant d'Elle. Son divin Fils lui-même venait le premier à sa rencontre, et l'adorable Trinité lui donnait un trône au-dessus de toute créature. Les trésors qu'elle apportait enrichissaient le Ciel et la multitude de ses parfums embaumaient les Anges.

§ XVI. — *Le trône de Salomon.*

Le Roi Salomon fit de plus un grand trône d'ivoire, qu'il revêtit d'un or très-pur... Il ne s'était jamais fait un si bel ouvrage dans tous les royaumes du monde. III Rois, x, 18, 20.

La très-sainte et très-auguste Vierge Marie est le trône de la Trinité toute entière. Le Roi Salomon se fit un trône d'ivoire, et jamais un travail plus parfait n'était sorti de la

muito, quia cum fuit assumpta in Cœlum ad æthereum thalamum, ei obviam fuit ipsius Filius benedictus, et Angeli, et Sancti. Idiota *de B. Virg. par* 13, *Contempl.* 10.

Saba Regina, quæ interpretatur conversio vel incensio, quia B. Virgo peccatores convertit, et eorum affectus, per charitatem incendit. Idem, *ibidem.*

Saba Regina quæ regis adivit Salomonis regna, cujus sapientiam audivit in sacrario. Richardus a S. Victore, *Exposit in Cant. Canticor. cap.* 42.

Saba Regina, quia sicut Regina Saba tanta, et talia regi Salomoni attulit aromata, quanta et qualia non sunt ultra visa in Jerusalem, similite Regina nostra de Cœlo, et gratia præveniente, tales de mente protulit incarnando Deo Verbo affectiones, quales nulla sperare potuit, aut proferre creatura suo Creatori. Petrus Cellensis, *Serm. de B. V. M.*

Saba Regina, quæ pretiosa aromata, id est virtutum munera, attulit Jerusalem, id est, ad Ecclesiam sanctam, unde mystice, III *Reg.* 10, scriptum est : *Non sunt allata aromata tam multa, quam illa, quæ dedit Regina Saba Regi Salomoni.* D. Bernardinus Senensis, *serm.* 3 *de glorioso Nomine Mariæ.*

Saba Regina quæ pretiosa aromata, id est virtutum munera attulit in Jerusalem, id est in Ecclesiam Sanctam, et non sunt allata tam multa et pretiosa aromata, sicut illa quæ dedit Regina Saba Salomoni, id est Maria Filio Dei, ut mystice dicitur, III *Reg.* 10 : Bernard. de Bustis, *Serm.* 2 *de Nominat. B. V. M.*

Thronus Dei, sed non thronus, de quo fulminat, de quo terribilis mortis sententias, et decreta damnationis æternæ promulgat, sicut scriptum est, *Apoc.* 4 : *De throno Dei procedebant fulgura, voces, et tonitrua*, ut verbis

main des hommes. Dieu se fit aussi un trône digne de lui, qui fut le chef-d'œuvre de sa puissance infinie unie à sa sagesse et à sa bonté. Il est grand ce trône par l'humilité même de Marie, dont le Seigneur a regardé la bassesse pour l'élever au-dessus de toute créature; il est grand parce que Marie possède, à un degré incomparable, tous les dons naturels et surnaturels que Dieu a partagés avec mesure, entre les autres œuvres sorties de sa main adorable. Ce trône est d'ivoire, parce que Marie est la Vierge des vierges. Il est recouvert tout entier de l'or le plus pur, parce que Dieu a donné à Marie une charité plus ardente et plus parfaite, qu'aux Chérubins et aux Séraphins eux-mêmes.

Le trône de Salomon comptait six degrés. L'humilité de Marie, sa virginité, son esprit de pauvreté, sa pudeur, sa patience, sa tempérance, furent les six degrés de ce trône mystique. Le haut du trône était rond, ce qui rappelle l'espérance des choses célestes. Il y avait deux mains qui tenaient le siège : ces deux mains sont la crainte et le respect. Marie, en effet, craignait et respectait son Fils : elle voyait en lui son Seigneur et son Dieu. Il y avait deux lions auprès des deux mains et douze lionceaux sur les six degrés. Les vertus de Marie étaient bien gardées et les plus puissants des Anges du Seigneur veillaient auprès d'elle pour écarter l'ennemi de tout bien.

Jésus trouva son repos dans la virginité de Marie, parce qu'il aime la pureté. Il se reposa de même dans sa charité, parce qu'il aime la concorde entre les frères. Il se reposa dans son humilité, parce qu'il aime une âme tranquille. Elle est son trône bien favori, le lieu de sa paix et de ses délices.

Marie est aussi le trône de Dieu pour les pauvres pécheurs.

civilibus utar, sed de quo Christus juridictionem exercet pacificam ; Filius enim per præsentiam, per preces, et merita suæ Matris, largitur captivis indulgentiam, clausis aperitionem, cæcis illuminationem, laborantibus requiem, infirmantibus sanitatem, indigentibus abundantiam, metuentibus securitatem inter amicos fidem, inter inimicos pacem, in dubiis certitudinem, in errore consilium, in tribulatione solatium, in bello propugnaculum, in exilio refugium, in naufragio portum, ignorantibus sapientiam, humiliantibus exaltationem, pupillis et viduis consolationem, incipientibus, et proficientibus gratiam, perficientibus, et triumphantibus, gloriam, et coronam. Petrus Blesens. *Serm.* 33.

Thronus a quo recipimus triplex beneficium, ut ait Apostolus, *Hebr.* 4, nempe, misericordiam qua liberamur a peccato, gratiam, qua perficimur in bono, auxilium quo salvamur a peccato. Ernestus Prag. *in Mariali, cap.* 98.

Thronus Salomonis, qui interpretatur *pacificus*, quia ille rex pacificus, novem mensibus in ea requievit, et qui incircumscribilis erat secundum divinitatem, in ea sedit, et circumscriptus evasit. Idiota, *de B. V. par.* 14 *Contemp.* 30.

Saint Paul écrivant aux Hébreux nous invite à nous approcher d'elle. *Approchons-nous avec confiance*, nous dit-il, *du trône de la grâce*. Ceux qui ont péché, entraînés par quelques désirs mauvais, trouveront miséricorde, s'ils approchent de ce trône : *Adeamus cum fiducia ad thronum gratiæ ut misericordiam consequamur*. Ceux qui ont péché par ignorance et aveuglement, obtiendront la grâce de Dieu, selon l'opportunité du moment : *Ut gratiam inveniamus in tempore opportuno*.

Marie sera le trône de Dieu au jour du jugement ; ce trône dont la foudre jaillira, pour épouvanter les méchants, et qui brillera comme le soleil, pour réjouir les bons.

Souvenez-vous, ô Vierge sainte, de parler en notre faveur, lorsque vous vous tiendrez en présence de Dieu. Détournez de nous l'indignation de votre Fils, et obtenez-nous sa miséricorde et sa grâce.

§ XVII. — *La veuve de Sarepta.*

Elie dit à la veuve de Sarepta : Apportez-moi, je vous prie, en votre main, une bouchée de pain. Elle, lui répondit : Vive le Seigneur votre Dieu ! je n'ai point de pain ; j'ai seulement dans un pot autant de farine qu'il en peut tenir dans le creux de la main, et un peu d'huile dans un petit vase ; je viens de ramasser ici deux morceaux de bois pour aller apprêter à manger à moi et à mon fils, afin que nous mangions, et que nous mourions ensuite. Elie lui dit : Ne craignez point ; faites pour moi, auparavant, de ce petit reste de farine un petit pain cuit sous la cendre, et apportez-le moi, et vous en ferez après cela pour vous et pour votre fils. Car voici ce que dit le Seigneur : La farine qui est dans ce pot ne manquera point, et l'huile qui est dans ce petit vase ne diminuera point, jusqu'au jour où le Seigneur doit faire tomber la pluie sur la terre. III Rois, XVIII, 10 etc.

Thronus gratiæ, quia plena gratiæ ad quam nos miserabiles peccatores accedimus, ut gratiam inveniamus in auxilio opportuno. Idem *ibid.*

Thronus altissimus Christi, in ea enim cum solus ille requievisset, nostros abstulit labores, et futuram requiem dignis præparavit : S. Joseph. Hymnogr. *in Mariali.*

Sarephtana mulier, quæ etiam modo vati Eliæ in filiis præbes refocillamen et hospitium, cui et jugiter Eliæ successio profecunda patris verba, devotione fervida replicabat : Da mihi filium tuum. Arnoldus Bostius *cap. 1, lib. de Patron. et Patrocin. Deiparæ Virginis in Carm. Ord.*

Sareptana vidua quæ pavit Eliam, id est Christum, cujus hydris non defecit farina, nec oleum de Lecytho, Richard a S. Laur. *de Laud. S. S. Virg. Maria lib.*

Vidua designata per illam viduam quæ vasa vacua implevit oleo ad præ-

Nous sommes sur la terre: comme autrefois le Prophète Elie nous avons faim et soif. Marie sera pour nous la veuve de Sarepta. Elle nous donnera à boire et à manger, elle rendra la vie et les forces à notre âme. *Vive le Seigneur,* disait la veuve de Sarepta; *je n'ai point de pain mais seulement un peu de farine et un peu d'huile ;* et elle donna généreusement toute son humble richesse, sa vie et la vie de son fils. Marie ne fera pas moins pour nous. Elle nous a tout donné, sa vie et la vie de son divin Jésus. Elle ne cessera pas de verser sur nous les trésors de grâces, acquis au prix du sang de Jésus-Christ. Elle donnera toujours parce que la source de ses biens est intarissable.

§ XVIII. — *La nuée qui rafraîchit*

Elie dit à son serviteur : Allez et regardez du côté de la mer. Ce serviteur étant allé regarder lui vint dire : Il n'y a rien. Elie lui dit encore : Retournez-y par sept fois. Et la septième fois il parut un petit nuage qui s'élevait de la mer, grand comme le pied d'un homme. III Rois, XVIII, 43, 44.

Marie est la nuée qui rafraîchit, fait pleuvoir et comble de biens ceux pour qui elle se lève. A son Annonciation, au grand jour où l'Ange du Seigneur la proclama pleine de grâce, elle n'était à ses propres yeux qu'un nuage, presque

ceptum Elizæi. Ista enim vasa vacua fuerunt cogitationes ejus, et opera ejus, quæ vacua fuerunt amore terrenarum, et immunditia mortalis et venialis peccati. Illa vasa clausa fuerunt inferius, per contemptum temporalium ; aperta superius, per appetitum cœlestium ; hiantia, per gratiæ desiderium, et capacia per profunditatem humilitatis, et latitudinem charitatis. Ista vasa ipsa implevit, ad præceptum Eliæei, id est Christi, oleo scilicet pietatis et misericordiæ, quod vivificat peccatorem. Idiota, *de B. V. par.* 14 *Contempl.* 6.

Vidua pauper, sed ditatrix largissima totius Ecclesiæ ; nullus enim hominum, vel Angelorum tantum dedit, quantum ipsa. Vidua hæc, pauper scilicet rebus, id est Maria, plus omnibus misit ; plus in quantitate pretiositate, utilitate, quia misit Jesum Filium suum in lætitiam desolatorum, in illuminationem cœcorum, in liberationem captivorum. Albertus Magnus, *in Biblia Mariana, super Evang. Marci,* 12.

Nubecula levis, per immunitatem peccatorum, dulcis per plenitudinem charismatum. S. Joannes Episc. Hierosolymitanus, *lib. de institut. primorum monach.*

Nubecula nata contra mare, id est, contra solitam amaritudinem, in vitiosa propagatione naturæ humanæ. Idem, *ibid.*

Nubecula quæ a discipulis Eliæ, de mari, id est de amara, et vitiosa natura humana, oriri et ascendere visa est. Idem, *ibid.*

Nubecula quæ in septima ætate, a discipulis Eliæ visa fuit in Carmelum spiritualiter ascendere. Idem, *ibid.*

Nubecula materia corporis solaris, id est mater, et materia corporis Salvatoris. Albertus Magnus, *super Missus est.*

imperceptible par son humilité, mais immense par sa grâce. Ce nuage s'éleva ; il grandit depuis le jour de la Conception immaculée de Marie, jusqu'au jour béni de son Assomption glorieuse. La perfection de sa nature, la plénitude de sa grâce, l'éclat presque infini de sa gloire en firent une nuée immense, s'étendant à tous les points de l'horizon. De ce nuage bienfaisant se répand, sur la terre entière, une pluie abondante de grâce : tous, reçoivent de la plénitude de Marie, et les cœurs les plus desséchés retrouvent, par elle, une heureuse fécondité. Bibl. Mar.

§ XIX. — *Le vase d'invocation et de guérison.*

Elisée répondit aux habitants de Jéricho : Apportez-moi un vaisseau neuf, et mettez du sel dedans. Lorsqu'ils le lui eurent apporté, il alla à la fontaine, et ayant jeté le sel dans l'eau, il dit : Voici ce que dit le Seigneur : J'ai rendu ces eaux saines, et elles ne causeront plus à l'avenir ni mort ni stérilité. IV Rois, II, 19, 20.

La souveraine Maîtresse du Ciel et de la terre est un vase d'invocation et de guérison. Par elle on peut tout obtenir : par elle il n'y a pas de maux qui ne soient guérissables. Le prophète Élisée dit aux habitants de Jéricho : *Apportez-moi un vaisseau neuf*. Ce vaisseau neuf est Marie. Tous les autres

Nubecula adducens pluviam salutarem quam Sol Justitiæ Deus noster, propter eximiam charitatem suam, qua dilexit nos, tanquam vaporem dulcissimum elevavit de mari, id est de populo Judæorum amarissimo. Ernestus Prag. *in Mariali, cap.* 15.

Nubecula parva quasi vestigium hominis, quia sicut cera mollis retinet vestigium sigilli, ita retinuit Maria formam Filii. Idem, *ibid.*

Nubecula lucida, de qua sol spiritualis Christus Deus noster, qui illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum, factus est conceptus et natus. D. Antoninus, *in Summa p.* 4 *tit.* 15, *c.* 4.

Nubecula quasi vestigium hominis ascendebat de mari in Carmelum. Traditum tenemus Deum sub figurata hac visione revelasse tunc Eliæ quatuor magna mysteria. Primo, quod quædam infantula nasceretur, quæ ab utero matris suæ ab omni peccato munda egrederetur. Secundo tempus quo hoc adimpleretur. Tertio, quod hæc infantula virginitatem perpetuam impleret. Quarto quod Deus jungens naturam suam humanæ naturæ, de Virgine illa homo nasceretur. Arnoldus Bost. *lib.* 4 *Historiarum Ord. B. M. Virginis de Mont. Carm.*

Vas novum de quo IV *Reg.* 2 dixit Eliseus : *Afferte mihi vas novum, et mittite in illud sal.* Maria siquidem vas novum per gratiam, sine alicujus vetustate peccati, in quo vase omnia nova fecit Dominus ; unde dicit *Apocalyp.* 21 : *Ecce nova facio omnia.* Cui vasi immissum est a tota Trinitate in Incarnatione sal, id est Christus qui est Sapientia Patris, et sic sanatæ sunt aquæ in Jericho, id est populi mundani, quia aquæ multæ populi multi : *Apoc.* 17. Richardus a S. Laur. *de Laud. S. S. Virg. lib.* 10.

Vas novum quod attulerunt nobis Patriarchæ generando, et Prophetæ

sont invétérés dans le péché et corrompus. Mais Marie est un vaisseau neuf, où rien de souillé n'est jamais entré. Le Prophète dit encore : *Mettez du sel dedans.* Ce sel est le Verbe de Dieu qui s'est fait chair dans le sein de Marie. Le sel mystique fut jeté dans le vase, au jour de l'Annonciation. Alors tout fut prêt pour la guérison de la nature humaine, qui s'écoulait comme un fleuve empoisonné, vers l'abîme. Désormais les hommes pourront mener une vie sainte et fertile en bonnes œuvres. BIBL. MAR.

§ XX. — *La fenêtre.*

Elisée dit à Joas Roi d'Israël : Mettez votre main sur cet arc. Et Joas ayant mis les mains sur l'arc, Elisée mit ses mains sur celles du Roi, et il lui dit : Ouvrez la fenêtre qui regarde l'orient. Le Roi l'ayant ouverte, Elisée lui dit : Jetez une flèche. Et l'ayant jetée, Elisée lui dit : C'est la flèche du salut du Seigneur ; c'est la flèche du salut contre la Syrie. Vous taillerez en pièces la Syrie, à Aphec, jusqu'à ce que vous l'exterminiez. IV, ROIS, XIII, 16, 17.

Marie est la fenêtre par laquelle pénètre la lumière. Elle illumine toute la maison de Dieu, la sainte Eglise, par l'éclat de la divinité . Le Prophète Elisée disait au Roi d'Israël : *Ouvrez la fenêtre qui regarde l'Orient.* La fenêtre de l'Orient est celle par laquelle arrive la clarté, elle est donc la figure de Marie par qui nous avons vu se lever sur le monde le divin soleil de Justice. La fenêtre Occidentale s'ouvre sur les ténèbres ; c'est Eve la première femme dont l'infidélité introdui-

prædicando ; in quod ubi missum est sal sapientiæ Dei Patris, sanatæ sunt aquæ Jericho, quæ pessimæ erant, et steriles, donec missum est sal in vas novum id est verbum Patris in Maria, carni unitum. ERNESTUS PRAGENS. *in Mariali cap.* 29.

VAS novum simpliciter, quia singulariter, nimirum usque ad ipsius creationem, nihil erat novum sub sole, *Eccli.* I. Sed per istum novum facta sunt omnia nova : *Apoc.* 21 : *Dixit qui sedebat in throno : Ecce nova facio omnia.*

VAS novum, id est virginitatis gloria decoratum. BERNARD. DE BUST. *Serm. de Assimil. B. M.*

FENESTRA quia sicut mediante fenestra, illustratur solari jubare domus interior, sic virgine aperiente os suum ad orandum, pro nobis illustrantur conscientiæ nostræ glorioso lumine Salvatoris. IDIOTA, *de B. Virgine part.* 14 *Contempl.* 31.

FENESTRA vitrea seu crystallina : nam sicut fenestræ vitreæ in Ecclesiam transmittunt lucem, ab Ecclesia repellunt ventos et procellas, ornant templum ; in ipsis enim est quasi præcipua speciositas templi, et erudiunt populum per historias, quas continent : illæ enim sunt libri laicorum ; ita Beatissima Virgo Maria, est nobis porta lucis fulgida, et nobis est umbraculum, et securitas a turbine, et a pluvia, *Isa.* IV, id est ab insultu et ten-

sit dans le monde les ténèbres et la mort. Marie, en nous donnant Jésus, a ouvert un passage à la flèche victorieuse, qui a consommé la ruine de l'ennemi de Dieu et de nos âmes.

CHAPITRE X

MARIE DANS LES LIVRES DE TOBIE, DE JUDITH, D'ESTHER.

§ 1. — *La charité envers les pauvres.*

Tobie dit à son fils : Mon fils écoutez les paroles de ma bouche, et mettez-les dans votre cœur..... Faites l'aumône de votre bien, et ne détournez votre visage d'aucun pauvre car de cette sorte le Seigneur ne détournera point non plus son visage de dessus vous. Soyez charitable en la manière que vous pourrez. Si vous avez beaucoup de bien, donnez beaucoup ; si vous avez peu, ayez soin de donner de bon cœur de ce peu même, que vous avez. TOBIE, IV, 1, 7, 8, 9.

tatione Diaboli. Ipsa est ornamentum præcipuum ac speciosissimum totius Ecclesiæ. *Eccli.* 26 : *Mulieris bonæ species in ornamentum domus suæ.* Ipsa quoque est documentum populi simplicis, ac nescientis litteras ; valde infiniti sunt hodie in Ecclesia, qui nesciunt quid sit inter dexteram aut sinistram ; sed in ipsam totam defixerunt anchoram spei suæ, et ipsam venerari, et imitari, utcumquæ student, audientes quod ipsa est liber totius Ecclesiæ. ERNESTUS PRAG. *in Mariali, cap.* 94.

ELEEMOSYNARIA Dei omnibus gloriosor quia non ut cœteri in membris ejus, sed in ipsomet Deo, et munificentissima extitit : et quidem jure materno, naturali, et affectu Deo cuncta debebat Maria ; verumtamen fidem et humilitatem, sive charitatem ejus plusquam maternam respicienti Deo cuncta pro suavissimis fuere eleemosynis, ita ut nulla eleemosynarum aromata, quæcumque Deo in ejus expenduntur minimis, unguentis Virginis valeant aliquatenus comparari. RUPERTUS ABBAS. *Lib.* 3 *Comment. in Cant. Canticor.*

ELEEMOSYNARIA bona, defendens oppressos, pascens famelicos, et vestiens nudos. JACOB. DE VORAGINE, *Serm.* 2 *pro Sabl. S. Hebdam.* 40.

ELEEMOSYNARIA cœli, manus plenas eleemosynis possidens. IDEM, *Serm.* 8 *de Assumpt. B. Virginis.*

ELEEMOSYNARIA Dei non avara, sed dona gratiarum dans liberaliter et utiliter. IDEM *in Mariali serm.* 4. *E.*

ELEEMOSYNARIA Dei ; omnes enim eleemosynas, et gratias, quas Deus de cœlo in terram mittit, Matri suæ faciendas committit. IDEM. *ibid.*

ELEEMOSYNARIA liberalis, manus apertas habens, et plenas eas eleemosynis possidens. IDEM, *ibid.*

ELEEMOSYNARIA sapiens, non omnibus æqualiter sed secundum majorem indigentiam pauperum, et secundum exigentiam meritorum dans, et distribuens dona gratiarum. IDEM, *ibid.*

Personne ne pratiqua aussi parfaitement que Marie ce précepte de la charité et de l'aumône que le vieillard Tobie rappelait à son fils. Sur la terre, Marie était pauvre des biens temporels ; elle donnait de son nécessaire. Mais elle était riche des biens du Ciel et elle donnait au monde plus que le Ciel même, en lui donnant Jésus.

O Marie vous avez beaucoup puisque vous êtes pleine de grâce. Vous possédez tous les trésors du Ciel ; vous êtes la reine des Anges et des hommes, la Mère de Dieu lui-même : Donnez aux pauvres qui vous implorent ; donnez beaucoup, donnez sans cesse, selon que l'exigent vos richesses, votre dignité et votre miséricorde.

§ II. — *L'humilité.*

Ne souffrez jamais que l'orgueil domine ou dans vos pensées, ou dans vos paroles ; car c'est par l'orgueil que tous les maux ont commencé. TOBIE, IV, 14.

L'humilité de Marie, la plus grande après celle du Dieu fait homme, est digne de notre admiration et de nos louanges. Selon la parole de Tobie, tous les maux sont entrés dans monde par le péché, mais tous les biens nous sont venus par l'humilité de cette auguste Vierge.

Marie fut humble dans ses pensées, dans ses paroles, dans son maintien dans toute sa conduite. Eve laissa pénétrer l'orgueil dans son âme, dit Jacques de Voragine, et elle, per-

ELEEMOSYNARIA totius Trinitatis ; omnes enim eleemosynæ, quæ de Cœlo fluunt, per ejus manus transeunt. IDEM *Serm. 2 pro Sabbat. sanct. Hebdom.* 40.

ELEEMOSYNARIA utilis, quia eleemosynæ ejus sunt valde utiles. IDEM *in Mariali, Serm. 4, E.*

ELEEMOSYNARIA Dei per quam Deus nobis pauperibus et esurientibus dedit Panem illum cœlestem qui de seipso dicit, *Joan.* 6 : *Ego sum panis vivus qui de Cœlo descendi.* BERNARD. DE BUSTIS, *serm. 1 de Nominat. Mariæ.*

ELEEMOSYNARIA respectu Filii Dei. MAURITIUS DE VILLA PROBATA *Serm.* 28. *Coron. novæ B. V.*

ANCILLA Domini, quæ in terra versans, evasit Sponsa cœlestis. D. EPIPHANIUS, *Serm. de Laud. Virginis.*

ANCILLA humillima, cui Deus dignatus est arcanum sui mysterii commendare. MELITO SARDENSIS, *in Libello de Transitu Sanctis. Virg.*

ANCILLA Domini, quæ dum naturam confitetur gratiam prædicat. S. PROCLUS *Orat.* 5.

ANCILLA Domini ad obediendum parata, ad serviendum idonea, ad suscipiendum prompta. ANDREAS CRETENS. *Orat. de Annunt B. Virginis.*

ANCILLA cujus subditus Dominator fuit nascendo.

ANCILLA electionis, et operationis, *Ruth.* 2, in agro Ecclesiæ colligens spicas, id est, pauperes, cæcos, et claudos more Filii, qui hujusmodi libenter colligit, quæ metentium id est mundi et Diaboli effugerunt manus. ALBERTUS MAGNUS, *in Bibl. Mariæ super lib. Ruth.*

dit la grâce. Marie fut profondément humble en elle-même, et fut remplie de grâce. Eve se savait créature de Dieu, et elle prétendit devenir l'égale son Créateur ; Marie se soumit humblement, et se déclara la servante du Seigneur. Eve fut rejetée et Marie fut choisie. Comment Dieu aurait-il pu la remplir de sa grâce si son cœur n'avait pas été profondément humble ? L'Esprit-Saint n'a-t-il pas dit par la bouche de Pierre : *Dieu résiste aux superbes et il donne la grâce aux humbles* ? L'orgueilleux approche de la fontaine de la grâce la tête levée, et il ne peut y trouver aucun rafraîchissement. *Celui qui lève la tête cherche sa ruine*, dit le livre des Proverbes. L'humble, au contraire, approche de la fontaine de la grâce la tête inclinée ; il mérite de s'y abreuver à longs traits. L'orgueilleux s'approche le cœur fermé ; l'humble la bouche et le cœur ouverts, par un ardent désir que Dieu se plaît à satisfaire. Le vase de l'orgueilleux, qui est son cœur, est rempli de l'amour du monde. Celui de l'humble est vide et mérite d'être rempli. La bienheureuse Vierge Marie approcha avec un vase vide, parce qu'elle méprisa toutes les choses d'ici-bas. Aussi Dieu la remplit-il de sa grâce, selon ce qu'elle dit elle-même : *Esurientes implevit bonis et divites dimisit inanes*.

Marie fut humble dans sa parole : elle se dit la servante du Seigneur. Dieu ne la regarde pas seulement : il faut qu'il abaisse ses regards pour la considérer, tant elle est petite et méprisable, du moins elle se croit telle. Cependant elle est la Mère de Dieu, la reine du Ciel et de la terre.

Elle laissa paraître son humilité dans son maintien et sa conduite extérieure, se mettant toujours au dernier rang, prenant place parmi les pauvres et les pécheurs, se soumettant aux pratiques humiliantes de la Loi, faites pour les autres mères et non pas pour elle, vivant humblement soumise à Joseph son époux, se montrant auprès de son divin Fils, pour partager non pas sa gloire mais ses humiliations et ses douleurs. Dieu honora, comme elle le méritait, l'humilité profonde de sa servante, Marie fut exaltée au-dessus de toute créature, et toutes les générations la proclament bienheureuse.

Ancilla Domini optima quia humilis, quia obediens per omnia, quia tacita, et sensata, et quia fortis et diligens, et sedula. Ernestus Pragens. *in Mariali, cap.* 132.

Ancilla ministrans omnia, quæ in domo Domini sunt necessaria. Idem *ibidem, cap.* 14.

§ III. — *La libéralité.*

Lorsqu'un homme aura travaillé pour vous, payez-lui aussitôt ce qui lui est dû pour son travail, et que la récompense du mercenaire ne demeure jamais chez vous. TOBIE IV, 14.

Marie ne fait pas attendre la récompense méritée par ceux qui ont travaillé pour elle. Le saint vieillard Tobie ne voulait pas que son fils retînt par devers lui, même pendant un jour le prix du travail du mercenaire : Marie serait-elle moins empressée que Tobie à payer quiconque se met à son service? Lors donc qu'un homme, juste ou pécheur, aura fait quelque chose pour la gloire de Marie, ou de son divin Fils, il recevra promptement le prix de son travail. Marie le récompensera royalement parce qu'elle est la Reine du Ciel et de la terre ; richement, parce qu'elle est généreuse, et que tous les trésors de Dieu lui-même sont à sa disposition.

La récompense qu'elle donnera sera utile à ceux qui la recevront, parce qu'elle est souverainement sage et qu'elle donne à chacun selon ses besoins.

§ IV. — *Judith.*

Les paroles d'Osias furent rapportées à Judith, veuve qui était fille de Merari. JUDITH, VIII, 1.

« La belle et victorieuse Judith figure admirablement la Vierge Marie, dit Emidio Gentilucci.

« Son nom signifie *qui loue Dieu.* Elle était de la tribu de Siméon, fille de Merari, et veuve de Manassès.

« Il est difficile de déterminer exactement l'époque où eut lieu la délivrance de Béthulie avec la mort d'Holopherne. Il semble plus probable qu'elle arriva avant la captivité de Babylone, et dans le temps de Manassès, roi de Juda, vers l'an du monde 3348. Arpaxad, Roi des Mèdes, dont parle l'historien sacré, serait le même que Déjocès, ou Phraorte son fils, et Nabuchodonosor serait Saosduchin, fils d'Asarhadon et petit-fils de Sennachérib.

« Judith était belle ; mais Dieu, selon l'expression de l'Ecriture, ajouta, à sa rare beauté, un nouvel éclat, afin qu'Holopherne, saisi d'étonnement rien qu'à la voir et à l'entendre, pût dire : *Aucune femme sur la terre ne l'égale en beauté et en sagesse.* Grâce à ces prérogatives, Judith eut un libre accès dans le camp Assyrien, pour couper la tête d'Holopherne, délivrer du siège la ville de Béthulie, et le peuple d'Israël, de la fureur de Nabuchodonosor. C'est pourquoi tous la bénirent

à son retour, disant : *Vous êtes la gloire de Jérusalem, la joie d'Israël et l'honneur de notre peuple...* La main du Seigneur vous a fortifiée, et vous serez bénie éternellement. La beauté extérieure de Judith, remarque saint Bonaventure (*speculum lect.* 6), représente très-bien la beauté intérieure de notre Dame immaculée. En effet, dit-il, il n'y eut pas, il n'y a pas, et il n'y aura jamais sur la terre femme qui puisse égaler Marie dans la gloire de sa vie, dans la beauté de son âme, dans la sagesse des paroles qui tombaient de ses lèvres éloquentes.

« Par la splendeur de toutes les vertus, Marie plut extrêmement à Dieu, et c'est pourquoi elle fut choisie pour être la mère de Notre-Seigneur. Aux paroles de l'Archange Gabriel, le messager divin, elle conçut Jésus par un miracle de la grâce, et elle coupa ainsi, lorsqu'il s'y attendait le moins, la tête du démon, figuré par le serpent dont elle devait, selon la divine promesse, écraser la tête superbe en délivrant le genre humain de la domination impie de cet ennemi de Dieu.

« Marie fut ensuite appelée par l'Ange, *bénie entre les femmes* ; sa cousine Élisabeth l'appela bienheureuse, et elle-même, dans son célèbre cantique, dit que toutes les générations la proclameront bienheureuse, parce que le Seigneur a opéré en elle de grandes choses. L'Église, pour la bénir, la louer, l'exalter comme sa propre gloire, comme la joie de tous les fidèles, comme l'honneur du peuple chrétien, applique à Marie tout ce que les Israélites chantèrent de Judith, et l'appelle avec raison *la gloire de Jérusalem, la joie d'Israël, l'honneur de notre peuple.* » Emidio Gentilucci, *Vie de la très-sainte Vierge.* Chap. iv.

« Les éloges extraordinaires dont le peuple d'Israël se plut à combler Marie, dit à son tour l'abbé Jamar, semblent avoir pour objet final la vraie Libératrice des enfants de Dieu. Bornons-nous à noter les rapprochements suivants.

« Satan le prince des ténèbres avait triomphé d'Adam, le roi si richement doté de la création. Enflé de son succès, il forme l'orgueilleux projet d'asservir le monde entier à son empire.

« Aussitôt ses armées, dressées pour le combat, déploient sur la surface de la terre leurs bataillons innombrables, pareils à des nuées de sauterelles. Le superbe conquérant voit les nations courber servilement la tête sous son joug, et saluer même son nom par des acclamations enthousiastes. Seul le peuple de Dieu, fort de la protection d'en-haut, ose tenir tête au tyran. Cette résistance ne fait qu'enflammer son audace et plein d'une rage farouche, il jure d'exterminer les fils de Jéhovah, et de faire sentir à tous qu'il est l'unique maître souverain.

« Dans ces conjonctures alarmantes, paraît soudain une femme noble et intrépide. D'une beauté merveilleuse, elle vivait retirée dans le silence de la solitude, consacrant ses journées à l'oraison et aux macérations corporelles. L'austérité de sa vie, jointe à sa piété exemplaire, l'avait signalée à l'admiration publique ; elle ravissait les Anges mêmes, par la pureté de son âme exempte de la tache la plus légère. Sans cesse prosternée devant le Seigneur, elle le suppliait avec ardeur d'avoir pitié de son peuple : « Jehovah Dieu de mes pères, disait-elle, vous qui jamais ne rejetez la prière des faibles, daignez écouter favorablement la demande d'une humble femme qui implore votre secours et qui espère tout de votre miséricorde. Roi du Ciel, créateur souverain, souvenez-vous de votre alliance avec Israël. Que tous les peuples apprennent que vous êtes le vrai et unique Dieu. »

« Telle était sa prière, et ce témoignage de charité compatissante pour ses frères ne faisait que la rendre plus chère à Dieu. Aussi pendant qu'elle ornait ainsi son âme de nouveaux mérites, le Seigneur prenait-il plaisir à rehausser le charme de ses grâces célestes.

« Conduite par la main du Très-Haut elle s'avance à l'encontre du prince des ténèbres, qu'elle trouve assis triomphalement sous un riche pavillon tissu d'or et de pourpre, et entouré de tout le luxe fascinateur des vanités humaines. A son approche un murmure admirateur s'élève parmi les esclaves du tyran. Ils se disent l'un à l'autre : Jamais femme n'a réuni une si grande sagesse à tant d'éclat et de majesté.

« Mais ces éloges ne touchent point son cœur, insensible aux louanges des hommes, non moins qu'à l'appât des richesses et aux convoitises de la terre,

« Elle se recueille un moment pour prier ; puis, forte de sa confiance en Dieu, elle se précipite sur l'ennemi et le frappe victorieusement de son glaive.

« Une stupeur, un désordre indescriptible s'emparent de l'armée ; la consternation et l'effroi se répandent de rang en rang ; tous les combattants s'enfuient, en poussant ces cris : Une seule femme a renversé le trône de notre puissance.

« Oui, une femme seule a vaincu le tyran de l'abîme et ses suppôts. Aussi le Ciel et la terre la bénissent à l'envi : le Père, le Fils et l'Esprit-Saint, les Anges et les hommes, proclament le triomphe de Marie. Les Anges et les bienheureux pour qui elle est une source de joie ; les hommes, parce qu'ils lui doivent leur délivrance. On accourt de toute part se prosterner au pied de ses autels ; on entoure son image sacrée d'innombrables lumières ; tous les peuples de la terre acclament son nom avec allégresse. »

Arrêtons ici cette citation et examinons plus particulièrement, à la suite du bienheureux Albert le Grand, quelques points de la ressemblance qui existe entre Judith et celle dont elle fut la figure.

§ V. — *La beauté et la sagesse de Judith.*

Judith ayant paru devant Holopherne, il fut aussitôt pris par les yeux. Ses officiers lui dirent : Qui pourrait mépriser le peuple des Hébreux, qui ont des femmes si belles ? JUDITH, X, 17, 18.

Dans notre Judith qui est la Vierge Marie, on loue une beauté admirable, et une sagesse que tous les mortels doivent vénérer. Les gens d'Holopherne admiraient Judith. Les serviteurs de Dieu ne sont pas seuls à admirer Marie, il y a encore les serviteurs du monde et du démon. Les Mahométans eux-mêmes ont pour elle une vénération profonde ; les schismatiques de l'Eglise d'Orient lui rendent un culte que ne désavoueraient pas ses serviteurs les plus fidèles. *Il n'y a pas dans tous les pays du monde une femme semblable à celle-ci*, disaient les soldats d'Holopherne. Non, il n'en est pas de semblable à Marie. Il n'en est pas dont la beauté soit absolument sans tache. Marie seule est immaculée. Marie seule est la toute-belle, la bien-aimée du céleste Epoux. Et la sagesse, la perfection naturelle de son âme n'est pas au-dessous de la perfection extérieure que l'on admire en elle. Sa sagesse et sa prudence se dévoilent lorsqu'elle dit à Dieu. *Voici la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole* ; lorsqu'elle demande à l'Ange, non point par suite de quelque doute, mais pour s'informer de la conduite qu'il lui faudrait suivre : *Comment cela se fera-t-il ?* lorsqu'elle salue les justes dans la personne d'Elisabeth ; lorsqu'elle dit aux pécheurs représentés par les serviteurs des noces de Cana : *Faites tout ce qu'il vous dira* ; lorsqu'elle dit enfin à son Fils : *Mon Fils pourquoi en avez-vous agi ainsi avec nous ?*

JUDITH de qua dicitur, *Judith*, 11 : *Non est talis mulier super terram, in aspectu, in pulchritudine, in sensu verborum ;* nempe in aspectu conversationis, in pulchritudine corporis, in sensu verborum, id est in interioribus verbis, vel puritate cogitationis. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. S. S. Virg. lib.* 5.

JUDITH quæ interpretatur *confitens*, quia confessa est Dominum dicens : *Magnificat anima mea Dominum.* D. ANTON. DE PADUA, *in Dom.* 8 *p. Trinit.*

JUDITH pulcherrima. D. BONAVENTURA *in Laud. B. Virginis.*

JUDITH nostra in qua commendatur pulchritudo admiranda, et sapientia præ cunctis mortalibus veneranda ; nominis præclara excellentia, charitas amplissima, gratitudo maxima, fortitudo eximia, humilitas profundissima. ALBERTUS MAGNUS, *in Bibl. Mariæ, super lib. Judith.*

JUDITH quæ caput dæmonum, id est ipsum Principem dæmoniorum contrivit. JACOBUS DE VORAG. *in Mariali, serm.* 6.

§ VI. — *Excellence du nom de Judith.*

Holopherne répondit à Judith : Dieu nous a favorisés de vous envoyer devant ceux de votre nation, pour nous les livrer entre les mains. Et parce que vos promesses sont très-avantageuses, si votre Dieu fait cela pour moi, il sera aussi mon Dieu ; vous serez grande dans la maison de Nabuchodonosor, et votre nom deviendra illustre dans toute la terre. JUDITH, XI, 20, 21.

Holopherne promet à Judith qu'elle sera grande dans la maison de Nabuchodonosor, et que son nom deviendra illustre dans l'univers entier. Judith fut grande dans la maison de Dieu, et son nom, qui signifie *confession* et *louange*, est illustre au Ciel et sur la terre. Tous les serviteurs de Dieu le rediront avec respect et admiration. Mais la grandeur de Judith dans la maison de Dieu n'est qu'une pâle figure de celle de Marie. La maison de Dieu, pour Marie, fut d'abord la maison d'Anne et de Joachim, ce sanctuaire béni où commença d'exister la Mère de Dieu lui-même, puis le temple de Jérusalem, et les divers lieux qu'elle habita pendant sa vie mortelle. Partout elle fut grande, aux yeux de Dieu et de ses Anges. Mais sa grandeur incomparable éclate dans la sainte Eglise, maison que Dieu s'est bâtie, sur la terre. Elle éclate surtout au Ciel dans le palais du souverain Roi, où la Mère de Jésus jouit de tous les droits et de tous les hommages dus à la Mère d'un tel Fils.

« Votre nom deviendra illustre par toute la terre, » disait encore Holopherne. Est-il une contrée sur la terre, où ne retentissent pas les louanges du nom de Marie? Partout ce nom béni est invoqué avec confiance et amour, partout ce nom glorieux est célébré comme le plus beau, le plus grand, le plus saint des noms, après celui de Jésus. Au Ciel, sur la terre et dans le Purgatoire le nom de Marie est grand. Il est

JUDITH nostra quia si Judith fuit hebræa, et ex nobili genere hebræorum, et ex parentela mediocriter nobili : Beata Virgo fuit etiam hebræa, et ex nobili genere hebræorum sicut prima, sed ex longe nobiliori progenie, quam prior, quia ex progenie et regali, et sacerdotali, et patriarchali, et prophetali. IDEM, *ibid.*

JUDITH, quia si Judith fuit mulier quantum ad sexum non quantum ad animum, non muliebris femineum animum habens, sed virilis viriliter viri officium perficiens, B. Virgo fuit mulier quantum ad sexum, non quantum ad animum, quia non muliebris sed virilis virili animo viriliter officium perficiens, et multo virilior, quam prior Judith. IDEM *ibid.*

JUDITH quia si Judith fuit una, perunica, et singularis, una enim hic non accipitur numeraliter, sed exceptione, quia ista excipitur a communi numero, et numerosa turba, mulierum, quia fuit excellens, et transcendens omnes mulieres in multis, Beata Virgo fuit etiam una, id est unica, et singularis, transcendens omnes, et in omnibus. IDEM, *ibid.*

la joie des saints, l'espoir des pécheurs, la consolation des affligés, et la terreur des ennemis de Dieu.

§ VII. — *Charité de Judith.*

Judith sortit donc durant les nuits, dans la vallée de Béthulie : et elle se lavait dans une fontaine, et en remontant, elle priait le Seigneur, le Dieu d'Israël, afin qu'il la conduisît dans le dessein qu'elle avait prémédité, pour la délivrance de son peuple. Puis entrant dans sa tente, elle y demeurait pure jusqu'à ce qu'elle prît sa nourriture, vers le soir. JUDITH, XII, 7, 8, 9.

Judith priait pour le salut de son peuple dont elle avait entrepris la délivrance. Ainsi faisait Marie pendant qu'elle vivait sur la terre. Ses vœux ardents attirèrent jusqu'à nous le Sauveur que Dieu nous avait destiné, et maintenant qu'elle est au Ciel, elle ne cesse pas d'intercéder pour nous, auprès de son adorable Fils. Elle dirait volontiers comme Moïse : *Ou bien pardonnez-leur, ou bien effacez-moi de votre livre.* S. Paul aussi était prêt à subir l'anathème pour ses frères. Marie a fait plus, s'il est possible, elle a donné la vie de son Fils, et consenti pour nous au sacrifice de la croix. Judith prie avec ferveur, mais Marie prie mieux encore pour nous, et elle nous sauvera comme Judith a sauvé Béthulie.

§ VIII. — *Sa reconnaissance.*

Judith dit de loin à ceux qui faisaient garde sur les murailles : Ouvrez les portes parce que Dieu est avec nous, et qu'il a signalé sa puissance dans Israël... Louez le Seigneur notre Dieu qui n'a point abandonné ceux qui espéraient en lui, qui a accompli par sa servante la miséricorde qu'il avait promise à la maison d'Israël et qui a tué, cette nuit, par ma main, l'ennemi de son peuple. JUDITH, XIII, 13 : 17, 19.

Judith après avoir coupé la tête d'Holopherne, s'écrie : *Ouvrez les portes parce que Dieu est avec nous : louez le Seigneur notre Dieu qui n'a pas abandonné ceux qui espéraient en lui.* Marie a remporté sur le démon la victoire la plus complète, elle a contribué à procurer au monde le pardon des péchés, à le délivrer de l'esclavage de Satan. Sa reconnaissance est plus grande que celle de Judith, lorsqu'elle s'écrie à son tour : *Mon âme glorifie le Seigneur et mon esprit a tressailli d'allégresse en Dieu mon Sauveur.*

« Ouvrez les portes, » dit Judith. Les portes de nos cœurs sont celles qu'il faut ouvrir. Ouvrons-les toutes grandes par

une dévotion ardente et généreuse. Dieu est avec nous et il désire entrer. Il est venu du Ciel sur la terre ; il a pris la chair de notre infirmité, il nous a faits ainsi participants de sa divinité, pour lutter, pour vaincre et pour nous arracher à la puissance du démon.

Tous les habitants de Bethulie coururent à la rencontre de Judith, dit le texte sacré ; ils allumèrent des flambeaux et s'assemblèrent tous autour d'elle.

Toutes les créatures de Dieu se rassemblent autour de Marie. Les Anges courent vers elle, car Marie est pour eux une nouvelle et intarissable source de joie dans le Ciel. Les justes s'empressent à sa rencontre, parce que la grâce leur est venue par son intercession. Les pécheurs cherchent auprès d'elle un refuge assuré qui ne saurait leur manquer. Elle apaisera pour eux la justice du Seigneur, et obtiendra leur pardon.

Judith montant sur un lieu élevé commanda que l'on fît silence ; et tous s'étant tus, elle dit : Louez le Seigneur notre Dieu. O Marie, vous êtes montée bien haut. Dès votre vie mortelle vous étiez au-dessus de toute créature. C'est de vous qu'il est écrit : *Fondamenta ejus in montibus sanctis : Ses fondements reposent sur les montagnes saintes* ; vous êtes montée encore au jour de votre glorieuse Assomption, à votre entrée dans la gloire, et du plus haut des cieux où vous régnez, comme de l'humble maison de Nazareth, ou de l'étable de Bethléem, vous nous criez : *Louez le Seigneur qui n'a pas abandonné ceux qui ont espéré en lui. Louez-le parce qu'il a accompli par sa servante la miséricorde qu'it avait promise à la maison d'Israël.* O Marie, c'est par vous que Dieu a rempli sa promesse et qu'il nous a donné le Rédempteur promis aux Patriarches, annoncé par les Prophètes, attendu et désiré par toutes les générations. C'est par vous qu'il a écrasé la tête du serpent infernal, et brisé la puissance de l'ennemi de son peuple. Holopherne est réduit à l'impuissance par votre vaillance, ô Marie, et ses troupes infernales sont dispersées et vaincues.

§ IX. — *Sa force.*

Tous les habitants de Béthulie adorant le Seigneur, dirent à Judith : Le Seigneur vous a bénie, il vous a soutenue de sa force, et il a renversé par vous tous nos ennemis. Osias, prince du peuple d'Israël, dit aussi à Judith. Vous êtes celle que le Seigneur, le Dieu Très-Haut, a bénie plus que toutes les femmes qui sont sur la terre. Béni soit le Seigneur qui a créé le ciel et la terre, qui a conduit votre main pour trancher la tête au chef de nos ennemis.

Car il a rendu aujourd'hui votre nom si célèbre, que les hommes se souvenant éternellement de la puissance du Seigneur, ne cesseront jamais de vous louer. JUDITH XIII, 23, etc.

Les louanges que Judith recueillait de la bouche d'Osias et de tout le peuple étaient méritées ; mais elles n'étaient que la figure de celles adressées à Marie par les Patriarches, les Prophètes et tous les fidèles, comme l'ennemi que Judith avait vaincu ne représentait qu'imparfaitement l'ennemi du genre humain tout entier, l'ennemi de toutes les générations, l'ennemi que rien ne déconcerte et qui, cent fois terrassé, n'en renouvelle pas moins ses attaques. *Le Seigneur vous a bénie, il vous a soutenue de sa force, puisqu'il a, par vous, renversé nos ennemis*, disaient les Israélites à Judith victorieuse d'Holopherne. Ce n'était pas un Ange, ce n'était pas un Roi puissant, ou quelque grand Prophète que Dieu avait chargé de délivrer son peuple, mais une humble femme. Pour une œuvre incomparablement plus grande, pour écraser la tête du serpent infernal, pour donner un Sauveur au monde, c'est une jeune fille, presque une enfant, c'est une humble Vierge qu'il a choisie. Mais il lui a communiqué sa force. Elle seule a vaincu complètement l'enfer et la mort du péché ; elle seule a marché sans faiblir dans la voie qui mène au bonheur véritable ; elle seule est venue en aide au Tout-Puissant pour achever l'œuvre difficile de notre Rédemption.

JUDITH in austeritate. BARTHOL. DE PISIS, *lib.* 5 *de Laud. S. S. V. M. fructu* 2.

JUDITH sancta quæ ex magna misericordia ad populum suum, cum magna prudentia et fortitudine, occidit Holophernem ferocissimum, obsidentem, et captivare et exterminare volens populum Dei, id est Diabolum infernalem. D. ANTONINUS, *in Summa*, 3 *part. tit.* 31 *c.* 4.

JUDITH sancta, quæ sua sapientia et fortitudine interfecit illum terribilem et superbissimum Holophernem, nempe Diabolum. IDEM *in Summa*, *part.* 4, *tit.* 15, *cap.* 14.

JUDITH quæ merito suæ humilis virginitatis interfecit Luciferum principem Dæmonum, conterendo ejus potestatem. BERNARD. DE BUSTIS, *serm.* 1 *de Nominatione Mariæ.*

JUDITH et plus quam Judith, quia si prior Judith vidua amputavit caput Holophernis Principis militiæ, et exercitus Nabuchodonosor Regis Assyriorum Numidaliæ, ex cujus capitis amputatione totus exercitus est conversus in fugam, et filii Israel secuti sunt illos occidentes, et fugantes illos, unde secuta est occisio magna : Beata Virgo amputavit caput non Holophernis, vel alicujus Principis militiæ temporalis, sed ipsius Nabuchodonosor regis infernalis, id est Diaboli et serpentis. Unde *Genes.* 3 : *Inimicitias ponam inter te, et mulierem, et ipsa conteret caput tuum ;* et in istius amputatione capitis serpentis facta est confusio magna, et victoria gloriosa. PETRUS BARD. *Serm.* 1 *de Concept. B. V.*

JUDITH et plus quam Judith, quia si Judith fecit confusionem in domo Nabuchodonosor Regis Assyriorum, Regis unius regni in mundo, nata exercitus ille, in quo Holophernes erat princeps militiæ, erat ipsius Nabu-

Aussi Dieu a-t-il rendu votre nom si célèbre, ô Marie, *que les hommes, se souvenant éternellement de la puissance du Seigneur, ne cesseront jamais de vous louer.*

Ce fut au jour de l'Annonciation, lorsqu'elle devint Mère de Dieu, et au jour de l'Assomption, quand elle fut exaltée au-dessus des chœurs des Anges, que le nom de Marie reçut tout son éclat et acquit tous ses droits au respect des Anges, à l'amour des hommes, à la crainte des démons. Eternellement, ils se souviendront de la puissance de cette auguste Vierge ; éternellement, ils célébreront ses louanges, parce qu'elle n'a pas craint d'exposer sa vie, en voyant l'extrême affliction où son peuple se trouvait réduit. Pour sauver les enfants d'Adam, elle s'est sacrifiée, en union avec son divin Fils. Elle est devenue la Mère des douleurs, et un glaive cruel a déchiré son âme. Notre ruine était inévitable ; elle était profonde, amère, ignominieuse et éternelle ; Marie est venue à notre aide ; sa miséricorde, son amour et sa générosité nous ont arrachés à l'abîme et remis dans la voie qui conduit au salut.

Mais comme dit Judith dans son Cantique : *Malheur à la nation qui s'élèvera contre son peuple ; car le Seigneur tout-*

chodonosor, qui voluit populum Dei suo subjugare imperio temporali : B. Virgo fecit confusionem in domo Nabuchodonosor, regis pene omnium regnorum, et in mundo, et in inferno, id est diaboli, qui tunc dominabatur in mundo, et erat princeps mundi, qui in vastum ventrem suum absorbebat pene totum mundum, volens universaliter omnes subjugare suo imperio, et claudere in suo carcere in inferno. IDEM, *ibidem.*

JUDITH et plus quam Judith, a qua tota domus diaboli, quæ est magna valde, passa est confusionem. Quæ contrivit caput serpentis, id est peccatum originale. Sicut enim caput in serpente est primum et principale omnium membrorum serpentis, sic peccatum originale est primum, principale, et omnium peccatorum nostrorum origo. Et hoc caput serpentis Maria contrivit, quia nulla prorsus peccati originalis macula in animam virginis introivit, sed semper ab omni peccati labe libera fuit. Quæ non se sola contrivit caput serpentis, sed cum adjutorio. Sicut enim prior Judith in amputatione capitis Holopherni habuit puellam adjutricem, sic Beata Virgo habuit Filium adjutorem ; hic enim tanquam bonus adjutor, et bonus filius, Matrem adjuvit in amputatione capitis serpentis, præservendo eam, ne originalis peccati labe contaminaretur, et hoc per gratiam specialem, et privilegium singulare, nulli inquam nisi Mariæ concessum. IDEM, *ibid.*

JUDITH, quia si de Judith dicitur : *Non est talis mulier*, de Beata Virgine dicitur : Non est nec erit, nec fuit, quia nec primam ei similem, nec visa est habere sequentem. IDEM, *ibid.*

JUDITH quia si Judith in sensu litterali et figurativo, fuit casta, pulchra, nec non gloria totius Synagogæ Judæorum : Maria in sensu mystico et figurato, fuit casta, pulchra, nec non gloria totius Ecclesiæ Christianorum. IDEM, *ibid.*

JUDITH fortissima, et castissima quæ non caput Holophernis amputavit, sed caput Draconis conculcavit, et contrivit. ROBERTUS BELLARMINUS, *Conc. 2 super Missus est.*

puissant se vengera d'elle et il la visitera au jour du jugement. JUDITH, XVI, 19.

§ X. — *Son humilité.*

Alors Judith dit à tout le peuple : Ecoutez-moi, mes frères : pendez cette tête au haut de nos murailles, et, aussitôt que le soleil sera levé, que chacun prenne ses armes ; et sortez tous avec grand bruit. JUDITH, XIV, 1, 2.

L'humilité de la Reine des Anges se manifeste en ce qu'elle donne le nom de frères, à tous ces misérables vermisseaux qui sont les enfants perdus du malheureux Adam. « Judith dit à tout le peuple : Ecoutez-moi, mes frères, » vous dont je suis la sœur selon la nature. Marie va plus loin encore : elle nous appelle ses enfants, au livre des Proverbes, VIII, 32 : *Et maintenant, mes fils, écoutez-moi : Nunc ergo filii audite me.* Et que devons-nous faire, ô divine Mère : Judith ajoutait : *Suspendez cette tête au haut de nos murailles.* C'était la tête d'Holopherne, il fallait la montrer à ses soldats, pour les épouvanter par le sort de leur chef, et jeter le désordre dans leurs rangs. Suspendons la tête de Satan au sommet de nos remparts. Le mur qui nous défend est le saint Evangile. Proclamons bien haut que le règne de Satan a passé, que sa tête a été foulée aux pieds, et sa puissance brisée par Marie. Ne nous contentons pas de le dire, montrons-le par nos actes : que chacun puisse voir, à notre conduite, que nous ne sommes plus des vaincus et des esclaves, et que nous n'avons plus à redouter des chaînes que Marie a brisées.

Aussitôt que le soleil sera levé, disait encore Judith, sortez tous avec grand bruit. Le véritable Soleil s'est levé lorsque le Verbe de Dieu fait homme est sorti du sein de Marie, *comme un époux de sa couche nuptiale,* éclairant les aveugles, enflammant les froids, fécondant les stériles, et se donnant à tous, se répandant partout. Désormais illuminés par les rayons de ce Soleil divin nous pouvons marcher au combat. Nous n'avons rien à craindre de nos ennemis, le monde, le démon et le péché, tant que nous tiendrons les yeux fidèlement ouverts à sa lumière.

Les habitants de Béthulie suivirent les conseils de Judith, et lorsque le soleil fut levé, ils sortirent à grand bruit de la

MULIER hebræa unica quæ fecit confusionem in domo Nabuchodonosor. Est enim una, id est singularis dignitate pietate, charitate et præsidio. Est etiam hebræa, id est transiens ad maternitatem de virginitate; de ancilla ad reginam, de Filia Dei in Matrem, nec aliqua ita perfecte transi-

ville comme pour offrir la bataille aux troupes d'Holopherne. Les officiers du général ennemi coururent à sa tente pour prendre ses ordres. Ils ne trouvèrent que son cadavre, et ils dirent : *Une seule femme du peuple Hébreu a mis la confusion dans la maison de Nabuchodonosor.* JUDITH, XIV, 16.

La maison de Nabuchodonosor, roi de Babylone, est celle de Satan. Nabuchodonosor était puissant, et personne n'osait résister à ses armées victorieuses. Marie est venue ; elle a porté la confusion et le désordre dans cet empire. Elle a confondu l'orgueil de Satan par son humilité, son astuce par sa sagesse, tous ses vices enfin par toutes ses vertus.

§ XI. — *Judith, gloire de Jérusalem, joie d'Israël, honneur de son peuple.*

Joachim, grand pontife, vint en même temps de Jérusalem à Béthulie, avec tous les anciens pour voir Judith, laquelle sortit au devant lui. Et ils la bénirent tous d'une voix, en lui disant : Vous êtes la gloire de Jérusalem ; vous êtes la joie d'Israël ; vous êtes l'honneur de notre peuple. Car vous avez agi avec un courage viril ; et votre cœur s'est affermi, parce que vous avez aimé la chasteté, et qu'après avoir perdu votre mari, vous n'avez pas voulu en épouser d'autre. C'est pour cela que la main de Dieu vous a fortifiée, et que vous serez bénie éternellement. JUDITH, XV, 9, 10.

Joachim dont le nom signifie *Résurrection du Seigneur* fut attiré de Jérusalem à Béthulie, par la renommée de Judith. Il voulut voir de près, et combler de ses louanges cette

vit mundum transeuntem per concupiscentiam ipsius. Fecit autem confusionem in domo Nabuchodonosor, hoc est in inferno, cujus limbum evacuavit per Filium qui captivis Cœlum aperuit. IDIOTA, *de B. V. Maria, part.* 14, *Contempl.* 7.

GLORIA Jerusalem, id est, claustralium, dans eis formam, et regulam obedientiæ, cum dixit : Fiat mihi secundum Verbum tuum. HUGO CARENSIS *in cap.* 6 *Cantic. Cantic.*

GLORIA Jerusalem, id est illorum qui sunt in Cœlo. ALBERTUS MAGNUS, *ibid.*

GLORIA Jerusalem Triumphantis, id est omnium sanctorum. S. BONAVENTURA, *in speculo B. Mariæ, cap.* 12.

GLORIA Jerusalem, id est Dei in quo est visio nostræ pacis. JACOBUS DE VORAGINE *in serm.* VI *de Annuntiat.*

GLORIA Jerusalem, scilicet cœlestis, quia ruinam in Angelis reparavit. D. BERNARDINUS SENENSIS, *serm.* I *de Cons. Virg.*

GLORIA Jerusalem, id est Christi, qui est pax nostra. ARNOLD. B. *serm.* V.

GLORIA Jerusalem quæ per eam reparatur. JOANNES PICUS *in Cant.*

GLORIA Jerusalem, et lux clarissima sperantiam in te, assistens in decore Filio tuo, quem genuisti. JOANNES A JESU MARIA *Theol. myst.*

LÆTITIA Israel, id est Scholarium, et Clericorum, dans eis formam stu-

femme extraordinaire dont les vertus, la sagesse, la prudence et la force avaient sauvé le peuple. Joachim est la figure de celui à qui le Père éternel a dit : *Vous êtes le Prêtre éternel* : *Tu es sacerdos in æternum*. Le Verbe de Dieu est descendu de la Jérusalem céleste, jusque dans l'humble bourgade de Nazareth, attiré par la beauté de l'auguste Vierge Marie. Il est venu lui demander un asile, lui demander la chair et le sang dont il avait besoin pour devenir semblable à nous et nous racheter de nos iniquités. Et tous ceux qui connaissent Marie s'unissent au Pontife suprême pour célébrer ses louanges. Ils disent : *Vous êtes la gloire de Jérusalem*, de la céleste cité où règne l'éternelle paix, *vous êtes la joie d'Israël*, de ceux qui pleurent et gémissent pour leurs péchés en ce monde ; *vous êtes l'honneur de notre peuple* car vous avez agi avec un courage viril, contre le prince du monde. *C'est pour cela que vous serez bénie éternellement*, par Dieu, par les Anges et par les hommes. Avec le peuple Juif, répondons : *Ainsi soit-il*, *ainsi soit-il*.

dendi et legendi, ut intenti sint et solliciti legere, et opere complere quæ legerint. Hugo Carensis, *in cap.* VI *Cant.*

Lætitia Israel Deum contemplantis, id est omnium Angelorum D. Bonaventura, *in speculo B. Virg. cap.* 12.

Lætitia Israel, id est dolentium et gementium pro peccatis in hoc mundo. Albertus Magnus *in Biblia Mariæ super lib. Judith.*

Lætitia Israel id est Angelorum, qui semper aspiciunt faciem Patris. Jacobus de Voragine, *serm.* 6 *de Annunciati. B. V.*

Lætitia Israel, id est omnium vere Deum intuentium. Ernestus Pragensis, *in Mariali, cap.* 36.

Lætitia Israel quoad captivos, quos liberavit. D. Bernardinus Senens. *Serm.* I *de Consensu Virginali.*

Lætitia Israel, id est Angelorum, qui de facie ad faciem Deum semper vident, per virginitatem. Bernardinus de Bustis, *serm.* I *de vita B. M.*

Lætitia Israel quia a nobis melancholiam expellit, et lætitiam, atque exultationem animis nostris infundit. Mauritius de Villaprobata, *serm.* 10 *Coronæ Mariæ.*

Lætitia Israel qui per eam magnificatur et gentium auctuarii exsultatur. Joannes Picus, *lib.* 2 *in Cant. cap.* 2.

Honorificentia communis generis humani. S. Joannes Damascenus *in Cant. sanctissimæ Deiparæ.*

Honorificentia populi, id est Laicorum quia statim credidit majus, scilicet se Dei Filium parituram, ubi summus Sacerdos Zacharias de multo minori dubitavit, scilicet, Elisabeth jam senem prolem de ipso habituram. Hugo Carensis *in cap.* 6 *Cant. Cantic.*

Honorificentia populi peregrinantis, id est omnium in mundo justorum, D. Bonaventura, *in speculo B. Mariæ, cap.* 12.

Honorificentia populi nostri abjecti, quia fecit mirabiliter contra Principem mundi. Albertus Magnus, *in Biblia Mariæ super lib. Judith.*

Honorificentia populi sui, id est hominum quibus Christum Jesum, et fratrem, et reconciliatorem genuit. D. Bernardinus Senens. *Serm.* 1 *de consens. Virg.*

Honorificentia populi nostri, id est generis humani, propter suam fecunditatem. Bernardinus de Bustis *in Mariali.*

§ XII. — *Esther.*

Mardochée avait élevé auprès de lui la fille de son frère, nommée Edisse, qui s'appelait autrement Esther. Elle avait perdu son père et sa mère. Elle était parfaitement belle, et elle avait tout-à-fait bonne grâce. ESTHER, II, 7.

Dans la galerie des femmes illustres préfigurant Marie, la reine Esther mérite, sans contredit, de trouver place auprès de Judith [1]. On serait même porté, tant est frappante l'analogie qui existe entre elle et la sainte Vierge, à lui accorder la préséance sur l'héroïne de Béthulie.

Vierge humble et jusque-là ignorée, comme Esther, mais douée d'une beauté ravissante, Marie fut choisie, dans les desseins de Dieu, parmi les filles de Juda, et même entre toutes les femmes de la terre, pour remplacer sur le trône Eve, la reine du genre humain, qui avait refusé obéissance au grand Roi.

Comme Esther encore, Marie était de sang royal ; elle fut élevée avec un soin particulier dans le palais sacré du Roi de l'univers ; elle marcha sous la sauvegarde des sept dons du Saint-Esprit ; elle fut commise à la vigilance d'un proche parent, aussi recommandable par sa sagesse que par ses vertus.

Comme Esther enfin, Marie, grâce à ses charmes extraordinaires, pouvait se passer de toute parure. « Elle brillait « par l'éclat des plus riches vertus, » dit S. Antonin ; « la « pureté de son cœur se reflétait dans l'ineffable beauté de « son corps, sa modestie angélique captivait tous les re- « gards. ».

Aussi, dans sa prescience, le Roi de gloire aima cette nouvelle Esther d'un amour de prédilection, au dessus de toutes les femmes ; il déposa sur son front le diadème du pouvoir, et la fit monter sur le trône, avec le titre de Reine du Ciel.

[1] Voir l'abbé JAMAR, *Histoire de la très-sainte Vierge.*

RECREATRIX mundi, DIONYSIUS, *lib. 2 de Laud. S. S. Virg. art.* 24.

REFORMATRIX deformationis primi opificii. IDIOTA, *in sua Contempl. de Sanctiss. Virg. Maria.*

RENOVATRIX humanæ naturæ. BERNARD. DE BUSTIS *in Mariali, serm.* 2 *de Coronat. B. Mariæ.*

RENOVATRIX sæculi. JOANNES TRITHEMIUS *lib.* 1 *de Mirac. B. Virginis cap.* 6.

REPARATRIX Adæ. SERGIUS, *relatus a Canisio tib.* 1 *de Deipara, cap.* 11.

REPARATRIX innocentiæ. IDIOTA *in Contempl. de Sanctiss. Virgine.*

REPARATRIX perditæ gratiæ. IDEM, *ibidem.*

REPARATRIX lapsorum. D. ANSELMUS *in Psalterio B. Mariæ, part.* 1.

REPARATRIX nostra. IDEM, *Hom. de Concep. Virginis.*

REPARATRIX perditi orbis. IDEM, *in libro de Excellentia B. Virginis Mariæ cap.* 10.

Voulant ensuite marquer, par une fête solennelle, l'exaltation de Marie, il invita les princes de sa cour à un festin splendide. Tout l'univers eut part aux largesses qu'à cette occasion, il répandit avec une prodigalité sans égale.

Mais un ennemi perfide, autrefois investi de fonctions honorables auprès du grand Roi, avait voué une haine implacable au peuple de Dieu. Pour l'anéantir plus sûrement, il chercha à le faire tomber dans ses embûches. Hélas! ses manœuvres astucieuses ne lui réussirent que trop, et déjà il était parvenu à arracher au monarque une sentence générale de mort.

Cependant une lueur d'espoir restait aux malheureux proscrits. « Le Dieu dont l'empire est fondé sur la justice et « la miséricorde, avait d'avance partagé son pouvoir », dit Gerson : « se réservant à lui-même le sceptre de la justice, il « avait résolu de céder à Marie l'exercice de la miséricorde ». Cette Reine puissante et bonne intercéda, par ses mérites futurs, en faveur de ceux qui étaient condamnés à mourir : Roi de gloire, dit-elle, puisque j'ai été assez heureuse pour trouver grâce à vos yeux, permettez que je vous adresse mes humbles supplications. Protégez votre servante, ô mon Dieu! Sauvez la vie d'un peuple qui est le mien, et pour lequel j'implore votre clémence.

Le Roi descendit de son trône et alla vers elle, par l'Incarnation, dit S. Bernardin de Sienne. Ne craignez rien, répondit-il ; vous ne mourrez point. La loi qui voue tous les autres à la mort, n'a pas été portée pour vous. Et la nouvelle Esther subjugua tellement, par ses grâces, le cœur du Très-Haut, qu'elle obtint, non seulement des faveurs sans nombre pour elle-même, mais encore la conservation de tout le genre humain.

Le décret de mort fut donc abrogé et remplacé par un testament d'adoption filiale muni du sceau royal du Seigneur. Le traître périt du dernier supplice. Les hommes étaient sauvés, et le courroux divin s'était enfin apaisé. Une nouvelle lumière, des jours de joie et de bonheur se levaient sur toute l'étendue de l'univers.

Reparatrix vitæ. Idem *in Psalterio B. Virginis, Part.* 1.

Reparatrix parentum. D. Bernardus, *Hom. 2 de Laud. Virg. Matris, super Missus est.*

Reparatrix creaturæ angelicæ, atque humanæ. Richard. a S. Victore, *Exposit. in Cant. cap.* 2[3].

Reparatrix gloriæ. Helinandus *serm.* 1 *in Nativ. B. Virg.*

Reparatrix perditorum. D. Bonaventura *in Psalterio minori B. Virg. Quinquagena* 2.

Reparatrix Ecclesiæ triumphantis. Albertus Magnus *in Postillis super cap.* 1 *Lucæ.*

« Ce n'est donc pas sans raison », dit encore Gerson, « que « l'Église nous convie à saluer Marie du doux nom de Mère « de miséricorde. » Dans toutes nos adversités, au milieu des plus grandes tribulations, recourons à Marie, et animés du ferme espoir d'être favorablement écoutés, disons-lui : Vierge sainte, soyez notre médiatrice auprès du Seigneur ; intercédez pour nous, et préservez-nous de la mort. N'est-ce pas pour exercer cette charitable mission que vous avez été honorée d'une si haute dignité? « Esther retraçait d'avance « votre bonté, votre douceur, votre bienveillance », dit S. Bonaventure. « Comme elle, vous compatissez aux misères « de votre peuple. Véritable Esther, vous êtes l'appui et la « consolation du genre humain : vous déjouez les ruses de « l'ennemi de tout bien ; vos enfants vous sont aussi chers « que la prunelle de votre œil. »

§ XIII. — *Reine.*

Le Roi aima Esther plus que toutes les autres femmes, et elle s'acquit dans son cœur et dans son esprit une considération plus grande que toutes les autres. Il lui mit sur la tête le diadème royal, et il la fit Reine à la place de Vasthi. ESTHER, II, 17.

Dans le livre d'Esther, nous est particulièrement révélé le pouvoir suprême que possède Marie auprès de Dieu, sur toutes les créatures. « Esther était parfaitement belle de figure « et avait très-bonne grâce. »

Entourée de la variété des vertus, elle était aussi d'une incroyable beauté qui la rendait aimable et agréable à tous ceux qui la voyaient.

REPARATRIX castissima humanæ salutis, quæ Deo præservante, nulli unquam reatui fuit subjecta. JOANNES TRITHEMIUS, *lib. 1 de miraculis B. Virg. cap. 4.*

REPARATRIX desperantis animæ. D. CASIMIRUS *Poloniæ Princeps in Hymn. de B. V.*

REGINA nostra, quam potentissima, quam fortissima, cui omnes insunt virtutes perfectæ. S. PHILIPPUS APOST. *serm. in transitu B. M. V. apud Amadeum, raptu* 8.

REGINA cœli in qua pulchra, omnia magna, omnia excelsa sunt. S. SIMON APOSTOLUS, *ibidem.*

REGINA misericordiæ, cui data est omnis misericordia. S. DIONYSIUS AREOPAGITA, *in Orat. ad B. M. apud S. Brigittam, revel. lib. 4 c.* 103.

REGINA adstans a dextris Dei, in vestitu deaurato, circumdata varietate ; eo quod secundum sexum fœmineum Regina, et Domina, et Mater Dei appellari debeat. D. ATHANASIUS, *serm. in Evang. de S. S. V. M. Deipara.*

REGINA assistens a dextris Dei, quæ prope est pulchritudine, et decore, quæ est speciosa natura, et nullam suscepit maculam libero suo arbitrio, quæ ascendit ex Libano Virginitatis, et mundum perfudit unguento, ex qua dulcedo diffluens veterem amatorem ligni, dulcem reddidit, cujus su-

Plus belle incomparablement qu'Esther et plus riche en vertus que toutes les créatures, Marie plaît à tous. Elle plaît à Dieu qui l'a choisie pour être la mère de son Fils unique, sur la terre. Elle plaît aux Anges, aux justes, aux pécheurs. Le Roi Assuérus aima Esther plus que toutes les femmes, et il lui mit sur la tête le diadème royal, il lui fit partager son trône. Jésus-Christ, le Roi du ciel et de la terre, aima l'auguste Vierge Marie. Il la fit Reine de tout ce qui existe. Les Anges, les Chérubins les Séraphins entourent avec respect le trône de Marie ; ils se hâtent de prévenir les moindres désirs de leur Souveraine ; ils sont heureux et fiers de remplir les missions dont elle daigne les charger. La puissance de cette céleste Reine n'a pas de bornes, parce que celle de son Fils est infinie. Elle est éternelle, comme le seront son bonheur et sa gloire. Qui donc pourrait-on lui comparer? Es-

pra mel labia exiterunt dulcia, et e lingua ejus, tanquam e fonte, manavit lætitia, cujus vestes unguento delibutæ, bonum odorem emiserunt, supra omnia terræ aromata. Georgius Nicomed. *in Orat. de exitu S. Dei parentis quando fuit oblata in templo.*

Regina Cœlorum et mundi, habens plenariam potestatem, et quidquid potest facere Filius ejus, ipsa illud potest ab ipso impetrare suis precibus. Idiota *de B. M. V. part.* 9. *Contempl.* 14.

Regina mundi propter reginæ largitatem : largitur namque servis suis dona gratiarum, vestes virtutum, thesauros meritorum, et magnitudinem præmiorum, et ideo potest dicere. *Prov.* 8 : *Sunt mecuum divitiæ, et gloria.* Idem *B. M. V. part.* 14, *Contempl.* 10.

Regina propter protectionem ; protegit enim nos sub pallio virginitatis, humilitatis ; nam humilitas, et virginitas sunt alæ ejus latæ, per utriusque virtutis plenitudinem, et ideo ei potest, et debet dicere quicumque fidelis : Sub umbra alarum tuarum protege me a facie eorum qui me afflixerunt, quia in umbra alarum tuarum sperabo, donec transeat iniquitas : in umbra virginitatis, contra incendium luxuriæ, et in umbra humilitatis contra ventum inanis gloriæ, seu tempestatem superbiæ. Idem, *ibidem.*

Regina cui convenit quod dicitur de Filio, *Prov.* xx : *Rex qui sedet in solio Judicii dissipat omne malum intuitu suo.* Sedens enim cum Filio in solio Paradisi, oculo misericordiæ respiciens peccatorem, intuitu suo dissipat omnem malum, id est triplex malum ; malum scilicet culpæ cujus impetrat veniam ; malum pœnæ, quam non sinit statim infligi ; et malum Diaboli, ne tentando nocere prævaleat, quantum desiderat. Richardus a S. Laur. *de Laud. S. S. V. M. lib.* 4.

Regina de qua dicitur Christo per Psalmistam : *Astitit Regina a dextris tuis, in vestitu deaurato, circumamicta varietate.* Astat enim propter promptitudinem serviendi, vel ministrandi, quia adstare ministrantis est ; vel ob promptitudinem auxiliandi, quia adstare auxiliantis est ; vel ob promptitudinem contradicendi adversariis nostris, accusantibus nos, in Curia Unigeniti sui, quia adstare contradicentis est ; vel ob perseverantiam in supradictis, quia adstare perseverantis est. Idem, *lib.* 2.

Regina terris omnino appetenda, quæ in via hujus sæculi, imo vitæ hujus dispendio triplici semita, pœnitentes ad Deum convertit ; videlicet interventu reconciliationis, exemplo imitationis, et auxilio protectionis ; quatenus peccatori intercedendo impetret veniam ; ignoranti benevivendi exemplo ostendat disciplinam ; fortiter agenti, opem impendendo, præstet fiduciam. Absalom *Abbas, serm.* 2 *de Assumpt. B. Mariæ*

ther elle-même au milieu de sa gloire, à la cour du grand Roi n'est qu'une ombre bien pâle de Marie Reine des Anges et des hommes, de Marie Reine toute-puissante, Reine éternelle, du royaume sans limites. BIBL. MAR.

§ XIV. — *Epouse.*

Le Roi commanda que l'on fît un festin magnifique à tous les grands de sa cour, et à tous ses serviteurs, pour le mariage et les noces d'Esther. Il soulagea les peuples de toutes les provinces, et il fit des dons dignes de la magnificence d'un si grand prince. ESTHER, II, 18.

Marie est l'épouse de Dieu. Le véritable Assuérus, le Christ commanda que l'on fît un festin magnifique pour les noces de Marie qui furent célébrées au jour de l'Annonciation, par l'entremise de l'Archange Gabriel. Ce festin ne ressemblait point aux festins des grands de la terre. Il y eut dans l'univers entier des trésors infinis de joie spirituelle distribués à toute créature. Au Ciel, sur la terre et dans le Purgatoire, les Anges et les justes furent inondés de délices. Les grands et les petits, les saints et les pécheurs eurent part aux largesses du Roi suprême. BIBL. MAR.

REGINA gloriosa, cui gratiam et gloriam dedit Dominus in tanta multitudine, ut præventa ab eo in benedictionibus dulcedinis, benedicta facta sit, ingrediens et egrediens, quippe cujus introitum simul, et exitum Dominus custodivit, et custodiens benedixit. HELINANDUS, *serm.* 1 *in Nativ. B. M.*

REGINA potentissima universitatis, instar acierum, ac exercituum Angelicorum spirituum, qui castra Dei vocantur, metuenda Angelis tenebrarum, et omni altitudine contra Deum se extollenti ; multo enim sublimius, imperalius, gloriosius reprimit, et coercet aereas potestates ab impugnatione, et in infestatione militantis Ecclesiæ. DIONYSIUS CARTHUSIANUS *in Cantic. art.* 21.

REGINA potentissima, per te Ecclesia militans sic protegitur, ut quidquid habet boni alatur et crescat, et quidquid admixtum est, vel imminet mali, procul arceatur. JOANNES A JESU MARIA. *Tract. de amore cultuque reginæ Cœli, lib.* 1 *cap.* 9.

REGINA potens excelsa. ROBERTUS BELLARMINUS *in Conc. de Assumpt. B. Virg.*

SPONSA cœlestis quæ donorum antenuptialium nomine, Spiritum sanctum accepit, dotis vero gratia una cum Paradiso. D. EPIPHANIUS *in serm. de Laud. S. S. V. Mariæ.*

SPONSA beata Trinitatis individuæ. IDEM *ibid.*

SPONSA Dei. IDEM *ibid.*

SPONSA et Mater Dei. IDEM *ibid.*

SPONSA Dei æterna, juxta illud Oseæ 2 : Et desponsabo te mihi in æternum, D. AUGUSTINUS, *Serm.* 14 *de Nativ. Domini.*

SPONSA Domini. D. ILDEPHONSUS, *serm.* 4 *de Assumpt. B. M.*

SPONSA et Mater sui Creatoris. IDEM, *serm.* 1 *de Assumpt. B. M.*

SPONSA Filii Dei, concipiens solum Deum. IDEM *in libris de Virginitate Sanctæ Mariæ.*

Assuérus donna le repos à toutes les provinces : Dieu donna le repos de la grâce aux âmes terrestres, le repos de la gloire aux esprits célestes, le repos de la tribulation à ceux qui demeurent dans le purgatoire ; il fit des dons dignes de la magnificence non pas d'un prince de la terre, mais d'un Dieu. Sa libéralité ne connaît pas de bornes ; il a hâte de donner, et il le fait avec joie. O Marie, Dieu fut infiniment généreux envers vous, et l'Ambassadeur Céleste a pu vous saluer pleine de grâce, en vous annonçant que vous étiez l'épouse et la mère de Dieu lui-même : et non content d'épuiser en quelque sorte pour vous ses trésors, il daigne, à cause de vous, étendre jusqu'à nous sa miséricorde, et nous combler de ses bienfaits.

§ XV. — *Le vestiaire divin.*

Mardochée, ayant connu l'édit porté contre les juifs, déchira ses vêtements, se revêtit d'un sac et se couvrit la tête de cendre ; et jetant de grands cris au milieu de la place de la ville, il faisait éclater l'amertume de son cœur. ESTHER, IV, 1.

Marie est la maison et le vestiaire où le Fils de Dieu se revêtit de chair, le pécheur de pardon, le juste de grâce, le parfait de gloire. *Mardochée se revêtit d'un sac.* Ce sac est la mortalité, les misères de la vie. Hélas ! plusieurs sont revêtus du sac du péché mortel. Et il était assis à la porte du palais ; car il n'était pas permis d'entrer revêtu d'un sac, dans le palais du Roi. Personne ne peut entrer dans le palais du Roi du Ciel s'il est revêtu de la corruption de la vie présente. Mais *Esther l'apprenant lui envoya une robe nuptiale, afin qu'il lui fût permis d'entrer dans le palais.* BIBL. MAR.

Marie a procuré à Jésus le vêtement de pénitence et de

SPONSA Spiritus Sancti. IDEM *serm.* 6, *de Assumpt. B. M. V.*

SPONSA Christi quia sicut quidquid habent sponsus et sponsa, utrique commune est, ita quidquid habet filius habet mater, et e converso ; unde videtur ei dicere filius illud Joannis, 17 : *Mea omnia tua sunt* ; aliter tamen et aliter, quia non a Matre Filius, sed omnia a Filio habet Mater. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laudibus S. S. Virg. lib.* 6.

CUBICULUM divinæ incarnationis. D. GREGORIUS THAUMATURGUS, *Serm.* 3 *in Annunt. B. M. Virginis.*

CUBICULUM nuptiale Nativitatis Dei secundum carnem. S. JOANNES CHRYSOST. *Orat. de Annunt B. V. M.*

CUBICULUM Regis. D. AUGUSTINUS, *Serm.* 14 *de Nativ. Dom.*

CUBICULUM Dei. D. BERNARDUS, *serm.* 3 *super Salve Regina.*

CUBICULUM Filii Dei. ADAM PRÆMONSTRAT. *lib.* I, *serm.* 40.

CUBICULUM quia singulariter quiescit in ea qui unicus, et unice natus est ex ea. PETRUS CELLENSIS *Serm.* 5 *in Nativ. Domini.*

CUBICULUM Regis gloriæ, quod non est mirum si ipse rex gloriæ deliciis cœlestibus assuetus supellectili meliori, et molliori stravit, et valida mu-

deuil qu'il a pris dans son sein virginal, son humanité avec laquelle il a pleuré et expié nos péchés. Elle nous procure à nous que nos propres iniquités rendent indignes de nous présenter devant le Seigneur, le vêtement de la grâce, pour que nous puissions entrer dans la maison de Dieu et que nous soyons admis en sa présence.

§ XVI. — *Le Sceptre.*

Qui que ce soit, homme ou femme, qui entre dans la salle intérieure de l'appartement du roi, sans y avoir été appelé par son ordre, est infailliblement mis à mort, à la même heure, à moins que le roi n'étende vers lui son sceptre d'or, pour une marque de clémence, et qu'il ne lui sauve ainsi la vie. ESTHER, IV, 11.

Marie est le sceptre d'or, symbole de la vie éternelle. Dieu étend vers nous ce sceptre pour marquer sa clémence. Que deviendraient les malheureux pécheurs, si Dieu ne leur avait pas donné Marie, qui intercède pour eux, apaise sa justice, et leur obtient miséricorde. BIBL. MAR.

§ XVII. — *Médiatrice.*

Esther envoya faire cette réponse à Mardochée : Allez, assemblez tous les Juifs que vous trouverez dans Suse, et priez tous pour moi. Passez trois jours et trois nuits sans manger ni boire, et je jeûnerai de même avec les filles qui me servent. Et après

nitione circumvallavit, ut esset hortus conclusus, fons signatus ; cum videamus insensatas aviculas, undequaquam congerere mollia, et nido utilia deferre, ut quasi domum sibi faciant ubi pullos reponant. IDEM, *serm.* 3 *de Assumpt. B. M. V.*

CUBICULUM Sponsi secretum. ALBERTUS MAGNUS, *serm.* 1 *in Annunt. B. M. V.*

SCEPTRUM. D. BERNARDUS, *serm.* 3 *super Salve Regina.*

SCEPTRUM Regis omnium. ANDREAS CRETENS. *can. in Dom. post diem* 17 *Decembr.*

SCEPTRUM sanctum. IDEM, *in Concept. B. Virginis.*

SCEPTRUM rectæ doctrinæ. D. CYRILLUS *Hom.* 6, *contra Nestorium.*

SCEPTRUM Davidis. S. GERMANUS CONSTANT. *Serm. in Nativ. B. V.*

MEDIATRIX vere ante Dominum nostrum Jesum Christum. S. MATHÆUS APOST. *ex Liturgia Æthiopum.*

MEDIATRIX Cœli et terræ, quæ unionem naturaliter peregit. D. EPIPHANIUS, *Serm. de Laud. Virg.*

MEDIATRIX Dei et hominum reconciliationis. S. JOANNES CHRYSOSTOMUS, *Orat. in Nativ. B. V.*

MEDIATRIX cujus intercessionibus participes nos efficit Dominus suorum bonorum. ANBREAS CRETENSIS *in Trididus Major. Hebd.*

MEDIATRIX nostra apud Deum facile nobis impetrans inducias. GEORG NICOMED. *in S. Mariam assistentem cruci.*

cela, j'irai trouver le roi, contre la loi qui le défend, en m'abandonnant au péril et à la mort. ESTHER, IV, 16.

Marie est notre médiatrice, elle vient en aide à ceux qui sont dans le péril et ramène les désespérés à l'espérance. Le Seigneur l'a créée, l'a prise pour sa Mère à son Incarnation, l'a exaltée au-dessus de tous les chœurs des Anges à son Assomption, pour qu'elle intercède en faveur des pécheurs. *Vous êtes dans la maison du Roi*, disait Mardochée à Esther ; vous vivez dans son intimité, *plus que tous les Juifs*, plus que tous les Anges et tous les saints. *Si donc maintenant, vous demeurez dans le silence*, si vous n'intercédez pas pour nous, au temps de notre angoisse, *qui pourra venir à notre aide.* BIBL. MAR.

Mais Marie intercédera. C'est elle que le Seigneur désire entendre suivant le mot du Cantique : *Que votre voix résonne à mes oreilles.* N'est-ce pas pour être notre médiatrice auprès de Dieu qu'elle a été élevée à la dignité royale, prédestinée de Dieu figurée par les Patriarches, annoncée par les Prophètes, demandée par les pécheurs, élue et choisie par la Trinité? Mardochée disait à Esther : *Qui sait si ce n'est pas pour cela même, que vous avez été élevée à la dignité de Reine afin d'être en état d'agir en pareille occasion?* Esther se dévoua, s'exposa à la mort, afin de sauver son peuple. Marie ne sera pas moins généreuse pour nous. Elle a donné son propre Fils, elle a versé les larmes les plus amères, elle a enduré les angoisses les plus cruelles ; à ce prix, cette Reine tant aimée de Dieu a mérité d'intercéder pour nous, et elle le fait avec joie. Seulement Esther réclamait de ses frères qu'ils priassent et fissent pénitence, pour ne pas mettre obstacle par leur indignité à la clémence du Seigneur. Marie nous demande aussi de nous livrer à la prière et à la péni-

MEDIATRIX ad obtinendam salutem generis nostri. S. JOANNES DAMASCENUS. *in Octoec Grac.* 7.

MEDIATRIX vere bona omnium peccatorum. S. GERMANUS CONSTANTINOP. *in Annunt. B. V. M.*

MEDIATRIX ad mediatorem Filium, D. BERNARDUS, *Serm. de B. V. super, Signum magnum.*

MEDIATRIX Ecclesiæ apud Solem Justitiæ Christum. IDEM, *ibid.*

MEDIATRIX nobis a Deo benignissima miseratione provisa. IDEM, *ibid.*

MEDIATRIX inter nos et Filium suum ; propter hoc enim facta, propter hoc est electa, ut apud dulcissimum Filium, causam nostram piissima tueatur. GUIBERTUS, ABBAS, *in libr. de Laud. B. Mariæ cap.* 14.

MEDIATRIX bona, quæ jungit, quos disjunxerat Eva noxia separatrix ; quæ Filium ad largitatem, ad obedientiam nos invitat, agitque ut et nos deferre obsequium, et ille conferre beneficium non omittat. PHILIPPUS ABBAS, *lib.* 2 *in Cant. Canticor.*

MEDIATRIX nostræ reconciliationis : peccator enim efficitur inimicus Dei propter peccatum carnalis concupiscentiæ, vel superbiæ, aut avaritiæ.

tence, si nous voulons éprouver les effets de sa miséricordieuse intercession.

§ XVIII. — *Vertus d'Esther.*

Esther se vêtit de ses habits royaux, et s'étant rendue à l'appartement du roi, elle s'arrêta dans la salle la plus proche de la chambre de sa majesté. Il était assis sur son trône, dans l'alcove de sa chambre, tout vis-à-vis de la porte même de sa chambre. Et, ayant vu paraître la reine Esther, elle plut à ses yeux ; et il étendit vers elle le sceptre d'or qu'il avait à la main. Esther, s'approchant baisa le bout du sceptre d'or. ESTHER, V, 1, 2.

Combien sont grandes la fidélité, la bonté, la miséricorde de Marie intercédant pour nous auprès de Dieu, et s'employant toute entière à nous délivrer de nos ennemis. *Esther se vêtit de ses habits royaux*, pour se présenter devant Assuérus. Marie, l'humble Marie, se revêt aussi de ses plus riches ornements, afin de mieux gagner le cœur du Dieu tout-puissant et infiniment juste, lorsqu'il s'agit d'intercéder pour nous. Les vêtements royaux de l'auguste Vierge Marie sont les vertus incomparables que lui a données le Seigneur, sa foi, son espérance, sa charité, qui la revêtent comme un brillant soleil au jour de son Assomption glorieuse, et qui ne cesseront pas de resplendir d'un éclat toujours nouveau, pendant l'éternité toute entière.

Assuérus était dans son appartement royal ; il était assis sur son trône, lorsqu'Esther pénétra jusqu'à lui. Marie entra de même, lorsque le Ciel s'ouvrit enfin pour elle, dans le palais du céleste Roi. Dieu était assis sur son trône éternel. Il vit Marie, qui l'emportait sur toute créature, par la nature, la gloire, la grâce, la dignité, la noblesse et la misé-

ista autem Dei mediatrix, hos inimicos Dei sæpe reconciliat, dum eos ad pœnitentiam revocat. BERNARD. DE BUSTIS, *Serm. 1 de Nominat. Mariæ.*

ESTHER Regina cui dicebatur : *Invoca Dominum, et loquere pro nobis regi et libera nos de morte*, nam B. Virgo detinet iram Dei, ne statim vindicet in nos : unde dicit : Tenui eum, et non dimittam. IDIOTA *de B. Virg. part.* 16, *Contempl.* 7.

ESTHER Regina quæ pacem reformavit inter Regem Assuerum, et populum Judæorum, destruens pessimas Amani cogitationes, quas in mortem Judæorum fuerat machinatus : unde canit Ecclesia : Virgo Deum et hominem genuit, pacem Deus reddidit, in se reconcilians ima summis. IDEM *de B. V. part.* 8 *Contempl.* 18.

ESTHER de qua dicitur quod omnium oculis gratiosa, et amabilis videbatur ; fuit enim B. Virgo gratiosa et amabilis oculis ipsius Dei Trinitatis, qui ejus humilitatem respexit, et speciem ejus desiderat intueri : fuitque gratiosa et amabilis oculis Angelorum, et omnium Beatorum, qui in eam sicut in Filium desiderant intueri, et insuper oculis hominum ; creditur

ricorde. Elle se tenait debout, non pas comme le superbe Lucifer, qui voulait trôner, et qui se levait follement pour disputer à Dieu sa puissance et sa grandeur. Marie se tient debout ; mais c'est d'abord au pied de la croix de son Fils, dont elle partage héroïquement le sacrifice et les douleurs. Elle se tient debout dans le Ciel, mais c'est pour intercéder avec miséricorde et fidélité pour les pauvres pécheurs.

Esther trouva grâce devant Assuérus. *Elle plut à ses yeux, et il étendit vers elle son sceptre d'or.* Ce sceptre d'or est la puissance que Dieu confère à Marie. Il veut que tout soit soumis à sa Mère, au Ciel sur la terre et jusque dans les enfers. *Assuérus dit à Esther : Que voulez-vous, Reine Esther ? Que demandez-vous ! Quand vous me demanderiez la moitié de mon royaume, je vous la donnerais.* Esther répondit : *Si j'ai trouvé grâce devant vos yeux, je vous conjure de m'accorder la vie de mon peuple.* Nous sommes le peuple de Marie ; nous lui appartenons par la foi, par la dévotion, par l'affectueuse vénération que nous lui portons. Nous sommes son peuple, parce que Dieu nous a remis, pour ainsi dire, comme un dépôt entre ses mains.

C'est pour ce peuple, dit-elle, que j'ai prié autrefois, avec larmes, au pied de la croix, c'est pour lui que je prie encore, mais avec joie, debout devant votre trône, ô mon Dieu ; car comment pourrai-je souffrir la mort et le carnage de tout mon peuple, alors que je puis, que je sais, que je veux le délivrer par vous, par les vôtres et par moi ! BIBL. MAR.

§ XIX. — *La joie des Juifs et notre joie.*

Il sembla aux Juifs qu'une nouvelle lumière se levait sur eux, à cause de l'honneur rendu à Mardochée, de ces congratulations

enim, quod fere nullus potuerit eam intueri, quandiu fuit in mundo, qui eam statim non amaret. RICHARD. A S. LAUR. *de laud. Virg. lib.* 5.

ESTHER formosa valde, et incredibili pulchritudine, omniumque oculis gratiosa, et amabilis. Fuit enim Maria formosa valde per Charitatem, quæ est forma virtutum ; incredibili pulchritudine, per insolitam castitatem, omniumque oculis gratiosa, et amabilis per humilitatem, quam respexit Deus, quia ubi amor, ibi oculus. IDEM, *de laud. Virg. lib.* 4.

ESTHER quæ de triclinio fœminarum, id est de Ecclesia militante adducta est per totam militiam cœlestis exercitus, ad cubiculum Assueri, id est summi Dei. S. BERNARDINUS SENENS. *Serm.* 3 *Assumpt. B. V.*

ESTHER ad quam exiliit Rex de solio, id est Dei Filius de Cœlo, sustentans illam ulnis suis. IDEM, *Serm.* 3 *de glor. nom. Mariæ.*

ESTHER Reginæ, quæ assistens a dextris epulantis Assueri, in vestitu deaurato, virtutum circumdata varietate, ex hoc nunc, et usque in sæculum, dum petit dari sibi animam suam, pro qua rogat, et populum suum pro quo obsecrat, exauditur pro sua reverentia. JOANNES PICUS, *lib.* 2 *in Canticis. cap.* 14.

et de ces réjouissances. Parmi toutes les nations, les provinces et les villes où l'ordonnance du roi était portée, ils étaient dans une joie extraordinaire. Ils faisaient des festins et des jours de fêtes : jusque-là que plusieurs des autres nations et qui étaient d'une autre religion qu'eux, embrassèrent leur religion et leurs cérémonies. ESTHER, VIII, 16, 17.

On comprend l'immense joie des Juifs à la nouvelle de leur délivrance, et à la vue des honneurs rendus au fidèle Mardochée. La joie causée au monde par la naissance de Marie et par la délivrance qu'elle nous apporta fut plus grande et plus profonde. Elle a rempli l'Eglise de la lumière d'une joie qui durera jusqu'à la fin des siècles, et qui ne cessera pas de se manifester pendant toute l'éternité. Que de fêtes magnifiques au Ciel et sur la terre, pour exprimer cette joie ! que de chants de triomphe et quels magnifiques festins dont Dieu lui-même est l'ordonnateur suprême ! Marie est la joie de tous. Elle est notre Esther, mille fois plus belle, plus généreuse et plus puissante que l'épouse d'Assuérus.

CHAPITRE XI

MARIE DANS LE LIVRE DE JOB

§ I. — *L'Aurore.*

Que cette nuit attende la lumière et ne la voie pas; que l'aurore lorsqu'elle commence à paraître ne se lève point sur elle. JOB. III, 9.

LÆTIFICATRIX omnium Sanctorum. D. BRIGITTA, *lib. 1 Revel. cap.* 5.
LÆTITIA nostra indesinens. S. METHODIUS *in Hom. in Festo Purific. B. V.*
LÆTITIA generis humani. D. EPHREM, *in Serm. de Laud. B. M. V.*
LÆTITIA Sacerdotum. D. EPHREM, *ibidem.*
LÆTITIA nobis desiderata. S. AMPHILOCHUS, *in Deiparam.*
LÆTITIA Angelorum. S. SABBAS *in Menæis Græcor. die* 11 *Julii.*
LÆTITIA quædam arcana, atque omni dicendi facultate superior, Angelis, atque omnibus mundo superioribus virtutibus. S. JOANNES DAMASC. *in Cantic. Græcorum.*
LÆTITIA Apostolorum, quæ maledictionem exterminavit, et gratia sua primorum parentum mœrorem pepulit. S. JOSEPH. HYNNOGRAPHUS, *in Mariali.*
GAUDIUM nostrum ineffabile. S. METHODIUS, *Hom. de Purific. B. M.*
GAUDIUM mundi. D. EPHREM, *Serm. de Laud. D. M.*
GAUDIUM mortalium. D. GREGORIUS NAZIANZ. *in Tragedia de Christo patiente.*
GAUDIUM omnium ; gaudium enim universo mundo peperit, et lætitiam, dissipans mœstitiam peccati. S. JOANNES DAMASCENUS, *in Octæc. Græcor.*
GAUDIUM Angelorum et hominum. S. JOSEPHUS HYMNOGR. *in Mariali.*
GAUDIUM nostrum in mœroribus. D. BONAVENTURA *in Psalterio B. V.*
GAUDIUM Angelorum in prima eorum creatione. D. BRIGITTA, *Serm. Angel. de Excell. B. M. c.* 4.
GAUDIUM justorum. D. ANSELMUS, *in Psalterio B. Mariæ, part.* 2.

La reine du monde, la Vierge Marie est appelée l'aurore naissante. Job maudissait la nuit dans laquelle il avait été conçu, parce que le commencement de l'existence est aussi pour l'homme le commencement de tous ses maux, et celui de sa culpabilité devant le Seigneur. Mais si l'aurore naissante n'annonce ordinairement aux hommes que de nouveaux labeurs et de nouvelles épreuves, une autre aurore a paru, devançant le divin Soleil de Justice, qui allait se lever sur le monde, et répandre à flots, avec sa lumière et sa douce chaleur, la fécondité et la vie.

Marie est l'Aurore de ce Soleil bienfaisant. Elle brilla aux yeux des pécheurs plongés dans les ténèbres, pour les rendre à l'espoir et leur annoncer le Sauveur. Son avénement a opéré de grandes choses en ce monde. Les Patriarches, les Prophètes l'avaient désirée ; l'univers entier vivait dans l'attente de cette aurore du grand jour, de cette aide que Dieu s'était réservée pour l'œuvre de la rédemption du monde. Le Seigneur avait dit : *Faisons à Adam une aide qui lui soit semblable*. Il a dit de même : Faisons au Rédempteur du monde une aide semblable à lui, qui le seconde pour donner la grâce aux justes, le pardon aux pécheurs, la joie aux Anges, la tristesse aux démons. Vous êtes cette aide, ô Marie ! vous êtes la céleste aurore qui annonce et prépare la venue du Sauveur. Levez-vous sur nos âmes, Aurore désirée, et faites briller, à nos yeux, le divin soleil, votre Seigneur et votre Fils.

§ II. — *Le trône.*

Que je souhaiterais de savoir comment je pourrais aller trouver Dieu, et m'aller présenter à lui jusqu'à son trône. Job, XXIII, 3.

Aurora felix, felicis diei nuntia. D. Bernardus *in deprec. ad Virg. Mariam.*

Aurora lucida et rubicunda ; lucida cognitione veritatis, rubicunda amore virtutis. Idem, *Serm. 4 super Salve Regina.*

Aurora valde rutilans, quæ veri salis splendorem sanctitatis jubare præcurrit. Idem *in deprec. B. V.*

Aurora ad quam respicere debet, qui ad diluculum pœnitentiæ surgit, ut [illegible] per Filium, cor ejus ad sanctificationem illuminet. Innocentius Papa III, *Serm. 2 de Assumpt. B. V.*

Aurora quæ fugatis tenebris, lumen mundo ostendit, id est, destructis vitiis, Salvatorem sæculo protulit. Idem, *ibid.*

Aurora quia si aurora fugat fures, Maria fugat fures illos, de quibus dicitur, Job. 34. *Si subito apparuerit aurora, arbitrantur umbram mortis*, nempe Dæmones qui furantur thesauros bonæ operationis, et vitium quod libet, quod furatur thesaurum virtutis sibi oppositæ. Richardus a S. Laur. *de Laud. V. lib. 7.*

Aurora peccatoribus, quia eis dat radium suæ misericordiæ. Jacob. de Vorag. *serm. 2 pro Sabb. 4 Hebd.*

Job, le saint Patriarche, le modèle de la patience et de la résignation au milieu des épreuves, exprimait un désir ardent. Il aurait voulu trouver quelqu'un pour l'introduire auprès de Dieu, pour le conduire jusqu'au pied de son trône. C'est à Marie qu'il appartient de nous introduire auprès du Roi du Ciel et de la terre, de lui parler pour nous, et de nous le rendre favorable. Job disait encore : *Je proposerais ma cause devant lui, je remplirais ma bouche des preuves de mon innocence.* Hélas ! nous ne sommes pas innocents, et Job se trompait. Il n'avait pas, il est vrai, commis les fautes graves que lui reprochaient ses amis ; mais nul n'est assez pur ici-bas pour n'avoir pas besoin de la miséricorde de Dieu plutôt que de sa justice. C'est à Marie qu'il appartient d'intercéder pour nous, de plaider notre cause et d'obtenir notre pardon.

Thronus gloriosus. S. Methodius, *Hom. in festo Purific. B. V.*

Thronus intelligibilis, glorificatus, Deoque dignus. Idem, *ibid.*

Thronus sublimis et elevatus, ob gloriam illius qui ipsum est fabricatus ; Regi Domino Sabaoth palam instructus. Idem *ibidem.*

Thronus Christi Pontificis, in Ecclesia speluncæ Bethleemiticæ. Parva enim illa domus in qua Virgo peperit, Ecclesiæ figuram continebat, præsepe vero Altaris, Joseph Sacerdotis per vices munus suum exercens, Pastores Diaconorum, Angeli Sacerdotum, et Dominus Jesus Pontificis formam in se gerebat ; thronus autem Dei per virginem Mariam figurabatur. D. Athanasius, *Serm. in descript. Deiparæ.*

Thronus altissimus, in quo ille sedens secundum carnem, eos qui in perditionis tenebris sedebant, excitavit ad lucem scientiæ propter bonitatem suam. S. Joseph. Hymnogr. *in Mariali.*

Thronus gratiæ, ad quem accedere debemus dilectione, vigilia, affectione, cultu, devotione, laude, oratione, ut misericordiam consequamur, id est remissionem peccatorum. Richard. a S. Laur. *de Laud. Virg. lib.* 10.

Sedes spiritualis, glorificata, Deoque digna. S. Methodius, *Hom. in festo Purificationis B. V.*

Sedes propria ipsius puritatis, ad inhabitandum peridonea Deo. S. Sabbas, *in Menæis Græc. die* 23 *Januarii.*

Sedes omnium miraculorum, quæ unquam modo evaserunt, aut fuerunt consummata.

Sedes sancta, in qua Deus collocatus, beneficio carnis ex ipsa desumptæ, omnium gentium et nationum Rex fuit, illas omnes sibi subjiciens. Hermanus Constant. *in Aununt. B. V. M.*

Sedes incomprehensibilitatis divinæ. Cosmas Hierosolymit. *in* 1. *Menæis Græcorum, die* 25 *Januarii.*

Sedes Regis portans portantem omnia. S. Joannes Damasc. *Orat.* 4 *de Nativ. B. M. Virginis.*

Sedes Regia in qua resedit majestas Deitatis, quæ posita est in Cœlo in Assumptione, ministerio Angelorum. Richard. a S. Laur, *de Laud. Sanctiss. Virg. lib.* 10.

Sedes Regis Magni, in qua quasi humiliatus resedit tempore incarnationis. Idem, *ibidem.*

Sedes Dei et Christi, quam ædificavit Dominus, in generatione præsenti per gratiam, et in generatione futura, et æterna per gloriam. Hugo Carensis *in Psal.* 88.

Sedes in sæculum sæculi Deo præparata et ab omni labe præservata. Bernard. de Bustis, *in Mariali, Serm.* 9 *de Concept. B. M. V.*

Elle est, elle-même, le trône de Dieu, le trône de miséricorde dont nous pouvons approcher avec confiance et amour.

§ III. — *La terreur des démons.*

Le meurtrier se lève dès le matin : il tue le faible et le pauvre ; et durant la nuit il dérobe comme un larron ! L'œil de l'adultère épie l'obscurité ; il dit : personne ne me verra ; et il couvre son visage... Si l'aurore paraît tout d'un coup, ils croient que c'est l'ombre de la mort. JOB. XXIV, 15, 16, 17.

Marie est l'aurore qui épouvante les démons. Si Marie apparaît tout à coup, il leur semble voir l'ombre de la mort. Elle a paru, cette merveilleuse aurore, au jour béni de sa naissance et tout l'enfer a frémi de terreur ; elle a paru en montant au Ciel au jour de son Assomption glorieuse, et l'enfer a compris que c'en était fait à jamais de sa puissance ; car Marie allait intercéder auprès de Dieu pour les pauvres pécheurs : elle allait recevoir les clefs des trésors de la grâce pour les répandre sans compter, délivrer ainsi les captifs, et briser les fers des esclaves. Autant qu'il est en elle, Marie ne refuse à personne la lumière de la grâce et de la miséricorde. Baldad dit à Job : *Sur qui sa lumière ne se lève-t-elle point pour secourir ou récompenser.*

§ IV. — *Le lieu de l'union.*

L'argent a une source de ses veines et l'or un lieu où il se forme. JOB. XXVIII, 1.

Marie est le lieu béni où l'union de la nature divine avec la nature humaine s'est accomplie. L'or dont parle le livre de Job est le Fils de Dieu. Le sein de la Vierge Marie est le lieu où il se forme. Là l'éternité s'unit au temps, la majesté à la

SEDES Virginea super quam sedens fuit Christus Filius Dei. IDEM *Serm. 4 in Assumpt. B. M. Virg.*

TERROR Dæmonum ac superborum. D. BONAVENTURA, *in canticis Psalterii B. V.*

TERROR Diaboli. DIONYSIUS FABER, *in tract. de Concept. B. V.*

TERROR Dæmonum. JOANNES TRITHEMIUS *lib. 1 de Mirac. B. Virg.*

LOCUS Dei ipsum utero complexa, qui in omnibus incomprehensus existit, in cujus pugillo sint omnia, ipseque ejus in manibus adhæsit, quod etiam verbis expressum intelligere, et intellectum nemo satis conjicere possit. S. DAMASCENUS, *Orat. 4 de Nativ. B. V.*

LOCUS Domini, Dei gressu calcata terra, omni exemptum loco, ea ratione qua Deus est, carnis assumptione loco devinciens, ex qua is qui simplex erat, compositus ; qui sempiternus, temporalis ; qui incircumscriptus, circumscriptus extitit. IDEM. *Orat. 4 de Nativ. B. V.*

LOCUS in quo proprie ac vere admiranda illa Dei cum hominibus con-

faiblesse, la divinité à l'humanité. Si donc vous voulez vous unir à Dieu, approchez-vous de Marie, pour devenir un même esprit avec Dieu.

§ V. — *La lampe.*

Qui me donnera d'être comme j'ai été autrefois, comme j'étais dans ces jours où Dieu prenait soin de me garder, lorsque ma lampe luisait sur ma tête et que je marchais en assurance dans les ténèbres ; quand la pierre répandait pour moi des ruisseaux d'huile ? JOB. XXIX, 2, 3, 6.

Marie est la lampe qui resplendit et la pierre qui répand des ruisseaux d'huile. Elle est la lampe qui porte une lumière inextinguible, la lampe qui ne produit ni ombre ni fumée, la lampe qui nous éclaire tandis que nous cherchons la drachme précieuse de la grâce que nous avons perdue. Lorsque Marie ne nous éclaire pas, nous sommes dans les ténèbres. Elle est la pierre d'où découle pour nous l'huile précieuse de la grâce. C'est par elle que les dons de l'Esprit de Dieu sont venus jusqu'à nous.

§ VI. — *L'huile.*

Elle est l'huile précieuse qui coule de cette pierre, l'huile de la miséricorde que le bon Samaritain, c'est-à-dire Jésus-

junctio facta est, ac cœlestia terrestribus juncta sunt, et homini, quæ Dei sunt vicissim communicata. IDEM, *ibid.*

Locus voluptatis, de quo fons ille debebat ascendere qui universam terræ superficiem irrigaret. D. PETRUS DAMIANUS, *Serm. de Annunt. B. V. M.*

LAMPAS gestans lucem inextinguibilem, Sole splendidiorem. S. EPIPHANIUS, *in Orat. de Laud. B. V.*

LAMPAS circa quam nullibi umbræ, seu peccati vestigium cernitur. S. SABBAS *in Menæis Græcor. die* 15 *Julii.*

LAMPAS aureum virginitatis vas, ac bene firmatum, cujus elichnium est gratia Spiritus sancti, et oleum ex incontaminatis carnibus sanctum assumptum corpus : ex quibus lux Christus qui nescit occasum, sedentibus in tenebris, et umbra mortis sempiternam vitam accendit. S. JOAN. DAMASCENUS, *Orat. 4 de Nativ. B. V.*

LAMPAS quæ nunquam extinguitur, et quæ lumen spirituale peperit, mentem nostram tenebris offusam, gratiæ suæ illuminatione clarificans. IDEM, *in Paraclet. B. V.*

LAMPAS lucentissima, quæ splendore Dei illustrata, desideratum illud lumen, quo inventa est Drachma decima, sedentibus in umbra mortis protulit. D. BERNARDUS, *in Deprecat. de Laude elegantiss. ad V. Mariam.*

LAMPAS splendidissima solis gratiæ, flammam, animæ nostræ, quæ socordia ac torpore semper extinguitur, accendens, et fovens, divinorum operum oleo. S. JOSEPH HYNOGR. *in Mariali.*

Christ lui-même, versa sur la blessure du voyageur maltraité et dépouillé par les voleurs. Le voyageur était le genre humain victime de la ruse et des cruautés des démons, lorsque le premier homme, séduit par Ève, descendit de Jérusalem à Jéricho, de la paix avec Dieu à la révolte contre lui, de la grâce à la mort du péché.

L'huile éteint le feu, et elle le nourrit ; elle l'éteint dans la pierre et le nourrit dans le bois. Marie éteint l'incendie du péché dans celui dont le cœur, habitué à l'iniquité, est devenu dur comme la pierre. S'il se tourne vers Marie, le feu qui le dévore sera éteint par elle. Mais si quelqu'un a un cœur qui fléchit aisément sous la volonté de Dieu, et qui prend volontiers la forme que la main divine veut lui donner, si quelqu'un a un cœur de bois, Marie embrasera ce cœur du feu du divin amour, et l'inondera de l'huile de sa miséricorde.

§ VII. — *La demeure du Très-Haut.*

Qui m'accordera d'être comme j'étais aux jours de ma jeunesse, lorsque Dieu habitait en secret dans ma maison, lorsque le Tout-Puissant était avec moi bénissant toute ma famille? JOB. XXIX, 5.

Marie peut être comparée à Job, parce qu'elle possédait toutes les vertus qui le recommandent, à un degré éminent. Mais surtout Dieu a fait sa demeure en elle, et avec plus de vérité encore que le saint homme Job, elle peut dire: « Dieu « habitait en secret dans ma maison : le Tout-Puissant était « avec moi et bénissait toute ma famille. » Les hypocrites par-

OLEUM maxime propter misericordiam, cujus est vas ipse Christus, cujus plenitudinem Beata Virgo accepit, et nobis de sua plenitudine, gratiam pro gratia refudit. IDIOTA, *de B. Virgine, par. 4, Contempl.* 2.

OLEUM, quia sicut oleum extinguit et ampliat ignem ; extinguit enim ignem in lapide, et accendit in ligno : ita Maria incendium peccati extinguit in eo, qui aliquando lapideus et durus fuit peccando, et ex toto corde conversus est ad eam. Et si proprietas est olei extinguere ignem græcum, et lapidem ignitum : consuetudo est Mariæ in suis amatoribus extinguere fervorem peccati. Si autem quis lignum fuerit, id est tractabilis, et patiens, succendet in eo dulcedinem Dei, si nominis ejus misericordiam invocaverit, toto corde. RICHARDUS A S. LAUR, *de Laud. Virginis lib.* 1.

HABITACULUM, divinitatis, quod lucis inaccessibilis igne nequaquam combustum fuit. S. JOAN. DAMASCENUS, *Cant. in encom. Resur. Christi.*

HABITACULUM, quod Sapientia ante omnia sæcula sibi construere proposuit, quod specialiter inhabitaret, et summi boni. D. ANSELMUS, *in tract. de Concept. B. Virginis.*

HABITACULUM sacrosanctum, omnium gratia virtutum in adventu Filii Dei a Spiritu Sancto repletum. HUGO DE S. VICTORE *in Explic. Cantici. B V. M.*

lent parfois ainsi, mais leur conduite démontre la fausseté de leurs paroles. BIBL. MAR.

§ VIII. — *La libératrice des pécheurs.*

L'oreille qui m'écoutait me publiait bienheureux, et l'œil qui me voyait me rendait témoignage que j'avais délivré le pauvre qui criait et l'orphelin qui n'avait personne pour le secourir. JOB. XXIX, 11, 12.

Marie se montre la libératrice des pécheurs qui implorent son secours, comme Job aimait à délivrer de leurs maux les pauvres et les orphelins. C'est elle qui est proclamée bienheureuse par tous ceux qui la voient : *Vous êtes bénie entre les femmes*, lui dit l'Ange Gabriel ; et elle-même inspirée de Dieu annonce que toutes les générations la proclameront bienheureuse C'est elle qui délivre le pauvre, le pécheur que le démon étouffait, que l'enfer voulait engloutir, et contre qui toute créature se disposait à s'insurger ; c'est elle qui vient en aide aux pauvres enfants abandonnés, à ceux qui n'avaient personne, ni parmi les Anges, ni parmi les hommes, pour les soutenir. BIBL. MAR.

§ IX. —*La consolatrice et le secours des pécheurs.*

Celui qui était près de périr me comblait de bénédictions, et je remplissais de consolation le cœur de la veuve. JOB. XXIX, 13.

HABITACULUM virtutis Altissimi, in qua se expressit umbra ipsius. ALBERTUS MAGNUS, *in Postillis super cap.* 11 *Luc.*

HABITACULUM quod sibi Deus elegit ad habitandum, in quo nunquam Diabolus præhabitavit. GULIELMUS VINC. COELESTIN. *Serm. de Concep. B. M.*

LIBERATRIX desideratissima a fluctibus, procellisque agitatorum. D. EPHREM *Serm. de Laud. B. V.*

LIBERATRIX eorum qui in necessitatibus versantur, a Deo constituta. S. J. DAMASCENUS *in Paracl. B. V.*

LIBERATRIX nostra ab omni nos liberans tribulatione, et confundens omnes inimicos nostros. IDEM *ibid.*

LIBERATRIX nostra a damnatione in die Judicii ; ab omni damnationis sententia S. JOSEPH. HYMNOGR. *in Mariali.*

SUSCEPTIO orphanorum. D. EPHREM, *in serm. de Laude B. M. Virginis.*

SUSCEPTIO gentis Christianorum. S. GERMANUS, *Orat.* 2 *de Dormitat. B. M. V.*

SUSCEPTIO nostra, nam in mari mundi submerguntur omnes illi quos illa non suscipit, et quos non sublevat a naufragio peccatorum, unde *Sapientiæ*, 14, transeuntes mare, id est mundum, per ratem, id est, Mariam, liberati sunt. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laude. SS. Virg. lib.* 11.

AUXILIATRIX fortis ad quam per veram pœnitentiam, modo confugere debemus, ut per ipsam protectionem in die judicii contra omnes nostros adversarios habeamus. ALBERTUS MAGNUS, *Serm.* 2 *in Assumpt. B. Mariæ.*

Le saint homme Job venait en aide aux malheureux près de périr, il consolait la veuve par la justice qu'il lui rendait et la protection qu'il accordait généreusement à sa faiblesse. Marie relève ceux qui tombent, ceux dont l'âme est près de tomber pour l'éternité dans les abîmes de l'enfer. Que de pécheurs lui doivent leur retour à Dieu et leur éternel salut! Que de Saints l'ont bénie sur la terre, et la béniront éternellement dans le Ciel, parce qu'elle les a secourus, relevés, affermis, dirigés dans la voie qui conduit à Dieu. L'âme veuve de Dieu a besoin de consolation. La seule consolation efficace pour cette pauvre veuve est de lui rendre son Epoux divin. Telle est l'œuvre de Marie Elle rend Dieu aux âmes qui l'ont perdu. BIBL. MAR.

§ X. — *L'œil de l'aveugle et le pied du boiteux.*

J'ai été l'œil de l'aveugle et le pied du boiteux. JOB. XXIX.

Marie est l'œil de l'aveugle, du pécheur que n'éclaire pas la lumière de la grâce, et qui ne voit ni le but vers lequel il lui faut marcher, ni les abîmes qui s'ouvrent sous ses pas, dès qu'il s'écarte du droit chemin. Marie est le pied du boiteux, de celui qui marche d'un pas inégal et incertain dans la voie des commandements du Seigneur ; qui se montre fidèle sous quelques rapports, et infidèle sous beaucoup d'autres ; qui se fatigue aisément et s'arrête pour ainsi dire à chaque pas ; qui ferait les chutes les plus lamentables, dont il ne se relèverait pas, si un bras compatissant et fort ne lui servait d'appui.

AUXILIATRIX fortis fidelium contra dæmones et septiformem turmam vitiorum dimicantium. IDEM *ibidem.*

AUXILIATRIX pia. D. BERNARDINUS SENENSIS, *de 7 verb. B. Virg.*

AUXILIUM oppressorum. D. EPHREM *in Orat. ad Deiparam.*

AUXILIUM semper paratum eorum qui affliguntur. EUTYCHIANUS *in vita S. Theophili.*

AUXILIUM fortissimum fidelium, liberans nos a seductione Draconis fraudulenti, qui nos infesto petit bello, ac perdere festinat. S. JOANNES DAMASCENUS, *in Paracl. B. V. Mariæ.*

CONSOLATRIX nostra quæ mœrores sedavit, et oppressorum molestias lenivit, cunctasque oppressiones sustulit. D. EPHREM *in Serm. de Laud. B. Mariæ Virginis.*

CONSOLATRIX vera viduarum. MAURITIUS DE VILLAPROBATA, *Serm.* 28 *coronæ B. V. M.*

OCULUS columbæ, quia dux prævia Ecclesiæ. HONORATUS AUGUSTOD. *in Sigillo Mariæ.*

OCULUS Cœli, id est Ecclesiæ sanctius stellis illustratæ, ratione puritatis suæ, quia sicut oculus totum corpus, sic Maria totam illustrat Ecclesiam, quæ est corpus Filii sui, Sanctorum radiis exemplorum, unde canitur de ea : Cujus vita inclyta, cunctas illustrat Ecclesias. RICHARD. A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 4.

O Marie, ouvrez-nous les yeux et soutenez nos pas chancelants !

§ XI. — *La spoliatrice du démon.*

Je brisais les mâchoires de l'injuste et je lui arrachais **sa proie** *d'entre les dents.* Job. XXIX, 17.

Job n'épargnait pas ceux qui commettaient l'injustice et s'emparaient des biens du prochain, quelles que fussent d'ailleurs leur condition et leur puissance. Il reprenait le fruit de leurs larcins et rendait à chacun ce qui était à lui. Ainsi fait l'auguste Vierge Marie, la Vierge puissante terreur de Satan et de tous les démons. Elle démasque les embuches du brigand infernal ; elle lui arrache les pécheurs qu'il dévorait déjà, et qui paraissaient être à lui sans espoir d'échapper. Marie les convertit, même lorsqu'ils ont un pied dans la tombe, même lorsque leur âme est toute prête à rompre les liens qui l'attachent à la chair, pour paraître devant le Juge qui doit les condamner. L'enfer frémit de rage impuissante et sa proie lui échappe à jamais.

§ XII. — *La rosée bienfaisante*

Ils me souhaitaient comme la campagne desséchée attend *l'eau du ciel ; et leur bouche s'ouvrait* pour m'entendre, *comme la terre s'ouvre aux pluies de l'arrière-saison.* Job.XXIX, 23.

Ce fut vous, ô Marie que tous les siècles qui précédèrent votre naissance attendirent, comme la terre aride et desséchée attend une pluie bienfaisante, une abondante rosée qui lui donnera la fertilité. C'est vous que tous ceux qui ont soif de la grâce et de la miséricorde de Dieu attendent chaque

Oculus per discretionem, vel respectu misericordiæ, justos a dextris peccatores respiciens a sinistris. Idem *de Laud. Virg. lib.* 9.

Oculus cæco quia multos sanat cæcos quotidie. Mauritius de Villaprobato, *Serm.* 7 *Cor. n. B. M.*

Oculus orbis. Bernardinus de Bustis *serm.* 2 *de Assumpt. B. Mariæ.*

Liberatrix servorum suorum ab omni damnatione in die Judicii ; ab omni tribulatione ; a passionum, malorumque dæmonum illecebris. S. Joan. Damascemus *in Paraclet. B. Virg.*

Liberatix omnium nostrum a tentationibus, periculis et tribulationibus, dum illam cum affectu collaudamus. S. Joseph. Hymnogr. *in Mariali.*

Liberatrix in periculis. Theodorus Laschus *Imperator*, *in Poemate B. Virg.*

Ros, aridæ animæ. S. Germanus, *Orat. in dormitatione B. V. M.*

Ros. ad quem anima illa, quæ tanquam concha vigilaverit, concipiet illum pretiosissimum unionem, id est, illum devotionis affectum, quo cum Deo unus spiritus efficitur. Ernestus Prag. *in Mariali, cap.* 18.

jour. Les saints et les pécheurs qui vivent sur la terre ont besoin de vous, ô Rosée bienfaisante ! Les âmes du Purgatoire attendent que vous adoucissiez l'ardeur des flammes qui les tourmentent en les purifiant. Tout le monde a besoin de vous, ô Marie. La terre aride attend la pluie de vos miséricordes pour se couvrir de verdure, de fleurs et de fruits.

§ XIII. — *La dispensatrice des grâces.*

Si j'ai refusé aux pauvres ce qu'ils voulaient et si j'ai fait attendre les yeux de ta veuve. JOB. XXXI, 16.

Job appelait sur lui-même les châtiments les plus terribles, si on pouvait le convaincre de dureté envers les pauvres et les humbles, qui imploraient de lui les secours nécessaires au soulagement de leur misère. Marie est plus compatissante que Job et plus libérale envers tous ceux qui lui tendent humblement la main pour avoir part à ses bienfaits. Comme son Fils, elle distribue, avec largesse, les biens les plus précieux que renferme le trésor divin. Elle ne fait pas attendre inutilement ceux qui ont recours à elle. Il faut donner sans retard ce qui est demandé avec une humilité véritable et non par arrogance ou par caprice. C'est ainsi qu'en agit la bienheureuse Vierge. Imitons-la, si nous voulons que

Ros emolliens nostram duritiem, fœcundans mentis nostræ terram sterilem, in æstu tentationis refrigerans, in fornace tribulationis confortans. IDEM, *ibid.*

Ros auroræ cœlestis, tribulatos corde refrigerans. JOANNES TRITH. *lib. 1 de Mirac. B. M. V.*

Ros oportunus ignem fornacis extinguens. LUDOV. BLOSIUS, *in Endologia 2 ad B. V.*

DISPENSATRIX gaudii universæ creaturæ. S. GREGORIUS THAUMATURGUS, *Orat. 2 in Annuntiat. B. V. M.*

DISPENSATRIX gratiarum divinarum, nihil enim concedit nobis benedictus Filius ejus, quin pertranseat per manus ejus piissimas. IDIOTA, *de B. V. par. 9 contempl. 14.*

DISPENSATRIX gratiarum cœlestium, ab æterno ordinata. D. BERNARD. SENENSIS *Serm. 16.*

DISPENSATRIX omnium gratiarum, a tempore enim, a quo Virgo Mater concepit in utero Verbum Dei, quamdam, ut sic dicam, jurisdictionem, seu auctoritatem obtinuit in omni Spiritus sancti processione temporali, ita quod nulla creatura aliquam a Deo obtinuit gratiam, vel virtutem, nisi secundum ipsius piæ Matris dispensationem. IDEM, *serm. 16 de gratia et gloria B. V. M.*

DISPENSATRIX melliflua, et largiflua omnium bonorum. BERNARD. DE BUSTIS *Serm. de Assumpt. B. M. V.*

DISPENSATRIX cœlestium bonorum liberalissima, et suavissima, omnium ad se suspirantium refrigerium. JOANNES A JESU MARIA, *tract. de amore cultuque reg. Cœli, 2 part. cap. 9.*

DATRIX divinæ bonitatis. ANDREAS CRETENSIS, *Orat. 2 in Annunt.*

DATRIX omnium bonorum, JOANNES EPISCOP. ARETIN. *Tract. de Dormition. B. V. M.*

nos bonnes œuvres grandissent en mérite devant Dieu. BIBL. MAR.

§ XIV. — *La nourrice des âmes.*

Si j'ai mangé seul mon pain, et si l'orphelin n'en a pas aussi mangé avec moi. JOB. XXXI, 17.

Marie nourrit les âmes qui ont faim. Elle ne mange pas seule le pain que Dieu lui a donné, mais elle le communique à tous ceux qui désirent s'en rassasier.

Le pain de Marie est la grâce de Dieu. Elle est pleine de grâce et elle enrichit le monde de son abondance.

Le pain de Marie c'est Dieu lui-même, c'est celui qui a dit : *Je suis le pain de vie.* Marie nous communique ce pain adorable. Elle nous dit : *Mangez mon pain, et buvez le vin que je vous ai préparé.* L'orphelin, l'abandonné, le pauvre, l'humble de cœur mangent ce pain, et il les fortifie. L'orgueilleux le dédaigne, et faute de le manger, il s'affaiblit jusqu'à mourir.

Donnez votre pain comme Marie. Ne dédaignez pas les pauvres, et ne craignez pas de les faire asseoir à votre table. Job croirait faire injure à la charité s'il mangeait seul.

§ XV. — *La miséricorde croissante.*

La miséricorde s'est développée avec moi dès mon enfance, et elle est sortie avec moi du sein de ma mère. JOB. XXXI, 18.

DATRIX multorum munerum, et opulentorum donorum, Regibus et Sacerdotibus, divitibus et pauperibus, jure suo viventibus, et monasticam vitam colentibus, ducibus et imperatoribus, dominantibus, et servientibus, principatibus, et præsidentibus, ægrotantibus, et recte valentibus, omnibus, modo hoc, modo illud petentibus. THEODOR. LASCH. IMPERAT. *in Orat. de Annunt. B. Virginis.*

NUTRIX ejus qui mundum alit, et nutrit orbem terrarum. AMPHILOCHUS, *Orat. de occursu D. N. J. C.*

NUTRIX Dei. S. AUGUSTINUS, *lib. de Assumptione B. M. V.*

NUTRIX summe mystica Sacerdotis, mundum ad se trahentis. S. GERMANUS CONST. *Orat.* 1 *in Præsentatione B. Virginis.*

NUTRIX carentis Matre ante sæcula, et in fine sæculorum nati sine Patre Filii, et omnem spiritum alentis. LEO IMPER. *in Orat. de Nativ. B. V.*

NUTRIX nostra lavans nos a fœcibus peccatorum, nos consolans etiam in cunabulis vagientes, lactans parvulos esurientes, blandimentis nos alliciens, deliciis nos fovens, et nutriens. S. ANSELMUS LUC. *super Salve Regina.*

NUTRIX veri pacifici, quem in involumentis nutrivit, et curis multis, quem puerum portavit in ulnis, et infantulum, præ filiis hominum, speciosum, et gratiosum vultus placido intuita est, materno affectu illum deosculans, dulcissime amplectens, ludens manibus, ridens ore, jubilans animo, et dicens : *Risum fecit mihi Deus meus qui audierit me corridebit mihi. Genes.* 21. ERNESTUS PRAG. *in Mariali, cap.* 133.

La compassion de Marie, pour notre misère, a commencé avec son existence même sur la terre, parce qu'elle a connu toute l'étendue de nos maux par les lumières que Dieu répandit,dès le premier instant, dans son intelligence, et parce que sa charité ne pouvait rester insensible à nos souffrances. La miséricorde de Marie a grandi sans cesse, jusqu'au jour où cette auguste Vierge a reçu, par son introduction dans le royaume des cieux, le dernier degré de perfection que Dieu lui-même, dans sa toute-puissance et dans son infinie bonté, pouvait donner à sa propre Mère. Qu'elle est grande, ô Marie, votre compassion pour les pauvres enfants d'Adam ; qu'elle est inépuisable votre miséricorde, pour les pécheurs, mais surtout pour ceux qui vous honorent comme leur Mère, et qui s'efforcent de se montrer vos serviteurs et vos enfants.

§ XVI. — *La miséricorde unie à l'humilité.*

Si j'ai négligé de secourir celui qui n'ayant point d'habit mourait de froid, et le pauvre qui était sans vêtement ; si les membres de son corps ne m'ont pas béni lorsqu'ils ont été réchauffés par les toisons de mes brebis. Job. xxxi, 20.

Job ne méprisait pas les pauvres qu'il secourait, et c'était par une compassion réelle pour leur misère, qu'il venait à leur aide. Marie ne méprise personne ; elle ne peut abandonner aucun de ceux qui viennent à elle pour obtenir miséricorde. Il est des gens qui donnent par ostentation plutôt que par vertu. Le vêtement de la vertu leur manque. Marie ne repousse pas ceux qui n'ont point ce précieux vêtement. Tout couvert qu'il fût d'ornements d'or et de fin lin, Job laissait approcher de lui le pauvre à demi-nu et lui donnait de quoi se défendre contre le froid. Marie dans tout l'éclat de

Misericordia ad miseros. Petrus Cell. *Serm.* 2 *de Adventu.*

Misericordia ipsa, unde et Esther, in figura ejus, Edissa vocabatur, quod est interpretatum Misericordia. Albertus Magnus, *super Missus est.*

Misericordia ipsa quod enim dicitur in abstracto de aliquo maxime commendatur, et de justo, quod est ipsa justitia, de misericordia, quod est ipsa misericordia, in hujus figuram legitur quod Esther Regina quæ interpretatur humilis, dicta etiam est Edissa, quæ interpretatur Misericordia. D. Antonin. *in Summa part.* 4, *tit.* 1 *cap.* 20.

Misericordia sola Reginæ Cœli deberet mortales universos ad ejus amorem efficaciter flectere : sunt enim tot, tam crebra, tam illustria ejus virtutis testimonia, ut saxa quoque ipsa possint emollire. Joannes a Jesu Maria, *in tract. de Amore cultuque Reginæ cœli, p.* 1 *c.* 10.

Miseratrix miserorum. D. Brigitta, *lib.* 2 *Revelat. cap.* 39.

Miseratrix præcipua miserorum. Dionysius Carthus. *de Laud. Virg. lib.* 3.

Miseratrix omnium miserorum. Thomas a Kempis, *in soliloquiis, cap.* 24.

sa gloire ne nous repousse pas malgré notre misère : elle nous appelle au contraire pour nous faire part de ses biens BIBL. MAR.

§ XVII. — *La miséricorde plus grande que la justice.*

Si j'ai levé la main sur le pupille lors même que je me voyais le plus fort dans l'assemblée des juges. JOB. XXXI, 21.

Job n'usait pas de sa puissance pour accabler le pupille, le coupable sans défense. Au contraire, la faiblesse même de l'accusé l'inclinait vers la compassion. Ainsi en est-il pour l'auguste Vierge Marie, mère de Dieu. Elle est la plus forte dans l'assemblée des Juges. Ni les saints ni les Anges, ni personne au Ciel, sur la terre et dans les enfers, n'a reçu de Dieu une puissance comparable à la sienne ; mais elle se montre juge de miséricorde plus que de justice, dans la cause des pécheurs. Loin de les accabler en recherchant ce qu'ils lui doivent, en tenant compte de leur ingratitude et de leurs offenses envers elle, Marie ne songe qu'au moyen de leur venir en aide, et de leur rendre le bien pour le mal.

§ XVIII. — *L'hôtesse généreuse*

L'étranger n'est pas demeuré dehors, ma porte a été ouverte au voyageur. JOB. XXXI, 32.

Marie a donné l'hospitalité à Dieu lui-même lorsqu'il est venu, comme un étranger, demeurer parmi nous. Le Fils éternel de Dieu a été reçu dans son sein virginal, et pendant les trentes-trois années de sa vie mortelle, il a reposé sous son toit, il s'est assis à sa table, il a mangé son pain.

Marie nous offre ainsi l'hospitalité. Elle ne repousse aucun de ceux qui vont chercher auprès d'elle un peu de sécurité et de repos. L'hospitalité de Marie ne se fait pas attendre : la porte de sa maison est ouverte à tous, et les soins les plus généreux sont réservés à tous ceux qui entrent dans sa demeure.

HOSPITATRIX Patris æterni. ISCHYUS, *serm.* 2, *de Laud. B. Virginis.*
HOSPITATRIX angusti tugurii in Bethleem. ARNOLDUS CARNOT. *Tract. de Laud. B. V.*
HOSPITATRIX vagantium animarum. ALBERTUS MAGNUS, *super lib. Genes.*
HOSPITATRIX ipsius Dei. D. BERNADINUS SENENSIS *Serm. de septem verbis B. M.*

§ XIX. — *La reine des Cieux.*

Lors même que je me voyais le premier dans l'assemblée des Juges... j'ai toujours craint Dieu comme des flots suspendus au-dessus de ma tête. JOB. XXXI, 21, 23.

Job était le premier au milieu des Juges de la terre ; il était leur Roi, et malgré sa puissance il se montrait plein de douceur, et de compassion envers les malheureux, parce qu'il craignait le Seigneur. Marie est la Reine du Ciel et de la terre. Assise sur un trône à la droite de son Fils, elle est douce et miséricordieuse pour toutes les créatures qui sont l'ouvrage des mains de son Seigneur ; elle ne laisse pas, malgré sa grandeur et sa gloire, d'être la consolatrice des affligés. Dieu lui a confié cette mission si bien en harmonie avec les dispositions de son cœur. O Marie, ô notre Reine, ayez toujours pitié de nous.

§ XX. — *L'aigle.*

L'aigle, à votre commandement, s'élèvera-t-elle en haut, et fera-t-elle par votre ordre, son nid dans les lieux les plus élevés ? Ses petites sucent le sang. En quelque lieu que paraisse un corps mort, elle fond dessus. JOB. XXXIX, 27, 30.

Marie est l'aigle sublime dont le Seigneur à dit à Job : *L'aigle s'élèvera-t-elle, à votre commandement ?* Marie s'est élevée par la volonté de Dieu. En elle la nature et la grâce, la gloire et toutes les prérogatives qui peuvent être le partage d'un être créé ont atteint à la plus sublime hauteur. La perfection des Anges et des Archanges, des Chérubins et des Séraphins disparaît devant celle de Marie comme les ténèbres quand

REGINA nostra cœlorum, et Angelorum. S. JOANNES APOST. *Serm. in transitu B. M. V. apud B. Amad. Rapt.* 8.

REGINA cœlorum, pro eo quod Regem peperit Angelorum. D. AUGUSTINUS, *in Serm. de Assumpt. V. M.*

REGINA a dextris summi omnium Regis in Cœlis astans. NICETAS DAVID *hom. de Nativit. B. V. Mariæ.*

REGINA cœli, quam cives cœli, post S. Trinitatem honorant, laudant, glorificant. IDIOTA *de B. M. V part.* 9 *Contempl.* 21.

REGINA Cœli et terræ, a Deo constituta. D. BRUNO CARTHUSIANUS, *in serm. de Nativ. SS. Virg. Mariæ, cap.* 1.

REGINA omnium Sanctorum in cœlo et in terra. S. ANSELMUS, *in libro de Concept. S. V. Mariæ.*

REGINA [illegible] clementissima inexhaustæ misericordiæ. HENRICUS SUSO, *cap.* 16 *Dialog. Sapientiæ et minis ejus.*

AQUILA singularis. D. BERNARDUS, *Serm.* 3 *in Ascens. Dom.*

AQUILA quæ ad præceptum Domini elevata est in sua Assumptione,

paraît le soleil. L'aigle fait son nid dans les lieux les plus élevés. C'est auprès du trône même de Dieu, que Marie a choisi sa demeure. Les petits de l'aigle sucent le sang. Les enfants de Marie s'abreuvent à ce calice mystérieux dont il est dit : *Prenez et buvez-en tous, car c'est le calice de mon sang, du sang de la nouvelle et éternelle alliance.*

Ce fut au jour de son Assomption glorieuse que l'aigle mystique, Marie, prit son vol, pour s'élever définitivement jusqu'au plus haut des cieux. Là, elle contemple face à face, dans tout son éclat, le divin soleil de Justice. Tout ce qu'un regard créé peut voir en Dieu, Marie le voit et le contemple, avec un ravissement indicible. Mais du haut de sa gloire, du sein de son éternelle et infinie félicité, elle voit tout ce qui se passe sur la terre, et s'il est quelque part un cadavre, s'il est une pauvre âme tombée dans la mort du péché, Marie s'élance du haut des cieux, portée sur les deux ailes de la compassion et de la piété. Ce n'est pas pour déchirer ce cadavre qu'elle vient; c'est pour lui rendre la vie et le vrai bonheur.

CHAPITRE XII

MARIE DANS LE LIVRE DES PROVERBES

§ I. — *Marie notre sœur.*

Dites à la sagesse : Vous êtes ma sœur, et appelez la prudence votre amie. PROV. VII, 4.

quando scilicet ascendit super Cherubim, id est super choros Angelorum, et super omnem intellectum humanum. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. B. V. lib.* 12.

AQUILA quia si Aquila cæteras aves præcellit in volatu et solis aspectu : Maria Sanctos cæteros in volatu contemplationis, et aspectu Solis Justitiæ, id est Filii sui, qui lucem habitat inacessibilem, quæ videlicet lux in ipsa fuit abscondita, et quam ipsa nobis accessibilem fecit, vicinius, atque limpidius contemplatur. IDEM, *ibid.*

AQUILA, quia si aquila ubicumque fuerit cadaver statim adest, *Job.* 39, Maria respiciens misericorditer ad cadaverosos peccatores, ipsam humiliter invocantes, advolat duabus alis, pietate, et compassione, ut patet in Theophilo. IDEM, *ibid.*

AQUILA divina quæ duos lapides, fervorem, scilicet charitatis, et humillimam virginitatem, in nido sui cordis posuit, et sic æternum Dei Filium, sine aliqua suæ integritatis violationem parturivit. MAURITIUS DE VILLA PROBATA, *Serm.* 13 *de Cor. nova B. Mariæ.*

SAPIENTIA, in qua nulla fuit ignorantia secretorum. ALBERTUS MAGNUS, *super Missus est, cap.* 69.

La Reine de la création est désignée par Salomon sous le nom de sagesse : *Dites à la sagesse : vous êtes ma sœur.* Comme elle a une humilité suprême, de même elle a une sagesse suprême. Où est l'humilité, là est la sagesse. En Marie l'humilité était hors de toute proportion ; donc la sagesse, en elle, a dû être hors de toute proportion. La sagesse est en effet un certain goût spirituel pour la vérité première, considérée comme bonté souveraine, que Marie a eu plus qu'aucune créature. Sur le conseil de Salomon, nous devons appeler cette sagesse notre sœur, afin qu'elle nous défende de toute volonté impure et mauvaise *de l'étrangère qui rend ses paroles douces*, tandis qu'elles sont très-amères. BIBL. MAR.

§ II. — *Marie possédée de Dieu.*

Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies : avant qu'il créât aucune chose, j'étais. PROV. VIII, 22.

Marie s'adresse à nous, dans la personne de la Sagesse incréée. Elle nous dit, par la bouche de Salomon : *Mes enfants, écoutez-moi*, comme des enfants écoutent leur mère : car je vais vous enseigner de grandes choses : *Le Seigneur m'a possédée. Celui qui est puissant a fait en moi de grandes choses et son nom est saint.*

Le Père *m'a possédée au commencement de ses voies*, en m'arrachant par sa puissance au péché, en me mettant seule entre tous les enfants des hommes, à l'abri de la déchéance originelle.

Le Fils *m'a possédée*, en me choisissant pour sa Mère, en

SAPIENTIA justum deducens per vias rectas, et ostendens illi regnum Dei. IDEM, *serm.* 1, *de Nativ. B. M. V.*

SAPIENTIA quæ non invenitur in terra suaviter viventium, *Job.* 28. ERNESTUS PRAG. *in Mar. cap.* 60.

SAPIENTIA totius orbis. PAULUS DE HEREDIA, *Tract. de Immaculata Concep. B. M. V.*

SAPIENTIA mundi, cujus amore creavit Deus Cœlum, et terram ; non solum autem totus mundus amore B. V. a Deo conditus est, sed etiam sustentatur ; mundus enim ipse, ob nostras pravas actiones, nullo pacto consistere posset, nisi ipsa gloriosa Virgo, cum sua misericordia et clementia, pro nobis orando sustineret. PETRUS GALAT. *lib.* 7 *de Arcanis, cap.* 28.

COOPERATRIX nostræ salutis. D. BERNARDINUS SENENSIS, *serm.* 1 *de Consensu Virginali.*

COOPERATRIX Redemptionis, sive Incarnationis. IDEM. *ibidem.*

COOPERATRIX voluntaria atque prompta mysterii Incarnationis. IDEM, *ibidem.*

COOPERATRIX præcipua nostræ salutis : ideo voluit Deus ut sua fidelissima compassione vehementissima, ac materna, mereretur copiose exaudiri pro multis, et illis obtinere fructum Dominicæ Passionis, qui eidem Passioni sunt facti ingrati. DIONYSIUS CARTHUSIANUS, *lib.* 3 *de Laud. Virg. art.* 26.

me destinant à l'aider dans son œuvre par excellence, la Rédemption du genre humain. *Il n'est pas bon que l'homme soit seul*, et le Fils de Dieu qui voulait se faire homme, m'a prise pour sa mère, sa compagne et son aide.

Le Saint-Esprit *m'a possédée*, comme un temple de gloire, le sanctuaire par excellence de sa divinité. Dès le commencement il m'a aimée, il m'a préparé ses dons et ses grâces les plus précieuses, il a épuisé ses trésors pour me rendre digne de lui et de la sainte Trinité toute entière. Aussi l'Ange pourra-t-il me saluer pleine de grâce et m'annoncer que le Saint-Esprit descendra en moi : *Ave gratia plena... Spiritus sanctus superveniet inte.* BIBL. MAR.

§ III. — *Marie ordonnée éternellement.*

J'ai été ordonnée dès l'éternité, et dès le commencement avant que la terre fût créée. Les abîmes n'étaient pas encore lorsque j'étais déjà conçue. PROV. VIII, 23, 24.

Dieu a fait plus pour la très-sainte et très auguste Vierge Marie, que pour toute autre créature. Marie lui en témoigne sa reconnaissance et énumère les bienfaits reçus, lorsqu'elle dit encore par la bouche de Salomon : *J'ai été établie de toute éternité.* Ce n'est pas un Ange, un Chérubin ni un Séraphin, c'est l'Eternel lui-même *qui m'a établie*, ou pour employer l'expression littérale *qui m'a ordonnée* de toute éternité. Il m'a ordonnée, ce Père suprême, *Exorciste* pour chasser les démons : *Elle écrasera ta tête*, a-t-il dit au serpent infernal. — *Portière*, pour exclure les impurs du céleste royaume et y introduire les justes : *Cette porte sera fermée pour le prince ; le prince y prendra place*, est-il dit dans Ezéchiel. C'est-à-dire : cette porte a introduit le prince et ses imitateurs ; elle sera fermée aux indignes. — *Lectrice* pour exposer le sens littéral de toutes les prophéties accomplies en

COOPERATRIX præpotens nostræ salutis ac gratiæ, per quam confidimus adjuvari, atque salvari. IDEM, *in cap. 24 Eccli.*

COOPERATRIX summa illustrationis mundi cum Filio. IDEM, *lib. 2 depræc. Mariæ. Art. 5.*

TEMPLUM venerandissimum, quod Spiritus Sanctus indesinenter inhabitavit, atque possedit, irradiavit, itemque implevit. IDEM, *ibidem Art. 28.*

TEMPLUM sacratissimum supersanctæ et individuæ Trinitatis. MAURITIUS DE VILLAPROBATA, *serm. 6. Coronæ novæ B. Virg.*

EXORCISTA spiritualis habens cum exorcistis Dæmonum expulsionem. D. ANTON. *in Summa, part. 4, tit. 14 cap. 16.*

OSTIARIA spiritualis habens cum Ostiariis mundorum introductionem, et immundorum exclusionem. IDEM, *ibid.*

OSTIARIA Paradisi. BERNARD. DE BUSTIS, *Serm. de Assumpt. B. V.*

LECTRIX spiritualis quia cum lectoribus habuit Prophetiarum expositionem. D. ANTON. *in Summa, part. 4, tit. 15, cap. 16.*

elle. Voici pourquoi Isaïe ayant dit: *Voici qu'une Vierge concevra*, l'Ange lui dit: *Voici que vous concevrez et enfanterez un Fils.* — *Acolythe* pour éclairer: *Quelle est celle-ci qui s'élève comme l'aurore à son lever?* l'Etoile se lèvera. — *Sous-Diacre*, pour observer la parole divine qu'elle raconte aux autres, afin qu'ils l'écrivent. *Marie conservait toutes ces paroles, les repassant dans son cœur*, dit saint Luc. — *Diacre* et *prêtre* pour former en elle et distribuer le corps du Sauveur. Elle nous a effectivement communiqué le corps de son Fils devenu notre nourriture, et son sang notre breuvage. — *Evêque*, pour avoir la sollicitude de toutes les Eglises. — *Pape*. Le Pape est le Père des Pères; son pouvoir s'étend au Ciel et sur la terre: Marie est de même la Mère de tous les Chrétiens. Elle a tout pouvoir au Ciel et sur la terre, dans le purgatoire et en enfer.

Saint Bernard donne de ces paroles une autre interprétation: « J'ai été établie », dit-il, « joie pour l'Ange, grâce « pour le juste, pardon pour le pécheur, consolation pour « l'affligé, Rédemption pour le captif, talon écrasant pour le « démon. » BIBL. MAR.

§ IV. — *Marie triomphatrice du démon.*

Les abîmes n'étaient pas encore, lorsque j'étais déjà conçue. PROV. VIII, 24.

Les abîmes n'étaient pas encore, la mort et le péché n'existaient pas, que Dieu avait déjà préparé Marie pour vaincre la mort et détruire le péché. Elle était en la présence de Dieu, par sa glorieuse prédestination, tenant déjà à la main le flambeau destiné à chasser les ténèbres, et le glaive par

ACOLYTA spiritualis, habens cum Acolytis illuminationem. IDEM. *ibid.* SUBDIACONA spiritualis, ob doctrinæ Apostolicæ ostensionem. IDEM *ibid.* DIACONA spiritualis, ob Verbi divini conservationem et enarrationem. IDEM, *ibid.*

SACERDOS spiritualis ob corporis Christi formationem, contrectationem, et a culpis et pœnis, per Filium suum absolutionem. IDEM *ibid.*

EPISCOPA spiritualis; habet enim officia Episcoporum aliquo modo spirituali, quoniam consecrat templa, et altaria, quæ ad ejus honorem fiunt: consecrat virgines interius confirmando, et hujusmodi. IDEM, *ibid.*

PAPA PAPISSA spiritualis, ob omnium Ecclesiarum solicitudinem, potestatis spiritualis plenitudinem et privilegiatorum actuum universitatem. IDEM, *ibid.*

TRIUMPHATRIX antiqui serpentis, quod Corporata Sapientia vicit usquequaque malitiam, attingens a fine usque ad finem fortiter et disponens omnia suaviter. D. FULBERT CARNAT. *Serm. 1 de Nativ. B. V. M.*

TRIUMPHATRIX Diaboli. JOANNES MAUBURNUS *in Roseto Exercit. Spirit. tit. 21 c. 6.*

lequel Satan serait vaincu. Contre le péché, Dieu lui donnait la grâce pour armure ; contre la mort elle possédait la vie.

§ V. — *Marie règle de toutes choses.*

Lorsqu'il préparait les cieux j'étais présente, lorsqu'il environnait les abîmes de leurs bornes, et qu'il leur prescrivait une loi inviolable ; lorsqu'il affermissait l'air au-dessus de la terre, et qu'il imposait une loi aux eaux... J'étais avec lui, et je réglais toutes choses. PROV. VIII, 27, etc.

Dieu a pris avec lui Marie pour réunir et régler toutes choses, selon ces paroles des Proverbes : *J'étais avec lui et je réglais tout.* Dans son sein béni, par l'incarnation, elle réunissait le premier au dernier, le petit au grand, la divinité à l'humanité. Elle était dans le monde réglant toutes choses par la passion de son Fils et la Rédemption du genre humain tout entier. Elle réglait ,avec son Fils, les choses du Ciel pour y habiter, les choses de la terre pour y faire son pèlerinage, les choses de l'enfer pour le châtiment des coupables impénitents. BIBL. MAR.

§ VI. — *Marie mère qu'il faut écouter et suivre.*

Ecoutez-moi donc maintenant, mes enfants : Heureux ceux qui gardent mes voies. Ecoutez mes instructions, soyez sages et ne les rejetez point. Heureux celui qui m'écoute, qui veille tous les jours à l'entrée de ma maison et qui se tient à ma porte. Celui qui m'aura trouvée, trouvera la vie, et il puisera le salut dans les trésors du Seigneur. PROV. VIII, 32, etc.

TRIUMPHATRIX hostium victoriosissima. IDEM *in Rosario de Gloria B. V. Membro* 6.

TRIUMPHATRIX hæreseon. FRIDERICUS FORNERUS *in Epistola dedicat. suæ palmæ Triumphalis.*

REGULA vitæ. JOANNES *Episc. Aretin. in Dormitione V.*

REGULA justitiæ. ALANUS DE INSULIS *in Anticlaud. lib.* 5.

REGULA Apostolis de Christo actitatis. BARTHOLOMÆUS DE PISIS, *lib.* 2 *de Laud. Virg.*

REGULA omnis exemplaritatis post Christum. D. BERNARDINUS SENENS. *Serm.* 6.

REGULA omni statui. D. ANTONINUS, *in Summa part.* 4, *tit.* 15, *cap.* 14.

REGULA viatorum. IDEM, *ibid.*

REGULA perfectionis universæ. DIONYS. CARTHUSIANUS, *lib.* 4 *de Prec. B. V. M. art.* 4.

VINCULUM firmissimum Cœlestium terrestriumque. S. GERM. *Orat. in Annunt. B. Virginis.*

MATER Christi per Conceptionem, et fidelium per doctrinam et exempla-

Comme une tendre Mère, Marie nous invite à écouter sa voix, à profiter de ses enseignements précieux. *Maintenant donc mes enfants, écoutez-moi.* Ecoutez mes invitations pressantes, mes consolations, les prières que j'adresse pour vous au Seigneur, les leçons que je vous fais. *Bienheureux ceux qui garderont mes voies.* Bienheureux dans ce monde et dans l'autre, les humbles, les chastes, les hommes détachées des choses de la terre. *Celui qui me trouvera trouvera la vie et recevra son salut du Seigneur.* On me trouve lorsqu'on me cherche humblement avec dévotion et persévérance. C'est le moyen d'arriver à la vie, et de plaire au Seigneur souverain maître de l'âme et du corps, du temps et de l'éternité. BIBL. MAR.

§ VII. — *La femme forte.*

Qui trouvera une femme forte ? Elle est plus précieuse que les trésors apportés des extrémités du monde. PROV. XXXI, 10.

rem instructionem. Fuerunt autem in Virgine duo exemplaria bene vivendi, castitas, et humilitas, quas nobis in exemplum proposuit, quibus quasi quibusdam uberibus, fidelem populum, tanquam mater filium lactavit. ALANUS DE INSULIS, *in cap.* 1 *Cantic.*

MATER omnium in virginitate, quia prima sine præcepto, consilio et exemplo, gloriosum virginitatis munus Deo obtulit, et sic omnes virgines per imitationem sui genuit. D. ANTONINUS, *in Summa, part.* 4 *tit.* 15 *cap.* 20.

MATER divini Salomonis dulcissima, cum qua crevit ab infantia miseratio, fama tenerrimi cordis tui, quo universas Adæ filios ad immortalem regem, quem genuisti, quasi Mater trahis. JOANNES A JESU MARIA, *tom.* 2, *Theologia Mystica.*

MATER Salvatoris per naturam, et salvandorum per gratiam. JOANNES PICUS *lib.* 3 *in Cant. cap.* 9.

MATER vera misericordiæ, apud quam desolati recte ingemiscunt, et deplorantes mala totius calamitatis et miseriæ. MAURILLUS ROTHOM. *in Orat. de B. M.*

MATER misericordiæ cujus prece continua, ab hac lachrymarum valle, lachrymabilique miseria, ad regna transferimus, sine fine mansura. PETRUS COMESTOR *in serm. de Concept. B. V.*

MATER misericordissima, quæ cum non possit odisse filios, sic non potest non obtinere eis remedium si petat, cum ad hoc et non nisi propter hoc, ex ea nasci voluerit misericordiarum omnipotentis Patris Filius. ADAM DE PERSENIA, *serm. in Annunt. B. V.*

MATER omnipotentiæ eadem facilitate obtinens apud omnipotentem, quodcumque vult, qua facilitate, nostra innotescit miseria ejus visceribus pietatis. IDEM, *Ibidem.*

MATER misericordiæ ad ostium expectans, intendens, cui in peccatis laboranti, et deficienti, venas exponat auxilii. BALDUINUS, *serm.* 2 *in Annunt. S. S. Virginis.*

MATER surgentium a peccato, alioquin, nisi prius a peccato surrexeris, nunquam de hac Matre poteris gloriari, *Prov.* 31 : *Surrexerunt filii ejus.* RICHARD. A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 6.

MULIER fortissima inter omnes, qui fuerunt vel erunt a principio usque

Il y a trois choses à qui la force appartient à un très-haut degré : Dieu qui possède seul la toute-puissance, et après Dieu, la mort et le démon. La force de Marie a subjugé, pour ainsi dire, le Tout-Puissant lui-même. « Qu'elle est donc « grande la vertu de l'humilité, » disait S. Grégoire, « puis- « que pour l'enseigner dans toute son étendue, celui qui est « infiniment grand s'est fait petit et petit jusqu'à la Passion. » L'humilité de Marie a fait descendre Dieu du Ciel ; il s'est soumis à elle ; il s'est fait son enfant.

Marie a surmonté la mort à laquelle nul homme ne peut résister, puisque la vie est revenue par elle.

ad finem, quia prima, et sine exemplo carnem, sexum, et ætatem vincens, virtute mentis conservavit in nobilitate humilitatem, in paupertate honestatem, in conjugio virginitatem. RADULPHUS ARDENS, *hom. 2 in Annunc. B. Virginis.*

MULIER fortis, temperans, prudens et justa. D. BERNARDUS, *serm. super Signum Magnum.*

MULIER fortis, cujus fortis ut mors dilectio, in tantum virtutis Altissimi obumbratione convaluit, ut et rex virtutum Dominus fortis, et potens in prælio, infirmus in ea fieret, et fortis armatus atrium, quod non in pace possidebat, dimitteret, et infirmitas hominum ad salutem ex ea plenariam perveniret. ADAM DE PERS. *Serm. in Assumpt. B. V. M.*

MULIER fortis et potens ad quam nobis confugiendum est, qui sumus inopes et infirmi. IDEM, *ibidem.*

MULIER fortis, quam quærere virtus est, invenire salus, apprehendere gaudium, diligere laus, et honor tenere, et nunquam dimittere sumum bonum. IDEM, *ibidem.*

MULIER fortis quam Salomon potius prophetando quam dubitando quærebat cum diceret : Mulierem fortem quis inveniet ? Sceptrum enim exactoris, et virgam oneris ejus superavit, sicut in die Madian, *Isai*, IX ; mediante Filio, fortem armatum fortiter alligavit, caput antiqui serpentis contrivit. PETRUS BLES. *Serm.* 34.

MULIER fortis quæ in tantum Deum hominem factum emollivit, quod vere oblitus est punitionis, et vindictæ erga hominem, quem ut ad eum, a quo per peccatum recesserat, filius reduceret, ipsum Filium formavit, vel creavit Pater ex utero Virginis servum sibi, *Isai* 49, unde dicit, 45 : *Ego Dominus creavi eum*, hominem scilicet. RICHARDUS A S. LAUR. *de laud. Virg.*

MULIER fortissima, quæ ultimas fines Deitatis, et humanitatis, maxime a se distantes, conjunxit. B. ALBERTUS MAGNUS, *super Missus est, cap.* 100.

MULIER fortis, quæ in Salomone quærebatur dicente *Prov.* 31 : *Mulierem fortem quis inveniet?* Fortis enim fuit contra carnem per virginitatem ; contra mundum per paupertatem ; contra diabolum per humilitatem, contra omne genus peccati per patientiam, quia adversa omnia, æquanimiter sustinuit, et prospera omnia, pro amore Sponsi sui viriliter contempsit. IDIOTA, *de B. Virg. part.* 14 *Contempl.* 7.

MULIER fortis, quam ipse invenit qui eam sibi Matrem ante mundi constitutionem providit, quæ sine exemplo alterius, mundi illecebras contempsit, carnis illuviem horruit, et quod nulla altera ante eam fecit, virginitatis pudorem, et puritatem elegit. B. ÆLREDUS ABBAS, *Serm. de B. M.*

MULIER fortis, ad quam fortitudo Dei Gabriel mittitur, quam gratia et fortitudine plenam invenit, et parituram Verbum omnipotens protestatur. ADAM DE PERS. *Serm. in Assumpt. B. V.*

Enfin elle a réduit à rien le démon et toute sa puissance, selon cette parole : *Elle t'écrasera la tête.* BIBL. MAR.

§ VIII. — *Le camp inexpugnable.*

Le cœur de son mari met sa confiance en elle : il n'aura pas besoin pour vivre *des dépouilles* de ses ennemis. *Elle lui rendra le bien et non le mal pendant tous les jours de sa vie.* PROV. XXXI. 11, 12.

Salomon loue Marie de la confiance que chacun a en elle. *Le cœur de son Époux met en elle sa confiance*, dit-il, comme le Roi, dans une armée valeureuse que protège un camp inexpugnable. L'Époux de Marie est Dieu lui-même. Il a toute confiance en elle ; il sait que les efforts de l'ennemi ne peuvent rien contre cette forteresse inattaquable. Les Saints étaient aussi des camps bien défendus et le démon n'a pas pu s'en rendre maître, mais plus d'une fois il pratiqua des brèches par lesquelles il se crut au moment de pénétrer jusqu'au cœur même du fort ; plus d'une fois les Saints sont tombés dans le péché véniel. Il n'en est pas ainsi de Marie. Elle est toute belle ; il n'y a pas de tache en elle.

Dieu, l'Époux de la très-sainte Vierge, a confiance en elle, comme le négociant dans sa femme dont l'habileté pour le commerce, lui a été prouvée mille fois. Nul parmi les Anges ou parmi les hommes, ne gagne autant d'âmes à Dieu que Marie : seule mieux que tous les autres, elle sait plaider devant toutes les principautés célestes, pour obtenir la grâce et le salut des pécheurs.

Il a confiance en elle comme en sa fille très-prudente. Il connaît tout l'amour dont elle est embrasée pour lui ; il connaît sa sagesse, et il n'ignore pas avec quelle vigilance elle veille à tous ses intérêts, et au bonheur de ceux qui lui sont chers.

MULIER fortis vincendo Diabolum, mundum, carnem, et mortem : maxime autem in eo vicit mortem, quod moritura non timuit, moriens dolorem non sensit, mortua corruptionem non vidit. HELINANDUS CISTERC. *Serm. de Assumpt. B. V. M.*

CASTELLUM cui non deest instructio militum defendentium, millia enim millium ei ministrant, et decies millies, centena millia assistunt ei. ALBERTUS MAGNUS, *in Postillis sup. cap.* 10. *Lucæ.*

CASTELLUM cujus situs est in Monte Sancto, ad quem nulla machina pertingit inimici ; cujus fossatus humilitas, cujus muri virtutes, cujus turres elevationes contemplationis, cujus abundantia nullius boni defectus ; ibi enim panis vitæ, qui de cœlo descendit ; ibi adeps frumenti satiantis ; ibi sal sapientiæ ; ibi fons aquæ salientis in vitam æternam ; ibi carnes agni immaculati, ibi vestis decoris et honestatis, ibi ignis charitatis, ibi hortus

Nous aussi, ô Marie, nous mettons en vous toute notre confiance. Nous savons combien sont grandes votre sagesse et votre force, et nous savons aussi que votre miséricorde et votre compassion, pour les pauvres pécheurs, sont inépuisables.

§ IX. — *L'habile ouvrière.*

Elle a cherché la laine et le lin et les a travaillés elle-même avec des mains sages et ingénieuses. PROV. XXXI, 13.

Marie est une habile ouvrière comme la femme forte dont parle Salomon : elle a tissé de ses mains, pendant sa vie mortelle, les vêtements nécessaires à Joseph, à elle-même, et à son divin enfant. Mais le vêtement qu'elle seule pouvait préparer au Fils de Dieu descendant parmi nous, ce vêtement, objet d'adoration pour les Anges et les hommes, c'est l'humanité sainte de notre Rédempteur. Elle a préparé, pour nous aussi, les vêtements en rapport avec nos besoins. Au pécheur, elle prépare une nouvelle robe nuptiale pour le jour où son cœur se laissera toucher et reviendra sincèrement à Dieu. A l'Église elle prépare aussi un vêtement de triomphe et de gloire. La grâce de l'Esprit-Saint est la trame des merveilleux tissus employés par Marie.

§ X. — *Le vaisseau du marchand.*

Elle est devenue semblable au navire d'un marchand qui apporte de loin son pain. PROV. XXXI, 14.

Par son adresse et sa prévoyance, la femme forte est semblable au vaisseau d'un marchand, qui porte chez les étrangers le fruit de ses travaux, et qui apporte de loin son pain et tout ce qui est nécessaire à l'entretien de sa famille.

Marie est le vaisseau du divin marchand, de Jésus-Christ

conclusus voluptatis, ibi aura flatus Sancti Spiritus, cujus defendentes milites, omnia agmina Angelorum. IDEM, *ibid.*

CASTELLUM turritum, firmissimum atque fortissimum. IDEM, *ibid.*

CASTELLUM Castitate decoratum, humilitate munitum, excellentia sublimatum, obedientia ditatum, excellentia sublimatum, munitione repletum, in quod intravit Jesus, id est Salvator noster, ut omnibus præsidium faceret, et nos ab inimicis protegeret ac liberaret. BERNARD. DE BUSTIS. *Serm.* 4 *de Assimil. B. M. V.*

NAVIS ad hunc finem a Deo facta, ut per eam panis cœlestis deferretur ad homines, ut ipsum gustando fierent Angeli, quia per Mariam panem Angelorum manducavit homo, *Psal.* 77 ; et per ipsam Cœli cibaria misit hominibus in abundantia Deus Pater. RICHARD. A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 11.

NAVIS cujus institor fuit Christus, qui de cœlo per eam venit in mun-

venu sur la terre pour y apporter les précieux trésors du Ciel inconnus parmi nous. Dans ce vaisseau mystique était le pain des Anges, devenu notre nourriture, selon la parole du Psalmiste : *L'homme a mangé le pain des anges*. L'adorable Trinité toute entière avait travaillé à la construction de ce vaisseau. Le Père avait déployé sa puissance, le Fils les ressources infinies de sa sagesse ; le Saint-Esprit avait épuisé les trésors de sa grâce. O vaisseau bien-aimé qui avez transporté le Fils de Dieu sur nos rivages, transportez-nous à notre tour dans la céleste patrie.

dum ad negotiandum, vendendum, et emendum ; sicut enim de patria sua institor transit ad alienam, spe lucri et desiderio acquirendi, sic et Christus venit in sua incarnatione de cœlo in terram ad emendum, et redimendum animas nostras. Unde dicit *Jerem.* 12 : Reliqui domum meam, dimisi hæreditatem meam, dedi dilectam animam meam. IDEM, *ibidem.*

NAVIS onerata mercimoniis humanæ salutis, in gratiarum plenitudine, unde gratia plena ; in Spiritus sancti superventione Filii Dei, *quia est sufficientia nostra*, II *Cor.* 3, in admirabili Conceptione. Ipse enim oneravit navem istam omnibus mercibus pretiosis, et charismatibus omnium donorum, quibus copiosissime pauperiem ditavit humanam, quando divitias totius veri boni, nobis conferre voluit per Mariam. IDEM, *ibidem.*

NAVIS quæ toti mundo fame pereunte portavit panem suum, id est Dei Filium quem fecit suum, et illum quodammodo, emit a Patre, pretio virgitatis, et humilitatis, et cæterarum virtutum, quando scilicet *Syndonem fecit*, id est virginitatem vovit, et *vendidit* quasi pro pretio Filii Dei, et de Cœlo venit ad nos panis iste per hanc navem, qui sedebamus in tenebris, et umbra mortis, et vincti eramus in mendicitate et ferro, *Psal.* 106 ; ad innuendum quod veniebat reparare nos, qui fame moriebamur, ad vitam cœlestem, non terrenam : et cum esset panis Angelorum dari voluit hominibus, ut ipsum gustando fierent Angeli. IDEM, *ibid.*

NAVIS a tota Trinitate fabricata ; in ea enim Pater posuit suam potentiam, in quantum potentiam divinitatis receptivam ei contulit ; Filius suam sapientiam, in quantum ei sigillum integritatis integrum servavit ; Spiritus Sanctus gratiam, in quantum plenitudinem gratiæ ei dedit. IDEM, *ibid.*

NAVIS in quam Rex ipse Cœli institor, ac negotiator factus ascendit, et per eam venit in civitatem nostram, afferens secum omnes thesauros sapientiæ, et scientiæ, quærere et emere hujus margaritas, scilicet, paupertatem, vilitatem, asperitatem, persecutiones, passiones, et omnes miserias mundi hujus, et peccata nostra, pro quibus vendidit et tradidit semetipsum. ERNESTUS PRAGENSIS, *in Mariali. cap.* 106.

NAVIS institoris currens, et recurrens de nundinis mundi ad nundinas Cœli, deferens secum nostras miserias, quas ei committimus, et referens nobis aurum, id est mansuetudinem cordis ; argentum, id est dulcedinem oris ; ebur, id est firmam castitatem corporis ; simias, id est jucunditatem mentis ; pavos id est honestatem conservationis. IDEM, *ibidem.*

NAVIS institoris in qua congregavit Spiritus Sanctus omnium spiritualium copiam divitiarum, fuitque cunctis virtutibus, donis, fructibus, et beatitudinibus in termino excellentiæ omnino onusta. DIONYSIUS CARTHUS. *in cap.* 31. *Proverb.*

§ XI. — *L'ouvrière.*

Elle a porté sa main à des choses fortes, et ses doigts ont pris le fuseau. PROV. XXXI, 19.

La femme que loue l'Esprit de Dieu par la bouche de Salomon, ne craint pas les travaux difficiles et pénibles, et elle ne dédaigne pas ceux qui demandent moins de force et d'habileté. Elle est également propre pour les grandes et les petites choses ; elle profite de tout, pour augmenter ses richesses, non par amour de l'argent, mais pour faire du bien. Telle fut l'auguste Vierge Marie. Elle ne dédaigna pas les humbles soins de la vie de chaque jour, mais en même temps elle sut accomplir, avec une perfection incomparable, les actes de vertu les plus héroïques. Ce fut ainsi qu'on la vit debout au pied de la croix de Jésus, endurant mille morts, et cependant soumise à la volonté du Père céleste, et à celle de son Fils. Avec le Père, elle consentait au sacrifice de son Fils unique. Avec le Fils, elle offrait au Père l'adorable victime. Ainsi Marie augmentait les trésors, où elle puise sans cesse pour secourir notre misère.

§ XII. — *La femme charitable.*

Elle a ouvert sa main à l'indigent et elle a étendu ses bras vers le pauvre. PROV. XXXI, 20.

Marie est généreuse. On peut lui appliquer les paroles du Roi-Prophète s'adressant au Seigneur : *Vous ouvrez votre main, et vous comblez de bénédiction tout être vivant.* Elle est riche et elle donne du fruit de ses travaux, aux rois et aux

MULIER fortis, quæ sacro teste eloquio, contrivit antiquum victori calce Draconem, et muliebre simul diluit opprobrium, ac summi Imperatoris functa partibus, et officio, tartareas profligavit Dæmonum legiones, ac gloriosum de Diabolo referens triumphum, genus humanum ab inferis liberavit, et ad optatam æternæ beatitudinis civitatem, sanctamque Jerusalem reduxit ; non quidem gladio pugnans, vel hasta, sed innocentia et puritate innocentis vitæ, fragranti virtutum odore, ac divino splendore gratiarum. CLAUDIUS RAPINAS, *Serm. 2 de Concept. B. Virginis.*

MULIER fortis quæ manus mittens ad fortia, viriliter in virtutum exercitiis desudavit. ALBERTUS MAGNUS, *Serm. in Annuntiat. B. M. V.*

MULIER quæ vasa vacua implevit oleo ad præceptum Elisaei, id est Christi ; vasa vacua sunt corda vacuata ab amore terrenorum, et ab immunditia peccati mortalis, lota et sincerata, per veram confessionem, lachrymarum effusionem, clausa inferius per contemptum temporalium, aperta superius per appetitum cœlestium, capacia per profunditatem humilitatis et latitudinem charitatis. IDIOTA, *de B. V. part. 4. Contempl. 7.*

FOEMINA per quam salvati sumus per primæ mulieris inobedientiam periclitantes. D. ELEUTHERIUS, *Serm. de Natale Domini.*

prêtres, aux riches et aux pauvres, à ceux qui vivent dans le cloître et aux fidèles combattant au milieu des dangers du monde ; les maîtres et les serviteurs, les puissants et les faibles, les bien portants et les infirmes, tous reçoivent de ses mains des présents dignes d'elle, pour peu qu'ils aient recours à sa bonté. Elle a donné Dieu au monde, et s'efforce de donner le monde à Dieu, en gagnant tous les cœurs à son amour. Elle ouvre ses mains pour donner, ses bras pour embrasser les pécheurs, ses yeux pour pleurer sur leurs fautes, ses oreilles pour entendre leurs plaintes, sa bouche pour plaider leur cause et leur obtenir miséricorde.

§ XIII. — *La femme bienheureuse.*

Ses enfants se sont levés et ont publié qu'elle était très-heureuse, son mari s'est levé de même, et l'a louée hautement. PROV. XXXI, 28.

Les enfants de Marie l'ont proclamée heureuse selon l'ordre de la nature, plus heureuse en grâce, bienheureuse en gloire. La femme de l'Evangile disait à Jésus : *Bienheureux le sein qui vous a porté.* Bienheureuse Marie parce qu'elle fut la mère de Dieu ; plus heureuse encore parce qu'elle fut digne, par sa correspondance aux grâces incomparables dont

FOEMINA uti gloria incomparabilis, ita ut supplicationum efficacitate semotis a materia mentibus omnibus Deique famulis prælata, quæque ab ipso datore accepit, ut ejus preces nunquam in cassum caderent. D. GREGORIUS NICOMED. *Orat. in SS. Martyres Cosmam et Damianum.*

FOEMINA cujus personam divites plebis deprecantur. S. DAMASCENUS, *Orat. 1 de Nativ. B. M. V.*

FOEMINA nobilis, et fortis, quæ libere dedit cœlis gloriam, et terris Deum, peperit hominibus pacem, et fidem gentibus, finem dedit vitiis, virtutibus radicem, moribus disciplinam, et omnium virtutum regulam, et quæcumque ad salutem animarum requiruntur, cunctas sua sanctitate illustrans Ecclesias. CLAUDUS RAP. COELESTINUS ; *Serm. 2 de Concept. B. Virginis.*

VIRGO beata omni gloria, atque virtute refulgens. D. GREGORIUS THAUMATURGUS, *Orat. in Annunt. B. V. M.*

VIRGO beata, cujus corpus divinæ extitit dispensationis officina. D. BASILIUS, *Hom. de humana Christi generatione.*

VIRGO beata quæ gloriam cœlestem portavit, et ex multis floribus Paradisi mundum odore replevit. D. EPIPHANIUS. *Serm. de Laud. V. M.*

VIRGO beata, quæ cum claritatis, et gloriæ cumulum consecuta est, ut omnem prorsus terrigenarum naturam liquido superavit. D. ATHANASIUS, *Orat. in Purificat. B. Virginis.*

VIRGO beata, quæ ob promptam obedientiam mercedem accepit, ut sine labore atque dolore fœtum gestaret, atque pareret. D. EPHREM, *Tract. de Margarita pretiosa.*

VIRGO beatissima, quæ Deum Verbum toto suscepit corpore, simplicitateque naturæ et non curioso ac redundanti motu, Deitate impleta est. IDEM, *ibidem.*

elle fut prévenue, d'être choisie pour donner le jour au Fils de Dieu lui-même. *Dites plutôt* : *Bienheureux ceux qui entendent la parole de Dieu et qui la gardent.* Marie est proclamée plus heureuse que toutes les épouses, que toutes les veuves, que toutes les vierges. Elle est heureuse encore parce qu'elle convertit les pécheurs, qu'elle assure la persévérance des justes, et qu'elle coopère à la glorification des élus dans le Ciel.

§ XIV. — *La femme riche.*

Beaucoup de filles ont amassé des richesses, mais vous les avez toutes surpassées. PROV. XXXI, 29.

Toutes les âmes bienheureuses ont amassé des trésors de

DOMINA beatissima quæ ad omnium bonorum spiritualium complementum habuit universitatem gratiarum gratuitarum. B. ALBERTUS MAGNUS *super Missus est. cap.* 160.

DOMINA beatissima, cujus dignitatem et honorem, nulla ratione, nullis verbis, quisquam exprimere sufficit, cum tantæ sit dignitatis, ut hæc sensus omnes longe transcendat. IDIOTA, *serm. festi Concept. M. V.*

FOEMINA felix felicem gestans uteri sinu animæ fœtum. JUVENCUS *in histor. Evang. lib.* 1.

FOEMINA quæ in sanctificatione virginitatis, fœcunditatis benedictionem possedit. D. BASILIUS, *hom.* 25 *de humana Christi generatione.*

FOEMIRA super omnes benedicta, quæ et virum non cognovit, et virum in utero circumdedit, quæ concubitu carnali non tangitur, et tamen carnea prole de spirituali semine gratulatur ; D. AUGUSTINUS, *Serm. V de Nativ. Domini.*

FOEMINA summo Regi Deo tanquam fimbriis aureis circumamicta virtutum elegantiam offerens Spiritus Sancti gratia coronatam, cujus gloria interna est ; ut enim fœminæ omnis gloria maritus est foris prodiens, sic Dei Genitricis gloria interna est, nimirum, ventris fructus. D. JOANNES DAMASC. *Orat.* 1 *in Nativ. B. Virg. Mariæ.*

FOEMINA desiderabilis ac ter beata. IDEM, *ibid.*

FOEMINA beatissima, quæ circumdedit, id est, in utero concepit, et habuit non a viro, sed a Spiritu Sancto Virum, id est Jesum Christum, masculum, omni gratia et sapientia perfectum. D. ANTONINUS *in summa, part.* 4, *tit.* 15, *cap.* 37.

MATER Dei beatissima, quæ omnia dona ab aliis sanctis accepta in parte, omnino habuit in plenitudine. D. BONAVENTURA *in Serm.* 3 *B. V. Mariæ.*

MATER omnium bonorum, et nullius egens. ALGIDIUS COLOMNA, *in Exposit. Salutationis Angelic.*

MATER Dei super beatissima et Regina Cœli clementissima. ARNOLDUS BOST. *lib.* 1 *de Patronatu B. V. M.*

MATER beatissima Triumphatoris nostri. ROBERTUS BELLARM. *Conc. de resurrect. Domini.*

MATER Filii Dei beatissima, immaculata, sanctissima. JOANNES PICUS *lib.* 2 *in cant. cap.* 12.

MULIER felix, quæ non exploratores Jericho, sed potius fortissimum illum expoliatorem stulti illius qui vere ut luna mutatur, non legatos Jesu filii Nave, sed ipsum magis suscipere meruit verum Jesum, Filium Dei. D. BERNARDUS. *Serm. super Signum Magnum.*

mérites pour le Ciel ; mais leurs richesses ne sont que pauvreté et indigence comparées à celles de Marie. Elle est la fille bien-aimée du Père éternel : tout ce qui appartient à son Père compose son héritage. Elle est la Mère du Fils de Dieu : elle a part aux biens de son Fils. Elle est l'Épouse du Saint-Esprit : les biens de son divin Époux, qui sont ceux du Père et du Fils, ne sauraient lui être étrangers. Pendant toute une longue vie sur la terre, elle a multiplié à l'infini les trésors de grâces qui lui avaient été confiées d'abord.

O Marie vous êtes immensément riche ! Puisez pour nous dans vos trésors, et ne permettez pas que vos enfants périssent faute du pain qui doit leur donner l'éternelle vie !

CHAPITRE XIII

MARIE DANS L'ECCLÉSIASTE ET LE CANTIQUE DES CANTIQUES

§ I. — *Le soleil.*

Le soleil se lève et se couche, et il retourne d'où il était parti renaissant du même lieu. Il prend son cours vers le midi et revient vers le septentrion. ECCLÉSIASTE, I, 5, 6.

Marie est comparée au soleil. Mais c'est un soleil qui ne se couche pas. Il s'est levé au jour de la naissance de Marie. Il a atteint l'apogée de sa splendeur et de sa gloire, au jour de son Assomption, et, du plus haut des cieux, il ne cessera pas de répandre sur l'univers entier les flots de sa bienfaisante lumière.

Remarquez que la généalogie de Marie nous la présente comme née de bons et de méchants.

SOL non cessans moveri, sed semper proficiens, nunquam deficiens, nec sibi nec aliis. Amorem in altari cordis sui tanquam ignem indeficientem jugiter portans. S. PHILIPPUS APOST. *in transitu B. M. V. apud Amadeum, Rapt.* 8.

SOL quæ lumen nobis attulit. IDEM *ibid.*

SOL in magnitudine et potestate, in utilitate et claritate, et in calore, cujus magnitudo est ejus humilitas, quia in humilitate omnis animæ quantitas mensuratur, cujus potestas est fides, quia fides potestas animæ est, nam quantum habet quisque fidei, tantum habet potentiæ ; cujus utilitas est misericordia, qua post misericordiam ejus Filii benedicti, nihil est utilius humanæ creaturæ ; cujus claritas est ejus puritas ; calor vero est ejus charitas, quia charitas est animi caliditas. IDIOTA, *de B. V. part.* 14 *Contempl.* 13.

SOL illuminans intellectum per veram cognitionem, et inflammans affectum per veram dilectionem. IDEM *ibid.*

Elle descendit d'aïeux qui furent bons, pour trois raisons :

1° Afin que l'antiquité de sa noblesse l'anoblît, parceque chaque arbre se connaît à son fruit. La vertu perfectionne plus aisément ce à quoi l'inclination naturelle nous porte : en soi, les vertus sont innées en nous, l'habitude les perfectionne.

2° Afin que la sainteté l'entourât de toute part : derrière, par la noblesse ; devant, par l'utilité ; dessus, par la dignité ; dessous par la puissance ; à droite par la sublimité des vertus ; à gauche par l'immunité du péché ; dedans par la charité ; dehors par la perfection de la vie.

3° Afin que son humilité parût encore plus humble, comme le dit saint Bernard dans sa 123e *Lettre* adressée à Hildebert, Archevêque de Tours, car, dans la grandeur, n'avoir que de bas sentiments de soi-même, consentir à des choses humbles, rien n'est plus agréable à Dieu, rien n'est plus rare parmi les hommes.

C'est également pour trois raisons qu'elle naquit de méchants :

1° Afin que la comparaison des extrêmes l'élevât encore plus haut, suivant l'axiome d'Aristote : « Les opposés juxta-« posés éclatent davantage : » Marie fut *comme un lis parmi les épines*. Et l'Eglise chante : « La Judée engendre Marie comme « l'épine une rose. »

2° Afin que la sagesse de la miséricorde divine parût davantage. Il y a en effet une marche du bien au bien : *Dieu vit toutes les choses qu'il avait faites, et elles étaient fort bonnes*, dit Moïse. Il y a une marche du bien au mal : *Le commencement du péché vient de la femme*, dit l'Ecclésiastique. Il y a aussi une marche du mal au bien, et celle-là n'est propre qu'à Dieu, dont la sagesse triomphe du mal, et atteint avec force et douceur la fin qu'elle se propose :

3° Afin d'inspirer confiance aux pécheurs, en ce que, Marie étant leur médiatrice, cette parenté lui fit toucher les deux extrêmes. De là vient que, comme elle est sœur, mère et fille de Dieu, de même aussi l'Eglise est mère, sœur et fille de Dieu, afin qu'elle aussi soit plus inclinée, par sa nature, à avoir pitié du pécheur. *Voilà l'arc placé dans les nuées du Ciel en signe d'alliance*, entre le Ciel et la terre.

Sol de quo dicitur, II *Machab.* 1 : *Ut tempus affuit quo sol refulsit, qui prius erat in nubilo, accensus est ignis magnus, ita ut omnes mirarentur*, Maria enim quandiu fuit in via, fuit quasi sub quodam nubilo, de quo dicitur, *Job.* 26 : *Qui tenet vultum solis sui, et expandit super illud nebulam suam*, sed ex quo clarificata est nebula sua in assumptione, accensus est, quoad eam, quasi quidam magnus ignis, devotio fidelium, et ab universis recte credentibus, mirabilis prædicatur. Richard. a S. Laur. *de Laud. S. Virg. lib.* 7.

Dieu pouvait-il, en effet, affermir, d'une manière plus stable et plus efficace, sa paix avec les pécheurs, qu'en prenant la fille des pécheurs pour épouse, et pour mère de son Fils ? La paix entre Dieu et l'homme a été faite par celle qui fut la mère de l'Homme-Dieu.

L'Ecclésiaste ajoute, *et se couche*, parce que Marie voulut mourir, afin que sa ressemblance avec son divin Fils fût parfaite. *Et il retourne au lieu d'où il était parti.* Marie, au jour de son Assomption, retourna au Ciel que Dieu lui avait préparé de toute éternité. BIBL. MAR.

§ II. — *La mer.*

Tous les fleuves entrent dans la mer, et la mer n'en regorge point : Les fleuves retournent aux mêmes lieux d'où ils étaient sortis pour couler de nouveau. ECCLÉSIASTE, I, 7.

Marie est semblable à la mer, par la surabondance et l'immensité des grâces qu'elle a reçues de Dieu. *Tous les fleuves entrent dans la mer, et la mer n'en regorge pas.* Les richesses spirituelles incommensurables de Marie trouvent place en elle, parce qu'elle est profondément humble. Si les flots de la mer s'enflaient outre mesure, les eaux des fleuves n'y pourraient plus entrer.

SOL quia sicut sol tantæ liberalitatis est, quod a nulla creatura quantumcumque tetente, et sordida, si sit ei exposita, radios suos vertit, nec quantumlibet speciosam illustrat, si abscondatur ab eo ; similiter nec Maria a quantumcumque vilissimo peccatore, ipsam fideliter invocante, avertit respectum pietatis suæ, nec quantumlibet magnus fuerit quis per litteras, divitias, aut honores, ipsum irradiat, si ipsam negligat invocare, multos tamen prævenit, ut velint, et volentes prosequitur, ne frustra voluerint, sicut dicit Augustinus de Filio ejus. IDEM *ibid.*

MARE quia sicut mare non potest exhauriri, omnes enim aquas recipit, et omnes aquas emittit, et semper plenam remanet, sic beata Virgo recipit omnes aquas gratiarum, et plenitudinem universorum bonorum, ut ea nobis distribuat sine diminutione plenitudinis suæ. IDIOTA, *de B. Virgine, part.* 4, *contempl.* 5.

MARE de quo prophetice dictum est, *Eccle.* 1 : Omnia flumina intrant in mare, et non redundat. Omnia enim flumina, id est omnes aquæ dulces, scilicet, omne genus gratiarum, et omnia charismata intrarunt in mare, id est in Mariam, et mare, id est Maria, non redundavit, id est, non intumuit per superbiam nec se resolvit per jactantiam, nec littus suum aut limitem humilitatis excessit ; audito siquidem ab Angelo : *Ave gratia plena Dominus tecum*, respondit : *Ecce Ancilla Domini.* RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 1.

MARE amarum et salsissimum, Solis ardore decoctum, et ideo ab omni corruptione remotissimum. ERNESTUS PRAG. *in Mariali, cap.* 21.

MARE nutriens nubes, id est Prædicatores, totum mundum irrigantes, mittens per mundum infinitas aquarum venas, unde oriuntur fontes et flumina, et lacus, et stagna, per quæ diversi generis beneficia intelligun-

Lorsque Dieu créa l'univers, il rassembla les eaux en un seul lieu, et il donna le nom de mer à cet amas immense. Le nom de Marie signifie *la mer*, parce que Dieu a rassemblé en elle toutes les grâces qu'il donne avec mesure aux autres créatures. L'amertume des eaux de la mer rappelle bien aussi les amertumes dont Marie fut abreuvée pendant sa vie, mais surtout à l'heure de la Passion de Jésus, amertumes qui firent d'elle le modèle des affligés.

§ III. — *Le baiser de réconciliation.*

Que l'époux me donne un baiser de sa bouche. CANT. I, 1.

Marie est le temple de la paix, le sanctuaire de la réconciliation. C'est dans son sein virginal que la divinité a donné un baiser à l'humanité, que *la miséricorde et la vérité se sont rencontrées, que la justice et la paix se sont embrassées.*

Il est dit dans le cantique : *Qu'il me donne un baiser de sa bouche.* Dieu donna, à notre humanité, ce baiser, par l'incarnation de son Fils, qui est un avant-goût de notre union avec lui. C'est pourquoi saint Bernard dit dans son IIe *Sermon sur les Cantiques* : « La bouche qui baise c'est le Verbe « qui s'incarne ; l'objet baisé c'est la chair qui est prise par « le Verbe ; le baiser qui réclame l'intervention de l'un et de « l'autre c'est la personne composée des deux natures, *le*

tur, quæ dinumerare nemo potest, quæ occulte ab ipsa exeunt. IDEM, *ibid.*

MARE in quod intraverunt omnia flumina ; quidquid enim virtutis et gratiæ conferri potuit creaturæ non unitæ, in eam est transfusum, copiosissime, usque adeo, quod plures in se sola conjunctim, et in gradu perfectiori quam cœteri filii Adam singillatim, etiam ad vitam æternam præordinati. ANTON. POCQ. *Serm.* 10 *de Concept. B. Virginis.*

MARE amarum in passione Filii quando gladius a Simeone prædictus, ejus animam pertransivit. D. BERNADIN. SEN. *Serm.* 1 *de glorioso nomine Mariæ.*

MARE amaritudinis, dum in terris viveret ; fuit enim Filio suo in omni labore, ac tribulatione socia, in paupertate, in itineribus, in persecutionibus, in doloribus, in angustiis, individua comes. ROBERTUS BELLARMINUS, *Conc.* 1 *super Missus est.*

RECONCILIATRIX nostra D. EPHREM, *Serm. de Laud. B. Mariæ.*

RECONCILIATRIX pro eo qui ad precationum ejus auxilium confugerit. D. SEVERUS ALEXANDRINUS, *lib. de Ritibus Baptismi.*

RECONCILIATRIX potentissima servorum, et amatorum suorum, cum superbenedicto Filio suo irato. IDIOTA *in sua Contemplatione de Sancta Maria.*

RECONCILIATRIX mundi. S. JOANNES DAMASCENUS, *in Occursum Domini.*

RECONCILIATRIX secunda pro secundas offensas apud Deum. JOANNES GEOMETRA, *Serm. in Annunt. B. V.*

RECONCILIATRIX Filii sui. S. ANSELMUS, *lib. de Excellentia Virg. cap.* 12.

RECONCILIATRIX per quam omnes fuerunt reconciliati. ALBERTUS MAGNUS *super Missus est. cap.* 144.

RECONCILIATRIX Ecclesiæ militantis cum triumphanti. D. BERNARDINUS SENENSIS, *tom.* 3 *Serm.* 1 *de gloriosa Nativ. B. M. V.*

« *Christ Jésus médiateur entre Dieu et les hommes.* Je crois en « effet que Jésus-Christ ne pourra mépriser *l'os de ses os et la* « *chair de sa chair.* »

§ IV, — *La beauté de la bien-aimée.*

Oh ! que vous êtes belle, ma bien-aimée, que vous êtes belle! Vos yeux sont des yeux de colombes. CANT. I, 14.

Marie est belle. Elle possède à la fois la beauté intérieure et la beauté extérieure. *Oh ! que vous êtes belle, mon amie ! que vous êtes belle*, par la simplicité de votre cœur, et par la pureté de vos œuvres ! *Vos yeux sont comme ceux des colombes*, les yeux avec lesquels vous regardez Dieu en toute simplicité, et ne recherchez rien en dehors de lui.

Pour comprendre la beauté de Marie, il faut savoir que, de même que le Fils est le plus beau des enfants des hommes, de même elle est la plus belle parmi les filles et les fils des hommes. Elle a eu toute la beauté que peut posséder un corps mortel. L'Evangile cependant ne nous dit rien de cette beauté. Le motif en est peut-être, que notre Souveraine, devant être pour nous un modèle et un miroir de salut, il n'était pas à propos de louer en elle des choses dont l'appétit et l'usage dépravé ont été, et sont encore pour plusieurs, une occasion de perte. Un autre motif, c'est que, de même que les Anges supérieurs sont loués et dénommés par leurs dons supérieurs et non par les inférieurs, que cependant on ne songe pas à leur contester ; de même la sainte Vierge, comblée de dons spirituels, si remarquable par les trésors de

Reconciliatrix omnium iniquorum ad eam confugientium. DIONYSIUS CARTHUSIANUS, *lib.* 2.

AMICA Dei, et proxima Deo, quæ non sensit corruptionem per viri contactum, nec passa est resolutionem corporis in sepulcro. MELITO SARDENSIS, *ex libello de transitu Virg.*

AMICA mortalibus. D. GREGORIUS NAZIAN. *in tragedia de Christo patiente.*

AMICA Dei tota pulchra et sine macula. S. JOAN. DAMASCENUS *Orat.* 2 *de Assumpt. et Dormit. B. Mariæ.*

AMICA Sponsi cœlestis cujus animus auditui penitus concordat, cujus conversatio a mandatis, nec ad modicum jam discordat, quæ sic agere, et peragere studet, omnia quæ mandantur, ut eum diligens qui mandavit, ab ipso diligi mereatur, sicut in Evangelio scriptum est : *Vos amici mei estis si feceritis quæ præcipio vobis.* PHILIPPUS ABBAS, *lib.* 2 *in Cant. cap.* 5.

AMICA Dei quia nec in prosperis, nec in adversis benedictum Filium suum deseruit, nec ab eo deserta est ; unde dicitur *Prover.* 17 : *Omni tempore*, id est, in adversis, et prosperis, *diligit qui amicus est* re, et nomine. Vera enim amicitia est junctura animorum amantium, quæ non solum verbis, sed etiam factis contrahitur, nec beneficiis exterioribus pascitur, sed amore, quia totus fructus ipsius est in amore ; nec amicum deserit in tempore adversitatis suæ, sicut etiam egit benedicta Virgo Maria, quia ve-

la grâce, préoccupe si fort, par là, l'esprit de ceux qui la louent, qu'ils oublient les dons corporels. Cependant, nous qui l'aimons, nous devons avoir pour règle infaillible que tout ce qui a jamais été départi à un saint, de bonté et de beauté, Marie l'a possédé à un degré excellent, et que c'est de cette excellence que les saints n'ont fait que participer, dans une certaine mesure, aux dons incomparables dont la plénitude était le partage de Marie. BIBL. MAR.

§ V. — *Le lis.*

Je suis la fleur des champs, et le lis des vallées. Tel qu'est le lis entre les épines, telle est ma bien-aimée entre les autres filles. CANT. II, 1, 2.

Marie est le lis de toute charité et de tout parfum : *Comme un lis parmi les épines* ; comme un lis au milieu des épines qui le piquent, et qui garde cependant la candeur, répandant même une odeur plus suave. N'a-t-elle pas été notre lis parmi les épines, vivant au milieu de ceux qui se livraient à la détraction contre elle et contre son Fils? N'a-t-elle pas été ce

rissima amica Dei fuit non deserendo Filium suum gloriosum, nam dum in ultima necessitate esset positus, amici et amicæ ipsum dereliquerunt, sed ipsa illum non dereliquit, sed ad pedem Crucis remansit. IDIOTA, *de B. Virg. part.* 14, *Contempl.* 2.

AMICA Dei pulchra per conversationis munditiam, suavis per animi clementiam, decora per castitatis singulare decus, sicut Jerusalem illa terrestris, quæ est in Angelis, quippe quæ inter homines vixit angelice, et in carne adhuc moribunda, cœlesti præluxit castitate. GULIELMUS PARVUS. *in cap.* 1 *Cont.*

AMICA Dei pulchra propter virtutem Justitiæ quæ nimirum animi pulchritudo est suavis, propter virtutem prudentiæ, quæ nimirum non tantum sapienter, sed et suaviter, et tanto suavius quanto sapientius operatur. Decora propter virtutem temperantiæ, quæ castigat animi simul, et carnis motus indecores : terribilis, propter virtutem fortitudinis, quæ dum hostiles impetus constanter tolerat, hostilem audaciam potenter frenat. IDEM, *ibid.*

AMICA Dei tota pulchra, et sine macula ; tota enim pulchra fuit, id est, in corpore, et in anima. Amica Dei per gratiam et per opera, et macula non fuit in ea venialis, et criminalis, quia nullum credimus in Virgine ante et post conceptum, fuisse peccatum. AGYDIUS COLUMNA, *ex Exposit. in Salutationem Angel.*

AMICA Dei singulariter, quia singulariter pulchre et perfecte, et finaliter amore, amans, sicut vulgariter amore, sive par amores amans dicitur qui simpliciter et fideliter amicæ suæ consequi, et acquirere intendit amorem. ERNESTUS PRAG. *in Mariali cap.* 130.

AMICA immaculata Beatæ Trinitatis. LUDOVICUS BLOSIUS, *in Endologia* III *ad B. V.*

LILIUM immaculatum, quod rosam immarcescibilem genuit Christum. D. EPIPHANIUS, *Serm. de Laud. SS. Virginis.*

LILIUM purissimum in medio spinarum inventum. S. SABBA, *in Menæis Græcorum, die* 29 *Januarii.*

lis entouré d'épines, surtout lorsqu'elle se tint debout parmi les bourreaux, au pied de la croix de son Fils ? BIBL. MAR.

O lis très pur ! votre blancheur efface celle de la neige, et la suavité de vos parfums réjouit le Ciel et la terre. Vous êtes le lis des vallées, l'ornement et la gloire des humbles descendants d'Adam. Vous êtes le lis du Ciel, et vous avez produit cette unique fleur Jésus le Dieu du Ciel, votre gloire et votre bonheur.

On peut, dit Jacques de Voragine, comparer Marie au lis pour plusieurs raisons.

1° La fleur du lis est blanche extérieurement, l'intérieur emprunte la couleur de l'or, et la fleur toute entière répand un parfum délicieux. Telle fut Marie. Elle brilla dans sa chair de la candeur d'une virginité parfaite : *Candor est lucis æternæ, et speculum sine macula.* Intérieurement son âme était enrichie de l'or pur de la charité, cet or que la rouille n'atteint pas, ce feu que les eaux ne sauraient éteindre : *Aquæ multæ non potuerunt extinguere charitatem.* Le parfum exquis de l'humilité embaumait le cœur de Marie et se répandait au dehors. La suavité de ce parfum pénétra le Ciel même et attira Dieu sur la terre : *Cum esset rex in accubitu suo, nardus mea dedit suavitatem odoris.*

2° La tige du lis monte toute droite vers le ciel, les feuilles au contraire retombent vers la terre. L'esprit de Marie, semblable à la tige du lis, s'éleva toujours directement vers le Seigneur, pour lui rendre grâce de ses bienfaits et pour trouver tout son bonheur en lui. Tout ce que le lis possède d'éclat et de parfum, monte vers le ciel ; tout ce que Marie possédait de grâce et de sainteté, elle le rapportait à Dieu qui lui avait tout donné.

LILIUM incorruptum, suavissimum odorem emittens. S. JOAN. CHRYSOSTOMUS, *Orat.* 7, *in Deiparam.*

LILIUM candidius nive, unguentisque fragrantius, virgineo cinctum splendore. S. GERMANUS, *Orat. in Annunt. B. V.*

LILIUM in medio spinarum castitatis nitore, et virginitatis luce fulgens. S. JOAN. DAMASCENUS *in Paraclet. B. Virginis.*

LILIUM candidæ exterius munditia puritatis, flammescens intus charitate, et fragrans passim odore bonæ opinionis. PAULUS DIACONUS, *Serm.* 2 *de Assumpt.*

LILIUM quia sicut lilium dolores mitigat et ardores extinguit : sic beata Virgo, precibus suis, et exemplis, nobis peccatoribus, et miseris servis suis, noxias refrenat, et extinguit concupiscentias, et mitigat dolores animæ, consolationes transfundendo in eam. IDIOTA, *de B. V. M. part.* 14 *Contempl.* 42.

LILIUM virtutis, ac pietatis odoribus nos perfundens, in hujus mundi vallibus a Creatore omnium inventum. S. JOSEPH. HYMNOGR. *in Mariali.*

LILIUM inter spinas, quia de spinosa propagine Judæorum nata, candescebat munditia virgineæ castitatis in corpore, flammescebat autem ardore geminæ charitatis in mente, fragrabat passim odore boni operis, tendebat

Les feuilles du lis s'inclinent vers la terre : les paroles de Marie étaient humbles. Cette auguste Vierge chantait : *Magnificat anima mea Dominum : Mon âme glorifie le Seigneur ;* voilà la tige qui s'élance vers Dieu. Mais bientôt elle ajoute : *Respexit humilitatem ancillæ suæ : Il a regardé l'humilité de sa servante ;* voilà les feuilles qui tendent vers la terre.

3° Le lis possède la vertu de guérir plusieurs maux, et entre autres la morsure des serpents. Marie guérit notre orgueil par son humilité ; notre penchant à la luxure par sa virginité, notre avarice par sa pauvreté. Elle met en fuite le serpent infernal, et guérit les blesssures qu'il nous a faites.

§ VI. — *Le cellier.*

Il m'a fait entrer dans le lieu où il met son vin. CANT. II, 4.

Marie est le cellier de la Trinité toute entière. Le vin que contient ce cellier est l'Esprit-Saint lui-même. Quiconque veut boire à longs traits de ce vin sacré peut le faire ; Dieu ne le refuse à personne, et Marie en est la distributrice toujours prête et toujours généreuse. Dieu l'a introduite dans le cellier de son vin, et elle s'en félicite, parce qu'elle peut communiquer largement aux autres les biens dont elle jouit la première.

Le cellier de Dieu est aussi la sainte Eglise où l'on reçoit et où l'on donne le Saint-Esprit. Marie est dans l'Eglise. Elle y est la grande distributrice des grâces du Seigneur.

ad sublimia intentione continua cordis. D. PETRUS DAMANIUS. *hom. in Nativ. B. M. V.*

LILIUM inter spinas, id est inter blasphemias Judæorum et sectas hæreticorum. RUPERTUS ABBAS, *lib.* I *Comment. in Cant. Canticor.*

LILIUM præcipuum, Mater summi Lilii boni Jesu. D. BERNARDUS, *in Tract. de Passione Domini, cap.* 26.

LILIUM cujus radix quæ latet sub terra est fides, quia fides est de occultis ; cujus hastile, quod in altum surgit, est spes in cœlestibus ; cujus flos candidus intus et extra, est innocentia virginalis. RICHARDUS A S. LAURENT. *de Laud. SS. Virginis, lib.* 12.

LILIUM extra, id est in carne, candidum per virginitatem ; intus, id est in mente, aureum per charitatem ; et intus et extra, id est in corde et in conversatione, odoriferum per humilitatem. JACOBUS DE VORAGINE, *in Mariali, serm.* 6, *lit. L.*

CELLA vinaria, et aromatica, quam replicatis apud Patrem unicus Filius regalibus ornamentis, quibus insignitus splendor paternæ gloriæ, in splendoribus Sanctorum ante Luciferum genitus irradiabat, a regalibus sedibus descendens, seipsum exinaniendo intravit. PETRUS CELLENSIS, *Serm.* 6 *de adventu.*

CELLA aromatica quæ multum deliciarum sibi comparavit ex eo, quod Christus toto tempore corporaliter, et secundum divinitatem inhabitavit eam. Si enim aromaticum quid ad modicum detineatur in vase, statim ipsum vas reddit aromaticum ; quidni Beata Virgo omnem patientiam re-

Ce cellier est encore le ciel empyrée, la demeure des bienheureux, qui s'enivrent de l'abondance de la maison de Dieu. Marie fut introduite dans ce cellier mystérieux, au jour de son Assomption. Elle y entra en Reine, conduite par le Roi lui-même qui est son Époux et son Fils. BIBL. MAR.

§ VII. — *La charité bien réglée*

Il a réglé en moi mon amour. CANT. II, 4.

Dieu, dit Marie dans la personne de l'Épouse des Cantiques, *a réglé en moi la charité*, qu'il m'a donnée avec plus d'abondance qu'à aucune autre créature. On lit dans l'Evangile selon S. Luc, chapitre VIIe : *Un homme avait deux débiteurs, dont l'un devait cinq cents deniers, et l'autre cinquante. Comme ni l'un l'autre n'avaient de quoi rendre, le maître en fit donation à l'un et à l'autre. Qui donc l'aima le plus ? Simon répondit : Je pense que c'est celui à qui le maître a le plus donné.* Or il a été donné à Marie plus qu'à toutes les créatures ; il est donc juste qu'elle aime le Seigneur plus que les autres qui ont reçu moins qu'elle.

Autre preuve de la supériorité de l'amour de Marie sur tout autre amour.

Dieu donne à tous avec abondance : *Il éclaire tout homme venant en ce monde ;* cependant tous ne reçoivent pas également. Il y a deux causes de cette différence : la première vient de celui qui reçoit. Tous ne sont pas, en effet, susceptibles de recevoir la même abondance de bienfaits et de grâces, comme tous les vases ne peuvent pas contenir la même quantité de parfums précieux. Saint Mathieu (XXV, 15) nous apprend que Dieu divise ses biens entre les élus et donne à chacun selon sa propre vertu, *unicuique secundum propriam virtutem*, c'est-à-dire selon sa capacité. Or cette capacité est produite en nous par la véritable humilité. Plus l'humilité

doleat, quæ omnibus impleta est unguentis, omnibus aromaticis speciebus, quibus sanata est infirmitas generis humani. RICHARDUS A S. LAURENTIO, *de Laude Virg. lib.* 10.

CELLA vinaria continens tot genera vinorum quot virtutum, quibus servos suos reficit copiose, dicens illis, Cantic. 5 : *Bibete et inebriamini, Charissimi.* IDEM *ibid.*

CELLA vinaria, cujus gratia congrue comparatur vino, quia quos replet, facit audaces, fortes, obliviosos, et insensibiles, et hujusmodi. IDEM, *ibid.*

CELLA Aromatum, id est gratiarum, in qua et ipsa aromata crescunt et conservantur. ALBERTUS MAGNUS, *in Postillis, super cap.* 1 *Matth.*

AMICA Dei præ cunctis mortalibus charissima, ad quam ipse Deus a regalibus cœli sedibus, in hunc mundum pro salute generis humani adveniens, declinavit, et in ejus virginali cubiculo suam collocavit mansionem, humanamque sumpsit naturam, non vitio corruptam sed puram, sanctam

est grande, plus aussi le vase où Dieu veut déverser les eaux de sa grâce est vaste et profond.

Nous savons que Marie fut la plus humble de toutes les créatures. L'océan n'est pas comparable en étendue et en profondeur à ce vase béni que Dieu s'était préparé : aussi la grâce qu'elle a reçue l'emporte-t-elle sur toute autre grâce, autant que la vaste mer sur le moindre ruisseau.

La seconde cause de la différence qui se rencontre parmi les hommes, pour l'abondance et la sublimité des dons reçus de Dieu, se trouve en Dieu lui-même. Il est conforme à la raison, que celui qui donne proportionne ses libéralités à la fin qu'il se propose en les faisant. Un roi qui élève un de ses sujets à une haute dignité, lui concédera des honneurs et des richesses, qu'il ne pourrait pas raisonnablement accorder au dernier de ses serviteurs. Il faut que les faveurs faites à chacun soient en rapport avec le rang qu'il occupe. C'est ainsi qu'agit le Seigneur : il donne à chacun selon la fin pour laquelle il l'a prédestiné.

Marie avait été choisie de Dieu et éternellement prédestinée pour la Maternité divine : comment la Sagesse incréée ne lui aurait-elle pas préparé des dons incomparablement plus grands que ceux réservés à d'humbles serviteurs?

Mais le don le plus précieux que Dieu fit à Marie, celui qui renferme tous les autres, est le don de son saint amour. La charité de Marie, son amour pour Dieu et pour le prochain, devait être, sans proportion, plus sublime que la charité de toutes les autres créatures. BIBL. MAR.

Marie aimait son Fils ; elle aimait son Dieu ; elle aimait tout ce que Dieu aime.

Elle aimait son Fils d'un amour naturel, comme le fruit de ses entrailles, comme une mère aime son enfant.

Elle aimait ce divin Fils, d'un amour surnaturel, comme la créature doit aimer son Créateur.

Elle l'aimait encore, comme un ami aime son ami, parce que la plus grande similitude de pensées, d'affections, de vertus, existait entre elle et ce Fils bien-aimé.

Elle aimait Dieu en son Jésus, comme les Séraphins aiment Dieu dans le Ciel : amour clairvoyant qui ne se lasse pas de découvrir de nouvelles beautés dans l'objet aimé. Amour humble et soumis, qui fait qu'elle se proclame avec

et immaculatam, qualem formaverat primo in Adam. DIONYSIUS FABER, *trac. 1 de Concept. B. Virginis.*

AMICA Christi cordialis, quod bene apparuit in ejus Passione, cum ipsius animam gladius Filii pertransiret ; in omni enim tempore, id est tam in prosperis quam in adversis diligit qui amicus est. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 6.

bonheur la servante du Seigneur. Amour confiant qui ne connaît aucune hésitation, lorsqu'il s'agit de croire à la parole du bien-aimé : *Fiat mihi secundum verbum tuum*. Amour ardent qui ne connaît ni crainte ni retard, pour se manifester.

Marie, après Dieu, aimait tout ce que Dieu aime, et l'ordre le plus parfait régnait dans cet amour.

Elle fut la Mère *de la belle dilection* parce qu'elle aima tendrement son Fils, la beauté suprême, La Mère *de la crainte* parce qu'elle aima Dieu, joignant à cet amour une crainte filiale. La Mère de *la science* parce qu'elle se connut elle-même, et s'aima avec sagesse. La Mère *de la sainte espérance* parce qu'elle aima miséricordieusement le genre humain qui trouve dans cet amour un puissant motif d'espérer. Qui ne mettrait pas sa confiance en Marie ? qui n'attendrait pas tout de celle dont le cœur a été transpercé pour nous d'un glaive de douleur ?

§ VIII. — *Le miroir.*

Vous qui êtes ma colombe, vous qui vous retirez dans les creux de la pierre, dans les enfoncements de la muraille : montrez-moi votre visage. CANT. II, 14.

Marie est le miroir de toute beauté après Dieu. *Montrez-moi votre visage*, dit l'Époux des Cantiques, ce visage que vous cachez dans les enfoncements de la pierre, pour vous dérober à l'admiration des hommes. Montrez moi ce visage de l'humilité et de l'obéissance que vous avez montré au jour de l'Incarnation du Verbe, lorsque vous avez dit : *Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole.* Montrez-moi le visage de la tristesse que vous avez montré à la Passion, le visage de la souveraine beauté, que vous avez montré à votre Assomption.

MATER pulchræ dilectionis, id est Christi qui pulcher, scilicet splendor gloriæ, et speciosus forma, non solum præ filiis hominum, sed etiam præ millibus Angelorum, qui etiam solus pulchre diligit, et a quo pulchra dilectio, quia charitas forma est deaurata, sive pulchritudo virtutem. IDIOTA, *de B. Virgine, par. 4 Contempl.* 1.

SPECULUM Virginum, de quo refulget species castitatis et forma virginitatis. S. AMBROSIUS, *lib. 2 de Virginitate.*

SPECULUM... in quo refulget forma virtutis. D. HIERONYMUS, *in Epist. ć Paulum et Eustoch.*

SPECULUM gratia castitatis explendescens, quod oriundam ex se lucem dedit. S. SABBAS, *in Menæis Græcorum, die 12 Februarii.*

SPECULUM intellectuale paterni splendoris, cujus nos claritate Dei, qui ante luciferum est claritate, sumus illustrati. ANDREAS CRETENSIS, *Orat.* 1 *de Dormitat. S. S. Virg.*

O Marie, montrez-nous votre face et nous serons sauvés · O Marie miroir de la beauté divine, donnez-nous de vou contempler afin que nous devenions semblables à vous.

§ IX. — *La colombe.*

Vous qui êtes ma colombe, vous qui vous retirez dans les creux de la pierre, dans les enfoncements de la muraille : montrez-moi votre visage. CANT. II, 14.

Marie est la colombe du bien-aimé

La colombe ne construit pas son nid sur la terre, ni dans les arbres, mais dans les fentes des rochers. Marie ne chercha pas à reposer son cœur dans les désirs terrestres ni dans la vanité des grandeurs mondaines ; elle choisit pour son refuge les plaies de son divin Fils : *Levez-vous, hâtez-vous ma colombe, et venez dans les crevasses de la pierre : — Surge, propera amica mea, columba mea, et veni in foraminibus petræ.* CANT. I.

La divine colombe avait d'autres nids encore. « Voulez-« vous savoir, dit saint Odilon, ce que faisait la bienheureuse « Vierge, mère de Dieu, après la résurrection de son Fils? « On ne peut pas en douter, elle visitait assidûment les lieux « de la nativité, de la passion, de la sépulture, de la résur-« rection et de l'Ascension de Jésus ; elle les inondait de ses « larmes, elle les couvrait de ses baisers. » Saint Jérôme parle de même dans un sermon sur l'Assomption, et semble croire que Marie choisit, pour sa demeure, le lieu même où Jésus fut enseveli.

SPECULUM in quo videtur Deus, non jam magnus Dominus, et laudabilis nimis : imo certe ibi videtur simul in unum dives et pauper, parvus et magnus, æternus et infans, Pater et Filius, Creator et Creatura. ERNESTUS PRAG. *in Mariali, cap.* 140.

SPECULUM Dei in quo debent omnes suas impuritates, et maculas videre, et eas mundare, et corrigere, nam superbi ibi cognoscunt suas maculas, respiciendo ibi ad suam humilitatem, avari respiciendo ad suam paupertatem, luxuriosi respiciendo ad suam virginitatem. JACOBUS DE VORAGINE, *in Mariali, serm.* 7, S.

SPECULUM quod nobis ob oculis ponere ac imitari debemus. JOANNES THAULERUS, *in festo Purif. B. Virginis.*

COLUMBA nostra rationalis, purissimaque, ob divinum animæ splendorem nive candidior, quæ diluvio spirituali jam effluente, mundo sese exhibuit, unde ait sponsus, *Cant.* II : Veni Columba mea quoniam hyems transiit, imber abiit. S. GERMANUS CONSTANT. *Orat. in Annunt. B. Virginis.*

COLUMBA quæ misericordem peperit. S. JOSEPH. *in suo Mariali.*

COLUMBA Dei per charitatem. RUPERTUS *Abbas, lib.* 5 *Comment. in Cant.*

COLUMBA gemituosa, intenta in foraminibus petræ, id est, in vulneribus Filii canendo gemens, gemendo canens. IDEM, *lib.* 3 *Comment. in Cant.*

COLUMBA grana candidiora colligens quatenus conferens in corde suo

La colombe ne se nourrit pas de chair, mais de grains choisis. Marie n'avait aucune affection pour les biens de la terre, son âme ne goûtait que les biens célestes et éternels.

La colombe a, pour tout chant, un gémissement plaintif. Marie fut la mère de douleurs ; un glaive cruel transperça son âme. Quelles larmes amères ne répandit-elle pas au temps de la passion ?

La colombe a un vol élevé et rapide. Marie est la femme revêtue du soleil, à qui furent données deux ailes, l'amour et l'espérance, pour s'envoler dans le désert. *Datæ sunt alæ duæ ut volaret in desertum.* APOC. XII.

La colombe n'aime pas à voler seule, mais avec de nombreuses compagnes. Marie veut nous entraîner après elle dans son vol vers le Ciel. Après l'Ascension de Jésus, elle demeurait au milieu des Apôtres ; pendant toute sa vie mortelle, elle fut le soutien, la consolation et la joie de l'Eglise naissante.

La colombe a le regard simple et pur : *Soyez simples comme les colombes*, — *simplices sicut columbæ* (MATTH. X), dit le Seigneur, et le divin Epoux dit à son Epouse dans le Cantique : *Vos yeux ressemblent aux yeux de la colombe : Oculi tui columbarum* (CANT. I). *Venez*, lui dit-il encore, *venez du Liban ma colombe*. La montagne du Liban rappelle la sublimité des vertus de Marie et la grandeur de ses mérites : la neige qui le recouvre est, par son éclatante blancheur, le symbole des dons de l'Esprit-Saint qui font sa beauté, le symbole de la pureté de la simplicité, de la vérité, de la grâce, de la justice, de la miséricorde, précieux attributs dont Dieu a revêtu la colombe mystique.

Mais entre tous les caractères qui distinguent la colombe, la simplicité doit passer la première. La bienheureuse Vierge Marie brilla donc par la simplicité.

testimonia de scripturis, creditum sibi conservabat secretum Dei. IDEM *ibidem.*

COLUMBA juxta fluenta residens scripturarum, cui nunquam adventus spiritualis accipitris esse improvisus aut illam consequi imo nec ei appropinquare potuit. IDEM *ibidem.*

COLUMBA nidificans in petris, nam in solitudine fidei permanentis, evasit serpentis antiqui venena. IDEM, *ibidvm.*

COLUMBA pullos alienos nutriens nam nos, qui eramus alieni secundum carnem a genere ejus, vivimus meritis ejus. IDEM, *ibidem.*

COLUMBA sine felle ; nihil enim unquam habuit invidiæ, nihil odii, quod familiare est rapacibus corvis. IDEM, *ibidem.*

COLUMBA cujus pennæ deargentatæ nive dealbabuntur in Selmon. Pennæ sunt actio et virginalis contemplatio, quæ dealbabuntur per castitatem, *nive*, id est incomparabiliter ; *in Selmon*, quod interpretatur umbra id est in Verbi conceptione, Spiritus Sancti obumbratione. PETRUS CELLENSIS *serm.* 6 *de Assumpt. B. Virg.*

Elle fut simple dans son intention cherchant en tout et toujours la gloire de Dieu.

Elle fut simple dans son amour aimant Dieu seul, sans accorder aucune place dans son cœur aux affections mondaines.

Elle fut simple dans ses œuvres, faisant tout en vue de l'honneur de Dieu et du bien du prochain.

Telle est la simplicité qui plaît à Dieu, et dont il est dit au livre de la Sagesse (I, 1) : *In simplicitate cordis quærite illum: Cherchez le Seigneur dans la simplicité de votre cœur.*

§ X. — *La voix.*

Que votre voix se fasse entendre à mes oreilles ; car votre voix est douce et votre visage est agréable. CANT. II, 14,

Faites nous entendre la voix de la miséricorde, comme vous l'avez fait aux noces de Cana, lorsque vous avez dit : *Ils n'ont plus de vin.* La voix de la fidélité, quand vous avez conseillé : *Faites ce qu'il vous dira.* La voix de la douleur, quand vous avez dit : *Mon Fils, pourquoi en avez vous agi*

COLUMBA Dei, dilectione, electione, conceptione, generatione. IDEM, ILIV.

COLUMBA, quæ in nativitate fuit candida ut lac; in conversatione, et professione castitatis, ut luna; in corruptione, ut nix ; deinde jam cœlestis facta in partu, ut luna, in assumptione ut sol, sive ut castrorum acies ordinata. IDEM, *ibidem.*

COLUMBA, libenter in petra nidificans, quia in fide firma, quidquid prævalet, operatur, cujus operatio petroso fidei munimine solidatur, fides superveniens undarum diluvio non turbatur, ventosa rabie non fatiscit, timoris malleo non quassatur. PHILIPPUS *Abbas, lib.* 6 *in Cant. Cant.*

COLUMBA rostro non lacerans ; quibuslibet enim injuriam facientibus, cem meritam non rependit, sed in omni gravamine patientiam inflexilem sic ostendit, ut etiam cum videret unicum tradi Filium, traditum crucifigi, converti mallet impios, quam eos juxta meritum sic affligi. IDEM, *ibidem.*

COLUMBA fœcundissima, quia illum nobis genuit qui melior est omnibus his qui unquam nati fuerunt, vel adhuc nascentur in terra. B. ALBERTUS MAGNUS, *serm.* 1 *in Purific. B. Mariæ.*

Vox Prophetarum ubique resonans. S. JOANNES HYMNOG. *in Mariali.*

Vox gloriæ Dei, ac si aquarum multarum ; quia cum una sit scientia, hanc semper esse virginem et Dei Matrem, tamen pro diversis, et diligentium et amantium qualitatibus, quandiu præsens volvetur sæculum non deerunt qui ejus gratissimam et verbis, et scriptis promulgaturi sint laudem. GUIBERTUS ABBAS, *in lib. de Laud. B. V. M. cap.* 4.

Vox clamantis non in deserto, ut Joannis, sed in Cœlo. ALBERTUS MAGNUS, *super Missus est, cap.* 155.

Vox clamantis in cœlum. D. ANTONINUS *in Summa, par.* 4, *tit.* 15 *cap.* 19.

ADVOCATA nostra benigna, et sedula coram Filio suo. D. GREGORIUS NAZIANZ. *in Tragedia de Christo patiente.*

ADVOCATA amica peccatorum, et auxilio destitutorum. D. EPHREM *in serm. de laude. B. M.*

ainsi envers nous? La voix de l'appel invitant les pécheurs faméliques: *Venez, mangez mon pain, et buvez le vin que j'ai préparé pour vous. — Venez à moi, vous tous qui me désirez.* Ces paroles résonnent agréablement à nos oreilles, ô Marie, car votre voix est douce. Nous suivrons votre conseil nous répondrons à vos appels, nous compatirons à vos douleurs, et nous montrerons que nous sommes vos enfants. BIBL. MAR.

§ XI. *Le lit de Salomon.*

J'ai cherché dans mon lit durant plusieurs nuits celui qu'aime mon âme; je l'ai cherché et je ne l'ai pas trouvé. CANT. III, 1.

Marie est le lit de Salomon, où le Fils de Dieu s'est reposé pendant neuf mois. C'est pourquoi elle dit elle-même: *Celui qui m'a créée s'est reposé dans mon tabernacle.* BIBL. MAR.

§ XII. — *La tour de David.*

Que vous êtes belle, ma bien-aimée, que vous êtes belle!... Votre cou est comme la tour de David, qui est bâtie avec des boule-

ADVOCATA populi Christiani apud Christum. S. JOAN. DAMASCENUS, *in Cantic. Græcorum, sono* 1.

ADVOCATA quæ tanquam Judicis Mater, et mater misericordiæ simpliciter, et efficaciter salutis nostræ negotia pertractat in cœlo. D. BERNARDUS, *serm.* 1 *in Assumpt. B. M. Virginis.*

ADVOCATA nostra ad Filium, sicut Filius ad Patrem, imo apud Patrem et Filium, procurat negotia et petitiones nostras, et generaliter impetrat omne bonum. RICHAR. A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 2.

ADVOCATA nostra allegans pro nobis fideliter coram Filio suo ventrem et ubera eidem repræsentans, nobisque impetrans gratiam ablutionis peccatorum. IDEM *ibid.*

ADVOCATA nostra, quæ causas nostras coram Deo assumens, ipsas sapienter incipit incœptas multis allegationibus eas defendit, et ad finem prosperum perducit. JACOBUS DE VORAG. *in Mariali, serm.* 2, *A.*

LECTULUS sacratissimus, quoad nos, quia sicut in lecto quiescimus, dum per eam ad virtutes attingimus, in quibus anima requiescit, quæ prius in via laborabat. IDIOTA, *de B. Virg. par.* 14, *Contemp.* 53.

LECTULUS Salomonis, id est veri, et pacifici Jesu Christi, quia in ea Deitatis inclinato capite Dei Filius requievit, velut in lectulo. IDEM *ibid.*

LECTULUS Salomonis, quia sexaginta fortes de fortissimis Israel, id est Angeli, diligenti custodia, et obsequiosa reverentia ambiunt: Angelici enim spiritus fortes inter fortissimos spirituum Israelis nomine designantur, quia assidua contemplatione Deum intuentur. IDEM *ibid.*

LECTULUS sacratissimus in quo Deus per humanitatis assumptæ mysterium requievit D. PETRUS DAMIANUS *lib.* 2 *Epistolar. Epist.* 14.

LECTULUS amoris gratia, Salomonis obsequio sic addictus, ut in se quemvis [illegible] quietem capere non permittat, et intra mentis augustæ continentiam hostem subdolum, vel ad modicum non admittat. PHILIPPUS *Abbas, lib.* 4 *in Cant. Cantic. cap.* 2.

vards. Mille boucliers y sont suspendus avec toutes sortes d'armes pour les plus vaillants guerriers. CANT. IV, 4.

Marie est la forte tour que rien ne saurait abattre. Elle est forte pour sa propre défense, forte également pour protéger ceux qui lui demandent un abri. Mille boucliers sont suspendus à cette tour. Là chacun trouvera l'arme défensive qui lui est nécessaire contre l'ennemi particulier dont il soutient les assauts. Là est suspendu le bouclier de la chasteté contre la luxure, celui de l'humilité contre l'orgueil, celui de la charité contre l'envie, celui de la largesse contre l'avarice. Là, se trouvent toutes sortes d'armes pour les plus vaillants guerriers. BIBL. MAR.

Heureux, ô Marie, ceux qui se refugient sous votre protection puissante. Heureux ceux qui vous empruntent des armes pour combattre et pour vaincre leurs ennemis.

§ XIII. — *Les noms de la bien-aimée.*

Vous êtes toute belle, ô mon amie, et il n'y a pas de tache en vous. Venez du Liban, mon Épouse, venez et vous serez couronnée... Vous avez blessé mon cœur, ma sœur, mon épouse, vous avez blessé mon cœur par un de vos yeux et par un cheveu de votre cou. CANT. IV, 7 etc.

L'adorable Trinité toute entière invite Marie à venir, et l'invite sous les noms les plus divers. *Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée*, lui dit-elle ; vous êtes exempte de toute faute, *et il n'y a pas de tache en vous. Venez du Liban, ô mon épouse,*

TURRIS fortitudinis hominibus, a facie inimici. S. JACOBUS MINOR APOST. *in transitu B. Virg. apud Amadeum, rapt.* 8.

TURRIS Ecclesiæ immota. ANDREAS CRET. *Orat.* 2 *in Annunt.*

TURRIS propugnaculi munitissima. S. GERMANUS, *Orat.* 2, *in dormit. B. Virginis.*

TURRIS nullis concutienda tempestatibus hostium impiorum, Christianisque infensorum fremitus, ferocientemque tyrannorum insultum, intentasque a barbaris minas dissipans. S. JOAN. DAMASCENUS, *in Cant. suppl. Deip. rumor. Belli.*

TURRIS salutis, Dæmonorum acies a nobis repellens tentationum, ac periculorum tela rejiciens, et passionum impetus procul arcens, donansque nobis puram libertatem, et divinarum Charismatum abundantiam concedens. IDEM, *in Paracl. B. Virg.*

TURRIS propugnaculis ædificata. Propugnacula autem ista sunt virtutes, et gratiæ, dignitates et prerogativæ, intentionum puritas et operum sanctitas, virtus orationum, et merita operum per quæ beata Virgo peccatorem pœnitentem protegit, et expugnat inimicum. JOANNES. HAILGRINUS, *in Cap. 4 Cant. Cantic.*

AMICA Dei, quia omnia præcepta amici sui Jesu Christi adimplevit, quod proprium amantium. Unde dicitur, *Joan.* 15 : Vos amici mei estis, si feceritis quæ ego præcipio vobis. IDIOTA, *de V., B. part.* 14 *Contempl.* 2.

venez et vous serez couronnée. Dieu répète par trois fois, venez, et les trois Personnes de la sainte Trinité semblent l'appeler chacune à leur tour. Remarquez que la bien aimée du Roi est appelée ordinairement des noms les plus divers par celui qui l'aime. C'est ainsi que Dieu appelle la sainte Vierge amie, colombe, bien-aimée, toute-belle, sœur, immaculée, parfaite, choisie, Sunamite, fille, tous noms qui conviennent admirablement à l'auguste Vierge Marie. BIBL. MAR.

Marie est l'amie de Dieu. Dieu l'a aimée par-dessus toute créature, et nulle créature n'a aimé Dieu autant que l'a fait l'auguste Vierge. Elle ne s'est éloignée de lui ni dans la prospérité ni dans l'adversité. Elle a partagé ses souffrances avant de partager sa gloire. Véritable amie du Seigneur, elle a rempli tous ses préceptes, accompli toutes ses volontés. Aussi Dieu l'a-t-il traitée en amie et lui a-t-il confié son grand secret, le mystère de l'Incarnation. C'est une

AMICA Dei tota pulchra. HUGO DE S. VICT. *Serm. de Assumpt. B. M. V.*

AMICA Dei æterni. PETRUS BLESS. *serm.* 33.

AMICA Sponsi cœlestis, ejusdem cum eo voluntatis, et cum illo omnia sentiens. PHILIPPUS ABBAS, *lib.* 2 *in Cant. cap.* 5.

AMICA Dei propter amoris prærogativam, et conscientiam secretorum. GULIELMUS PARVUS, *in cap.* 1 *Cant.*

AMICA Dei pulchra simplicitate cordis et munditia operum. ALBERTUS MAGNUS *ibidem.*

AMICA Dei pulchra exterius per exercitium actionis, et decora interius per subtilitatem contemplationis. ALANUS DE INSULIS, *in cap.* 4 *Cant.*

AMICA Dei singularis, cujus respectu aliæ sunt ancillæ, quamvis, et pro modo, amicæ sint. DIONYSIUS CARTHUSIANUS, *in lib.* 4 *de laud. Virg. art.* 4.

AMICA Dei semper charissima, et nunquam inimica. S. THOMAS APOST. *serm. in transitu B. Virginis, apud Amedeum, raptu* 8.

AMICA Dei, quia Deo serviit, non in timore, sed in vinculo charitatis, nullum aliud emolumentum quærens ex sua dilectione, quam ipsum dilectam. IDIOTA, *de B. Virg. part.* 14, *Contempl.* 2.

AMICA Dei quia Filio suo benedicto ad mundi redemptionem coadjutrix fidelissima extitit, quando ei de carne sua virginali, tunicam texuit, quam pro salute omnium Deo Patri sacrificium in cruce obtulit in odorem suavitatis. IDEM *ibid.*

AMICA Dei quia ipsum in omnibus honoravit, et quidquid boni habuit, ei totum attribuit dicendo : *Gratia Dei sum id quod sum ;* et ipsa etiam honorata fuit ab illo, quando eam exaltavit super Choros Angelorum et collocavit ad dexteram ipsius. IDEM, *ibid.*

AMICA sponsi Cœlestis propter amoris prærogativam et conscientiam secretorum. GULIELMUS PARVUS, *in cap.* 1 *Cantic.*

SPONSA Trinitatis. D. EPIPHANIUS ; *serm. de Laud. Sanctis. V.*

SPONSA pulchra Canticorum, quæ veterem exuit tunicam, et legales pedes lavit, ac sacrosanctum sponsum, in suo ipsius thalamo venerabunda suscepit. *Cant.* 5. S. PROCLUS *in Orat.* 6.

SPONSA Dei æterna, juxta illud Oseæ, 2 : Et desponsabo te mihi in æternum. D. AUGUSTINUS, *serm.* 18, *de Nativ. Domini.*

SPONSA Christi, quæ pro nuptiis arrhas accepit in dotis titulo, et pignus hæreditatis æternæ Spiritum sanctum. D. HILDEPHONSUS, *serm.* 2 *de Assumpt. B. M. V.*

amie, belle par son humilité, agréable par sa miséricorde, ravissante par la plénitude de la grâce qui est en elle, terrible comme une armée rangée en bataille.

Marie est l'Epouse de Dieu. Toutes les âmes fidèles sont les épouses du Seigneur qui s'unit à elles par la grâce; mais le Seigneur a choisi Marie entre toutes; il s'est complu en elle; il l'a revêtue des ornements les plus riches; il a puisé sans compter dans ses trésors infinis, pour lui constituer, une dot digne du rang sublime qu'il lui réservait. Marie est la colombe unique et sans fiel; la belle colombe que la blancheur de son innocence la simplicité de son intention, les gémissements de sa prière, rendaient chère à Dieu par-dessus toute créature. C'est la colombe très-douce et très-fidèle, la colombe très-féconde, la colombe prudente qui sut éviter les serres du vautour infernal, la colombe pacifique qui nous apporta le rameau d'olivier, la colombe de Noé, qui au jour de son Assomption rentra dans l'arche de la céleste cité.

Sponsa Dei a Sponso suo dotata duplici dote, gratia primo, unde dicta est gratia plena, et tandem gloria in cœlis, quia *gratiam et gloriam dabit Dominus. Psal.* 83. Idiota *de B. M. V. Contempl.* 3.

Sponsa Dei non solum propter amoris affectionem, sed etiam propter dominium; nam sicut sponsa post Sponsum secundum locum habet in domo, sic ipsa post Christum secundum locum habet in universo, et in bonis sponsi majorem obtinet portionem. Idem *de B. M. par.* 14 *Contempl.* 5.

Sponsa Domini qua nulla amabilior. D. Bonaventura, *in speculo B. M. Virg. cap.* 8.

Columba unica et sine felle. S. Andreas Apost. *serm. in transitu B. V. apud Amadæum.*

Columba speciosa, quæ illius speciem Columbæ, ac simplicitatem demonstrabat quæ super Dominum venit. D. Hieronymus, *in Epist. sive serm. de Assumpt.*

Columba in templo Domini pure segregata. D. Joannes Chrysostomus, *Orat.* 7 *in SS. Deiparam.*

Columba simplex. S. Proclus, *in Orat.* 6 *quæ est de Laud. B. Virginis.*

Columba dealbata et innocens. S. Amphilocus Episc. *Orat. in S. S. Deiparam.*

Columba Filii sui. D. Augustinus, *in serm. de Assumpt. B. Virg. Mariæ*

Columba unica pulchritudinis incorruptæ. S. Sabbas *in Menæis Græcorum.*

Columba irreprehensibilis, quæ malitiæ aucupem devitavit, ejus machinamentis facta sublimior. Georgius Nicomed. *Orat.* 1 *de Præsent. B. V.*

Columba sine felle peccati dealbata, nive candidior, meritorum splendoribus Spiritus Sancti fœcundata, muneribus electa et præelecta ex omnibus. S. Antoninus *in Summa, part.* 4. *tit.* 15, *cap.* 12.

Filia Dei singularis. S. Sabbas, S. Germanus, S. Bernardus, *et innumeri alii.*

Filia Deo digna. S. Joannes Damascenus *in Orat.* 1 *de Nativ. B. M. V*

Filia cui Spiritus Sanctus eam familiariter alloquens dixit Psal. 44 : *Audi filia et vide, et inclina aurem tuam, et obliviscere populum tuum et domum Patris tui.* Au divit enim ut posset credere iis, quæ ei dicenda erant ab Angelo, quia fides ex auditu. Vidit fragilitatem suam secundum naturam nostram humanam, et sic seipsam humiliavit in oculis suis, et Deum exaltavit. Inclinavit aurem suam piissimam, ut humiliter obediret divinæ

Marie est la sœur du Seigneur, la sœur spirituelle de Jésus-Christ, parce qu'elle a accompli la volonté de Dieu: sa sœur encore, par l'amour très-chaste, très-sincère, très-ardent, tout fraternel qu'elle avait pour lui: sa sœur enfin parce qu'elle est la fille bien-aimée du Père éternel, et la cohéritière du royaume de Dieu.

Marie est la fille de Dieu, sa fille par excellence, seule digne de ce titre d'enfant de Dieu, après Jésus son Fils.

§ XIV. — *Le jardin fermé, la fontaine scellée.*

Ma sœur, mon épouse est comme un jardin fermé et une fontaine scellée. CANT. IV, 12.

voluntati, ut sic mediante obedientia conciperet Filium Dei per fidem dictorum. Oblita est populum suum, et domum Patris sui, quia nec populum augere prolis multiplicatione, nec domui Patris relinquere curavit hæredem. IDIOTA, *de B. M. Virg. par.* 14 *Contempl.* 4.

FILIA David, et Domini, ac Dei David Mater. S. METHODIUS *in hom. in festo Purificat. B. M. Virginis.*

FILIA David, serenior aere, excelsior cœlo, altior Cherubim, gloriosior Seraphim et principibus, et omnibus Potestatibus venerabilior. JACOBUS NISIBENSIS, *in Cantico de Laud. B. M. V.*

FILIA David quæ desponsata Regi magno Deum Verbum, prout ipse novit concepit. CHRYSIPPUS *in Serm. de Sanctiss. V. Maria.*

FILIA Regis David secundum carnem, quia regali ex progenie, cujus omnis gloria ab intus, in fimbriis aureis. *Psal.* 44. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Sanctiss. Virg. lib.* 6.

FILIA Sion et prudentissima Virgo, quæ assistis Filio tuo pro nobis, in vestitu deaurato, circumdata varietate, et vestimentorum tuorum fragrantia est, sicut odor agri pleni, cui benedixit Deus. IDEM, *ibidem.*

FILIA Sion formosa valde, cujus gratiam expetivit anima mea, jaculare cito spicula amoris tui in viscera mea, et confige non timore, sed amore tuo carnes meas, quæ didicerunt desiderare te. IDEM. *ibidem.*

FILIA Jerusalem, pulchra per internorum decorem virtutum, decora per exemplum virginitatis, quod toti exhibuit mundo. Terribilis ut castrorum acies ordinata, ad quam omni virtute circumamictam non audet aliquis hostis accedere, ut quæ Spiritus sancti protegitur abumbratione. D. BRUNO CARTHUS. *Serm.* 1, *de Laud. B. M.*

FILIA Jerusalem, quia fuit Filia visionis pacis, id est Filia et mater illius, qui fecit pacem, iis qui longe erant a Deo, id est iis qui prope, scilicet Judæis, qui propinqui erant per cognitionem legis. IDEM, *ibidem.*

FILIA Jerusalem in Assumptione, quando translata est ad visionem pacis æternæ. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Virginis, lib.* 6.

FILIA David per generationem generosa; sed Filia Dei per adoptionem multo generosior; Filia autem Jerusalem, id est civitatis supernæ facta per imitationem. ERNESTUS PRAGENSIS *in Mariali cap.* 128.

FILIA Jerusalem, ornata monilibus, quam adamavit Dominus, quæ pignoribus amoris tui exhilaras corda deprecatium te: imbue me amore tuo, et super omnia desiderabilia mundi desiderabo te. JOANNES A JESU MARIA, *tract. de Myst. Theolog. pag.* 66.

HORTUS conclusus, quem peccati cogitationes non potuerunt intrare, in quo divina planta, quæ citra Agricolæ culturam germinavit, ligni maledic-

Le divin Epoux compare l'Epouse mystique Marie, à un jardin délicieux, fermé à tout autre qu'à lui. Il la compare à une fontaine scellée : lui seul peut goûter l'eau de cette fontaine.

Vos différentes perfections, ô ma bien-aimée, lui dit-il, sont comme des plants exquis qui forment un jardin délicieux, plein de pommes de grenade, et de toutes sortes de fruits de cypre et de nard. Le nard, le safran, la canne aromatique et tous les arbres odoriférants du Liban s'y trouvent aussi bien que la myrrhe, l'aloès et tous les parfums les plus exquis. La fontaine des jardins et le puits des eaux vivantes qui coulent avec impétuosité du Liban arrosent ce jardin délicieux. Retirez-vous de ce lieu sacré, aquilon ; venez, vent du midi, soufflez de toutes parts dans mon jardin ; rendez-le fécond, et faites que les parfums en découlent, avec abondance et que la bonne odeur s'en répande par tout l'univers.

Et l'Épouse répond à l'Epoux divin : « Puisque mon bien-« aimé me regarde comme un jardin délicieux, qu'il vienne « dans son jardin et qu'il mange du fruit de ses arbres. »

« J'y suis venu, ô ma bien-aimée, » reprend l'Epoux : « Je « suis venu dans mon jardin, ma sœur, mon épouse. J'ai re-« cueilli ma myrrhe avec mes parfums ; j'ai bu mon vin « avec mon lait ; » et j'ai dit à ceux qui étaient avec moi : « Mangez, mes amis, et buvez ; enivrez-vous de mes délices, « vous qui êtes mes très-chers amis. »

tum, quod prius in vita, mirandum in modum crescebat, exsiccavit radicitus, et ejus loco effecit ut floreret benedictio. Georgius Nicomed. *de Præsent. M. Virginis.*

Hortus conclusus, quia quando Deus ingressus est ad eam, incorruptam invenit. Chrysippus, *Serm. de S. Maria.*

Hortus aromaticus, ex quo, flante austro, id est Spiritu Sancto, hujusmodi hortum perflante, jugiter fluunt ad nos aromata beneficiorum ejus. Idiota, *de B. Virgine, par. 14 Contempl.* 4.

Hortus conclusus, et firmatus illa clavi veri David qui claudit, et nemo aperit ; hac enim clave firmavit cor Beatæ Virginis contra omnem concupiscentiam, quando inspiravit ei votum, et desiderium perpetuæ Virginitatis. Aperuit ei etiam intellectum ad credendum, et affectum ad diligendum ; aperuit autem ei, quando verba Angelica audivit, et prudenter cogitavit, qualis esset illa salutatio, id est quam nova, dulcis et admirabilis. Aperuit etiam cor ejus, ad credendum verbis Angelicis ; aperuit etiam ad consensum exprimendum et humiliter exorandum, ut fieret, quod ei promittebatur, et ad gratias agendum de beneficiis perceptis, et ad totum attribuendum Datori, quando dixit : *Fecit mihi magna, qui potens est.* Idem, *ibidem.*

Hortus arboribus consitus. Arbores autem istæ fuerunt diversæ virtutes, nimirum Prudentia, Fortitudo, Temperantia atque Justitia, de quarum pomis et fructibus Dei Filius vescebatur. Albertus Magnus, *Serm.* 3 *in Assumpt. B. Mariæ Virg.*

Hortus conclusus : Hortus quidem, quia Christum veluti vitæ pomum

Ce magnifique éloge des vertus de Marie, de ce jardin délicieux où Dieu se plaît à venir recueillir les fruits qu'il aime n'a pas besoin de commentaire.

Vous êtes belle ô Marie, vous êtes féconde, vous êtes riche, vous avez appelé Dieu et il est venu demeurer en vous. Vous n'êtes qu'à lui seul, mais vous êtes toute à lui. Cependant, rendons grâces à Dieu, il veut que nous aussi, qu'il nomme ses amis, nous goûtions de vos fruits et nous nous enivrions du vin de vos vertus.

§ XV. — *L'aurore, la lune, le soleil, l'armée rangée en bataille*

Quelle est celle-ci qui s'avance comme l'aurore lorsqu'elle se lève, qui est belle comme la lune, éclatante comme le soleil, et terrible comme une armée rangée en bataille? CANT. VI.

Salomon compare la très-sainte et très-auguste Vierge Marie à l'aurore, au jour de sa Nativité ; à la lune dans la plénitude de son éclat, au jour de la Conception de son Fils ; au soleil, au jour de sa glorieuse Assomption ; à une armée rangée en bataille, lorsqu'elle lutte contre le démon, pour la gloire de Dieu, l'exaltation de la sainte Eglise et le salut de nos âmes. BIBL. MAR.

Marie est semblable à l'aurore qui annonce le jour, met

germinavit : *conclusus* vero, quia post partum etiam Virgo permansit. MATHÆUS CANTACHUZEN. *in cap. 4 Cant. Canticor.*

HORTUS conclusus et diligentissime custodiendus, cujus clavem illi sibi retinuit, cujus thesaurus in ipsa erat. ERNESTUS PRAG. *in Mariali, cap. 31.*

FONS signatus, incorruptionis origo, quæ Christum vitæ fluentum, nihil læsis virginitatis signaculis edidit ; cujus consortio immortalitatem adepti, ad Paradisum nunquam senescantem reducimur. S. JOANNES DAMASCENUS, *Orat. 4 in Nativ. B. M. V.*

FONS signatus a tota Trinitate, quia Christum ita signavit, quod diabolum, et multos Angelos latuit ejus miraculosa Incarnatio. IDIOTA, *de B. Virgine, par. 14 contempl. 24.*

FONS signaculo munitus nullos, vel paucissimos ad secreta suæ plenitudinis intromittens. PHILLIPPUS ABBAS, *lib. 4 Cant. cap. 26.*

FONS signatus, non propter solam pudicitiam, sed propter perfectam sanctitatis et justitiæ custodiam, et propter carentiam omnis offensionis, quia ita custoditum est corpus ejus, et cor ejus omni custodia, ut ex nulla unquam parte intrare potuerit in eam peccati macula a tempore primæ sanctificationis. GARNERIUS LINGON. *Serm. 2 de Nativ. B. Virg.*

FONS signatus, ex cujus profluvio mundissimus ille rivus, qui ex paterni quoque cordis lumine prodiit emanans, siccas mentes irrigat, sordidas lavat, steriles fœcundat, atque sanctificat. DIONYSIUS CARTH. *de Laudibus SS. Virg. lib. 13 art. 29.*

LUNA sine defectu coruscans, cœlestibus illustrata fulgoribus. D. HIERONYMUS, *in Epist. de Assumpt. B. V. M.*

LUNA plena quæ nunquam minuta fuit aut defecit, aut privata fuit essentiali lumine, nempe sua virginitate. ANASTAS. SYNAITA, *lib. 4 Anagog. Contempl. in Exameron.*

fin aux déprédations des bêtes sauvages, et rend un peu de calme à ceux qui souffrent. Elle est un soleil toujours brillant de la lumière de la grâce divine, un soleil illuminant les justes, par ses exemples et ses bienfaits ; un soleil où le Très-Haut a dressé son tabernacle, c'est-à-dire, pris son humanité ; un soleil qui brille pour les bons et pour les méchants, procurant la grâce à ceux-ci, augmentant la grâce en ceux-là ; un soleil qui dissipe les nuages de l'iniquité ; un soleil qui ne se couche pas, et dont la splendeur ne connaît point de défaillance.

Marie est semblable à la lune que Dieu a créée pour présider à la nuit. La nuit que Marie illumine de sa douce clarté, ce sont les ténèbres du péché. Toute la lumière que la lune répand lui vient du soleil, et Marie répand à flots, sur nous, les rayons de la grâce que lui communique son divin Fils. C'est de lui qu'elle tient tout : *Le Seigneur a regardé l'humilité de sa servante*, la lumière divine se réfléchit sur Marie : elle vient ainsi jusqu'à nous, et toutes les nations proclameront bienheureuse, celle que le regard divin illumine afin qu'elle nous éclaire

Luna nullum jam patiens defectum luminis, quia laborum ejus et gratiæ gloriosus est fructus. D. Hildephonsus, *Serm.* 1 *de Assumpt. B. V.*

Luna a Deo facta ut præesset nocti, *Genes.* 1 ; id est, ad illuminandum peccatores, et ideo Mater misericordiæ dicitur, impleta a Deo misericordia erga peccatores, in qua est splendor misericordiæ sine fervore securitatis, quia non offendit oculos infirmos eam respicientes, sicut fervor Solis. Idiota *de B. Virgine*, *part.* 14 *Contempl.* 12.

Luna pulchrior luna, quæ longa nocte pressos, luce tandem refecit opportuna ; quæ errantes, et palpantes ad viam face prævia nos reducit, et cura pervigili ad optatam solis præsentiam introducit. Philippus Abras *in Epigramm. de partu B. Virginis.*

Sol quia sicut in mundo est unus sol, Maria una sola est Mater, et Virgo ; unde et comparatur Phœnici, quæ est unica avis, sine patre, unde sedulius nec primam similem visa est, nec habere sequentem. Ideo etiam dicitur electa ut sol, qui similem non habet ; nec ipsa similem habet, nec habitura est in æternum. Richardus a S. Laur. *de laudibus sanctissimæ Virginis*, *lib.* 7.

Sol quia sicut sol dicitur quasi solus lucens ; est enim sol iste materialis oculus hujus mundi, lux creaturarum, speculum Creatoris, quod nulla mundana creatura pulchrior, nulla utilior, nulla clarior, quo lucente cætera omnia luminaria sic sunt quasi non sint. Sic et dici debet, et credi de Virgine gloriosa respectu omnium creaturarum, non solum hominum sed et Angelorum. Idem, *ibidem.*

Sol, quia sicut sol radiis suæ claritatis illuminat mundum : ita Maria suis virtutibus et exemplis, populum irradiat Christianum. Idem, *ibidem.*

Acies Castrorum ordinata, ad quam respicere debet quicumque impugnationem ab hostibus, vel a mundo, vel a carne, vel a Dæmone, ut ipsa per Filium mittat auxilium de Sancto, et de Sion tueatur. Innocentius Papa iii, *Serm.* 2 *de Assumpt. B. M. V.*

Acies castrorum quæ, vexillis virtutum corruscantibus, terribilis dæmonibus apparuit. Adam de Pers. *in Mariali*, *frag.* 2.

Marie est une armée rangée en bataille, terrible contre les ennemis de Dieu et de ceux qui l'implorent, terrible aux démons, aux hérétiques, aux impies. Ses armes sont ses vertus et ses mérites sans mesure. La toute-puissance de Dieu l'accompagne.

§ XVI. — *L'appel à la Sulamite*

Revenez, revenez, ô Sulamite ! Revenez à nous, afin que nous vous considérions. CANT. VI, 12.

S. Pierre Damien, dans son IIe Sermon *sur la Nativité de la sainte Vierge*, explique ainsi ces paroles :

1° Revenez, par la nature. Est-ce que, parce que vous avez été ainsi déifiée, vous avez oublié votre humanité ? Non pas certes, ô notre souveraine. Vous savez en quel danger vous nous laissez ; vous savez combien vos serviteurs pèchent là où ils gisent. Il ne convient pas à une si grande miséricorde d'oublier une si grande misère, parce que si la gloire y soustrait, la nature y ramène. Vous n'avez pas un tel souvenir de la justice de Dieu toute seule, que vous ne soyez aussi compatissante. Vous avez notre nature, et non point une nature étrangère : il est juste que nous soyons arrosés avec abondance des eaux bienfaisantes d'une si grande miséricorde.

2° Revenez par la puissance. *Celui qui est puissant a fait en vous de grandes choses.* Toute puissance vous a été donnée au ciel et sur la terre.

Puisque rien ne vous a été refusé, pas même de ramener Théophile des gorges de la perdition, pourquoi vous refuserait-on quelque chose ? Cette âme infortunée qui niait effrontément toutes vos grandeurs, vous l'avez tirée de la boue, de la lie, de la misère. Rien ne vous est impossible, à vous qui

ACIES castrorum ordinata, malignis spiritibus terribilis ; ipsam enim tanquam Reginam sequuntur omnes Sanctorum.

ACIES ordinatæ, secundum status suos, secundum proprias dignitates, et merita, ut sub ipsa, et cum ipsa, pro nobis contra Diabolum militent, precibus, et exemplis. RICHARDUS A S. LAURENT. *de Laud. Virg. lib.* 3.

ACIES castrorum ordinata, quia in vita multis freta virtutibus, et in morte Angelorum vallata agminibus, et sicut terribilis facta est, suis virtutibus hæreticorum interimens errores, dæmonum suggestiones repellens, etiam in Assumptione, eorumdem Angelorum fulta est præsidiis, et sanctorum coronata choris. ALANUS DE INSULIS, *in cap.* 6 *Canticornuum.*

SUNAMITIS puella speciosa sola digna stare coram Deo Rege, et in sinu ejus dormire, ipsumque calefacere, id est, bene calentem charitatis ejus gloriam, scilicet remissionem peccatorum obtinere. RUPERTUS ABBAS, *lib.* 6 *Comment. in Cant. Canticor.*

SUNAMITIS flammam præferens charitatis, et ignem rutilans divinæ dilectionis ; sunamitis enim interpretatur coccinus ; coccinus autem ignei coloris est. ÆLREDUS, *Serm.* 2 *in Assumpt. B. M. V.*

pouvez relever les désespérés et leur donner l'espérance de la béatitude. Comment, en effet, la puissance de Celui qui a pris en votre chair l'origine de la sienne, pourrait-elle s'opposer à votre puissance? Vous vous approchez de cet autel d'or de la réconciliation des hommes, non pas seulement en suppliant, mais en commandant, non pas comme servante, mais comme maîtresse. Que la nature vous émeuve, que la puissance vous émeuve aussi, parce que, plus vous êtes puissante, plus vous devez être miséricordieuse.

3° Revenez par l'amour. Je sais, ô ma souveraine, que vous êtes très-miséricordieuse, que vous nous aimez d'un invincible amour, nous que votre Fils et votre Dieu a, par vous et en vous, aimés d'une suprême dilection. Qui sait combien de fois vous apaisez la colère du Juge, lorsque la justice du Seigneur se prépare à nous frapper?

4° Revenez par la largesse. En vos mains sont les trésors des miséricordes du Seigneur, et vous seule êtes l'élue à qui cette grande grâce a été accordée. Votre main ne se ferme jamais, puisque vous cherchez l'occasion de sauver les malheureux, et de répandre votre miséricorde. Votre gloire n'est point diminuée, elle est augmentée, lorsque les pénitents sont admis au pardon, et les justifiés à la gloire.

Revenez donc, ô *Sulamite*, ô méprisée, dont l'âme fut percée d'un glaive, qui fûtes appelée l'épouse d'un ouvrier. Pourquoi? *Afin que nous vous regardions.* Le comble de la gloire est, après Dieu de vous voir, de s'attacher à vous, de demeurer sous l'égide de votre protection. Venez donc, ô souveraine, au secours des frères qui crient continuellement vers vous. Voilà le triple lien qui attire la Mère de miséri-

Sunamitis quæ placet Regi sua specie, senem Regem conservat castitate, et fovet calore sapientiæ; quæ enim tam speciosa, quam illa cui dicitur, *Cant.* 1: *Tota pulchra es amica mea*? Petrus Cellensis, *Serm.* 7 *de Assumpt. B. Mariæ. Virg.*

Sunamitis in qua, considerantibus, occurrit perfectio tanta morum, ut ei non hominum, sed magis castra consonent Angelorum. Philippus Abbas, *lib.* 6 *in Cant. Canticor. cap.* 14.

Sunamitis speciosa, in universis finibus Israel diu quæsita, quæ cæteris post positis, David Regem in suo sinu dormientem calefecit, ac ministravit, nec tamen Virginitatis flore se privavit. Cæsar Cisterc. *Hom. de SS. Nomine Mariæ.*

Sunamitis nostra, miræ excellentiæ Virgo, cui non nisi Regis congruebat amplexibus, cujus qui meretur amplexum, meretur simul et regnum. Petenti enim Bethsabee, ut daretur Abizag Adoniæ, respondit Sapientissimus Salomon III Reg. 2: Cur postulas Abizag Sumitatem Adoniæ? Postula ei et regnum. Ælred. *Serm.* 2 *in Assumptione B. V. M.*

Sunamitis quæ interpretatur mortificata, sive coccinea; moriente enim Filio commoriens per compassionem Filii quasi rubricata est in coccino passionis. Joannes Harlgrinus *cap.* 7 *in Cant.*

Sunamitis, in qua sunt Chori castrorum, eo quod potens sit nos adju-

corde à nous visiter et à nous consoler : le lien de la nature, le lien de l'amour, et le lien de sa générosité.

§ XV. — *La fille du Prince.*

O fille du Prince, que vous avez de grâce a marcher. CANT. VII, 2.

Marie notre Reine possède la noblesse suprême après celle de Dieu. Elle est la Fille du Prince, la fille bien-aimée du Père éternel, et la véritable Mère du Fils unique de Dieu incarné pour nous. *O fille du Prince*, s'écrie l'Epoux céleste, *que vous avez de grâce à marcher avec cette chaussure.*

Tout est noble en Marie. Elle possède toute la perfection substantielle compatible avec la nature humaine, et, de plus, la plénitude de la grâce habite dans son âme : noblesse incomparable qui l'élève au-dessus de tout être créé.

Marie est noble par son origine selon la chair; elle est la fille des Rois des Prêtres, des prophètes.

Elle est noble surtout par le Fils qu'elle a mis au monde et qui n'est autre que Dieu lui même, source infinie de toute noblesse et de toute grandeur.

Elle est noble par les fonctions qu'elle a remplies sur la terre, ou qu'elle accepte de remplir au Ciel. Reine de miséricorde elle a intercédé pour les pauvres pécheurs et elle le fera tant qu'il y aura des âmes à sauver sur la terre. Prêtre de justice, elle n'a pas épargné son propre Fils. *Elle se tenait debout au pied de la croix*, dit S. Jean, offrant au Père Eternel l'adorable victime, consentant à tout, et s'immolant elle-même pour le salut du genre humain. Prophétesse de

vare, et tueri ; est enim in ea acies virtutum firmissima, et omnium spiritualium insuperabilis vis armorum, et habet ad manum cœlestium spirituum victoriosam militiam, suo imperio obedire promptissimam, per quos potest juvare, victoriamque conferre. DIONYSIUS CARTH. *in Cant. art.* 21.

FILIA PRINCIPIS quæ accincta, et calceata mundi gloriam calcabat, et Angelicam excellentiam eminebat. PETRUS CELLENSIS, *Serm.* 6 *de Adventu.*

FILIA cœlestis Jerusalem, quæ sursum est Mater nostra. PHILIPPUS ABBAS. *Moral. in Cantic. Canticor.*

FILIA PRINCIPIS Dei excellenter per gratiam adoptionis. GUILLELMUS PARVUS, *in cap. 7 Cantic.*

FILIA PRINCIPIS præclara, quæ Patrum exemplis decentissime calceata, inattritis gressibus ibat de virtute in virtutem, et in æmulando virtutes Patrum, ipsos etiam Patres, quorum se æmulatricem esse gaudebat, præcipua puritate affectuum, et prærogativa actionum transcendebat. IDEM, *ibid.*

MATER PRINCIPIS illius, *cujus principatus est super humerum ejus*, ut dicitur *Isa.* 9 ; per crucem quippe, quam Dominus Jesus portavit in humeris

la sagesse, suivant le texte d'Isaïe : *Je m'approcherai de la Prophétesse*, elle a vu le Seigneur s'approcher d'elle pour demeurer en elle, et par l'inspiration de Dieu, elle a connu et annoncé que toutes les nations la proclameront bienheureuse, à cause de son humilité. C'est qu'en effet, quoiqu'élevée jusqu'au plus haut des cieux par sa suprême noblesse, elle se déprime par l'humilité, et s'abaisse, à ses propres yeux, jusqu'au-dessous des moindres créatures : ce qui fait dire à S. Augustin qu'elle n'aurait pas été élevée au-dessus de tous les chœurs des Anges, si elle ne se fût humiliée au-dessous de tous les hommes.

Remarquons ici que là où la noblesse de la race se double de la noblesse et des mérites personnels et intérieurs, les deux noblesses s'entr'aident et deviennent plus dignes d'éloge. Que si elles sont séparées, la noblesse que procure la naissance devient plutôt un sujet de honte qu'un honneur, parce que l'indignité de la conduite est en contradiction criante avec les exigences d'une naissance illustre. La malice des actes est d'autant plus détestable qu'elle est plus opposée à l'inclination naturelle de l'origine et de la noblesse.

Au contraire la noblesse de l'âme est d'autant plus digne de louange, lorsqu'elle n'est pas unie à la noblesse du sang, que, vainquant sa propre nature, elle agit d'une manière plus louable.

§ XVIII. — *Beauté de la Bien-aimée.*

Que vous êtes belle et pleine de grâces, o vous qui êtes ma très-chère dans les délices.

Salomon admire ces délices de Marie, quand il s'écrie ailleurs : *Qui est celle-ci qui monte du désert, remplie de dé-*

suis, meruit principatum imperii æterni. Albertus Magnus, *Serm. in Domini.* 17 *post Trinitatem.*

Mater Domini omnis Creaturæ. D. Bernardinus Senens. *de glorioso nomine Jesu.*

Regina misericordiæ, cui data est omnis misericordia. S. Brigitta, *lib.* 4 *Revel. cap.* 103.

Regina misericordiæ, quia ab ipsa fuit origo regni misericordiæ, et ab ipsa est potestas misericordiæ et gratiæ. Albertus Magnus *super Missus est.*

Sacerdos pariter et Altare quæ quidem mensam ferens, dedit nobis cœlestem panem Christum in remissionem peccatorum. D. Epiphanius, *in Serm. de Laud. Virg.*

Prophetissa ex qua ille, de quo Moyses scripserat Propheta, Christus, ipsa veritas advenit. Andreas Cretensis, *Orat. de Nativ. B. M. V.*

Prophetissa quæ plena Spiritu Sancto, pulcherrimam nobis edidit prophetiam : *Magnificat anima mea Dominum.* D. Bruno Carthus. *Hom. de Nativ. Domini.*

Vres ? Voici comment saint Bernard, cité, ou plutôt commenté, par le B. Albert le Grand, s'exprime dans son IVe sermon sur l'Assomption de la sainte Vierge.

« C'est le moment de s'adresser à toute chair, quand la mère du Verbe incarné est enlevée dans les Cieux, et la mortelle humanité ne doit pas cesser de faire entendre ses louanges, le jour où la seule nature humaine se trouve élevée, dans la Vierge, au-dessus des esprits immortels. Mais si la dévotion ne nous permet pas de garder le silence aujourd'hui sur elle notre intelligence paresseuse ne peut concevoir, et notre langue inhabile ne peut exprimer rien qui soit digne d'elle. Voilà pourquoi les princes eux-mêmes de la cour céleste, à la vue d'une chose si nouvelle, s'écriaient tous pleins d'admiration : *Quelle est celle qui monte ainsi du désert, pleine de délices?* CANT. VIII, 5. C'est comme s'ils disaient en termes plus clairs : Comme elle est grande et d'où lui vient, puisqu'elle s'élève du désert, une telle affluence de délices? On n'en trouve pas de semblables, même parmi nous, dont le cours impétueux du fleuve réjouit la vue dans la cité de Dieu, et qui, sous ses yeux, buvons à longs traits dans un torrent de délices. Quelle est cette femme qui vient de dessous le soleil, de là où il n'y a que labeur, douleur, affliction d'esprit, et qui monte, comblée de délices spirituelles? Pourquoi ne dirais-je point que ces délices, ce sont la gloire de la virginité avec le don de la fécondité, la marque insigne de l'humilité, le doux rayon de miel de la charité, les entrailles de la miséricorde, la plénitude de la grâce et le privilège d'une gloire unique? Aussi, en s'élevant de ce désert, la Reine du monde, comme l'Eglise le dit dans ses chants, est devenue belle et « douce à voir dans ses délices, » même aux yeux des Anges. Qu'ils cessent pourtant d'admirer les délices de ce désert; car le Seigneur a répandu sa bénédiction et notre terre a porté son fruit. (Ps. LXXXIV, 13.) Qu'ont-ils à admirer en Marie, quand elle s'élève du désert de cette terre comblée de délices? Ils ont bien plus de quoi admirer dans le Christ devenu pauvre, quand il était riche de la plénitude du royaume du Ciel, car il me semble bien plus étonnant de voir le Fils de Dieu descendre au-dessous même des anges, que Marie s'élever au-dessus d'eux. Son dénûment a fait notre richesse, et ses misères ont fait les délices du monde. (IIe *Aux Corinthiens*, VIII, 9). *Quelle est celle-ci?* J'avoue mon inhabileté, je ne fais point mystère de ma propre faiblesse Il n'est rien qui me plaise plus, mais en même temps, il n'est point de sujet non plus qui m'inspire plus de crainte à traiter que la gloire de la Vierge Marie. *Quelle est*

celle- ci ? Tout le monde a pour elle, comme il est juste, les sentiments de dévotion et l'amour les plus grands, chacun l'honore et l'exalte à l'envi, chacun est heureux de parler d'elle, mais quoi qu'on dise sur ce sujet ineffable, par le fait même qu'on a pu le dire, il plaît moins, est moins agréable aux auditeurs et reçoit un moins favorable accueil. *Quelle est celle-ci ?* C'est elle qui, comme le disait Sédulius, « est sans « modèle et sans imitateurs, » en qui se trouve l'union des joies de la maternité avec la gloire de la virginité. *Marie*, est-il dit, *a choisi la meilleure part*, (S. Luc. x). Nul doute, en effet, que ce ne soit la meilleure, car si la fécondité du mariage est bonne, la chasteté des vierges est meilleure, mais ce qui surpasse l'une et l'autre, c'est la fécondité unie à la virginité, ou la virginité unie à la fécondité. Or, cette union est le privilège de Marie, nulle autre femme ne le partage avec elle, *il ne lui sera point ôté* pour être donné à une autre. Les vertus que Marie semblait d'abord partager avec les autres femmes lui conviennent plus particulièrement à elle qu'aux autres. *Quelle est celle-ci*? Elle est la plus pure parmi tous les Anges. En effet, quelle autre vierge osera se comparer à celle qui a été digne de devenir le sanctuaire du Saint Esprit et la demeure du Fils de Dieu? *Quelle est celle-ci ?* C'est la très humble, précieuse par-dessus toutes. Quelle grande et précieuse humilité, avec une pareille pureté, avec une telle innocence, avec une conscience si bien exempte de tout péché, disons plus encore, avec une telle plénitude de grâce ! *Quelle est celle-ci?* C'est la très-miséricordieuse. Qu'il ne soit point parlé de votre miséricorde, ô Vierge bienheureuse, s'il se trouve un seul homme qui se rappelle vous avoir invoquée en vain dans ses besoins. Pour ce qui est de toutes vos autres vertus, ô vous dont nous sommes les humbles serviteurs, nous vous en félicitons pour vous-même, mais pour ce qui est de celle-ci, c'est nous qui nous en félicitons. Nous avons des louanges à donner à votre virginité et nous tâcherons d'imiter votre humilité; mais ce qui charme tout particulièremt des malheureux comme nous, c'est la miséricorde ; ce que nous embrassons plus étroitement, ce que nous invoquons le plus souvent, c'est la miséricorde. *Quelle est celle-ci ?* C'est la réparatrice du genre humain tout entier. C'est elle, en effet, qui a obtenu la réparation de l'univers entier et le salut de tous les hommes, car on ne peut douter qu'elle n'ait songé avec sollicitude à tout le genre humain à la fois, la femme à qui il fut dit : ***Ne craignez pas***, *ô Marie, vous avez trouvé la grâce*, (S. Luc, I, 39). que vous cherchiez sans doute. *Quelle est celle-ci?* C'est cette femme sublime dont personne ne peut mesurer la lon-

gueur de bonté, la largeur de miséricorde, la hauteur de charité, la profondeur d'humilité. Qui donc, ô femme bénie, pourra mesurer la longueur et la largeur, la sublimité et la profondeur de votre miséricorde? Sa longueur, elle secourt jusqu'à son dernier jour celui qui l'invoque. Sa largeur, elle remplit si bien la terre entière qu'on peut dire de vous aussi que la terre est pleine de votre miséricorde. Quant à sa sublimité et à sa profondeur, elle s'élève d'un côté, à la restauration de la Cité céleste, et de l'autre, elle apporte la rédemption à tous ceux qui sont assis dans les ténèbres, à l'ombre de la mort. *Quelle est celle ci?* C'est l'évacuatrice de l'Enfer, la restauratrice de la Jérusalem céleste, la donatrice de la vie perdue. En effet, c'est par vous, ô Vierge, que le Ciel est rempli et que l'Enfer s'est vidé, que les brèches de la Jérusalem céleste se sont relevées et que la vie a été rendue aux malheureux hommes qui l'avaient perdue et qui l'attendaient. Voilà comment votre toute-puissance et votre toute bonne charité abonde en sentiments de compassion et en désirs de venir à notre secours, aussi riche en compassion qu'en assistance. Aussi, que notre âme, dévorée des ardeurs de la soif, vole à cette fontaine, que notre misère recoure avec sollicitude à ce comble de miséricorde. Tels sont les vœux dont nous vous accompagnons, autant que nous le pouvons, à votre retour vers votre Fils et dont nous grossissons de loin votre cortège, ô Vierge bénie. *Quelle est celle-ci ?* C'est celle qui est montée au Ciel pour notifier au monde entier la grâce qu'elle a trouvée, obtenir le pardon aux coupables, le remède aux malades. Que désormais votre bonté ait à cœur de faire connaître au monde la grâce que vous avez trouvée devant Dieu, en obtenant, par vos prières, le pardon pour les pécheurs, la guérison pour les malades, la force pour les cœurs faibles, la consolation pour les affligés, du secours pour ceux qui sont en péril et la délivrance pour les saints. Que, dans ce jour de fête et de joie, ô Marie, Reine de clémence, vos petits serviteurs qui invoquent votre très-doux nom, obtiennent les dons de la grâce de Jésus-Christ votre Fils, Notre-Seigneur, qui est le Dieu béni par-dessus tout, dans les siècles des siècles. » BIB. MAR.

§ XIX. — *Marie sœur de Dieu.*

Notre sœur est encore petite, et elle n'a point de mamelles que ferons-nous à notre sœur au jour qu'il faudra lui parler ? CANT. VII, 1.

SOROR et Sponsa Dei. D. EPIPHANIUS, *in Serm. de laud. SS. Virginis.*

Lorsque Dieu prononce ces mots : *Notre sœur*, il parle de Marie de préférence à toute autre créature. *Notre sœur*. Marie, *est petite*, par l'humilité, quoique très-grande par la dignité. *Elle n'a point les mamelles* de la concupiscence et de la luxure : elle a celles de la grâce et de la miséricorde. Donc *que ferons-nous à notre sœur*, très-fidèle et très-pudique *au jour* de l'Annonciation, *quand il faudra lui parler* extérieurement par l'Ange, intérieurement par l'inspiration de la Trinité toute entière, pour la réception du Fils de Dieu, la réconciliation des hommes, la fermeture de l'enfer, l'ouverture du ciel, le refoulement éternel du démon ?

Et l'Epoux céleste répond à cette question : *Si elle est un mur* impénétrable au saint amour, *bâtissons dessus des tours d'argent* pour nous en rendre maîtres. Si elle est comme *une porte* ouverte à l'amour profane, *fermons-la avec des ais de bois de cèdre* qui en interdisent l'entrée à cet amour profane.

§ XX. — *Le mur inexpugnable.*

Pour moi je suis un mur, et mes mamelles sont comme une tour, depuis que j'ai paru en présence de mon bien-aimé où j'ai trouvé la paix. CANT. VIII. 10.

L'auguste Vierge Marie est comparée à un mur inexpugnable qui ne craint pas les assauts de l'ennemi. Le démon ne pouvait rien contre elle : il ne peut rien contre ceux qu'elle abrite sous sa puissante protection. Elle est la muraille de feu qui entoure la Jérusalem mystique, la sainte Eglise. Sans elle, sans ce mur que Dieu a fortifié de tours

SOROR Dilecti, quam cognato affectu ei Pater unicus obtulit diligendam PHILIPPUS ABBAS, *lib.* 5 *in Cant. cap.* 2.

SOROR Christi, unde dicit Christus, *Cant.* 4 : Vulnerasti cor meum soror mea sponsa. Et *Cant.* 8, dicit Maria cum magno desiderio postulans incarnationem Filii : Quis mihi det te fratrem meum ? fratrem in humana natura. RICHARDUS A S. LAUR. *de laud. Virg. lib.* 6.

SOROR Christi quia cohæres ejus et communicans cum eo regnum. Patris, hæres Dei et cohæres Christi. IDEM, *ibidem.*

SOROR Christi cœlesti scilicet generatione et cœlibatus integritate, humilitate parva. HUGO GARENSIS, *in cap.* 8 *Cant.*

SOROR quæ Dei Patris voluntati per omnia obedivit. IDEM, *in cap.* 4 *Cant.*

SOROR Dei per dilectionem. ALANUS DE INSULIS *in cap.* 8 *Cant.*

SOROR Dei per communionem naturæ. DIONYSIUS CARTHUS. *lib. de laud. SS. Virg. art.* 20.

MURUS fidelium inexpugnabilis. ANDREAS CRETENSIS, *in S. Demetrium Martyrem.*

MURUS virginum et omnium ad eam confugientium. IDEM, *Orat*, 2 *in Annunt.*

dont la force invincible est jointe à la richesse et à la beauté, les démons pénétreraient dans l'Église de Dieu et la ravageraient. Ils lui enlèveraient le fruit des bonnes œuvres, les richesses de la grâce et de la vertu ; ils la souilleraient entièrement des vices les plus affreux : ils réduiraient les fidèles au plus dur esclavage et les entraîneraient captifs dans les abîmes du péché et de l'enfer. Tenons-nous à l'abri derrière ce rempart, c'est-à-dire, vénérons Marie ; rendons-lui pieusement le culte qu'elle attend de nous ; imitons ses exemples, implorons son secours, et souvenons-nous de sa miséricorde et de sa puissance.

CHAPITRE XIV

MARIE DANS LA SAGESSE ET L'ECCLÉSIASTIQUE

§ I. — *La source originale de tous les biens.*

Tous les biens me sont venus avec elle, et j'ai reçu de ses mains des richesses innombrables. Je me suis réjoui dans la pos-

Murus refugii nostri. Anonymus *in Eucologio Græcorum.*

Murus imperfractus, inexpugnatus, et inconcussus, barbarorum et sanguine gaudentium gentium adventui, et incursibus opponendus ut liberentur. S. Joan. Damascenus, *in can. supplici ad SS. Deiparam.*

Murus inexpugnabilis qui non potest suffodi, perfodi aut transcendi ; nam non potest suffodi, quia fundatus est super firmam petram, id est Christum, non super arenam in terra, propter amorem terrenorum ; non potest perfodi propter patientiæ firmitatem, quam ostendit passione benedicti Filii sui, nec etiam potest transcendi, propter humilitatis altitudinem cœlos attingentem. Idiota, *de B. Virgine, part.* 14 *Contempl.* 2.

Murus de quo dicitur, *Cant.* 8, in persona Angelorum : Si murus est ædificemus super eum propugnacula argentea. Murus siquidem fuit quamdiu per humilitatem suæ cœlavit excellentiam sanctitatis : sed quia vera humilitas nunquam novit esse otiosa, habuit etiam hic murus propugnacula argentea, cum seipsam per charitatem exercuit in operibus pietatis et charitate enituit perpetuæ castitatis. Enricus Clareval. *de Peregrinatione civitate Dei, tract.* 12.

Murus compactus, non lapidibus et cæmento, sed virtutibus copulatis, charitatis medio ligamento. Philippus Abbas, *lib.* 6 *in Cant. Canticor. cap.* 45.

Murus qui Jerusalem civitatem Sancti, collectionem fidelium numerosam, addictam in præsenti fructuosis laboribus, spe inconfusibili gloriosam, quam in unum, velut manipulum, unus Dominus, una fides copulat, et constringit, exemplo, et doctrina, et meritis et intercessionibus, circumcingit. Idem, *ibidem.*

Murus nostræ defensionis, super quam ædificavit tota Trinitas propugnacula argentea hoc est, ad defensionem Ecclesiæ tota Trinitas ædificavit in ea, ut precibus suis bene sonantibus, inimicum repellat ; et signatur hoc in argento, quod cæteris metallis dulcius sonat. Richardus a S. Laur. *de laud. Virg. lib.* 11.

session de toutes ces choses, parce que cette sagesse marchait devant moi, et je ne savais pas qu'elle était la mère de tous les biens; car elle est un trésor infini pour les hommes et ceux qui en ont usé sont devenus les amis de Dieu,et se sont rendus recommandables par les dons d'une science profonde. SAGESSE, VII, 11, 12, 14.

Semblable à la divine sagesse, vous êtes, ô Marie, la source de tous les biens pour ceux qui vous recherchent ; et ceux-là même qui ne vous connaissent pas ne reçoivent rien que par vous. Vous êtes la mère de toute lumière et de toute bénédiction ! vous êtes notre mère à tous, et le trésor toujours rempli où vos enfants puisent les grâces du Seigneur. Ceux qui ont recours à vous participent à l'amitié de Dieu. Après Jésus vous êtes tout pour nous, ô Marie. BIBL. MAR.

§ II. — *Le miroir sans tache.*

Elle est l'éclat de la lumière éternelle, le miroir sans tache de la majesté de Dieu et l'image de sa bonté. SAGESSE, VII, 26.

Marie est le miroir de la bonté et de l'imitation de Dieu. Elle est l'éclat de la lumière éternelle. C'est par elle que

ORIGO Salutis. ANDREAS CRETENSIS, *Orat. de Nativ. B. V. M.*

ORIGO vitæ, quæ ipsam vivificam plenitudinem totam excepit. IDEM, *de dormitione B. V. M.*

ORIGO prima lætitiæ. ANASTASIUS ANTIOCH. *Orat.* 2 *in Annunc. B. V. M.*

ORIGO bonorum. *Anonymus in rituali Græcor.*

ORIGO omnium amænitatum. S. JOANNES DAMASC. *in Mæneis Græc.*

ORIGO totius nostræ beatitudinis; quidquid enim beatitudinis ab illo mari magno, id est illa infinita bonitate Dei Trinitatis ad genus humanum pervenit, totum per eam venam defluxit. RICHARDUS A S. LAUR. *de Virg. lib.* 1.

ORIGO omnis gratiæ in humanum genus transferendæ, et secundum statum viæ, et secundum statum patriæ, unde *Eccli.* XXIV : Ego mater pulchræ dilectionis et agnitionis et sanctæ Spei. In me gratia omnis viæ et veritatis. B. ALBERTUS MAGNUS, *super Missus est, cap.* 61.

ORIGO omnis benedictionis. D. ANTONINUS, *in Summ. part.* 4, *tit.* 15, *cap.* 25.

CANDOR Lucis æternæ, quia per B. Virginem videbitur Lux æterna, id est Filius ejus benedictus, quem ipsa peperit lucem veram quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum. IDIOTA *de B. Virg. par.* 1 *contemp.* 5.

CANDOR Lucis æternæ quia per eam videbitur Lux æterna: id est Pater et Filius, ut illi conveniat illud, *Psal.* 35. In lumine tuo videbimus lumen. In *lumine tuo*, id est in Filio qui te illuminavit, vel quem tu peperisti lucem veram. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 5.

SPECULUM per quod justitiæ solem venientem de Cœlo, suscipientes ii, qui densis in tenebris peccati versabantur, illustrati sunt. ANDREAS CRETENSIS, *Orat.* 1 *in Annunt. B. V. M.*

SPECULUM spiritale præcognitionis perspicuæ per quod Prophetæ, infinitam erga nos Dei submissionem mystice vaticinati sunt. IDEM, *ibid.*

SPECULUM omnium Prophetarum. S. GERMANUS CONSTANT. *Orat.* 2 *in Præsent. B. M. Virginis.*

cette divine, lumière, qui est son Fils bien-aimé, arrive jusqu'à nous. Elle donna la vie à la lumière véritable qui éclaire tout homme venant en ce monde. O Marie enseignez-nous à contempler et à imiter le Seigneur dont votre beauté nous retrace si parfaitement l'image. BIBL. MAR.

§ III. — *Le trait d'union.*

La sagesse atteint d'une extrémité à l'autre avec force, et elle dispose tout avec douceur. SAGESSE, VIII, 1.

Marie unit l'homme à Dieu, atteignant depuis l'extrémité des miséricordes de Dieu, jusqu'à l'extrémité des misères de l'homme pécheur. Sa puissance ne connaît pas d'obstacle, et sa douceur égale sa puissance. BIBL. MAR.

§ IV. — *La compagne dans l'épreuve et le canal des grâces.*

Je l'ai aimée, je l'ai recherchée dès ma jeunesse, j'ai tâché de l'avoir pour épouse, et je suis devenu amateur de sa beauté. SAGESSE, VIII, 2.

SPECULUM tersissimum, ac lucidissimum, quod divini radii nitorem in se evibratum continuit. S. JOSEPH. HYMOGRAPH, *in Mariali.*

SPECULUM in quo refulgent mores, et virtutes. IDIOTA, *de B. Virgine, part.* 2, *Contempl.* 8.

SPECULUM clarissimo clarius, Seraphim tersius et purius, et tantæ puritatis, ut purius intelligi non posset, nisi Deus esset, quod summus Artifex fecit in ostensionem pleniorem artis suæ. S. THOMAS AQUIN. *Opusc.* 61 *de decem gradibus charit. gradu.* 10.

SPECULUM Christianæ vitæ, ad quod semper respicere debent, qui cum Christo regnare volunt. D. BERNARD. SENENSIS, *Serm.* 51.

IMAGO divinæ bonitatis, in qua Artifex valde ostendit magisterium pietatis suæ. D. THOMAS AQUIN. *Opusc.* 61 *de decem gradibus charitatis, gradu.* 10.

IMAGO in qua totius potentiæ, sapientiæ et bonitatis SS. Trinitatis artificium elegantissime apparet. S. MECHTILDIS, *lib.* 1 *gratiæ Spiritualis, cap.* 45.

IMAGO Dei viva, sanctitatis expressiva. S. JOSEPH STEINFELD, *opusc.* 4.

IMAGO expressa Nati ex ea Dei, invisibilis et visibilis. ISIDORUS THESSAL. *in Orat. de Præsent. V. M.*

RECONCILIATRIX hominum cum Deo. D. ANTONINUS, *in summa, part.* 4, *tit.* 15, *cap.* 13.

RECONCILIATRIX Ecclesiæ militantis cum triumphanti. D. BERNARDINUS SENENSIS, *tom.* 3, *Serm.* 1 *de glorioso Nomine Mariæ.*

RECONCILIATRIX omnium iniquorum ad eam confugentium. DIONYSIUS CARTH. *lib.* 2 *de Laud. Virg. art.* 23.

RECONCILIATRIX digna, missa ad Deum a Patribus exilio damnatis. BERNARDINUS DE BUSTIS, *in Mariali, serm.* 6 *de Concept. B. Mariæ.*

RECONCILIATRIX peccatorum omnium. IDEM, *Serm. de Compassione B. Mariæ.*

La sagesse divine nous communique tous les biens ; c'est elle qui nous console, qui nous relève et nous soutient dans les épreuves de cette vie. Ainsi fut Marie. Elle est le canal par qui tous les biens de Dieu arrivent jusqu'à nous ; elle est la compagne de notre pèlerinage ici-bas, nous aidant à supporter les ennuis dont il est rempli. Heureux celui qui prend Marie pour sa compagne sur la terre ; heureux celui qui l'aime, qui la désire, qui ne veut pas se séparer d'elle un seul instant, parce qu'elle est l'objet de son ardent amour. Si Marie est notre compagne, elle nous fera part de ses biens, les biens de la grâce et ceux de la gloire, les biens du temps et ceux de l'éternité : tout est entre ses mains ; c'est par elle que nous pouvons tout recevoir.

§ V. — *La protectrice.*

La Sagesse inspire la vie à ses enfants ; elle prend sous sa protection ceux qui la cherchent, et elle marche devant eux dans le chemin de la justice. ECCLES. IV, 12.

COMES per mare currentium. JOANNES GEOMETRA, *in B. Virg. Hymn.* 1.

COMES individua Jesu, adeo ut nec procella persecutionis, nec horrore supplicii, a consectatu Filii et magistri potuerit absterreri. GUERRICUS ABBAS, *Serm.* 4 *de Assumpt. B. M.*

COMES individua Salvatoris D. BERNARDUS, *Serm. de B. Maria, cujus initium Ave Maria.*

COMES nostra. S. DOMINICUS, *de salutatione Angelica.*

COMES jucunda ad confabulandum, humilis ad ministrandum, dives ad exhibendum, potens ad protegendum, sapiens ad instruendum, et misericors ad supportandum. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 2.

COMES facundus, pro vehiculo, in nostra peregrinatione, cujus non habet amaritudinem conversatio, nec tædium conjunctus, sed lætitiam et gaudium : dulci namque refovet sermone, quos duplex afflict tædium viæ prolixioris, affectiones sanctas, devotas meditationes, sincera desideria, et castas ingerens cogitationes suis precibus, et meritis. ANTONIUS POCQ. *Serm.* 8 *de Concept. B. Virg.*

CANALIS per quem fons divinæ gratiæ, ad universitatem humani generis redundavit. ABSALON ABBAS, *Serm.* 5 *de Adv. Dom.*

CANALIS per quem vina gratiarum influunt in cellarium mentis nostræ, et in Ecclesiam Catholicam, quæ est cellarium Domini. IDIOTA, *de Laud. Virg. lib.* 1.

CANALIS quia s. canalis dicitur ab eo, quod sit cava, in modum cannæ, quæ quandoque fit lignea, quandoque lapidea : Maria fuit lignea per fœcunditatem ; lignorum enim est ferre fructum ; lapidea per propositi firmitatem ; concava per humilitatem ; clausa inferius contemptu temporalium, aperta superius desiderio cœlestium, collocata in superioribus domus, id est Ecclesia, ad suscipiendas aquas bonorum optimorum, quæ descendunt a Patre luminum, ad refundendum eas in terra, id est, humiles. IDEM, *de Laud. Virg. lib.* 9.

CANALIS ad nos traducens fluenta gratiarum. ALBERTUS MAGNUS, *in Postillis super cap.* 1 *Lucæ.*

CANALIS Gratiæ. IDEM, *ibidem.*

Il est dit de la Vierge Marie, Mère de Dieu, qu'elle ne manque pas de recevoir avec bonté ses serviteurs fidèles. *La sagesse inspire la vie à ses enfants*, dit l'Ecclésiastique. Marie nous inspire la vie en obtenant pour nous de Dieu, cette vie surnaturelle qui est la grâce, et la gloire qui en est le couronnement.

Par son entremise, Dieu fait, à ceux qui le cherchent, l'honneur divin de les recevoir, si leur recherche est humble et ardente à la fois. Marie *marche devant eux dans la voie de la justice :* s'ils suivent fidèlement ses exemples pendant leur vie mortelle, ils la suivront encore dans la possession de la gloire. *Celui qui l'aime aime la vie, ceux veillent pour la trouver jouissent de la paix. Ceux qui la possèdent auront pour héritage la vie ; et Dieu versera sa bénédiction partout où elle entrera.*

§ VI. — *La bonne mère.*

Celui qui craint Dieu fera le bien : et celui qui est affermi dans la justice possédera la sagesse. Et elle viendra au-devant de lui, comme une mère pleine d'honneur ; et elle le recevra comme une épouse vierge reçoit son époux. Elle le nourrira du pain de vie et d'intelligence et elle lui fera boire de l'eau de la sagesse qui donne le salut ; elle s'affermira dans lui et le rendra inébranlable. Elle le tiendra par la main et il ne sera pas confondu ; elle l'élèvera parmi ses proches. Elle lui ouvrira la bouche au milieu de l'assemblée ; elle le remplira de l'esprit de sagesse et d'intelligence, et elle le revêtira d'un habillement de gloire. Elle lui amassera

Protectio nostra, post Deum. Eutychianus, *in vita S. Theophili.*
Protectio omnium ad se currentium. Anonymus *in Rituali Græcorum.*
Protectio vivorum et mortuorum. Idem, *ibidem.*
Protectio tremenda, eam sincero corde Dei Genitricem confitentium. S. Germanus Constant. *in suo Mariali, fragm.* 15.
Protectio fidelium constituta a Deo, qui ex ejus sanguinibus incarnatus est. S. Joannes Damasc. *in Paracl. B. M. Virginis.*
Protectio nostra, nos ad Deum conducens, et vitam nobis, gloriamque præstans æternam. Idem, *ibid.*
Protectio pauperum. Idem, *ibid.*
Protectio salutifera, quam Deus incarnatus dedit omnibus Christianis. Idem, *ibid.*
Protectio servorum suorum. Idem, *ibid.*
Protectio casta laudantium Deum. S. Joseph Hymnographus *in Mariali.*
Protectio divina populi Christiani. Idem *ibid.*
Protectio mundi laudabilissima. S. Joan. Damascenus, *in Can. SS. Deiparæ.*
Nutrix sui et omnium Nutritoris. Ambrosius Ansbert. *Hom. in festo Purific. B. Virg.*

un trésor de sagesse, et lui donnera pour héritage un nom éternel ECCLES. XV, 1 à 6.

Voilà ce que fait, au témoignage de l'Esprit-Saint lui même, la Sagesse divine pour celui qui la recherche ; voilà ce que fait Marie pour ses enfants, pour ceux qui craignent Dieu et qui font le bien.

Elle est une Mère toute fière et toute heureuse de remplir ses devoirs de mère. Elle nourrit son enfant s'il a faim, lui donne à boire s'il a soif, l'exalte et le glorifie en lui ouvrant les sources de la vie véritable. Est-il pauvre? elle le comble de biens ; est-il indigent, réduit au plus pressant besoin, elle thésaurise pour lui et accumule, en sa faveur, les dons de la grâce et de la gloire.

Le nom de celui qui l'aime sera glorifié dans le Ciel, pendant l'éternité toute entière. Tels sont les bienfaits que reçoivent de Marie ceux qui, loin de rebuter ses faveurs, s'efforcent de les mériter. Elle se hâte à leur rencontre, comme le père du prodigue, lorsque son fils revint des pays étrangers. Allons donc à Marie, et ne craignons pas de la trouver indifférente ; son cœur est un cœur de mère, et nous sommes ses enfants. Pourquoi demeurer plongés dans une honteuse détresse lorsqu'il nous est aisé de trouver à la fois la richesse, la gloire et le véritable bonheur?

§ VII. — *La lumière de Justice.*

C'est moi qui ai fait naître dans les cieux une lumiere qui ne s'éteindra jamais, et qui ai couvert toute la terre comme d'un nuage. ECCLES. XXIV, 6.

NUTRIX carentis Matre ante sæcula et in fine sæculorum nati sine Patre Filii, et omnem spiritum alentis. LEO IMPERATOR, *in Orat. de Nativ. B. Virg.*

NUTRIX salutis mentis nostræ. S. ANSELMUS *in oratione ad B. Virg.*

NUTRIX omnipotentis Filii Dei. S. PETRUS CLUN. *lib.* 3 *Epistolarum, Epist. ultima.*

NUTRIX Dei digna. D. BONAVENTURA *in Psalterio minor. B. Virg.*

NUTRIX refovens mentem nostram. IDEM, *in Psalter. B. Virg.*

NUTRIX filia, et sponsa Dei. ALBERTUS MAGNUS, *super Missus est, cap.* 107.

NUTRIX nostra et totius Ecclesiæ. ERNESTUS PRAG. *in Mariali, cap.* 133.

NUTRIX omnium fidelium justorum, et omnium fidelium peccatorum. IDEM, *ibid.*

NUTRIX Christi, et hoc tam capitis quam membrorum. IDEM, *ibidem.*

NUTRIX totius Ecclesiæ, cui competebat de concernentibus Ecclesiam præscire ventura ac vaticinari. DIONYSIUS CARTHUSIANUS, *lib.* 2 *de laud. Virg. art.* 18.

LUX quæ incipientes disponit et adjuvat, et facit florere in bonis moribus, et fructificare in bonis operibus ; proficientes facit crescere et multiplicat eos in gratiis, et virtutibus, perfectos vero replet deliciis spiritualibus, et charismatibus. ERNESTUS PRAG. *en Mariali cap.* 1.

La Sagesse éternelle a fait naître dans les Cieux une lumière qui ne s'éteindra jamais, et cette lumière est Marie. Mais cette lumière est voilée par un léger nuage, aux yeux des habitants de la terre qu'elle éblouirait. Quand donc serons-nous au Ciel avec vous divine Marie ? Quand donc enfin se déchirera le nuage qui vous dérobe à nos yeux ?

Marie, à son tour, a fait briller au Ciel une lumière dont la splendeur infinie réjouira Dieu, ses anges et ses saints pendant l'éternité. Cette lumière est l'humanité adorable du Sauveur. Jésus-Christ Fils unique de Dieu et Fils unique de Marie est le soleil divin qui s'est levé et qui ne connaîtra pas de déclin.

§ VIII. — *Le lit de repos*

J'ai fait seule tout le tour du ciel ; j'ai pénétré la profondeur des abîmes ; j'ai marché sur les flots de la mer, et j'ai parcouru toute la terre. J'ai eu l'empire sur tous les peuples et sur toutes les nations ; j'ai foulé aux pieds par ma puissance les cœurs de tous les hommes grands et petits ; et parmi toutes ces choses j'ai cherché un lieu de repos, et une demeure dans l'héritage du Seigneur. Alors le Créateur de l'univers m'a parlé et m'a fait connaître sa volonté : Celui qui m'a créée a reposé dans mon tabernacle. Eccles. xxiv, 8 à 12.

Lux quia sicut lux educit nubes ab extremis terræ, ita Maria de peccatoribus mundi egregios facit Prælatos, et Prædicatores ; et sicut lux in visceribus terræ argentum vivum, quod est, ut dicunt, venenum omnium creaturarum, convertit in aurum : ita Maria de pessimis et desperatissimis, sæpe facit optimos, et devotissimos. Idem, *in Mariali.*

Lux quia sicut lux totum mundum renovat de anno in annum : ita per Maria nova fecit omnia ille, qui sedebat in throno, *Apoc.* 2, et sicut fructus acerbissimos nutrit, et fovet, et ad maturitatem, atque dulcedinem perducit : ita Maria omnes aquas nostras facit converti in vinum, et dolores in gaudium. *Joan.* Idem, *ibidem.*

Lux qua illuminatæ sunt tenebræ amicorum Dei, et desiderium eorum perfectum. D. Brigitta, *lib.* 6 *Revelat. cap.* 56.

Lectus vere, et veri pacifici Regis Salomonis, qui inter nos, et Dominum pacem composuit, in quo divina natura, humanam sibi naturam conjunxit. Rupertus Abbas, *lib.* 3 *Commentar. in Cant. Cantivor.*

Lectus Christi in virtutibus floridus, in quo cum Patre et Spiritu sancto requievit Honorius Augustod. *in sigillo B. M.*

Lectus quem Christus verus Rex pacificus, de lignis Libani, id est, ex Patriarchis, et Regibus ad convivium elegit, quia in ea, ut in lecto recubuit, ipse positus ad convivium, et quia fideles, de carne, quam de virgine sumpsit, epulantur. Idem, *ibid.*

Lectus noster umbrosus, propter beatitudinem nobis, in Evangelio promissam, post Salvatoris incarnationem, quæ omnes pene fines terræ complectitur, et quemlibet adumbrat fidelem, priori assumpto infidelitatis æstu. Propter requiem, quam illi capiunt, qui in hoc sæculo ut cumque

La sagesse divine a parcouru toute la création, elle a dominé sur toutes choses, mais elle n'a trouvé un lieu de repos digne d'elle que dans le sein de l'auguste Vierge Marie. C'est pourquoi, dit-elle, *j'habiterai dans l'héritage du Seigneur*; j'habiterai en Marie qui est son bien par excellence. BIBL. MAR.

Marie a donné l'hospitalité à la divine Sagesse dans son âme, et elle l'a portée pendant neuf mois dans son sein, revêtue de la nature humaine. C'est à elle que Jésus dira : *J'ai été étranger et vous m'avez reçu, j'ai été nu et vous m'avez revêtu ; j'ai eu faim et vous m'avez nourri.*

§ IX. — *La tente pour le sommeil.*

Celui qui m'a créée a reposé dans mon tabernacle. ECCLES. XXIV, 12.

Marie est la tente du sommeil et du repos du Fils de Dieu. — *Le Créateur de l'univers, celui qui m'a créée, a reposé dans mon tabernacle.* C'est comme si on lui demandait : Quel est le motif de votre avénement dans ce monde corrompu? Elle répond : *Il m'a créée,* pour que ma sagesse apaisât Dieu le Père, car il jurait par Jérémie (XIII), disant : *Je n'épargnerai point, je ne ferai point miséricorde.* Mais, que disait la sage Marie pour éviter que vous ne frappiez : *Etendez votre main sur l'homme de votre droite et sur le Fils de l'homme que vous avez affermi par vous-même* (PS. LXXIX), lequel pouvait supporter ce coup de la divinité, et cependant, selon l'humanité, en gémissait extrêmement. Le Père disait : *S'il donne sa vie pour le péché* (ISAÏE, LIII). Le Fils : *Si cette tempête a été soulevée à cause de moi* (JONAS, I). j'apaiserai mon

requiescunt, et omnes hujus vitæ turbas, et quamlibet omnino afflictionem sedate placideque ferunt. MATHÆUS CANTACHUZENUS, *in cap.* 1 *Cont. Cantic.*

LECTUS in quo requievit pacificus Rex, Christus. IDEM, *ibid.*

TABERNACULUM quod sanctificavit Altissimus, in cujus medio Deus non commovebitur : S. AMPHILOCHUS, *Orat. in Sanctis. Deiparam.*

TABERNACULUM a Deo benedictum, quoniam paternæ gloriæ plenum Christum Jesum hominem, eumdem ac Deum, in iis, ex quibus, et in quibus naturis consistit, admirabili ratione in utero suo gessit. ANDREAS CRETENS. *Orat.* 1 *de Annunt. B. V.*

TABERNACULUM refrigerii, in quo Dominus habitavit. ANASTASIUS ANTIOCH. *Orat.* 1 *in Annunt. B. Virginis.*

TABERNACULUM quod sibi Verbum, ex Joachini atque Annæ massa extruens, ex eodem altiori supra intellectum ratione humanæ naturæ massam assumpsit. GREGORIUS NICOMED. *in Orat.* 2 *de Præsentatione.*

TABERNACULUM quod gloria Domini, hoc est Filius Dei, non mox discessurus sed veram carnem suscepturus implevit. D. PETRUS DAMIANUS, *Serm.* 2 *de S. Joan. Apost.*

Père par mes cris, mon sang, ma mort. Et alors le Père apaisé dit : *Je ne veux pas la mort du pécheur* (Ezéchiel, xviii), parce que je vois déjà la mort de mon Fils, *mais* je veux *sa conversion et sa vie.*

J'ai été créée, dit encore Marie, afin que, par moi, le pécheur avili fût anobli, car rien n'est vil comme le pécheur et le péché ; *nous sommes devenus comme l'ordure de la terre* (Ps. lxii.) par le péché, nous qui, auparavant, étions les fils de Dieu par la grâce. Marie étant née, notre nature a donc été anoblie par elle, puisque le Christ nous a fait donner le nom de chrétiens.

Je suis née encore, afin que ma très-grande fidélité aidât la faiblesse du genre humain. *J'ai vu les larmes des innocents et personne qui les consolât* (Ecclésiastique, iv). Aussi, nous consolant, dit-elle avec Osée : *Ta perte vient de toi, Israël, ton secours n'est qu'en moi.*

J'ai été créée, afin que ma lumière brillante chassât les ténèbres de ce monde ; *que la lumière soit* (Genèse, i), que Marie soit, illuminant tout l'univers, mais non point de la même manière. Elle illumine les mariés comme étoile, les veufs comme lune, les vierges et les religieux comme soleil.

J'ai été créée pour vaincre la force du diable. *Elle écrasera ta tête* (Ibid. xviii).

J'ai été créée pour enrichir la pauvreté des enfants d'Adam. Voilà pourquoi saint Jérôme, dans son *Sermon sur l'Assomption de la bienheureuse Vierge*, qui commence par ces mots, *Cogitis me*, disait que la Vierge est pleine de grâce, puisqu'elle a donné au ciel la gloire, à la terre son Seigneur, la paix aux affligés, la foi aux nations, la fin aux vices, l'ordre à la vie, la discipline aux mœurs. Poursuivons.

Il a reposé dans mon tabernacle, avec toute sa divinité et son humanité. Il a reposé utilement, parce que, dans mon sein, *il opérait le salut au milieu de la terre*, selon l'expression de David Ps. lxxiii. Il a reposé doucement, ne causant aucune douleur, entrant et sortant avec un grand respect pour l'intégrité du voile virginal. Il a reposé largement, m'apportant avec lui tous les biens, *tous les biens me sont venus en même temps que la sagesse* (Sagesse, vii). Il a reposé purement, le très-pur en la très-pure ; c'est pourquoi il dit : *J'ai trouvé mon repos dans la cité sainte*, dans Marie. Le Fils a pu lui dire ce que disait Jacob à Laban : *Vous possédiez peu de chose*, ô ma Mère, *avant que je vinsse à vous*, par ma grâce dans votre

Tabernaculum de quo dicitur a Psalmista, *Psal.* 14 : *Domine quis habitavit in Tabernaculo tuo*, id est in B. Virgine, quasi diceret. Nullus nisi tu solus ; propter quod dicitur *Ezech.* 44 : *Princeps ipse sedebit in ea*, quasi non alius. Richardus a S. Laur. *de Laud. Virg. lib.* 10.

âme, par la divinité dans votre sein. *Mais aujourd'hui vous êtes devenue riche* et belle parce que vous êtes souveraine sur la terre. Les clefs de la mort, de l'enfer et du ciel vous ont été données. Et Dieu vous a bénie à mon entrée ; car c'est là l'entrée de Noé dans l'arche, quand toutes les sources de l'abîme des grâces ont été rompues. BIBL. MAR.

§ X. — *Le Cèdre du Liban, le Cyprès, le Palmier, l'Olivier, le Platane, le Cinamomum, la Myrrhe.*

Je me suis élevée comme le cèdre du Liban, et comme les cyprès de la montagne de Sion. J'ai poussé mes branches en haut comme les palmiers de Cadès, et comme les plants des rosiers de Jéricho. Je me suis élevée comme un bel olivier dans la campagne, et comme le platane qui est planté dans un grand chemin, sur le bord des eaux: J'ai répandu une senteur de parfum comme la cannelle et comme le baume le plus précieux, et une odeur agréable comme celle de la myrrhe la plus excellente. ECCLÉSIASTIQUE, XXIV, 17 à 21.

Marie a été exaltée en gloire et en grâce au-dessus de

CEDRUS in Libano radicibus firmata, quæ ut Paradisus Domini dedit suavitatem odoris. S. JOANNES CHRYSOST. *Orat.* 7 *in SS. Deiparam.*

CEDRUS quia si Cedrus arbor est medullosa, B. Virgo similiter fuit medullosa per pinguedinem charitatis, et ubertatem pietatis. IDIOTA, *de B. V. part.* 14 *Contempl.* 45.

CEDRUS quia si Cedrus arbor est procera, et eminentissima super omnes arbores, et dicitur Rex arborum, B. Virgo Mater Dei facta fuit, nec prius similem habuit, nec in futurum habebit. Hæc est enim singularis gloria ejus, et excellens prærogativa. IDEM, *ibidem.*

CEDRUS quia si Cedrus est arbor annosa, Maria licet in exordio novi Testamenti, et in conceptu benedicti Filii sui fuerit juvencula, tamen in figuris veteris Testamenti, et Prophetiis, quasi senex fuit et annosa. IDEM, *ibidem.*

CEDRUS quia si Cedrus est imputribilis, Beata Virgo sine corruptione concepit, et ideo excellit omnes mulieres, sicut Cedrus omnes arbores.

CEDRUS quia si Cedrus est præcipui odoris, similiter B. Virgo fuit odorifera, nam suavitas odoris ejus, non solum mundum circacumque perfundit, sed etiam totam supernam Civitatem aspersit, usque ad nares Domini perveniens usque ad illum, qui in sinu Patris expectaverat, et desideraverat hunc odorem, quia in aliquo Angelorum talem non poterat invenire. IDEM, *ibid.*

CEDRUS quia si Cedrus fuit materia Templi constructi, B. Virgo materia Templi fuit scilicet corporis Dominici, de purissimo sanguine suo fabricati, manu Sapientiæ Dei, et operatione Spiritus Sancti, in quo scilicet Templo habitavit divinitatis plenitudo corporaliter. IDEM, *ibidem.*

CEDRUS Libani, alta per cœlestium contemplationem, imputribilis per omnimodam incorruptionem, odoriferam per repletionem omnium virtutum, et charismatum, et semper virens, quia plantata juxta aquas omnium gratiarum. JACOBUS DE VORAGINE, *in Mariali, Serm.* 4, c.

CEDRUS exaltata, quia inviolata semper existens, et primum per gra-

toutes les créatures. *Je me suis élevée sur le Liban*, dit-elle, dont l'odeur met en fuite le serpent antique, le démon. Elle s'est élevée comme le cèdre, pour lutter contre cet ennemi redoutable. Ou bien pour soutenir le fardeau du genre humain tout entier, elle s'est levée semblable au cyprès, qui ne cède jamais sous le poids dont il est chargé : ainsi Marie ne cède jamais devant aucune tribulation. Elle s'est élevée pour nous défendre : *J'ai poussé mes branches en haut comme le palmier*, dit-elle, dont les feuilles, lorsqu'il épand ses rameaux, ressemblent à la main de l'homme. Elle s'est élevée pour nous pacifier, comme un bel olivier, symbole de la paix. Elle s'est

tiam, et post modum per gloriam, præ omnibus creaturis, se sublimatam vidit. Hugo de Sancto Victore, *Serm. in Assumpt. B. V. M.*

Cypressus quia si Cypressus est arbor medicinalis, et medetur corporibus, similiter beata Virgo medicinalis est, quia genuit salutem animarum fidelium, scilicet Jesum Christum, qui est medicina vulnerum nostrorum, quia ipse intima charitate motus, langores nostros tulit super lignum Crucis. Idiota, *de B. Virg. part.* 14 *Contempl.* 47.

Cypressus quia si Cypressus est arbor recta, Beata Virgo recta fuit, non declinando ad dexteram prosperitatis, neque ad sinistram adversitatis. Recta enim fuit, quia nunquam inclinata fuit per amorem mundanum, vel aliquod peccatum ; recta insuper fuit per paupertatem quæ est rectitudo animæ, quia divitiæ faciunt hominem tortuosum. Idem, *ibid.*

Cypressus quia si Cypressi folia, fructus, et frondes, medicinalia sunt, Mariæ verba, opera, et exempla sunt in medicinam per exemplum sapientiæ ejus, sunt in cibum, in Filii Sacramento, sunt etiam in umbram, et protectionem quoad frondes, in quibus habet venustatem per exemplorum honestatem. Richardus a S. Laur. *de Laud. Virg. lib.* 12.

Oliva Speciosa quæ fructum gloriæ attulit, cujus flos odoramentum suavissimi habitus. S. Joan. Chrysostomus, *Orat.* 7 *de SS. Deipara.*

Oliva fructifera, plantata in domo Dei, a qua corporalem Domini ramum accipiens Spiritus Sanctus, naturæ humanæ tempestate convulsæ, pacem cœlitus læto, faustoque nuntio, prædicatum attulit. S. Proclus, *in Orat.* 6, *de Laud. B. V.*

Oliva fructifera, quæ produxit Verbum misericors, quod semper misericordia, et veritas præcedunt. S. Joseph. Hymnogr. *in Mariali.*

Oliva per affectum pietatis, speciosa per effectum ; effectus enim pietatis nihil valet nisi sit ex affectu ; nam sicut ex oliva fructus, sic ex affectu meritorium opus. Idiota, *de B. V. part.* 6, *Contempl.* 15.

Oliva speciosa in campis, id est in illis, qui sequuntur latitudinem suæ pravæ voluntatis, et discurrunt per campos, velut Equi infrenes, non retardati freno timoris, seu mundani pudoris, aut vinculis divinorum præceptorum, quando corde toto pœnitentes confugiunt ad eam. Idem, *ibidem.*

Platanus exaltata super aquam, quæ fontem vitæ in utero portavit. S. Joannes Chrysostomus, *Orat.* 7 *in SS. Deiparam.*

Platanus juxta aquas, quia donis irrigata divinis in bonis operibus dilatata semper fuit. Hugo de S. Victore, *Serm. in Assumpt. B. M. V.*

Platanus exaltata juxta aquas in plateis, quia si platanus latis foliis, umbram faciens exterius refrigerat, aqua interius, bonus vero dupliciter exæstuat, exterius in tribulationibus, interius in tentationibus, et concupiscentiis ; Maria vero, ut in ea plenum ostendatur refrigerium, tanquam platanus, contra æstum exterioris tribulationis, et interioris concupiscentiæ, seu tentationis remedium, præstat, et per hoc digna est exaltari, et

élevée enfin pour nous protéger contre l'ardeur des tentations, comme le platane, dont le feuillage épais défend ceux qu'il abrite, des rayons brûlants du soleil. BIBL. MAR.

O Marie soyez notre défense, notre soutien, notre protection, notre pacificatrice. Eteignez en nous les feux de la concupiscence et protégez-nous contre le feu brûlant de la colère de Dieu.

laudari in plateis, id est in populis. RICHARD. A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 12.

PLATANUS juxta aquas plantata, affectu misericordiæ, id est juxta peccatores fluxibiles ad vitia, nam *prope est omnibus invocantibus se, in veritate, Psal.* 144, et juxta est omnibus qui tribulato sunt corde. *Psal.* 33. IDEM, *ibid.*

CINAMOMUM pœnitentibus, cum eis remedium vitæ Jesum profudit : est enim cinamonium arbor aromatica cinerii coloris, et significat pœnitentes. HONORATUS AUGUSTODUN. *in sigillo B. M.*

CINAMOMUM innocentibus, cum de immaculato utero Largitorem innocentiæ edidit. Cinamomum enim dicitur immaculati, et signatur innocentis. IDEM. *ibid.*

CINAMOMUM calidum per fervorem, et charitatem, in anima, siccum per temperantiam in carne, et aromaticum per munditiam, et puritatem. JACOBUS DE VORAGINE, *in Mariali. Serm.* 7. *c.*

CINAMOMUM odore suæ sanctitatis confortans virtutem motivam, dum eam allicit ab bene operandum, confortans virtutem affectivam, dum eam inflammat ad diligendum, confortans virtutem intellectivam, dum eam illuminat ad cognoscendum. IDEM, *ibid.*

BALSAMUM aromatisans, quæ suæ charitatis odorem longe diffudit, ad superna scilicet per perfectum desiderium, et ad inferiora per perfectam misericordiam et compassionem peccatorum. IDIOTA, *de B. Virgine, part.* 14 *Contempl.* 48.

BALSAMUM verum et purum. JACOBUS DE VORAGINE *Serm.* 1, *B.*

MYRRHA quia sicut optima Myrrha amara est, et a corruptione præservativa, ac boni diffusiva odoris : ita Beata Virgo in adorandi Filii sui acerbissima passione, vehementissimæ compassionis suæ amaritudine extitit plena, et peccatoribus jugiter condolens, et innumerabilibus gratiam compunctionis obtinuit : a corruptione quoque peccati præservat, et suavem fundit odorem, in tantum ut piæ memoriæ portant nunquam sine insitæ sibi suavitatis respersione introeat. DIONYSIUS CARTHUSIANUS, *in cap.* 24 *Eccli.*

MYRRHA consolidans vulnera peccatorum. JOAN. TRITHEM. *lib.* 1 *de miraculis B. V. M.*

LIBANUS non incisus, per candidissimæ castitatis integritatem. HUGO DE S. VICTORE, *Serm. in quolibet festo B. M.*

TEREBINTHUS ramos extendens, sub cujus tegumentum gentes quæ erraverant, accurrerunt. S. JOANNES CHRYSOST. *Orat.* 7 *in Sanctis. Deiparam.*

TEREBINTHUS extendens ramos gratiæ et salutis. S. ANSELMUS, *in Med. B. V.*

TEREBINTHUS expandens ramos suos, id est exempla operum, ad obumbrandum peccatoribus, et refrigerandum contra incentiva vitiorum, et maxime contra æstum libidinis. RICHARD. A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 12.

§ XI. — *La vigne.*

J'ai poussé des fleurs d'une agréable odeur comme la vigne, et mes fleurs sont des fruits de gloire et d'abondance. ECCLÉSIASTIQUE, XXIV, 23.

Marie est la vigne de la joie et de l'allégresse. L'Esprit-Saint la compare à la vigne pour trois motifs.

1° Parce que la fleur de la vigne écarte les serpents, et que Marie écarte les démons.

2° Parce que les larmes de la vigne apaisent la rage, guérissent diverses maladies, et que Marie guérit de tous les vices.

3° Parce que la vigne produit le vin qui ôte la tristesse, et que Marie donne une allégresse perpétuelle.

Marie fut la vigne bien-aimée que le Père Eternel planta de ses propres mains, qu'il cultiva avec un soin extrême pour qu'aucune plante nuisible n'y pût jamais germer. Elle produisit pour Dieu un fruit d'un goût exquis et d'un parfum dont la suavité est infinie : Ce fruit fut son divin Fils. Elle produisit encore d'autres fruits innombrables, délices du ciel et de la terre : Ce furent ses admirables vertus. O vigne sainte, que vos fruits soient doux à mon palais ! BIBLE DE MARIE.

§ XII. — *La Mère du bel amour, de la crainte, de la science et de l'Espérance.*

Je suis la mère du bel amour, de la crainte, de la science et de l'espérance sainte. ECCLÉSIASTIQUE, XXIV, 24.

VITIS semper vigens, quæ animas glorificantium lætificat. D. GREGORIUS THAUMATHURGUS. *Orat.* 1 *in Annunt. B. M.*

VITIS veritatis fertilissima, et quoad virginitatem minime vindemiata, quæ licet non fossa, uvarum tamen feracissima, nempe quæ maturam uvam germinavit Christum. D. EPIPHANIUS, *in Serm. de Laud. B. M.*

VITIS quæ protulit botrum, et lætitia vini ejus bibitur, et non deficit. S. JOAN. CHRYSOST. *Orat.* 7 *in sanctis. Deiparam.*

VITIS Evangelica, salutis botrum, qui nec satietatem, nec fastidium ingerit, ferens. S. PROCLUS, *in Orat.* 6 *de Laud. S. M.*

VITIS quæ nullo hominum excolente, botrum speciosissimum, ex seipsa dedit, fontis ritu, vino salutari fluentem, quo quidem vino omnium mentes, et corpora exhilarantur. S. ROMANUS DIAC. *in Menæis Græcor. die* 15 *Januarii.*

VITIS vitam ferens Ecclesiæ Christum lætificans universos. ANDREAS CRET. *in* 7 *Machab.*

VITIS extendens palmites suos, id est orationes suas, beneficia, et exempla ; usque ad mare, id est usque ad existentes in qualibet amaritudine. IDIOTA, *de B. Maria, part.* 15, *Contempl.* 1.

La très-sainte Vierge est la mère du bel amour. Elle donne à ceux qui l'en prient, la grâce de conserver leur cœur pur, et d'éteindre les feux d'un amour profane et coupable. Elle est la mère de la crainte, nous apprenant à redouter la justice et la majesté divine, à refouler l'orgueil qui ne convient pas à de misérables créatures en présence du Roi suprême du ciel et de la terre.

Elle est la mère de la science, parce qu'elle a donné le jour au Verbe de Dieu incarné, à la sagesse, à la science de Dieu. C'est elle qui allume dans nos âmes le flambeau de la science véritable, en nous conduisant à Jésus, en nous obtenant la grâce de le connaître et de l'aimer.

Mater pulchræ dilectionis, et timoris et agnitionis, et Sanctæ Spei ; harum scilicet, cæterarumque virtutum, non solum exempla præbendo, sed etiam illum, qui est dilectio, fides, timor, et spes omnium fidelium, generando. Radulphus Ardens ; *hom.* 1 *in Nativ. Virginis.*

Mater pulchræ dilectionis, timoris, et agnitionis et sanctæ spei, quia has virtutes in mente concepit per infusionem gratiæ, et parturivit, quando ad actum harum virtutum processit. Idem, D. Antoninus *in Summa, p. 4 tit.* 15 *cap.* 2.

Mater pulchræ dilectionis, timoris, agnitionis, et sanctæ spei, quia non solum ista in se habuit in mente, et actu produxit, sed etiam in aliis procurat. Idem, *ibidem, cap.* 17.

Mater pulchræ dilectionis, et timoris, et agnitionis, et sanctæ spei : sicut enim Increata Sapientia Mater est harum virtutum, et actionum, eas infundendo per creationem, seu authoritative, et principaliter producendo, conservando, nutriendo, ac perficiendo : ita Beata Virgo earumdem Mater est meritorie, et instrumentaliter, ac secundarie obtinendo, conservando, alendo, et ad perfectionem ducendo. Dionysius Carthusianus, *in cap.* 24 *Eccli.*

Mater pulchræ dilectionis, id est Christi, qui dicitur dilectio, quasi duo ligans, quoad duas naturas, scilicet Deum homini, et hominem assumptum Deo in unitate personæ, cum Verbum caro factum est, per dilectionem enim quam habuit ad genus humanum, colligavit sibi naturam humanam, quia dilectio est diligentis et rei dilectæ, quasi quædam unio, potissimum in bonis, et naturaliter illud, quod amatur in sui naturam suum convertit amatorem ; per dilectionem etiam quam habet ad nos sibi ipsi, quia qui adhæret Deo unus spiritus est cum eo. Idiota, *de B. V. M. part.* 14 *Contempl.* 1.

Mater pulchræ dilectionis, id est Christi, qui pulcher, scilicet splendor gloriæ et speciosus forma, non solum præ filiis hominum, sed etiam præ millibus Angelorum, qui etiam solus pulchre diligit, et a quo pulchra dilectio, quia charitas forma est deaurata, sive pulchritudo virtutum. Idem, *ibidem.*

Mater pulchræ dilectionis, id est ejus qui habet rationalem dilectionem. D. Antoninus, *in summa, part.* 4. *tit.* 15. *cap.* 2.

Mater pulchræ dilectionis, per eximiam charitatem. Idem, *ibid.*

Mater timoris quia in ea paravit locum Creatori, et Spiritui Sancto, quando expavit excellentia Angelicæ salutationis ; ideo dictum est illi : Ne timeas Maria Virgo. Idiota *de B. Virgine part.* 14 *Contempl.* 1.

Mater timoris docens fugere quod fugiendum est, et est Mater, quia hoc emisit in lucem, quia ipsa prima non solum peccatum sed etiam actiones peccatorum declinavit. Richardus a S Laur. *de Laud. Virg. lib.* 6.

Elle est la mère de la sainte espérance, l'espoir et le refuge des désespérés. Si vous redoutez la justice d'un Juge irrité, recourez à Marie : Vous ne trouverez en elle que douceur et miséricorde et pardon. Une mère n'abandonne pas ses enfants malheureux et coupables : un juge est quelquefois obligé de les condamner.

§ XIII. — *Le trésor de Dieu.*

En moi est toute la grâce de la voie et de la vérité ; en moi est toute l'espérance de la vie et de la vertu. ECCLÉSIASTIQUE, XXIV, 25.

MATER timoris, id est Christi, qui solus timendus est, unde ipsemet dicit, *Matth.* 11 : Nolite timere eos, qui occidunt corpus ; summe etiam timendum est, ne Christus peccando amittatur. IDEM *ibidem.*

MATER timoris, id est ejus qui habet filialem timorem. S. ANTONINUS *in summa part. tit.* 15 *cap.* 2.

MATER timoris reverentialis, per profundissimam humilitatem. IDEM, *ibidem.*

MATER timoris quia mater est ejus cujus justitia ad timorem nos inducit. D. BONAVENTURA, *in speculo B. V. Mariæ.*

MATER agnitionis, id est, revelatæ fidei, quæ scilicet, fidei revelatio ab ipsa, et in ipsa facta est, quia ipsa dedit exemplum credendi, quod credendum est, quare dictum est ei, *Luc.* 1 : Beata es quæ, credidisti. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 6.

MATER agnitionis, id est Christi, qui dicitur agnitio emphatice, quia solus novit omnia, quia solus dat gratiam veræ agnitionis. IDEM, *ibidem.*

MATER agnitionis, id est Christi, quia Christus dicitur Agnus ad agnoscendo ; quia cum immolaretur in cruce, agnovit Patrem obedientia, Matrem custodia, familiam misericordia. Patrem agnovit obedientia dicens : *Non mea voluntas sed tua fiat.* Ipsam Matrem agnovit custodia assignans eam Joanni et dicens : *Mater, ecce Filiis tuus.* Familiam agnovit misericordia, cujus peccata, id est, pœnam peccatorum misericorditer pertulit in corpore suo, super lignum. IDIOTA, *de B. V. M. part.* 14 *Contempl.* 1.

MATER Sanctæ spei, id est Christi qui est spes nostra, unde Psalmus 20 : Dominus spes mea a juventute mea. Et est sancta spes, id est immobilis, et firma quia firmiter, et immobiliter sperandum est. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 5.

MATER Sanctæ spei, id est Christi, qui dat gratiam perseverandi in bono. IDEM, *ibidem.*

MATER Sanctæ spei, quia contraria Evæ, quæ male speravit, quod fieret ut Deus, et ideo mortua, vitam enim gignendo, mortis sententiam revocavit, significata per Esther, cap. 5 quæ mortis sententiam revocavit. IDEM *ibidem.*

MATER Sanctæ spei ad omne bonum et supernam felicitatem. D. ANTONINUS, *in serm. part.* 4 *tit.* 15, *cap.* 2.

MATER Sanctæ spei, id est ejus, qui non præsumit sed ex merito sperat. IDEM, *ibidem.*

MATER Sanctæ spei quia scilicet eam nobis procurat, et ejus benignitatem et misericordiam considerando erga nos, inducit nos ad spem divini adjutorii. IDEM, *in sum. part.* 4, *tit.* 7. *cap.* 2.

THESAURARIA gratiarum, honorantibus se promittens gloriam. IDIOTA *in tua Contemplatione de Virgine Maria.*

C'est en Marie que le pécheur doit chercher tout ce dont il a besoin en fait de grâce. Elle est le trésor où Dieu a déposé les richesses destinées a ses créatures. *En moi est toute la grâce de la voie,* dit Marie : de la voie droite et sainte, de la voie qui conduit à Dieu. Elle est la mère de celui qui a dit : *Je suis la voie.*

En moi est toute la grâce de la vérité dit-elle encore. C'est par elle que la vérité divine est venue jusqu'à nous, et par elle que nous allons à Jésus la vérité même : *Ego sum veritas.*

THESAURARIA Jesu Christi. ALBERTUS MAGNUS, *serm.* 2 *in Nativ. B. Mariæ.*

THESAURARIA gratiæ Domini, donis spiritualibus ditans copiosissime servientes sibi. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. S. S. Virginis lib.* 2.

THESAURARIA Dei cui Pater commisit thesaurum suæ potentiæ, Filius thesaurum suæ sapientiæ, et Spiritus Sanctus thesaurum suæ misericordiæ. JACOBUS DE VORAGINE, *in Mariali, serm.* 5. *T.*

THESAURARIA Patris æterni. IDEM *serm. de B. Virgine in Quadrag.*

THESAURARIA ineffabilis supernaturalium mysteriorum, quæ ut in cæteris ita in sapientia universos mortales superat. JACOBUS MONACH. *in Maria Orat.* 6.

THESAURARIA gratiæ. JOANNES GERSON, *serm. de Concept. B. Virginis.*

THESAURARIA Spiritus Sancti. D. BERNARDINUS SENENSIS, *Tom.* 1, *serm.* 52 *qui est de Salut. Angel.*

THESAURARIA Dei. IDEM, *serm. de Purificatione.*

THESAURARIA Altissimi. BERNARDINUS DE BUSTIS, *in suo Mariali serm.* 2 *de Coronat. B. Mariæ.*

THESAURARIA bonorum Cœlestium. IDEM, *serm.* 1 *de Nativ. B. Mariæ.*

THESAURUS Cœlestis. ORIGENES, *Hom.* 1 *de diversis.*

THESAURUS amoris Dei Patris. S. METHODIUS, *Hom. in festo purificationis B. M.*

THESAURUS dispensationis plane arcanus, D. EPIPHANIUS, *serm. de Laud. B. Virg.*

THESAURUS Ecclesiæ stupendus, qui adeptus est ingens mysterium. IDEM, *ibidem.*

THESAURUS pretiosus seu venerandus totius orbis. D. CYRILLUS, *Hom.* 6 *Ephesi dicta contra Nestorium.*

THESAURUS Arcanorum judiciorum a Deo obsignatus. ANDREAS CRETENS. *Orat. de dormit. B. V.*

THESAURUS magnus salutis, in ipsis sanctorum penetralibus depositus. IDEM *Oratio de Nativit. B. Virginis.*

THESAURUS vitæ nostræ, eo quod luminis largitorem, et auctorem vitæ humanæ peperit. IDEM, *Cant. in Nativit.* B. *Virg.*

THESAURUS venerabilis, et sacro sanctus, in quo ipsa divinitas latuit. S. JOANNES DAMASC. *in Menæis Græcor. Die* 27 *Jannarii.*

THESAURUS Domini, in quo fuit cor ipsius Domini ; nam *ubi est thesaurus ibi et cor :* fuit enim Dominus in B. Virginis intellectu, per veram sapientiam ; in affectu per ardentissimam charitatem, in memoria per stabilem sincerissimamque inhæsionem. DIONYSIUS CARTHUSIANUS, *lib.* 1 *de Precat. Mariæ, art.* 10.

THESAURUS Domini de quo dicitur, Sap. 8 : *Infinitus est thesaurus hominibus,* quo qui usi sunt, participes facti sunt amicitiæ Dei, propter disciplinæ dona commendati. RICHARD. A S. LAUR. *de Laud. Sanctiss. Virg. lib.* 4.

THESAURUS ad cujus custodiam positum fidelis ædituus. ARNOLD. CARNOT.

THESAURUS cui pie, ac alacriter oculos suæ majestatis infixit qui post

En moi est toute l'espérance de la vie et de la vertu : Jésus nous a été donné par Marie et Jésus a dit : Je suis la vie : *Ego sum vita.* Sans Jésus il n'y a pas de vertu : *Sine me nihil potestis facere.* Mais avec lui tout est possible : Je puis tout en celui qui me fortifie, dit S. Paul : *Omnia possum in eo qui me confortat.* BIBL. MAR.

§ XIV. — *Notre secours.*

Venez à moi vous tous qui me désirez avec ardeur, et remplissez-vous des fruits que je porte. Car mon esprit est plus doux que le miel ; et mon héritage surpasse en douceur le miel le plus exquis. La mémoire de mon nom passera dans la suite de tous les siècles. Ceux qui me mangent auront encore faim, et ceux qui me boivent auront encore soif. Celui qui m'écoute ne sera pas confondu ; et ceux qui agissent par moi ne pécheront point. Ceux qui me font connaître auront la vie éternelle. ECCLÉSIASTIQUE, XXIV, 26 à 31.

Précieuse invitation, magnifiques promesses que nous fait entendre l'éternelle sagesse et que nous adresse en même temps l'auguste Vierge Marie. Assise à la droite de Dieu son Fils, elle voit nos périls et nous crie : *Venez à moi vous tous qui*, etc. Remarquez d'où, vers qui et qui elle invite à venir.

1° D'où ? Du monde trompeur, du péché qui souille, du démon qui dévore. — Ou encore, c'est comme si elle disait : Venez du monde, *parce que le monde passe, avec sa concupiscence* (I Epître de S. JEAN, II), c'est pourquoi, venez à moi. — Ou bien, venez, quand il en est temps encore, de la faute à la grâce, parce que plus tard vous ne le pourrez plus.

modum in Evangelio suo dixit : *Ubi est thesaurus tuus, ibi et cor tuum.* D. BRIGITTA, *in serm. Angelico de Excellentia Virg. cap.* 10.

THESAURUS Dei, super omnia amabilis, cujus gazophylacium fuit venerabilis Annæ Mater. EADEM, *ibidem.*

AUXILIATRIX fervens in præsenti vitæ cursu, hostiles quoscumque impetus a nobis evertens, et in via salutis nos constituens. S. EPHREM *in Orat. ad S. S. Dei Genitricem.*

AUXILIATRIX pia periclitantium. IDEM *in serm. de Laud. B. M. Virg.*

AUXILIATRIX angustiatorum. ANONYMUS *in Eucologio Græcorum.*

AUXILIATRIX potentissima, accurrens, mediis castris se opponens, et umbraculum super caput peccatoris in die belli faciens, quando Draco rufus, habens iram magnam malignitatis suæ, agmen adversus peccatorem congerit, aperta persecutione, vel occulta tentatione. PETRUS CELLENSIS, *serm.* 2 *in Annunt.*

AUXILIATRIX fervens, et sollicita in nostris tentationibus. S. JOANNES DAMASCENUS *in Paracl. B. Virg.*

AUXILIATRIX nostra in rebus adversis, redimens nos a malis, quæ ex Dæmonum violentia invadunt nos. IDEM *ibidem.*

2° Vers qui? — Vers moi, qui éclaire les pécheurs : *J'ai été l'œil de l'aveugle* (Job. xxix). — Vers moi, qui réconcilie les pécheurs, comme on le voit pour Nabal et Abigaïl (IIe Livre des Rois, xxv). — Vers moi, qui donne l'hospitalité à tous les pèlerins du Christ. *Ma porte a été ouverte au voyageur* (Job, xxxi).

3° Mais qui invitez-vous à venir avec vous? — *Vous qui me désirez avec ardeur*, m'honorant et m'aimant par une tendre dévotion. Et pourquoi devons-nous venir? *Pour que vous vous remplissiez des fruits que je porte*, puisque vous êtes vides; pour que vous vous sauviez, puisque vous êtes perdus; pour que vous deveniez doux, puisque vous êtes amers. *Mon esprit est plus doux que le miel*, il repousse toute l'amertume du péché. Venez donc pour vous rassasier : *Ceux qui me mangent auront encore faim*, de désir et de dévotion. Venez pour vous instruire : *Celui qui m'écoute ne sera point confondu, et ceux qui agissent par moi*, en me servant, *ne pécheront point.* Et *ceux qui m'éclaircissent*, en prêchant aux autres avec fidélité, véracité et dévotion, *auront la vie éteruelle*, par moi et par mon Fils (Ecclésiastique, xxiv). Bibl. Mar.

§ XV. — *Le canal des grâces.*

***Je suis sortie du Paradis**, comme le ruisseau, de l'eau immense d'un fleuve, comme l'écoulement d'une rivière, et comme le canal qui conduit ses eaux. J'ai dit : J'arroserai les plantes de mon jardin, et je rassasierai d'eau le fruit de mon pré. Mon canal est devenu un grand fleuve et mon fleuve est devenu une mer.*

L'auguste Vierge Marie a sa demeure dans la plénitude des grâces des Anges et des Saints, et dans la plénitude de l'adorable Trinité. Mais elle ne conserve pas pour elle seule tant de trésors : elle vient vers nous ; elle répand sur la terre les eaux vivifiantes de la grâce ; elle arrose les champs sté-

Auxiliatrix fortis, ad quam per veram pœnitentiam modo confugere debemus, ut per ipsam protectionem, in die judicii, contra omnes nostros adversarios habeamus. Albertus Magnus, *serm.* 2 *in Assumpt. B. M.*

Aquæductus exiens de Paradiso, exivit namque de duplici Paradiso ; nam tanquam Aquæductus a patre, qui est Paradisus cœlestis exivit per creationem, a quo nobis attulit aquam vivam, id est Jesus Christum Filium suum benedictum, Deum et hominem. Exivit enim e Paradiso terrestri, hoc est ab Ecclesia militanti, per mortem corporis directa in cœlum, velut quidam Aquæductus, aquas miseriarum, et tribulationum totius generis humani ; illuc ducens, benedicto Filio suo exponens, et pro eis intercedens. Idiota *de B. Virg. par.* 14, *Contempl.* 21.

Aquæductus integerrimus per inviolatam fidem, mundissimus per integritatem, et omnimodam castitatem, occultus per solitudinis dilectionem,

riles, autant qu'il est besoin, pour leur faire produire en abondance des fleurs et des fruits. *Je suis sortie du Paradis, comme l'écoulement d'une rivière*, dit-elle, comme un remède pour la génération des malheureux enfants d'Adam, *et comme le canal qui conduit ses eaux. J'ai dit : J'arroserai les plantes de mon jardin, et je rassasierai d'eau le fruit de mon pré. J'éclairerai tous ceux qui espèrent au Seigneur,* et non au monde ou a quelqu'autre chose. BIBL. MAR.

O Marie, la grâce que vous nous apportez n'est plus l'eau d'une humble rivière : c'est à l'océan sans limites qu'il faut la comparer.

§ XVI. — *La mère digne de louanges.*

Considérez que je n'ai pas travaillé pour moi seule, mais pour tous ceux qui recherchent la vérité. ECCLÉSIASTIQUE, XXIV, 47.

Ce n'est pas trop des voix de tous les Anges et de tous les Saints pour célébrer les louanges de Marie ; non-seulement à cause de ses grandeurs, mais parce que, comme le dit l'Esprit de Dieu, elle n'a pas travaillé pour elle seule mais aussi pour tous ceux qui veulent profiter de son labeur et rechercher la vérité. Ce fut pour nous que Marie allaita son divin Enfant, et qu'elle remplit d'une manière admirable

concavus per veram humilitatem, fœcundus, id est abundans aquis, per gratiarum plenitudinem, jucundus per æternitatis desiderium, et amorem, non plumbeus, sed magis aureus, per regiam nobilitatem et eximiam charitatem. IDEM *ibid,*

AQUÆDUCTUS qui plenitudinem fontis ipsius, de corde Patris excipiens, nobis dedit illum, prout capere poteramus. D. BERNARDUS, *serm. de Nativ. Virg. de Aquæductu.*

MATER Domini qua nil spendidius, nihil nobilius, nihil castius. D. HIERONYMUS *in Epist. de Assumpt. B. M. V.*

MATER Domini quæ Deum nobis genuit et hominem, neque hominem sine Deo, neque sine homine Deum, sed Deum et hominem, unum et verum Jesum Christum. IDEM *ibidem.*

MATER Domini, in cujus comparatione nulla invenitur perfecta, quamvis virtutibus eximiis comprobetur. IDEM *ibid.*

MATER et Virgo, per quam in Evangeliis benedictus nominatur, qui venit in nomine Domini. S. CYRILLUS *Hom. 6 Ephesi. dicta contra Nestorium.*

MATER Domini nostri, cui nos debemus honorem. B. ÆLREDUS, *Abbas, serm. 1 in Assumpt. B. Virg.*

MATER Domini, quæ dum viveret, residens in Arce sublimissima virtutum, et pelago divinorum affluens charismatum, et abyssum gratiarum, qua cunctos excesserat, credenti, et sitienti populo largissima emanatione profundebat. Salutem namque corporibus et animis medelam afferebat, potens suscitare a morte carnis, et animæ. D. AMADEUS, *Hom. 7 de Laud S. S. Virg.*

MATER Christi tota, quia totam substantiam ministravit, ita quod nullus pater aliquid ibi dedit. IDEM, *ibidem.*

tous ses devoirs de mère. Ce fut pour nous qu'elle se tint debout au pied de la croix de Jésus, unissant ses douleurs à celles de l'adorable victime, mêlant ses larmes amères au sang de notre Rédemption. Marie ne veut pas que nous ignorions ses travaux. Elle nous les rappelle pour que notre indifférence ne les rende pas inutiles, pour que notre ingratitude ne nous attire pas la colère de son divin Fils.

§ XVII. — *Le soleil et la femme vertueuse.*

Comme le soleil se levant dans le ciel qui est le trône de Dieu, ainsi le visage d'une femme vertueuse est l'ornement de sa maison. ECCLÉSIASTIQUE, XXVI, 21.

Marie est le soleil qui orne le Ciel de sa présence. *Le soleil étincelant a répandu partout ses rayons, et son œuvre est remplie de la gloire du Seigneur. Le soleil paraissant à son lever annonce le jour : c'est l'ouvrage admirable du Très-Haut, il brûle la terre en son midi : et qui peut supporter ses vives ardeurs ? Il conserve une fournaise de feu dans ses chaleurs. Il brûle les montagnes d'une triple flamme. Il lance des rayons de feu, et la vivacité de sa lumière éblouit les yeux. Le Seigneur qui l'a créé est grand.* ECCLES. XLIII, 2 à 5.

MATER Christi per conceptionem, et fidelium per doctrinam, et exemplorum instructionem : fuerunt autem in Virgine duo exemplaria bene vivendi, castitas et humilitas, quas nobis in exemplum proposuit, quibus quasi quibusdam uberibus, fidelem populum, tanquam Mater Filium lactavit. ALANUS DE INSULIS, *in cap. 1 Canticor.*

MATER Christi virtutibus, et natura, imo nec solum concipiendo, et pariendo, sed multo magis bene vivendo, de virtute in virtutem infatigabiliter proficiendo, ac æstuantis amoris desiderio ad eum assidue vociferando : *Indica mihi dilecte, quem diligit anima mea.* DIONYSIUS FABRI. *Tractat. 1 de Concept. B. V. M.*

MATER nostra peroptima quæ præ omnibus matribus nos diligit, et plus erga nos pietate movetur ; omnis enim mater diligit at quæ melior est magis, magis diligit. ERNESTUS PRAG. *in Mariali, cap.* 22.

MATER incipientium, procurando illis reconciliationem cum Deo, sicut in figuram mulier sapiens Tecuites reconciliavit Absalonem patri suo David. D. ANTONINUS, *in Summa, part.* 4, *tit.* 15, *cap.* 2.

SOL de quo *Eccli.* 26 : *Sicut sol oriens in mundo, in altissimis Dei, sic mulieris bonæ species, in ornamentum domus suæ,* nam sicut sol materialis suo splendore totum illuminat et præornat hemispherium nostrum : sic felicissima Virgo, omnium optima mulierum, universam decorat, illustrat, lætificat militantem, ac triumphantem Ecclesiam ; domus enim bonæ mulieris est sancta Ecclesia, tam militans Virgini gloriosæ commissa, quam triumphans ex Angelis, atque hominibus constituta. DIONYSIUS CARTHUS. *lib. 1 de Laud. B. M. V. art.* 4.

SOL, quia sicut Sol omnibus mundanis antefertur, sic B. Virgo, omnibus creaturis præfertur, et ipsum verum Solem imitari nititur, vivendo in omni humilitate, mansuetudine, justitia et sanctitate, et sicut sol sui cur-

O Marie, o notre Mère, il est bien vrai que le Seigneur a manifesté sa puissance par la création du soleil qui nous éclaire. Mais ce soleil n'est qu'une pâle image de vos grandeurs, ses bienfaits ne sont rien comparés à vos bienfaits. Brillez pour nous, ô soleil bien-aimé en qui le Très-Haut a fait sa demeure. Eclairez-nous embrasez-nous, rendez-nous dignes d'aller un jour au ciel dont vous êtes l'ornement et la gloire.

§ XVIII. — *La lune.*

La lune est, dans toutes les révolutions qui arrivent, la marque des temps, et le signe du changement de l'année. C'est la lune qui détermine les jours de fêtes ; c'est un corps de lumière dont la clarté, arrivée à son plus haut point diminue toujours. La lune a donné le nom au mois ; sa lumière croît d'une manière admirable, jusqu'à ce qu'elle soit parfaite. ECCLÉSIASTIQUE. XLIII, 6 à 8.

La lune croît et décroît : telle fut la bienheureuse Vierge Marie : elle grandit sans cesse en vertu et en mérite devant Dieu et devant les hommes ; mais en même temps, elle ne cessa de s'abaisser par son incomparable humilité : ce fut ainsi qu'elle trouva grâce devant Dieu plus parfaitement qu'aucune créature.

Lorsque le Soleil disparaît à l'horizon la lune vient à son

sus solita non mutat habenas, sic B. Virgo propositum, quod semel arripuit non mutavit. ALANUS DE INSULIS, *in cap.* 6. *Cantic.*

SOL radians in virtute totum cœlum illuminans. S. MECHTILDIS. *lib. 1 grat. spir. c.* 55.

MULIER dignissima, cujus pulchritudo, et species est in ornamentum domus suæ, domus supernæ, domus totius triumphantis Ecclesiæ, sicut Sol oriens in mundo in altissimis Dei est in ornamentum totius mundi sensibilis, unde in divinis Dionysius verissime docuit quod etiam summi ordines Angelorum, Throni, Cherubim et Seraphim purgantur, illuminantur, ac perficiuntur ab ea, multo præclarius sine dubio, quam inferiores ordines a quocumque choro superiore, secundum quod ipsa unica, et incomparabilis Virgo in omni sapientia, scientia, et divinorum notitia secretorum, incomparabiliter superat universos cives Cœlestes. DIONYSIUS CARTHUS. *lib. 4 de Laud. Virg. art.* 15.

MULIER admirabilis et stupenda de qua Joannes in Apocalypsi admiratus expavit, dicens : Signum magnum apparuit in Cœlo, mulier amicta sole. S. THOMAS DE VILLANOV. *Conc. 1 de Assumpt. B. Virg.*

LUNA de qua dicitur, *Eccli. 43 : A luna signum diei festi ;* in ipsa enim fuit initium diei festi, quia omnia temporalia contempsit, supernis inhians. De ipsa etiam ortus est Christus, qui festum nostrum est in præsenti, tribuens pacem pectoris, gaudium conscientiæ, serenitatem cogitationis, gratiam sabbatizandi ab opere servili, id est a peccato, et qui suis fidelibus erit in futuro solemnitas sempiterna. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Sanctis. Virg. lib. 2.*

tour pour éclairer le monde : lorsque le divin Soleil de Justice eut cessé de se montrer visible aux yeux des hommes ici-bas, et qu'il fut retourné vers son Père, en mourant sur le Calvaire, Marie commença de répandre sa douce lumière sur le monde, consolant les Apôtres, priant avec eux, les éclairant de ses lumières, leur obtenant la venue de l'Esprit-Saint que Jésus leur avait promis.

La lune est obscure par elle-même ; mais reçoit-elle la lumière du soleil? elle nous envoie un doux reflet de cette lumière. Telle est la divine Vierge Marie Mère de Dieu. Par elle-même elle n'est qu'une simple créature ; mais elle a reçu dans son sein Virginal l'Esprit de Dieu ; le Fils de Dieu, la lumière véritable, s'est incarné en elle. Marie brille désormais, et sa lumière bienfaisante dissipe les ténèbres de l'erreur et du péché.

La lune, dans son plein, brille aussitôt que les ténèbres commençent à descendre sur la terre. Les ténèbres de la tentation viennent-elle envahir une âme? Marie paraît aussitôt, donne une lumière suffisante à cette âme en danger et l'empêche de se précipiter dans l'abîme du péché.

§ XIX. — *La bénédiction d'Abraham.*

Le Seigneur a juré à Abraham d'établir sa gloire dans sa

Luna fulgentis solis beneficio illustrata, dum Justitiæ solem concepit. Luna enim a sole lumen mutuat, quod ei natura spissioris corporis negat; unde quidquid habet pulchritudinis, habet ex beneficio mutuati splendoris. Adam de Pers. *in Mariali, fragm.* 2.

Luna quia sicut Luna crescit, et decrescit : sic B. Virgo crevit et decrevit. Crevit namque de virtute in virtutem, sed decrevit per humilitatem in sua reputatione quia quanto major fuit, tanto amplius se humiliavit, ut coram Deo gratiam inveniret. Idiota, *de B. Virg. part.* 14 *Contempl.* 12.

Luna spiritualis quæ Solem portavit nescientem occasum. S. Germanus, *in suo Mariali, frag.* 15.

Luna quia quo magis accedit ad Solem, minus videtur habere luminositatis : ita Maria in se totum suscipiens Solem Justitiæ, quasi vacuam se reputans et inanem dixit : *Ecce Ancilla Domini.* Richardus a S. Laur. *de Laud. S. S. Virginis, lib.* 6.

Luna crescens admirabiliter in consummatione. Beata nempe Maria, crevit ut luna, non autem decrevit : ibat de virtute in virtutem. Albertus Magnus, *in serm.* 2 *in Assumpt. de Mariæ.*

Luna luciformissima et divina claritate plena. Idem *super Missus est.*

Luna perfecta in æternum. Idem *serm.* 2 *in Assumpt. de Mariæ.*

Luna a Sole tota illuminata, et accepti luminis refusiva. D. Bonaventura, *serm.* 1 *de B. Maria.*

Luna lumine sapientiæ et veritatis a Sole æterno plene illuminata. Idem *in Speculo B. Virginis.*

Luna nostra a Domino illuminata ut illuminatrix fieret mundi. Idem *ibidem.*

Luna errantes viatores dirigens luce suæ sapientiæ. Jacobus de Voragine, *in Mariali.*

race, et de multiplier sa postérité comme la poussière de la terre ; de l'élever comme les étoiles et d'étendre leur partage héréditaire depuis une mer jusqu'à l'autre, et depuis l'Euphrate jusqu'aux extrémités du monde. Le Seigneur lui a donné la bénédiction de toutes les nations. ECCLÉSIASTIQUE, XLIV, 22, 23, 25.

Le saint Patriarche Abraham a été la figure de Marie. Il est dit à la louange d'Abraham et de son fils Isaac : *Le Seigneur lui a donné la bénédiction de toutes les nations.* Ce fut en Marie que ces paroles eurent leur accomplissement plein et entier. Ce fut elle qui reçut dans toute sa perfection la bénédiction du Seigneur. Pour reprendre les choses dès l'origine, elle a eu la bénédiction du septième jour, où le Seigneur se reposa de toutes les œuvres qu'il avait accomplies. En elle, en effet, furent accomplies les œuvres de joie, parce que toutes les choses créées s'unissent avec la créature dans une seule œuvre, l'homme ; le premier devient dernier et le dernier premier. Le mouvement n'est parfait que lorsqu'il est circulaire.

Marie a eu la bénédiction d'Adam et d'Ève, à qui il fut dit : *Commandez aux poissons de la mer et aux oiseaux du ciel, et à tous les animaux qui se meuvent sur la terre* (GENÈSE, I). Par sa puissance, elle commande aux poissons de la mer, aux démons établis dans l'amertume de l'enfer. Elle commande aux oiseaux du ciel, aux Anges qui volent dans la contemplation de Dieu. Elle commande par sa miséricorde aux animaux qui se meuvent sur la terre, aux hommes établis en ce monde.

Elle a eu la bénédiction de Jacob, laquelle consiste en trois choses : 1° Dans l'abondance des choses nécessaires. *Que Dieu vous donne de la rosée du ciel et de la graisse de la terre, abondance de froment et de vin* (IBID., XXVII). 2° Dans la dignité des honneurs : *Soyez le maître de vos frères, et que les fils de votre mère s'inclinent devant vous, et que les peuples vous servent* (IBID.). Dans l'éloignement des choses incommodes : *Que celui qui vous maudira soit maudit, et que celui qui vous bénira soit rempli de bénédictions* (IBID.). Louons donc tous Marie et disons-lui : *Vous êtes bénie entre toutes les femmes* (S. LUC, I).

Elle a eu la bénédiction de Balaam, où l'on remarque sept choses : 1° Sa glorieuse génération : *Une étoile sortit de Jacob* (NOMBRES, XXIV). 2° L'Incarnation du Fils de Dieu : *Et la tige sortira d'Israël.* 3° La destruction des vices : *Et il frappera les chefs de Moab.* 4° La libération des hommes : *Et l'Idumée lui appartiendra.* 5° L'affermissement des bienheureux : *Israël agira fortement.* 6° La domination des choses éternelles : *Il y en aura un de Jacob qui dominera.* 7° La damnation des méchants : *Et il perdra les restes de la cité.*

Elle a eu la bénédiction de Moïse. *Béni dans la cité et béni dans le champ. Le fruit de votre mère est béni. Vous serez bénie en entrant et en sortant*, vous qui êtes sortie de cette vie sans mort douloureuse et qui êtes entrée dans le ciel en corps et en âme.

Elle a eu la bénédiction d'Aaron, à la louange duquel il est dit : *Il l'a couronné d'un appareil plein de majesté, il mit tout autour de sa robe des sonnettes d'or, afin qu'il fît du bruit, et que ce son fût un avertissement pour les enfants de son peuple* (Ecclésiast. xlv).

Elle a eu la bénédiction de Samuel, à la louange de qui il est écrit : *Il a institué un gouvernement nouveau, et il a sacré les princes, et il a vu le Dieu de lumière, etc. Il n'a jamais rien pris de qui que ce soit, ni argent, ni jusqu'à un cordon de soulier, et il ne se trouva point d'homme qui pût l'accuser* (Ibid. xlvi).

Elle a eu la bénédiction de David, à la louange duquel il est dit : *Dans sa jeunesse, il tua le géant et fit cesser l'opprobre du peuple. Il renversa ceux qui attaquaient Israël de toutes parts, et il extermina les Philistins, ses ennemis, jusqu'aujourd'hui.* (Ibid.).

Elle a eu la bénédiction de Salomon, à la louange de qui il est écrit : *Vous avez été rempli de sagesse comme un fleuve, et votre nom s'est rendu célèbre jusqu'au loin* (Ibid. xlvii).

Elle a eu la bénédiction de Joseph, à la louange duquel il est dit : *qu'il fut le prince de ses frères et l'appui de sa famille, le collecteur de froment et le ferme appui de son peuple* (Ibid. xlvix.)

Elle a eu enfin la bénédiction d'Osias, à la louange de qui il est écrit que *les eaux des fontaines ont coulé en son temps dans les canaux*, qu'il *a fortifié le temple*, qu'il fut comme l'étoile du matin au milieu des nuages, comme la lune en son plein, comme un soleil éclatant de lumière, comme l'arc qui brille dans les nuées lumineuses, comme les rosiers qui poussent leurs fleurs au printemps, comme les lis qui sont sur le bord des eaux, comme l'arbre qui répand son odeur, comme une flamme qui étincelle, comme l'encens qui s'évapore dans le feu, comme un vase d'or massif orné de toutes sortes de pierres précieuses, comme un olivier qui pousse ses rejetons, comme un cyprès qui s'élève en haut, *et qu'il a étendu sa main pour offrir le sang de la vigne, dont l'odeur monte devant le Prince très-haut* (Ibid. xliv, l). Bible de Marie.

CHAPITRE XV

MARIE DANS ISAIE.

§ I. — *La ville fidèle.*

Vous serez appelée la cité du juste, la ville fidèle. ISAIE, 1, 2, 6.

Marie, Reine et souveraine de tous les Prophètes, est appelée par Isaïe la cité du Juste, la ville fidèle. Le Juste dont vous êtes la cité ô Marie, n'est autre que le Fils de Dieu lui-même, incarné dans votre sein virginal et devenu votre Fils. Vous êtes la cité fidèle ; vous recevez et vous gardez dans la sécurité et la paix ceux qui cherchent un refuge auprès de vous.

Le Psalmiste glorifie cette cité fidèle, lorsqu'il s'écrie : *On a dit de vous de grandes choses, ô cité de Dieu !* En effet cette cité fut établie sur l'humilité, murée par la chasteté, munie de tours par la charité, enrichie par la pauvreté, gardée par

CIVITAS quæ tota fuit Dei, et nullius nisi Dei, quia nihil in ea habuit pars adversa, ideo dicit ipsa *Cant.* 2 : *Dilectus meus mihi, et ego illi ;* ideo etiam dilectus toties vocat eam *suam* in Canticis, dicens : Amica *mea*, columba *mea*, speciosa *mea*, et hujusmodi. S. PROCLUS, *in Orat.* 6 *quæ est de Laud. B. M.*

CIVITAS de qua non solum gloriosa dicta sunt, sed et dicuntur quotidie, et dicentur usque in æternum. IDEM, *de Laud Virg. lib.* 4.

CIVITAS in qua est hortus conclusus, hortus signatus, hortus irriguus, hortus arboribus consitus, herbis venustatus, floribus ornatus, id est, mens Virginis, in qua, velut in horto cœlesti, mores honesti in similitudinem arborum, fructus bonorum operum pariunt bonæ cogitationes in exemplum herbarum, virorem internæ devotionis emittunt, virtutes in exemplar florum, odorem bonæ opinionis producunt. JACOBUS DE VORAGINE, *serm.* 5 *de Assumptione B. Virg.*

CIVITAS quam construxit Rex regum, ut habitaret cum filiis hominum. IDEM *ibidem*

CIVITAS quam fluvius gratiæ sic præter affluit, quod in eam continue refluat ; sic muniens civitatem, quod non timeat incursum hostilem, de quo fluvio dicitur Psal. 43 : *Fluminis impetus lætificat civitatem Dei.* IDEM, *ibidem.*

CIVITAS Dei quam maxime gloriosam ostendunt ejus amœnitas, securitas, atque jucunditas, cujus gloriosa, qua de illa tota pene Scripturæ pagina pronuntiat nobis, innumerabilia sunt simul, et incomprehensibilia. ERNESTUS PRAG. *in Mariali, cap.* 89.

CIVITAS in qua murus fuit constantia, cœmentum temperantia, fortitudo propugnaculum, prudentia vallum, orientalis porta fides per quam Sol Justitiæ in illa illuxit ; meridiana porta charitas, per quam in ea Spiritus

la discrétion, délivrée par l'exemption du péché, pacifiée par la victoire sur les tentations, ornée d'un office divin par la pureté des mœurs, édifiée pour servir de refuge aux pécheurs peuplée par la vertu, arrosée par la gratuité des dons. abondante en miséricorde, sise dans les hauteurs, par l'excellence des privilèges. BIBLE DE MARIE.

§ II. — *La tente.*

Son tabernacle les défendra par son ombre contre la chaleur pendant le jour, et il sera une retraite assurée pour les mettre à couvert des tempêtes et de la pluie durant la nuit. ISAIE, IV, 6.

Marie est la tente que Dieu le Père a étendue sur les pécheurs pour quatre motifs. Son tabernacle, la Vierge Marie les défendra par son ombre, les protègera contre la chaleur de la persécution pendant le jour. *Dieu est notre aide*, disait le Psalmiste. Ce tabernacle du Seigneur sera une retraite assurée pour les mettre à couvert des tempêtes et de la pluie ; il les défendra contre l'adversité quelque violente qu'elle puisse être. D'où cette autre parole du Psalmiste : *Je serai protégé à l'ombre de vos ailes.* BIBLE DE MARIE.

Sancti ardor incaluit ; septentrionalis porta virginitas, per quam in ea concupiscentia carnalis extincta est ; occidentalis porta humilitas, per quam in ea mundanæ tentationes propulsatæ sunt. JACOBUS DE VORAGINE, *serm.* 6. *de Assumptione B. V. M.*

TABERNACULUM ad quod nobis in hoc mundo, contra mundum, carnem et diabolum est confugiendum. Primo quia est a Deo sanctificatum, per plenitudinem mentis ; secundo, quia est a Deo inhabitatum per plenitudinem ventris ; tertio quia est a Deo elevatum per plenitudinem beatitudinis. PETRUS BARDUS, *serm.* 3 *de Concept. B. Virginis.*

TABERNACULUM pauperibus. BARTHOLOMÆUS DE PISIS, *lib.* 1 *de Laud. B. Virg. fructus* 8.

TABERNACULUM verum in quod nec alias introivit, nec exivit, nisi solus Dominus, cujus Tabernaculi porta integra et inviolata, quia manu Dei clausa et digito ejus figurata. D. DIONYSIUS ALEXANDR. *in Epist. contra Samosaten.*

mTABERNACULUM luciferum Christi Regis, irradians mentem nostram, iniDici fraudibus obtenebratam, criminumque caligine obcæcatam. S. JOANNES SAMASC. *in Paracl. B. Mariæ Virginis.*

TABERNACULUM sapientiæ illius, quæ omnem excedit sapientiam. S. JOPH. HYMNOGR. *in Mariali.*

TABERNACULUM Christi, primo positum in sole, id est in pulchritudine gratiæ ; deinde etiam, in Assumptione, positum in sole, id est in externa claritate. Sol enim pulcherrimus et clarissimus est. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 10.

TABERNACULUM dormitationis, et quietis Filii Dei. *Eccli.* 24: ALBERTUS MAGNUS *in Biblia Mariana sup. lib. Eccli.*

TABERNACULUM incomparabile, et admirabile, de quo Psal. 41 : *Ingrediar in locum Tabernaculi admirabilis*, in cujus comparatione alia Tabernacula,

O Marie soyez notre refuge et notre abri. Les ennemis qui nous poursuivent sont nombreux et impitoyables. Mais auprès de vous, nous n'aurons rien à redouter de leur colère.

§ III. — *Le trône de Dieu.*

Je vis le Seigneur assis sur un trône sublime et élevé, et le bas de ses vêtements remplissait le temple. Les Séraphins étaient autour du trône : ils avaient chacun six ailes, deux dont ils voilaient leur face, et deux autres dont ils voilaient leurs pieds, et deux autres dont ils volaient. Ils criaient l'un à l'autre et ils disaient : Saint, saint, saint est le Seigneur le Dieu des armées : la terre est remplie de sa gloire. ISAIE. VI, 1, 2, 3.

Marie est le trône de l'Incarnation du Fils de Dieu ; trône élevé au-dessus de tous les chœurs des Anges, trône sublime par la dignité de sa condition, par la prérogative de sa vertu, par la gloire inconcevable qui lui fut accordée, de recevoir le Fils de Dieu dans son sein. Elle est le trône de la divine miséricorde, le trône de gloire que le Roi du Ciel s'est

nempe justi, licet sint pulchra valde, et dilecta Deo, et hominibus, et Angelis, nullius pene reputantur momenti. Unde *Psal.* 86, dicitur : *Diligit Dominus*, tantummodo, *portas Sion* super omnia Tabernacula Jacob. ERNESTUS PRAG. *in Mariali, cap.* 111.

TABERNACULUM Regis, decentissimo cultu, magnoque studio compositum, ut commercium inciperet præstolatæ redemptionis, et quærulosa rixa, quæ inter Deum et hominem, inter cœlum et terram noscive consenuerat, metam acciperet. CLAUDIUS RAPINUS, *serm.* 1 *de Concep. B. V.*

SOLIUM exceisum et elevatum, super quod Propheta sedentem vidit Dominum Sabaoth, S. GERMANUS CONSTANT. *serm. in Nativ. B. Virginis.*

SOLIUM elevatum in gloria, animata sedes, quæ Dei Cathedram in se ipsa designavit, et Deum, qui super intellectuales requiescit virtutes, continuit. S. JOANNES DAMASCENUS *Orat.* 4 *de Nativ. B. V. Mariæ.*

SOLIUM regium cui astiterunt Angeli, Dominum et effectorem insidentem cernentes. IDEM. *Orat.* 1 *de Assumpt. B. M. Virginis.*

SOLIUM divinitatis. S. PETRUS DAMIANUS, *serm.* 2 *de Nativ. B. V. Mariæ*

SOLIUM Dei in misericordia præparatum. D. BONAVENTURA *in speculo B. M. V. cap.* 8.

SOLIUM divinæ misericordiæ in quo omnes inveniunt solatia misericordiæ. IDEM, *ibidem.*

SOLIUM gloriæ quod sibi Rex cœli æternaliter elegit. ALBERTUS MAGNUS *super Missus est, cap.* 193.

SOLIUM super quod Isaias vidit Dominum sedentem quia Dominus immobiliter requievit super Virginem ratione dignitatis firmissimæ. D. BERNARDINUS SENENSIS, *Tom.* 3 *serm. de Assumpt. Br V. M.*

THRONUS quem fecit Salomon de ebore grandem, et vestivit eum auro fulvo nimis. Sapientia enim Dei Patris, primum juxta apostolum pacifica, thronum hunc sibi fecit, dum sedem in Virgine, qua nihil unquam fuit castius sibi posuit: Elephas enim, cujus ossa sunt ebur, continentis, ac mundæ naturæ est. Porro grandem nimirum, ex Filio, Cœlis, terræ et infe-

choisi de toute éternité. Elle est le trône royal sur lequel s'est assis le véritable Salomon, le Roi pacifique, pour rendre justice à tous les êtres créés. Les Anges s'empressent autour de Marie et glorifient Dieu à la vue de ses grandeurs.

§ IV. *Le signe* : *La Vierge qui enfante.*

Le Seigneur vous donnera lui-même un signe : Une Vierge concevra, et elle enfantera un Fils qui sera appelé Emmanuel. ISAIE, VII, 14.

Marie est le signe de la divine bonté, de la divine sagesse, de la divine charité et de la clémence infinie du Seigneur, envers le genre humain. Ce signe est grand : nous apprenons par Marie, par ses paroles, par ses réponses, par ses œuvres ce que nous devons éviter, ce que nous devons faire, ce que nous devons estimer, ce qui n'est digne que de mépris. Ce signe est grand, parce que grandes sont la grâce et la gloire

ris præsidentem. Hunc auro fulvo nimis vestivit, cum eam non virtutum scintillis, ut alios, sed ipsa substantialiter propria divinitate interius, exteriusque inferciit. Qui habuit sex gradus, et summitas throni rotunda fuit in parte posteriori ; sex enim gradus sunt, timor, et pietas, scientia et fortitudo, consilium et intellectus, quibus pervenit ipsa ad eum, qui sibi specialiter præsedit, sapientiam Christum. Summitas throni singularis eminentia fuit, Genitricis Dei : hæc rotunda fuit a parte posteriori, quia humanis usibus despicabilis, dum adjuveret, quasi fabri uxor, jam nunc, ubi solus Deus videt supparem quodammodo prodigiis, se ostendit omnipotentiæ Dei. GUERRICUS *Abbas, in lib. de Laud. B. M. V. cap.* 3.

THRONUS de auro cœlesti et ebore spirituali constitutus ; ex auro scilicet divinæ majestatis, et ex ebore perpetuæ virginitatis, quia et divinitas Filii Dei, cooperante Spiritu sancto, in ea est ineffabiliter adumbrata, et virginitas ejus permanet, et permansit ei illibata. PHILIPPUS *Abbas; tom.* 2 *Moral. in Cant. Cantic.*

THRONUS gratiæ, quia in ea sedet, et regnat gratia, quæ plenum habet in Maria dominium. Ibi enim invenitur gratia quam jugiter parit, et emittit in lucem ; unde et dicitur Mater gratiæ. Ibi invenitur misericordia, id est remissio peccatorum. Ibi gratia qua parit et educat omnes bonum ; unde. *Sap.* 16, dicitur Domino : *Omnium nutrici gratiæ tuæ deservicbant.* RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib* 10.

THRONUS Salomonis, id est Salvatoris in quo fuit Deus mundum reconcilians sibi, quoniam ipsa non solum portavit Unigenitum Dei in sua mente per fidem, charitatem, ac jugem memoriam, venerationemque præcipuam, sed etiam in suo inviolabili utero tulit eum ex se hominem factum. DIONYSIUS CARTHUS. *in Cant. art.* 12.

SIGNUM nobis ad salutem a Domino datum ; Deus enim homo factus est, et ipse Dominus salvavit nos, ipse dans Virginis signum sive signo Virginis regi Achaz dato. D. IRENEUS *lib.* 3 *adversus hæreses, cap.* 23.

SIGNUM mirabile, et prodigiosum, multumque a communi natura diversum. D. BASILIUS, *Hom. de humana Christi generatione.*

SIGNUM magnum active, quia signat nobis sermonibus, responsionibus, et operibus suis, quid amplectendum sit, quid cavendum, quid appretiandum, quid vilipendendum. RICHARD. A S. LAUR. *de Laud. Sanctiss. Virg. lib.* 7.

de Marie, grands aussi ses mérites et sa récompense. Il est grand, parce que Marie est Vierge ; plus grand, parce qu'elle est Mère ; très-grand enfin parce qu'elle est Mère de Dieu. C'est un signe nouveau, et cela contribue encore à sa grandeur. Qui donc avait jamais ouï dire, qui donc aurait pu

Signum magnum gratia et gloria, merito et præmio, vel ut fiat comparatio, magnum quia virgo ; majus quia Mater ; maximum quia Mater Dei. Idem, *ibidem.*

Signum magnum passive, quia signata est in operibus antiquorum, in factis Patriarcharum, in oraculis Prophetarum ut in Arca Noe, in Virga Aaron, in rubo Moysi, in Arca Testamenti, in throno Salomonis, et hujusmodi. Idem, *ibidem.*

Signum magnum in cœlo visum, et de cœlo promissum. D. Bernardus, *Serm. de B. Virg. super Signum Magnum.*

Signum magnum ratione situs, vel loci, in quo apparuit, nempe in cœlo ; vere enim magnum est quidquid cœleste est, séd minimum, quidquid terrenum est, quia terra est quasi punctum, sive centrum cœli, cœlum vero quasi magna camera, circumquoque diffusa. Richard. a S. Laur. *de Laud. B. Virg. lib.* 7.

Signum magnum ratione novitatis ; nunquam enim auditum, vel visum fuerat, nunquam in cor hominis ascenderat, quod aliqua pura creatura, scilicet homo, exaltaretur super universos, et singulos ordines Angelorum. Idem, *ibidem.*

Signum virginale et celeste quod in cœlo apparuit Ecclesiæ militantis, ut eam bene vivendi præberet exemplum. D. Bernard. *Senensis, tom.* 1 *Serm.* 61.

Signum virginale, quod apparuit, et quotidie apparet in cœlo animæ, quando scilicet quilibet justus, seu peccator, devotionis Virginis non est oblitus, sed in hoc mari sæculi periculis pleno, devotionis oculos ad Mariam quæ dicitur Stella maris instante levat. Idem, *ibidem.*

Virgo semper, ex quo unigenitus Dei Filius dignatus est propter nostram salutem, carnem induere. S. Jacobus Minor, *in sua Liturgia.*

Virgo ex qua sola, insolens, admirandusque partus ille Domini confectus est, non quod detestanda sit legitima commixio, sed quod ejusmodi partus decebat Deum. Decebat namque creatorem non consueto, sed peregrino et admirando uti partu. D. Ignatius *in Epist. ad Neronem.*

Virgo quæ peperit Filium ad colligandum fortem armatum, et conculcandum serpentis impii caput, ad conterendas vias ejus, et prædam ejus diripiendam, ad denuo reparandum Adam, ad erigendum jacentium genus, quod per mulieres temerariam credulitatem fuerat ante dejectum. Origenes, *Hom.* 1 *in divers.*

Virgo prædestinata, in cujus templo Deus Filius, tempore constituto, dissimulata interim majestate, ab æterea sede præfectus sibimet castrametatur, quibus latenter infunditur in hominem gigniturus, ibidemque salvo quod erat, meditatur esse quod non erat. D. Zeno *in Serm. de Nativ. Christi.*

Virgo innocens, sine macula, omni culpa vacans, intemerata, impolluta, sancta anima et corpore ; sicut lilium inter spinas germinans, non docta Evæ mala, non mulichri vanitate fœdata, non anilibus instituta fabulis, non malo auditu aures sordidata, non inhonesto sermone polluta linguam ; non visu illicito infesta oculos, quæ nativum colorem luxuriæ adductis coloribus non deturpavit, non succis genas obduxerit, non collo efformatis in torques lapillis fulgorem asciverit, non manus armillis, pedesque aureis torquibus vinxerit, non unguentorum speciebus mollita sit, non splendidam vestem ab hominibus sponsa acceperit, nec erroris

imaginer qu'une pure créature, une femme, deviendrait Mère du Fils de Dieu, et qu'elle serait exaltée au-dessus des Chérubins et des Séraphins ?

simulacra cordi insculpserit ; longe hæc facessant et similia neque enim tenebris ad lucem ulla communio est, sed quæ necdum nata, auctori Deo consecrata sit, nata vero grati animi monumentum sacra Alumna, ut in Sacrario, ac Templo moraretur oblata fuerit. Legis discipula, Spiritu sancto delibuta, divina gratia, ut palliolo amicta, animo divina sapiens, Deo corde nupta, sanctitatis splendores oculis spirans, auribus cantica insonans, lingua melliflua, labiis favum stillantibus, pulchra gressibus, moribus pulchrior, sermone venerabilis, actione venerabilior, mansueta moribus, mansuetior motibus, bona in hominum oculis, Dei obtutibus melior, quæ Deum ventre susceperit, vere que Deum partu ediderit atque ut verbo dicam, tota pulchra, ut propensa voluntas, totaque suavis, ut cella unguentaria. S. Joannes Chrysostomus, *Orat. in B. Virginem.*

Virgo tanti existens meriti, ut non tantum meruerit salutatione angelica visitari, sed intra claustra virginalis uteri illum comprehendere, qui nullo modo poterat comprehendi. D. Eleuterius, *Serm. in Annunt. B. Virginis.*

Virgo ab omni prorsus labe pura ; ab omni prorsus macula immmunis ; ab omnibus laudata. Amatrix benignitate haurire faciens effuse omnes de suarum flumine misericordiarum. Amatrix bonorum, bonas efficiens animas nostras, peccati malitia depravatas, dum bonum Deum, ac Dominum peperit. Amica bonorum, quæ bonum Dominum, ac Dominatorem peperit, animam nostram multitudine malorum vitiatam, tanquam bona efficiens bonam. A nævis omnibus intacta. Angelis honorabilior, pariens illum qui ipsos Angelos creavit. Animarum nostrarum vires, quadam multiplicium peccatorum paralysi dissolutas, quasi nervis quibusdam corroborans. Apud Deum gratiosissima, pariens carne Deum, qui solvit mortis vincula, et corruptione omnes liberavit. Beatissima, illibata puritate, in qua naturæ leges innovatæ sunt quia supra naturam Verbum peperit. Carens omni macula, tota casta, ac benedicta. S. Josephus Hymnogr. *in Mariali.*

Virgo venerabilis, ipsis quoque Sanctorum ordinibus Angelorum, ex dignitate divinæ Maternitatis, quod opere manifesto declaravit ille magnus, atque fortis Archangelus Gabriel, qui eam antequam Dei Mater fieret, quia futuram noverat, tanta veneratione salutando prævenit. D. Fulbertus Carnot. *Serm. 1 de Nativ. Virginis.*

Virgo purissima, prudentissima pulcherrima, devotissima, humillima, mitissima omni gratia plena, omni sanctitate pollens, omnibus virtutibus ornata, omnibus charismatibus decorata, Deo gratissima. S. Thomas de Villanova, *Conc. 1 de Nativ. B. Virg.*

Virgo tota, carne, mente, aspectu, contactu, cogitatu, affectu, sermone, opere, spiritu, sensu. Idem, *Serm. 2 de Annunt. B. Virginis.*

Virgo singularis, vere amica, ad quam nulla est alia virgo, ad cujus comparationem omnis alia virginitas corruptio videri potest. Idem, *ibidem.*

Virgo immaculata, quam Rex cœlestis concupivit, et in sponsam elegit ; quæ non fuit sicut cæteri hominum, in sua conceptione, quæ est mundior cæteris, in sua conversatione, quæ est sanctior cæteris, et in sua coronatione, quæ gloriosior cæteris. Petrus Bardus, *Serm. 7 de Concept. B. V.*

Virgo et mater prorsus sancta, quæ etiam antequam pareret, ea, quæ mulieribus propria sunt, effugit. Sine viri quippe congressu, cum concepisset, Spiritu sancto sibi eam jam antea desponsante, et sanctificante, peperit Primogenitum, et Unigenitum Patris Filium. S. Method. *Hom. de B. V.*

Marie a enfanté et conçu le Libérateur de tous les peuples : elle est le signe de salut et de délivrance : *Une Vierge concevra et enfantera un Fils qui sera appelé Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous*, par l'humanité, la divinité et la fidélité. « O Adam, s'écriait S. Bernard, ne t'enfuis plus, Dieu est « avec nous. »

Virgo vere benedicta quæ et divini germinis suscepit gloriam, et regina totius castitatis. S. Petrus Chrysogonus, *Serm.* 143.

Virgo vere benedicta, quæ et virginitatis possidet decus, et matris protulit dignitatem. Idem, *ibidem.*

Virgo vere benedicta, quæ fuit major cœlo, fortior terra, orbe latior, nam Deum quem mundus non capit, sola cepit ; portavit eum qui portat orbem, genuit genitorem suum, nutrivit omnium viventium Nutritorem. Idem, *ibidem.*

Virgo vere benedicta quæ superni conceptus meruit gratiam, et sustulit integritatis coronam. Idem, *ibidem.*

Virgo benedicta et gloriosissima, quæ non dico, quod ex communi lege naturæ, sed etiam nec ex natura primæ originis Filium, neque ex semine viri sed de Spiritu Sancto, ex sua carne divinitus procreatum, sine ulla vitiorum colluvione Deum et hominem protulit. D. Hildephonsus, *in libr. de Virginitate Sanctæ Mariæ, et de ejus parturitione.*

Virgo puella sola benedicta, sola omnibus laudibus celebranda. Purissima, in qua naturæ leges revera innovatæ. Purissima luce, quam peperit illuminans oculos animæ nostræ, ne deprehendant nos profundissimæ peccatorum tenebræ, neque desperationis abyssus cooperiat nos. Quæ amatorem misericordiæ Deum in carne peperit. Quæ verbum ineffabile illum concepit et peperit, qui mundo salutem attulit. S. Joseph Hymnographus, *in suo Marialı.*

Virgo benedicta ab Angelis, quia eorum vitam in terris inchoavit, instituendo vitam Virginum : eorum ruinam reparavit gignendo eum, qui reparavit, eorum se allocutionibus humiliavit dicendo : *Ecce Ancilla Domini.* D. Bonaventura, *Serm.* 2 *in Aununtiatione B. Mariæ.*

Virgo benedicta ab omnibus creaturis quia eas a coinquinatione liberat, quia earum creatorem lactat, quia eas in statum pristinum renovat, Filius enim quem genuit, creaturas omnes creavit, eas emundavit, ipsas renovavit. Idem, *ibidem.*

Virgo benedicta a Deo Patre, quia in eodem Filio secum communicat. Benedicta a Filio, quia dignum habitaculum ei præparavit. Idem, *ibidem.*

Virgo benedicta a mulieribus, quia eas ab inimicis liberat, quoad virum excusat, quoad Deum honorat ; mulieres, enim per peccatum a Diabolo tenebantur, a Deo aspernabantur, sed Beata Virgo ab inimicis liberavit, quia Christus Filius ejus Diabolum destruxit ; quoad virum excusat : si dicit vir : Propter te damnor ; mulier potest respondere : Per me salvaris. Item honoravit quoad Deum, quia idem est Filius Dei, et filius mulieris. Idem, *ibidem.*

Virgo benedicta a peccatoribus, quia eos de augustia liberat, in periculis adjuvat, et de peccatis veniam impetrat. Benedicta a Spiritu Sancto, cujus operatione Salvatorem mundi genuit. Idem, *ibidem.*

Virgo benedicta sine *væ* pudoris in conceptione Filii, sine *væ* laboris in gestatione, sine *væ* doloris in parturitione. D. Bernardinus Senensis, *tom.* 4 *Serm.* 57.

§ V. — *La verge fleurie.*

Il sortira un rejeton de la tige de Jessé, et une fleur naîtra de sa racine. ISAIE, XI, 1.

Marie est la tige, son divin Fils est la fleur que cette tige a portée. Le Prophète ne dit pas que la verge mystérieuse est *née*, mais qu'elle est *sortie* de la racine de Jessé. Marie est en effet sortie de la nation Juive à laquelle elle appartenait par son origine. Cette nation, semblable à une racine, s'attachait à la terre et s'enfonçait de plus en plus dans la possession et l'amour des biens d'ici-bas. Marie s'élève au-dessus de la terre et monte vers le ciel, sans incliner ni à droite ni à gauche. Tous ses désirs sont pour les biens d'en haut, tous ses efforts sont pour les acquérir.

Cette tige sacrée produit une fleur. Elle donne la vie à son Fils adorable, sans l'intervention d'aucun être humain, comme le lis produit sa fleur de lui-même. Le Fils de Marie est bien à elle, et aucune mère ne fut autant mère que la Vierge sainte, que la Mère de Jésus, qui ne dédaigne pas de nous adopter comme ses enfants.

§ VI. — *Le refuge.*

Mes fugitifs habiteront dans votre terre : Moab, servez-leur de retraite, où ils seront à couvert de celui qui les persécute. ISAIE, XVI, 4.

VIRGA de radice Jesse, tota gracilis, tota recta, non curva, sine nodo, et sine cortice. S. ANDREAS APOST. *Serm. in Transitu B. Virg. apud Amadeum raptu* 8.

VIRGA de radice Jesse, cujus flos et fructus Jesus Christus. TERTULLIANUS, *in libro de carne Christi.*

VIRGA ex Jesse, admirabiliter, atque ineffabiliter germinans. D. GREGORIUS THAUM. *Or.* 1 *in Annunt. B. V. M.*

VIRGA quæ operante providentia divina, ex radice vitiata prodiit sine vitio, attestante Isaia Propheta, qui dixit : *Exiet Virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet.* Hujus enim gloriosæ Virginis figuram tenuit virga illa, quæ fuit in mysterio Aaronis sacerdotis, jubente Domino, a S. Moyse, in tabernaculo posita, quæ altera die sola fronduit nucesque protulit, quia procul dubio sola Virgo Maria fuit, quæ Dominum peperit, et post partum Virgo permansit. D. ILDEPHONSUS, *Serm. de B. Maria apud Nieremlorgium.*

VIRGA Jesse, ex qua Christus exortus est flos, qui vitam protulit terrigenis. RATRAMNUS CORBEIENSIS, *in opusculo de partu B. M. cap.* 4.

VIRGA venerabilis, ex qua nobis lignum vitæ Dominus germinavit. IDEM, *ibid.*

REFUGIUM peccatorum. D. EPHREM, *Serm. de Laud. B. M. V.*

REFUGIUM fortissimum ab omni invasione universorum hostium visibi-

Les fugitifs du Seigneur sont ceux qui redoutent sa colère allumée par leurs crimes. Marie est pour ces malheureux un refuge assuré. Qu'ils aient recours à elle. Jamais aucun de ceux qui l'ont implorée n'a reçu l'outrage d'un refus. Elle est bonne pour tous, et les plus grands pécheurs semblent avoir un droit plus particulier à ses miséricordes.

Les fugitifs du Seigneur sont encore les véritables serviteurs de Dieu, que le monde et l'Enfer poursuivent de leur haine, que les tentations de toutes sortes agitent et exposent au danger de se perdre. Pour eux aussi, pour eux surtout, Marie ouvre tout grand l'asile de sa miséricorde. Elle sera leur défense, leur soutien, leur consolation. S'ils viennent à tomber, sa main maternelle les relèvera avec une compassion et une douceur inexprimables. Allons donc à Marie, quel que soit l'état de notre âme, puisque Dieu lui-même nous invite à le faire.

§ VII. — *Le tribunal de miséricorde.*

Son trône s'établira dans la miséricorde, et il s'y assiéra dans la vérité. Il sera un juge équitable; il s'informera avec soin de

...um et invisibilium liberans. S. Joannes Damascen. *Can. in Eliseum Prophet.*

Refugium stabile mundi, in quo salvamur; ex ea enim Deus incarnatus, omnibus eam dedit protectionem salutiferam. Idem *in Paraclet. B. V.*

Refugium tribulatorum, ab omni malo invulneratos custodiens nos precibus suis, sub ejus protectionem cum fide confugientes. Idem, *ibid.*

Refugium fidele et inexpugnabile omnibus impugnatis a triplici concupiscentia, vel ab hoste multiplici, si ad eam refugitur sapienter. Idiota, *de B. M. V. par.* 14, *Contempl.* 55.

Refugium misericordium, avertens suos misericordes oculos ab eo, quem videt immisericordem, cum ei sit omnino dissimilis. Idem, *de B. M. V. part.* 17. *Contempl.* 6.

Refugium tutissimum illorum qui fugiunt a facie ejus, id est divini Judicii, et illorum qui mundum fugiunt, quia de mundo non sunt, quos mundus exagitat, detractionibus et maledictis. Idem, *ibid. part.* 14 *Contempl.* 23.

Asylum nostrum adversus hostes. Anonymus *in Rituali Græcor. de elevatione Panis, panagia nuncupat.*

Asylum nostrum manifestum. Idem *ibidem, in officio magni et Angelici habitus.*

Asylum omnium ad se recurrentium. Idem, *ibidem in officio funereo.*

Asylum frequens peccatorum. S. Germanus, *Orat. 2 in dormitat. B. V.*

Asylum omnium fidelium. S. Joseph. Hymnogr. *in Menæis Græc.*

Asylum unicum nostrum. S. Thomas de Villa nova, *Concione 3, de Nativ. B. V.*

Asylum tutissimum omnium quos tentatio, calamitas, aut persecutio aliqua urget. Ludov. Blosius, *in canone vitæ Spiritualis, cap.* 18.

Thronus propter judiciariam potestatem quia in ea sedere decrevit cui

toutes choses, et il rendra à tous une prompte et exacte justice. ISAIE, XXV, 5.

Elle est le tribunal de miséricorde où le Fils de Dieu juge miséricordieusement les pécheurs. — *Son trône*, le trône du Fils, parce que tous les pécheurs ont besoin de la grâce de Dieu, « s'établira dans la miséricorde et il s'y assiéra comme un juge. » Car, il jugera tout autrement, quand il sera assis sur le trône de la justice qui est dans la vie future. Lorsque Dieu assis et jugeant sur le trône de la miséricorde, veut épargner le pécheur, il considère et examine trois choses : 1° La faiblesse du pécheur ; 2° la malice du démon qui l'insulte, disant : *Dieu l'a abandonné, poursuivez-le* (Ps. XV) ; 3° la douleur du pénitent, quand il crie : *Ayez pitié de moi, parce que mon âme est troublée* (Ps. VI) ; 4° l'intercession de l'Eglise triomphante et principalement de la sainte Vierge, dont la prière ne peut être méprisée ; 5° par-dessus tout, sa bonté, dont il dit lui-même en saint Mathieu : *Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux ?* etc. Un trône de gloire a donc été préparé à la nativité de la glorieuse Vierge. Il s'y est assis à l'incarnation. S'asseyant sur le trône de la justice, il jugera ce qui est juste. *Il s'informera avec soin de toutes choses*, à son second avènement, *et il rendra à tous une prompte justice*, à chacun selon ses œuvres, selon l'expression du Psalmiste (Ps. LXI). Il dira aux maudits : *Allez au feu éternel*, etc., et aux bons : *Venez*, etc. (S. MATTH., XXVI). Mais comment rendra-t-il prompte justice, puisqu'il attend les pécheurs et les laisse impunis jusqu'à la décrépitude de l'âge ? Dans le Deutéronome, VII, il est dit : *Il la rend à ceux qui lui obéissent sur-le-champ.* Le temps, comparé à l'éternité, est comme un point, et voilà pourquoi Dieu ne le compte pas, même quand il attend longtemps. BIBL. MAR.

§ VIII. — *La nuée légère.*

Le Seigneur montera sur un nuage léger, et il entrera dans l'Egypte. Et les idoles d'Egypte seront ébranlées devant sa face, et le cœur de l'Egypte se fondra au milieu d'elle. ISAIE, XIX, 1.

omne judicium datum est, et qui judicat fines terræ. PETRUS BLESSENSIS, *Serm.* 38.

THRONUS misericordiæ peccatoribus, gratiæ justis, gloriæ beatis. ERNESTUS PRAGENSIS *in Mariali. cap.* 148.

TRIBUNAL quod secundum Isidorum, dicitur ex eo, quod inde a sacerdote tribuantur præcepta vivendi, et est locus in sublimitate constitutus ; unde universi exaudire possunt ; nam exempla Virginis gloriosæ nobis proponuntur, quasi quædam præcepta, quibus instrui debemus, et informari secundum bene placitum divinæ voluntatis. RICARDUS A S. LAURENT. *de Laud. SS. Virginis, lib.* 10.

Marie est la nuée très-pure, exempte de tout péché. Le fardeau écrasant de la déchéance originelle et des suites de la chute d'Adam ne pèse pas sur elle. Cette nuée légère a été choisie pour porter le Seigneur, lorsqu'il est venu en ce monde que figure l'Egypte, la terre de la servitude et de l'idolâtrie. Porté sur ce nuage immaculé, le Fils de Dieu est venu et les idoles ont été renversées dans l'univers entier, le démon a été vaincu, et les péchés des hommes pardonnés.

Au jour de la fuite en Égypte, la prophétie d'Isaïe s'est accomplie littéralement. Marie a transporté son divin Fils sur cette terre lointaine. La tradition rapporte que toutes les idoles de cette contrée furent ébranlées sur leurs bases, et pendant des siècles, cette terre où le démon avait si longtemps régné en Maître, donna au ciel des armées innombrables de saints, dont la vie merveilleuse sera l'édification de l'Église jusqu'aux derniers jours.

§ IX. — *Sion notre forteresse.*

Alors on chantera ce cantique dans la terre de Juda : Sion est notre ville forte ; le Seigneur en sera lui-même la muraille et le boulevard. Ouvrez-en les portes et qu'un peuple juste y entre, car l'erreur ancienne est enfin bannie. Nous avons la paix parce que nous avons espéré en vous. ISAIE, XXVI, 1, 2, 3.

Le jour qu'annonçait Isaïe s'est levé lorsque Marie a paru sur la terre et que Jésus, sur le Calvaire, lui eut confié son

NUBES levis cui imber divini adventus nuntiatus est. D. GREGORIUS THAUMAT. *Serm.* 3 *in Annunt. B. V. M.*

NUBES cœlestis, quæ tonitruum Spiritus Sancti, in seipsa reconditum deduxit in mundum, et imbrem Spiritus Sancti in universam terram ad producendum fidei fructum, cum impetu dimisit. D. EPIPHANIUS *in Serm. de Laud. Virg.*

NUBES levis Prophetæ, cui insidens Dominus Ægyptum intravit, atque sanctos Ascetas in ea regione aliquando futuros instar siderum præparavit. ANONYMUS, *in Menæis Græcor. die* 16 *Maii.*

NUBES de qua scriptum, *Isai.* 19 : Ecce Dominus sedet super nubem levem, et veniet in Ægyptum, et commovebuntur simulacra Ægypti. S. GERMANUS, *Serm. in Nativ. B. Virg.*

NUBES levis, quam Sol verus conscendit Christus, juxta Isaiam, cap. 19, ut tenebrosum mundi hujus illustraret Ægyptum, quæ pluvia totius fœcunditatis internæ terrenorum peccatorum glebas emollit. GUIBERTUS *Abbas, lib. de Laud. B. M. cap.* 6.

NUBES levis, quia nullam peccati gravedinem habuit. BERNARD. DE BUSTIS. *Serm.* 3 *de Assimilat. B. Mariæ.*

SION de qua veniet Redemptor, et amolietur iniquitates Dei Jacob, quam elegit Dominus in habitationem sibi. S. GERMANUS *in suo Mariali.*

SION nova, cujus in turribus ipse Deus cognoscitur, mediusque pertansit inconcussam servans : gentes commovens, et reges prosternens, ut adorent gloriam ipsius. IDEM, *Orat.* 1 *in Præsent, B. M. V.*

Eglise dans la personne du disciple bien-aimé. Elle est notre Sion, notre forteresse imprenable. Le Seigneur lui-même est sa force et son rempart, et c'est lui qui nous ouvre les portes de ce refuge où le mal ne saurait nous atteindre. Mais pour franchir ces portes il faut être un peuple juste, un peuple observateur de la vérité, fidèle aux devoirs que le Seigneur impose.

Grâce à l'intervention de Marie, l'ancienne erreur est bannie ; nous connaissons, nous aimons Dieu, nous le servons, et la paix devient notre partage parce que nous avons espéré en elle. BIB. MAR.

§ X. — *La cité opulente.*

Considérez Sion, cette ville consacrée à nos fêtes solennelles. Vos yeux y verront une demeure pleine de richesses, une tente qui ne sera point transportée ailleurs ; car les pieux qui l'affermissent en terre ne s'arracheront jamais, et tous les cordages qui la tiennent ne se rompront point. Parce que le Seigneur ne fera voir sa magnificence qu'en ce lieu-là. ISAIE, XXXIII, 20, 21.

Jérusalem était riche. Au temps de Salomon l'or y abondait et l'argent n'était pas plus regardé que les pierres des rues. Toute la nation s'y rendait pour célébrer les fêtes solennelles. Marie est plus riche encore. Les dons naturels que lui a prodigués le Seigneur sont sans mesure, et ses dons surnaturels, infiniment plus précieux que l'or, plongent dans l'admiration et la stupeur les Chérubins et les Séraphins :

SION sancta quam elegit opifex, quam verbo providentiæ præparavit ante sæcula, in qua, in carne est genitus, ex qua progressus Diaboli vires contrivit. GEORGIUS NICOMED. *Orat. Præsentat. B. M. V.*

SION cujus portas, id est, sensus diligit Dominus super omnia tabernacula Jacob, id est plusquam corpora omnia aliarum Virginum ; sicut enim Sion locus in Jerusalem eminentissimus, atque tutissimus erat, sic Beata Virgo per virtutum eminentiam altissima, atque a vitiis tutissima erat. S. BERNARDINUS SENENSIS, *Serm.* 51.

SION, quia sicut Sion erat locus amœnissimus et tutissimus in Jerusalem, sic B. Virgo in Ecclesia etiam triumphante. MAURITIUS DE VILLA PROBATA, *Serm.* 50. *coronæ novæ B. M. V.*

JERUSALEM sancta, cujus in turribus, ipse Deus cognoscetur, mediusque pertansit inconcussam servans, gentes commovens, et reges prosternens, ut adorent gloriam ipsius. S. GERMANUS, *Orat.* 1 *in Præsent. B. Virginis Mariæ.*

JERUSALEM beata quam sancta Romana Ecclesia in principio lætitiæ suæ proposuit. RUPERTUS ABBAS, *lib.* 2 *de divinis officiis, cap.* 25.

JERUSALEM quæ interpretatur, *visio pacis* ; quid enim verius Jerusalem, quam gloriosa Virgo, in qua pax pectoris, et pax æternitatis ? ALANUS DE INSULIS, *in cap.* 6 *Cantic.*

JERUSALEM revera cœlestis, super quam propugnacula Ecclesiæ opifex Christus ædificavit. MATTH. CANTACUZEN. *in cap.* 8 *Cant. Canticor.*

Tout ce qu'une créature peut recevoir, Marie le possède. Et les richesses de Marie sont à notre disposition, parce qu'elle est notre Mère. Tout ce que Dieu a fait pour les autres créatures n'est rien ; il semble qu'en elle seule il se soit montré magnifique. Et rien n'amoindrira jamais sa gloire et sa puissance.

§ XI. — *Le fleuve dans le désert.*

Je m'en vais faire des miracles tout nouveaux. Ils vont paraître, et vous les verrez. Je ferai un chemin dans le désert ; je ferai couler des fleuves dans une terre inaccessible. Les bêtes sauvages, les dragons et les autruches me glorifieront parce que j'ai fait naître des eaux dans le désert, et des fleuves dans une terre inaccessible, pour donner à boire à mon peuple nouveau, au peuple que j'ai choisi. ISAIE, XLIII, 19, 20.

Marie prépare la voie du Seigneur dans ces déserts, repaires des bêtes féroces, qui sont les pécheurs. Elle y fait couler, comme un large fleuve, les eaux de la grâce, et des cœurs inacessibles à toute bonne volonté, à tout sentiment généreux, des cœurs que rien ne pouvait toucher se laissent émouvoir, grâce à elle. Les pécheurs pleurent leurs péchés, et ils louent le Seigneur qui les sauve par Marie.

Marie procure à son peuple l'eau vive des dons de l'Esprit-Saint. Elle donne à ceux qui crient vers elle. C'est d'elle que Dieu disait autrefois : *Parlez à la pierre, et elle vous donnera des eaux.* BIB. MAR.

JERUSALEM formosa, in qua verus ille Salomon, templum solemne extruxit ; quæ enim consequentius censeri posset Jerusalem, id est visio pacis, quam illa in qua quievit rex æternitatis, in qua verus Salomon, id est Christus fabricatus est templum sui corporis de quo dictum est : *Solvite templum hoc.* ALANUS DE INSULIS, *in Serm. de Annunt. B. Virginis.*

FLUMEN sitim extinguens, scilicet sitim temporalium, exemplo suæ paupertatis, et sic de aliis vitiis. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 9.

FLUMEN sordes purificans ; beneficio enim justificationis per Christum omnia immunda nobis abstulit. IDEM, *ibidem.*

FLUMEN vacua replens, si sunt ei propinqua, quia humilibus, qui suos defectus attendunt, dat gratiam, cujus est Mater. IDEM, *ibidem.*

FLUMEN voluptatis, in quo non nisi retibus aureis, id est, meditationibus et studiis amorosis, piscatum est. ERNESTUS PRAG. *in Mariali, c.* 13.

FLUMEN bonitatis, Mater gratiæ, misericordiæ Regina, quæ nocentissimos, abominabiles etiam dæmonum vernaculos, si vel semel oculos ad eam levaverint, a sua gratia non repellit, verum sinu recipit benignissimo, et receptos Filio conciliat creatori. ARNOLDUS BOSTIUS, *cap.* 4, § 1 *lib. de Patricinio Deiparæ Virginis.*

VIA quam qui tenuerit non errabit, et quam qui perseveranter amaverit, non peribit. ADAM DE PERSENIA, *Serm.* 1 *in partu B. Virginis.*

§ XII. — *La terre qui germe le Sauveur*

Cieux, envoyez votre rosée ; et que les nuées fassent descendre le juste comme une pluie salutaire. Que la terre s'ouvre, et qu'elle germe le Sauveur. Que la justice naisse en même temps sur la terre. ISAIE. XLV, 8.

Vous êtes, ô Marie, cette terre sacrée où le Sauveur a daigné germer. Vous avez ouvert votre cœur par des désirs ardents. Vous avez appelé sur vous la rosée d'en haut. Le Juste est descendu des cieux, et la justice est née sur la terre.

Ce fut au jour de l'Annonciation que cette terre bénie s'entr'ouvrit pour recevoir la pluie du Ciel. Gabriel, le glorieux ambassadeur du Tout-Puissant vint trouver l'humble Vierge, et lui annoncer le grand mystère. Marie ouvrit l'oreille pour entendre la parole de l'Ange, le cœur pour y croire et y consentir, la bouche pour exprimer son assentiment, et pour demander qu'il lui soit fait selon la parole du messager céleste, et que la divine promesse s'accomplisse.

§ XIII. — *La tendre Mère.*

Ecoutez-moi, maison de Jacob, et vous tous qui êtes restés de la maison d'Israël, vous que je porte dans mon sein, et que je renferme dans mes entrailles. Je vous porterai moi-même jusqu'à la vieillesse, et je vous porterai jusqu'à l'âge le plus avancé. Je vous ai créés, et je vous soutiendrai. Je vous porterai et je vous sauverai. ISAIE. XLVI, 3, 4.

TERRA repromissionis, quia per Prophetam multo ante promissa est, nam per Isaiam Dominus eam, ante multorum annorum spatia repromisit ; sic enim ait : Ecce Virgo in utero concipiet et pariet Filium. D. AUGUST. *Serm.* 100 *de tempore.*

TERRA quæ fructum benedictum dedit. B. VIGILIUS, *lib.* 3 *adv. Eutychium.*

TERRA quæ germine dedit Salvatorem. VENANTIUS FORTUNATUS, *Eleg. in Laud. S. Mariæ.*

TERRA quæ dedit fructum suum, quia quem Virgo peperit, non concepit materiali opere, sed sancti Spiritus obumbratione. S. GREGORIUS MAGNUS, *in lib.* 1 *reg. cap.* 1.

TERRA de qua veritas oritur, quæ veritas Christus eadem est, et quæ de cœlo prospexit justitia ejus. D. ILDEPHONSUS, *lib. de Virginit. S. Mariæ. cap.* 3.

TERRA Dei receptrix, ex qua sempiternæ vitæ lignum emergens, (Christus hic est cunctorum vitæ causa) Evæ inobedientiam, Adamique interitum dissolvit. S. JOANNES DAMASC. *Orat.* 3 *de Assumpt. B. V.*

TERRA non prioris more maledicta, ac cujus fructus spinis, ac tribulis, undequaque horrescant, sed super quam benedictio Domini, ac cujus benedictus fructus ventris, ut in sacris habetur oraculis. IDEM, *Orat.* 4 *de Nativ.*

Marie peut emprunter au Seigneur ces paroles d'ineffable tendresse, qu'il adressait autrefois au peuple d'Israël. Elle est mère, et c'est à elle qu'il convient de parler ainsi à ses enfants. Les mères ne portent leurs enfants que pendant quelques mois dans leur sein, et bientôt ils ont trop grandi pour qu'elles puissent même les porter entre leurs bras. Mais nous sommes toujours de petits enfants pour Marie. Toujours, elle nous prodiguera les mêmes soins, toujours elle multipliera pour nous les mêmes caresses, si nous ne la repoussons pas à force d'ingratitude et de péchés.

§ XIV. — *La terre desséchée.*

Le Christ s'élèvera comme un frêle arbrisseau et comme un rejeton qui sort d'une terre sèche. ISAIE. LIII, 2.

Vous êtes cette terre desséchée, ô Marie, qui semblait devoir être à jamais stérile, parce que vous aviez consacré à Dieu votre virginité. Mais Dieu a fécondé cette terre desséchée, et sans le secours de la main des hommes, il y a fait germer et grandir un arbre merveilleux, dont les fruits pro-

MATER indulgentiæ, aperiens sinum pietatis, et suscipiens mortuum in peccatis. MAURILLUS ROTHOMAG. *in Orat. ad B. Mariam.*

MATER veræ resurrectionis, animam nostram peccati morte peremptam, ressuscitans. S. JOSEPH HYMNOGR. *in Mariali.*

MATER ducens nos ad Filium. D. PETRUS DAMIANUS, *Serm. in Assumpt. B. V. M.*

MATER et Domina omnium, suis meritis cuncta reparando, sicut Deus, sua potentia parando cuncta, Pater est, et Deus omnium. S. ANSELMUS, *in hom. de Virginis Concept.*

MATER nostra vere ; per quam nati sumus, per quam nutrimur, per quam crescimus. Per illam enim nati sumus non mundo sed Deo ; per illam nutrimur non lacte carnis, sed illo de quo dicit Apostolus, I *Cor.* 3 : « Lac vobis potum dedi, non escam ». Per illam crescimus, non magnitudine corporis, sed in virtute animæ. B. ÆLREDUS ABBAS, *Serm.* 1 *in Assumpt. B. V. M.*

MATER omnium, quia omnes concepit per affectam dilectionis, et peperit per labores et dolores, in Passione Filii. D. ANTONINUS, *in summa, part.* 4, *tit.* 15, *cap.* 26.

TERRA sitiens, de qua Isaias, 53 : Ascendet sicut virgultum coram eo, et sicut radix de terra sitienti. Terra enim sitiens dicitur terra arida, et non compluta, quæ licet exterius humorem non recipiat, unde concipiat, et aliquam radicem pariat, quæ post modum in arborem vel herbam prodeat, tamen quandoque a Deo operante, in se ipsa, et non aliunde radicem aliquam concipit, quæ prosilit in herbam, vel arborem : sic Beata Virgo, non accipiens humorem ab extrinseco, unde intus conciperet, operante in se divina gratia, concepit Filium ex se ipsa. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. B. Virg. lib.* 8.

TERRA nostra, id est nobis data, cujus fructu redempti sumus ab obligatione gehennæ, et abundanter vivere possumus in æternum. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud Virg. lib.* 2.

eurent aux hommes la grâce et l'immortalité. BIBLE DE MARIE.

§ XV. — *La source intarissable.*

Le Seigneur vous tiendra toujours dans le repos ; il remplira votre âme de ses splendeurs, et il engraissera vos os. Vous deviendrez comme un jardin toujours arrosé, et comme une fontaine dont les eaux ne tarissent jamais. ISAIE, LVIII, 11.

Dieu se reposait en Marie et Marie se reposait en Dieu. Jamais ni les passions, ni les désirs de la terre, ni les attaques du démon ne troublèrent ce repos de la Vierge toute pure et toute sainte. Son âme était remplie des splendeurs du Seigneur et des richesses infinies de la grâce. Elle était ce jardin dont il est parlé au livre des Cantiques, jardin où croissaient à l'envi les fleurs et les fruits, les humbles plantes et les arbres superbes, tout ce qui pouvait charmer les sens et exciter la reconnaissance envers le Seigneur. Le fleuve de la divine grâce a toujours arrosé ce jardin et entretenu sa fertilité. Ou plutôt Marie est elle-même une source intarissable dont les eaux bienfaisantes arrosent la sainte

TERRA quæ cadentes suscipit, et ipsos adjuvat ad surgendum : de Maria enim dicitur, *Apoc.* 12 : *Et adjuvit terra*, id est Maria, *mulierem*, id est animam fidelem. Ideo sic oranda est jugiter : « Succurre cadenti, surgere qui curat populo. » Alioquin nisi velimus surgere, non potest ipsa succurrere. Manibus autem, id est bonis operibus factis ad honorem ejus, et pedibus, id est devotis affectibus, debemus nos prendere huic terræ, et humiliari ad eam, sicut qui de se prendit terræ, inclinatur versus terram, ut sic resurgere valeamus post casum peccati. IDEM, *ibid.*

TERRA quæ nobis interponitur, et abysso, qua subtracta, sicut Core, Dathan et Abiron, *Num.* 15, statim descendimus in infernum viventes. Subtracto enim nobis adjutorio Mariæ, statim labimur in peccatum et inde in infernum. IDEM, *ibidem.*

FONS irrigativus hortorum, id est Ecclesiæ, et conscientiæ justorum, quos hortos irrigat rivo suo, id est Filio mediante. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. SS. Virginis, lib.* 9.

FONS misericordiæ, quia sicut fons per subterraneos meatus semper recipit aquam et semper refundit : sic B. Virgo aquas gratiarum quæ a Christo ad ipsam, et ab ipsa ad nos fluunt impetu, de Libano, id est de candore benignitatis utriusque. IDEM, *ibidem.*

FONS misericordiæ signatus sigillo justitiæ ; sic enim ejus misericordia exuberat, quod semper fluunt ad miseros miserationes ejus, salva tamen justitia IDEM, *ibidem.*

FONS hortorum id est Religiosorum, nam de facili impetrant ab ea aquas gratiarum religiosi ; cæteri autem sæculares, non ita de facili, sed cum quodam labore, ut aqua de puteo extrahitur, aquam scilicet gratiarum. HUGO CARENSIS, *in cap.* 4. *Cant. Cantic.*

FONS indeficiendis aquæ, per plenitudinem gratiæ ipsius, a quo peccator accipit absolutionem veniæ, justus autem puritatem gratiæ, tentatus re-

l'Église et la rendent fertile, à son tour, en fleurs et en fruits de vertu.

§ XVI. — *L'avocate des pécheurs.*

Dieu a vu qu'il ne restait plus d'hommes justes sur la terre ; et il a été saisi d'étonnement. ISAIE, LIX, 16.

Marie se présente avec confiance à Dieu pour qu'il ne frappe pas les pécheurs. *Dieu vit*, dit Isaïe, *qu'il n'y avait plus d'hommes*, de saints ni de *justes* parmi les Juifs, et il fut saisi d'étonnement, il fut contristé de voir que personne ne s'opposait à lui, comme autrefois Abraham pour Sodome, et Moïse sur le Sinaï, pour le peuple d'Israël, afin qu'il ne le frappât point. Mais Marie accourut ; elle se présenta devant lui, elle intercéda pour les coupables, comme autrefois Abigaïl pour l'insensé Nabal. Dieu eut pitié du peuple d'Israël. Aujourd'hui encore Marie intercède pour nous, et c'est grâce à son intercession toute-puissante que la colère de Dieu ne laisse pas tomber sur nous les plus terribles châtiments. BIBL. MAR.

§ XVII. — *La cité glorieuse.*

Levez-vous, Jérusalem ; soyez toute brillante de clarté, parce que votre lumière est venue et que la gloire du Seigneur s'est levée

frigerium temperamenti, devotus haustum dulcem consolationis consolantis. ALBERTUS MAGNUS, *in Postillis sup. cap.* 10. *Lucæ.*

ADVOCATA cujus ore nostra dicitur excusatio. GEORGIUS NICOMED. *Orat. in Præsent. Deiparentis.*

ADVOCATA nostra inexpugnabilis. S. JOANNES DAMASCENUS *in Can. S. Trinit.*

ADVOCATA nostra, precibus suis bene sonantibus, nos a Filio suo per peccatum disjunctos, quoties pœnitemus reconjungens. IDIOTA, *de B. V. par.* 1, *contempl.* 13.

ADVOCATA peccatorum quæ onus hujusmodi officii in se benigne susccpit. IDEM, *de B. Virgine. par* 9, *contempl.* 14.

ADVOCATA reorum Dei, a Filio suo inter nos et Deum Patrem judice constituto, quod pro nobis voluerit, impetrare valens. IDEM, *ibidem.*

ADVOCATA opportuna peccatorum, a Deo constituta, in miserorum causa protinus exaudienda pro sua reverentia et munditia, ut exaudita est Esther regina pro gentis Israeliticæ supplicans liberatione. ANTONIUS POCQ. *Serm.* 5 *de Concept. B. Virginis.*

ADVOCATA peccatorum advocans in curia cœlesti contra Dæmones, qui non cessant accusare nos, et præcipue in hora mortis. D. ANTONINUS, *in Summa, part.* 4 *tit.* 7 *cap.* 2.

ADVOCATA peccatorum tota mitis et suavis, per mulierem Thecuitem figurata. IDEM, *in Summa part.* 4, *tit.* 15, *cap.* 14.

CIVITAS gloriosa in qua vere Rex Regum et Dominus dominantium habitavit, vel potius, in qua plenitudo totius divinitatis habitavit corporaliter. S. JOSEPH HYMNOGRAPHUS *in Mariali.*

sur vous. Car les ténèbres couvriront la terre et une nuit sombre enveloppera les peuples : mais le Seigneur se lèvera sur vous et sa gloire éclatera dans vous. Les nations marcheront à la lueur de votre lumière, et les rois à la splendeur qui se lèvera sur vous. Isaie, LX, 1, 2, 3.

Vous êtes, ô Marie, la Jérusalem toute resplendissante d'une céleste lumière. Cette lumière s'est levée sur vous, au jour de l'Incarnation et de la Nativité du Verbe de Dieu, devenu votre enfant. Le Fils de Dieu, descendu sur la terre pour dissiper nos ténèbres, s'est reposé en vous. La nuit sombre du péché et de l'infidélité couvrait le monde et pesait sur toutes les nations. Mais le Soleil de justice, la lumière du monde s'est levée ; sa gloire a éclaté en vous, comme un flambeau dans un phare, comme le soleil dans la nue, comme le feu dans le buisson ardent. Les nations, les malheureux pécheurs marcheront à la lueur de votre lumière, et les rois, les justes et les Anges, à la splendeur qui se lèvera sur vous. Car tous ont besoin de votre grâce, de votre lumière et de votre miséricorde. Bibl. Mar.

La prophétie d'Isaïe s'est accomplie magnifiquement. La lumière que Marie nous a donnée en devenant la Mère du Fils de Dieu, a illuminé le monde, et l'éclat de cette lumière divine, rejaillissant sur l'auguste Vierge la revêt d'une gloire indicible, que les saints et les Anges ne se lasseront pas d'admirer pendant l'éternité.

§ XVII. — *Le refuge du genre humain.*

Levez les yeux et regardez autour de vous : tous ceux que vous voyez assemblés ici viennent pour être à vous : vos fils viendront

Civitas ad quam confluunt qui in omnis criminis labyrinthum præruptius ruunt. Istic alienigenæ sunt, qui Regno Cœlorum vim faciunt, factique pie violenti diripiunt. Isthic Tyrus, qui repellunt omne pondus, et circumstans se peccatum ; unde et Tyrus interpretatur angustia. Hic populus Æthiopum nigri videlicet fuligine peccatorum. Quidquid est peccati immanius, ad hujus benedictæ tutiorem omni civitati sinum se immergit proclivis. Guibertus Abbas. *in libr. de B. M. V. cap.* 13.

Civitas regia et opulenta, cujus cives mansueti, amabiles, pacifici, quam venerabilem, splendidam, commendabilem, et Deo, Angelis et hominibus gratam, nec non et adversariis terribilem fecerunt omnis magnitudo, mentis ornatus, et cordis humilitas, sanctitas, devotio, et sapientia, ut in ea habitare plenitudo divinitatis corporaliter cujuscumque spiritualium, videlicet rationis intellectus, cogitationis, discretionis, voluntatis, et aliarum id genus partium corporis et animæ, summa pax concordia, concors, et perfecta omnium habitantium unitas. Claudius Rapinus, *Serm.* 2 *de Concept. B. Virgin.*

Refugium generis hominum. Eutychianus, *in vita Theophili.*

Refugium Christianorum. S. Joannes Damasc. *in Can. de SS. Trinit.*

de bien loin et vos filles viendront vous trouver de tous côtés. ISAIE, LX, **4.**

O Marie, levez les yeux: jetez un regard de miséricorde et de bonté autour de vous, et réjouissez-vous. Il y a là une multitude immense. Tous ceux que vous voyez assemblés ici, de toute nation qui est sous le ciel, viennent à cause de vous. Les pécheurs espèrent que vous leur obtiendrez le pardon de leurs fautes, les justes attendent une augmentation de gloire, les affligés savent qu'auprès de vous ils pourront trouver le soulagement et la joie. Ils espèrent tous en vous, et ils disent: O notre souveraine, notre mère, secourez ceux qui crient vers vous! Quelque pécheurs, ils sont vos enfants, les fils et les filles de votre miséricorde. Ils sont venus de loin, mais ils sont venus: Pitié pour eux. Regardez, ô Marie, et votre cœur tressaillera de joie, à la vue de vos richesses, car les nations du monde entier vous appartiennent; tout ce qu'il existe de grand chez tous les peuples est heureux de se donner à vous.

§ XIX. — *Le bon grain de raisin.*

Voici ce que dit le Seigneur: Comme lorsqu'on trouve un beau grain dans une grappe de raisin, on dit: Ne le gâtez pas, parce qu'il a été béni de Dieu, ainsi en faveur de mes serviteurs, je n'exterminerai pas Israël entièrement. ISAIE, LXV, 8.

C'est en Marie que la bénédiction céleste nous est réservée: *Voici ce que dit le Seigneur: Comme lorsqu'on trouve*, après la tempête, *un bon grain conservé.* Ce bon grain est la Vierge Marie. La tempête du péché avait ravagé la vigne du Seigneur qui est le genre humain. Mais un grain d'une merveilleuse beauté fut conservé intact. Béni de Dieu, Marie a

REFUGIUM peccatorum, propitiam se suis supplicibus ostendens. IDEM, *in Paclet. B. V.*

REFUGIUM fidelium, a periculis cunctis omnes adjuvans, atque liberans D. THEODOR. STUDIT: s *in canone qui canebatur in erectione sacrarum imaginum.*

REFUGIUM omnium qui salutem consequuntur. S. JOSEPH HYMN. *in Mariale.*

REFUGIUM fidelium ad eam recurrentium ab omni necessitate, et damno hostili salvos faciens nos. IDEM. *ibid.*

REFUGIUM misericordiæ, peccatoribus a Deo provisum. D. ANTONIUS DE PADUA, *Serm. in Dom.* 3 *Quadrag.*

REFUGIUM singulare et certum omnibus eam requirentibus, et orantibus. JOANNES GERSON, *Serm. de Concept. B. V.*

REFUGIUM singulare ac potentissimum perditorum. DIONYSIUS CARTHUS. *de Laud. B. V. lib.* 2 *art.* 23.

REFUGIUM omnium periclitantium, et miserorum, et tribulatorum. BERNARD. DE BUSTIS *in Mariali, Serm.* 2 *de Coronat. B. M. Virg.*

été sauvée, et à cause d'elle Dieu n'a pas achevé de perdre sa vigne. Cultivée de nouveau avec une sollicitude extrême, à cause de ce grain dont le mérite a ravi de joie Dieu lui-même, la vigne a produit d'autres raisins, et le labeur du vigneron divin n'a pas été perdu. BIB. MAR.

C'est à vous, ô Marie, que nous devons la miséricorde que Dieu a déployée pour nous. Il nous a épargnés d'abord, et il veut, ensuite, nous adopter au nombre de ses enfants, et nous faire part de son héritage.

§ XX. — *La maison de Dieu.*

Voici ce que dit le Seigneur : *Le ciel est mon trône, et la terre est mon marche-pied. Quelle maison me bâtirez-vous donc, et où me donnerez-vous un lieu de repos.* ISAIE, LXVI, 1.

C'est ma main, ajoute le Seigneur, *qui a créé toutes ces choses, et elles sont parce que je les ai faites*. La main de Dieu se bâtira aussi une demeure véritablement digne de lui. Cette maison, seule en rapport avec l'infinie majesté qui doit y faire sa demeure, sera l'auguste Vierge Marie.

Elle est la maison de la majesté impériale. — *Quelle maison me bâtirez-vous donc,* assez immense pour que j'y sois renfermé. *Je remplis le Ciel et la terre* (JÉRÉM. XXIII)? Quelle maison assez grande, assez large, assez longue, me bâtirez-vous? Cette maison est bâtie sur le plan des patriarches et des prophètes, et sur le plan de David, dans la sainteté : *Seigneur, la sainteté convient à votre maison* (PS. XLII), et une sainteté telle qu'elle soit exempte de toute souillure.

Elle a été bâtie sur le plan de Jérémie, disant : *Je suis des-*

DOMUS Dei magna. D. DIONYSIUS ALEXAND. *in Epist. contra Paulum Samosatem.*

DOMUS Dei Creatoris propria. ORIGENES, *Hom.* 1 *in divers.*

DOMUS immaculata Regis sponsi. IDEM. *ibidem.*

DOMUS quam possedit Spiritus Sanctus. D. CYPRIANUS, *Serm. de Nativ. Christi.*

DOMUS in qua paratæ sunt nuptiæ Ecclesiarum Dei, et fœderata terrenis cœlestia. D. HIERONYMUS, *Epist. de Assumpt. B. M.*

DOMUS a Domino fundata, et adventu Domini plena, quæ nuntiante angelo, fundatoris sui cognovit adventum, et novum congressionis admiratur accessum, habitatorem inesse sibi cognoscit, et qualiter in abditis agat, plane non penetrat ; verumtamen animi virtutes parat in officia servitutis ; defert Domino debitæ jura conditionis. D. HILDEPHONSUS, *lib. de Virginitate S. Mariæ, cap.* 2.

DOMUS solida, et fortis, a Deo sibi ædificata, quæ nullo modo vacillare potuit per peccatum, ut aliæ omnes peccando vacillaverunt. IDIOTA, *de B. Virg. part* 3. *Contempl.* 1.

DOMUS habens profundamento Deum. BERNARD. DE BUSTIS, *serm.* 5 *de Nominat. B. Mariæ.*

vendu à la maison du potier, à Marie qui est *la maison* de toute réformation et de toute rénovation. En elle, le Fils de Dieu sera formé à notre image et ressemblance, l'immortel deviendra mortel, le premier dernier, le riche pauvre. Le luxurieux y apprendra la chasteté, le superbe l'humilité, l'envieux la charité, l'aveugle la lumière, le boiteux la marche. Voilà pourquoi elle dit elle-même : *J'ai été l'œil de l'aveugle et le pied du boiteux*. Oh ! comme les mutilés courront avidement à cette maison, où on leur restituera les membres !

Elle a été bâtie sur le plan d'Isaïe, disant : *Maison de toute plénitude*. Le pécheur y est rempli de pardon, le juste de grâce, la Trinité de gloire, la personne du Fils de substance humaine, afin que nul ne se retire les mains vides de cette maison.

Elle a été bâtie sur le plan d'Osée, disant : *Maison de protection et de refuge* pour les pécheurs fugitifs afin que celui qui s'y réfugie y soit reçu et protégé contre le démon, le péché et surtout contre la colère de Dieu.

Voilà les plans sur lequels la Vierge Marie a été bâtie comme une maison de sainteté pour nous sauver, comme une maison de réformation pour renouveler toute créature. BIBL. MAR.

§ XX. — *La mère qui enfante.*

Elle a enfanté avant que d'être en travail, elle a mis au monde un fils avant le temps de l'enfantement. ISAIE, LXVI, 7.

DOMUS fundata super altitudinem potentiæ Patris, qui eam in bono confirmavit ; super altitudinem sapientiæ Filii, qui eam omni sapientia illustravit ; super altitudinem Spiritus Sancti, qui eam in gratiam stabilivit. IDEM, *ibidem*.

DOMUS supra firmam petram, id est virtutis soliditatem ædificata, quæ propter pluviam, vel ventum, vel inundationem peccati, non cecidit. *Matth.* 7. IDEM, *in Mariali, Serm.* 8 *de Concept. B. Mariæ.*

DOMUS de qua canitur : Hæc est Domus Domini firmiter ædificata, cujus fundamenta in montibus sanctus.

DOMUS quam Dominus ædificavit, non solum sibi, sed nobis, ut ex ea nobis spiritualiter effunderet bonitates, scilicet dona gratiarum, unguenta virtutum, medicamenta morborum, et hujusmodi, quæ nobis eo propinquior esset et magis ad manum, quam ipsum Cœlum, de quo nobis effluunt bona naturæ, quia magis indigenus bonis gratiæ quam bonis naturæ. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 2.

GENITRIX Dei, qua nemo major et sublimior. S. PETRUS APOST. *in Serm. habito in transitu B. V. apud Amadeum, raptu* 8.

GENITRIX Domini, et Dei, et Salvatoris nostri Jesu Christi. IDEM *in sua Liturgia.*

GENITRIX inclita Dei nostri. D. PAULUS APOST. *Serm. in transitu B. V. apud Amadeum.*

GENITRIX Dei nostri pulchra et valde decora, cujus pulchritudinem, sol, et

Toute la nature stupéfaite admire son enfantement et son mode d'enfanter. — *Elle a enfanté avant que d'être en travail.* Elle a engendré, en un instant, un Fils fort, par qui tout a été fait et subsiste. *Qui a jamais entendu une telle chose?* Enfanter avant d'être en travail, alors que le travail de la parturition précède naturellement l'enfantement ! Le Père a engendré son Fils en dehors du temps : pour vous, ô Vierge, vous l'avez engendré dans le temps. *Elle enfanta son Fils premier-né et l'enveloppa de langes.* O Vierge, vous avez enfanté merveilleusement, comme le dit ici Isaïe. Vous avez enfanté incorruptiblement, comme l'astre enfante le rayon, la verge sa fleur, la vigne son odeur. Vous avez enfanté utilement, parce que vous enfantez le restaurateur des Anges et des hommes, et voilà pourquoi les Anges, les hommes et les corps vous louent et vous bénissent :

1° Les Anges vous louent de trois choses, parce que celui que vous avez engendré a tout restauré en rendant ce qui était perdu, en multipliant le nombre, en augmentant tout d'une addition, je veux dire une quatrième hiérarchie.

2° Les hommes vous louent de trois choses, parce que vous leur avez engendré un rédempteur, un justificateur, un glorificateur.

luna, et cuncta sidera, imo et omnes virtutes cœlorum admirantur. S. Andreas Apost. *ibidem.*

Genitrix Dei, et magistri nostri, cujus favore prædíti ab inimicis nostris supplantari non possumus. S. Jacobus Minor. *ibidem.*

Genitrix Dei super omnes electa et præelecta. S. Thomas Apostolus, *ibidem.*

Genitrix Dei Deum assidue videns. S. Bartholomæus Apost. *ibidem.*

Genitrix Dei dignioris complexionis quam Mater carnalis omnium viventium. Justum enim fuit ut dignior esset etiam in corpore omnibus aliis, ex cujus purissimo sanguine et humore plasmandum erat dignissimum corpus Redemptoris omnium. S. Matthæus Apost. *ibidem.*

Genitrix Dei purissima. S. Marcus Evangelista, *ibidem.*

Genitrix et ancilla Domini. Origenes, *Hom.* 1 *in diversis.*

Genitrix Dei sanctissima, semper Virgo. D. Ephrem, *Serm. de Laudibus Virg.*

Genitrix vitæ quæ nobis immaculatis parturitionibus peperit salutem. D. Cyrillus *lib. de recta fide ad Reginas.*

Genitrix quæ portavit Filium talem in ulnis, qui est omnium Deus. S. Sabba, *in Menæis Græc. die* 6 *Januarii.*

Genitrix Dei verissima, quæ ipsum concepit, peperit, atque in assumpta natura fideliter associavit. D. Bernardinus Senens. *Serm. de Purific. B. M.*

Genitrix omnis sanctitatis in omnia vasa gratiæ diffundendæ. Idem, *Serm. de septem verbis Sanctiss. Virg*

Genitrix Dei incomparabilis, et præstantissima, ab omnipotente, et super optimo Filio suo, præ omni pura creatura, honorata, impleta, et glorificata. Dionysius Carthus. *lib.* 4 *de Laudibus Santiss. Virg. cap.* 4.

Genitrix Dei, qua nihil dignius in cœlo et in terra post Deum. Joannes Trithem. *de Miraculis B. Virg. lib.* 1, *cap.* 4.

3° Les corps vous louent, parce que celui que vous avez engendré a changé les corps en les renouvelant, les anoblissant et les unissant tous à la divinité dans le corps du Christ. Le Père vous loue à cause de votre chasteté, le Fils vous loue à cause de votre humilité, le Saint-Esprit vous loue à cause de votre bonté. Toute la création vous loue, ô Vierge Marie, car vous avez engendré aux cieux un illuminateur, aux impurs un purificateur, au courbés un redresseur, aux tristes un consolateur, aux vaincus un triomphateur, aux pauvres un enrichisseur, aux désespérés un réconfort, aux égarés un rameneur, aux combattants celui qui les couronnera. BIB. MAR.

MATER Dei intactissima, impollutissimaque. D. ATHANASIUS, *Orat. in Purific. B. Virg.*

MATER Filii Dei divinæ virginitatis honore pollens. D. ZENO *in Serm. de continentia.*

MATER Domini, a qua ipse Dominus redempturus mundum, divinam operationem suam inchoavit, ut per quam solus omnibus parabatur, eadem prima fructum salutis hauriret ex pignore. S. AMBROSIUS, *lib. 2 super Lucam.*

MATER Virgo quæ de Spiritu Sancto concipiens, ita Deum, et hominem, quem pudico utero gestaverat, edidit, ut apud incorruptam tanti nominis Matrem, post divinum partum gloriosior integritas permaneret. S. GAUDENTIUS, *tract.* 13 *contra avaritiam Judæ.*

MATER antequam nupta. D. HIERONYMUS, *in libro adversus Elvidium de perpetua Virginitate B. Mariæ.*

MATER sancta quam Dominus loco Evæ suscitavit, pro illius enim pœna huic salutem, per proprium servum Gabrielem misit, in hac sanans, quæ illa deliquerat. CÆSARIUS, *Dial.* 3.

MATER Domini casta, in qua non fuit virilis appetitio, sed Spiritus Sanctus ; quam non violavit Joseph vir Judæus, sed solus imprægnavit omnipotens Deus ; quæ non commixta est, nec Joseph sponso, nec cognita alicui viro, sed soli omnipotenti Deo. S. AUGUSTINUS *Serm.* 14 *de Nativ. Domini, qui est* 18 *de temp.*

MATER habens in Filium, quæ recusari non potest fiduciam, habens vires insuperabiles, robur inexpugnabile. GEORGIUS NICOMED. *in Orat de Præsent. V. M.*

MATER Dei, omni cogitatione, et sermone præstantior, quæ modo, omnem orationis facultantem superante, eum qui temporis expers est, in tempore peperit. S. JOANNES DAMASC. *in Carm. de Ascens. Domini.*

MATER Dei prædeterminata, et ante sæcula consilio Dei prælecta. IDEM, *Orat.* 3 *de Assumpt B. V.*

MATER Dei qua nihil est suavius, mentem nostram captivam faciens, et linguam deprædans. IDEM *ibidem.*

MATER Creatoris et Salvatoris nostri, per cujus sanctitatem, peccata nostra purgantur, per cujus integritatem nobis incorruptibilitas donatur, per cujus virginitatem, anima nostra adamatur a Domino suo. S. ANSELMUS, *in hymn.* 1 *B. Dei Genitricis.*

MATER carnalis Christi, quem genuit de veritate suæ substantiæ. JACOBUS DE VORAGINE, *Serm. 4 de Nativ. B. V. M.*

MATER Christi, Filio valde unita. IDEM *in Mariali. Serm.* 7, *M.*

MATER Christi pia, quæ pietatem habuit in animo, ostendit in verbo, exhibuit in facto. IDEM *in Mariali. Serm.* 8, *M.*

MATER Christi studiosa quia ipsum studiose et sollicite educavit, et omnia opera misericordiæ in eum sollicite exercuit. IDEM *ibidem.*

CHAPITRE XVII

MARIE DANS JÉRÉMIE

§ I. — *La verge qui veille.*

Le Seigneur me parla et me dit : Que voyez-vous, Jérémie ? Je lui répondis : Je vois une verge qui veille. Le Seigneur ajouta : Vous avez bien vu, car je veillerai aussi pour accomplir ma parole. JÉRÉMIE, I, 11, 12.

La Vierge Marie, Reine des Prophètes, est la verge qui frappe les démons, corrige les pécheurs, et veille sur les élus. Jérémie voyait cette Vierge miséricordieuse, veillant avec sollicitude et tendresse sur les élus, comme une mère sur son enfant, comme un maître sur ses disciples. Marie veille sur les pécheurs, pour les corriger, comme une garde vigilante auprès du lit d'un malade. Elle veille sur les démons, pour prévenir leurs coups, déjouer leurs ruses, ravir à leur fureur les pauvres victimes dont ils se sont emparés. Le Seigneur dit : *Vous avez bien vu, car je veillerai*, comme un père, *pour accomplir ma parole*, et Marie veillera comme une mère.

§ II. — *Le trône de miséricorde.*

En ce temps-là, Jérusalem sera appelée le trône de Dieu. Toutes les nations viendront s'y assembler au nom du Seigneur et elles ne suivront plus les égarements de leur cœur endurci. JÉRÉMIE, III, 17

VIRGA vigilans quæ custodivit vigilias noctis super gregem suum, id est super nos miseros, qui ab oriente, id est ab innocentia baptismali recessimus, peregre in regionem dissimilitudinis, et habitamus in hac regione umbræ mortis, in frigoribus borealibus, in lateribus aquilonis. ERNESTUS PRAGENSIS, *in Mariali cap.* 8.

VIRGA vigilans super peccantes, ne ipsi statim damnentur. IDEM *in Mariali cap.* 45.

VIRGA vigilans quia morti et somno peccati nunquam obnoxia fuit. BARTHOLOMÆUS DE PISIS, *lib. de Laud. SS. Virg. fructu* 5.

VIRGA de qua Isaias cecinit : *Pavebat Assur*, id est Diabolus, *virga percussus.* S. ANTON. *in Summa, part.* 4, *tit.* 15, *cap.* 24.

VIRGA vigilans, ex Jeremia, et enim vigilat super devotos suos, ut custodiat eos. MAURITIUS DE VILLA PROB. *Serm.* 7 *coron. novæ.*

THRONUS ille mirabilis, de quo in Regum historia legitur in hæc ver-

Vous êtes le trône, ô Marie, sur lequel le Seigneur est venu se reposer dans sa miséricorde pour les pauvres pécheurs. Tous les peuples se rassemblent autour de vous. Tous ceux qui connaissent le Seigneur, et comprennent qu'ils ont besoin de sa grâce ont recours à vous. Vous êtes le trône de miséricorde. C'est le pardon que l'on vient chercher auprès de vous ; les pécheurs, par votre entremise, sont absous de leurs iniquités, et la sentence de condamnation, que le Juge suprême allait prononcer contre eux, est déchirée.

ba : *Fecit Rex Salomon thronum de ebore grandem, et vestivit eum auro fulvo nimis.* R. Petrus Damianus, *Serm.* 1 *de Nativ. B. V. Mariæ.*

Thronus quem fecit sibi Salomon Rex pacificus, id est Christus ; fecit enim hunc thronum pacificus, ut pacem faceret ; quia mediante Filio hominis, pacificati sumus Deo Patri ; mediante etiam Matre Dei veri pacifici, pacem apud Filium, quoties volumus possumus invenire. Richard a S. Laur. *de Laud. Virg. lib.* 10.

Thronus Dei ad quem cum fiducia accedere debemus, ut misericordiam et gratiam consequamur, in tempore opportuno. S. Anton. *in Summa, part.* 4, *tit.* 15, *cap.* 14.

Thronus gratiæ Dei, ad quem cum fiducia accedere debemus ut misericordiam consequamur. Idem *in Summa, part.* 4, *tit.* 7, *cap.* 2, § 5.

Thronus divinæ misericordiæ. Bernard. de Bustis. *Serm.* 2 *de Assimil. B. V. M.*

Thronus Dei de quo Paulus ad *Hebr.* 4 : *Accedamus cum fiducia ad thronum gratiæ ejus, ut misericordiam consequamur.* Mauritius de Villa Prob. *Serm.* 54 *Coron. nov. B. M.*

Thronus virginalis coram quo sicut olim David ante faciem arcæ choreas læti ducere debemus. S. Methodius, *in Hom. in festo Purificat. B. Virg.*

Thronus Virginalis super quo Dominus carne indutus, publice prodivit. Idem, *ibid.*

Thronus Cherubicus in summis spiritualibus regnis lucis splendore coruscans. D. Gregor. Thaumat. *Orat.* 2 *in Annuntiatione B. M. Virg.*

Thronus Dei, de quo procedebant fulgura, et voces, et tonitrua, quia Filii Jesu Christi parabolas, enigmata legalia et mirifica gesta, dicta opera, aridius edibat, fidelius credidit, luculentiusque aliis edidit. D. Bernardus, *in Serm. de B. M. cujus initium : Ave Maria.*

Thronus altissimus Christi ; in ea enim cum solus ille requievisset, nostros abstulit labores, et futuram requiem dignis præparavit. S. Joannes Eubeus, *Orat. in Concept. Dei Genitricis.*

Thronus Dei aliis Thronis, scilicet divinis spiritibus multa Deo familiaritate conjunctis longe conjunctior, cum sit cum Filio Dei de carne una. Hanc enim dedit Pater Filio ut sit ei consubstantialis : hanc prærogativam habet mater ut sit ei consubstantialis. Petrus Blesens, *Serm.* 33.

Thronus terribilis contra Dæmones, ejus devotos impugnantes ; de quo throno dicitur, *Apocalyp.* 4 : *De throno procedebant fulgura, et voces, et tonitrua* Bernardinus de Bustis, *Serm.* 3 *de Nominat. Mariæ.*

Thronus quia habet proprietates illorum Angelorum qui Throni dicuntur, id est maximam celsitudinem, Regis circumdationem, stabilem collocationem, Regis susceptionem, Regis declarationem, familiarem apertionem. Mauritius de Villa Probata, *Serm.* 14 *Coron. novæ B. M.*

Thronus in quo sedens Christus Rex pacificus præbet se populo clementem, et benignum, ac præsto omnibus ad hunc thronum accedentibus dona largitur. Idem, *ibidem.*

Vous procurez le salut et l'éternelle félicité à ceux qui ont recours à vous. On le sait sur la terre, ô Marie, et tout l'univers retentit des supplications qui vous sont adressées.

§ III. — *La cité du salut*

Pourquoi demeurons-nous assis? Allons, entrons tous ensemble dans la ville forte, et demeurons-y en silence, car le Seigneur notre Dieu nous a réduits à nous taire, et il nous a donné à boire de l'eau de fiel, parce que nous avons péché contre le Seigneur. JÉRÉMIE, VIII, 14.

La place forte où nous trouverons le salut, est l'auguste Vierge Marie. Elle est forte parce que Dieu lui a donné toutes les perfections naturelles qu'une créature humaine pouvait recevoir de la main même de celui dont la puissance ne connaît pas de bornes. Elle est plus forte encore par la grâce. Le Dieu infiniment riche a pour ainsi dire épuisé ses trésors, ses richesses spirituelles pour les donner à Marie. Elle très-forte enfin par la gloire, car tout ce qui existe après Dieu au Ciel sur la terre et dans les enfers la révère comme sa souveraine et l'admire comme le chef-d'œuvre de la toute-puissance divine.

Recourons donc à Marie; sa bonté nous ouvre un asile. Si nous n'osons pas à cause de nos péchés, élever la voix

THRONUS gratiæ de cujus plenitudine accipiunt universi, captivus redemptionem, æger curationem, tristis consolationem, peccator veniam, justus gratiam, Angeli lætitiam, Filii persona humanæ carnis substantiam, denique Trinitas tota gloriam. S. LAURENTIUS JUSTINIANUS, *in Ligno vitæ, de spe, cap.* 5.

CIVITAS de qua scriptum est : *Gloriosa dicta sunt de te Civitas Dei : Fluminis impetus lætificat civitatem Dei : Deus in medio ejus non commovebitur.* GEORGIUS NICOMED. *Serm. in Nativ. B. Virginis.*

CIVITAS Regis magni, non domorum excellentia, et altitudine excitatorum ædificiorum, sed divinarum, et sublimium virtutum magnitudine, et puritate omnibus antecellens. IDEM, *Orat. in Zonam Deiparæ.*

CIVITAS sacra magni Regis Dei, cujus in turribus ipse Deus cognoscitur, mediusque pertransit inconcussam servans, gentes commovens, et Reges prosternens, ut adorent gloriam ipsius. IDEM, *Orat.* 1 *de Præsent. B. V.*

CIVITAS cujus murus defensionis fuit Christus, quia si Dominus in circuitu matris suæ, cujus murus custoditionis fuerunt Angeli, quia *Angelis suis mandavit de te, ut custodiant te,* et cujus etiam murus fuit omnimoda virtus, quia virtutes muri sunt custodientes animam et munientes eam. IDIOTA, *de B. Virg. part.* 14, *Contempl.* 36.

CIVITAS virginalis fortissima, et inexpugnabilis, atque terribilis hostibus, ut castrorum acies ordinata, ad quam se conferant, necesse est, quicumque implacabilium inimicorum crudelitatem desiderant evadere, quemadmodum tempore belli, confugiunt homines ad loca opulenta, et munitiones tutissimos. CLAUDIUS RAPINUS, *Serm.* 2 *de Concept. B. Virg.*

jusqu'à Dieu, elle priera pour nous, et il se montrera de nouveau plein de douceur et de mansuétude.

§ IV. — *L'Olivier.*

Le Seigneur vous a établie comme un olivier fertile, très-beau à la vue et chargé de fruits. JÉRÉMIE, XI, 16.

L'Olivier est beau ; son feuillage est toujours vert, le fruit qu'il produit est doux : il est l'emblème de la piété, de la miséricorde et de la paix.

Marie fut belle, et digne d'être la Mère du plus beau des enfants des hommes. L'Ange la saluait pleine de grâce, et la grâce corporelle lui avait été donnée par Dieu dans toute sa plénitude, comme la grâce de l'âme. Le feuillage de cet Olivier mystique conserva toujours sa fraîcheur éclatante, le froid de l'hiver, les violences de la tempête ne pouvaient lui nuire ; jamais le péché ni la tentation n'enlevèrent rien à Marie de la splendeur de ses vertus.

Le fruit de Marie fut Jésus qui a dit : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.*

Marie fut la branche d'olivier qui nous annonça la nouvelle alliance de Dieu avec les hommes. Tout en elle respire la bonté, la miséricorde et la paix.

§ V. — *Le trône de gloire et de bonté.*

Seigneur, ne nous laissez pas tomber dans l'opprobre, afin que votre nom ne soit pas déshonoré : ne nous couvrez pas de confusion : souvenez-vous du trône de votre gloire. JÉRÉMIE, XIV, 21.

Civitas posita super montem, id est super altam perfectionem virtutum, quæ non potest abscondi. S. ANTONINUS, *in Summa part.* 4, *tit.* 15. *cap.* 3.

Oliva speciosa in campis, id est in peccatoribus, quibus gratiam sanctissimis suis precibus, exemplis et meritis subministrat, ut excolantur per fidem, et pœnitentiam, et referant fructum. IDIOTA, *de B. V. par.* 6, *Contempl.* 15.

Oliva speciosa in campis propter communitatem pietatis et compassionis suæ, quantum est in se sine acceptione personarum. IDEM, *ibidem.*

Oliva de qua *Jerem.* 11 dicitur : *Olivam pulchram, fructiferam, speciosam vocavit Dominus nomen tuum.* Fuit enim oliva uber per affectum misericordiæ, pulchra per puritatem affectus, fructifera per effectum misericordiæ, speciosa per abundantiam effectus. RICHARD. A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 12.

Oliva speciosa quia pulchra in ramis, in foliis et fructibus. Habuit enim misericordiam in ramis, scilicet in corde, exhibendo compassionis affectum. Habuit in foliis scilicet in ore, advocando pro nobis apud Deum. Habuit in fructibus, id est in opere, exhibendo suæ miserationis auxilium. JACOBUS DE VORAGINE, *in Mariali. Serm.* 30.

Marie est le trône de gloire et de propitiation. Nous avons mérité l'opprobre et la confusion par nos péchés ; mais si nous recourons à Marie, si nous disons à Dieu : *Souvenez-vous du trône de votre gloire*, souvenez-nous de celle qui vous a porté dans son sein, *et ne rendez pas inutile votre alliance avec nous :* Dieu oubliera nos infidélités ; par amour pour Marie, il étendra sur nous sa miséricorde, et la promesse qu'il a faite de nous sauver aura son accomplissement. — BIBL. MAR.

§ VI. — *Notre avocate.*

Le Seigneur me dit encore : Quand Moïse et Samuel se présenteraient devant moi, mon cœur ne se tournerait pas vers ce peuple. Chassez-les de devant ma face, et qu'ils se retirent. JÉRÉMIE, XV, 1.

Marie est notre avocate, devant le sage Juge, contre l'ennemi rusé, et cela dans une cause désespérée. *Le Seigneur me dit : Quand Moïse et Samuel se présenteraient devant moi*, priant pour le peuple, *mon cœur ne se tournerait pas vers ce peuple.* Mais, ô bon Jésus, si c'est la Mère de miséricorde qui se présente devant vous, demeurerez vous irrité et lui direz-vous, en parlant des pécheurs, comme à Jérémie ; *Chassez-les de devant ma face et qu'ils se retirent pour périr par le glaive, par la famine, par la captivité, par la mort ?* Non, vous ne parlerez point ainsi à votre Mère. Criez donc ; apaisé par la voix de Marie, ramenez les malheureux à la paix contre le glaive, au rassasiement contre la famine, à la liberté contre la captivité, à la vie contre la mort. Seule, elle prendra la cause des

SOLIUM misericordiæ ad quod veniens peccator, absolvitur. ALBERTUS MAGNUS, *in Biblia Mariæ lib. Job.*

SOLIUM misericordiæ, in quo Filius Dei misericorditer judicat peccatorem. IDEM, *ibid. super Isaiam.*

SOLIUM Regale in quo Dei Filius, utpote verus Salomon, id est Rex pacificus, sedit, judicans omnes fines terræ, medio siquidem tempore, in quo virginis utero gestabatur, non minus ea quæ sursum erant in cœlo, et quæ in terra deorsum, prudentissime gubernavit. IDEM, *in Annuntiatione B. V. M. Serm.* 1.

SOLIUM gloriæ altitudinis, a principio : Cum enim sit in cœlesti gloria super omnes choros Angelorum exaltata : recte solium gloriæ altitudinis dicitur, hoc est sedes Dei Altissimi, super quam divina sedet Majestas. PETRUS GALAT. *lib.* 7 *de Arcanis, cap.* 18.

SOLIUM gloriæ altitudinis a principio (*Jerem.* 17) cum fuerit absque initiali peccato concepta. IDEM, *ibidem.*

ADVOCATA nostra a Deo constituta, ut rei non judicium, sed subsidium, non supplicium sed æternum præmium invenire possimus. S. ANSELMUS LUCENSIS *super Salve Regina.*

ADVOCATA nostra ad Filium, sicut Filius ad Patrem ; imo apud Patrem,

désespérés, ce qui n'est permis à aucun autre saint, alors que le Seigneur dit au pécheur désespéré : *Qui sera touché de compassion pour vous, ô Jérusalem*, ô âme désespérée, autrefois vision de paix, maintenant vision infernale ? *Qui s'attristera de vos maux*, alors que la sentence de mort sera prononcée contre vous et qu'il vous sera dit : *Allez maudits*, etc. Alors, quand tous nous abandonneront, elle ne nous abandonnera point. Elle aura pitié, compassion de nous, elle *ira prier pour obtenir notre paix*, qu'elle nous obtiendra avec bienveillance. BIBL. MAR.

§ VII. — *La maison du potier.*

Le Seigneur dit à Jérémie : Allez et descendez dans la maison d'un potier, et là vous entendrez ce que j'ai à vous dire. JÉRÉMIE, XVIII, 1, 2.

Marie est la maison du potier, la maison du renouvellement du genre humain. — Le Seigneur dit à Jérémie : *Allez et descendez dans la maison d'un potier.* La maison du potier qui est Dieu, c'est la Vierge Marie, en qui Dieu a fait son œuvre sur la roue, l'œuvre de l'incarnation, en se plaçant sur la roue de l'humanité mobile, afin que la source eût soif, que le pain eût faim, que le repos se lassât, que la lumière

et Filium procurat negotia et petitiones nostras, et generaliter impetrat omne bonum. RICHARD. A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 2.

ADVOCATA nostra allegans pro genere humano coram Filio, cui debemus maximum solarium gratiarum actionis, et salutationis, et hujusmodi. IDEM, *ibidem.*

ADVOCATA nostra quia in conspectu Dei bonum pro nobis loquitur, et contra illud a adversariis nostris, quæ sunt duo officia Advocatorum. IDEM, *de Laud. Virg. lib.* 6.

ADVOCATA nostra diligens, sapiens, et toti curiæ cœlesti gratiosa. JACOBUS DE VORAGINE, *Serm.* 2 *pro Sabb.* 3 *Hebdom.* 40.

ADVOCATA nostra in curia summi Regis, fidelissima, et diligentissima, semper præsens ad impetrandum, et contradicendum excusans nostra mala et poscens cuncta bona. ERNESTUS PRAG. *in Mariali, cap.* 14.

ADVOCATA pro omnibus peccatoribus. D. BRIGITTA *in Orat.* 1 *revelata.*

DOMUS in qua Dei Filius carnis habitum suscepit, quem obtulit Deo Patri pro salute generis humani. D. BERNARDUS, *Serm. de B. Maria, cujus initium est : Ave Maria.*

DOMUS Domini, de qua fons, id est Christus, egressus est per carnalem nativitatem, et irrigavit sua prædicatione, vel in sua Passione, ubi fudit de suo corpore sanguinem et aquam, torrentem spinarum, id est, conscientias peccatorum, quæ velut torrens, fluunt in mare mortuum. RICHARD. A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 10.

DOMUS novissima cujus gloria magna erit plusquam primæ, *Aggei cap.* 2 : Prima enim domus Eva, cujus gloria est, quod manu Domini formata est in Paradiso, de substantia Adæ : Mariæ autem gloria in infinitum major, quia de purissima substantia ejus formata est caro Christi, cujus pre-

s'obscurcît. *Et le vase se rompit*, à la Passion, mais il se réforma à la Résurrection. Voilà la maison où fut reformé le malheureux Théophile, comme on le chante à sa gloire dans la prose du jour de l'Annonciation qui commence par ces mots : « Je vous salue, Marie, vous qui reformez Théophile par la grâce. BIBL. MAR.

§ VIII. — *La sage médiatrice.*

Souvenez-vous, que je me suis souvent présenté devant vous, pour vous prier de leur faire grâce et pour détourner votre indignation de dessus eux. JÉRÉMIE, XVIII, 20.

Ainsi parlait au Seigneur le Prophète Jérémie. Que de fois n'avait-il pas supplié Dieu d'épargner le peuple d'Israël ? Dieu l'avait exaucé. Mais ce peuple cruel rendait à son puissant protecteur, à son sauveur, le mal pour le bien, et le Prophète cesse d'intercéder pour les coupables : il laisse agir, il semble provoquer la justice du Seigneur, en rappelant ce qu'il a fait, en faveur de ses persécuteurs.

Marie est la très-sage médiatrice qui plaide la cause des coupables. Elle dit à Jésus : Souvenez-vous, ô mon Fils, que je me suis présentée, au temps de votre mort, devant vous, me tenant debout au pied de la croix, en proie à la plus cruelle douleur ; et maintenant, au sein de la gloire du Ciel, je me tiens encore devant vous, intercédant pour les pécheurs, et vous priant de leur faire grâce.

Un jour viendra où Marie n'intercédera plus pour le pécheur impénitent. Lorsqu'il paraîtra devant son Juge, tout ce que Marie aura fait en sa faveur sera pour ce malheureux un nouveau sujet de condamnation, parce qu'il aura méprisé les bienfaits de sa Mère, et foulé aux pieds les larmes de Marie et le sang de Jésus.

tio redemptus est mundus, et quod per partum ipsius, per Evam perditus nobis restitutus est Paradisus. IDEM, *ibid.*

DOMUS veri Solis Justitiæ, in qua novem mensibus corporaliter habitavit. IDEM, *de Laud. Virg. lib.* 7.

ORATRIX apud eum qui ex ipsa natus est. S. JOANNES DAMASCENUS *in Paracl. B. Virg.*

ORATRIX nostra a Deo posita, quæ rubore non suffunditur, cujus interessionibus Filius propitium nobis impertitur Spiritum communicativum onitatis, qui ex parte, per ipsum procedit. IDEM, *in Octoec. Græcorum.*

ORATRIX acceptissima ad Deum, quem peperit. S. JOSEPHUS HYMNOGRAPHUS *in Mariali.*

ORATRIX nostra ut ab hostibus nostris liberemur. IDEM, *ibidem.*

ORATRIX gratiosa, pro nostris infirmitatibus ad Deum. JOANNES TRITHEMUS *de Miraculis B. Virg.*

§ IX. — *Victime et servante.*

Pour moi je suis entre vos mains : faites de moi ce qu'il vous plaira. JÉRÉMIE, XXVI, 14.

A l'exemple de son divin Fils, Marie s'offre pour nous, en victime, à la justice de Dieu. *Pour moi*, dit-elle au Seigneur, *je suis entre vos mains*, je me mets entièrement à votre service : *Ecce ancilla Domini* : faites de moi ce qui est bon à vos yeux, non pas pour moi seulement, mais aussi pour vous, maintenant et dans l'avenir. Et non pas seulement de moi, mais encore de mon Fils qui s'immole chaque jour sur l'autel.

Elle nous adresse aussi les mêmes paroles : Je suis à votre disposition, nous dit-elle. Usez de moi pour votre bien véritable, aujourd'hui et toujours. Ma puissance, ma bonté, mes prières, mes secours, tout est à votre service. Je vous livre

ANCILLA cum qua Rex inhabitat. S. GREGORIUS THAUMATURGUS, *Orat.* 1 *in Annunt. B. M. Virginis.*

ANCILLA quam Deus in suam matrem sibi elegit. S. PROCLUS, *in Orat.* 1 *de Laud. Virg.*

ANCILLA Domini et Mater. D. LEO. *in Epistol. Decretoria* 83 *et* 97.

ANCILLA Domini, quia Verbum ante sæcula unigenitus, æqualis est Patri ; Mater vero, quia in ejus visceribus ex Sancto Spiritu ejusque carne factus est homo ; nec alterius Ancilla, alterius Mater, quia dum Unigenitus Dei existens ante sæcula, ex ejus utero natus est homo in investigabili miraculo, facta est ancilla hominis per divinitatem, et Mater Dei per carnem. S. GREGORIUS MAGNUS, *lib.* 9 *Registri, cap.* 61.

ANCILLA, ex cujus ventre latissimum sibi Deus domicilium fecit, atque in ea mysterium recentium omnium recentissimum, confecit. S. JOANNES DAMASCEN. *Orat.* 1 *de Assumpt. B. Mariæ.*

ANCILLA quam Deus in parentem sibi asciscire non erubuit. IDEM, *Orat.* 4 *de Nativ. B. Virginis.*

ANCILLA cujus hamo Leviathan captus est, cujus humilitate quasi avis illusus est, cujus sapientia quasi latro, et vile mancipium ligatus est. D. BRUNO *Carthus. de Nativ. V. M.*

ANCILLA nobilis, per quam ligatus est Leviathan, et fortitudine privatus. IDEM, *ibidem.*

ANCILLA quæ cum sit Regina Cœli, et mundi Domina, hoc tamen sibi officium elegit in Domo Dei, ut lavet pedes servorum suorum quotidie ; quia cum Deo jam regnans, nostra excusat clemens mala, poscens cuncta bona. ERNESTUS PRAG. *in Mariali cap.* 132.

ANCILLA Dei ac totius mundi. JOANNES RUSBROCH *in speculo æternæ felicitatis, cap.* 12.

ANCILLA et Genitrix quæ culpam abstulit et dedit gratiam, quæ contulit mundo pacem, hominibus Deum, finem vitiis, vitæ ordinem, moribus disciplinam. D. LAURENTIUS JUSTIN. *in libro de Casto Connubio Verbi et animæ, cap.* 9.

ANCILLA obedientissima, quæ se totam exhibuit Creatori, et ei perfectissime obedivit : unde et Deus Omnipotens qui, obedientibus sibi plenarie solet quodammodo obedire, id est, per modum obedientiæ eorum preces, ac desideria celeriter adimplere factus est ei obediens. DIONYSIUS CART. *lib.* 1. *de Laud. Virg. Art.* 26.

même mon Jésus. Je le mets entre vos mains par le sacrifice de la Messe. Faites-en ce que vous voudrez, mais seulement ce qui est bon à vos yeux et surtout à ceux de votre Père Céleste.

§ X. — *La Cité sur les hauteurs.*

Voici ce que dit le Seigneur : Je ferai revenir les captifs qui habitaient dans les tentes de Jacob ; j'aurai compassion de ses maisons ; la ville sera rebâtie sur la montagne, et le temple sera fondé de nouveau, comme il était auparavant. Les louanges sortiront de leur bouche, et les chants de joie. JÉRÉMIE, XXX, 18.

Marie est la cité dont le Psalmiste a dit : *Ses fondements sont sur les montagnes saintes : Fundamenta ejus in montibus sanctis.* Dieu aime cette Sion bienheureuse, cette cité, la sienne entre toutes et dont il a été dit de grandes choses.

Le Seigneur bâtira une ville sur la montagne, dit Jérémie, La ville bâtie sur la montagne n'est cachée à aucun regard ; c'est un refuge assuré pour tous. BIBL. MAR.

Vous êtes, ô Marie, cette cité glorieuse, ce refuge des malheureux, ce temple de la grâce, de la miséricorde et de la gloire, le temple de la Trinité toute entière. Vous êtes cette ville fondée sur l'humilité, élevée par l'espérance, décorée par la charité.

ANCILLA Dei vera, quæ neque dicto, neque facto, neque cogitatu unquam contradixit Altissimo, S. THOMAS DE VILLANOVA, *Serm. 1 de Annunt. B. Virg.*

ANCILLA felix cui ancillantur omnia. IDEM, *Serm. 2. de Annunt. B. Virg.*

ANCILLA vere, quæ perpetuo servivit mancipata servitio, libero namque aliæ Deo famulantur obsequio, hæc autem quasi mancipium Dei se totam famulatam mancipavit, nihil sibi libertatis reservans, sed per omnia subdita. IDEM, *Serm. 1. de Annunt. B. Virg.*

ANCILLA quæ in cunctis servivit ac reverita est Dominum suum. S. ANTONINUS, *in Summa, part. 4. tit. 15. cap. 19.*

ANCILLA Domini super omnes. IDEM *ibidem.*

ANCILLA Domino fidelissima. IDEM *Ibidem.*

CIVITAS jucunda supra montem posita, ad illuminandum nos. IDIOTA, *de B. Virgine, part. 14. contempl. 36.*

CIVITAS refugii salvos faciens peccatores sibi obedientes, revertendo ad eam, quibus ipsa dicit humiliter et benigna, *Eccli, 24 : Qui audit me non confundetur.* IDEM *de B. Virg. par. 16. contempl. 111.*

CIVITAS refugii suscipiens nos errantes, custodiens nos trementes, et salvans nos ad eam redeuntes. IDEM *de B Virg. part. 14. Contempl. 36.*

CIVITAS Dei de qua dicitur, *Psal. 82 : Gloriosa dicta sunt de te,* in qua natus est homo, cum eam fundarit Altissimus. Et quicquid gloriosius dici de ea potuit, quam quod universam regni cœlorum gloriam intra se continuit. Et quis est mons civitatis, nisi Filius virginitatis? Hæc fundatur exultatione universæ terræ, quia post spiritum sanctum in Matrem suscitatur, qui est oleum totius Ecclesiasticæ lætitiæ. GUIBERTUS ABBAS, *in libr. de B. Maria, cap. 13.*

CIVITAS summi boni. S. ANSELMUS, *tract. de Concept. Virg.*

§ XI. — *Œuvre nouvelle.*

Le Seigneur a créé sur la terre un nouveau prodige : Une femme environnera un homme, une vierge concevra l'Homme-Dieu, sans cesser d'être vierge. JÉRÉMIE, XXXI, 22.

Marie est le grand prodige inouï jusqu'à elle, par lequel le Seigneur fait éclater sa puissance. Vierge toute pure et toute immaculée, elle porte dans son sein le Fils de Dieu descendu sur la terre et devenu Fils de l'Homme pour sauver les hommes. Celui que le ciel et la terre ne sauraient contenir ne se trouve pas à l'étroit dans la demeure qu'il a choisie. Il est petit enfant, si l'on considère la chair dont il s'est revêtu : mais il est homme parce qu'il possède, dès le premier instant de l'incarnation, toute la plénitude de sagesse qui convient à l'humanité du Christ unie à sa divinité. Nouveauté qui étonne les Anges ! L'Eternel se fait enfant d'un jour ; l'incompréhensible se renferme dans le sein d'une hum-

Opus magnificum, in quod Angeli desiderant prospicere. ANDERAS CRET. *Orat. 3 de Dormit. B. Virginis.*

Opus redemptionis nostræ ; quod enim Deus in nostra redemptione est operatus, in ejus personæ veritate formavit. S. IDELPHONSUS, *lib. de Virginitate S. Mariæ, cap.* 12.

Opus Dei speciale. IDIOTA *de B. Virg. part.* 16, *contempl.* 1.

Opus Excelsi excogitatum ante sæcula, consummatum in fine sæculorum in quo bene fabricando studuit excelsus Dominus. IDEM *de B. V. part.* 14. *Cont.* 57.

Opus primarium Dei dignitate et præfiguratione, IDEM, *ibid. Contempl.* 11.

Opus speciale inter omnia opera æterna artificis, post operationem illam, qua naturæ nostræ unitus est Filius Dei, quia Deus ad hoc fecit B. Virginem, est quod de primo opificio fuerat deformatum, per eam reformaretur. IDEM *de B. Virg. part.* 3 *Contempl.* 1.

Opus speciale et principale Dei nam cum universa opera Domini dicantur bona valde, GENES. 1, opus quod est Maria, vel opus quod factum est in Maria, scilicet Incarnatio Filii, debet dici bonum melius optimum valde. RICHARDUS A S. LAUD. *De laude Virg. lib.* 12.

Opus digitorum Dei grande nimis et decorum. S. BONAVENTURA, *Psalt. minori B. Virg. Quinquag.* 1.

Opus Domini excellentissimum, plenum gratia ejus in mundo, et gloria in cœlo. IDEM *in speculo B. Virginis, cap.* 3.

Opus Domini mirabile, antonomastice, de quod dicitur in Ecclesiastico, 43 : *Vas admirabile, opus Excelsi :* IDEM, *ibidem cap.* 7.

Opus plenum Dominicæ gloriæ : nam præter assumptam Verbo naturam nullum est opus, nulla est creatura, in qua tanta divinæ gloriæ materia eluceat sicut in Maria. IDEM, *ibidem.*

Opus vere mirabile, quia nusquam invenitur simile ; unde de eo dicitur : *Non est factum tale opus in universis Regnis.* IDEM, *ibidem.*

Opus admirandum divinæ artis, cujus specie captus fuit, et ipse conditor, et summa illud sibi cognatione conjunxit. ISIDORUS *Thesalonic. in Orat. de Nativ. Virg.*

ble vierge ; l'Etre infiniment pur et simple se fait chair. BIBL. MAR.

§ XII. — *Vase admirable et la montagne sainte.*

Que le Seigneur vous bénisse, vous qui êtes la beauté de la justice et la montagne sainte. JÉRÉMIE, XXXI, 23.

Marie est le vase dont le Saint-Esprit a dit dans l'Ecclésiastique, XLI : *Vase admirable, œuvre du Très-Haut.* Ce vase est admirable parce qu'il contient plus grand que lui : Dieu que « l'univers ne porte point, les entrailles d'une vierge le portent, » comme chante la sainte Eglise. Admirable, parce qu'il contient le vin et l'eau, sans rien qui les sépare, et pourtant sans mélange : le vin de la divinité, et l'eau de l'humanité, parce qu'en elle, « Dieu n'a subi ni mélange ni division. » Comme le chante encore l'Eglise au jour de la Circoncision. Admirable, parce que, en restant fermé, il a reçu et rendu Dieu. De là vient qu'elle est Vierge avant, pendant et après l'enfantement.

Elle est la montagne et la maison de toute sécurité. *Que*

OPUS eximium supra naturæ vires : IDEM, *ibidem.*

OPUS sublime Creatoris divina formositate dilucens. IDEM, *in Orat. de Præsent. B. Virg.*

VAS admirabile et novum, quia nunquam inventum est in quo fuerunt multa mirabilia, et multæ novitates. IDIOTA *de B. Virg. part.* 14 *contempl.* 57.

VAS admirabile, opus Excelsi, in quo bene fabricando studuit excelsus Dominus. IDEM, *ibidem.*

VAS admirabile propter continendi modum, quia cum Deus sit in omni creatura per essentiam, et in solis justis per gratiam, his duobus modis fuit in B. Virgine, et novo, et mirabili modo per unionem. IDEM *ibidem.*

VAS admirabile, propter operositatem quæ superat materiam ; fuerunt namque in Beata Virgine omnes varietates virtutum, et donorum, omnes sculpturæ desideriorum sanctorum, et omnes picturæ sanctorum cogitationum. IDEM *ibidem.*

VAS admirabile propter recipiendi et emittendi modum ineffabilem, et singularem, quia contra morem aliorum vasorum, nec fractum nec opertum est in recipiendo, vel emittendo, recepit enim et emisit cum integritate ut stella radium, et flos odorem. IDEM *ibidem.*

VAS admirabile, quod Cœlestis Aurifaber, qui sapientia sua de luto aureum fecit ; formavit de luto humanæ naturæ, non tamen luteum, sed vere aureum, de quo etiam vase manente integro, ineffabiliter formavit postea vas corporis sui, et in hoc opere, sapientia Dei vicit malitiam Diaboli, qui in primis parentibus aureum humanæ naturæ redegerat in luteum. IDEM *ibidem.*

VAS admirabile per quod habemus Christum, qui est *panis vivus, qui de cœlo descendit. Joan.* 6. et qui est fructus fructuum in Mensa Altaris, et habituri sumus in mensa Cœlesti, et per quod etiam suscipimus jugiter data optima quæ descendunt a Patre luminum. RICHARD. A. S. LAUR. *de laud. S. S. V. lib.* 10.

VAS admirabile propter conformitatem ; contentum enim in vase accipit

Dieu vous bénisse, ô Marie, *vous qui êtes la beauté de la montagne sainte,* vous en qui Dieu ne subira aucun péril et n'aura rien à craindre. BIBL. MAR.

§ XIII. — *Jérusalem la souveraine.*

Jérusalem *la maîtresse des nations est devenue comme veuve. La reine des provinces a été assujettie au tribut.* JÉRÉMIE, *Lament.*, I, 1.

La véritable Jérusalem, la cité de paix par excellence, sur la terre, fut Marie. Elle était la demeure préférée du Très-Haut : il parlait d'elle lorsqu'il disait : *Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes.* Dieu habitait en paix le cœur de Marie, tabernacle saint qu'il s'était construit dans sa Jérusalem préférée. Là, tout était digne du Dieu trois fois saint ; là rien ne blessait jamais le regard de celui devant qui les Anges eux-mêmes n'ont pas été trouvés irréprochables.

Jérusalem est la cité de paix : Marie est toute pacifique. Elle a donné naissance à notre paix qui est Jésus-Christ. Elle a réconcilié l'homme avec Dieu à ce point que Dieu lui-même s'est fait homme et qu'en Jésus Christ fils de Marie la divinité et l'humanité ne sont qu'une seule et unique personne.

Semblable à la colombe de Noé, Marie, notre paix après

formam vasi, non e contrario, sicut videre est in aqua vel lacte congelatis in vase, vel in campana quæ formam accipit moduli ; e contrario modo hic, quia continens mutatum fuit secundum exigentiam contenti : assimilata est enim humana natura Deitati IDEM, *ibidem.*

MONS Dei in quo sibi complacuit Verbum ante omnia sæcula inhabitare. S. JOANNES DAMASC. *in Can. Sanctis. Disparæ.*

MONS ex quo ineffabiliter abscissus lapis inferni portas confringit. IDEM *in Octoec. græc.*

MONS pinguis pinguedine charitatis, adipe devotionis, ubertate fœcunditatis, oleo misericordiæ, et pietatis et melle contemplationis. IDIOTA *de B. V. part.* 14 *contempl.* 23.

MONS præparatus in novissimis diebus, mons domus Domini, in vertice montium, scilicet elevatus super omnia, ad quem fluunt omnes gentes. *Isai.* 2. IDEM. *ibidem.*

MONS quia sicut Mons exaltatur super terram, sic Beata Virgo exaltata fuit super omnes puras creaturas, in incarnatione benedicti Filii sui per quem fuit Virgo Mater, et sicut mons, quicquid venit de sursum, prius suscipit, et inde descendit ad valles propinquas, sic Virgo gloriosa in incarnatione benedicti Filii sui suscipit prior omne datum optimum et de plenitudine ipsius accipiunt humiles propinquiores ei per veram dilectionem. IDEM, *ibidem.*

JERUSALEM pulchra, electa, suavis et formosa, quam viderunt filiæ Sion, et beatam dixerunt, et reginæ laudaverunt. Quæ visio pacis interpretatur, quia benedicta inter omnes mulieres, præ omnibus et ante omnes, vidit Filium suum, pacem super omnem verum Israel, id est Christum (de quo Apostolus ait : Ipse enim est Pax nostra) a mortuis resurgentem. RUPERTUS ABBAS, *lib.* 7. *de divinis officiis.*

JERUSALEM in quam non intravit aliquid coinquinatum per consensum in

Jésus, nous apporte le rameau d'olivier. La prière qui sort de sa bouche et monte vers son divin Fils, est pour nous le gage que la colère de Dieu nous épargnera, car elle ne peut pas ne pas être exaucée.

Jérusalem était la reine des provinces, la métropole des autres cités de Juda. Marie est aussi la souveraine, la reine de toutes les âmes bienheureuses. Elle dit dans le livre de l'Ecclésiastique, XXIV : *J'ai dominé sur toute nation et sur tout peuple.*

Elle est belle cette souveraine, elle est unique, elle est incomparable en tout genre de perfection. Les filles de Jérusalem l'ont proclamée bienheureuse, et les Reines ont célébré ses louanges.

§ XIV. — *Jérusalem désolée.*

Comment Jérusalem, cette ville si pleine de peuple, est-elle maintenant solitaire ? La maîtresse des nations est devenue comme veuve. La reine des provinces a été assujettie au tribut. Elle n'a point cessé de pleurer, et ses joues sont trempées de ses larmes. JÉRÉMIE. *Lament.* I, 1.

L'Epouse que Dieu s'était choisie sur la terre, livrée en proie à des douleurs immenses, à une affliction sans bornes, pleure l'absence de son divin Epoux. *La maîtresse des nations*, Marie, *est devenue comme veuve*, lorsque mourut son Fils.

cogitatione, vel faciens abominationem in actione, et mendacium in locutione. RICHARDUS A S. LAUR. *De Laud. B. V. lib.* 11.

JERUSALEM revera cœlestis, supra quam propugnacula Ecclesiæ opifex Christus ædificavit. MATTH. CANTACUZEN. *in Cap.* 8. *Cant.*

Dominam, quam nasci, et vocari Dominam, ipsa sui germinis fecit et imperavit auctoritas. S. PETRUS CHRYSOLOGUS, *Serm.* 124.

Domina nostra, in qua sperans, pudore non afficitur. S. SABA, *in Meneis Græc.*

DOMINA unica orbis terrarum. ANONYMUS. *in Mæneis Græc.*

DOMINA universorum introducens in Cœlorum regnum confitentes sibi. S. GERMANUS *Const. Orat. in zona Deip.*

DOMINA mundi bona, salvans eos, qui ex animo Deiparam illam confitentur. S. JOANNES DAMASC. *in Octoec. Græcorum.*

DOMINA purissima quæ peperit hominibus gubernatorem Dominum instabilem et molestum passionum nostrarum tumultum sedans, et concedens tranquillitatem cordi nostro. IDEM, *ibidem.*

Domina quia nos protegit tanquam turris fortissima, et adversarios nostros reprimit et expugnat, velut castrorum acies ordinata. IDIOTA, *de B. V. M. part. Contempl.* 5.

DOMINA per quam franguntur vincula solvuntur delicta, reperiuntur perdita, renovantur vetera, roborantur infirma, magnificantur minima, exaltantur infima, incœpta promoventur, imperfecta perficiuntur, perfecta consummantur, purgatur cor, refulget mens et animus inflammatur, liquescit pectus, decoratur aspectus, desponsatur peregrina, traducitur sponsa, resolvitur anima. S. ANSELMUS LUGEN. *in medit super Ave Maria.*

La Reine des Anges et des hommes, *a été assujettie au lourd tribut* de l'angoisse et de la douleur. Elle a subi, dit S. Jean Damascène, au temps de la passion de son Fils, les douleurs qui lui avaient été épargnées au moment de l'enfantement. La compassion de ses entrailles maternelles les lui a fait endurer, en enfantant de nouveau ce corps déchiré, en voyant Celui dont la naissance lui avait montré la divinité, tué comme un malfaiteur. Elle fut déchirée par le glaive des pensées, et la Prophétie du saint vieillard Siméon fut ainsi réalisée « Un glaive transpercera votre âme. »

§ XV. — *Mer d'amertume.*

A qui vous comparerai-je, ô fille de Jérusalem ? A qui dirai-je que vous ressemblez ? Où trouverai-je quelque chose d'égal à vos maux ? Et comment vous consolerai-je, ô Vierge, fille de Sion ? Le débordement de vos maux est semblable à une mer immense : Qui vous donnera quelque remède? JÉRÉMIE, *Lament.* II, 12.

Après avoir été une mer de douceur à la conception, Marie est devenue une mer d'amertume à la passion de son Fils. De là vient que, priant son Père, elle dit : *Considérez, Seigneur.* O Père, que les douleurs du crucifiement fléchissent votre paternité, votre justice miséricordieuse. Voyez votre aimable Fils tout déformé, le Très-Haut humilié, qui crie vers vous : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?* Voyez votre Fils, qui m'est uni par-dessus toutes choses, se séparer de moi par la mort. Voyez Marie, la pauvre Mère de votre Fils unique, voyez *que je suis remplie d'amertume*, dans mon âme que le glaive a transpercée, dans mes oreilles où j'entends la voix de mon Fils qui crie : *Pour-*

MARE amarum in gloriosissimi Filii sui Passione, quando animam ejus sanctissimam pertransivit doloris gladius; longe enim plusquam martyr censenda est, quia in ea passionis sensum excessit compassionis affectus. IDIOTA *de B. V. part.* 4. *contemplat.* 5.

MARE amarum ; non propter amarum pœnitentiæ gemitum, quem non habuit, quæ non peccavit, sed propter vehementiam doloris quem habuit in Filii Passione, sortita est nomen amaritudinis. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 1.

MARE amarum, quia mare, id est, mundum per gratiam suam nobis amaricat, et per exemplum, et universas mundi delicias convertit in amaritudinem de se fideliter cogitanti, et mundanas amaritudines suis imitatoribus dulces facit reputari. *Deut.* 23 : *Inundationes, maris quasi lac sugent*, scilicet imitatores Mariæ. IDEM, *ibidem.*

MARE amarum quia mundus fuit ei amarus, unde et per virgam nuceam intelligitur, *Jerem.* 1 ; in nuce enim nucleus dulcedinem, testa soliditatem, cortex habet amaritudinem : nucleus hujus nucis Spiritus Mariæ super mel dulcis ; testa solida, corpus integrum ; cortex exterior mundus, cujus divitias spinas reputabat. IDEM, *ibidem.*

quoi m'avez-vous abandonné ? où j'entends ses adieux : *Femme, voici votre fils.* Je suis *remplie d'amertume* dans les yeux, parce que je le vois couronné d'épines, percé d'une lance, de toute part empourpré de sang. *Parce que je suis remplie d'amertume*, je demande que les pécheurs soient remplis de miséricorde, les justes de grâce et les élus de gloire. O Père de miséricorde, *vous avez entendu ma voix*, vous avez entendu la voix de votre Fils, *ne détournez point votre oreille de mes gémissements et des cris* de mon cœur en faveur des pécheurs que je recommande à votre bonté. BIBL. MAR.

CHAPITRE XVII

MARIE DANS ÉZÉCHIEL

§ I. — *La maison du Fils de Dieu.*

L'esprit du Seigneur entra en moi, me fit tenir sur mes pieds, me parla et me dit : Allez vous enfermer au milieu de votre maison. EZÉCHIEL, III, 24.

La Reine des Prophètes est la *maison*, où le Fils ayant pris l'humanité, est devenu notre père. Le Seigneur dit à Ezé-

MARE amarum propter, multitudinem amaritudinum quas sustinuit in Filii Passione ; unde dicit Filio, sicut Filius Patri *Psal.* 41 : *Omnia excelsa tua et fluctus tui super me transierunt* per compassionem, et interiorem amaritudinem, quia sicut dicit B. Bernardus, non potuit videre Filium crucifigi, sine affectu materni doloris, etiamsi speraret resurrectionem, et mortem superaturum. IDEM, *ibidem.*

MARE amarum quia ipsa exercitum Pharaonis, et capita draconis dejecit in profundum, et suos protegit, et liberat, transire facit, et salvat. ERNESTUS PRAG. *in Mariali, cap.* 119.

MARE amaritudinis dum in terris viveret ; fuit enim Filio suo in omni labore ac tribulatione socia, in paupertate, in itineribus, in persecutionibus, in doloribus, in angustiis individua comes. ROBERTUS BELLARMINUS *Conc.* 1. *super Missus est.*

DOMUS sanctissima, quæ per vitream aurium fenestram, radium divinum, ex sole justitiæ Patre, sine læsione aliqua recepit et emisit. Sicut enim domus circumsepta undique, quæ habet orientem versus, vitream puram et tenuissimam fenestrellam, oriente sole, et radiis ejus penetrantibus vitrum, et ingredientibus domum, tota collustratur, et rursus transeunte sole, et egredientibus radiis vitrum non confringitur, sed tactum ab ingredientibus repercussionibus radiorum solarium manet illæsum, ita semper Virgo Maria, ut domus quædam circumsepta est. Filius et sermo Dei est ut radius divinus ex sole justitiæ Patre descendens, qui vitream fenestrellam aurium ejus ingressus, sanctissimam domum ejus illustravit, et rursus ut idem novit, enixit, non fœdata virginitate illius minime quidem. D. ATHANASIUS, *in quæst. variis.*

chiel dont le nom signifie, *fortifié par Dieu*, et qui représente le Christ. *Entrez dans votre maison.* Entrez dans le sein de Marie comme la rosée pénétra la toison de Gédéon, sans blesser son intégrité ; entrez, en vous chargeant des liens de nos fautes ; entrez et le Ciel entier sera dans l'admiration, parce que celui que l'univers ne peut contenir sera renfermé dans le sein d'une Vierge. Allez vous enfermer dans votre maison, dans le sein de Marie, ô Verbe de Dieu, jusqu'au jour où vous ferez visiblement votre entrée dans ce monde que vous venez sauver.

§ II. — *L'Illuminatrice.*

Voici ce que dit le Seigneur Dieu : C'est là cette Jérusalem que j'ai établie au milieu des nations et qui est environnée de leurs terres. EZÉCHIEL, v, 5.

Dieu avait mis Jérusalem au centre des nations, comme un foyer lumineux qui devait répandre partout sa chaleur, et dissiper les ténèbres. Jérusalem n'a pas compris ni accompli sa mission, et les plus terribles châtiments lui sont dénoncés par le Prophète.

Marie est la véritable Jérusalem, remplissant admirablement la mission qu'elle a reçue de Dieu. Elle est au centre du monde, et sa douce influence se fait sentir au Ciel, sur la terre et jusque dans les enfers. Partout elle prépare le lever

Domus in qua paratæ sunt nuptiæ Ecclesiarum Dei, et fœderata terrenis cœlestia. De HIERONYMUS, *Serm. de Assumpt. B. Virginis.*

Domus virginea, quam Spiritus Sanctus desideravit habitare. VENANTIUS FORTUNATUS *Elegia in Laud. S. M. V.*

Domus Sancta, in qua Deus habitavit. ANDREAS CRETENS. *in Concept. Virg.*

Domus Domini, quia in ejus ventre, per assumptam humanitatem Verbi divinitas jacuit. S. GREGORIUS MAGNUS, *in lib. 1 Regum cap. 1.*

Domus bona, in qua tota simul divinitas illabitur Verbi, in qua Sapientia Dei Patris septem sibi columnas erexit, super quam omnis innititur domus, et fabricatur Ecclesia. D. HILDEPHONSUS, *Serm. 3 de Assumpt. B. Mariæ.*

Domus Dei divinis splendoribus magnifice lucens, cujus castimoniæ superliminare nusquam tolli potest, nempe domus plena gloriæ Domini, præque ignitis Seraphim majori luce Spiritus affluens. S. JOANNES DAMASC. *in Paracl. B. Virginis.*

Domus in quam descendens cœlestis REX, habere hospitium dignatus est. D. PETRUS DAMIANUS, *Serm. 2 de Nativ. B. V. M.*

ILLUMINATRIX eorum qui versantur in tenebris quæ intellectualem lucem peperit, illuminans animas nostras, passionumque ac peccatorum tenebras eliminans. S. JOANNES DAMASC.

ILLUMINATRIX longe positorum, radiis misericordiæ suæ ; sibi propinquorum per specialem devotionem consolationis suavitate ; præsentium sibi in patria, excellentia gloriæ ; et sic non est qui se abscondat a calore ejus, id est a charitate et dilectione ipsius. IDIOTA, *in Contempl. B. Virg.*

du divin Soleil qui éclaire tout homme venant en ce monde. Aurore merveilleusement pure et brillante, elle reflète les rayons de ce Soleil qui est son Fils. Elle est la Mère de la lumière, et c'est par elle que nous arrive la science véritable.

§ III. — *La porte Orientale.*

L'Esprit m'éleva en haut et me mena à la porte orientale de la maison du Seigneur, qui regarde le soleil levant. EZÉCHIEL, XI, 1.

La porte orientale est l'auguste vierge Marie. C'est par elle que la lumière se répandit dans le monde ; c'est par elle que sont entrés les premiers rayons du divin Soleil dont la lumière brille éternellement. L'Esprit de Dieu nous élève vers Marie. C'est lui qui nous porte à la rechercher, à la connaître, à l'aimer, à mettre en elle toute notre confiance, parce

ILLUMINATRIX in nocte tenebras inducente, a qua qui illustratur secure transibit per umbram mortis. PETRUS CELLENSIS, *Serm.* 3 *in Annunt. B. Viryinis.*

ILLUMINATRIX illuminans animam prudentia ad præcavendas inimicorum insidias, et ad futura bona, et mala. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Sanctis. Virg. lib.* 11.

ILLUMINATRIX quia mundo obtenebrato edidit lucem veram, et cunctis se implorantibus humiliter et devote impetrat lucem veræ cognitionis. IDEM, *de Laud. Sanctiss. Virg. lib.* 1.

ILLUMINATRIX Angelicis Spiritibus. S. BONAVENTURA, *in speculo B. Virg. cap.* 3.

ILLUMINATRIX cordium. IDEM, *in Litaniis B. Virg. M.*

ILLUMINATRIX per beneficia lucidissimæ misericordiæ suæ, per quam multi in nocte hujus sæculi illuminati sunt, sicut quando Filii Israel per columnam ignis illuminati sunt corporaliter. IDEM, *in Speculo B. Virginis, cap.* 3.

ILLUMINATRIX cœli et terræ quæ in multis de secretis Filii sui et Verbi Dei Patris, a sæculis in Deo absconditis, etiam ipsa Angelica Lumina illuminavit. ALBERTUS MAGNUS, *in Orat. ad B. Mariam.*

ILLUMINATRIX cœli et terræ, sicut enim sol illustrat tenebras hujus mundi, ita et Virgo æterno Soli præparavit tabernaculum suum, qui ortus est ex ea, illuminavit his qui in tenebris sunt, et umbra mortis. IDEM, *Serm.* 2 *in Assumpt. B. M. V.*

ILLUMINATRIX totius mundi, et ideo assimilatur Soli et Lunæ. S. THOMAS AQUIN. *in expositione Salutationis Angelicæ.*

ILLUMINATRIX nos docens, quid agere, quid fugere, et quid debeamus appetere. ERNESTUS PRAG. *in Mariali, cap.* 119.

PORTA orientalis per quam ingressus est verus Oriens, id est Christus, et per quam nobis oritur gratia, et patet accessus ad verum Orientem, qui ortus est ex ea. IDIOTA, *de B. Virgine, part.* 14 *Contempl.* 33.

PORTA lucis per quam verus sol justitiæ terram, id est Ecclesiam illustravit, et fidelem animam radiis gratiarum, unde dicitur de ea : Porta lucis fulgida. IDEM, *ibidem.*

PORTA apud Ezechielem *cap.* 40 quæ respiciebat ad viam orientalem, et ecce gloria Dei Israel ingrediebatur. Hæc enim respexit ad viam orientalem, quia quicquid ipsa fuit, quicquid in ea actum est, nil aliud quam divini luminis indicavit actionem. GUIBERTUS ARBAS, *in lib. de Laud. B. M. cap.* 4.

que Marie nous montre Jésus, parce que Marie nous donne Jésus et nous donne à Jésus. O Marie, montrez-nous après l'exil de cette vie ce fruit béni de vos entrailles!

§ IV. — *La mère de la Justice.*

Si l'impie fait pénitence de tous les péchés qu'il avait commis, s'il garde tous mes préceptes, et s'il agit selon la justice, il vivra certainement, et il ne mourra point. Je ne me souviendrai plus de toutes les iniquités qu'il avait commises; il vivra dans les œuvres de justice qu'il aura faites. EZÉCHIEL, XVIII, 21, 22.

La justice procure la vie aux pécheurs et les délivre de leurs péchés. La justice nous est venue par Marie. Elle est la Mère du Juste, de celui par qui seul l'homme peut être justifié. Comme l'enseigne le bienheureux Albert le Grand, Marie est la Mère de la Justice.

1° Parce qu'elle a enfanté le jugement et la justice, Jésus-Christ, notre justice et notre sanctification.

2° Parce qu'elle n'a jamais levé les yeux vers aucun mal.

3° Parce que loin de contrister personne, elle a réjoui tous ceux qui se sont approchés d'elle.

4° Parce qu'elle n'a rien pris par violence, à la différence d'Eve, qui voulait ravir la Divinité et perdit la félicité.

5° Parce qu'elle donne tous les jours son pain, le corps de son Fils, à quiconque a faim.

6° Parce qu'elle revêt le pécheur nu des vêtements du pardon, le juste de ceux de la grâce, l'élu de ceux de la gloire, le Fils de Dieu de ceux de la nature humaine.

PORTA orientalis, nam si porta, quæ solet esse adversus orientem, primo recipit claritatem solis : Beatissima Virgo, quæ semper respiciebat adversus orientem, ad claritatem scilicet Dei, primo suscepit in se radium, imo totam plenitudinem claritatis illius veri Solis, scilicet Filii Dei, de quo ut Zacharias Propheta, Luc. 1 : *Visitavit nos oriens ex alto.* B. ÆLREDUS, *Serm.* 1 *in Assumptione B. Virginis.*

MATER *Judicis* et Redemptoris. S. GREGORIUS THAUMAT. *Serm.* 3 *in annunc. B. V. M.*

MATER æterni Judicis prænunciata, de Spiritu Sancto concipiens. S. ELEUTERIUS *in Orat. ad Deum.*

MATER veritatis et æternæ Justitiæ. D. PETRUS DAMIANUS, *lib.* 2 *Epistolarum, Epist.* 14.

MATER justitiæ nostræ. B. ÆLREDUS ABBAS, *Serm.* 1 *de Nativ. B. Virg.*

MATER justorum quia nutrit eos et adoptat ut filios. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud Virg. lib.* 2.

MATER Justi... quia peperit judicium, et justitiam, id est Jesum Christum, qui est justitia et sanctificatio nostra. ALBERTUS MAGNUS, *in Biblia Mariæ, in illo loco.*

MATER totius justitiæ quæ est in mundo. S. BRIGITTA, *lib.* 4 *cap.* 135.

MATER Judicis sæculorum. S. BERNARDINUS SENENS. *tom.* 3 *Serm.* 3.

MATER æternæ rectitudinis. JOANNES PICUS, *lib.* 1 *in Cant. cap.* 7.

MATER recta essentialis rectitudinis. IDEM, *ibidem.*

§ V. — *Mère de la vie.*

Pourquoi mourez-vous, maison d'Israël. Je ne veux point la mort du pécheur, dit le Seigneur Dieu, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. JÉRÉMIE, XVIII, 31, 32.

Marie est la Mère de la vie. Le Seigneur dit aux désespérés : *Pourquoi mourez-vous, maison d'Israël*, pécheurs qui êtes enfants d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ; qui devez justement vivre des mérites de vos pères ? Selon l'enseignement du Prophète les mérites des saints Patriarches étaient suffisants pour sauver la vie à leurs descendants. Ne devons-nous pas, à plus forte raison, espérer tout des mérites de Marie ? Elle n'est pas seulement la servante du Seigneur, comme les Patriarches étaient ses serviteurs. Incomparablement supérieure à eux en dignité et en mérites, elle est sa Mère. Il lui a donné tout pouvoir pour venir à notre secours : elle puise à pleines mains dans les trésors de sa miséricorde, afin que ceux qui honorent le Fils honorent la Mère en même temps. Il ne veut pas la mort du pécheur mais qu'il se convertisse et qu'il vive. Marie est la Mère de la vie. Nous nous convertirons et nous vivrons par elle. BIBL. MAR.

§ VI. — *La défense.*

J'ai cherché un homme parmi eux qui se présentât comme une haie entre moi et eux, qui s'opposât à moi pour la défense de cette terre, afin que je ne la détruisisse point, et je n'en ai point trouvé. EZÉCHIEL, XXII, 30.

MATER vitæ cui vivens vita gratiæ, et non alius confitebitur ad salutem animæ suæ, et beneplacitum ejus, a mortuo enim per peccatum mortale, quasi nihil parit confessio. *Eccli.* 17. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 2.

MATER vitæ et veritatis, id est Christi, qui est vita et veritas. *Joan.* 14. IDEM *de Laud. Virg. lib.* 6.

MATER vitæ, quia portavit vitam, et aperuit portam vitæ, et ad vitam viam novam ostendit, vovens virginitatem, et hoc per exemplum. IDEM *ibidem.*

MATER vitæ quia vita quam habuimus, nobis per Evam ablata, per Mariam restituta est. IDEM, *ibidem.*

MATER vitæ, scilicet Christi, qua vivunt universi, quam dum ex se genuit, omnes, qui ex ea victuri erant, quodammodo regeneravit. Etsi enim carnaliter genuit unicum Filium, in eo tamen spiritualiter Mater effecta est magnæ multitudinis filiorum, quorum primogenitus Christus. Unde significanter dictum est, *Luc.* 2 : *Peperit Filium suum primogenitum.* IDEM, *ibidem.*

DEFENSIO mulieris primæ. S. GREGORIUS NYSSENUS, *Orat. in Christi Nativit.*

La très-sainte et très-miséricordieuse Vierge Marie est notre protection et notre défense contre la colère de Dieu. Le Seigneur ne trouvait personne, dans tout le peuple d'Israël, qui fût digne de se présenter devant lui, comme un rempart capable de protéger ce peuple. Plus heureux que les Juifs du temps d'Ezéchiel, nous avons Marie pour nous défendre. Elle est toute sainte et toute immaculée ; elle est la plus parfaite des créatures de Dieu, elle peut, sans rien redouter pour elle-même, affronter le tribunal de sa justice. Elle est la mère de ce souverain Juge, et sa puissance d'intercession auprès de lui n'a pas de bornes. Elle est notre mère et pour plaider la cause de ses enfants, pour les défendre contre toute atteinte, son amour maternel lui donne une éloquence et une force auxquelles Dieu lui-même ne saurait résister.

§ VI. — *Le vêtement du Soleil de Justice.*

Je couvrirai le soleil d'une nuée et la lune ne répandra plus sa lumière. EZÉCHIEL, XXXII, 7.

Dieu a couvert d'une nuée le divin Soleil de Justice, lorsque le Verbe adorable est descendu dans le sein de Marie, et qu'il s'est revêtu de notre humanité.

DEFENSIO firma eorum qui mane ad eam vigilant, quæ semper suis ulnis fovet Christianos. EUTHYCHIANUS, *in vita S. Theophili.*

DEFENSIO generis Christianorum, quæ semper intercedit pro peccatoribus. IDEM, *ibidem.*

DEFENTIO generis. IDEM, *ibidem.*

DEFENSIO ipsam laudantium. ANDREAS CRETENSIS, *in Magno Cant.*

DEFENSIO sedula eorum, qui spes in eam jactaverunt. IDEM, *Orat.* 3 *de Assumpt. B. Virg.*

DEFENSIO rationabilis eorum quibus pudor abstulit verba. GEORG. NICOMED. *Orat.* 2 *in Concept. Deiparæ. Virg.*

DEFENSIO nostra vehementissima. S. GERMANUS, *Orat. in Zonam Deiparæ.*

DEFENSIO animarum nostrarum. S. JOANNES DAMASCENUS, *in Paracl. B. V.*

DEFENSIO nostra divina, firma, potentissima, salvans nos. IDEM, *ibidem.*

DEFENSIO servorum suorum. IDEM, *ibidem.*

DEFENSIO sollicita egenorum atque in ancipiti positorum. IDEM, *ibidem.*

DEFENSIO sollicita recurrentium ad se. IDEM, *ibidem.*

VESTIMENTUM Dei sicut nix album, per puritatem, *Daniel.* 7. BERNARDINUS DE BUSTIS, *Serm.* 2 *de Assimilat. B. M.*

VESTIS absque macula ejus qui induit lumen sicut vestimentum. S. METHODIUS, *Hom. in festo Purificat. B. M. Virginis.*

VESTIS Regia. ANDREAS CRETENSIS, *Orat.* 3 *de Dormitione B. M. V.*

VESTIS sine macula, ovis pariter et Pastoris. IDEM, *Orat.* 1 *de Dormit.*

VESTIS purpurea Regis terribilissima. THEODORUS LASCH. *Imperat. in Can. a SS. Deiparam.*

VESTIS Christi deaurata, integra semper reservata. JACOBUS DE VORAGINE, *in Mariali, Serm.* 13. *A.*

Vous avez été, ô Marie, la nuée sous laquelle la lumière inaccessible où habite le Seigneur, s'est voilée à nos yeux. Vous êtes aussi la lune, qui, parmi les ténèbres de la vie d'ici-bas, nous renvoyez les rayons bienfaisants de ce Soleil adorable

Mais vous êtes encore la Femme de l'Apocalypse, revêtue du soleil lui-même, parce que le Fils de Dieu devenu votre Fils, vous fait part de sa gloire. Son éclat vous environne et vous pénètre ; vous brillez par lui, et sa lumière adoucie par vous arrive jusqu'à nous, plus appropriée à notre faiblesse. O Marie, illuminez nos ténèbres des rayons de ce soleil divin.

Vestis purpurea, nulli alteri nisi Imperatori cœlesti idonea. Idem, *in Mariali, Serm.* 9. *P.*

Vestis Regia ac purpurea, quæ dum in conceptione contexitur, omnium regum præsentia prænunciatur. Arabones etenim primo ponuntur, et innupta sponsa præfertur. Jocobus Monachus, *in Mariali, Orat.* 1.

Vestis purpurea summi Regis. Idem, *Orat.* 4.

Vestis ovium, id est protectio simplicium et innocentium. Hugo Carens. *in Psalm.* 71.

Mulier amicta sole, quia sol divinitatis infulget ei, et circumfulget eam, et totam occupat, et post eam maxime illustratam, cœli cives illuminat. Richard. de S. Victore, *Exposit. in Cant. Canticor. cap.* 39.

Mulier cui datæ sunt duæ alæ, scilicet virginitas et paupertas, *Apoc.* 12, ut fugiat a facie serpentis, qui primam mulierem maledictioni subjecit. Richard. a S. Laur. *de Laud. Virg. lib.* 6.

Mulier amicta sole, id est ornata Christo, qui de seipso ipsam ornavit, decoravit, et fecit totam luminosam, non suis radiis solum, sed et seipso ; unde Virginis claritas in alios redundabat. S. Thomas Aquin. *in cap.* 12 *Apocalyp.*

Mulier apparens in cœlo amicta sole, lunam habens sub pedibus, coronam duodecim stellarum in capite, qua fulgor divinus splendet in ea in miraculis. Quicquid gratiæ in luna signatur, in Ecclesia, procumbit ejus meritis ; quicquid lucis refulget in cœlo in Beatis, refertur in eam, eo quod Mater est Redemptoris aperientis januam Regni Cœlestis. Albertus Magnus *in Postillis super cap.* 10 *Lucæ.*

Mulier amicta sole, quæ volavit in desertum, id est in cœlum, a malignis spiritibus derelictum, cum duabus alis, id est cum glorificatione animæ et corporis. *Apocal.* 12. Jacobus de Voragine *in Mariali, Serm.* 40.

Mulier amicta sole, id est virtute solari, sapientia et charitate Christi, habens sub pedibus lunam, id est temporalia et creata, et stans in cœlo, id est in supercœlestibus, mente et contemplatione stabiliter fixa, habens in utero, id est in viscerali et materiali affectu Filium Dei, et totum mysticum Christum, hoc est, caput cum toto corpore electorum ; atque triumphat de Dracone rufo, habente capita septem, et cornua decem, id est triumphat de Diabolo, qui principium est omnis virulentæ malitiæ. D. Bernardinus Senensis, *tom.* 3, *Serm.* 3, *de glorios. Nomine Mariæ.*

Mulier amicta sole, quia in illa ipsa divina Sapientia qua Deus ab æterno mundum sibi reconciliare disposuit, plenissima fuit ; quam non solum per divinam revelationem præscivit, verum etiam cuncta quæ ad incarnati Verbi mysteria pertinebant, certo experimento cognovit. Idem, *tom.* 2, *Serm.* 51.

§ VIII. — *La porte par où vient la lumière.*

Ensuite il me mena à la porte qui regarde vers l'Orient. Et voilà que la gloire du Dieu d'Israël entrait par le côté de l'Orient. Le bruit qu'elle faisait était semblable au bruit des grandes eaux, et la terre était toute éclairée par la présence de sa majesté. EZÉCHIEL, XLIII, 1, 2.

L'Ange qui mesurait la nouvelle Jérusalem et son temple, conduisit le Prophète à la porte Orientale. C'est à Marie que l'Ange du Seigneur nous conduit, lorsqu'il descend vers elle du haut du Ciel, pour la saluer pleine de grâce. Elle est la porte orientale qui appelle et regarde le lever du soleil. Le Prophète entendit un grand bruit, le bruit, des grandes eaux, et la gloire de Dieu entra par cette porte. Nous entendons un grand bruit, une voix qui ébranle le Ciel et la terre, lorsque l'Ange dit à Marie qu'elle concevra et enfantera le Sauveur, et lorsqu'à la voix de Marie qui répond: *Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole*, le Tout-Puissant, le Dieu de toute gloire, de toute majesté, descend dans le sein d'une humble Vierge et devient son Fils. O Marie, ô source de lumière, éclairez le monde et éclairez-nous.

§ IX. — *Le temple de la majesté.*

La majesté du Seigneur entra dans le Temple par la porte qui regardait l'orient. EZÉCHIEL, XLIII.

PORTA in oriente sita, quia lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum, utero ejus processit, velut ex quodam regio thalamo. ISCHYUS. *Serm. 2, de Laud. SS. Virg.*

PORTA Dei divinos splendores ostendens miseræ animæ nostræ, in quos ingrediamur, cum confessione, et malorum nostrorum expiationem accipiamus. S. JOANNES DAMASC. *in Paracl. B. V.*

PORTA divinæ lucis, animarum nostrarum tenebricosam noctem immaterialibus lucis suæ fulgoribus illustrans. IDEM, *Orat. 1 de Nativ. B. M. Virg.*

PORTA divinæ lucis illuminans animas nostras. IDEM, *in Paracl. B. V.*

PORTA lucifera, luce inoccidua in se suscepta illuminans eos, qui cum fide clamant ad eam : *Benedictus fructus ventris tui.* IDEM, *ibidem.*

PORTA lucis aperiens portas animæ nostræ peccati occludendo aditus ne nos apprehendat manus crudelis inimici, quæ nos ad exitium atque horribile supplicium deducat. IDEM, *ibidem.*

PORTA lucis aperiens nobis lucidas portas pœnitentiæ, et voluptatum aditum occludens precibus suis. IDEM, *ibidem.*

TEMPLUM virginale in cujus sacrario Deus Cœlo egressus, hospes pudicus illabitur, ibidemque, qualis velit esse, disponit ; immo quod jam disposuerat, complendum latenter assumit. D. ZENO. *Serm. 3 de Nativ. Christi.*

Marie est le Temple de la Majesté divine. Le Seigneur entra dans ce Temple ; pourquoi ?

1° Pour le sanctifier. Il est écrit au Psaume XLVe : *Le Très-Haut a sanctifié son Tabernacle.*

2° Pour le remplir : *Et la maison était remplie de la gloire du Seigneur*, dit Ezéchiel.

3° Pour habiter avec nous : *Fils de l'homme*, disait Dieu au Prophète Ezéchiel, c'est *ici le lieu de mon trône, le lieu, où je poserai les pieds, et où je demeurerai pour jamais, au milieu des enfants d'Israël.* O Marie, vous êtes ce lieu béni où le Seigneur a placé son trône. C'est dans votre sein qu'il est devenu Emmanuel, Dieu avec nous. Il ne nous abandonnera jamais parce que vous ne nous abandonnerez pas, et que sa main protégera toujours ce que vous protégerez. Mais c'est au Prophète, c'est aux prédicateurs de l'Evangile qu'il appartient de vous montrer au peuple, de publier vos grandeurs et vos miséricordes.

§ X. — *La porte fermée.*

L'ange me fit ensuite retourner vers le chemin de la porte du sanctuaire extérieur, qui regardait vers l'Orient : et elle était fermée. Et le Seigneur me dit: Cette *porte demeurera fermée, et elle ne sera point ouverte, et nul homme n'y passera, parce que le Seigneur, le Dieu d'Israël, est entré par cette porte et elle demeurera fermée.* EZÉCHIEL, XLIV, 1, 2.

TEMPLUM immaculatum in quo Spiritus Sanctus ingressus est. D. GREGORIUS THAUMAT. *Orat. 2 de Annunt. B.M. Virg.*

TEMPLUM sanctum spei nostræ, in quo sanctitas omnis, et magnificentia residet. S. AMPHILOCHUS, *Orat. in Deiparam.*

TEMPLUM mundissimum Dei, Cœlorum, omniumque creaturarum factoris, nos templa divini Spiritus efficiens. S. JOANNES DAMASC. *in Paracletica B. Virginis.*

TEMPLUM Unigeniti Dei gloriosissimum, et speciosissimum, pandens nobis ostium misericordiæ et clementiæ suæ, et admittens preces nostras coram se. ADAM PRÆMOSTRAT. *lib.* 1, *Serm.* 40.

TEMPLUM in quo suaviter illa Majestas quievit, ut sponsus in thalamo suo, idque mira cum exultatione, et voluptate, quam in virgineo cœpit utero, velut in horto omnigenum aromatum, ac suave fragrantium herborum cuncti generis virtutum, atque charismatum pleno. JOANNES THAULER. *Serm. in festo Annunt. B. Virg.*

PORTA Ezechielis, per quam Dominus solus intrat, et egreditur, quia Spiritus Sanctus impregnavit eam. D. AUGUSTINUS, *Serm.* 14 *de Nativ. Domini.*

PORTA Ezechielis per quam non transivit homo, quia Joseph non cognovit eam. IDEM. *ibidem.*

PORTA clausa per quam hominibus apertus est Paradisus ille vetustus. SABBAS, *in Menæis Græc. die* 20 *Januarii.*

PORTA cujus egressor, et custos est solus Deus ; nemo cum illo ingressus

Vous êtes, ô Marie, la porte fermée, dont parle le Prophète. Dieu seul a pu pénétrer dans votre âme, comme le Verbe divin a pris seul possession de votre sein virginal. Rien d'humain, rien qui se ressente du péché n'arrivera jusqu'à vous. Vous êtes la porte fermée. Dès l'instant même de votre immaculée Conception, le Seigneur a pris possession de vous. Il est entré dans ce Tabernacle sacré, construit de ses propres mains ; il a fermé la porte, et jamais le démon, qui souille de sa présence toutes les autres créatures humaines, n'a pu franchir cette porte. Mais si vous êtes fermée au péché vous ne l'êtes pas à la miséricorde, ô Vierge sainte, et nous pouvons arriver par vous jusqu'à Dieu lui-même.

§ XI. — *La porte ouverte.*

Voici ce que dit le Seigneur : la porte du parvis intérieur, qui regarde vers l'Orient, sera fermée les six jours que l'on travaille ; mais on l'ouvrira le jour du Sabbat, et on l'ouvrira encore le pre-

est, nemo egressus. In adeundo eam nemo socius, et in egrediendo, nemo sodalis. Qualiter introierit nemo novit ; qualiter exierit egressio sola cognovit. Absque veste Deus, ut ita dicam ingreditur, qui ut certe dicam, carne vestitus egreditur. D. Ildephonsus, *lib. de Virginitate S. M. cap.* 3.

Porta in Domo Domini clausa, in qua princeps sedit, ut comederet panem coram Domino, quia Dei Filius in utero illius novem mensium spatio moratus est, indeque egressus est tanquam sponsus de thalamo suo, ut comederet panem coram Domino, juxta quod ipse dixit : Mens cibus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me Patris. Idem, *Serm. de Assumpt. B. Virginis.*

Porta cœlorum, per quam unus transivit cœlorum Dominus, nemini secum, aut ante se patere ejus aditum passus. S. Germanus Const. *Serm. in Nativ. B. Virg. Mariæ.*

Porta clausa, quia semper fuit clausa peccato cogitationis, peccato locutionis, et peccato operationis, et ideo scribitur : Non intrabit in eam aliquid coinquinatum. Idiota, *de B. Virgine. part.* 13. *Contempl.* 2.

Porta clausa Principi, id est ad opus, vel ad honorem Principis. Princeps enim magni principatus, qui est in forma Dei, sedet in ea. Rupertus Abbas, *lib.* 2 *Comment in Ezechiel.*

Porta clausa et bene munita ; nullum enim accessum invenit inimicus, nullum omnino foramen ; clausa erat, et signata signaculo castitatis, quæ per ingressum Domini, non fracta, sed potius magis solidata, et firmata est ; quia ille, cujus muneris est virginitas, per præsentiam suam non abstulit virginitatem sed magis conservavit. B. Ælredus, *Serm.* 1 *in Assumpt. B. Virginis.*

Porta atrii interioris, per cujus præcordialem amorem, ac purissimæ, fidei excurrimus intellectum, qui ipsius fidei fructus est, ex quo sentimus quomodo sub eadem persona, et quid Deus, et homo est. Guibertus *Abbas, lib. de Laud. B. M. cap.* 4.

Porta Atrii interioris, quæ non tam prius quam omnium excellentius, ad summam Dei notitiam intromissa est, et quo ipsa Spiritu sensit per eumdem in ipsum nobis sentire causas dedit. Idem, *ibidem.*

Porta Sanctuarii exterioris, id est Ecclesiæ militantis, per quam Christus

mier jour de chaque mois. Le Prince viendra au temple par le chemin du vestibule de la porte du dehors ; et il s'arrêtera à l'entrée de la porte... Il adorera sur le pas de cette porte puis il sortira, et la porte ne sera point fermée jusqu'au soir. Et le peuple du pays adorera aussi le Seigneur devant cette porte, les jours du Sabbat. EZÉCHIEL, XLVI, 1, 2, 3.

Marie est la porte orientale d'où sort le Soleil de Justice, la porte ouverte au pécheur par la miséricorde. Elle sera ouverte le jour du sabbat, jour consacré au repos sous la loi ancienne, jour consacré particulièrement à honorer Marie par la sainte Eglise. Elle le sera encore le jour des Calendes, des solennités de son divin Fils, que les fidèles célébreront avec ferveur. En ces jours de bénédiction le Prince viendra ; Jésus-Christ rendra à sa divine Mère des honneurs particuliers, lui confiera des trésors plus abondants de grâces, à répandre sur ses enfants. La porte sera ouverte et ne sera point fermée. Le peuple approchera sans crainte. Il adorera le Seigneur en glorifiant sa Mère. Il recueillera les fruits de l'holocauste offert par Jésus-Christ en venant supplier Marie et lui rendre ses hommages. *Et le Prince*, dit encore Ezéchiel, *sera au milieu du peuple*, venu pour adorer le Sei-

intravit in mundum, et per quam ad nos, et nos accessum habemus ad Deum ; nam antequam Maria fieret porta, erat quasi murus continuus dividens inter nos et Deum, et ideo pauca, aut nulla celebrantur commercia Angelorum et hominum. Facta autem hac porta, factum est admirabile commercium, et deinceps terrena cœlestibus sociata. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 10.

PORTA pervia Paradisi. D. BONAVENTURA *in Litan. Psal. B. V.*

PORTA nostra ad Filium, interim incarnationis ejus, et civitatis suæ peregrinantis mysteria revelando ; tandem ad civitatem regnantem, et triumphantem in cœlis, suam et Filii sui pulchritudinem sine speculo, et enigmate revelata facie ostendendo. HENRICUS CLAREVAL. *Tract.* 11 *de Peregrin. Civit. Dei.*

PORTA orientalis, per quam ipsis Apostolis primo nostræ Redemptionis primordia, patuerunt ; a quo enim melius, quæ de Nostri Redemptoris infantia scripturi, et prædicaturi erant, in universo mundo, ac fidelius potuerunt addiscere, quam ab ea, quæ omnia viderat, et audierat, et manibus suis tractaverat, firmiter conservaverat, conferens in corde suo ? Unde eis, nisi per eam innotuit angelicum illud *Ave*, mundo tam suave ? Unde tota ipsius Angelicæ salutationis series, cujus singula verba, velut cujusdam divinæ Epistolæ, per Angelum allatæ, sed Spiritu sancto dictante, oracula sunt divina ? Unde ipsius responsio Virginis, et ipsius Angeli, qualiter quæ dicta erant ab eo fieri deberent, instructio ? Etc... IDEM, *ibidem.*

PORTA gratiæ, quæ hominibus cœlestem portam aperit. S. JOANNES DAMASC. *in Paracl. B. V. Mariæ.*

PORTA cœlestis, per quam omnes peccatores in atria indulgentiæ ingrediuntur. S. JOSEPH. HYMNOGR. *in Mariali.*

PORTA cœli respiciens ad Orientem, per quam factum est admirabile commercium et terrena fuerunt cœlestibus sociata. IDIOTA *de B. Virg. part.* 14 *Contempl.* 33.

PORTA lucis per quam egredimur a tenebris culpæ et pœnæ, et totius

gneur, et rendre, par l'entremise de Marie, ses hommages à son Dieu. *Il entrera avec ceux qui entrent ; il sortira avec ceux qui sortent.* Jésus-Christ se fera comme l'un de nous. Il est le Fils de Marie ; nous sommes aussi les enfants de cette auguste Mère ; il s'unira à nous pour lui rendre les hommages qu'un fils doit à sa mère, il se souviendra qu'il est notre frère. Mais nous, gardons-nous d'oublier qu'il est notre Juge, que son regard plonge jusqu'au fond des cœurs et qu'il prépare la sentence de vie ou de mort éternelle. Soyons des saints en sa présence.

CHAPITRE XVIII

MARIE DANS DANIEL ET LES PETITS PROPHÈTES

§ I. — *La montagne d'où la pierre se détache.*

Une pierre fut détachée de la montagne sans la main d'aucun homme, et frappant la statue dans ses pieds de fer et d'argile, elle les mit en pièces... et la pierre qui avait frappé la statue devint une grande montagne, qui remplit toute la terre. DANIEL, II, 34, 35.

miseriæ, et ingredimur ad lucem, quæ est Christus, et ad lucem gratiæ, et virtutis, et meritorum, et beatitudinis æternæ. IDEM *ibidem.*

PORTA cœli quia per eam alta et sacra cœli et Scripturarum, Sacramentorum mysteria, reserantur. D. BERNARDINUS SENENS. *tom.* 2 *serm. de Laud. Virginitatis.*

PORTA cœli, quia per merita sua nos portat ad cœlum. BERNARD. DE BUSTIS *in Mariali, serm.* 6. *de Concept. B. Mariæ.*

PORTA Cœlestis quia nobis cœlum aperuit. IDEM, *serm. de Assimil. B. M. V.*

PORTA Cœlestis civitatis. IDEM, *serm.* 4. *de Assimilat. B. M. Virg.*

MONS nullatenus incisus, præruptam habens petram Christum, de qua sapientissimus Daniel : *Abscissus est lapis de monte, sine manibus*, hoc est absque viro solidam petram Christum virgo peperit. D. EPIPHANIUS, *in serm. de Laud Virginis.*

MONS nunquam incisus, ex quo Christus abscissus sine manibus, lapis angularis processit, inter se conjungens duas dissentientes naturas, divinam et humanam. ANONYMUS, *in Menæis Græc. die* 28 *Februarii.*

MONS sublimis, ex quo abscissus fuit sine manibus hominum, lapis Christus, qui erroris simulacra comminuit, et per scientiam perpetua salute fidelis donavit. S. JOSEPH. HYMNOGRAP. *in Mariali.*

MONS spiritualis, unde modo quodam arcano, qui explicari non potest, abscissus est lapis ille pretiosus, qui contrivit superstitionis tenebrosæ statuam, atque nos gratiæ suæ radiis illuminavit. COSMAS HIEROSOLYM. *in Menæis Græc. die* 28 *Januarii.*

Marie est la montagne, Jésus-Christ la pierre qui s'en est détachée sans le secours de la main d'aucun homme. Cette pierre a brisé et réduit en poussière Satan et ses grandeurs, elle est devenue une montagne immense. Jésus-Christ remplit le monde par sa puissance, sa miséricorde et sa justice. Il remplit le Ciel par sa gloire : *Sa gloire a couvert les cieux, et la terre est remplie de la miséricorde du Seigneur*, dit le Psalmiste.

§ II. — *L'arbre de Daniel.*

Vous avez vu un arbre qui était très-grand et très-fort, dont la hauteur allait jusqu'au ciel, et qui semblait s'étendre sur toute la terre. Ses branches étaient très-belles ; il était chargé de fruits, et tous y trouvaient de quoi se nourrir ; les bêtes de la campagne habitaient dessous, et les oiseaux du ciel se retiraient sur ses branches. DANIEL, IV, 16.

Cet arbre si beau représentait le roi Nabuchodonosor.

MONS de quo abcissus est lapis sine manibus, qui implevit sua, magnitudine totam terram. S. JACOBUS MINOR *Apostolus, serm. in Transitu B. Virg. apud Amadæum.*

MONS de quo abscissus est lapis sine manibus, id est, natus est Christus sine opere nuptiarum. S. HIERONYMUS *in Epist. ad Eustoch. de Custod. Virginitatis.*

MONS e quo devolutus nulla manu præcisus lapis, contrivit aras Idolorum, et factus est in caput anguli, mirabilis in oculis nostris. GEORGIUS NICOMED. *Orat. 1 in Præsent. de Virginis.*

MONS Dei clarissimus, collem omnem, ac montem, id est Angelorum, et hominum sublimitatem exsuperans, ex quo citra ullam manuum operam, corporeo modo excidi voluit lapis angularis, Christus una persona distinctas naturas copulans, divinitatem nimirum, et humanitatem. S. JOANNES DAMASCENUS, *Orat. 1 de Nativitate B. Mariæ.*

MONS pinguis ex quo advenit Christus qui malitiæ montes contrivit. S. JOSEPHUS HYMNOGRAPHUS, *in Mariali.*

MONS sanctus umbrosus condensus de quo abscissus est lapis sine manibus, et in quo beneplacitum est Deo habitare in eo. S. GERMANUS *in suo Mariali.*

MONS divinus, superexaltatus in domo Domini, super virtutes universas. S. JOANNES DAMASCENUS, *in Cantic. Ecclesiastic.*

MONS domus Domini, elevatus super omnes colles, id est sanctos, quas omnes dignitate transcendit, et qui omnes inferiores ea sunt, sicut collis minor est monte ; de quo monte dicitur, *Isai.* 2 : *Erit in novissimis diebus præparatus, Mons domus Domini, in vertice montium, et elevabitur super colles. Novissimi* enim *dies* tempus gratiæ, *Domus Domini* Catholica Ecclesia ; *Mons singularis*, Beata Virgo, *præparatus* per predestinationem ab æterno ; *Montes* et *Colles* sancti utriusque Testamenti ; *vertex* horum montium B. Virgo gratia et meritis transgrediens universos. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laudibus Virg. lib.* 8.

ARBOR cujus altitudo nimia, *Daniel.* 4 ; ejus enim altitudo fuit humilitas nimia ; nam altum commune est ad sursum, et deorsum ; ideo dicitur puteus altus, id est profundus. Altitudo igitur, sive profunditas fuit ejus hu-

Mais comme figure de ce roi, il devait être coupé, privé de ses branches et de ses fruits, et demeurer enchaîné sur la terre.

Il représentait aussi Marie, et comme figure de cette auguste Vierge, il devait à jamais conserver toute sa force, toute sa beauté, toute sa fécondité. Il devait être un refuge assuré pour les animaux de la terre, les pauvres pécheurs, un abri plein de sécurité et de charmes pour les oiseaux du ciel, les âmes justes et pures. Aussi le saint Prophète admire-t il cet arbre : il le loue :

1° A cause de sa généralité. *Il me semblait que je voyais au milieu de la terre un arbre.* Marie est au milieu de l'Eglise, regardant tout le monde, et se donnant à tous sans exception, autant qu'il est en elle.

2° A cause de sa dignité. *Il était excessivement haut.* Saint Bernard disait : « O Vierge, tige sublime, sur le sommet « saint, sublimité de laquelle vous vous élevez jusqu'à celui « qui est assis sur le trône, jusqu'au Dieu de majesté. Je n'en « suis point surpris, puisque vous faites plonger en bas les « racines de votre humilité. »

C'était *un arbre grand*, par la grandeur des vertus ;

3° A cause de sa force. *Et fort* contre le démon, la mort et le péché. Etudiez le texte des Proverbes : *Qui trouvera une femme forte ? — Sa hauteur allait jusqu'aux cieux*, jusqu'au Christ qui est Dieu.

4° A cause de sa miséricorde universelle : *Il semblait s'étendre sur toute la terre*, non seulement sur les Anges et les justes, mais aussi sur les pécheurs et sur les âmes du purgatoire.

militas nimia, profunde enim erat radicata, et inde humorem gratiæ plus habebat et firmius stabat. Idiota *de B. Virg. part.* 14 *Contempl.* 49.

Arbor cujus aspectus usque ad terminos universæ terræ. *Daniel.* 4, quia oculi miserationis B. Virginis etiam ultimos peccatores non despiciunt, sed eos benigne respiciunt, etiam usque ad terminos universæ terræ, id est in quibus finita et terminata est omnis terrenitas, ut in sanctis et pauperibus spiritu. Idem *ibidem.*

Arbor cujus folia sunt pulcherrima, id est verba ejus irreprehensibilia, in quibus non fuit aliquod pravum neque perversum. Pulchritudo igitur foliorum, fuit discretio verborum B. Virginis, quæ operabantur salutem peccatorum. Idem, *ibidem.*

Arbor cujus fructus nimius, *Daniel.* 4, quia beata Virgo, quem totus non capit Orbis in sua clausit viscera factum hominem. Idem, *ibidem.*

Arbor, cujus proceritas tangit cœlum, *Daniel.* 4, spe videlicet et cœlesti conversatione, quia in corpore humano angelicam ducebat vitam. Idem, *ibidem.*

Arbor, in medio terræ, *Daniel.* 4, id est in medio Ecclesiæ, omnibus communis, sine personarum acceptione. Idem, *ibidem.*

Arbor in qua est esca universorum *Daniel.* 4, id est, Angelorum et hominum, quia per Beatam Virginem homo manducavit panem Angelorum ; esca enim est magna scientia ejus, et abundans doctrina. Idem *ibid.*

5° A cause de sa fécondité: *Ses branches étaient très-belles*, je veux dire les paroles qu'elle dit à l'Ange, à sa cousine, à son Fils, aux serviteurs; *il était chargé de fruits*, Jésus-Christ qui suffit aux Anges et aux hommes.

6° A cause de la nourriture qu'il donna à tous: *Et tous y trouvèrent de quoi se nourrir*, les Anges et les hommes.

7° A cause de sa très-fidèle protection. *Dessous*, sous sa protection, *habitaient* avec confiance et joie, *les animaux et les* bêtes, les malheureux pécheurs qui venaient y chercher réfection, protection repos et beauté.

8° A cause de la joie qu'y trouvaient les saints. *Les oiseaux du ciel*, tous les saints, *se retiraient sur ses branches*, ses vertus d'humilité, de miséricorde et de charité, etc. *Et tout ce qui avait vie y trouvait de quoi se nourrir*, parce qu'il les nourrit tous. BIBL. MAR.

§ III. — *La vigne féconde.*

Israël était une vigne qui poussait de grandes branches; et ne portait pas moins de fruit. OSÉ E, X, 1.

ARBOR, magna et fortis, *Daniel.* 4, magna meritis, fortis operibus bonis, alta fide et humilitate, magna charitate, fortis patientia, alta spe. IDEM *ibidem.*

ARBOR, subter quam habitant animalia et bestiæ, *Daniel*, 4 quia quantumcumque animalis, et bestialis per peccatum quis fuerit, si ad B. Virginem toto corde confugerit, ipsum protegit ab æstu solis, id est ab ira benedicti Filii sui, et incendio gehennæ, et fervore concupiscentiarum carnalium, et desideriorum sæculariorum. IDEM, *ibidem.*

ARBOR vitæ, cujus fructus est vita gratiæ. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 2.

ARBOR vitæ, quia sicut arbor fœcunda nesciens sterilis permanere, universis, et singulis ramis suis, et frondibus possidentibus se reddit fructum, ita Maria, toti mundo, et maxime servis, et specialibus suis universis, et singulis membris suis tulit, et reddidit fructum vitæ. IDEM, *ibidem.*

ARBOR pulcherrima, cujus fructus fuerunt humilitas, et paupertas. D. ANTONINUS DE PADUA, *serm. in Dom. Palm.*

ARBOR cujus fructus deliciosus. ABSALON *Abbas. Serm.* 3 *de Assumpt. B. V.*

ARBOR nostra fructifera, in cujus ramis fructum dulcem copiosissime omnes invenire possunt, nisi forte languenti appetitu tanquam ægrotanti, quæ suavia sunt, et dulcia fastidiant; sic enim plerumque solet accidere, quod palato non sano pœna sit panis, et ægris oculis odiosa lux est, quæ puris est amabilis. IDEM, *ibidem.*

ARBOR sublimis et fructifera: sublimis, quia super cœlos ascendit; fructifera, quia fructum fecit multiplicem. IDEM *ibidem.*

VINEA uberrima, quæ ex Anna pullulavit, atque uvam suavissimam protulit, nectar mortalibus fundentem in vitam æternam. S. JOANNES DAMASC. *Orat.* 1 *de Nativ. B. M.*

VINEA nostra quæ floruit quando Salvatorem concepit, fronduit quando humbrans ei Altissimi virtus, et Angelis, et hominibus mysterium occul-

La Bienheureuse Vierge Marie est une vigne qui porte des fruits abondants et précieux. C'est la vigne mystique que Dieu a plantée et dont les branches s'étendent jusqu'aux extrémités du monde.

Partout où l'Eglise de Jésus-Christ compte des enfants, la Vigne étend son feuillage protecteur et offre ses fruits précieux. Son feuillage, ce sont les vertus qu'elle présente à notre imitation, et les grâces qu'elle répand sur nous. Son raisin, véritable fruit de vie, est Jésus-Christ lui-même son adorable Fils.

Cette céleste vigne est la mère de la joie véritable, parce que le vin qu'elle produit est le vin qui fait germer les vierges, et qui réjouit le cœur de l'homme.

La beauté de cette vigne réjouit nos yeux, son odeur nous

tavit. Fructificavit, quando quem sine contagione conceperat, sine dolore partu edidit. ADAMUS PERSEN. *serm. in Annunt. B. Virginis.*

VINEA Domini ab eo tradita custodibus, cum pendens in Cruce dixit: *Ecce mater tua*: quia et alii Apostoli impenderunt ei necessaria. HONORATUS AUGUSTOD. *in Sigillo Mariæ.*

VINEA, pro cujus fructu vir affert mille argenteos, hoc est quisque fidelis omnia quæ habet, dat, ut fructum hujus vineæ Christum lucrifaciat. IDEM *ibidem.*

VINEA de qua vitis vera processit, quæ in conceptione Filii Dei floruit. HUGO CARENSIS, *in cap.* 6 *Cant. Cantic.*

VITIS assidue exculta operatione totius Trinitatis, cujus speciales exultores fuerent inspiratio divina, Filii sapientia, Spiritus Sancti disciplina, monitio angelica, propria diligentia, Patris et Matris doctrina, et hujusmodi. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. S. Mariæ, lib.* 12.

VITIS botro suo famelicos cibans, quia spiritualiter esurientium fructus, quem peperit, plena est refectio. IDEM, *ibid.*

VITIS cujus odor nectareus, id est generalis opinio virgineæ beatitudinis, et omnimodæ ejus virtutis, in his qui in ejus currunt odoribus, frangit superbiam, sistit luxuriam, frenat avaritiam, et generaliter pestes omnes suffocat vitiorum. IDEM, *ibidem.*

VITIS diligens montes, id est sanctos, et ibi melius crescens, præsertim si hi sint petrosi, id est super Christum fundati, et luminosi a Sole justitiæ, et ferventes charitate. In hujusmodi enim locis solet hæc vitis proferre vinum optimum, id est dare talibus magnam devotionem. IDEM *ibidem.*

VITIS cujus flores, id est virtutes, fuerunt coram Deo, et hominibus valde odoriferæ. BERNARDINUS DE BUSTIS *Serm.* 1 *de Assimil. B. V. M.*

VITIS quæ præ cœteris citius, et altius in Dei amore fuit radicata, et veræ viti, id est Filio suo qui dixit, *Joan.* 15: *Ego sum vitis vera*, inseparabiliter se innexuit. Vitis enim ideo dicitur, quod vim habeat citius radicandi, vel quod invicem se innectit. D. ANTONIUS DE PADUA, *serm. in Dom.* III *Quadrag.*

VITIS lachrymosa, et lugubris; sicut enim nulla arbor sic abundat in lachrymis sicut vitis: ita nec aliquis sanctorum sicut Maria, in compassione, pro perditione humani generis. ERNESTUS PRAG. *in Mariali, cap.* 53.

VITIS quia sicut vitis in hyeme arida est, et despecta videtur, sed suo tempore viret, frondet, et optimos parit fructus: ita B. Virgo in sæculo isto, præsertim tempore persecutionis, et passionis Filii sui, fuit contempta, et extrinsecus despectabilis videbatur, sed intus coram Deo virentissima, suavissima, et sua compassione materna multis millibus iniquorum gratiam conversionis promeruit. Cujus exemplo innumerabiles

embaume, son feuillage nous abrite, son fruit nous délecte et nous donne la vie.

§ IV. — *La rosée bienfaisante.*

Je serai à l'égard d'Israël comme une rosée ; il germera comme le lis, et sa racine poussera avec force, comme celles des plantes du Liban. OSÉE, XIV, 6.

Vous êtes, ô Marie, la rosée bienfaisante qui répand la fertilité dans les jardins desséchés de nos cœurs. Le Seigneur promettait à Israël de ressembler, pour lui, à la rosée : vous nous amenez le Seigneur ; vous préparez nos cœurs à recevoir la douce influence de sa grâce, vous aidez à germer et à croître la précieuse semence de sa parole et de sa grâce qu'il daigne répandre en nous.

Par vos soins diligents, la frêle plante de la vertu pousse les puissantes racines de l'humilité et de l'amour. Vous éteignez les ardeurs des passions, vous rafraîchissez les âmes épuisées par les épreuves de la vie, et vous leur rendez des forces nouvelles.

Soyez pour nous la rosée bienfaisante. Faites croître dans nos cœurs une moisson de fleurs et de fruits, capable de réjouir le cœur de votre divin Fils. BIBL. MAR.

§ V. — *La racine fertile.*

Sa racine poussera avec force comme celle des plantes du Liban, ses branches s'étendront de toutes parts. OSÉE, XIV, 6.

La tempête ne déracine pas les cèdres du Liban : ils sont ébranlables parce que leurs racines s'enfoncent profondé-

personæ sanctam servaverunt virginitatem. THOMAS BRADLEYNUS, *tract. de fundatione Ord. Carmel.*

Ros Gedeonis. JACOBUS NISIB. *in Cant. in laudem B. Virg.*

Ros aridæ animæ. S. GERMANUS, *Orat.* 2 *in Dormitat. B. Virg.*

Ros quem beata erit illa anima, si tanquam apis argumentosa recondat in omnibus cellulis cordis sui ; si tamen de corde suo favum fecerit, ut in mellis dulcedinem citius convertatur. ERNESTUS PRAG. *in Mariali, cap.* 18.

Ros dulcorans mentem. BARTHOL. DE PISIS, *lib.* 1 *de Laud. Sanctiss. V. fructu* 8.

Ros per inspirationem. IDEM, *fructu* 2.

Ros quia gratiam spargit. IDEM *fructu V.*

Ros Cœlestis. ISIDORUS THESSALON. *in Orat. de Nativ. V.*

Ros auroræ cœlestis, tribulatos corde refrigerans. JOANNES TRITHEM. *lib.* 1 *de Miracul. B. V. M.*

Ros opportuna, ignem fornacis extinguens. LUDOVICUS BLOSIUS, *in Endologia* 2 *ad B. virginem.*

RADIX speciosissimi floris. S. METHODIUS *Hom. festi Purificat. B. M. V.*

ment. Marie est plus inébranlable encore. C'est en Dieu lui-même qu'elle a jeté ses racines ; c'est sur Dieu qu'elle repose, de lui qu'elle tire toute sa force, et ni le Ciel, ni la terre, ni les enfers ne peuvent rien contre elle.

Nous sommes les branches de la vigne qui est Jésus : nous sommes les branches de Marie, ces branches qu'elle étend jusqu'aux extrémités du monde. Elle fait circuler en nous une sève de vie ; elle fait que nous nous couvrons des fleurs et des fruits de la vertu, que nous amassons des trésors pour le Ciel.

O racine de Jessé ! la plus belle de toutes les fleurs est sortie de vous. Communiquez-nous un peu de votre sève, pour que nous fleurissons aussi et que nous méritions d'être bénis de Dieu.

§ VI. — *L'olivier.*

Sa gloire sera semblable à celle à l'olivier, et son odeur comme l'encens du Liban. OSÉE, XIV, 6.

Marie est la mère de miséricorde.

RADIX gloriæ. D. EPIPHANIUS, *in Orat. de laud. S.S. Virginis.*

RADIX sanctissima, ex qua Christus prodiit. D. EPHREM, *in serm. de laude S.S. Virginis.*

RADIX Jesse, quæ ex se sine extraria ope, immarcessibilem protulit vitæ florem. S. PROCLUS, *in Orat.* 6 *quæ est de Laude B. M. Virginis.*

RADIX Jesu florens. VENANTIUS FORTUNATUS, *Elegia in laudem S. M. V.*

RADIX bonorum, in sterili utero nata, qua fore prænuntiatum est, ut quæ vitio exaruerat natura hominum, virentia pietatis germina produceret. GEORGIUS NICODEM. *Orat* 1 *de Concept. B. M. V.*

RADIX de qua Isaias, 11 : Et erit Radix Jesse, et qui surrecturus est, ut dominetur gentibus : in ipso gentes sperabunt. S. GERMANUS, *serm. in Nativit. B. M. V.*

RADIX rami divini sermonis. IDEM *in Orat. 4 de Nativ. B. M. V.*

RADIX non irrigata, Deum plantatorem pariens. S. JOSEPH. HYMNOGR. *in Mariali.*

RADIX arboris agnitionis vitæ nostræ. JOANNES ARETINUS *in Tract. de Dormit. V. M.*

RADIX consolationis. S. ANSELMUS LUC. *super Salve.*

RADIX prima omnium benedictionum. ALBERTUS MAGNUS *super Missus est, cap.* 216.

OLIVA plena pinguedine pietatis et compassionis. IDIOTA, *de B. Virg. par.* 6. *Contempl.* 15.

OLIVA fructifera, medicinaliter impinguescens, ex quo sudat oleum, quod omni pretiosius est unguento, digna fluunt aromata, non auro comparata, non argento. PHILIPPUS *Abbas, lib. 4 in Cant. Canticor. cap.* 30.

OLIVA de qua processit et nata est vera Oliva, id est Christus, qui est pax nostra, misericordia nostra, lux nostra, sine qua non videmus. RICHARDUS A S. LAUR. *de laud. Virg. lib.* 12.

OLIVA ex qua habetur oleum, quod est liquor Olivæ, scilicet Christus, qui est oleum gratiæ, infirmis dimittendo eis peccata ; oleum sapientiæ ad Ca-

Sa gloire est semblable à l'olivier, dit le Prophète. à cause des œuvres de miséricorde, et de paix auxquelles elle aime à employer sa puissance.

Son odeur est comme l'encens du Liban. Son nom sera comme les vins du Liban, qui, mélangés de parfums divers, répandent une suave odeur. S. Bernard disait : « Nous « louons votre virginité, nous imitons votre humilité ; mais « ce qui charme tout particulièrement des malheureux « comme nous, c'est la miséricorde ; ce que nous embrassons « le plus étroitement, ce que nous invoquons le plus souvent, « c'est la miséricorde *Serm.* IV *sur l'Assomption.* BIBL. MAR.

§ VII. — *L'aire désséchée.*

Les bêtes même des champs lèvent la tête vers vous, pour implorer, votre secours, comme la terre demande la pluie, parce que les sources des eaux, ont été séchées, et le feu a dévoré ce qu'il y a de plus agréable dans les prairies. JOEL, I, 20.

Notre Reine, l'auguste Vierge Marie, est celle vers qui toute créature se tourne, après Dieu. *Les bêtes même des champs lèvent la têtes vers vous*; les pécheurs même, qui ressemblent aux animaux sauvages ont recours à vous, ô Marie. Ils demandent, par vous, la rosée de la miséricorde. Ils ont soif du pardon comme la plaine desséchée a soif de la pluie.

thecumenos instruendos ; oleum lætitiæ ad Reges, et Sacerdotes inungendos, id est spirituales viros lætificandos. IDEM *ibidem.*

OLIVA propter misericordiam et pietatem, dulcis in fructu, odorifera in flore, nempe in Filio qui dicit, *Eccli.* 24 : *Spiritus meus super mel dulcis, et sicut Cinamomum et balsamum aromatisans dedi suavitatem adoris.* IDEM, *de Laud. Virginis lib.* 12.

OLIVA quia si de oliva profluit pinguedo olei, fundit gratiæ plenitudinem et misericordiæ unctionem profert Mater Christi. ADAMUS DE PERS. *in Mar. frag.* 7.

OLIVA quia sicut oliva jugiter viret, et dulcem fructum producit, et pacis est signum, et pietatem, misericordiamque designat : sic B. Virgo jugiter in omni virore profecit sapientia, ac virtutum, et suavissimum protulit fructum, reparatorem pacis generavit hominibus, et jugiter reconciliat Deo, est que totius misericordiæ Mater et pietatis fontana. DIONYSIUS CARTHUSIANUS, *in cap.* 24. *Eccli.*

VINUM super omnia, post Christum, lætificans cor hominis. IDIOTA, *de B. Virgine, part.* 8, *Contempl.* 14.

VINUM cuncta replens cœli cellaria, quod cœlicolæ universi, quanto bibunt copiosus, tanto sitient amplius. Unde dicit, *Eccli.* 24 : *Qui bibunt me adhuc sitient.* RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. SS. V. lib.* 10.

VINUM quod est potus divitum, de seipsa dicens, *Eccli.* 24 : *Qui bibunt me adhuc sitient.* IDEM, *ibidem, lib.* 5.

AREA Gedeonis sicca, *Judic.* 6 ; in qua vellus madefactum est, id est virginitas fœcundata rore gratiæ cœlestis, superveniente in ea Spiritu Sancto, et Christo in similitudinem roris descendente in eam. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 8.

Toutes les sources ont été séchées. Le péché d'Adam avait arrêté partout l'abondance des eaux de la grâce ; les autres péchés des hommes ont achevé de produire la désolation et l'aridité sur la terre. Mais en vous, ô Mère du Sauveur, les eaux de la grâce surabondent, et nous pouvons tous espérer d'avoir quelque part à votre plénitude inépuisable.

§ VIII. — *La source.*

En ce jour-là les montagnes distilleront la douceur, et le lait coulera des collines, les eaux vives se répandront dans tous les ruisseaux de Juda : il sortira de la maison du Seigneur une fontaine qui remuera le torrent des épines. JOEL, III, 18.

Marie est la source de la maison du Seigneur qui arrose l'aridité des pécheurs. La terre qui ne produisait que des épines est rendue fertile par les eaux bienfaisantes de cette source sacrée. Elle sort de la maison du Seigneur, parce que la divine Vierge est la Fille bien-aimée du Très-Haut, destinée à porter dans son sein le Verbe fait chair, temple vivant du Saint-Esprit, sanctifié par lui plus que le Ciel même. La maison de Dieu est la maison de son Père, et elle sort de cette maison, pour nous communiquer les biens qu'elle a reçus de lui et dont il veut qu'elle soit, en notre faveur, la distributrice généreuse.

C'est elle qui fait couler, jusque dans nos vallées, les torrents de miséricorde qui descendent des montagnes célestes et des collines éternelles.

AREA quia si in area separantur grana a paleis, exemplo, merito, et adjutorio Mariæ separantur vitia a virtutibus. IDEM *ibidem.*

AREA Gedeonis arida, quia Virgo intacta et inviolata semper fuit. D. ANTONINUS *in Summa, part.* 4, *tit.* 15, *cap.* 5.

AREA Gedeonis divinitate plena, *Jud.* 6. IDEM, *ibidem.*

FONS signatus sigillo totius Trinitatis, ex quo fons vitæ manat. IDEM, *in Epist. de Assumpt. B. V. M.*

FONS perlucid-simus vivifici lacticis. S. AMPHYLOCUS *Sidæ Episcopus, Oratio in S. Deiparam.*

FONS perennis, ex quo fluunt ad animas nostras curationes. EUTYCHIANUS, *in vita S. Theophili.*

FONS vitæ perpetuus, quo omnes consequi possumus immortalitatem. ANDREAS CRET. *Orat.* 3 *de Dormitione B. M. V.*

FONS vitæ æternæ, animam nostram æstu cupiditatum exarescentem, per gratiam suam vivificans atque de abundantia sua adeo divitem reddens, ut salutaribus fluentis manare non desinat : S. SOPHRONIUS, *in Menæis Græc. die* 18 *Februarii.*

FONS revera signatus ex quo manant fluenta purissima, et irrigant orbem terræ, in quo limi qui conturbabat, non sunt deprehessæ reliquiæ, ex quo procedens fluvius gratiarum circuit universam quæ est sub sole regionem. GEORG. NICOMED. *in Orat. de exitu SS. Dominæ nostræ Deiparæ.*

FONS sanctificationis, quem nemo unquam exhauriet. ANONYMUS, *in Menæis Græc. die* 24 *Aprilis.*

IX. — *La Mer soulevée.*

Prenez-moi, jetez-moi à la mer, et la mer s'apaisera. JONAS, I, 12.

Marie est une mer, dont on ne put jamais apaiser les désirs et les soupirs, jusqu'à ce que le véritable Jonas, le Fils de Dieu, eût été envoyé en elle par l'Incarnation.

Les mariniers dirent à Jonas, dont le nom signifie *Colombe*, et qui figure le Christ : *Que ferons-nous pour nous mettre à couvert de la violence de la mer? Et il leur répondit : Prenez-moi, et me jetez dans la mer.* Jetez la très-riche dans la très-pauvre, le très-haut dans le très-humble, le Seigneur dans la servante. *Ayant pris Jonas*, le Christ, qui ne s'y refusait point, et qui obéissait volontiers à la volonté de son Père, *ils le jetèrent dans la mer*, dans le sein de Marie, avec le concours et le service des Anges. BIBL. MAR.

§ X. — *La tour du troupeau.*

Et vous, tour du troupeau, fille de Sion environnée de nuages, Le Seigneur viendra jusqu'à vous : vous posséderez la puissance souveraine, et l'empire de la fille de Jérusalem. MICHÉE, IV, 8.

Pourquoi Marie est-elle appelée la tour du troupeau, la tour environnée de nuages, la tour de la fille de Sion qui sera visitée par le Seigneur?

MARE propter aquarum, id est gratiarum plenitudinem, unde dicta est, *gratia plena* ; sicut enim in mari, nec fundus, nec mensura est : ita Maria accepit gratiam ad mensuram aliorum. *Eccli.* 1 : *Profundum abyssi quis dimensus est?* RICHARDUS A S. LAUR. *de laudibus Virg. lib.* 1.

MARE in quo Christus via humilitatis factus est, juxta illud : *In mari via tua, Ps.* 76. D. ANTONIUS DE PADUA, *Serm. in Dom.* 8 *p. Trinitat.*

MARE amarum in quo summus mons montium, ad illa verba : *Ecce Ancilla Domini*, tulit se, et misit. B. ALBERTUS MAGNUS *super Missus est.*

MARE plenum omni gratia, quod non redundavit, excedens terminos suos, in aliquam elationem vel jactantiam. D. ANTONINUS, *in Summa, part.* 4 *tit.* 15, *cap.* 4.

MARE ad quod omnes Christiani debent se transferre, juxta illud Psalm. 47 : *Transferentur montes in cor maris.* BERNARDINUS DE BUSTIS, *Serm.* 2 *de Assimilatione B. Mariæ.*

TURRIS securitatis fidelibus a Deo constituta, ad quam recurrentes a tentationibus liberamur, et periculorum experimento immunes evadimus. S. JOANNES DAMASC. *in Paraclet. B. V.*

TURRIS salutaris, prohibens phalangum Diabolicarum accessum, unaque periculorum, et tentationum turbas profligans, pravarum quoque cupiditatum insultus excutiens, et denique procul abigens maledictionem malis istis annexam. THEOPHANUS NICENUS, *in Menæis Græc. die* 20 *Januarii.*

TURRIS propter altitudinem, quia sicut turris altissima est, sic B. Virgo altissima fuit, et eminens, propter contemplationem cœlestium, et emi-

Elle est une tour qui se dresse haute et fière, contre les ennemis de Dieu, pour la défense de son honneur et le salut de ses enfants.

Elle est environnée de nuages parce que la vertu du Très-Haut la couvre de son ombre, et parce que le monde ne découvre pas sa grandeur cachée sous le voile de son humilité.

Elle est la tour de la fille de Sion parce qu'elle se dresse au milieu de la sainte Eglise comme une forteresse inexpugnable.

Le Seigneur est venu jusqu'à elle, il a fait en elle sa demeure au jour de l'Incarnation.

Elle possède l'empire de la fille de Jérusalem, la puissance souveraine parce qu'elle règne dans l'Eglise, au Ciel sur la terre et dans le Purgatoire.

§ XI. — *Le mur de feu.*

Je serai moi-même, pour Jérusalem, un mur de feu qui l'environnera, et j'établirai ma gloire au milieu d'elle. ZACHARIE, II, 5.

La Jérusalem mystique que le Seigneur entoure lui-même comme un mur de feu, et au sein de laquelle il établit sa gloire, est Marie.

nentiam scientiæ de æternis, nam in cœlos attingebat stans in terra. IDIOTA, *de B. Virg. part.* 14, *Contempl.* 37.

TURRIS quia sicut turris est præsidium, et defensio habitantium in civitate, sic B. Virgo est præsidium, et defensio peccatorum, qui in cunctis necessitatibus, et angustiis necesse habent ad turrem inexpugnabilem confugere et dicere : Sub tuum præsidium confugimus Sancta Dei Genitrix. IDIOTA, *de B. Virg. part.* 14, *Contempl.* 34.

TURRIS Davidica, quæ a longe hostem prospicit, imo despicit, et non curat ; ad cujus intuitum horret ille, et refugit, et in proposito confidentiæ non perdurat, et quicquid minarum, vel fraudum præsumpserit machinari, eliditur,et in se reliditur malitia præsumentis ; tantum horrorem incutit, tam potenter repercutit hostem facies intuentis. PHILIPPUS ABBAS, *lib.* 4 *in Cant. Canticor.*

TURRIS fortitudinis, quod apparuit in Christi passione, ubi in nullo excessit, licet mente compassa Filio ; ostendens mentem suam turrim fortitudinis, quia sciebat mortem Filii omnibus profutura, et hæc ejus fortitudo ex fide quæ montes transfert, *Matth.* 22, et dilectione quæ est fortis ut mors, *Cant.* 8, indubitanter procedebat. RICHARDUS A S. LAUR. *de Laud. Virg. lib.* 11.

TURRIS gratiæ Dei, ab ipso suo exordio inexpugnabilis omnibus insultibus inimici. IDEM, *ibidem.*

TURRIS David in qua fideles forte refugium inveniunt. ALBERTUS MAGNUS, *serm.* 2 *in Assumpt. B. V. M.*

MURUS igneus in circuitu Jerusalem, id est Ecclesiæ, de quo ipsa Beata Virgo dicit cum Filio suo benedicto, *Zach.* 2 : *Ero murus igneus in circuitu*

Ce mur infranchissable, ce mur de feu représente à son tour l'auguste Vierge, et la protection dont elle couvre la sainte Eglise au milieu de laquelle Dieu a daigné établir sa demeure. L'ennemi de tout bien n'a rien pu contre Marie que défendait le Seigneur comme un rempart inexpugnable; il ne pourra rien contre l'Eglise que Marie défend de même. Elle peut user à son gré de la puissance de Dieu, et elle en use pour protéger l'Eglise fondée au prix du sang de son divin Fils, pour protéger les âmes que Jésus lui a données comme ses enfants. Quel ennemi oserait affronter une mère qui défend ses fils et qui peut tout pour les sauver?

§ XI. — *La pierre fondamentale.*

Voici la pierre que j'ai mise devant Jésus et sur cette pierre unique il y a sept yeux. ZACHARIE. III, 9.

Marie est la pierre fondamentale ornée de la plénitude des grâces. Elle est une pierre par sa solidité inébranlable. Elle a sept yeux, parce que les sept dons du Saint-Esprit sont en elle, plus parfaitement qu'en aucune autre créature ; elle est devant Jésus, comme sa créature bien-aimée, comme sa servante et comme sa mère.

§ XIII. — *Le candélabre.*

Je vois un chandelier tout d'or qui a une lampe au haut de sa principale tige, et sept lampes sur ses branches, avec sept canaux

ejus; quia Beata Virgo ignis appellatur illuminans cæcos, calefaciens frigidos, incurvans duros, dessicans humidos in terrenis, et restringens sol fluidos ad peccandum. IDIOTA *de B. Virg. part.* 14 *Contempl.* 38.

MURUS ad mala fortiter repellenda a se et aliis propter fortitudinem, et magnitudinem. IDEM, *ibid.*

MURUS aqueus propter abundantiam gratiarum, quando Filius Israel transeuntibus mare rubrum, aquæ erant pro muris a dextris et a sinistris. *Exod.* 14. Per has enim aquas significantur gratiæ, quas habemus per Beatam Virginem quæ veros Israelitas, id est veros Christianos, videntes benedictum Filium ejus, et eam fide, et dilectione, duplici muro custodit contra Ægyptios, id est Dæmones, et peccata, et ipsos Ægyptios interfecit, et submersit. IDEM, *ibidem.*

LAPIS angularis, dans figuris terminum. D. BONAVENTURA, *in Laud. B. V. Mariæ.*

LAPIS fundamenti adornatus in plenitudine gratiarum. *Zach.* 3. ALBERTUS MAGNUS, *ibidem.*

LAPIS quem vir justus post laborem requiescere cupiens, supponit capiti mentis suæ, ut sopitis sensibus exterioribus, a curis mundi, videat Angelos Dei. ERNESTUS PRAGINUS *in Mariali, serm.* 1, *M.*

CANDELABRUM aureum Zachariæ, quod splendidam lucernam relucentem in cœlo, et in terra, Christum gestavit. D. EPIPHANIUS, *in Serm. de Laud. Virginis.*

pour faire couler l'huile dans les lampes sur le chandelier. ZACHARIE, IV, 2.

Marie est dans la sainte Eglise le candélabre qui éclaire, et ce candélabre porte une lampe qui est Jésus-Christ, la lumière du monde, la véritable lumière illuminant tout homme qui vient dans ce monde. Il y a sept autres branches portant sept autres lampes ; ces branches, les facultés naturelles de Marie, servent de base aux dons de l'Esprit-Saint qui brillent en elle comme des flambeaux capables d'illuminer le ciel et la terre. L'huile de la grâce et de la miséricorde coule sans cesse pour alimenter ces lampes mystérieuses dont la lumière ne subit jamais le moindre déclin.

Ce candélabre est de l'or le plus pur, du métal le plus

CANDELABRUM virgineum, de quo per Prophetam Deus inquit : *Illum producam cornu David, paravi lucernam Christo meo.* IDEM, *ibidem.*

CANDELABRUM virgineum, quod ab altissimo throno, accepit ter lucidum ignem unum inextinguibilem, consubstantialem, et ad illustrandum terram resplenduit. IDEM, *ibidem.*

CANDELABRUM virgineum, quod ignem et oleum inseparabile ad illuminandum intulit. IDEM *ibidem.*

CANDELABRUM quia immateriale lumen, hoc est Deum, gestavit incarnatum. S. PROCLUS, *in Orat.* 2.

CANDELABRUM spirituale, quia sicut candelabrum non est lucis causa, sed lucis vehiculum, ita etiam virgo non est ipsa Deus, sed Dei templum. IDEM, *ibidem.*

CANDELABRUM totum aureum Zachariæ, quia etiam post partum virgo permansit. IDEM, *ibidem.*

CANDELABRUM aureum a Zacharia rerum divinarum inspectore eximio, visum, septem lucernis, et septem infusoriis, id est septem Spiritus Sancti in [illegible] exornatum. ANDREAS CRET. *Orat.* 1 *in Annuntiatione B. Virg.*

CANDELABRUM rationale, et animatum, et divinitus illuminatum, antiquo tabernaculo pretiosius. S. JOANNES DAMASC. *Orat.* 3 *de Nativ. B. V.*

CANDELABRUM aureum virginitatis vas, ac firmum, cujus lychnum gratia Spiritus, oleumque, quod ex illabata carne ejus assumptum est sanctum corpus : ex quibus Christus lumen nesciens occasum, quæ nimirum sedentibus in tenebris, ac umbra mortis sempiternum vitam accendit. IDEM, *Orat.* 4, *de Nativ. B. V.*

LAMPAS luminis acceptrix, iis qui sunt in tenebris apparens ; nam immortale accendens lumen, ducit ad cognitionem divinam, omnes splendore mentes illuminans. ANDREAS CRETENSIS, *in Transfig. Domini.*

LAMPAS splendidissima animæ tenebrosæ. S. GERMANUS, *Orat. in Præsent. B. V.*

LAMPAS divinæ lucis, superior omnibus creaturis. S. JOSEPH HYMNOG. *in Mariali.*

LAMPAS fulgentissima, divinorum charismatum radios effundens, a qua martyrum atque apostolorum chori spiritualiter illuminantur. IDEM, *ibidem.*

LAMPAS fulgentissima Solis gloriæ, animarum nostrarum ignem, qui ob negligentiam [illegible] accendens, infundens illi oleum divinarum cogitationum. IDEM, *ibidem.*

LAMPAS refulgens in qua ignis divinitatis commoratus, illuminavit eos, qui in obscura corruptionis nocte detinebantur. IDEM, *ibidem.*

LAMPAS cælesti ira facta fulgore, plena oleo misericordiæ, perspicua pu-

précieux, le plus éclatant, le plus inaccessible à toute rouille et à toute corruption, parce qu'il n'est rien de comparable à Marie au Ciel et sur la terre, aux yeux de Dieu des Anges et des hommes.

§ XIV. — *La première pierre.*

Le Seigneur posera la première pierre, et il rendra ce second Temple aussi beau que le premier. ZACHARIE, IV, 7.

Le Temple de Dieu est la sainte Eglise. Le Temple de Zorobabel ne pouvait point dépasser en beauté celui de Salomon, c'était beaucoup déjà qu'il l'égalât; cependant sa gloire devait être plus grande, parce qu'il serait témoin de l'avènement du Seigneur. L'Eglise, que ces deux Temples représentaient, rassemble toutes leurs gloires et leurs richesses, et les dépasse infiniment.

Marie est la pierre fondamentale de l'Eglise, après Jésus. C'est sur elle que tout repose. Le Sauveur nous est venu par elle; le sacrifice de la croix s'est achevé par sa coopération, l'Esprit-Saint est descendu sur la terre attiré par ses mérites et ses prières ; l'Evangile s'est répandu dans l'univers entier, le paganisme a été vaincu, les hérésies confondues, la piété exaltée par sa puissante intercession. Elle est la pierre fondamentale et elle est en même temps la pierre qui couronne l'édifice.

§ XV. — *La fontaine ouverte.*

En ce jour-là il y aura une fontaine ouverte à la maison de

ritate, charitate superius dilatata, paupertate inferius districta, fortis in sexu fœmineo, qui fragilis est natura. Est enim lampas luminis, vas vitreum, per materiam ; desuper latum, deorsum strictum, per formam ; fragile per naturam. ADAM DE PERSENIA, *in Mariali, fragmen 3.*

PETRA primaria in gradu et in excellentia. PAULUS DE HEREDIA, *in tract. de Concept. B. Virg.*

PETRA supra quam constructus est mundus. IDEM, *ibidem.*

PETRA primaria ex Israel excisa, cujus dilectione, et Messiæ Filii ejus, creavit Deus sanctus et benedictus hunc mundum, ob quod quidem arcanum dictum est apud Jeremiam, cap. 33 : *Nisi pactum meum* (supple *esset*) *diem ac noctem leges cœlo et terræ non posuissem.* Nomina enim Hebraica Jesus et Maria ascendunt ad numerum *Berith*, quod est idem ac pactum ; quamobrem verba ipsa Jeremiæ ita interpretantur : *Nisi pactum meum esset*, id est, nisi amore mei Jesu, et Mariæ, *diem et noctem leges cœlo et terræ non posuissem*, hoc est, mundum non creassem. PETRUS GALAT. *Lib. 7 de Arcanis cap. 2.*

PETRA primaria, ex qua ut antiqui Judæorum exposuerunt, excidendus erat Messias; neque quidem ab re, cum tempore, gradu, et excellentia primaria foret. IDEM, *ibidem. cap. 3.*

PETRA spiritualis, potum copiosissimum fundens. LUDOV. BLOSIUS, *in Endologia 2 ad B. Virg.*

David et aux habitants de Jérusalem, pour y laver les souillures du pécheur et de la femme impure. ZACHARIE, XIII, 1.

La fontaine ouverte pour purifier toutes les souillures, ce sont les plaies adorables du Sauveur, c'est son sang précieux qui purifie tous ceux qui ont recours à sa vertu dans le sacrement de pénitence. Mais cette fontaine ouverte est aussi la très-sainte et très-miséricordieuse Vierge Marie.

Elle est la source où Jésus-Christ lui-même a puisé d'abord le sang qu'il a versé pour nous, et qui nous purifie.

Elle est la source d'où tant de larmes ont coulé, pour nous obtenir la conversion et la contrition de nos fautes.

Elle est la source des grâces et des miséricordes de Dieu qui veut tout nous donner par elle, et rien que par elle. O Marie, ô source de notre salut, ayez pitié de vos enfants, purifiez-nous et rendez-nous dignes de Jésus.

CONCLUSION

Il faut nous arrêter ici. Nous avons suivi pas à pas, dans l'étude du Testament Ancien, le Bienheureux Albert-le-Grand, développant ses indications sommaires, nous contentant quelquefois d'en donner la traduction, mais nous appliquant toujours à justifier sa doctrine et la nôtre, par les témoignages les plus vénérables, empruntés à l'antiquité chrétienne.

On pourrait trouver dans la sainte Bible mille autres textes, mille autres figures et symboles, que les Pères de l'Eglise et les Ecrivains ecclésiastiques ont entendus de Marie, mais il faut se borner.

Ce que nous avons rapporté suffit pour mettre en évidence les richesses inépuisables de la source sacrée où nous l'avons

FONS patens amicis et pœnitentibus, per misericordiam, et charitatem, et subministrans plenitudinem gratiarum. IDIOTA, *de B. Virg. part.* 14 *Contempl.* 24.

FONS sordida lavans, ipsa quippe per efficacissimam intercessionem suam, peccatoribus compunctionem infundit, et contritionem, per quam a peccatorum suorum sordibus emundantur. De hoc fonte dicitur *Zach.* 13 : *In illa die erit fons patens in domo David, et habitantibus Jerusalem in ablutionem peccatoris et menstruatæ.* Per domum David intelligitur sancta Ecclesia ; per habitantes autem in Jerusalem, figurantur omnes fideles, qui sunt de regno Ecclesiæ : Beata Virgo Maria patet per misericordiam et compassionem, ut quicumque Christianus ex intimo cordis ipsam imploraverit, ejus meritis et intercessione suorum peccatorum veniam consequatur. ALBERTUS MAGNUS, *serm.* 2 *in Nativitate B. Mariæ.*

puisé ; ceux qui auront parcouru attentivement ces pages, s'étonneront peut-être, en lisant la Sainte-Ecriture, des trésors infinis, jusque-là cachés à leurs yeux, qu'ils y découvriront avec édification pour eux-mêmes, avec profit pour le salut des âmes et pour la gloire de Jésus et de Marie.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME PREMIER

—

PREMIÈRE PARTIE

MARIE DANS LA PENSÉE DE DIEU ET DANS L'ANCIEN TESTAMENT

—

LIVRE PREMIER

MARIE DANS LA PENSÉE DE DIEU : SA PRÉDESTINATION, SA RÉDEMPTION ET SA PRÉSERVATION DU PÉCHÉ ORIGINEL

—

AU LECTEUR. . . . . .

CHAPITRE I

MARIE PRÉDESTINÉE AVANT TOUTE CRÉATURE

I. — Dieu a prédestiné Marie. 1
II. — Dieu et les mondes possibles. 11
III. — Jésus-Christ le premier des prédestinés. 17
IV. — Marie la première des prédestinés après Jésus. 20

CHAPITRE II

ORDRE DES DÉCRETS DIVINS DANS LA PRÉDESTINATION DE MARIE

I. — Marie prédestinée de Dieu premièrement pour être mère du Rédempteur 28
II. — Marie prédestinée à la maternité divine avant de l'être à la plénitude de la grâce 36
III. — Marie prédestinée gratuitement. 39
IV. — Marie prédestinée après la prévision des mérites de Jésus-Christ 44
V. — Marie prédestinée à la maternité divine, parce qu'Adam a péché 48
VI. — Le péché d'Adam nécessaire pour l'existence même de Marie. 53

CHAPITRE III

LA PRÉDESTINATION DE MARIE DANS SES EFFETS

I. — La prédestination de Marie et les trois personnes de la Sainte-Trinité 56
II. — La prédestination de Marie, cause de la prédestination des élus en général 62

III. — La prédestination de Marie cause de celle de chacun des élus en particulier 66
IV. — La prédestination de Marie, cause de sa vie humble sur la terre. 73
V. — Autres effets de la prédestination de Marie. 78

CHAPITRE IV

RÉDEMPTION DE MARIE

I. — Profondeur et universalité de la déchéance originelle . . . 81
II. — Existence du péché originel 84
III. — Nature du péché originel 86
IV. — Conséquences du péché originel 91
V. — Possibilité de la rédemption 92
VI. — Comment le péché originel est effacé 93
VII. — Marie véritablement rachetée par les mérites de Jésus-Christ. 94
VIII. — Marie rachetée de tout péché, soit actuel, soit originel . . . 102
IX. — Tous les dons accordés à Marie se rapportent à la rédemption et en découlent 105
X. — Excellence de la rédemption de Marie 109

CHAPITRE V

IMPECCABILITÉ DE MARIE, PREMIÈRE PREUVE DE SA PRÉSERVATION DU PÉCHÉ ORIGINEL

I. — Dieu a possédé Marie dès le principe, sans interruption et sans danger de la perdre 118
II. — Le péché originel, plus indigne de Marie que le péché véniel . 121
III. — L'honneur ou le déshonneur des parents rejaillit sur les enfants. 124
IV. — Affinité étroite entre le fils et la mère 127
V. — Le corps de Marie, demeure indigne de Jésus, si son âme avait été soumise au péché 130
VI. — L'Ecriture annonçait que Marie serait toute belle et sans tache. 132

CHAPITRE V I

LA PERPÉTUELLE VIRGINITÉ DE MARIE, SECOND ARGUMENT EN FAVEUR DE SON IMMACULÉE CONCEPTION

I. — La virginité de l'âme, non moins nécessaire à la Mère de Dieu que celle du corps 136
II. — Autres motifs en faveur de la virginité de l'âme de Marie . . 140

CHAPITRE VII

L'EXEMPTION DE LA PLUPART DES SUITES DU PÉCHÉ ORIGINEL, TROISIÈME ARGUMENT EN FAVEUR DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

I. — Servitudes découlant du péché d'origine 145
II. — Première servitude découlant du péché : la concupiscence . . . 148
III. — Seconde servitude : les douleurs de la maternité 153
IV. — Troisième servitude : la corruption de la chair 157
V. — Quatrième servitude : la soumission de la femme à la puissance de l'homme 160

CHAPITRE VIII

RELATIONS DE MARIE AVEC LES TROIS PERSONNES DIVINES, QUATRIÈME ARGUMENT EN FAVEUR DE SON IMMACULÉE CONCEPTION

I. — Marie Fille du Père éternel 163
II. — Marie Mère du Fils 168

III. — Marie véritable épouse de Dieu 172

CHAPITRE IX

ROYAUTÉ DE MARIE, CINQUIÈME ARGUMENT EN FAVEUR DE SON IMMACULÉE CONCEPTION

I. — Cause et étendue de la royauté de Marie 178
II. — Royauté de Marie sur les êtres sans raison 181
III. — Royauté de Marie sur les hommes 184
IV. — Royauté de Marie sur les anges 186

CHAPITRE X

L'IMMACULÉE CONCEPTION FIGURÉE DANS L'ANCIEN TESTAMENT, SIXIÈME ARGUMENT EN FAVEUR DE CE MYSTÈRE

I. — La connaissance des mystères de Marie, développée progressivement 192
II. — Quelques figures de l'Immaculée Conception de Marie. Le Monde et le Paradis de délices 197
III. — Autres figures de l'Immaculée Conception. Eve, l'Arche de Noé. 201
IV. — Le Buisson ardent, l'Arche d'alliance, la Verge d'Aaron . . . 207
V. — Le trône de Salomon, la Nuée d'Elie, la Colonne de feu 213

CHAPITRE XI

L'IMMACULÉE CONCEPTION ANNONCÉE PAR LES PROPHÈTES, SEPTIÈME ARGUMENT EN FAVEUR DE CE MYSTÈRE

I. — Observation générale sur les preuves tirées de la Sainte-Ecriture 221
II. — Paroles du Psalmiste 224
III. — Paroles d'Isaïe 226
IV. — Autres paroles du Psalmiste 231

CHAPITRE XII

L'IMMACULÉE CONCEPTION DANS LE NOUVEAU TESTAMENT, HUITIÈME ARGUMENT EN FAVEUR DE CE MYSTÈRE

I. — La salutation Angélique. *Ave* 236
II. — *Gratia plena* 242
III. — *Dominus tecum* 252
IV. — *Benedicta tu in mulieribus* 253
V. — *Invenisti gratiam apud Deum* 257
VI. — Autres textes de Nouveau Testament : *Beatus venter qui te portavit* 260
VII. — *Et ubera quæ suxisti* 267
VIII. — *Quinimo beati qui audiunt Verbum Dei et custodiunt illud* . . . 270
IX. — *Signum magnum apparuit in cœlo* 272

CHAPITRE XIII

L'ENSEIGNEMENT DES PÈRES, NEUVIÈME ARGUMENT EN FAVEUR DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

I. — Observations sur l'interprétation des Pères. Première observation 279
II. — Deuxième observation 281
III. — Troisième observation 285

IV. — Quatrième observation 287
V. — Cinquième observation 290
VI. — Sixième observation 291

CHAPITRE XIV

TÉMOIGNAGES DES PÈRES ET DES CONCILES, SUITE DU NEUVIÈME ARGUMENT

I. — Témoignages du premier siècle 292
II. — Témoignages du second siècle 300
III. — Témoignages du troisième siècle 303
IV. — Témoignages du quatrième siècle 309
V. — Témoignages du cinquième siècle 318
VI. — Témoignages du sixième siècle 324
VII. — Témoignages du septième siècle 327
VIII. — Témoignages du huitième siècle 331
IX. — Témoignages du neuvième siècle 336
X. — Témoignages du dixième siècle 338
XI. — Témoignages du onzième siècle 341
XII. — Témoignages du douzième siècle 348
XIII. — Témoignages du treizième siècle 353
XIV. — Témoignages du quatorzième siècle et des siècles suivants . 358

CHAPITRE XV

RÉSUMÉ DE LA DOCTRINE PRÉCÉDENTE ET DÉFINITION DU DOGME

I. — Résumé de la doctrine de l'Immaculée Conception. Enseignements de la raison 363
II. — Enseignements de la foi 367
III. — Définition du dogme de l'Immaculée Conception 369

LIVRE SECOND

MARIE DANS L'ANCIEN TESTAMENT

CHAPITRE I

COUP D'OEIL GÉNÉRAL

I. — Marie, partout dans l'Ecriture avec Jésus 390
III. — Révélations 398
II. — Symboles et figures 404

CHAPITRE II

MARIE DANS LA GENÈSE

I. — Le ciel 405
II. — La lumière 406
III. — Le firmament 409
IV. — La terre 411
V. — Le jour 413
VI. — La source 414
VII. — Le paradis terrestre 416
VIII. — L'arbre de vie 417
IX. — Le fleuve de joie 418
X. — La compagne qui aide 421
XI. — La femme et le serpent 422
XII. — Eve mère de la vie 423
XIII. — L'arche de Noé 426

XIV. — Abîme des eaux de la grâce. 428
XV. — La colombe et le rameau d'olivier. 428
XVI. — L'autel de propitiation. 430
XVII. — Le signe de l'alliance ; l'arc-en-ciel. 431
XVIII. — Sara notre sœur. 432
XIX. — Sara mère de la joie. 434
XX. — Sara la princesse. 437
XXI. — Rébecca. 438
XXII. — Le vaisseau de Rébecca. 440
XXIII. — La maison hospitalière de Rébecca. 442
XXIV. — L'épouse et la mère de la miséricorde. 443
XXV. — Notre sœur bénie. 444
XXVI. — Notre conseillère. 445
XXVII. — La bonne odeur. 446
XXVIII. — L'échelle de Jacob. 447
XXIX. — La porte du Ciel. 450
XXX. — Rachel. 451
XXXI. — L'aurore. 452
XXXII. — Les sept épis pleins. 454
XXXIII. — Les greniers d'abondance. 454
XXXIV. — La terre sacerdotale. 455
XXXV. — La mère de la bénédiction. 456

CHAPITRE III

MARIE DANS L'EXODE

I. — La corbeille de jonc. 458
II. — Marie sœur de Moïse. 459
III. — Le buisson ardent. 460
IV. — La verge de Moïse. 462
V. — Le bois dans l'eau amère. 463
VI. — Le vase pour la manne. 464
VII. — Le Sinaï. 465
VIII. — Le propitiatoire. 466
IX. — La table pour les pains de Proposition. 467
X. — Le chandelier d'or. 468
XI. — Le voile d'hyacinthe. 469
XII. — L'autel des holocaustes. 470
XIII. — Moïse réconciliateur. 470
XIV. — Le Tabernacle. 472

CHAPITRE IV

MARIE DANS LE LÉVITIQUE

I. — La porte de présentation 473
II. — L'arbre qui nourrit et ombrage 475
III. — Le temps de propitiation 476
IV. — Le Tabernacle de l'alliance. 477

CHAPITRE V

MARIE DANS LES NOMBRES

I. — L'enveloppe du Tabernacle. 478
II. — Le Tabernacle. 479
III. — La nuée. 480
IV. — L'arche d'alliance. 481
V. — La trompette sacrée. 483

VI. — L'asile protecteur. 483
VII. — La verge qui fleurit. 485
VIII. — La pierre d'où l'eau jaillit. 486
IX. — Le puits de la consolation. 487
X. — L'étoile. 488

CHAPITRE VI

MARIE DANS LE DEUTÉRONOME

I. — Le soutien des âmes faibles. 491
II. — La bonne terre. 492
III. — La sœur de notre pauvreté. 493
IV. — L'autel de la sainteté. 494
V. — La montagne de la bénédiction. 495
VI. — Le Ciel qui enrichit. 496
VII. — La chambre nuptiale. 497
VIII. — La bénédiction de Moïse. 498

CHAPITRE VII

MARIE DANS LE LIVRE DE JOSUÉ

I. — Le désert, la montagne, le fleuve qui bornent l'héritage. . . 500
II. — Rahab et la fenêtre de l'évasion. 502
III. — L'arche qui montre le chemin. 503
IV. — Le bouclier. 504
V. — Le soleil qui s'arrête. 505
VI. — La ville de refuge. 506
VII. — L'autel du témoignage. 507

CHAPITRE VIII

MARIE DANS LES LIVRES DES JUGES ET DE RUTH

I. — Le chef du combat. 508
II. — Débora. 510
III. — Jahel. 511
IV. — La toison de Gédéon. 512
V. — Noémi. 513
VI. — Ruth. 515
VII. — Le manteau de Booz 516

CHAPITRE IX

MARIE DANS LES LIVRES DES ROIS

I. — Anne mère de Samuel 517
II. — L'arche d'allégresse 510
III. — Le soleil ardent. 518
IV. — La corne de l'onction. 521
V. — Bethléem, maison de pain. 522
VI. — Abigaïl. 523
VII. — L'arche. 525
VIII. — La femme de Thécua. 526
IX. — La conservatrice des pécheurs : Te[illegible] 527
X. — La citerne de Bethléem. 528
XI. — Abisag de Sunan. 528
XII. — Bethsabée. 530
XIII. — L'arche du salut. 532
XIV. — Le temple de Salomon. 532

XV. — La reine de Saba. 534
XVI. — Le trône de Salomon. 535
XVII. — La veuve de Sarepta. 537
XVIII. — La nuée qui rafraîchit. 538
XIX. — Le vase d'invocation et de guérison. 539
XX. — La fenêtre. 540

CHAPITRE X

MARIE DANS LES LIVRES DE TOBIE, DE JUDITH ET D'ESTHER

I. — La charité envers les pauvres. 541
II. — L'humilité. 542
III. — La libéralité. 544
IV. — Judith. 545
V. — La beauté et la sagesse de Judith. 548
VI. — Excellence du nom de Judith. 548
VII. — Charité de Judith. 549
VIII. — Sa reconnaissance. 549
IX. — Sa force. 550
X. — Son humilité. 553
XI. — Judith, gloire de Jérusalem, joie d'Israël, honneur de son peuple. 554
XII. — Esther. 556
XIII. — Reine. 558
XIV. — Epouse. 560
XV. — Le vestiaire divin. 561
XVI. — Le sceptre. 562
XVII. — Médiatrice. 562
XVIII. — Vertus d'Esther. 564
XIX. — La joie des Juifs et notre joie. 565

CHAPITRE XI

MARIE DANS LE LIVRE DE JOB

I. — L'aurore. 566
II. — Le trône. 567
III. — La terreur des démons. 569
IV. — Le lieu de l'union. 569
V. — La lampe. 570
VI. — L'huile. 570
VII. — La demeure du Très-Haut. 571
VIII. — La libératrice des pécheurs. 572
IX. — La consolatrice et le secours des pécheurs. 572
X. — L'œil de l'aveugle et le pied du boiteux. 573
XI. — La spoliatrice des démons. 574
XII. — La rosée bienfaisante. 574
XIII. — La dispensatrice des grâces. 575
XIV. — La nourrice des âmes. 576
XV. — La miséricorde croissante. 576
XVI. — La miséricorde jointe à l'humilité. 577
XVII. — La miséricorde plus grande que la justice. 578
XVIII. — L'hôtesse généreuse. 578
XIX. — La reine des cieux. 579
XX. — L'aigle. 579

CHAPITRE XII

MARIE DANS LE LIVRE DES PROVERBES

I. — Marie notre sœur. 580
II. — Marie possédée de Dieu. 581
III. — Marie ordonnée éternellement. 582
IV. — Marie triomphatrice du démon. 583
V. — Marie règle de toutes choses. 584
VI. — Marie mère qu'il faut écouter et suivre. 584
VII. — La femme forte. 585
VIII. — Le camp inexpugnable. 587
IX. — L'habile ouvrière 588
X. — Le vaisseau marchand. 588
XI. — L'ouvrière. 590
XII. — La femme charitable. 590
XIII. — La femme bienheureuse. 591
XIV. — La femme riche. 592

CHAPITRE XIII

MARIE DANS L'ECCLÉSIASTIQUE ET LE CANTIQUE DES CANTIQUES

I. — Le soleil. 593
II. — La mer. 595
III. — Le baiser de réconciliation. 596
IV. — La beauté de la bien-aimée. 597
V. — Le lis. 598
VI. — Le cellier. 600
VII. — La charité bien réglée. 601
VIII. — Le miroir. 603
IX. — La colombe. 604
X. — La voix. 606
XI. — Le lit de Salomon. 607
XII. — La tour de David. 607
XIII. — Les noms de la bien-aimée. 608
XIV. — Le jardin fermé, la fontaine scellée. 611
XV. — L'aurore, la lune, le soleil, l'armée rangée en bataille. . . 613
XVI. — L'appel de la Sunamite. 615
XVII. — La fille du prince. 617
XVIII. — Beauté de la bien-aimée. 618
XIX. — Marie sœur de Dieu. 621
XX. — Le mur inexpugnable. 622

CHAPITRE XIV

MARIE DANS LA SAGESSE ET L'ECCLÉSIASTIQUE

I. — La source originale de tous les biens. 623
II. — Le miroir sans tâche. 624
III. — Le trait d'union. 625
IV. — La compagne dans l'épreuve et le canal des grâces. . . . 625
V. — La protectrice. 626
VI. — La bonne mère. 627
VII. — La lumière de justice. 628
VIII. — Le lit de repos. 629
IX. — La tente pour le sommeil. 630
X. — Le cèdre du Liban, le cyprès, le palmier, l'olivier, le platane le cinamomum la myrrhe. 632
XI. — La vigne. 635

XII. — La mère du bel amour, de la crainte, de la science et de l'espérance. 35
XIII. — Le trésor de Dieu. 637
XIV. — Notre secours. 639
XV. — Le canal des grâces. 640
XVI. — La mère digne de louanges. 641
XVII. — Le soleil et la femme vertueuse. 642
XVIII. — La lune. 643
XIX. — La bénédiction d'Abraham. 644

CHAPITRE XV

MARIE DANS ISAIE

I. — La ville fidèle. 647
II. — La tente. 648
III. — Le trône de Dieu. 649
IV. — Le signe : la Vierge qui enfante. 650
V. — La verge fleurie. 654
VI. — Le refuge. 654
VII. — Le tribunal de miséricorde. 655
VIII. — La nuée légère. 656
IX. — Sion notre forteresse. 657
X. — Sion la cité opulente. 658
XI. — Le fleuve dans le désert. 659
XII. — La terre qui germe le Sauveur. 660
XIII. — La tendre mère. 660
XIV. — La terre desséchée. 661
XV. — La source intarissable. 662
XVI. — L'avocate des pécheurs. 663
XVII. — La cité glorieuse. 663
XVIII. — Le refuge du genre humain. 664
XIX. — Le bon grain de raisin. 665
XX. — La maison de Dieu. 666
XXI. — La mère qui enfante. 667

CHAPITRE XVI

MARIE DANS JÉRÉMIE

I. — La verge qui veille. 670
II. — Le trône de miséricorde. 670
III. — La cité de salut. 672
IV. — L'olivier. 673
V. — Le trône de gloire et de bonté. 673
VI. — Notre avocate. 674
VII. — La maison du potier. 675
VIII. — La sage médiatrice. 676
IX. — La victime et la servante. 677
X. — La cité sur les hauteurs. 678
XI. — L'œuvre nouvelle. 679
XII. — Le vase admirable. 680
XIII. — Jérusalem la souveraine. 681
XIV. — Jérusalem la désolée. 682
XV. — La mer d'amertume. 683

CHAPITRE XVII

MARIE DANS EZECHIEL

I. — La maison du Fils de Dieu. 684
II. — L'illuminatrice. 685
III. — La porte orientale. 686
IV. — La mère de la justice. 687
V. — La mère de la vie 688
VI. — La défense. 688
VII. — Le vêtement de justice. 689
VIII. — La porte par où vient la lumière. 691
IX. — Le temple de la majesté. 691
X. — La porte fermée. 692
XI. — La porte ouverte. 693

CHAPITRE XVIII

MARIE DANS DANIEL ET LES PETITS PROPHÈTES

I. — La montagne d'où la pierre se détache. 695
II. — L'arbre de Daniel. 696
III. — La vigne féconde. 698
IV. — La rosée bienfaisante. 700
V. — La racine fertile. 700
VI. — L'olivier. 701
VII. — L'aire desséchée. 702
VIII. — La source. 703
IX. — La mer 704
X. — La tour du troupeau. 704
XI. — Le mur de feu. 704
XII. — La pierre fondamentale. 705
XIII. — Le candélabre. 706
XIV. — La première pierre. 708
XV. — La fontaine ouverte. 708
XVI. — Conclusion. 709

FIN DE LA TABLE

Paris. — J. Mersch, imp., 4bis, Av. de Châtillon.

252.54
J 825
35891
JOURDAIN, Z.C.
AUTHOR
Somme des Grandeurs de Marie
TITLE Tom. 1

DATE LOANED	BORROWER'S NAME
	[redacted]
OCT 3 1986	

35891